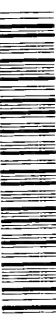
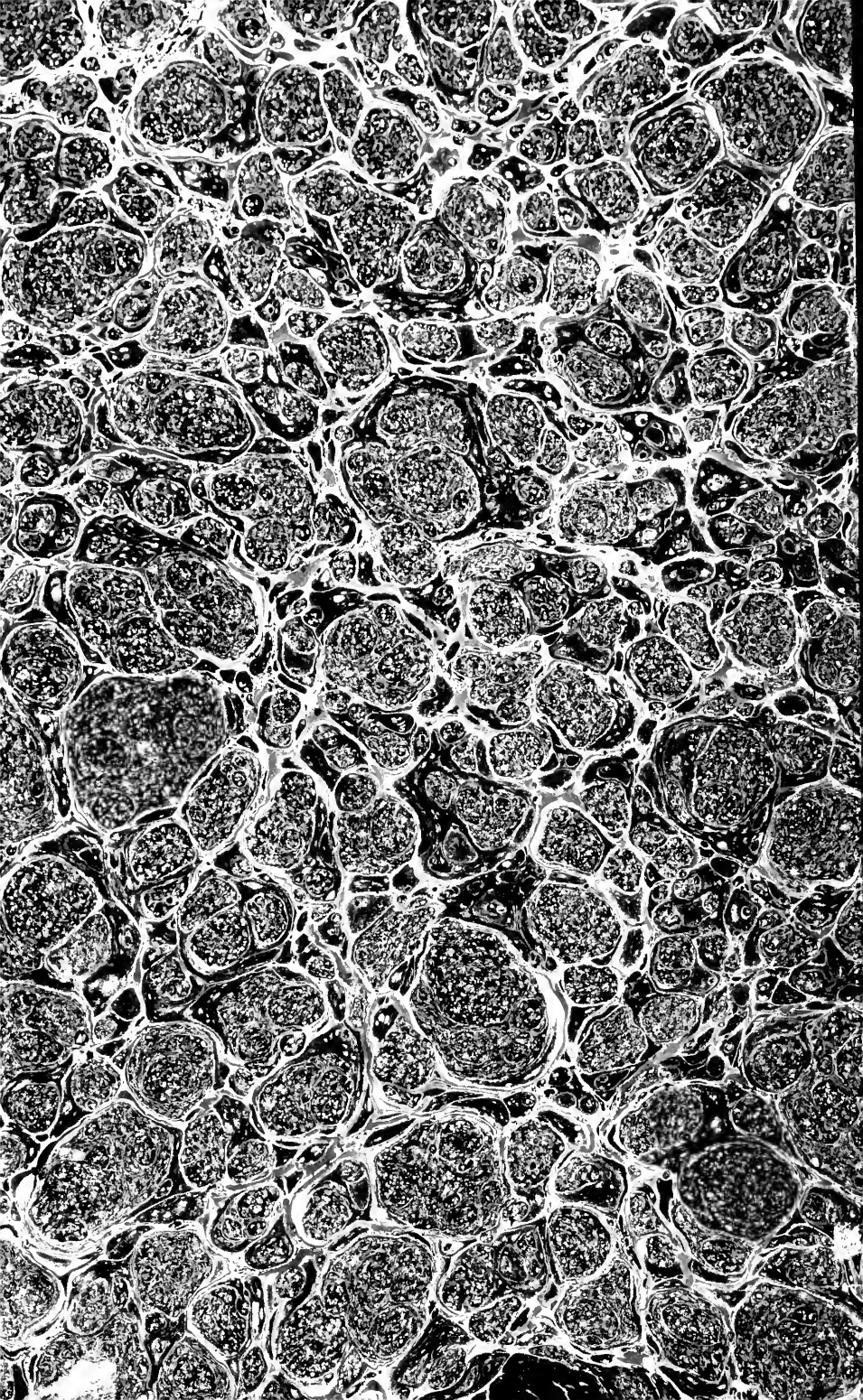
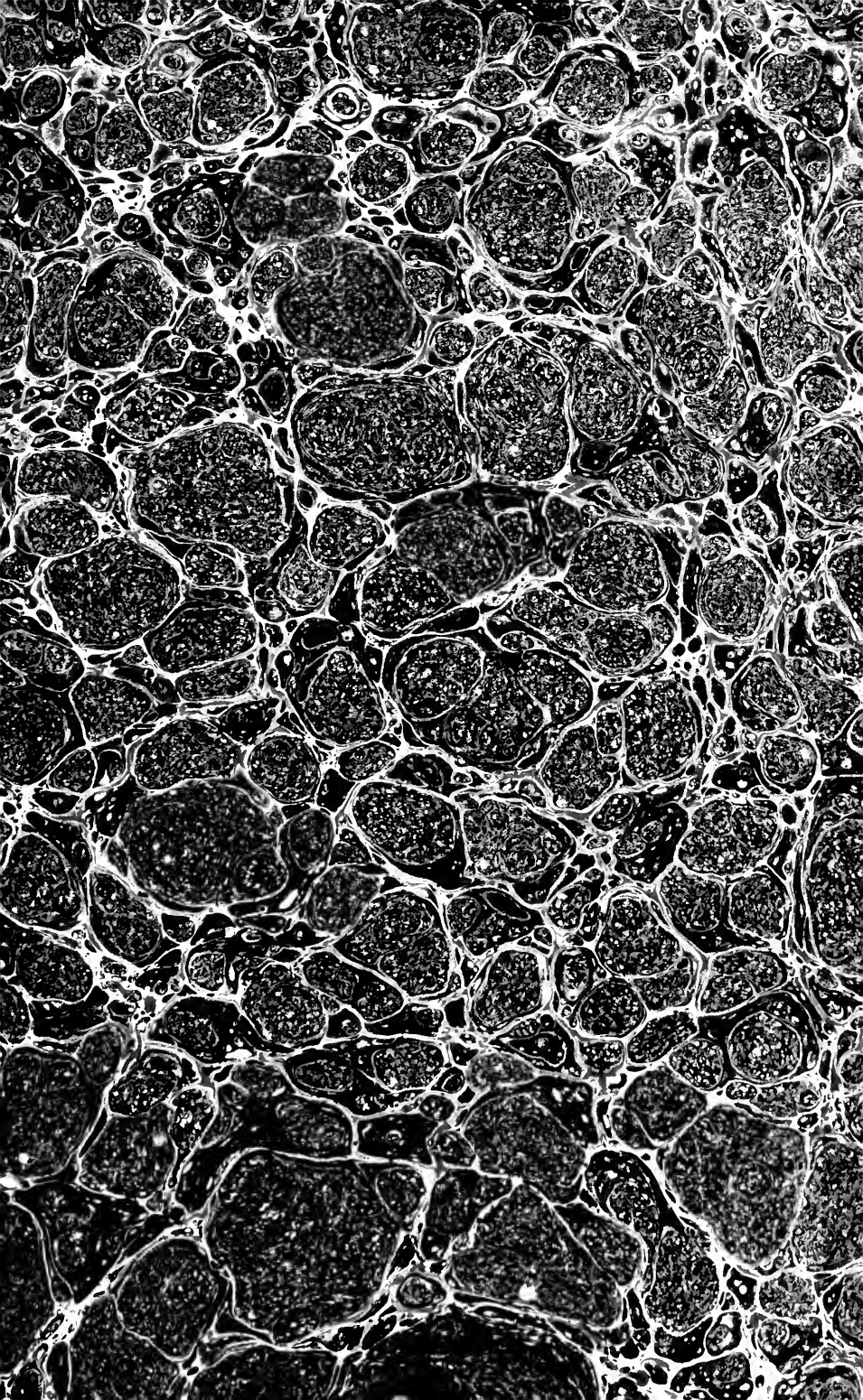


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01877481 0













Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
Ontario Council of University Libraries



EXPLICATION SUIVIE  
DES  
**QUATRE ÉVANGILES**

---

**SAINT JEAN**

(Fin.)



EXPLICATION SUIVIE  
DES  
**QUATRE ÉVANGILES**

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE  
**SAINT THOMAS D'AQUIN**

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

COMPOSÉE D'EXTRAITS DES INTERPRÈTES GRECS ET LATINS, ET SURTOUT DES SS. PÈRES  
ADMIRABLEMENT COORDONNÉS ET ENCHAINÉS  
DE MANIÈRE A NE FORMER QU'UN SEUL TEXTE SUIVI ET APPELÉ A JUSTE TITRE

LA

**CHAÎNE D'OR**

Edition où le texte corrigé par le P. Nicolai a été revu avec le plus grand soin sur les textes originaux  
grecs et latins

TRADUCTION NOUVELLE

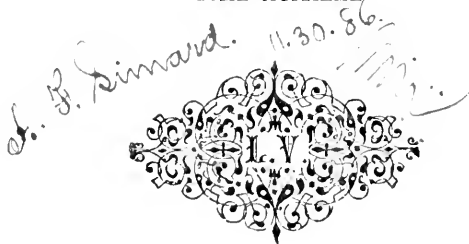
*Avec sommaires analytiques et notes exégétiques et historiques*

PAR

**M. L'ABBÉ J.-M. PÉRONNE**

Chanoine titulaire de l'église de Soissons, ancien professeur d'Écriture sainte et d'éloquence sacrée

TOME HUITIÈME



PARIS

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR  
RUE DELAMBRE, 13

1863

JAN 19 1953

# EXPLICATION

SUIVIE

## DES QUATRE ÉVANGILES

PAR SAINT THOMAS

---

LE

### SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST

SELON SAINT JEAN

(SUITE)

---

#### CHAPITRE IX.

##### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-7. — Ce que fait Notre-Seigneur pour apaiser la fureur des Juifs et amollir leur dureté. — Pourquoi ses disciples lui donnent le nom de maître. — Comment ils furent amenés à faire cette question : *Est-ce cet homme qui a péché*, etc. — Suit-il de la réponse du Sauveur que cet homme était né sans la faute originelle ou qu'il n'y avait ajouté par la suite aucune faute volontaire? — Peut-on conclure de ces paroles que les autres aveugles le sont devenus en punition des péchés de leurs parents? — Pourquoi Dieu permit que cet homme fût aveugle. — Différence dans les châtimens dont Dieu frappe les pécheurs. — Quelles sont les œuvres du Père que le Sauveur doit faire tandis qu'il est jour. — Quel est ce jour et cette nuit auxquels il fait allusion.
- ÿ. 8-17. — Admirable condescendance de la bonté de Dieu. — Opinions différentes du peuple relativement à cet aveugle. — Sa reconnaissance pour son bienfaiteur. — Comme il s'attache à ne dire que la vérité. — Comment il devient prédicateur de la grâce. — Pourquoi Notre-Seigneur s'éloigne aussitôt qu'il a opéré ce miracle. — En quoi cet aveugle guéri est la figure des catéchumènes. — Dessein des Juifs en demandant à cet homme où était Jésus. — Courage et prudence de cet homme devant les Pharisiens. — Aveuglement des Pharisiens prétendant que Jésus ne venait point de Dieu, parce qu'il n'observait pas le sabbat. — Quelles sont les véritables œuvres serviles. — Comment ils passent malicieusement sous silence le fait même de la guérison, et ne mettent en avant que la violation du sabbat. — Dispositions imparfaites de ceux mêmes qui étaient favorables au Sauveur. — Pourquoi font-ils avancer cet homme au milieu d'eux? — Question pleine de bienveillance qu'ils lui font. — Peut-être cherchaient-ils une occasion de calomnier cet homme et de le chasser de la Synagogue.

- ÿ. 18-23. — Pourquoi les pharisiens font-ils venir ses parents? — La vérité puise une force plus grande dans les difficultés qu'on lui suscite. — Comment ils s'efforcent de faire nier aux parents de cet homme qu'il était né aveugle. — Les parents répondent aux deux premières questions qui leur sont faites, et ils éludent la troisième. — Pourquoi renvoient-ils à leur fils la réponse à cette troisième question? — Leur ingratitude et leur lâcheté par la crainte qu'ils avaient des pharisiens.
- ÿ. 24-34. — Les pharisiens veulent amener indirectement cet homme à nier sa guérison. — Dans quel sens ils voulaient qu'il rendît gloire à Dieu. — Comment celui qui avait reconnu précédemment que Jésus était un prophète, peut-il dire maintenant : *S'il est un pécheur je ne sais?* — Pourquoi les pharisiens l'interrogent de nouveau sur la manière dont il a été guéri. — Comment ils lui offrent l'occasion de calomnier le miracle opéré par Jésus. — Cet homme leur répond avec une généreuse liberté. — Force de la vérité et faiblesse du mensonge. — Comment les pharisiens se flattent injustement d'être les disciples de Moïse. — Pourquoi cet homme ne cesse de leur rappeler le miracle dont il a été l'objet. — Comment pour porter la conviction dans leur esprit, il leur remet en mémoire leurs propres paroles. — Est-il vrai absolument que Dieu n'exauce pas les pécheurs? — Comment cet homme prouve invinciblement que Jésus venait de Dieu. — La puissance de faire de tels miracles est supérieure à toute puissance humaine. — Les pharisiens au lieu d'admirer la noble fermeté de cet homme, le condamnent. — Que signifient ces paroles : *Tu es né tout entier dans le péché.* — Ils chassent avec une superbe ingratitude celui qu'ils avaient interrogé à plusieurs reprises pour s'instruire. — Coutume des grands vis-à-vis de leurs inférieurs.
- ÿ. 35-41. — Comment Dieu se plaît à honorer ceux qui sont persécutés pour avoir rendu témoignage à la vérité. — Bonté avec laquelle Jésus-Christ accueille cet homme dans le temple. — Dans quel dessein l'interroge-t-il? — Il lui demande de croire ce qui est le signe caractéristique du Christ, c'est-à-dire qu'il est le Fils de Dieu. — Vif et ardent désir de cet homme. — Comment Notre-Seigneur lave et purifie la face de son cœur. — Cet homme croit en lui et l'adore. — Objet de la mission du Sauveur en ce monde. — Comment est-il venu pour que ceux qui voient deviennent aveugles? — Quel est le jugement qu'il est venu exercer. — Deux manières de voir, comme deux manières d'être aveugle. — Ce qui rendait les Pharisiens indignes de pardon. — Comment le Sauveur leur montre que ce qu'ils regardaient comme un titre de gloire, sera pour eux une cause de châtement. — Ils se condamnent eux-mêmes par là même qu'ils se donnent comme sages et versés dans la science de la loi.

ÿ. 1-7. — *Et comme Jésus passait, il vit un homme qui était aveugle de naissance. Maître, lui demandèrent ses disciples, est-ce cet homme qui a péché ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle. Jésus répondit : Ce n'est point qu'il ait péché ni ses parents, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. Il faut, pendant qu'il est jour, que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé; la nuit vient où personne ne peut agir. Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. Ayant ainsi parlé, il cracha à terre et ayant fait de la boue avec sa salive, il l'étendit sur les yeux de l'aveugle et lui dit : Allez vous laver dans la piscine de Siloë (mot qui veut dire envoyé). Il y alla, se lava et revint voyant clair.*

S. CHRYS. (*hom. 56 sur S. Jean.*) Comme les Juifs n'avaient pu comprendre la hauteur des enseignements de Jésus-Christ, en sortant du temple, il guérit un aveugle. Il veut en se déroband à leurs regards apaiser leur fureur, et en même temps amollir leur dureté par le miracle qu'il va faire et confirmer la vérité de ses paroles : « Et comme Jésus passait, Jésus vit un homme qui était aveugle de naissance, » etc. Remarquons qu'en sortant du temple, il a le dessein formel d'opérer une œuvre qui fit connaître sa divinité, car c'est lui qui vit l'aveugle, ce ne fut point l'aveugle qui vint le trouver, et il le considéra avec tant d'intérêt, que ses disciples le remarquèrent et lui firent cette question : « Maître, est-ce cet homme qui a péché ou ses parents? » — S. AUG. (*Traité 44 sur S. Jean.*) Rabbi veut dire *maître*, ils lui donnent ce nom de maître, parce qu'ils voulaient apprendre de lui ce qu'ils ignoraient; et ils proposent cette question au Seigneur comme à leur maître. — THÉOPHYL. Cette question paraît fautive de

## SANCTUM JESU CHRISTI EVANGELIUM

SECUNDUM JOANNEM.

(SEQUITUR.)

### CAPUT IX.

*Et præteriens Jesus vidit hominem cæcum a natiuitate: et interrogauerunt eum discipuli ejus: Rabbi, quis peccauit? hic, aut parentes ejus, ut cæcus nasceretur? Respondit Jesus: Neque hic peccauit, neque parentes ejus; sed ut manifestentur opera Dei in illo. Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec die est. Venit nox, quando nemo potest operari. Quandiu sum in mundo, lux sum mundi. Hæc cum dixisset, expulit in terram, et fecit lutum ex sputo, et linxit lutum super oculos ejus; et dixit ei: Vade et lava in natoria Siloë (quod interpretatur, missus.) Abiit ergo, et lauit, et venit videns.*

CHRYS. (*hom. 53, in Joan.*) Quia Ju-

dæi sermônum Christi altitudinem non susceperant, exiens de templo curauit cæcum; sui absentia eorum furorem mitigans; et per operationem signi eorum duritiam molliens; et de his quæ dicta sunt a se, faciens fidem. Unde dicitur: « Et præteriens Jesus vidit hominem cæcum, » etc. Ubi considerandum quod egrediens de templo, studiosè venit ad opus sui manifestatiuum: ipse enim vidit cæcum, non cæcus ad eum accessit: et ita studiosè respexit, ut discipuli ejus videntes eum studiosè aspicientem interrogarent: sequitur enim: « Et interrogauerunt eum discipuli ejus: Rabbi, quis peccauit, » etc. AUG. (*Tract. 44, in Joan.*) Rabbi *magister* est: magistrum appellant, quia discere cupiebant: quæstionem quippe proposuerunt Domino tanquam magistro. THEOPHYL. Videtur tamen hæc quæstio peccare: neque enim

la part des Apôtres, qui n'admettaient pas cette opinion ridicule des Gentils, que l'âme avait péché dans un autre monde où elle avait vécu auparavant; mais en y réfléchissant de plus près, cette question n'est pas aussi simple qu'elle le paraît. — S. CHRYS. (*hom.* 56.) Ils furent amenés en effet à lui faire cette question, parce qu'en guérissant le paralytique, Jésus lui avait dit : « Voilà que vous êtes guéri, ne péchez plus davantage. » (*Jean*, v.) Et dans la pensée que ses péchés avaient été la cause de sa paralysie, ils demandent si cet aveugle ne s'est pas rendu aussi coupable de péché, ce qu'on ne pouvait ni dire ni supposer, puisqu'il était aveugle de naissance; ou bien ses parents, ce qui n'était pas plus raisonnable, car le fils ne porte pas le péché du père (1).

« Jésus répondit : Ce n'est point qu'il ait péché, ni ses parents. — S. AUG. Est-ce donc qu'il était né sans la faute originelle ou qu'il n'y avait ajouté par la suite aucune faute volontaire? Non, sans doute, ses parents aussi bien que lui étaient coupables, mais ce n'est pas à cause du péché qu'ils avaient commis que cet homme était né aveugle. Notre-Seigneur en donne la véritable cause, lorsqu'il ajoute : « C'est afin, dit-il, que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. » — S. CHRYS. (*hom.* 56.) On ne peut conclure de ces paroles que les autres aveugles le sont devenus en punition des péchés de leurs parents, car il n'arrive pas qu'un homme soit puni pour le péché d'un autre. Ces paroles du Sauveur : « Afin que la gloire de Dieu soit manifestée, »

(1) Saint Chrysostome fait ici allusion à ces paroles d'Ezéchiel : « Le fils ne portera pas l'iniquité du père, » (*Ezéch.*, xviii, 8) paroles que saint Thomas entend seulement de la peine spirituelle (1-II quæst. 81, art. 2, ad 1), car, dit ce saint docteur, l'âme ne vient pas du père, mais de Dieu, elle ne doit donc point partager la peine spirituelle due au péché du père, à moins qu'elle n'ait pris part à son péché; ou par imitation, comme dans le péché actuel; ou par sa naissance, comme pour le péché originel. Quant à la peine corporelle, le fils peut la supporter à cause de l'iniquité du père, parce que le corps vient du père, et c'est dans ce sens que Dieu dit : « Je suis le Dieu fort, le Dieu jaloux, recherchant l'iniquité des pères sur les enfants en la troisième et en la quatrième génération. » (*Exod.*, xx, 5.)

susceperant apostoli nugas Gentilium, quoniam anima in alio seculo vivens peccavit : sed diligenter intuiti non apparet simplex hæc quæstio. CHRYS. (*ut sup.*) Venerunt enim ad hanc interrogationem, quia prius supra paralyticum curans dixit (*Joan.*, 5) : « Ecce sanus factus es, non ultra pecces. » Illi igitur cogitantes quia propter peccata fuerat ille paralyti resolutus, quærun de isto, si hic peccavit; quod non est dicere : a nativitate enim cæcus est; aut parentes ejus; sed neque hoc; filius enim pro patre non sustinet pœnam.

Sequitur : « Respondit Jesus : Neque

hic peccavit, neque parentes ejus. » AUGUST. (*ut sup.*) Nunquid vel ipse sine originali peccato natus erat, vel vivendo nihil addiderat? Habebant ergo peccatum, et ipse, et parentes ejus; sed non ipso peccato factum est ut cæcus nasceretur. Ipse autem causam dicit quare cæcus sit natus, cum subdit : « Sed ut manifestetur opera Dei in illo. » CHRYS. (*ut sup.*) Non autem ex hoc ostendit quod alii cæci facti sunt propter peccata parentum : neque enim contingit uno peccante alium puniri. Quod autem dicit : « Ut manifestetur gloria Dei, » de seipso dicit, non de Patre : illius enim



doivent s'entendre de sa propre gloire et non de celle du Père, dont la manifestation avait déjà eu lieu. Mais cet homme souffrait-il donc injustement? Non, et je répons que la cécité fut pour lui un bienfait, car il lui dut de voir des yeux de l'âme. Il est évident que celui qui avait tiré cet homme du néant pour lui donner l'être, avait aussi le pouvoir de l'affranchir de toute infirmité. On peut dire du reste avec quelques-uns, que la particule *ut* n'exprime pas ici la cause, mais plutôt la conséquence. Comme dans cette autre phrase : « La loi est survenue, *ut abundaret delictum*, en sorte que le péché a abondé ; » (*Rom.*, v, 20) de même ici, la conséquence de la guérison de cet aveugle et de toutes les autres maladies qui accablent l'infirmité humaine, a été la manifestation de sa puissance.

S. GRÉG. (*I Moral. ou Préf. sur Job.*) Il y a des châtimens que Dieu inflige aux pécheurs sans qu'il y ait pour lui de retour possible; il en est d'autres qui le frappent afin de le rendre meilleur; il en est d'autres encore qui ont pour fin, non point de punir les fautes passées, mais de prévenir les fautes à venir; d'autres enfin qui n'ont pour but ni de punir les péchés passés, ni de prévenir ceux que l'on peut commettre dans l'avenir, mais de faire connaître d'une manière plus éclatante et aimer plus ardemment la puissance de celui qui sauve par le salut inespéré qui suit immédiatement le châtiment.

S. CHRYS. (*hom. 56.*) Notre-Seigneur vient de dire, en parlant de lui-même : « Afin que la gloire de Dieu soit manifestée, » il ajoute : « Il faut, pendant qu'il est jour, que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, » c'est-à-dire, il faut que je me manifeste moi-même, et que je fasse les œuvres propres à me manifester, les mêmes que celles que fait mon Père. — BÈDE. Lorsque le Fils affirme qu'il fait les

gloria jam manifesta erat. Sed nunquid iste injuste passus est? Sed ego cum beneficium accepisse dico per cæcitate[m] : per hanc enim inferioribus respexit oculis. Qui vero ex non ente ad esse eum deduxit, potestatem habebat absque injuria et ita eum dimittere. Dicunt autem quidam quoniam, *ut*, hic non est causativum, sed significat eventum; sicut et illud : « *Lex subintravit ut abundaret delictum*, » sic et hoc consentum est, ut Dominus oculos clausos aperiens, et alia naturalis infirmitatis nocumenta corrigens, suam demonstraverit virtutem.

GRÉG. (*I Moral. sive Præfat. in Job*, cap. 5, vel *in Antiq.* cap. 4.) Alia ita-

que est percussio, qua peccator percutitur, ut sine retractatione puniatur; alia, qua peccator percutitur, ut corrigatur; alia qua quisque percutitur, non ut præterita corrigat, sed ne ventura committat; alia, per quam nec præterita culpa corrigitur, nec futura prohibetur; sed dum inopinata salus percussione[m] sequitur, salvantis virtus cognita ardentius amatur.

CHRYS. (*ut sup.*) Et quia de seipso dixit : « Ut manifestetur gloria Dei, » subjungit : « Me oportet operari opera ejus qui misit me; » id est, me oportet manifestare meipsum, et facere ea quæ manifestant me, Patri eadem facientem. BÈDE. Cum enim Filius se opera Patris

œuvres de son Père, il prouve ainsi que ses œuvres sont les mêmes que celles de son Père, c'est-à-dire, guérir ce qui est infirme, fortifier ce qui est faible, éclairer tous les hommes. — S. AUG. En disant : « Les œuvres de celui qui m'a envoyé, » il renvoie toute la gloire à celui de qui il vient, car le Père a un Fils qui vient de lui, et il n'a pas lui-même de Père de qui il vienne.

S. CHRYS. (*hom.* 56.) Il ajoute : « Pendant qu'il est jour, » c'est-à-dire, il me faut agir tandis qu'il est permis aux hommes de croire en moi, ou bien tant que dure cette vie, et les paroles qui suivent viennent à l'appui de cette explication : « La nuit vient, où personne ne peut agir. » Cette nuit dont il a été dit : « Jetez-le dans les ténèbres extérieures. » (*Matth.*, XXI.) La nuit sera donc le temps où personne ne peut plus travailler et où l'on recevra la récompense de son travail. Tandis que vous vivez, faites donc ce que vous devez faire, car au delà de cette vie, ni la foi n'est possible, ni les travaux, ni le repentir.

S. AUG. Mais si nous prenons soin de travailler pendant cette vie, c'est vraiment le jour, c'est le Christ. Aussi Notre-Seigneur ajoute-t-il : « Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. » Il est donc lui-même le jour ; ce jour qui se mesure sur la révolution du soleil (1) compte un petit nombre d'heures, mais le jour de la présence de Jésus-Christ s'étend jusqu'à la consommation des siècles, comme il le déclare lui-même : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

S. CHRYS. (*hom.* 56.) C'est par des œuvres que le Sauveur veut confirmer la vérité de ce qu'il vient de dire, l'Évangéliste ajoute donc :

(1) Saint Augustin parle ici conformément à l'opinion suivie de son temps.

operari asserit, sua et Patris opera eadem esse monstravit, quæ sunt, infirma salvare, debilia roborare, homines illuminare. AUG. (*ut sup.*) Per hoc autem quod dicit : « Qui misit me, » universam gloriam dat illi de quo est; quia ille habet filium qui de illo sit, ipse non habet de quo sit.

CHRYS. (*ut sup.*) Addit autem : « Donec dies est, » id est, donec licet hominibus credere in me, vel donec vita hæc consistit, oportet me operari. Et hoc ostendit subdens : « Venit nox, quando nemo potest operari : » nox dicta est secundum illud (*Matth.*, 22) : « Projicite illum in tenebras exteriores. » Ibi ergo erit nox, ubi nemo potest operari,

sed recipere quod operatus est. Cum vivis, fac, si quid facturus es. Ultra enim neque fides est, neque labores, neque pœnitentia.

AUG. (*ut sup.*) Si autem modo operamur, hic est dies, hic est Christus. Unde subdit : « Quoadiu sum in mundo, lux sum mundi. » Ecce ipse est dies. Dies iste, qui circuitu solis impletur, paucas horas habet. Dies præsentiae Christi usque in consummationem seculi extenditur : ipse enim dixit (*Matth.*, 28) : « Ecce ego vobiscum sum usque in consummationem seculi. »

CHRYS. (*ut sup. hom.* 55, *in Joan.*) Quia vero sermonem quem dixerat, per opera credi fecit, subjungit Evangelista :

« Après avoir parlé ainsi, il cracha à terre, et ayant fait de la boue avec sa salive, il l'étendit sur les yeux de l'aveugle. Celui qui a tiré du néant et appelé à l'être des créatures beaucoup plus importantes, eût bien pu donner des yeux à cet aveugle, sans une matière préexistante; mais il a voulu nous enseigner qu'il était le Créateur, qui au commencement s'est servi de boue pour créer l'homme. (*hom.* 57.) Il ne se sert pas d'eau, mais de salive pour faire cette boue, pour vous empêcher d'attribuer rien à la vertu de la fontaine, et vous apprendre que c'est la vertu de sa bouche qui a fait et ouvert les yeux de cet aveugle, et il lui ordonne ensuite de les laver pour que la guérison ne soit point non plus rapportée à une vertu secrète de la terre : « Et il lui dit : Allez vous laver dans la piscine de Siloë (mot qui veut dire envoyé), » pour vous apprendre que je n'ai pas besoin de boue pour faire des yeux. La piscine de Siloë tirait toute sa vertu de Jésus-Christ qui opérait toutes les guérisons qui s'y faisaient, et c'est pour cela que l'Évangéliste donne la signification de ce nom en ajoutant : « Qui signifie envoyé, » et il vous apprend par là que c'est Jésus-Christ qui a guéri cet aveugle. De même, en effet, que l'Apôtre nous dit : « La pierre c'était le Christ, » ainsi la piscine de Siloë, alimentée par un cours d'eau qui coulait soudainement à certains intervalles, nous figurait secrètement que Jésus-Christ se manifeste souvent contre toute espérance. Mais pourquoi donc ne lui commande-t-il pas de se laver immédiatement sans aller à la piscine de Siloë ? C'est pour mieux confondre l'impudence des Juifs. Il était bon, en effet, que tous le vissent se diriger vers cette piscine, ayant les yeux couverts de boue. Jésus voulait d'ailleurs montrer en l'envoyant à cette piscine, qu'il n'est opposé ni à la loi, ni à l'Ancien Testament. Il n'était point d'ailleurs à

« Hæc cum dixisset, exruit in terram, et fecit lutum ex sputo, et linivit super oculos cæci. Qui autem majores substantias de nihilo ad esse produxit, multo magis oculos siue materia fecisset : sed voluit docere seipsum esse Creatorem, qui in principio usus est luto ad hominis formationem. Et (*hom.* 56.) Ideo autem, non aqua utitur ad lutum faciendum, sed sputo, ut nihil ascribatur fonti, sed discas quoniam virtus oris ejus oculos aperuit et plasmavit : et deinde ut non videatur eis ex virtute terræ esse curatio, jussit lavari. Unde sequitur : « Et dixit ei : Vade, et lava in natatoria Siloë (quod interpretatur missus), » ut discas quoniam non indigeo luto ad faciendos oculos. Et quia in Siloë erat

virtus Christi quæ omnia operabatur, propter hoc et interpretationem nobis Evangelista adjecit dicens : « Quod interpretatur missus; » ut discas quoniam et illic Christus eum curavit : sicut enim Apostolus dicit (*1 ad Corinth.*, 10) quod « petra erat Christus, » ita et Siloë spiritualis repentinus aquæ defluxus occulte insinuat nobis Christi manifestationem præter omnem spem. Sed quare non statim eum fecit lavari, sed ad Siloë misit ? Ut obstruatur Judæorum impudentia. Conveniens enim erat omnes eum videre euntem, et lutum super oculos habentem : et etiam volens ostendere quoniam non alienus est a lege et Veteri Testamento, mittit eum ad Siloë. Non autem erat timendum ne Siloë

craindre qu'on attribuât la gloire de cette guérison à la piscine de Siloë, car beaucoup s'y lavaient les yeux sans obtenir une grâce aussi importante. Il voulait encore faire éclater la foi de cet aveugle, qui ne cherche pas à contredire le Sauveur, qui ne se dit pas en lui-même : La boue d'ordinaire est bien plus propre à faire perdre la vue qu'à la rendre, je me suis lavé plusieurs fois dans la piscine de Siloë, je n'en ai éprouvé aucun soulagement, si cette eau avait quelque efficacité, elle m'eût guéri sur-le-champ, il obéit avec simplicité : « Il y alla, se lava et revint voyant clair. » (*hom.* 56.) C'est donc ainsi qu'il manifesta sa gloire, car ce n'est pas une faible gloire que de passer pour le créateur de toutes choses ; la foi que l'on donnait à cette grande vérité en faisait accepter d'autres moins importantes. L'homme, en effet est la première et la plus honorable de toutes les créatures ; et de tous ses membres, l'œil est le plus digne d'honneur, car c'est lui qui gouverne le corps, lui qui est le plus bel ornement du visage, ce qu'est le soleil dans l'univers, l'œil l'est dans le corps de l'homme, c'est pour cela qu'il occupe la partie la plus élevée et qu'il y est placé comme sur son trône. — **THÉOPHYLACTE.** Il en est qui pensent que cette boue ne fut pas lavée, mais qu'elle servit à former les yeux de cet aveugle.

**BÈDE.** Dans le sens allégorique, nous voyons ici que le Sauveur, chassé du cœur des Juifs, se dirige aussitôt vers les Gentils. Son passage, le chemin qu'il fait, c'est sa descente du ciel sur la terre. Il vit cet aveugle, lorsqu'il abaissa les regards de sa miséricorde sur le genre humain. — **S. AUG.** Cet aveugle, en effet, c'est le genre humain tout entier qui a été frappé de cécité par le péché du premier homme, dont nous tirons tous notre origine (1) ; il est donc aveugle de naissance. Le Sei-

(1) Non-seulement l'origine de la mort, mais l'origine du péché comme l'ajoute saint Augustin.

sumeret hanc gloriam : multi enim lavantes ibi oculos, nullo tali beneficio sunt potiti. Et iterum ut discas cæci fidem, qui non contradixit, neque cogitavit apud seipsum : « Lutum solet magis excæcare, multoties lavi in Siloe, et in nullo sum adjutus, si quam virtutem haberet, præsens utique curasset ; » sed simpliciter obedit. Unde sequitur : « Abiit ergo et lavit, et venit videns. » Et rursus (*homil.* 55, *in Joan.*) Sic igitur manifestavit suam gloriam ; non enim parva gloria est, ut æstimetur auctor creationis : ea enim quæ de majori est fides, quod minus est certificat : in universa autem creatione honorabilior est homo ; eorum autem quæ in nobis sunt membrorum, honorabilior est oculus : hic

enim corpus gubernat, hic ornat visum : et quod sol est in orbe terrarum, hoc est oculus in corpore : unde superiorem locum sortitur, sicut in quodam regali loco collocatus. **THEOPHYL.** Quidam tamen dicunt quod lutum non fuit depositum, sed in oculos est conversum.

**BEDA.** Mystice autem postquam expulsus est de cordibus Judæorum, mox transivit ad Gentilium populum. *Præterire* autem hujus vel *iter facere*, est de cœlis in terram descendere. Itaque vidit cæcum cum misericorditer respexit genus humanum. **AUG.** (*ut sup.*) Genus enim humanum est iste cæcus : hæc enim cæcitas contingit in primo homine per peccatum, de quo omnes originem duximus : cæcus est ergo a nativitate.

gneur laisse tomber à terre un peu de salive, et la mélangeant avec la poussière du chemin, il en fait de la boue, parce que le Verbe s'est fait chair, et il étend cette boue sur les yeux de l'aveugle. Lorsque ses yeux étaient ainsi couverts, il ne voyait pas encore, parce que le Seigneur ne fit de lui qu'un catéchumène, lorsqu'il lui couvrit ainsi les yeux. Il l'envoie à la piscine de Siloë, car c'est en Jésus-Christ qu'il a été baptisé, et c'est alors que le Sauveur lui donna l'usage de la vue. L'Évangéliste nous donne la signification du nom de cette piscine, qui veut dire *envoyé*, et, en effet, si le Fils de Dieu n'avait été envoyé sur la terre, personne d'entre nous n'eût été délivré de son iniquité. — S. GRÉG. (*Moral.*, VIII, 12 ou 18.) Ou bien encore, la salive figure la saveur de la contemplation intime. Elle descend de la tête dans la bouche, parce qu'elle part des splendeurs de Dieu, qu'elle nous fait goûter par les douceurs de la révélation alors que nous sommes encore dans cette vie. Notre-Seigneur mêle sa salive à la terre, et donne ainsi à cet aveugle l'usage de la vue, parce que c'est en mêlant la contemplation de la vérité à nos pensées charnelles, que la grâce céleste répand sa lumière dans notre âme, et délivre notre intelligence de la cécité originelle dont elle a été frappée dans le premier homme.

ÿ. 8-17. — *Les gens du voisinage et ceux qui l'avaient vu auparavant demander l'aumône disaient : N'est-ce pas là celui qui était assis et mendiait? Les uns répondaient : C'est lui. D'autres disaient : Point du tout, mais il lui ressemble. Mais lui disait : C'est moi. Ils lui demandaient donc : Comment vos yeux se sont-ils ouverts? Il répondit : Cet homme, qu'on appelle Jésus, a fait de la boue, il a frotté mes yeux et m'a dit : Allez à la piscine de Siloë et vous y lavez. J'y ai été, je me suis lavé et je vois. Ils lui demandèrent : Où est-il? Il répondit : Je ne sais. Alors ils amenèrent aux pharisiens celui qui avait été aveugle. Or, c'était un jour de sabbat que Jésus fit de la boue et*

Sput Dominus in terram, et de salivam lutum fecit, quia « Verbum caro factum est; » inunxit oculos cæci. Inunctus erat et nondum videbat : quando enim inunxit, forte eum *cathecumenum* fecit. Mittit illum ad piscinam quæ vocatur Siloë, quia baptizatus est in Christo : et tunc eum illuminavit. Pertinuit autem ad Evangelistam, ut commendaret nobis nomen hujus piscinæ, et ait : « Quod interpretatur, missus; » nisi enim ille fuisset missus, nemo nostrum esset ab iniquitate dimissus. GREG. (VIII *Moral.*, c. 12 vel 18.) Vel aliter : per salivam sapor intimæ contemplationis accipitur; quæ ad os a capite defluit, quia de claritate conditoris adhuc in hac vita nos positos gustu revelationis tangit : unde

Dominus salivam luto miscuit, et cæci nati oculos reparavit; quia superna gratia carnalem cogitationem nostram per admixtionem suæ contemplationis irradiat, et ab originali cæcitate hominem ad intellectum reformat.

*Itaque vicini, et qui viderant eum prius quia mendicæ erat, dicebant : Nonne hic est qui sedebat et mendicabat? Alii dicebant quia hic est : alii autem dicebant : Nequaquam, sed similis est ei; ille vero dicebat quia ego sum. Dicebant ergo ei : Quomodo aperti sunt tibi oculi? Respondit : Ille homo qui dicitur Jésus, lutum fecit, et unxit oculos meos, et dixit mihi : Vade ad natatorium Siloë, et lava. Et abiit, et lavi, et video. Et dixerunt ei : Ubi est ille? Ait : Nescio. Adducunt eum ad phariseos qui cæcus fuerat (erat autem sabbatum, quando lutum fecit Jésus, et aperuit*

*ouvrit ses yeux. Les pharisiens lui demandèrent donc aussi comment il avait recourré la vue. Et il leur dit : Il m'a mis sur les yeux de la boue, je me suis lavé et je vois. Sur cela, quelques-uns des pharisiens disaient : Cet homme n'est point de Dieu, puisqu'il n'observe pas le sabbat. Mais d'autres disaient : Comment un pécheur peut-il faire de tels prodiges? Et il y avait division entre eux. Ils dirent donc de nouveau à l'aveugle : Et vous, que dites-vous de celui qui vous a ouvert les yeux? Il répondit : C'est un prophète.*

S. CHRYS. (*hom. 57.*) L'étrangeté de ce miracle le rendait plus difficile à croire, et c'est en effet ce qui arrive : « Les gens du voisinage, dit l'Évangéliste, et ceux qui l'avaient vu auparavant demander l'aumône, disaient : N'est-ce pas là celui qui était assis et mendiait? » Admirable condescendance de la clémence de Dieu! Le Sauveur guérissait avec une grande bonté les pauvres mendiants, et il ferme ainsi la bouche aux Juifs, en jugeant dignes de ses bienfaits les hommes obscurs et inconnus de préférence aux personnages illustres ou distingués par leurs talents ou leurs dignités, car il était venu pour le salut de tous les hommes : « Les uns disaient : C'est lui. » Comme cet aveugle avait une longue route à parcourir et que leur attention était excitée par la singularité de ce miracle dont ils avaient été les témoins, ils ne pouvaient pas dire : Ce n'est point lui. « D'autres cependant, poursuit l'Évangéliste, disaient : Point du tout, mais il lui ressemble. » — S. AUG. (*Traité 44.*) En effet, ses yeux ouverts avaient changé sa physionomie : « Mais lui disait : C'est moi, » c'est la voix de la reconnaissance qui veut se mettre à couvert du reproche d'ingratitude. — S. CHRYS. (*hom. 57.*) Il ne rougit pas de son premier état, il ne redoute point la colère du peuple, et il n'hésite pas à se montrer en public pour faire connaître son bienfaiteur : « Ils lui disaient donc :

*oculos ejus.) Iterum ergo interrogabant eum pharisæi quomodo vidisti. Ille autem dixit eis : lutum mihi posuit super oculos; et lavi, et video. Dicebant ergo ex pharisæis quidam : Non est hic homo a Deo, qui sabbatum non custodit; alii autem dicebant : Quomodo potest peccator homo hæc signa facere? Et schisma erat inter eos. Dicunt ergo cæco iterum : Tu quid dicis de illo qui aperuit oculos tuos? Ille autem dixit quia propheta est.*

CHRYS. (*hom. 56, in Joan.*) Inopinabilitas facti miraculi incredulitatem inducebat : et ideo dicitur : « Itaque vicini, et qui viderant eum prius quia mendicus erat, dicebant : Nonne hic est qui sedebat et mendicabat? » Mirabilis Dei clementia quo descendebat? Eos qui mendicabant cum multa devotione curabat; et hinc Judæorum os obstruens,

quoniam non præclaros, non insignes, neque principes, sed ignobiles sua dignos ducebat providentia : etenim in salutem omnium venerat. Sequitur : « Alii dicebant, quia hic est : » Cæco enim per longam viam eunte, diligentes inspectores facti ex inopinabilitate ejus quod viderant, non ultra poterant dicere : « Non est hic. » Sequitur : « Alii autem : Nequaquam, sed similis ejus est. » Aug. (*Tract. 44, in Joan.*) Aperti enim oculi vultum mutaverant. Sequitur : « Ille autem dicebat, quia ego sum : » vox grata ne damnetur ingrata. CHRYS. (*ut supra.*) Non enim reverendatus est de priori cæcitate, neque formidavit furorem plebis, neque renuit ostendere seipsum, ut prædicet benefactorem. Sequi-

Comment vos yeux se sont-ils ouverts? » De quelle manière fût-il guéri, nous ne le savons pas, il ne le savait pas lui-même, il savait seulement qu'il était guéri sans pouvoir comprendre comment cela s'était fait : « Il répondit : Cet homme qu'on appelle Jésus, a fait de la boue et l'a étendue sur mes yeux. » Voyez comme il s'attache à ne dire que la vérité. Il ne dit pas comment Jésus a fait cette boue, parce qu'il ne le savait pas, qu'il avait craché à terre, tandis que le sens du toucher lui fit connaître qu'il avait étendu de la boue sur ses yeux : « Et il m'a dit : « Allez à la piscine de Siloë et vous y lavez. » Il put encore certifier ce fait par le sens de l'ouïe, car il reconnut la voix de Jésus, dont il avait entendu la discussion avec ses disciples. Et comme il s'était préparé à une seule chose, c'est-à-dire, à faire avec docilité tout ce qui lui serait commandé, il ajoute : « J'y ai été, je me suis lavé et je vois. »

S. AUG. (*Traité 44.*) Le voici devenu prédicateur de la grâce, il évangélise et confesse Jésus-Christ. Mais tandis que cette aveugle confesse ainsi la vérité, le cœur des impies se resserrait, parce qu'ils n'avaient pas dans le cœur les yeux qui brillaient sur sa figure : « Et ils lui dirent : Où est cet homme? » — S. CHRYS. (*hom. 57.*) Ils lui faisaient cette question dans le dessein qu'ils avaient formé de mettre Jésus à mort, car déjà ils avaient conspiré contre lui. Mais Jésus ne restait pas auprès de ceux qu'il avait guéris, parce qu'il ne cherchait ni la gloire ni l'ostentation, il se retirait aussitôt qu'il avait opéré un miracle de ce genre, pour éloigner tout soupçon de fraude ou de concert, car comment ceux qui ne le connaissaient pas auraient-ils déclaré dans son intérêt, que leur guérison venait de lui? « Et il répondit : Je ne sais. » En faisant cette réponse, il est semblable au catéchumène, qui

tur : « Dicebant ergo ei : Quomodo aperti sunt oculi tui? » Hunc modum neque nos scimus, neque ipse qui curatus est, novit; sed quod quidem factum est noverat, modum autem comprehendere non poterat. Unde sequitur : « Respondit : Ille homo, qui dicitur Jesus, lutum fecit, et linivit oculos meos. » Vide quomodo verax est! Non dixit, unde fecit : quod enim non noverat, non dicit; neque enim scivit quoniam in terram exruit; quoniam autem superuixit, per sensum tactus didicit : sequitur : « Et dixit : Vade ad natatorium Siloe, et lava. » Et hoc etiam ex audita testatus est : recognovit enim ejus vocem ex disputatione cum discipulis. Et quia ad unum se preparaverat (scilicet omnia sibi suaderi a jubente),

subjungit : « Et abii, et lavi, et vidi. »

AUG. (*ut sup.*) Ecce annuntiator factus est gratiæ; ecce evangelizatus confitetur Judæis. Cæcus ille confitebatur, et cor impiorum stringebatur, quia non habebant in corde quod jam ille habebat in facie. Unde sequitur : « Et dixerunt : Ubi est ille? » CHRYS. (*ut sup.*) Dicebant autem hoc, occasionem meditantes; jam enim adversus ipsum conspiraverant : Christus autem non aderat his qui curabantur : non enim querebat gloriam, neque se ostentare; recedebat etiam semper curans Jesus, ut omnis suspicio tolleretur signorum : qui enim non cognoscebant eum, qualiter ob gratiam ejus se curatos confiterentur? Unde sequitur : « Ait : Nescio. » AUG. (*ut sup.*) In his verbis inuncto similis erat non-

n'a reçu que l'onction, et qui n'est pas encore éclairé, il prêche et il ne connaît pas encore ce qu'il annonce. — BÈDE. (1) Il est donc en cela la figure des catéchumènes qui ont bien la foi en Jésus-Christ, mais qui ne le connaissent pas encore parfaitement, parce qu'ils ne sont pas encore purifiés.

C'étaient aux pharisiens qu'il appartenait d'approuver ou de blâmer cette œuvre. — S. CHRYS. Les Juifs donc, en demandant où était Jésus, avaient le dessein de le conduire aux pharisiens, mais n'ayant pu le trouver, ils leur amènent l'aveugle : « Alors ils amenèrent aux pharisiens celui qui avait été aveugle, pour le presser par de nouvelles et plus vives questions. » C'est pour cela que l'Évangéliste fait cette remarque : « Or, c'était le jour du sabbat que Jésus détrempe ainsi de la terre, » etc. Il voulait ainsi nous faire connaître les mauvaises dispositions de leur âme, et la cause pour laquelle ils le cherchaient, c'est-à-dire, pour trouver l'occasion de la perdre, et détruire l'impression produite par ce miracle par la prétendue violation de la loi, ce qui ressort évidemment des questions qu'ils lui adressent : « Les pharisiens lui demandèrent donc aussi comment il avait recouvré la vue. » Voyez comment l'aveugle répond sans se troubler ; quand le peuple l'interrogeait, il n'avait aucun danger à craindre, il ne fallait pas un grand courage pour dire la vérité ; mais ce qui est vraiment admirable, c'est que bien qu'ayant tout à craindre de la haine des pharisiens, il ne songe ni à nier le fait, ni à dire le contraire de ce qu'il a déclaré précédemment : « Il leur dit : Il m'a mis de la boue sur les yeux, je me suis lavé et je vois. » Il abrège ici sa réponse, parce qu'il parle à des hommes qui connaissaient déjà le fait. Il ne leur dit

(1) Cette citation ne se trouve pas dans les ouvrages du vénérable Bède.

dum videnti : prædicat, et nescit quid prædicat. BEDA. Unde figuram tenet catechumenorum, qui etsi credunt in Jesum, adhuc tamen eum quasi nesciunt, quia nondum loti existunt.

Pharisæorum autem erat approbare opus, vel improbare. CHRYS. (ut supra.) Judei igitur quærentes : « Ubi est ille ? » volebant eum invenire, ut eum ducerent ad eos ; quia vero non habuerunt eum, ducunt cæcum : unde sequitur : « Adducunt eum ad Pharisæos qui cæcus fuerat, » ut scilicet vehementius eum interrogarent ; propterea autem et Evangelista subdit : « Erat autem sabbatum, » etc. Ut scilicet eorum malam mentem demonstraret, et causam propter quam eum quærebant ;

ut scilicet occasionem contra eum invenirent, et ut detraherent miraculo per æstimatam legis prævaricationem : quod etiam manifestum est ex his quæ sequuntur. Sequitur enim : « Iterum ergo interrogabant eum pharisæi, » etc. Vide autem qualiter non turbatur cæcus : nam quando turbis quidem respondebat sine periculo interrogatus, non ita magnum erat veritatem dicere : mirabile autem est nunc quod in ampliori periculo constitutus, neque negat, neque contraria dicit prioribus : sequitur enim : « Ille autem dixit eis : Lutum posuit mihi super oculos meos, et lavi, et video. » Hoc, autem ad eos qui jam audierant succinctius loquitur : non enim dixit no-



pas le nom de celui qui lui a donné cet ordre, il ne rapporte pas les paroles que Jésus lui a adressées : « Allez, et lavez-vous; » il va tout de suite au fait : « Il m'a mis de la boue sur les yeux, je me suis lavé et je vois. » Ils éprouvèrent donc le contraire de ce qu'ils espéraient, ils l'amènèrent dans l'intention de lui faire nier le fait de sa guérison, et ils en acquirent une certitude beaucoup plus grande.

« Sur cela, quelques-uns des pharisiens disaient, » etc. — S. AUG. Ce n'étaient pas tous, mais quelques-uns seulement, car déjà il y en avait parmi eux qui recevaient l'onction. Ceux donc qui ne voyaient pas encore et qui n'avaient pas reçu la grâce de l'onction, disaient : « Cet homme n'est point de Dieu, puisqu'il n'observe point le sabbat. » Au contraire, il en était le plus fidèle observateur, lui qui était sans péché, car l'observation spirituelle du sabbat, c'est de n'avoir aucun péché, et c'est l'avertissement que Dieu nous donne quand il nous recommande l'observation de la loi du sabbat : « Vous ne ferez aucune œuvre servile (1). » Qu'est-ce qu'une œuvre servile ? le Seigneur lui-même vous l'apprend : « Tout homme qui commet le péché est esclave du péché; » (*Jean*, VII) or, les pharisiens tout en observant extérieurement la loi du sabbat, la violaient spirituellement.

S. CHRYS. Ils passent malicieusement sous silence le fait de la guérison, et ne mettent en avant que la prétendue violation du sabbat. Ainsi, ils ne disent pas : Il guérit le jour du sabbat, mais : « Il transgresse la loi du sabbat. » D'autres disaient : « Comment un pécheur peut-il faire de tels prodiges ? » Vous voyez qu'ils sont vivement im-

(1) Ce précepte s'étendait indifféremment à toutes les fêtes auxquelles l'Écriture donne par extension le nom de sabbat, comme on peut le conclure de ce qui est dit dans le *Lévitique*, chapitre XXIII, verset 32. Mais dans le sabbat proprement dit, ou le septième jour, il était défendu de faire non-seulement une œuvre servile, mais toute autre espèce d'œuvres, comme on peut le voir dans l'*Exode*, chapitre XXXI, verset 16 et suivants : chapitre XXXV, verset 2; dans le *Lévitique*, chapitre XXIII, verset 3; dans le *Deutéronome*, chapitre V, verset 14. La même défense paraît être faite pour la fête de l'Expiation, *Lévitique*, XVI, 29; XXIII, 30.

men dicentis; neque quoniam dixit mihi: « Vade et lava: » sed confesum: « Lutum posuit, » etc. Sic contrarium passi sunt ejus quod volebant: duxerunt enim eum ut negaturum, sed ab eo certius didicerunt.

Sequitur: « Dicebant ergo ex pharisæis, » etc. AUG. (*ut sup.*) Non omnes, sed quidam: jam enim inungebantur quidam. Dicebant ergo, nec videntes, nec inuncti: « Non est hic homo a Deo qui sabbatum non custodit; » ipse potius custodiebat qui sine peccato erat: sabbatum enim observare spiritualiter est non habere

peccatum: et hoc admonet Deus, quando commendat sabbatum: « Omne opus servile non facietis. » Quid sit opus servile, a Domino audite: « Omnis qui facit peccatum, servus est peccati; » sed isti sabbatum carnaliter observabant, spiritualiter violabant.

CHRYS. (*ut sup.*) Malitiose autem quod factum est silentes, æstimatam prævaricationem in medium ferebant: non enim dicebant, quoniam sabbato curat, sed quoniam sabbatum non servat; « alii dicebant: Quomodo potest homo peccator hæc signa facere? » A signis enim in-

pressionnés par ce miracle, mais leurs dispositions étaient imparfaites, car ils auraient dû plutôt chercher à prouver qu'il n'y avait point ici transgression de la loi du sabbat. Mais ils ne croyaient pas encore qu'il était Dieu, et ne pouvaient répondre que c'est le maître du sabbat qui avait opéré ce miracle. Nul d'entre eux n'osait déclarer ouvertement ce qu'il aurait voulu dire, ils tenaient un langage ambigu, les uns, parce qu'ils n'osaient parler librement (1\*), les autres par amour du pouvoir : « Et ils étaient divisés entre eux. » Cette division avait lieu dans le peuple et avait gagné jusqu'aux chefs du peuple. — S. AUG. Jésus-Christ était le jour qui sépare la lumière des ténèbres.

S. CHRYS. Ceux qui avaient osé dire : Un pécheur ne peut faire de tels prodiges, voulant fermer la bouche à leurs contradicteurs, font avancer au milieu d'eux celui qui avait éprouvé les heureux effets de la puissance de Jésus-Christ, pour éviter tout reproche de flatterie : « Ils dirent donc de nouveau à l'aveugle : Et vous, que dites-vous de celui qui vous a ouvert les yeux ? » — THÉOPHYL. Voyez comme leur question est pleine de bienveillance; ils ne lui demandent pas : Que dites-vous de celui qui n'observe pas la loi du sabbat ? Ils ne rappellent que le miracle qu'il a opéré, mais : « Comment vous a-t-il ouvert les yeux ? » Ils semblent exciter le zèle de cet homme, et lui dire : Il est votre bienfaiteur, et c'est un devoir pour vous de proclamer ses bienfaits. — S. AUG. Ou bien peut-être ils cherchaient une occasion de calomnier cet homme et de le chasser de la synagogue, mais il continua de dire avec courage tout ce qu'il pensait : « Il

(1\*) Au lieu de « hi quidem propter improbabilitatem, » que nous lisons dans la traduction latine suivie par saint Thomas, nous avons préféré suivre le texte de saint Chrysostome qui présente un sens beaucoup plus clair : οἱ μὲν διὰ τὸ ἀπαθήρησάστον.

ducebantur, sed imbecilliter erant dispositi : congruum enim erat ostendere qualiter sabbatum non solvitur; sed nondum hanc habebant mentem quod Deus esset, ut possent respondere, quoniam Dominus sabbati hæc fecit. Nullus denique eorum audebat ea quæ volebat manifeste dicere, sed in ambiguitate : hi quidem propter improbabilitatem, alii vero propter amorem principatus. Sequitur : « Et schisma erat inter eos; » hoc schisma primo incepit in populo, deinde in principibus. AUG. (*ut sup.*) Dies enim erat Christus, qui inter lucem et tenebras dividit.

CHRYS. (*ut sup.*) Volentes autem qui dixerant : « Homo peccator non potest

talia signa facere, » os aliorum obstruere, eum qui suscepit virtutis experientiam, in medium ducunt, ut non videantur ipsi adulatione uti. Unde sequitur : « Dicunt ergo cæco iterum : Tu quid dicis de illo qui aperuit oculos tuos ? » THEOPHYL. Vide quomodo benevole quærent : non enim dixerunt : « Tu quid dicis de illo qui sabbatum non observat ? » sed miraculum commemorant : « Quomodo aperuit tibi oculos ? » pene ipsum sanatum concitantes : quasi dicerent : « Benefecit tibi, unde debes eum prædicare. » AUG. (*ut sup.*) Vel quærebant quemadmodum hominem calumniarentur, ut eum de synagoga ejicerent; sed ille constanter quod sentiebat expressit. Unde

répondit : C'est un prophète. » Il avait déjà reçu l'onction du cœur, mais il ne reconnaît pas encore Jésus pour le Fils de Dieu. Cependant il ne ment pas, car Notre-Seigneur a dit, en parlant de lui-même : « Aucun prophète n'est sans honneur, si ce n'est dans sa patrie. » (*Luc*, IV.)

ÿ. 18-23. — *Mais les Juifs ne voulurent pas croire qu'il eût été aveugle et qu'il eût recouvré la vue, jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir les parents de celui qui voyait. Ils leur demandèrent : Est-ce là votre fils, que vous dites être né aveugle? Comment donc voit-il maintenant? Ses parents leur répondirent : Nous savons que c'est là notre fils et qu'il est né aveugle; mais comment il voit maintenant et qui lui a ouvert les yeux, nous ne le savons; interrogez-le, il a de l'âge, qu'il parle de ce qui le regarde. Ses parents parlèrent ainsi, parce qu'ils craignaient les Juifs. Car déjà les Juifs étaient convenus entre eux que si quelqu'un confessait que Jésus était le Christ, il serait chassé de la synagogue. C'est pourquoi ses parents dirent : Il a de l'âge, interrogez-le lui-même.*

S. CHRYS. (*hom.* 58.) Les pharisiens n'ayant pu intimider cet homme, et voyant qu'il proclamait en toute liberté le nom de son bienfaiteur, crurent qu'ils pourraient détruire la vérité du miracle au moyen de ses parents; c'est ce que signifient ces paroles de l'Évangéliste : « Mais les Juifs ne voulurent pas croire qu'il eût été aveugle et qu'il eût recouvré la vue, jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir les parents de celui qui voyait. » — S. AUG. C'est-à-dire, de celui qui avait été aveugle et qui avait recouvré la vue. — S. CHRYS. (*hom.* 58.) Mais telle est la nature de la vérité, qu'elle puise une force plus grande dans les difficultés qu'on lui suscite. Le mensonge se détruit par lui-même, et les moyens qu'il prend pour détruire la vérité, ne servent qu'à la rendre

sequitur : « Ille autem dixit, quia propheta est. » Adhuc quidem inunctus in corde, nondum « Dei Filium » confitebatur : non mentitur tamen : ipse enim Dominus de seipso ait (*Luc.*, 4) : « Non est propheta sine honore nisi in patria sua. »

*Non crediderunt ergo Judæi de illo quia cæcus fuisset et vidisset, donec vocaverunt parentes ejus qui viderat ; et interrogaverunt eos, dicentes : Hic est filius vester, quem vos dicitis quia cæcus natus est? Quomodo ergo nunc videt? Responderunt eis parentes ejus, et dixerunt : Scimus quia hic est filius noster, et quia cæcus natus est; quomodo autem nunc videat, nescimus; aut quisejus aperuit oculos, nos nescimus. Ipsum interrogate : ætatem habet, ipse de se loquatur. Hæc dixerunt parentes ejus: quoniam timebant Judæos: jam enim conspicerant Judæi, ut si quis eum confiteretur esse*

*Christum, extra synagogam fieret: propterea parentes ejus dixerunt, quia ætatem habet, ipsum interrogate.*

CHRYS. (*hom.* 56, *in Joan.*) Quia pharisei cæcum attonitum facere non valuerunt, sed videbant eum cum omni pro palatione benefactorem suum prædicantem, per parentes putabant Christi miraculum annihilare. Unde dicitur : « Non crediderunt ergo Judæi, donec vocarent parentes ejus qui viderat. » AUG. (*ut sup.*) Id est, « cæcus fuerat et viderat. » CHRYS. Sed hæc est veritatis natura : per quæ putatur insidias pati, per hæc fortior fit : mendacium enim sibi ipsi quidem obviat, et per ea per quæ lædere veritatem videtur, per ea clarior rem eam ostendit : quod et nunc factum

plus éclatante; c'est ce que nous voyons arriver ici. On aurait pu dire que le témoignage des voisins n'était pas bien certain, que la ressemblance avait pu les tromper; on fait donc venir les parents, qui connaissaient leur fils mieux que personne ne pouvait le connaître: « Et ils leur demandèrent: Est-ce là votre fils, que vous dites être né aveugle? » Ils ne disent pas: Qui était autrefois aveugle, mais: « Que vous dites être né aveugle? » O hommes pervers et dignes d'exécration! Quel est le père qui voudrait faire un tel mensonge à l'égard de son fils? Il n'y a qu'une chose qu'ils ne disent pas, c'est que ce sont eux-mêmes qui l'ont rendu aveugle. Ils s'efforcent donc de leur faire nier sa guérison par ces deux questions: « Est-ce là votre fils que vous dites être né aveugle? » et: « Comment donc voit-il maintenant? » — **THÉOPHYL.** C'est-à-dire qu'ils voudraient révoquer en doute l'un des deux faits, ou il est faux qu'il voie maintenant, ou il n'a pas été précédemment aveugle. Mais comme on ne peut nier qu'il voie maintenant, il est donc faux qu'il fût aveugle, comme vous l'avancez.

**S. CHRYS.** (*hom.* 58.) Sur trois questions qui leur sont faites, s'il est leur fils, s'il était aveugle, et comment il se fait qu'il voie maintenant, ils répondent à deux: « Ses parents leur répondirent: Nous savons que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle. » Quant à la troisième, ils l'éluent, en disant: « Mais comment il voit maintenant, et qui lui a ouvert les yeux, nous ne le savons. » C'est pour le plus grand triomphe de la vérité que nul autre que celui qui a été guéri, et qui était bien digne de foi, atteste le miracle dont il est l'objet. « Interrogez-le, disent ses parents, il a de l'âge, qu'il parle de ce qui le concerne. » — **S. AUG.** C'est-à-dire, on pourrait nous forcer de parler pour un enfant,

est: ne enim aliquis diceret quod vicini nihil certum dixerunt, sed per quamdam assimilationem locuti sunt, parentes in medium ducuntur, qui maxime suum filium cognoscebant. Statuentes autem eos in medium, cum multo furore interrogant. Unde sequitur: « Et interrogaverunt eos: Hic est filius vester quem dicitis quia cæcus natus est? » Et non dicunt: « Qui quandoque fuit cæcus, » sed, « quem dicitis quia natus est cæcus. » O inquinati! quis pater eligeret talia mentiri de filio? Solum non dicunt: « Quem vos fecistis cæcum. » Duobus autem his ad negationem eos inducere conantur; et in hoc quod dicunt: « Quem dicitis quia natus est cæcus: » et in hoc quod subdunt: « Quomodo ergo nunc videt. » **THEOPHYL.** Quasi dicant: Aut hoc falsum est (quod nunc videat), aut

primum (quod cæcus fuerit); sed constat hoc esse verum quod videt: falsum ergo fuit quod cæcum eum dicebatis.

**CHRYS.** (*ut sup.*) Tribus ergo interrogationibus factis (si filius eorum est, si cæcus fuit, et qualiter vidit), duas confitentur: unde sequitur: « Responderunt ergo eis parentes ejus, et dixerunt ei: Scimus quia hic est filius noster, quia cæcus natus est, » etc. Tertiam autem abjiciunt: unde subdunt: « Quomodo autem nunc videat, nescimus. » Et hoc etiam pro veritate factum est, ut nullus alius, sed is qui curatus est, qui dignus fide erat, hoc confiteatur: unde sequitur: « Ipsum interrogate, ætatem habet: ipse de se loquatur. » **AUG.** Quasi dicant: Juste cogemur loqui pro infante, quia ipse pro se loqui non

parce qu'il ne pourrait parler pour lui-même : nous l'avons connu aveugle de naissance, mais ayant l'usage de la parole.

S. CHRYS. (*hom.* 58.) Quelle ingratitude dans les parents de cet homme, qui n'osent dire ce qu'ils savent très-bien, par la crainte qu'ils ont des Juifs! « Ils parlèrent ainsi, dit l'Évangéliste, parce qu'ils craignaient les Juifs. » Il nous fait connaître en même temps la pensée des Juifs et leur dessein : « Car, ajoute-t-il, les Juifs étaient convenus entre eux que quiconque reconnaîtrait Jésus pour le Christ, serait chassé de la synagogue. »—S. AUG. Ce n'était plus, du reste, un mal que d'être chassé de la synagogue; car, si l'on était chassé par les Juifs, on était reçu par Jésus-Christ.

C'est pourquoi ses parents dirent : « Il a de l'âge, interrogez-le. »—ALCUI. L'Évangéliste nous donne ici une preuve que ce n'est point l'ignorance, mais la crainte qui leur a dicté cette réponse.—THÉOPHYL. Ils sont plus timides que leur enfant, qui se montre le témoin intrépide de la vérité, parce que Dieu avait éclairé les yeux de son âme.

ÿ. 24-34. — *Les pharisiens appelèrent donc pour la seconde fois l'homme qui avait été aveugle, et lui dirent : Rendez gloire à Dieu! Nous savons que cet homme est un pécheur. Il leur répondit : S'il est pécheur, je ne sais; je sais une seule chose, c'est que j'étais aveugle et qu'à présent je vois. Sur quoi ils lui dirent : Que vous a-t-il fait? Comment vous a-t-il ouvert les yeux? Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez entendu, pourquoi voulez-vous l'entendre encore? Est-ce que, vous aussi, vous voulez devenir ses disciples? Ils le chargèrent alors d'injures et lui dirent : Sois son disciple, toi; pour nous, nous sommes disciples de Moïse. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse; mais celui-ci, nous ne savons d'où il est. Cét homme reprit : Il est*

posset : cæcum a natiuitate novimus, sed loquentem.

CHRYS. (*homil.* 57, *in Joan.*) Qualiter ergo grati fuerint parentes, qui eorum quæ sciebant, quædam tacuerunt propter timorem Judæorum? Sequitur enim : « Hæc dixerunt parentes, quia timebant Judæos, » Rursus et hic opinionem Judæorum, et mentem Evangelista inducit. Unde sequitur : « Jam enim conspiraverant Judæi, ut si quis eum conlitteretur esse Christum, extra synagogam fieret. » AUG. (*ut sup.*) Jam non erat malum fieri extra synagogam : illi expellebant; Christus suscipiebat.

Sequitur : « Propterea parentes ejus dixerunt, quia ætatem habet, ipsum interrogate. » ALCUI. In quo ostendit Evan-

gelista illos, non per ignorantiam, sed propter metum talia respondisse. THEOPHYL. Imbecilliores enim filio erant, qui testis aderat intrepidus veritatis; illuminatos habens oculos intellectus a Deo.

*Vocaverunt ergo rursus hominem qui fuerat cæcus, et dixerunt ei : Da gloriam Deo : nos scimus quia hic homo peccator est. Dixit ergo eis ille : Si peccator est nescio; unum scio quia cæcus cum essem, modo video. Dixerunt ergo illi : Quid fecit tibi? Quomodo aperuit tibi oculos? Respondit eis : Dixi vobis jam, et audistis : quid iterum vultis audire? Nunquid et vos vultis discipuli ejus fieri? Maledixerunt ergo ei, et dixerunt : Tu discipulus illius sis : nos autem Moysi discipuli sumus : nos scimus quia Moysi locutus est Deus : hunc autem nescimus unde sit. Respondit ille homo, et dixit eis : In hoc enim mirabile est quia vos*

*surprenant que vous ne sachiez pas d'où il est et qu'il ait ouvert mes yeux. Cependant nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs; mais celui qui l'honore et fait sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce. Jamais on n'a ouï dire que personne ait ouvert les yeux à un aveugle-né. Si cet homme n'était pas de Dieu, il ne pourrait rien faire. Ils lui répondirent : Tu es né tout entier dans le péché et tu nous enseignes! Et ils le chassèrent dehors.*

S. CHRYS. (*hom. 58 sur S. Jean.*) Les parents ayant renvoyé les pharisiens à celui-là même qui avait été guéri, ils l'appelèrent une seconde fois, comme le dit l'Évangéliste : « Ils appelèrent donc de nouveau l'homme qui avait été aveugle. » Ils ne lui dirent pas ouvertement : Niez que Jésus-Christ vous ait guéri; mais ils veulent l'y amener indirectement, sous prétexte de religion : « Rendez gloire à Dieu (1), » lui dirent-ils; c'est-à-dire, avouez que Jésus ne vous a rien fait. — S. AUG. (*Traité 47.*) Niez le bienfait que vous avez reçu; ce qui n'est point rendre gloire à Dieu, mais se rendre coupable de blasphème envers lui. — ALCUIN. Mais ils voulaient qu'il rendit gloire à Dieu à leur façon, c'est-à-dire en reconnaissant que Jésus-Christ était un pécheur : « Nous savons, disent-ils, que cet homme est un pécheur. » — S. CHRYS. (*hom. 58.*) Pourquoi donc ne lui avez-vous point prouvé qu'il était un pécheur lorsqu'il vous a fait ce défi : « Qui de vous me convaincra de péché? »

ALCUIN. Cet homme, qui ne voulait ni donner lieu à la calomnie, ni cacher la vérité, ne dit pas : Je sais qu'il est juste, mais il leur dit : « S'il est pécheur, je n'en sais rien. » — S. CHRYS. Comment celui qui

(1) C'est ce que disait Josué à Achan pour obtenir l'aveu du vol dont on le soupçonnait : « Montez, rendez gloire au Seigneur Dieu d'Israël, confessez et déclarez ce que vous avez fait. » (*Josué, vii, 19.*) C'est de là qu'est venue cette adjuration parce que la gloire de Dieu qui est la vérité première est la confession de la vérité.

*nescitis unde sit, et aperuit meos oculos : scimus autem quia peccatores Deus non audit; sed si quis Dei cultor est, et voluntatem ejus facit, hunc exaudit : a saeculo non est auditum quia quis aperuit oculos caeci nati : nisi esset hic a Deo, non poterat facere quicquam, Responderunt et dixerunt ei : In peccatis natus es totus, et tu doces nos ? Et ejecerunt eum foras.*

CHRYS. (*hom. 57, in Joan.*) Quia parentes remisissent pharisaeos ad illum qui curatus est, rursus vocaverunt eum secundo : unde dicitur : « Vocaverunt ergo rursus hominem qui caecus fuerat. » Non autem manifeste dicunt : « Nega quoniam Christus te curavit : » sed sub praetextu religionis, ad hoc eum inducere volunt. Unde sequitur : « Da

gloriam Deo : » quasi dicant : « Confiteri quia hic nihil est operatus. » AUG. (*Tract. 47, in Joan.*) « Nega quod accepisti : » quod plane non est Deo gloriam dare, sed Deum potius blasphemare. ALCUIN. Sic autem volebant illum dare gloriam Deo, ut (sicut et ipsi) Christum diceret peccatorem. Unde sequitur : « Nos scimus quia hic homo peccator est. » CHRYS. (*ut sup.*) Qualiter ergo non arguistis eum dicentem : « Quis ex vobis arguet me de peccato ? »

ALCUIN. Sed ille ut neque pateret calumniae, neque veritatem celaret, non dixit : « Scio eum justum : » nam sequitur : « Dixit ergo illis : Si peccator est nescio. » CHRYS. (*ut sup.*) Qualiter qui dixit : « Quoniam propheta est, »

avait reconnu précédemment que Jésus était un prophète, peut-il dire maintenant : « S'il est un pécheur, je ne sais ? » Est-ce qu'il se laisse influencer par la crainte ? Non ; mais il veut justifier Jésus-Christ contre ses accusateurs par le témoignage du miracle lui-même, et rendre ses paroles dignes de foi par le bienfait qu'il a reçu : « Je sais seulement que j'étais aveugle, et qu'à présent je vois. » C'est-à-dire, je ne m'explique point sur cette question s'il est pécheur ou non, mais je dis ce que je sais à n'en pouvoir douter. Les pharisiens ne pouvant détruire la vérité du fait miraculeux, reviennent à leurs premières questions, et s'informent de nouveau de la manière dont cette guérison a eu lieu, semblables à des chiens qui cherchent sans discontinuer leur proie, tantôt d'un côté tantôt d'un autre : « Sur quoi ils lui dirent : Que vous a-t-il fait ? Comment vous a-t-il ouvert les yeux ? » C'est-à-dire, est-ce au moyen de quelque prestige ? Ainsi ils ne lui disent pas : Comment avez-vous vu ? mais : « Comment vous a-t-il ouvert les yeux ? » pour lui offrir l'occasion de calomnier le miracle opéré par Jésus. Tant que les éclaircissements avaient été nécessaires, l'aveugle s'était expliqué avec modération ; mais comme la vérité est désormais triomphante, il leur parle avec une généreuse liberté : « Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez entendu, pourquoi voulez-vous l'entendre encore ? » C'est-à-dire : Vous ne tenez aucun cas de ce que je vous ai dit, je ne répondrai donc plus à des questions qui n'ont aucun but, et que vous faites non pour apprendre, mais pour trouver dans mes réponses un sujet de critique ou d'accusation. Il ajoute : « Est-ce que, vous aussi, vous voulez devenir ses disciples ? » — S. AUG. Que veulent dire ces paroles : « Est-ce que vous aussi ? » Quant à moi, je suis déjà son disciple, voulez-vous aussi le devenir ? Je vois, mais je jouis sans envie du bienfait de la vue. C'est avec cette

nunc dicit : « Si peccator est nescio : « nunquid modo timuit cæcus ? Absit : sed voluit Christum a rei testimonio, et non a sua voce ab incusatione eripere, et suam responsionem facere fide dignam ab accepto beneficio : unde subdit : « Unum scio, quia cæcus cum essem, modo video ; » quasi dicat : « Nihil modo de hoc dico, utrum sit peccator ; sed interim dico quod manifeste novi. » Quia igitur nequiverunt evertere quod factum est, ad priores redeunt sermones, rursus modum curationis inquirentes ; sicut canes quidam venationem nunc huc nunc illuc investigantes : unde sequitur : « Dixerunt ergo illi : Quid fecit tibi ? Quomodo aperuit tibi oculos ? » Hoc est : « Nunquid præstigio aliquo ? »

Non enim dixerunt : « Qualiter vidisti ? » sed, « qualiter aperuit oculos tibi ? » dantes occasionem detrahendi contra ejus operationem. Donec igitur res inquisitione indigebat, cæcus remisse loquebatur : quia vero jam vicerat, audacter de reliquo eis loquitur ; unde sequitur : « Respondit eis : Dixi vobis jam et audistis : quid iterum vultis audire ? » Quasi dicat : Non attenditis ad ea quæ dicuntur ; unde ultra non respondebo vobis inaniter interrogantibus, et non volentibus addiscere, sed cavillari quæ dicuntur. Unde sequitur : « Nunquid et vos vultis discipuli ejus fieri ? » AUG. (*ut sup.*) Quid est, *nunquid et vos ?* nisi quia jam ego sum, nunquid et vos vultis ? Jam video, sed

noble fermeté que cet homme, autrefois aveugle, et qui ne peut plus supporter les aveugles, condamne la dureté opiniâtre des Juifs. — S. CHRYS. (*hom.* 58.) Voyez à la fois la force de la vérité, et la faiblesse du mensonge. La vérité rend les hommes illustres et les couvre de gloire, quelque méprisés qu'ils soient d'ailleurs; et le mensonge, eût-il pour organe les puissants du monde, dévoile toute leur faiblesse.

« Ils le maudirent alors et lui dirent : Sois son disciple, toi. » Que cette malédiction soit sur nous et sur nos enfants, car elle n'existe que dans leur cœur, et non dans leurs paroles : « Pour nous, ajoutent-ils, nous sommes disciples de Moïse ; nous savons que Dieu a parlé à Moïse. » Plût à Dieu que vous sachiez que Dieu a parlé à Moïse, vous sauriez également alors que Moïse a prédit l'avènement d'un Dieu ; puisque c'est le Seigneur lui-même qui vous dit : « Si vous croyiez à Moïse, vous croiriez aussi en moi ; car il a parlé de moi dans ses écrits. » Ainsi vous vous faites gloire de suivre le serviteur, et vous tournez le dos au Maître ? Car vous ajoutez : « Mais celui-ci, nous ne savons d'où il est. » — S. CHRYS. (*hom.* 58.) C'est-à-dire que ce que vous voyez de vos yeux vous paraît moins véritable que ce que vous avez entendu dire ; en effet ce que vous dites savoir, vous le tenez de vos ancêtres. Mais n'est-il pas bien plus digne de foi, celui qui vous a prouvé qu'il venait de Dieu par des miracles, dont vous n'avez pas seulement entendu parler, mais que vous avez vus de vos propres yeux ? C'est ce que leur répond cet homme : « Il est vraiment surprenant que vous ne sachiez pas d'où il est, et qu'il m'ait ouvert les yeux. » Il ne cesse de leur rappeler ce miracle, parce qu'ils ne pouvaient en contester la réalité, et qu'il portait avec lui sa conviction ; et comme ils avaient déclaré qu'un pécheur ne pouvait opérer de semblables prodiges, il s'appuie sur cet aveu, et

non invideo. Hæc loquebatur jam stomachans adversus duritiam Judæorum, et ex cæco videns, non ferens cæcos. CHRYS. (*ut sup.*) Ita forte quid est veritas, ita imbecille mendacium : nam veritas quidem, etsi despectos assumpserit, claros eos facit vel ostendit ; mendacium autem, etsi cum fortibus fuerit, imbecilles eos monstrat.

Sequitur : « Maledixerunt ei, et dixerunt : Tu discipulus ejus sis. » AUG. (*ut supra.*) Maledictum est si cor disentis, non si verba perpendas : tale maledictum super nos et super filios nostros ! Sequitur : « Nos autem Moysi discipuli sumus ; nos scimus quia Moysi locutus est Deus. » Utinam sciretis quia Moysi locutus est Deus ! tunc sciretis quia per Moysen prædictus est Deus : habetis

enim Dominum dicentem : « Si crederetis Moysi, crederetis et mihi ; de me enim ille scripsit. » Itane sequimini servum, dorsum ponitis contra Dominum ? Nam subditis : « Hunc autem nescimus unde sit. » CHRYS. (*ut supra.*) Ea quæ per visum cognoscitis, auditu minora æstimatis : illa enim quæ nosse vos dicitis, a progenitoribus audistis. Sed nonne fide dignior est qui certificavit quod a Deo venit per miracula, quæ non solum audistis, sed vidistis ? Unde sequitur : « Respondit ille homo, et dixit eis : In hoc enim mirabile est, quia vos nescitis unde sit, et aperuit oculos meos. » Ubi que signum inducit, quia hoc depravare non poterant, sed ab eo convincebantur ; et quia dixerunt quod homo peccator non potest talia signa facere, de cætero



leur remet en mémoire leurs propres paroles : « Nous savons, leur dit-il, que Dieu n'exauce point les pécheurs ; » c'est-à-dire, vous et moi nous sommes d'accord sur ce point.

S. AUG. Il parle ici comme un homme qui n'a pas encore reçu l'onction, car Dieu exauce les pécheurs; et, s'il ne les exauçait pas, c'est donc en vain que le publicain lui aurait fait cette prière : « Seigneur, soyez-moi propice, à moi, qui ne suis qu'un pécheur. » Mais au contraire il mérita, par cette confession, d'être justifié, comme l'aveugle mérita que la lumière lui fût rendue. — THEOPHYL. Ou bien encore on peut dire que Dieu n'exauce point les pécheurs, en ce sens qu'il ne leur accorde pas le pouvoir de faire des miracles, mais lorsqu'ils implorent le pardon de leurs fautes, ils passent de l'état de pécheurs à celui de pénitents.

S. CHRYS. (*hom.* 58.) Et, remarquez que les paroles qui précèdent : « S'il est un pécheur, je ne sais, » n'expriment pas un doute de la part de cet homme ; car ici, non-seulement il le justifie de tout péché, mais il montre combien il est agréable à Dieu. « Mais celui qui l'honore et fait sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce ; » ainsi il ne suffit pas de connaître Dieu, il faut encore accomplir sa volonté. » Voyez encore comme il relève le miracle dont il vient d'être l'objet : « Jamais on n'a ouï dire que personne ait ouvert les yeux à un aveugle-né. » C'est-à-dire : Si vous reconnaissez que Dieu n'exauce point les pécheurs, et que cet homme cependant ait fait un miracle comme jamais aucun homme n'en a fait, il est évident que la puissance en vertu de laquelle il a fait ce miracle est supérieure à toute puissance humaine : « Si cet homme n'était pas de Dieu, ajouta-t-il, il ne pourrait rien faire. » —

illorum assumit iudicium, propria verba eis in memoriam reducens. Unde subdit : « Scimus autem quia peccatores Deus non audit : » quasi dicat : Opinio hæc mea et vestra communis est.

AUG. (*ut supra.*) Adhuc tamen inunctus loquitur ; nam et peccatores exaudit Deus : si enim non exaudiret, frustra Publicanus diceret (*Luc.*, 18) : « Deus, propitius esto mihi peccatori : » ex illa confessione meruit justificationem, quomodo ipse cæcus illuminationem. THEOPHYL. Vel dixerunt quoniam quod dictum est Deum non exaudire peccatores, hoc significat quod facere miracula Deus peccatoribus non concedit : cum vero veniam implorant de commissis, translati sunt de gradu peccantium ad statum pœnitentium.

CHRYS. (*ut supra.*) Et vide quod cum supra dixit : « Si peccator est nescio, » non dubitans dixit : hic enim, non solum a peccatis eum excusat, sed valde Deo placentem ostendit : nam subdit : « Si quis Dei cultor est, et voluntatem ejus facit, hunc exaudit : » non enim sufficit Deum cognoscere, sed voluntatem ejus facere ; deinde extollit quod factum est, dicens : « A seculo non est auditum, quia quis aperuit oculos cæci nati : » quasi dicat : Si confitemini quoniam Deus peccatores non audit, hic autem miraculum fecit, et tale quale nullus hominum fecit ; manifestum est virtutem qua hoc fecit, majorem esse quam quæ est secundum hominem virtus : unde subdit : « Nisi esset hic a Deo, non posset facere quicquam. » AUG. (*ut sup.*) Li-

S. AUG. Il ne pourrait rien faire avec liberté, avec constance, avec vérité; car, comment les choses que le Seigneur a faites auraient-elles pu exister si Dieu lui-même n'en était l'auteur? et comment ses disciples pourraient-ils opérer de semblables prodiges, si le Seigneur lui-même n'habitait en eux pour les revêtir de sa puissance?

S. CHRYS. Cet homme a donc confessé la vérité sans la moindre crainte, et cependant au lieu d'admirer sa noble fermeté, les pharisiens le condamnent. « Ils lui répondirent : Tu es né tout entier dans le péché, et tu nous enseignes ! » Que veulent dire ces mots : « Tout entier ? » Avec les yeux fermés ; mais celui qui lui a ouvert les yeux l'a guéri aussi tout entier. — S. CHRYS. (*hom.* 58.) Ou bien ces paroles : « Tout entier, » signifient : Vous êtes dans le péché depuis vos premières années. Ils lui reprochent donc sa cécité, comme la suite et la punition de ses péchés, ce qui était dénué de fondement. Tant qu'ils ont espéré qu'il nierait cette guérison miraculeuse, ils l'ont jugé digne de foi ; maintenant ils le repoussent loin d'eux. « Et ils le chassèrent dehors. » — S. AUG. Ils l'avaient eux-mêmes établi comme maître, ils l'avaient interrogé à plusieurs reprises, comme pour s'instruire, et après qu'il leur a enseigné la vérité, ils le chassèrent avec une superbe ingratitude. — BÈDE. C'est, en effet, la coutume des grands, de dédaigner de rien apprendre de la bouche de leurs inférieurs.

ÿ, 35-41. — *Jésus apprit qu'ils l'avaient ainsi chassé, et l'ayant rencontré il lui dit : Croyez-vous au Fils de Dieu? Il répondit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui? Jésus lui dit : Vous l'avez vu et c'est lui-même qui vous parle. Et celui-ci reprit : Je crois, Seigneur, et se prosternant il l'adora. Alors Jésus dit : Je suis venu dans ce monde pour exercer le jugement, afin que ceux qui ne voient pas voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles.*

here, constanter, veraciter! Hæc enim quæ facta sunt a Domino, a quo fierent, nisi a Deo? Aut quando a discipulis talia fierent, nisi in eis Dominus habitaret?

CHRYS. (*ut sup.*) Quia ergo veritatem locutus in nullo confusus est, quando maxime admirari eum oportebat, tunc eum condemnant. Sequitur enim: « Responderunt et dixerunt ei : In peccatis natus es totus, et tu doces nos ? » AUG. (*ut sup.*) Quid est totus? Cum oculis clansis; sed qui aperuit oculos, salvat et totum. CHRYS. (*ut sup.*) Vel dicunt, totus, ac si dicerent : A prima ætate in peccatis es : hic igitur ejus cæcitatem exprobrant, ostendentes quod propter peccata factus est cæcus; quod rationem non habebat. Donec ergo expectabant

eum negaturum esse, fide dignum esse putabant; sed nunc eum ejiciunt : unde sequitur : « Et ejecerunt eum foras. » AUG. (*ut sup.*) Ipsi illum magistrum fecerant; ipsi ut discerent, toties interrogaverunt, et ingrati docentem projecerunt. BÈDE. Solet enim majorum consuetudo a minoribus aliquid discere dedignari.

*Audivit Jesus quod ejecerunt eum foras, et cum invenisset eum, dixit ei : Tu credis in Filium Dei? Respondit ille, et dixit ei : Quis est, Domine, ut credam in eum? Et dixit ei Jesus : Et vidisti eum, et qui loquitur tecum ipse est. At ille ait : Credo, Domine. Et proci dens adoravit eum. Et dixit illi Jesus : In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident, videant, et qui vident, cæci fiant. Et audierunt*

*Quelques-uns d'entre les pharisiens qui étaient là ayant entendu ces paroles, lui dirent : Sommes-nous donc aussi des aveugles? Jésus leur répondit : Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de péché; mais maintenant vous dites : Nous voyons, et c'est pour cela que votre péché demeure.*

S. CHRYS. (*hom. 59, sur S. Jean.*) Dieu se plaît à honorer surtout ceux qui sont couverts d'outrages pour avoir rendu témoignage à la vérité et confessé Jésus-Christ. C'est ce qui se vérifie dans cet aveugle. Les Juifs le chassent du temple, et le Maître du temple le rencontre, et l'accueille avec bonté, comme le président des combats accueille celui qui a courageusement combattu et mérité la couronne. « Jésus apprit qu'ils l'avaient ainsi chassé; et, l'ayant rencontré, il lui dit : Croyez-vous au Fils de Dieu? » Le récit de l'Évangéliste nous fait voir que Jésus était venu exprès pour lui parler. Or, il l'interroge, non pour apprendre ce qu'il ignorait, mais pour se faire connaître à lui, et lui montrer la grande estime qu'il fait de sa foi; et il semble lui dire : Ce peuple m'a outragé, mais peu m'importe; je n'ai à cœur qu'une seule chose, c'est de vous inspirer la foi : mieux vaut un homme faisant la volonté de Dieu, que dix mille impies.

S. HIL. (*de la Trinité, VI.*) Si une foi telle quelle en Jésus-Christ devait être regardée comme une foi consommée, le Sauveur aurait dit à cet homme : Croyez-vous en Jésus-Christ? Mais comme presque tous les hérétiques devaient avoir ce nom à la bouche et confesser le Christ, tout en niant qu'il était le Fils de Dieu, Jésus demande à cet homme de croire ce qui est le signe caractéristique du Christ, c'est-à-dire, de croire qu'il est Fils de Dieu. Que servirait-il de croire au Fils de Dieu, si l'objet de la foi n'était qu'une créature? La foi qui nous est

*quidam ex pharisæis qui cum ipso erant, et dixerunt ei: Numquid et nos cæci sumus? Dicit eis Jesus: Si cæci essetis, non haberetis peccatum; nunc vero dicitis, quia videmus; peccatum vestrum manet.*

CHRYS. (*hom. 58, in Joan.*) Qui propter veritatem et Christi confessionem injuria opprimuntur, hi maxime honorantur : quod in cæco factum est : ejecerunt enim eum ex templo Judæi, et invenit eum Dominus templi, et eum suscepit, sicut agonotheta athletam multum laborantem et coronatum : unde dicitur : « Audivit Jesus quia ejecerunt eum foras ; et cum invenisset eum, dixit ei : Tu credis in Filium Dei? » Ostendit autem Evangelista quoniam propter hoc venit Jesus, ut ei loqueretur. Interrogat

autem, non ignorans, sed volens seipsum notum facere; et ostendens quoniam multum appetiatur ejus fidem; quasi dicat : Plebs convitiata est mihi, sed nulla mihi est cura illorum; unius cura est, ut tu credas : melior est faciens voluntatem Dei quam decies mille iniqui.

HILAR. (*VI de Trin.*) Si autem sola Christi qualiscunque confessio, fidei esset consummatio, dictum fuisset : « Tu credis in Christum? » Sed quia hæreticis pene omnibus hoc nomen in ore esset futurum, ut *Christum* confiterentur et *Filium* tamen negarent, id quod proprium Christo est ad fidem poscitur, id est, ut credatur in Dei Filium. Credidisse autem in Dei Filium quid proficit, si credatur in creaturam? cum a nobis

demandée, c'est la foi en Jésus-Christ, non comme créature de Dieu, mais comme Fils de Dieu.

S. CHRYS. (*hom. 59.*) Cet homme ne connaissait pas encore Jésus-Christ, il était aveugle avant que Jésus l'eût rencontré pour la première fois; et après sa guérison, il avait été entraîné de tous côtés par les Juifs. « Il répondit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui? » C'est là l'expression d'un vif et ardent désir. Il ne connaît point celui dont il a pris et soutenu la défense avec tant de force et de chaleur, preuve de son grand amour pour la vérité. Le Seigneur ne lui a point encore dit expressément : « C'est moi qui vous ai guéri; » mais il le lui fait connaître équivalement en lui disant : « Vous l'avez vu, et c'est lui-même qui vous parle. » — THEOPHYL. Il s'exprime ainsi pour rappeler à cet homme sa guérison, parce que c'est de lui qu'il avait reçu la faculté de voir. Remarquez que celui qui lui parle est à la fois le Fils de Marie et le Fils de Dieu, et il n'y a point en lui deux personnes, suivant l'erreur de Nestorius; « et c'est lui-même qui vous parle, » lui dit le Sauveur.

S. AUG. (*Traité 44.*) Notre-Seigneur lave et purifie maintenant la face de son cœur, et après que son cœur est purifié, ainsi que sa conscience, il le reconnaît non comme Fils de l'homme, ce qu'il croyait déjà auparavant, mais comme Fils de Dieu, revêtu d'une chair mortelle : « Et il lui dit : Je crois, Seigneur. » C'est peu de croire; voulez-vous voir tout ce que sa foi découvre en lui? « Et, se jetant à ses pieds, il l'adora. » — BÈDE. Cet exemple nous apprend qu'on ne doit point prier Dieu la tête haute, mais implorer sa miséricorde la face prosternée contre terre. — S. CHRYS. (*hom. 59.*) Par son attitude autant

fides in Christo, non creaturæ Dei, sed Filii Dei postuletur.

CHRYS. (*ut supra.*) Nondum autem cæcus Christum noverat : cæcus enim erat antequam veniret ad Christum, et post curationem a Judeis circumtraheretur. Unde sequitur : « Respondit ille et dixit : Quis est, Domine, ut credam in eum? » Desiderantis et valde inquirentis animæ verbum est. Pro quo tot locutus est, et tam acriter disputavit, ac tanto æstu, hunc ignorat; ut discas in eo veritatis amorem : nondum dixit ei Dominus : « Ego sum qui curavi te : » sed medie adhuc loquitur : unde sequitur : « Et vidisti eum. » THEOPHYL. Hoc autem dicit, ut reducat ei in memoriam sanitatem, quia ab ipso virtutem videndi acceperat. Attende autem quoniam qui

loquebatur, ex Maria natus est; et ipse idem est Dei Filius; non alius et alius secundum errorem Nestorii : unde sequitur : « Et qui loquitur tecum ipse est. »

AUG. (*ut sup.*) Modo lavat faciem cordis ejus. Denique jam facie lota cordis, mundata conscientia, agnoscit illum, non *Filium hominis* tantum (quod ante crediderat), sed jam *Filium Dei*, qui carnem susceperat; unde sequitur : « At ille ait : Credo, Domine. » Parum est credere : vis videre qualem credat? « Et prociens adoravit eum. » BÈDE. In quo possunt sumere exemplum, ut non erecta cervice quis Dominum roget, sed supplex in terram prostratus, ejus misericordiam imploret. CHRYS. (*ut supra.*) Per hoc igitur cæcus divinam virtutem os-

que par son langage, cet homme révèle la puissance divine de Jésus; le Seigneur, de son côté, donne une nouvelle ardeur à sa foi, et rend ceux qui le suivent plus attentifs: « Alors Jésus dit: Je suis venu dans ce monde pour exercer le jugement. » — S. AUG. Jésus était le jour, qui sépare la lumière des ténèbres, et il ajoute justement: « Afin que ceux qui ne voient pas voient, » parce qu'il délivre des ténèbres. Mais que signifient les paroles qui suivent: « Et que ceux qui voient deviennent aveugles? » La suite nous en donne le véritable sens: « Quelques-uns, d'entre les pharisiens qui étaient-là, ayant entendu ces paroles, lui dirent: « Sommes-nous donc aussi des aveugles? » Car cette parole: « Et que ceux qui voient deviennent aveugles, » les avait vivement touchés. « Jésus leur répondit: Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de péché; » c'est-à-dire, si vous reconnaissiez que vous êtes des aveugles, vous auriez recours au médecin. « Mais maintenant vous dites: Nous voyons, votre péché demeure. » En effet, en prétendant que vous voyez, vous n'avez nul souci de chercher le médecin, et vous demeurez dans votre aveuglement; c'est ce qu'il vient de leur prédire, en leur disant: « Je suis venu pour que ceux qui ne voient point voient, » (c'est-à-dire, ceux qui reconnaissent qu'ils ne voient point, et cherchent un médecin, pour qu'il leur rende la vue,) « et que ceux qui voient deviennent aveugles. » (C'est-à-dire, afin que ceux qui s'imaginent qu'ils voient et ne cherchent pas le médecin, demeurent dans leur aveuglement.) C'est cette distinction qu'il appelle jugement, lorsqu'il dit: « Je suis venu dans le monde pour exercer le jugement, » et il ne veut point dire qu'il vienne exercer sur le monde ce jugement qui doit n'avoir lieu qu'à la fin des siècles, pour les vivants et les morts.

S. CHRYS. (*hom.* 59.) Ou bien encore, tel est le sens de ces paroles :

tendit; verbo opus adjungens : Dominus autem illum ferventiorum circa fidem fecit; et eos qui sequebantur, erexit : unde sequitur : « Et dixit eis Jesus : In judicium in hunc mundum veni. » AUG. (*ut sup.*) Dies enim erat inter lucem et tenebras discurrens : recte autem subditur : « Ut qui non vident, videant, » quia de tenebris liberat. Sed quid est quod subditur : « Et qui vident, cæci fiant? » Audi quod sequitur : Commoti sunt enim pharisæi quidam ex verbis istis : unde sequitur : « Et audierunt quidam ex pharisæis qui cum ipso erant, et dixerunt ei : Numquid et nos cæci sumus? » Hoc enim eos movebat : « Et qui vident, cæci fiant. » Sequitur : « Dixit ergo eis Jesus : Si cæci essetis, non ha-

beretis peccatum, » id est, si vos cæcos diceretis, et ad medicum recurreretis : nunc vero quia dicitis : « Videmus, peccatum vestrum manet : » quia enim dicendo, *videmus*, medicum non queritis, in cæcitate vestra manebitis : hoc est ergo quod paulo ante dixi : « Ego veni, ut qui non vident, videant, (id est, qui se non videre confitentur, et medicum querunt, ut videant), et qui vident, cæci fiant, » id est, qui se putant videre, et medicum non querunt, in cæcitate permaneant. Ergo istam discretionem vocavit *judicium*, cum ait : « In judicium veni in hunc mundum : » non autem illud judicium jam intulit mundo, quo de vivis et mortuis in fine seculi judicabit.

CHRYS. (*ut supra.*) Vel aliter : « In

« Je suis venu pour le jugement; » c'est-à-dire, pour augmenter la rigueur du supplice qui vous est réservé; et il montre aussi que ceux qui l'ont condamné, seront eux-mêmes l'objet d'une sévère condamnation. Les paroles suivantes : « Afin que ceux qui ne voient point voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles, » doivent être entendues dans le même sens que ces autres de saint Paul : « Que les Gentils qui ne cherchaient point la justice, ont embrassé la justice, et la justice qui vient de la foi de Jésus-Christ; et qu'Israël, au contraire, qui recherchait la loi de la justice, n'est point parvenu à la loi de la justice. » (*Rom.*, ix, 30, 31.) — THÉOPHYL. Notre-Seigneur semble dire: Celui qui était aveugle dès sa naissance voit maintenant, et ceux qui paraissent avoir l'usage de la vue, sont aveugles dans leur intelligence.— S. CHRYS. (*hom.* 59.) Il y a, en effet, deux manières de voir, comme deux manières d'être aveugle, l'une extérieure, l'autre intérieure; or, les Juifs n'avaient de désirs que pour les choses sensibles, et de mépris que pour la cécité extérieure; Jésus leur déclare donc qu'il vaudrait mieux pour eux être aveugles, que de voir de la sorte : « Si vous étiez aveugles, leur dit-il, vous n'auriez point de péché, » et votre châtement serait moins rigoureux; « mais maintenant vous dites : Nous voyons. » — THÉOPHYL. Vous ne voulez faire nulle attention au miracle opéré en faveur de cet aveugle, vous êtes donc indigne de pardon, puisque la vue de tels prodiges n'est point capable de vous attirer à la foi.

S. CHRYS. (*hom.* 59.) Il leur montre ainsi que ce qu'ils regardaient comme un titre de gloire, sera pour eux une cause de châtement, et en même temps il console de sa cécité extérieure cet homme qui avait été aveugle de naissance. Ce n'est pas sans raison que l'Évangéliste nous fait remarquer que quelques-uns d'entre les pharisiens qui étaient

judicium » dixit, id est, « in majus supplicium; » ostendens quoniam qui condemnaverunt eum, ipsi sunt qui condemnati sunt. Quod autem dicit : « Ut qui non vident, videant, et qui vident, cæci fiant. » Idem est quod Paulus dicit (*ad Rom.*, 9) : « Quod gentes quæ non quærebant justitiam, invenerunt justitiam, quæ est ex fide Christi; Israel autem persequens legem justitiæ, in legem justitiæ non pervenit. » THEOPHYLACT. Quasi dicat : Ecce qui a nativitate non viderat, jam videt in anima et in corpore; qui vero videre videntur, excæcati sunt intellectu. CHRYS. (*ut supra.*) Sunt enim duæ visiones et duæ cæcitates, scilicet sensibilis et intellectualis : illi

autem ad sensibilia inhiabant solum, et de sensibili solum verecundabantur cæcitate : unde ostendit eis quod melius esset eos esse cæcos, quam sic videntes : propter quod dicit : « Si cæci essetis, non haberetis peccatum; » quia tolerabilius fieret vobis supplicium : sed nunc dicitis quia videtis. THEOPHYLACT. Non considerantes factum in cæco miraculum, non estis digna venia, quasi ex visis miraculis ad fidem non attracti.

CHRYS. (*ut sup.*) Hoc igitur quod æstimabant esse magnam laudem, ostendit quod eis fert supplicium; et simul consolatus est eum qui a nativitate fuerat cæcus, de corporali cæcitate. Non autem sine causa Evangelista dicit, quod audie-

là entendirent ces paroles; il veut nous rappeler que ce sont les mêmes qui avaient d'abord résisté à Jésus-Christ, et avaient voulu ensuite le lapider; ils étaient de ceux qui suivaient le Sauveur comme par manière d'acquit, et à la première occasion se déclaraient contre lui. — THEOPHYL. Ou bien encore, si vous étiez aveugles, c'est-à-dire si vous ignoriez les Ecritures, votre péché serait moins grand, parce qu'il aurait l'ignorance pour excuse; mais maintenant, que vous vous donnez comme des sages et des hommes versés dans la loi, vous vous condamnez vous-mêmes.

---

<p>runt hoc quidam ex pharisæis, qui cum ipso erant; sed ut rememoretur quoniam isti illi erant qui prius resisterant Christo, deinde eum lapidare voluerunt: erant enim quidam superficie tenus sequentes, et facile in contrarium transmutabantur. THEOPHYL. Vel aliter: « Si</p>	<p>cæci essetis (id est, inscii Scripturarum), » nequaquam tam grande vobis peccatum incumberet tanquam ignorantia peccantibus: nunc vero quia prudentes vos atque legisperitos asseritis, per vos ipsos condemnabiles estis.</p>
---	---

---

## CHAPITRE X.

### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-6. — Comment Notre-Seigneur prouve aux pharisiens que loin d'être un imposteur, il est le véritable pasteur. — Signes distinctifs de l'imposteur et du voleur. — Quels sont ceux qu'il désigne sous ces traits. — Comment il est à la fois la porte et le pasteur. — Comment il prouve aux hommes de bien qui ne sont pas chrétiens que leurs actions sont vaines. — Nécessité d'entrer par la porte. — Quelle doit être la fin de la bonne vie. — Description du bon pasteur. — Quel est celui qui entre par la porte. — Quel est ce portier dont parle le Sauveur. — Comment il signifie aux pharisiens que pour avoir refusé de l'écouter, ils sont exclus du nombre de ses brebis. — Dans quel sens il connaît le nom de ses brebis. — Quand et comment le bon pasteur fait-il sortir ses brebis? — Pourquoi Notre-Seigneur précède-t-il ses brebis au lieu de marcher après elles? — Différents caractères qui séparent Jésus-Christ des étrangers et des imposteurs. — Comment ceux qui ne sont pas des brebis de Jésus entendent quelquefois sa voix, tandis que d'autres qui en font partie ne l'écotent pas. — Notre-Seigneur veut parler ici des prédestinés. — Comment il nourrit notre âme par les vérités qu'il révèle clairement, et l'exerce par celles qu'il laisse dans l'obscurité. — Deux manières d'entendre les paroles de l'Évangile.
- ÿ. 7-10. — Notre-Seigneur, pour rendre les Juifs plus attentifs, leur explique ce qu'il vient de dire. — Quels sont ces voleurs et ces larrons qui sont venus. — Peut-on dire que les prophètes sont venus en dehors de lui? — Pourquoi Notre-Seigneur s'est appelé la porte. — Quels sont les pâturages où il conduit ses brebis. — Que signifie entrer et sortir pour les brebis. — Comment il est vrai que le voleur ne vient que pour dérober, pour égorger et pour perdre. — Le voleur dans le sens allégorique est le démon.
- ÿ. 11-13. — Comment Notre-Seigneur prouve qu'il est le bon pasteur. — S'il est la porte, comment peut-il entrer par lui-même? — Si les chefs de l'Église sont pasteurs, comment peut-on dire qu'il n'y a qu'un seul pasteur? — Bonté et dévouement du bon pasteur pour ses brebis. — Ce que nous devons faire à son exemple. — Comment on peut dire que Notre-Seigneur seul a donné cette grande preuve de charité de se sacrifier pour ses brebis. — Tous ceux qui donnent leur vie et versent leur sang ne sont pas pour cela de bons pasteurs. — Signes distinctifs du pasteur et du mercenaire. — Par quel sentiment doit-on conduire et diriger ses brebis pour être bon pasteur? — C'est dans les temps d'épreuve surtout qu'on peut distinguer parfaitement le mercenaire du bon pasteur. — Le loup est le démon et tous ceux qui font profession de le suivre. — Comment on est mercenaire en gardant le silence devant le danger que le démon et ses adhérents font courir aux brebis de Jésus-Christ. — Ou en fuyant devant l'oppression dont elles sont l'objet. — Quelle est la raison pour laquelle le mercenaire s'enfuit. — Pourquoi les apôtres fuyaient-ils devant la persécution? — Dans quelles circonstances et à quelles conditions les pasteurs peuvent-ils fuir à l'approche de la persécution? — Comment faut-il se conduire à l'égard du pasteur, du voleur, du mercenaire? — Le mercenaire



n'est pas toujours nuisible. — La voix de Jésus-Christ peut se faire entendre par la bouche du mercenaire.

ÿ. 14-21. — Comment Notre-Seigneur se sépare nettement du voleur et du mercenaire. — Il est venu pour donner la vie à ses brebis, et pour donner sa propre vie pour ses brebis. — L'amour des brebis pour le pasteur est le principe de leur obéissance. — Le bon pasteur doit connaître ses brebis et les brebis connaître leur pasteur. — La connaissance de Jésus-Christ et des brebis n'est pas la même. — Quelle preuve Notre-Seigneur donne-t-il qu'il connaît son Père et que son Père le connaît? — Comment il prouve qu'il n'était pas un imposteur. — Quelles étaient ces autres brebis que Notre-Seigneur avait encore. — Il prédit l'union future des deux troupeaux. — Comment alors faut-il entendre ces paroles du Sauveur : *Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël?* — Comment il prouve qu'il n'était pas en opposition avec le Père, et que ce n'est point malgré lui qu'il a enduré les souffrances de sa passion. — Lui seul avait le pouvoir de donner sa vie et de la reprendre. — Dans quel sens a-t-il reçu de son Père le commandement de donner sa vie, quel est ce commandement? — Admirable harmonie entre le Père et le Fils. — Notre-Seigneur prouve qu'il avait une âme humaine intelligente et raisonnable. — Dissension qui s'élève parmi les Juifs à l'occasion de ce discours. — Notre-Seigneur garde le silence.

ÿ. 22-30. — Les Juifs cherchent de nouveau à le tenter. — Quelle était cette fête de la dédicace du temple. — Pourquoi l'Évangéliste précise l'époque de cette fête. — Notre-Seigneur aimait à fréquenter le temple. — Comment pendant l'hiver de cette vie, nous devons célébrer la dédicace spirituelle de notre temple. — Quel motif portait les Juifs à venir trouver Jésus-Christ. — Comment leur perversité et leur haine paraît dans les questions qu'ils adressent au Sauveur. — Quel était leur dessein s'il leur avouait qu'il était le Christ. — Comment Notre-Seigneur leur répond de manière à leur fermer la bouche et à faire connaître aux fidèles qu'il est vraiment le Christ. — Il leur indique la raison de leur peu de foi. — Caractère distinctif des brebis de Jésus-Christ. — Récompense de leur docilité et de leur obéissance. — A quels dangers s'exposent les brebis qui se séparent du troupeau. — Pourquoi ses brebis ne périssent pas. — Comment Notre-Seigneur prouve qu'il est né du Père. — Comment il est devenu son égal. — Qu'est-ce que les mains du Père dont il dit : *Nul ne peut ravir ce qui est entre les mains de mon Père?* — Égalité de puissance et de nature entre le Père et le Fils. — Nécessité de bien comprendre ces deux mots *un*, et *nous sommes*. — Peut-on seulement entendre ces paroles de l'unité de consentement?

ÿ. 31-38. — Les Juifs veulent lapider le Sauveur. — Comment ils sont encore aujourd'hui imités par les hérétiques. — Comment il leur démontre l'injustice de leur fureur contre lui. — D'où venait leur haine et leur colère. — Ils comprennent ce que n'ont pas compris les Ariens. — Comment Notre-Seigneur cherche à confirmer l'opinion où étaient les Juifs qu'il se disait égal à Dieu. — Témoignage des Écritures à l'appui de cette vérité. — Il repousse par ce témoignage l'accusation que les Juifs dirigeaient contre lui qu'il se faisait Dieu lorsqu'il était homme. — Dans quel sens faut-il entendre ces paroles : *Le Père l'a sanctifié?* — Comment il leur prouve qu'il n'est en rien inférieur à son Père. — Pourquoi dit-il qu'il accomplit non pas ses œuvres, mais les œuvres de son Père? — Sens rigoureux de ces paroles : *Mon Père est en moi, et moi en lui.*

ÿ. 39-42.—Les Juifs persévèrent dans leur égarement, et cherchent à s'emparer de la personne du Sauveur. — Pourquoi Notre-Seigneur se dérobe à leur fureur. — Pourquoi l'Évangéliste fait-il mention du lieu où il se retire? — Dans quel sens Jean-Baptiste n'a fait aucun miracle.— Son témoignage était-il pour cela sans autorité? — Comment nous devons imiter ceux qui crurent en Jésus-Christ. — Pourquoi Notre-Seigneur aimait à conduire le peuple dans des lieux solitaires.

ÿ. 1-6. — *En vérité, en vérité, je vous le dis : Celui qui n'entre point par la porte dans la bergerie, mais y monte par un autre endroit, est un voleur et un larron. Mais celui qui entre par la porte est le pasteur des brebis. C'est à lui que le portier ouvre, et les brebis entendent sa voix; et il appelle ses propres brebis par leur nom et les fait sortir. Et quand il mène ses brebis, il marche devant elles, et les brebis le suivent parce qu'elles connaissent sa voix. Elles ne suivent point un étranger, mais elles le fuient, parce qu'elles ne connaissent point la voix des étrangers. Jésus leur dit cette parabole, mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disait.*

S. CHRYS. (*hom. 59 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur venait de convaincre les Juifs d'aveuglement, mais ils pouvaient lui répondre : Ce n'est point par aveuglement que nous ne vous suivons pas, nous nous séparons de vous comme d'un imposteur, il veut donc leur prouver que loin d'être un imposteur, il est le véritable pasteur, en donnant les signes distinctifs de l'un et de l'autre, et d'abord le signalement de l'imposteur et du voleur : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre point par la porte dans la bergerie, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur et un larron. » Notre-Seigneur désigne ici indirectement tous ceux qui sont venus avant lui et ceux qui doivent paraître après lui, l'Antechrist et les faux prophètes. Les saintes Écritures sont la porte, car ce sont elles qui ouvrent l'intelligence à la connaissance de Dieu, elles servent d'ailleurs à garder les

#### CAPUT X.

*Amen, amen dico vobis : qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro; qui autem intrat per ostium, pastor est ovium. Huic ostiarius aperit, et oves vocem ejus audiunt. Et proprias oves vocat nominatim, et educit eas; et cum proprias oves emisit, ante eas vadit; et oves illum sequuntur, quia sciunt vocem ejus; alienum autem non sequuntur, sed fugiunt ab eo, quia non noverunt vocem alienorum. Hoc proverbium dixit eis Jesus; illi autem non cognoverunt quid loqueretur eis.*

CHRYS. (*hom. 58, in Joan.*) Quia Dominus de cæcitate Judæorum disputave-

rat, ne dicit : « Non est ex nostra cæcitate quod ad te non accedimus, sed a te avertimus, ut erroneum fugientes, » vult ostendere quod non est erroneus, sed pastor; ponens signa latronis et pastoris. Et primo ostendit quis est erroneus et fur, dicens : « Amen, amen dico vobis : qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro. » Hoc autem et eos qui ante eum fuerunt, occulte insinuat, et eos qui post eum futuri sunt, Antichristum et pseudochristos : *ostium* autem Scripturas vocavit : hæ enim Dei cognitionem aperiant, hæ oves custodiunt, et

brebis et ne laissent point approcher les loups, c'est-à-dire, les hérétiques qu'elles empêchent d'entrer dans la bergerie. Celui donc qui, laissant là les Ecritures, veut monter par un autre endroit, et s'ouvre un chemin particulier et non autorisé, est un voleur. Le Sauveur dit : « Il monte, » et non pas : « Il entre, » à l'exemple du voleur qui cherche à escalader le mur de clôture, et s'expose pour cela à tous les dangers. Notre-Seigneur ajoute : « Par un autre endroit, » et il désigne à mots couverts les scribes, qui enseignaient des maximes et des doctrines tout humaines, et transgressaient ouvertement la loi. S'il déclare plus bas qu'il est lui-même la porte, il ne faut pas s'en étonner, il s'appelle la porte et pasteur sous des rapports différents. Il est la porte, parce qu'il nous amène à son Père, et il est notre pasteur, parce qu'il nous conduit et nous dirige.

S. AUG. (*Traité 45 sur S. Jean.*) Ou bien encore, il en est beaucoup que selon l'usage ordinaire de la vie, on appelle des hommes de bien, ils observent d'une manière quelconque les commandements de la loi, et toutefois ils ne sont pas chrétiens et demandent avec fierté comme les pharisiens : « Est-ce que nous sommes aveugles? » Or, Notre-Seigneur leur montre que toutes leurs actions qu'ils ne savent à quelle fin rapporter, sont vaines sous la figure d'un troupeau et de la porte par laquelle on entre dans la bergerie : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre point par la porte, » etc. Que les païens donc, que les Juifs, que les hérétiques disent : « Notre vie est bonne, » à quoi cela leur sert-il s'ils n'entrent point par la porte? La fin de la bonne vie doit être pour chacun de lui faire obtenir la vie éternelle, et on ne peut appeler des hommes de bien ceux qui, par aveuglement ou bien par orgueil, dédaignent de connaître ce qui doit être la fin de

lupos supervenire non permittunt, hæreticis introitum præcludentes. Qui ergo non Scripturis utitur, sed aliunde ascendit (hoc est, aliam sibi et non legitimam viam fecit), hic fur est. Dicit autem ascendit, et non, intrat, ad similitudinem furis maceriam transcendere volentis, et periculose omnia agentis; dicens autem, aliunde, etiam scribas occulte insinnavit, qui docebant mandata et doctrinas hominum, et legem prævaricabantur. Si autem (infra) seipsum ostium dicit, non oportet turbari : etenim, et pastorem seipsum, et ovem differenter prædicat : quia enim adducit nos Patri, ostium se dicit; quia vero procurat nos, pastorem.

AUG. (*Tract. 45, in Joan.*) Vel aliter : multi sunt qui secundum quamdam vitam

hujus consuetudinem dicuntur « boni homines, » qui ea quæ in lege mandata sunt quasi observant et Christiani non sunt, et plerumque se jactant sicut pharisei : « Nunquid et nos cæci sumus? » Quia vero omnia ista quæ faciunt, et nesciunt ad quem finem referant, inaniter faciunt, Dominus de grege suo et ostio quo intratur ad ovile, similitudinem posuit dicens : « Amen, amen dico vobis : Qui non intrat per ostium, » etc. Dicant ergo pagani, vel Judæi, vel hæretici : « Bene vivimus; » si per ostium non intrant, quid eis prodest? Ad hoc enim debet unicuique prodesse bene vivere, ut detur illi semper vivere, quia nec bene vivere dicendi sunt, qui finem bene vivendi, vel cæcitate nesciunt, vel

la bonne vie. Or, la véritable espérance de vivre toujours n'est donnée qu'à celui qui connaît la vie qui est Jésus-Christ, et qui entre par la porte dans la bergerie. Que celui donc qui veut entrer dans la bergerie, entre par la porte, qu'il ne se contente pas d'annoncer Jésus-Christ, qu'il cherche la gloire de Jésus-Christ au lieu de chercher la sienne. Mais Jésus-Christ est une porte qui est bien basse, et il faut s'abaisser pour entrer par cette porte sans se blesser la tête, or celui qui s'élève au lieu de s'humilier, veut escalader le mur, et il ne s'élève que pour tomber. Ces hommes, la plupart du temps, cherchent à persuader aux autres à vivre en hommes de bien sans être chrétiens, ils veulent monter et passer ailleurs que par la porte pour ravir et pour tuer. Ce sont des voleurs, parce qu'ils disent que ce qui est aux autres, leur appartient, et des larrons, parce qu'ils tuent ce qu'ils ont volé.

S. CHRYS. (*hom. 59.*) Vous avez vu la description du voleur, voici celle du pasteur : « Mais celui qui entre par la porte est le pasteur des brebis. » — S. AUG. (*serm. 49 sur les par. du Seign.*) Celui qui entre par la porte est celui qui entre par Jésus-Christ, qui imite la passion de Jésus-Christ, qui connaît l'humilité de Jésus-Christ, c'est-à-dire, qu'à la vue d'un Dieu fait homme, l'homme doit reconnaître que lui-même n'est pas Dieu, mais qu'il n'est qu'un homme, car celui qui veut affecter de paraître un Dieu, lorsqu'il n'est qu'un homme, n'imité pas celui qui étant Dieu s'est fait homme. Or, on ne vous dit pas : Soyez moins que ce que vous êtes, mais : Reconnaissez ce que vous êtes en réalité.

« C'est à lui que le portier ouvre. » — S. CHRYS. (*hom. 59.*) Rien ne s'oppose à ce que ce portier soit Moïse, car c'est à lui qu'a été confié

inflatione contemnunt. Non est autem cuiquam spes vera semper vivendi, nisi cognoscat vitam (quod est Christus), et per hanc januam intret in ovile. Quicumque ergo vult intrare in ovile, per ostium intret; non solum Christum prædicet, sed Christi gloriam quærat, non suam. Humilis autem janua est Christus : qui intrat per hanc januam, oportet humilem esse, ut sano capite possit intrare; qui autem se non humiliat, sed extollit, per maceriam vult ascendere; ideo exaltatur ut cadat. Quærunt ergo plerumque tales homines etiam persuadere hominibus, ut bene vivant, et Christiani non sint; per aliam partem volunt ascendere, rapere et occidere. Tales ergo *fures* sunt, quia quod alienum est *suum* dicunt; *latrones*, quia quod furantur, occidunt.

CHRYS. (*ut sup.*) Vidisti qualiter descripsit latronem : intueri et pastoris definitionem : sequitur enim : « Qui autem intrat per ostium, pastor est ovium. » AUGUST. (*de Verb. Dom., serm. 49.*) Intrat per ostium qui intrat per Christum, qui imitatur passionem Christi, qui cognoscit humilitatem Christi; ut cum Deus, factus sit homo pro nobis, cognoscat se homo non esse Deum, sed hominem; qui enim vult Deus videri cum sit homo, non imitatur illum qui cum Deus esset, homo factus est. Tibi autem non dicitur : « Esto aliquid minus quam es, sed agnosce quid es. »

Sequitur : « Huic ostiarius aperit. » CHRYS. (*ut supra.*) Nihil prohibet ostiarium vocare Moysen : ille enim est cui eloquia Dei credita sunt. THEOPHYL. Vel

le dépôt des oracles de Dieu. — THÉOPHYL. Ou bien encore ce portier, c'est l'Esprit saint qui nous ouvre le sens des Ecritures pour nous y faire reconnaître le Christ. — S. AUG. Ou bien encore ce portier, c'est le Seigneur lui-même ; dans les choses humaines, en effet, il y a une bien plus grande différence entre le pasteur et la porte qu'entre le portier et la porte, et cependant le Sauveur se donne à la fois comme le pasteur et comme la porte. Pourquoi donc ne pas voir aussi en lui le portier ? Ne s'ouvre-t-il pas lui-même lorsqu'il s'explique lui-même ? Si cependant vous voulez qu'un autre soit le portier, vous pouvez donner cette dénomination à l'Esprit saint, dont le Seigneur a dit : « Il vous enseignera lui-même toute vérité. » (*Jean, xvi.*) La porte, c'est Jésus-Christ qui est la vérité. Qui ouvre la porte, si ce n'est celui qui enseigne la vérité ? Prenons garde cependant de regarder ici le portier comme supérieur à la porte, parce que dans les maisons des hommes, le portier est plus que la porte, et non la porte plus que le portier.

S. CHRYS. (*hom. 59.*) Comme les Juifs traitaient Jésus d'imposteur et confirmaient cette opinion par leur incrédulité, en disant : « Qui d'entre les princes du peuple a cru en lui ? » il leur signifie que pour avoir refusé de l'écouter, ils sont exclus du nombre de ses brebis : « Et les brebis entendent sa voix. » Si en effet, c'est un signe distinctif du pasteur d'entrer par la porte, comme Notre-Seigneur lui-même est entré, c'est se séparer du troupeau de ses brebis que de refuser d'écouter sa voix.

« Et il appelle par leur nom ses brebis. » — S. AUG. En effet, il connaît le nom des prédestinés, et c'est pour cela qu'il dit à ses disciples : « Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les

Spiritus sanctus est ostiarius, per quem Scripturæ reseratæ nobis indicant Christum. AUGUST. Vel aliter : « ostiarium » ipsum Dominum debemus accipere : multo sunt enim magis inter se diversa in rebus humanis « pastor et ostium, » quam « ostiarius et ostium ; » et tamen Dominus, et *pastorem* se dixit, et *ostium*. Cur ergo non intelligamus ipsum *ostiarium* ? Ipse enim se aperit, qui seipsum exponit. Si aliam personam quæris ostiarii, vide *ostiarium* forte Spiritum sanctum de quo Dominus dicit (*Joan., 16*) : « Ipse vos docebit omnem veritatem ; » ostium est Christus, qui est veritas : quis aperit ostium, nisi qui docet veritatem ? Cavendum tamen est ne major æstimetur ostiarius esse quam os-

tium, quia in domibus hominum ostiarius ostio, non ostium præponitur ostiario.

CHRYS. (*ut supra.*) Quia vero dicebant eum esse deceptorem, et hoc ex infidelitate sui ipsorum certificabant, dicentes : « Quis principum credidit in eum ? » ostendit nunc quod ex hoc quod non attendunt ei, ex ordine ovium excluduntur. Unde sequitur : « Oves vocem ejus audiunt ; » si enim pastoris est per legitimum intrare ostium, per quod ipse intravit, ab ovium congregatione se abstrahunt qui ipsum non audiunt.

Sequitur : « Et proprias oves vocat nominatim. » AUG. (*ut sup.*) Novit enim nomina prædestinatorum : unde discipulis ait (*Luc., 19*) : « Gaudete quoniam

cieux. » (*Luc*, x.) « Et il les fait sortir. » — S. CHRYS. (*hom.* 59.) Il faisait sortir ses brebis, quand il les envoyait non loin des loups, mais au milieu même des loups. Le Sauveur paraît faire ici allusion à l'aveugle, car en l'appelant, il l'a comme fait sortir du milieu des Juifs. — S. AUG. Quel est celui qui fait véritablement sortir les brebis, si ce n'est celui qui leur remet leurs péchés, afin qu'elles puissent le suivre délivrées qu'elles sont des lourdes chaînes de leur esclavage? « Et lorsqu'il a fait sortir ses brebis, il marche devant elles. » — LA GLOSE. Il les fait sortir des ténèbres de l'ignorance à la lumière de la vérité, en marchant devant elles, comme il marchait autrefois devant le peuple de Dieu, dans une colonne tour à tour de nuée et de feu (1). S. CHRYS. Les bergers font le contraire de ce qui est ici marqué, et marchent après leur troupeau. Notre-Seigneur nous apprend qu'il agit tout différemment, parce qu'il conduit ses brebis à la vérité. — S. AUG. Quel est le pasteur qui a précédé ses brebis, si ce n'est celui qui est ressuscité des morts pour ne plus mourir (*Rom.*, vi), et qui a dit à son Père : « Mon Père, je veux que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés soient aussi avec moi? » (*Jean*, xvii, 24.)

« Et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix, mais elles ne suivent point un étranger, » etc. — S. CHRYS. Ces étrangers sont les partisans de Théodas et de Judas (*Actes*, vi, 36, 37), et de tous les faux apôtres qui, après eux devaient tromper le peuple de Dieu. Or, pour n'être point confondu avec eux, il fait voir les différents caractères qui l'en séparent; d'abord la doctrine des Ecritures, par lesquelles Jésus-Christ amenait les hommes à lui, tandis que les autres en détournaient les hommes; en second lieu, l'obéissance que

(1) Allusion à ce qui est dit de la colonne de nuée et de feu qui précédait autrefois les Israélites. (*Exod.*, xiii.)

nomina vestra scripta sunt in cœlo. » Sequitur : « Et educit eas. » CHRYS. (*ut sup.*) Oves educēbat, quando eas mittebat, non extra lupos, sed in medio luporum. Videtur autem et de caeco occulte insinuare : etenim illum eduxit vocans ex medio Judæorum. AUGUST. (*ut supra.*) Sed et quis alius oves emittit, nisi qui earum peccata dimittit? ut eum sequi duris liberatæ vinculis possint. Sequitur enim : « Et cum proprias oves emisērit, ante eas vadit. » GLOS. (*interlin.*) Emittit siquidem eas de tenebris ignorantie ad lucem; dum ante eas vadit, quasi in columna nubis et ignis. CHRYS. (*ut sup.*) Nimirum pastores contrarium faciunt oves ipsas sequentes; sed ipse ostendit se contrarium

facere, quoniam oves deducit ad veritatem. AUGUST. (*ut sup.*) Et quis est qui oves præcessit, nisi qui surgens a mortuis jam non moritur? (*ad Rom.*, 6) et Patri dixit (*Joan.*, 17) : « Quos dedisti mihi, volo ut ubi ego sum, et ipsi sint mecum. »

Sequitur : « Et oves illum sequuntur, quia sciunt vocem ejus; alienum autem non sequuntur, » etc. CHRYS. (*ut sup.*) *Alienos* dicit eos qui circa Theodam et Judam, aut eos qui post hæc alios debent decipere pseudoapostolos : ut enim non dicatur unus illorum esse, per multa se ab eis separat : primo quidem, per doctrinam Scripturarum, per quas Christus ad se homines adducebat; illi vero ab eis homines abstrahēbant; secundo,

les brebis avaient pour lui, car les hommes ont cru en lui, non-seulement pendant sa vie, mais après sa mort, tandis que ces faux pasteurs furent bientôt abandonnés de ceux qui les avaient suivis. — THÉOPHYL. Il veut encore désigner ici l'Antechrist, qui, après avoir égaré un instant les hommes, n'aura point de disciples après sa mort.

S. AUG. Mais comment résoudre cette question? Ceux qui ne sont pas des brebis de Jésus entendent quelquefois sa voix, comme Judas, par exemple, qui était un loup, tandis qu'une partie de ceux qui avaient crucifié le Sauveur, n'écoutèrent pas sa voix, bien qu'ils fussent du nombre de ses brebis. On peut dire que lorsqu'elles n'entendaient pas sa voix, elles n'étaient pas encore du nombre des brebis, la voix qu'elles ont entendue, les a changés, et en a fait des brebis de loups qu'elles étaient. Je suis encore frappé de ces reproches que Dieu adresse aux pasteurs par la bouche d'Ezéchiel, lorsqu'il leur dit entre autres choses, en parlant des brebis : « Vous n'avez point ramené la brebis qui s'égarait. » (*Ezech.*, xxxiv, 4.) Elle s'égare et il ne laisse pas de lui donner le nom de brebis; elle ne s'égarerait pas, si elle entendait la voix du pasteur, et elle ne s'égare que parce qu'elle écoute la voix d'un étranger. Disons donc : « Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui, » (II *Timoth.*, II) il connaît les prédestinés, ce sont les brebis. Quelquefois ils ne se connaissent pas eux-mêmes, mais le pasteur les connaît, car il y a beaucoup de brebis dehors, comme il y a un grand nombre de loups dans l'intérieur. Notre-Seigneur veut donc parler ici des prédestinés. Il y a d'ailleurs une certaine voix du pasteur qui ne sera jamais confondue par les brebis avec celle des étrangers, et que ceux qui ne sont pas brebis n'entendront jamais comme la voix de Jésus-Christ. Quelle est cette voix? « Celui qui persévérera jusqu'à

per ovium obedientiam : nam in eum quidem, non solum viventem, sed etiam mortuum homines crediderunt; illos autem confestim reliquerunt. THEOPHYLACT. Significat etiam antichristum, qui paululum decipiens non obtinebit sequaces post ejus mortem.

AUG. (*ut supra.*) Sed quomodo solvetur ista quaestio? audiunt vocem Christi quandoque non oves (audivit enim Judas, sed lupus erat), et non audiunt oves; aliqui enim eorum qui Christum crucifixerunt, non audierunt, sed oves erant. Sed dicit aliquis, quando non audiebant, oves non erant; vox audita eos mutavit, et ex lupis oves fecit. Me autem adhuc movet quod per Ezechielem

objurgat Dominus pastores, et dicit inter cætera de ovibus (*cap. 34, vers. 4*): « Errantem non revocastis; » et *errantem* dicit, et *ovem* appellat; non erraret, si vocem pastoris audiret; sed ideo erravit, quia vocem alieni audivit. Dico ergo (*ex Apostolo*, II *Timoth.*, 2): « Novit Dominus qui sunt ejus: » novit præscitos; novit prædestinatos: ipsi sunt oves: aliquando se ipsi nesciunt, sed pastor novit eos: multæ enim oves foris sunt, et multi lupi intus. De prædestinatis ergo loquitur. Est autem aliqua vox pastoris, in qua oves non audiunt alienos; in qua non oves non audiunt Christum. Quæ est ista vox? « Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. » (*Matth.*, 10

la fin sera sauvé. » (*Matth.*, x et xxiv.) Cette voix est toujours entendue de celui qui appartient à Jésus-Christ; elle ne l'est pas de celui qui lui est étranger : « Jésus leur dit cette parabole, mais ils ne comprirent pas ce qu'ils lui disaient. » Notre-Seigneur, en effet, nourrit notre âme par les vérités qu'il révèle clairement, et il l'exerce par celles qu'il laisse dans l'obscurité. Deux hommes entendent les paroles de l'Évangile, l'un est un homme religieux, l'autre est un impie, et ce qu'ils entendent n'est peut-être compris ni de l'un ni de l'autre. L'un s'exprime de la sorte : Ce que le Sauveur vient de nous dire est vrai et bon, mais nous ne le comprenons pas; cet homme a déjà la foi, il est digne qu'on lui ouvre, s'il persévère à frapper. L'autre, au contraire, soutient qu'il ne leur a rien dit, il a donc encore besoin d'entendre ces paroles : « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas. » (*Isaïe*, vii, 9, selon la vers. des Sept.)

ÿ. 7-10. — *Jésus donc leur dit encore : En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte des brebis. Tous ceux qui sont venus sont des voleurs et des larrons, et les brebis ne les ont point écoutés. C'est moi qui suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé; il entrera, il sortira, il trouvera des pâturages. Le larron ne vient que pour dérober, pour égorger et pour détruire; moi, je suis venu pour qu'elles aient la vie, et une vie plus abondante.*

S. CHRYS. (*hom.* 59 sur S. Jean.) Notre-Seigneur, pour rendre les Juifs plus attentifs, leur explique ce qu'il vient de dire : « Jésus donc leur dit encore : En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte des brebis. » — S. AUG. (*Traité* 45 sur S. Jean.) Voici qu'il ouvre ce qui était fermé, il est lui-même la porte; entrons et réjouissons-nous d'être entrés.

« Tous ceux qui sont venus sont des voleurs et des larrons. » —

et 24.) Hanc vocem non negligit proprius, non audit alienus. Sequitur : « Hoc proverbium dixit eis Jesus : illi autem non cognoverunt quid loqueretur eis : » pascit enim Dominus manifestis, exercet obscuris. Cum autem duo audiunt verba Evangelii (unus impius, alter pius), et talia forte sunt, ut ambo non intelligent : unus dicit : « Verum est quod dixit, et bonum est quod dixit; sed nos non intelligimus : » iste quia credit jam pulsatur; dignus est cui aperiatur, si pulsare persistat; alius dicit : « Nihil dixit, » qui adhuc audiat : « Nisi credideritis, non intelligetis. »

*Dixit ergo eis iterum Jesus : Amen, amen,*

*dico vobis, quia ego sum ostium ovium. Omnes quotquot venerunt, fures sunt et latrones; sed non audierunt eos oves. Ego sum ostium; per me si quis introierit, salvabitur; et ingredietur; et pascua inveniet. Fur non venit, nisi ut furetur, et mactet, et perdat : ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant.*

CHRYS. (*hom.* 58, in Joan.) Dominus attentiores volens Judæos facere, manifestat quod supra dixerat : unde dicitur : « Dixit ergo iterum eis Jesus : Amen, amen, dico vobis, quia ego sum ostium ovium. » AUG. (*ut sup.*) Ecce quod clausum posuerat, aperuit : ipse est ostium : intremus, et nos intrasse gaudeamus.

Sequitur : « Omnes quotquot venerunt, fures sunt et latrones. » CHRYS.



S. CHRYS. (*hom.* 59.) Ce n'est point aux prophètes que s'appliquent ces paroles, comme le disent les hérétiques, mais à ceux qui ont excité des séditions. Aussi se hâte-t-il de faire l'éloge des brebis en ajoutant : « Et les brebis ne les ont point écoutés ; » or, jamais nous ne le voyons donner des louanges à ceux qui n'ont point obéi aux prophètes, au contraire, il les blâme toujours sévèrement. — S. AUG. Comprenez donc ces paroles dans ce sens : « Tous ceux qui sont venus en dehors de moi ; » or, les prophètes ne sont point venus en dehors de lui, tous ceux qui sont venus avec le Verbe de Dieu sont venus avec lui, et ceux qui sont venus avec lui sont dignes de foi, parce qu'il est lui-même le Verbe et la vérité. Avant de venir lui-même sur la terre, il envoyait devant lui ses hérauts, mais il était le maître des cœurs de ceux qu'il envoyait, car s'il a pris une chair mortelle dans le temps, il existe de toute éternité. Que signifient ces paroles : « De toute éternité ? » « Au commencement était le Verbe. » Or, avant son avènement si plein d'humilité dans la chair, il a paru sur la terre des justes qui croyaient au Christ qui devait venir, comme nous croyons au Christ qui est venu. Les temps ont changé, la foi est restée la même, et cette même foi unit étroitement ceux qui croyaient que le Christ devait venir avec ceux qui croyaient qu'il est venu. Tous ceux donc qui sont venus en dehors de lui sont des voleurs et des larrons, c'est-à-dire, qu'ils ne sont venus que pour voler et pour tuer. Mais les brebis, c'est-à-dire ceux dont saint Paul a dit : « Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent, » (II *Tim.*, 1) ne les ont point écoutés. Les brebis n'ont donc pas écouté ceux en qui n'était point la voix de Jésus-Christ, c'étaient des maîtres d'erreur et de mensonge qui ne pouvaient que séduire des âmes infortunées.

Il explique ensuite pourquoi il s'est appelé la porte : « Je suis la

(*ut sup.*) Non de prophetis hoc dicit (sicut hæretici dicunt), sed de seditiosis. Unde et laudans oves subjungit : « sed non audierunt eos oves : » nusquam autem videtur laudare eos qui non obediunt prophetis ; sed eis detrahit vehementer. AUG. (*ut sup.*) Intellige ergo, « quotquot venerunt » præter me : non autem præter illum prophetæ venerunt ; quia cum illo venerunt qui cum verbo Dei venerunt, qui cum illo venerunt veraces fuerunt ; quia ipse verbum et veritas. Venturus præcones mittebat ; sed eorum corda quos miserat possidebat : carnem quippe ipse accepit ex tempore qui est semper : quid est semper ? « In principio erat Verbum. » Ante adven-

tum autem ejus quo humilis venit in carne, præcesserunt justis, sic eum credentes venturum, quomodo nos credimus in eum qui venit. Tempora variata sunt, non fides : eadem enim fides utroque conjungit ; et eos qui venturum esse, et eos qui venisse crediderunt. Quotquot ergo præter illum venerunt, fures fuerunt et latrones, id est, ad furandum et occidendum venerunt. « Sed non audierunt eos oves : » illi scilicet, de quibus dictum est (II *Timoth.*, 2) : « Novit Dominus qui sunt ejus. » Eos ergo non audierunt oves, in quibus non erat vox Christi ; errantes, vana flugentes, miseros seducentes.

Quare autem se *ostium* dixerit, aperit

porte, si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé. »—ALCUIN. C'est-à-dire, les brebis ne les écoutent point; mais ils m'écoutent, parce que je suis la porte, et que celui qui entrera par moi sans artifice, en toute sincérité, et en toute persévérance, sera sauvé. —THÉOPHYL. Or, le Seigneur conduit ses brebis aux pâturages par la porte: « Et il entrera, et il sortira, et il trouvera des pâturages. » Quels sont ces pâturages? ce sont les délices du ciel, et ce repos dans lequel Notre-Seigneur nous fera entrer. —S. AUG. (*Traité 45.*) Mais que signifient ces paroles: « Il entrera et il sortira? » Entrer dans l'Eglise par la porte elle-même est une excellente chose, mais il n'est pas aussi avantageux de sortir de l'Eglise. On peut donc dire que nous entrons, quand nous avons quelque pensée au dedans de nous, et que nous sortons quand nous agissons au dehors, selon ces paroles: « L'homme sortira pour accomplir son œuvre. » (*Ps. ciii.*)—THÉOPHYL. Ou bien encore, entrer c'est prendre soin de l'homme intérieur; sortir, c'est mortifier en Jésus-Christ l'homme extérieur, c'est-à-dire les membres qui sont sur la terre. (*Coloss., iii.*) Celui qui agit ainsi trouvera des pâturages dans la vie future. —S. CHRYS. (*hom. 59.*) Peut-être encore ces paroles doivent s'entendre des Apôtres, qui entrèrent et sortirent librement comme les maîtres du monde entier, sans que personne les en pût chasser ou les empêcher de trouver leur nourriture (1\*).

S. AUG. (*Traité 41.*) Mais j'aime mieux voir ici un avertissement que la vérité elle-même, comme un bon pasteur, nous confirme dans les paroles qui suivent: « Le larron ne vient que pour dérober, pour égorger, et pour détruire. »—ALCUIN. Paroles dont voici le sens: Les brebis ont raison de ne pas écouter la voix du larron, parce qu'il ne

(1\*) Ce dernier membre de phrase ne se trouve pas dans saint Chrysostome.

subdens: « Ego sum ostium: per me si quis introierit, salvabitur. » ALCUIN. Quasi dicat: Illos non audiunt oves; sed me audiunt, quia « ego sum ostium, » et qui per me (non fictus, sed verus) introierit perseverando, salvabitur. THEOPHYLACT. Educit autem ad pascua Dominus oves per ostium: unde sequitur: « Et ingredietur, et egredietur, et pascua inveniet. » Quæ sunt autem hæc pascua, nisi delectatio futura et requies, in quam nos Dominus introducit? AUG. (*ut sup.*) Sed quid est quod dicit: « Ingre-dietur et egredietur? » Ingre-di quippe in Ecclesia per ostium ipsum, valde bonum est; exire autem de Ecclesia, non est bonum. Potest ergo dici, *ingredi nos*, quando interius aliquid cogitamus;

*egredi autem*, quando exterius aliquid operamur; secundum illud (*Psal. 103*); « Exhibet homo ad opus suum. » THEOPHYLACT. Vel *ingredi* dicitur, cui est curæ homo interior; *egredi* vero, qui hominem exteriorem, id est, membra, quæ sunt super terram, in Christo mortificat. (*Ad Coloss., 3.*) Hic enim pascua in futuro reperiet seculo. CHRYS. (*ut sup.*) Vel hoc dicitur propter apostolos, qui cum audacia introierunt et exierunt, ut totius orbis terrarum facti domini, et nullas eos ejicere valuit, et nutrimentum habuerunt.

AUG. (*ut supra.*) Sed plus me delectat quod ipse nos quodammodo admonuit, cum secutus adjunxit: « Fur non venit nisi ut furetur. ALCUIN. Quasi dicat: Me-

vient que pour voler, en déroband ce qui ne lui appartient pas, c'est-à-dire, en persuadant à ceux qui le suivent de vivre conformément à ses exemples, au lieu de leur enseigner les préceptes de Jésus-Christ. Le Sauveur ajoute : « Et pour égorger, » en les détournant de la foi par sa doctrine pernicieuse, « et pour les perdre, » en les précipitant dans l'éternelle damnation. Les larrons ne font donc que voler et égorger; « mais je suis venu pour qu'elles aient la vie, et une vie plus abondante. » — S. AUG. Je crois que Notre-Seigneur veut dire : Afin qu'elles aient la vie en entrant, c'est-à-dire au moyen de la foi, qui opère par la charité. (*Gal.*, v.) Cette foi les fait entrer dans la bergerie, pour leur donner la vie, parce que le juste vit de la foi. (*Rom.*, I, 17.) (1) Il ajoute : « Et une vie plus abondante en sortant, » c'est-à-dire, quand les vrais fidèles sortent de cette vie, et entrent en possession d'une vie plus abondante, qui est pour toujours à l'abri de la mort. Car, bien que sur la terre même, et dans la bergerie, les pâturages ne leur aient pas manqué, ils trouveront alors des pâturages où ils seront pleinement rassasiés, tels que les a trouvés celui à qui Jésus a dit : « Aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis. » — S. GRÉG. (*hom.* 13, sur *Ezech.*) Il entrera donc pour recevoir la foi, il sortira pour entrer dans la claire vision, et il trouvera des pâturages là où son âme sera éternellement rassasiée.

S. CHRYS. (*hom.* 59.) Ces paroles : « Le voleur ne vient que pour dérober, pour égorger et pour perdre, » s'appliquent à tous les auteurs de révolte ou de sédition, et elles se sont vérifiées à la lettre dans tous ceux qui ont été mis à mort pour les avoir suivis, et qui ont ainsi perdu même la vie présente. Mais pour moi, je suis venu pour le

(1) Paroles que l'apôtre saint Paul emprunte au prophète Habacuc, II, 4; et qu'il cite encore dans l'Épître aux Galates, III, 11; et dans l'Épître aux Hébreux, X, 38.

rito oves non audiunt vocem furis; quia non venit fur, nisi ut furetur, alienam rem sibi usurpando, non de præceptis Christi suos sectatores instruens, sed suis exemplis eos vivere suadens. Unde subditur: « Et macet (mala doctrina retrahendo a fide), et perdat (in æterna damnatione). » Illi ergo furantur et occidunt: « Ego veni, ut vitam habeant, et abundantius habeant. » AUG. (*ut sup.*) Videtur mihi dixisse: « Ut vitam habeant » ingredientes; hoc est per fidem quæ per dilectionem operatur (*ad Gal.*, 5), per quam fidem in ovile ingrediuntur ut vivant, quia justus ex fide vivit (*Rom.*, I); « et abundantius habeant, » egredientes, scilicet quando veri fideles

moriuntur, et abundantius habent vitam, ubi nunquam deinde moriantur. Quamvis ergo et hic in ipso ovili non desint pascua, invenient tamen pascua ubi saturantur; qualia invenit cui dictum est: « Hodie mecum eris in paradiso. » GREG. (*super Ezech.*, in *hom.* 13.) Ingredietur ergo ad fidem; egredietur ad speciem; pascua vero inveniet in æterna satietate.

CHRYS. (*ut supra.*) Quod autem dicit: « Fur non venit nisi ut furetur, et macet, et perdat, » de seditiosis dicit; quod ad litteram est factum omnibus occisis et perditis qui eos sequebantur; et sic etiam presenti vita eos privaverunt. Ego autem veni pro salute omnium, ut vitam

salut de tous, pour qu'ils aient la vie, et une vie plus abondante dans le royaume des cieux, et c'est la troisième différence qui le distingue des faux prophètes. — THEOPHYL. Dans le sens allégorique, le voleur est le démon qui vient par la tentation pour dérober, par les pensées coupables qu'il inspire, égorger par le consentement, et perdre par les actes.

ÿ. 11-13. — *Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire et celui qui n'est point pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, voit venir le loup, laisse là les brebis et s'enfuit; et le loup ravit les brebis et les disperse. Le mercenaire s'enfuit parce qu'il est mercenaire et n'a point de soin des brebis.*

S. AUG. (*Traité 46 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur nous a déjà expliqué deux choses qu'il nous avait proposées sous le voile de la parabole; nous savons déjà qu'il est lui-même la porte, nous savons qu'il est lui-même le pasteur (1\*); il va maintenant prouver qu'il est le bon pasteur: « Je suis le bon pasteur. » (*Traité 47.*) Il avait dit précédemment que le pasteur entre par la porte; si donc il est lui-même la porte, comment peut-il entrer par lui-même? Le Fils de Dieu connaît le Père par lui-même, et nous ne le connaissons que par lui; ainsi il entre dans la bergerie par lui-même, tandis que nous n'y entrons que par lui. Nous, qui prêchons Jésus-Christ, nous entrons par la porte; Jésus-Christ, au contraire, se prêche lui-même, car la lumière se manifeste elle-même en découvrant les autres objets qu'elle éclaire. (*Traité 46.*) Si les chefs de l'Eglise, qui sont ses enfants, sont pasteurs, comment peut-il dire qu'il n'y a qu'un seul pasteur, si ce n'est parce qu'ils

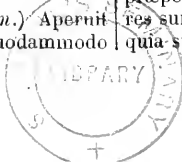
(1\*) Nous avons suivi ici le texte même de saint Augustin, qui nous a paru seul offrir un sens raisonnable et en rapport avec ce qui précède.

habeant, et abundantius habeant in regno cœlorum; et hæc est tertia differentia, qua se discernit a pseudopropheta. THEOPHYLACT. Mystice autem fur diabolus est, qui venit tentando, ut furretur per cogitationes illicitas, et mactet per consensum, et deinde per opera destruat.

*Ego sum pastor bonus. Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis. Mercenarius autem et qui non est pastor, cujus non sunt oves proprie, videt lupum venientem, et dimittit oves, et fugit; et lupus rapit; et dispergit oves. Mercenarius autem fugit, quia mercenarius est, et non pertinet ad eum de ovibus.*

AUG. (*Tract. 46, in Joan.*) Aperuit Dominus duas res, quas quodammodo

clausas proposuerat. Primo quidem scimus quia ostium ipse est: nunc autem ostendit, quia pastor est, dicens: « Ego sum pastor bonus. » Et (*Tract. 47*): Supra autem dixerat pastorem intrare per ostium; si ergo ipse est ostium, quomodo per seipsum intrat? Sicut ergo ipse per seipsum novit Patrem, nos autem per ipsum, sic intrat in ovile per seipsum, nos autem per ipsum. nos quia Christum prædicamus, per ostium intramus; Christus autem seipsum prædicat: lumen enim et alia demonstrat, et seipsum. Et iterum (*Tract. 46*): Si enim præpositi Ecclesiæ qui filii sunt, pastores sunt, quomodo unus pastor est, nisi quia sunt illi omnes unius membra pas-



sont tous les membres d'un seul et même pasteur? (*Traité 47.*) Il a communiqué à ses membres son titre et ses fonctions de pasteur; ainsi Pierre est pasteur, les autres apôtres sont pasteurs, tous les saints évêques sont eux-mêmes pasteurs. Mais personne d'entre nous n'ose se dire la porte; c'est une prérogative que le Sauveur s'est réservée à l'exclusion de tout autre. Il n'aurait pas ajouté au nom de pasteur la qualification de bon, s'il n'y avait de mauvais pasteurs; ce sont les voleurs et les larrons, ou du moins les mercenaires, qui sont en grand nombre. — S. GRÉG. (*hom. 14, sur les Evang.*) Il propose ensuite à notre imitation l'exemple de sa bonté et de son dévouement pour ses brebis. « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. » Il a fait lui-même ce qu'il nous enseigne; il pratique le commandement qu'il nous a imposé, il a donné sa vie pour ses brebis, afin de faire de son corps et de son sang un véritable sacrement pour nous, et rassasier de sa chair, devenue notre aliment, les brebis qu'il avait rachetées, il nous a tracé, pour que nous la suivions, la voie du mépris de la mort; il nous a donné le modèle que nous devons reproduire. Notre premier devoir est de distribuer charitablement nos biens à ses brebis; le second, de sacrifier généreusement, s'il le faut, notre vie pour elles. Mais celui qui ne sacrifie même pas ses biens pour ses brebis, quand sera-t-il disposé à sacrifier sa vie?

S. AUG. (*Traité 47.*) Or, le Christ n'est pas le seul qui ait donné personnellement cette preuve de charité, et cependant on peut dire c'est lui seul qui l'a donnée, dans la personne de ceux qui étaient ses membres; car lui seul pouvait la donner sans eux, tandis qu'ils ne pouvaient, sans lui, accomplir cet acte de dévouement. — S. AUG. (*Serm. 50, sur les paroles du Seig.*) Tous cependant ont été de bons pasteurs, non-seulement parce qu'ils ont versé leur sang, mais parce

toris? Et (*Tract. 47.*) Et quidem quod pastor est, dedit et membris suis: nam et Petrus pastor, et cæteri apostoli pastores, et omnes boni episcopi pastores. Ostium vero nemo nostrum se dicit: hoc sibi ipse proprie tenuit. Non autem adderet, bonus, nisi essent et pastores mali; ipsi sunt fures et latrones; aut certe (ut multum) mercenarii. GREG. (*in homil. 14, in Evang.*) Atque ejus bonitatis forumam quam nos imitemur, adjungit, dicens: « Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis: » fecit quod monuit, ostendit quod jussit: pro ovibus suis animam suam posuit; ut in sacramento nostro corpus suum et sanguinem verteret; et oves quas redemerat,

carnis suæ alimento satiaret. Ostensa est nobis de contemptu mortis via quam sequamur; apposita forma cui imprimamur. Primum nobis est exteriora nostra misericorditer ovibus ejus impendere: postremum vero si necesse sit, etiam in mortem animam nostram pro eisdem ovibus ministrare. Qui autem non dat pro ovibus substantiam suam, quando pro his daturus est animam suam?

AUG. (*ut sup. Tract. 47, in Joan.*) Non autem solus Christus hoc fecit: et tamen si illi qui fecerunt membra sunt ejus, idem ipse unus fecit hæc: ipse enim potuit facere sine illis; illi sine ipso non poterant. AUG. (*de Verb. Dom., serm. 50.*) Omnes tamen pastores boni

qu'ils l'ont versé pour leurs brebis, et qu'ils l'ont versé non par orgueil, mais par charité. Il est des hérétiques, en effet, qui osent décorer du nom de martyr les tribulations qu'ils ont pu souffrir à cause de leurs erreurs et de leurs iniquités, et qui se couvrent de ce manteau pour pouvoir plus facilement voler et piller, parce qu'ils sont de véritables loups. Mais gardons-nous de croire que tous ceux qui livrent leur corps au supplice même du feu versent leur sang pour les brebis, c'est bien plutôt contre elles qu'elles le versent. Car, comme dit l'Apôtre : « Quand je livrerai mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien. » (1 *Corinth.*, XIII.) Or, comment peut-on prétendre avoir le moindre degré de charité, quand on n'aime pas l'unité de la communion chrétienne? C'est pour nous recommander cette unité que le Seigneur ne veut point dire qu'il y a plusieurs pasteurs, mais un seul, en disant : « Je suis le bon pasteur. »

S. CHRYS. (*hom.* 59 *sur S. Jean.*) Notre-Seigneur en vient ensuite à parler de sa passion, et à montrer qu'elle avait pour objet le salut du monde, et qu'il allait volontairement au-devant d'elle. Puis il expose de nouveau les signes distinctifs du pasteur et du mercenaire. « Mais le mercenaire et celui qui n'est pas le pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, voit venir le loup, laisse là les brebis et s'enfuit. »—S. GRÉG. Il en est quelques-uns qui, en préférant dans leur affection les avantages de la terre, aux brebis elles-mêmes, perdent justement le nom de pasteur; car celui qui ne conduit pas ses brebis par un sentiment d'amour, mais pour un gain terrestre, n'est pas un pasteur, c'est un mercenaire. Le mercenaire, en effet, est celui qui tient la place du pasteur, mais ne cherche pas l'intérêt des âmes, ne soupire qu'après

fuerunt, non solum quia sanguinem fuderunt, sed quia pro ovibus fuderunt; non enim fuderunt elatione, sed charitate : nam et apud hæreticos qui propter iniquitates et errores suos aliquid molestiarum perpessi fuerunt, nomine martyrii se jactant; ut hoc pallio dealbati facilius furentur, quia lupi sunt. Non autem omnes qui corpora sua in passione etiam ignibus tradunt, æstimandi sunt sanguinem fudisse pro ovibus, sed potius contra oves : dicit enim Apostolus (1 *ad Cor.*, 13) : « Si tradidero corpus meum ita ut ardeam, charitatem autem non habeam, nihil mihi prodest. » Quomodo autem habet vel exiguam charitatem, qui etiam convictus (vel consortii christiani) non amat unitatem? Quam Dominus commendans, noluit multos appellare pastores, sed

pastorem unum, dicens : « Ego sum pastor bonus. »

CHRYS. (*hom.* 58, *in Joan.*) Sic igitur de cætero Dominus de passione sua disputabat; ostendens quoniam pro salute fieret mundi, et non iuvitus in hanc venit. Deinde rursus ostendit signa pastoris et mercenarii, cum dicit : « Mercenarius autem et qui non est pastor, cuius non sunt oves propriæ, videt lupum venientem, et dimittit oves, et fugit. »

GREG. (*ut sup.*) Sunt enim nonnulli qui dum plus terrenam mercedem quam oves diligunt, merito nomen pastoris perdunt : non enim *pastor*, sed *mercenarius* vocatur, qui non pro amore intimo oves dominicas, sed ad temporales mercedes pascit : mercenarius quippe est, qui pastoris locum tenet, sed lucrum animarum non quærit; terrenis commo-

les richesses de la terre, et se complaît dans les prérogatives de sa dignité. — S. AUG. (*Serm. 49, sur les par. du Seig.*) Il cherche donc dans l'Eglise autre chose que Dieu; s'il cherchait Dieu, il serait chaste, car le légitime époux de l'âme c'est Dieu, et celui qui demande à Dieu autre chose que Dieu lui-même, ne le cherche pas avec des dispositions pures.

S. GRÉG. — Ce n'est, du reste, que dans les temps d'épreuve qu'on peut distinguer parfaitement le pasteur du mercenaire; dans les temps de paix, le mercenaire veille ordinairement à la garde du troupeau comme le véritable pasteur: mais lorsque le loup survient, il découvre les vrais motifs qui inspiraient cette vigilance. — S. AUG. (*Serm. 49, sur les par. du Seign.*) Le loup, c'est le démon et tous ceux qui font profession de le suivre; car, Notre-Seigneur lui-même nous dit que, tout revêtus qu'ils sont de peaux de brebis, ils sont au dedans des loups ravisseurs. (*Matth., VII.*) — S. AUG. (*Traité 46, sur S. Jean.*) Voici que le loup saisit la brebis à la gorge, le démon persuade à un fidèle de commettre un adultère, vous devez l'excommunier; mais cette excommunication le rendra votre ennemi déclaré, il vous tendra des pièges, et vous nuira autant qu'il le pourra; vous gardez le silence, vous ne lui faites aucun reproche; vous avez vu le loup qui venait, et vous vous êtes enfui; vous êtes resté de corps, mais vous vous êtes enfui d'esprit; car c'est par les affections que notre âme se meut, elle se répand par la foi, se resserre par la tristesse, marche par le désir, et s'enfuit par la crainte. — S. GRÉG. Le loup vient encore fondre sur les brebis toutes les fois qu'un homme injuste ou ravisseur opprime les fidèles et les humbles. Or, celui qui n'avait que l'extérieur du pasteur et ne l'était pas en effet, laisse les brebis et s'enfuit à son ap-

dis inhiat, honore prælationis gaudet. AUG. (*de Verbis Domini*, serm. 49.) Aliud ergo quærit in Ecclesia, non Deum quærit; si Deum quæreret, castus esset, quia legitimum maritum anima Deum habet: quisquis a Deo præter Deum aliquid quærit, non caste Deum quærit.

GREG. (*in hom. ut sup.*) Utrum vero pastor sit vel mercenarius cognosci veraciter non potest, si occasio necessitatis deest: tranquillitatis enim tempore, plerumque ad gregis custodiam sicut verus pastor, sic etiam mercenarius stat; sed lupo veniens, indicat quo quisque animo super gregis custodiam stabat. AUG. (*de Verb. Domini*, serm. 49.) Lupus autem diabolus est, et qui illum sequuntur: nam dictum est quod induti

quidem pellibus ovium intus sunt lupi rapaces. AUG. (*super Joan., tract. 46.*) Ecce lupus ovis guttur apprehendit, diabolus fideli adulterium persuasit, excommunicandus est; sed excommunicatus inimicus erit, insidiabitur, nocere cum poterit; unde tacet, non increpas; lupum venientem vidisti, et fugisti; corpore stetisti, animo fugisti; affectiones enim nostræ motus animorum sunt: lætitia animi diffusio est; tristitia autem, contractio; cupiditas, animi progressio; timor, animi fuga est. GREG. (*in homit. 1<sup>o</sup> ut sup.*) Lupus etiam super oves venit, cum quilibet injustus et raptor fideles quosque atque humiles opprimit. Sed is qui pastor esse videbatur et non erat, relinquit oves et fugit; quia dum sibi

proche, parce que le danger qu'il redoute pour lui le rend incapable de résister à l'injustice; et il s'enfuit non pas en changeant de lieu, mais en privant ses brebis de son appui. A la vue des dangers que court son troupeau, le mercenaire n'est enflammé d'aucun sentiment de zèle; et il supporte avec indifférence les maux qui viennent fondre sur ses brebis, parce qu'il n'est préoccupé que de ses intérêts personnels. « Le mercenaire s'enfuit, » etc. L'unique raison pour laquelle le mercenaire s'enfuit, c'est qu'il est mercenaire; et voici le sens de ces paroles : Celui qui dirige les brebis non par un sentiment d'amour, mais en vue d'un gain sordide, ne peut supporter le danger qui menace les brebis, et il redoute de l'affronter, parce qu'il craint de perdre ce qu'il aime.

S. AUG. (*Tr. 46 sur S. Jean.*) Les Apôtres étaient des pasteurs et non des mercenaires, et pourquoi donc fuyaient-ils devant la persécution, obéissant en cela au conseil du Sauveur : « S'ils vous persécutent, fuyez ? » (*Matth.*, x, 23.) Frappons, quelqu'un nous ouvrira. — S. AUG. (*Lett. 180 à Honor.*) Les serviteurs de Jésus-Christ, les ministres de sa parole et de ses sacrements peuvent fuir de ville en ville, lorsqu'un d'entre eux est l'objet spécial de la haine des persécuteurs, à la condition que l'Eglise ne soit pas abandonnée par ceux qu'épargne la persécution. Mais lorsque le danger devient commun pour tous, pour les évêques, pour les clercs, pour les simples fidèles, ceux qui ont besoin du ministère de leurs frères, ne doivent pas être abandonnés par eux. Que tous donc s'enfuient alors dans des lieux de sûreté, ou que ceux qui sont obligés de rester ne soient pas privés du ministère de ceux qui doivent pourvoir à leurs besoins spirituels. Ainsi il est permis aux ministres de Jésus-Christ, de fuir devant la persé-

ab eo periculum metuit, resistere ejus injustitiæ non præsumit; fugit autem, non mutando locum, sed subtrahendo solatium. Sed contra hæc mercenarius nullo zelo accenditur; quia dum sola exteriora commoda requirit, interiora gregis damna negligenter patitur. Unde subditur : « Mercenarius autem fugit, » etc. Sola ergo causa est ut mercenarius fugiat, quia mercenarius est : ac si dicat : Stare in periculo ovium non potest, qui in eo quod ovibus præest, non oves diligit, sed lucrum terrenum quærit : et ideo opponere se contra periculum trepidat, ne hoc quod diligit, amittat.

AUG. (*Tract. 46, in Joan.*) Si autem apostoli pastores fuerunt, non mercenarii, quare fugiebant quando persecu-

tionem patiebantur? Et hoc Domino dicente (*Marc.*, 10, vers. 23) : « Si vos persecuti fuerint, fugite; » pulsemus : aderit, qui aperiat. AUG. (*ad Honoratum, epist.* 180.) Fugiant ergo omnino de civitate in civitatem servi Christi, ministri verbi et sacramenti ejus, quando eorum quisquam specialiter a persecutoribus quæritur; ut ab aliis qui non ita requiruntur, non deseratur Ecclesia : cum autem omnium (id est, episcoporum, et clericorum, et laicorum) est commune periculum, hi qui aliis indigent : aut igitur ad loca munita omnes transeant : aut qui habent remanendi necessitatem, non relinquuntur ab eis per quos eorum ecclesiastica est implenda necessitas. Tunc ergo de locis in quibus



cution, quand ils ne laissent pas derrière eux tout un peuple qui réclame leur ministère, ou lorsque ce ministère peut être rempli par ceux qui n'ont pas les mêmes raisons de fuir. Mais si le peuple est obligé de rester et que les ministres le laissent sans secours en s'enfuyant, c'est la fuite honteuse et inexcusable des mercenaires qui n'ont aucun souci de leurs brebis.

S. AUG. (*Traité 46 sur S. Jean.*) Parmi les bons, il nous faut donc compter la porte, le portier, le pasteur et les brebis; parmi les mauvais, les voleurs, les larrons, les mercenaires et les loups. — S. AUG. (*serm. 49 sur les par. du Seig.*) Il faut aimer le pasteur, se garder du voleur, supporter le mercenaire, car le mercenaire peut être utile tant qu'il ne voit point le loup, le voleur ou le larron, mais, à leur vue seule, il s'enfuit. — S. AUG. (*Traité 46 sur S. Jean.*) On ne lui donne le nom de mercenaire, que parce qu'il est payé par celui qui le loue. Les enfants attendent patiemment l'héritage de leur père, le mercenaire soupire ardemment après le salaire qu'il regarde comme le prix de son travail, et cependant la gloire du divin Sauveur se répand par la bouche de chacun d'eux. Le mercenaire n'est donc nuisible que lorsqu'il fait mal et non lorsqu'il annonce la bonne doctrine : cueillez le raisin, gardez-vous des épines. Quelquefois, en effet, la grappe de raisin qu'a produite le cep de vigne, pend aux branches d'un buisson; il en est beaucoup dans l'Eglise, qui cherchent leurs avantages temporels en prêchant Jésus-Christ, la voix de Jésus-Christ se fait entendre par eux, et les brebis suivent alors, non pas le mercenaire, mais la voix de Jésus-Christ qui se fait entendre par le mercenaire.

ÿ. 14-21. — *Je suis le bon pasteur, et je connais mes brebis, et mes brebis me*

sumus (premente persecutione) fugiendum est Christi ministris, quando ibi aut plebs Christi non fuerit cui ministrare; aut potest impleri per alios necessarium ministerium, quibus eadem non est causa fugiendi. Cum autem plebs manet et ministri fugiunt, ministeriumque subtrahitur, quid erit nisi mercenariorum illa fuga damnabilis, quibus non est cura de ovibus?

AUG. (*super Joan., tract. 46, ut sup.*) In bonis ergo nominantur « ostium, ostiarius, pastor et oves; » in malis « fures et latrones, mercenarii, lupo. » AUG. (*de Verb. Dom., serm. 49.*) Diligendus est pastor, cavendus latro, tolerandus mercenarius: tandiu enim est utilis mercenarius, quamdiu non videt lupum, furem vel latronem; cum autem viderit,

fugit. AUG. (*super Joan., tract. 46 ut sup.*) Nec enim mercenarius diceretur, nisi acciperet a conducente mercedem. Filii æternam hæreditatem patris patienter expectant; mercenarius temporalem mercedem conducentis festinanter exoptat; et tamen per linguas utrumque divina Christi gloria diffamatur. Iude ergo lædit unde mala fecit, non unde bona dicit: botrum carpe, spinam cave; quia botrus aliquando de radice vitis exortus, pendet in spinis: multi quippe in Ecclesia commoda terrena sectantes, Christum prædicant, et per eos vox Christi auditur; et sequuntur oves, non mercenarium, sed vocem pastoris per mercenarium.

*Ego sum pastor bonus, et cognosco oves meas,*

connaissent, comme mon Père me connaît et que moi-même je connais mon Père, et je donne ma vie pour mes brebis. Mais j'ai d'autres brebis qui ne sont point de cette bergerie; il faut que je les aмене, et elles entendront ma voix, et il n'y aura qu'une bergerie et qu'un pasteur. Mon Père m'aime parce que je donne ma vie pour la reprendre. Personne ne me la ravit, mais je la donne de moi-même, et j'ai le pouvoir de la donner et le pouvoir de la reprendre. C'est le commandement que j'ai reçu de mon Père. Il s'éleva de nouveau une discussion parmi les Juifs à l'occasion de ce discours. Plusieurs d'entre eux disaient : Il est possédé du démon et il a perdu le sens; pourquoi l'écoutez-vous? D'autres disaient : Ce ne sont pas là les paroles d'un homme possédé du démon; est-ce que le démon peut ouvrir les yeux des aveugles?

S. CHRYS. (*hom. 60 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur a fait connaître dans ce qui précède l'existence de deux mauvais maîtres, l'un qui vole, égorge et pille, l'autre qui ne s'y oppose point; par le premier il veut représenter les auteurs de sédition; et par le second, confondre les docteurs des Juifs, qui ne veillaient point sur les brebis qui leur étaient confiées. Il se sépare nettement de ces deux maîtres, d'abord de ceux qui ne venaient que pour perdre en disant : « Je suis venu pour qu'elles aient la vie, » et ensuite de ceux qui voient avec indifférence les rapines des loups, en déclarant qu'il donne sa vie pour ses brebis, et comme conclusion de tout ce qui précède, il dit : « Je suis le bon pasteur. » Mais comme il venait de dire que les brebis entendent la voix du pasteur et le suivent, on pouvait lui objecter : « Que dites-vous donc de ceux qui ne croient point en vous ; » il ajoute donc : « Et je connais mes brebis, » etc. Vérité que saint Paul confirme, lorsqu'il dit : « Dieu n'a pas rejeté son peuple qu'il a connu dans sa prescience. » — S. CHRYS. Il semble dire ouvertement : J'aime mes

*et cognoscunt me meæ. Sicut novit me Pater, et agnosco Patrem; et animam meam pono pro ovibus meis. Et alias oves habeo, quæ non sunt ex hoc ovili; et illas oportet me adducere; et vocem meam audient; et fiet unum ovile et unus pastor. Propterea me Pater diligit, quia ego pono animam meam, ut iterum sumam eam. Nemo tollit eam a me; sed ego pono eam a meipso. Potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterum sumendi eam. Hoc mandatum accepi a Patre meo. Dissensio iterum facta est inter Judæos propter sermones hos. Dicebant autem multi ex ipsis: Dæmonium habet, et insanit. Quid eum auditis? Alii autem dicebant: Hæc verba non sunt dæmonium habentis: numquid dæmonium potest cæcorum oculos aperire?*

CHRYS. (*homil. 59, in Joan.*) Duos superius malos præmisit dominos: unum qui furatur, et mactat, et rapit; alterum

qui non prohibet; per illum seditiosos insinuans, per hunc Judæorum magistros confundens, non procurantes creditas oves. Sed ab utrisque seipsum Christus distinxit: ab illis quidem qui ad lædendum venerunt, in hoc quod dixit: « Veni ut vitam habeant; » ab his qui contemnunt luporum rapinas, ex eo quod pro ovibus animam ponit: et ideo quasi concludens, subdit: « Ego sum pastor bonus. » Sed quia superius dixerat quod oves pastoris vocem audiunt, et sequuntur eum, ne quis dicat: « Quid ergo dicis de his qui tibi non credunt? » consequenter subdit: « Et cognosco oves meas, » etc. Quod et Paulus ostendit, dicens (*ad Rom., 11*): « Non repulit Dominus plebem suam quam præscivit. » CHRYS. (*in homil. 14 ut sup.*) Ac si

brebis, et leur amour pour moi est le principe de leur obéissance, car celui qui n'aime pas la vérité n'en a pas la moindre intelligence. — THÉOPHYL. Vous pouvez conclure de là quelle différence sépare le pasteur du mercenaire, le mercenaire ne connaît pas les brebis, parce qu'il les visite rarement; le pasteur les connaît en vertu de la sollicitude qu'il a pour son troupeau.

S. CHRYS. Gardez-vous de croire cependant que la connaissance de Jésus-Christ et celle des brebis soit la même : « Comme mon Père me connaît, ajoute-t-il, et que moi-même je connais mon Père, » etc., c'est-à-dire, je le connais avec autant de certitude qu'il me connaît lui-même, la connaissance du Père et du Fils est donc la même, il n'en est pas de même de la connaissance des brebis, car il ajoute : « Et je donne ma vie pour mes brebis. » — S. GRÉG. (*hom. 14.*) La preuve évidente que je connais mon Père, et que mon Père me connaît, c'est que je donne ma vie pour mes brebis, c'est-à-dire, la charité qui me porte à sacrifier ma vie pour mes brebis, fait voir la grandeur de l'amour que j'ai pour mon Père. — S. CHRYS. Il prouve en même temps qu'il n'est pas un imposteur, de même que le grand Apôtre voulant prouver contre les faux apôtres qu'il était un véritable maître, puisait ses raisons dans les dangers qu'il avait courus et dans les périls de mort auxquels il avait été exposé (1). — THÉOPHYL. En effet, les séducteurs n'ont jamais exposé leur vie pour leur brebis, mais comme des mercenaires, ils ont abandonné ceux qui les suivaient, et le Sauveur, pour qu'on ne se saisît pas de la personne de ses disciples, dit à ses ennemis : « Laissez-les aller (2\*). »

(1) L'apôtre saint Paul décrit au long les dangers qu'il a courus, dans sa 1<sup>re</sup> Epître aux Corinthiens, chapitre xi.

(2\*) Il est beaucoup plus probable que c'est en montrant du doigt ses apôtres que Notre-Seigneur prononça ces paroles.

aperte dicat : Diligo oves meas, et ipsæ me diligentes obsequantur; qui enim veritatem non diligit, adhuc minime cognovit. THEOPHYLACT. Hinc autem differentiam mercenarii et pastoris elicere vel dignoscere possis : nam mercenarius ignorat oves quia raro visitat eas; Pastor vero cognoscit oves proprias tanquam erga eas sollicitus.

CHRYS. (*ut supra.*) Deinde ut non æstimes parem mensuram cognitionis Christi et ovium, consequenter subdit : « Sicut novit me Pater, et ego cognosco Patrem; » quasi dicat : Ita certissime ipsum scio, sicut ipse me : hic ergo est pars cognitio, ibi non : nam sequitur : « Et animam pono pro ovibus meis. »

GRÉG. (*in homil. 14 ut supra.*) Ac si aperte dicat : In hoc constat quia cognosco Patrem, et cognoscor a Patre, quia animam meam pono pro ovibus meis : id est, ea charitate qua pro ovibus meis morior, quantum Patrem diligam ostendo. CHRYS. (*ut supra.*) Hoc etiam dicit, ostendens quod non est erroneus; quia et apostolus, quando seipsum voluit ostendere verum esse magistrum, contra pseudoapostolos induxit rationem a periculis et mortibus. THEOPHYLACT. Seductores enim non exposuerunt animam suam pro ovibus, sed sicut mercenarii deseruerunt illos qui eos sequebantur : Dominus autem ut non caperentur, dixit : « Sinite hos abire. »

S. GRÉG. Cependant comme le Sauveur était venu racheter, non-seulement les Juifs, mais les Gentils, il ajoute : « J'ai encore d'autres brebis qui ne sont point de cette bergerie. » — S. AUG. (*serm. 50 sur les par. du Seig.*) Il s'adressait tout d'abord au bercail qui était composé des enfants d'Israël par le sang, il y en avait d'autres qui en faisaient partie par la foi, ils étaient encore au milieu des Gentils, ils étaient prédestinés, mais ils n'étaient pas encore réunis. Ils ne sont donc pas encore de cette bergerie, parce qu'ils n'appartiennent point par le sang à la race d'Israël, mais ils en feront un jour partie d'après la parole du Sauveur : « Il faut que je les amène, » etc. — S. CHRYS. (*hom. 60.*) Il nous apprend ainsi que les uns et les autres étaient dispersés et n'avaient point de pasteurs : « Et ils entendront ma voix, » paroles dont voici le sens : Pourquoi vous étonner que les premiers me suivront et entendront ma voix, quand vous verrez les autres eux-mêmes se mettre à ma suite et écouter ma voix ? Il prédit ensuite l'union future des deux troupeaux : « Et il n'y aura qu'une bergerie et qu'un pasteur. » — S. GRÉG. Il ne fait de ces deux troupeaux qu'une seule bergerie, parce qu'il unit dans les liens d'une seule et même foi les Juifs et les Gentils. — THÉOPHYL. Tous deux, en effet, n'ont qu'un seul et même sacrement du baptême, un seul et même pasteur qui est le Verbe de Dieu. Que les manichéens comprennent donc ici que l'Ancien et le Nouveau Testament n'ont qu'un seul pasteur et un seul bercail. — S. AUG. (*Traité 17.*) Que signifient alors ces paroles : « Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël ? » (1) C'est que le peuple d'Israël seul a joui de sa présence corporelle, et qu'il n'a pas été en personne vers les Gentils, mais qu'il leur a envoyé ses Apôtres.

(1) Ce sont les paroles de Jésus-Christ lui-même répondant aux apôtres qui le suppliaient d'avoir pitié de la Chananéenne. (*Math.*, xv, 24.)

GREG. (*ut sup.*) Quia vero, non solum Judæam, sed etiam gentilitatem redimere venerat, adjungit : « Et alias oves habeo quæ non sunt ex hoc ovili. » AUG. (*de Verbis Dom.*, serm. 50.) Loquebatur enim primo ovili de genere carnis Israel : erant autem alii de genere fidei ipsius Israel : extra erant adhuc in gentibus : erant prædestinati, nondum congregati. Non ergo sunt de hoc ovili, quia non sunt de genere carnis Israel, sed erunt de hoc ovili : nam sequitur : « Et illas oportet me adducere, » etc. CHRYS. (*ut sup.*) Ostendit utrosque dispersos et pastores non habentes : sequitur : « Et vocem meam audient : » ac si dicat : Quid miramini si hi sunt me secuturi, et vocem meam audiri, quando alios

videbitis me sequentes, et vocem meam audientes ? Deinde et futuram eorum præsentiam unionem : unde subdit : « Et fiet unum ovile, » etc. GREG. (*in homil. ut supra.*) Quasi ex duobus gregibus unum ovile efficit, quia judaicum et gentilem populum in sua fide conjungit. THÉOPHYLACT. Idem namque omnibus est baptismi signaculum ; unus pastor Verbum Dei. Attendant ergo Manichæi, quoniam unum ovile et unus pastor est Novi et Veteris Testamenti. AUGUST. (*Tract. 47, in Joan.*) Quid ergo est : « Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel ? » nisi quia præsentiam suam corporalem non exhibuit, nisi populo Israel ; ad gentes autem non perrexit ipse, sed misit.

S. CHRYS. (*hom.* 60.) Ce mot : « Il faut, » n'exprime pas la nécessité, mais la certitude de l'événement, et comme les Juifs prétendaient que Jésus était en opposition avec le Père, il ajoute : « Mon Père m'aime, parce que je donne ma vie pour la reprendre. » — S. AUG. C'est-à-dire, parce que je meurs pour ressusciter. Remarquez la force de cette expression : « Je donne ma vie. » Que les Juifs cessent de se glorifier, ils pourront se déchaîner contre moi, mais si je ne consens à donner ma vie, à quoi peuvent aboutir les efforts de leur fureur ? Or, l'amour que le Père a pour le Fils, n'est pas comme le prix de la mort qu'il doit soutenir, mais il l'aime en contemplant dans ce Fils qu'il a engendré sa propre nature, alors qu'en vertu de ce même amour, il consent à donner sa vie pour nous.

S. CHRYS. (*hom.* 60.) On peut dire encore qu'en parlant de la sorte, il s'accommode à notre faiblesse et veut nous dire : Quand il n'y aurait pas d'autre motif, ce qui me porte à vous aimer, c'est l'amour que mon Père a pour vous, amour qui est si grand, qu'il m'aime moi-même, parce qu'il me voit disposé à mourir pour vous. Il ne faut pas toutefois l'entendre dans ce sens, que le Père n'aimait pas auparavant son Fils, et que nous soyons la cause de cet amour. Le Sauveur veut encore prouver que ce n'est point malgré lui qu'il a enduré les souffrances de sa passion : « Personne, dit-il, ne me la ravit, mais je la donne de moi-même. » — S. AUG. (*de la Trin.*, IV, 13.) Ces paroles sont la preuve que sa mort n'a été l'effet et la suite d'aucun péché personnel, mais qu'il est mort parce qu'il l'a voulu, quand il l'a voulu, et de la manière qu'il l'a voulu : « Et j'ai le pouvoir de la donner, et le pouvoir de la reprendre. » — S. CHRYS. Combien de fois les Juifs avaient formé le projet de le mettre à mort, il

CHRYS. (*homil.* 59, *in Joan.*) Hoc autem verbum oportet (quod hic positum est), non necessitatis est demonstrativum, sed ejus quod omnino fiet. Quia autem alienum dicebant a Patre, subjungit : « Propterea me Pater diligit, quia pono animam meam, ut iterum sumam eam. » AUGUST. (*ut sup.*) Id est, quia morior ut resurgam : cum magno enim pondere dictum est : « Ego pono : » non gloriosius Judæi : sevirere poterunt ; si ego noluerio ponere animam meam quid seviriendo facturi sunt ? THEOPHYL. Dilexit autem Pater Filium, non tanquam stipendia mortis pro nobis sustinenda, dilectionem suam ei tribuens, sed quasi suæ quiddam proprietatem in genito intuens, dum ex eadem charitate pro nobis voluit mortem subire.

CHRYS. (*ut supra.*) Vel utitur hic condescensione : quasi dicat : Et si nihil aliud esset, hoc suavis mihi amare vos, quod vos ita amamini a Patre, ut ego etiam propter hoc diligar ab eo, quia pro vobis morior : non autem a Patre amica non amabatur, et nos sumus facti amoris ejus causa. Similiter autem et hoc ostendere vult, quoniam non invitatus ad passionem venit : unde sequitur : « Nemo tollet eam a me, sed ego pono eam a meipso. » AUG. (*IV de Trinit.*, cap. 13.) In quo demonstravit quod nulla causa peccati usque ad mortem carnis accesserit ; sed quia voluit, quando voluit et quomodo voluit : unde sequitur : « Potestatem habeo ponendi eam, » etc. CHRYS. (*ut supra.*) Quia enim multoties consiliabantur eum interficere, dicit quo.

leur déclare donc que tous leurs efforts sont inutiles, s'il ne consent à donner sa vie. J'ai tellement le pouvoir de la donner, dit-il, que personne ne peut me l'arracher malgré moi, pouvoir qui n'appartient pas à tous les hommes. Ainsi nous n'avons le pouvoir de donner notre vie qu'en nous donnant la mort à nous-mêmes (1\*), et Notre-Seigneur a le véritable pouvoir de la donner. De cette vérité suit nécessairement cette autre qu'il a le pouvoir de reprendre sa vie, et il donne ainsi une preuve certaine de sa résurrection. Mais comme ils auraient pu penser qu'après qu'ils l'auraient mis à mort, il serait abandonné de son Père, il ajoute : « J'ai reçu de mon Père ce commandement, » c'est-à-dire, de donner ma vie et de la reprendre. Ne croyons pas cependant qu'il ait attendu que ce commandement lui ait été donné, et qu'il ait eu besoin de l'apprendre, il veut simplement mentrer ici que sa volonté est libre, et détruire tout soupçon d'opposition entre lui et son Père. — THÉOPHYL. Ce commandement, en effet, n'exprime autre chose que la parfaite harmonie entre son Père et lui. — ALCCUX. Et ce n'est point par une parole extérieure, que le Verbe a reçu ce commandement, car tout commandement a sa racine dans le Verbe, Fils unique du Père. Lors donc qu'on dit du Fils, qu'il reçoit ce qu'il possède par sa nature, ce n'est point pour amoindrir sa puissance, mais pour prouver sa génération, car c'est par la génération que le Père a tout donné à son Fils, qu'il a engendré dans toute sa perfection.

THÉOPHYL. Après avoir parlé de lui-même en termes aussi relevés et s'être donné pour le maître de la mort et de la vie; le Sauveur tempère de nouveau son langage, et unit ainsi les choses les plus con-

(1\*) Saint Chrysostome complète sa pensée et la différence qui existe entre nous et Notre-Seigneur : « Si nous tombons, dit-il, entre les mains de nos ennemis qui peuvent nous ôter la vie, nous n'avons plus le pouvoir de la donner, et ils peuvent nous l'enlever malgré nous. »

niam nolente eo inutilis erat hic labor : ita habeo potestatem animam meam ponere, ut nullus possit me invito facere : quod in hominibus non est : nos enim non habemus potestatem aliter ponere, nisi interficiendo nosmetipsos : ipse autem solus Dominus habet potestatem ponendi eam. Hoc autem existente vero, et illud constat, quod quodcumque voluerit, eam suscipere possit : unde sequitur : « Et potestatem habeo iterum sumendi eam : » in quo et resurrectionem demonstravit indubitabilem. Ut autem non æstiment eum eum interfecerint, derelictum a Patre, subjungit : « Hoc mandatum accepi a Patre meo, » scilicet ponendi animam et sumendi : ex quo non est intelligendum quod prius

expectaverit audire, et opus ei fuerit discere; sed voluntarium monstravit processum, et contrarietatis ad Patrem suspicionem destruxit. THEOPHYLACT. Nihil enim aliud *mandatum* hic dicitur, quam ea quæ ad Patrem est concordia. ALCCUX. Verbum enim non verbo accepit mandatum, sed in Verbo unigenito Patris est omne mandatum. Cum autem dicitur Filius accipere quod substantialiter habet, non potestas minuitur, sed generatio ejus ostenditur : Pater enim Filio, quem perfectum genuit, omnia gignendo dedit.

THEOPHYL. Postquam autem de se sublimia ostenderat, mortis et vitæ se principem exprimens, rursus induxit humilia; sic mira dispositione utraque

traïres dans une admirable harmonie, afin que nous le considérions, non comme inférieur à son Père, ni comme son adversaire, mais comme possédant le même pouvoir et la même sagesse.

S. AUG. (*Traité 47.*) La manière dont Notre-Seigneur parle ici de son âme, nous prémunit contre l'erreur des apollinaristes, qui prétendent que Jésus-Christ n'a pas eu d'âme humaine, c'est-à-dire, une âme intelligente et raisonnable. Dans quel sens donc Notre-Seigneur dit-il qu'il a le pouvoir de donner son âme ou sa vie? Jésus-Christ est à la fois Verbe et homme, c'est-à-dire, Verbe, âme et chair; or, est-ce comme Verbe qu'il donne son âme ou sa vie et qu'il la reprend? Ou bien est-ce en tant qu'il est une âme humaine que l'âme se donne et qu'elle se reprend? Ou bien encore est-ce en tant qu'il est chair, que la chair donne son âme ou la reprend? Si nous disons que le Verbe de Dieu a donné son âme et l'a reprise, donc cette âme a été pendant un certain temps séparée du Verbe de Dieu, puisque la mort sépare l'âme du corps, mais non, l'âme n'a jamais été séparée du Verbe. Si nous disons au contraire que l'âme elle-même s'est donnée, c'est une proposition absurde, car si elle ne pouvait être séparée du Verbe, pouvait-elle être séparée d'elle-même? C'est donc la chair qui laisse son âme pour la reprendre ensuite, non cependant par sa puissance, mais par la puissance du Verbe qui habitait en elle.

ALCUI. Et comme la lumière luisait dans les ténèbres, et que les ténèbres ne l'ont point comprise, l'Évangéliste ajoute : « Il s'éleva de nouveau une dissension parmi les Juifs, à l'occasion de ce discours, plusieurs d'entre eux disaient : Il est possédé du démon et il a perdu le sens. » — S. CHRYS. Ses enseignements dépassaient la portée de l'in-

connectens, ut nec minor aut subditus Patri reputetur, nec Dei adversarius, sed ejusdem potestatis et consilii.

AUGUST. (*Traict. 47, in Joan.*) Per hoc autem quod dixit de anima sua, instruumur contra apollinaristas, qui dicunt Christum non habuisse animam humanam, id est, rationalem. Quæramus autem quomodo Dominus animam suam ponit : Christus enim est Verbum et homo, id est, Verbum et anima et caro : Christus ergo an ex eo quod Verbum est ponit animam, et iterum sumit eam? An ex eo quod anima humana est, ipsa se ponit, et iterum ipsa se sumit? An iterum ex eo quod caro est, caro animam ponit, et iterum sumit? Si autem dixerimus quia Verbum Dei posuit animam suam, et iterum sumpsit eam, ergo ali-

quando anima illa separata est a Dei Verbo : mors enim corpus ab anima separavit : a Verbo autem animam separatam non dico. Si autem dixerimus quia ipsa se anima posuit, absurdissimus sensus est : si enim a Verbo separata non erat, a seipsa poterat separari? Caro ergo ponit animam suam, et iterum sumit eam, non tamen potestate sua, sed potestate inhabitantis carnem, scilicet Verbi.

ALCUI. Et quia lux in tenebris lucebat, et tenebræ eam non comprehenderunt, subjungitur : « Dissensio itaque facta est inter Judæos propter sermones hos : » dicebant autem multi ex ipsis : « Dæmonium habet et insanit. » CHRYS. (*ut supra.*) Quia enim majora erant quam secundum hominem ea quæ dice-

telligence humaine, ils l'accusaient donc d'être possédé du démon; mais il trouve des défenseurs qui savent bien le venger de cette accusation par les œuvres qu'il a faites : « D'autres disaient : Ce ne sont pas là les paroles d'un homme possédé du démon, est-ce que le démon peut ouvrir les yeux des aveugles? » C'est-à-dire, ces paroles ne sont pas celles d'un homme possédé du démon, mais si elles ne suffisent point pour vous convaincre, laissez-vous au moins persuader par les œuvres. Après cette démonstration tirée des faits eux-mêmes, Notre-Seigneur se tait sur le reste, car ils n'étaient pas dignes qu'il leur répondit. Il nous enseigne aussi à pratiquer dans toute leur étendue la douceur et la longanimité. D'ailleurs ils se réfutaient eux-mêmes les uns les autres par les divisions qui existaient entre eux.

ÿ. 22-30. — *Or on faisait à Jérusalem la Dédicace, et c'était l'hiver. Et Jésus se promenait dans le temple, sous le portique de Salomon. Les Juifs donc l'entourèrent et lui dirent : Jusques à quand tiendrez-vous notre esprit en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-le-nous ouvertement. Jésus leur répondit : Je vous parle et vous ne me croyez pas. Les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi ; mais vous ne me croyez pas, parce que vous n'êtes point de mes brebis. Mes brebis écoutent ma voix ; je les connais et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle et elles ne périront pas à jamais, et nul ne les ravira d'entre mes mains. Ce que mon Père m'a donné est plus grand que toutes choses, et nul ne peut ravir ce qui est entre les mains de mon Père ; mon Père et moi nous sommes un.*

ALCUN. Nous avons entendu le récit de la patience du Seigneur, et comment les outrages dont il est l'objet ne peuvent interrompre pour lui le ministère de la prédication du salut, mais les Juifs, plus que jamais endurcis, cherchaient à le tenter plutôt qu'à lui obéir, voici dans

bantur, dæmonium eum habere dicebant : sed quod dæmonium non habebat, ostendunt alii ab his quæ fecit. Unde sequitur : « Alii autem dicebant : Hæc verba non sunt dæmonium habentis ; nunquid dæmonium potest cæcorum oculos aperire? » Quasi dicant : Nec ipsa verba dæmonium habentis videntur ; si vero non suademini a verbis, ab operibus moveamini. Quia ergo Dominus eam quæ per res est, tribuerat demonstrationem, silebat de reliquo ; neque enim responsione erant digni : sed et nos eruditur mansuetudinem et longanimitatem omnem : ipsi etiam seipsos compescebant, quando ad invicem divisi altercabantur.

*Facta sunt autem encænïa in Hierosolymis, et*

*hyems erat. Et ambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis. Circumdederunt ergo eum Judæi, et dicebant ei : Quousque animam nostram tollis? Si tu es Christus, dic nobis palam. Respondit eis Jesus : Loquor vobis, et non creditis : opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me ; sed vos non creditis quia vos non estis ex ovibus meis : oves meæ vocem meam audiunt ; et ego cognosco eas ; et sequuntur me ; ego vitam æternam do eis ; et non peribunt in æternum ; et non rapiet eas quisquam de manu mea. Pater meus quod dedit mihi, majus omnibus est ; et nemo potest rapere de manu Patris mei : ego et Pater unum sumus.*

ALCUN. Audivimus patientiam Dei, et inter opprobria prædicationem salutis ; sed ipsi obdurati magis eum tentare quam ei obedire volebant : unde dicitur : « Facta sunt autem encænïa in



quelles circonstances : « Or, c'était à Jérusalem la fête de la Dédicace. » — S. AUG. (*Traité* 48.) Le mot *encœnia* signifiait la fête de la Dédicace du temple, car le mot grec *καινόν* veut dire nouveau, et on appelait *encœnia*, toute dédicace de chose nouvelle. — S. CHRYS. (*hom.* 61.) C'était l'anniversaire du jour où le temple fut de nouveau consacré, au retour des Juifs de la captivité de Babylone. — THÉOPHYL. Ils célébraient cette fête avec une grande pompe, il leur semblait que la ville de Jérusalem avait recouvré tout son éclat après une si longue captivité. — ALCUIN. Ou bien encore, cette dédicace était l'anniversaire de celle qu'avait faite Judas le Machabée, car la première dédicace avait été faite par Salomon en automne (1), la seconde par Zorobabel et Jésus au printemps, et celle-ci avait lieu en hiver, comme le remarque l'Évangéliste : « Et c'était l'hiver. » — BÈDE. Nous lisons en effet, qu'il fut établi sous Judas Machabée, que l'anniversaire de cette dédicace aurait lieu solennellement tous les ans.

BÈDE. L'Évangéliste précise l'époque de cette fête qui avait lieu en hiver, pour nous faire comprendre que le temps de la passion était proche, car ce fut au printemps suivant qu'eut lieu la passion du Sauveur, et c'est pour cela qu'il se trouvait alors à Jérusalem. — S. GRÉG. (*II Mor.*, 2.) Ou bien encore, il fait mention de la saison d'hiver pour exprimer la froide méchanceté qui avait gagné les cœurs des Juifs.

S. CHRYS. Notre-Seigneur s'était rendu avec un grand empressement à cette solennité, et il restait d'ailleurs de préférence dans la Judée, parce que sa passion approchait : « Et Jésus se promenait

(1) Voyez I *Machab.*, iv, 56, etc.; II *Machab.*, ii, 9, 12. Pour la première dédicace faite par Salomon, voyez III *Rois*, viii, 63; II *Paralip.*, vii, 5; et pour celle qui eut lieu sous Zorobabel et Jésus, I *Esdras*, vi, 16, etc.

Hierosolymis. » AUGUST. (*Tract.* 48, in *Joan.*) *Encœnia* festivitas erat dedicationis templi : Græce enim *καινόν* dicitur novum : quandoquæque novum aliquid fuerit dedicatum, *encœnia* vocantur. CHRYS. (*hom.* 60, in *Joan.*) Dicit enim diem, secundum quem templum dedicatum est, redeuntibus eis a captivitate Babylonis. THEOPHYLACT. Splendide ergo prosequantur solemnitatem ; venit proprium decorem recuperante civitate post tam longam captivitatem. ALCUIN. Vel hæc dedicatio in memoriam illius erat dedicationis, quam Judas Machabæus fecit : prima enim dedicatio a Salomone facta est tempore autumnii ; secunda a Zorobabel et Jesu sacerdote, tempore veris ; hæc autem tempore hye-

mali : unde sequitur : « Et hyems erat. » BÈDE. Sub Juda enim Machabæo statutum legitur, ut eadem dedicatio per omnes annos in memoriam solemnibus renovaretur officiis.

BÈDE. Tempus autem hyemis Evangelista exprimit ad ostendendum quod proximum esset tempus passionis : nam in vere sequenti, passus est Dominus, et ideo Hierosolymis conversabatur. GREG. (*II Moral.*, cap. 2.) Vel idcirco hyemis curavit tempus exprimere, ut inesse Judæorum cordibus malitiæ frigus indicaret.

CHRYS. (*ut supra.*) In hac autem solemnitate Christus cum multo studio aderat : de reliquo enim Judæam frequentabat, quia passio erat in januis :

dans le temple, sous le portique de Salomon. » — ALCEIN. On appelait portique de Salomon, celui où ce roi se tenait ordinairement pour la prière, et qui pour cette raison avait reçu son nom, car ces portiques qui entoutraient le temple, tiraient leur nom de la partie du temple qu'ils entouraient. Or, si le Fils de Dieu a voulu fréquenter le temple où l'on n'offrait que la chair des animaux sans raison, combien plus aimera-t-il à visiter notre maison de prière où se fait la consécration de son corps et de son sang.

THÉOPHIL. Efforcez-vous aussi pendant la durée de l'hiver, c'est-à-dire, durant cette vie présente si souvent agitée par les tempêtes de l'iniquité, de célébrer la dédicace spirituelle de votre temple, en vous renouvelant sans cesse vous-même et en disposant dans votre cœur les degrés qui vous élèvent jusqu'à Dieu, alors Jésus viendra à votre rencontre sous le portique de Salomon, et vous fera jouir d'une paix assurée sous son propre toit. Mais dans la vie future, nous n'aurons plus à célébrer les fêtes solennelles de la dédicace.

S. AUG. Comme le feu de la charité s'était éteint dans le cœur des Juifs, et qu'ils brûlaient au contraire de l'ardeur de faire le mal, ce n'est point la foi qui les amenait à Jésus, c'est le désir de le persécuter : « Les Juifs donc l'entourèrent et lui dirent : Jusques à quand tiendrez-vous notre esprit en suspens ? Si vous êtes le Christ, dites-nous-le ouvertement. » Ils lui font cette question, non qu'ils désirent connaître la vérité, mais pour trouver occasion de le calomnier. — S. CHRYS. (*hom.* 61.) Ils ne peuvent incriminer aucune de ses actions, ils désiraient donc trouver dans ses paroles un sujet d'accusation. Et voyez jusqu'où va leur perversité : lorsqu'il les enseigne par ses paroles, ils lui disent : « Quel miracle faites-vous ? » S'il fait des mi-

unde sequitur : « Et ambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis. » ALCEIN. « Porticus Salomonis » dicitur ubi rex ille ad orandum stare consueverat; et ideo ex ejus nomine cognominabatur: solent enim porticus quibus templum cingebatur, ex nomine templi vocari. Si autem Filius Dei in templo, in quo caro brutorum animalium offerebatur, ambulare voluit, quanto magis nostram orationis domum, in qua caro et sanguis ejus consecratur, visitare gaudebit!

THEOPHYL. Satagis in quoque dum hyems imminet (id est, vita præsens turbinibus iniquitatis concussa) spirituales encenias tui templi celebrare, semper renovando teipsum, et ascensionem in corde tuo disponens: tunc Jesus erit

præsto tibi in porticu Salomonis, pacificum statum tibi tribuens sub tegmine proprio: in seculo autem futuro nemo renovationis solemniam perficere poterit.

AUG. (*ut sup.*) Quia ergo Judæi frignerant a diligendi charitate, et ardebant nocendi cupiditate, non accedebant credendo, sed premebant persequendo: unde sequitur: « Circumdederunt ergo eum Judæi, et dixerunt ei: Quousque animam nostram tollis? Si tu es Christus, dic nobis palam: » non veritatem desiderabant, sed calumniam præparabant. CHRYS. (*ut sup.*) Opera enim ejus nulla incusare valentes, captionem quamdam ex verbis cupiebant invenire. Et intrare perversitatem illorum: nam cum per sermonem erudit, dicunt ei:

raclés pour démontrer sa divinité, ils viennent lui dire : « Si vous êtes le Christ, dites-le nous ouvertement, » tant ils sont dominés par l'esprit de contradiction. Remarquez encore quelle haine dans ces paroles : « Si vous êtes le Christ, dites-le nous ouvertement. » Mais Jésus parlait toujours en public, il assistait à toutes les grandes solennités, et ne disait rien en secret. Ils commencent toutefois par un langage plein de flatterie : « Jusques à quand tiendrez vous notre âme en suspens ? » pour le provoquer et le faire tomber dans un piège. — ALCEUX. Ils reprochent à celui qui était venu sauver les âmes de tenir leur âme en suspens et dans l'incertitude.

S. AUG. Ils cherchaient à obtenir du Sauveur cet aveu : « Je suis le Christ, » et comme ils n'avaient du Christ que des idées tout humaines, et qu'ils ne comprenaient point sa divinité prédite par les prophètes, s'il leur avait répondu qu'il était le Christ, ils l'auraient accusé d'usurper la puissance royale d'après la croyance où ils étaient que le Christ devait sortir de la race de David. — ALCEUX. Ils pensaient donc à le livrer au gouverneur pour le faire punir comme usurpateur du pouvoir de l'empereur Auguste, mais Notre-Seigneur leur répond de manière à fermer la bouche des calomnieurs, à faire connaître aux fidèles qu'il est vraiment le Christ, et à dévoiler les mystères de sa divinité à ceux qui ne l'interrogeaient que sur son humanité : « Jésus leur répondit : Je vous parle et vous ne me croyez point. » — S. CHRYS. (*hom.* 61.) Comme ils paraissaient vouloir se rendre à l'évidence seule de ses paroles, eux que tant d'œuvres miraculeuses n'avaient pu persuader, il confond leur malice et semble leur dire : Si vous ne croyez pas à mes œuvres, comment croirez-vous à mes paroles ? et il leur

« Quod signum ostendis ? » Cum autem per opera demonstrat, dicunt ei : « Si tu es Christus, dic nobis palam, » quasi semper ad contrarium stantes ; sed et plenum odio erat quod dicunt : « Dic nobis palam : » et nimirum ipse palam omnia dicebat, in festivitibus semper assistens, et nihil occulte loquebatur : sed et adulationis verba præmittunt, dicentes : « Quousque animam nostram tollis ? » « Ut scilicet eum provocantes aliquam captionem inveniant. ALCEUX. Causantur enim quod animos eorum incertos et suspensos dimittendo tolleret, qui venerat ut animas salvaret.

AUG. (*ut supra.*) Quærebant autem audire a Domino : « Ego sum Christus ; » et fortasse de Christo secundum hominem sapiebant ; sed Divinitatem Christi in prophetis non intelligebant ; et sic si

diceret : « Ego sum Christus, » secundum quod illi sapiebant de semine David, calumniarentur quod sibi arrogaret regiam potestatem. ALCEUX. Et sic cogitabant eum tradere potestati præsidis ad puniendum ; quasi contra Augustum imperium usurparet : quare Dominus ita temperavit responsionem, ut et calumniatorum ora concluderet, et quia Christus est fidelibus panderet, et de homine quærentibus Divinitatis mysteria narraret. Unde sequitur : « Respondit eis Jesus : Loquor vobis, et non creditis, » etc. CHRYS. (*ut supra.*) Quia enim simulabant a solo verbo se suaderi, qui a tot operibus non sunt suasi, arguit malitiam eorum ; quasi diceret : « Si operibus non creditis, qualiter verbis creditis ? » Et quare non credant, ostendit, subdens : « Sed vos non creditis, quia

fait connaître la raison de leur peu de foi : « Mais vous ne croyez point, parce que vous n'êtes point de mes brebis. » — S. AUG. (*Traité* 48.) Il leur tient ce langage, parce qu'il les voyait prédestinés à la mort éternelle et privés à jamais de la vie éternelle qu'il avait acquise par son sang, car ce qui fait les brebis c'est leur foi et leur obéissance à leur pasteur.

THÉOPHYL. Après leur avoir déclaré qu'ils ne sont point de ses brebis, il les engage ensuite à le devenir, et leur en donne le moyen : « Mes brebis, leur dit-il, entendent ma voix. » — ALCUIN. C'est-à-dire, elles obéissent de cœur à mes préceptes, « et je les connais, » c'est-à-dire, je les choisis, « et elles me suivent, » en marchant ici dans les voies de la douceur et de l'innocence, et en entrant ensuite dans les joies de la vie éternelle : « Et je leur donne la vie éternelle. » — S. AUG. (*Traité* 48.) Ce sont les pâturages dont il avait dit précédemment : « Il trouvera des pâturages. » Ce pâturage excellent, c'est la vie éternelle, où l'herbe, loin de se flétrir, conserve toute sa verdure, mais pour vous, vous cherchez à me calomnier, parce que vous ne songez qu'à la vie présente : « Et elles ne périront pas à jamais ; » ajoutez ce qu'il sous-entend : Pour vous, vous périrez éternellement, parce que vous n'êtes pas de mes brebis. — THÉOPHYL. Mais comment Judas a-t-il péri? Parce qu'il n'a point persévéré jusqu'à la fin. Or, Jésus-Christ ne veut parler ici que de ceux qui persévèrent, car si quelques brebis se séparent du troupeau, et cessent de suivre le pasteur, elles s'exposent aussitôt aux plus grands dangers.

S. AUG. (*Traité* 48.) Il explique ensuite pourquoi ses brebis ne périssent point; les brebis dont il est dit : « Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui, » (II *Tim.*, II) ni le loup ne les ravit, ni le voleur ne

vos non estis ex ovibus meis. » AUG. (*ut sup.*) Hoc autem dixit, quia videbat eos ad sempiternum interitum prædestinatos, non ad vitam æternam sui sanguinis pretio comparatos: oves enim sunt credendo, pastorem sequendo.

THEOPHYL. Postquam autem dixerat : « Non estis ex ovibus meis, » consequenter induxit eos, ut oves ejus efficiantur, dicens : « Oves meæ vocem meam audiunt. » ALCUIN. Id est, præceptis meis ex animo obediunt; « et ego cognosco eas, » id est, eligo; « et sequuntur me : » hic mansuetudinis et innocentie viam incedendo, et post ad gaudia æternæ vitæ intrando : unde sequitur : « Et ego vitam æternam do eis. » AUG. (*ut sup.*) Ista sunt pascua, de

quibus supra dixerat : « Et pascua inveniet : » bona pascua vita æterna dicitur, ubi nulla herba arescit, totum viret; vos autem calumniam propterea quaeritis, quia de vita præsentis cogitatis. Sequitur : « Et non peribunt in æternum : » subaudi, tanquam eis dixerit : « Vos peribitis in æternum, quia non estis ex ovibus meis. » THEOPHYL. Sed quomodo videmus Judam periisse? Quia non permansit usque in finem : Christus autem de perseverantibus hoc dicit : nam si quis separatur ab ovium grege desinens sequi pastorem, confestim incurrit periculum.

AUG. (*ut sup.*) Quare autem non pereant, subdit : « Et non rapiet eas quisquam de manu mea ; » de illis enim

les enlève, ni le larron ne les égorge, celui qui sait le prix qu'elles lui ont coûté est assuré de n'en perdre aucune. — S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) Cette parole est le témoignage d'une puissance qui a conscience d'elle-même; mais comme tout en ayant la nature même de Dieu, il faut cependant admettre qu'il est né de lui; il ajoute: « Ce que mon Père m'a donné est plus grand que toutes choses (1\*). » Il ne dissimule point qu'il est né du Père, car ce qu'il a reçu du Père, il l'a reçu par sa naissance, et non dans la suite. — S. AUG. En effet, le Fils qui est né du Père, Dieu de Dieu, n'est point devenu son égal par un accroissement successif, il l'est par sa naissance seule. Voilà donc ce que mon Père m'a donné, et ce qui est plus grand que toutes choses, c'est que je suis son Verbe, son Fils unique, la splendeur de sa lumière. On ne peut donc ravir mes brebis d'entre mes mains, parce qu'on ne peut les ravir d'entre les mains de mon Père: « Et nul ne peut ravir ce qui est entre les mains de mon Père. » Si par la main nous entendons la puissance, le Père et le Fils ont une seule et même puissance, parce qu'ils ont une seule et même divinité; mais si par la main nous entendons le Fils, c'est le Fils qui est la main du Père, ce qui ne veut point dire que Dieu le Père ait des membres comme ceux du corps de l'homme, mais qu'il a tout fait par son Fils. (*Jean*, I, 3.) C'est ainsi que les hommes appellent leurs mains ceux de leurs semblables, qui sont les instruments de leurs volontés. Quelquefois même l'œuvre de l'homme est appelée sa main, parce qu'elle est le produit de sa main, c'est ainsi qu'on dit qu'un homme reconnaît sa main lorsqu'il reconnaît son écriture. Dans cet endroit la main doit s'entendre de la puis-

(1\*) Il parle évidemment ici de la nature divine que son Père lui a donnée en l'engendrant.

ovibus, de quibus dicitur (II *ad Timoth.*, 2) : « Novit Dominus qui sunt ejus, » nec lupus rapit, nec fur tollit, nec latro interficit : securus est de numero illorum qui pro eis novit quid dedit. HILAR. (VII *de Trin.*) Conscie potestatis hanc vox est : at vero ut in natura licet Dei, tamen ex Deo intelligenda sit ejus nativitas, subjecit : « Pater meus quod dedit mihi, majus omnibus est. » Non occultat ex Patre esse se natum : quod enim a Patre accepit, accepit nascendo, non postea. AUG. (*ut supra.*) Non enim credendo, sed nascendo equalis est qui semper natus est de Patre Filius, de Deo Deus. Hoc est ergo quod dedit mihi Pater, quod majus omnibus est; ut scilicet sim Verbum ejus, ut sim unigenitus Filius ejus, ut sim splendor lucis ejus.

Ideo ergo nemo rapit oves meas de manu mea, quia nec de manu Patris. Unde sequitur : « Et nemo potest eas rapere de manu Patris mei. » Si *manum* intelligamus potestatem, una est Patris et Filii potestas, quia una Divinitas; si autem *manum* intelligamus Filium, manus Patris est ipse Filius : quod non ita dictum est tanquam Deus Pater habeat corporis membra, sed quod per ipsum facta sunt omnia : nam solent et homines dicere, « manus suas » esse alios homines per quos faciunt quod volunt : aliquando et ipsum opus hominis « manus hominis » dicitur ; quod fit per manum ; sicut dicitur quisque agnoscere « manum suam, » cum id quod scriptum sit agnoscit : hoc autem loco « manum Patris et Filii » intelligamus potestatem ;

sance du Père et du Fils, de peur qu'en appliquant exclusivement au Fils cette dénomination, une pensée toute charnelle ne nous fasse chercher le Fils du Fils. — S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) La main du Fils est ici appelée la main du Père, pour vous faire comprendre par une comparaison sensible, qu'ils ont une puissance de même nature, parce que la nature et la puissance du Père se trouvent également dans le Fils.

S. CHRYS. Et afin que vous ne puissiez soupçonner que la puissance du Père vient au secours de la puissance du Fils, pour mettre les brebis en sûreté, Notre-Seigneur ajoute : « Mon Père et moi nous sommes un. » — S. AUG. (*Traité 48.*) Comprenez bien ces deux mots : « Un, » et : « Nous sommes, » et vous ne tomberez ni dans Charybde, ni dans Scylla. En disant : « Un, » il vous délivre d'Arius, et en disant : « Nous sommes, » il vous débarrasse de Sabellius; s'il y a unité, il n'y a donc point de différence; si : « Nous sommes, » il y a donc Père et Fils. — S. AUG. (*de la Trin.*, VI.) Il a dit : « Nous sommes un, » ce qu'il est, je le suis moi-même, quant à la nature, non quant à la relation de personne à personne. — S. HIL. (*de la Trin.*, VIII.) Les hérétiques contraints d'avouer la vérité de ces paroles, s'efforcent de les dénaturer par leurs interprétations mensongères aussi ridicules qu'elles sont impies. Ils cherchent donc à les expliquer dans le sens d'unité parfaite de consentement; il y a, disent-ils, unité de volonté, mais non unité de nature, c'est-à-dire, que le Père et le Fils sont un, non par leur essence, mais par la conformité parfaite de leur volonté. Ils sont un, non par le mystère d'une économie quelconque, mais par la génération de la nature divine, parce que la nature divine ne dégénère en aucune manière par cette génération. Ils sont un, en ce

ne forte eum hic « manum Patris » ipsum Filium dictum acceperimus. incipit carnalis cogitatio etiam Filii querere Filium. HILAR. (VII *de Trinitate.*) Ut enim per corporalem significationem virtutem possis ejusdem nosse naturam, commemorata est Filii manus, manus Patris; quia natura et virtus Patris est etiam in Filio.

CHRYS. (*ut sup.*) Deinde ut non æstimes quia ipse quidem imbecillis est, propter Patris autem virtutem in tuto sunt oves. subdit : « Ego et Pater unum sumus. » AUGUST. (*Tract. 48, in Joan.*) Utrumque audi; et unum; et sumus; et a Charybdi et Scylla liberaberis. Quod dicit, unum, liberat te ab Ario; quod dixit, sumus, liberat te a Sabellio; si

unum, non ergo diversum; si sumus, ergo Pater et Filius. AUGUST. (VII *de Trinit.*, cap. 6.) Unum enim sumus, dictum est : quod ille, hoc et ego; secundum essentiam, non secundum relationem. HILAR. (VIII *de Trinit.*) Hæc igitur, quia hæretici negare non possunt, stultissimo tamen impietatis suæ mendacio negando corrumpunt. Tentant enim id ad unanimitatis referre consensum; ut voluntatis in his unitas sit non naturæ; id est, ut non per id quod sunt, sed per id quod idem volunt, unum sunt. Et multo inferius : Nec per sacramentum dispensationis unum sunt, sed per nature nativitatem, dum nihil in eo ex se Deus eum gignendo degenerat; « unum sunt, » dum que de manu ejus non ra-

sens que ce qui ne peut être ravi d'entre les mains du Fils, ne peut être ravi d'entre les mains du Père; parce que le Père agit en lui et en même temps que lui; puisqu'il est dans le Père, et que le Père est en lui. Ce n'est point là l'effet d'une création, mais de la naissance; ce n'est pas la volonté, mais la puissance qui agit ici, ce n'est point une simple unanimité de sentiments qui parle ici, c'est l'unité de nature. Nous ne nions donc pas l'unanimité de sentiments entre le Père et le Fils, ce que les hérétiques nous attribuent à tort en prétendant que nous n'admettons point cette unanimité entre le Père et le Fils, parce que nous voulons voir ici autre chose que l'unanimité. Qu'ils comprennent donc dans quel sens nous affirmons cette unanimité; le Père et le Fils sont un en nature, en honneur, en puissance, et une même nature ne peut avoir des volontés différentes.

ÿ. 31-38. — *Alors les Juifs prirent des pierres pour le lapider. Jésus leur dit : J'ai fait devant vous beaucoup d'œuvres excellentes par la vertu de mon Père, pour laquelle de ces œuvres me lapidez-vous? Les Juifs lui répondirent : Ce n'est pas pour aucune bonne œuvre que nous vous lapidons, mais à cause de votre blasphème, et parce qu'étant homme vous vous faites Dieu. Jésus leur répartit : N'est-il pas écrit dans votre loi : Je l'ai dit, vous êtes des dieux. Or si elle appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu a été adressée et que l'Écriture ne puisse être démentie, comment dites-vous à celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde : Vous blasphémez, parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu? Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez point. Mais si je les fais, lors même que vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez et croyiez que mon Père est en moi et moi dans mon Père.*

S. AUG. (*Traité 48.*) Les Juifs ne purent supporter ces paroles : « Mon Père et moi nous sommes un, » et obéissant à leur dureté habi-

piuntur, non rapiuntur de manu Patris; dum in operante se operatur Pater; dum ipse in Patre, et in eo Pater est. Hoc non præstat creatura, sed nativitas; non efficit voluntas, sed potestas; non loquitur unanimitas, sed natura. Non negamus igitur unanimitatem inter Patrem et Filium: nam hoc solent hæretici mentiri, ut eum solum concordiam ad unanimitatem non recipimus, discordes eos a nobis affirmari loquantur: sed audiant quam a nobis unanimitas non negetur; « unum sunt » Pater et Filius natura, honore et virtute; nec natura eadem, potest velle diversa.

*eum. Respondit eis Jesus: Multa bona opera ostendi vobis ex Patre meo, propter quod eorum opus me lapidatis? Responderunt ei Judæi: De bono opere non lapidamus te, sed de blasphemia; et quia tu homo cum sis, facis teipsum Deum. Respondit eis Jesus: Nonne scriptum est in lege vestra, quia ego dixi: Dii estis? Si illos dixit deos, ad quos sermo Dei factus est, et non potest solvi Scriptura; quem Pater sanctificavit, et misit in mundum, eos dicitis: Quia blasphemus, quia dixi: Filius Dei sum? Si non facio opera Patris mei, nolite credere mihi; si autem facio, et si mihi non vultis credere, operibus credite; ut cognoscatis et credatis quia Pater in me et ego in Patre.*

AUG. (*Tract. 48, in Joan.*) Audierunt Judæi: « Ego et Pater unum sumus, »

tuelle, ils coururent chercher des pierres pour les lui jeter : « Alors les Juifs prirent des pierres pour le lapider. » — S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) Maintenant que le Seigneur est assis au plus haut des cieux, les hérétiques refusent encore d'obéir à ses paroles par le même sentiment d'incrédulité, et le poursuivent de leur haine sacrilège; ils lancent contre lui leurs impiétés comme autant de pierres, et s'ils le pouvaient, ils le renverseraient de son trône pour l'attacher de nouveau à la croix.

THÉOPHYL. Mais le Sauveur voulant leur prouver que leur fureur contre lui n'a aucune raison d'être, leur rappelle les prodiges qu'il avait opérés : « J'ai fait devant vous beaucoup d'œuvres excellentes, » etc. — ALCUIN. C'est-à-dire, les guérisons des infirmes, l'éclat de ma doctrine et de mes miracles, dont mon Père était le principe comme je vous l'ai déclaré, parce que j'ai toujours cherché sa gloire, pour laquelle donc de ces œuvres me lapidez-vous? Ils sont forcés de reconnaître la multitude des bienfaits dont Jésus-Christ les a comblés, mais ils relèvent comme un blasphème ce qu'il a dit, qu'il était égal à son Père : « Les Juifs lui répondirent : Ce n'est pas pour aucune bonne œuvre que nous vous lapidons, mais à cause de votre blasphème, » etc. — S. AUG. C'est la réponse qu'ils font à cette parole du Sauveur : « Mon Père et moi nous ne sommes qu'un. » Voici donc que les Juifs ont compris ce que n'ont pas compris les Ariens, car la colère des Juifs vint de ce qu'ils comprirent bien qu'il ne pouvait dire : Mon Père et moi nous ne sommes qu'un, qu'autant qu'il y avait égalité parfaite entre son Père et lui. — S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) Le Juif dit : « Alors que vous êtes un homme; » l'Arien : « Alors que vous êtes une créature, » et tous deux poursuivent : « Vous vous faites

et non pertulerunt et more suo duri ad lapides cucurrerunt: unde dicitur: « Sustulerunt ergo lapides Judæi, ut lapidarent eum. » HILAR. (VII *de Trinitate*.) Nunc hæreticorum furor jam Domino in cælis sedente pari infidelitate dictis non obediens, odium impietatis exercent, verborum lapides injiciunt; et, si possent, de throno eum suo in crucem retraherent.

THEOPHYL. Dominus autem ostendens quod nullam justam habebant occasionem furendi adversus eum, commemorat signa quæ fecerat: nam sequitur: « Respondit eis Jesus: Multa bona opera ostendi vobis, » etc. ALCUIN. Scilicet in sanitatibus infirmorum, in exhibitione doctrinæ et miraculorum, quæ ex Patre

ostendi, quia ejus gloriam per omnia quæsi: « propter quod eorum opus me lapidatis? » Quamvis inviti confiterentur multa beneficia sibi impensa a Christo, sed quod de sua Patrisque æqualitate dixerat, pro blasphemia deputabant: unde sequitur: « Responderunt ei Judæi: De bono opere non lapidamus te, sed de blasphemia. » etc. AUG. (*ut sup.*) Ad hoc responderunt quod dixerat: « Ego et Pater unum sumus: » ecce Judæi intellexerunt quod Ariani non intelligunt: ideo enim irati sunt quoniam senserunt non posse dici: « Ego et Pater unum sumus, » nisi ubi æqualitas est Patris et Filii. » HILAR. (VII *de Trinitate*.) Judæus dicit: « Cum sis homo; » Arianus: « Cum sis creatura; » utrique dicunt:



Dieu. » Les ariens, en effet, en font un Dieu d'une nature nouvelle et toute particulière, un Dieu d'un nouveau genre, ou plutôt un Dieu qui n'en est pas un, puisqu'ils prétendent qu'il n'est point Fils de Dieu par naissance, qu'il n'est point Dieu en vérité, et qu'il est tout simplement une créature plus excellente que les autres.

S. CHRYS. (*hom.* 61.) Notre-Seigneur, loin de détruire l'opinion où étaient les Juifs, qu'il se disait égal à Dieu, cherche au contraire à la confirmer : « Jésus leur repartit : N'est-il pas écrit dans votre loi, » etc. — S. AUG. C'est-à-dire, dans la loi qui vous a été donnée : « Je l'ai dit : Vous êtes des dieux. » Ce sont les paroles que Dieu adresse aux hommes dans les psaumes par son prophète. Le Sauveur comprend quelquefois sous le nom de loi, toutes les Ecritures; en d'autres endroits il la distingue des écrits prophétiques : « A ces deux commandements se rattachent toute la loi et les prophètes. » (*Matth.*, XXII.) Quelquefois il divise les Ecritures en trois parties : « Il fallait que tout ce qui a été prédit de moi, dans la loi, dans les prophètes et dans les psaumes, fût accompli. » (*Luc*, XIV.) Ici il comprend les psaumes sous le nom de loi, et voici son raisonnement : Si l'Ecriture appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu a été adressée, et que l'Ecriture ne puisse être démentie, comment dites-vous à celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde : Vous blasphémez, parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu?

S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) Le Sauveur, avant de démontrer que son Père et lui n'avaient qu'une seule et même nature, commence par repousser l'accusation aussi ridicule qu'outrageante, que les Juifs dirigeaient contre lui, qu'il se faisait Dieu, lorsqu'il était homme, car

« Facis te Deum; » subjicit enim Arius substantiæ novæ et alienæ Deum, ut aut alterius generis Deus sit, aut omnino nec Deus : dicit enim : « Non est filius ex nativitate, non est Deus ex veritate : creatura est præstantior cunctis. »

CHRYS. (*ut sup.*) Dominus autem non destruxit opinionem Judæorum æstimantium quod se Deo parem diceret, sed magis contrarium facit : nam sequitur : « Respondit eis Jesus : Nomen scriptum est in lege vestra? » AUG. (*ut sup.*) Id est, vobis data, « quia ego dixi : Dii estis? » Deus hoc dicit per Prophetam in Psalmo hominibus : et *legem* appellavit Dominus generaliter omnes illas scripturas; quamvis alicubi specialiter dicat *legem*, a prophetis eam distinguens; si-

cut est (*Matth.*, 22) : « In his duobus præceptis tota lex pendet et prophetæ; » aliquando autem in tria distribuit easdem scripturas, ubi ait (*Luc.*, 14) : « Oportebat impleri omnia que scripta sunt in lege, et prophetis, et psalmis de me : » nunc vero etiam psalmos *legis* nomine nuncupavit. Ex quibus sic argumentatur : « Si illos dixit deos, ad quos sermo Dei factus est; et non potest solvi Scriptura, quem Pater sanctificavit et misit in mundum, vos dicitis : Quia blasphemias, quia dixi : Filius Dei sum. »

HILAR. (VII *de Trinitate.*) Demonstraturus quidem quod ipse et Pater unum natura essent, in eo primum ineptiam ridiculi opprobrii confutat, cur in reatum vocaretur, quod se cum homo esset, Deum faceret; cum enim hujus

puisque ce nom était donné à de saints personnages, et que la parole de Dieu appuyait de son autorité irréfragable l'attribution faite de ce nom à de simples mortels, ce n'est donc point un crime pour lui de se faire Dieu, quand il n'aurait été qu'un homme, puisque la loi elle-même appelle Dieu ceux qui ne sont que des hommes. Et si les autres hommes peuvent prendre ce nom sans aucune usurpation sacrilège, à plus forte raison celui que le Père a sanctifié peut-il sans usurpation prendre ce nom et se dire le Fils de Dieu, puisqu'il surpasse tous les autres par la sanctification qu'il a reçue comme Fils, d'après ces paroles de saint Paul : « Qu'il était prédestiné Fils de Dieu en puissance, selon l'esprit de sanctification, » (*Rom.*, I, 4) car toute cette réponse du Sauveur a trait à son humanité, et tend à établir que le Fils de Dieu est aussi le Fils de l'homme.

S. AUG. Ou bien encore, le Père l'a sanctifié, c'est-à-dire, lui a donné d'être saint en l'engendrant, parce qu'il l'a engendré dans la plénitude de la sainteté. Or, si la parole de Dieu, adressée aux hommes, leur a donné le nom de dieux, comment le Verbe de Dieu ne serait-il pas Dieu lui-même? Et si les hommes, en participant au Verbe de Dieu, deviennent eux-mêmes des dieux, comment le Verbe qui fait entrer en participation de lui-même, ne serait-il pas Dieu? — THEOPHYL. Ou bien, il l'a sanctifié, c'est-à-dire, il a ordonné qu'il serait offert en sacrifice pour le monde, ce qui prouve qu'il n'est pas Dieu comme les autres hommes, car sauver le monde est une œuvre toute divine et bien au-dessus d'un homme déifié par la grâce.

S. CHRYS. (*hom.* 61.) Ou bien encore, Notre-Seigneur s'exprime d'abord en termes plus humbles de lui-même, pour faire recevoir plus facilement ses paroles, et s'élever ensuite à de plus hautes considéra-

nominis appellationem sanctis hominibus decerneret, et sermo Dei indissolubilis confirmaret hanc impartiti nominis professionem, jam ergo non est criminis quod se Deum, cum homo sit, faciat; cum eos qui homines sunt, *deos* lex dixerit. Et si a cæteris hominibus non irreligiosa hujus nominis usurpatio est, ab eo homine quem sanctificavit Pater non impudenter usurpari videtur, quia Dei Filium se dixerit; cum præcellat cæteros per id quod sanctificatus in Filium est; beato Paulo dicente (*Rom.*, cap. 1) quod « prædestinatus est Filius Dei in virtute secundum Spiritum sanctificationis : » omnis enim hæc de homine responsio est, quod Dei Filius etiam hominis filius est.

AUG. (*ut sup.*) Vel aliter : « Sanctificavit, » id est, ut sanctus esset gignendo ei dedit; quia sanctum eum genuit. Si autem sermo Dei factus est ad homines ut dicerentur dii, ipsum Verbum Dei quomodo non est Deus? Si per sermonem Dei, homines participando fiunt dii, Verbum inde participatur, non est Deus? THEOPHYL. Vel « sanctificavit eum, » hoc est, sanxit sacrificari pro mundo : in quo ostendit se non esse Deum sicut cæteri : nam saluum facere mundum, divinum opus est ; non autem hominis deificati per gratiam.

CHRYS. (*hom.* 60, *in Joan.*) Vel interium quidem ut susciperetur sermo, humiliter locutus est ; postea autem ad majus eos reduxit, dicens : « Si non facio

tions : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez point. » Il prouve ainsi qu'il n'est en rien inférieur à son Père : et comme il était impossible de voir sa nature divine, il prouve que la ressemblance est l'identité des œuvres, la parfaite égalité de puissance. — S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) Comment trouver place ici à une simple adoption, à un nom concédé par indulgence, pour nier qu'il soit le Fils de Dieu par nature, alors que les œuvres de la puissance du Père prouvent évidemment qu'il est le Fils de Dieu? La créature ne peut prétendre ni à l'égalité ni à la ressemblance avec Dieu, et aucune nature créée ne peut lui être comparée en puissance. Or, le Fils déclare qu'il accomplit non pas ses œuvres, mais les œuvres de son Père, pour ne pas détruire par l'éclat de ses œuvres la vérité de sa naissance. Et comme le mystère de son incarnation, dans le sein de Marie, découvrait surtout en lui le Fils de l'homme et non le Fils de Dieu, il appuie notre foi sur ses œuvres : « Mais si je les fais, quand bien même vous ne voudriez pas me croire, croyez aux œuvres. » Pourquoi, en effet, le mystère de sa naissance humaine, de son humanité, nous empêcherait-il d'admettre sa naissance divine, puisque c'est sous le voile de l'humanité que la nature divine accomplit toutes ses œuvres? Mais quelle est la vérité qu'il veut faire ressortir des œuvres du Père qu'il accomplit? « Afin que vous connaissiez et que vous croyiez que mon Père est en moi, et moi dans mon Père, » c'est-à-dire que je suis le Fils de Dieu, ou en d'autres termes, que mon Père et moi ne sommes qu'un. — S. AUG. (*Traité 48 sur S. Jean.*) Le Fils de Dieu ne dit pas : Mon Père est en moi, et moi en lui, dans le sens que les hommes le peuvent dire; car si nos pensées sont bonnes, nous sommes en Dieu, et si notre vie est sainte, Dieu est en nous. Lorsque nous participons à sa grâce

opera Patris mei, nolite credere mihi;» per hoc ostendens quod in nullo minor est Patre : quia enim substantiam ejus impossibile erat eis videre, ab operum paritate demonstrationem ejus quae secundum virtutem indissimilitudinis est, tribuit. HILAR. (VII *de Trinitate.*) Quid hic adoptio, quid indulgentia nominis loci invenit, ne ex natura Dei Filius sit; cum Dei Filius ex naturae paternae operibus credendus sit? Non exaequatur ac similis est Deo creatura; neque ei naturae alienae potestas comparatur. Gerere autem se, non sua, sed quae Patris sunt, testatur; ne per magnificentiam gestorum naturae nativitas auferatur. Et quia sub sacramento assumpti corporis et nati ex Maria, hominis et Dei Filius non intelligebatur, fides nobis intimatur

ex gestis, cum ait : « Si autem facio, et si mihi non vultis credere, operibus credite. » Cur enim sacramentum nati hominis intelligentiam divinae nativitatis impediatur, cum divina nativitas omne opus suum sub ministerio assumpti hominis exaequatur? Faciens igitur opera Patris demonstrare debuit quid esset operibus credendum : nam sequitur : « Et cognoscatis et credatis quia Pater in me est, et ego in Patre : » hoc est illud : « Dei Filius sum, » hoc est illud : « Ego et Pater unum sumus. » AUGUST. (*Tract. 48, in Joann.*) Non enim Filius sic dicit : « In me est Pater, et ego in illo, » quomodo possunt dicere homines; si enim bene cogitemus, in Deo sumus, et si bene vivamus, Deus in nobis est. Participantes ejus gratiam et illuminati

et que nous recevons sa lumière, nous sommes en lui, et lui en nous. Mais pour le Fils unique de Dieu, il est dans le Père, et le Père est en lui, comme un égal est dans celui qui lui est égal.

ÿ. 39-42. — *Les Juifs cherchaient donc à le prendre, mais il s'échappa de leurs mains. Et il s'en alla de nouveau au delà du Jourdain, où Jean avait commencé à baptiser, et il y demeura. Et un grand nombre de personnes vinrent à lui, et ils disaient : Jean n'a fait aucun miracle, mais tout ce que Jean a dit de celui-ci était vrai. Et beaucoup crurent en lui.*

BÈDE. Nous voyons par le récit de l'Évangéliste que les Juifs persévèrent avec opiniâtreté dans leur égarement : « Les Juifs cherchaient donc à le prendre. » — S. AUG. (*Traité* 48.) Ils cherchent à le prendre, non par la foi ou par l'intelligence, mais pour satisfaire leur haine contre lui en le mettant à mort. Vous le prenez pour l'avoir en votre possession, ils veulent le prendre pour se défaire de lui : « Et il s'échappa de leurs mains. » Ils ne purent se saisir de lui, parce qu'ils n'avaient pas les mains de la foi, et il ne fut pas difficile au Verbe de délivrer son corps de ces mains de chair. — S. CHRYS. (*hom.* 61.) Lorsque le Sauveur a enseigné aux Juifs quelque grande vérité, il se dérobe presque aussitôt pour apaiser leur fureur par son absence, comme il le fait encore ici : « Et il s'en alla de nouveau au delà du Jourdain. » Pourquoi l'Évangéliste fait-il mention du lieu où il se retire? c'est pour rappeler le souvenir des actions et des paroles de Jean-Baptiste, aussi bien que de ses témoignages multipliés. — BÈDE. il dit : « Où Jean était d'abord (1), » c'est-à-dire dès ses premières

(1) On ne trouve nulle part cette réflexion dans les écrits de Bède, et il n'est pas vrai d'ailleurs que Jean ait été dans ce lieu dès sa première enfance, puisque nous voyons dans saint Luc que c'est après sa trentième année environ que la parole de Dieu lui fut adressée, et qu'il vint sur les

ab ipso, in illo sumus, et ipse in nobis. Unigenitus autem Dei Filius in Patre est, et Pater in illo, tanquam æqualis in eo cui est æqualis.

*Quærebant ergo eum apprehendere, et exiit de manibus eorum. Et abiit iterum trans Jordanem in eum locum ubi erat Joannes baptizans primum, et mansit illic. Et multi venerunt ad eum, et dicebant quia Joannes quidem signum fecit nullum; omnia autem quæcumque dixit Joannes de hoc, vera erant; et multi crediderunt in eum.*

BÈDE. Adhuc Judæos in cœpta dementia persistere Evangelista ostendit, dicens : « Quærebant ergo eum apprehendere. » AUG. (*Tract.* 48, *in Joan.*) Non credendo et intelligendo, sed sæviendo

et occidendo. Tu apprehendis ut habeas, illi apprehendere volebant ut non haberent. Unde sequitur : « Et exiit de manibus eorum. » Non eum apprehenderunt, quia manus fidei non habuerunt. Sed non erat magnum Verbo ejicere carnem suam de manibus carnis. CHRYS. (*hom.* 90, *in Joan.*) Cum autem Christus aliquid magnum locutus fuerit, recedit velociter; ut sedetur eorum furor per absentiam ejus; quod utique et nunc fecit; unde sequitur : « Et abiit iterum trans Jordanem : » ideo hunc locum Evangelista commemorat, ut discas quoniam proprie abiit; ut recordetur eorum quæ illic facta sunt et dicta Joanne, et testimonii illius. BÈDE. Dicit autem : « Ubi

années. Pendant le séjour que Jésus y fit, l'Évangéliste nous raconte qu'un grand nombre de personnes vinrent le trouver : « Et un grand nombre de personnes vinrent à lui, et ils disaient : Jean n'a fait aucun miracle. » — S. AUG. C'est-à-dire qu'il n'a fait aucun miracle public, il n'a ni chassé les démons, ni rendu la vue aux aveugles, ni ressuscité les morts.

S. CHRYS. Voyez la force de leurs raisonnements : « Jean, disent-ils, n'a fait aucun miracle. Jésus, au contraire, en a fait de nombreux, ce qui établit sa supériorité et sa prééminence. Cependant il ne faut pas croire pour cela que parce que Jean n'a fait aucun miracle, son témoignage soit sans autorité, aussi ajoutent-ils : « Tout ce que Jean a dit de celui-ci était vrai. » Si Jean n'a fait aucun miracle, tous les témoignages qu'il a rendus à Jésus sont véritables. Donc si l'on devait ajouter foi aux témoignages de Jean, à plus forte raison doit-on croire à celui qui, à l'autorité de ce témoignage, joint encore l'autorité des miracles. C'est ce qui eut lieu en effet : « Et beaucoup crurent en lui. » — S. AUG. Voici qu'ils s'emparent de Jésus-Christ, alors qu'il demeure au milieu d'eux, non pas comme les Juifs qui voulaient se saisir de lui, lorsqu'il s'échappait de leurs mains. Servons-nous donc aussi de la lampe pour arriver au jour, puisque Jean était la lampe, et qu'il rendait témoignage au jour.

THÉOPHYL. Il est à remarquer que le Seigneur aimait à conduire le peuple dans des lieux solitaires, et qu'il les arrachait à la société des méchants pour leur faire produire des fruits de vertu. C'est ainsi qu'il avait conduit le peuple hébreu dans le désert pour lui donner la loi

bords du Jourdain pour baptiser et pour prêcher. (*Luc*, III.) Les paroles de l'Évangéliste n'ont donc d'autre sens que celui-ci : « Où Jean commença à baptiser. »

erat primum, » id est, a primæva ætate. Demorante autem eo ibi narrat quia multi venerunt ad eum : unde sequitur : « Et multi venerunt ad eum ; et dicebant quia Joannes quidem fecit signum nullum. » AUG. (*ut sup.*) Id est, nullum miraculum ostendit ; non dæmonia fugavit, non cæcos illuminavit, non mortuos suscitavit.

CHRYS. (*ut sup.*) Vide autem qualiter syllogismos componunt indubitabiles. Joannes quidem (dicunt) nullum signum fecit ; hic autem fecit, quare hujus præeminentia ostenditur. Deinde ne putetur Joannes, quia nullum signum fecit, indignus testimonio, subdunt : « Omnia autem quæcumque dixit Joannes de hoc, vera erant, » etc. Et si nullum signum

fecit, tamen de hoc omnia veraciter dixit : ergo dicunt : Si Joanni credere oportebat, multo magis huic cum illius testimonio etiam demonstrationem signorum habenti : unde sequitur : « Et multi crediderunt in eum. » AUG. Ecce qui apprehenderunt permanentem ; non quomodo Judæi volebant apprehendere discedentem. Et nos ergo per lucernam veniamus ad diem ; quia Joannes lucerna erat, et dei testimonium perhibebat.

THEOPHYLACT. Notandum autem quod crebro Dominus eduxit populos ad solitaria loca, eos de perfidorum societate eripiens, ut magis fructificent ; sicut legem veterem daturus eduxit populum in desertum. Mystice autem recedens ab

ancienne. Dans le sens mystique, Notre-Seigneur s'éloigne de Jérusalem, c'est-à-dire du peuple juif, et se dirige vers les lieux où les fontaines abondent, c'est-à-dire vers l'Eglise des nations qui a la fontaine du baptême, par laquelle un grand nombre parviennent jusqu'à Jésus-Christ en traversant le Jourdain.

---

Hierosolymis Dominus (hoc est, a Ju- bus, quæ habet fontem baptismi, per  
daica plebe) ad loca fontes habentia se quem multi ad Christum accedunt, quasi  
transfert; id est, ad Ecclesiam ex genti- transeuntes ad Jordanem.

---

## CHAPITRE XI.

### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-5. — Signification du nom de Lazare. — La résurrection de Lazare, un des plus éclatants miracles qu'ait opérés Notre-Seigneur. — Comment l'Évangéliste caractérise Marie sœur de Lazare. — Comment il rend ainsi témoignage à la véracité du récit de saint Luc. — Tendresse et compassion des sœurs de Lazare pour leur frère. — Pourquoi elles se contentent de faire dire à Jésus : *Voilà que celui que vous aimez est malade.* — Comment elles agissaient avec Notre-Seigneur. — Pourquoi elles envoient vers lui. — Leur foi et leur confiance dans cette courte prière. — Comment la mort elle-même de Lazare n'était pas pour la mort, mais pour la gloire de Dieu. — Affection de Jésus pour Marthe, Marie et Lazare. — Ne point nous attrister lorsque nous voyons les amis de Dieu éprouvés par la maladie ou la souffrance.
- ÿ. 6-10. — Pourquoi Notre-Seigneur attend quatre jours entiers avant de se rendre auprès de Lazare. — Comment en retournant dans la Judée il semble oublier sa faiblesse pour ne faire paraître que sa puissance. — Que signifient ces paroles : *N'y a-t-il pas douze heures au jour.* — Celui qui a la conscience pure de tout crime, n'aura rien à craindre d'aucune embûche. — Comment le jour peut figurer le temps qui a précédé sa passion, et la nuit la passion elle-même.
- ÿ. 11-16. — Jésus calme la frayeur de ses disciples en leur apprenant que ce n'est pas à Jérusalem mais à Béthanie qu'ils doivent se rendre. — Comment pour le Sauveur, Lazare n'était qu'endormi. — Pourquoi l'Apôtre appelle la mort des chrétiens un sommeil. — Comment les disciples veulent s'opposer de nouveau à son retour dans la Judée. — Comment expliquer qu'ils ne comprennent pas que Lazare était mort. — Pourquoi Notre-Seigneur en leur annonçant clairement la mort de Lazare n'ajoute pas qu'il va le ressusciter. — Comment la mort de Lazare devait confirmer la foi des apôtres. — Courage de Thomas.
- ÿ. 17-27. — Dessein de Notre-Seigneur en retardant son départ. — Explication allégorique des quatre jours qu'il reste dans le même endroit. — Comment expliquer la présence des Juifs qui étaient venus consoler les sœurs de Lazare. — Pourquoi Marthe ne prend point Marie pour aller au-devant du Sauveur, et ne lui fait point connaître son dessein. — Foi encore imparfaite de Marthe dans les paroles qu'elle adresse au Sauveur. — Comment il lui enseigne la vérité qu'elle ne savait pas, et lui fait connaître clairement sa puissance. — Comment il est la résurrection et la vie. — Comment il élève l'intelligence de Marthe à de plus hautes pensées. — Dans quel sens celui qui croit en Jésus-Christ, fût-il mort, vivra-t-il? — Ce que le Sauveur désirait de Marthe. — Elle ne comprit pas entièrement ce que Jésus lui avait dit.
- ÿ. 28-32. — Les paroles de Jésus mettent fin à la douleur de Marthe. — Dans quel sens appelle-t-il sa sœur en secret? — Pourquoi l'Évangéliste ne dit ni le lieu ni le moment, ni de quelle manière le Seigneur appela Marie. — Pent-être regarda-t-elle la présence seule de Jésus-Christ pour un appel. — Promptitude de Marie pour aller à la rencontre de Jésus. — Pourquoi Notre-Seigneur approche lentement. — Pourquoi l'Évangéliste fait remarquer que ceux qui

étaient avec elle la suivirent. — Comment elle méprise toute considération humaine en se jetant aux pieds de Jésus. — Ce qu'elle dit à Jésus indique qu'elle n'avait pas encore de lui une idée assez relevée. — Pourquoi lui parle-t-elle moins que n'avait fait sa sœur ?

- γ. 33-40. — Pourquoi Jésus ne lui tient pas le même langage qu'à sa sœur. — Raison et nature du trouble de Jésus. — Ce trouble prouve de la vérité de sa nature humaine. — Pourquoi demande-t-il où on a mis Lazare? — Comment cette question du Sauveur est comme le symbole de notre vocation. — Pourquoi les Juifs lui répondent-ils : *Venez et voyez?* — Le Seigneur voit lorsqu'il a compassion. — Raison des pleurs de Jésus. — Que signifient ces paroles : *Il l'aimait.* — Langage des ennemis du Sauveur, preuve de leur perversité. — L'Évangéliste saint Jean qui a décrit plus magnifiquement que les autres les grandeurs du Sauveur, s'appesantit aussi davantage sur ses humiliations. — Celui qui veut reprendre une nouvelle vie doit frémir en lui-même. — Pourquoi le Sauveur n'a pas ressuscité Lazare sans que la pierre fût ôtée. — Que signifient ces paroles : *Otez la pierre.* — Que figurent ceux à qui il donne cet ordre. — Sentiment de défiance de Marthe sœur de Lazare. — Comment son observation concourt à la démonstration du miracle. — Jésus lui rappelle ce qu'elle paraissait avoir déjà oublié. — Pourquoi en lui répondant ne parle-t-il que de la gloire de Dieu le Père ?
- γ. 41-46. — Dans quel sens Notre-Seigneur demande-t-il à son Père la résurrection de Lazare? — Comment nous devons imiter la prière de Jésus-Christ en élevant jusqu'au ciel les yeux de notre cœur. — Son langage n'est pas une preuve de son impuissance ou de son infériorité vis-à-vis de son Père. — Comment il montre qu'il n'avait pas besoin de recourir à la prière. — Raison de la prière du Sauveur. — Il commande à Lazare de sortir du tombeau. — Comment il fait preuve d'humilité dans ses discours et de puissance dans ses œuvres. — La voix forte du Sauveur symbole de la trompette qui doit se faire entendre à la résurrection. — La résurrection de Lazare a lieu instantanément comme se fera un jour la résurrection générale. — Cette résurrection est l'œuvre du Père et du Fils. — Pourquoi Lazare sort les pieds et les mains liés de bandelettes. — Quels sont ceux qui allèrent porter aux pharisiens la nouvelle de cette résurrection. — Cette résurrection a un sens allégorique. — Les trois morts que Jésus a ressuscité, sont la figure de la résurrection des âmes. — Trois degrés de la mort dans le péché. — Quel est celui qui est comme écrasé sous la pierre du tombeau. — Mauvaise odeur que répand le péché d'habitude. — Pourquoi Jésus se trouble, pleure et crie à haute voix devant la mort d'un pécheur d'habitude. — Que signifient ces paroles : *Sortez dehors.* — Que représente Lazare sortant du tombeau. — Que figurent le suaire dont il est couvert, les bandelettes, etc. — C'est Jésus-Christ qui ressuscite, ce sont ses disciples qui délient.
- γ. 47-53. — Dessein que forment les pharisiens de mettre Jésus à mort. — Ils ne laissent pas de craindre. — Leur langage donne une idée de leur folie et de leur aveuglement. — Ils veulent soulever le peuple comme s'il courait le danger d'être soupçonné par les Romains de vouloir s'affranchir de leur domination. — Combien cette supposition était imaginaire. — Comment la crainte de perdre les choses du temps les empêcha de penser à celles de l'éternité. — Comment dans le sens anagogique les gentils ont pris la place du peuple de la circoncision. — Avis plein d'impudence et de cruauté



qu'ouvre Caïphe. — Comment Caïphe peut-il être appelé le pontife de cette année? — Cette circonstance fait ressortir sa méchanceté. — Comment malgré ses intentions coupables, l'Esprit saint se sert de lui pour prophétiser l'avenir. — Est-ce vraiment par l'inspiration de l'Esprit saint qu'il a prophétisé, ou bien a-t-il parlé de lui-même? — Puissance de l'Esprit saint qui peut faire sortir d'un esprit corrompu un oracle prophétique. — L'Évangéliste étend cette prophétie jusqu'aux Gentils. — Comment la foi grandit et s'accrut par les moyens mêmes que la cruauté des impies avaient pris pour l'éteindre. — Conclusion que les pharisiens tirent des paroles de Caïphe.

ŷ. 54-56. — Pourquoi Notre-Seigneur instruit du dessein des Juifs, s'environne de plus de précautions. — Exemple qu'il donne en cela aux chrétiens. — Quels durent être le trouble et l'étonnement des disciples en voyant leur divin maître forcé de chercher un refuge contre la fureur de ses ennemis. — Que figure la petite ville d'Ephrem dans laquelle se rend Notre-Seigneur. — Il ne veut point s'éloigner du lieu de sa passion. — Notre-Seigneur la Pâque véritable. — Les Juifs accomplissent les purifications légales au moment même où ils cherchent à tendre des pièges au Sauveur. — Comment nous devons chercher Jésus-Christ. — Les pontifes et les pharisiens se joignent au peuple. — Ils ignorent où est Jésus. — Comment les chrétiens doivent indiquer aux Juifs où il se trouve maintenant.

ŷ. 1-5. — *Or il y avait un homme malade, nommé Lazare, de Béthanie, du bourg où demeuraient Marie et Marthe sa sœur. Marie était celle qui oignit de parfums le Seigneur et lui essuya les pieds avec ses cheveux; et Lazare, alors malade, était son frère. Ses sœurs donc envoyèrent dire à Jésus. Seigneur, voilà que celui que vous aimez est malade. Ce qu'entendant Jésus, il leur dit : Cette maladie n'est pas pour la mort, mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié. Or, Jésus aimait Marthe et sa sœur Marie, et Lazare.*

BÈDE. L'Évangéliste venait de dire que le Seigneur était allé au delà du Jourdain, et que c'est alors que Lazare tomba malade : « Or, il y avait un homme malade, nommé Lazare, de Béthanie. » De là vient que dans quelques exemplaires la conjonction copulative se trouve placée en tête de ce récit, de manière à le rattacher à ce qui précède (1).

(1) La phrase serait ainsi faite : « Et il y avait un homme malade, » etc. On ne trouve du reste

## CAPUT XI.

*Erat autem quidam languens Lazarus a Bethania de castello Maria, et Marthæ, sororum ejus : Maria autem erat, quæ unxit Dominum unguento, et extersit pedes ejus capillis suis; cujus frater Lazarus infirmabatur. Miserunt ergo sorores ejus ad eum, dicentes : Domine, ecce quem amas infirmatur. Audiens autem Jesus, dixit eis : Infirmus hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glo-*

*rificetur Filius Dei per eam. Diligebat autem Jesus Martham, et sororem ejus Mariam, et Lazarum.*

BEDA. Dixerat Evangelista Dominum trans Jordanem abisse; tuncque Lazarum contigit infirmari. Unde dicitur : « Erat quidem languens Lazarus a Bethania. » Hinc est quod in quibusdam exemplaribus copulativa conjunctio, *et*, posita invenitur, ut sequentia verba su-

Le mot Lazare signifie *qui a été secouru*; car de tous les morts que Jésus a ressuscités, Lazare est celui qui a reçu le secours le plus signalé, puisque non-seulement il était mort, mais dans le tombeau depuis quatre jours, lorsqu'il fut ressuscité. — S. AUG. (*Traité 49, sur S. Jean.*) La résurrection de Lazare est un des plus éclatants miracles qu'ait opérés Notre-Seigneur. Mais si nous considérons l'auteur de ce miracle, notre joie doit être plus grande que notre étonnement. Celui qui a ressuscité un homme, est celui-là même qui a créé l'homme; car, créer l'homme est un acte de puissance plus grande que de le ressusciter. Or, Lazare était malade à Béthanie, bourg où demeuraient Marthe et Marie, sa sœur, selon la remarque de l'Évangéliste. Ce bourg était proche de Jérusalem. — ALCUIN. Et, comme il y avait plusieurs femmes du nom de Marie, pour nous faire éviter toute erreur, l'Évangéliste caractérise celle dont il s'agit par une action très-connue: « Marie était celle qui oignit de parfum le Seigneur, » etc.

S. CHRYS. (*hom. 62, sur S. Jean.*) Ce qu'il faut savoir tout d'abord, c'est que ce ne fut pas cette femme de mauvaise vie dont il est parlé dans saint Luc. La sœur de Lazare était une femme vertueuse et empressée à recevoir le Sauveur. — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, II, 79.) Ou bien encore, en s'exprimant de la sorte, saint Jean rend témoignage au récit de saint Luc, qui raconte que ce fait se passa dans la maison d'un pharisien appelé Simon. Marie avait donc déjà répandu des parfums sur la tête de Jésus; elle renouvela cette action à Béthanie, comme le racontent les trois autres évangélistes, à l'exclusion de saint Luc, qui n'en parle point, parce que ce fait était étranger à son récit.

cette citation ni dans Bède, ni dans aucun autre auteur. Quant à l'explication du nom de Lazare, Bède la donne dans une autre occasion, dans ses homélies pour le Carême, et en expliquant la parabole du mauvais riche et de Lazare. (*Luc, xvi.*)

perioribus connexa videantur. Interpretatur autem Lazarus *adjuvatus* : inter omnes enim mortuos, quos Dominus suscitavit, hic magis ab eo adjuvatur; quem non solum mortuum, sed et quadriduanum suscitavit. AUGUST. (*Tract. 49, in Joan.*) Inter omnia enim miracula quæ fecit Dominus, Lazari resurrectio præcipue prædicatur. Sed si attendamus quis fecerit, delectari debemus potius quam mirari. Ille suscitavit hominem, qui fecit hominem; plus enim est hominem creare quam resuscitare. Infirmabatur autem in Bethania Lazarus : unde dicitur : « A Bethania de castello Mariæ et Marthæ, » etc. Quod castellum erat proximum Hierosolymis. ALCUIN. Et quia plures

feminæ hujus nominis erant, ne erraremus in nomine, ostenditur ex notissima actione : nam sequitur : « Maria autem erat quæ unxit Dominum unguento, » etc.

CHRYS. (*homil. 61, in Joan.*) Igitur primum illud necessarium discere, quoniam hæc non fuit illa meretrix quæ in Luca legitur : hæc enim honesta fuit et studiosa circa Christi susceptionem. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 79.) Vel aliter : hoc dicens Joannes attestatur Lucæ, qui hoc in domo pharisæi cujusdam Simonis factum esse narravit. Jam itaque hoc Maria fecerat; quod autem in Bethania rursus fecit, aliud est quod ad Lucæ narrationem non pertinet, sed pariter narratur a tribus.

S. AUG. (*Serm.* 52, *sur les par. du Seig.*) Lazare était donc atteint d'une langueur mortelle, et le feu dévorant de la fièvre consumait de jour en jour le corps de cet infortuné. Ses deux sœurs lui prodiguaient leurs soins, et, pleines de compassion pour leur jeune frère souffrant, elles restaient constamment près de son lit. Aussi les voyons-nous agir aussitôt dans son intérêt. « Ses sœurs donc envoyèrent dire à Jésus : Seigneur, voilà que celui que vous aimez est malade. » — S. AUG. (*Traité 49.*) Elles ne lui disent pas : Venez, et guérissez-le; elles n'osent lui dire : Commandez là où vous êtes, et la guérison aura lieu ici; elles se contentent de lui dire : « Voilà que celui que vous aimez est malade, » c'est-à-dire, il suffit que vous en soyez averti, car vous n'abandonnez jamais celui que vous aimez.

S. CHRYS. (*hom.* 62.) Elles veulent, par ce message, réveiller la compassion pour son ami dans le cœur de Jésus; car elles agissaient encore avec lui comme avec un homme. Elles ne vinrent point trouver le Sauveur comme le Centurion et l'officier du roi; mais elles envoient vers lui, parce que la grande intimité qu'elles avaient avec Jésus-Christ leur inspirait une vive confiance dans sa bonté, et que d'ailleurs leur tristesse les retenait chez elles. — THÉOPHYL. Ajoutons qu'il ne convient pas à des femmes de sortir trop facilement de leur maison. Mais quelle foi et quelle confiance dans cette courte prière : « Voilà que celui que vous aimez est malade ! » Elles reconnaissent dans le Seigneur une si grande puissance, qu'il leur paraît surprenant que la maladie ait pu atteindre un homme qui lui était si cher. « Ce qu'entendant Jésus, il leur dit : Cette maladie n'est pas pour la mort. » — S. AUG. (*Traité 49.*) La mort elle-même de Lazare n'était pas pour la mort, mais plutôt pour donner lieu à un grand miracle qui fit croire les

AUG. (*de Verb. Dom.*, *serm.* 52.) Invaserat igitur Lazarum perniciis inimica languoris; miserandi hominis corpus quotidie edax febris incendium consumebat. Aderant autem duæ sorores languenti, et casum dolentes, juvenis ægrotantis lectulo jugiter inhærebant. Unde de eis mox subditur : « Miserunt ergo sorores ejus ad eum, dicentes : Domine, ecce quem amas infirmatur. » AUG. (*super Joan.*, *tract.* 49, *ut jam sup.*) Non dixerunt : « Veni et sana; » non ausæ sunt dicere : « Ibi jube, et hic fiet : » sed tantummodo : « Ecce quem amas infirmatur; » quasi dicant : « Sufficit ut noveris : non enim amas, et deseris. »

CHRYS. (*ut supra.*) Per hoc enim ad miserendum voluit attrahere Christum : adhuc enim ei quasi homini intende-

bant. Ideo autem non iverunt ad Christum, sicut Centurio et Regulus, sed mittunt; quia vehementer confidebant Christo propter multam familiaritatem quam habebant ad eum; et quia a luctu detinebantur. THEOPHYLACT. Et quia mulieres erant, quas non decet de facili domum exire. Multam autem devotionem et fidei magnitudinem exprimunt, dicentes : « Ecce quem amas, infirmatur : » tantam enim potentiam in Domino esse credebant, quod mirum videretur qualiter virum sibi dilectum infirmitas potuerit occupare. Sequitur : « Audiens autem Jesus dixit eis : Infirmitas hæc non est ad mortem. » AUG. (*Tract.* 49, *in Joan.*) Quia ipsa mors non erat ad mortem, sed potius ad miraculum; quo facto crederent homi-

hommes en Jésus-Christ et leur fit éviter la véritable mort. C'est pour cela qu'il ajoute : « Mais elle est pour la gloire de Dieu. » C'est ainsi qu'il prouve indirectement qu'il est Dieu, contre les hérétiques, qui prétendent que le Fils de Dieu n'est pas Dieu. Notre-Seigneur explique, du reste, ces paroles : « Elle est pour la gloire de Dieu, » en ajoutant : « Afin que le Fils de Dieu en soit glorifié, » c'est-à-dire par cette infirmité. — S. CHRYS. (*hom.* 62.) La particule *ut*, *afin*, n'exprime pas ici la cause, mais ce qui arriva en effet, c'est-à-dire que l'infirmité eut une autre cause, et que Jésus la fit servir à la gloire de Dieu.

« Or, Jésus aimait Marthe, Marie, sa sœur, et Lazare. » — S. AUG. Lazare était malade, ses sœurs dans la tristesse, et tous étaient aimés de Jésus. Ils étaient donc pleins d'espérance, parce qu'ils étaient aimés de celui qui est le consolateur des affligés et le salut des infirmes. — S. CHRYS. (*hom.* 62.) L'Évangéliste veut encore nous apprendre, par cette réflexion, à ne point nous attrister lorsque nous voyons des hommes de bien, des amis de Dieu éprouvés par la maladie et la souffrance.

v. 6-10. — *Ayant donc appris qu'il était malade, il demeura toutefois deux jours encore au lieu où il était. Après cela, il dit à ses disciples : Retournons en Judée. Ses disciples lui dirent : Maître, tout à l'heure les Juifs voulaient vous lapider, et vous retournez là? Jésus répondit : N'y a-t-il pas douze heures dans le jour? Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne se heurte point, parce qu'il voit la lumière de ce monde. Mais s'il marche pendant la nuit, il se heurte, parce que la lumière lui manque.*

ALCUN. — Notre-Seigneur ayant appris la maladie de Lazare, diffère de le guérir et attend quatre jours entiers, afin d'avoir l'occasion

nes in Christum, et vitarent veram mortem : unde sequitur : « Sed pro gloria Dei : » ubi ex obliquo Dominus Deum se dixit contra hæreticos qui dicunt quod Filius Dei non sit Deus. Pro gloria ergo hujus Dei audi quod sequitur : « Ut glorificetur Filius Dei per eam, » scilicet infirmitatem. CHRYS. (*ut supra.*) Hic autem, *ut*, non est causale, sed eventus : nam evenit quidem aliunde infirmitas ; usus est autem ea in gloriam Dei.

Sequitur : « Diligebat autem Jesus Martham, et Mariam, et Lazarum. » AUG. (*ut supra.*) Ille languens, illæ tristes, omnes dilecti. Habebant ergo spem, quoniam diligebantur ab eo qui est dolentium consolator, languentiumque sa-

nator. CHRYS. (*ut supra.*) Per hoc etiam erudit nos Evangelista non tristari, si qua infirmitas facta fuerit circa bonos viros et Dei amicos.

*Et ergo audivit quia infirmabatur, tunc quidem mansit in eodem loco duobus diebus. Deinde post hæc dicit discipulis suis : Eamus in Judæam iterum. Dicunt ei discipuli : Rabbi, nunc quærebant te Judæi lapidare ; et iterum vadis illuc? Respondit Jesus : Nomen duodecim horæ sunt diæ? Si quis ambulaverit in die, non offendit : quia lucem hujus mundi videt ; si autem ambulaverit in nocte, offendit, quia lux non est in eo.*

ALCUI. Dominus nuntiata infirmitate Lazari, quousque quatrimum compleretur, sanare distulit, ut mirabilis susci-

d'opérer un plus grand miracle en le ressuscitant. « Ayant donc appris qu'il était malade, il demeura encore deux jours au lieu où il était. » — S. CHRYS. Il attend que Lazare ait rendu le dernier soupir, qu'il soit enseveli, qu'il exhale déjà une odeur infecte, afin que personne ne puisse dire : Il n'était pas encore mort lorsqu'il a paru le ressusciter ; ce n'était qu'une léthargie, et non une mort véritable.

« Après cela, il dit à ses disciples : Retournons en Judée. » — S. AUG. (*Traité 49.*) Dans la Judée, où il avait failli être lapidé, et d'où il était parti comme un homme qui veut se dérober au danger ; mais en revenant, il semble oublier sa faiblesse, pour ne faire paraître que sa puissance. — S. CHRYS. (*hom. 62.*) Nulle part ailleurs on ne le voit prévenir ses disciples du lieu où il doit aller ; il le fait ici, parce qu'ils redoutaient grandement ce voyage, et qu'il veut leur épargner un trop vif sentiment de terreur ! « Ses disciples lui dirent : Maître, tout à l'heure les Juifs voulaient vous lapider, et vous retournez là ? » Ils craignaient tout à la fois pour lui et pour eux, car ils n'étaient pas encore affermis dans la foi.

S. AUG. Les hommes voulurent donc donner un conseil à Dieu, les disciples à leur Maître ; aussi les en reprend-il immédiatement : « N'y a-t-il pas douze heures au jour ? » C'est pour signifier qu'il est lui-même le jour, qu'il a choisi douze disciples. En parlant ainsi, il avait en vue, non point Judas, mais son successeur ; car, après la chute de Judas, Matthias lui succéda, et la perfection du nombre douze demeura dans son intégrité. Les heures sont éclairées par la lumière du jour, et c'est par la prédication des heures que le monde est amené à croire à celui qui est le jour. Suivez-moi donc, si vous ne voulez pas vous heurter, car : « Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne se

taret. Unde dicitur : « Ut ergo audivit quia infirmabatur, » etc. CHRYS. (*ut supra.*) Ut scilicet expiraret, et sepeliretur, et dicerent : « Quoniam foetet ; » ut nullus posset dicere, quoniam nondum defunctum eum suscitavit ; sed stupor tantum fuit, et non mors.

Sequitur : « Deinde post hæc dicit discipulis suis : Eamus in Judæam iterum. » AUG. (*ut supra.*) Ubi pene fuerat lapidatus, quia propterea inde discessisse videbatur ne lapidaretur : discessit enim ut homo, sed in redeundo quasi oblitus infirmitatem, ostendit potestatem. CHRYSOST. (*ut supra.*) Nusquam autem alibi Dominus prædixit discipulis quo iturus esset, sed hic prædixit ; quia formidabant vehementer, ut non repente eos

conturbet : nam sequitur : « Dicunt discipuli : Rabbi, nunc quærebant te Judæi lapidare, et tu iterum vadis illuc ? » Formidabant enim et pro eo et pro seipsis ; nondum enim erant in fide firmati.

AUG. (*ut supra.*) Cum autem vellent dare consilium homines Deo, discipuli magistro, corripuit eos : unde sequitur : « Respondit Jesus : nonne duodecim sunt horæ diei ? » Ut enim diem sese ostenderet, duodecim discipulos elegit. In hoc autem verbo, non ipsum Judam, sed successorem ejus prævidebat : Juda enim cadente successit Matthias, et duodenarius numerus mansit. Horæ ergo illustrantur a die, ut per horarum prædicationem credat mundus in diem. Me ergo sequimini, si non vultis offendere.

heurte point, » etc. — S. CHRYS. (*hom. 62.*) C'est-à-dire, celui qui a la conscience pure de tout crime, n'aura rien à craindre d'aucune embûche; mais celui qui fait le mal, en souffrira la peine. Ne craignons donc point, car nous n'avons rien fait qui mérite la mort. Ou bien encore, celui que marche à la lumière extérieure de ce monde, est en pleine sécurité; à plus forte raison celui qui marche avec moi, à la condition qu'il ne s'écartera jamais de moi.

THÉOPHYL. Il en est qui par le jour entendent le temps qui a précédé sa passion, et par la nuit, sa passion elle-même : Il leur dit donc : « Pendant qu'il est jour, » c'est-à-dire avant que le temps de ma passion soit proche, vous n'avez rien à craindre, les Juifs ne vous persécuteront point. Mais lorsque la nuit sera venue, c'est-à-dire ma passion, alors vous serez comme plongés dans une nuit de tribulations.

ŷ. 11-16. — *Il leur parla ainsi, et ensuite il leur dit : Notre ami Lazare dort, mais je vais le tirer de son sommeil. Ses disciples lui dirent : S'il dort, il guérira. Jésus parlait de sa mort, mais ils pensaient qu'il parlait de l'assoupissement du sommeil. Alors Jésus leur dit clairement : Lazare est mort, et je me réjouis à cause de vous de ce que je n'étais pas là, afin que vous croyiez; mais allons à lui. Sur quoi Thomas qui est appelé Didyme dit aux autres disciples : Allons, nous aussi, et mourons avec lui.*

S. CHRYS. (*hom. 62 sur S. Jean.*) A ce premier encouragement donné aux Apôtres, le Sauveur en ajoute un second, en leur apprenant que ce n'est pas à Jérusalem, mais à Béthanie, qu'ils doivent se rendre : « Il leur parla ainsi, et ensuite il leur dit : Notre ami Lazare dort, mais je vais le tirer de son sommeil, » c'est-à-dire je ne retourne pas en Judée pour avoir de nouvelles discussions avec les Juifs, j'y

Unde subdit : « Si quis ambulaverit in die, non offendit, » etc. CHRYS. (*ut sup.*) Quasi dicat : Qui sibi nihil conscius est nequitiae, nihil patietur versutiae; qui vero mala egit, patietur. Haec non oportet formidare; nihil enim dignum morte gessimus. Vel aliter : si qui lucem hujus mundi videt, securus est; multo magis qui mecum est, nisi amoverit se a me.

THEOPHYLACT. Quidam vero hunc diem intelligunt tempus praecedens passionem; noctem vero ipsam passionem. Dicit ergo eis : « Dum dies est, » id est, dum nondum imminet tempus passionis, non offendetis : non enim vos persequerentur Judaei : cum autem nox venerit (passionem propriam dico), ex tunc noctem possidebitis angustiarum.

*Hæc ait; et post hæc dicit eis : Lazarus amicus noster dormit, sed vado ut a somno excitem eum. Dixerunt ergo discipuli ejus : Domine, si dormit, salvus erit. Dixerat autem Jesus de morte ejus; illi autem putaverunt quia de dormitione somni diceret. Tunc ergo Jesus dixit eis manifeste : Lazarus mortuus est; et gaudeo propter vos (ut credatis) quoniam non eram ibi. Sed eamus ad eum. Dixit ergo Thomas (qui dicitur Dydimus) ad condiscipulos : Eamus et nos, et moriamur cum eo.*

CHRYS. (*homil. 61, in Joan.*) Posita una confortatione discipulorum, hic alio modo eos confortat; ostendens quoniam non Hierosolymam debent ire, sed in Bethaniam. Unde dicitur : « Hæc ait : et post hæc dixit eis : Lazarus amicus noster dormit; sed vado ut a somno excitem eum : » quasi dicat : Non eo rursus disputaturus contra Judæos, sed

vais pour réveiller notre ami. Il dit : « Notre ami, » pour leur faire comprendre la nécessité de son voyage. — S. AUG. Rien de plus exact que cette expression : « Lazare dort. » Aux yeux des hommes qui ne pouvaient pas le ressusciter Lazare était mort, mais pour le Seigneur il n'était qu'un homme endormi, car il pouvait plus facilement faire sortir un mort du tombeau, que vous ne pouvez réveiller un homme endormi. Il dit donc de Lazare qu'il dort, au point de vue de sa puissance, c'est dans ce sens que l'Apôtre lui-même a dit : « Nous ne voulons pas, mes frères, que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant ceux qui dorment. (I *Thessal.*, iv, 12.) Il appelle la mort des chrétiens un sommeil, parce qu'il annonçait leur résurrection. Mais de même qu'il y a une différence entre ceux que nous voyons tous les jours dormir et s'éveiller, et que les mêmes images ne se présentent pas à eux dans le sommeil, les uns ont des songes agréables, les autres en ont d'affreux ; ainsi chacun s'endort du sommeil de la mort, et se réveille avec une cause de jugement qui lui est propre.

S. CHRYS. (*hom.* 62.) Ses disciples voulurent de nouveau s'opposer à son retour dans la Judée : « Ses disciples lui dirent : S'il dort, il guérira, » car le sommeil est pour les malades un signe de guérison. Ils semblent donc lui dire : S'il dort, il est inutile que vous alliez le réveiller de son sommeil. — S. AUG. (*Traité* 49.) La réponse des disciples est conforme au sens qu'ils ont donné aux paroles du Sauveur : « Jésus, dit l'Évangéliste, voulait parler de la mort de Lazare, mais ils pensaient qu'il parlait de l'assoupissement du sommeil. » — S. CHRYS. (*hom.* 62.) Mais, dira-t-on, comment les disciples ne comprirent-ils pas que Lazare était mort, lorsque Jésus leur dit : « Je vais le réveiller de son sommeil ? » N'était-il pas ridicule de faire un

amicum nostrum excitaturus : propter hoc ergo dicit : « Amicus noster, » ut ostendat necessarium suum adventum. AUGUST. (*ut supra.*) Quod autem dixit, *dormit*, verum dixit : Domino dormiebat ; hominibus mortuus erat, qui eum suscitare non poterant : nam Dominus tanta facilitate excitabat de sepulchro, quanta tu non excitas dormientem de lecto. Ergo secundum potentiam suam dixit *dormientem* ; sicut et Apostolus dicit (I *ad Thessal.*, 4) : « De dormientibus autem nolo vos ignorare : » dormientes appellavit quia resurrecturos prænuntiavit. Sed quomodo interest in ipsis qui quotidie dormiunt, et exsurgunt, quid quisque videat in somnis ; alii sentiunt leta somnia, alii torquen-

tia : sic unusquisque cum causa sua dormit, cum causa sua surgit.

CHRYS. (*ut supra.*) Discipuli autem impedire voluerunt ejus adventum in Judæam. Unde sequitur : « Dixerunt ergo discipuli ejus : Domine, si dormit, salvus erit : » solet enim esse somnus a grotantium salutis indicium : quasi dicant : Si dormit, non igitur utile est quod tu vadas ad excitandum eum. AUG. (*ut supra.*) Quomodo ergo intellexerunt discipuli, sic responderunt : unde sequitur : « Dixerat autem Jesus de morte ejus, illi autem putaverunt quod de dormitione somni diceret. » CHRYS. (*ut supra.*) Si vero quis dicat : Quomodo non cognoverunt discipuli mortuum esse ab eo quod dixit : « Vado ut excitem illum ? »

voyage de plusieurs stades pour le réveiller simplement de son sommeil ? Nous répondrons que les disciples virent dans cette manière de parler un langage figuré qui était très-ordinaire au Sauveur. — S. AUG. Il ne tarde pas du reste à expliquer ce qu'il y avait d'obscur dans cette expression : « Alors Jésus leur dit clairement : Lazare est mort. » — S. CHRYS. (*hom.* 62.) Il n'ajoute pas ici : Je vais le ressusciter, car il ne voulait point proclamer par ses paroles ce que ses œuvres devaient suffisamment établir ; et il nous apprend ainsi tout à la fois à fuir la vaine gloire, et à ne pas nous contenter de faire de simples promesses.

« Et je me réjouis à cause de vous, de ce que je n'étais pas là. » — S. AUG. (*Traité* 49.) On lui avait annoncé la maladie et non la mort de Lazare ; mais que pouvait ignorer celui qui l'avait créé, et entre les mains duquel son âme était retournée au sortir de son corps ? « Il leur dit donc : Je me réjouis à cause de vous de ce que je n'étais pas là, afin que vous croyiez. » Ce devait être déjà pour eux un premier sentiment d'étonnement d'entendre le Seigneur leur annoncer une chose qu'il n'avait ni vue, ni entendue, la mort de Lazare. Nous devons ici nous rappeler que la foi des Apôtres eux-mêmes s'appuyait encore sur les miracles, non pour commencer d'être, mais pour se développer. Ces paroles : « Afin que vous croyiez, » signifient donc : Afin que votre foi devienne plus ferme et plus robuste.

THÉOPHYL. Voici une autre explication : « Je me réjouis à cause de vous, » car mon absence, lors de la mort de Lazare, doit être pour vous un nouveau motif de foi. En effet, si j'eusse été présent, je l'aurais guéri de sa maladie, ce qui n'eût donné qu'une faible idée de ma

(stultum enim erat eum ire per tot stadia, ut Lazarum a somno excitaret.) Istud dicemus : Quoniam aestimabant hoc ænigma esse, qualia multa loquebatur. AUGUST. (*ut supra.*) Quia ergo obscure dixerat : « Dormit, » manifestat quod dixerat : unde sequitur : « Tunc ergo Jesus dixit eis manifeste : Lazarus mortuus est. » CHRYS. (*ut sup.*) Non autem hic adjecit : « Vado ut resuscitem eum : » non enim volebat verbis prædicare quod per opera debebat certificare ; vanam gloriam ubique nos fugere docens, et quod non oportet simpliciter promittere.

Sequitur ; « Et gaudeo propter vos, quia non eram ibi. » AUG. (*ut supra.*) Æger enim, non mortuus fuerat nuntiat ; sed quid lateret eum qui creaverat,

ad ejus manus anima morientis exierat ? Ait ergo : « Gaudeo propter vos ut credatis, quoniam non eram ibi, » ut jam inciperent admirari, quia Dominus poterat dicere mortuum ; quod nec viderat, nec audiverat. Ubi meminisse debemus quod adhuc etiam ipsorum discipulorum miraculis ædificabatur fides ; non ut esse inciperet, sed ut quæ cœperat cresceret : quod ergo dicit, « ut credatis, » intelligendum est, « ut amplius robustiusque credatis. »

THEOPHYL. Intellexerunt autem quidam sic : « Gaudeo (inquit) pro vobis : » nam cum illic non extiterim, confert ad majoritatem fidei vestræ ; quoniam si astitisssem, ægotantem curassem (quod esset modicum signum ad meæ virtutis indicium.) Quia vero me absente super-



puissance. Mais comme sa mort est arrivée en mon absence, votre foi en moi n'en deviendra que plus forte, lorsque vous verrez que je puis ressusciter un mort qui tombe déjà en pourriture.

S. CHRYS. (*hom. 62.*) Tous les disciples avaient une grande crainte des Juifs, mais par-dessus tout Thomas : « Sur quoi Thomas, qui est appelé Didyme, dit aux autres disciples : Allons et mourons avec lui. » Il était le plus faible de tous et celui qui avait le moins de foi (1), mais il devint par la suite le plus fort et le plus indomptable, parcourant seul le monde entier, et se trouvant tous les jours au milieu de peuples qui voulaient le mettre à mort. — BÈDE. On peut encore dire que les disciples, instruits par les paroles qui précèdent, n'osèrent plus contredire leur divin Maître; mais Thomas entre tous exhorte les autres disciples à suivre leur Maître et à mourir avec lui. Il donne en cela une grande preuve de courage; car il parle ainsi comme un homme qui était disposé à faire ce qu'il conseille aux autres, et qui, comme plus tard Pierre, oubliait sa propre fragilité.

ÿ. 17-27. — *Jésus vint donc et trouva que Lazare était depuis quatre jours dans le sépulcre. (Or, Béthanie était près de Jérusalem, à quinze stades environ.) Beaucoup de Juifs étaient venus près de Marthe et de Marie pour les consoler de la mort de leur frère. Marthe ayant donc appris que Jésus venait, alla au-devant de lui, mais Marie était demeurée dans la maison. Marthe dit donc à Jésus : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. Cependant, maintenant encore, je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera. Jésus lui répondit : Votre frère ressuscitera. Marthe lui dit : Je sais qu'il ressuscitera à la résurrection, au dernier jour. Jésus lui*

(1) Saint Chrysostome voit dans ces paroles de saint Thomas un sentiment de crainte, bien que les autres saints docteurs les attribuent au contraire à un sentiment de courage et de générosité qui portait ce disciple à vouloir mourir avec son maître.

venit mors, potius in fide mea corroboramini, cum videbitis me posse etiam defunctum putrescentem resuscitare.

CHRYS. (*ut supra.*) Igitur omnes discipuli quidem timebant Judæos, super alios vero Thomas. Unde sequitur : « Dixit ergo Thomas (qui dicitur Didymus) ad condiscipulos : Eamus et nos, et moriamur cum eo : » infirmior enim erat aliis et infidelior; postea omnibus fortior factus est et inapprehensibilis; quia solus orbem terrarum percurrit, et in mediis plebibus volebatur volentibus eum interficere. BED. Vel castigati discipuli superioribus Domini verbis, non ausi sunt ultra contradicere : sed Thomas præ omnibus socios hortatur ut

irent et morentur cum eo : in quo magna ejus videtur esse constantia : sic enim loquebatur, quasi facere posset quæ alios hortabatur; immemor suæ fragilitatis, sicut et Petrus.

*Venit itaque Jesus, et invenit eum quatuor dies jam in monumento habentem. Erat autem Bethania juxta Hierosolymam quasi stadiis quindecim. Multi autem ex Judæis venerant ad Martham et Mariam ut consolarentur eas de fratre suo. Martha ergo ut audivit quia Jesus venit, occurrit illi; Maria autem domi sedebat. Dixit ergo Martha ad Jesum : Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus; sed et nunc scio quia quæcumque poposceris a Deo, dabit tibi Deus. Dicit illi Jesus : Resurget frater tuus. Dicit ei Martha : Scio quia resurget in resurrectione in novis-*

*dit. Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra; et quiconque vit et croit en moi ne mourra point pour toujours. Croyez-vous cela? Elle lui répondit: Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde.*

ALCUIX. Le dessein de Notre-Seigneur en retardant son départ, était de laisser passer quatre jours et de rendre plus glorieuse la résurrection de Lazare : « Jésus vint donc et il le trouva mis dans le sépulchre depuis quatre jours. » — S. CHRYS. (*hom. 62.*) Le Sauveur était encore resté deux jours dans le même endroit, et l'envoyé était arrivé deux jours auparavant, le jour même de la mort de Lazare, c'est donc le quatrième jour que Notre-Seigneur vint à Béthanie.

S. AUG. On peut expliquer ces quatre jours de plusieurs manières différentes, car une même chose peut avoir diverses significations. Le péché que l'homme reçoit avec la transmission de la vie est un premier jour de mort; la transgression de la loi naturelle est un second jour de mort; le troisième c'est le mépris de la loi écrite, que Dieu a donnée par Moïse, et la violation de la loi de l'Évangile est le quatrième jour de mort. Or, le Seigneur ne dédaigne pas de venir pour ressusciter de semblables morts. — ALCUIX. Ou bien encore, le premier péché qui a existé, c'est l'enflure du cœur; le second, le consentement; le troisième, l'acte; le quatrième, l'habitude.

« Or, Béthanie était près de Jérusalem, à quinze stades environ (1\*), »

(1\*) Selon la remarque judicieuse du docteur Sepp, ce n'est pas sans raison que l'Évangéliste emploie le verbe au temps passé. C'est qu'en effet, la bourgade de Béthanie fut détruite par une émeute, vingt ans à peu près avant l'époque où saint Jean écrivait son Évangile, et avant la ruine totale de la Judée. (Sepp. *La vie de N.-S. J.-C.*, sect. v, chapitre 30.) Quinze stades faisaient environ une demi lieue ou deux kilomètres, ce qui explique comment beaucoup de Juifs de Jérusalem étaient venus pour consoler Marthe et Marie.

*simo die. Dicit ei Jesus: Ego sum resurrectio et vita: qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet; et omnis qui vivit et credit in me, non morietur in æternum: credis hoc? At illi: Utiue, Domine: ego credidi quia tu es Christus, Filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti.*

ALCUI. Dominus ad hoc venire distulerat, ut quadriduam impleretur, ut Lazarus gloriosius resuscitaretur: unde dicitur: « Venit itaque Jesus, et invenit eum quatuor dies in monumento habentem. » CHRYS. (*ut supra.*) Manserat enim Dominus duobus diebus, et ante duos dies venerat nuntius, in qua die Lazarus est defunctus; ipse autem quarta die accessit.

AUGUST. (*ut sup.*) De quatuor autem

diebus multa dici possunt: diversis enim modis una res significari potest. Est enim unus dies mortis, peccatum quod homo trahit de mortis propagine: sed et legem naturalem transgrediuntur homines, ecce alter dies mortis: lex etiam Scripturæ data est divinitus per Moysen, et ipsa continentur; adde tertium diem mortis: venit Evangelium, et ipsum transgrediuntur homines: ecce quartus dies mortis: etiam ad tales excitandos Dominus non dedignatur accedere. ALCUI. Aliter: primum peccatum extitit, « elatio in corde; » secundum, « consensus; » tertium, « factum; » quartum, « consuetudo. »

Sequitur: « Erat autem Bethania juxta Hierosolimam quasi stadiis quindecim. »

c'est-à-dire à deux mille. L'Évangéliste fait cette remarque pour montrer qu'il était très-naturel qu'un grand nombre de Juifs fussent venus de Jérusalem : « Beaucoup de Juifs étaient venus près de Marthe et de Marie pour les consoler de la mort de leur frère. » Mais comment les Juifs purent-ils venir consoler les amies de Jésus, après avoir décidé que celui qui le reconnaîtrait pour le Christ, serait chassé de la synagogue ? Ils vinrent les consoler ou à cause des convenances dues au malheur, ou par égard pour la condition élevée des deux sœurs de Lazare. Ou bien encore, ceux qui vinrent n'étaient pas de ceux qui s'étaient déclarés contre Jésus ; car un grand nombre d'entre eux croyaient en lui. Or, l'Évangéliste fait mention de cette circonstance, comme preuve que Lazare était véritablement mort.

BÈDE. Notre-Seigneur n'était pas encore entré dans le bourg de Béthanie, et c'est au dehors du bourg que Marthe vient au-devant de lui : « Marthe ayant donc appris que Jésus venait, alla au-devant de lui. » — S. CHRYS. Elle n'a point pris sa sœur avec elle pour aller au-devant de Jésus-Christ, elle veut lui parler en particulier, l'informer de ce qui est arrivé, et ce n'est qu'après que Jésus lui a donné bon espoir qu'elle retourne appeler Marie. — THÉOPHYL. Elle ne fait pas connaître d'abord son dessein à sa sœur, parce qu'elle veut le laisser ignorer à ceux qui étaient présents. Si, en effet, Marie eut appris que Jésus approchait, elle eût été à sa rencontre, et les Juifs qui étaient venus l'auraient accompagnés. Or, Marthe ne voulait pas leur faire connaître l'arrivée de Jésus.

« Marthe dit donc à Jésus : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. » — S. CHRYS. (*hom.* 62.) Elle croyait en

CHRYS. (*ut sup.*) Quæ erant milliarum duo. Hoc autem inducitur ad ostendendum quod congruum fuit multos Judæorum ab Hierosolymis adesse : unde subditur : « Multi autem ex Judæis venerant ad Mariam et Martham, ut consolarentur eas, » etc. Sed quomodo Judæi consolabantur dilectas a Christo? cum jam statuissent quod si quis Christum confiteretur, extra Synagogam fieret : sed propter calamitatis necessitatem, aut quasi nobiles has mulieres reverentes, eas consolabantur ; aut quia hi aderant qui non mali erant ; multi enim ex ipsis credebant. Hoc autem dicit Evangelista, ad ostendendum quod Lazarus vere mortuus erat.

BED. Nondum autem Dominus castellum introierat : unde adhuc extra eas-

tellum posito occurrit Martha : unde sequitur : « Martha ergo ut audivit quia Jesus venit, occurrit illi, » etc. CHRYS. (*ut sup.*) Non autem assumit sororem, obviam Christo vadens : vult enim singulariter Christo loqui, et quod factum est, ei annuntiare ; cum vero eam in bonam spem duxit, tunc abiit et vocavit Mariam. THÉOPHYL. Primo itaque non pandit sorori, volens hoc astantes latere ; quoniam si percipisset Maria Christum accedere, obviam iret ; et comitantur eam præsentibus Judæis, quibus notum fore adventum Jesu Martha volebat.

Sequitur : « Dixit autem Martha ad Jesum : Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus. » CHRYS. (*ut sup.*) Credebat enim in Christum,

Jésus-Christ, mais sa foi n'était pas encore ce qu'elle devait être ; elle ne savait pas encore qu'il était Dieu, voilà pourquoi elle lui disait : « Si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. » — THÉOPHYL. Elle paraît douter que Jésus tout absent qu'il était, eût pu, s'il l'eût voulu empêcher son frère de mourir. — S. CHRYS. Elle ne savait pas encore non plus que Jésus agirait ici en vertu de sa propre puissance, comme nous le voyons dans ce qu'elle dit au Sauveur : « Cependant, maintenant encore, je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera, » elle regarde ici Jésus comme un homme vertueux et aimé de Dieu. — S. AUG. (*Traité* 49.) Elle ne lui dit pas : Je vous prie de ressusciter mon frère ; car comment pouvait-elle savoir qu'il serait utile à son frère de ressusciter ? Elle se contente de dire au Sauveur : « Je sais que vous pouvez le faire, si vous le voulez, mais ce n'est pas à moi, c'est à vous seul qu'il appartient de juger, s'il est utile de le faire. » — S. CHRYS. Notre-Seigneur lui enseigne alors la vérité qu'elle ne savait point : « Jésus lui répondit : Votre frère ressuscitera. » Il ne lui dit pas : Je demanderai à Dieu qu'il ressuscite. Il ne dit pas non plus : Je n'ai pas besoin de secours, je fais tout de moi-même, ce qui eût paru surprenant à cette femme ; il prend un moyen terme et lui dit : « Votre frère ressuscitera. » — S. AUG. Il y avait cependant quelque ambiguïté dans cette expression : « Il ressuscitera, » puisque Jésus ne disait pas : Il va ressusciter actuellement. Aussi Marthe lui dit : « Je sais qu'il ressuscitera à la résurrection, au dernier jour, » je suis certaine de cette résurrection, mais je ne le suis pas de celle qui aurait lieu immédiatement.

S. CHRYS. (*hom.* 62.) Marthe avait souvent entendu Jésus-Christ parler de la résurrection ; il lui fait donc connaître ici clairement sa

sed non ut oportebat : nondum enim cognoscebat quoniam Deus erat : et ideo dicebat : « Si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus. » THEOPHYLACT. Quasi diffidens quoniam etiam absens (si vellet) posset prohibere mortem fratris sui. CHRYS. Nondum etiam cognoscebat quod propria virtute hoc faceret : quod apparet ex hoc quod subditur : « Sed et nunc scio quia quæcumque poposceris a Deo dabit tibi Deus ; » hoc enim dicit ut de virtuoso quodam et approbato viro loquens. AUG. (*ut sup.*) Non autem dicit ei : « Rogo te ut resuscites fratrem meum : » unde enim sciebat si fratri ejus resurgere utile fuerat ? Hoc tantum dixit : « Scio quia potes, si vis facere : » utrum facias, judicii tui

est, non præsumptionis meæ. CHRYS. (*ut supra.*) Dominus autem vera quæ non cognoscebat, eam docuit : unde sequitur : « Dixit ei Jesus : Resurget frater tuus, » non dixit : « Petam ut resurgat ; » sed si diceret : « Non indigeo adjutorio, a meipso omnia facio, » valde fuisset grave mulieri : sed hoc dicere, *resurget*, medium erat. AUG. (*ut sup.*) Ambiguum autem fuit quod dixit, *resurget* ; non enim ait, *modo* ; et ideo sequitur : « Dicit ei Martha : Scio quia resurget in novissimo die ; » de illa resurrectione securus sum ; de hac incerta sum.

CHRYS. (*ut sup.*) Audierat autem mulier multa a Christo de resurrectione loquente : Dominus autem manifestius suam ostendit auctoritatem : nam sub-

puissance : « Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie. » Il lui prouve ainsi qu'il n'a point besoin d'un secours étranger, car si ce secours lui était nécessaire, comment serait-il la résurrection ? S'il est lui-même la vie, il n'est limité par aucun espace, il existe partout, et partout aussi il peut faire sentir sa vertu bienfaisante. — ALCUIN. Je suis la résurrection, par la même raison que je suis la vie, et celui qui un jour doit ressusciter votre frère avec tous les autres hommes, peut aussi bien le ressusciter dès aujourd'hui. — S. CHRYS. Marthe lui a dit : « Tout ce que vous demanderez, Dieu vous le donnera ; » et Jésus lui répond : « Celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra, » il lui apprend ainsi qu'il est le dispensateur de tous les biens, et que c'est à lui qu'il faut les demander, et il élève en même temps son intelligence à de plus hautes pensées, car il ne se proposait pas seulement de ressusciter Lazare, mais de rendre tous ceux qui étaient présents témoins de sa résurrection. — S. AUG. Voici donc l'explication des paroles du Sauveur : « Celui qui croit en moi, fût-il mort (dans son corps), vivra (dans son âme), jusqu'au jour où son corps ressuscitera pour ne plus mourir, car la vie de l'âme c'est la foi. » Il ajoute : « Et quiconque vit (de la vie du corps) et croit en moi (quand bien même il viendrait à perdre pour un temps cette vie du corps), il ne mourra point pour toujours. — ALCUIN. A cause de la vie de l'esprit et de l'immortalité de la résurrection. Le Seigneur, pour qui rien n'est caché, savait que Marthe croyait ces vérités, mais il voulait qu'elle fit extérieurement la profession de foi qui sauve. Il lui demande donc : « Croyez-vous cela ? » Elle lui répondit : « Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde. » — S. CHRYS. (*hom.* 62.) Marthe ne me paraît pas avoir compris entière-

ditur : « Dicit ei Jesus : Ego sum resurrectio et vita : » ostendens quoniam non indiget alio adjutore : si enim alterius adjutorio indigeret, qualiter erit resurrectio ? Si vero ipse est vita, non loco circumcluditur, sed ubique existens potest sanare. ALCUIN. Ideo ego sum resurrectio, quia vita ; per quem tunc cum aliis resurget, per eundem potest et modo resurgere. CHRYS. (*ut supra.*) Illa ergo dicente : « Quaecumque petieris, » ipse dicit : « Qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet : » ostendens quoniam ipse est tributor honorum, et ab ipso oportet petere ; per hoc autem ejus intellectum elevat : non enim hoc erat solum quod querebatur, ut Lazarum suscitaret, sed etiam oportebat eam et

qui presentes erant dicere resurrectionem. AUG. (*ut sup.*) Dicit ergo : « Qui credit in me, etiam si mortuus fuerit (in carne) vivet (in anima) » donec resurget caro nunquam postea moritura. Nam vita animae fides est. Sequitur : « Et omnis qui vivit (in carne) et credit in me (etiam si moriatur ad tempus propter mortem carnis), non morietur in aeternum. » ALCUIN. Propter vitam spiritus et immortalitatem resurrectionis. Sciebat autem Dominus quem nihil latet, quod hoc credebatur, sed confessionem qua salvaretur, querit. Unde sequitur : « Credis hoc ? At illi : Utique, Domine ; ego credidi quia tu es Christus Filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti. » CHRYS. (*ut supra.*) Videtur mihi non in-

ment ce que Jésus lui avait dit; elle comprit qu'il s'agissait d'un grand mystère, mais elle ne savait encore ce que c'était; aussi ne répond-elle pas directement à la question que lui fait le Sauveur. — S. AUG. Ou bien encore : En croyant que vous êtes le Fils de Dieu, je crois que vous êtes la vie, car celui qui croit en vous, vivra alors même qui perdra la vie du corps.

ÿ. 28-32. — *Lorsqu'elle eut parlé ainsi, elle s'en alla et appela en secret Marie sa sœur et lui dit : Le Maître est là et il vous appelle. Ce que celle-ci ayant entendu, elle se leva aussitôt et vint à lui; car Jésus n'était pas encore entré dans le bourg, il n'avait pas quitté le lieu où Marthe l'avait rencontré. Cependant les Juifs qui étaient dans la maison avec Marie et la consolait, l'ayant vu se lever si promptement et sortir, la suivirent en disant : Elle va au sépulcre pour y pleurer. Lorsque Marie fut arrivée au lieu où était Jésus, le voyant, elle se jeta à ses pieds et lui dit : Seigneur, si vous aviez été ici mon frère ne serait pas mort.*

S. CHRYS. (*hom. 63.*) Les paroles de Jésus-Christ eurent la puissance de mettre fin à la douleur de Marthe, car la pieuse affection qu'elle avait pour le divin Maître ne lui permettait pas de se livrer à l'affliction que lui causait la mort de son frère : « Lorsqu'elle eut parlé ainsi, elle s'en alla et appela à voix basse Marie, sa sœur. » — S. AUG. (*Traité 49.*) L'Évangéliste dit qu'elle l'appela en silence, c'est-à-dire, à voix basse, car comment dire qu'elle a fait tout en silence, puisqu'elle lui dit : « Le Maître est là, il vous appelle? » — S. CHRYS. (*hom. 63.*) Elle appelle sa sœur en secret, car si les Juifs eussent appris l'arrivée de Jésus, ils se seraient retirés et n'eussent pas été témoins du miracle.

tellexisset mulier quod dictum est; sed quoniam magnum quid erat, intellexit; non tamen cognovit quid est; propterea aliud interrogata, aliud respondit. AUG. (*ut sup.*) Vel aliter: quando hoc credidi quod Filius es Dei, credidi quia tu es vita; quia et qui credit in te, etiam si moriatur, vivet.

*Et cum hæc dixisset, abiit et vocavit Mariam sororem suam silentio, dicens: Magister adest, et vocat te: illa ut audivit, surgit cito, et venit ad eum: nondum enim venerat Jesus in castellum, sed erat adhuc in illo loco ubi occurrerat ei Martha, Judæi ergo qui erant cum ea in domo, et consolabantur eam, cum vidissent Mariam quia cito surrexit et exiit, secuti sunt eam, dicentes quia vadit ad monumentum ut ploret ibi. Maria ergo cum venisset ubi erat Jesus, videns eum, cecidit ad*

*pedes ejus, et dixit ei: Domine, si fuisses hic, non esset mortuus frater meus.*

CHRYS. (*hom. 63, in Joan.*) Ex virtute sermonum Christi interim Martha lucrata est luctus dissolutionem: ea enim quæ ad Magistrum erat devotio, non permittebat eam sentire in præsentia quæ luctum inducere poterant. Unde sequitur: « Et cum hæc dixisset, » etc. AUG. (*Tract. 49, in Joan.*) Advertendum quod suppressam vocem *silentium* nuncupavit: nam quomodo siluit, cum subdatur: « Dicens: Magister adest et vocat te. » CHRYS. (*homil. 62, in Joan.*) Ideo autem occulte sororem vocat; si enim scivissent Judæi Christum advenire, recessissent, et non fuissent testes miraculi.

S. AUG. Il est à remarquer que l'Évangéliste ne dit ni le lieu, ni le moment où le Seigneur appela Marie, ni de quelle manière; pour abrégé son récit, il ne nous fait connaître cette circonstance que par les paroles de Marthe. — THÉOPHYL. Peut-être aussi Marthe regarda-t-elle la présence seule de Jésus-Christ comme un appel, et semble-t-elle dire à sa sœur : Vous seriez inexcusable si, le Seigneur étant là, vous n'allez pas à sa rencontre.

S. CHRYS. (*hom. 63.*) Un cercle d'amis entouraient Marie, plongée dans la douleur et dans les larmes. Cependant elle n'attend pas que le Maître vienne la trouver, elle n'est retenue ni par les bienséances de sa condition, ni par son profond chagrin, elle se lève aussitôt pour aller à sa rencontre : « Ce que celle-ci ayant entendu, elle se leva aussitôt et vint à lui. » — S. AUG. Nous voyons par-là que Marthe n'eût pas eu besoin de prévenir sa sœur, si Marie eût connu l'arrivée de Jésus.

« Car Jésus n'était pas encore entré dans le bourg. » — S. CHRYS. Notre-Seigneur approchait lentement, il ne voulait point paraître se jeter au-devant du miracle, mais il attendait qu'on vint l'en prier, c'est ce que l'Évangéliste semble vouloir indiquer en termes couverts, lorsqu'il dit que Marie se leva aussitôt, ou bien il veut nous apprendre qu'elle vint à sa rencontre pour prévenir son arrivée. Or elle vint, non pas seule, mais accompagnée de tous les Juifs qui étaient avec elle : « Cependant les Juifs, qui étaient dans la maison avec Marie, et la consolait, la suivirent, » etc. — S. AUG. L'Évangéliste a pris soin de mentionner cette circonstance, pour nous apprendre la raison pour laquelle il y avait tant de monde, lorsque Lazare fut ressuscité; c'était pour qu'un plus grand nombre fussent

AUG. (*ut supra.*) Advertendum etiam quemadmodum Evangelista non dixerit, ubi, vel quando, vel quomodo Mariam Dominus vocaverit; ut hoc in verbis Marthæ potius intelligeretur narrationis brevitate servata. THEOPHYL. Sive etiam ipsam Christi præsentiam vocationem reputavit; quasi diceret: Inexcusable est ut eo præsentem tu non exeis obviam ipsi.

CHRYS. (*ut supra.*) Omnibus autem assidentibus illa lægens et plangens non expectavit ad se venire Magistrum; neque dignitatem servavit; neque a luctu detenta est; sed surgens confestim obiit: unde sequitur: « Illa ut audivit, surgit cito, et venit ad eum. » AUG. (*ut supra.*) Ex quo patet quod non illam præ-

venisset Martha si ei notus fuisset adventus Jesu.

Sequitur: « Nondum enim venerat Jesus in castellum, » etc. CHRYS. (*ut supra.*) Vacantius enim ibat, ut non videatur injicere seipsum miraculo, sed rogari ab aliis. Hoc igitur vult occulte Evangelista insinuare; aut quia cito currebat, ut anticiparet eum venientem; venit autem, non sola, sed omnes trahens Judæos: unde sequitur: « Judæi igitur qui erant in domo cum ea, secuti sunt eam, » etc. AUG. (*ut supra.*) Hoc pertinet ad Evangelistam narrare, ut videamus quæ occasio fuerit quod plures ibi essent quando Lazarus resuscitatus est, ut tam grande miraculum qua-

témoins d'un aussi grand miracle que la résurrection d'un mort de quatre jours.

« Lorsque Marie fut arrivée au lieu où était Jésus, le voyant, elle se jeta à ses pieds. » — S. CHRYS. (*hom.* 63.) Marie était plus ardente que sa sœur, elle n'est arrêtée ni par la multitude, ni par les préjugés que les Juifs avaient contre Jésus-Christ, ni par la présence de plusieurs de ses ennemis personnels, la vue du Sauveur lui fait mépriser toutes les considérations humaines, et elle n'est préoccupée que d'une seule pensée, l'honneur de son divin Maître. — THÉOPHYL. Cependant elle ne paraît pas avoir de lui une idée encore assez relevée, en lui disant : « Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne fût pas mort. » — ALCUIN. Tant que vous êtes demeuré avec nous, aucune maladie, aucune infirmité n'ont osé apparaître chez celles qui avaient pour hôte et pour habitant la vie elle-même. — S. AUG. (*serm.* 52 *sur les paroles du Seigneur.*) Quel pacte déloyal ! Lazare, votre ami, meurt pendant que vous êtes encore sur cette terre, et si vous laissez mourir votre ami de la sorte, à quoi doit s'attendre votre ennemi ? C'est peu que les cieux ne vous obéissent point, voici que les enfers vous ont enlevé celui que vous aimez. — BÈDE. Marie parle moins à Jésus que n'avait fait sa sœur, car par un effet ordinaire de la douleur et des larmes, elle ne put épancher les sentiments dont son cœur était plein.

ÿ. 33-40. — *Jésus la voyant pleurer et les Juifs qui étaient venus avec elle pleurer aussi, fut ému en lui-même et se troubla; et il dit : Où l'avez-vous mis? Ils lui répondirent : Venez et voyez. Et Jésus pleura. Et les Juifs dirent : Voyez comme il l'aimait. Mais quelques-uns d'entre eux dirent : Ne*

triduanî mortuî resurgentis testes plures inveniret.

Sequitur : « Maria ergo cum venisset ubi erat Jesus, videns eum, cecidit ad pedes ejus, » etc. CHRYS. (*ut sup.*) Ferventior hæc sorore erat : non enim turbam verecundata est, nec suspicionem timuit quam de Christo Judæi habebant, cum aliqui inimicorum Christi interessent ; sed omnia contempsit humana præsentem Magistro ; et soli se dabat ei qui ad Magistrum, honori. THEOPHYL. Quamvis etiam se diminute videbatur habere dicens : « Domine, si fuisset hic, frater meus non fuisset mortuus. » ALCUIN. Dum nobiscum præsens fuisti, non morbus, non infirmitas aliqua apparere ausa est ; apud quas vita noverat habitare sive

hospitari. AUGUST. (*de Verbis Domini, serm.* 52, *qui est 6, in appendice de diversis.*) O infidelis conventio ! Te adhuc posito in seculo, Lazarus amicus moritur ; si amicus moritur, inimicus quid patietur ? Parum est si tibi non soli superi serviunt : ecce tunc dilectum inferi rapuerunt. BED. Non autem omnia dixit Maria quæ Martha protulerat, quia consuetudo hominum more lacrymis non omnia quæ voluit et in animo habuit, proferre potuit.

*Jesus ergo ut vidit eam plorantem, et Judæos qui venerant cum ea, plorantes, infremuit spiritu, et turbavit seipsum, et dixit : Ubi posuistis eum ? Dicunt ei : Domine, veni et vide. Et lacrymatus est Jesus. Dixerunt ergo Judæi : Ecce quomodo amabat eum. Quidam*



*pouvait-il pas, lui qui a ouvert les yeux d'un aveugle-né, faire que cet homme ne mourût point? Jésus donc, frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulcre; c'était une grotte, et une pierre était posée dessus. Otez la pierre, dit Jésus. Marthe, la sœur de celui qui était mort, lui dit : Seigneur, il sent déjà mauvais, car il y a quatre jours qu'il est là. Jésus lui répondit : Ne vous ai-je pas dit que si vous croyiez vous verriez la gloire de Dieu? Ils ôtèrent donc la pierre.*

S. CHRYS. (*hom. 63 sur S. Jean.*) Jésus ne répond rien à Marie, il ne lui tient pas le même langage qu'à sa sœur, il était environné d'une grande multitude, et ce n'était pas le moment de faire de longs discours, mais il s'abaisse, il s'humilie, et dévoile en lui les sentiments de la nature humaine. Comme il allait opérer un grand miracle qui devait lui gagner beaucoup de disciples, il s'entoure d'un grand nombre de témoins, et montre qu'il a véritablement pris notre nature : « Jésus la voyant pleurer, et les Juifs, qui étaient venus avec elle pleurer aussi, fut ému en lui-même et se troubla. » — S. AUG. (*Traité 49 sur S. Jean.*) Qui pourrait le troubler, si ce n'est lui-même? Jésus-Christ a été troublé parce qu'il l'a voulu, il a eu faim parce qu'il l'a voulu, il était en son pouvoir de se prêter ou de se soustraire à ces impressions, car le Verbe a pris une âme et un corps, et s'est uni la nature humaine tout entière en unité de personne; or, là où se trouve une puissance souveraine, la faiblesse humaine ne peut être troublée qu'autant que cette puissance souveraine y consent. — THÉOPHYL. C'est afin de prouver la vérité de sa nature humaine, qu'il lui commande de manifester les sentiments qui lui sont propres, et c'est par la vertu de l'Esprit saint qu'il lui donne cet ordre, et qu'il réprime ses trop vives émotions. Le Seigneur veut que la nature humaine subisse ces épreuves, pour nous prouver qu'il était homme en réalité et non-

*autem ex ipsis dixerunt : Non poterat hic qui aperuit oculos cæci nati, facere ut hic non moreretur? Jesus ergo rursum fremens in semetipso venit ad monumentum. Erat autem spelunca, et lapis superpositus erat ei. Ait Jesus : Tollite lapidem. Dicit ei Martha, soror ejus qui mortuus fuerat : Domine, jam factet, quatruiduanus est enim. Dixit ei Jesus : Nonne dixi tibi quoniam si credideris, videbis gloriam Dei? Tulerunt ergo lapidem.*

CHRYS. (*homil. 62, in Joannem.*) Marie loquente nihil Christus loquitur, neque ea dicit quæ sorori dixerat : turba enim aderat multa, et non erat tempus illorum verborum : sed descendit et humiliatur, humanam naturam denudans : quia enim miraculum magnum erat facturum, et multos per id hieraturus, sua condescensione attrahit testes,

et humanam monstrat naturam. Unde sequitur : « Jesus ergo ut vidit eam plorantem, infremuit et turbavit seipsum, » etc. AUG. (*Tract. 49, in Joan.*) Quis enim eum posset nisi ipse turbare? Turbatus est Christus quia voluit, esurivit quia voluit; in illius potestate erat sic vel sic affici vel non affici : Verbum enim animam suscepit et carnem, totius hominis sibi coaptans in personæ unitate naturam : ac per hoc ubi summa potestas est, secundum voluntatis nutum turbatur infirmitas. THEOPHYLACT. Ad approbandam enim conditionem humanam, jubet ei quod summum est, prosequi; necnon injungit ei virtute Spiritus sancti, illamque compescit. Hæc autem cuncta naturam pati Dominus connivet; tum

seulement en apparence, et aussi pour nous enseigner à mettre des bornes à la tristesse comme à la joie, car n'être accessible à aucun sentiment de compassion ou de tristesse, c'est l'insensibilité de la brute, comme aussi il n'appartient qu'aux caractères efféminés de se livrer sans mesure à ces affections.

« Et il dit : Où l'avez-vous mis ? » — S. AUG. (*serm. sur les par. du Seig.*) Ce n'est pas qu'il ignorât le lieu où Lazare était enseveli, mais il voulait éprouver la foi de ce peuple. — S. CHRYS. (*hom. 63.*) Il ne veut pas se mettre en avant, et il veut être instruit par les autres et ne rien faire que sur leur prière, pour ne laisser aucune place au soupçon. — S. AUG. (*Liv. des 83 quest., quest. 65.*) Cette question du Sauveur est comme le symbole de notre vocation qui se passe dans le secret, car la prédestination de notre vocation est une chose cachée, et la marque qu'elle est secrète, c'est la question que fait le Seigneur sur ce sujet comme s'il l'ignorait, alors que c'est nous-mêmes qui l'ignorons. Ou bien peut-être est-ce parce que le Seigneur déclare dans un autre endroit qu'il ne connaît pas les pécheurs auxquels il dit : « Je ne vous connais pas, » (*Matth., VII, 25*) parce que les péchés se commettent en dehors de la loi et de ses préceptes : « Ils lui répondirent : Seigneur, venez et voyez. » — S. CHRYS. (*hom. 63.*) Il n'avait encore fait aucun miracle de résurrection (1\*), il leur paraissait donc ne se diriger vers le tombeau que pour pleurer sur Lazare, et non pour le ressusciter, c'est pour cela qu'ils lui disent : « Venez et voyez. » — S. AUG. Le Seigneur voit lorsqu'il a compassion, c'est pour cela

(1\*) Saint Chrysostome suppose ici à tort que Notre-Seigneur n'avait encore opéré aucune résurrection miraculeuse. Il avait ressuscité le fils de la veuve de Naim, entre la première fête de Pâques qui suivit le commencement de sa carrière publique et la seconde, et la fille de Jaire entre la deuxième et la troisième. La résurrection de Lazare précéda de quelque temps la quatrième fête de Pâques dans laquelle le Sauveur fut mis à mort.

approbando quod homo verus et non apparens fuerat; tum etiam nos monendo, ac metam mœstitiæ et iucunditati imponendo : nam ex toto nec compati nec mœrere ferinum ; ac horum exuberantia, muliebre.

Sequitur : « Et dixit : Ubi posuistis eum ? » AUG. (*de Verbis Dom., ut sup.*) Non locum sepulti ignorare credi debuerat, sed fidem populi approbare volebat. CHRYS. (*ut sup.*) Non enim vult ipse se injicere, sed omnia ab aliis discere, et rogatus facere ; ut ab omni suspicione eripiat signum. AUGUST. (*lib. LXXXIII Quæst., qu. 65.*) Quod et interrogat, vocationem nostram quæ fit in occulto,

arbitror significare : prædestinatio enim nostræ vocationis occulta est ; cuius secreti signum est interrogatio Domini quasi nescientis, cum ipsi nesciamus : vel quod ignorare se peccatores alio loco Dominus ostendit dicens (*Matth., 7, et 25*) : « Non novi vos, » quia in disciplina et præceptis ejus non sunt peccata. Sequitur : « Dicunt ei : Domine, veni et vide. » CHRYS. (*ut sup.*) Nondum enim aliquod resurrectionis monstraverat signum : unde ita videbatur iturus, ut lacrymaturus, non ut resuscitaturus : propter hoc ei dicunt : « Veni et vide. » AUG. (*ut sup.*) Videt autem Dominus quando miseretur : unde illi dicitur

que le Psalmiste lui dit : « Voyez mon humiliation et ma douleur, et pardonnez-moi tous mes crimes. » (*Ps.* xxiv.)

« Et Jésus pleura. » — *ALCUI*. Il était la source inépuisable de la bonté, et il pleurait comme homme celui qu'il pouvait ressusciter par un acte de sa puissance divine. — *S. AUG.* Or, pourquoi Jésus a-t-il pleuré? pour enseigner aux hommes à verser eux-mêmes des larmes. — *BÈDE*. Les hommes ont coutume de pleurer les personnes chères que la mort leur a enlevées. Les Juifs crurent que Jésus pleurait sous l'impression de ce sentiment, et c'est ce qui leur fait dire : « Voyez comme il l'aimait! » — *S. AUG.* Que signifient ces paroles : Il l'aimait? » « Je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs à la pénitence. » (1) « Mais quelques-uns d'entre eux dirent : Ne pouvait-il pas, lui qui a ouvert les yeux d'un aveugle-né, faire que cet homme ne mourût point? » Il fera bien plus, puisqu'il va le ressusciter après sa mort. — *S. CHRYS.* Ceux qui parlèrent ainsi étaient de ses ennemis, ils se servent pour le calomnier d'un fait qui aurait dû leur faire admirer sa puissance, c'est-à-dire, la guérison de l'aveugle-né, et ils se plaignent que Jésus n'ait pas empêché par un miracle Lazare de mourir. Une nouvelle preuve de leur perversité, c'est qu'ils prennent le rôle d'accusateurs avant même que Jésus soit arrivé au tombeau, et sans attendre l'issue de l'événement : « Jésus donc, frémissant de nouveau en lui-même, vint au tombeau. » L'Évangéliste prend soin de répéter que Jésus pleura, et frémit en lui-même pour vous convaincre qu'il a pris véritablement notre nature. L'Évangéliste saint Jean nous a décrit les grandeurs du Verbe incarné, bien plus magni-

(1) *Luc.*, v, 32; et aussi *Matth.*, ix, 13; *Marc.*, i, 18. Dans ces deux derniers évangélistes, nous lisons seulement : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. »

(*Psal.* 24) : « Vide humilitatem meam et laborem meum, et dimitte omnia peccata mea. »

Sequitur : « Et lacrymatus est Jesus, » etc. *ALCUI*. Quia fons pietatis erat, flebat pro parte humanitatis eum quem resuscitare poterat per potentiam Divinitatis. *AUG.* (*ut supra.*) Quare autem flevit Christus nisi quia homines flere docuit. *BÈDE*. Est autem hominum consuetudo caros suos mortuos lugere. Secundum hanc consuetudinem Judæi Dominum flere putabant. Unde subditur : « Dixerunt ergo Judæi : Ecce quomodo amabat eum. » *AUG.* (*ut supra.*) Quid est, « amabat eum? » Non veni vocare justos, sed peccatores ad penitentiam. Sequitur : « Quidam autem ex ipsis dixe-

runt : Non poterat hic qui aperuit oculos cæci nati, facere ut hic non moreretur? » Plus est quod facturus est, ut mortuos suscitetur. *CHRYS.* (*ut supra.*) Erant autem ex inimicis ejus qui hoc dixerunt : ex quibus igitur oportebat ejus admirari virtutem, ex his ei detraherent (scilicet ex illuminatione cæci nati), quasi nec illo miraculo facto. In hoc etiam se ostendunt esse corruptos, quia nondum Christo adveniente ad monumentum præassumunt acensationes, non expectantes rei finem. Sequitur : « Jesus ergo rursus fremens in semetipso venit ad monumentum. » Studiose Evangelista frequenter dicit quod lacrymatus est et quod fremuit, ut discas quod vere nostram naturam induit : quia enim hic

fièrement que ne l'ont fait les autres évangélistes, et par une même raison, il s'appesantit davantage sur ses humiliations. — S. AUG. Frémissez aussi en vous-même si vous voulez reprendre une nouvelle vie, c'est ce qu'on peut dire à tout homme qui est accablé sous le poids d'une habitude criminelle : « C'était une grotte et une pierre était posée dessus. » Ce mort étendu sous la pierre, c'est l'homme coupable sous la loi, car la loi qui fut donnée aux Juifs, était écrite sur la pierre. Tous les coupables sont sous la loi, mais la loi n'a pas été établie pour le juste. (I *Tim.*, 1.) — BÈBE. Une grotte est une excavation pratiquée dans un rocher. On appelle monuments ces grottes qui servent de tombeau, parce qu'ils avertissent notre âme (*mentem monet*), et leur rappellent le souvenir des morts.

« Jésus leur dit : Otez la pierre. » — S. CHRYS. Pourquoi le Sauveur n'a-t-il pas ressuscité Lazare sans que la pierre fût ôtée? Celui qui, d'une seule parole, rendit la vie et le mouvement à ce cadavre, ne pouvait-il pas, à plus forte raison, ôter la pierre qui fermait le tombeau? Oui, sans doute, mais il ne l'a pas fait, parce qu'il voulait rendre les Juifs témoins de ce miracle, et les empêcher de dire ce qu'ils avaient dit de l'aveugle-né : « Ce n'est pas lui, » car leurs mains qui roulaient cette pierre et leur présence au tombeau attestaient d'une manière infaillible que c'était bien Lazare. — S. AUG. Dans le sens allégorique, ces paroles : « Otez la pierre, » signifient : Enlevez le poids de la loi, et annoncez la grâce de la loi nouvelle. — S. AUG. (*Livr. des 83 quest.*, quest. 65.) Ceux à qui le Sauveur donne cet ordre, me paraissent figurer les Juifs qui voulaient imposer le fardeau de la circoncision aux Gentils, qui entraient dans l'Eglise; ou bien, les chrétiens qui, au sein de l'Eglise même, mènent une vie corrompue et sont un scandale pour ceux qui veulent embrasser la foi.

magis aliis evangelistis magna de eo loquitur, etiam in rebus corporalibus humilia dicit. AUG. (*ut supra*.) Fremas autem et in te, si disponis reviviscere; omni homini dicitur, qui premitur pessima consuetudine. Sequitur : « Erat autem spelunca, et lapis superpositus ei. » Mortuus sub lapide, reus sub lege : lex enim quæ data est Judeis, in lapide scripta est : omnes autem rei sub lege sunt : Justo autem non est lex posita. (I *ad Timoth.*, 1.) BÈBE. Est autem spelunca rupes cavata. Porro monumentum dicitur eo quod mentem monet, hoc est. mortuos ad memoriam revocat.

Sequitur : « Ait Jesus : Tollite lapidem. » CHRYS. (*ut sup.*) Sed quare non

lapide jacente fecit resuscitari? Nonne poterat qui corpus movit mortuum voce, etiam multo magis lapidem movere? Non autem hoc fecit, ut eos testes faciat miraculi, ut non dicant (quod in cæco dixerant) : « Non est hic : » manus enim et accessus ad monumentum testabantur quod ipse est. AUGUST. (*ut sup.*) Mystice autem dicit : « Removeve lapidem; » removeve legis pondus; gratiam prædicate. AUGUST. (*lib. LXXXIII Quest.*, qu. 65.) In quo puto illos significari, qui venientibus ad Ecclesiam ex gentibus, onus circumcisionis imponere volebant; vel eos qui in Ecclesia corrupte vivunt et offensionem sunt credere volentibus.

S. AUG. (*serm. 52 sur les par. du Seig.*) Cependant Marie et Marthe, sœurs de Lazare, qui avaient vu souvent Jésus ressusciter des morts ne croient pas entièrement qu'il puisse ressusciter leur frère : « Marthe, la sœur de celui qui était mort, lui dit : « Seigneur, il sent déjà mauvais, » etc. — THÉOPHYL. Marthe parle de la sorte sous l'impression d'un sentiment de défiance qui lui fait regarder comme impossible la résurrection de son frère après quatre jours qu'il était dans le tombeau. — BÈDE. On peut dire encore que ces paroles sont l'expression de l'étonnement et de l'admiration plutôt que de la défiance. — S. CHRYS. Elles peuvent servir aussi à fermer la bouche aux incrédules, et nous voyons ainsi concourir à la démonstration de ce miracle les mains qui ont ôté la pierre, les oreilles qui ont entendu la voix de Jésus-Christ, les yeux qui ont vu Lazare sortir du tombeau, et l'odorat qui sentait l'odeur que son cadavre exhalait.

THÉOPHYL. Notre-Seigneur rappelle à la sœur de Lazare ce qu'il lui avait déjà dit, et qu'elle paraissait avoir presque oublié : « Jésus lui répondit : Ne vous ai-je pas dit que si vous croyiez, vous verriez la gloire de Dieu ? » — S. CHRYS. (*hom. 63.*) Marthe ne se souvenait plus en effet de ce que Jésus-Christ lui avait dit : « Celui qui croit en moi fût-il mort, vivra. » En parlant à ses disciples, il leur avait dit : « Afin que le Fils de Dieu soit glorifié par cette maladie. » Ici il ne parle que de Dieu le Père, les dispositions imparfaites de ceux qui l'écoutaient le forçaient ainsi de modifier son langage. Il ne voulait point jeter le trouble dans l'âme de ceux qui étaient présents, et c'est pour cela qu'il dit à Marthe : « Vous verrez la gloire de Dieu. » — S. AUG. (*Traité 49.*) La gloire de Dieu parut en effet dans la résurrection d'un mort de quatre jours exhalant déjà l'odeur infecte du tombeau.

AUG. (*de Verbis Dom.*, serm. 52 *ut jam sup.*) Jam autem Maria et Martha, sorores Lazari, quæ Christum frequenter mortuos resuscitasse viderant, fratrem suum posse resuscitare penitus non credebant : nam sequitur : « Dicit ei Martha, soror ejus : Jam factet, » etc. THEOPHYLACT. Hoc autem Martha tanquam diffidens dicit, veluti impossibile credens posse fratrem suscitari ob diem diuturnitatem. BEDA. Vel hæc verba non sunt desperationis, sed potius admirationis. CHRYS. (*ut sup.*) Sed hoc etiam quod dicit, valet ad obstruendum indevotos; ut et miraculum testentur manus tollentes lapidem, et *auditus* vocem audiens Christi; et *visus* videntium Lazarum exire; et *odoratus* factorem recipiens.

THEOPHYL. Christus autem rememorat mulieri ea de quibus contulerat cum illa, et pene ut obliviscenti loquitur : « Dicit ei Jesus : Nonne dixi tibi quia si crederis, videbis gloriam Dei? » CHRYS. Non enim memor erat mulier ejus quod Christus dixit (*ut sup.*) : « Qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet : » et discipulis quidem dicit : « Ut glorificetur Filius Dei in ea : » hic autem « gloriam Dei » de Patre dicit; infirmitas enim eorum qui audiebant, causa erat differentie eorum quæ dicebantur. Notebat Dominus interim turbare astantes; et ideo dicit : « Videbis gloriam Dei. » ARG. (*Tract. 49, in Joan.*) In hoc autem est gloria Dei, quia et factentem, et quatruiduanum resuscitat.

« Ils ôtèrent donc la pierre. » — ORIG. (*Traité 28 sur S. Jean.*) Le retard que l'on mit à enlever cette pierre, vint de la sœur de Lazare; si elle n'avait pas dit : « Il sent déjà mauvais, car il y a quatre jours qu'il est là, » Jésus n'eût pas été obligé de donner l'ordre d'ôter la pierre. Ils enlevèrent donc cette pierre, mais plus tard qu'elle n'aurait dû l'être. Il est souverainement utile de ne mettre aucun intervalle entre les ordres de Jésus et leur exécution.

ÿ. 41-46. — *Jésus, levant les yeux en haut, dit : Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi, je savais que vous m'exauciez toujours; mais je dis ceci à cause de ce peuple qui m'entoure, afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé. Ayant parlé ainsi, il cria d'une voix forte : Lazare, sortez dehors. Et aussitôt celui qui avait été mort sortit, les pieds et les mains liés de bandelettes, et le visage enveloppé d'un suaire. Jésus leur dit : Déliez-le et laissez-le aller. Plusieurs donc d'entre les Juifs qui étaient venus près de Marie et de Marthe, et qui avaient vu ce que fit Jésus, crurent en lui. Mais quelques-uns d'entre eux allèrent trouver les pharisiens et leur racontèrent ce que Jésus avait fait.*

ALCUN. En tant qu'homme, Notre-Seigneur Jésus-Christ était inférieur à son Père, et c'est sous ce rapport qu'il lui demande la résurrection de Lazare, et qu'il dit en avoir été exaucé : « Jésus, levant les yeux en haut, dit : Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé. » — ORIG. (*Traité 28 sur S. Jean.*) Il élève les yeux en haut, c'est-à-dire qu'il élève son âme humaine, et qu'il la conduit par la prière jusqu'au Très-Haut. Celui donc qui veut imiter la prière de Jésus-Christ doit aussi élever jusqu'au ciel les yeux de son cœur, et les détacher de toutes les choses présentes, de tout ce qui remplit

Sequitur « Tulerunt ergo lapidem. » ORIG. (*Tract. sive tom. 28, in Joan.*) Mora tollendi lapidem adjacentem ex sorore defuncti causata est : nisi enim dixisset : « Jam fortet, est enim quadriuanus, » non diceretur : « Dixit Jesus, tollite lapidem : sustulerunt ergo lapidem : » nunc ergo longe tardius ablatum est : commodum est igitur nihil interponere inter jussa Jesu, et ipsorum executionem.

*Jesus autem elevatis sursum oculis dixit : Pater, gratias ago tibi quoniam exaudisti me : ego autem sciebam quia semper me audis; sed propter populum qui circumstat, dixi, ut credant quia tu me misisti. Hæc cum dixisset, voce magna clamavit : Lazare, veni foras. Et statim prodit qui fuerat mortuus, ligatus manus et pedes iustitiis, et facies illius suda-*

*rio erat ligata. Dixit eis Jesus : Solvite eum, et sinite abire : multi ergo ex Judæis qui venerant ad Mariam et Martham, et viderant quæ fecit Jesus, crediderunt in eum. Quidam autem ex ipsis abierunt ad pharisæos et dixerunt eis quæ fecit Jesus.*

ALCUN. Quia Christus secundum hominem minor erat Patre, ab illo petit suscitationem Lazari; atque ideo se auditum esse dicit : unde dicitur : « Jesus autem elevatis sursum oculis dixit : Pater, » etc. ORIG. (*ut sup.*) Elevavit quidem sursum oculos, quoniam intelligentiam humanam erexit; adducens illam per orationem ad excelsum Patrem. Sed et necesse est volentem ad exemplar orationis Christi orare, elevare oculos cordis sursum, ac erigere illos a præsentibus rebus, memoria, cogitationibus,

sa mémoire, ses pensées, ses intentions. Mais si Dieu promet d'exaucer la prière de ceux qui remplissent ces conditions, comme il le déclare par la bouche d'Isaïe : « Pendant que vous parlerez encore, je dirai : Me voici, » (*Isaïe*, LVIII, 9) que devons-nous penser de Notre-Seigneur Jésus-Christ notre Sauveur ? Il allait prier Dieu pour obtenir la résurrection de Lazare, mais celui qui seul est un Père plein de bonté exauce sa prière avant même qu'il l'ait faite. Et c'est pour remercier son Père qu'il lui rend grâces en ces termes : « Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé....., afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé. » — S. CHRYS. (*hom. 64.*) C'est-à-dire qu'il n'y a aucune contradiction entre vous et moi. Ce langage du Sauveur n'est point une preuve de son impuissance, ou de son infériorité vis-à-vis de son Père, car on peut ainsi parler à ses amis et à ses égaux. Pour montrer du reste qu'il n'avait pas besoin de recourir à la prière, il ajoute : « Pour moi, je savais que vous m'exaucez toujours, » c'est-à-dire, je n'ai pas besoin de vous prier pour vous persuader de faire ma volonté ; car nous n'avons tous deux qu'une même volonté ; vérité qu'il n'exprime qu'en termes couverts à cause de la faiblesse de ceux qui l'entendaient ; car le Dieu Sauveur a moins égard à sa dignité qu'à notre salut, aussi nous parle-t-il très-peu de ses grandeurs, et toujours d'une manière voilée, tandis qu'il s'étend comme avec complaisance sur ses humiliations.

S. HIL. (*de la Trin.*) Il n'avait donc aucun besoin de prier, et s'il a prié, c'est pour nous faire connaître sa filiation divine : « Mais je dis ceci à cause de ce peuple qui m'entoure, afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé. » La prière lui était inutile, il prie cependant dans l'intérêt de notre foi. Il n'a pas besoin de secours, mais nous avons

atque intentionibus. Si autem digne orationibus hujusmodi quædam exprimitur a Deo de propria oratione promissio (secundum illud (*Isai.*, 58, vers. 9) : « Adhuc te loquente dicam : Ecce adsum : » quid expedit arbitrari de Domino Salvatore ? Erat enim oraturus pro resurrectione Lazari : sed præveniens illius orationem qui solus bonus Pater est, exaudivit dicenda. Pro impletione igitur orationis subdit gratiarum actiones dicens : « Pater, gratias ago, etc., ut credant quia tu me misisti, » etc. CHRYS. (*homil. 63, in Joan.*) Hoc est, nihil est contrarium mei ad te. Non autem ostendit quod ipse non potuit, vel quod minor sit Patre ; quia hoc et amicis dicitur, et honore æqualibus. Ut autem ostendat quoniam non indiget oratione,

subjungit : « Ego autem sciebam quoniam semper me audis : » quasi dicat : Ad hoc quod fiat voluntas mea non indigeo oratione, ut tibi suadeam ; una enim est nostra voluntas : hoc autem obumbrate dicit propter auditorum imbecillitatem : Deus enim non ita dignitatem suam respicit, ut ad salutem nostram ; propterea excelsa quidem et magna, pauca (et ipsa occultata), humilia vero multa circumfluunt ejus sermonibus.

HILAR. (*de Trin.*) Non igitur prece pro seipso eguit, sed pro nobis oravit ne Filius ignoraretur. Unde subditur : « Sed propter populum qui circumstat, dixi, ut credant quia tu me misisti. » Cum enim sibi non proficeret deprecationis sermo, ad profectum tamen nostre fidei loquebatur. Non inops ergo auxilii est, sed

besoin d'être instruits. — S. CHRYS. Il ne dit pas toutefois : Afin qu'ils croient que je vous suis inférieur (parce que je ne puis rien faire sans vous prier), mais : « Afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé. » Il ne dit pas non plus : Que vous m'avez envoyé, dénué de tout pouvoir, avec la connaissance de ma dépendance absolue, ne pouvant rien faire de moi-même, mais : « Que vous m'avez envoyé, » afin qu'ils ne pensent pas que je suis en opposition avec Dieu, et ne disent point : Il ne vient pas de Dieu, et pour leur montrer que c'est d'après sa volonté que je vais faire ce miracle.

S. AUG. (*serm. 52 sur les par. du Seig.*) Jésus s'approche donc du tombeau où était enseveli Lazare, et il l'appelle à en sortir, non pas comme s'il était vivant, et prêt à entendre sa voix : « Ayant ainsi parlé, il cria d'une voix forte : Lazare, sortez dehors. » Il l'appelle par son nom, pour faire voir que ce ne sont pas les autres morts qu'il appelle à sortir du tombeau. — S. CHRYS. Il ne lui dit pas : Ressuscitez, mais : « Venez dehors, » il parle à celui qui était mort, comme s'il était vivant, il ne lui dit pas non plus : Au nom de mon Père, sortez dehors, ou bien encore : Mon Père, ressuscitez-le, il laisse de côté ces formules qui convenaient à un suppliant, et prouve sa puissance par les faits. Il entrait, en effet, dans les desseins de la sagesse de faire preuve d'humilité dans ses discours, et de puissance dans ses œuvres.

THÉOPHYL. La voix forte du Sauveur qui ressuscita Lazare est le symbole de cette trompette éclatante qui doit se faire entendre à la résurrection générale. (I *Cor.*, xv, 52.) Le Sauveur élève la voix pour fermer la bouche aux Gentils qui prétendent sans aucun fondement que les âmes des morts sont dans les tombeaux, et il appelle à haute

nos sumus inopes doctrinæ. CHRYS. (*ut sup.*) Non autem dixit : « ut credant quoniam minor sum (quoniam sine oratione non possum facere), » sed, « quoniam tu me misisti; » non dixit : « Misisti me imbecilem, servitum recognoscentem, a meipso nihil facientem, » sed, « me misisti, » ut non Deo contrarium æstiment, ne dicant : « Non est ex Deo; » et ut ostendam secundum tuam voluntatem opus hoc fieri.

AUG. (*de Verbis Dom.*, *serm. 52 ut sup.*) Venit autem Christus monumentum in quo Lazarus dormiebat; et non tanquam vivum, tanquam audire paratum, de sepulcro protinus vocavit: unde sequitur: « Hæc cum dixisset, voce magna clamavit: Lazare, veni foras. » Ideo

dicat nomen, ne omnes mortui cogentur exire. CHRYS. (*ut sup.*) Non autem dixit: Resurge, tu, sed, « veni foras; » ut viventi loquens ei qui mortuus fuerat: propter quod non dixit: « In nomine Patris, veni foras; » aut, « ressuscita eum, Pater: » sed hæc omnia dimittens postquam orantis formam acceperat, per res auctoritatem ostendit; quoniam et hoc sapientiæ suæ est, per verba quidem condescensionem, per res vero ostendere potestatem.

THÉOPHYL. Alta vero Salvatoris vox quæ Lazarum suscitavit, indicium est tubæ magnæ sonaturæ in communi resurrectione (I *ad Cor.*, 15, vers. 52); altius etiam clamavit, ut Gentilium ora refrænet fabulantium in tumulis esse ani-



et forte voix l'âme de Lazare comme étant absente très au loin. Cette résurrection individuelle de Lazare eut lieu en un clin d'œil, comme se fera un jour la résurrection générale : « Et aussitôt celui qui avait été mort, sortit, » etc. Nous voyons dès lors s'accomplir ce que disait le Sauveur : « L'heure est venue où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'entendront vivront. » (*Jean, v.*) — ORIG. (*Traité 28 sur S. Jean.*) On peut dire avec raison que c'est cette voix forte qui a ressuscité Lazare, et ainsi se trouve accomplie cette parole du Sauveur : « Notre ami Lazare dort, je vais le réveiller. » Le Père qui a exaucé la prière du Fils a aussi ressuscité Lazare, et cette résurrection est l'œuvre commune du Fils et du Père qui l'a exaucé, car de même que le Père ressuscite les morts et leur rend la vie, le Fils donne aussi la vie à qui il veut. » (*Jean, v, 21.*)

S. CHRYS. Lazare sortit les pieds et les mains liés de bandelettes, pour qu'on ne crût pas qu'il n'était qu'un fantôme, et ce ne fut pas une chose moins admirable de le voir sortir avec ces bandelettes et entouré d'un suaire, que de le voir ressusciter : « Jésus leur dit : Déliez-le, » afin que ceux qui le toucheraient de leurs mains fussent bien convaincus que c'était vraiment lui. « Et laissez-le aller. » Le Sauveur agit ainsi par humilité, et c'est pour cela qu'il ne prend pas Lazare avec lui, et ne lui commande pas de marcher à sa suite comme preuve du miracle qu'il vient d'opérer.

ORIG. Notre-Seigneur avait dit précédemment : « Je dis ceci à cause de ce peuple qui m'entoure, afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé. » Si aucun de ceux qui étaient présents n'avaient cru en lui, il eût parlé comme un homme qui n'a aucune connaissance de l'avenir ; aussi est-ce pour éloigner ce soupçon que l'Évangéliste ajoute :

mas defunctorum : nam quasi procul absentem eam foras advocat per clamorem. Sicut autem universalis resurrectio in ictu oculorum proveniet, sic et hæc resurrectio singularis ; et ideo sequitur : « Et statim prodiit qui fuerat mortuus, » etc. Jam mancipatur effectui quod dicitur (*Joan., 5*) : Venit hora cum audient defuncti vocem Filii Dei, et qui audierint vivent. » ORIG. (*Tract. sive tom. 29, in Joan.*) Nam vox elata et clamor non inconveuienter dicitur excitasse illum ; et sic adimpletum est quod dixerat : « Vado ut excitem eum. » Sed et Pater qui Filium orantem exaudivit, suscitavit Lazarum, ut sic resurrectio Lazari commune opus sit Filii et Patris exaudientis : « Sicut enim Pater suscitavit mortuos et

vivificat, sic et Filius quos vult vivificat. »

CHRYS. (*ut sup.*) Exiit autem ligatus, ut non putaretur esse phantasma. Sed et hoc quod exhibat ligatus, non minus videbatur esse quam resuscitare. Sequitur : « Dicit eis Jesus : Solvite eum : » ut videlicet eum tangentes et ei appropinquantes videant quia vere est ille. Sequitur : « Et sinite abire ; » et hoc propter humilitatem : non enim ducit eum, neque jubet secum ambulare ad sui demonstrationem.

ORIG. (*ut sup.*) Dixerat autem supra Dominus : « Propter populum qui circumstat, dixi, ut credant quia tu me misisti : » nullo autem eorum credente, hoc dixisset velut aliquis hominum inscius futurorum : unde ad hoc removen-

« Plusieurs d'entre les Juifs crurent en lui, mais quelques-uns d'entre eux allèrent trouver les pharisiens et leur racontèrent ce que Jésus avait fait. » Cette proposition paraît offrir un sens équivoque, ceux qui allèrent trouver les pharisiens étaient-ils du grand nombre de ceux qui crurent en Jésus-Christ, et se proposèrent-ils de concilier à Jésus-Christ les pharisiens animés de dispositions hostiles à son égard? ou bien étaient-ils différents de ceux qui crurent en lui, et ne cherchèrent-ils qu'à exciter contre le Sauveur le zèle plein de jalousie des pharisiens? C'est cette dernière supposition qui paraît ressortir du récit de l'Évangéliste. D'après son récit, en effet, c'est le grand nombre de ceux qui étaient présents qui crurent en Jésus-Christ, et un petit nombre d'entre eux dont il ajoute : « Quelques-uns allèrent trouver les pharisiens, » etc.

S. AUG. (*liv. des 83 quest., quest. 63.*) Quoique nous admettions avec une foi entière la résurrection de Lazare dans le sens historique, je regarde cependant comme certain qu'elle contient aussi une vérité allégorique; car le sens allégorique d'un événement ne lui fait perdre en aucune façon son caractère de réalité historique. — S. AUG. (*Traité 49.*) Tout homme qui pèche, est tombé victime de la mort, mais Dieu, par sa grande miséricorde, ressuscite les âmes et les sauve ainsi de la mort éternelle. Les trois morts dont Notre-Seigneur a ressuscité les corps sont donc la figure de la résurrection des âmes. — S. GRÉG. (*Moral., IV, 23 ou 29.*) Il a ressuscité une jeune fille dans sa maison, un jeune homme hors des portes de la ville, et Lazare déjà enseveli dans le tombeau. Celui qui est mort dans son péché est comme étendu sans vie dans sa maison; le pécheur est conduit hors des portes, lorsque son péché affiche le caractère scandaleux d'un péché

dum subditur : « Multi ergo ex Judæis crediderunt in eum : quidam autem ex ipsis abierunt ad phariseos et dixerunt eis quæ fecit Jesus. » Continet quid ambiguum sermo præsens : utrum qui ierunt ad phariseos, fuerint ex illis multis qui crediderant proponentes conciliare Christo hostiliter se habentes ad eum; vel alii a credentibus, irritare volentes invidum phariseorum zelum in ipsum : et videtur mihi hoc magis Evangelista exprimere velle : multos enim dixit qui per hoc quod viderunt, crediderunt; veluti paucis existentibus aliis : de quibus subdit : « Quidam autem, » etc.

AUG. (*lib. LXXXIII Quest., qu. 63.*) Quanquam autem secundum Evangelistæ historiam resuscitatum Lazarum plena

fide teneamus, tamen in allegoria aliquid significare non dubito; neque cum res factæ allegorizantur, gestæ rei fidem amittunt. AUG. (*super Joan., tract. 49.*) Omnis quidem qui peccat, moritur; sed Deus magna misericordia animas suscitavit, ne moriantur in æternum. Intelligimus ergo tres mortuos quos in corporibus suscitavit, aliquid significare de resurrectionibus animarum. GREG. (*Moral., IV, cap. 23 vel in antiqu., cap. 29.*) Puellam enim in domo, adolescentem extra portam, in sepulcro autem Lazarum suscitavit. Adhuc quippe in domo mortuus jacet, qui jacet in peccato : jam quasi extra portam ducitur, cujus iniquitas usque ad invercundiam publicæ perpe- trationis operatur. AUG. (*Tract. 49, in*

public. — S. AUG. (*Traité 49.*) Ou bien, la mort est encore à l'intérieur lorsque la pensée du mal ne s'est pas encore produite par un acte extérieur ; mais si vous commettez le mal, vous portez pour ainsi dire le mort hors des portes de la ville. — S. GRÉG. (*Moral.*, IV.) Le pécheur est comme oppressé sous la pierre du tombeau, lorsqu'il est écrasé par l'horrible pierre des mauvaises habitudes qu'il a contractées, mais souvent la grâce divine éclaire ces pauvres pécheurs d'un rayon de sa lumière. — S. AUG. (*liv. des 83 quest.*, quest. 65.) Ou bien Lazare, dans le tombeau, figure encore l'âme qui est comme accablée sous le poids des péchés de la terre. » — S. AUG. (*Traité 49.*) Et cependant le Seigneur aimait Lazare, car s'il n'avait pas aimé les pécheurs, il ne serait pas descendu du ciel sur la terre. C'est à juste titre que l'on dit du pécheur d'habitude : « Il sent mauvais, » car sa mauvaise réputation se répand partout comme une odeur infecte et nauséabonde. — S. AUG. (*liv. des 83 quest.*) C'est encore avec raison qu'il est dit : « Il y a quatre jours qu'il est dans le tombeau ; » car le dernier des éléments c'est la terre, qui figure l'abîme des péchés de la terre, c'est-à-dire des convoitises charnelles.

S. AUG. (*Traité 49.*) Jésus frémit, il verse des larmes, il crie à haute voix, parce qu'il est bien difficile de se relever pour celui qui est accablé sous le poids de ses habitudes vicieuses. Jésus se trouble lui-même pour vous apprendre le trouble dont vous devez être saisi lorsque vous êtes comme écrasé sous le poids énorme de vos péchés. La foi de l'homme qui devient pour lui-même un objet d'horreur, doit frémir en accusant ses actions coupables, afin de faire céder l'habitude du péché à la violence du repentir. Lorsque vous dites : J'ai commis ce crime, et Dieu m'a épargné ; j'ai entendu la doctrine évangélique,

*Joan.*) Vel intus est mors, quia cogitatum malum nondum processit in factum; si autem ipsum malum fecisti, quasi mortuum extra portam extulisti. GREG. (IV *Moral.*, ut *supra.*) Sepulture vero aggere premitur, qui in perpetracione nequitiæ etiam usu consuetudinis pressus gravatur : sed hos plerumque divina gratia respectus sui lumine illustrat. AUG. (*lib. LXXXIII Quæst.*, ut *sup.*) Vel accipiamus Lazarum in monumento animam terrenis peccatis obrutam. AUG. (*super Joan.*, tract. 49.) Et tamen Lazarum Dominus amabat. Si enim peccatores non amaret, de cælo ad terras non descenderet. Bene autem de illo qui peccare consueverat, dicitur : « Fœtet : » Incipit enim habere pessimam famam

tanquam odorem teterrimum. AUG. (*lib. LXXXIII Quæst.*, ut *supra.*) Recte etiam dixit : « Quatriduanus est : » ultimum enim elementorum terra est : significat enim puteum terrenorum peccatorum, id est, cupiditatum carnalium.

AUG. (*super Joan.*, tract. 49.) Fremit autem Dominus, lacrymavit, voce magna clamavit, quia difficile surgit quem moles consuetudinis premit. Turbat semetipsum Christus, ut tibi significet quomodo tu turbari debeas, cum tanta mole peccati gravaris et premeris : fides enim hominis sibi displicentis fremere debet in accusatione malorum operum, ut violentiæ penitentis cedat consuetudo peccandi. Quando dicis : « Illud feci, et pepercit mihi Deus : Evange-

et je l'ai méprisée, qu'ai-je fait? Jésus-Christ frémit en vous, parce que la foi frémit, ce frémissement contient déjà l'espérance de la résurrection. — S. GRÉG. (*Moral.*, XXII, 9 ou 13.) Le Sauveur dit à Lazare : « Sortez dehors, afin que le pécheur qui cherche à dissimuler et à cacher son péché, soit comme forcé par cette voix de se faire son propre accusateur, et que celui qui est enseveli dans le tombeau de sa conscience, en sorte de lui-même par la confession de ses fautes.

S. AUG. (*liv. des 83 quest.*) Lazare, sortant de son tombeau, est le symbole de l'âme qui se retire des vices de la chair. les bandelettes dont il reste encore enveloppé nous apprennent que ceux-là mêmes qui ont renoncé aux plaisirs charnels, et veulent obéir de cœur à la loi de Dieu, ne peuvent tant qu'ils sont dans ce corps mortel être entièrement à l'abri des atteintes de la chair. Le suaire dont sa figure est couverte signifie que nous ne pouvons avoir dans cette vie la pleine intelligence de la vérité. Notre-Seigneur ajoute : « Déliez-le, et laissez-le aller, » pour nous apprendre qu'après cette vie tous les voiles seront enlevés, afin que nous puissions voir Dieu face à face.

S. AUG. (*Traité 49.*) Ou bien encore, lorsque vous faites mépris de la loi de Dieu, vous êtes comme mort et enseveli dans le tombeau; si vous faites l'aveu de vos fautes, vous sortez de ce tombeau; car sortir du tombeau, c'est sortir de la retraite cachée de son cœur pour se produire au grand jour. Mais c'est Dieu qui vous amène à faire cet aveu en vous appelant à haute voix, c'est-à-dire par une grâce extraordinaire. Le mort qui sort du tombeau est encore lié, de même que celui qui confesse ses péchés est encore coupable, et c'est pour le délier de ses péchés que Jésus dit aux serviteurs : « Déliez-le, et laissez-le

lium audivi, et contempsit : quid facio ? » Jam fremit Christus, quia fides fremit : in voce frementis apparet spes resurgentis. GREG. (XXII *Moral.*, cap. 9 *vel in antiqu.*, cap. 13.) Dicitur autem Lazarus : « Veni foras ; » ut absconsione et occultatione peccati ad accusationem suam ore proprio exire provocetur ; ut qui intra conscientiam suam absconsus jacet per nequitiam, a semetipso foras exeat per confessionem.

AUGUST. (*lib. LXXXIII Quest. ut sup.*) Quod autem Lazarus exiit de monumento, animam significat recedentem a carnalibus vitiis ; quod vero institis involutus, hoc est quod etiam a carnalibus recedentes et mente servientes legi Dei, adhuc tamen in corpore constituti

alieni a molestiis carnis esse non possumus : quod autem facies ejus sudario tecta erat, hoc est quod in hac vita plenam cognitionem habere non possumus : quod autem dicit : « Solvite eum, et sinite abire, » hoc est quod post hanc vitam auferantur omnia velamina, ut facie ad faciem videamus.

AUG. (*super Joan., ut sup.*) Vel aliter : quando contemnis, mortuus jaces ; quando confiteris, procedis ; quid enim est procedere, nisi ab occultis velut exeundo manifestari ? Sed ut confitearis, Deus facit, magna voce clamando, id est, magna gratia vocando. Mortuus autem procedens adhuc ligatus est, confitens adhuc reus : ut autem solverentur peccata ejus, ministris hoc dixit : « Sol-

aller, » c'est-à-dire, tout ce que vous aurez délié sur la terre, le sera dans le ciel.

ALCUIN. C'est donc Jésus-Christ qui ressuscite, parce que c'est lui qui donne par lui-même la vie à l'intérieur, ce sont ses disciples qui délient, parce que c'est par le ministère des prêtres que ceux qu'il vivifie sont absous. — BÈDE. Ceux qui vont apprendre aux pharisiens ce que Jésus a fait, figurent ceux qui, à la vue des bonnes œuvres des serviteurs de Dieu, les poursuivent de leur haine, et s'efforcent de noircir leur réputation.

ÿ. 47-53. — *Les pontifes et les pharisiens assemblèrent donc le conseil, et ils disaient : Que ferons-nous, car cet homme opère beaucoup de miracles. Si nous le laissons faire, tous croiront en lui, et les Romains viendront et ruineront notre pays et notre nation. Mais l'un d'eux, nommé Caïphe, qui était le pontife de cette année-là, leur dit : Vous n'y entendez rien et vous ne songez pas qu'il vous est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple, plutôt que toute la nation ne périsse. Or, il ne dit pas cela de lui-même, mais étant le grand-prêtre de cette année, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation, et non-seulement pour la nation, mais afin de rassembler en un seul corps les enfants de Dieu qui étaient dispersés. Depuis ce jour donc, ils pensèrent à le faire mourir.*

THÉOPHYL. Les pharisiens auraient dû admirer et exalter l'auteur d'aussi grands miracles, et au contraire, ils forment le dessein de le mettre à mort : « Les pontifes et les pharisiens assemblèrent donc le conseil, » etc. — S. AUG. (*Traité* 49.) Ils ne disent point : Croyons en lui, ces hommes pervers sont bien plus préoccupés de la pensée de faire le mal et de mettre à mort un innocent, que des moyens d'assurer leur propre salut. Et cependant la crainte les agite, et ils se consultent :

vite eum, et sinite abire : » quod est, « quæ solveritis super terram, erunt soluta et in cælis. »

ALCUI. Christus ergo suscitatur, quia interioris per seipsum vivificat; solvunt discipuli, quia per ministerium sacerdotum absolvuntur vivificati. BEDA. Per eos autem qui pharisæis annuntiaverunt, significantur nonnulli qui videntes bona servorum Dei opera, odiis insequuntur et infamare conantur.

*Collegerunt ergo pontifices et pharisæi concilium, et dicebant : Quid facimus ? quia hic homo multa signa facit. Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum. Et venient Romani, et tollent nostrum locum et gentem. Unus autem ex ipsis, Caïphas nomine, cum esset pontifex anni illius, dixit eis : Vos nescitis quid-*

*quam nec cogitatis, quia expedit nobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat. Hoc autem a semetipso non dixit, sed cum esset pontifex anni illius, prophetavit quod Jesus moriturus erat pro gente, et non tantum pro gente, sed ut filios Dei qui erant dispersi, congregaret in unum. Ab illo ergo illic cogitaverunt ut interficerent eum.*

THEOPHYLACT. Decebat admirari ac extollere eum qui talia peragebat miracula; ipsi vero potius consiliantur illum occidere : unde dicitur : « Collegerunt ergo pontifices et pharisæi concilium, » etc. AUG. (*Tract.* 49, *in Joan.*) Nec tamen dicebant : « Credamus : » plus enim perdit homines cogitabant quomodo nocerent et perderent quam quomodo sibi consulerent ne perirent; et tamen time-

« Et ils disaient : Que ferons-nous ? car cet homme opère beaucoup de miracles ? » — S. CHRYS. Ils ne le regardent encore que comme un homme, après qu'il leur a donné une si grande preuve de sa divinité.

ORIG. (*Traité 28 sur S. Jean.*) Le langage que tiennent les pontifes et les pharisiens nous donne une idée de l'étendue de leur folie et de leur aveuglement. Quelle folie, en effet, de reconnaître et d'attester que Jésus a opéré un grand nombre de miracles, et de penser qu'ils pouvaient néanmoins lui dresser des embûches, comme s'il n'était point capable de déjouer toutes leurs machinations ! Leur aveuglement n'est pas moins surprenant, de ne pas voir que celui qui pouvait opérer de si grands prodiges, pouvait également échapper à leurs embûches, à moins que dans leur pensée ses miracles ne fussent pas l'œuvre d'une puissance divine. Ils forment donc le dessein de ne point le laisser aller, ils s'imaginent par là empêcher ses disciples de croire en lui, et s'opposer à ce que les Romains ne détruisent leur pays et leur nation : « Si nous le laissons faire, disent-ils, tous croiront en lui, et les Romains viendront, » etc. — S. CHRYS. (*hom. 64.*) En parlant de la sorte, ils veulent soulever le peuple, comme s'il courait le danger d'être soupçonné par les Romains de vouloir s'affranchir de leur domination, et leurs paroles peuvent ainsi se traduire : Si les Romains le voient entraîner la multitude après lui, ils en prendront ombrage, croiront que nous voulons nous ériger en pouvoir indépendant, et ils détruiront notre cité. Mais cette supposition était purement imaginaire ; car sur quoi reposait-elle ? Voyait-on Jésus entouré d'hommes en armes ? traînait-il après lui des escadrons de gardes ? Au contraire, ne cherchait-il pas la solitude ? Ils ne veulent pas qu'on le soupçonne de vouloir la mort du Sauveur, et ils mettent en avant le

bant et consulebant : dicebant enim : « Quid facimus ? quia hic homo multa signa facit. » CHRYS. (*tomit. 63, in Joan.*) *Hominem* adhuc vocant, qui tantum susceperunt ejus Deitatis demonstrationem.

ORIG. (*Tract. sive tom. 29, in Joan.*) Est autem per ea quæ dicuntur ab ipsis, considerare eorum insipientiam et cæcitatem : insipientiam quippe, quia et testificabantur illum multa peregrisse miracula, et tamen æstimabant se posse adversus eum æmulari, velut non posset pro se adversus eorum æmulationes. Cæcitas autem hoc ipsum erat : ad facientem enim tot miracula pertinebat ut se ab eorum insidiis eximeret ; nisi forte crederent quod signa fecit, et putabant

ea non fieri divina virtute. Hi quidem igitur deliberabant non dimittere ipsum, opinantes se per hoc esse impedimento volentibus credere in eum ; et Romanis ne eis auferrent terram et gentem. Unde sequitur : « Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum, » etc. CHRYS. (*ut sup.*) Hoc dicentes populum volunt concutere, ut periclitandum ex suspitione tyrannidis : quasi dicant : Si Romani viderint eum turbas ducentem, suspiciabuntur nos in tyrannidem velle consurgere, et destruent nostram civitatem. Sed fictio erat quæ dicebantur : quid enim monstrabat tale ? Armigeros circumferebat, et equitaturas trahebat ? Nonne deserta persequabatur ? sed ut non putentur ob passionem suam hoc

danger que courent leur cité et leur nation.—S. AUG. Ou bien encore, ils craignirent que si tous venaient à croire en Jésus-Christ, il ne restât plus personne pour prendre contre les Romains la défense de leur ville et de leur temple ; car ils comprenaient que la doctrine de Jésus-Christ était contraire à leur temple et aux institutions données à leurs ancêtres. La crainte donc qu'ils avaient de perdre les choses du temps, les empêcha de penser à celles de l'éternité, et ils perdirent les unes et les autres (1\*) ; car après la passion et la résurrection glorieuse du Sauveur, les Romains ruinèrent le pays et la nation des Juifs en les détruisant ou en les emmenant en captivité.

ORIG. (*Traité 28.*) Dans le sens anagogique, les Gentils prirent la place du peuple de la circoncision, parce que leur chute est devenue le salut des Gentils. (*Rom.*, XI, 11.) Les Romains sont mis ici à la place des Gentils, c'est-à-dire ceux qui avaient l'empire à la place de ceux qui leur étaient soumis. Leur nationalité fut aussi détruite, car le peuple qui avait été le peuple de Dieu, cessa de l'être. — S. CHRYS. (*hom.* 65.) Pendant qu'ils hésitaient et qu'ils soumettaient de nouveau cette question à la délibération du conseil, en disant : « Que faisons-nous, » un d'entre eux prend la parole et ouvre cet avis plein d'impudence et de cruauté : « Mais l'un d'eux, nommé Caïphe, qui était le pontife de cette année-là, leur dit, » etc.

S. AUG. On peut être surpris que Caïphe soit appelé le pontife de cette année, alors que Dieu n'avait établi qu'un seul grand-prêtre, qui n'avait de successeur qu'après sa mort. Il faut donc se rappeler que les prétentions ambitieuses et les rivalités qui régnaient parmi les

(1\*) « Et utrumque amiservunt, » comme porte le texte de saint Augustin dont la pensée se trouve ainsi complétée.

dicere, totam civitatem periclitari dicunt. AUGUST. (*ut supra.*) Vel timuerunt ne, si omnes in Christum crederent, nemo remaneret qui adversus Romanos civitatem Dei templumque defenderet; quoniam contra ipsum templum et contra suas paternas leges doctrinam Christi esse sentiebant: temporalia ergo perdere timerunt, et vitam æternam non cogitaverunt: nam et Romani post Domini passionem et glorificationem tulerunt et locum, et gentem, expugnando et transferendo.

ORIG. (*ut supra.*) Sed et secundum anagogem (sive sensum anagogicum) locum eorum qui ex circumcissione sunt, gentes occupaverunt; quia per eorum

casum salus gentibus evenit. (*Ad Rom.*, cap. 11.) Loco enim gentium Romani ponuntur, ex regnantibus, qui regno suberant nuncupatis: gens etiam ab eis sublata est, quia qui fuit populus Dei, factus est non populus. CHRYS. (*hom.* 64, *in Joan.*) Cum autem illi hæsitabant, et in ordine consilii proponebant, dicentes: « Quid facimus? » unus inverecunde et cum crudelitate clamavit. Unde sequitur: « Unus autem ex ipsis, Caïphas, cum esset pontifex, » etc.

AUG. (*ut sup.*) Movere potest quomodo dicatur pontifex anni illius, cum Dominus constituerit unum summum sacerdotem, cui mortuo alius succederet? Sed intelligendum est per ambitiones et con-

Juifs, les avaient amenés à instituer plusieurs grands-prêtres, qui exerçaient leur ministère tour à tour pendant un an. Peut-être même il y en avait plusieurs pour une même année, et d'autres leur succédaient l'année suivante.

ALCUI. Ainsi, l'historien Josèphe rapporte que c'est à prix d'argent que Caïphe avait acheté le souverain pontificat pour cette année-là.

ORIG. (*Traité* 28.) La méchanceté de Caïphe ressort de cette circonstance qu'il était grand-prêtre pour cette année-là, dans laquelle notre Sauveur accomplit le ministère douloureux de sa passion : « Or, comme il était pontife de cette année-là, il leur dit : « Vous n'y entendez rien, et vous ne songez pas qu'il vous est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple. » — S. CHRYS. (*hom.* 65.) Il semble leur dire : Vous êtes assis tranquillement et vous délibérez négligemment sur cette affaire, mais veuillez donc réfléchir que la vie d'un homme doit être comptée pour rien quand il s'agit de l'intérêt public. — THÉOPHYL. Il parle de la sorte dans une intention coupable, et cependant l'Esprit saint se sert de sa bouche pour prophétiser l'avenir : « Or, il ne dit pas cela de lui-même, mais étant le grand-prêtre de cette année, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation. »

ORIG. Tout homme qui prophétise n'est point par-là même prophète, de même qu'on n'est pas juste pour avoir fait une action juste, si par exemple on l'a faite par un motif de vaine gloire, Caïphe prophétise donc, mais sans être prophète, pas plus que Balaam. (*Nombr.*, xxiii.) Osera-t-on dire que ce n'est point par l'inspiration de l'Esprit saint que Caïphe a prophétisé, parce que l'esprit mauvais peut égale-

tentiones inter Judæos postea constitutum esse plures fore pontifices, qui per annos singulos vicibus ministrabant; et forte etiam in unum annum plures administrabant, quibus alio anno alii succedebant.

ALCUI. Nam de hoc Caïpha Josephus refert (*lib. Antiqu. Judaicarum*, cap. 4) quod pretio sibi sacerdotium unius anni redemerit.

ORIG. (*Tract.* 30, vel. tom. 30, in *Joan.*) Increpatur autem Caïphæ pravitas in hoc quod dicitur : « Pontifex anni illius, » quo scilicet noster Salvator exercuit ministerium passionis; et tamen cum esset pontifex anni illius, dixit eis : « Vos nescitis quidquam, neque cogitatis, quia expedit vobis ut unus moriatur homo. » CHRYS. (*hom.* 65, in *Joan.*)

Quasi dicat : Vos sedetis, et adhuc segnius rem attenditis; sed attendatis unius hominis salutem pro communi republica oportere contemnere. THEOPHYLACT. Hoc autem ipse quidem prava dixit intentione, tamen Spiritus sancti gratia ore ejus usa est ad futuri præsigium. Unde subditur : « Hoc autem a semetipso non dixit, sed cum esset pontifex, prophetavit, » etc.

ORIG. (*ut sup.*) Non quicumque prophetizat, propheta est, sicut non quicumque jus prosequitur, justus est; puta qui facit aliquod opus propter humanam gloriam : Caïphas ergo prophetavit quidem, nec tamen erat propheta, sicut et Balaam. (*Num.*, 23.) Audebit autem quis dicere quod non per Spiritum sanctum Caïphas prophetaverit; quia etiam spiri-



ment rendre témoignage à Jésus, et prophétiser dans son intérêt, comme nous voyons les démons dire à Jésus : « Nous savons qui vous êtes, le saint de Dieu. » (1) Mais son intention n'est pas de gagner des disciples à Jésus, c'est, au contraire, d'exciter contre lui ceux qui, dans le conseil avait mis en lui leur confiance, et de leur arracher une sentence de mort. D'ailleurs ces paroles : « Il vous est avantageux, » etc. qui sont une partie de la prophétie, sont-elles vraies ou fausses? Si elles sont vraies, il s'ensuit que tous ceux qui, dans le conseil, se déclarent contre Jésus, seront sauvés, puisque Jésus meurt pour le salut du peuple; et tous obtiendront cet avantage; mais s'il est absurde de dire que Caïphe, et les autres membres du conseil qui délibéraient contre Jésus, soient sauvés, il est évident que ce n'est pas l'Esprit saint qui lui a dicté ces paroles, parce que l'Esprit saint ne ment jamais. Si l'on veut cependant que Caïphe ait dit ici la vérité, on comprendra ce que dit saint Paul : « Que la bonté de Dieu a voulu qu'il mourût pour tous, » (*Hébr.*, II, 9) et qu'il est le Sauveur de tous les hommes, surtout des fidèles. (I *Tim.*, IV, 10.) Il reconnaîtra que toute cette prophétie est vraie dans son ensemble, à partir de ces mots : « Vous n'y entendez rien, » car ils ne connaissaient vraiment rien, eux qui ignoraient que Jésus est la vérité, la justice, la sagesse et la paix. Il est vrai encore qu'il était avantageux que ce seul homme (en tant qu'il est homme) mourût pour le peuple, car en tant qu'il est l'image du Dieu invisible, il ne peut être soumis à la mort. Il est mort pour le peuple en vertu de la puissance qu'il avait d'effacer les crimes de tout l'univers en les prenant sur lui. Cette réflexion de l'Évangéliste : « Il

(1) Ou bien au singulier : « Je sais qui vous êtes, le saint de Dieu; » (*Marc.*, I, 25; *Luc*, IV, 34) mais peut-être Origène a-t-il mis le pluriel : « Nous savons » parce que le démon dit précédemment : « Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus de Nazareth? vous êtes venu nous perdre, » et qu'il parle non-seulement pour lui mais au nom des autres démons.

tus maligni est attestari Jesum et prophetare pro eo; juxta illud quod dicitur : « Novimus te qui sis, sanctus Dei : » nam ejus intentionis est non fideles auditores efficere, sed incitare in prætorio confidentes adversus Jesum, ut eum perimerent : deinde quod dicit : « Expedi vobis (quod pars ejus prophetiæ fuit) » dicit verum vel mentitur? Nam si verum dicit, salvantur hi qui in prætorio adversus Jesum nituntur mortuo Jesu pro populo, et pertingunt ad id quod expedit. Quod si inconveniens est, manifestum est quod non fuit Spiritus sanctus qui dedit hæc proferri, quia Spiritus sanctus non mentitur. Si autem quis velit veridicem et in hoc esse Cai-

pham, compertum erit illi quod gratia Dei pro omnibus gustet mortem (*ad Hebr.*, 2, vers. 9), et quod est Salvator omnium hominum, maxime fidelium. (I *ad Timoth.*, 4, vers. 10.) Fatebitur etiam cuncta quæ sunt in hoc loco, prophetiam esse veridicam, incipiendo ab illo : « Vos nihil scitis : » nihil enim noverant, qui Jesum ignorabant esse veritatem, sapientiam, justitiam et pacem. Et quod ipsis quoque erat expediens, ut hic unus (inquantum est homo) moriatur pro populo : non enim inquantum est imago invisibilis Dei (*ad Coloss.*, 1, vers. 15) est susceptibilis mortis : pro populo autem obiit, velut potens totius orbis culpam in seipsum retorquens dis-

ne dit pas cela de lui-même, » nous apprend qu'il y a des choses que nous pouvons dire par nous-mêmes, sans avoir besoin pour cela d'aucun secours étranger, mais qu'il en est d'autres qui nous sont inspirées par une vertu secrète, bien que nous ne les comprenions point dans toute leur étendue. Dans ce dernier cas, nous nous attachons au sens que paraissent présenter les choses que nous disons, mais sans comprendre dans quelle intention elles nous ont été dictées. C'est ainsi que Caïphe ne dit rien ici de lui-même, et ne pense point faire une véritable prophétie, parce qu'il ne comprend pas le sens prophétique des paroles qu'il prononce. Tels étaient ces prétendus docteurs de la loi dont parle saint Paul : « Qui n'entendent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils affirment. » (I *Tim.*, 1, 7.) — S. AUG. (*Traité* 49.) Nous apprenons par cet exemple que des hommes livrés au mal peuvent recevoir l'esprit de prophétie pour prédire l'avenir, ce que l'Évangéliste attribue à un conseil secret de la divine providence, parce que Caïphe était grand-prêtre cette année. — S. CHRYS. (*hom.* 65.) Voyez combien grande est la puissance de l'Esprit saint, qui peut faire sortir d'un esprit corrompu un oracle prophétique ! Voyez aussi la grandeur et la vertu du pouvoir pontifical. Caïphe est grand-prêtre, tout indigne qu'il est de cet honneur, et il prophétise sans savoir ce qu'il dit : La grâce ne s'est servi que de ses lèvres, et n'effleura même pas le cœur de cet homme profondément corrompu. — S. AUG. Caïphe ne prophétisa que de la seule nation des Juifs, dans laquelle se trouvaient les brebis, dont le Seigneur a dit lui-même : « Je ne suis envoyé qu'aux brebis qui ont péri de la maison d'Israël. » (*Matth.*, xv.) Mais l'Évangéliste savait qu'il y avait d'autres brebis qui n'étaient pas de cette bergerie et qu'il fallait amener au bercail (*Jean*, x); et c'est pour cela

sipare ac delere. Ex hoc vero quod dicitur : « Hoc autem a semetipso non dixit, » docemur quod aliqua nos homines per nos dicimus, nulla inducente virtute, ad proferendum; quedam vero suadente nobis quadam virtute, etsi non integre exprimamus; et sic consequenter disponamur ad ea, insectantes ea quæ dicimus, sed non intentionem dicatorum; velut Caiphæ ex se nihil protulit, nec dixit intentionem, quia prophetiam dicti non accipiebat. Sed etiam apud Paulum (I ad *Timoth.*, 1, vers. 7) quidam legisperiti sunt non intelligentes nec ea quæ proferunt, nec de quibus affirmant. AUG. (*Tract.* 49, in *Joan.*) Hic docemur etiam homines malos prophetiæ spiritu futura prædicere; quod tamen Evangelista divino attribuit sa-

cramento. quia pontifex fuit, id est, summus sacerdos. CHRYS. (*hom.* 64, in *Joan.*) Vide autem quanta Spiritus sancti virtus est : a mente enim mala valuit verba proferre prophetiæ. Vide etiam quanta est pontificalis virtus potestatis ! Pontifex enim effectus (etsi indignus existens) tamen prophetavit nesciens quid diceret : ore enim solum usa est gratia, contaminatum autem cor non tetigit. AUG. (*ut sup.*) Caiphæ igitur de sola gente Judæorum prophetavit, in qua erant oves de quibus ait ipse Dominus (*Matth.*, 15) : « Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israël : » sed noverat Evangelista alias esse oves, quæ non erant de hoc ovili, quas oportebat adduci (*Joan.*, 10.) Et ideo addidit : « Et non tantum pro gente, sed

qu'il ajoute : « Et non-seulement pour la nation, mais l'afin de rassembler en un seul corps les enfants de Dieu. Il se place ici au point de vue de la prédestination, car les Gentils n'étaient alors ni les brebis, ni les enfants de Dieu.

S. GRÉG. (*Moral.*, VI, 12 ou 13 dans les anc.) Les ennemis de Jésus mirent donc à exécution le dessein criminel qu'ils avaient formé. Ils firent mourir Jésus-Christ, pour empêcher la piété des fidèles de s'attacher à lui ; mais la foi grandit et s'accrut par les moyens mêmes que la cruauté des impies avait pris pour l'éteindre, et Jésus fit servir à l'accomplissement de ses desseins miséricordieux ce que la cruauté des hommes avait inventé contre lui (1\*). — ORIG. (*Traité* 28.) Ces paroles de Caïphe les enflammèrent de colère, et ils résolurent dès lors de mettre à mort le Seigneur : « Depuis ce jour ils pensèrent à le faire mourir. » Si ce n'est point par l'inspiration de l'Esprit saint que Caïphe a prophétisé ; il y eut un autre esprit qui parla par la bouche de cet impie et qui excita ses semblables contre Jésus-Christ. Si cependant on veut absolument que l'Esprit saint ne soit pas étranger aux paroles de Caïphe et à la délibération qui suivit (2\*), on peut dire que de même qu'on voit des hommes faire servir à l'établissement de leur monstrueuse doctrine les saintes Ecritures qui ont pour objet l'utilité des fidèles, de même les pharisiens, en ne prenant point dans son vrai sens la prophétie véritable qui avait le Christ pour objet, en ont tiré comme conclusion le dessein de le mettre à mort. — S. CHRYS. (*hom.* 65.) Ils cherchaient depuis long-

(1\*) Au lieu de ce que nous lisons dans toutes les éditions de la *Chaîne d'or* : « Non enim ad pietatis suæ obsequium redegit, quod contra illum humana crudelitas extorsit, » le texte même de saint Grégoire porte : « Et hoc ad pietatis suæ obsequium redegit, » etc.

(2\*) Nous avons dû recourir au texte d'Origène pour répandre un peu plus de clarté sur cette explication.

ut filios Dei qui erant dispersi, congregaret in unum. » Hæc autem secundum prædestinationem dicta sunt : nam neque oves ejus, neque filii Dei adhuc erant.

GREG. (VI *Moral.*, cap. 12, vel in *Antiq.*, cap. 13.) Persecutores igitur peregerunt hoc quod perniciose moliti sunt ; intulerunt mortem, ut ab eo abscinderent fidelium devotionem ; sed fides inde crevit, unde se hanc extinguere infidelium crudelitas credidit : et hoc ad pietatis suæ obsequium redegit, quod contra illum humana crudelitas extorsit ORIG. (*Tract. sive tom.* 31, in *Joan.*) Concitati autem ad iram ex verbis Cai-

phæ taxaverunt (seu decreverunt) ut occiderent Dominum. Unde sequitur : « Ab illo ergo die cogitaverunt ut interficerent eum. » Et quidem si non Spiritu sancto Caiphæ prophetaverat, alius spiritus fuit qui valuit et per impium loqui, et sibi compares adversus Christum incitare. Qui autem vult respondere pro Spiritu sancto, dicet quod sicut sacramentum intentionem Scripturarum ad utilitatem prolatam, aliqui prave suscipiunt ad constituendam enormem disciplinam ; sic editam pro Salvatore prophetiam veridicam, non debito modo percipientes, consiliati sunt ut interficerent Christum. CHRYS. (*homil.* 64, in *Joan.*) Quærebant

temps à le faire mourir, et ils s'affermirent plus que jamais dans leur dessein.

ÿ. 54-56. — *C'est pourquoi Jésus ne se montrait plus en public parmi les Juifs; mais il s'en alla dans une contrée près du désert, en une ville nommée Ephrem, et il y demeurait avec ses disciples. Or, la Pâque des Juifs était proche, et un grand nombre montèrent de cette contrée à Jérusalem, avant la Pâque, pour se purifier. Ils cherchaient donc Jésus, et se disaient les uns aux autres, étant dans le temple : Que pensez-vous de ce qu'il n'est point venu à ce jour de fête? Or, les pontifes et les pharisiens avaient donné ordre que si quelqu'un savait où il était, il le déclarât, afin qu'ils le fissent prendre.*

ORIG. (*Traité 28.*) Jésus ayant appris la résolution que les prêtres et les pharisiens avaient prise dans leur conseil de le mettre à mort, s'environna de plus de précautions, et ne se montra plus avec autant de confiance au milieu des Juifs. Il choisit pour retraite non une cité populeuse, mais une petite ville éloignée et située près du désert : « C'est pourquoi Jésus ne se montrait plus en public parmi les Juifs, » etc. (1\*) — S. AUG. (*Traité 49.*) Ce n'est pas que sa puissance lui fit défaut, et il aurait très-bien pu, s'il avait voulu, demeurer publiquement au milieu des Juifs, sans avoir rien à craindre, mais il voulut apprendre par son exemple à ses disciples, qu'il n'y a pour eux aucun péché à se dérober à la haine de leurs persécuteurs, et qu'il vaut mieux échapper en se cachant à leur fureur sacrilège, que de la rendre plus ardente en paraissant à leurs yeux. — ORIG. Il est beau et louable pour confesser le nom de Jésus, de ne point rougir

(1\*) Ephrem ou Ephraïm était une petite ville de l'ancien royaume de Samarie, entre Béthel et le mont de la quarantaine à sept ou huit lieues environ de Jérusalem. Le village arabe d'El-Taybieh s'éleva aujourd'hui sur son emplacement.

quidem prius et eum interficere, et nunc sententiam firmaverunt.

*Jesus ergo jam non in palam ambulabat apud Judæos; sed abiit in regionem juxta desertum in civitatem quæ dicitur Ephrem; et ibi morabatur cum discipulis suis. Proximum autem erat pascha Judæorum, et ascenderunt multi Hierosolymam de regione ante Pascha, ut sanctificarent seipos. Quærebant ergo Jesum, et colloquebantur ad invicem, in templo stantes: Quid putatis quia non venit ad diem festum istum? Bederant autem pontifices et pharisæi mandatum, ut si quis cognoverit ubi sit, indicet, ut apprehendant eum.*

ORIG. (*ut sup.*) Cum consilium congregaverunt pontifices et pharisæi ut occiderent Jesum, ipse cautius se ob-

servans, non ultra cum fiducia conversabatur cum Judæis: sed neque ad aliam civitatem abiit populatam, sed ad quamdam remotam. Unde dicitur: « Jésus ergo jam non in palam ambulabat apud Judæos, » etc. AUG. (*Tract. 49, in Joan.*) Non quia potentia ejus defecerat (in qua si vellet, palam cum Judæis conversaretur, et nihil ei facerent), sed exemplum discipulis demonstravit, quo appareret non esse peccatum, si fideles ejus oculis persecutionum se subtraherent, et furorem sceleratorum latendo potius evitarent, quam se ostendendo magis accenderent. ORIG. (*ut supra.*) Honestum namque est imminente agone confitenti Jesum non evitare confusionem, nec re-

d'affronter le combat qui se présente, et de ne point refuser de souffrir la mort pour la défense de la vérité; mais il n'est pas moins louable de ne point donner occasion à une si grande épreuve, non-seulement parce que nous ne pouvons pas prévoir l'issue d'un si grand combat, mais parce que nous devons éviter de donner aux impies et aux méchants les moyens d'augmenter leur impiété et leurs crimes; car si celui qui devient pour un autre une occasion de péché, portera nécessairement la peine de ce péché, celui qui ne fuit point la persécution, lorsqu'il le peut, ne sera-t-il pas aussi responsable du crime de son persécuteur? Et non-seulement le Seigneur se rendit dans cet endroit écarté, mais pour ôter tout motif à ses ennemis de le chercher, il y conduisit avec lui ses disciples: « Et il y demeurerait avec ses disciples. » — S. CHRYS. Combien les disciples durent être troublés en voyant leur divin Maître échapper au danger par des moyens humains, et comme forcé de chercher un refuge pour se dérober à la poursuite de ses ennemis? Tous sont dans la joie et l'allégresse qui accompagnent les grandes solennités, eux, au contraire, se cachent exposés qu'ils sont à de grands dangers; cependant ils persévèrent avec le Sauveur, suivant la parole qu'il leur avait dite: « C'est vous qui êtes demeurés avec moi au milieu de mes épreuves. »

ORIG. Dans le sens anagogique, on peut dire que Jésus demeurait avec confiance au milieu des Juifs, alors que le Verbe divin habitait avec eux dans la personne des prophètes; mais il s'en est retiré, et le Verbe de Dieu n'est plus avec les Juifs. Il se rendit dans une petite ville qui était près du désert et dont le prophète a dit: « Les enfants de la femme abandonnée (ou déserte) sont plus nombreux que les enfants de l'épouse. » Cette ville s'appelait Ephrem, qui veut dire *fertilité*;

cusare subire mortem gratia veritatis; nec minus honestum est non tradere occasionem tante tentationi, non solum propter incertitudinem eventus proprii; sed ne nos occasionem præstemus ut alii magis impii ac noxii fiant: nam si qui factus erit peccandi materia, criminis hinc pœnas, quid persecutorem non declinans, non etiam et persequentis delicto dabit responsum? Non solus autem Dominus illuc ivit, imo ut nullam daret causam perquirenti eum, discipulos etiam secum duxit. Unde sequitur: « Et ibi morabatur eum discipulis suis. » CHRYS. (*ut sup.*) Qualiter putas turbatos discipulos humane videntes eum salvatum? (id est, videntes eum humano modo sibi effugia querentem ut a per-

sequentibus eripiat seipsum ac liberet.) Ipsi autem quando omnes lætabantur, et festa celebrabant, tunc occultantur, et in periculis sunt; sed tamen remanebant eum eo secundum illud: « Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus meis. »

ORIG. (*ut sup.*) Quoad anagogiam vero (sive anagogicum sensum) dicatur quod Jesus dudum cum fiducia ambulabat inter Judæos, cum verbum divinum per prophetas in ipsis conversabatur; sed abiit illinc, nec est Verbum Dei inter Judæos. Accessit autem ad villam quæ est prope desertum, de quo dicitur (*Isai.*, 54): « Multi filii desertæ magis quam conjugatæ. » Villa autem dicitur *Ephrem*, quæ interpretatur *fertilitas*: fuit autem

or, Ephraïm fut le frère de Manassé (1), c'est-à-dire, du peuple ancien livré à l'oubli, car c'est après que ce peuple eut été livré à l'oubli et abandonné, que l'abondance sortit du milieu des nations. Notre-Seigneur quitte donc la Judée et vient dans la terre de tout l'univers, auprès de l'Église déserte et abandonnée, et dont le nom veut dire cité féconde, et il y demeure avec ses disciples.

S. AUG. (*Traité 50 sur S. Jean.*) Celui qui était descendu du ciel pour souffrir, ne voulut pas s'éloigner du lieu de sa passion, parce que l'heure de sa mort approchait : « Or, la Pâque des Juifs était proche, » etc. Les Juifs n'avaient que l'ombre de la vraie Pâque, nous en avons la lumière; le haut des portes des maisons juives était marqué du sang de l'agneau immolé, nos fronts sont marqués du sang de Jésus-Christ. Les Juifs ont voulu ensanglanter ce jour en répandant le sang du Seigneur, et l'Agneau qui a été immolé a consacré à jamais ce jour de fête par son sang. La loi faisait un précepte aux Juifs de se réunir pour cette fête à Jérusalem, de toutes les parties de la Judée, et de se sanctifier par la célébration de cette grande fête : « Un grand nombre de Juifs, dit l'Évangéliste, montèrent de la province à Jérusalem avant la Pâque, pour se purifier. » — THÉOPHYL. Ils se rendirent à Jérusalem avant la Pâque pour se purifier, parce que ceux qui s'étaient rendus coupables d'une faute volontaire ou involontaire ne célébraient point la Pâque avant de s'être purifiés, selon la coutume, par des bains, par des jeûnes, en se rasant les cheveux, et aussi en faisant les offrandes qui étaient commandées à cet effet. C'est donc pendant le temps qu'ils accomplissaient ces purifications légales qu'ils

(1) Origène fait ici allusion à l'étymologie du nom Manassé, qui veut dire en hébreu *oubli*. De même que le nom de son frère Ephraïm, veut dire *qui croît et qui porte du fruit*.

Ephraim frater Manasse senioris populi oblivioni traditi : post populum enim oblivioni datum et prætermissum, prodit ex gentibus abundantia. Discedens ergo a Judæis Dominus, venit in terram totius orbis prope desertam Ecclesiam (quæ dicitur *civitas fecunda*), et ibi moratur cum discipulis usque nunc.

AUG. (*Tract. 50, in Joan.*) Ille autem qui de cælo venerat pati, propinquare voluit loco passionis, quia imminabat hora passionis : unde sequitur : « Proximum autem erat Pascha, » etc. Habebant Judei Pascha in umbra, nos in luce ; sanguine occisi pecoris Judæorum postes signati sunt : sanguine Christi frontes nostræ signantur. Illum diem

festum Judæi cruentum habere Domini sanguine voluerunt : illo die festo occisus est Agnus, qui eundem diem festum suo sanguine consecravit. Mandatum erat in lege Judæis ut die festo quo Pascha erat, omnes undique convenirent ; et illius diei celebratione sanctificarentur : unde sequitur : « Et ascenderunt multi Hierosolymam de regione ante Pascha, ut sanctificarent seipsos. » THEOPHYL. Ascenderunt autem ante Pascha ut purgarentur, quoniam quicumque peccaverunt (inviti, vel spontanei) Pascha non celebrabant, nisi prius expiarentur (ut moris erat) balneationibus, jejuniis ac rasura ; quin etiam quosdam deputatas oblationes offerendo. Ii ergo expiationem celebrantes, insidiantur Domino :

cherchent à tendre des pièges au Sauveur. « Ils cherchaient donc Jésus, et se disaient les uns aux autres : Que pensez-vous de ce qu'il n'est pas venu pour la fête ? » — S. CHRYS. (*hom. 65.*) Ils lui tendent des embûches jusque dans cette fête de Pâque, et font de cette grande solennité un temps de meurtre et d'homicide. — ORIG. Aussi l'Évangéliste ne dit pas : La Pâque du Seigneur, mais : « La Pâque des Juifs, » parce qu'ils dressaient des embûches au Seigneur dans cette fête. — ALCUIN. Les Juifs cherchaient Jésus-Christ avec de mauvaises intentions ; pour nous, nous le cherchons en restant dans le temple à nous consoler, à nous exhorter mutuellement, et à demander qu'il se rende à notre jour de fête, et nous sanctifie par sa présence. — THÉOPHYL. S'il n'y avait que le peuple pour s'occuper de ce dessein sanguinaire, on pourrait dire que sa passion a été le résultat de l'ignorance, mais ce sont les pharisiens eux-mêmes qui donnent l'ordre de se saisir de sa personne : « Or, les pontifes et les pharisiens avaient donné ordre que si quelqu'un savait où il était, il le déclarât, afin qu'ils le fissent prendre. » — ORIG. Remarquez qu'ils ignoraient où il était ; car, nous avons dit qu'il avait quitté la ville de Jérusalem. Vous pouvez ajouter qu'en cherchant à tendre des pièges à Jésus, ils ne savent où il est, et qu'ils donnent des commandements bien différents des commandements divins, en enseignant des maximes et des ordonnances tout humaines. — S. AUG. Pour nous, indiquons aux Juifs où Jésus se trouve maintenant. Plaise à Dieu qu'ils veuillent nous entendre et se saisir de lui ! Qu'ils viennent dans l'Eglise, qu'ils apprennent où se trouve Jésus-Christ, et qu'ils s'emparent de sa personne.

unde sequitur : « Quærebant ergo Jesum et colloquebantur ad invicem in templo stantes : Quid putatis quia non venit ad diem festum ? CHRYS. (*hom. 65, in Joan.*) Insidiabantur ei, et tempus festi, tempus faciebant occisionis. ORIG. (*ut sup.*) Et propter hoc non dixit : « Pascha Domini, » sed, « Judæorum : » nam Salvator in illo patiebatur insidias. ALCUI. Illi ergo quærebant Jesum non bene : nos autem quærimus eum stantes in templo Dei mutuo nos consolando, et exhortando, et postulando ut veniat ad diem festum nostrum, et sua præsentia nos sanctificet. THEOPHYL. Sed si talia solum vulgus perageret, videretur atque passio

ex imperitia progredi : sed etiam pharisæi præcipiunt ut capiatur, unde sequitur : « Dederunt enim pontifices et pharisæi mandatum, ut si quis cognoverit ubi sit, indicet, ut apprehendant eum. » ORIG. (*ut sup.*) Et attende quod ignorabant ubi est : ostensum est enim eum discessisse. Dices etiam quoniam insidiantes Jesu ignorabant, ubi sit. Propter quod dederunt alia quam divina mandata, docentes disciplinas et mandata hominum. AUG. (*ut supra.*) Nos autem indicemus modo Judæis ubi sit : utinam velint audire et apprehendere ! Veniant ad Ecclesiam, audiant ubi sit Christus, et apprehendant eum.

## CHAPITRE XII.

### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-11. Pourquoi Notre-Seigneur vient à Béthanie six jours avant la Pâque. — Raison du repas solennel qui lui est donné dans la maison de Lazare. — Preuve de la résurrection de Lazare. — Marie est tout entière à l'honneur qu'elle veut rendre à son divin Maître. — Quel était ce parfum qu'elle s'apprête à répandre sur sa tête et sur ses pieds. — Comment ce parfum fut pour les uns une odeur de vie, pour les autres une odeur de mort. — Tous les disciples murmurèrent-ils à la vue de ce parfum répandu, ou n'y eut-il que Judas ? — Motif véritable des murmures de Judas. — La perversion de ce traître disciple ne date pas seulement du jour où il reçut des Juifs le prix de sa trahison. — Comment nous devons supporter les méchants pour ne point diviser le corps de Jésus-Christ. — Pourquoi Notre-Seigneur, qui avait les anges pour le servir, voulut-il avoir une bourse à son usage ? — Pourquoi confia-t-il à Judas, quoiqu'il fût un voleur, la bourse des pauvres ? — Bonté de Notre-Seigneur, qui, sans reprocher à Judas les vols qu'il a commis, donne à l'action de cette femme une excuse générale. — Notre-Seigneur prédit sa mort et l'embaumement de son corps. — Leçon qu'il donne ici à son traître disciple. — Dans quel sens disait-il à ses disciples : *Vous ne m'aurez pas toujours ?* — Comment nous pouvons toujours jouir de la présence de Jésus-Christ. — Motif qui amène un grand nombre de Juifs auprès de Jésus-Christ. — Projet insensé qu'ils forment de faire mourir Lazare. — Pourquoi tournent-ils tous leurs efforts contre Lazare ? Explication mystique de la venue de Jésus-Christ à Béthanie, six jours avant la Pâque, du festin qui lui est préparé, de ceux qui le reçoivent, du parfum répandu sur le Sauveur, etc.
- ÿ. 12-19. Pourquoi Jésus, l'Agneau sans tache, se rendit à Jérusalem cinq jours avant son immolation. — Combien grand le nombre des brebis qui avaient entendu la voix du Pasteur. — Que figurent les rameaux de palmier. — Que signifie le mot *hosanna*. — Quel fut le grand motif qui porta la multitude à croire en Jésus-Christ. — Comment on peut conclure de ses acclamations que Jésus était Dieu. — Dans quel sens il a voulu être roi d'Israël. — Que figurent l'ânesse et le petit de l'ânesse. — Pourquoi l'Évangéliste joint au récit de ce fait un oracle prophétique. — Ce roi, tout différent des rois des Juifs. — Humilité de l'Évangéliste, qui ne rougit pas de faire connaître l'ignorance où les disciples de Jésus étaient alors. — Pourquoi le Sauveur ne leur avait point révélé qu'il allait accomplir cette prophétie. — Enchaînement des faits qui amenèrent la passion du Sauveur. — Pourquoi les Juifs se laissent aller à la jalousie ? — Quel est ce monde qui s'empressait autour de Jésus ?
- ÿ. 20-26. Comment expliquer que les Gentils étaient venus adorer Dieu à Jérusalem. — Contraste qu'offre la conduite des Gentils avec celle des Juifs. — Pourquoi Philippe croit devoir soumettre à André la question des Gentils, avant d'en référer à Notre-Seigneur. — Jésus prédit l'heure prochaine de sa glorification. — Quel était ce grain de froment qui devait mourir avant de produire beaucoup de fruit. — Pourquoi Notre-Seigneur a recours à cette comparaison. — Il expose pleinement à ses disciples la doctrine de la croix. — Deux manières d'entendre ces paroles : *Celui qui aime son âme la perdra.* —



Comment Notre-Seigneur adoucit cette obligation de haïr son âme. — Ne point se laisser aller à la pensée de se donner la mort à soi-même par une fausse interprétation de ce précepte. — Comment Notre-Seigneur nous excite au mépris de la vie présente. — Ce que c'est que servir Jésus-Christ. — Quelle sera la récompense du fidèle serviteur même avant la résurrection. — Le Père honore ceux qui servent le Fils.

- γ. 27-33. Notre-Seigneur fait voir à ses disciples qu'il est exposé aux mêmes dangers qu'eux et qu'il ne craint pas la mort. — Quelle est la cause du trouble de Jésus. — Il fait paraître aux approches de sa croix les sentiments qui sont propres à notre humanité. — L'homme qui désire suivre le Sauveur, doit apprendre à quel moment il doit marcher à sa suite. — Conduite que nous devons tenir dans nos infirmités et dans nos tristesses. — Soumission de Jésus à la volonté divine. — Comment il montre qu'il meurt pour la vérité qui est la glorification du nom de Dieu. — C'est par le ministère d'un ange que Dieu fit entendre ces paroles : *Je l'ai glorifié*, etc. — A quel temps Dieu le Père a glorifié, à quel temps glorifiera-t-il son Fils? — Cette voix si claire ne fait qu'une impression fugitive sur des esprits grossiers. — Pour qui cette voix s'était fait entendre. — Comment cette voix prouve contre les Juifs que Jésus venait de Dieu. — Dans quel sens faut-il entendre que c'est maintenant le jugement du monde? — Le démon que Notre-Seigneur appelle le prince du monde, exerce-t-il un empire absolu sur le ciel et sur la terre? — Quel est ce monde dont il est le prince. — Quand est-il chassé du monde? — Quel est ce jugement par lequel il est chassé. — Jésus élevé sur la croix a tout attiré à lui. — Quelles sont toutes ces choses qu'il doit attirer. — Comment alors expliquer ce qu'il dit plus haut, que son Père nous attire. — Ces paroles du Sauveur sont une prédiction de sa mort prochaine sur la croix.
- δ. 34-36. Les Juifs demandent à Jésus comment il pouvait mourir, puisque le Christ demeure éternellement. — Malice et perversité des Juifs, dans cette question qu'ils font au Sauveur. Comment il leur démontre que sa passion n'est pas un obstacle à ce qu'il demeure éternellement. — Il les engage à profiter de la lumière qui est pour un peu de temps avec eux pour comprendre la vérité tout entière. — Crimes énormes dont les Juifs se rendent aujourd'hui coupables. — C'est Jésus-Christ lui-même qui engendre les enfants de Dieu. — Quels sont ceux dont il se cache. — Pourquoi se cache-t-il?
- ε. 37-43. L'Évangéliste, pour rendre les Juifs inexcusables, apporte ici le témoignage des prophéties. — Quel est ce bras du Seigneur dont parle Isaïe. — En quoi les Juifs ont été coupables, s'il fallait que la prophétie d'Isaïe fût accomplie. — Quel est le crime des Juifs, s'il est vrai qu'ils ne pouvaient croire. — Sens de cette expression : *Ils ne pouvaient pas*. — Dans quel sens Dieu les a endurecis et aveuglés. — Dieu ne nous abandonne que parce que nous le voulons. — Comment Isaïe a vu la gloire de Dieu, quelle est cette gloire. — Timidité coupable de quelques sénateurs. — Différence de la gloire de Dieu et de la gloire des hommes.
- ζ. 44-58. Celui qui croit en Jésus-Christ croit en Dieu. — Le Père n'a engendré qu'un seul Fils qui lui soit égal. — On ne peut croire au Père sans croire au Fils. — Pourquoi Notre-Seigneur s'appelle ici la lumière. — Comment les hommes peuvent sortir des ténèbres où il les a trouvés. — L'impunité dont semblent jouir ceux qui le méprisent, ne vient pas de la faiblesse du Sauveur, — Pourquoi Notre-Seigneur ne juge pas maintenant. — Pourquoi il

rappelle l'idée du terrible jugement. — Comment il fait entendre que c'est lui qui doit juger au dernier jour. — Dans quel sens donc est-il vrai qu'il ne juge pas? — Dans quel sens et comment Dieu a-t-il donné un commandement à son Fils? — Comment le Père parle au Fils.

ÿ. 1-11. — Jésus donc, six jours avant la Pâque, vint à Béthanie, où était mort Lazare, qu'il avait ressuscité. Là, ils lui préparèrent à souper; Marthe servait et Lazare était un de ceux qui étaient assis à table avec lui. Or, Marie prit une livre de parfum de nard pur d'un grand prix, le répandit sur les pieds de Jésus et les essuya avec ses cheveux; et la maison fut remplie de l'odeur du parfum. Alors un de ses disciples, Judas Iscariote, qui devait le trahir, dit: Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers, qu'on aurait donnés aux pauvres? Il dit cela, non qu'il se souciait des pauvres, mais parce qu'il était voleur et qu'ayant la bourse il portait ce qu'on mettait dedans. Jésus lui dit donc: Laissez-le accomplir ce devoir en vue de ma sépulture. Car vous avez toujours des pauvres avec vous; mais moi, vous ne m'avez pas toujours. Une grande multitude de Juifs surent qu'il était là et ils vinrent, non à cause de Jésus seulement, mais pour voir Lazare, qu'il avait ressuscité d'entre les morts. Les princes des prêtres résolurent donc de faire mourir aussi Lazare, parce que beaucoup de Juifs se retiraient d'eux à cause de lui et croyaient en Jésus.

ALCUIX. Le temps où le Sauveur avait résolu de souffrir approchait; il se rapprocha donc aussi du lieu où il devait accomplir la mystérieuse économie de sa passion: « Jésus donc, six jours avant la pâque, vint à Béthanie. » Il se rend d'abord à Béthanie, puis à Jérusalem; à Jérusalem pour y souffrir, à Béthanie pour que la résurrection de Lazare s'imprimât plus profondément dans la mémoire de tous; et c'est pour cela que l'Évangéliste ajoute: « Où était mort Lazare, qu'il avait ressuscité. »

## CAPUT XII.

*Jesus ergo ante sex dies Paschæ venit Bethaniam, ubi Lazarus fuerat mortuus, quem suscitavit Jesus. Fecerunt autem ei cœnam ibi, et Martha ministrabat: Lazarus vero unus erat ex discumbentibus eum eo. Maria ergo accepit libram unguenti nardi pistici pretiosi, et unxit pedes Jesus, et extersit pedes ejus capillis suis; et domus impleta est ex odore unguenti. Dixit ergo unus ex discipulis ejus Judas Scariotes, qui erat eum traditurus: Quare hoc unguentum non vœnit trecentis denariis et datum est egenis? Dixit autem hoc, non quia de egenis pertinebat ad eum, sed quia fur erat, et loculos habens, ea quæ mittebantur portabat. Dixit ergo Jesus: Sintite illam, ut in diem sepulturæ meæ servet illud: pauperes enim semper habetis vobiscum, me autem non semper habetis. Cognovit ergo turba multa ex Ju-*

*dæis quia illic est; et venerunt, non propter Jesum tantum, sed ut Lazarum viderent, quem suscitavit a mortuis. Cogitaverunt autem principes sacerdotum ut et Lazarum interficerent, quia multi propter illum abibant ex Judæis, et credebant in Jesum.*

ALCUI. Approquante tempore in quo Dominus pati disposuit, appropinquavit ipse loco in quo ejusdem passionis dispensationem perficere voluit. Unde dicitur: « Jésus ergo ante sex dies Paschæ venit in Bethaniam. » Primo venit in Bethaniam, deinde in Hierosolymam quidem. ut ibi pateretur; in Bethaniam vero, ut resuscitatio Lazari memoriæ omnium arctius imprimeretur. Unde subditur: « Ubi fuerat Lazarus mortuus, quem suscitavit Jesus. »

THÉOPHYL. Le dixième jour du mois, les Juifs prennent un agneau pour l'immoler dans les fêtes de Pâques; c'est de ce jour que commence pour eux les solennités de cette fête. Voilà pourquoi le neuvième jour du mois, qui précède le dixième jour avant la pâque, ils font un festin splendide, et ce jour est comme l'ouverture de cette grande fête; c'est pour cela que Jésus, venant à Béthanie, prend part à un festin de ce genre: « On lui prépara là un souper, » etc. En nous disant que Marthe servait à table, l'Évangéliste nous fait entendre que ce repas avait lieu dans sa maison. Mais considérez la foi de cette femme; elle ne charge pas les femmes de service de servir à table, elle veut elle-même remplir cet office. L'Évangéliste nous donne encore une preuve évidente de la résurrection de Lazare, en ajoutant: « Lazare était un de ceux qui étaient assis à table avec lui. »—S. AUG. (*Traité 50 sur S. Jean.*) Il était donc vivant, il parlait, il mangeait, la vérité se montrait au grand jour, et l'incrédulité des Juifs était confondue.

S. CHRYS. (*hom. 65.*) Quant à Marie, elle ne s'occupe point du service ordinaire, elle est tout entière à l'honneur qu'elle veut rendre à son divin Maître, et elle s'approche de lui non comme d'un homme, mais comme d'un Dieu: « Or, Marie prit une livre de parfum de nard pur, d'un grand prix, le répandit sur les pieds de Jésus, et les essuya avec ses cheveux, » etc. — S. AUG. Le mot *pistici* indique probablement le lieu d'où venait ce parfum précieux. — ALCUIN. Ou bien, ce mot ajouté à celui de parfum, veut dire qu'il était pur (de *πίστις*, *fides*,) et n'était mélangé d'aucune substance étrangère. Marie était cette femme pécheresse qui était déjà venue trouver le Seigneur dans la maison de Simon, avec un vase de parfum. — S. AUG. (*de l'accord*

THEOPHYL. Decima autem die mensis agnum Judæi capiunt immolandum in festo Paschæ: ex tunc enim festivitatis prælibant solennia: quapropter in die quæ est nono mensis, et præcedit sextum diem ante Pascha, epulantur splendide, et exordium festi hanc diem constituent: quo fit ut Jesus quoque pergens Bethaniam convivaretur. Unde sequitur: « Fecerunt autem ei cenam, » etc. Per hoc autem quod dixit quod Martha ministrabat, insinuat quod in illius domo erat convivium. Sed attende mulieris lidelitatem! Non enim famulabus imponit ministerium, sed ipsamet suscipit. Innuere autem volens Evangelista verè resurrectionis Lazari signum, subdit: « Lazarus vero unus erat ex discumbentibus cum eo. » AUG. (*Tract. 50, in Joan.*)

Vivebat, loquebatur, epulabatur, veritas ostendebatur, infidelitas Judæorum confundebatur.

CHRYS. (*hom. 64, in Joan.*) Maria autem non faciebat communem fabulatum, sed ad solum Dominum constituit honorem; et non ut ad hominem accedit, sed ut ad Deum: unde sequitur: « Maria ergo accepit libram unguenti nardi pistici pretiosi, et unxit pedes Jesu; et extersit pedes ejus capillis suis, » etc. AUG. (*ut sup.*) Quod ait *pistici*, locum aliquem credere debemus, unde erat hoc unguentum pretiosum. ALCUIN. Vel *pistici*, id est, lidelis, nec extraneis speciebus adulterati. Hæc est illa mulier quæ quondam peccatrix in domo Simonis venit ad Dominum cum alabastro unguenti. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 79.) Quod

*des Evang.*, II, 79.) Ce fait, qui se répète à Béthanie, est différent de celui que raconte saint Luc; mais il est également raconté par les trois autres évangélistes, saint Jean, saint Matthieu et saint Marc (1\*). Dans saint Matthieu et dans saint Marc, le parfum est répandu sur la tête; dans saint Jean, il est répandu sur les pieds; mais nous devons entendre que Marie le répandit non-seulement sur la tête, mais encore sur les pieds du Seigneur. C'est comme par récapitulation que saint Matthieu et saint Marc parlent de ce fait, qui eut lieu à Béthanie, six jours avant la Pâque, et qu'ils racontent le repas dont parle ici saint Jean, et du parfum qui fut répandu sur le Sauveur.

« Et la maison fut remplie de l'odeur du parfum. » — S. AUG. (*Traité* 50.) Rappelez-vous ces paroles de l'Apôtre : « Aux uns nous sommes une odeur de mort pour la mort, et aux autres une odeur de vie pour la vie, » (II *Cor.*, II, 16) et vous comprendrez par ce parfum

(1\*) « Il est arrivé trois fois au Sauveur, dit ici Bossuet (*Médit. sur l'Evang. Prépar. à la dern. sem.*, VIII<sup>e</sup> jour), d'être oint par de pieuses femmes, ce qui paraît outre ce chapitre, par le VII<sup>e</sup> de saint Luc, verset 36; et par le XXIV<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> de saint Matthieu et de saint Marc, verset 6 et 3. Eu saint Luc la femme n'est pas nommée, et il paraît seulement que c'était une pécheresse pénitente... Ce caractère d'amour pénitent ne se trouve pas dans ce chapitre de saint Jean, où il est dit seulement que Marie répandit son parfum sur les pieds et les essuya de ses cheveux, mais sans y parler de larmes et des pieux baisers de la pénitente. En saint Matthieu et en saint Marc le parfum est répandu sur la tête, pendant que Jésus était à table... Les lieux comme les temps de ces onctions sont marqués : la pécheresse pénitente fit son onction longtemps avant la dernière pâque dans la maison de Simon le pharisien ; la seconde onction qui est clairement attribuée à Marie, sœur de Lazare et de Marthe, se fit à Béthanie, six jours devant Pâques dans la maison de Lazare et de ses sœurs. Et la troisième encore à Béthanie, mais chez Simon le lépreux et seulement deux jours avant Pâques ou un peu après, comme le marquent saint Matthieu et saint Marc. Dans la première et dans la troisième onction la femme n'est pas nommée : dans la seconde, il est porté expressément dans saint Jean que celle qui la fit fut Marie, sœur de Lazare. »

Pendant ces trois différentes onctions ont-elles été faites par différentes personnes, selon l'opinion de quelques-uns; ou par la même, selon quelques autres, en divers temps et avec différentes circonstances? c'est un point où les saints docteurs et les interprètes sont partagés, comme nous avons déjà eu occasion de le faire remarquer et comme on peut le voir dans les différentes explications que donnent les Pères de ces onctions. Cette question en effet dépend de la solution de ces trois autres où la même divergence d'opinion existe : ces trois femmes ne sont-elles qu'une seule et même personne, ou bien Marie-Madeleine et la femme pécheresse sont-elles la même personne, mais différente de Marie sœur de Marthe, ou enfin sont-ce trois personnes différentes? L'opinion qui se prononce en faveur de l'identité des trois Marie, ou au moins de l'identité de la pécheresse et de Marie-Madeleine, paraît à plusieurs approcher de l'évidence après les preuves péremptoires qu'on peut lire dans les *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine*, par M. Faillon. Voir aussi, *Histoire générale de l'Eglise*, par M. l'abbé Darvas, tome IV, 527-530, et tome V, 147-149. A cette grande question se rattache aussi une question secondaire, celle de savoir si le festin dont il est ici question eut lieu dans la maison de Simon ou dans celle de Marthe et de Marie.

autem hoc in Bethania rursus fecit, aliud est quod ad Lucæ narrationem non pertinet, sed pariter narratur a tribus (Joanne scilicet, Matthæo et Marco.) Quod ergo Matthæus et Marcus caput Domini unguento illo perfusum dicunt, Joannes autem pedes, non solum caput, sed et pedes Domini accipiamus perfusisse mulierem. Matthæus et Marcus re-

capitulando ad illum diem redeunt in Bethaniam, qui erat ante sex dies Paschæ, et narrat quod Joannes de cœna et unguento.

Sequitur : « Et domus impleta est ex odore unguenti. » AUG. (*super Joan.*, ut *sup.*) Ad Apostolum revoca intentionem qui dicit (II *Cor.*, 2, vers. 16) : « Aliis sumus odor vitæ ad vitam, aliis sumus

comment il était pour les uns une bonne odeur qui donnait la vie, et pour les autres une mauvaise odeur qui donnait la mort : « Alors un de ses disciples, Judas Iscariote, qui devait le trahir, dit : Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers, » etc. — S. AUG. Les autres évangélistes disent que les disciples murmurèrent également à la vue de ce parfum répandu, saint Jean ne parle que de Judas, on peut donc dire que saint Matthieu et saint Marc ont voulu désigner Judas sous le nom des disciples en général, en mettant le pluriel pour le singulier. On peut encore dire que les disciples eurent la même pensée que Judas, ou qu'ils l'exprimèrent, ou que Judas leur fit partager sa manière de voir, et que saint Matthieu et saint Marc ont exprimé ce qu'ils pensaient intérieurement. Mais Judas parle ainsi parce que c'était un voleur, et les autres par intérêt pour les pauvres, et Jean n'a cru devoir ici mentionner que celui dont il voulait faire connaître l'habitude de voler : « Il dit cela, non qu'il se souciait des pauvres, mais parce qu'il était voleur, et qu'ayant la bourse, il portait ce qu'on y déposait. » — ALCUIN. Son devoir était de la porter, son crime de la voler.

S. AUG. La perversion de Judas ne date pas seulement du jour où il reçut des Juifs la somme d'argent pour leur livrer Notre-Seigneur, bien auparavant il avait la passion du vol, il était déjà perdu, et suivait Jésus, non de cœur, mais de corps seulement. Le Seigneur voulut nous apprendre ainsi à supporter les méchants pour ne point diviser le corps de Jésus-Christ. Celui qui vole l'Eglise en quelque chose, est semblable au traître Judas. Si vous êtes bon, tolérez les mauvais pour obtenir la récompense des bons, et ne point partager le supplice des

odor mortis ad mortem; » denique audies hinc ex unguento isto, quomodo erat aliis odor bonus in vitam, aliis odor malus in mortem. Unde sequitur : « Dixit ergo unus ex discipulis ejus Judas Scariotes, qui erat eum traditurus : Quare hoc unguentum non vœniit, » etc. AUG. (*de Cons. Evang., ut sup.*) Quod alii dicunt discipulos murmurasse de unguenti pretiosi effusione, Joannes autem Judam commemorat, puto discipulorum nomine Judam significatum; plurali numero pro singulari usurpato. Potest etiam intelligi quod alii discipuli aut senserint hoc, aut dixerint, aut eis Juda dicente persuasum sit; atque omnium voluntatem Matthæus et Marcus verbis etiam expresserint; sed Judas propterea dixerit, quia fur erat; cæteri, propter pau-

perum curam : Joannem vero de solo illo id commemorare voluisse, cujus ex hac occasione furandi consuetudinem credidit intinendam : nam sequitur : « Dixit autem hoc, non quia de egenis pertineret ad eum, sed quia fur erat, et loculos habens, ea quæ mittebantur portabat. » ALCUIN. Portabat ministerio, exportabat furto.

AUGUST. (*ut supra.*) Non tunc perit Judas, quando accepit a Judæis pecuniam, ut Dominum traderet : jam fur erat, Dominum perditus sequebatur, non corde, sed corpore. Voluit autem per hoc Dominus nos admonere ut malos toleremus, ne corpus Christi dividamus. Qui aliquid de Ecclesia furatur, Judæ perditio comparatur : tolera malem bonum, ut venias ad præmium bonorum,

méchants. Prenez exemple sur la conduite du Seigneur, lorsqu'il vivait sur cette terre; pourquoi lui qui avait les anges pour le servir, voulût-il que ses disciples eussent une bourse à son usage, sinon pour nous apprendre qu'il serait aussi permis à son Eglise d'avoir de l'argent en réserve? Pourquoi permit-il qu'il y eût un voleur dans sa compagnie, si ce n'est pour enseigner à son Eglise à supporter les voleurs qu'elle aurait dans son sein? Remarquez cependant que celui qui avait contracté l'habitude de voler son maître, n'hésita pas à vendre le Seigneur pour une somme d'argent.

S. CHRYS. (*hom.* 65.) Jésus lui confia, quoiqu'il fût un voleur, la bourse des pauvres, pour ôter tout prétexte, toute excuse à sa trahison, car il ne peut alléguer que c'est le désir d'avoir de l'argent qui l'avait porté à cet excès, puisqu'il trouvait dans la bourse qu'il portait de quoi satisfaire abondamment ce désir. — THÉOPHYL. Il en est qui pensent que Judas fut chargé de l'emploi et de la distribution de l'argent, comme le dernier des apôtres, car l'administration de l'argent est inférieure à la prédication de la doctrine, selon ce que disent les Apôtres eux-mêmes : « Il n'est pas juste que nous abandonnions la parole de Dieu pour le service des tables. » (*Actes*, VI, 2.)

S. CHRYS. Cependant Jésus-Christ fait preuve de la plus grande bonté à l'égard de Judas, il ne lui reproche pas les vols qu'il a commis, il donne à l'action de cette femme une excuse générale : « Jésus lui dit donc : Laissez-la réserver ce parfum pour le jour de ma sépulture. » — ALGUIN. Notre-Seigneur prédit ainsi qu'il doit mourir et que son corps doit être embaumé avec des parfums, et comme Marie, malgré tout son désir, ne pourrait embaumer son corps après sa mort qui devait être suivie d'une résurrection si prompte, il lui per-

ne mittaris in pœnam malorum. Exemplum Domini accipite conversantis in terra : quare habuit loculos cui angeli ministrabant, nisi quia Ecclesia ipsius loculos habitura erat? Quare fures admisit, nisi ut ejus Ecclesia fures dum patitur, toleraret? Sed ille qui consueverat de loculis pecuniam tollere, non dubitavit accepta pecunia ipsum Dominum vendere.

CHRYS. (*ut sup.*) Ideo autem ei furi existenti loculos commisit pauperum, ut omnem absunderet occasionem : non enim habuit dicere quoniam propter pecuniarum desiderium hoc fecit : etenim sufficientem habebat ex loculo concupiscentiæ mitigationem. THEOPHYLACT. Quidam vero administrationem pecunie sus-

cepisse Judam fatentur, tanquam minimum omnium : nam pecunie administratio, doctrinæ administratione inferior est ; secundum quod dicunt apostoli in Actibus (*cap.* 6) : « Non est æquum nos derelinquere Verbum Dei, et ministrare mensis. »

CHRYS. (*ut sup.*) Christus autem multa condescensione ad Judam utens, non inerepavit eum surripientem, sed communem intulit excusationem : nam sequitur : « Dixit ergo Jesus : Simite illam, ut in diem sepulturæ meæ servet illud. » ALCUIN. Significat se moriturum, et ad sepeliendum aromatibus esse unguendum ; ideo Mariæ, cui ad unctionem mortui corporis multum desideranti pervenire non liceret, donatum est viventis adhuc

met de lui rendre cet hommage pendant sa vie. — S. CHRYS. En rappelant le souvenir de sa sépulture, il veut encore donner un avertissement à son traître disciple, et il semble lui dire : Je vous suis à charge, ma présence vous pèse, mais attendez un peu, et je m'en irai; c'est ce que signifient ces paroles : « Vous avez toujours des pauvres avec vous, mais vous ne m'aurez pas toujours. » — S. AUG. Il parlait ici de sa présence corporelle, car sous le rapport de sa puissance divine, de sa providence, de sa grâce ineffable et invisible, il accomplit cette promesse qu'il a faite à ses disciples : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Ou bien encore, Judas est la figure de tous les méchants; si vous êtes bon, vous jouissez de la présence de Jésus-Christ par la foi dans son sacrement, et vous en jouirez toujours, car vous ne sortirez de cette vie que pour aller trouver celui qui a dit au bon larron : « Aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis. » Mais si votre conduite est mauvaise, vous paraîtrez jouir de la présence de Jésus-Christ pendant cette vie, parce que vous avez reçu son baptême, parce que vous vous approchez de son autel, mais votre vie criminelle vous la fera bientôt perdre, Jésus ne dit pas : Tu as, mais : « Vous avez, » parce que dans un seul homme mauvais, il voit la figure de tous les méchants. « Une grande multitude de Juifs surent qu'il était là, et ils vinrent, non à cause de Jésus seulement, mais pour voir Lazare qu'il avait ressuscité d'entre les morts. » C'est la curiosité qui les amène et non la charité. — THÉOPHYLACTE. Ils désiraient voir celui qu'il avait ressuscité, dans l'espérance d'apprendre de Lazare quelque nouvelle des enfers (1).

(1) Les enfers sont pris ici pour les limbes où les âmes des justes étaient retenues jusqu'à l'accomplissement du mystère de la rédemption.

impendere obsequium, quod post mortem celeri resurrectione præventa nequiret. CHRYS. (*ut supra.*) Rursus etiam propter proditorem rememoratus est sepulture; ac si diceret: Gravis sum tibi et onerosus, sed expecta parum et abibo; et hoc ostendit, cum subdit: « Pauperes enim semper habetis vobiscum, me autem non semper habebitis. » AUG. (*ut sup.*) Loquebatur de presentia corporis sui; nam secundum majestatem suam, secundum providentiam, secundum ineffabilem et invisibilem gratiam, impletur quod ab eo dictum est (*Matth.*, 28): « Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi. » Vel aliter: in Judæ persona significati sunt in Ecclesia mali: si enim bonus es, habes Christum

in præsentia per fidem sacramentum, et habebis semper; quia cum hinc exieris, ad illum venies qui dixit latroni: « Hodie mecum eris in paradiso; » si autem male versaris, videris habere in præsentia Christum; quia baptizaris baptismo Christi, accedis ad altare Christi; sed male vivendo, non semper habebis: non autem dixit, *habes*, sed, *habetis*, quia unus malus, corpus malorum significat. Sequitur: « Cognovit ergo turba multa ex Judæis quia illic esset; et venerunt, non propter Jesum tantum, sed ut Lazarum viderent, quem suscitavit a mortuis: » curiositas eos adduxit, non charitas. THEOPHYL. Visores enim suscitati fieri cupiebant, expectantes etiam de inferis aliquid Lazaro referente perpendere.

S. AUG. (*Traité* 50.) Ce miracle que Notre-Seigneur avait opéré, portait avec lui un caractère si éclatant d'évidence, il avait reçu d'ailleurs une si grande publicité, qu'ils ne pouvaient ni le dissimuler, ni le nier, que firent-ils donc? Ils formèrent le projet de faire mourir Lazare. Projet insensé, cruauté aveugle! Est-ce que le Seigneur, qui a pu ressusciter un homme mort, ne pourrait le ressusciter s'il était tué? Voici qu'il a fait l'un et l'autre : Il a ressuscité Lazare qui était mort, et il s'est ressuscité lui-même, après que les Juifs l'eurent fait mourir de mort violente. — S. CHRYS. (*hom.* 66.) Aucun miracle de Jésus-Christ ne leur causa une si grande fureur, il était un des plus éclatants, il avait été fait devant un grand nombre de témoins, et c'était un spectacle vraiment extraordinaire que de voir marcher et parler un mort de quatre jours. On peut dire encore que dans d'autres circonstances, ils croyaient pouvoir détacher la multitude de Jésus, en l'accusant de violer la loi du sabbat, mais comme ici ils ne pouvaient formuler contre lui aucune accusation, ils tournent tous leurs efforts contre Lazare; c'est ce qu'ils eussent fait à l'égard de l'aveugle-né, s'ils n'avaient cru pouvoir accuser Jésus d'avoir violé la loi du sabbat. Peut-être encore, comme l'aveugle-né était de condition obscure, se contentèrent-ils de le chasser du temple, Lazare, au contraire, était d'une famille distinguée, comme on le voit par le grand nombre de ceux qui étaient venus pour consoler ses sœurs. Ce qui les blessait encore profondément, c'est que tout le monde quittait la fête qui commençait pour se rendre à Béthanie.

ALCUN. Dans le sens mystique, Jésus, en venant à Béthanie six jours avant la Pâque, nous apprend que celui qui avait fait tout l'univers en six jours, et créé l'homme le sixième jour, était venu rache-

AUG. (*ut sup.*) Quia vero tantum miraculum Domini tanta erat evidentia dif-famatum, tanta manifestatione declaratum, ut non possent vel occultare quod factum est vel negare, cogitaverunt ut Lazarum interficerent. Unde sequitur: « Cogitaverunt autem principes sacerdotum, » etc. O stulta cogitatio et cæca sævitia! Quasi Dominus suscitare potuerit mortuum, et non possit occisum: ecce utrumque Dominus fecit! Et Lazarum mortuum, et seipsum suscitavit occisum. CHRYS. (*hom.* 65, *in Joan.*) Nul-lum autem miraculum Christi eos ita furere fecit: hoc enim mirabilius erat, et coram multis factum est: et erat inopinabile mortuum quatridentium videre ambulantiem et loquentem. Aliter etiam

illi in aliis putabant criminari sabbati solutionem, et hac via abducere tur-bas: hic autem quia de nullo habebant conquiri contra Jesum, adversum Lazarum faciunt conatum: itaque et in cæco hoc fecissent, nisi haberent accusationem de sabbato. Aliter autem: ille quidem ignobilis erat, et ejecerunt eum de templo: hic vero clarus, quod patet ex eorum multitudine qui ad sorores ejus consolandas venerunt. Hoc etiam eos mordebat, quod festivitatem instantem omnes dimittentes, Bethaniam veniebant.

ALCUN. Mystice autem quod ante sex dies venerat Bethaniam, significat quod ille qui sex diebus omnia fecerat, et sexto die hominem creaverat, ipse sexta mundi



ter le monde au sixième âge du monde, le sixième jour de la semaine et à la sixième heure. Le festin que l'on prépare au Seigneur, c'est la foi de l'Eglise qui opère par la charité. (*Galat.*, v, 7.) Marthe sert le Seigneur dans toute âme fidèle qui offre à Jésus l'hommage de sa piété et de sa dévotion. Lazare, qui était un de ceux qui étaient assis à table avec lui, est la figure des pécheurs qui, après être morts au péché, sont ressuscités à la justice, se réjouissent de la présence de la vérité avec ceux qui ont persévéré dans la justice, et se nourrissent avec eux des dons de la grâce céleste. C'est à Béthanie que se célèbre ce festin, et avec raison, car Béthanie veut dire *maison de l'obéissance*, et l'Eglise est vraiment la maison de l'obéissance. — S. AUG. Le parfum que Marie répandit sur les pieds de Jésus, est le symbole de la justice, et c'est pour cela qu'il y en avait une livre. C'était un parfum de nard pur d'un grand prix, car le mot grec πίστις, d'où vient le mot *pistici*, veut dire foi. Vous cherchiez à opérer la justice? Rappelez-vous que le juste vit de la foi (1). Couvrez de parfums les pieds de Jésus par une vie sainte, suivez les traces du Seigneur, essuyez ses pieds avec vos cheveux, c'est-à-dire, si vous avez du superflu, donnez-le aux pauvres, et vous aurez essuyé les pieds du Seigneur, car les cheveux sont comme une partie superflue du corps. — ALCUIN. Remarquez que la première fois elle n'avait répandu ses parfums que sur les pieds de Jésus; ici elle les répand à la fois sur les pieds et sur la tête; d'un côté ce sont les commencements de la vie pénitente, de l'autre c'est la justice des âmes parfaites, car la tête du Seigneur figure la hauteur sublime de sa divinité, et ses pieds l'humilité de son incarnation; ou bien encore la tête, c'est Jésus-Christ lui-même, les pieds ce sont les pauvres qui sont ses membres. —

(1) *Habac.*, II, 4; *Rois*, II, 27; *Galat.*, III, 11; *Hebr.*, X, 38.

ætate, sexta feria, sexta hora redimere mundum venerat. Cœna autem dominica fides est Ecclesie quæ per dilectionem operatur. Martha ministrat, cum fidelis anima opera suæ devotionis Domino impendit: Lazarus unus erat ex discumbentibus, cum hi qui post peccatorum mortem resuscitati sunt ad justitiam, una cum eis qui in sua permanserunt justitia, de præsentia veritatis exultant, et cœlestis gratiæ numeribus aluntur. Et bene in Bethania celebratur, quæ interpretatur « domus obedientiæ, » nam Ecclesia est obedientiæ domus. AUG. (*ut sup.*) Unguentum autem quo Maria unxit pedes Jesu justitia fuit; ideo libra fuit.

Erat autem unguentum nardi pistici pretiosi: πίστις Græce, Latine fides dicitur. Quærebas operari justitiam? Justus ex fide vivit. Unge pedes Jesu bene vivendo; dominica sectare vestigia: capillis terge: si habes superflua, da pauperibus; et Domini pedes tersisti; capilli enim superflua corporis videntur. ALCUIN. Et notandum quod primo tantum pedes unxerat; hic autem pedes et caput unxit: ibi rudimenta pœnitentium, hic justitia perfectarum designatur animarum: per caput enim Domini sublimitas Divinitatis; per pedes humilitas incarnationis exprimitur: vel per caput ipse Christus; per pedes, pauperes, qui sunt membra

S. AUG. La maison fut remplie de l'odeur du parfum, c'est-à-dire, que le bruit de cette action s'est répandue dans le monde entier comme un parfum d'agréable odeur.

ÿ. 12-19. — *Le lendemain, une foule nombreuse qui était venue pour la fête, ayant appris que Jésus venait à Jérusalem, prit des rameaux de palmier et alla au-devant de lui en criant : Hosanna, béni soit le roi d'Israël, qui vient au nom du Seigneur! Et Jésus trouva un ânon et il s'assit dessus, selon ce qui est écrit : Ne craignez point, filles de Sion, voici votre Roi qui vient assis sur le petit d'une âness. Ses disciples ne comprirent pas ceci d'abord; mais quand Jésus fut glorifié, alors ils se souvinrent que ces choses étaient écrites de lui, et que ce qu'ils avaient fait à son égard en était l'accomplissement. Or, c'est ainsi que rendait témoignage la multitude qui était avec lui lorsqu'il appela Lazare du tombeau et le ressuscita d'entre les morts. C'est pour cela aussi que la foule vint au-devant de lui, ayant appris qu'il avait fait ce miracle. Les pharisiens se dirent donc entre eux : Vous voyez que nous ne gagnons rien; voilà que tout le monde court après lui.*

S. CHRYS. La loi ordonnait que le dixième jour de la lune du premier mois, chacun prit un agneau ou un chevreau, et le gardât dans sa maison jusqu'au quatorzième jour de ce mois, au soir duquel on devait l'immoler (*Exod.*. XII); voilà pourquoi l'Agneau véritable, l'Agneau sans tache, choisi dans tout le troupeau, et qui devait être immolé pour la sanctification du peuple, se rendit à Jérusalem cinq jours avant son immolation, c'est-à-dire, le dixième jour de la lune. — S. AUG. (*Traité 51 sur S. Jean.*) Voulez-vous juger du fruit de la prédication du Sauveur et du grand nombre de brebis (parmi celles qui avaient péri de la maison d'Israël), qui avaient entendu la voix du

(1) Cette citation ne se trouve pas dans saint Chrysostome, on trouve quelque chose d'analogue dans saint Cyrille et dans Théophylacte.

ejus. AUG. (*ut sup.*) Domus autem repleta est odore, mundus impletus est bona fama.

*In crastinum autem turba multa quæ concenerat ad diem festum, cum audissent quia venit Jesus Hierosolimam, acceperunt ramos palmarum, et processerunt obviam ei; et clamabant : Hosanna! benedictus qui venit in nomine Domini, rex Israel! Et invenit Jesus asellum, et sedit super eum; scriptum est : Noli timere, filia Sion : ecce Rex tuus venit tibi sedens super pullum asinæ. Hæc non cogoverunt discipuli ejus primum; sed quando glorificatus est Jesus, tunc recordati sunt quia hæc erant scripta de eo, et hæc fecerunt ei. Testimonium ergo perhibebat turba que erat cum eo, quando Lazarum vocavit de monumento, et suscitavit eum a mortuis : propterea et obviam venit ei turba, quia au-*

*dierunt enim fecisse hoc signum. Pharisei ergo dixerunt ad semetipsos : Videtis quia nihil proficiamus : ecce mundus totus post eum abiit.*

CHRYS. Præceptum legis erat (*Exod.*, 12) ut decima luna primi mensis agnus sive hædus in domo recluderetur usque ad quartam decimam lunam ejusdem mensis, quando ad vesperam immolabatur : unde et verus agnus ex omni grege sine macula electus, pro populi sanctificatione immolandus, ante quinque dies (id est, decima luna) Hierosolimam ascendit. AUG. (*Tract.* 51. *in Joan.*) Quantus autem fructus apparuerit prædicationis ejus, et quantus grex ovium (ex his quæ perierant domus Israel) vocem pastoris audierit, intendendum est ex eo

pasteur, considérez ce que dit l'Évangéliste : « Le lendemain, une foule nombreuse qui était venue pour la fête, ayant appris que Jésus venait à Jérusalem, prit des rameaux de palmiers, » etc. Les rameaux de palmier sont les louanges et l'emblème de la victoire que le Seigneur devait remporter sur la mort en mourant lui-même, et du triomphe qu'il devait obtenir par le trophée de la croix sur le démon, le prince de la mort.

S. CHRYS. (*hom. 66.*) Cette multitude témoignait à haute voix qu'elle voyait en lui beaucoup plus qu'un prophète : « En effet, dit l'Évangéliste, ils allèrent au-devant de lui, en criant : *hosanna*, » etc. — S. AUG. Le mot *hosanna* est une parole de supplication, qui exprime plutôt un sentiment du cœur qu'une pensée déterminée, comme sont les mots qu'on appelle dans la langue latine interjections. — BÈDE. Ce mot est composé d'une abréviation et d'un mot entier, *osi* veut dire *sauvé*, et *anna* est une interjection suppliante. Le mot *osi* est abrégé, *anna* est entier. « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, » peut être entendu dans ce sens : Béni soit celui qui vient au nom de Dieu le Père, » bien qu'on puisse aussi l'entendre de son propre nom, puisqu'il est aussi le Seigneur ; mais le sens le plus vraisemblable de ces paroles nous est indiqué par ces autres du Sauveur : « Je suis venu au nom de mon Père. » (*Jean, x.*) Il ne perd pas sa divinité en nous enseignant l'humilité.

S. CHRYS. Un des plus puissants motifs qui porta la multitude à croire en Jésus-Christ, c'est qu'il n'était pas contraire à Dieu, et ce qui frappait le plus l'esprit du peuple (1\*), c'est qu'il disait qu'il ve-

(1\*) Le sens du texte original de saint Chrysostome n'est point du tout celui que lui donne ici saint Thomas, cependant nous avons conservé ce dernier sens parce qu'il est raisonnable et assez en harmonie avec les antécédents et les conséquents.

quod dicitur : « In crastinum autem turba multa quæ convenerat ad diem festum, acceperunt ramos palmarum, » etc. Rami palmarum laudes sunt, significantes victoriam, qua erat Dominus mortem moriendo superaturus, et trophæo crucis de diabolo, mortis principe triumphaturus.

CHRYS. (*homil. 65, in Joan.*) Ostendebant autem quoniam de reliquo majorem quam de Propheta opinionem habebant de eo. Unde sequitur : « Et processerunt obviam ei, clamabant Hosanna, » etc. AUG. (*ut supra.*) *Hosanna* vox est obsecrans, magis affectum indicans quam rem aliquam significans ; sicut sunt in lingua Latina quas *interjectiones* vocant. BEDA. Est autem com-

positum ex corrupto et integro : *osi* enim *salva* significat ; *anna* obsecrans est interjectio : *osi* ergo corruptum, *anna* est integrum. Benedictus autem qui venit in nomine Domini, sic potius accipiendum est, ut « in nomine Domini, » in nomine Dei Patris intelligantur : quamvis possit intelligi etiam *in nomine suo*, quia et ipse Dominus est : sed verba ejus melius nostrum dirigunt intellectum, quia ait (*Joan., 10*) : « Ego veni in nomine Patris mei : » non utique amittit Divinitatem, quando nos docet humilitatem.

CHRYS. (*ut sup.*) Hoc est etiam quod maxime coegit credere in Christum omnes, quoniam non est Deo contrarius : et hoc maxime erigebat plebem, quod

naît du Père. De ces paroles nous tirons cette conclusion qu'il était Dieu. En effet, le mot *hosanna* signifie *salvé*. Or, l'Écriture n'attribue qu'à Dieu la puissance de sauver (1). Nous concluons encore qu'il était vrai Dieu, parce qu'il vient et qu'il n'est pas conduit par un autre ; car être conduit, indique qu'on est sous la dépendance de quelqu'un tandis que venir soi-même, n'appartient qu'au Maître. Ce qu'ils ajoutent : « Au nom du Seigneur, » exprime la même vérité ; car ils ne disent pas qu'il vient au nom du serviteur, mais « au nom du Seigneur. »

S. AUG. Qu'était-ce pour le Roi éternel des siècles de devenir le roi des hommes ? Jésus-Christ ne fut pas roi d'Israël pour imposer des tributs, pour lever et armer des troupes, mais pour gouverner les âmes et les conduire dans le royaume des cieux. Si donc il a voulu être roi d'Israël, ce n'est point pour s'élever lui-même, mais par bonté pour nous, c'est un témoignage de sa miséricorde, plutôt qu'une marque de sa puissance ; car celui qui s'est appelé sur la terre le roi des Juifs, est dans le ciel le roi des anges. — THEOPHYL. Les Juifs le proclamaient roi d'Israël dans un sens conforme à leurs rêves sur la royauté temporelle de leur Messie. Ils espéraient, en effet, voir s'élever du milieu d'eux un roi dont la puissance surpasserait celle des rois de la terre, et qui les affranchirait de la domination des Romains.

L'Évangéliste décrit ensuite l'entrée du Sauveur dans la ville de Jérusalem : « Et Jésus trouva un ânon, » etc. — S. AUG. Saint Jean ne raconte que d'une manière abrégée ce fait qui se trouve complètement développé dans les autres évangélistes. Ce petit de l'ânesse sur

(1) C'est-à-dire la puissance causative et effective, c'est pourquoi il est appelé « le Dieu qui seul peut sauver ; » (Ps. LVII, 21) « le Dieu du salut, » (Ps. III, 9 ; XVII, 47 ; XXXVII, 23 ; L, 16 ; LXXXVII, 2 ; CXXIX, 3 ; Proverb., II, 7, etc.)

ipse dicebat se a Patre venisse. Ex his ergo verbis colligimus quod Deus est. Nam *hosanna* interpretatur *salvos fac* ; salutem autem soli Deo Scriptura attribuit. Deinde quia vere est Deus, « qui venit (inquit), » non « qui ducitur : » hoc enim servile est quodammodo, illud vero, dominicum. Quia etiam dicunt : « In nomine Domini, » illud idem erga ipsum protendit : non enim in nomine servi, sed Domini dicunt illum venire.

AUG. (*ut sup.*) Quid autem magnum fuit Regi seculorum Regem fieri hominum ? Non enim Rex Israel Christus ad exigendum tributum, vel exercitum ferro armandum : sed Rex Israel quod mentes regat, quod in regnum cœlorum perdu-

cat ; quod ergo Rex esse voluit Israel, dignatio est non promotio ; miserationis indicium, non potestatis argumentum : qui enim appellatus est in terra « Rex Judæorum, » in cœlis est Dominus angelorum. THEOPHYL. Judæi autem « Regem Israel » ipsum nuncupabant, quasi sensibilem regem somniantes. Expectabant namque exurgere quemdam in regem majorem quam secundum humanam naturam, salvaturum eos a Romanorum jurisdictione.

Quomodo autem Dominus venerit ostendit Evangelista subdicens : « Et invenit Jesus asellum, » etc. AUG. (*ut supra.*) Hoc breviter dictum est : nam quemadmodum sit factum, apud alios evangelis-

lequel personne encore ne s'était assis, suivant la remarque des autres évangélistes, est la figure du peuple des Gentils qui n'avait pas encore reçu la loi du Seigneur, l'ânesse (puisqu'un et l'autre furent amenés au Seigneur) était le symbole du peuple fidèle qui se forma au milieu du peuple d'Israël. — S. CHRYS. En montant sur cet ânon, Notre-Seigneur nous enseigne figurativement qu'il doit s'assujettir le peuple immonde des nations, et il accomplit en même temps une prophétie. — S. AUG. L'Évangéliste joint au récit de ce fait un oracle prophétique pour faire voir que les princes des Juifs, aveuglés par leur méchanceté, ne comprenaient point que les prophéties qu'ils lisaient s'accomplissaient en Jésus-Christ : « Selon ce qui est écrit : Ne craignez point, fille de Sion, voici votre Roi qui vient, assis sur le petit d'une ânesse (1). » C'est dans le peuple juif que se trouvait la fille de Sion, la ville de Jérusalem est elle-même cette Sion, à qui il est dit : « Ne craignez point. » Reconnaissez celui qui est l'objet de vos louanges, et ne soyez point effrayée lorsque vous le verrez souffrir, car le sang qui est répandu doit effacer vos crimes et racheter votre vie. — S. CHRYS. Ou bien encore, comme les rois des Juifs avaient été injustes pour la plupart, et avaient jeté leurs peuples dans des guerres sans fin, le prophète dit ici : Ce roi ne leur est pas semblable, il est plein de douceur et de mansuétude, comme le prouve l'âne qu'il choisit pour monture ; car il n'entre pas à la tête d'une armée, il entre assis sur son ânon.

Voyez l'humilité de l'Évangéliste, il ne rougit pas de faire connaître

(1) Voici le texte de la prophétie de Zacharie qui ne diffère un peu que dans les termes de la citation qu'en fait ici saint Jean et saint Matthieu (xxi, 4) : « Fille de Sion, soyez comblée de joie ; fille de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse : Voici votre Roi qui vient à vous, ce roi juste, qui est le Sauveur. Il est pauvre, et il est monté sur une ânesse, et sur le petit de l'ânesse. » (*Zachar.*, ix, 9.)

tas plenissime legitur. Pullum autem asinæ, in quo nemo sederat (hoc enim apud alios evangelistas invenitur) intelligimus populum gentium, qui legem Domini non acceperat ; asinam vero quia utrumque Domino adductum est, plebem ejus quæ veniebat ex populo Israel. CHRYS. (*ut sup.*) Fecit ergo hoc, propheticè aliquid figurans, quoniam videlicet immundum gentium populum debeat subjectum habere, et prophetiam quandam implens. AUG. (*ut sup.*) Adhibetur autem huic facto propheticum testimonium, ut appareret quoniam maligni principes Judæorum eum non intelligebant in quo implebantur quæ lege-

est : Noli timere, filia Sion : ecce Rex tuus venit tibi, sedens super pullum asinæ. » In illo populo erat filia Sion : ipsa est Hierusalem, quæ est Sion cui dicitur : « Noli timere (illum). » Agnosce qui a te laudatur, et noli trepidare cum patitur ; quia ille sanguis funditur per quem tuum delictum deletur, et vita redimatur. CHRYS. (*ut sup.*) Vel aliter : quia reges eorum injusti fuerant, et eos obnoxios bellis faciebant, confide (ait), hic non est talis, sed mitis et mansuetus : quod ostendit ab asino : non enim exercitum habens intrabat, sed asinum habens solum.

Vide autem Evangelistæ sapientiam : non verecundatur priorem ignorantiam

l'ignorance où ils étaient alors : « Ses disciples ne comprirent pas ceci d'abord, mais quand Jésus fut glorifié, alors ils se souviurent, » etc. — S. AUG. Lorsque Notre-Seigneur eut fait éclater la vertu de sa résurrection, ils se souviurent alors [que ces choses étaient écrites de lui, et que ce qu'ils avaient fait à son égard en était l'accomplissement, c'est-à-dire qu'ils n'avaient fait autre chose que ce qui était prédit de lui.] — S. CHRYS. Leur ignorance venait de ce que Jésus ne leur avait pas révélé qu'il allait accomplir cette prophétie; car il les eût scandalisés en leur faisant connaître qu'il soumettrait sa royauté à cette humiliation, ils n'eussent point compris tout d'abord quel était le royaume dont il leur parlait, et ils auraient cru qu'il s'agissait d'un royaume temporel.

THÉOPHYL. Considérez ici l'enchaînement des faits qui amenèrent la passion du Sauveur. Il ressuscita Lazare, réservant ce miracle pour le dernier, et la vue et le bruit de ce miracle déterminèrent un grand nombre de Juifs à croire en lui : « C'est ainsi que lui rendait témoignage la multitude qui était avec lui, lors qu'il appela Lazare du tombeau, et le ressuscita d'entre les morts. » C'est pour cela aussi que le peuple vint en foule au-devant de lui, parce qu'il avait appris que Jésus avait fait ce miracle. De là l'envie haineuse et les embûches des pharisiens : « Les pharisiens se dirent donc entre eux : Vous voyez que nous ne gagnons rien, voilà que tout le monde court après lui. » — S. AUG. (*Traité 51.*) Cette multitude trouble une autre multitude. Mais pourquoi cette multitude aveugle se laisse-t-elle aller à la jalousie? parce que le monde s'empresse autour de celui par qui le monde a été fait. — S. CHRYS. Le monde ici est pris pour la multitude. Ces paroles, du reste, me paraissent venir de ceux qui étaient animés de bons sentiments à l'égard de Jésus, mais qui n'osaient les faire connaître, et

divulgare : nam sequitur : « Hæc non cognoverunt discipuli ejus primum, sed quando glorificatus est Jesus. » AUG. (*ut supra.*) Quando virtutem suæ resurrectionis ostendit, tunc recordati sunt quod hæc erant scripta de eo, et hæc fecerunt ei; id est, non alia quam quæ scripta erant de eo. CHRYS. (*ut supra.*) Hoc autem ignorabant quoniam ipse non revelavit eis : scandalizasset enim eos, si Rex existens talia passurus erat : et etiam non suscepissent statim cognitionem regni de quo dicebatur : de regno enim temporali hoc dici putassent.

THEOPHYLACT. Aspice autem consequentiam passionis : suscitavit Lazarum, hoc omnium novissime reservans mira-

culum; et ob hoc plurimi concurrebant et credebant : unde sequitur : « Testimonium ergo perhibuit ei turba quæ eum eo erat quando vocavit Lazarum de monumento et suscitavit eum a mortuis : propterea obviam venit ei turba, quia audierat eum fecisse hoc signum. » Exinde livor et insidiæ. Unde sequitur : « Pharisei autem dicebant ad semetipsos : videtis quia nihil proficimus : ecce mundus totus post eum abiit. » AUG. (*ut supra.*) Turba turbavit turbam. Quid autem invidet cæca turba, quia post eum abiit mundus, per quem factus est mundus? CHRYS. (*ut sup.*) Mundum enim hic turbam dicit : videtur autem mihi hoc dictum esse eorum qui

qui s'efforçaient par cette considération de détourner les autres de leur projet comme d'une chose dont l'exécution était impossible. — **THEOPHYL.** Ils semblent leur dire : Plus vous cherchez à lui tendre des embûches, plus vous le grandissez, et rendez sa gloire éclatante. Quel fruit donc retirez-vous de tant d'efforts ?

ÿ. 20-26. — *Or, parmi ceux qui étaient venus pour adorer en ces jours de fête, il y avait quelques Gentils. Ils s'approchèrent de Philippe, qui était de Bethsaïde en Galilée, et le prièrent, disant : Seigneur, nous voudrions voir Jésus. Philippe le vint dire à André, et André et Philippe le dirent à Jésus. Jésus leur répondit : L'heure est venue que le Fils de l'homme doit être glorifié. En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de froment qui tombe dans la terre ne meurt, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits. Celui qui aime sa vie la perdra, et celui qui hait sa vie en ce monde la conservera pour la vie éternelle. Si quelqu'un veut être mon serviteur, qu'il me suive, et où je suis, là sera aussi mon serviteur. Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera.*

**BÈDE.** Le temple élevé à Dieu dans la ville de Jérusalem avait une si grande célébrité, qu'aux jours de fête, non-seulement ceux qui étaient voisins, mais une nombreuse multitude accourue des points les plus éloignés de l'univers encombrait la ville ; comme les Actes des Apôtres nous l'apprennent de l'eunuque de Candace, reine d'Ethiophie. (*Actes*, VIII.) C'est d'après cet usage que les Gentils, dont il est ici question, étaient venus pour adorer Dieu : « Or, parmi ceux qui étaient venus pour adorer en ces jours de fête, il y avait quelques Gentils. » — **S. CHRYS.** Ils étaient sur le point de se faire prosélytes (1\*).

(1\*) Le mot prosélyte vient du mot grec προσήλυτος de προσέρχουμι, qui veut dire *approcher, venir*. Nous avons déjà eu occasion de faire remarquer qu'il y avait chez les Juifs deux sortes de

sani quidem erant, non audebant autem propalari; ac deinde ab eventu deterrebant (vel detinebant) illos quasi inconsumabilia tentantes. **THEOPHYLACT.** Ac si dicerent : Quantumcumque insidiamini, tanto hic augetur et gloria ejus intenditur : quis ergo profectus de tantis insidiis ?

*Erant autem quidam Gentiles ex his qui ascenderant ut adorarent in die festo. Hi ergo accesserunt ad Philippum qui erat a Bethsaïda Galilææ, et rogaverunt eum, dicentes : Domine, volumus Jesum videre. Venit Philippus, et dixit Andreæ : Andreas rursus et Philippus dixerunt Jesu. Jesus autem respondit eis dicens : Venit hora ut clarificetur Filius hominis. Amen, amen, dico vobis : nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum auget ; si autem mortuum fuerit,*

*multum fructum affert. Qui amat animam suam, perdet eam, et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam. Si quis mihi ministrat, ne sequatur, et ubi ego sum, illic et minister meus erit. Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus.*

**BEDA.** Templum Domini Hierosolymis situm adeo erat famosum ut diebus festis, non solum vicini, sed etiam multe ex longinquis regionibus gentes illuc advenirent : sicut de Eunucho Candacis, reginæ Æthiopiæ, Actus apostolorum declarant. (*cap.* 8.) Hac ergo consuetudine hi Gentiles venerant adorare, de quibus dicitur : « Erant autem quidam Gentiles ex his qui ascenderunt ut adorarent in die festo. » **CHRYS.** (*ut supra.*) Prope existentes ut de cætero proselyti

Attirés par la réputation du Sauveur, ils désirent le voir : « Ils s'approchèrent donc de Philippe qui était de Bethsaïde, de Galilée, et le prièrent disant : Seigneur, nous voudrions voir Jésus. » — S. AUG. Voici que les Juifs veulent le mettre à mort, tandis que les Gentils désirent le voir, et aux Gentils se joignent ceux d'entre les Juifs qui criaient : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Ainsi les uns viennent du peuple de la circoncision, les autres, du peuple des incircircis, comme deux murailles qui ont un point de départ différent, et se réunissent par un baiser de paix dans la même foi de Jésus-Christ.

« Philippe le vint dire à André. » — S. CHRYS. Comme étant plus ancien que lui dans l'apostolat. Ils avaient, en effet, entendu dire au Sauveur : « N'allez pas dans la voie des nations. » (*Matth.*, x.) Philippe croit donc devoir soumettre la question à André avant d'en référer à leur divin Maître : « Et André et Philippe le dirent à Jésus. » — S. AUG. (*Traité* 51.) Écoutons donc la réponse de la pierre angulaire : « Jésus leur répondit : L'heure est venue que le Fils de l'homme doit être glorifié. » Quelqu'un pourrait penser peut-être que Jésus annonce qu'il va être glorifié, parce que les Gentils désirent le voir ; non il n'en est pas ainsi. Jésus prévoyait que les Gentils de toutes les parties de l'univers croiraient en lui après sa passion et sa résurrection. Il prend donc occasion de ces Gentils qui désirent le voir, pour prédire la conversion future de toute la Gentilité, et il annonce la venue prochaine de l'heure de sa glorification dans les cieux, qui devait

prosélytes, les prosélytes de la porte (synecdoque, porte pour ville, demeure) qui voulaient demeurer dans la terre sainte avec le peuple de Dieu, et n'étaient tenus, d'après la tradition judaïque, qu'à l'observation des sept lois noachiques, mais ne jouissaient pas des droits spécifiques d'un Israélite ; et les prosélytes de la justice, ainsi nommés parce qu'ils devenaient justes par l'observation de toute la loi mosaïque.

fierent. Fama itaque audita de Christo, volunt eum videre. Unde sequitur : « Hi ergo accesserunt ad Philippum qui erat a Bethsaida Galilææ, et rogaverunt eum, dicentes : Domine, volumus Jesum videre. » AUG. (*ut sup.*) Ecce volunt eum Judæi occidere, Gentiles videre : sed etiam illi ex Judæis erant qui clamabant : « Benedictus qui venit in nomine Domini ! » Ecce illi ex circumeisione, illi ex præputio ; velut duo parietes de diverso venientes ; et unam fidem Christi pacis osculo concurrentes.

Sequitur : « Venit Philippus, et dicit Andréæ. » CHRYS. (*ut sup.*) Quasi priori existenti : audiverant enim (*Matth.*, 10) : « In viam gentium ne abieritis : »

propterea cum discipulo communicans, magistro refert : unde sequitur : « Andreas rursus et Philippus dixerunt Jesu. » AUGUST. (*ut sup. Tract.* 51, in *Joan.*) Audiamus ergo vocem lapidis angularis : unde sequitur : « Jesus autem respondit eis dicens : Venit hora ut clarificetur Filius hominis ; » forsitan aliquis putat ideo se dixisse glorificatum, quia Gentiles volebant eum videre : non ita est : sed videbat Gentiles post passionem et resurrectionem suam in omnibus gentibus credituros. Ex occasione igitur istorum Gentilium qui eum videre cupiebant, annuntiat futuram plenitudinem gentium, et promittit jam adesse horam glorificationis suæ qua facta in



être suivie de la conversion à la foi de tous les Gentils. C'est ce que le Roi-prophète avait prédit : « Soyez exalté, ô Dieu, au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate par toute la terre. » (*Ps.* LVI, 12; CVII, 6.) Mais cette haute élévation dans la gloire a dû être précédée par les humiliations de la passion. Aussi le Sauveur ajoute : « En vérité, en vérité, je vous le dis : Si le grain de froment qui tombe dans la terre, ne meurt, il demeure seul, mais s'il meurt, il produit beaucoup de fruits. » Ce grain de froment c'était lui que l'incrédulité des Juifs devait faire mourir, et qui devait se multiplier par la foi des peuples. — BÈDE. Il est, en effet, ce grain qui a été semé de la semence des patriarches dans le champ du monde, c'est-à-dire qui s'est incarné pour mourir et ressusciter en se multipliant au centuple. Lui seul est mort, mais il est ressuscité avec un grand nombre d'autres.

S. CHRYS. Comme les paroles du Sauveur ne portaient pas toujours la persuasion dans les cœurs, il a recours à cette comparaison, parce que le froment est une des graines qui produit le plus de fruit lorsqu'elle est morte. Or, si ce phénomène se manifeste dans les semences, à plus forte raison se produira-t-il en moi. Notre-Seigneur devait dans la suite envoyer ses disciples vers les Gentils, et il les voit déjà venir d'eux-mêmes avec ardeur pour embrasser la foi, il annonce donc que le moment est venu pour lui de souffrir le supplice de la croix; car il n'envoya point ses Apôtres vers les nations avant que les Juifs se fussent brisés eux-mêmes contre la pierre, avant qu'ils l'eussent crucifié : Et, comme il prévoyait que sa mort devait jeter ses disciples dans une profonde tristesse, il expose pleinement la doctrine de la croix, et semble dire à ses disciples : Il ne suffit pas que vous supportiez ma mort avec patience; si vous ne mourez vous-mêmes, vous n'avez

cœlis gentes fuerant credituræ; secundum illud (*Psal.* 56 et 107) : « Exaltare super cœlos Deus, et super omnem terram gloria tua : » sed altitudinem glorificationis oportuit fieri, ut præcederet humilitas passionis. Unde adjunxit : « Amen, amen, dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert. » Se autem dicebat granum mortificandum in infidelitate Judæorum, multiplicandum in fide populorum. BÈDE. Ipse enim ex semine patriarcharum in agro hujus mundi seminatus est, id est, incarnatus est; ut moriendo cum multiplicatione resurgeret : solus

mortuus est; cum multis resurrexit.

CHRYS. (*ut sup.*) Et quia per sermones non ita suadebat, utilis experimento, quia frumentum magis facit fructum cum mortuum fuerit; si autem in seminibus hoc accidit, multo magis in me. Quia igitur de reliquo debebat dimittere discipulos ad gentes, videt autem Gentiles prosilientes ad fidem, ostendit quod tempus erat ut ad crucem veniret : non enim prius eos ad gentes misit, donec Judæi offenderunt, donec crucifixerunt; et quia de morte sua prævidit discipulos contristandos, superabundantiam facit sermonis, dicens : Non solum si non mortem meam patienter sustinueritis, sed etiamsi vos ipsi non moriamini, nullum

aucun fruit à espérer de ma mort : « Celui qui aime son âme, la perdra. » — S. AUG. On peut entendre ces paroles de deux manières : la première, « celui qui aime son âme, la perdra ; » c'est-à-dire, si vous l'aimez véritablement, n'hésitez pas à la perdre ; si vous désirez obtenir la vie, qui est en Jésus-Christ, ne craignez pas de souffrir la mort pour Jésus-Christ. Ou bien : « Celui qui aime son âme, la perdra. » N'aimez donc point votre âme dans cette vie, pour ne point la perdre dans la vie éternelle. Cette seconde interprétation est plus conforme à l'ensemble du texte évangélique, où nous lisons ensuite : « Et celui qui hait son âme dans ce monde, » etc. Donc, dans le membre de phrase précédent : « Celui qui aime, » il faut sous-entendre : En ce monde. — S. CHRYS. (*hom. 67.*) Or, aimer son âme en ce monde, c'est satisfaire ses désirs criminels ; haïr son âme, c'est résister à ses désirs coupables. Et remarquez que Notre-Seigneur ne dit pas : Celui qui ne se rend pas aux désirs de son âme, mais : « Celui qui la hait. » Lorsque nous avons de la haine contre quelqu'un, nous ne pouvons entendre sa voix, sa présence nous est désagréable ; ainsi lorsque notre âme nous suggère des pensées contraires à la loi de Dieu, nous devons la repousser avec horreur. — THÉOPHYL. Comme cette obligation de haïr son âme pouvait paraître bien dure, le Sauveur adoucit cette dure obligation en ajoutant : « En ce monde, » paroles qui annoncent la brièveté de l'épreuve ; il ne nous commande pas de haïr notre âme pour toujours, et il nous fait savoir quel sera le prix de ce sacrifice : « Il la conservera pour la vie éternelle. » — S. AUG. Mais prenez garde de vous laisser aller à la pensée de vous donner la mort à vous-même par une fausse interprétation de ce précepte : « Qu'il faut haïr son âme en ce monde. » C'est ainsi que l'entendent certains hommes per-

vobis erit lucrum. Et hoc est quod subdit : « Qui amat animam suam, perdet eam. » AUG. (*ut supra.*) Hoc duobus modis intelligi potest : « Qui amat, perdet ; » id est, si anas, perde ; si cupis vitam tenere in Christo, noli mortem timere pro Christo. Item alio modo : « Qui amat animam suam, perdet eam. » Noli amare in hac vita, ne perdas in aeterna vita. Hoc autem quod posterius dixi, magis habere videtur evangelicis sensus : sequitur enim : « Et qui odit animam suam in hoc mundo. » etc. Ergo quod supra dictum est : « Qui amat, » subintelligitur, « in hoc mundo. » CHRYS. (*ut supra.*) Amat autem animam suam in hoc mundo, qui desideria ejus inconvenientia facit ; odit autem alius eam, qui non credit ei, noxia concupiscenti :

et non dixit : « Qui non credit ei, » sed, « qui odit eam. » Quemadmodum enim eorum qui odio habentur, nec vocem audire sustinemus, nec visum videre delectamur, ita et animam cum contraria injungit, quæ Deo non placent, cum vehementia avertere oportet. THEOPHYLACT. Quia enim valde onerosa erat audire quod oporteret odisse animam, consolatur per hoc quod additur : « In hoc mundo ; » temporis indicans particularitatem ; non enim in perpetuum jubet animam odio haberi : et emolumentum ponit cum dicit : « In vitam aeternam custodit eam. » AUG. (*ut supra.*) Sed vide ne tibi subrepat, ut teispum interimere velis, sic intelligendo quod debes in hoc mundo odisse animam tuam : hinc enim quidam maligni atque perversi homici-

vers et mal inspirés, qui se rendent coupables d'homicide et trouvent la mort en se jetant dans les flammes, en s'étouffant dans les eaux, en se précipitant d'un lieu élevé (1). Ce n'est pas ce que Jésus-Christ a enseigné; au contraire, lorsque le démon lui eut conseillé de se jeter du haut du temple, il lui répondit: « Retire-toi, Satan. » Lors donc que vous vous trouvez dans cette alternative ou d'enfreindre un précepte divin, ou de sortir de cette vie sous la menace de mort d'un persécuteur, c'est alors que vous devez haïr votre âme en ce monde, pour la conserver dans la vie éternelle.

S. CHRYS. (*hom. 67.*) Cette vie présente paraît pleine de douceur à ceux qui en sont violemment épris, mais celui qui jette les yeux vers le ciel et qui considère les biens qui l'y attendent, n'aura que du mépris pour la vie présente; car, en présence d'un plus grand bien, le bien qui est moindre n'a plus de valeur. Or, Jésus-Christ nous conseille ce mépris, lorsqu'il nous dit: « Si quelqu'un veut être mon serviteur, qu'il me suive; » c'est-à-dire, qu'il marche sur mes traces. Le Sauveur veut parler ici de la mort et de l'imitation par les œuvres, car le serviteur doit nécessairement suivre celui qu'il sert. — S. AUG. Notre-Seigneur nous apprend lui-même ce que c'est que le servir, en nous disant: « Si quelqu'un veut être mon serviteur, qu'il me suive, » etc. Servir Jésus-Christ, c'est donc ne pas chercher ses intérêts, mais ceux de Jésus-Christ (2). C'est ce que signifient ces paroles: « Qu'il me suive, » c'est-à-dire, qu'il marche dans mes voies, et non dans les siennes; qu'il ne se contente pas des œuvres extérieures de miséricorde, mais qu'il fasse toutes ses bonnes œuvres pour Jésus-

(1) Saint Augustin veut parler ici des ciroucellions, secte appartenant à l'hérésie des donatistes et dont il parle souvent dans d'autres endroits de ses ouvrages, en particulier dans son livre *des hérésies*.

(2) A l'opposé de ceux à qui l'Apôtre reproche de chercher leurs propres intérêts, et non ceux de Jésus-Christ. (*Philipp., II, 21.*)

die flammis se donant, aquis præfocant, præcipitatione collidunt, et pereunt: hoc Christus non docuit; imo et diabolo præcipitulum suggerenti respondit (*Matth., 3*): « Vade, Satana. » Cum ergo causæ articulus venerit, ut hæc conditio proponatur, aut faciendum esse contra Dei præceptum, aut ab hæc vita migrandum (committente mortem persecutore), ibi oderis in hoc mundo animam tuam, ut in vitam æternam custodias eam.

CHRYS. (*homil. 66, in Joan.*) Dulcis quidem est præsens vita his qui affixi sunt ei: si vero quis ad cælum respexerit, videns quæ ibi sunt bona, cito contemnet vitam præsentem; cum enim

apparuerit melior, contemnitur pejor. In hoc ergo nos inducens Christus subdit: « Qui mihi ministrat, me sequatur. » id est, me imitetur: de morte hoc dicit, et de ea que per opera est assentione (vel sequela); oportet enim eum qui ministrat sequi. AUG. (*ut sup.*) Quid ergo sit ministrare Christo, in ipsis verbis agnoscimus, cum dicit: « Si quis mihi ministrat, » etc. Ministrant ergo Jesu, qui non quæ sua sunt querunt, sed quæ Jesu Christi: hoc est enim, « me sequatur: » vias ambulet meas, non suas; non ea tantum quæ ad misericordiam pertinent corporalem, sed omnia opera bona propter Christum faciens, usque

Christ, jusqu'à cette œuvre de charité héroïque qui consiste à donner sa vie pour ses frères. Mais quel en sera le fruit, quelle en sera la récompense? « Et où je suis, là sera aussi mon serviteur. » Que le serviteur de Jésus-Christ l'aime d'un amour désintéressé, afin que la récompense du dévouement à son service soit d'être avec lui. — S. CHRYS. (*hom. 67.*) Notre-Seigneur nous apprend ainsi que la mort sera suivie de la résurrection: il dit: « Là où je suis, » parce qu'avant même sa résurrection, il était dans ciel; c'est donc là que nous devons transporter nos pensées et nos affections.

« Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera. — S. AUG. C'est l'explication de ces paroles: « Où je suis, là sera aussi mon serviteur. » Car, quel plus grand honneur pour le fils adoptif, que d'être là où est le Fils unique? — S. CHRYS. Il ne dit point: C'est moi qui l'honorerai, mais: « Mon Père l'honorera. » Car, ils n'avaient pas encore des idées convenables sur le Sauveur, et ils regardaient le Père comme lui étant supérieur.

ŷ. 27-33. — *Maintenant mon âme est troublée. Et que dirai-je? Mon Père, sauvez-moi de cette heure. Mais c'est pour cela que je suis arrivé à cette heure. Mon Père, glorifiez votre nom. Et une voix vint du ciel: Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore. Or, la foule qui était là, et qui avait entendu, disait: C'est le tonnerre; d'autres disaient: Un ange lui a parlé. Jésus répondit: Ce n'est pas pour moi que cette voix est venue, mais pour vous. C'est maintenant le jugement du monde; maintenant le prince du monde sera jeté dehors. Et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. Ce qu'il disait, pour marquer de quelle mort il devait mourir.*

S. CHRYS. (*hom. 67 sur S. Jean.*) Aux exhortations que Notre-Sei-

ad illud opus magnæ charitatis, quod est animam pro fratribus ponere: sed quo fructu? qua mercede? Sequitur: « Et ubi ego sum, illic et minister meus erit. » Gratis ametur, ut operis quo ministratur illi, pretium sit esse cum illo. CHRYS. (*ut supra.*) Ostendit autem per hoc quod resurrectio morti succedet: « Ubi autem sum (ait), » quia in cælis ante resurrectionem Christus erat: igitur illic transmigremus animo et mente.

Sequitur: « Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus. » AUGUST. (*ut supra.*) Per hoc intelligitur exposuisse, quod supra dixerat: « Illic et minister meus erit: » nam quem majorem honorem accipere poterit adoptatus, quam ut sit ubi est unicus? CHRYS. (*ut supra.*) Non autem dixit: « Ego ho-

norificabo eum, » sed, « Pater meus honorificabit: » nondum enim de eo decentem opinionem habebant, sed majorem de Patre.

*Nunc anima mea turbata est. Et quid dicam? Pater, salvifica me ex hac hora: sed propterea veni in horam hanc. Pater, clarifica nomen tuum. Venit ergo vox de cælo, dicens: Et clarificavi, et iterum clarificabo. Turba ergo quæ stabat et audierat, dicebat tonitruum esse factum: alii autem dicebant: Angelus ei locutus est. Respondit Jesus, et dixit: Non propter me hæc vox venit, sed propter vos: nunc judicium est mundi, nunc princeps hujus mundi ejicietur foras: et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum. Hoc autem dicebat, significans qua morte esset moriturus.*

CHRYS. (*ut supra hom. 66, in Joan.*)

gneur faisait à ses disciples, de ne craindre ni les souffrances ni la mort; ils auraient pu répondre qu'il lui était facile, à lui, qui était placé en dehors des douleurs de notre humanité, de philosopher sur la mort et de les engager à supporter des épreuves dont il était affranchi; il prévient cette objection en leur faisant voir qu'il est lui-même exposé aux mêmes dangers, et que cependant, à cause du bien qui doit en résulter, il ne craint pas la mort. C'est ce qui lui fait dire: « Et maintenant mon âme est troublée. » — S. AUG. (*Traité* 52.) J'entends ces paroles: « Celui qui hait son âme en ce monde, la garde pour la vie éternelle; » et je me sens enflammé d'un saint mépris pour le monde, et la vapeur légère de cette vie, quelque prolongée qu'elle soit, n'est rien à mes yeux, l'amour des biens éternels me fait paraître viles toutes les choses de la terre; et voilà que j'entends de nouveau le Seigneur me dire: « Maintenant mon âme est troublée. » Vous commandez à mon âme de vous suivre, mais je vois que la vôtre est dans le trouble; sur quel fondement m'appuyer, si la pierre elle-même succombe? Je reconnais, Seigneur, votre miséricorde; c'est votre charité qui est la cause de votre trouble, et vous voulez ainsi consoler et sauver du désespoir, qui les perdrait, les membres si nombreux de votre corps, qui sont troublés par suite des faiblesses nécessaires de leur nature. Notre chef a donc voulu ressentir en lui toutes les affections de ses membres. Son trouble ne vient donc point d'une cause étrangère, mais comme l'Évangéliste l'a remarqué plus haut, il s'est troublé lui-même. — S. CHRYS. (*hom.* 67.) Aux approches de sa croix, il fait paraître les sentiments qui sont propres à notre humanité, une nature qui a horreur de la mort, et qui s'attache à la vie présente, et il prouve ainsi qu'il n'était point étranger aux passions de notre humanité; car ce n'est pas plus un crime de désirer conserver la vie pré-

Quia Dominus ad passionem discipulos exhortatus fuerat, ne dicant quod ipse extra dolores existens humanos, facile de morte philosophatur et nos admonet, propter hoc quod ipse est sine periculo, ostendit quod et ipse in agonia sit, et tamen propter utilitatem mortem non sinuit. Unde dicitur: « Nunc anima mea turbata est. » AUGUSTIN. (*Tract.* 52, in *Joannem*.) Audio: « Qui in hoc mundo odit animam suam, in vitam æternam custodit eam; » et mundum contemnere accendit, et in conspectu meo nihil est vite hujus totus (quantumlibet fuerit prolixus) vapor: præ amore æternorum temporalia mihi cuncta vilescunt: et rursus Dominum audio dicentem: « Nunc anima

mea turbata est: » sequi jubes animam meam, sed turbari video animam tuam: quale fundamentum quæram, si petra succumbit? Agnosco, Domine, misericordiam tuam: nam qui charitatis voluntate turbaris, multos in corpore tuo qui sue infirmitatis necessitate turbantur, ne desperando pereant, consolaris. In se ergo caput nostrum suscepit membrorum suorum affectum; et ideo non est ab aliquo turbatus, sed sicut de illo supra dictum est, « turbavit semetipsum. » CHRYS. (*ut sup.*) Appropinquans enim de reliquo cruci, quod humanum est ostendit, et naturam non volentem mori, sed præsentem adhaerentem vite; ostendens quoniam non extra humanas

sente que ce n'est un crime d'éprouver le besoin de la faim. Le corps de Jésus-Christ était pur de tout péché, mais il n'était pas affranchi des infirmités de notre nature; c'était l'effet et la suite non de sa divinité, mais de son incarnation.

S. AUG. (*Traité* 52.) Enfin que l'homme qui désire suivre le Sauveur, apprenne à quel moment il doit marcher à sa suite, voici peut-être une heure terrible; on vous donne le choix, ou de commettre l'iniquité, ou de souffrir la mort, votre âme faible se trouble; écoutez ce que Jésus ajoute : « Et que dirai-je? » — BÈDE. C'est-à-dire, que dirai-je que ce qui peut être une leçon pour mes membres? « Père, sauvez-moi de cette heure. » — S. AUG. C'est ainsi qu'il vous montre celui que vous devez invoquer, celui à la volonté duquel vous devez subordonner la vôtre; ne regardez donc pas comme une chute pour lui l'acte par lequel il veut vous tirer de votre misère, il a pris sur lui nos infirmités, pour enseigner à ceux qui sont dans la tristesse, à dire : « Non ce que je veux, mais ce que vous voulez. » C'est ce que signifient les paroles suivantes : « Mais c'est pour cela que je suis arrivé à cette heure. » — S. CHRYS. C'est-à-dire, je n'ai rien à dire pour me dérober à la mort qui me menace, « car c'est pour cela que je suis arrivé à cette heure; » langage dont voici le sens : Malgré le trouble et l'agitation auxquels vous êtes en proie, ne cherchez pas à vous soustraire à la mort, puisque moi-même, malgré le trouble où mon âme est plongée, je ne demande pas d'y échapper (car il faut supporter ce qui doit arriver); je ne dis pas : Délivrez-moi de cette heure, mais au contraire : « Mon Père, glorifiez votre nom. » Il montre ainsi qu'il meurt pour la vérité, ce qu'il appelle la glorification du nom de Dieu. C'est en effet ce qui s'est vérifié, puisqu'après

passiones erat : sicut enim esurire non crimen est, ita neque præsentem vitam appetere, Christus autem corpus a peccato mundum habebat, non a naturalibus necessitatibus exutum : hoc igitur dispensationis est, non Deitatis.

AUG. (*ut sup.*) Denique homo qui sequi vult, audiat qua hora sequatur. Accessit forte hora terribilis : proponitur optio, aut faciendæ iniquitatis, aut subeundæ passionis; turbatur anima infirma; audi ergo quid subjungit : « Et quid dicam? » BÈDE. Hoc est, quid aliud, nisi ut membra mea instruantur? « Pater, salvifica me ex hac hora. » AUG. (*ut supra.*) Docuit quem invoces; cuius voluntatem tuæ voluntati præponas : non ideo tibi videatur ex alto deficere, quia

te vult ab imo proficere : hominis suscepit infirmitatem, ut doceat contristatum, dicere : « Non quod ego volo, sed quod tu vis : » unde et hic subditur : « Sed propterea veni in horam hanc. » CHRYS. (*ut sup.*) Quasi dicat : Non habeo quid dicam, ereptionem quærens : « propterea enim veni in horam hanc : » ac si dicat : Et si turbemur et tumultum patiamur, non fugiamus mortem; quia ego nunc turbatus non dico ut effugiam (oportet enim ferre quod supervenit); non dico : « Eripe me ex hora hac, » sed contrarium dico, scilicet : « Clarifica nomen tuum. » Ostendit enim quomodo pro veritate moritur, « gloriam Dei » hoc vocans, et hoc eventus : futurum enim erat ut post crucem converteretur orbis ter-

le supplice de la croix, l'univers entier devait se convertir, connaître et adorer le nom de Dieu, ce qui était autant la gloire du Fils que du Père, mais Jésus ne dit rien de ce qui lui était personnel.

« Et une voix vint du ciel : Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore. » — S. GRÉG. (*Moral.*, xxviii, 2.) C'est par le ministère d'un ange que Dieu fit entendre ces paroles, puisque rien ne paraît aux yeux, et qu'on entend seulement une voix qui vient du ciel. Comme en parlant du haut des cieux, Dieu, voulant être entendu de tous, s'est servi pour cela de l'intermédiaire d'une créature raisonnable. — S. AUG. (*Traité* 52.) « Je l'ai glorifié, » avant la création du monde, « et je le glorifierai encore » lorsqu'il ressuscitera d'entre les morts; ou bien encore, je l'ai glorifié, lorsqu'il est né d'une Vierge, lorsqu'il a fait une multitude de miracles, lorsque l'Esprit saint est descendu sur lui sous la forme visible d'une colombe; et je le glorifierai de nouveau lorsqu'il ressuscitera d'entre les morts, lorsqu'il sera exalté comme Dieu au-dessus des cieux, et que sa gloire éclatera sur toute la terre.

« Or, la foule qui était là et qui avait entendu, disait : C'est le tonnerre. » — S. CHRYS. Cette voix était claire, et le sens de ces paroles facile à comprendre, mais elle ne fit qu'une impression fugitive sur des esprits grossiers, charnels et indolents. Les uns ne firent attention qu'au son de la voix, les autres avaient bien remarqué que c'était une voix articulée, mais ils n'en savaient pas encore le sens, et c'est d'eux que l'Évangéliste ajoute : « D'autres disaient : Un ange lui a parlé. »

« Jésus répondit : Ce n'est pas pour moi que cette voix est venue, c'est pour vous. » — S. AUG. Cette voix n'apprenait donc point au Sau-

rarum et cognosceret nomen Dei, et coleret: hoc autem erat gloria, non solum Patris, sed etiam Filii: sed tamen hoc silet.

Sequitur: « Venit ergo vox de cælo, dicens: Et clarificavi, et iterum clarificabo. » GRÉG. (XXVIII *Moral.*, cap. 2.) Hujusmodi verbis per Angelum loquitur Deus; cum nil in imagine ostenditur, sed supernæ vocis verba audiuntur: nimirum de cælestibus loquens verba sua quæ audiri ab omnibus voluit, rationali creatura administrante formavit. AUG. (*Tract.* 52, in *Joan.*) « Clarificavi » autem dicit (antequam facerem mundum), « et iterum clarificabo (cum resurget a mortuis). » Vel aliter: « Clarificavi » eum de Virgine natus est; cum miracula multa fecit; cum descendente

Spiritu sancto, in specie columbæ monstratus est; « et iterum clarificabo » cum resurget a mortuis; cum exaltabitur super cælos Deus, et super omnem terram gloria ejus.

Sequitur: « Turba ergo quæ stabat et audiebat, dicebat tonitruum esse factum. » CHRYS. (*ut sup.*) Aperta quidem et bene significativa erat vox, sed cito ab eis evolavit, quasi a grossioribus, et carnalibus et desidiis: et hi quidem sonitum tantum retinuerunt; alii vero quoniam articulata erat vox, noverant; quid autem significavit, non adhuc: de quibus subditur: « Alii dicebant: Angelus ei locutus est. »

Sequitur: « Respondit Jesus, et dixit: Non propter me hæc vox venit, sed propter vos. » AUG. (*ut sup.*) Hic ostenditur illa

veur ce qu'il savait déjà, mais elle donnait cette connaissance à ceux qui en avaient besoin. De même donc que ce n'est point pour lui, mais pour nous que cette voix se fit entendre; ainsi ce n'est point pour lui, mais pour notre instruction qu'il permit que son âme fût troublée. — S. CHRYS. (*hom. 67.*) La voix du Père se fait entendre ici pour répondre à ce qu'ils ne cessaient de dire : que Jésus ne venait pas de Dieu, car comment Dieu pourrait-il glorifier celui qui ne viendrait pas de Dieu? Vous voyez que toutes les actions empreintes d'un caractère plus humble, sont faites pour les hommes et non pour le Fils, qui n'en avait nul besoin. Le Père a dit : « Je le glorifierai. » Voici de quelle manière : « C'est maintenant le jugement du monde. » — S. AUG. (*Traité 52.*) Le jugement que nous attendons à la fin des siècles, sera le jugement des récompenses et des châtimens éternels. Il y a encore un autre jugement, non de condamnation, mais de discernement, c'est ce discernement que Jésus appelle jugement, aussi bien que l'expulsion du démon des âmes, qu'il a rachetées : « Maintenant le prince du monde sera jeté dehors. » Gardons-nous de croire que le démon soit appelé le prince du monde dans ce sens qu'il exerce un empire absolu dans le ciel et sur la terre; le monde ici, c'est l'ensemble des hommes méchants qui sont répandus sur toute la surface de la terre. Le prince de ce monde, c'est donc le prince des méchants qui habitent le monde. Le monde est pris aussi quelquefois pour les bons qui sont également répandus par tout l'univers; c'est dans ce sens que l'Apôtre dit : « Dieu était en Jésus-Christ, se réconciliant le monde. » (II *Cor.*, VII.) C'est de leurs cœurs que le prince du monde devait être chassé, car le Seigneur prévoyait qu'après sa passion et sa glorification, un grand nombre de peuples répandus dans tout l'uni-

voce, non sibi indicatum quod jam sciebat, sed eis quibus indicari oportebat. Sicut autem vox illa, non propter eum facta est, sed propter eos, sic anima ejus, non propter ipsum, sed propter eos turbata est. CHRYS. (*ut sup.*) Ad illud enim instat vox Patris quod semper dicebant (quoniam non est ex Deo.) Qui enim a Deo glorificatur, qualiter non est ex Deo? Ubi vide quod humilia propter eos facta sunt, non quasi Filius auxilio indigeret. Quia ergo dixit : « Clarificabo, » ostendit consequenter et modum gloriæ : nam sequitur : « Nunc judicium est mundi. » AUGUST. (*ut sup.*) Judicium enim quod in fine expectatur, erit præmiorum pœnarumque æternarum : dicitur etiam, *judicium*, non damnationis, sed discretionis : hoc vocabat hic *judicium*, dis-

cretionem scilicet, et a suis redemptis diaboli expulsionem. Unde sequitur : « Nunc princeps mundi hujus ejicietur foras. » Absit autem ut diabolum « principem mundi » ita dictum existinemus, ut eum cælo et terræ dominari posse credamus ; sed *mundus* appellatur in malis hominibus, qui toto orbe terrarum diffusi sunt. Sic ergo dictum est : « Princeps hujus mundi, » id est, princeps malorum hominum qui habitant in mundo. Appellatur etiam *mundus* in bonis qui similiter per totum orbem terrarum diffusi sunt : ideo dicit Apostolus (II *ad Corinth.*, 7, vers.) : Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi : » hi sunt ex quorum cordibus princeps mundi ejicietur foras : prævidebat enim Dominus post passionem et glorificationem suam per



vers croiraient en lui. Le démon était dans leur cœur, et il est chassé dehors quand ils renoncent au démon en embrassant la foi (4). Mais est-ce donc que le démon n'a pas été chassé du cœur des justes de l'ancienne loi? Pourquoi donc le Sauveur dit-il ici : « Maintenant le prince du monde va être jeté dehors? » C'est-à-dire que ce qui ne s'est fait qu'en faveur d'un très-petit nombre, doit se réaliser pour une multitude innombrable de peuples. Mais dira-t-on encore : De ce que le démon a été chassé dehors, s'ensuit-il que tous les fidèles soient à l'abri de ses tentations? Tout au contraire, il ne cesse de tenter les hommes, mais il y a une grande différence entre attaquer extérieurement et régner dans l'intérieur de l'âme.

S. CHRYS. Mais quel est ce jugement par lequel le démon est chassé? La comparaison suivante le fera comprendre : supposez un créancier impitoyable qui maltraite ses débiteurs et les jette dans les fers, et qui, emporté par sa fureur insensée, fait jeter dans le même cachot celui qui ne lui doit rien. Ce dernier lui fera expier l'injustice des mauvais traitements qu'il a soufferts et de ceux qu'il a fait souffrir aux autres. C'est ce qu'a fait Jésus-Christ; il a tiré vengeance du joug tyrannique que le démon a fait peser sur nous, et de son entreprise insolente contre Jésus-Christ lui-même. Mais comment sera-t-il jeté dehors, s'il triomphe du Sauveur lui-même? Il répond à cette objection, en ajoutant : « Et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » Comment, en effet, celui qui entraîne les autres pourrait-il être vaincu? Dire : « J'attirerai tout à moi, » c'est dire plus que : « Je ressuscie-

(4) Allusion à l'antique usage de l'Eglise lorsqu'elle donnait le baptême, de demander à celui qui allait être baptisé : « Renoncez-vous à Satan et à ses pompes? » question à laquelle il répondait : « J'y renonce, » comme nous le voyons dans Origène, dans son explication de l'Épître aux Romains, dans saint Ambroise, livre 1<sup>er</sup> des Sacrements, chapitre 2; et aussi livre de ceux qui sont initiés aux mystères, chapitre 4; dans saint Jérôme, sur le chapitre 3 de saint Matthieu; dans saint Denys l'Aréopagite, de la Hiérarchie ecclésiastique, chapitre du Baptême, etc.

universum mundum multos populos credituros, in quorum cordibus diabolus intus erat; cui quando ex fide renuntiant, ejicitur foras. Sed nunquid de cordibus veterum justorum non est ejectus foras? Quomodo ergo dictum est : « Nunc ejicitur foras, » nisi quia tunc quod hominibus paucissimis factum est, nunc multis magnisque populis jam mox futurum esse prædicatum est? Quid ergo? (ait quispiam.) Quia diabolus ejicitur foras, jam fidelissimis tentat? Imo tentare non cessat : sed aliud est intrinsecus regnare, aliud forinsecus oppugnare.

CHRYS. (ut sup.) Sed quale est illud

judicium quo diabolus ejicitur, exemplo id faciam manifestum : si aliquis debitorum repetens, qui eos et feriat, et in vincula mittat ; deinde ex eadem dementia eum quoque qui nihil debet, sub eundem carcerem ducat ; hic et eorum quæ in alios fecit, dabit vindictam : ita et in Christo factum est : eorum enim quæ diabolus in nos fecit, per ea quæ in Christum ausus est, sustinebit vindictam. Et ne quis dicat : « Qualiter mittetur foras, si te superabit? » subjungit : « Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham, » etc. Qualiter enim superatur, qui alios trahit? Hoc autem plus fuit dicere quam, *resurgam* ; si enim hoc dixisset ;

terai ; » car de la prédiction qu'il ressusciterait, il ne s'ensuivait pas nécessairement qu'il attirerait tout à lui, mais l'expression : « J'attirerai tout à moi, » supposait les deux choses. — S. AUG. Or quelles sont toutes ces choses qu'il doit attirer à lui, si ce n'est celles dont le démon doit être chassé? Remarquez qu'il ne dit pas : Je les attirerai tous, car tous les hommes n'ont pas la même foi. Ces paroles ne se rapportent donc pas à l'universalité des hommes, mais à l'ensemble de la nature humaine, c'est-à-dire, à l'esprit, à l'âme, au corps, à ce qui est en nous la cause de la pensée, de la vie, et à ce qui fait de nous des créatures visibles. Ou bien, s'il faut entendre des hommes cette expression : « Toutes choses, » il faut l'appliquer aux prédestinés ou à toutes les espèces d'hommes séparés entre eux, à l'exception du péché, par d'innombrables différences. — S. CHRYS. Mais comment expliquer ce que Notre-Seigneur dit plus haut, que : « Son Père nous attire (1)? » Parce que c'est le Père qui attire, lorsque le Fils lui-même attire. Il dit : « J'attirerai, » expression qui signifie qu'il délivre les captifs de la tyrannie, et qu'il rend la liberté à ceux qui ne peuvent venir d'eux-mêmes et briser les chaînes de leur servitude. — S. AUG. Mais « si une fois je suis élevé de terre, » c'est-à-dire, « lorsque je serai élevé, » car il n'a aucun doute sur la réalisation prochaine du mystère qu'il doit accomplir, et c'est sa mort sur la croix qu'il désigne sous le nom d'élévation. C'est pour cela que l'Évangéliste ajoute : « Ce qu'il disait, pour marquer la mort dont il devait mourir. »

§. 34-36. — *Le peuple lui répondit : Nous avons appris par la loi que le Christ demeure éternellement. Comment donc dites-vous : Il faut que le Fils de l'homme soit élevé? Quel est ce Fils de l'homme? Jésus leur dit : La lumière*

(1) « Personne ne peut venir à moi, si mon Père qui m'a envoyé ne l'attire. » (Jean, vi, 44.)

nondum manifestum esset quod traheret : dicendo vero, *traham*, utrumque demonstrat. AUG. (*ut sup.*) Sed quæ omnia trahit, nisi ex quibus diabolus ejectionis foras? Non autem dixit, *omnes*, sed, *omnia*; non enim omnium est fides: non itaque hoc ad universitatem hominum retulit, sed ad creaturam integritatem, id est, spiritum, et animam, et corpus; ad illud scilicet quo intelligimus, et illud quo vivimus, et illud quo visibiles sumus: aut si *omnia* ipsi homines intelligendi sunt omnia, prædestinata ad salutem possumus dicere; aut certe omnia hominum genera secundum innumeras differentias, quibus inter se (præter sola peccata) homines distant. CHRYS.

(*ut supra.*) Qualiter igitur supra dixit (Joan., 6); quoniam Pater trahit? Quia scilicet Filius trahente Pater trahit. Dicit autem *traham*, quasi a tyranno detentus, et per seipsum nequequam accedere et illius manus efigere. AUG. (*ut supra.*) Sed, « si exaltatus (inquit) fuero a terra: » hoc est, « cum exaltatus fuero: » non enim dubitat futurum esse quod venit implere: nam « exaltationem suam » dixit in cruce passionem: unde Evangelista subdit: « Hæc autem dixit significans qua morte esset moriturus. »

*Respondit ei turba: Nos audivimus ex lege quia Christus manet in æternum: et quomodo tu dicis: Oportet exaltari Filium hominis? Quis est iste Filius hominis? Dicit ergo eis Jesus:*

*est encore pour un peu de temps au milieu de vous. Marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent; celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va. Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez des enfants de lumière. Jésus dit ces choses, puis il s'en alla et se cacha d'eux.*

S. AUG. (*Traité 47.*) Les Juifs ayant compris que Notre-Seigneur avait parlé de sa mort, lui demandent comment il pouvait dire qu'il devait mourir : » Le peuple lui répondit : Nous avons appris par la loi que le Christ demeure éternellement, comment dites-vous donc : Il faut que le Fils de l'homme soit élevé? » Ils avaient conservé dans leur mémoire que le Seigneur se disait continuellement le Fils de l'homme, car le Sauveur n'avait point employé ici cette dénomination : Lorsque le Fils de l'homme sera élevé, comme précédemment : « L'heure vient où le Fils de l'homme sera glorifié. » Ils avaient donc présent à l'esprit ce nom qu'il se donnait, lorsqu'ils lui font cette question : « Si le Christ demeure éternellement, comment sera-t-il élevé sur la terre? » c'est-à-dire, comment mourra-t-il de la mort de la croix? — S. CHRYS. Nous voyons ici qu'ils comprenaient un grand nombre des choses que le Sauveur leur disait dans un sens parabolique; il leur avait prédit plus haut sa mort, et ils entendent dans ce sens ce qu'il dit de son élévation. — S. AUG. Ou bien ils comprirent qu'il leur parlait de ce qu'ils avaient l'intention de faire, ce ne fut donc point une lumière reçue d'en haut, mais leur conscience agitée par le remords qui leur révèle l'obscurité de ces paroles. — S. CHRYS. Voyez quelle malice dans cette question; ils ne s'expriment pas de cette manière : Nous avons appris par la loi que le Christ doit être exempt de souffrances (car dans une foule d'endroits, les saintes

*Adhuc modicum lumen in vobis est : ambulat dum lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant, et qui ambulat in tenebris, nescit quo vadat; dum lucem habetis, credite in lucem, ut filii lucis sitis. Hæc locutus est Jesus, et abiit, et abscondit se ab eis.*

AUG. (*ut sup. tract. 47 in Joan.*) Cum, intellexissent Judæi quod Dominus de sua morte dixisset, proponunt ei questionem, quomodo se dicere moriturum. Unde dicitur : « Respondit ei turba : Nos audivimus ex lege, quia Christus manet in æternum : et quomodo tu dicis : Oportet exaltari Filium hominis? » Memoriter tennerunt quod Dominus assidue dicebat se esse Filium hominis : nam hoc loco non dixit : « Si exaltatus fuerit Filius hominis, » sicut superius dixerat : « Venit hora ut clarificetur Filius homi-

nis : » hoc ergo in animo retinentes inquirunt : « Si Christus manet in æternum : quomodo exaltabitur in terra? » id est, quomodo crucis passione morietur? CHRYS. (*ut sup.*) Hinc est videre quoniam multa eorum quæ parabolice dicebantur, intelligebant : quia enim prævenit de morte disputans (vel superius de sua morte disseruit), audientes hic *exaltationem* suspicati sunt hoc AUG. (*ut supra.*) Vel hoc eum dixisse intelligebant quod facere cogitabant : non ergo eis verborum istorum obscuritatem aperuit infusa sapientia, sed stimulata conscientia. CHRYS. (*ut sup.*) Et vide qualiter malitiose interrogant. Non enim dixerunt : « Nos audivimus ex lege quia Christus nihil patitur » (in multis enim Scripturam locis, et passio, et resurrec-

Écritures annoncent en même temps sa passion et sa résurrection), mais ils disent : « Nous avons appris que le Christ demeure éternellement. » Et il n'y avait en cela aucune contradiction, car la passion du Sauveur n'est point devenue un obstacle à son immortalité. Mais les Juifs s'imaginaient qu'ils prouveraient par là qu'il n'était pas le Christ, parce que le Christ doit demeurer éternellement. Ils ajoutent : « Quel est ce Fils de l'homme ? » question également pleine de malice et dont voici le sens : N'allez pas dire que nous vous faisons cette question par un sentiment de haine, car nous ne savons pas de qui vous voulez parler. Notre-Seigneur leur répond en leur démontrant que sa passion n'est pas un obstacle à ce qu'il demeure éternellement : « Jésus leur dit : La lumière est encore pour un peu de temps au milieu de vous. » Il leur apprend par là que la mort n'est qu'un passage, de même que la lumière du soleil ne s'éteint pas, mais se retire un peu de temps pour reparaitre bientôt. — S. AUG. Ou bien encore, la lumière qui vous fait comprendre que le Christ demeure éternellement est pour un peu de temps au milieu de vous ; marchez donc à cette lumière, tandis que vous en jouissez, en d'autres termes : Approchez, comprenez la vérité tout entière, c'est-à-dire, que le Christ doit mourir et vivre éternellement. — S. CHRYS. Il veut parler ici du temps de cette vie tout entière, de celui qui devait précéder sa croix comme de celui qui devait la suivre, car un grand nombre crurent en lui après la passion : « De peur que les ténèbres ne vous surprennent. » — S. AUG. Si vous ne voulez croire l'éternité du Christ, qu'en niant l'humiliation de sa mort.

« Et celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va. » De quels crimes énormes les Juifs se rendent maintenant coupables ! Ils ne

tio simul ponitur) sed « quoniam manet in æternum : » et nimirum hoc non erat contrarium : immortalitati enim per passionem non est factum impedimentum : sed æstimaverunt per hoc ostendere eum non esse Christum , quoniam Christus manet in æternum. Deinde subdunt : « Quis est iste Filius hominis ? » et hoc malitiose : quasi dicant : Non dicas quod propter odium tuum hoc dicamus : ecce enim non novimus de quo dicis. Sed Christus respondit, ostendens quoniam passio non prohibet manere eum in æternum : unde subditur : « Dixit ergo eis Jesus : Adhuc modicum lumen in vobis est. » Quasi dicat : « Adhuc parvo tempore ego lux vobiscum sum. » Per hoc ostendens quod mors ejus transmigrationis gratia est : etenim lux solaris non inte-

rimitur, sed parum recedens rursus apparet. AUG. (*ut sup.*) Vel aliter : modicum lumen in vobis est, » per quod intelligitis quia Christus manet in æternum : ergo « ambulate (accedite, totum intelligite ; et moriturum Christum et victurum in æternum) dum lumen habetis. » CHRYS. (*ut supra.*) (Hic dicit tempus totum presentis vitæ, et ante crucem, et post crucem : multi enim post crucem crediderunt in eum), ut non tenebræ vos comprehendant. » (AUG. (*ut sup.*) Si scilicet eo modo credideritis Christi æternitatem, ut negetis in eo mortis humilitatem.)

Sequitur : « Et qui ambulat in tenebris, nescit quo vadat. » CHRYS. (*ut sup.*) Quanta denique Jadaei nunc agunt ! et nesciunt quod agunt ; sed ut in tenebris

savent ce qu'ils font, mais tout en marchant dans les ténèbres, ils s'imaginent suivre le droit chemin, tandis qu'ils s'égarèrent dans une fausse voie, et c'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière. » — S. AUG. C'est-à-dire, tandis que vous retenez encore quelque parcelle de la vérité, croyez en la vérité, pour que vous puissiez renaitre à la vérité : « Afin que vous soyez des enfants de lumière. » — S. CHRYS. (*hom.* 68.) C'est-à-dire, mes enfants. Au commencement de son Evangile, saint Jean dit qu'ils sont nés de Dieu, c'est-à-dire, du Père; ici, d'après ses paroles, c'est lui-même qui les engendre, pour vous faire comprendre que le Père et le Fils ont une seule et même action.

« Jésus dit ces choses, puis il s'en alla et se cacha d'eux. » — S. AUG. Il ne se cacha pas de ceux qui avaient commencé à croire en lui et à l'aimer, mais de ceux qui, témoins de ces merveilles, nourrissaient contre lui une noire envie. En se déroband ainsi à ses ennemis, il a égard à notre faiblesse, il ne déroge pas à sa puissance divine. — S. CHRYS. Mais pourquoi se cacher, alors qu'ils ne cherchaient pas à le lapider, et qu'ils ne proféraient aucun blasphème? Il pénétrait le fond de leurs cœurs, il y voyait la fureur dont ils étaient animés contre lui, et il n'attendit pas qu'elle se traduisit en excès sacrilèges. Il se cache donc pour calmer ainsi leur jalousie.

ÿ. 37-43. — *Mais quoiqu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne croyaient point en lui; de sorte que cette parole du prophète Isaïe fut accomplie : Seigneur, qui a cru à notre parole, et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? C'est pour cela qu'ils ne pouvaient croire, parce que Isaïe a dit encore : Il a aveuglé leurs yeux et il a endurci leur cœur, de peur qu'ils ne voient des yeux et ne comprennent du cœur, et que venant à se convertir je ne*

ambulantes putant quidem rectam incedere viam, contrariam autem vadunt : propterea subdit : « Dum lucem habetis, credite in lucem. » AUGUST. (*ut sup.*) Id est, dum aliquid veri habetis, credite in veritatem, ut renascamini veritati. Unde sequitur : « Ut filii lucis sitis. » CHRYS. (*Homit.* 67, *in Joan.*) Quod est filii mei. In principio autem Evangelista dicit quod ex Deo nati sunt (hoc est, ex Patre), hic autem ipse dicitur hos generare, ut discas quoniam una est actio Patris et Filii.

Sequitur : « Hæc locutus est Jesus, et abiit, et abscondit se ab eis. » AUGUST. (*ut sup.*) Non ab eis qui credere et diligere cœperant, sed ab eis qui videbant

et invidabant. Cum autem se abscondit, nostræ infirmitati consuluit, non suæ potestati derogavit. CHRYS. (*ut sup.*) Sed cum nec lapides levarent, nec blasphemarent, eujus gratia occultatus est? Corda enim rimatus, noverat furorem in eis savientem, et non expectavit ut in opus exirent, sed occultatur mitigaturus eorum invidiam.

Cum autem tanta signa ferisset coram eis, non credebant in eum, ut sermo Isaïæ impletur quem dixit : Domine, quis credidit auditum nostro? et brachium Domini cui revelatum est? Propterea non poterunt credere, quia iterum dixit Isaïas : Eræpavit oculos eorum et induravit cor eorum, ut non videant oculis, et non intelligant corde, et convertantur, et sa-

les guérisse. *Isaïe a dit ces choses lorsqu'il a vu sa gloire et qu'il a parlé de lui. Néanmoins plusieurs des sénateurs mêmes crurent en lui; mais à cause des pharisiens, ils n'osaient le reconnaître publiquement, de crainte d'être chassés de la synagogue; car ils ont plus aimé la gloire des hommes que la gloire de Dieu.*

S. CHRYS. (*hom. 67 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur connaissait la haine furieuse des Juifs, qui méditaient sa mort, et c'est le motif qui le porte à se cacher, comme l'Évangéliste semble l'indiquer par ces paroles : « Mais, quoiqu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne croyaient point en lui, » etc. — THÉOPHYL. Ils furent grandement coupables de ne pas croire à de si grands miracles. Ces miracles sont ceux dont il a été parlé plus haut. — S. CHRYS. Et, pour qu'on ne pût excuser leur incrédulité, en disant qu'ils ne savaient pas l'objet de la mission du Christ, l'Évangéliste apporte le témoignage des prophètes qui ont connu cet objet : « De sorte que cette parole d'Isaïe fût accomplie : Seigneur, qui a cru à votre parole, et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? — ALCUIN. Le Prophète dit : « Qui a cru? » pour exprimer le petit nombre de ceux qui ont cru à ce que les saints prophètes avaient appris de Dieu et annoncé au peuple. — S. AUG. (*Traité 53 sur S. Jean.*) Il fait assez entendre que ce bras du Seigneur e'est le Fils de Dieu lui-même, non pas que Dieu le Père ait une forme humaine, mais il l'appelle le bras de Dieu, parce que toutes choses ont été faites par lui. (*Jean, 1.*) Si un homme, en effet, avait une puissance assez grande pour exécuter ce qu'il veut sans aucun mouvement de son corps, sa parole serait pour ainsi dire son bras. Cette expression ne peut nullement appuyer l'erreur de ceux qui prétendent

*nem eos. Hæc dixit Isaïas, quando vidit gloriam ejus, et locutus est de eo. Veruntamen et ex principibus multi crediderunt in eum; sed propter pharisæos non confitebantur, ut de synagoga non ejicerentur: dilexerunt enim gloriam hominum magis quam gloriam Dei.*

CHRYS. (*homil. 67, in Joan.*) Noverat Dominus ferventem animum Judeorum, et occisionem meditantem; et ideo occultatus est; et hoc occulte insinuavit Evangelista subdens : « Cum autem tanta signa fecisset coram eis, non credebant in eum. » THEOPHYL. Non autem modicæ iniquitatis fuit tantis signis non credere : ea vero signa commemorat quæ supra sunt posita. CHRYS. (*ut supra.*) Ne quis autem dicat, ejus gratia venit Christus non noverant, quod non ei intenderent, ideo ipse ad hoc excluden-

dum inducit etiam prophetas hoc scientes (id est, ostendit hoc a prophetis scitum esse), propter quod loquitur : « Ut sermo Isaïæ impleretur quem dixit : Domine, quis credidit auditui nostro? et brachium Domini cui revelatum est? » ALCUIN. *Quis* pro raritate posuit, quia quod sancti propheta a Deo audierunt, et populo prædicaverunt paucissimi crediderunt. AUGUST. (*Tract. 53, in Joan.*) Satis autem ostendit « brachium Domini » ipsum Dei Filium nuncupatum, non quod Deus Pater figura determinetur carnis humanæ, sed quia omnia per ipsum facta sunt (*Joan., 1*) : ideo « brachium Domini » dictum est. Si enim aliquis homo tanta potestate prævaleret, ut sine ullo motu corporis sui quod diceret, fieret, verbum ejus brachium ejus esset. Non autem patet occasio erroris

qu'il n'y a que la personne du Père, si le Fils est son bras, puisque l'homme et le bras ne forment qu'une seule personne. Ils ne comprennent pas qu'une expression puisse être détournée de sa signification naturelle pour être appliquée à un genre de choses tout différent, à cause de certains points d'analogie et de ressemblance.

Il en est d'autres qui demandent, en murmurant, en quoi les Juifs ont été coupables, s'il fallait que la prophétie d'Isaïe fût accomplie ? Nous répondons que Dieu, dans la connaissance qu'il a de l'avenir, a prédit l'incrédulité des Juifs, sans en être l'auteur ; car Dieu ne force aucun homme à pécher, par là même qu'il prévoit les péchés que commettront les hommes. Ce sont leurs péchés qu'il prévoit, et non les siens. Les Juifs se rendirent donc coupables d'un crime qui avait été prévu et prédit par celui à qui rien ne peut être caché.—S. CHRYS. Dans cette locution : « Afin que la prophétie d'Isaïe fut accomplie, » la particule *afin que* n'indique pas la cause, mais l'effet ; car, si les Juifs n'ont pas cru, ce n'est point parce qu'Isaïe l'avait prédit, mais c'est, au contraire, parce qu'ils devaient être incrédules, qu'Isaïe a prédit leur incrédulité.—S. AUG. Cependant les paroles qui suivent soulèvent une difficulté plus grave ; en effet, l'Évangéliste ajoute : « C'est pour cela qu'ils ne pouvaient croire ; » parce qu'Isaïe a dit encore « Il a aveuglé leurs yeux, et il a endurci leur cœur, de peur qu'ils ne voient des yeux, et ne comprennent du cœur, » etc. Or, s'ils ne pouvaient croire, quel est le crime d'un homme qui ne fait point ce qui lui est impossible de faire ? Et, ce qu'il y a de plus grave ici, c'est que Dieu paraît être la cause de leur incrédulité, puisque c'est lui qui a aveuglé leurs yeux et endurci leur cœur ; car, ce n'est point au démon, mais à Dieu, que l'Évangéliste attribue cet aveuglement. Mais

his qui dicunt quia solus Pater est, si brachium ejus est Filius (non enim duæ, sed una persona est homo et brachium ejus), non intelligentes quomodo verba de rebus aliis ad res alias propter aliquam similitudinem transferantur.

Quidam autem inter se mussitant, quæ culpa fuit Judæorum, si necesse erat ut sermo Isaïæ impleteretur. Quibus respondemus Deum præscium futurorum per Prophetam prædixisse infidelitatem Judæorum, non fecisse : non enim propterea quemquam Deus ad peccandum cogit, quia futura hominum peccata jam novit : ipsorum enim præscivit peccata, non sua : fecerunt ergo peccatum Judæi quod facturos esse prædixit quem nihil latet. CHRYS. (*ut supra.*) Quod ergo di-

cit : « Ut sermo Isaïæ prophetæ impleteretur, » ly *ut*, non causale est, sed eventus : non enim quia dixit Isaïas non crediderunt ; sed quia non erant credituri, propterea Isaïas dixit. AUG. (*ut supra.*) Sed ea quæ sequuntur profundiorum faciunt questionem : adjungit enim et dicit : « Propterea non poterant credere, quia iterum dixit Isaïas : Excæcavit oculos eorum, et induravit cor eorum, ut non viderent oculis, et non intelligant, » etc. Si enim credere non poterant, quod ergo peccatum est hominis non facientis quod non potest facere ? Et (quod est gravius) ad Deum causa ejus refertur ; quandoquidem ipse excæcavit oculos eorum et induravit eorum cor : non enim hoc saltem de dia-

pourquoi donc ne pouvaient-ils croire? Je réponds: Parce qu'ils ne le voulaient pas; car, de même que c'est la gloire de la volonté divine que Dieu ne puisse se démentir lui-même, ainsi c'est la faute de la volonté humaine de ne pouvoir croire à la parole divine. — S. CHRYS. Cette manière de parler est passée en usage; c'est ainsi que l'on dit: Nous ne pouvons l'aimer, en rejetant sur l'impuissance de la volonté ce qui est l'effet d'une violente antipathie. L'Évangéliste se sert de cette expression: « Ils ne pouvaient pas, » pour montrer qu'il était impossible que le Prophète ait fait une fausse prédiction; mais ce n'est point cette prédiction qui leur rendait la foi impossible, car Isaïe ne l'eût point faite s'ils avaient dû croire.

S. AUG. Mais, direz-vous, le Prophète indique une autre cause que leur volonté, quand il ajoute: « Il a aveuglé leurs yeux, » etc. Je réponds que c'est leur volonté qui a mérité cet aveuglement, car Dieu aveugle et endureit, en abandonnant et en refusant son secours, ce qu'il peut faire par un jugement secret, mais qui ne peut jamais être injuste. — S. CHRYS. Dieu, en effet, ne nous abandonne que lorsque nous le voulons, selon ces paroles du prophète Osée: « Vous avez oublié la loi de votre Dieu, je vous oublierai moi-même. » (*Osée*, IV, 6.) Il parle ainsi pour nous apprendre que c'est nous qui commençons nous-mêmes l'œuvre de notre réprobation, et qui devenons la cause de notre perte. De même que le soleil blesse une vue malade, bien que cet effet ne soit point dans sa nature, ainsi arrive-t-il pour ceux qui ne font nulle attention aux enseignements divins. Or, ces paroles de l'Écriture: « Il a aveuglé et endurci, » sont propres à jeter l'effroi dans l'âme des auditeurs. — S. AUG. Dans celles qui suivent: « Et que venant à se convertir, je les guérisse, » faut-il sous-entendre la parti-

bolo dicitur, sed de Deo. Sed quare non poterant credere? Respondeo, quia nolabant: sicut enim quod Dominus negare seipsum non potest, laus est voluntatis divinae, ita quod illi non poterant credere, culpa est voluntatis humanae. CHRYS. (*ut supra.*) Hoc autem in communi consuetudine custoditur: ut cum quis dicit: « Non possumus amare illum; » scilicet vehementiam voluntatis impotentiam appellans; Evangelista autem dicit: « Non poterant, » ut ostendat quoniam impossibile est mentiri prophetam: non tamen propterea impossibile erat eos credere: non enim hæc prædixisset, si credituri essent.

AUGUST. (*ut sup.*) Sed aliam causam (inquis) dicit Propheta, non voluntatis

eorum; quia scilicet « excæcavit oculos eorum, » etc. Sed hoc etiam eorum voluntatem meruisse respondeo: sic enim excæcat et obdurat Deus deserendo et non adjuvando: quod occulto judicio facere potest, iniquo non potest. CHRYS. (*ut supra.*) Neque enim dereliquit nos nisi nos voluerimus, secundum illud Osæ (*cap. 4, vers. 6*): « Oblitus es legis Dei tui, obliviscar et ego tui. » Hæc dicit, ostendens nos incipere derelictionem, et causam nostræ fieri perditionis. Sicut enim sol infirmum offendit visum, non ex propria natura, ita fit et in his qui non attendunt Dei sermones: terrens autem auditores Scriptura dicit: « Excæcavit et induravit. » AUGUST. (*ut sup.*) Quod autem addidit: « Et conver-



eule négative *ne* (c'est-à-dire que ne se convertissant pas), car la conversion est un effet de sa grâce? Ou bien n'est-ce point par un effet de la bonté de ce divin Médecin que les Juifs, pour avoir voulu établir leur justice orgueilleuse (*Rom.*, x), aient été abandonnés et aveuglés pour un temps, afin qu'ils viennent heurter contre la pierre de scandale (*Rom.*, ix, 32), que leur face soit couverte de confusion (*Ps.* LXXXII, 17), et qu'ainsi humiliés, ils cherchent non plus cette justice personnelle qui enfle le superbe, mais la justice de Dieu, qui justifie l'impie? Car, ce châtiment a été une cause de salut pour un grand nombre d'entre eux qui, repentants de leur crime, ont cru ensuite en Jésus-Christ. L'Évangéliste ajoute : « Isaïe a dit ces choses lorsqu'il a vu sa gloire et qu'il a parlé de lui. » Il a vu sa gloire non telle qu'elle est en elle-même, mais sous une forme symbolique, comme il convenait que Dieu la révélât à un prophète. Ne vous laissez donc point induire en erreur par ceux qui enseignent que le Père est invisible, et que le Fils seul est visible, et qui soutiennent qu'il est une simple créature; car le Fils est également invisible dans sa nature divine, qui le rend égal au Père. Il s'est revêtu de la forme du serviteur pour se rendre visible. Mais avant même son incarnation, il s'est manifesté aux yeux des hommes sous une forme créée et non tel qu'il est. — S. CHRYS. La gloire dont il parle ici est celle qui se révéla aux yeux du prophète, lorsqu'il vit Celui qui était assis sur un trône élevé, et tout ce qui est rapporté en cet endroit. L'Évangéliste ajoute : « Et qu'il a parlé de lui. » Qu'a-t-il dit de lui? « J'ai vu le Seigneur assis, et j'ai entendu la voix qui me disait: Qui enverrai-je, et qui ira, » etc.

« Néanmoins plusieurs des sénateurs eux-mêmes crurent en lui;

tantur, et sanem eos, » utrum subaudiendum sit *non*? (id est, non convertantur.) Etenim conversio de illius gratia est : an forte et hoc de supernæ medicinæ misericordia facturum intelligendum, ut quoniam superbe suam justitiam constituere volebant (*Rom.*, 10) adhuc descenderent et execrarentur, ut offenderent lapidem offensionis (*Rom.*, 9, vers. 32), et impleretur facies eorum ignominia (*Psal.* 82, vers. 17) : atque humiliati quærerent, non suam qua inflatur superbis, sed justitiam Dei qua justificatur impius? Hoc enim multis eorum profecit in bonum, qui de suo scelere compuncti, in Christum postea crediderunt. Sequitur : « Hoc dixit Isaïas quando vidit gloriam ejus, » etc. Vidit autem, non sicuti est, sed modo quodam signi-

ficativo; sicut prophetæ visio fuerat informanda. Nemo ergo vos fallat eorum qui dicunt *invisibilem* Patrem et *visibilem* Filium, qui putant eum esse creaturam : in forma enim Dei in qua æqualis est Patri, etiam Filius invisibilis est : ut autem ab hominibus videretur, formam servi accepit : ostendit etiam se (antequam susciperet carnem) oculis hominum sicut voluit in subjecta creatura, non sicuti est. CHRYS. (*ut supra.*) *Gloriam* autem hic dicit visionem sedentis in throno excelso, et alia quæ ibi dicuntur. Unde sequitur : « Et locutus est de eo. » Quid locutus est? Illud scilicet (*cap.* 6) : « Vidi Dominum sedentem; » et, quod audivit vocem dicentem : « Quem militam, et quis ibit? » etc.

Sequitur : « Verumtamen ex princi-

mais à cause des pharisiens, ils n'osaient le reconnaître publiquement, de crainte d'être chassés de la synagogue; car, ils ont plus aimé la gloire des hommes que la gloire de Dieu. — ALCCIN. La gloire de Dieu, c'est de confesser publiquement le Christ: la gloire des hommes, c'est de se glorifier dans les vanités du monde. — S. AUG. L'Évangéliste condamne donc ceux qui auraient pu s'élever, par l'amour, au-dessus de ce premier degré de la foi, et triompher ainsi des tentations de la gloire humaine.

ŷ. 44-50. — *Jésus s'écria ensuite et dit : Celui qui croit en moi ne croit pas en moi, mais en celui qui m'a envoyé, et celui qui me voit voit celui qui m'a envoyé. Je suis venu dans le monde, moi qui suis la lumière, afin que tous ceux qui croient en moi ne demeurent point dans les ténèbres. Si quelqu'un entend mes paroles et ne les garde pas, je ne le juge point, car je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour sauver le monde. Celui qui me méprise et ne reçoit point mes paroles a pour juge la parole même que j'ai annoncée; ce sera elle qui le jugera au dernier jour. Car je n'ai point parlé de moi-même; mais mon Père, qui m'a envoyé, est celui qui m'a prescrit par son commandement ce que je dois dire et comment je dois parler, et je sais que son commandement est la vie éternelle. Ce que je dis donc, je le dis selon que mon Père me l'a ordonné.*

S. CHRYS. (*hom. 69 sur S. Matth.*) Comme l'amour de la gloire humaine empêchait les princes du peuple d'avouer qu'ils croyaient en Jésus-Christ, le Sauveur s'élève avec force contre cette passion: « Jésus s'écria et dit: Celui qui croit en moi, ne croit point en moi, mais en celui qui m'a envoyé. » Comme s'il leur disait: Pourquoi redoutez-vous de croire en moi? Votre foi arrive jusqu'à Dieu par moi. — S. AUG. (*Traité 52 sur S. Jean.*) Les hommes ne voyaient que son humanité,

pibus multi crediderunt in eum; sed propter phariseos non confitebantur; ut de Synagoga non ejecerentur; dilexerunt enim magis gloriam hominum quam Dei. » ALCCIN. Gloria Dei est publice confiteri Christum; gloria hominum est in mundanis gloriam. AUG. (*ut sup.*) Hos ergo improbavit Evangelista qui in hoc gressu fidei si proficerent per amorem, quæ humanæ gloriæ sunt proficiendo superarent.

*Jesus autem clamavit, et dixit: Qui credit in me, non credit in me, sed in eum qui misit me, et qui videt me, videt eum qui misit me. Ego lux in mundum veni, ut omnis qui credit in me, in tenebris non maneat; et si quis audierit verba mea, et non custodierit, ego non judico eum: non enim veni ut judicem mundum, sed ut*

*salvificem mundum. Qui spernit me, et non accipit verba mea, habet qui judicet eum: sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die. Quia ego ex meipso non sum locutus, sed qui misit me Pater, ipse mihi mandatum dedit quid dicam et quid loquar. Et scio quia mandatum ejus vita eterna est: quæ ergo ego loquor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor.*

CHRYS. (*homil. 69, in Matth.*) Quia amor humanæ gloriæ principes credentes confiteri prohibebat, Dominus contra hoc eis loquitur: unde dicitur: « Jesus autem clamavit, et dixit: Qui credit in me, non credit in me, sed in eum qui misit me. » Quasi dicat: quid formidatis credere in me? In Deum fides pervenit per me. AUG. (*Tract. 52, in Joan.*)

qui voilait sa divinité, et pouvaient penser qu'il n'était que ce qu'il paraissait à leurs yeux. Le Sauveur, qui voulait que l'on crût sa nature et sa majesté égales à la nature et à la majesté de son Père, dit aux Juifs : « Celui qui croit en moi, ne croit point en moi, » c'est-à-dire, en ce qu'il voit de ses yeux, mais en celui qui m'a envoyé; c'est-à-dire, en mon Père. Car, s'il pense que mon Père n'a que des fils selon la grâce (1), et qu'il n'a point de Fils qui lui soit égal et coéternel, il ne croit point au Père, qui l'a envoyé, parce que tel n'est point le Père, qui l'a envoyé. Et, comme il ne veut pas laisser supposer que son Père a bien engendré un grand nombre d'enfants par la grâce, mais qu'il n'est point le Père d'un Fils qui lui soit égal, il ajoute aussitôt : « Et celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé. » C'est-à-dire, il est si vrai qu'il n'y a point de différence entre mon Père et moi, que celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé. Certainement c'est le Seigneur qui a envoyé les Apôtres, jamais cependant aucun d'eux n'a osé dire : « Celui qui croit en moi; » car, nous croyons à l'apôtre, mais nous ne croyons pas en l'apôtre. Le Fils unique au contraire peut dire avec raison : « Celui qui croit en moi, ne croit pas en moi, mais croit en celui qui m'a envoyé. » Non pas qu'il repousse la foi de celui qui croit en lui, mais il ne veut pas que cette foi s'arrête à la forme du serviteur.

S. CHRYS. Ou bien encore, ces paroles : « Celui qui croit en moi, ne croit point en moi, mais en celui qui m'a envoyé, » doivent être entendues dans ce sens : Celui qui reçoit l'eau d'un fleuve, ne reçoit pas l'eau du fleuve, mais l'eau qui sort de la source. Or, le Sauveur vou-

(1) Ou bien des fils simplement adoptifs, selon ces paroles de saint Jean : « Il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, » etc., (*Jean*, 1, 12) et ces autres : « Voyez quelle charité Dieu nous a témoignée en nous donnant d'être appelés, et d'être en effet les enfants de Dieu. » (*1 Jean*, III, 1.)

Quia enim homo apparebat hominibus cum lateret Deus, ne putarent eum hoc esse tantum quod videbant, talem ac tantum se volens credi, qualis et quantus est Pater : « Qui credit in me, inquit, non credit in me (id est, in hoc quod videt), sed in eum qui me misit (id est, in Patrem), » nam si putaverit eum non habere nisi filios secundum gratiam, non autem habere Filium æqualem sibi atque coæternum, non credit in Patrem qui eum misit, quia non est hoc Pater qui eum misit. Ne autem putarent sic voluisse intelligi Patrem tanquam multorum filiorum per gratiam generatorem, non unici Verbi æqualis sibi, continuo subjecit : « Qui videt me, » etc.,

quasi dicat : « Usque adeo nihil distat inter eum et me, ut qui me videt, videat eum qui misit me. Apostolos suos certe ipse Dominus misit : nunquam tamen aliquis eorum dicere auderet : « Qui credit in me : » credimus enim Apostolo, sed non credimus in Apostolum. Filius autem recte unigenitus dicit : « Qui credit in me, non credit in me, sed credit in eum qui me misit : » ubi non a se abstulit credentis fidem, sed noluit in forma servi remanere credentem.

CHRYS. (*ut sup.*) Vel dicitur : « Qui credit in me, non credit in me, sed in eum qui misit me : » quasi dicat : Qui fluminis accipit aquam, non eam quæ est fluminis accipit, sed eam quæ est

lant montrer qu'on ne peut croire en Dieu le Père sans croire en lui, ajoute : « Celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé. » Quoi donc, est-ce que Dieu est un corps? Non, sans doute; mais le Sauveur donne ici le nom de vision à la considération du vrai, qui se fait par l'intelligence. Il explique ensuite ce qu'est la connaissance du Père, en ajoutant : « Et moi, qui suis la lumière, je suis venu en ce monde. » Comme le Père est appelé la lumière, le Sauveur emploie et s'applique partout ce nom. Il s'appelle ici la lumière, parce qu'il nous délivre de l'erreur et dissipe les ténèbres de l'intelligence; c'est pour cela qu'il ajoute : « Afin que tous ceux qui croient en moi, ne demeurent pas dans les ténèbres. » — S. AUG. Il nous fait assez comprendre par là qu'il a trouvé tous les hommes plongés dans les ténèbres; mais, s'ils veulent sortir des ténèbres au milieu desquelles il les a trouvés, il leur faut croire dans la lumière qui est venue dans le monde. Dans un autre endroit, il dit à ses disciples : « Vous êtes la lumière du monde. » Il ne leur dit pas, toutefois : Vous êtes venus dans le monde comme étant la lumière, afin que tout homme qui croit en vous ne demeure pas dans les ténèbres. Tous les saints sont donc des lumières; mais c'est en croyant en Jésus-Christ qu'ils sont éclairés par lui, dont on ne peut se séparer sans retomber dans les ténèbres.

S. CHRYS. Le Sauveur veut éloigner la pensée que l'impunité, dont semblent jouir ceux qui le méprisent, vient de sa faiblesse, et il ajoute : « Si quelqu'un écoute mes paroles, et ne les garde pas, je ne le juge pas. » — S. AUG. Il faut entendre : Je ne le juge pas actuellement, puisqu'il dit dans un autre endroit : « Le père a donné tout pouvoir de juger à son Fils. » (*Jean*, v.) Pourquoi ne juge-t-il pas maintenant? Il en donne lui-même la raison : « Car je ne suis pas venu pour

fontis; volens autem ostendere quoniam non est credere in Patrem, non credentem in eum, subjungit : « Qui videt me, videt et eum qui misit me. » Quid igitur? Corpus est Deus? Nequaquam : sed consideratio veri quæ est per intellectum, hic *visio* dicitur; deinde ostendit eam quæ ad Patrem cognitionem, in hoc quod subdit : « Et lux in mundum veni. » Quia enim Pater *lux* vocatur, ubique eo hic utitur nomine. *Lucem* autem se hic vocavit eo quod ab errore eripit, et intellectuales tenebras solvit : unde subdit : « Ut omnis qui credit in me, in tenebris non maneat. » AUG. (*ut sup.*) In quo satis manifestat omnes se in tenebris invenisse; sed ne in eis tenebris maneat, in quibus inventi sunt, debent credere in lucem quæ venit in

mundum. Dicit quodam loco discipulis suis (*Matth.*, 5) : « Vos estis lux mundi; » non tamen eis dixit : « Vos lux venistis in mundum, ut omnis qui credit in vos, in tenebris non maneat. » Lumina ergo sunt omnes sancti, sed credendo illuminantur ab eo; a quo si quis recesserit, tenebratur.

CHRYS. (*ut supra.*) Et autem non existiment quod propter imbecillitatem eos qui ipsum contemnunt, illesos dimittat, subjungit : « Et si quis audierit verba mea, et non custodierit, ego non judico eum. » AUGUST. (*ut supra.*) Intelligendum est, « modo non judico eum, » cum alio loco dicat (*Joan.*, 5) : « Pater omne judicium dedit Filio. » Quare autem modo non judicat, ostendit subdens : « Non enim veni ut judicem

juger le monde, mais pour sauver le monde. » C'est donc maintenant le temps de la miséricorde : viendra ensuite celui du jugement. — S. CHRYS. Mais de peur que ce délai ne devienne une cause de relâchement, il rappelle l'idée de ce terrible jugement : « Celui qui me méprise et ne reçoit pas mes paroles, a quelqu'un qui le jugera. » — S. AUG. Il ne dit pas : Je ne le jugerai pas au dernier jour, ce qui serait en contradiction avec ce qu'il a dit plus haut : « Il a donné tout pouvoir de juger à son Fils. » Les paroles : « Celui qui me méprise, a quelqu'un qui le jugera, » donnaient naturellement lieu à cette question : Quel est celui qui jugera ? Notre-Seigneur la prévient, en ajoutant : « Ce sera la parole même que j'ai annoncée qui le jugera au dernier jour. » En s'exprimant de la sorte, il fait assez entendre que c'est lui-même qui doit juger au dernier jour ; car, il s'est affirmé lui-même, il s'est annoncé et fait connaître lui-même. Ceux donc qui n'ont point entendu sa parole, n'auront point le même jugement à subir que ceux qui ne l'ont entendue que pour la mépriser.

S. AUG. (*De la Trin.*, I, 12.) C'est la parole annoncée par le Fils, qui jugera au dernier jour ; parce que le Fils n'a point parlé de lui-même. « Car, ajoute-t-il, je n'ai point parlé de moi-même. » Mais je me demande comment nous devons entendre ces paroles : « Ce n'est pas moi qui jugerai, ce sera la parole que j'ai annoncée qui jugera, » puisqu'il est lui-même la parole du Père. On peut les expliquer de la sorte : Je ne jugerai pas en vertu d'un pouvoir humain, parce que je suis le Fils de l'homme, mais je jugerai par la puissance du Verbe de Dieu, parce que je suis le Fils de Dieu. — S. CHRYS. Ou bien encore : « Je ne le juge pas, » c'est-à-dire, je ne suis pas la cause de sa perte, qui ne doit être imputée qu'à celui qui méprise mes paroles ; car, ces

mundum, sed ut salvificem mundum, » id est, ut salvum faciam mundum. Nunc ergo est tempus misericordiae, post erit iudicii. CHRYS. (*ut sup.*) Deinde ut non pigriores ex hoc fiant, terribile subdit iudicium : « Qui spernit me et non accipit verba mea, habet qui iudicet eum. » AUG. Non dixit : « Ego non iudico eum in novissimo die : » hoc enim esset contrarium illi sententiæ : « Omne iudicium dedit Filio. » Cum vero dixit : « Qui spernit me, habet qui iudicet eum ; » expectantibus autem quisnam esset ille, secutus adjunxit : « Sermo quem locutus sum, ille iudicabit eum in novissimo die, » satis manifestavit seipsum in novissimo die iudicaturum : seipsum quippe locutus est, seipsum annun-

tiavit. Aliter itaque iudicabuntur qui non audierunt ; aliter qui audierunt et contempserunt.

AUGUST. (*lib. 1, de Trin.*, cap. 12.) Ideo autem iudicat verbum quod locutus est Filius, quia non ex se locutus est Filius. Unde sequitur : « Quia ego ex meipso non sum locutus. » Quæro itaque quomodo intelligamus : « Ego non iudicabo, sed verbum quod locutus sum iudicabit ; » cum ipse sit verbum Patris quod loquitur. Vel ita : ego non iudicabo ex potestate humana, quia Filius hominis sum ; sed ego iudicabo ex potestate Verbi Dei, quia Filius Dei sum. CHRYS. (*ut sup.*) Vel aliter : « ego non iudico eum, » id est, non sum causa perditionis ejus ; sed ipse qui verba mea

paroles que j'ai dites prendront le rôle d'accusateur, et enlèveront toute excuse. C'est pour cela qu'il ajoute : « La parole que j'ai annoncée, le jugera. » Et quelle est cette parole ? Celle que je n'ai point dite de moi-même, mais qui est la parole de mon Père, qui m'a envoyé ; car c'est lui qui m'a prescrit, par son commandement, ce que je dois dire, et comment je dois parler. Toutes les vérités qu'il leur annonçait étaient donc dans leur intérêt, et aussi pour les rendre inexcusables s'ils refusaient d'y croire.

S. AUG. Or, le Père n'a point donné au Fils un commandement qu'il n'avait pas auparavant, car tous les commandements du Père émanent de la sagesse du Verbe, qui est le Verbe du Père. Notre-Seigneur dit que ce commandement lui est donné parce que celui à qui il est donné n'existe pas de lui-même. Donner au Fils ce sans quoi il n'a jamais été Fils, c'est engendrer le Fils, qui n'a jamais cessé d'exister. — THEOPHYL. Comme le Fils est le Verbe du Père, et qu'il révèle et qu'il explique dans toute leur vérité ce qui est dans l'intelligence du Père, il dit qu'il a reçu le commandement qui lui prescrit ce qu'il doit dire, et comment il doit parler. C'est ainsi que notre parole, lorsque nous voulons dire la vérité, ne fait qu'énoncer ce que la pensée lui suggère.

« Et je sais que son commandement est la vie éternelle. » — S. AUG. Si donc le Fils est la vie éternelle, et que la vie éternelle soit le commandement du Père, quelle conclusion tirer de ces paroles, si ce n'est : Je suis le commandement du Père ? Ainsi lorsqu'il ajoute : « Ce que je dis donc, je le dis selon que mon Père me l'a enseigné, » il ne faut pas l'entendre dans ce sens que Dieu ait adressé une parole extérieure à son Verbe. Le Père a donc parlé au Fils de la même manière

spernit : verba enim quæ modo locutus sum, in ordine stabunt accusatoris, omnem tollentia excusationem. Et hoc est quod subdit : « Sermo quem locutus sum, ille iudicabit eum. » Et quis sermo ? « Quia ego ex meipso non sum locutus ; sed qui misit me Pater, ipse mihi mandata dedit, quid dicam et quid loquar. » Omnia igitur hæc propter eos dicebantur, ut nullam habeant excusationem.

AUG. (*ut supra.*) Mandatum autem, non quod Filius non habebat, Pater dedit, sed in sapientia Patris (quod est verbum Patris) omnia mandata sunt Patris. Dicitur autem mandatum datum, quia non est a seipso cui dicitur datum. Et hoc est dare Filio id sine quo nunquam Filius fuit ; quod est gignere Fi-

lius, qui nunquam non fuit. THEOPHYL. Cum enim Verbum Patris existat Filius, et quæ sunt in mente Patris, revelet in integrum (sive declaret ac exponat) se mandatum accepisse dicit, quid sit dicturus et quid loquatur : sicut etiam nostrum verbum, si verum fateri volumus, ea profert quæ suggerit mens.

Sequitur : « Et scio quia mandatum ejus vita æterna est. » AUG. (*ut supra.*) Si ergo vita æterna est ipse Filius, et vita æterna est mandatum Patris, quid aliud dictum est, nisi quia « ego sum mandatum Patris ? » Proinde et id quod adjungit : « Quæ ergo ego loquor, sicut dixit mihi Pater sic loquor, » non sic accipiamus : « Dixit mihi, » quasi per verba locutus sit unico Verbo. Dixit ergo Pater Filio, sicut dedit vitam Filio ; non

qu'il lui a donné la vie, non en lui faisant connaître ce qu'il ignorait, ou en lui donnant ce qu'il n'avait pas, mais en lui donnant ce par quoi il était son Fils. Que signifient ces paroles : « Comme il dit, je parle, » si ce n'est : Je parle comme étant le Verbe? Le Père parle comme étant essentiellement vrai; le Fils parle comme étant la vérité. Celui qui est vrai a engendré la vérité; que pourrait-il donc dire à la vérité? Car la vérité n'était point dans cet état d'imperfection qui la rendit susceptible d'un accroissement quelconque de vérité.

---

quod nesciebat vel non habebat; sed	loquitur ut veritas : verax autem genuit
quod ipse Filius erat. Quid est autem :	veritatem : quid ergo jam diceret veri-
« Sicut dixit, sic loquor, » nisi Verbum	tati? Non enim imperfecta erat veritas
loquor? Ita ille dixit ut verax; ita iste	cui verum aliquod adderetur.

---

## CHAPITRE XIII.

### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- γ. 1-4. Quelle était la fête la plus célèbre et la plus solennelle des Juifs. — Signification du mot *Pâque*. — Notre-Seigneur, avant de quitter ses disciples, leur donne des marques plus sensibles de son amour. — Que signifient ces paroles : *Jusqu'à la fin*? — Le souper était-il terminé avant le lavement des pieds? — Nature de l'action du démon sur Judas. — Comment l'Évangéliste fait ressortir la profonde malice de ce traître disciple. — Pourquoi il commence par nous remplir l'esprit de l'idée des grandeurs de Jésus-Christ. — Dans quel sens le Père lui a tout remis entre les mains. — Comment sort-il de Dieu et retourne-t-il à Dieu? — Comment ses humiliations ne pouvaient diminuer sa gloire. — Humilité profonde du Sauveur, non-seulement dans l'action de laver les pieds, mais dans les circonstances qui l'accompagnent. — Explication allégorique des deux repas que Jésus prit successivement avec ses disciples, et des circonstances du lavement des pieds.
- γ. 6-11. Ordre que Jésus suit dans le lavement des pieds. — Commença-t-il par Pierre? — Comment se fait-il qu'aucun autre disciple ne se soit opposé à ce que Jésus lui lavât les pieds? — Sens mystérieux de la réponse que lui fait le Sauveur. — Opportunité du temps choisi par Jésus-Christ pour laver les pieds à ses Apôtres. — Opposition de Pierre, d'où provient-elle? — Nécessité d'entendre la réponse que lui fait Jésus dans un sens tropologique et moral. — Pierre craint plus de perdre Jésus-Christ que de le voir s'humilier jusqu'à ses pieds. — Dans quel sens celui qui est pur n'a-t-il plus besoin que de se laver les pieds? — Preuve que les Apôtres avaient déjà reçu le baptême. — Dans quel sens le Sauveur leur dit-il qu'ils sont purs.
- γ. 12-20. Comment Notre-Seigneur fait comprendre à ses Apôtres la grandeur de l'action qu'il vient de faire? — Il s'adresse à tous. — Comment Dieu a le droit de se louer lui-même. — Comment les Apôtres donnaient légitimement à Jésus-Christ le nom de Maître et de Seigneur. — Raison déterminante qu'il donne à ses disciples pour l'imiter. — Comment et dans quel sens les chrétiens peuvent accomplir l'obligation que leur impose Jésus-Christ. — Comment il les excite plus vivement à remplir ce devoir, et leur donne en même temps une leçon d'humilité. — Nécessité de joindre la pratique à la connaissance. — Dans quel sens Judas a-t-il été choisi par Jésus? — Autre explication qu'on peut donner des paroles de Jésus. — Comment Notre-Seigneur montre qu'il n'ignorait pas qu'on dût le trahir. — Que signifie ces paroles : *Il lèvera le pied contre moi*. — Leçon que nous donne l'ingratitude du perfide disciple. — Pourquoi Jésus dit ces choses à ses disciples avant qu'elles arrivent. — Consolations qu'il leur donne par avance. — Comment celui qui reçoit l'envoyé de Jésus, reçoit Jésus lui-même. — Fausse interprétation que les Ariens donnent à ces paroles.
- ξ. 21-30. Causes du trouble de Jésus. — Ce qu'il veut nous apprendre par ce trouble. — Nature de ce trouble dans le Sauveur, qui le produisait. — Comment l'âme du chrétien peut être légitimement troublée. — D'où venait la frayeur des Apôtres à ces paroles. — Pourquoi Jean parle de lui à la troisième personne. — Cause de cette grande familiarité de Jean avec le Sauveur. —



Pourquoi Pierre lui fait signe plutôt que d'interroger lui-même Jésus. — Comment le repos de Jean sur la poitrine de Jésus est à la fois la preuve de l'amour du Sauveur pour lui et le présage de ce qui devait arriver. — Pourquoi Jésus ne fait pas encore connaître par son nom le traître disciple. — Judas reçut-il alors le corps du Sauveur? — A quel moment le démon entre-t-il définitivement dans l'âme de Judas, ce qu'il faut entendre par-là? — Comment cet exemple nous apprend avec quel soin nous devons éviter de recevoir les grâces du ciel dans de mauvaises dispositions. — Notre-Seigneur presse-t-il le perfide disciple d'accomplir son crime? — Comment les Apôtres qui avaient demandé quel était celui dont Jésus parlait, n'ont pas compris la réponse du Sauveur. — Première institution de la propriété ecclésiastique. — Sollicitude que doit avoir pour les pauvres celui même qui a fait vœu de pauvreté. — Judas mangea-t-il le morceau de pain que lui présenta Jésus? — Pourquoi l'Évangéliste ajoute : *Il était nuit*.

ψ. 31-32. Comment et dans quel sens le Fils de l'homme a été glorifié après le départ de Judas, et Dieu glorifié en lui. — De quelle glorification veut-il parler? — Prédiction que Jésus fait de sa résurrection. — Comment Dieu a été glorifié en lui. — On ne peut tirer de ces paroles cette conclusion impie, que le Christ n'est point le vrai Dieu et qu'il n'a point une même nature avec le Père. — Quel sens on doit donner ici au mot *gloire*. — Comment cette gloire de Jésus et celle qu'il communique à ceux qui le connaissent, est supérieure à la gloire dont Moïse fut environné.

ψ. 33-35. Notre-Seigneur prédit à ses disciples qu'il resterait avec eux un peu de temps après sa résurrection. — Pourquoi les appelle-t-il : *Mes petits enfants*? — Autre interprétation que l'on peut donner de ces paroles. — Notre-Seigneur était encore avec ses disciples après sa résurrection, mais dans des conditions différentes. — Signification plus profonde qu'on peut encore donner à ces paroles. — Dans quel sens les disciples ne pouvaient-ils aller où il allait lui-même? — Est-ce dans le même sens que les Juifs. — Comment Jésus nous apprend que la mort n'est qu'un déplacement. — Comment il leur enseigne la voie pour arriver où il les précédait. — Pourquoi appelle-t-il le commandement de la charité un commandement nouveau? — Comment cet amour qu'il recommande est distinct de l'affection naturelle. — Que signifient encore ces paroles : *Comme je vous ai aimés*. — Union étroite et indissoluble des deux commandements de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain. — A quel signe doit-on reconnaître les disciples de Jésus-Christ?

ψ. 36-38. Force de l'amour. — Empressement présomptueux de Pierre. — Comment Notre-Seigneur lui prédit qu'il apprendra par expérience que son amour n'est rien sans la présence de sa grâce. — Double sens qu'on peut donner à la réponse que lui fait Jésus. — Peut-on dire que Pierre n'a point réellement renié Jésus-Christ, parce qu'il a dit : *Je ne connais point cet homme*? — Pourquoi Jésus permit la chute de Pierre. — Comment l'âme de Pierre souffrit la mort qu'il offrait de souffrir dans son corps. — Comment concilier le récit des divers évangélistes sur le temps où eut lieu le renoncement de Pierre.

ŷ. 1-4. — Avant la fête de Pâque, Jésus sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. Et après le souper, le diable ayant déjà mis dans le cœur de Judas, fils de Simon Iscariote, le dessein de le trahir, Jésus sachant que son Père lui avait mis toutes choses entre les mains, qu'il était sorti de Dieu, qu'il s'en retournait à Dieu, se leva de table, quitta ses vêtements, et ayant pris un linge, il le mit autour de lui; puis, ayant versé de l'eau dans un bassin, il se mit à laver les pieds de ses disciples et à les essuyer avec le linge qui était autour de lui.

THÉOPHYL. Notre-Seigneur, sur le point de quitter ce monde, veut nous faire connaître l'amour qu'il avait pour les siens : « Avant la fête de Pâque, dit l'Évangéliste, Jésus sachant que son heure était venue, » etc. — BÈDE. Les Juifs avaient plusieurs fêtes, mais la plus célèbre et la plus solennelle était celle de Pâque, comme l'Évangéliste veut le faire remarquer par ces paroles : « Avant la fête de Pâque, » etc. — S. AUG. (*Traité* 55.) Le mot pâque n'est pas un mot grec, comme quelques-uns le pensent, c'est un mot hébreu, cependant ce mot a dans les deux langues un rapport frappant d'analogie : souffrir se dit en grec *πάσχειν*, et c'est pour cela que le mot pâque a été considérée comme synonyme de passion, comme s'il tirait de là son étymologie. Dans sa langue propre, au contraire, c'est-à-dire, dans l'hébreu, le mot Pâque signifie *passage*, et la raison de ce nom, c'est que le peuple de Dieu a célébré pour la première fois cette fête, lorsqu'après s'être enfui de l'Égypte, il eut traversé la mer Rouge (1). Or, cette figure

(1) Ou plutôt, lors du passage de l'Ange, qui frappa les premiers-nés d'Égypte, sans toucher aux premiers-nés des Égyptiens, et en passant pour ainsi dire leurs maisons et leurs portes. (*Exod.*, XII, 23, 27.) Cependant le mot Pâque a pu ensuite tirer également sa signification du passage de la mer Rouge.

### CAPUT XIII.

*Ante diem festum Paschæ, sciens Jesus quia venit hora ejus ut transeat ex hoc mundo ad Patrem, cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos. Et cæna facta, cum diabolus jam misisset in cor ut traderet eum Judas Simonis Scariotis, sciens quia omnia dedit ei Pater in manus, et quia a Deo exiit, et ad Deum vadit, surgit a cæna et ponit vestimenta sua; et cum accepisset linteum, præcinxit se: deinde misit aquam in pelvîm, et cepit lavare pedes discipulorum, et extergere linteo quo erat præcinctus.*

THEOPHYLACT. Quia Dominus transmigraturus erat de præsentî seculo, explicat qualem erga suos amicitiam gereret: unde dicitur: « Ante diem festum Paschæ, sciens Jesus, » etc. BED. Plurimas

siquidem festivitates Judæi habebant, sed apud eos insignior atque celebrior erat Paschæ festivitas: propter quod significanter dicit: « Ante diem festum Paschæ. » AUGUST. (*Tract.* 55, *in Joan.*) Pascha, non (sicut quidam existimant), Græcum nomen est, sed Hebræum: opportunissime tamen occurrit in hoc nomine quædam congruentia utrarumque linguarum: quia enim pati Græce *πάσχειν* dicitur, ideo Pascha *passio* putata est, ut hoc nomen a passione sit appellatum: in sua vero lingua (hoc est, in Hebræa) Pascha *transitus* dicitur propterea, quia tunc primum Pascha celebravit populus Dei quando ex Ægypto fugientes, Rubrum Mare transierunt: nunc ergo figura illa prophetica in ve-

prophétique a trouvé son accomplissement véritable, lorsque Jésus-Christ a été conduit comme une brebis à la mort. C'est alors que par la vertu de son sang qui a marqué les poteaux de nos portes, c'est-à-dire, par la vertu du signe de la croix empreint sur nos fronts, nous avons été délivrés de la servitude de ce monde, comme de la captivité d'Égypte, et nous accomplissons de nouveau ce passage salutaire, lorsque nous passons du démon à Jésus-Christ, et de ce monde inconstant dans le royaume dont les fondements sont inébranlables. L'Évangéliste semble nous donner cette explication du mot pàque, lorsqu'il dit : « Jésus sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père. Voilà la Pàque, voilà le passage. » — S. CHRYS. (*hom. 70 sur S. Jean.*) Il le savait auparavant, et non-seulement de ce moment, et ce passage c'est sa mort.

Sur le point de quitter ses disciples, il leur donne des marques plus sensibles de son amour, c'est ce que l'Évangéliste veut nous exprimer par ces paroles : « Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin, » c'est-à-dire, il n'oublia rien de ce que peut inspirer un grand amour. Il n'avait pas agi de la sorte dès le commencement, mais il avait été progressivement pour augmenter leur affection pour lui, et leur préparer une source de consolation au milieu des épreuves qui les attendaient. Il les appelle siens, à cause de l'intimité qu'il avait avec eux. car dans un autre endroit, il donne ce nom à ceux qui n'avaient avec lui que les rapports de nature : « Les siens ne l'ont point reçu, dit saint Jean (1). » Il ajoute : « Qui étaient dans le monde, » parce qu'il y en avait aussi des siens parmi les morts (comme Abraham, Isaac et Jacob), mais qui n'étaient pas dans le monde. Il aima donc sans jamais cesser, les siens qui étaient dans le

ritate completa est, cum sicut ovis ad immolandum ducitur Christus, cujus sanguine illinitis postibus nostris (id est, ejus signo crucis signatis frontibus nostris), a perditione hujus seculi, tanquam a captivitate Ægyptiaca, liberamur; et agimus saluberrimum transitum, cum de diabolo transimus ad Christum, et ab isto instabili seculo ad ejus fundatissimum regnum. Hoc itaque nomen id est, Pascha), velut interpretans nobis Evangelista dicit : « Sciens quia venit hora ejus ut transeat ex hoc mundo ad Patrem : » ecce Pascha, ecce transitus. CHRYS. (*homil. 69, in Joan.*) Non solum autem tunc sciens, sed olim. *Transitus* autem ejus mortem vocat.

Relicturus autem discipulos, majorem

eis demonstravit amorem : et hoc est quod dicit : « Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos : » hoc est, nihil dereliquit eorum quæ eum qui valde amat, decens est facere : non autem a principio hoc fecit, sed majora postea adjecit, ut eorum auget familiaritatem, et multam eis præparet consolationem ad ea quæ superventura erant. *Suos* autem eos vocat secundum familiaritatis rationem, quia et alios *suos* dicit secundum conditionis rationem; ut cum dicitur (*Joan.*, 1) : « Sui eum non receperunt. » Addit autem, « qui erant in mundo, » quia sui erant etiam defuncti (ut Abraham, Isaac et Jacob), sed in mundo non erant. Hos ergo suos qui erant in mundo, amavit amans cou-

monde, et leur donna des témoignages d'un amour parfait, c'est ce que signifient ces paroles : « Il les aima jusqu'à la fin. » — S. AUG. Ou bien encore : « Il les aima jusqu'à la fin, » pour les faire passer par le moyen de l'amour de ce monde à celui qui était leur chef. Que signifient, en effet, ces paroles : « Jusqu'à la fin ? » Jusque dans Jésus-Christ, car Jésus-Christ est la fin de la loi pour justifier tous ceux qui croient (*Rom.*, x), la fin qui perfectionne et non la fin qui donne la mort (1). Il me semble qu'on pourrait encore entendre ces paroles dans ce sens trop naturel peut-être, que Jésus-Christ a aimé les siens jusqu'à la mort, mais à Dieu ne plaise, que la mort ait mis fin à l'amour de celui dont elle n'a pu faire cesser l'existence, à moins qu'on ne l'entende de cette manière : Il les a aimés jusqu'à la mort, c'est-à-dire, son amour l'a porté à mourir pour eux.

« Et le souper étant fait, » c'est-à-dire, étant complètement préparé et servi sur la table devant les convives, car nous ne devons pas entendre qu'il fut fait en ce sens qu'il fut tout à fait terminé ; le souper durait encore, lorsque Jésus se leva de table pour laver les pieds de ses disciples, puisqu'il se remit ensuite à table, et donna un morceau de pain à son traître disciple. Quant à ces paroles : « Le démon ayant déjà mis dans le cœur de Judas, » etc. ; si vous me demandez ce que le démon mit dans le cœur de ce perfide disciple, je répondrai que ce fut le dessein de le trahir, cette action du démon fut une suggestion intérieure qui eut lieu, non par l'oreille, mais par la pensée, car le démon envoie pour ainsi dire ses suggestions dans les âmes pour les mêler aux pensées de l'homme. Il avait donc déjà mis dans le cœur

(1) Saint Augustin fait ici allusion à la double signification du mot *fin*, la fin de l'intention, ou la raison pour laquelle on agit, et la fin qu'on peut appeler la fin de destruction, parce qu'elle est la cessation de l'être ; c'est dans ce sens que la mort de l'homme s'appelle aussi la fin de l'homme.

finie, et tandem perfectam amicitiam circa eos ostendit : et hoc est : « In finem dilexit eos. » AUGUST. (*ut sup.*) Vel aliter : « In finem dilexit eos, » ut et ipsi de hoc mundo ad summum caput dilectione transirent. Quid est enim, « in finem, » nisi in Christum ? « Finis enim legis Christus ad justitiam omni credenti » (*ad Rom.*, 10) finis perficiens, non interficiens. Video autem posse ista verba quodam humano modo etiam sic accipi, tanquam usque ad mortem Christus dilexerit suos : sed absit ut dilectionem morte finierit qui non est morte finitus. Nisi forte sit ita intelligendum : « Usque ad mortem dilexit eos, » id est, « usque ad mortem illum dilectio ipsa perduxit. »

Sequitur : « Et cœna facta, » id est, jam peracta, et ad convivantium mensam usumque perducta : non enim ita debemus intelligere « cœnam factam, » veluti jam consumptam atque transactam : adhuc enim cœnabatur, cum surrexit et pedes lavit discipulis : nam postea recubuit, et buccellam traditori dedit. Quod autem ait : « Cum jam diabolus misisset in cor, » etc. Si quæris quid missum sit in cor Judæ : hoc utique ut traderet eum : missio ista spiritualis suggestio est ; et non fit per aurem, sed per cogitationem : diabolicæ enim suggestiones immittuntur, et humanis cogitationibus immisceantur. Factum ergo jam fuerat in corde Judæ per immissionem

de Judas le dessein de trahir son maître. — S. CHRYS. L'Évangéliste rapporte avec un profond étonnement, que le Seigneur a lavé les pieds de celui qui était déjà résolu à le trahir, et il fait ressortir la profonde malice de ce traître disciple, qui ne fut point arrêté par cette douce et intime communauté de table et de vie (1), qui éteint ordinairement tout sentiment de haine.

S. AUG. Avant de nous décrire la profonde humilité du Sauveur, l'Évangéliste veut nous remplir de l'idée de ses grandeurs : « Jésus sachant que son Père lui avait remis toutes choses entre les mains, » etc., donc jusqu'au traître lui-même. — S. GRÉG. (*Moral.*, VI, 11 ou 12.) Il savait que Dieu lui avait remis entre les mains jusqu'à ses persécuteurs eux-mêmes, afin qu'il fit servir à l'accomplissement de ses desseins miséricordieux, tout ce que leur cruauté à qui Dieu avait comme lâché les rênes, pourrait inventer contre lui. — ORIG. (*Tr.* 32 sur S. Jean.) Le Père lui a remis toutes choses entre les mains, c'est-à-dire, a tout remis à son action, à sa puissance, car mon Père, dit le Sauveur, ne cesse d'agir jusqu'à présent, et moi-même j'agis également. Ou bien encore, son Père a remis tout entre ses mains qui embrassent toutes choses, afin que toutes choses lui soient soumises. — S. CHRYS. Ce tout qui lui est remis entre les mains, c'est surtout le salut des fidèles. Mais que cette expression ne vous fasse soupçonner rien d'humain, elle exprime simplement l'honneur que le Fils rend à son Père, et la parfaite harmonie qui existe entre eux. En effet, de même que le Père lui a remis toutes choses, lui aussi a remis toutes choses à son Père, comme le dit saint Paul : « Lorsqu'il aura remis le royaume à Dieu et au Père. » (I *Cor.*, xv.) — S. AUG. Sachant qu'il sort de Dieu et

(1) Il y a dans le texte, la communauté du sel, parce que le sel figure toujours sur les tables comme l'assaisonnement principal des aliments.

diabolicam, ut traderet discipulus magistrum. CHRYS. (*ut supra.*) Hoc autem quasi stupens interseruit Evangelista, quoniam eum qui jam prodere statuerat, Dominus lavit : ostendit etiam proditoris multam nequitiam, quoniam neque salis eum communicatio detinuit ; quod maxime consuevit nequitiam detinere.

AUG. (*ut sup.*) Locuturus autem Evangelista de tanta Domini humilitate, prius ejus celsitudinem voluit commendare : ad quod perlinet quod dicit : « Sciens quia omnia dedit ei Pater in manus, » etc. Ergo et ipsum traditorem. GREG. (VI *Moral.*, cap. 11, vel in *ant.*, cap. 12.) Sciebat enim quod in manu suos etiam persecutores acceperat ; ut

ipse in se ad usum pietatis intorqueret, quicquid eorum contra se malitia permessa sciret. ORIG. (*Tract. sive tom.* 32 in Joan.) Omnia enim tradidit ei Pater in manus, hoc est, in opere ejus et potestate : « Pater enim meus usque huc (inquit) operatur, et ego operor : » vel omnia tradidit ei Pater in manus cuncta capientes, ut quolibet ei famulentur. CHRYS. (*ut supra.*) Traditionem enim hic salutem fidelium vocat. Cum autem audieris traditionem, nihil humanum suspiceris : eum enim qui ad Patrem ostendit honorem et concordiam : sicut enim Pater ei omnia tradidit, ita ipse Patri : unde Paulus (I ad *Cor.*, 15) : « Cum tradiderit (inquit) regnum Deo et Patri. »

qu'il retourne à Dieu, bien qu'il ne se soit pas séparé de Dieu lorsqu'il en est sorti et qu'il ne nous abandonne pas lorsqu'il retourne vers Dieu.

THÉOPHYL. Comme le Père lui avait remis toutes choses entre les mains, c'est-à-dire, le salut des fidèles, il jugeait convenable de leur enseigner tout ce qui pouvait contribuer à leur salut. Il savait également qu'il était sorti de Dieu et qu'il retournait à Dieu, il ne pouvait donc diminuer sa gloire en lavant les pieds de ses disciples, car cette gloire il ne l'avait point usurpée et il n'y a que ceux qui usurent injustement les honneurs, qui refusent de s'abaisser dans la crainte de perdre les dignités dont ils se sont emparé sans aucun droit. — S. AUG. Alors que le Père lui avait tout remis entre les mains, il lave non pas les mains, mais les pieds de ses disciples; et lui qui savait qu'il était sorti de Dieu et qu'il retournait à Dieu, il remplit l'office qui convient, non au Seigneur Dieu, mais à un homme et à un serviteur. — S. CHRYS. Il était en effet digne de celui qui est sorti de Dieu et qui retournait à Dieu, de fouler aux pieds toute enflure et tout orgueil. Écoutez la suite : « Il se lève de table, il pose ses habits, et ayant pris un linge, il s'en ceignit; il versa ensuite de l'eau dans le bassin, et il commença à laver les pieds de ses disciples et à les essuyer avec le linge qui était autour de lui. » Voyez quelle profonde humilité, non-seulement dans l'action même de leur laver les pieds, mais dans les circonstances qui l'accompagnent, car ce n'est pas avant de se mettre à table, c'est après que tous sont assis qu'il se lève, et non-seulement il leur lave les pieds, mais il pose ses vêtements, il se ceint d'un linge, et verse de l'eau dans le bassin, sans donner cette commission à un autre, il veut tout faire lui-même pour nous apprendre avec quel soin nous devons pratiquer les œuvres de charité.

AUG. (*ut sup.*) Sciens etiam quia a Deo exivit, et ad Deum vadit; nec Deum cum inde exiret, nec nos deserens cum rediret.

THEOPH. Quia ergo Pater omnia ei commisit in manus (id est, salutem ei commisit fidelium) decens reputabat quæcumque spectant ad salutem illis ostendere: sciens etiam quod a Deo exivit et ad Deum vadit, nullatenus ejus gloria minui poterat dum pedes discipulorum ablueret; neque enim gloriam usurpavit: qui enim dignitatem usurpant minime condescendunt ne dissipent quod incongrue sibi diriperunt. AUG. (*ut supra.*) Cum ergo illi Pater omnia dedisset in manus, ille discipulorum, non manus, sed pedes lavit; et cum se sciret a Deo exisse et pergere ad Deum, non Dei Do-

mini, sed hominis servi implevit officium. CHRYS. (*ut sup.*) Hoc autem dignum erat, eo quod a Deo exivit et ad Deum vadit, ut universum conculcaret tumorem. Unde sequitur: « Surgit a cœna et ponit vestimenta; et cum accepisset linteum, præcinxit se; deinde misit aquam in pelvim, et cœpit lavare pedes discipulorum et extergere linteo quo erat præcinctus. » Vide qualiter humilitatem ostendit, non solum in lavando pedes, sed etiam aliter: non enim antequam recumberent, sed postquam resederunt omnes, tunc surrexit; deinde, non solum lavit, sed vestimenta deposuit; linteum præcinxit et pelvim implevit, et non alii impleri jussit, sed omnia operatus est, ostendens quod cum omni studio oportet talia facere.

ORIG. Dans le sens allégorique, le dîner qui est le premier repas, a été servi à ceux qui ne sont encore qu'initiés avant qu'ils soient arrivés au terme du jour spirituel qui s'accomplit dans cette vie (1), tandis que le souper est le dernier repas, celui qu'on sert à ceux qui ont atteint une perfection plus grande. On peut dire encore que le dîner c'est l'intelligence des Ecritures anciennes, tandis que le souper, c'est la connaissance des mystères cachés dans le Nouveau Testament. Je pense que ceux qui doivent prendre ce dernier repas avec Jésus et s'asseoir à la même table au dernier jour de cette vie, ont besoin d'être purifiés, non point dans les parties les plus élevées du corps et de l'âme, mais dans les parties extrêmes et qui sont en contact nécessaire avec la terre. L'Évangéliste raconte qu'il commença à laver les pieds de ses disciples (car il acheva plus tard cette opération), parce que les pieds des apôtres avaient été salis selon cette parole : « Vous serez tous scandalisés cette nuit à mon occasion. » Il acheva ensuite ce lavement des pieds, en donnant à ses apôtres une pureté qu'ils ne devaient plus perdre.

S. AUG. Il a déposé ses vêtements, lorsqu'il s'est anéanti lui-même, lui qui était Dieu; il s'est ceint d'un linge, lorsqu'il a pris la forme de serviteur; il a versé de l'eau dans un bassin pour laver les pieds de ses disciples, lorsqu'il a versé son sang sur la terre pour laver toutes les souillures de nos péchés, il a essuyé leurs pieds avec le linge dont il était ceint, lorsqu'il affermit les pas des évangélistes, par la chair mortelle dont il était revêtu; avant de se ceindre avec le linge, il quitta les habits dont il était revêtu; mais pour prendre la forme

(1) C'est-à-dire avant d'avoir atteint la perfection qu'on peut atteindre en cette vie.

ORIG. Mystice autem *prandium* primus cibus esse dignoscitur; et ante terminum diei spiritualis qui in vita presenti consideratur, et his qui introducentur, conveniens existit: *cæna* vero cibus finalis, et his qui jam ultra progressi sunt, apponitur. Aliter quoque poterit quis asserere *prandium* fore intellectionem Scripturarum antiquarum; *cænam* vero recondita in Novo Testamento mysteria. Puto autem quod qui una cum Jesu cenant, et in finali vitæ presentis die cum eo convivantur, egent lavaero quodam; non utique quoad prima (ut ita loquar) corporis et animæ, sed quoad ultima et postrema quæ terræ necessario hærent. Dicit autem quod cœpit lavare pedes (nam postmodum lavit et finivit loturam), quia pedes apos-

tolorum fuerunt contaminati, juxta illud (*Matth.*, 26): « Omnes vos scandalizabimini ista nocte in me: » postea autem perfecit eos lavare, purgans eos ut ultra non fæderentur.

AUG. (*ut supra.*) Posuit vestimenta sua, qui « cum in forma Dei esset, semetipsum exinanivit » (*ad Philipp.*, 2); præciuit se linteo, qui « formam servi accepit; » misit aquam in pelvium unde lavaret pedes discipulorum, qui in terram sanguinem fudit, quo immunditiam dilueret peccatorum; linteo autem quo erat præcinctus pedes quos laverat, terisit; qui carne qua erat indutus, evangelistarum vestigia confortavit. Et linteo quidem ut se præcingeret, posuit vestimenta quæ habebat. Ut autem formam servi acciperet, quando semetipsum exi-

d'esclave dans laquelle il s'est anéanti, il n'a point quitté ce qu'il avait, il a pris seulement ce qu'il n'avait pas. Lorsqu'il fut crucifié, il fut dépouillé de ses vêtements, et après sa mort son corps fut enveloppé dans un linceul, et sa passion tout entière a pour fin de nous purifier.

ÿ. 6-11. — *Il vint donc à Simon Pierre, qui lui dit : Quoi! Seigneur, vous me laveriez les pieds? Jésus lui répondit : Vous ne savez pas encore ce que je veux faire, mais vous le saurez bientôt. Pierre lui repartit : Jamais vous ne me laverez les pieds. Jésus lui répondit : Si je ne vous lave, vous n'aurez point de part avec moi. Alors Simon Pierre lui dit : Ah! Seigneur, non-seulement les pieds, mais encore les mains et la tête. Jésus lui dit : Celui qui a été déjà lavé n'a plus besoin que de se laver les pieds, et il est pur dans tout le reste; et vous aussi vous êtes purs, mais non pas tous, car il savait celui qui devait le trahir; et c'est pour cela qu'il dit : Vous n'êtes pas purs.*

ORIG. (*Traité 32 sur S. Jean.*) De même qu'un médecin, qui est chargé de plusieurs malades à la fois, commence par ceux dont l'état réclame premièrement ses soins; ainsi Jésus-Christ, en lavant les pieds de ses disciples, qui étaient couverts de poussière, commence par ceux qui étaient plus souillés, et vient en dernier lieu à Pierre, comme ayant moins besoin d'avoir les pieds lavés : « Il vint donc à Simon Pierre, » à qui la propreté presque entière de ses pieds conseillait la résistance : « Et Pierre lui dit : Quoi! Seigneur, vous me laveriez les pieds, » etc. — S. AUG. Que signifient ces paroles : « Vous, à moi? » Elles demandent à être méditées plutôt qu'expliquées, de peur que la langue ne puisse rendre entièrement ce que l'âme a pu en comprendre dignement. — S. CHRYS. On peut dire encore que bien que Pierre fût le premier, il est probable que le traître insensé s'était

nanivit, non quod habebat, deposuit, sed quod non habebat, accepit : crucifigendus sane suis expoliatus est vestimentis; et mortuus involutus est linteis; et tota ejus passio nostra purgatio est.

*Venit ergo ad Simonem Petrum : et dicit ei Petrus : Domine, tu mihi lavas pedes? Respondit Jesus et dixit ei : Quod ego facio tu nescis modo; scies autem postea. Dicit ei Petrus : Non lavabis mihi pedes in aeternum. Respondit ei Jesus : Si non lavero te, non habebis partem mecum. Dicit ei Simon Petrus : Domine, non tantum pedes, sed et manus et caput. Dicit ei Jesus : Qui lotus est non indiget nisi ut pedes lavet, sed est mundus totus : et vos mundi estis, sed non omnes : sciebat enim quisnam esset qui traderet eum : propterea dixit : Non estis mundi omnes.*

ORIG. (*Tract. sive tom. 32. in Joan.*)

Sicut medicus plurium ægrotorum intentus curæ, ab his qui magis indigent propriam curam incipit, sic et Christus qui fœdos abluat pedes discipulorum, exorditur ab his qui magis erant fœdi; et sic ultimo venit ad Petrum quasi minus aliis indigentem lotura pedum. Unde dicitur : « Venit ergo ad Simonem Petrum; » cui quodammodo ad resistendum pene munda pedum conscientia persuadebat. Unde sequitur : « Et dixit ei Petrus, » etc. AUG. (*ut sup.*) Quid est, tu? quid est, mihi? Cogitanda sunt potius quam dicenda, ne forte quod ex his verbis aliquatenus quidem digne concipit anima, non explicet lingua. CHRYS. (*ut sup.*) Vel si Petrus primus erat, credibile tamen est proditorem stultum existentem ante eum recubuisse : quod



assis à table avant lui, ce que l'Évangéliste semble avoir voulu indiquer, quand il dit : « Il commença à laver les pieds, » et ensuite : « Il vint à Pierre. » — THÉOPHYL. D'où il faut conclure qu'il ne commence point par Pierre, et cependant aucun autre parmi les disciples n'eût osé se placer avant Pierre pour le lavement des pieds.

S. CHRYS. On demandera peut-être aussi comment il se fait qu'aucun autre disciple ne se soit opposé à ce que Jésus lui lavât les pieds, à l'exception de Pierre, qui donnait ainsi à Jésus un témoignage éclatant de son amour et de son respect; et il semble qu'on pourrait conclure de là que le Sauveur n'avait lavé les pieds, avant lui, qu'au seul traître, qu'il vint ensuite à Pierre, et que la leçon qu'il lui donne s'adresse à tous les disciples. En effet, si Notre-Seigneur avait commencé à laver les pieds d'un autre disciple, ce disciple l'en aurait empêché par les mêmes paroles que Pierre. — ORIG. Ou bien encore, tous présentaient leurs pieds au Sauveur, en disant que celui qui était si élevé au-dessus d'eux ne leur lavait pas les pieds sans raison; mais Pierre, ne prenant conseil que de son profond respect pour Jésus, ne voulait point présenter ses pieds pour que Jésus les lavât; souvent, en effet, l'Écriture nous montre Pierre plein d'ardeur pour exprimer ce qui lui paraissait le meilleur et le plus utile. — S. AUG. Ou bien encore, nous ne devons point penser que Pierre seul, de tous les disciples, se soit opposé avec un respect mêlé d'effroi à l'action du Sauveur, tandis que les autres eussent souffert que Jésus leur lavât les pieds; car on ne peut admettre qu'il les eût lavés à d'autres auparavant, et qu'il ne fût arrivé à Pierre qu'en second lieu (car qui ne sait que le bienheureux Pierre était le premier des disciples?) Il a donc commencé par Pierre. Quand il commença à laver les pieds de ses disciples, il vint d'abord à celui par le-

Evangelista significavit eum dixit : « Cœpit lavare pedes; » deinde, « venit ad Petrum. » THEOPHYL. Ex quo patet quod non primitus lavit Petrum, ex cæteris vero discipulis nullus tentavisset ante Petrum lavari.

CHRYS. (*ut sup.*) Quæreret autem utique quis, qualiter nullus eum aliorum prohibuit, sed solus Petrus; quod non parvi amoris et verecundiæ erat: ex hoc igitur videtur prius solum proditorum lavisse; deinde ad Petrum venisse; et alios discipulos per eum de reliquo castigatos. Si enim quemquam ex cæteris lavare cœpisset, prohibuisset Dominum, et dixisset quæ Petrus dixit. ORIG. (*ut sup.*) Vel aliter: omnes porrigebant pedes, considerantes quod tantus non

irrationabiliter eorum lavaret pedes; solus autem Petrus nullam aliam considerationem conferens (tandem reverens Jesum), non præbebat pedes suos ad lavandum: sæpe enim Scriptura designavit Petrum fervidum ad insinuandum quæ sibi visa sunt utiliora et meliora. AUG. (*ut sup.*) Vel aliter: non debemus putare hoc Petrum inter cæteros formidasse atque recusasse, cum et id alii ante ipsum libenter vel æquanimiter fieri permisissent: non enim ita intelligendum est quasi aliquibus jam lavisset; et post eos venisset ad primum (quis enim nesciat primum apostolorum esse beatissimum Petrum?) sed quod ab illo cape- rit. Quando ergo pedes discipulorum lavare cœpit, venit ad eum a quo cœ-

quel il commença, c'est-à-dire à Pierre, et c'est alors que Pierre exprima ce sentiment de frayeur et d'étonnement que tous les autres auraient éprouvé également.

« Jésus lui répondit : Vous ne savez pas maintenant ce que je fais, mais vous le saurez par la suite. » — S. CHRYS. C'est-à-dire l'utilité de cet enseignement, et comment l'humilité suffit pour conduire jusqu'à Dieu. — ORIG. Ou bien le Seigneur veut nous faire comprendre que cette action cache un mystère; en effet, en lavant leurs pieds et en les essuyant, il les rendait éclatants de blancheur, comme il convenait à ceux qui devaient évangéliser la vertu (*Rom.*, x; *Isai.*, LII), montrer le chemin de la sainteté, et marcher par celui qui a dit : « Je suis la voie. » (*Jean*, XIV.) Jésus devait déposer ses vêtements avant de laver les pieds de ses disciples, afin de rendre plus purs encore leurs pieds, qui l'étaient déjà, ou pour recevoir sur son propre corps les souillures de leurs pieds, en ne gardant que le linge dont il était ceint; car, « il a lui-même porté toutes nos langueurs. » (*Isai.*, LIII.) Remarquez encore qu'il ne choisit pas d'autre temps pour laver les pieds de ses disciples que celui où le diable était déjà entré dans le cœur de Judas pour lui inspirer le dessein de livrer le Sauveur à ses ennemis, et où le mystère de la rédemption des hommes allait s'accomplir. Avant ce moment, il n'eût point été opportun que Jésus leur lavât les pieds; car, qui leur aurait rendu cet office dans le temps qui devait s'écouler jusqu'à sa passion? On ne pouvait non plus choisir le temps même de la passion; car il n'y avait point un autre Jésus pour leur laver les pieds; ni le temps qui la suivit, car alors leurs pieds furent purifiés par l'Esprit saint; c'est à ce mystère que le Seigneur fait allusion, quand il dit à Pierre : « Vous n'êtes pas capable de le comprendre,

pit (id est, ad Petrum), et tunc Petrus expavit, quod etiam quilibet eorum expavesceret.

Sequitur : « Respondit Jesus et dixit ei : Quod ego facio tu nescis modo, scies autem postea. » CHRYS. (*ut sup.*) Id est, utilitatem hujus doctrinæ; et quomodo humilitas sufficit in Deum perducere. ORIG. (*ut sup.*) Vel insinuat Dominus quod hoc erat mysterium : lavando enim et exsiccando pedes eorum, faciebat eos decōros; debentes evangelizare honesta (*Rom.*, 10, *ex Isai.*, 52), ut ostendere valeant iter sanctum ac pergere per eum qui dixit (*Joan.*, 14) : « Ego sum via. » Oportebat autem lavari pedes discipulorum a Jesu deponente vestimenta, ut mundos pedes mundiores efficiat; vel ut immunditiam pedum dis-

cipulorum suscipiat in proprium corpus, per linteum quo solo præinctus manebat : ipse namque langueos nostros portavit. (*Isai.*, 53.) Attende etiam quod cum debeat pedes discipulorum abluere, non aliud tempus elegit, quam cum diabolus jam intraverat in cor Judæ et eum inimicis proderet, et futura pro hominibus dispensatio imminebat : nam ante hoc non erat opportunum pedes discipulorum lavari a Jesu : quis enim pedum eorum sorditiem intermedio tempore usque ad passionem lavisset? sed neque tempore passionis : alter enim Jesus non aderat qui pedes eorum lavaret : sed neque post dispensationem : illo namque tempore Spiritu sancto superveniente eorum loti sunt pedes. Hujus ergo mysterii (dixit Dominus Petro) :

mais vous le comprendrez plus tard, lorsqu'une lumière divine vous en donnera l'intelligence. »

S. AUG. Cependant Pierre, comme épouvanté de ce que le Sauveur voulait faire, continue de s'opposer à une action dont il ignorait le motif; il ne peut souffrir de voir Jésus-Christ s'humilier jusqu'à ses pieds, et il lui dit: « De l'éternité vous ne me laverez les pieds. » C'est-à-dire, jamais je ne le souffrirai; car ce qui ne se fait de l'éternité, ne se fait jamais — ORIG. Nous apprenons, par cet exemple, qu'on peut dire dans une bonne intention, mais par ignorance, une chose qui n'est point avantageuse. Pierre, en effet, ignorant combien cette action du Sauveur devait lui être utile, s'en excuse en exprimant un doute plein de respect et de douceur: « Quoi! Seigneur, vous, me laver les pieds? » Ensuite il va plus loin: « Jamais vous ne me laverez les pieds? » et s'oppose ainsi à une action qui devait le faire entrer en communication intime avec le Sauveur. En s'exprimant de la sorte, non-seulement il reprend Jésus de l'inconvenance qu'il y a pour lui de laver les pieds de ses disciples, mais il reproche aussi aux autres Apôtres de céder à ce désir inconvenant en présentant leurs pieds à Jésus. Comme ce refus de Pierre ne pouvait lui être avantageux, Notre-Seigneur ne voulut point lui donner raison: Jésus lui répondit: « Si je ne vous lave point, vous n'aurez point de part avec moi. » — S. AUG. Le Sauveur dit: « Si je ne vous lave, » bien qu'il ne s'agisse que des pieds seuls, comme on dit: Vous marchez sur moi, alors qu'on ne marche que sur les pieds.

ORIG. Comment ceux qui refusent d'entendre, dans un sens tropologique ou moral ce passage et d'autres semblables, pourront-ils expli-

Tu non es capax; sed post hæc nosces cum illud perceperis illustratus.

AUG. (*ut sup.*) Nec tamen ille dominici facti alitudine exterritus permittit fieri, quod cur fieret ignorabat; sed usque ad suos pedes humilem Christum videre, non potest sustinere; nam sequitur: « Dicit ei Petrus: Non lavabis mihi pedes in æternum: » hoc est, « nunquam hoc patiar: » hoc quippe in æternum non fit quod nunquam fit. ORIG. (*ut sup.*) Ex hoc autem accepimus exemplum quoniam possibile est quemquam secundum purum propositum dicere propter ignorantiam quod sibi non prodest: Petrus enim ignorans hoc esse conveniens, primo quidem quasi dubitans verecunde ac suaviter dixit: « Domine, tu mihi lavas pedes? » Secundo: « Non lavabis

mihi pedes in æternum: » quod erat prohibitivum operis perducentis eum ad habendum partem cum Jesu: in quo etiam non tantum Jesum arguit velut inconvenienter lavantem pedes discipulorum, sed etiam condiscipulos ut indecenter suos pedes porrigentes: cum ergo non esset expediens Petro proprium responsum, non permisit illud Dominus verificari: nam subditur: « Respondit ei Jesus: Si non laverò te, non habebis partem mecum. » AUG. (*ut sup.*) Ita dictum est: « Si non laverò te, » cum de solis pedibus ageretur, quomodo dici solet: « Calceas me, » quando sola planta calcatur.

ORIG. (*ut supra.*) Qui autem recusant hæc et similia tropologizare (vel moraliter explicare), quomodo probabile est

quer que celui qui a dit à Jésus, par un sentiment de respect : « Vous ne me laverez jamais les pieds, » n'ait point de part avec lui pour ce seul fait de n'avoir point eu les pieds lavés par Jésus, comme s'il s'agissait d'un crime énorme? Nous devons donc présenter à Jésus les pieds, c'est-à-dire les affections de notre âme, afin que nos pieds soient éclatants de blancheur, surtout lorsque nous aspirons à des grâces plus hautes et que nous voulons être du nombre de ceux qui évangélisent les biens du ciel.

S. CHRYS. Jésus, au lieu de faire connaître à Pierre les motifs de sa conduite, lui fait des menaces, parce que Pierre n'était point alors en état d'être persuadé; mais dès qu'il entend le Sauveur lui dire : « Vous le saurez par la suite, » il n'insiste pas et ne lui dit pas : Faites-le moi savoir actuellement pour que j'accède à votre désir; la menace seule qui lui est faite, d'être séparé de Jésus, le détermine à se rendre. — ORIG. Nous nous servons de cette parole du Sauveur contre ceux qui prennent la résolution indiscreète de faire des actions qui doivent leur être nuisibles; car, en leur montrant qu'en persévérant dans ce dessein indiscret et téméraire, ils n'auront point de part avec Jésus, nous leur persuadons d'y renoncer, lors même qu'emportés par la vivacité de leurs désirs, ils auraient donné à leur résolution la sanction du serment.

S. AUG. (*Traité 56 sur S. Jean.*) Mais Pierre, dans le trouble où le jettent à la fois l'amour et la crainte, redoute plus de perdre Jésus-Christ que de le voir s'humilier jusqu'à ses pieds. « Simon-Pierre lui dit : Seigneur, non-seulement les pieds, mais les mains et la tête. » — ORIG. Jésus ne voulait point laver les mains de ses disciples, pour montrer le mépris qu'il faisait de ce que disaient les pharisiens : « Vos

eum qui ob reverentiam Jesu dixit : « Non lavabis mihi pedes in æternum. » non habiturum partem cum Dei Filio, propter « non lavari pedes ab eo, » sicut propter immane scelus; et ideo præstandi sunt pedes (id est, mentis affectus) lavandi a Jesu; ut sint pedes nostri decori; et præsertim cum æmulantes potiora dona volumus annumerari eis qui evangelizant bona.

CHRYS. (*ut supra.*) Ideo autem non dixit ejus gratia hoc faciebat, sed minas imposuit, quia ille nequaquam persuasus esset: audiens enim: « Scies autem postea, » non dixit: « Doce igitur me, ut permittam; » sed quando comminatus est id quod maxime timebat (scilicet separari ab eo) tunc permisit.

ORIG. (*ut sup.*) Hoc dicto utimur contra eos qui indiscretius se facere statuerunt quod eis non prodest: nam ostendendo illis quod non sunt habituri partem cum Jesu dum præsumptuosum decretum observant, admonebimus illos ne immorentur male decretis; etiam si jurejurando ex multo impetu illud firmaverunt.

AUG. (*Tract. 56, in Joan.*) At ille amore et timore perturbatus, plus expavit Christum sibi negari, quam usque ad suos pedes humiliari. Unde sequitur: « Dicit ei Simon Petrus: Domine, non tantum pedes, sed et manus et caput. » ORIG. (*ut supra.*) Manus autem lavare nolebat Jesus, contemnens quæ dicebantur (*Matth., 15*), quoniam « discipuli tui

disciples ne lavent point leurs mains lorsqu'ils se mettent à table pour manger. » (*Matth.*, xv.) Il ne voulait point non plus laver la tête, qui reflétait l'image et la gloire du Père, et il lui suffisait que Pierre présentât ses pieds. « Jésus lui répondit : Celui qui est pur n'a plus besoin que de se laver les pieds, et il est pur tout entier. » — S. AUG. Il est pur tout entier, à l'exception des pieds; ou si ce n'est ses pieds, qu'il a besoin de laver; car l'homme, dans le baptême, est lavé tout entier, sans excepter même les pieds; mais lorsque sa vie se trouve ensuite mêlée au commerce humain, il foule nécessairement la terre aux pieds. Les affections du cœur humain sans lesquelles cette vie mortelle ne peut ni exister ni se concevoir, sont comme les pieds; et les choses de la terre nous affectent et nous impressionnent à ce point que si nous prétendons n'être coupables d'aucun péché, nous nous trompons nous-mêmes (*Jean*, 1, 8); mais si nous confessons nos péchés, celui qui a lavé les pieds de ses disciples nous remet nos péchés, et purifie jusqu'à nos pieds, par lesquels nous sommes en contact avec la terre. — ORIG. Je regarde comme impossible que les extrémités de l'âme et ses parties inférieures ne contractent pas de souillures, quelle que soit la réputation de vertu et de perfection dont on jouisse aux yeux des hommes. Il en est même beaucoup qui, après leur baptême, sont couverts des pieds jusqu'à la tête de la poussière de leurs crimes; mais ceux qui sont ses véritables disciples n'ont d'autre besoin que d'avoir les pieds lavés.

S. AUG. (*Lettre*. 108 à *Seleuc.*) De ce qui est dit ici, nous pouvons conclure que Pierre était déjà baptisé. Nous pouvons admettre, en effet, que les disciples, par le ministère desquels Jésus baptisait, avaient eux-mêmes reçu le baptême, soit le baptême de Jean, suivant

non lavant manus cum panem manducant; ») caput autem submergi nolebat, in quo imago et gloria Patris extiterat : satis est autem ei ut pedes lavandos porrigeret. Unde sequitur : « Dixit ei Jesus : Qui lotus est, non indiget nisi ut pedes lavet, sed est mundus totus. » AUG. (*ut sup.*) Totus utique præter pedes; vel nisi pedes quos habet opus lavaret : homo enim, in baptismo totus abluitur, non præter pedes, sed totus omnino : verumtamen cum in rebus humanis postea vivitur, utique terra caleatur. Ipsi igitur humani affectus sine quibus in hac mortalitate non vivitur, quasi pedes sunt; ubi ex humanis rebus afficimur, et sic afficimur, ut « si dixerimus, quia peccatum non habemus, nosipsos deci-

piamus, » (*Joan.*, 1, vers. 8) si autem confitemur peccata nostra, qui pedes discipulorum lavit, nobis peccata dimittit, usque ad pedes quibus conversamur in terra. ORIG. (*ut sup.*) Impossibile autem puto non contaminari extrema animæ et infima ejus; quanquam quoad homines perfectus quis esse putetur : plurimi autem et post baptismum implentur pulvere scelerum usque ad verticem : qui vero legitime discipuli sunt erga solos pedes indigent lavatione.

AUG. (*ad Seleuciam, epist.* 108.) Ex hoc autem quod hic dicitur, intelligitur quod jam Petrus baptizatus fuerat : intelligimus enim ejus discipulos per quos baptizabat, jam fuisse baptizatos; sive baptismo Joannis, sicut nonnulli arbi-

l'opinion de quelques-uns, soit (ce qui est plus probable) le baptême de Jésus-Christ, car celui qui a bien voulu remplir l'humble office de laver les pieds à ses disciples, n'a point dédaigné de leur administrer lui-même le baptême, afin que ceux qui devaient être les ministres de son baptême fussent eux-mêmes baptisés. C'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Vous êtes purs, mais non pas tous. » — S. AUG. (*Tr.* 58 sur *S. Jean.*) L'Évangéliste nous explique lui-même le sens de ces paroles, en ajoutant : « Car il savait quel était celui qui devait le trahir, c'est pour cela qu'il leur dit : Vous n'êtes pas tous purs. » — ORIG. Ces paroles : « Vous êtes purs, » s'adressent donc aux onze disciples, et cette restriction : « Mais non pas tous, » s'applique à Judas, dont la conscience était souillée, premièrement, parce qu'au lieu de prendre soin des pauvres, il déroba l'argent qui leur était destiné, et en second lieu, parce que le démon était déjà entré dans son cœur pour lui inspirer de trahir Jésus-Christ. Notre-Seigneur lave les pieds à ses disciples, quoiqu'ils fussent purs, parce que la grâce de Dieu ne s'arrête pas à ce qui est seulement nécessaire; et, comme le dit saint Jean : « Celui qui est pur doit encore se purifier (1). » (*Apoc.*, xxii, 6.) — S. AUG. Ou bien, Notre-Seigneur parle de la sorte à ses disciples, parce qu'étant déjà lavés, ils n'avaient plus besoin que de se laver les pieds, car tant que l'homme vit au milieu de ce monde, il foule la terre avec ses affections qui sont comme les pieds de l'âme et contracte des souillures inévitables. — S. CHRYS. Ou bien encore, le Sauveur ne leur dit pas qu'ils sont purs, dans ce sens qu'ils soient purifiés de leurs péchés, puisque la victime qui devait les effacer n'était pas encore offerte, mais il veut parler de la pureté de l'intelligence, car ils étaient déjà délivrés des erreurs judaïques.

(1) La Vulgate porte : « Quæ celui qui est juste se justifie encore, et que celui qui est saint, se sanctifie. »

trantur; sive (quod magis credibile est) baptismo Christi: neque enim renuit ministerium baptizandi, ut haberet baptizatos servos per quos cæteros baptizaret, qui non defuit humilitatis ministerio quando eis pedes lavit. Unde sequitur: « Et vos mundi estis, sed non omnes. » AUG. (*Tract.* 58, in *Joan.*) Hoc quid sit ne quereremus, ipse Evangelista patefacit adjuvens: « Sciebat enim quisnam esset qui traderet eum; propterea dixit: Non estis mundi omnes. » ORIG. (*ut sup.*) Quod ergo dicit: « Vos mundi estis, » refertur ad undecim; quod vero subditur, « sed non omnes, » dicitur propter Judam existentem immundum: primo quidem quia pauperes non erant

ei curæ, sed fur erat: demum diabolo ingresso in cor ejus, ut proderet Christum: lavat autem pedes postquam mundi erant, quoniam gratia Dei transcendit necessitatem; et sicut dicit Joannes (*Apocal.*, 22): « Mundus mundificetur adhuc. » AUG. Vel quia ipsi discipuli cum loti essent, non opus habebant nisi pedes lavare; quia dum in isto seculo vivit homo, humanis affectibus terram velut pedibus calcans contrahit unde inquinetur. CHRYS. Vel aliter: non dicit eos mundos, ut a peccatis erutos æstimet victima nondum oblata; sed eam quæ cognitionis est mundationem dicit: jam enim ab errore Judaico eruti erant.

ŷ. 12-20. — *Après donc qu'il leur eut lavé les pieds, il reprit ses vêtements; et s'étant remis à table, il leur dit : Savez-vous ce que je viens de vous faire? Vous m'appelez votre Maître et votre Seigneur, et vous avez raison, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi, votre Seigneur et votre Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres; car je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait moi-même. En vérité, en vérité, je vous le dis : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'envoyé plus grand que celui qui l'a envoyé. Si vous savez ces choses, vous serez heureux, pourvu que vous les pratiquiez. Je ne dis pas ceci de vous tous, je sais ceux que j'ai choisis, mais il faut que cette parole de l'Écriture soit accomplie : Celui qui mange le pain avec moi lèvera le pied contre moi. Je vous dis ceci dès maintenant et avant que la chose se fasse, afin que lorsqu'elle arrivera vous me reconnaissiez pour ce que je suis. En vérité, en vérité, je vous le dis : Quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé me reçoit moi-même, et qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.*

S. AUG. (*Traité 58 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur se rappelle qu'il a promis à Pierre l'explication de ce qu'il venait de faire, lorsqu'il lui a dit : « Vous saurez par la suite (ce que j'ai fait); » et il commence à lui en faire connaître la raison : « Après donc qu'il leur eut lavé les pieds, il reprit ses vêtements, et s'étant remis à table, il leur dit : Savez-vous ce que je viens de vous faire? » — ORIG. Notre-Seigneur parle ici, ou d'une manière interrogative, pour leur faire comprendre la grandeur de cette action, ou dans le sens impératif pour réveiller leur attention. — ALCUIN. Dans le sens allégorique, c'est après avoir consommé l'œuvre de notre purification et de notre rédemption par l'effusion de son sang qu'il reprend ses vêtements en ressuscitant et en sortant du tombeau le troisième jour, revêtu de son corps, doué d'immortalité. Et il s'assied de nouveau en montant au ciel, en pre-

*Postquam ergo lavit pedes eorum, accepit vestimenta sua; et cum recubisset, iterum dicit eis : Scitis quid fecerim vobis : vos vocatis me Magister et Dominus, et bene dicitis : sum etenim : si ergo ego lavi pedes vestros Dominus et Magister, et vos debetis alter alterius lavare pedes : exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis. Amen, amen, dico vobis : non est servus major domino suo; neque apostolus major est eo qui misit illum. Si hæc scitis, beati eritis si feceritis ea. Non de omnibus vobis dico : Ego scio quos elegerim : sed ut adimpleatur Scriptura : Qui manducat mecum panem, torabit contra me calcaneum suum. Amodo dico vobis, priusquam fiat; ut cum factum fuerit, credatis quia ego sum. Amen, amen, dico vobis : qui accipit si quem misero, me accipit; qui*

*autem me accipit, accipit eum qui me misit.*

AUG. (*Tract. 58, in Joan.*) Memor Dominus se promississe scientiam facti sui Petro dicens : « Scies autem postea » (quid sit quod feci) docere nunc incipit. Unde dicitur : « Postquam ergo lavit pedes eorum, accepit vestimenta sua, et cum recubisset iterum, dixit eis : Scitis quid fecerim vobis. » ORIG. (*ut sup.*) Quod vel interrogative profertur, ut ostendat facti magnitudinem; vel imperative ut eorum erigat intellectum. ALCUIN. Mystice autem impleta redemptionis nostre purgatione per sanguinis sui effusionem accepit vestimenta sua tertia die de sepulcro resurgens, et eodem corpore jam immortalis vestitus; et cum recu-

nant place à la droite de Dieu son Père, d'où il doit venir pour nous juger.

S. CHRYS. (*hom. 91 sur S. Jean.*) Ce n'est pas à Pierre seul qu'il s'adresse, mais à tous les Apôtres, comme s'il leur disait : Vous m'appellez tous votre Seigneur et votre Maître. Notre-Seigneur en appelle ici à leur propre témoignage, et afin que ce témoignage ne pût être soupçonné de flatterie, il s'empresse d'ajouter : « Et vous avez raison, car je le suis en effet. » — S. AUG. Le sage donne à l'homme ce précepte : « Que ce ne soit point ta bouche qui te loue, mais la bouche de ton prochain. » Car la vaine complaisance est dangereuse pour l'homme qui doit éviter l'orgueil. Mais pour celui qui est au-dessus de tout, quelques louanges qu'il se donne, il ne peut s'élever au-dessus de ce qu'il est, et on ne peut légitimement accuser Dieu d'arrogance. En effet, c'est à nous et non pas à lui qu'il importe de connaître Dieu, et personne ne peut le connaître, si celui-là qui seul a cette connaissance, ne daigne nous la communiquer. Si donc il s'abstient de se louer lui-même pour éviter le reproche d'aimer la vaine gloire, il nous prive des leçons de la sagesse. Mais comment la vérité peut-elle craindre la tentation d'orgueil? Personne ne peut lui reprocher de se donner le nom de maître, même celui qui ne verrait en lui qu'un homme, car il ne fait en cela que ce que font tous les jours les hommes qui enseignent les différentes branches des connaissances humaines, et qui prennent sans se rendre coupables d'arrogance, le nom de professeurs. Toutefois on ne pourrait supporter qu'un homme s'arrogeât le titre de seigneur de ses disciples qui seraient eux-mêmes de condition distinguée suivant le monde. Mais lorsque Dieu parle, ne craignez aucun orgueil d'une si grande élévation, aucun mensonge de

buisset, ascendens in cœlum, in dextera paterna Divinitatis recumbens, inde venturus est ad judicandum.

CHRYS. (*homil. 70, in Joan.*) Non autem adhuc ad solum Petrum, sed ad omnes loquitur. Quasi diceret : « Vos vocatis me magister et Domine. » In quo eorum iudicium assumit : deinde ut non illorum gratiæ esse putentur hæc verba, subjungit : « Et bene dicitis : sum etenim. » AUG. (*ut sup.*) Homini præceptum est (*Prov., 27, vers. 2*) : « Non te laudet os tuum, sed laudet te os proximi tui : » periculosum est enim sibi placere cui cavendum est superbi-  
re : ille autem qui super omnia est, quantumcunque se laudet, non se extollit excelsius ; neque potest recte dici ar-

rogans Deus : nobis namque expedit Deum nosse, non illi : nec eum quisque cognoscit, si non se indicet ipse qui novit. Si ergo non se laudando quasi arrogantiam vitare voluerit, nobis sapientiam denegabit. Quomodo autem arrogantiam veritas timet? Et quidem quod *magistrum* se dicit, nemo reprehenderet, etiam qui eum nihil aliud quam hominem crederet, quoniam id profitetur quod et ipsi homines in quibuslibet artibus usque adeo sine arrogantia profitentur ut *professores* vocentur. Quod vero « dominum discipulorum » se dicit, cum sint secundum seculum ingenui, quis ferat in homine? Sed cum Deus loquitur, nulla est elatio tantæ celsitudinis, nullum mendacium veritatis : no-



la part de la vérité, nous avons tout profit à nous soumettre à cette hauteur, à obéir à cette vérité. Vous avez donc raison de m'appeler votre Maître et votre Seigneur, car je le suis en effet, et si je ne l'étais pas, vous auriez tort de tenir ce langage. — ORIG. (*Traité 32 sur S. Jean.*) Ceux à qui Dieu dira à la fin du monde : « Retirez-vous de moi, vous qui opérez l'iniquité, » ne disent pas comme il le faut : « Seigneur, » mais pour les Apôtres, ils appellent légitimement Jésus, Maître et Seigneur, car ce n'est point l'hypocrisie, mais le Verbe de Dieu qui leur dictait ce langage.

« Si donc je vous ai lavé les pieds, moi votre Seigneur et votre Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres. » — S. CHRYS. Le Sauveur prend le terme de comparaison dans un ordre de choses plus élevé pour nous engager à faire une action qui doit nous coûter beaucoup moins, car pour lui il est notre Maître, tandis que pour nous, c'est à nos frères, serviteurs comme nous, que nous rendons cet office : « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait moi-même. — BÈDE. Notre-Seigneur a commencé par pratiquer ce qu'il devait ensuite enseigner, selon ces paroles : « Jésus commença par faire. » (*Actes, I.*) Voilà, bienheureux Pierre, ce que vous ne saviez pas, et ce dont le Sauveur vous promettait l'explication.

ORIG. Il nous faut examiner s'il est nécessaire que tout disciple qui veut accomplir dans sa perfection la doctrine de Jésus-Christ, doit pratiquer comme une œuvre d'obligation, le lavement extérieur des pieds, d'après ces paroles : « Vous devez vous laver les pieds les uns des autres ; » mais cette coutume ne se pratique plus ou se pratique rarement. — S. AUG. La plupart accomplissent ce devoir d'humilité

bis subjacere utile est illi celsitudini, servire veritati. Ideo ergo bene dicitis vocando me « magistrum et dominum, » quia sum : nam si non essem, quod dicitis male diceretis. ORIG. (*Tract. 32, in Joan.*) Et illi quidem non bene dicunt : « Domine, » quibus dicitur : « Disceditis a me qui operamini iniquitatem : » sed apostoli bene dicunt : « Magister et Domine : » non eis nequitia dominabatur, sed Verbum Dei.

Sequitur : « Si ergo ego lavi pedes vestros Dominus et Magister, et vos debetis alter alterius lavare pedes. » CHRYS. (*ut supra.*) A majoribus rebus accipit exemplum, ut quod minus est, operemur : nam ipse quidem Dominus est : nos autem ad conservos facimus si fece-

rimus : et ideo subdit : « Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis. » BÈDE. Primum Dominus egit factis quod postmodum docuit verbis ; secundum illud (*Act., 1.*) : « Cœpit Jesus facere. » AUG. (*ut sup.*) Hoc est, beate Petre, quod nesciebas ; hoc tibi postea sciendum promisit.

ORIG. (*ut sup.*) Considerandum vero est si necessarium est, ut quilibet volens disciplinam Jesu perficere, velut debitum opus prosequatur lavacrum sensibilibus pedum : propter hoc dicit : « Debetis ad invicem lavare pedes : » sed hic mos vel non fit, vel admodum raro. AUGUST. (*ut supra.*) Est enim apud plerisque consuetudo hujus humilitatis, cum

lorsqu'ils se donnent mutuellement l'hospitalité, et les chrétiens se le rendent les uns aux autres, même dans ce qu'il a d'extérieur. Sans aucun doute, il est mieux et plus conforme à la vérité, de le rendre extérieurement, en sorte qu'un chrétien ne dédaigne pas de faire ce qu'a fait Jésus-Christ lui-même, car lorsque notre corps s'incline et s'abaisse jusqu'aux pieds de nos frères, le sentiment de l'humilité se trouve ou excité dans notre cœur, ou affermi s'il y était déjà. Mais indépendamment de cette interprétation morale, est-ce qu'un frère ne peut purifier son frère de la contagion du péché? Confessons-nous mutuellement nos péchés, pardonnons-nous réciproquement nos fautes, prions pour les fautes les uns des autres, et nous nous serons en quelque sorte mutuellement lavé les pieds (1). — ORIG. On peut dire encore que ce lavement spirituel des pieds ne peut avoir pour principal auteur que Jésus seul, et ce n'est que secondairement que les disciples peuvent le pratiquer conformément à ces paroles : « Vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. » En effet, Jésus a lavé les pieds de ses disciples comme Maître, et ceux de ses serviteurs comme Seigneur; or, le but que se propose le maître, c'est de rendre son disciple semblable à lui, c'est le but que s'est proposé le Sauveur; il veut que ses disciples deviennent semblables à leur Maître, à leur Seigneur, et qu'ils n'aient point de servitude, mais l'esprit des enfants qui leur fait dire à Dieu : « Mon Père. » (*Rom.*, VIII.) Avant donc qu'ils deviennent comme le Maître et comme le Seigneur, ils ont besoin qu'on leur lave les pieds comme à des disciples qui ne

(1) Saint Augustin fait ici allusion à ce que saint Jacques recommande aux premiers fidèles : « Confessez-vous mutuellement vos péchés, » (*Jacq.*, v, 16) et à ces autres recommandations de saint Paul : « Vous pardonnant les uns aux autres, si quelqu'un d'entre vous a quelque sujet de mécontentement. » (*Coloss.*, III, 13.) « Vous pardonnant mutuellement vos offenses comme Jésus-Christ vous les a pardonnées, » (*Ephes.*, IV, 32) et encore à cette autre : « Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés. » (*Jacq.*, v, 16.)

se invicem hospitio suscipiunt; et faciunt hoc sibi invicem fratres, etiam opere ipso visibili: multo enim melius est et sine controversia verius, ut etiam manibus fiat; ne dedignetur quod fecit Christus facere Christianus: cum enim ad pedes fratrum inclinatur corpus, etiam in corde ipso vel excitatur, vel (si jam inerat) confirmatur humilitatis affectus. Sed excepto hoc morali intellectu, nunquid etiam frater fratrem a delicti poterit contagione mundare? Sed confiteamur invicem delicta nostra, invicem nobis delicta donemus, et pro nostris delictis invicem oremus: atque ita quodammodo invicem pedes nostros lavemus. ORIG. (*ut supra.*) Vel aliter:

hoc lavacrum spirituale pedum (de quo dictum est) principaliter quidem a nullo nisi a solo Jesu potest effici; secundario vero a discipulis ejus, quibus dixit: « Vos debetis ad invicem lavare pedes: » Jesus enim lavit pedes discipulorum in quantum magister; et servorum in eo quod Dominus: hic autem est finis magistri ut discipulum faciat sicut se: quod de Salvatore apparet, qui præ cæteris magistris et dominis vult ut fiant ejus discipuli quasi magister et dominus; non habentes spiritum servitutis, sed spiritum filiationis, in quo elamant: « Abba Pater: » (*ad Rom.*, 8) prius ergo quam fiant ut magister et dominus, egent lavacro pedum; velut insufficientes dis-

sont point suffisamment instruits, et qui sont encore soumis à l'esprit de servitude. Mais lorsque l'un d'eux s'élève jusqu'au rang de maître et de seigneur, alors il peut imiter celui qui a lavé les pieds de ses disciples, et laver les pieds des autres par la doctrine en qualité de maître.

S. CHRYS. Pour les exciter encore davantage à remplir ce devoir, il ajoute : « En vérité, en vérité je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que le maître, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé, » c'est-à-dire, si j'ai agi de la sorte, à plus forte raison, vous devez faire de même. — THEOPHYL. Il donne ici aux Apôtres une leçon nécessaire. Ils devaient tous être élevés un jour à des dignités plus ou moins importantes, il s'applique donc à modérer les sentiments ambitieux qui les porteraient à s'élever les uns au-dessus des autres. — BÈDE. Et comme la connaissance de ce qui est bien sans la pratique est un titre, non de félicité, mais de condamnation, selon ces paroles : « Celui qui connaît le bien et ne le pratique pas, est coupable de péché; » le Sauveur ajoute : « Si vous savez ces choses, vous serez bienheureux, pourvu que vous les pratiquiez. » — S. CHRYS. Tous peuvent arriver à savoir, mais tous ne parviennent pas à pratiquer. Le Sauveur condamne ensuite en termes couverts la conduite de son traître disciple : « Je ne dis pas ceci de vous tous. » — S. AUG. C'est-à-dire, il en est un parmi vous qui n'aura point part à ce bonheur et qui ne fera point ces choses : « Je sais ceux que j'ai choisis. » Quels sont-ils? ceux qui seront heureux, en accomplissant les commandements du Sauveur. Ainsi Judas ne fut pas choisi de la sorte; comment donc expliquer ce qu'il dit dans un autre endroit : « Est-ce que je ne vous ai pas choisis tous les douze? » Judas a-t-il donc été choisi pour une œuvre où il était

cipuli, et adhuc sapientes spiritum servitutis. Cum autem aliquis eorum statum magistri attingit et domini, tunc imitari poterit eum qui lavit discipulorum pedes, ac lavare pedes per doctrinam quasi magister.

CHRYS. (*ut sup.*) Adhuc autem provocans eos ad lavandum pedes, subjungit : « Amen, amen, dico vobis : non est servus major domino suo; neque apostolus major eo qui misit illum; » quasi dicat : Si ergo hæc a me facta sunt, multo magis a vobis oportet hæc fieri. THEOPHYLACT. Necessario etiam hic apostolos admonet. Quia enim ad dignitates habebant attingere; et hic quidem majores, hic minores; ne insurgant ad invicem, serenat conscientiam omnium. BÈDE. Quia vero scire bonum et non

facere, non pertinet ad beatitudinem, sed ad condemnationem, secundum illud (*Jacob.*, 4) : « Scienti bonum, et non facienti, peccatum est illi, » subjungit : « Si hæc scitis, beati eritis si feceritis ea. » CHRYS. (*ut supra.*) Nam scire quidem omnium est, facere vero non omnium. Deinde proditorem non manifeste redarguit, sed obumbrate, cum subditur : « Non de omnibus vobis dico. » AUG. (*ut sup.*) Quasi dicat : Est inter vos qui non erit beatus, neque facit ea : « Ego scio quos elegerim. » Quos, nisi eos qui beati erunt faciendo quæ præcipit? non est igitur Judas electus : quid est ergo quod alio loco dicitur (*Joan.*, 6, vers. 70) : « Nonne ego vos duodecim elegeri? » An ipse ad aliquid est electus ad quod erat utique necessarius, non

nécessaire, sans être choisi pour cette félicité dont Notre-Seigneur vient de dire : « Vous seriez bienheureux si vous les pratiquez ? »

ORIG. Voici une autre explication : Je ne pense pas qu'on puisse rattacher logiquement ces paroles : « Je ne dis pas ceci de vous tous, » à ces autres : « Vous serez bienheureux, pourvu que vous pratiquiez ces choses, » car on peut dire avec vérité de Judas, aussi bien que de tout autre : Il sera heureux s'il fait ces choses ; mais je crois qu'il faut les rattacher à la proposition qui précède : « Le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé, » car Judas n'était ni serviteur de la parole divine, puisqu'il était esclave du péché, ni apôtre, puisque le démon était entré dans son cœur. Le Seigneur donc qui connaît ceux qui sont à lui, ne connaît pas ceux qui lui sont étrangers ; c'est pour cela qu'il ne dit pas : Je connais tous ceux qui sont ici présents, mais : « Je connais ceux que j'ai choisis, » c'est-à-dire, je connais mes élus.

S. CHRYS. Toutefois, comme il ne veut point contrister le grand nombre de ses disciples, il ajoute : « Mais il faut que cette parole de l'Écriture soit accomplie : Celui qui mange le pain avec moi lèvera le pied contre moi. » Il montrait ainsi qu'il n'ignorait pas qu'on devait le trahir, ce qui eût dû suffire pour retenir le perfide Judas. Et remarquez qu'il ne dit pas : Il me trahira, mais : « Il lèvera le pied contre moi, » pour faire ressortir la ruse et les embûches cachées qu'on devait employer contre lui. — S. AUG. (*Traité* 59.) Que signifient, en effet, ces paroles : « Il lèvera le pied contre moi, » si ce n'est : Il me foulera aux pieds ? Sous cette expression figurée, il veut désigner son traître disciple. — S. CHRYS. Il dit : « Celui qui mange le pain avec moi, » c'est-à-dire, celui que j'ai nourri, celui qui a partagé ma table.

autem ad beatitudinem, de qua dicit : « Beati eritis si feceritis ea ? »

ORIG. (*ut sup.*) Vel aliter : non recte existimo posse referri quod dicitur : « Non de omnibus vobis dico, » ad hoc quod dictum est : « Beati eritis si feceritis ea : » totum enim hoc, et de Juda, et de quolibet alio verum est dicere : « Beatus talis si fecerit hæc : » reduce-mus autem hæc ad illud dictum : « Non est servus major domino suo ; nec apostolus major eo qui misit illum : » Judas enim cum esset servus peccati, non erat servus divini verbi ; nec apostolus, diabolo ingresso in cor ejus : cum ergo Dominus novisset qui sunt sui, alienos a se non novit : propter quod non ait : « Ego scio cunctos præsentés ; sed ego

scio quos elegerim : » quasi dicat : « Electos meos novi. »

CHRYS. (*ut sup.*) Deinde ut non multos contristet suo sermone, subjungit : « Sed ut adimpleatur Scriptura : Qui manducat mecum panem levabit calcaneum suum contra me : » ostendens quod non ignorans traditur ; quod maxime sufficiens erat Judam retinere ; et non dixit : « Tradet me, » sed, « levabit contra me calcaneum suum, » dolum et occultationem insidiarum representare volens. AUG. (*Tract.* 59, *in Joan.*) Quid est enim : « Levabit calcaneum super me, » nisi conculcabit me ? In quo Judas traditor ejus attingitur. CHRYS. (*ut sup.*) Dicit autem : « Qui manducat mecum panem, » id est, qui a me nutritus

Ne soyons donc point scandalisés, si nous essayons quelque injure de nos serviteurs ou de quelqu'un de nos inférieurs, en considérant l'exemple de Judas, qui, malgré les bienfaits infinis dont Jésus l'avait comblé, paya son bienfaiteur par la plus noire des trahisons. — S. AUG. Ceux qui avaient été choisis se nourrissaient du corps du Seigneur; Judas, au contraire, mangeait le pain du Seigneur contre le Seigneur; ceux-ci mangeaient la vie, celui-là mangeait son châ-timent, car celui qui mange ce pain indignement, dit l'Apôtre, mange sa propre condamnation.

« Je vous dis ceci dès maintenant, et avant que la chose se fasse, afin que lorsqu'elle arrivera, vous me reconnaissiez pour ce que je suis, » c'est-à-dire, pour celui que cette prophétie avait pour objet. — ORIG. Jésus ne dit pas aux Apôtres : Afin que vous croyiez en général, comme s'ils ne croyaient point, mais il veut leur dire : Afin que non contents de croire vous arriviez à pratiquer. Il leur recommande de persévérer dans la foi, et de ne s'exposer à aucune des occasions qui pourrait la leur faire perdre. Et en effet, parmi tous les motifs de crédibilité sur lesquels reposait la foi des disciples, ils eurent celui de voir s'accomplir les prophéties qui avaient Jésus-Christ pour objet.

S. CHRYS. (*hom. 72.*) Les Apôtres devaient bientôt partir pour prêcher l'Évangile et pour être exposés à toute sorte d'épreuves, il les console donc par avance de deux manières : d'abord en leur promettant d'être lui-même leur consolateur : « Vous serez heureux, pourvu que vous pratiquiez ces choses ; » puis en leur prédisant que les hommes eux mêmes s'empresseront de leur prodiguer les secours dont ils auront besoin : « En vérité, en vérité je vous le dis, celui qui reçoit,

est; qui mea mensa communicavit; ut si quando a famulis aut aliquibus vilioribus patiamur aliquid malum, non scandalizemur, respicientes Judæ exemplum, qui infinitis politus bonis, in contrarium remuneravit benefactorem. AUGUST. (*ut sup.*) Illi ergo qui electi erant, manducabant Dominum; ille manducabat panem Domini contra Dominum; illi vitam, ille pœnam : « Qui enim manducat indigne (ait Apostolus, I *ad Corinth.*, 11, vers. 29), judicium sibi manducat. »

Sequitur : « Amodo dico vobis priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis quia ego sum. » (de quo scilicet illa scriptura præcessit.) ORIG. (*ut supra.*) Non autem dictum est apostolis : « Ut credatis, » quasi non credentibus, sed

dictum est tanquam æquipolleat ei quod est : « Ut credentes operemini ; » perseverantes in credulitate, nec aliquam occasionem ad repulsam captantes : super ea enim quæ obtinebant discipuli ad fidem facientia, hoc etiam adepti sunt (videre perfici scripturam prædictam.)

CHRYS. (*homil. 71, in Joann.*) Quia ergo discipuli exituri erant ad prædicandum et multa passuri, duobus modis eos consolatur : uno modo a seipso, cum dicit : « Beati eritis, si feceritis ea ; » alio vero modo consolatus est eos ab aliis ; eo scilicet quod ab hominibus multa poterantur procurare (id est, multam subventionem recipient) ; unde subdit : « Amen, amen, dico vobis : qui accipit si quem misero, me accipit. » ORIG. (*ut*

celui que j'ai envoyé, c'est moi-même qu'il reçoit. » — ORIG. En effet, celui qui reçoit l'envoyé de Jésus, reçoit Jésus, qui demeure dans celui qu'il a envoyé, et celui qui reçoit Jésus, reçoit son Père; donc recevoir celui que Jésus envoie, c'est recevoir le Père lui-même. On peut encore donner cette explication. Celui qui reçoit mon envoyé, arrive jusqu'à me recevoir moi-même, mais celui qui me reçoit, non dans la personne d'un de mes envoyés, mais qui me reçoit même lorsque je viens dans les âmes, reçoit mon Père, de sorte que mon Père et moi nous demeurions en lui.

S. AUG. (*Traité 59.*) Les ariens, en entendant ces paroles, s'empres- sent de recourir à ces degrés, qui au lieu de les élever sur les hau- teurs de la vie, les précipitent dans l'abîme de la mort. Autant, disent- ils, l'Apôtre diffère du Seigneur qui l'envoie, autant le Fils diffère du Père. Mais lorsque le Sauveur fait cette déclaration : « Mon Père et moi nous ne sommes qu'un, » il ne permet pas le moindre soupçon de différence entre le Père et le Fils. Comment donc devons-nous entendre ces paroles du Seigneur : « Celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé? » Si nous voulons les entendre dans ce sens, que le Père et le Fils ont une même nature, la conséquence naturelle de ces autres paroles : « Celui qui reçoit mon envoyé, me reçoit, » paraît devoir être que le Fils et l'envoyé ont aussi une même nature. On pourrait donc supposer que le Sauveur a voulu dire : Qui reçoit celui que j'ai en- voyé me reçoit en tant qu'homme, mais qui me reçoit comme Dieu, reçoit celui qui m'a envoyé. Toutefois, en s'exprimant de la sorte, ce n'est point l'unité de nature qu'il voulait faire ressortir dans la per- sonne de celui qui est envoyé, mais l'autorité de celui qui envoie; si donc vous considérez Jésus-Christ dans Pierre, vous y trouverez le

*sup.*) Qui enim recipit quem mittit Je- sus, Jesum qui in misso consistit, reci- pit; qui autem Jesum recipit, Patrem recipit: igitur qui recipit quem mittit Jesus, mittentem recipit Patrem. Potest etiam et hic sermo esse: « Qui recipit quem ego misero, usque ad mei recep- tionem attingit; qui vero non per ali- quem apostolorum meorum me recipit, sed recipit me venientem ad animas, Patrem recipit; ut non tantum ego in eo maneam, sed et Pater. »

AUG. (*Tract. 59, in Joan.*) Ariani au- tem cum hoc audiunt, statim ad illos gradus sui dogmatis currunt, quibus non ascendunt in vitam, sed præcipitantur in mortem, dicentes: Quantum aposto- lus distat a Domino, tantum Filius a Pa-

tre; sed ubi Dominus dixit: « Ego et Pa- ter unum sumus, » nullam distantiae sus- picionem reliquit. Quoniam ergo nos modo accepturi sumus hæc verba domi- nica: « Qui me accipit, accipit eum qui me misit. » Si enim voluerimus intelli- gere quod unius naturæ sunt Pater et Filius, consequens videbitur, quia dixit: « Qui accipit si quem misero, me acci- pit; » ut unius naturæ sint Filius et apos- tolus: proinde ita dixisse possit videri: « Qui accipit si quem misero, me secun- dum hominem accipit; qui autem me secundum Deum accipit, accipit eum qui me misit. » Sed cum ista dicebat, non ab illo naturæ unitas, sed in eo qui mit- titur, mittentis commendabatur auctori- tas. Si ergo attendas Christum in Petro,

maître du disciple; si au contraire vous considérez le Père dans le Fils, vous trouverez le Père du Fils unique.

ÿ. 21-30. — *Lorsqu'il eut dit ces choses, Jésus se troubla en son esprit, et il parla ouvertement et dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, un de vous me trahira. Les disciples donc se regardaient l'un l'autre ne sachant de qui il parlait. Or, un des disciples de Jésus, que Jésus aimait, reposait sur son sein. Simon Pierre lui fit signe et lui dit : Qui est celui dont il parle? C'est pourquoi ce disciple, s'étant penché sur le sein de Jésus, lui dit : Seigneur, qui est-ce? Jésus lui répondit : C'est celui à qui je présenterai du pain trempé. Et ayant trempé du pain, il le donna à Judas Iscariote, fils de Simon. Et quand il eut pris ce morceau, Satan entra en lui et Jésus lui dit : Ce que vous faites, faites-le vite. Aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui disait cela. Car quelques-uns pensaient que, comme Judas avait la bourse, Jésus lui avait dit : Achetez ce dont nous avons besoin pour la fête, ou : Donnez quelque chose aux pauvres. Judas ayant donc pris ce morceau de pain, sortit aussitôt. Or, il était nuit.*

S. CHRYS. (*hom. 72 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur venait d'offrir cette double consolation à ses Apôtres, qui devaient bientôt parcourir le monde entier, mais il se trouble à la pensée que le traître disciple devait être privé : « Lorsqu'il eut dit ces choses, Jésus se troubla en son esprit, » etc. — S. AUG. (*Traité 60 sur saint Jean.*) Ce n'était pas la première fois que cette pensée lui venait dans l'esprit, mais il allait désigner si clairement celui qui devait le trahir, qu'il ne lui serait plus possible de rester caché parmi les autres, et c'est une des causes de son trouble. D'ailleurs, Judas allait bientôt sortir pour amener les Juifs et leur livrer le Sauveur, et Jésus était encore troublé par les approches de sa passion, par les dangers qui le mena-

invenies discipuli præceptorem; si autem Patrem in Filio, invenies unigeniti genitorem.

*Cum hæc dixisset Jesus, turbatus est spiritu, et protestatus est, et dixit : Amen, amen, dico vobis quia unus ex vobis tradet me. Aspiciebant ergo ad invicem discipuli hæsitantes de quo diceret. Erat ergo recumbens unus ex discipulis ejus in sinu Jesu, quem diligebat Jesus. Inavit ergo huic Simon Petrus, et dixit ei : Quis est de quo dicit? Itaque cum recubisset ille supra pectus Jesu, dicit ei : Domine, quis est? Respondit Jesus : Ille est cui ego intinctum panem porrexero. Et cum intinxisset panem, dedit Judæ Simonis Iscariotæ : et post buccellam introivit in eum Satanus : et dixit ei Jesus : Quod facis, fac citius : hoc autem nemo scivit discumbentium ad quid dixerit ei : Quidam enim putabant (quia loculos habebat Judas) quod dixisset ei Jesus :*

*Eme ea quæ opus sunt nobis ad diem festum; aut ut egenis aliquid daret. Cum ergo accepisset ille buccellam, exivit continuo. Erat autem nox.*

CHRYS. (*homil. 71, in Joan.*) Quia Dominus apostolis debentibus orbem terrarum universum percurrere, exhibuerat duplicem consolationem prædictam, cogitans quod utraque proditor privatus est, turbatur. Et hoc significat Evangelista, dicens : « Cum hæc dixisset Jesus, turbatus est spiritu, » etc. AUG. (*Tract. 60, in Joan.*) Non illi hoc tunc primum venit in mentem, sed quia proditorem jam fuerat expressurus, ut non lateret in cæteris, ideo turbatus est spiritu; et quia ipse traditor jam fuerat exiturus, ut Judæos quibus Dominus ab eo traderetur, adduceret, turbavit eum immi-

çaient, et par la trahison imminente de son perfide disciple, dont il connaissait par avance les intentions. (*Traité* 61.) Notre-Seigneur a voulu nous apprendre aussi par ce trouble, que lorsque la nécessité force l'Eglise de séparer de faux frères de son sein avant la moisson, ce ne doit jamais être sans un grand sentiment de trouble. Or, il fut troublé, non dans sa chair, mais dans son esprit; car au milieu de ces scandales, le trouble des hommes vraiment spirituels ne vient pas d'un sentiment répréhensible, mais de la charité qui leur fait craindre qu'en arrachant l'ivraie, on ne déracine en même temps le bon grain. (*Matth.*, XIII.) — (*Traité* 60.) Que ce trouble ait eu pour cause ou un sentiment de compassion pour Judas, qui allait se perdre, ou les approches de sa mort, ce n'est point par faiblesse d'âme, mais par un acte de sa puissance que Jésus se trouble; car ce trouble n'est point forcé, il est tout à fait volontaire, il se troubla lui-même, comme il est dit plus haut. Or, ce trouble est une source de consolation pour les membres faibles de son corps, c'est-à-dire, de son Eglise, que Jésus apprend à ne point se regarder comme coupables, si le trouble s'empare de leur âme aux approches de la mort de ceux qui leur sont chers. — ORIG. (*Traité* 32.) Jésus est troublé en esprit, c'est-à-dire, que ce sentiment humain était produit par la puissance de l'esprit. En effet, si tous les saints vivent, agissent et souffrent en esprit, à combien plus forte raison devons-nous l'assurer de Jésus, le premier et le chef de tous les saints.

S. AUG. (*Traité* 60.) Périissent donc tous les raisonnements des stoïciens, qui prétendent que l'âme du sage doit être complètement inaccessible au trouble; de même qu'ils prennent la vanité pour la vérité, ils regardent l'insensibilité comme un indice de la force de l'âme.

nens passio et periculum proximum, et traditoris impendens manus, ejus fuerat præcognitus animus. Et (*Tract.* 61) : hoc etiam Dominus significare sua turbatione dignatus est, quod quando ex falsis fratribus aliquos separare etiam ante messem urgens causa compellit, fieri sine Ecclesie turbatione non possit. Turbatus est autem non carne, sed spiritu : spirituales enim in hujusmodi scandalis, non perversitate, sed charitate turbantur ; ne forte in separatione aliquorum zizaniorum simul aliquod eradicetur et triticum. (*ex Matth.*, 13.) Et iterum (*Tract.* 60) : sive ergo ipsum Judam pereuntem miserando, sive sua morte appropinquante turbatus est, non animi infirmitate, sed potestate turbatur : non enim aliquo cogente turbatur.

sed turbavit semetipsum (ut supra dictum est) : quod autem turbatur, infirmos in suo corpore (hoc est, in sua ecclesia) consolatur; ut si qui suorum morte imminente turbantur, non se reprobos putent. ORIG. (*Tract.* sive tom. 32, in Joan.) In eo enim quod dicit, « turbatus est spiritu, » quod humanum est (scilicet passio) proveniebat ab exuberantia spiritus. Si enim sanctus quilibet in spiritu vivit, et agit, et patitur, quanto magis hæc dicenda sunt de Jesu sanctorum primicerio.

AUG. (*Tract.* 60, in Joan. ut sup.) Pereant igitur argumenta stoicorum, qui negant in sapientem cadere perturbationem animorum : qui perfecto sicut vanitatem æstimant veritatem, sic stuporem deputant sanitatem. Turbetur plaue



L'âme du chrétien peut donc légitimement être troublée, non par la souffrance, mais par un sentiment de compassion. (*Traité* 61.) Jésus dit : « L'un de vous, » par le nombre, non par le mérite ; l'un de vous par l'apparence et non par sa vertu.

S. CHRYS. Mais comme il n'avait pas désigné le traître par son nom, ils sont tous de nouveau saisis de frayeur : « Les disciples donc se regardaient l'un l'autre, ne sachant de qui il parlait. » Leur conscience ne leur reprochait aucun dessein de ce genre, et cependant cette déclaration du Sauveur l'emportait dans leur esprit sur leurs propres pensées. — S. AUG. (*Traité* 61.) Leur pieuse tendresse pour leur maître ne les empêchait pas, sous l'impression d'un sentiment de faiblesse naturelle, de concevoir ces soupçons les uns à l'égard des autres. — ORIG. Ils se rappelaient d'ailleurs par l'expérience qu'ils avaient de la faiblesse humaine, que la vertu, chez les parfaits, n'est point à l'abri de la mutabilité, et que les désirs les plus louables peuvent facilement se changer en désirs contraires.

S. CHRYS. Tous donc étant saisis de crainte, et Pierre, leur chef, tout tremblant lui-même ; Jean, comme le disciple bien-aimé, inclina sa tête sur la poitrine de Jésus : « Or, un des disciples de Jésus, que Jésus aimait, reposait sur son sein. » — S. AUG. C'était Jean, l'auteur de cet Evangile, comme il le déclare plus loin lui-même. En effet, lorsque les écrivains sacrés racontent un fait où il est question d'eux-mêmes, ils ont coutume d'en parler comme d'une tierce personne (1). Et en effet, en quoi peut souffrir la vérité du récit, lorsque les choses sont dites telles qu'elles sont, et qu'en même temps l'écrivain échappe au danger de la vanité ?

(1) *Matth.*, ix; II *Corinth.*, xii. Moïse lui-même nous en offre un grand nombre d'exemples dans l'*Exode*.

animus christianus, non miseria, sed misericordia. (*Tract.* 61.) Dicit autem, « unus ex vobis » numero, non merito, specie, non virtute.

CHRYS. (*ut sup.*) Quia vero non nominatim dixit, rursus in omnes inducit timorem. Unde sequitur : « Aspiciebant ergo discipuli ad invicem hæsitantes, de quo diceret : » et nimirum nullius sibi-ipsis consciï mali, tamen enuntiationem Christi propriis cogitationibus credibilem putabant. AUG. (*ut supra, tract.* 61.) Sic etiam in eis erat erga magistrum suum pia charitas, ut tamen eos humana alterum de altero stimularet infirmitas. ORIG. (*ut sup.*) Reminiscabantur etiam ut homines existentes, quoniam alterabilis est affectus adhuc provento-

rum ac susceptibilis appetitus contrariorum his quæ prius voluerat.

CHRYS. (*ut sup.*) Omnibus autem tremantibus et ipso vertice (scilicet Petro) formidante, Joannes velut dilectus recubuit in sinu Jesu. Unde sequitur : « Erat ergo recumbens unus ex discipulis ejus in sinu Jesu, quem diligebat Jesus. » AUG. (*ut sup.*) Ipse est Joannes cujus est hoc Evangelium, sicut postea manifestat. Erat enim hæc eorum consuetudo, qui sacras nobis litteras ministrarunt, ut quando ab aliquo eorum divina narrabatur historia, cum ad seipsum veniret tanquam de alio loqueretur : quid enim deperit veritati quando et res ipsa dicitur, et quodammodo dicentis jactantia devitatur ?

S. CHRYS. Si vous désirez connaître la cause d'une si grande familiarité de la part de Jean, c'était l'amour de Jésus pour lui, c'est pour cela qu'il ajoute : « Celui qu'aimait Jésus. » Jésus aimait tous les autres Apôtres, mais il avait pour celui-ci une affection plus spéciale. — ORIG. Je pense que Jean, reposant sur le sein du Verbe, veut nous apprendre qu'il goûtait un doux repos dans la considération des mystères secrets du Verbe. — S. CHRYS. Il voulait encore montrer par là qu'il était innocent du crime de trahison, et il s'exprime de la sorte pour ne point vous laisser penser que Pierre lui fit signe comme à quelqu'un qui lui serait supérieur en dignité. En effet, l'Évangéliste ajoute : « Simon-Pierre lui fit signe et lui dit : Qui est celui dont on parle ? » En toutes circonstances, nous voyons Pierre comme emporté par la vivacité de son amour ; comme il en a déjà été repris par le Sauveur, il ne prend plus lui-même la parole, et cherche à savoir ce qu'il désire par l'intermédiaire de Jean, car le saint Évangile nous montre partout Pierre, plein de ferveur, et vivant dans une grande intimité avec Jean.

S. AUG. Remarquez ici cette manière de s'exprimer sans parler, et par un simple signe. Il lui fit signe dit l'Évangéliste, et il lui demande, c'est-à-dire, il lui demande par le signe même qu'il faisait ; car si la pensée seule est un véritable langage, comme l'atteste l'Écriture dans ce passage : « Ils dirent en eux-mêmes, » combien plus peut-on parler par signes, puisqu'alors on manifeste au dehors par une expression quelconque la pensée qu'on a conçue dans son cœur ? — ORIG. On peut dire encore que Pierre commence par faire signe, et que non content de ce signe, il fit cette question : « Quel est celui dont il parle ? »

« C'est pourquoi ce disciple s'étant penché sur la poitrine de Jésus,

CHRYS. (*ut supra.*) Si autem hujusmodi familiaritatis causam quaeris dicere, amoris res erat ; propterea dicit : « Quem diligebat Jesus. » Quamvis enim et alii amarentur, tamen iste plus aliis. ORIG. (*ut sup.*) Estimo autem quod etiam hoc protendit et Joannes recumbens Verbo, ac in secretioribus pausans incubebat gremiis Verbi. CHRYS. (*ut sup.*) Volebat etiam ostendere seipsum esse alienum a crimine : et hoc etiam dicit, ne aestimes quod Petrus ei ut majori existenti innueret : nam sequitur : « Innui ergo huic Simon Petrus, et dicit ei : Quis est de quo dicit ? » Ubique enim invenitur Petrus ab amore impetum faciens : et quia primo increpatus

est, non locutus est ; sed mediante Joanne vult dicere : ubique enim Scriptura ostendit Petrum fervidum, et familiaritatem habentem ad Joannem.

AUG. (*ut sup.*) Notanda autem locutio est dicere aliquid, non sonando, sed tantummodo innuendo. « Innui (inquit) et dicit ; » id est, innuendo dicit ; si enim cogitando aliquid dicitur, sicut illud : « Dixerunt apud semetipsos, » quanto magis innuendo, ubi jam foris qualibuscunque signis promitur, quod fuerit corde conceptum ? ORIG. (*ut sup.*) Vel primo innuit ; et deinde non contentus nutu dixit : « Dic quis sit de quo dicit. »

Sequitur : « Itaque cum recubisset ille supra, » etc. AUG. (*ut sup.*) Quod

lui dit : Seigneur, qui est-ce ? » Précédemment l'Évangéliste avait dit sur le sein, il dit maintenant sur la poitrine. — ORIG. On peut dire encore qu'il était couché sur le sein de Jésus, et qu'ensuite il monta plus haut et reposa sur sa poitrine. Il semble que s'il ne se fût point reposé sur la poitrine de Jésus, et qu'il fût resté couché sur son sein, le Seigneur ne lui aurait pas fait connaître ce que Pierre désirait savoir. En reposant donc en dernier lieu sur la poitrine de Jésus, il nous apprend qu'il était le disciple privilégié de Jésus, par l'effet d'une grâce plus haute et plus abondante. — BÈDE. Ce repos qu'il prend sur le sein et sur la poitrine de Jésus, n'est pas seulement la preuve de l'amour du Sauveur pour lui, mais le présage de ce qui devait arriver, c'est-à-dire, que Jean devait puiser sur la poitrine de Jésus cette voix qui devait retentir et qu'aucun des siècles précédents n'avait entendue. — S. AUG. (*Traité 61 sur S. Jean.*) Le sein est en effet ici la figure d'un mystère caché, et le sein de la poitrine est comme la source secrète de la sagesse.

S. CHRYS. (*hom. 72.*) Cependant Notre-Seigneur ne fait pas encore connaître par son nom le traître disciple : « Jésus lui répondit : C'est celui à qui je présenterai le pain trempé. » Cette manière de le faire connaître avait pour but de lui faire changer de résolution ; et puisqu'il n'avait point rougi de s'asseoir à la même table que son divin Maître, il devait rougir au moins en mangeant le même pain.

« Et ayant trempé du pain, il le donna à Judas Iscariote, fils de Simon. » — S. AUG. (*Traité 62.*) On ne peut admettre, avec quelques lecteurs superficiels, que Judas reçut alors seul le corps du Seigneur ; nous devons admettre au contraire que le Sauveur avait déjà distribué

autem nunc *supra pectus* dicit, paulo supra dixerat *in sinu*. ORIG. (*ut supra.*) Vel aliter : primo quidem jacens in sinu Jesu superascendit et incubuit supra pectus ; quasi si non incubuisset in pectore, sed remansisset jacens in sinu, nequaquam Dominus ei tradidisset verbum quod Petrus scire cupierat. Per hoc ergo quod ultimo supra pectus incubuit, exprimitur tanquam per majorem et abundantiorum gratiam specialis Jesu discipulus esse. BÈDE. Quod autem in sinu et supra pectus recubuit, non solum fuit præsentis amoris indicium, sed etiam futuræ rei signum ; quod scilicet inde vocem sumeret, quam postmodum cunctis seculis inauditam emitteret. AUG. (*Tract. 61, in Joan.*) Per sinum enim quid aliud significatur quam secretum ? Hic est

utique pectoris sinus sapientiæ secretum.

CHRYS. (*homil. 71, in Joan.*) Neque autem tunc nominatim proditorem Dominus manifestavit : nam sequitur : « Respondit Jesus : Ille est cui intinctum panem porrexero : » et modus ipse manifestationis conversus (vel ad illius conversionem aptus) erat : quia enim ob commensationem verecundatus non est, eodem pane communicans verecundari debuit.

Sequitur : « Et cum intinxisset panem, dedit Judæ Simonis Scariotis. » AUG. (*Tract. 62, in Joan.*) Non ut putant quidam negligenter legentes, tunc Judas solus Christi corpus accepit : intelligendum est enim quod jam eis omnibus distribuierat Dominus sacramenta

le sacrement de son corps et de son sang à tous ses disciples, et que Judas était du nombre, au témoignage de saint Luc (XXII). Ce ne fut qu'après la communion que, suivant le récit de saint Jean, le Seigneur fit connaître celui qui devait le trahir en lui donnant un morceau de pain trempé. Peut-être, par ce pain trempé, voulut-il désigner l'hypocrisie du traître disciple, car tout ce qui est trempé n'est point pour cela purifié, et quelquefois une chose est souillée, par cela seul qu'elle est trempée; si au contraire ce morceau de pain trempé est le symbole d'une grâce particulière, l'ingratitude de Judas, après le nouveau bienfait, rend plus juste encore sa réprobation.

« Et quand il eut pris ce morceau, Satan entra en lui. » — ORIG. Remarquez que Satan n'était pas tout d'abord entré dans le cœur de Judas, il lui avait seulement suggéré la pensée de trahir son Maître, ce ne fut qu'après ce morceau qu'il entra dans son âme. Prenons donc bien garde que le démon ne fasse pénétrer dans notre âme quelques-uns de ses traits enflammés (1), car s'il y réussit, il redouble ses efforts pour entrer lui-même. — [S. CHRYS. Tant que Judas fit partie du corps des Apôtres, le démon n'osait s'emparer entièrement de lui, il se contentait de l'attaquer extérieurement, mais lorsqu'il l'eût fait connaître et qu'il l'eût séparé des autres disciples, il se trouva plus libre pour se saisir de sa personne. — S. AUG. Ou bien « Satan entra en lui, » dans ce sens qu'il prit complètement possession de celui qui lui appartenait déjà, car il était déjà dans Judas, lorsque ce perfide disciple convint avec les Juifs du prix de sa trahison, comme saint Luc le dit clairement : « Or, Satan entra en Judas, surnommé Iscariote, l'un des douze; et il s'en alla conférer avec les princes des

(1) « Servez-vous du bouclier de la foi, pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin esprit. » (*Ephes.*, vi, 16.)

corporis et sanguinis sui; ubi et ipse Judas erat (sicut Lucas narrat *cap.* 22.) Ac demum ad hoc ventum est, ubi secundum narrationem Joannis Dominus per buccellam tinctam atque porrectam suam exprimit traditorem; fortassis per panis tinctionem illius significans fictionem; non enim omnia quæ tinguntur, abluuntur; sed ut inficiantur, nonnulla tinguntur. Si autem bonum aliquid hæc significat tinctio, eidem bono ingratum non immerito est secuta damnatio.

Sequitur enim : « Et post buccellam introivit in eum Satanas. » ORIG. (*ut sup.*) Attende quod primo quidem non introivit Satanas in Judam, sed inmisit in eum solum ut proderet præcepto-

rem : post panem autem in eum ingressus est. Quamobrem nobis cavendum est ne diabolus intrudat in eum nostrum aliquid ignitorum telorum suorum : nam si intruserit, insidiatur deinde ut et ipse introeat. CHRYS. (*ut supra.*) Donec enim fuit in collegio, non audebat in eum insilire, sed extrorsum in illum immittebat : quando vero eum manifestum fecit et expulit, libere in eum de cætero exilivit. AUG. (*ut sup.*) Vel intravit in eum, ut sibi jam traditum plenius possideret : neque enim non in illo erat quando ad Judæos de pretio tradendi Dominum pactus est; eum Lucas dicat (*cap.* 22) : « Intravit autem Satanas in Judam; et abiit, et locutus est cum prin-

prêtres et les officiers du temple, sur les moyens de le leur livrer. » Il était donc au pouvoir de Judas, lorsqu'il vint se mettre à table avec Jésus, mais après qu'il eut reçu ce morceau de pain, Satan entra en lui, non plus comme pour tenter un homme qui lui fût étranger, mais pour posséder plus pleinement celui qui lui appartenait déjà. — ORIG. Il était juste, à mon avis, qu'après que ce morceau de pain lui fut présenté, il perdit le bien dont il était indigne et qu'il croyait posséder, et qu'ainsi dépouillé de ce bien, le démon pût entrer plus facilement dans son âme.

S. AUG. Il en est qui disent : Est-ce qu'un morceau de pain pris sur la table du Seigneur, a pu avoir pour effet de livrer à Satan l'entrée de l'âme de ce perfide disciple ? Nous répondons que nous devons apprendre par là avec quel soin nous devons éviter de recevoir les grâces du ciel dans de mauvaises dispositions, car si Dieu traite si sévèrement celui qui ne discerne pas (c'est-à-dire, qui ne distingue pas des autres aliments) le corps du Seigneur, quelle sera la condamnation de celui qui, sous les dehors de l'amitié, s'approche de sa table avec un cœur hostile (1) ?

« Et Jésus lui dit : Ce que vous faites, faites-le vite. » On ne peut dire avec certitude à qui s'adressent ces paroles, car Notre-Seigneur a pu dire également à Judas ou à Satan : « Ce que vous faites, faites-le vite, » en provoquant, pour ainsi dire, son ennemi au combat, ou en pressant le traître disciple d'aider à l'accomplissement du mystère, qui devait être le salut du monde, et dont il pressait l'exécution, loin de vouloir la retarder. — S. AUG. Toutefois, il ne commande pas le crime, il le prédit simplement, non point pour hâter la perte de son

(1) Saint Augustin fait ici allusion à ces paroles de saint Paul : « Celui qui mange et boit indigne-ment, mange et boit sa condamnation ne faisant pas le discernement du corps du Seigneur. » (1 Corinth., xi, 29.)

cipibus sacerdotum : » talis jam venerat ad cœnandum : sed post panem introivit in eum, non ut adhuc alienum tentaret, sed ut proprium possideret. ORIG. (ut sup.) Decebat enim (ut æstimo) propter panis exhibitionem auferri ab indigno bonum quod se habere credebat; quo privatus, factus est capax ingressus Satanæ in ipsum.

AUG. (ut supra.) Dicunt autem aliqui : Itane hoc meruit panis porrectus de mensa Christi, ut post illum intraret in discipulum Satanæ? Quibus respondemus, hiuc potius nos doceri quam sit cavendum male accipere bonum : si enim corripitur « qui non discernit (hoc

est, non discernit a cæteris cibis) Domini corpus, » quomodo damnatur qui ad ejus mensam fingeus se amicum, accedit inimicus?

Sequitur : « Et dicit ei Jesus : Quod facis, fac citius. » ORIG. (ut supra.) Cui autem id ambiguum est, quoniam potuit vel Judæ vel Satanæ Dominus dixisse : « Quod facis, fac citius, » provocans adversarium ad pugnam; vel proditorem ad subministrandum dispensationi quæ erat futura salubris seculo; quam non amplius tardari nec protrahi, sed pro posse maturari volebat. AUG. (ut supra.) Non tamen præcepit facinus, sed prædixit, non tam in perniciem perfidi sæ-

perfide disciple, que pour accomplir au plutôt l'œuvre du salut des hommes. — S. CHRYS. Ces paroles : « Ce que vous faites, faites-le au plus vite, ne sont ni un ordre ni un conseil, mais un reproche, et une preuve que le Sauveur ne voulait mettre aucun obstacle à la trahison de son disciple : « Aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui disait cela. » Une difficulté assez grande se présente ici, et on se demande comment les disciples qui avaient demandé quel était celui dont Jésus parlait, n'aient pas compris la réponse du Sauveur : « Celui à qui je présenterai un morceau de pain trempé. » Il faut donc admettre que Jésus fit cette réponse à voix basse, de manière que personne ne l'entendit, et que Jean, qui reposait sur son sein, lui fit précisément cette question à l'oreille, pour ne point faire connaître celui qui devait le trahir ; car, si le Sauveur l'eût clairement désigné, Pierre eût pu le mettre à mort. C'est pour cela que l'Évangéliste dit qu'aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui disait cela ; pas même Jean, qui ne pouvait penser qu'un disciple de Jésus pût se porter à cet excès de scélératesse ; ne pouvant soupçonner dans les autres l'idée d'un crime dont il était si éloigné lui-même. Les Apôtres ne comprirent donc point le véritable motif des paroles de Jésus. L'Évangéliste nous apprend dans quel sens ils les entendirent en ajoutant : « Quelques-uns pensaient que, comme Judas avait la bourse, Jésus lui avait dit : Achetez ce dont nous avons besoin pour la fête, » etc.

S. AUG. Notre-Seigneur avait donc une bourse, dans laquelle il conservait les offrandes des fidèles destinées à pourvoir aux besoins de ses disciples et au soulagement des pauvres. Telle fut la première institution de la propriété ecclésiastique (1). Lors donc que le Sauveur

(1) C'est-à-dire la règle adoptée depuis pour les revenus et les possessions de l'Église quelles

viendo, quam ad salutem fidelium festinando. CHRYS. (*ut sup.*) Hoc enim quod dicit : « Quod facis, fac citius, » non præcipientis est neque consiliantis, sed exprobrantis, et ostendentis quoniam ipse nolebat suam proditionem impedire. Sequitur : « Hoc autem nemo scivit discumbentium, » etc. Multam utique quis hic dubitationem inveniet, si interrogantibus discipulis : « Quis est, » dixit : « Cui ego intingens panem dabo ; » et tamen non intellexerunt : nisi dicatur quod latenter dixit, ut nullus audiret, et propterea supra pectus Joannes residens interrogat quasi ad aurem, ut non fieret proditor manifestus : fortassis enim si Christus eum manifestum fecisset, Pe-

trus utique eum interfecisset : propterea dicit quod nullus cognovit recumbentium ; sed neque Joannes : nequam enim putavit quod discipulus in tantum iniquitatis prodiret : quia enim procul a tali iniquitate erat, non de aliis hoc suspicabatur. Veram igitur causam eorum quæ a Christo dicta sunt, ignoraverunt. Quid autem æstimarent, ostendit Evangelista cum subdit : « Quidam enim putabant (quia loculos habebat Judas) quod dixisset ei : Eme quæ opus sunt, » etc.

AUG. (*ut sup.*) Habebat ergo Dominus loculos, et a fidelibus oblata conservans, et suorum necessitatibus, et aliis indigentibus tribuebat : tunc primum eccle-

nous ordonne de ne point songer au lendemain, (*Matth.*, VI) ce précepte n'est pas une défense faite aux fidèles de ne conserver aucun argent, mais un avertissement de ne point servir Dieu en vue de l'argent, et de ne jamais sacrifier la justice par crainte de la pauvreté. — S. CHRYS. Aucun des disciples de Jésus ne lui apportait d'argent; mais l'Évangéliste nous fait entendre ici que de pieuses femmes fournissaient à Jésus ce qui lui était nécessaire pour son entretien. Or, celui qui ordonne à ses apôtres de ne porter ni sac, ni bâton, ni argent, portait lui-même une bourse pour subvenir aux besoins des pauvres, afin de nous apprendre que celui même qui embrasse une vie de pauvreté et de crucifiement à tout ce qui est dans le monde, doit cependant avoir une grande sollicitude pour les pauvres; car, Notre-Seigneur a fait beaucoup de choses dans sa vie, uniquement pour notre instruction.

ORIG. Le Sauveur avait dit à Judas : « Ce que vous faites, faites-le au plus vite, » et le traître disciple n'obéit que sur ce point à son Maître; aussitôt qu'il a reçu ce morceau de pain, il se hâte d'accomplir, sans aucun retard, son criminel dessein. « Judas, ayant donc pris ce morceau de pain, sortit aussitôt. » Et, en effet, il sortit, non-seulement en quittant la maison où il se trouvait, mais en se séparant tout à fait de Jésus. Quant à moi, je pense que Satan, qui était entré dans Judas, après qu'il eut reçu ce morceau de pain, ne pouvait supporter d'être plus longtemps dans le même lieu que Jésus; car il ne peut y avoir aucun point de contact entre Jésus et Satan. Il n'est pas inutile de rechercher pourquoi l'Évangéliste, qui nous rapporte que

qu'elles fussent, et qui avaient pour destination l'entretien de ses ministres et les besoins des pauvres. C'est d'après ce fait que le droit canonique établit la légitimité du droit de propriété dans l'Eglise. (Caus. 12, quest. 1, cap. *Habebat*.)

siasticæ pecuniæ forma est instituta, ubi intelligeremus quod præcepit non cogitandum esse de crastino (*Matth.*, 6) : non ad hoc esse præceptum, ut nihil pecuniæ servetur a sanctis, sed ne Deo propter ista serviat; et propter inopiæ timorem justitia deseratur. CHRYS. (*ut supra*.) Et nimirum nullus discipulorum pecunias afferebat, sed per hoc quod dicit hic, occulte insinuat quod quædam mulieres eum de suis facultatibus nutriebant; qui autem non peram, non virgam, non æs jubet deferre, loculos ferebat ad inopum ministerium, ut discas quoniam valde pauperem et mundo crucifixum hujus oportet partis multam facere procurationem : multa enim

ad nostram dispensans doctrinam agebat.

ORIG. (*ut supra*.) Sic igitur Judæ Salvator dicebat : « Quod facis, fac citius; » ac proditor in hoc tantum ad præsens obedit magistro : accepto namque pane, nullam traxit moram : unde sequitur : « Cum ergo accepisset buccellam, exivit continuo : » et revera exiit, non solum recedendo de domo in qua tenebatur, sed omnino egressus est a Jesu. Ego autem opinor quod post panem ingressus Satanus in Judam, non tolerabat in eodem loco eum Jesu esse : nulla namque conformitas est Jesu ad Satanam. Non frustra autem requiramus quare super hoc quod est : « Accipiens panem, » non ad-

Judas reçut ce morceau de pain, n'ajoute pas qu'il le mangea. Est-ce qu'en effet Judas ne mangea point le morceau de pain? Ne peut-on pas dire que, lorsqu'il eut pris ce morceau de pain, le démon, qui lui avait suggéré la pensée de trahir son Maître, craignant qu'en mangeant de ce pain il ne renonçât à son dessein, se hâta d'entrer en lui aussitôt qu'il l'eut reçu des mains du Sauveur, et le fit sortir aussitôt de la maison? On peut dire encore, avec autant de raison, que de même que celui qui mange indignement le pain du Seigneur ou boit indignement son calice, le mange et le boit pour sa condamnation; ainsi Jésus donna ce pain aux uns pour leur salut, et à Judas pour sa perte; en sorte que Satan entra en lui aussitôt qu'il l'eut reçu.

S. CHRYS. L'Évangéliste ajoute : « Or, il était nuit, » pour faire ressortir l'audace téméraire de Judas, que le temps ne dut ni retenir ni détourner de son dessein. — ORIG. Cette nuit extérieure et sensible était d'ailleurs la figure des ténèbres, qui s'étendaient sur l'âme de Judas. — S. GRÉG. (*Moral.*, II, 2.) La circonstance du temps fait ressortir la nature et la fin de l'action, et l'Évangile nous fait voir Judas accomplissant dans la nuit son œuvre de trahison, parce qu'il ne devait jamais en concevoir de repentir.

ÿ. 31, 32. — *Lorsqu'il fut sorti, Jésus dit : Maintenant le Fils de l'homme a été glorifié et Dieu a été glorifié en lui. Si Dieu a été glorifié en lui, Dieu aussi le glorifiera en lui-même, et c'est bientôt qu'il le glorifiera.*

ORIG. (*Traité 32 sur S. Jean.*) Après les glorieux témoignages qu'avaient rendus au Sauveur les prodiges qu'il avait opérés, et le miracle de la transfiguration, la glorification du Fils de l'homme commença lorsque Judas, avec Satan, qui était entré en lui, sortirent du

jectur : « Et manducans. » Nunquid igitur, accepto pane, non manducavit Judas? Post panem enim forsitan acceptum a Juda non esum, qui semel in cor ejus immiserat ut magistrum prodatur, timore ductus ne quod immisissum fuerat evanesceret usu panis, quam cito panem Judas recepit, introivit in eum; et statim domum excessit. Aliter quoque non inepte dicetur, quod sicut qui indigne manducat panem Domini, aut bibit ejus calicem, in præjudicium sibi comedit atque bibit; sic panis Jesu datus aliis fuit ad salutem, Judæ in damnum; ut post panem intraret in eum Satan.

CHRYS. (*ut supra.*) Subdit autem : « Erat autem nox, » ut discas Judæ temeritatem, quoniam neque tempus eum

tenuit vel cohibuit ab impetu. ORIG. (*ut sup.*) Nox etiam sensibilis iustar extitit obductæ noctis in anima Judæ. GREG. (*II Moral.*, cap. 2.) A qualitate enim temporis finis exprimitur actionis; dum non rediturus ad veniam, ad traditionis perfidiam nocte Judas exisse perhibetur.

*Cum ergo exisset, dicit Jesus : Nunc clarificatus est Filius hominis, et Deus clarificatus est in eo : si Deus clarificatus est in eo, et Deus clarificabit eum in semetipso, et continuo clarificabit eum.*

ORIG. (*Tract. sive tom. 32, in Joan.*) Post eventientia ex prodigiis necnon ex transfiguratione præconia, initium glorificandi Filii hominis fuit exitus Judæ a loco ubi morabatur Jesus, cum Satana



lieu où se trouvait Jésus. « Lorsqu'il fut sorti, Jésus dit : Maintenant le Fils de l'homme a été glorifié. » Il ne s'agit pas ici de la gloire du Fils unique et immortel, du Verbe de Dieu, mais de la gloire de l'homme qui est né de la race de David. En effet, si dans la mort de Jésus-Christ, qui a glorifié Dieu, nous voyons s'accomplir ces paroles : « Il a dépouillé les puissances et les principautés, il les a menées hautement en triomphe à la face de tout le monde par le bois de sa croix (1); » (*Coloss.*, II, 15) et ces autres : « Il a pacifié, par le sang qu'il a répandu sur la croix, tant ce qui est sur la terre, que ce qui est dans le ciel; » (*Coloss.*, I, 20) la gloire qui en est résultée pour le Fils de l'homme, est inséparable de la gloire du Père, qui a été glorifié en lui; car, on ne peut glorifier Jésus-Christ sans glorifier en même temps le Père. Mais comme celui qui est glorifié l'est nécessairement par quelqu'un, si vous demandez par qui le Fils de l'homme a été glorifié, il vous répond lui-même : « Si Dieu a été glorifié en lui, Dieu aussi le glorifiera en lui-même. » — S. CHRYS. C'est-à-dire par lui-même et non par un autre. « Et c'est bientôt qu'il le glorifiera. » Comme s'il disait : Ce ne sera pas après un long espace de temps, car la croix fera bientôt éclater ces glorieux témoignages; en effet, le soleil s'éclipsa, les rochers furent brisés, et un grand nombre de ceux qui étaient morts ressuscitèrent. C'est ainsi qu'il relève l'esprit abattu de ses disciples, et qu'il les excite non-seulement à bannir la tristesse, mais à se livrer à la joie.

S. AUG. (*Traité 63 sur S. Jean.*) Ou bien encore : Le disciple impur étant sorti, tous ceux qui étaient purs demeurèrent avec celui qui les

(1) La Vulgate a traduit : « Après avoir triomphé d'elles en lui-même, » au lieu de « il a triomphé d'elles par le bois de la croix. »

qui eum ingressus est. Unde dicitur : « Cum ergo exisset, dixit Jesus : Nunc clarificatus est Filius hominis, » etc., non enim immortalis Unigeniti Verbi, sed hominis qui factus est ex semine David gloria hic narratur : si enim in morte Christi glorificantis Deum illud verum est (*ad Coloss.*, 2) : « Exuens principatus et potestates traduxit confidenter triumphans in ligno crucis sue; » et illud (*ad Coloss.*, 1) : « Concilians per sanguinem Christi sive quæ in terra, sive quæ in cælis; » in his omnibus glorificatus est Filius hominis, Deo etiam glorificato in eo : unde sequitur : « Et Deus clarificatus est in eo. » Quia non est Christum glorificari, nisi cum eo quoque glorificetur et Pater. At quoniam

quicumque glorificatur, ab aliquo glorificatur, si quæras de eo quod clarificatus est Filius hominis, a quo respondens subdit : « Si Deus clarificatus est in eo, et Deus clarificabit eum in semetipso, » etc. CHRYS. (*ut supra.*) Hoc est, « per semetipsum, » non per alium. Sequitur : « Et continuo clarificabit eum. » Quasi dicat : Non post longum tempus, sed confestim in ipsa cruce ea quæ clara sunt, apparebunt : sol nuncque aversus est, petra scissæ sunt, nulla corpora eorum qui dormierant, surrexerunt. Hac autem via eas quæ ceciderant cogitationes discipulorum restituit; et suadet, non solum non tristari, sed etiam lætari.

AUG. (*Tract.* 63, *in Joan.*) Vel aliter : exeunte immundo omnes mundi cum

avait purifiés. Il arrivera quelque chose de semblable lorsque l'ivraie, étant séparée du froment, les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. (*Matth.*, XIII.) C'est dans la prévision de cette séparation future que Notre-Seigneur, lorsque Judas fut sorti, c'est-à-dire lorsque l'ivraie fut séparée et qu'il ne resta plus que le bon grain, c'est-à-dire les saints Apôtres, dit : « Maintenant, le Fils de l'homme est glorifié. » Il semble dire : Voilà ce qui aura lieu dans ma glorification ; on n'y verra aucun méchant ; aucun des bons qui s'y trouveront ne périra. Remarquez que Notre-Seigneur ne dit pas : C'est maintenant qu'est figurée la glorification du Fils de l'homme, mais : « C'est maintenant que le Fils de l'homme est glorifié ; » de même que l'Apôtre ne dit pas : La pierre signifiait le Christ ; mais : « La pierre était le Christ. » (*I Corinth.*, x.) Car, les écrivains sacrés ont coutume de donner aux figures le nom des choses figurées. Or, la glorification du Fils de l'homme a pour but que Dieu soit glorifié en lui, comme Notre-Seigneur l'ajoute : « Et Dieu est glorifié en lui. » Il donne ensuite l'explication de ces paroles : « Si Dieu a été glorifié en lui (parce qu'il n'est point venu faire sa volonté, mais la volonté de celui qui l'a envoyé), Dieu aussi le glorifiera en lui-même, » en donnant l'immortalité à la nature humaine, à laquelle le Verbe s'est uni. « Et bientôt il le glorifiera, » paroles qui sont une prédiction de sa résurrection, qui ne sera point retardée, comme la nôtre, à la fin du monde, mais qui suivra presque immédiatement sa mort. On peut aussi entendre, de cette résurrection prochaine, ce qu'il a dit plus haut : « Maintenant, le Fils de l'homme est glorifié ; » et l'expression : « Maintenant, » s'appliquerait non point à sa passion, qui était proche, mais à sa résurrection, qui devait

suo mandatore manserunt : tale aliquid erit eum zizaniis a tritico separatis, justis « fulgebunt sicut sol in regno Patris sui. » (*Matth.*, 13.) Hoc futurum prævidens Dominus discedente Joda tanquam zizaniis separatis, remanentibus tanquam tritico apostolis sanctis, dixit : « Nunc clarificatus est Filius hominis, » etc. Tanquam diceret : Ecce in illa mea clarificatione quid erit, ubi malorum nullus erit, ubi honorum nullus perit. Sic autem non est dictum : « Nunc significata est clarificatio Filii hominis ; » sed, « nunc clarificatus est Filius hominis ; » sicut non dictum est (*I Cor.*, 10) : « Petra significabat Christum ; » sed, « petra erat Christus : » solet enim ita loqui Scriptura ; res significantes, tanquam illa quæ significantur, appellans. Est autem cla-

rificatio Filii hominis ut Deus clarificetur in eo : unde adjungit : « Et Deus clarificatus est in eo. » Denique tanquam ista exponens, adjungit et dicit : « Si Filius est clarificatus in eo (quia non venit facere voluntatem suam, sed voluntatem ejus qui eum misit), et Deus clarificabit eum in se, » ut natura humana, quæ ab æterno Verbo suscepta est, etiam immortalitate æternitate donetur. Sequitur : « Et continuo clarificabit eum ; » resurrectionem scilicet suam, non sicut nostram in fine seculi, sed continuo futuram hæc attestazione prædicans. Potest et de ista clarificatione dictum videri : « Nunc clarificatus est Filius hominis ; » ut quod ait *nunc*, non ad imminentem passionem, sed ad vicinam resurrectionem pertinere credatur ;

suivre, et qui regardait comme déjà faite parce qu'elle devait arriver bientôt.

S. HIL. (*de la Trin.*, XI.) Ces paroles : « Dieu a été glorifié en lui, » se rapportent à la gloire du corps de Jésus-Christ, qui a fait ressortir la gloire de Dieu par celle qu'il empruntait lui-même de son union avec la nature divine. Dieu, en retour de cette gloire que son Fils lui donnait, l'a glorifié en lui-même, en augmentant la gloire que le Fils donnait en lui à Dieu, de telle sorte que celui qui règne dans la gloire (qui est la gloire de Dieu), fût comme transformé dans la gloire de Dieu, en demeurant tout entier Dieu par l'union de son humanité avec la divinité. Il ne veut pas laisser ignorer le temps de cette glorification : « Et bientôt il le glorifiera, » c'est-à-dire, qu'au moment où Judas sort pour le trahir, Jésus prédit la gloire que doit lui procurer bientôt sa résurrection après sa passion, et réserve pour un temps plus éloigné la gloire par laquelle Dieu devait le glorifier en lui-même, en faisant éclater aux yeux de tous la puissance de sa résurrection, tandis que lui-même devait rester en Dieu en vertu de cette mystérieuse disposition qui le soumet à son Père.

S. HIL. (*de la Trin.*, IX.) La première signification de ces paroles : « Maintenant le Fils de l'homme a été glorifié, » ne peut être douteuse à mon avis, car ce n'est point le Verbe, mais la chair qu'il s'était unie qui était susceptible d'une nouvelle gloire. Mais je me demande ce que signifient les paroles qui suivent : « Et Dieu a été glorifié en lui; » en effet, le Fils de l'homme n'est point autre que le Fils de Dieu (puisque c'est le Verbe qui s'est fait chair); je cherche donc comment Dieu a été glorifié dans ce Fils de l'homme qui est en même temps le Fils de Dieu. Examinons encore le sens de ces autres

tanquam fuerit factum quod erat proxime jam futurum.

HILAR. (II *de Trinit.*) Quod autem Deus in eo glorificatus est, ad corporis gloriam spectat, per quam Dei intellecta est gloria, quasi corpus ex nature divinæ consolatione gloriam mutaretur; quod vero quia glorificatus in eo Deus est, ideo glorificavit eum in se, per incrementum glorificati in eo Dei glorificavit eum in se Deus, ut qui regnat in gloria, quæ Dei gloria est, ipse exinde in Dei gloriam transeat; toto jam in Deum ex ea qua homo est dispensatione mansuro. Nec sane de tempore tacuit dicens : « Et continuo clarificabit eum, » ut quia prodeunte ad prodigionem Juda, gloriam quæ sibi post passionem conse-

cuta resurrectione futura esset, significasset in præsens, eam qua in se Deus eum clarificaturus esset, in posterum reservaret; Dei in eo gloria per virtutem resurrectionis ostensa; ipso vero in Dei gloria ex subjectivis dispensatione mansuro.

HILAR. (IX *de Trinit.*) Primam autem significationem hujus dicti non ambigam existimo cum ait : « Nunc clarificatus est Filius hominis : » gloria enim non Verbo, sed carni acquirebatur : hoc vero quod sequitur : « Et Deus clarificatus est in eo, » quid significet, interrogo : et cum non alius sit Filius hominis, neque alius Filius Dei (Verbum enim caro factum est), requiro quis in hoc Filio hominis (qui et Filius Dei est) glo-

paroles : « Si Dieu a été glorifié en lui, Dieu le glorifiera en lui-même. » L'homme ne peut être glorifié par lui-même, et d'autre part le Dieu qui est glorifié dans l'homme (bien qu'il reçoive de la gloire), ne peut être autre chose que Dieu; il faut donc ou que ce soit le Christ qui est glorifié dans la chair, ou le Père qui est glorifié dans le Christ. Si c'est le Christ, il est certain que le Christ qui est glorifié dans la chair, est Dieu; si c'est le Père (qui est Dieu), le Père est glorifié dans le Fils en vertu du mystère de l'unité. Mais de ce que Dieu glorifie en lui-même, le Dieu qui a été glorifié dans le Fils, comment peut-on encore tirer cette conclusion impie, que le Christ ne soit point vrai Dieu, et n'ait point une même nature avec Dieu le Père? Est-ce que celui qu'il glorifie en lui-même serait en dehors de lui? Celui que le Père glorifie en lui-même partage nécessairement la même gloire, et celui qui doit être glorifié de la gloire du Père, entre nécessairement en participation de toutes les perfections du Père.

ORIG. Disons encore que le mot gloire n'a pas ici le sens que lui donnent quelques païens qui définissent la gloire, la réunion des louanges qui sont données par un grand nombre, car il est évident que ce n'est pas là le sens du mot gloire dans l'Exode, où il est dit : « Que le tabernacle fut rempli de la gloire de Dieu; » (XL, 32) et encore que la figure de Moïse fut resplendissante de gloire (XXXIV, 35). Dans le sens premier et littéral, on doit entendre qu'il y eut comme une apparition plus spéciale de la gloire divine dans le tabernacle aussi bien que sur le visage de Moïse, qui venait de s'entretenir avec Dieu. Mais dans le sens figuré, la gloire de Dieu apparut, parce que l'intelligence déifiée et s'élevant au-dessus de toutes les choses maté-

rificatus sit Deus. Et videamus quid sit hoc quod tertio dicitur : « Si Deus clarificatus est in eo, et Deus clarificabit eum in semetipso. » Homo utique non per se glorificatur, neque rursum qui in homine glorificatur Deus (licet gloriam accipiat), non tamen aliud ipse quam Deus est : utique aut Christum necesse est esse qui glorificatur in carne, aut Patrem qui glorificatur in Christo. Si Christus, Deus certe Christus est qui glorificatur in carne; si Pater (supple Deus est), sacramentum est unitatis, cum Pater glorificatur in Filio. De eo vero quod glorificatum in Filio hominis Deum, Deus glorificat in seipso, in quo relicta facultas exerendæ impietatis existimatur, ne secundum naturæ veritatem verus Deus Christus sit : nunquid enim extra se est, quod glorificat in seipso?

Quem enim in seipso Pater glorificat, in ejus gloria confitendus est, et qui in Patris gloria glorificandus est, in his intelligendus est esse in quibus est Pater.

ORIG. (*ut supra.*) Vel aliter : nomen gloriæ non hic accipitur juxta quosdam paganorum qui definiunt gloriam esse a pluribus collata præconia : palam est enim quod hoc aliud est ab eo quod in Exodo dicitur (*cap. 40, vers. 32*) quod gloria Dei repletum est tabernaculum; et quod aspectus Moysi glorificatus erat (*Exod., 34, vers. 35*) : quantum enim ad corporalia divinior quædam apparitio contingit in tabernaculo; necnon in facie Moysi cum Deo locuti. Quantum ad anagogiam vero gloria Dei dicitur esse quæ apparuit, quoniam deificatus ac transcendens cuncta materialia intellectus, ut scrutetur divinam visionem in

rielles pour scruter la vision de Dieu, participe à l'éclat de la divinité qu'elle contemple, c'est dans ce sens que le visage de Moïse resplendit de gloire, parce que son intelligence fut comme déifiée; or, on ne peut établir aucune comparaison entre la prééminence divine de Jésus-Christ et l'éclat qui rejaillissait de l'intelligence de Moïse sur son visage, car le Fils est la splendeur de toute la gloire divine au témoignage de saint Paul : « Et comme il est la splendeur de sa gloire et l'image de sa substance. » (*Hébr.*, 1, 3.) Bien plus, de ce foyer complet de gloire et de lumière partent des rayons éclatants qui se répandent sur la créature raisonnable, car je ne pense pas qu'aucune créature puisse comprendre toute la splendeur de la gloire divine, le Fils seul en est capable. Le Fils n'était donc pas glorifié dans le monde, alors qu'il n'en était pas connu, mais lorsque le Père eut donné la connaissance de Jésus à quelques-uns de ceux qui existaient dans le monde, le Fils de l'homme fut glorifié dans ceux dont il était connu. Cette connaissance fut une cause de gloire pour ceux qui la possédaient, car ceux qui contemplant à visage découvert la gloire du Seigneur sont transformés en sa ressemblance (*II Cor.*, III, 13) par la gloire de celui qui est glorifié qui rejaillit sur ceux qui le glorifient. Lors donc qu'il vit s'approcher l'accomplissement de ce mystère qui devait le faire connaître au monde et lui mériter cette gloire qui devait se répandre sur ceux qui le glorifieraient, il dit : « C'est maintenant que le Fils de l'homme est glorifié. » Et comme nul n'a connu le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils l'a révélé, et qu'il entraînait dans le plan de l'incarnation divine que le Fils fit connaître le Père, Dieu fut par cela même glorifié en lui. Pour bien comprendre ces paroles : « Dieu a été glorifié en lui, » vous les rapprocherez de ces autres : « Celui qui me voit, voit aussi mon Père. » (*Jean*, XIV.) On

his quæ cernit, deificatur : ut hoc sit tropicè quod glorificata est facies Moysi, eo factò divino secundum intellectum. Nulla autem comparatio fuit excellentiæ Christi ad cognitionem Moysi glorificantem faciem animæ ejus : totius enim divinæ gloriæ fulgorem esse Filium æstimo, dicente Paulo (*ad Hebr.*, 1) : « Qui cum sit splendor gloriæ, » etc. Quinimo proveniunt ab hac totius gloriæ luce singulares splendores ad totam rationalem creaturam : non enim arbitror quempiam totum posse capere totius divinæ gloriæ fulgorem, nisi Filium ejus. In quantum igitur non erat notus Filius mundo, non in mundo glorificatus erat : cum autem Pater aliquibus de mundo existentibus tradidit Jesu notitiam, tunc

glorificatus est Filius hominis in his qui cognoverunt eum. Et hoc dedit gloriam cognoscentibus : nam qui libera facie divinam gloriam intuentur, secundum eandem transfigurantur imaginem a gloria glorificati in glorificantium gloriam. Cum igitur appropinquavit ad eam dispensationem, qua mundo notus debebat gloriam promereri in gloria glorificantium ipsum, ait : « Nunc clarificatus est Filius hominis ; » et quia « nullus novit Patrem nisi Filius, et cui revelaverit Filius » (*Matth.*, 11), debebat autem ex dispensatione deprimere Patrem Filius ; ob hoc etiam Deus glorificatus in illo dignoscitur : vel hoc quod est, « et Deus clarificatus est in eo, » cum illo perscrutaberis : « Qui me videt, et Patrem meum

voit, en effet, le Père, parce que le Verbe est Dieu, et l'image invisible de Dieu le Père qui l'a engendré. On peut encore donner de ce passage une explication plus développée et plus claire. De même que le nom de Dieu est blasphémé par quelques-uns parmi les nations (*Rom.*, II, 24), ainsi ce nom divin du Père est glorifié par les saints, dont les œuvres parfaites brillent aux yeux des autres hommes. Mais par qui Dieu a-t-il été plus glorifié que par Jésus, qui n'a commis aucun péché, et dans la bouche de qui le mensonge ne s'est point trouvé? (*I Pierre*, II, 22.) C'est donc ainsi que le Fils a été glorifié, et que Dieu a été glorifié en lui; mais si Dieu a été glorifié en lui, il lui rend une gloire bien supérieure à celle que le Fils lui a donnée, car la gloire que le Père donne au Fils de l'homme, lorsqu'il le glorifie, est incomparablement plus grande que celle qu'il rend lui-même à Dieu le Père qui est glorifié en lui. Il était convenable, en effet, que celui qui était le plus puissant, rendit aussi une gloire plus grande, et comme cette gloire que le Père devait accorder au Fils de l'homme ne devait point tarder, Jésus ajoute : « Et bientôt il le glorifiera. »

v. 33-35. — *Mes petits enfants, je ne suis plus avec vous que pour un peu de temps. Vous me cherchez et, comme j'ai dit aux Juifs : Où je vais, vous ne pouvez venir, je vous le dis aussi à vous maintenant. Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres; mais de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés. C'est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.*

S. AUG. (*Traité 64 sur S. Jean.*) Ce que Notre-Seigneur venait de dire : « Et bientôt il le glorifiera, » pouvait laisser croire aux disciples

videt : » (*Joan.*, 14) nam videbitur in verbo cum Deus existat, et imago invisibilis Dei, qui genuit eum Pater. Amplius autem sic quoque clarius que sunt in hoc loco capientur. Velut enim per quosdam nomen Dei blasphematur in gentibus, sic per sanctos quorum bona gesta coram hominibus politissima discernuntur, celsi Patris nomen extollitur. In quo vero a Deo glorificatus est, ut in Jesu? Dum « peccatum non fecit, nec dolus inventus est in ore ejus. » (*I Petri* 2, vers. 22.) Cum ergo talis esset Filius, glorificatus est; et Deus glorificatus est in eo : at si Deus in eo glorificatus est, recompensat ei Pater majus illo quod Filius hominis exercuit. Longe enim superior est et præstantior gloria in Filio hominis cum glorificat eum Pa-

ter, quam in Patre eum in illo glorificatus est : et decebat præpotentem majorem rependere gloriam. Deinceps, quoniam statim hæc erant futura (dico autem « Filium hominis in Deo glorificari ») ob hoc subjecit : « Et continuo glorificabit eum. »

*Filioli, adhuc modicum vobiscum sum : quaeritis me; et sicut dixi Judæis (quo ego vado, vos non potestis venire), et vobis dico modo : Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem; sicut dilexi vos ut et vos diligatis invicem : in hoc cognoscent omnes, quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.*

AUG. (*Tract. 64, in Joan.*) Cum dixisset superioris : « Et continuo clarificavit eum, » ne putarent quod sic eum clarificaturus esset Deus, ut non eis conjun-

qu'après que Dieu l'aurait glorifié, il cesserait de leur être uni et de vivre avec eux sur la terre, c'est pour cela qu'il ajoute : « Mes petits enfants, je ne suis plus avec vous que pour un peu de temps ; » c'est-à-dire, je serai immédiatement glorifié par ma résurrection, mais je ne remonterai pas aussitôt dans les cieux, car comme il est écrit dans les Actes des Apôtres : « Il demeura quarante jours avec eux après sa résurrection, » (chap. 1) et c'est à ces quarante jours qu'il fait allusion, lorsqu'il dit : « Je ne suis plus avec vous que pour un peu de temps. »

ORIG. (*Traité 32 sur S. Jean.*) Ce nom de petits enfants qu'il leur donne, prouve que leur âme était encore soumise aux faiblesses de l'enfance, mais ceux qu'il appelle maintenant des petits enfants deviennent ses frères après sa résurrection, de même qu'ils avaient été des serviteurs avant de devenir des petits enfants. — S. AUG. On peut entendre ces paroles dans ce sens : Je suis encore comme vous dans l'infirmité de la chair, c'est-à-dire, jusqu'au temps de ma mort et de ma résurrection. Après sa résurrection, il fut encore présent au milieu d'eux d'une présence corporelle, mais il cessa de partager les faiblesses de la nature humaine. Nous voyons, en effet, dans un autre évangéliste, qu'il tient ce langage à ses Apôtres : « C'est là ce que je vous ai dit, étant encore avec vous, » (*Luc.*, xxiv) c'est-à-dire, alors que j'étais dans cette chair mortelle qui nous est commune. Après sa résurrection, il était encore avec eux dans la même chair, mais il n'était plus comme eux soumis aux conditions de la mortalité. Il est encore une autre présence divine inaccessible aux sens, et dont le Sauveur veut parler quand il dit : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (*Matth.*, xxviii.) Il ne dit pas ici : « Je ne suis avec vous que pour un peu de temps, » car le temps qui doit s'écouler jusqu'à la

geretur ulterius ea conversatione quæ in terra est, adjecit atque ait : « Filioli adhuc modicum vobiscum sum. » Tanquam diceret : Continuo quidem resurrectione clarificabor, non tamen continuo ascensus in cælum : sicut enim scriptum est in Actibus Apostolorum (*cap.* 1) : Fuit cum eis post resurrectionem quadraginta dies : hos igitur quadraginta dies significavit dicendo : « Adhuc modicum vobiscum sum. »

ORIG. (*Tract. sive tom.* 32, *in Joan.*) Per hoc autem quod dicit : « Filioli, » adhuc ostendit immanentem animabus eorum parvitatem : ii autem quibus nunc dicit : « Filioli, » post resurrectionem sunt fratres ; sicut et antequam essent filii fuerunt servi. AUGUST. (*ut supra.*) Potest etiam et sic intelligi :

adhuc sicut et vos in hac infirmitate carnis etiam ipse sum ; donec scilicet moreretur atque resurgeret. Cum illis quidem fuit postquam resurrexit exhibitione præsentia corporalis ; sed non cum illis fuit consortio infirmitatis humanæ : apud alium enim evangelistam post resurrectionem ait (*Luc.*, 24) : « Hæc locutus sum vobis, dum adhuc essem vobiscum, » id est, in carne mortali cum essem sicut et vos : tunc enim in eadem quidem carne erat, sed cum illis in eadem mortalitate jam non erat. Est et alia divina præsentia sensibus ignota mortalibus, de qua idem dicit (*Matth.*, 28) : « Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi : » hoc non est : « Adhuc modicum sum vobiscum : » non enim modicum est « usque ad consum-

consommation des siècles n'est pas de courte durée, ou s'il est de courte durée, parce que mille ans sont aux yeux de Dieu comme un seul jour (*Ps. LXXXIX*), ce n'est pas cependant cette vérité que le Sauveur a voulu exprimer, puisqu'il ajoute : « Vous me chercherez, et comme j'ai dit aux Juifs : Où je vais vous ne pouvez venir. » Est-ce qu'à la fin du monde il y aurait encore impossibilité d'aller où il allait lui-même, pour ceux à qui il devait bientôt dire : « Mon Père, je veux que là où je suis, ils soient eux-mêmes avec moi. » (*Jean, XVIII.*)

ORIG. Dans leur sens le plus simple, ces paroles n'offrent aucune difficulté, parce qu'en effet, le Sauveur ne devait pas rester longtemps avec ses disciples; mais si l'on veut leur donner une signification plus profonde et plus cachée, on se demande s'il n'a pas cessé d'être avec eux après un peu de temps, non parce qu'il n'était plus présent corporellement au milieu d'eux, mais parce que peu de temps après s'accomplit cette prédiction qu'il avait faite : « Je vous serai un sujet de scandale cette nuit. » Ainsi il n'était plus avec eux, parce qu'il ne reste qu'avec ceux qui en sont dignes. Mais bien qu'il ne fût pas avec eux, ils savaient cependant chercher Jésus, comme Pierre, qui en répandant tant de larmes, après avoir renié son divin Maître, cherchait évidemment Jésus. C'est pourquoi Notre-Seigneur ajoute : « Vous me chercherez, et comme j'ai dit aux Juifs : Où je vais, vous ne pouvez venir. » Chercher Jésus, c'est chercher le Verbe, la sagesse, la justice, la vérité, la puissance divine, toutes choses qui se trouvent dans le Christ. Ils voulaient donc suivre Jésus, non pas corporellement, comme quelques ignorants le prétendent, mais dans le sens spirituel dont parle le Sauveur, quand il dit : « Celui qui ne porte point sa croix et

mationem seculi. » Aut si et hoc modicum est quia in oculis Dei mille anni sunt dies unus (*Psal. 89*) : non tamen hoc significare voluisse credendus est nunc, quando secutus adjunxit : « Quo ego vado, vos non potestis venire : » nunquid enim post consummationem seculi quo ipse vadit, venire non poterant? de quibus postea dicturus est (*Joan., 17*) : « Pater, volo ut ubi ego sum, et ipsi sint mecum. »

ORIG. (*ut sup.*) Juxta simpliciorum quidem sensum hoc aperte intelligitur, quia cum discipulis jam futurus non erat : juxta profundiorum vero intelligentiam vel intimam significationem seiscitaberis an non post multum non fuit cum eis; non ideo quod non aderat illis se-

cundum carnem; sed eo modico consummato, « vos scandalizabimini in me in ista nocte; » et sic non erat cum eis qui cum dignis tantummodo conversatur. Sed et si cum eis non erat, nihilominus ipsi quæsituri erant Jesum; velut Petrus post negationem graviter plorabat, quærens (puto) Jesum; et ideo sequitur : « Quæretis me, et sicut dixi Judæis : Quo ego vado, vos non potestis venire. » Quærare Jesum est verbum quærare; sapientiam, justitiam, veritatem, divinam virtutem; quæ omnia Christus est. Volentibus ergo discipulis sequi Jesum, non quippe (velut rudiores arbitrantur) corporaliter, sed ut significet illud quod etiam alibi dixit eis (*Luc., 14, vers. 27*) : « Qui non tollit crucem suam



ne me suit pas, ne peut être mon disciple. » (*Luc*, XIV, 27.) Et Jésus leur dit : « Là où je vais, vous ne pouvez venir ; » lors même qu'ils eussent voulu suivre le Verbe et le confesser publiquement, ils n'avaient pas la force nécessaire, car l'Esprit saint n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié.

S. AUG. Ou bien, Notre-Seigneur leur parle de la sorte, parce qu'ils n'étaient pas encore capables de le suivre jusqu'à la mort pour la justice; car comment auraient-ils pu le suivre, n'étant pas encore mûrs pour la justice? Ou comment auraient-ils pu suivre le Seigneur jusqu'à l'immortalité de sa chair, eux qui ne devaient ressusciter qu'à la fin des siècles, quelle que fût l'époque de leur mort? Ou bien encore, comment auraient-ils pu suivre le Seigneur jusque dans le sein du Père, alors que la charité parfaite pouvait seule leur donner l'entrée de cette suprême félicité? Lorsque Jésus s'adressait aux Juifs, il n'ajoutait point : « Maintenant, » car si ces disciples ne pouvaient le suivre actuellement, ils devaient le suivre plus tard, et c'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Je vous le dis aussi maintenant. » — ORIG. Et je vous le dis, mais prenant soin de spécifier le temps par cette expression : « Maintenant, » car pour les Juifs qu'il prévoyait devoir mourir dans leurs crimes, ils ne pouvaient suivre bientôt Jésus où il allait, tandis que les disciples, dans un temps fort court, devaient suivre le Verbe.

S. CHRYS. Il appelle ses disciples : « Mes petits enfants, » afin qu'ils ne s'appliquent point ces paroles qui semblaient les ranger avec les Juifs : « Ainsi que je l'ai dit aux Juifs, » et il leur donne ce nom pour rendre plus vif l'amour qu'ils avaient pour lui. En effet, c'est lorsque nous voyons une personne qui nous est chère sur le point de nous

et sequitur me, non potest meus esse discipulus; » ait nunc Dominus; « Quo ego vado, vos non potestis venire: » nam etsi vellent sequi Verbum, et illud confiteri, nondum erant validi circa hoc; cum nondum esset Spiritus datus, eo quod Jesus nondum erat glorificatus. (*can.*, 7.)

AUG. (*ut supra.*) Vel hoc dicit, quia adhuc minus idonei erant sequi meritum Dominum pro justitia: quomodo enim jam fuerant secuturi, adhuc martyrio non maturi? Aut iturum Dominum ad immortalitatem carnis quomodo jam fuerant secuturi, quandolibet morituri, sed in fine seculi resurrecturi? Aut iturum Dominum ad sinum Patris quomodo jam erant secuturi; eum esse nemo pos-

sit in illa felicitate nisi perfectus in charitate? Judæis autem cum hoc diceret, non addidit: « Modo: » ipsi enim non poterant venire tunc quo ille ibat, sed poterant postea: et ideo subdit: « Et vobis dico modo. » ORIG. (*ut sup.*) Quasi dicat: Et vobis dico non absque additione hujus adverbii modo: Judæi namque quos prævidebat in suis facinoribus morituros, in brevi tempore non valebant pergere quo Jesus ibat; sed discipuli post breve tempus poterant sequi Verbum.

CHRYS. (*ut sup.*) Ne autem audientes discipuli, « sicut dixi Judæis, » restiment similiter et in eos dictum esse, adjecit, *filiioli*. Hoc autem dicit, eum qui ad ipsum est, erigens discipulorum amorem: cum

quitter, que nous sentons notre affection pour elle redoubler, surtout lorsque nous la voyons partir pour des lieux où il nous est impossible de la suivre. Il nous apprend en même temps que sa mort n'est qu'un déplacement, une translation heureuse dans un lieu où les corps mortels ne peuvent avoir d'accès.

S. AUG. Notre-Seigneur leur enseigne du reste la voie qu'ils devront suivre pour arriver là où il les précédait : « Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres. » (*Traité* 65.) Mais est-ce que ce commandement n'existait pas déjà dans l'ancienne loi, qui avait Dieu pour auteur, et où il est écrit : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même? » Pourquoi donc Notre-Seigneur l'appelle-t-il un commandement nouveau? Est-ce qu'il nous a dépouillé du vieil homme pour nous revêtir du nouveau? Celui, en effet, qui reçoit ce précepte, ou plutôt qui lui est fidèle, se trouve renouvelé, non point par toute espèce d'amour, mais par cet amour que le Sauveur distingue avec soin de l'affection purement naturelle, en ajoutant : « Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres. » Ne vous aimez pas comme s'aiment les hommes qui ne cherchent qu'à corrompre, ni comme ceux qui s'aiment, parce qu'ils ont une même nature, mais aimez-vous comme ceux qui s'aiment mutuellement, parce qu'ils sont dieux, et les fils du Très-Haut (1), pour devenir ainsi les frères du Fils unique de Dieu, en s'aimant mutuellement de cet amour qu'il a eu pour eux et qui le porte à les conduire à cette fin bienheureuse où il rassasiera leurs désirs dans l'abondance de tous les biens. — S. CHRYS. Ou bien encore ces paroles : « Comme je vous ai aimés, » signifient que l'amour que j'ai eu pour

(1) Saint Augustin fait ici allusion à ce passage du Psaume LXXI : « J'ai dit : Vous êtes des dieux, vous êtes tous les fils du Très-Haut. »

enim viderimus aliquos dilectissimorum discedentes, exardescimus; et maxime cum viderimus eos in locum abeuntes in quem non est possibile nobis abire. Simul etiam ostendit quoniam mors ejus quædam translatio est et transpositio melior ad loca quæ mortalium corporum susceptiva non sint.

AUG. (*ut sup.*) Docens autem quomodo idonei esse possint pergere quo ille antecedebat, subjungit : « Mandatum novum do vobis ut diligatis invicem. » Et (*Tract.* 65.) Nonne jam hoc erat mandatum in antiqua lege Dei? ubi scriptum est : « Diliges proximum tuum tanquam teipsum : » Cur ergo « novum manda-

tum » appellatur a Domino? An quia, exuto vetere, induit nos hominem novum? Innovat quippe audientem vel potius obedientem, non omnis, sed ista dilectio, quam Dominus ut a carnali dilectione distingueret addidit : « Sicut dilexi vos ut et vos diligatis invicem; » non sicut se diligunt qui corrumpunt, nec sicut se diligunt homines, quia homines sunt, sed sicut se diligunt quia dii sunt, et filii altissimi omnes; ut sint filio ejus unico fratres, ea dilectione invicem diligentes, qua ipse dilexit eos; perductorus eos ad illum finem, ubi satiabitur in bonis desiderium eorum. CHRYS. (*ut supra.*) Vel dicit : « Sicut dilexi vos : » non enim

vous, n'a pas été fondé sur vos mérites antérieurs, c'est moi qui vous ai prévenus, ainsi devez-vous faire le bien, sans y être forcés par aucune obligation de reconnaissance.

S. AUG. Ne croyez pas que le Sauveur ait oublié ici le commandement qui nous oblige d'aimer le Seigneur notre Dieu; car, pour qui l'entend bien, chacun de ces deux commandements se retrouve dans l'autre. En effet, celui qui aime Dieu ne peut pas mépriser Dieu, qui lui recommande d'aimer le prochain; et celui qui aime le prochain d'un amour surnaturel et spirituel, qu'aime-t-il en lui, si ce n'est Dieu? C'est cet amour que Notre-Seigneur veut séparer de toute affection terrestre, lorsqu'il ajoute: « Comme je vous ai aimés. » Qu'a-t-il aimé en nous, en effet, si ce n'est Dieu? Non pas Dieu que nous possédons, mais Dieu, qu'il désirait voir en nous. Aimons-nous donc ainsi les uns les autres, afin qu'autant que nous le pourrons, nous soyons attirés à la possession de Dieu seul par la force de cet amour mutuel.

S. CHRYS. Notre-Seigneur laisse de côté les miracles que ses disciples devaient opérer, et veut qu'on ne les reconnaisse qu'à cet amour seul qu'ils auront les uns pour les autres: « C'est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » C'est à ce signe qu'on reconnaît la véritable sainteté, comme c'est à ce signe que le Sauveur reconnaît ses disciples. — S. AUG. Ne semble-t-il pas dire: Ceux qui ne sont pas mes disciples partagent avec vous d'autres grâces, d'autres faveurs; non-seulement ils ont une même nature, une même vie, une même intelligence, une même raison, et cet ensemble de biens qui sont communs aux hommes et aux animaux, mais encore le don des langues, le pouvoir d'administrer les sacrements, le don de prophétie, la science, la foi, la dis-

præexistentibus vestris iustitiis debitum vobis reddidi, sed ipse incepti: ita et vos benefacere oportet etiam nihil debentes.

AUG. (*ut supra.*) Noli autem putare illud majus prætermissum mandatum, quo præcipitur ut diligamus Dominum Deum nostrum: sed bene intelligentibus utrumque invenitur in singulis: nam et qui diligit Deum, non eum potest contemnere præcipientem ut diligat proximum; et qui superne ac spiritualiter diligit proximum, quid in eo diligit nisi Deum? Ipsa est dilectio quam ab omni mundana dilectione distinguendo, addidit Dominus: « Sicut dilexi vos. » Quid enim nisi Deum dilexit in nobis? non quem habebamus, sed ut haberemus. Sic ergo et nos invicem diligamus ut

(quantum possumus) invicem ad habendum nobis Deum cura dilectionis attrahamur.

CHRYS. (*ut sup.*) Prætermittens autem miracula quæ erant facturi, ab amore eos designat subdens: « In hoc cognoscent omnes quia mei estis discipuli, si dilectionem habueritis ad invicem: » hoc enim est quod maxime homines sanctos ostendit: hoc enim dicit esse discipulos. AUG. (*ut sup.*) Tanquam diceret: Alia munera mea habent vobiscum etiam non mei, non solum naturam, vitam, sensum, rationem, et eam salutem quæ hominibus pecoribusque communis est; verum etiam linguam, sacramenta, prophetiam, scientiam, fidem, distributionem rerum suarum pau-

tribution de leurs biens aux pauvres, le sacrifice de leur corps au milieu des flammes ; mais parce qu'ils n'ont point la charité, ce sont des tymbales retentissantes, ils ne sont rien, et tous ces dons ne leur servent de rien ?

ÿ. 36-38. — *Simon Pierre lui dit : Seigneur, où allez-vous ? Jésus lui répondit : Où je vais, vous ne pouvez maintenant me suivre, mais vous me suivrez un jour. Pierre lui dit : Pourquoi ne puis-je pas vous suivre à présent ? Je donnerai ma vie pour vous. Jésus lui répondit : Vous donneriez votre vie pour moi ? En vérité, en vérité, je vous le dis, le coq ne chantera pas que vous ne m'ayez renié trois fois.*

S. CHRYS. (*hom. 73 sur S. Jean.*) L'amour est quelque chose de grand, il est plus fort que le feu, et nul obstacle ne peut arrêter son élan. Aussi Pierre, sous l'impression de cet ardent amour, entendant le Sauveur lui dire : « Là où je vais, vous ne pouvez venir maintenant. » lui fait cette question : « Seigneur, où allez-vous ? »— S. AUG. (*Traité 66 sur S. Jean.*) C'est ainsi que le disciple parle à son Maître, disposé qu'il est à le suivre ; c'est pourquoi le Seigneur, qui voit le fond de son âme, lui fait cette réponse : « Là où je vais, vous ne pouvez maintenant me suivre. » Il retarde l'accomplissement de son désir, mais ne lui enlève pas toute espérance ; au contraire il l'affermite, en lui disant : « Vous me suivrez un jour. » Pourquoi donc cet empressement, Pierre ? Celui qui est la pierre ne vous a pas encore donné l'appui inébranlable de son esprit ; n'avez donc point cette présomption orgueilleuse. « Vous ne le pouvez pas maintenant. » Ne vous laissez point abattre par le désespoir : « Vous me suivrez plus tard. »

S. CHRYS. Malgré cette réponse, Pierre ne peut contenir la vivacité

peribus, et traditionem corporis sui. ut ardeant; sed quoniam charitatem non habent, ut cymbala concrepant. nihil sunt, nihil eis prodest.

*Dicit ei Simon Petrus : Domine, quo vadis? Respondit ei Jesus : Quo vado ego, non potes me modo sequi, sequeris autem postea. Dicit ei Petrus : Quare non possum te modo sequi? animam meam pro te ponam. Respondit Jesus : Animam tuam pro me ponas? Amen, amen, dico tibi, non cantabit gallus donec ter me neges.*

CHRYS. (*hom. 72, in Joan.*) Magnus amor et ipso igne vehementior; et nulla est prohibitio, quæ ejus promptum impetum detinere possit. Ardentissimus itaque Petrus (audiens : « Quo ego vado,

vos non potestis venire») eum interrogavit. Unde loquitur : « Dicit ei Simon Petrus : Domine, quo vadis? » AUGUST. (*Tract. 66, in Joan.*) Sic utique hoc dixit Magistro discipulus tanquam sequi paratus : propterea Dominus qui ejus animum vidit, sic ei respondit : nam sequitur : « Respondit ei Jesus : Quo ego vado, non potes me modo sequi, » etc. Dilationem intulit, non spem abstulit; sed eam sequenti voce firmavit, dicens : « Sequeris autem postea. » Quid festinas, Petre? Nondum te suo spiritu solidaverat petra : noli extolli præsumendo : « Non potes modo; » noli deici desperando; « sequeris enim postea. »

CHRYS. (*ut sup.*) Audiens autem hoc

de son désir; il se laisse emporter à la douce espérance qui vient de lui être donnée, et comme il ne craint plus maintenant de trahir son Maître, il l'interroge avec sécurité au milieu du silence que gardent les autres apôtres. « Pierre lui dit : Pourquoi ne puis-je pas vous suivre à présent? Je donnerai ma vie pour vous. » Que dites-vous, Pierre? Je viens de vous déclarer que vous ne pouvez pas, et vous insistez, en disant : Je le puis. Vous apprendrez donc par votre expérience que votre amour n'est rien sans la présence d'un secours surnaturel qui le dépouille de sa faiblesse. « Jésus lui répondit : Vous donnerez votre vie pour moi? » — BÈDE. Cette proposition peut s'entendre de deux manières : premièrement, d'une manière affirmative, en ce sens : Vous donnerez votre vie pour moi, mais actuellement la crainte de la mort du corps vous fera tomber dans la mort de l'âme; secondement, dans un sens ironique — S. AUG. C'est-à-dire, vous ferez pour moi ce que je n'ai pas encore fait pour vous? Vous pouvez me précéder, vous qui n'êtes pas capable de me suivre? Pourquoi tant de présomption? Apprenez donc ce que vous êtes : « En vérité, en vérité, je vous le dis, le coq ne chantera pas que vous ne m'ayez renié trois fois, » vous qui promettez de mourir pour moi? vous renierez trois fois celui qui est votre vie. Pierre voyait bien l'étendue du désir de son âme, mais il ne voyait pas sa faiblesse, malade qu'il était, il vantait bien haut l'ardeur de sa volonté, mais le Médecin connaissait son infirmité. Peut-on admettre, avec quelques-uns qui, par une condescendance coupable, veulent excuser Pierre, que cet apôtre n'a point précisément renié le Christ, parce qu'à la question que lui fit la servante, il répondit qu'il ne connaissait pas cet homme, comme les autres évangélistes le disent expressément? Comme si renier Jésus en tant qu'homme ne soit pas le renier comme Christ, et le renier dans ce

Petrus, neque ita desiderium detinuit, sed benignam spem accipiens properat; et quia timorem excussit proditiōnis, cum securitate per seipsum de reliquo interrogat, aliis silentibus. Unde sequitur : « Dicit ei Petrus : Quare non possum te modo sequi? » Quid dicis, Petre? Dixi quoniam non potes, et tu dicis quoniam possum : quocirca scies per experientiam quoniam nihil est tuis amor, nisi præsente superna liberatione. Unde sequitur : « Respondit Jesus : Animam tuam pro me pones. » BÈDE. Quæ sententia duobus modis potest pronuntiarī : uno modo affirmando : ac si dicat : « Animam tuam pro me pones, » sed nunc timendo mortem carnis, animæ mortem incurres; alio modo insultando :

quasi diceret : AUG. (*ut supra.*) Itane facies pro me quod nondum ego pro te? Præire potes, qui sequi non potes? Quid tantum præsumis? Audi quissis : « Amen, amen, dico tibi, non cantabit gallus donec ter me neges. » Qui mihi promittis mortem tuam, ter negabis vitam tuam. Quid in animo ejus esset cupiditatis, videbat; quid virium, non videbat : voluntatem suam jactabat infirmus, sed inspiciebat valetudinem medicus. An apostolus Petrus (sicuti enim favore perverso excusare quidam nituntur) Christum non negavit, quia interrogatus ab ancilla hominem se nescire respondit, sicut alii evaugeliste testantur expressius? Quasi qui hominem Christum negat, non Christum neget; et hoc in eo neget quod

qu'il a daigné se faire pour notre amour et pour nous sauver de la mort, nous ses créatures. Comment est-il devenu la tête de l'Eglise, si ce n'est par son humanité? Comment donc peut-on faire partie du corps de Jésus-Christ, en reniant Jésus-Christ comme homme? Mais pourquoi nous arrêter davantage à cette difficulté? Notre-Seigneur ne dit point : Le coq ne chantera pas que vous n'ayez renié l'homme où le Fils de l'homme; mais : « Le coq ne chantera pas que vous ne m'ayez renié. » Que veut dire ici l'expression *moi*, si ce n'est ce que Jésus-Christ était alors? Donc tout ce que Pierre a renié dans le Christ, c'est Jésus-Christ lui-même qu'il a renié. En douter, ce serait un crime. Jésus-Christ l'a déclaré, il a prédit les deux choses; il est donc certain que Pierre a renié Jésus-Christ. N'allons pas accuser Jésus-Christ, en voulant défendre Pierre. Pierre a reconnu pleinement son péché, et l'abondance des larmes qu'il a versées a témoigné de la grandeur du crime qu'il a commis. Si nous parlons de la sorte, ce n'est point pour le plaisir d'accuser le chef des Apôtres, mais la considération de sa chute nous apprend combien l'homme doit se défier de ses propres forces. — BÉDE. Que chacun cependant profite de cet exemple, pour ne point se laisser aller au désespoir lorsqu'il tombe dans quelque faute, et qu'il y puise l'espérance assurée d'obtenir son pardon. — S. CHRYS. Nous devons aussi conclure de là que le Seigneur permit la chute de Pierre. Il aurait pu, sans doute, la prévenir tout d'abord; mais comme cet apôtre persévérerait dans ses protestations opiniâtres, le Sauveur ne le poussa point à le renier, mais il l'abandonna à ses propres forces, pour lui faire comprendre sa propre faiblesse, le préserver pour l'avenir d'une si déplorable chute, lorsqu'il serait chargé du gouvernement du monde entier, et lui donner la connaissance de lui-même par le souvenir de sa faiblesse.

factus est propter nos, ne periret quod fecerat nos. Per quid autem caput est Ecclesie nisi per hominem? Quomodo est igitur in corpore Christi, qui negat hominem Christum? Sed quid multis immorer? Non enim Dominus ait: « Non cantabit gallus donec hominem aut Filium hominis neges, » sed, « donec me neges. » Quid est *me*, nisi quod erat? Quicquid ejus negavit, Christum negavit: siquidem dubitare nefas est: Christus hoc dixit, utrumque prædixit: proculdubio Petrus Christum negavit. Non accusemus Christum, cum defendimus Petrum. Agnovit plane peccatum suum infirmitas Petri, et quantum mali Christum negando commiserit, plorando monstravit. Neque nos (cum ista dici-

mus) primum apostolorum accusare delectat; sed hunc intuendo admoneri nos oportet, ne homo quisquam de humanis viribus fidat. BÉDE. Resipiscendi nihilominus unusquisque (si in lapsu corruerit) exemplum capiat ne desperet; sed incunctanter veniam se posse promereri credat. CHRYS. (*ut supra.*) Unde manifestum est quoniam et casum Petri Dominus concessit: nam poterat quidem et a principio revocare, sed quia permanebat in vehementia, ipse quidem non impulit ad negationem, sed dimisit desertum, ut discat propriam imbecillitatem, et ut post hæc talia non patiat, cum orbis terrarum dispensationem suscepisset; sed reminiscens eorum quæ passus est, cognoscat seipsum.

S. AUG. Ce fut donc l'âme de Pierre qui souffrit la mort qu'il offrait de souffrir dans son corps, mais dans un sens différent de celui qu'il pensait; car avant la mort et la résurrection du Seigneur, il mourut par son renoncement, et ressuscita par ses larmes. — S. AUG. (*De l'Acc. des Evang.*, II, 2.) Le renoncement de Pierre, dont nous venons de parler, nous est raconté non-seulement par saint Jean, mais par les trois autres évangélistes, bien que tous ne le placent pas dans les mêmes circonstances; car saint Matthieu et saint Marc le rattachent au discours qui suivit la sortie du Sauveur de la maison où il avait mangé la pâque; tandis que saint Luc et saint Jean le placent avant qu'il en fût sorti: mais il nous est facile de comprendre ou que les deux premiers évangélistes en ont parlé par récapitulation, ou les deux derniers par anticipation. On serait peut-être plus fondé à admettre, en voyant les discours variés et les affirmations différentes du Seigneur, rapportées par les Evangélistes, que sous l'impression de ces paroles, Pierre a fait le serment téméraire de mourir pour son Maître ou avec son Maître, et qu'ainsi il a renouvelé trois fois cet engagement en divers endroits du discours du Sauveur, de même que Jésus lui a répondu, à trois reprises différentes, qu'il le renierait trois fois avant le chant du coq.

AUG. (*ut supra.*) In anima itaque contigit Petri quod offerebat in corpore; sed aliter quam putabat: nam ante mortem et resurrectionem Domini, et mortuus est negando, et revixit plorando. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. III, cap. 2.) Hoc autem de prædicta negatione sua Petro, non solum Joannes, sed et cæteri tres commemorant: non sane omnes ex una eademque occasione sermonis ad eam commemorandam veniunt: nam Matthæus et Marcus eam subnecunt, postquam Dominus egressus est ex illa domo ubi manducaverat pascha; Lu-

cas vero et Joannes antequam inde esset egressus; sed facile possumus intelligere, aut illos duos eam recapitulando posuisse, aut istos præoccupando; nisi magis moveret quod tam diversa, non tantum verba, sed etiam sententias Domini præmittunt, quibus permotus Petrus illam præsumptionem proferret (pro Domino vel cum Domino moriendi), ut magis cogant intelligi ter eum expressisse præsumptionem suam diversis locis sermonis Christi, et ter illi a Domino responsum quod eum esset ante galli cantum ter negaturus.

## CHAPITRE XIV.

### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-4. — Comment Notre-Seigneur prévient la crainte toute humaine que sa mort pouvait produire dans l'âme de ses disciples. — Puissance de la loi. — Preuve qu'il leur donne de sa divinité. — Comment il calme le trouble et l'agitation de leur âme. — Différents degrés de mérites et de récompense dans la seule et même vie éternelle. — Comment les élus s'associent étroitement au bonheur les uns des autres. — Peut-on admettre l'opinion de ceux qui prétendent qu'il y aura en dehors du royaume des cieux un lieu destiné aux âmes innocentes qui n'ont pas reçu le baptême? — Notre-Seigneur, par ces paroles : *Il y a dans la maison de mon Père un grand nombre de demeures*, étend à tous ses disciples ce qu'il a dit à Pierre. — Comment peut-il aller nous préparer une place puisque, d'après lui, il y a déjà un grand nombre de demeures? — Pourquoi faut-il qu'il s'en aille pour cette préparation? — Dans quel sens est-il vrai qu'il s'en va? — Comment faut-il entendre ces paroles : *Je reviendrai de nouveau?*
- ÿ. 5-7. — Dans quel sentiment les apôtres demandent-ils au Sauveur où il doit aller? — Comment Thomas déclare-t-il contre l'affirmation de son divin Maître, qu'il ne sait pas où il va et qu'il en ignore aussi la voie. — Comment Notre-Seigneur est la voie. — Pourquoi ajoute-t-il qu'il est en même temps la vérité et la vie? — Comment il allait à lui-même par lui-même. — Comment, par ces paroles, il se proclame l'égal de celui qui l'a engendré. — Comment concilier ce qu'il vient de dire avec ce qui suit : *Si vous m'avez connu, vous auriez aussi connu mon Père?*
- ÿ. 8-11. — Pourquoi l'apôtre Philippe demande-t-il à Jésus-Christ de leur montrer le Père? — Comment, après ce qu'il vient de leur dire, Notre-Seigneur peut-il faire à ses disciples le reproche qu'ils ne le connaissent pas. — Comment celui qui voit Jésus-Christ voit son Père. — De quelle vue veut-il ici parler? — Ce qui portait Philippe à lui faire cette question, c'est qu'il croyait que le Père était supérieur au Fils. — Comment pouvait-on voir le Père en voyant le Fils? — Comment le Père est dans le Fils et le Fils dans le Père. — Autre explication qu'on peut donner des paroles du Sauveur en supposant que Philippe voulait voir le Père des yeux du corps. — Comment Notre-Seigneur attribue ce qu'il fait à celui de qui lui vient avec l'être le pouvoir d'agir. — Preuves multipliées par lesquelles il établit l'unité de la nature divine. — Pourquoi passe-t-il des paroles aux œuvres? — Comment les Ariens et les Sabelliens ont inutilement cherché à prouver par ces paroles, les uns que le Fils n'est point égal au Père, les autres que le Père est la même chose que le Fils. — Notre-Seigneur invoque le témoignage des œuvres.
- ÿ. 12-14. — Puissance et efficacité de la foi. — Quelles sont ces œuvres plus grandes dont Notre-Seigneur veut parler. — Ne doit-on compter parmi ceux qui croient en Jésus-Christ que ceux qui auraient fait des œuvres plus grandes que les siennes? — Le salut et la justification des pécheurs sont des œuvres plus grandes que la création du ciel et de la terre. — Est-il nécessaire d'entendre ces paroles de toutes les œuvres de Jésus-Christ? — Comment



- c'est Jésus-Christ lui-même qui fera ces œuvres plus grandes. — C'est par la prière et l'invocation de son nom qu'on peut opérer les plus grands prodiges? — Comment se fait-il que tant de fidèles demandent sans recevoir? — N'est-ce qu'aux apôtres que le Sauveur a fait la promesse d'accorder tout ce qu'ils demanderaient? — Quels sont ceux qui demandent au nom de Jésus-Christ. — Comment le Père est glorifié dans le Fils.
- γ. 15-17. — Toute prière indistinctement est-elle exaucée? — A quelle condition Notre-Seigneur exauce-t-il nos prières? — En quoi consiste le véritable amour. — Il est lui-même notre Paraclet ou Consolateur. — Pourquoi appelle-t-il l'Esprit saint un autre Consolateur? — Doit-on conclure de la diversité d'opérations à la diversité de nature? — Pourquoi le Sauveur dit-il qu'il priera son Père? — Ses œuvres sont-elles distinctes de celles du Père? — Dans quel sens l'Esprit saint doit-il demeurer avec eux éternellement? — Pourquoi l'appelle-t-il l'Esprit de vérité? — Pourquoi le monde ne peut-il le recevoir? — Que faut-il entendre ici par le monde? — De quelle manière l'Esprit saint demeurera dans les apôtres. — Comment alors donner comme signe distinctif du médiateur que l'Esprit saint demeure en lui? — Différentes manières dont il demeure dans les élus. — Comment Notre-Seigneur renverse par ces paroles deux hérésies contraires. — Comment l'office de consolateur n'implique pour l'Esprit saint aucun caractère d'infériorité. — Comment aimer Jésus-Christ et observer ses commandements pour mériter de recevoir l'Esprit saint, puisque nous ne pouvons sans lui ni aimer ni observer ses commandements? — Pourquoi le Saint-Esprit fut-il donné aux apôtres après la résurrection de Jésus-Christ?
- δ. 18-21. — Notre-Seigneur promet-il à ses disciples de leur donner l'Esprit saint pour le remplacer, comme s'il ne devait plus être avec eux? — Quel genre de présence leur promet-il? — Quel temps a-t-il voulu ici désigner? — Pourquoi les disciples le verront-ils à l'exclusion des autres? — Pourquoi dit-il de lui au présent : *Parce que je vis*, et d'eux au futur : *Et que vous vivrez*? — Comment connaîtront-ils alors qu'il est dans son Père, et eux en lui? — Comment est-il dans son Père et lui en nous? — Comment s'accomplira cette union parfaite qu'il a commencée lui-même. — Preuve du véritable amour. — Quelle en sera la récompense. — Pourquoi Notre-Seigneur dit-il de celui qui gardera ses commandements : *Je l'aimerai*, comme s'il ne l'avait pas aimé jusque là? — Pourquoi et comment se manifestera-t-il à lui?
- ε. 22-27. — Pourquoi Jésus ne doit point se manifester au monde. — Quel est l'amour qui distingue et sépare les saints des partisans du monde. — Manifestation intérieure de Dieu inconnue des impies. — Comment le Père et le Fils viennent à nous. — Quelles sont les âmes dans lesquelles ils fixent leur demeure. — L'Esprit saint reste-t-il étranger à cette demeure? — Pourquoi certaines opérations sont-elles attribuées nominativement à chacune des personnes de la sainte Trinité? — Ce qu'exige l'amour véritable de Dieu. — Comment Notre-Seigneur prouve à Philippe qu'il se manifestera réellement à ceux qui l'aiment. — Pourquoi attribue-t-il au Père ce qu'il fait comme étant son égal? — Comment cette demeure qu'il promet pour l'avenir est toute différente de celle qu'il déclare exister actuellement. — Comment prépare-t-il ses disciples à supporter plus patiemment la privation de sa présence corporelle? — Pourquoi le Saint-Esprit est appelé avocat et consolateur. — Pourquoi le

Sauveur déclare que l'Esprit saint est envoyé par le Père en son nom. — Nécessité de la présence de l'Esprit saint pour comprendre les enseignements du salut. — Pourquoi est-il dit que le Fils parle et que le Saint-Esprit enseigne? — Ces paroles : *Il vous suggérera toutes choses*, indiquent-elles un ministère inférieur? — Comment l'Esprit saint enseigne et tout ensemble remet en mémoire. — Comment Notre-Seigneur console de nouveau ses apôtres de son départ prochain. — Comment et dans quel temps il leur laisse la paix, il leur donne la paix. — Quelle est la paix qu'il nous laisse pendant cette vie. — Combien cette paix est différente de celle que donne le monde. — Caractère de la paix que donne le Sauveur.

γ. 27-31. — Cause du trouble des disciples. — Comment Jésus cherche à les rassurer. — Comment retourne-t-il à son Père dont il ne s'est jamais séparé. — Pourquoi nous devons nous réjouir de ce qu'il retourne vers son Père. — Dans quel sens le Père est plus grand que lui. — Comment concilier avec les conditions de la vraie foi ces paroles du Sauveur : *Je vous le dis maintenant avant que cela arrive, afin que quand ce sera arrivé vous croyiez*. — Quel est le prince du monde. — De quel monde veut parler ici Notre-Seigneur. — L'obéissance du Fils aux ordres du Père n'est point une preuve de l'inégalité de nature. — Comment faut-il entendre ces paroles : *Levez-vous, sortons d'ici?*

ζ. 1-4. — *Que votre cœur ne se trouble point. Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père; s'il en était autrement, je vous l'aurais dit. Je vais vous préparer une place. Et lorsque je m'en serai allé et vous aurai préparé une place, je reviendrai et vous prendrai avec moi, afin que là où je suis vous soyez aussi. Or, vous savez où je vais et vous savez la voie.*

S. AUG. (*Traité 67 sur S. Jean.*) Le Sauveur voulant prévenir la crainte tout humaine que sa mort pouvait produire dans l'âme de ses disciples et le trouble qui devait s'en suivre, cherche à les consoler, en leur déclarant qu'il est Dieu lui-même : « Et il dit à ses disciples : Que votre cœur ne se trouble point, vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi, » c'est-à-dire, si vous croyez en Dieu, par une conséquence nécessaire, vous devez croire en moi, conséquence qui ne serait point légitime, si Jésus-Christ n'était pas Dieu. Vous craignez la mort pour la nature du serviteur, que votre cœur ne se trouble

## CAPUT XIV.

*Et ait discipulis suis : Non turbetur cor vestrum. Creditis in Deum, et in me credite. In domo Patris mei mansiones multæ sunt. Si quo minus, dixissen vobis, quia vado parare vobis locum : et si abiëro et preparavero vobis locum, iterum venio et accipio vos ad me ipsum ; et ubi sum ego, et vos sitis. Et quo ego vado, scitis ; et viam scitis.*

AUG. (*Tract. 67, in Joan.*) Ne disci-

puli mortem Christi tanquam homines timerent, et ideo tubarentur, consolatur eos etiam Deum se esse contestans. Unde dicitur : « Et ait discipulis suis : Non turbetur cor vestrum ; creditis in Deum, et in me credite : » quasi dicat : Consequens est si in Deum creditis, ut in me credere debeatis : quod non esset consequens, si Christus non esset Deus. Mortem metuitis huic formæ servi : non

point, la nature divine la ressuscitera. — S. CHRYS. (*hom. 73 sur S. Jean.*) La foi que vous aurez en moi et dans mon Père qui m'a engendré, est plus puissante que tous les événements qui peuvent arriver, et aucune difficulté ne peut prévaloir contre elle. Il prouve encore ici sa divinité en dévoilant les pensées les plus intimes de leur âme, et en leur disant : « Que votre cœur ne se trouble point. »

S. AUG. Comme la prédiction que Jésus avait faite à Pierre, toujours plein de confiance et d'ardeur qu'il le renierait trois fois avant le chant du coq avait aussi rempli de crainte les autres disciples, Notre-Seigneur les rassure en leur disant : « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père. » C'est ainsi qu'il calme le trouble et l'agitation de leur âme, en leur donnant l'espérance assurée, qu'après les périls et les épreuves de cette vie, ils seraient pour toujours réunis à Dieu avec Jésus-Christ. Que l'un soit supérieur à un autre en force, en sagesse, en justice, en sainteté, aucun ne sera exclu de cette maison, où chacun sera placé suivant son mérite. Tous recevront également le denier que le père de famille ordonne de donner à ceux qui ont travaillé à sa vigne. (*Matth., xx.*) Ce dernier est le symbole de la vie éternelle, qui n'a pour personne une durée plus longue, parce qu'il ne peut y avoir de durée plus ou moins grande dans l'éternité. Le grand nombre de demeures signifie donc les différents degrés de mérites qui existent dans cette seule et même vie éternelle. — S. GRÉG. (*hom. 16 sur Ezéch.*) Ou bien ce grand nombre de demeures s'accorde avec l'unité de denier, parce que bien que l'un goûte une félicité plus grande que l'autre, tous cependant éprouvent un même sentiment de joie dans la claire vue de leur Créateur. — S. AUG. Ainsi Dieu sera tout en tous, car comme Dieu est charité par l'effet de cette

turbetur cor vestrum; suscitabit illam forma Dei. CHRYS. (*hom. 72, in Joan.*) Ea etiam quæ in me est fides et in Patrem qui genuit, potentior est his quæ superveniunt; et nihil contra eam potest prævalere difficultium : hoc etiam modo Divinitatis virtutem ostendit, qui ea quæ in mente habebant, ducit in medium, dicens : « Non turbetur cor vestrum. »

AUG. (*ut sup.*) Quia igitur etiam sibi metuebant discipuli, cum Petro dictum esset fidentiori atque promptiori : « Non cantabit gallus donec ter me neges. » subjunctum : « In domo Patris mei mansiones multe sunt. » Per quod a turbatione recreantur, certi ac fidentes etiam post pericula tentationum se apud Deum cum Christo esse mansuros. Quia etsi alius est alio fortior, sapientior, justior, sanctior,

nullus alienabitur ab illa domo, ubi mansionem pro suo quisque accepturus est merito. Denarius quidem ille æqualis est omnibus, quem paterfamilias eis qui operati sunt in vinea, jubet dari (*Matth., 20*) : quo utique denario vita significatur æterna, ubi amplius alio nemo vivit, quoniam vivendi non est diversa in æternitate mensura. Sed multe mansiones diversas meritorum in una vita æterna significant dignitates. GREGOR. (*super Ezech., homil. 16.*) Vel hac ratione conveniunt mansiones multe cum uno denario ; quia etsi alter minus atque alius amplius exultat, omnes tamen unum gaudium de conditoris sui visione letificat. AUG. (*ut sup.*) Atque ita Deus erit « omnia in omnibus ; » ut quoniam « Deus charitas est, » per charitatem fiat

charité, ce qui est à chacun sera le partage de tous. C'est ainsi que chacun possède les choses qu'il n'a pas en réalité, mais qu'il aime dans un autre. La différence de gloire n'excitara donc aucune envie, parce que l'unité de la charité régnera dans tous les cœurs. — S. GRÉG. (*Moral., dern. liv., chap. XIV ou XXIV.*) D'ailleurs les bienheureux n'éprouveront aucun désavantage de cette disparité de gloire, parce que chacun recevra la mesure suffisante pour combler ses désirs.

S. AUG. Il faut rejeter comme opposé à la foi chrétienne le sentiment de ceux qui prétendent que cette multiplicité de demeures signifie qu'il y aura en dehors du royaume des cieux un lieu destiné aux âmes innocentes qui seront sorties de cette vie sans avoir reçu le baptême, condition nécessaire pour entrer dans le royaume des cieux. Puisque toute la maison des enfants de Dieu, qui sont appelés à régner, ne peut être que dans le royaume, loin de nous la pensée qu'il y ait une partie de cette maison royale qui ne soit point dans le royaume, car le Seigneur n'a pas dit : Dans la béatitude éternelle, mais : « Dans la maison de mon Père il y a un grand nombre de demeures. »

S. CHRYS. On peut encore rattacher autrement ces paroles à ce qui précède. Le Seigneur avait dit à Pierre : « Là où je vais vous ne pouvez me suivre maintenant, mais vous me suivrez par la suite. » Or, les disciples auraient pu regarder cette promesse comme faite exclusivement à Pierre, c'est pour cela qu'il leur dit ici : « Il y a un grand nombre de demeures dans la maison de mon Père, » c'est-à-dire, le palais que je destine à Pierre vous est également destiné, car il y a dans ce palais un grand nombre de demeures, et il n'y a point à objecter qu'elles ont besoin d'être préparées, car il s'empresse d'ajouter : « S'il en était autrement, je vous l'aurais dit, je vais vous préparer une

ut quod habent singuli commune sit omnibus. Sic enim quisque etiam ipse habet cum amat in altero quod ipse non habet. Non erit itaque aliqua invidia impari claritatis, quoniam regnabit in omnibus unitas charitatis. GREGOR. (*ult. Moral., cap. 14, vel in antiqu. 24.*) Ejusdem etiam disparilitatis damna non sentiunt, quia tantum ibi unusquisque (quantum sufficit sibi) percipit.

AUG. (*ut sup.*) Respuendi autem sunt a corde christiano, qui putant ideo dictum multas esse mansiones, quia extra regnum cœlorum erit aliquid ubi beati maneant innocentes, cum sine baptismo ex hac vita emigraverint, sine quo in regnum cœlorum intrari non potest. Ab-

sit autem, ut cum omnis domus regnantium filiorum non sit alibi nisi in regno, ipsius regni domus pars aliqua non sit in regno. Non enim ait Dominus : « In beatitudine sempiterna mansiones multæ sunt, » sed, « in domo Patris mei. »

CHRYS. (*ut supra.*) Vel aliter continua. Quia Dominus supra dixerat Petro : « Quo ego vado, non potes me sequi modo, sequeris autem postea, » ne existiment soli Petro hanc promissionem esse datam dixit : « In domo Patris mei, » etc. Hoc est, et vos regia illa suscipiet quæ et Petrum ; copia enim est ibi multa mansionum ; et non est dicere, quoniam præparatione indigent : et propter hoc subdit : « Si quo minus dixissem vobis,

place. » S. AUG. Ces paroles prouvent suffisamment qu'il leur parle de la sorte, parce qu'il y a dans le ciel un grand nombre de demeures, et qu'il n'est pas besoin d'en préparer quelqu'une. — S. CHRYS. Comme il avait dit à Pierre : « Vous ne pouvez pas me suivre maintenant, » et qu'ils pouvaient craindre d'être pour toujours séparés de lui, il ajoute : « Et lorsque je m'en serai allé, et vous aurai préparé une place, je reviendrai et vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous soyez aussi. » Quoi de plus propre que ce langage pour leur inspirer une vive confiance en lui? — THÉOPHYL. Ne semble-t-il pas leur dire, en effet : Que les demeures soient préparées ou ne le soient point, vous ne devez point vous troubler, car en supposant qu'elles ne soient point préparées, je vais moi-même vous les préparer avec toute la sollicitude possible?

S. AUG. Mais comment Notre-Seigneur peut-il aller nous préparer une place, puisque d'après lui, il y a déjà un grand nombre de demeures? C'est qu'elles ne sont pas encore comme elles doivent être préparées, car les demeures qu'il a préparées par la prédestination, il les prépare encore par son action divine. Elles existent donc déjà dans les décrets de sa prédestination, autrement il aurait dit : J'irai et je préparerai (c'est-à-dire je prédestinerai) une place; mais comme elles ne sont pas encore l'objet de l'action divine, il ajoute : « Et lorsque je m'en serai allé et que je vous aurai préparé une place. » Or, il prépare maintenant ces demeures, en leur préparant ceux qui doivent les habiter. En effet, lorsque le Sauveur dit : « Il y a un grand nombre de demeures dans la maison de mon Père; » que devons-nous entendre par cette maison de Dieu, si ce n'est le temple de Dieu, temple dont l'Apôtre dit : « Le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce temple? » (1 Cor., III, 17.) Or, cette maison est encore en voie de

quia vado parare vobis locum. » AUG. (ut supra.) Ubi satis ostendit ideo se hoc illis dixisse, quia jam ibi mansiones multæ sunt, et non est opus illi aliquam præparare. CHRYS. (ut supra.) Quia vero dixerat : « Non potes me modo sequi, » ut non æstimeret se ab eo finaliter abscesso esse, subjungit : « Et si abiero et præparavero vobis locum, iterum venio et accipio vos ad meipsum, ut ubi ego sum et vos sitis; » ex quo ostendit quod oportet eos vehementer confidere. THEOPHYL. Ac si dicat utrumque : Vos turbari non oportet, sive paratæ sint, sive non : nam et si paratæ non sint, ego cum omni solertia præparabo vobis illas. — AUG. (ut sup.) Sed quomodo vadit et

parat locum, si jam mansiones multæ sunt : sed nondum sunt sicut parandæ sunt : eadem enim mansiones quas prædestinando præparavit, præparat operando. Jam ergo sunt in prædestinatione; si quo minus, dixisset : « Ibo et præparabo » (hoc est, prædestinabo) ; sed quia non sunt in operatione, dixit : « Et si abiero et præparavero vobis locum. » Parat autem modo mansiones, mansionibus præparando mansiones : quippe cum dixit : « In domo Patris mei mansiones multæ sunt, » quid putamus esse domum Dei nisi templum Dei ; de quo Apostolus dicit (1 ad Cor., 3, vers. 17) : « Templum Dei sanctum est, quod estis vos. » Hæc ergo domus Dei adhuc ædi-

construction et de préparation. Mais pourquoi faut-il qu'il s'en aille pour cette préparation, puisque c'est lui-même qui nous prépare, ce qu'il ne peut faire, s'il le sépare de nous? Il veut nous enseigner par là, que pour préparer ces demeures, le juste doit vivre de la foi. Si vous jouissez de la claire vue, la foi n'est plus possible. Que le Seigneur s'en aille donc pour se dérober aux regards, qu'il se cache pour devenir l'objet de notre foi, car c'est la vie de la foi qui nous prépare la place. Que la foi nous fasse désirer le Sauveur, afin que les saints désirs nous en mettent en possession. D'ailleurs, si vous l'entendez bien, il ne quitte ni le lieu d'où il paraît s'éloigner, ni celui d'où il est venu jusqu'à nous. Il s'en va en se cachant à nos regards, il vient en manifestant sa présence. Mais s'il ne demeure avec nous pour nous diriger et nous faire avancer dans la voie de la sainteté, le lieu où nous demeurerons avec lui, en jouissant de sa présence, ne nous sera point préparé.

ALCIN. Voici donc le sens de ce qu'il leur dit : « Je m'en vais, » (c'est-à-dire, je m'absente corporellement,) mais : « Je reviendrai de nouveau, » (par la présence de ma divinité), ou bien encore, je reviendrai juger les vivants et les morts. Et comme il prévoyait qu'ils lui demanderaient où il irait, et le chemin qu'il suivrait, il les prévient et leur dit : « Où je vais, vous le savez (c'est-à-dire, vers mon Père), et vous savez la voie » (c'est-à-dire, que j'y vais par moi-même). — S. CHRYS. En leur parlant de la sorte, il fait connaître le désir qui était au fond de leur âme et leur offre l'occasion de l'interroger.

ÿ. 5-7. — *Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où vous allez et comment pouvons-nous savoir la voie? Jésus lui dit : Je suis la voie, la vérité et la vie, nul ne vient au Père que par moi. Si vous m'aviez connu, vous auriez*

ficatur, adhuc præparatur. Sed quid est quod præpararet, abiit; cum nos ipsos præparet; quod non faciet, si reliquerit? Sed illud significat, quia ut parentur istæ mansiones, vivere debet justus ex fide; si autem vides, non est fides. Eat ergo ne videatur; lateat ut credatur: tunc enim locus paratur, si ex fide vivatur; creditus desideretur, ut desideratus habeatur; si bene intelligis, nec unde vadit, nec unde venit, recedit: vadit ergo latendo, venit apparendo: sed nisi maneat regendo, ut proficiamus bene vivendo, non parabitur locus ubi possimus permanere perfruendo.

ALCUI. Dicit ergo: « Si abiero (per

carnis absentiam) iterum veniam (per Divinitatis præsentiam), » vel, « iterum veniam (judicare vivos et mortuos); » et quia sciebat eos interrogaturos quod iret, vel per quam viam iret, subjungit: « Et quo ego vado scitis (scilicet ad Patrem), et viam scitis, » scilicet per meipsum. CHRYS. (ut sup.) Hoc autem dicens, desiderium quod in eorum mente erat, ostendit, et dat eis occasionem interrogandi.

*Dixit ei Thomas: Domine, nescimus quo vadis: et quomodo possumus viam scire? Dicit ei Jesus: Ego sum via, veritas et vita. Nemo venit ad Patrem nisi per me: si cognovissetis me, et Patrem meum utique cognovissetis.*

aussi connu mon Père; mais bientôt vous le connaîtrez, et vous l'avez déjà vu.

S. CHRYS. (*hom. 73 sur S. Jean.*) Si les Juifs, qui ne demandaient pas mieux que de se séparer de Jésus-Christ, l'interrogeaient sur le lieu où il devait aller, combien plus les disciples qui ne voulaient pour rien en être séparés, désiraient savoir où il allait? aussi lui font-ils cette question dans un sentiment mêlé d'amour et de crainte : « Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où vous allez. » — S. AUG. (*Traité 59 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur venait de leur dire qu'ils savaient où il allait, et qu'ils en savaient aussi la voie; Thomas, de son côté, déclare ignorer ces deux choses, mais le Fils de Dieu ne peut mentir; les Apôtres savaient donc, mais ils ignoraient qu'ils savaient, et Notre-Seigneur leur prouve qu'ils savaient ce qu'ils croyaient ignorer : « Jésus lui dit : Je suis la voie, la vérité et la vie. » — S. AUG. (*serm. 54 sur les par. du Seig.*) C'est-à-dire, où voulez-vous aller? je suis la voie; où voulez-vous aller? je suis la vérité; où voulez-vous demeurer? je suis la vie. Tout homme est capable de percevoir la vérité et la vie, mais tout homme ne trouve pas la voie qui y conduit. Que Dieu soit une certaine vie éternelle, et une vérité que l'on peut connaître, c'est ce que les philosophes de ce monde ont eux-mêmes compris, mais c'est le Verbe de Dieu qui, dans le sein du Père, est la vérité et la vie qui est devenu la voie en se revêtant de notre humanité. Marchez par cette humanité, et vous arriverez jusqu'à la divinité; car il vaut encore mieux marcher en boitant dans la voie, que de faire de grands pas hors de la voie. — S. HIL. (*de la Trin., VII.*) Celui qui est la voie ne vous conduira pas dans des chemins perdus et sans issue; celui qui est la vérité, ne peut vous tromper, et celui qui est la vie ne vous laissera pas dans l'erreur de la mort. — THÉO-

setis. Et amodo cognoscetis eum, et vidistis eum.

CHRYS. (*hom. 72, in Joan.*) Judæi volentes a Christo separari, quærebant quò iturus es-; et; multo magis discipuli nunquam ab eo separari volentes hoc discere cupiebant; et interrogabant eum ex multa dilectione et timore, et ideo dicitur : « Dixit ei Thomas : Domine, nescimus quo vadis. » AUGUST. (*Tract. 69, in Joan.*) Utrumque illos Dominus dixerat scire; utrumque dixit iste nescire : sed nescit ille mentiri : ergo isti sciebant, et se scire nesciebant : convincit ergo eos hoc scire. Unde subditur : « Dicit ei Jesus : Ego sum via, veritas et vita. » AUGUST. (*de Verbis Domini,*

serm. 54.) Quasi dicat : Quo vis ire? « Ego sum via; » quo vis ire? « Ego sum veritas; » ubi vis permanere? « Ego sum vita; » veritatem et vitam omnibus homo capit, sed viam non omnibus invenit. Denique esse quamdam vitam æternam, veritatem scibilem, etiam hujus sæculi philosophi viderunt : Verbum ergo Dei, quod apud Patrem est veritas et vita, assumendo hominem factum est via. Ambula per hominem, et pervenies ad Deum : melius enim est in via claudicare, quam præter viam forlitter ambulare. HILAR. (*VII de Trinitate.*) Non enim nos in erratica atque in invia deducit ille qui via est, neque illud per falsa qui veritas est; neque in mortis

PHYLACTE. Lorsque vous menez la vie active, Jésus-Christ est pour vous la voie, lorsque vous persévérez dans la vie contemplative, il devient pour vous la vérité. La vie est le fruit de l'action de la vie contemplative, car il faut nécessairement marcher et annoncer l'Évangile pour mériter la vie future et éternelle.

S. AUG. (*Traité* 69.) Ils savaient donc la voie, parce qu'ils le connaissaient, lui qui est la voie. Mais qu'était-il besoin d'ajouter qu'il était la vérité et la vie, alors que la voie étant connue, il restait à savoir quel en était le terme, si ce n'est parce qu'il allait à la vérité et à la vie ? Il allait donc à lui-même par lui-même. Mais, Seigneur, est-ce que pour venir jusqu'à nous, vous vous étiez quitté vous-même ? Je sais que vous avez pris la forme de serviteur, et que vous êtes venu dans une chair mortelle, tout en demeurant où vous étiez d'abord, et vous êtes retourné par cette même chair sans vous séparer de ceux vers lesquels vous étiez venu. Si donc c'est par cette chair que vous êtes venu et que vous êtes retourné, c'est par cette même chair aussi que vous êtes devenu tout à la fois la voie que nous devons prendre pour arriver jusqu'à vous, et la voie par laquelle vous êtes vous-même venu et retourné. Or, lorsque vous êtes retourné vers la vie (qui n'est autre que vous-même), vous avez conduit cette même chair de la mort à la vie. Jésus-Christ est donc allé à la vie lorsque sa chair a passé de la mort à la vie. Et comme le Verbe est la vie, c'est à lui-même que le Christ est venu, car le Christ est un composé de ces deux choses, le Verbe et la chair dans une même personne. Dieu était venu par le moyen de la chair vers les hommes, la vérité était venue trouver le mensonge, car Dieu est la vérité, et tout homme est menteur. (*Rom.*, III, 4.) Lors donc qu'il s'est dérobé aux regards des hommes, et qu'il a élevé sa chair vers ces hauteurs inaccessibles au mensonge,

relinquit errore qui vita est. THEOPHYL. Cum itaque activam exerces, fit tibi Christus via; cum autem in contemplativa perseveras, efficitur tibi veritas. Adjecta autem vita est activo et contemplativo. Decet enim ire et prædicare pro futuro.

AUG. (*Tract.* 69, *in Joan.*) Sciebant ergo viam, quia sciebant ipsum qui est via. Quid autem opus erat, ut adderet « veritas et vita, » cum jam via cognita per quam iret, restaret nosse quo iret; nisi quia ad veritatem ibat et ad vitam: ibat ergo ad seipsum per seipsum. Sed nunquid, o Domine, ut venires ad nos reliqueras te; scio quidem quod formam servi accepisti et in carne venisti, ma-

nens ubi eras; et per hanc redisti non relinquens quo veneras. Si ergo per hanc et venisti et redisti, per hanc nobis non solum qua veniremus ad te, verumetiam tibi, qua venires et redires, via fuisti: cum vero ad vitam (quod es ipse) ivisti, eandem carnem tuam de morte ad vitam duxisti. Itaque dum caro de morte venit ad vitam, Christus venit ad vitam. Et quia Verbum est vita, Christus venit ad seipsum; quoniam utrumque est Christus; una persona scilicet « Verbum caro. » Venerat etiam per carnem Deus ad homines, veritas ad mendaces: est enim « Deus verax; omnis autem homo mendax » (*ad Rom.*, 3, vers. 4): cum itaque se ab hominibus abstulit, atque



c'est le même Verbe fait chair qui, par lui-même, c'est-à-dire par sa chair, est retourné vers la vérité, qui n'est autre que lui-même; vérité qu'au milieu même des hommes de mensonge, il a conservée jusque dans la mort. Lorsque moi-même je vous tiens un langage que vous comprenez, je m'avance en quelque sorte vers vous, sans me quitter moi-même, et lorsque je cesse de parler, je reviens comme à moi-même, tout en demeurant avec vous, si vous retenez ce que vous avez entendu. Or, si cela est possible à l'homme, image créée de Dieu, que ne peut point son image substantielle qu'il a engendrée? Il va donc à lui-même par lui-même, et par lui-même au Père, et par lui nous allons nous-mêmes à lui et au Père.

S. CHRYS. Si j'ai le pouvoir de vous conduire au Père, vous ne pouvez manquer d'y arriver, car il n'est pas possible d'y arriver par un autre chemin. En rapprochant ce qu'il a dit précédemment : « Personne ne peut venir à moi, si mon Père ne l'attire, » de ce qu'il déclare ici que personne ne peut venir à son Père que par lui, il se proclame l'égal de celui qui l'a engendré. Mais comment après avoir dit : « Vous savez où je vais, et vous en savez la voie, » ajoute-t-il : « Si vous m'aviez connu, vous auriez aussi connu mon Père, » c'est-à-dire, si vous connaissiez ma nature et ma dignité, vous connaîtriez aussi la nature et la dignité du Père. Il n'y a point ici contradiction, car ils connaissaient, mais d'une connaissance imparfaite, il était réservé à l'Esprit saint de leur donner cette connaissance dans toute sa perfection (1\*). C'est pour cela qu'il ajoute : « Bientôt vous le connaîtrez (il veut parler d'une connaissance tout à fait spirituelle), et vous l'avez déjà

(1\*) Nous avons préféré suivre ici le texte original de saint Chrysostome, au lieu de la traduction adoptée par saint Thomas, et qui n'offrirait qu'un sens peu satisfaisant.

illuc ubi nemo mentitur, carnem suam levavit, idem ipse quia Verbum caro factum est, per seipsum (id est, per carnem suam) ad veritatem (quod est ipse) remeavit; quam quidem veritatem quamvis inter mendaces etiam in morte servavit. Ecce ego ipse si loquor vobis quod intelligatis, quodammodo ad vos procedo, nec me relinquo : cum autem tacuero, quodammodo ad me redeo, et vobiscum maneo, si tenueritis quod audistis. Si hoc potest imago quam fecit Deus, quid potest ex Deo nata imago; ac per hoc et ipse per seipsum, et ad seipsum, et ad Patrem, et nos per ipsum, et ad ipsum, et ad Patrem imus.

CHRYS. (ut supra.) Si enim (dicit) : Ego sum Dominus ducendi ad Patrem,

omnino venietis illuc, etc., (neque enim possibile alia venire via); cum autem supra dixerit : « Nemo potest venire ad me, nisi Pater meus traxerit illum; » nunc dicens quoniam « nullus potest venire ad Patrem nisi per me, » exæquat seipsum ei qui genuit. Qualiter autem dixerit : « Quo vado scitis, et viam scitis, » ostendit subdicens : « Si cognovissetis me, Patrem meum utique cognovissetis. » Quasi dicat : Si sciretis meam substantiam et dignitatem, et eam quæ Patris est sciretis. Noverant quidem eum, sed non ita ut oportebat; postea autem Spiritus veniens perfectam in eis construxit cognitionem. Et propter hoc subditur : « Amodo cognoscetis eum (dicit autem eam quæ secundum mentem co-

vu (c'est-à-dire par moi); » il leur apprend ainsi que celui qui le voit, voit son Père, or, ils l'avaient vu, non dans sa nature divine, mais sous le voile de la chair dont il était revêtu.

BÈDE. Il nous faut examiner maintenant comment Notre-Seigneur a pu dire à ses disciples : « Si vous m'aviez connu, » etc. Après leur avoir dit précédemment : Là où je vais, vous le savez, et vous savez le chemin. La réponse à cette difficulté est que parmi les Apôtres, quelques-uns le savaient, et d'autres, du nombre desquels était Thomas, l'ignoraient. — S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) On peut encore rattacher ces paroles entre elles d'une autre manière. Comme on ne peut aller au Père que par le Fils, il faut examiner si c'est par l'enseignement de sa doctrine ou par la foi en sa nature divine. La réponse à cette question se trouve dans les paroles qui suivent : « Si vous m'aviez connu, vous auriez aussi connu mon Père. » En effet, le Sauveur a suivi cet ordre dans le mystère de son incarnation, qui avait pour objet de confirmer la nature divine de son Père, il a distingué le temps de la vision du temps de la connaissance; celui qu'ils doivent connaître bientôt, ils l'ont déjà vu et ils devaient recevoir par l'effet de la révélation l'intelligence de la nature divine qu'ils avaient déjà contemplée en lui.

ÿ. 8-11. — *Philippe lui dit : Seigneur, montrez-nous votre Père et cela nous suffit. Jésus lui répondit : Il y a si longtemps que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas? Philippe, qui me voit, voit aussi mon Père. Comment dites-vous : Montrez-nous votre Père? Ne croyez-vous pas que je suis dans mon Père et que mon Père est en moi? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même, mais mon Père, qui demeure en moi, fait lui-même les*

gnitionem), et vidistis eum » (scilicet per me), ostendens quoniam qui videt eum, et Patrem videt : viderunt autem eum, non in nuda substantia, sed carne indutum.

BED. Sed quærendum est quomodo nunc dicat Dominus : « Si cognovissetis me, » etc., cum præviserit supra : « Quo ego vado scitis, et viam scitis? » Datur ergo intelligi quia quidam eorum sciebant, quidam vero nesciebant; quorum unus erat Thomas. HILAR. (*lib. VII de Trinit.*) Vel aliter continua. Cum iter ad Patrem per Filium sit, quærendum est utrum hoc per doctrinæ admonitionem, an per naturæ fidem sit. Intelligentiæ igitur sensum in consequentibus requiramus : nam sequitur : « Si

cognovissetis me, et Patrem meum utique cognovissetis : » in sacramento enim assumpti corporis Divinitatis paternæ naturam confirmans, hunc ordinem tenuit : tempus autem visionis separavit a tempore cognitionis : nam quem cognoscendum ait, eundem jam dixit et visum; ut naturæ jam pridem in se inspectæ scientiam ex tempore nunc hujus revelationis acciperent.

*Dicit ei Philippus : Domine, ostende nobis Patrem, et sufficit nobis. Dicit ei Jesus : Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me? Philippe, qui videt me, videt et Patrem : quomodo tu dicis : Ostende nobis Patrem? Non credis quia ego in Patre et Pater in me est? Verba quæ ego loquor vobis, a meipso non loquor : Pater autem in me ma-*

*œuvres que je fais. Ne croyez-vous pas que je suis dans mon Père et que mon Père est en moi? Croyez-le du moins à cause de mes œuvres?*

S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) La nouveauté de ce langage étonne l'apôtre Philippe, on ne voit en Jésus-Christ qu'un homme, et il se proclame le Fils de Dieu, il déclare qu'en le connaissant on connaît son Père, et que qui le voit voit son Père; Philippe fait au Sauveur cette question qu'autorisait son titre d'Apôtre : « Seigneur, montrez-nous votre Père, et cela nous suffit. » Il ne nie pas qu'on puisse voir son Père en lui, mais il demande qu'on le lui montre, non pas comme un spectacle extérieur propre à satisfaire les regards du corps, mais comme une démonstration intellectuelle qui lui fasse comprendre celui qu'il désire voir; car il avait bien vu le Fils de Dieu sous une forme humaine, mais il ne savait pas comment en le voyant, il pouvait voir le Père. Et comme preuve que cette manifestation qu'il désire est plutôt une démonstration de l'intelligence qu'une vision extérieure, il ajoute : « Et cela nous suffira. » — S. AUG. (*de la Trin.*, VIII.) Cette joie dont il nous comblera en nous montrant son visage (*Ps.* xv, 11), ne nous laissera plus rien à désirer, et c'est ce qu'avait bien compris Philippe, lorsqu'il disait : « Seigneur, montrez-nous le Père, et cela nous suffit. » Mais il n'avait pas encore compris qu'il pouvait également dire à Jésus-Christ : « Seigneur, montrez-vous à nous, et cela nous suffit, car c'est pour lui faire comprendre cette vérité, que Notre-Seigneur ajoute : « Il y a si longtemps que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas? » — S. AUG. (*Traité* 70.) Mais comment le Sauveur peut-il leur faire ce reproche, alors qu'ils savaient bien où il allait, ainsi que la voie qui y conduisait, par cela seul qu'ils le connaissaient lui-même?

*nens ipse facit opera. Non creditis quia ego in Patre et Pater in me est? Alioquin propter opera ipsa credite.*

HILAR. (*lib. VII de Trinit.*) Commovit apostolum Philippum novitas dictorum : homo cernitur, Dei se Filium confitetur, cognito se cognoscendum Patrem fateatur, Patrem visum se viso dicit : prorupit igitur apostolica familiaritate. Dominum interrogans : unde dicitur : « Dicit ei Philippus : Domine, ostende nobis Patrem, et sufficit nobis. » Non visum negavit, sed ostendi sibi rogavit; neque ostensionem veluti corporalis contemplationis intuitum desideravit, sed demonstrationem intelligendi ejus qui visus est, postulavit : Filium enim in habitu hominis viderat, sed quomodo per id Patrem viderit, nescit : nam ut osten-

sio illa intelligendi potius esset demonstratio, quam videndi subjecit : « Et sufficit nobis. » AUG. (*I de Trinit.*, cap. 8.) Illa enim lætitia, qua nos adimplebit cum vultu suo (*Psal.* 15), nihil amplius requiretur : quod bene intellexerat Philippus, ut diceret : « Domine, ostende nobis Patrem, et sufficit nobis. » Sed nondum intellexerat eo quoque modo ad ipsum se potuisse dicere : « Domine, ostende nobis te, et sufficit nobis : » ut enim hoc intelligeret, responsum est ei a Domino : unde sequitur : « Dixit ei Jesus : Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me? » AUG. (*super Joan.*, *tract.* 70.) Sed quomodo hoc dicit, cum et quo iret scirent, et viam scirent, non ob aliud nisi quod ipsum scirent? sed facile ista quæstio solvitur,

Cette question peut facilement se résoudre, en disant que parmi les Apôtres, quelques-uns connaissaient Jésus-Christ, mais que quelques autres ne le connaissaient pas, et que de ce nombre était Philippe.

S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) Le Sauveur fait donc un reproche à cet Apôtre, de ce qu'il ne le connaît point, car la plupart des actions qu'il avait faites, comme de marcher sur la mer, de commander aux vents, de remettre les péchés, de rendre la vie aux morts, étant visiblement les œuvres d'un Dieu; toute la difficulté venait de ce que sous le voile de l'humanité qu'il avait prise, Philippe n'avait pas compris l'existence de la nature divine. Aussi à la demande que lui fait cet Apôtre, de lui montrer son Père, il répond : « Philippe qui me voit, voit mon Père. » — S. AUG. En effet, lorsque nous parlons de deux personnes parfaitement semblables, nous disons : « Si vous avez vu l'une, vous avez vu l'autre. » C'est dans ce sens que Notre-Seigneur dit : « Celui qui me voit, voit mon Père, » non pas que le Père soit le même que le Fils, mais parce que le Fils a une entière et parfaite ressemblance avec le Père.

S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) Notre-Seigneur ne veut point parler ici de la vue des yeux du corps, car la chair qui est née de la vierge Marie, ne peut servir à découvrir en Jésus-Christ la nature divine, mais c'est l'intelligence que nous avons du Fils de Dieu, qui nous fait comprendre le Père, car si le Fils est l'image du Père, il a avec lui une même nature, et cette expression signifie simplement qu'il a été engendré. Les paroles du Sauveur ne laissent point supposer, en effet, une seule et unique personne, bien qu'elles expriment l'unité de nature, car en ajoutant : « Voit le Père, » il exclut la supposition d'une personne unique, et nous force d'admettre qu'en vertu de l'unité de

si dicamus quod eum aliqui eorum sciebant, aliqui nesciebant; de quibus erat Philippus.

HILAR. (*de Trinit.*, lib. VII *ut jam sup.*) Arguit ergo Apostolum in cognoscendo se ignorantem : cum enim ea quæ gereret, propria Deo essent, calcare undas, jubere ventis, peccata dimittere, mortuis vitam reddere; hinc querelæ omnis orta conquestio est, quod in homine assumpto Dei non intellecta natura est : et ideo postulanti ut sibi Patrem ostenderet, ait : « Philippe, qui videt me, videt et Patrem. » AUGUST. (*ut sup. in Joan.*) Solemus enim de simillimis duobus ita loqui : « Vidistis illum? Vidistis istum. » Sic ergo dictum est : « Qui videt me, videt et Patrem, » non quod

ipse sit Pater et Filius, sed quod a Patris similitudine in nullo prorsus discreparet Filius.

HILAR. (*ib. VII de Trinit.*) Non autem ille hic visum oculorum carnalium significat : non enim hoc quod ex partu Virginis carnale est, ad contemplandum in eo Dei formam et imaginem proficit, sed intellectus Dei Filius id præstat ut intellectus et Pater sit : dum ita imago est ut non differat genere, sed significet auctorem. Non enim solitarium sermo significat et indifferentem : tamen naturam professio docet : cum enim dicitur : « Et Patrem, » exclusa est singularis atque unici intelligentia : et quid reliquum est, nisi ut per naturæ unitam similitudinem Pater per Filium visus sit? AUG.

nature, le Père est vu dans le Fils. — S. AUG. Mais doit-on faire des reproches à celui qui, voyant une personne parfaitement semblable à une autre, désire voir l'autre terme de la ressemblance? Nous répondons que le Sauveur reprend son disciple, parce qu'il voyait le fond de son cœur; Philippe désirait connaître le Père, comme si le Père était supérieur au Fils, et par là même il ne connaissait pas le Fils, en supposant qu'il existait un être qui lui fût supérieur. C'est pour redresser cette erreur que Notre-Seigneur lui dit : « Ne croyez-vous pas que je suis dans mon Père, et que mon Père est en moi? » C'est-à-dire, si c'est beaucoup pour vous de voir le Père dans le Fils, croyez au moins ce que vous ne voyez pas. — S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) Comment pouvait-on encore ignorer le Père, et quelle nécessité de le faire connaître à ceux qui l'ignoraient, alors qu'on pouvait le voir dans le Fils? Or, on le voyait, parce qu'ils ont une commune nature, et qu'en vertu de cette nature absolument semblable, celui qui engendre et celui qui est engendré ne sont qu'un, selon ces paroles du Sauveur : « Ne croyez-vous pas que je suis dans mon Père, et que mon Père est en moi? » — S. AUG. (*de la Trin.*, I, 2.) Le Sauveur voulait qu'il vécût de la foi avant de parvenir à la claire vision, car la contemplation est la récompense de la foi, et c'est la foi qui prépare les cœurs à cette récompense en les purifiant.

S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) Or, le Père est dans le Fils, et le Fils dans le Père, non par la double union de deux natures qui se rencontrent, ni par l'union d'une nature supérieure qui vient s'enter sur une autre nature, parce que les choses intérieures ne peuvent être soumises aux nécessités des dimensions corporelles, et demeurer extérieures aux choses qui les contiennent, mais le Père est dans le Fils, et le Fils dans le Père, en vertu de sa naissance d'une nature vivante sortant

(*ut supra.*) Sed nunquid objurgandus est qui cum similem videat, etiam illum cui est similis, vult videre? Sed ideo discipulum Dominus arguebat, quoniam cor postulantis videbat: lanquam enim melior esset Pater quam Filius, ita Philippus Patrem nosse cupiebat: ideo nec Filium sciebat; quo alium meliorem esse credebat. Ad hunc ergo sensum corrigendum dictum est: « Non credis quia ego in Patre et Pater in me est? » Quasi dicat: Si ad te multum est, hoc videre, saltem quod non vides crede. HILAR. (*de Trin.*, lib. VII.) Quæ enim ignorandi Patrem aut ostendendi ignorantibus necessitas relinquebatur, cum Pater in Filio visus esset? Visus autem est ex

proprietas nature; dum ex indifferentia unitatis unum sunt natus et generans; ut hic sermo Domini sequeretur: « Non credis quia in Patre, et Pater in me est? » AUG. (*lib. I, de Trin.*, cap. 2.) Volebat enim eum ex fide vivere antequam illum posset videre: et ideo dicit: « Non credis: » contemplatio quippe merces est fidei, cui mercedi per fidem corda mundantur.

HILAR. (*lib. VII de Trin.*) Pater autem in Filio est, et Filius in Patre, non per duplicem convenientium generum conjunctionem; neque per insitivam capacioris substantiæ naturam; quia per corporalem necessitatem exteriora fieri his quibus continentur, interiora non

d'une autre nature vivante, c'est-à-dire, en vertu de la naissance d'un Dieu engendré par un Dieu. — S. HIL. (*de la Trin.*, v.) En effet, Dieu qui est immuable, agit conformément à sa nature en engendrant une nature immuable, et cette naissance parfaite d'un Dieu immuable qui sort du sein d'un Dieu immuable, lui conserve toute la perfection de sa nature. Nous comprenons donc que la nature divine est en lui, en ce sens que c'est Dieu qui est dans Dieu, et qu'il n'y a point d'autre Dieu en dehors de lui qui est Dieu.

S. CHRYS. (*hom. 74 sur S. Jean.*) On peut encore donner une autre explication de ce passage. Philippe voulait voir le Père des yeux du corps, parce qu'il pensait avoir vu le Fils de la sorte, peut-être aussi, parce qu'il avait entendu dire aux prophètes qu'ils avaient vu le Seigneur, c'est sous cette impression qu'il dit à Jésus : « Montrez-nous le Père. » Les Juifs lui avaient souvent fait cette question : « Quel est votre Père ? » Pierre et Thomas lui avaient demandé où il allait, et ni les uns ni les autres n'avaient compris sa réponse. Philippe donc voulant éviter le reproche d'importunité, se contente de lui dire : « Montrez-nous le Père, et cela nous suffit, » c'est-à-dire, nous ne demandons rien autre chose. Or, le Sauveur ne lui répond point : « Vous demandez une chose impossible ; » mais il lui fait comprendre qu'il n'a même pas vu le Fils, car s'il avait pu le voir, il aurait vu aussi le Père, et c'est le sens de ces paroles : « Il y a si longtemps que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas ? Philippe, qui me voit, voit aussi mon Père. » Il ne lui dit pas : Vous ne m'avez pas vu, mais : « Vous ne m'avez pas connu, » c'est-à-dire, vous n'avez pas compris que le Fils demeurant ce qu'est le Père, peut très-bien montrer en lui celui qui l'a engendré. Il distingue ensuite les deux

possunt; sed per nativitatem viventis ex vivente natura, dum non aliud ex Deo quam Deus nascitur. HILAR. (*lib. v de Trin.*) Naturam enim suam (ut ita dicam) sequitur indemutabilis Deus, indemutabilem gignens Deum; nec naturam suam deserit ex indemutabili Deo indemutabilis Dei perfecta nativitas. Subsistentem igitur in eo Dei naturam intelligimus, cum in Deo Deus sit; nec præter eum qui est Deus, quisquam alius Deus sit.

CHRYS. (*hom. 73, in Joan.*) Vel aliter totum : Philippus hic corporeis oculis Patrem volebat videre, quia et ipsum Filium ita se existimabat vidisse; fortassis a prophetis audiens quoniam « vidi Dominum : » et ideo dixit : « Ostende nobis Patrem : » etenim Judæi interro-

gaverunt : « Quis est Pater tuus ? » et Petrus et Thomas quo iret, et nullus intelligit quod dicit manifeste : ut ergo non videatur onerosus esse Philippus et ipse interrogans : « Ostende nobis Patrem, » subjungit : « Et sufficit nobis, » id est, nihil plus quærimus. Dominus autem non dixit ei : « Impossibile petis, » sed ostendit quoniam neque ipsum Filium vidit : nam si hunc potuisset videre, illum vidisset; et ideo dicit : « Tanto tempore vobiscum sum : et non cognovistis me ? Philippe, qui videt me, videt et Patrem, » etc., non dixit : « Non vidistis me, » sed, « non cognovistis me, » quantum ad hoc scilicet : quod Filius hoc manens quod Pater, decenter in seipso ostendit eum qui genuit. Deinde dividens hypostases ait : « Qui videt

personnes, en ajoutant : « Celui qui me voit, voit aussi mon Père, » pour prévenir cette erreur que le Fils est une même personne avec le Père. Il lui montre maintenant qu'il n'a point vu le Fils des yeux du corps. Si quelqu'un veut donner ici au mot *voir* la signification du mot *connaître*, je ne m'y oppose point, et tel serait alors le sens de ces paroles : « Celui qui me connaît, connaît aussi le Père. » Mais ce n'est point la pensée du Sauveur, qui a voulu exprimer sa consubstantialité avec son Père en ces termes : Celui qui a vu ma nature, a vu la nature de mon Père. Il résulte de là qu'il n'est pas une simple créature, car celui qui voit un être créé ne voit pas Dieu. Philippe, d'ailleurs, désirait voir la nature du Père. Si donc le Sauveur avait une nature différente de son Père, il ne dirait pas : « Celui qui me voit, voit mon Père, » car personne ne peut voir la nature de l'or dans celle de l'argent ; une nature ne peut faire voir en elle-même une nature toute différente.

S. AUG. Le Sauveur s'adresse ensuite non plus à Philippe seul, mais à tous ses apôtres : « Les paroles que je vous dis, je ne vous les dis pas de moi-même ; » que signifie cette manière de s'exprimer : « Je ne parle pas de moi-même, » si ce n'est : Moi qui vous parle, je ne suis pas de moi-même ? Il attribue ainsi ce qu'il fait à celui de qui lui vient avec l'être le pouvoir d'agir. — S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) Il ne nie donc pas qu'il soit le Fils, il ne dissimule pas non plus la puissance de la nature paternelle qui est en lui, car lorsqu'il parle, il parle dans sa propre nature, et en déclarant qu'il ne parle pas de lui-même, il atteste en lui la naissance divine qui le fait naître d'un Dieu. — S. CHRYS. Voyez avec quelle abondance de preuves il établit l'unité de la nature divine : « Le Père qui demeure en moi, fait lui-même

me, videt et Patrem ; » ne quis dicat quod ipse est Pater, ipse Filius. Ostendit autem per hoc quoniam neque Filium visu corporeo vidit. Si autem aliquis hic *visum* cognitionem dicere velit, non contradico : quasi dicat : « Qui cognovit me, cognovit et Patrem : » sed non dixit hoc, sed consubstantialitatem representare volens dixit : « Qui meam substantiam vidit, vidit et eam quæ Patris. » Unde patet quod non est creatura : creaturam enim videntes, Deum non omnes vident. Philippus etiam substantiam Patris videre quærebat. Si ergo alterius substantiæ esset, non diceret : « Qui videt me, videt et Patrem : » sed nec aliquis in argento auri substantiam videre potest.

Non enim alia per aliam apparet natura.

AUG. (*ut sup.*) Deinde non ad solum Philippum, sed ad omnes pluraliter loquitur dicens : « Verba quæ ego loquor vobis, a meipso non loquor : » quid est ? « A meipso non loquor, » nisi, « a meipso non sum qui loquor ? » Et quippe tribuit quod facit de quo est ipse qui facit. HILAR. (*lib. VII de Trin.*) Unde neque se *Filium* denegavit, nec naturam in se paternæ virtutis abscondit : nam dum loquitur, ipse in substantia manens loquitur ; dum autem a se non loquitur, nativitatem in se Dei a Deo testatur. CHRYS. (*ut sup.*) Vide autem abundantiam super unius substantiæ demonstrationem : nam subditur : « Pater autem in me manens ipse facit opera. » Quasi

les œuvres que je fais. » C'est-à-dire, mon Père et moi n'agissons point d'une manière différente, comme il le dit ailleurs : « Si je ne fais point les œuvres de mon Père, ne croyez pas en moi. » Mais pourquoi passe-t-il des paroles aux œuvres? Il paraissait convenable de dire : C'est lui qui dit les paroles que je prononce, mais il veut donner ici deux preuves différentes empruntées, l'une à la doctrine, l'autre aux miracles; ou encore, parce que les paroles étaient ici comme des œuvres. — S. AUG. En effet, celui qui édifie son prochain par ses discours, fait une bonne œuvre. Ces deux propositions ont été pour des hérétiques différents, la matière d'une double difficulté. Le Fils n'est point égal au Père, disent les Ariens, puisqu'il ne parle point de lui-même. Le Père est la même chose que le Fils, disent à leur tour les Sabelliens, car que signifient ces paroles : « Le Père qui demeure en moi, fait lui-même les œuvres que je fais, » si ce n'est : Je demeure en moi-même, moi qui fais ces œuvres? — S. HIL. (*de la Trin.*, VII.) Que le Père demeure dans le Fils, cela n'indique pas une seule et même personne; que d'un autre côté, le Père agisse par le Fils, on ne peut en conclure qu'ils soient d'une nature différente. Disons encore que celui qui ne parle point de lui-même, prouve par-là même qu'il n'est pas seul, et que celui qui parle par lui n'est pas d'une nature différente. Or, après avoir enseigné que le Père parlait et agissait en lui, il apportait la foi à cette unité parfaite entre lui et son Père, en ajoutant : « Ne croyez-vous pas que je suis dans mon Père, et que mon Père est en moi? » Tant il veut que nous croyons que le Père parle et agit dans son Fils, non par un effet de sa puissance, mais par l'effet de la génération divine et de l'unité de nature. — S. AUG. Jusque-là Notre-Seigneur n'avait adressé de reproches qu'à Philippe, il fait voir maintenant qu'il n'était pas le seul qui les méritât, en di-

dicat: Nequaquam aliter facit Pater, et aliter ego: sicut et alibi ait: « Si non facio opera Patris mei, non credatis mihi. » Sed quomodo a verbis incipiens ad opera venit? Conveniens enim erat dicere: « Ipse loquitur verba: » sed duo ponit de doctrina et signis; aut quia et verba opera erant. AUG. (*ut sup.*) Nam qui proximum loquendo ædificat, bonum opus operatur: in his duobus sententis diversi nobis adversantur hæretici. Ariani dicunt: « Ecce inæqualis est Patri Filius; non a seipso loquitur. » Dicunt Sabelliani: « Ecce qui Pater est, ipse et Filius. » Quid est: « Pater in me manet, ipse facit, » nisi, « in me maneo ego qui facio? » HILAR. (*lib. VII de*

*Trinit.*) Sed manere in Filio Patrem, non est singularis atque unici; operari vero per Filium Patrem, non est differentis aut exteri: sicut non unius est non a se loqui qui loquitur; neque rursus alieni ac separabilis loqui per loquentem: et quia in se Patrem loqui et operari docuerat, perfectæ hujus unitatis fidem statuit dicens: « Credite mihi quia ego in Patre, et Pater in me est: » ne scilicet per virtutis efficientiam, et non per naturæ (quæ secundum nativitatem est) proprietatem Pater in Filio et operari crederetur et loqui. AUG. (*ut sup.*) Antea solus Philippus arguebatur. Nunc autem non eum solum ibi fuisse qui arguendus esset, ostenditur: « Propter



sant à tous : « Croyez au moins à cause de mes œuvres? » — S. CHRYS. Si ce que j'ai dit ne suffit pas pour vous convaincre que je suis consubstantiel à mon Père, apprenez-le du moins par mes œuvres. » C'est le sens de ces paroles : « Croyez-le du moins à cause de mes œuvres. » Vous avez vu des miracles faits avec autorité, vous avez vu en moi tous les signes les plus évidents de divinité, les péchés remis, les morts ressuscités, et d'autres prodiges semblables. — S. AUG. Croyez donc au moins à cause de mes œuvres, que je suis dans mon Père et que mon Père est en moi; car si nous avions une nature distincte, nous ne pourrions nullement agir avec autant d'unité.

ÿ. 12-14. — *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera lui-même les œuvres que je fais et en fera encore de plus grandes, parce que je m'en vais à mon Père. Et quelque chose que vous demandiez à mon Père en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai.*

S. CHRYS. (*hom. 74 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur venait de dire à ses disciples : « Croyez du moins, à cause de mes œuvres; » il veut leur apprendre maintenant que non-seulement il peut faire des œuvres semblables, mais qu'il peut en faire de plus grandes, et (ce qui est encore plus admirable), qu'il peut communiquer à d'autres ce pouvoir : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera lui-même les œuvres que je fais, et en fera encore de plus grandes. »

S. AUG. (*Traité 71 sur S. Jean.*) Mais quelles sont ces œuvres plus grandes? Est-ce d'avoir guéri les malades par l'ombre seule de son corps lorsqu'ils passaient? (*Actes, v, 15.*) Car c'est une action plus

opera ipsa credite (inquit), quia ego sum.» CHRYS. (*ut sup.*) Si vero non sufficit ad ostendendum consubstantialitatem, saltem ab operibus discite : unde subditur : « Alioquin propter opera ipsa credite. » Vidistis enim signa cum auctoritate, et omnia quæ Deitatis erant propria, et quæ solus Pater operatur, peccata soluta, mortem recedentem, et hujusmodi. AUG. (*ut supra.*) Hoc ergo propter opera credite, quia ego in Patre et Pater in me est : neque enim si separati essemus, inseparabiliter operari ulla ratione possemus.

horum faciet; quia ego ad Patrem vado. Et quandocumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam, ut glorificetur Pater in Filio; si quid petieritis in nomine meo, hoc faciam.

CHRYS. (*homil. 73, in Joan.*) Quia Dominus dixerat : « Propter opera credite, » ostendens quoniam non hoc solum potest, sed multo majora; et (quod est mirabilius) aliis potest dare. adjunxit : « Amen, amen, dico vobis : qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet, » etc.

AUG. (*Tract. 71, in Joan.*) Sed quæ sunt ista majora? An forte quod ægros ipsis transeuntibus etiam eorum umbra sanabat? (*Act., 5, vers 15*) : majus est

Amen, amen, dico vobis : qui credit in me, opera quæ ego facio et ipse faciet, et majora

merveilleuse de guérir par l'ombre seule de son corps que par la frange de son vêtement. Toutefois en s'exprimant de la sorte, le Sauveur avait en vue les faits et les œuvres de ses paroles; en effet, lorsqu'il dit : « Mon Père qui demeure en moi, opère lui-même les œuvres; » de quelles œuvres voulait-il parler? évidemment des paroles qu'il disait. Et le fruit de ces paroles, c'était la foi de ses disciples; mais lorsque ses disciples eux-mêmes prêchèrent l'Évangile, ceux qui se convertirent furent beaucoup plus nombreux qu'ils n'étaient eux-mêmes, puisque les nations elles-mêmes embrassèrent la foi. (*Traité 72.*) Ne voyons-nous pas ce jeune homme riche se retirer de Jésus plein de tristesse après l'avoir entendu? (*Matth.*, xix.) Et cependant le conseil qu'un seul ne put se décider à pratiquer sur la recommandation du Sauveur, un grand nombre l'embrassèrent avec ardeur à la prédication des Apôtres. Il a donc fait de plus grandes œuvres lorsqu'il a été prêché par ceux qui croyaient, que lorsqu'il parlait lui-même à ceux qui l'écoutaient. Mais voici une autre difficulté, ces œuvres plus grandes n'ont été faites que par les Apôtres; or, ce n'est pas seulement d'eux que le Sauveur veut parler, lorsqu'il dit : « Celui qui croit en moi. » Ou bien ne doit-on compter parmi ceux qui croient en Jésus-Christ que ceux qui auraient fait des œuvres plus grandes que les siennes? Cette conséquence serait dure, elle serait même absurde, si on ne comprenait bien ces paroles. L'Apôtre dit : « Lorsqu'un homme, sans faire des œuvres, croit en celui qui justifie le pécheur, sa foi lui est imputée à justice. (*Rom.*, iv, 5.) En cela nous faisons les œuvres de Jésus-Christ, car c'est faire l'œuvre de Jésus-Christ que de croire en lui; c'est une œuvre qu'il fait en nous, non toutefois sans notre concours. Entendez donc bien le sens de ces paroles : Celui qui croit en moi, fera aussi les œuvres que je fais; je les fais le premier, et il les fera après moi, parce que je ne les fais

enim quod sanet umbra quam fimbria. Verumtamen quando ista dicebat, verborum suorum facta et opera commendabat : cum enim dixit : « Pater in me manens ipse facit opera, » quæ opera tunc dicebat, nisi verba loquebatur? Et eorum verborum fructus erat fides illorum : verumtamen evangelizantibus discipulis non tam pauci quam illi erant; sed gentes etiam crediderunt. Et (*Tract.* 72) : Nonne ab ore ipsius dives ille tristis accessit? (*Matth.*, 19.) Et tamen postea quod ab illo auditum non fecit unus, fecerunt multi, cum per discipulos loqueretur : ecce majora fecit prædicatus a credentibus quam locutus audientibus.

Verum hoc adhuc movet quod hic majora per apostolos fecit; non autem ipsos tantum significans ait : « Qui credit in me; » nunquid inter credentes in Christum non est computandus, qui non fecerit opera majora quam Christus? Durum est, absurdum est, nisi intelligatur : Apostolus dicit (*ad Rom.*, cap. 4) : « Credenti in eum qui justificat impium, reputatur fides ad justitiam. » In hoc opere facimus opera Christi, quia et ipsum « credere in Christum » opus est Christi : hoc operatur in nobis, non utique sine nobis. Audi ergo : « Qui credit in me, opera quæ ego facio et ipse faciet : » prius ego facio, deinde et ipse

le premier que pour qu'il les fasse à mon exemple. Or, quelles sont ces œuvres? la justification du pécheur, c'est ce que le Christ opère dans le pécheur, mais avec le concours de sa volonté. Or, c'est là une œuvre plus grande que la création du ciel et de la terre, car le ciel et la terre passeront, mais le salut et la justification des prédestinés demeureront à jamais. Les anges dans les cieux, sont aussi l'œuvre de Jésus-Christ, pouvons-nous dire que celui qui coopère à la grâce de Jésus-Christ pour sa justification, fait une œuvre plus grande que la création des anges? Que celui qui en est capable, juge si la création des justes est une œuvre plus grande que la justification des pécheurs, si l'une et l'autre de ces deux œuvres annoncent une puissance égale, la seconde exige une plus grande miséricorde. D'ailleurs il n'est nullement nécessaire d'entendre de toutes les œuvres de Jésus-Christ, ces paroles : « Il fera de plus grandes œuvres que les miennes. » Peut-être n'a-t-il voulu parler que des œuvres qu'il opérerait alors, et en ce moment il ne faisait qu'enseigner la doctrine de la foi; or, enseigner la doctrine de la justice (ce que Jésus a fait sans nous), c'est faire moins que de justifier les pécheurs, ce qu'il a fait en nous avec le concours de notre volonté.

Notre-Seigneur donne ensuite un grand sujet d'espérance à ceux qui lui adresseront leurs prières, lorsqu'il ajoute : « Parce que je vais à mon Père. » — S. CHRYS. C'est-à-dire, je ne dois point périr, mais je resterai dans la puissance qui m'est propre, et je demeurerai dans les cieux. Ou bien tel est le sens de ces paroles : C'est à vous maintenant de faire des miracles, pour moi je m'en vais à mon Père. — S. AUG. Et afin que personne ne fût tenté de s'attribuer le mérite de ces œuvres plus grandes, il leur fait voir que c'est lui-même qui en sera l'auteur : « Et tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je le ferai. » Il venait de dire : « Il fera, » il dit maintenant : « Je le

faciet; quia facio ut faciat; quæ opera nisi ut ex impio justus fiat? quod utique in illo, sed non sine illo Christus operatur. Prorsus hoc majus esse dixerim quam creare cælum et terram: cælum enim et terra transibunt; prædestinatorum autem salus et justificatio permanebit: sed in cælis angeli opera sunt Christi: nunquid etiam his operibus majora facit qui cooperatur Christo ad suam justificationem? Judicet qui potest utrum majus sit, justos creare quam impios justificare: certe si æqualis est utrumque potentia, hoc majoris est misericordiae: Sed omnia opera intelligere Christi ubi ait: « Majora horum faciet, » nulla necessitas cogit: *horum* enim forsitan dixit,

quæ illa hora faciebat: tunc autem verba fidei faciebat: et utique minus est verba justitiæ prædicare (quod fecit præter nos) quam impios justificare; quod ita facit in nobis ut faciamus et nos.

Magnum autem spem Dominus suis promisit orantibus dicens: « Quia ego ad Patrem vado. » CHRYS. (*ut sup.*) Hoc est non pereo, sed in propria manebo dignitate et in cælis ero: vel hoc dicit: ac si diceret: Vestrum est de cætero miracula facere: ego enim vado. AUG. (*ut sup.*) Et ne quisquam hoc sibi tribneret ut etiam illa opera majora seipsum facere ostenderet, adjecit: « Et quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam: » qui dixerat, *faciet*, post

ferai, » et voici l'explication de cette parole : Ne regardez pas ce que je vous dis comme impossible, celui qui croit en moi ne peut être plus grand que moi ; c'est moi-même qui ferai alors des œuvres plus éclatantes que celles que je fais maintenant, je ferai par celui qui croit en moi ces œuvres plus grandes que celles que je fais actuellement par moi-même, ce qui n'accuse point un défaut de puissance, mais un sentiment de condescendance.

S. CHRYS. Notre-Seigneur dit : « Tout ce que vous demanderez en mon nom, » c'est ce que proclamaient les Apôtres : « Au nom de Jésus-Christ, levez-vous et marchez ; » (*Actes*, III, 6 ; IX, 33) car c'est lui-même qui était l'auteur de tous les miracles qu'ils opéraient, et la main du Seigneur était avec eux. — THEOPHYL. Il nous fait connaître ici la véritable théorie des miracles, c'est par la prière et par l'invocation de son nom qu'on peut opérer les plus grands prodiges.

S. AUG. Mais que veulent dire ces paroles : « Tout ce que vous demanderez, » lorsque nous voyons tant de fidèles demander sans recevoir ? N'est-ce point parce qu'ils demandent mal ? Dieu refuse dans sa miséricorde ce qu'on ne demande que pour en faire un mauvais usage. Comment donc faut-il entendre ces paroles : « Tout ce que vous demanderez, je le ferai, » si Dieu, dans leur intérêt, n'accorde point aux fidèles l'objet de leurs prières ? Cette promesse n'a donc été faite qu'aux seuls Apôtres ? Non, sans doute, car le Sauveur avait dit précédemment : « Celui qui croit en moi, fera les œuvres que je fais moi-même. » Si nous considérons l'accomplissement de cette promesse dans les Apôtres eux-mêmes, nous voyons que celui qui a travaillé plus qu'eux tous, a prié trois fois le Seigneur d'éloigner de lui l'ange de Satan, sans avoir pu obtenir l'effet de sa prière. (*II Cor.*, XII, 7, 8, 9.) Comprenez bien le sens de ces paroles : « En mon nom, »

ait, *faciam* : tanquam diceret : Non vobis hoc impossibile videatur : non enim poterit esse major me qui credit in me, sed ego sum facturus et tunc majora quam nunc ; majora per eum qui credit in me, quam nunc per me ; quod non est defectio, sed dignatio.

CHRYS. (*ut sup.*) Dicit autem, « in nomine meo, » quia et apostoli dicebant : « In nomine Christi Jesu, surge et ambula : » omnia enim signa quæ fecerunt, ipse faciebat ; et manus Domini erat cum illis. THEOPHYL. Exponit autem nobis per hoc miraculorum doctrinam : nam per orationem ac invocationem sui nominis potest quis exercere prodigia.

AUG. (*ut sup.*) Sed quid est : « Quod-

cunque petieritis ? » cum videamus plerumque fideles ejus petere et non accipere : an forte propterea quia male petunt ? Male enim usus eo quod vult accipere, Deo potius miserante, non accipit : quomodo ergo intelligendum est : « Quodcunque petieritis, hoc faciam ? » si Deus aliqua petentibus fidelibus etiam consulendo non facit ? An forte solis apostolis hoc dictum debemus accipere ? Absit ; superius enim dixerat : Qui credit in me, opera quæ ego facio ipse faciet. » Ipsos quoque si cogitemus apostolos, invenimus eum qui plus omnibus laboravit rogasse ut ab eo discederet angelus Satanæ, nec tamen quod rogaverat accepisset. (*II ad Corinth.*, 12.) Sed audi quod

(qui est Jésus-Christ.) Le mot Christ signifie *roi* (1), le mot Jésus veut dire *sauveur*; donc tout ce que nous demandons contre les véritables intérêts de notre salut, nous ne le demandons pas au nom du Sauveur. Cependant il ne laisse pas d'être notre Sauveur, non-seulement quand il nous accorde l'objet de nos prières, mais même quand il refuse de les exaucer, car il se montre justement notre Sauveur, en refusant de nous accorder ce qu'il sait être contraire à notre salut. Le médecin sait bien ce que le malade demande dans l'intérêt ou contre l'intérêt de sa santé, et il refuse d'accorder à ce malade les choses nuisibles qu'il désire, justement pour lui conserver la santé. Disons encore qu'il est des choses que nous demandons en son nom et qu'il ne nous accorde pas au moment même où nous les demandons, mais il les accorde plus tard; il diffère, mais il ne refuse pas d'exaucer nos prières. Il ajoute aussitôt : « Afin que le Père soit glorifié dans le Fils, si vous demandez quelque chose en mon nom je le ferai. » Le Fils ne fait donc rien sans le Père, puisqu'il n'agit que pour que le Père soit glorifié en lui. — S. CHRYS. En effet, lorsqu'on verra le Fils opérer de grandes choses, la gloire en reviendra à celui qui l'a engendré. Pourquoi répète-t-il de nouveau : « Je le ferai? » pour confirmer la vérité de ses paroles. — THEOPHYL. Remarquez par quels degrés le Père est glorifié : c'est au nom de Jésus que sont opérés les miracles en vertu desquels les peuples croyaient à la prédication des Apôtres, et tandis qu'ils parvenaient ainsi à la connaissance du Père, le Père était glorifié dans le Fils.

ÿ. 15-17. — *Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Et moi je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet pour qu'il demeure éternelle-*

(1) Parce que le mot Christ signifie qui est oint, et que les rois des hébreux recevaient l'onction comme consécration de leur royauté. (II Rois, 1, 14, etc.)

illic positum est : « In nomine meo » (quod est Christus Jesus) Christus *Regem*, Jesus *Salvatorem* significat : ac per hoc quodcumque petimus adversus utilitatem salutis, non petimus in nomine Salvatoris : et tamen ipse Salvator est, non solum quando facit quod petimus, verum etiam quando non facit; quoniam quod videt peti contra salutem; non faciendo se exhibet Salvatorem : novit enim medicus quid pro sua, quid contra suam salutem poscat agrotus; et ideo contraria poscentis non facit voluntatem, ut faciat sanitatem. Sane quaedam quamvis in nomine ejus petamus, non tunc quando petimus, fecit, sed tamen fecit : differtur enim quod petimus, non

negatur. Continuo autem subjecit : « Ut glorificetur Pater in Filio, si quid petieritis in nomine meo, hoc faciam : » nullo modo igitur sine Patre Filius facit; quandoquidem ut in illo Pater glorificetur, propterea facit. CHRYS. (*ut sup.*) Cum enim Filius ostendetur magna potens, glorificabitur ille qui genuit : ideo autem secundo id ponit ut certificet sui ipsius sermonem. THEOPHYLACT. Attende etiam seriem paternae glorificationis : in nomine Jesu facta sunt signa per quae credebant apostolorum sermonibus; et sic dum ad notitiam Patris pervenirent, glorificabatur Pater in Filio.

*Si diligitis me, mandata mea servate; et ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vo-*

ment avec vous : l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point; mais pour vous, vous le connaissez, parce qu'il demeurera au milieu de vous et sera en vous.

S. CHRYS. (*hom. 74 sur S. Jean.*) Les paroles que Notre-Seigneur venait de dire : « Tout ce que vous demanderez, je le ferai, » pouvaient donner aux Apôtres la pensée que toute prière indistinctement devait être exaucée; il se hâte donc de prévenir cette idée, en ajoutant : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements; » comme s'il leur disait : C'est à cette condition que j'exaucerai vos prières. Ou bien encore, comme la nouvelle qu'il venait de leur apprendre, qu'il allait à son Père, devait naturellement les jeter dans le trouble, il leur dit : « L'amour que vous devez avoir pour moi, ne doit point avoir pour effet de troubler votre âme, mais de vous faire accomplir mes commandements; car l'amour consiste à obéir et à croire à celui qu'on aime. » Il prévoit aussi qu'ils devaient désirer vivement cette présence extérieure et cette consolation sensible dont ils avaient joui jusqu'à présent, et c'est pour cela qu'il ajoute : « Et moi, je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet. » — S. AUG. (*Traité 74.*) En parlant ainsi, il fait voir qu'il est lui-même un Paraclet. Le mot Paraclet veut dire, en latin, *avocat*, et saint Jean dit du Sauveur : « Nous avons pour avocat auprès du Père, Notre-Seigneur Jésus-Christ. » (*Jean, 1.*) — ALCUIN. Ou bien, le mot Paraclet veut dire *Consolateur*, et les Apôtres, en effet, avaient eu jusqu'alors un Consolateur, qui les animait et les fortifiait par l'éclat de ses miracles et par la douceur de ses enseignements. — DIDYM. (*De l'Esprit saint.*) Notre-Seigneur appelle l'Esprit saint un autre consolateur, non qu'il ait une nature autre que la sienne, mais parce que son opération est différente. Le Sauveur

*bis, ut maneat vobiscum in æternum : Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere, qui non videt eum, nec scit eum : vos autem cognoscetis eum, quia apud vos manebit, et in vobis erit.*

CHRYS. (*homil. 74, in Joan.*) Quia Dominus dixerat : « Quodcumque petieritis, hoc faciam, » ut non æstiment omnem simpliciter petitionem valere, induxit : « Si diligitis me, mandata mea servate : » quasi dicat : « Tunc faciam quod petitis : » vel quia audientes quoniam « ad Patrem vado, » consequens erat eos turbari, dicit : Non est hoc me amare ut turbemini, sed ut faciatis mandata mea : hoc est enim amor obedire et credere ei qui diligitur. Quia vero consequens erat eos vehementer inquirere

carnis præsentiam, et illam habere consolationem quam prius habuerunt, subiungit : « Et ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis. » AUG. (*Tract. 74, in Joan.*) In quo ostendit, et seipsum esse Paracletum : Paracletus autem Latine dicitur *advocatus* : et dictum est de Christo (*I Joan., 1*) : « Advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum. » ALCUIN. Vel « paracletum, » id est, « consolatorem : » habebant enim et tunc unum consolatorem, qui miraculorum dulcedine et prædicatione eos erigere et confortare solebat. DIDYM. (*De Spiritu sancto.*) Sed Spiritum sanctum « alium Paracletum » nominavit; non juxta naturam differentiam, sed juxta operationis diversitatem : cum enim Salvator mediatoris

était venu pour remplir l'office de médiateur et d'ambassadeur, et comme un pontife qui devait prier pour nos péchés, l'Esprit saint reçoit le nom de Paraclet ou de consolateur dans un autre sens, parce que sa mission est de consoler ceux qui sont dans la tristesse. Mais de cette diversité d'opérations, il faut se garder de conclure à la différence de natures, puisque nous voyons dans un autre endroit l'Esprit consolateur remplir près du Père l'office d'ambassadeur. « L'Esprit lui-même, dit saint Paul, demande pour nous par des gémissements inénarrables. » (*Rom.*, VIII, 26.) Le Sauveur, de son côté, répand la consolation dans les cœurs affligés, car il est écrit : « Il a consolé tous les humbles de son peuple (1\*). » (*I Machab.*, XIV, 14.)

S. CHRYS. Le Sauveur dit : « Je prierai mon Père » pour rendre ses paroles plus dignes de foi; car s'il avait dit simplement : Je vous enverrai un autre consolateur, ils ne l'auraient pas cru aussi facilement. — S. AUG. (*Cont. le Serm. des Ar.*, 19.) Et cependant pour montrer que ses œuvres ne sont point distinctes de celles du Père, il dit ailleurs : « Lorsque je m'en serai allé, je vous l'enverrai. » (*Jean*, XVI.) — S. CHRYS. Qu'aurait-il eu, en effet, plus que les apôtres, s'il avait dû prier son Père pour qu'il envoyât l'Esprit saint, alors que nous voyons les apôtres eux-mêmes le communiquer aux autres, sans avoir recours à la prière? — ALCUIN. Je prierai, comme inférieur par mon humanité, mon Père, à qui je suis égal et consubstantiel par ma nature divine. — S. CHRYS. Il leur promet que l'Esprit saint demeurera avec eux éternellement, parce qu'il ne les quittera même pas après leur mort; et il leur enseigne indirectement, par là même, que

(1\*) Le texte de la Vulgate porte : « Et confirmavit omnes humiles, » etc. Il fortifia, il protégea, ce qui revient indirectement à consoler. Il faut remarquer que ce n'est que dans le sens figuré qu'on peut appliquer à Jésus-Christ ces paroles qui ont pour objet littéral et premier Simon Machabée.

et legati personam habebat ex qua velut pontifex deprecaretur pro peccatis nostris, Spiritus sanctus secundum aliam significationem *Paracletus*, ab eo quod consolatur in tristitia positos, nuncupatus est. Verum noli ex Filii et Spiritus sancti operatione diversa varias aestimare naturas, siquidem in alio loco reperitur *Paracletus* Spiritus legati apud Patrem persona fungi; ut ibi (*ad Rom.*, 8) : « Ipse Spiritus interpellat pro nobis. » *CHRYS.* (*ut sup.*) Ait autem : « Rogabo Patrem, » ut fide dignum faciat eis ser-

monem; quoniam si dixisset : « Ego mittam, » non simpliciter credidissent. *AUG.* (*contr. serm. Arian.*, cap. 19.) Qui tamen ut inseparabilia sua et Patris opera demonstraret, alibi ait (*Joan.*, 16) : « Cum abiero, mittam enim ad vos. » *CHRYS.* (*ut sup.*) Quid autem apostolis plus haberet, si Patrem solum rogaret, ut Spiritum aliis daret? Quoniam illi multoties et sine oratione ostenduntur hoc facientes. *ALCUIN.* *Rogabo* igitur (dicit) ut inferior secundum humanitatem « Patrem meum; » cui sum æqualis et consubstantialis secundum divinam naturam. *CHRYS.* (*ut sup.*) Dicit autem : « Ut maneat vobiscum in æternum, » quoniam neque post mortem recedit : per hoc

l'Esprit saint ne doit ni souffrir la mort comme lui, ni se séparer d'eux. Et pour éloigner de leur esprit, la pensée d'une nouvelle incarnation qui rendrait le Saint-Esprit visible à leurs yeux, il ajoute : « L'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point. » — S. AUG. Cet Esprit saint est une des personnes de la sainte Trinité, et la foi catholique le proclame consubstantiel et coéternel au Père et au Fils.

S. CHRYS. Il l'appelle l'Esprit de vérité, parce que c'est lui qui nous révèle le sens des figures de l'Ancien Testament; le monde ici, ce sont les méchants; et voir, c'est connaître avec certitude, parce que la vue est le plus clair de tous les sens.

BÈDE. Remarquez encore qu'en appelant l'Esprit saint l'Esprit de vérité, il prouve en même temps qu'il est son Esprit. De même encore lorsqu'il enseigne que cet Esprit est donné par le Père, il déclare par là même qu'il est l'Esprit du Père, et que par conséquent l'Esprit saint procède du Père et du Fils.

S. GRÉG. (*Moral.*, v, 19 ou 20, dans les anc. ex.) Dès que l'Esprit saint remplit un cœur, il excite en lui un ardent désir des biens invisibles. Mais comme les cœurs des mondains n'ont d'amour que pour les biens extérieurs, le monde ne peut recevoir cet Esprit, parce qu'il est incapable de s'élever jusqu'à l'amour des choses invisibles. En effet, plus les âmes mondaines s'étendent et s'élargissent au dehors par leurs désirs, plus elles se resserrent et deviennent étroites pour recevoir ce divin Esprit.

S. AUG. Notre-Seigneur déclare que le monde (c'est-à-dire ceux qui aiment le monde), ne peuvent recevoir l'Esprit saint, comme si nous

etiam occulte insinuat quod Spiritus sanctus non patietur mortem, ut ipse, neque abibit. Ne autem *Paroetum* audientes rursus incarnationem aliam suspicerent, et oculis putent eum videre, subiunxit : « Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere; quia non videt eum nec scit eum. » AUGUST. (*ut sup.*) Hic est utique in Trinitate Spiritus sanctus quem Patri et Filio consubstantialem et coeternum fides catholica profitetur.

CHRYS. (*ut sup.*) *Spiritum autem veritatis* eum vocat per hoc quod figuras Veteris Testamenti manifestat : *mundum* autem hic malos dicit ; *visionem* autem certissimam cognitionem dicit; quia visus est apertior sensus.

BEDA. Nota etiam quod cum Spiritum

sanctum, « Spiritum veritatis » dicit, Spiritum sanctum esse Spiritum suum ostendit. Deinde cum a Patre eum dari narrat, Patris etiam eum Spiritum esse declarat, ac per hoc Spiritus sanctus a Patre procedit et Filio.

GRÉG. (*V Moral.*, cap. 19, vel *in antiqu.*, cap. 20.) Spiritus autem sanctus omnem quem repleverit, ad desideranda invisibilia accendit : et quoniam mundana corda solum visibilia diligunt, hunc mundus non accipit, quia ad diligenda invisibilia non assurgit : seculares etenim mentes quanto se foras per desideria dilatant, tanto ad receptionem illius sinum cordis angustant.

AUG. (*ut supra in Joan.*) Si autem mundum (id est, mundi dilectores) dicit non posse accipere Spiritum sanctum ;



disions : L'injustice ne peut être juste. Le monde donc, c'est-à-dire ceux qui aiment le monde, ne peuvent recevoir l'Esprit saint, parce qu'ils ne le voit point. En effet, l'amour du monde est privé de ces yeux invisibles par lesquels nous ne pouvons voir l'Esprit saint que d'une manière invisible. « Pour vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera au milieu de vous. » Et, afin qu'ils n'entendent pas ces paroles : « Il demeurera au milieu de vous, » d'une demeure visible, comme celle d'un hôte à qui l'on donne l'hospitalité, il ajoute : « Et il sera en vous (1). » — S. CHRYS. C'est-à-dire il ne demeurera pas au milieu de vous comme j'y suis demeuré moi-même, mais il habitera dans vos âmes.

S. AUG. Il faut d'abord se donner à quelqu'un avant de demeurer en lui, et Notre-Seigneur explique ces paroles : « Au milieu de vous, » par ces autres : « En vous ; » car s'il n'est pas en vous, vous ne pouvez non plus avoir en vous la connaissance de ce divin Esprit. C'est ainsi que vous voyez en vous-même votre propre conscience.

S. GRÉG. (*Moral.*, II, 28 ou 41, dans les anc. ex.) Si l'Esprit saint demeure dans les disciples, comment donner encore comme signe distinctif du médiateur que l'Esprit saint demeure en lui, comme il est dit à Jean-Baptiste : « Celui sur qui vous verrez l'Esprit saint descendre et demeurer, c'est lui qui baptise ? » Cette difficulté disparaîtra bientôt, si nous prenons soin de faire une distinction entre les dons de l'Esprit saint. Quant aux dons sans lesquels il est impossible de parvenir à la vie, l'Esprit saint demeure dans tous les élus ; s'il

(1) Ce n'est pas que cette expression signifie nécessairement une habitation intime dans l'âme, puisqu'il est dit du Verbe incarné : « Il a habité en nous, » pour « au milieu de nous ; » mais parce que dans l'espèce, il ne peut être question que d'une demeure intérieure de l'Esprit saint dans nos âmes, puisqu'il n'a point pris une chair visible.

velut si dicamus : « Injustitia justa esse non potest. » Mundus ergo, id est mundi dilectores non possunt eum accipere : quia non vident eum : non enim habet invisibiles oculos mundana dilectio, per quos videri Spiritus sanctus nisi invisibiliter non potest. Sequitur : « Vos autem cognovistis eum, quia apud vos manebit. » Sed ne putarent quod dictum est : « Apud vos manebit, » ita dictum quemadmodum apud homines hospes visibiliter maneret consuevit, adjecit : « In vobis erit. » CHRYS. (*ut supra.*) Quasi dicat : Non ita apud vos manebit sicut ego, sed in vestris habitabit animabus.

AUG. (*ut supra.*) Prius autem esse alicui, post manere : sed exposuit quod

dixerat : « Apud vos, » eum adjunxit : « In vobis ; » si enim non sit in vobis, non potest esse in vobis ejus scientia : sic enim a vobis videtur in vobis et vestra conscientia.

GRÉG. (II *Moral.*, cap. 28, vel *in antiquo.*, cap. 41.) Si autem Spiritus sanctus in discipulis manet, quomodo jam singulare signum erit quod in mediatore permanet ? secundum illud (*Joan.*, 1) : « Supra quem videris Spiritum descendentem et manentem, hic est qui baptizat : » quod tamen citius cognoscimus, si dona ejusdem Spiritus discernamus : in his enim donis, sine quibus ad vitam perveniri non potest, Spiritus sanctus in electis omnibus semper manet ; in illis autem quibus non nostra vita servatur,

s'agit au contraire des dons qui ont pour objet non de conserver, mais de produire dans les autres la vie surnaturelle. il ne demeure pas toujours ; quelquefois, en effet, il suspend le pouvoir d'opérer des miracles, pour que l'humilité garde plus sûrement les vertus qu'il inspire. Jésus-Christ, au contraire, jouit toujours, et en toutes circonstances, de la présence de l'Esprit saint.

S. CHRYS. Par ces seules paroles, Notre-Seigneur renverse d'un seul coup deux hérésies contraires. En disant : « Je vous enverrai un autre, » il établit la différence de personnes ; et en lui donnant le nom de consolateur, l'identité de nature. — S. AUG. (*contr. le serm. des Ar.*, chap. xix.) L'office de consolateur, que les hérétiques abandonnent à l'Esprit saint, comme à la dernière personne de la sainte Trinité, l'Apôtre l'attribue à Dieu lui-même, quand il dit : « Dieu qui console les humbles nous a consolés. (II *Cor.*, vii, 6.) L'Esprit saint qui console les humbles, est donc Dieu. Ou s'ils prétendent que saint Paul veut parler ici du Père et du Fils, qu'ils cessent de séparer l'Esprit saint du Père et du Fils, en lui attribuant exclusivement l'office de consolateur.

S. AUG. (*Traité 64 sur S. Jean.*) Mais s'il est vrai que la charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit saint qui nous a été donné (*Rom.*, v), comment aimer Jésus-Christ et observer ses commandements pour mériter de recevoir l'Esprit saint, puisque nous ne pouvons sans lui ni aimer ni observer les commandements ? Peut-on dire que nous avons d'abord en nous la charité qui nous fait aimer Jésus-Christ, et que cet amour de Jésus-Christ et l'observation de ses commandements attirent en nous l'Esprit saint qui répand la charité de Dieu le Père dans nos cœurs ? Cette in-

sed aliorum quæritur, nequaquam semper manet : aliquando enim se a signorum ostensionibus subtrahit, ut eo humilium virtutes ejus habeantur : Christus autem in cunctis eum et semper habet præsentem.

CHRYS. (*ut supra.*) Hic autem sermo oppositas hæreses velut uno ictu sustulit : nam dicere *alium* ostendit ejus (id est, Spiritus) hypostasos differentiam ; dicere vero *Paracletum*, substantiæ cognitionem. AUG. (*cont. serm. Arian.*, c. 19 *ut sup.*) Consolatorem enim (quod officium tanquam personæ infirmæ in Trinitate Spiritui sancto deputant) Deum dicit Apostolus ; secundum illud (II *ad Corinth.*, 7, vers. 6) : « Is qui consolatur humiles, consolatus est nos Deus : »

Deus est itaque Spiritus sanctus qui consolatur humiles. Aut si hoc de Patre vel Filio dictum ab Apostolo velunt accipi, desinat consolationis tanquam munere proprio separare a Patre et Filio Spiritum sanctum.

AUG. (*super Joan.*, tract. 74 *ut sup.*) Sed cum charitas Dei diffusa sit in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis (*ad Rom.*, cap. 5), quomodo diligemus et mandata Christi servabimus, ut eum accipiamus ? quem nisi habuerimus, diligere et mandata servare non possumus ; an forte præcedit in nobis charitas qua diligamus Christum ut diligendo Christum ejusque faciendo mandata, mereamur recipere Spiritum sanctum, et charitas Dei Patris diffunda-

terprétation est tout à fait erronée; celui qui eroit aimer le Fils de Dieu, et n'aime pas le Père, n'aime certainement pas le Fils, il aime le produit de son imagination. La seule manière de résoudre cette difficulté est donc de dire que celui qui aime a déjà l'Esprit saint, et qu'en le possédant, il mérite de le posséder encore davantage et d'avoir ainsi un plus grand amour. Les disciples de Jésus avaient déjà en eux l'Esprit saint que le Sauveur leur promettait, mais ils devaient le recevoir d'une manière plus abondante. Ils le possédaient au dedans d'eux-mêmes, il devait leur être donné d'une manière visible, ce n'est donc point sans raison que ce divin Esprit est promis, non-seulement à celui qui ne l'a pas encore, mais à celui qui le possède déjà. Il est promis à celui qui ne l'a pas, pour qu'il le possède, et à celui qui l'a déjà pour qu'il le reçoive plus abondamment. — S. CHRYS. Lorsque Jésus eut purifié ses disciples par le sacrifice de sa passion, que leurs péchés furent effacés et que le temps fut venu de les envoyer affronter les dangers et les combats, ils eurent besoin de recevoir l'Esprit saint dans toute sa plénitude. Il ne leur fut point donné aussitôt sa résurrection, afin que leurs désirs plus ardents fussent une préparation à recevoir l'abondance de ses grâces.

ÿ. 18-21. — *Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai à vous. Encore un peu de temps et le monde ne me verra plus. Mais pour vous, vous me verrez, parce que je vis et que vous vivrez aussi. En ce jour là vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous. Celui qui a mes commandements et les garde, c'est celui-là qui m'aime. Or, celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et je l'aimerai aussi, et je me découvrirai moi-même à lui.*

S. AUG. (*Traité 75 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur ne veut point

tur in cordibus nostris? Perversa est ista sententia : qui enim se Filium Dei diligere credit, et Patrem non diligit, profecto nec Filius diligit sed quod sibi ipsi confinxit. Restat ergo ut intelligamus Spiritum sanctum habere qui diligit, et habendo mereri ut plus habeat, et plus habendo plus diligit. Jam itaque babebant Spiritum discipuli, quem Dominus promittebat; sed dandus eis erat amplius : habebant occulte ; ac accepturi erant manifeste, proinde non solum non habenti, verumetiam habenti non incassum promittitur : non habenti quidem ut habeatur ; habenti autem ut amplius habeatur. CHRYS. (*ut sup.*) Quando igitur discipulos purgaverat per sacrificium

passionis, et peccatum solutum erat, et ipsi ad pericula et agones mittebantur, oportebat Spiritum sanctum venire abundanter. Non autem statim post resurrectionem ; ut in multo ejus constituti desiderio, cum multa eum suscipiant gratia.

*Non relinquam vos orphanos : veniam ad vos. Adhuc modicum, et mundus jam me non videt. Vos autem videtis me, quia ego vivo, et vos vivetis. In illo die vos cognoscetis quia ego sum in Patre meo, et vos in me, et ego in vobis. Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me. Qui autem diligit me, diligitur a Patre meo, et ego diligan eum, et manifestabo ei meipsum.*

AUG. (*Tract. 75, in Joan.*) Ne quis-

laisser croire à ses disciples qu'il leur donne l'Esprit saint pour le remplacer, comme s'il ne devait plus être avec eux, et c'est pour cela qu'il leur dit : « Je ne vous laisserai point orphelins. » Le mot *orphelins* signifie la même chose que le mot *pupilles*, l'un est grec, l'autre latin. Ainsi, bien que le Fils de Dieu nous ait donnés à son Père comme des enfants adoptifs, il veut lui-même nous témoigner une tendresse toute paternelle.

S. CHRYS. (*hom.* 75.) Le Sauveur leur avait dit tout d'abord : « Vous viendrez là où je vais ; » mais comme il fallait attendre un long espace de temps, il leur promet l'Esprit saint, et parce qu'ils ne comprenaient pas l'excellence de ce don, il leur promet sa présence dont ils étaient si avides, en leur disant : « Je viendrai à vous. » Mais il ne veut pas qu'ils recherchent sa présence telle qu'ils en ont joui jusqu'à présent, il exclut indirectement ce genre de présence quand il ajoute : « Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus, » c'est-à-dire : Je viendrai à vous, mais non pas comme par le passé, en demeurant chaque jour tout entier au milieu de vous. Et pour prévenir cette objection : Pourquoi donc avez-vous dit aux Juifs : « Bientôt vous ne me verrez plus ? » Il leur dit : « C'est vers vous seuls que je viendrai. » — S. AUG. Le monde le voyait alors des yeux du corps revêtu d'une chair visible, mais il ne voyait pas le Verbe, qui était caché sous l'enveloppe d'un corps sensible, de même qu'après sa résurrection, il a donné cette chair, non-seulement à voir, mais à toucher à ses disciples, tandis qu'il en a dérobé la vue à ses ennemis ; peut-être est-ce pour cela qu'il dit : « Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus, mais pour vous, vous me verrez. » Cependant, comme au jour du jugement, le monde, c'est-à-dire, ceux qui sont exclus de son royaume, le verront

quam putaret quod ita Spiritum sanctum Dominus daturus fuerat, velut pro seipso, ut non et ipse esset futurus cum eis, adjecit et ait : « Non relinquam vos orphanos : orphani pupilli sunt : » illud enim est Græcum, hoc Latinum ; quamvis ergo nos Filius Dei suo Patri adoptavit filios, tamen in hoc etiam ipse erga nos paternum ostendit affectum.

CHRYS. (*ut sup.*) Et quidem a principio dixerat : « Venietis quo ego vado ; » sed quia hoc longum tempus erat, promisit Spiritum : et quia nesciebant quod est hoc, promittit eis suam præsentiam (quam maxime quærebant) cum dicit : « Veniam ad vos. » Ne tamen rursuseandem quærant præsentiam, qualem et prius habuerunt, occulte hoc excludit, cum subdit : « Adhuc modicum, et mun-

dus jam me non videt : » ac si diceret : Veniam quidem ad vos, non tamen ut prius vobiscum per unumquamque diem consistens. Et ne dicant : Qualiter igitur Judæis dixisti : « Amodo non videbitis me ? » Solvit objectionem, vel oppositionem dicens : « Ad vos solos veniam. » AUG. (*ut sup.*) Videbat enim tunc eum mundus carneis oculis in carne conspicuum ; non autem videbat quod in carne Verbum latebat : sed quoniam post resurrectionem etiam carnem suam quam non solum videndam, verum etiam contractandam demonstravit suis, noluit demonstrare, non suis, hinc dictum est : « Adhuc modicum et mundus jam me non videt ; vos autem videbitis me : » sed quoniam in judicio eum mundus videbit, quo nomine significati sunt a

de leurs yeux, je crois qu'il a surtout voulu désigner ce temps de la fin du monde où il disparaîtra pour toujours des yeux des réprouvés, et ne sera plus vu que de ceux qui l'aiment. Et s'il se sert de cette locution : « Encore un peu de temps, » c'est que ce qui paraît long aux yeux des hommes, est toujours très-court aux yeux de Dieu.

« Parce que je vis et que vous vivrez aussi. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire, bien que je doive souffrir la mort, cependant je ressusciterai : et vous aussi vous vivrez, c'est-à-dire, vous serez dans la joie, lorsque vous me verrez, et dès que j'apparaîtrai, vous ressusciterez comme des morts qui sortent du tombeau. — S. CHRYS. Il veut parler ici, non de la vie présente, mais de la vie future, et tel est le sens de ces paroles : La mort de la croix ne me séparera point de vous pour toujours, mais elle ne fera que me cacher un instant à vos yeux.

S. AUG. Pourquoi dit-il de lui au présent : « Parce que je vis, » et d'eux au futur : « Et que vous vivrez ? » C'est parce qu'il leur promettait pour l'avenir la vie de la chair ressuscitée, telle qu'il devait bientôt la manifester le premier dans sa personne. En effet, sa résurrection devait suivre presque immédiatement sa mort, et c'est pour cela qu'il dit au présent : « Je vis, » pour exprimer le terme prochain de sa résurrection. Mais comme la résurrection des siens devait être différée jusqu'à la fin des siècles, il ne leur dit pas : Vous vivez, mais : « Vous vivrez. » Nous vivrons en vertu de sa vie, car si c'est par un homme que la mort est entrée dans le monde, c'est aussi par un homme qu'aura lieu la résurrection des morts. Et dans ce jour (où s'accomplira cette promesse de vie), vous connaîtrez (par intuition, ce dont la foi nous donne ici la connaissance), que je suis dans mon Père, et vous en moi, et moi en vous, » parce qu'en effet, lorsque nous vivrons de cette vie

regno ejus alieni melius intelligitur illud etiam tempus significare voluisse, quando in fine seculi auferetur ab oculis damnatorum, ut eum de cætero videant diligentes. *Modicum* autem dixit; quia id quod prolixum videtur hominibus, brevissimum est ante oculos Dei.

Sequitur : « Quia ego vivo, et vos vivetis. » THEOPHYL. Quasi dicat : Etsi mortem subiero, tamen resurgo : vos quoque vivetis, hoc est cum videritis me, lætabimini; et tanquam mortui reviviscetis in apparitione mea. CHRYS. (*ut sup.*) Mihi autem videtur vitam non præsentem dicere, sed futuram : ac si dicat : Mors crucis non distare faciet vos a me in finem, sed momento parvo occultabit me a vobis.

AUG. (*ut sup.*) Cur autem de præsentibus dixit vivere, illos autem de futuro esse victuros; nisi quia et vitam carnis resurgentis qualis in ipso præcedebat, et illis est pollicitus securitatem? Et quia ipsius mox futura erat resurrectio, præsentis temporis ponit verbum, propter significandam celeritatem : illorum autem quoniam seculi differtur in finem, non ait : « Vivitis, » sed, « vivetis. » Quia vero vivit ille, ideo et nos vivemus, « per hominem quippe mors, et per hominem resurrectio mortuorum : » sequitur : « In illo die (de quo scilicet ait : « Et vos vivetis »); vos cognoscetis (contemplando quamvis et nunc credendo noverimus), quia ego sum in Patre, et vos in me, et ego in vobis, » quia

qui aura complètement détruit la mort, nous verrons alors s'accomplir ce qu'il a commencé lui-même, c'est-à-dire, qu'il soit en nous et que nous soyons en lui. — S. CHRYS. Ou bien encore, au jour de ma résurrection, vous connaîtrez, parce que leur foi devint pleine de certitude lorsqu'ils le virent ressusciter et revenir au milieu d'eux; car la puissance de l'Esprit saint, qui leur enseignait toutes choses était grande. Quant à ces paroles : « Je suis dans mon Père, » c'est le langage de l'humilité, et quand il ajoute : « Et vous en moi, et moi en vous, » il veut parler de son humanité, du secours qui vient de Dieu, car l'Écriture emploie très-souvent des mots semblables, mais qu'elle entend dans un sens différent, suivant qu'elle les applique à Dieu ou aux hommes. — S. HIL. (*de la Trin.*, VIII.) Ou bien en s'exprimant de la sorte, il veut que nous croyions qu'il est dans son Père par sa nature divine, que nous sommes en lui par sa naissance corporelle, et qu'il est encore en nous par le mystère de son sacrement, comme il l'atteste lui-même : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. » (*Jean*, VI.)

ALCUN. Or, c'est par l'amour et par l'observation de ses commandements que s'accomplira cette union parfaite qu'il a commencée lui-même, et en vertu de laquelle il est en nous, et nous en lui. Et ce n'est pas seulement à ses Apôtres qu'est promis ce bonheur, mais à tous les hommes : « Celui qui a mes commandements et qui les garde, » etc. — S. AUG. Celui qui les a dans sa mémoire et les garde dans sa vie; celui qui les a dans ses discours et qui les garde dans ses œuvres; celui qui les a par son attention à les écouter et qui les garde par sa fidélité à les pratiquer; celui qui les a en les observant et qui les garde par une constante persévérance : voilà celui qui m'aime

quando vivemus ea vita qua mors absorbetur, tunc perficietur hoc ipsum quod nunc inchoatum est jam per ipsum, ut sit in nobis et nos in ipso. CHRYS. (*ut sup.*) Vel in illo die cum resurgam, cognoscentis; quia cum viderant eum resurrexisse et esse cum eis, tunc certissimam fidem didicerunt: magna enim erat virtus Spiritus sancti, quæ omnia eos docebat. Quod autem dictum est: « Ego sum in Patre, » humilitatis est: quod autem dicit: « Et vos in me, et ego in vobis, » humanitatis est, et auxilii quod est a Deo: consuevit enim Scriptura multoties eisdem verbis in Deo et hominibus positis non similiter uti. HIL. (*lib. VIII. de Trinit.*) Vel hoc dicit, ut cum ille in Patre per naturam Divinitatis

esset, nos contra in eo per corporalem ejus nativitatem, et ille rursus in nobis sacramenti mysterium inesse crederetur: ipse enim testatus est (*Joan.*, 6): « Qui edit carnem meam et bibit sanguinem meum, in me manet, et ego in eo. »

ALCUN. Per dilectionem autem et observantiam mandatorum ejus tunc perficietur hoc ipsum quod nunc inchoatum est per ipsum, ut sit in nobis, et nos in ipso. Et ut omnibus (non tantum apostolis) hanc beatitudinem promississe videatur, adjungit: « Qui habet mandata mea et servat ea, » etc. AUG. (*ut supra.*) Qui habet in memoria, et servat in vita; qui habet in sermonibus, et servat in operibus; qui habet audiendo, et servat faciendo; qui habet faciendo, et servat



*vous manifestez à nous et non au monde? Jésus lui répondit : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons en lui, et nous ferons en lui notre demeure. Celui qui ne m'aime point ne garde point mes commandements. Or, la parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais de mon Père, qui m'a envoyé. Je vous ai dit ces choses demeurant encore avec vous. Mais le Paraclet, l'Esprit saint, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix; mais je ne vous la donne pas comme le monde la donne.*

S. AUG. (*Traité 76 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur venait de dire : « Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus, mais pour vous, vous me verrez. » Judas, non pas le traître surnommé Iscariote, mais celui dont l'Épître est au rang des Ecritures canoniques (1), Judas lui demande l'explication de ces paroles : « Judas, non pas l'Isariote, lui dit : Seigneur, d'où vient que vous vous manifesterez à nous et non au monde? » Il lui demande donc la raison pour laquelle il doit se manifester, non pas au monde, mais à ses disciples, le Seigneur lui donne cette raison, c'est qu'il est aimé des uns et qu'il n'est pas aimé des autres. Jésus lui répondit : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, » etc. — S. GREG. (*hom. 30 sur les Evang.*) La preuve de l'amour ce sont les œuvres; l'amour de Dieu ne peut jamais être oisif, dès qu'il existe, il opère de grandes choses, s'il refuse d'agir, ce n'est qu'un simulacre d'amour.

S. AUG. L'amour qui distingue et sépare les saints des partisans du monde, est cet amour qui inspire un même esprit à ceux qui habitent

(1) C'est-à-dire au rang des Ecritures qui font partie du Canon approuvé par l'autorité de l'Eglise, d'où leur vient le nom de *Canoniques*, bien que ce nom de *Canoniques* ou de *Catholiques* soit donné aux sept Epîtres écrites par saint Jude, saint Pierre, saint Jacques, et saint Jean.

*quid factum est quia manifestaturus es nobis teipsum, et non mundo? Respondit Jesus, et dixit ei : Si quis diligit me, sermonem meum servabit; et Pater meus diligit eum; et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. Qui non diligit me, sermones meos non servat. Et sermonem quem audistis, non est meus, sed ejus qui misit me Patris. Hæc locutus sum vobis apud vos manens. Paracletus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia; et suggeret vobis omnia quæcumque dixerero vobis. Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : non quomodo mundus dat, ego do vobis.*

AUG. (*Tract. 76, in Joan.*) Quia Dominus dixerat : « Adhuc modicum et mundus me jam non videt, vos autem videbitis me. » Interrogavit eum de hoc ipse Judas, non ille traditor ejus qui Scariotis cognominatus est, sed cujus

epistola inter Scripturas canonicas legitur : unde dicitur : « Dicit ei Judas, non ille Scariotis : Domine, quid factum est, quia nobis manifestaturus es teipsum, et non mundo? » Causam quæsiivit quare, non se mundo, sed suis manifestaturus esset. Dominus autem exponit quare suis se manifestaturus est, non alienis; quia scilicet hi diligunt, illi vero non diligunt : unde sequitur : « Respondit Jesus, et dixit eis : Si quis diligit me, sermonem meum, » etc. GREG. (*in homil. 30, in Evangel.*) Probatio enim dilectionis exhibitio est operis : nunquam amor Dei est otiosus operatur enim magna si est; si vero operari renuerit, amor non est.

AUG. (*ut sup.*) Dilectio autem sanctos discernit a mundo, quæ facit unanimes



(Ps. LXVIII, 7) dans la maison où le Père et le Fils font leur demeure, en répandant leur amour sur ceux à qui ils doivent se manifester un jour. Il y a donc une certaine manifestation intérieure de Dieu, complètement inconnue des impies, à qui Dieu le Père ne se manifeste jamais. Quant au Fils, ils ont pu le voir, mais seulement dans sa chair, cette manifestation ne ressemble nullement à l'autre, elle ne peut d'ailleurs leur être toujours présente, elle ne dure qu'un peu de temps, et loin d'être pour eux une cause de joie et de récompense, elle est bien plutôt un principe de jugement et de condamnation : « Et nous viendrons à lui. » Le Père et le Fils viennent à nous, lorsque nous venons nous-mêmes à eux; ils viennent à nous en nous secourant, nous venons à eux en obéissant à leur inspiration, ils viennent à nous en nous comblant de leur lumière, nous venons à eux en la contemplant, ils viennent à nous en nous remplissant de leurs dons, nous venons à eux en les recevant. Cette vision n'a aucun rapport avec les sens extérieurs, elle est tout intérieure, et cette demeure n'est point passagère, elle est éternelle : « Et nous ferons en lui notre demeure. » — S. GRÉG. Dieu vient dans certaines âmes et n'y demeure pas, parce que, si le repentir leur fait tourner les regards vers Dieu, elles oublient ce repentir aux approches de la tentation, et retombent dans leurs anciens péchés, comme si elles ne les avaient jamais pleurés. Celui donc qui aime Dieu d'un amour véritable, voit le Seigneur venir en lui et y établir sa demeure, parce qu'il est tellement pénétré de l'amour de Dieu, qu'il lui reste fidèle dans le temps même de la tentation, et il aime véritablement Dieu, parce que le plaisir criminel ne peut triompher de son âme en lui arrachant son consentement.

S. AUG. Mais devons-nous admettre que l'Esprit saint reste étranger

habitare in domo, in qua facit Pater et Filius mansionem; qui donant et ipsam dilectionem, quibus in fine donabunt suam manifestationem : est enim quædam Dei manifestatio interior, quam prorsus impii non noverunt, quibus Dei Patris et Spiritus sancti manifestatio nulla est; Filii vero esse potuit, sed in carne; quæ nec talis est, qualis illa; nec semper illis adesse potest, sed ad modicum tempus, et hoc ad iudicium, non ad gaudium; ad supplicium, non ad præmium : unde sequitur : « Et ad eum veniemus. » Veniunt quidem ad nos, dum venimus ad eos : veniunt subveniendo, venimus obediendo; veniunt illuminando, venimus intuendo; veniunt implendo, venimus capiendo; ut sit nobis eorum non extranea visio, sed interna;

et in nobis eorum non transitoria mansio, sed æterna. Unde sequitur : « Et mansionem apud eum faciemus. » GREG. (*in homil. ut sup.*) In quorundam etenim corda venit, et mansionem non facit, quia per compunctionem quidem respectum Dei percipiunt, sed tentationis tempore hoc ipsum quod compuncti fuerant obliviscuntur, sicque ad perpetranda peccata redeunt, ac si hæc minime planxissent. Qui ergo Deum vere diligit, in ejus cor Dominus et venit et mansionem facit; quia sic eum Divinitatis amor penetrat, ut ab hoc amore tentationis tempore non recedat : ille enim vere amat, cujus mentem delectatio prava ex consensu non superat.

AUG. (*ut supra*) Au forte putabitur mansionem in dilectore suo facientibus

à cette demeure que le Père et le Fils font dans l'âme de celui qui les aime? Alors que signifieraient ces paroles que le Sauveur a dites précédemment de l'Esprit saint : « Il demeurera au milieu de vous, et il sera en vous, » à moins qu'on ne pousse l'absurdité jusqu'à penser que lorsque le Père et le Fils arrivent, le Saint-Esprit s'éloigne comme pour laisser la place à ceux qui lui sont supérieurs? La sainte Ecriture va du reste au-devant de cette grossière objection, lorsqu'elle dit : « Afin qu'il demeure en vous éternellement. » L'Esprit saint sera donc éternellement dans la même demeure avec le Père et le Fils, parce qu'il ne peut venir sans eux, et qu'ils ne peuvent venir sans lui. C'est pour établir la distinction des personnes de la sainte Trinité, que quelques opérations sont attribuées nominativement à chacune des personnes, mais il ne faut jamais en exclure les autres personnes, parce qu'il n'y a qu'une seule et même nature dans la Trinité.

S. GRÉG. Plus on se livre aux plaisirs bas et terrestres, plus on s'éloigne de l'amour des biens célestes. « Celui qui ne m'aime pas, poursuit Notre-Seigneur, ne garde point mes commandements. » L'amour du Créateur exige donc le concours de la langue, du cœur et de la vie. — S. CHRYS. (*hom. 73 sur S. Jean.*) On peut encore donner cette explication : Judas pensait qu'ils ne verraient le Sauveur que comme nous voyons les morts pendant notre sommeil, et c'est pour cela qu'il lui fait cette question : « D'où vient que vous vous manifesterez à nous et non au monde? » Langage qui revient à celui-ci : Malheur à nous! Vous allez mourir, et vous ne nous apparaîtrez plus que comme les morts ont coutume d'apparaître (1). C'est pour détruire ce soupçon que Notre-Seigneur leur dit : « Mon Père et moi, nous viendrons à

(1) Le texte de saint Chrysostome est plus clair : « Voyez, nous dit-il, ce pauvre disciple tout troublé et n'osant exprimer ouvertement sa pensée, car il ne dit pas au Sauveur : Malheur à nous! vous allez mourir, et vous ne nous apparaîtrez plus que comme les morts apparaissent. »

Patre et Filio, exclusus esse ab hac mansione Spiritus sanctus? Quid est ergo quod superius ait de Spiritu sancto : « Apud vos manebit, et in vobis erit : » nisi forte quisque sic absurdus est, ut arbitretur cum Pater et Filius venerint, discessurum inde Spiritum sanctum, tanquam locum daturum majoribus? Sed et huic carnali cogitationi occurrit Scriptura, cum dicit : « Ut maneat vobiscum in æternum. » In eadem ergo mansione cum ipsis erit in æternum; quia nec ille sine ipsis venit, nec illi sine eo; sed propter insinuationem Trinitatis, personis singulis nominatis dicuntur quædam separatim; non tamen

aliis separatim intelliguntur, propter eisdem Trinitatis substantiam.

GREG. (*in homil. ut supra.*) Tanto autem quisque a superno amore disjungitur, quanto inferius delectatur. Unde subditur : « Qui non diligit me, sermones meos non servat. » De dilectione ergo conditoris lingua, mens et vita requiratur. CHRYS. (*homil. 74, in Joan.*) Vel aliter totum : æstimavit Judas sicut mortuos videmus in somno, ita et se eum esse visuros : unde quærit : « Quid est quod debes te manifestare nobis et non mundo? » Quasi dicat : Væ nobis quoniam morieris, et ut mortuus debes nobis assistere. Ne igitur hoc suspicien-

lui, » c'est-à-dire, je me manifesterai de même que mon Père. « Et nous ferons en lui notre demeure; » ce qui éloigne toute idée de sommeil et de songe; il ajoute : « Et la parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais de mon Père, qui m'a envoyé. » C'est-à-dire, celui qui n'écoute pas ma parole, n'aime ni mon Père, ni moi. Le Sauveur s'exprime de la sorte, parce qu'il ne dit rien qui soit en dehors de son Père, ou qui ne soit conforme à son bon plaisir. — S. AUG. Peut-être est-ce pour établir une distinction, que lorsqu'il s'agit de ses propres paroles, le Sauveur parle au pluriel : « Celui qui ne m'aime pas, ne garde pas mes commandements; » tandis que lorsqu'il parle au singulier de sa parole, c'est-à-dire du Verbe du Père, il ne dit point que c'est sa parole, mais celle du Père, c'est-à-dire lui-même. En effet, il n'est point son Verbe, mais le Verbe du Père; de même qu'il n'est point son image, mais l'image du Père; de même qu'il n'est point son Fils, mais le Fils du Père. C'est donc avec raison qu'il attribue à l'auteur de son être ce qu'il fait comme étant son égal, puisque c'est de lui qu'il a reçu ce qui lui donne cette parfaite égalité.

S. CHRYS. Parmi les choses que le Sauveur venait de leur dire, les unes étaient claires, les autres étaient restées incomprises; il ajoute donc, pour calmer le trouble de leur âme : « Je vous ai dit ceci, demeurant avec vous. » — S. AUG. (*Traité 77.*) Cette demeure qu'il vient de promettre pour l'avenir, est toute différente de celle qu'il déclare exister actuellement. La première est toute spirituelle, et se réalise au dedans de l'âme; l'autre est extérieure et accessible aux yeux du corps comme au sens de l'ouïe. — S. CHRYS. Or, pour les préparer à supporter plus patiemment la privation de sa présence corporelle,

tur, dicit : « Ego et Pater ad eum venimus. » Quasi dicat : Sicut Pater manifestabit seipsum, ita et ego. « Et mansionem apud eum faciemus » (quod somniorum non est). Sequitur : « Et sermonem quem audistis, non est meus, sed ejus qui misit me Patris; » quasi dicat : Non me solum, sed neque Patrem amat qui hunc non audit sermonem. Dicit autem hoc, quoniam nihil extra Patrem loquitur; neque præter id quod illi videtur. AUG. (*ut supra.*) Et fortasse propter aliquam distinctionem, ubi suos dixit, pluraliter sermones dixit, dicens : « Qui non diligit me, sermones meos non servat; » ubi autem sermonem (hoc est, verbum) non suum esse dixit, sed Patris, seipsum intelligi voluit. Non enim

suum, sed Patris est verbum; quomodo nec sua imago, sed Patris; nec suus Filius, sed Patris. Recte igitur auctori tribuit quod facit æqualis, a quo habet hoc ipsum quod illi est indifferenter æqualis.

CHRYS. (*ut supra.*) Quia vero eorum quæ dixerat, quædam manifesta erant, et quædam non intellexerunt; ut non turbarentur, subjungit : « Hæc locutus sum vobis apud vos manens. » AUGUST. (*Tract. 77, in Joan.*) Alia est illa mansio quam promisit futuram; alia vero hæc quam præsentem esse testatur. Illa spiritualis est, atque intrinsecus mentibus redditur; hæc corporalis foriusecus oculis atque auribus adhibetur. CHRYS. (*ut sup.*) Ut autem ejus corporalem recessum facilius sustinerent præparat eos.

il leur promet que son départ sera pour eux la cause des biens les plus abondants, car tant qu'il restait au milieu d'eux d'une manière visible, sans que l'Esprit saint vint en eux, ils ne pouvaient comprendre aucune vérité importante (1). Aussi Notre-Seigneur ajoute : « Mais le Paraclet, l'Esprit saint, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. » — S. GRÉG. Le mot grec *παράκλητος* veut dire en latin avocat ou consolateur. L'Esprit saint est appelé avocat, parce qu'il intercède auprès de la justice du Père en faveur des pécheurs qui se sont égarés, et en inspirant l'esprit de prière à ceux qu'il remplit de ses dons. On lui donne aussi le nom de consolateur, parce qu'il délivre de l'affliction et de la tristesse les âmes que la pensée de leurs crimes plongent dans une mer d'amertumes, en leur faisant entrevoir l'espérance du pardon. — S. CHRYS. Il leur représente encore l'Esprit saint comme consolateur, en vue des tribulations dont ils allaient être assaillis.

DIDYME. (*De l'Esprit saint*, liv. II.) Le Sauveur affirme que l'Esprit saint est envoyé par le Père en son nom, et le nom du Sauveur est celui de Fils, qui exprime à la fois l'unité de nature et la distinction des personnes. En effet, il est exclusivement le propre du Fils de venir au nom du Père, en conservant les relations qui existent du Père au Fils; aussi nul autre n'est venu au nom du Père, mais plusieurs sont venus au nom du Seigneur Dieu tout-puissant. De même donc que les serviteurs qui viennent au nom de leur maître rappellent le souvenir de leur maître, par cela seul qu'ils sont ses serviteurs et ses

(1) Ce n'était point sans doute par défaut de puissance dans Jésus-Christ leur divin maître, comme s'il n'avait pu leur enseigner de hautes et importantes vérités; mais par suite des dispositions imparfaites des apôtres, et parce que Jésus voulait réserver à l'Esprit saint de les rendre capables de comprendre ces vérités.

promittens quod ejus recessus magnorum eis esset futura causa bonorum; quia donec ipse apud eos corporaliter manebat, et Spiritus non venerat, nihil magnum poterant scire. Unde sequitur: « Paracletus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quæcunque dixerò vobis. » GREG. (*ut supra*.) Græca locutione *παράκλητος*, latina *advocatus* dicitur, vel *consolator*: qui idcirco *advocatus* dicitur quia pro errore delinquentium apud justitiam Patris intervenit; dum eos quos repleverit, exorantes facit: *consolator* autem idem Spiritus vocatur, quia de peccati impetratione mœrentibus, dum spem veniæ præparat, ab afflictione tristitiæ

mentem lavat. CHRYS. Continue autem eum *Paracletum* vocat propter continentes eos tribulationes.

DIDY. (*de Spiritu sancto*, lib. II, *inter opera Hieron.*) Spiritum autem sanctum a Patre in suo mitti nomine Salvatoris affirmat; cum proprie nominis Salvatoris sit Filius; siquidem naturæ consortium, et (ut ita dicam) proprietatis personarum ex ista voce significatur. Filii quippe tantummodo est, in nomine Patris venire, salva proprietate Filii ad Patrem: nullus autem alius venit in nomine Patris; sed Verbi gratia: « in nomine Domini Dei et omnipotentis. » Quomodo igitur servi qui in nomine Domini veniunt, per hoc ipsum quod subjecti sunt et serviunt, indicant Domi-

subordonnés ; ainsi le Fils qui vient au nom de son Père porte et rappelle son nom par cela seul qu'il est reconnu pour le Fils unique de Dieu. Par cela donc que l'Esprit saint est envoyé par le Père au nom du Fils, il montre les liens étroits qui l'unissent au Fils ; aussi est-il appelé l'Esprit du Fils, et par la grâce de l'adoption, il donne à ceux qui veulent le recevoir le titre et les droits d'enfants de Dieu. Or, ce divin Esprit, qui est envoyé par le Père et qui vient au nom du Fils, enseignera toutes choses à ceux dont la foi en Jésus-Christ est parfaite, c'est-à-dire tous les mystères et les secrets spirituels de la vérité et de la sagesse, et il les enseignera non comme les hommes enseignent les arts et la sagesse, à force d'étude et d'habileté, mais cet Esprit de vérité les enseignera comme étant lui-même par essence la doctrine et la sagesse, et répandra invisiblement dans les âmes la science des choses divines.

S. GRÉG. La parole de celui qui enseigne demeure nécessairement infructueuse si l'Esprit saint n'est présent dans le cœur de celui qui reçoit ses enseignements. Que personne donc n'attribue à celui qui enseigne l'intelligence des vérités qui sortent de ses lèvres, car sans la présence de ce maître intérieur, la langue de celui qui enseigne travaille inutilement à l'extérieur. Le Créateur lui-même ne parle point à l'homme pour son instruction, à moins que l'Esprit saint ne lui parle en même temps par son onction (1). — S. AUG. Mais est-ce donc que le Fils parle et que l'Esprit saint enseigne, de manière que nous entendions les paroles du Fils, et que l'enseignement de l'Esprit saint nous en donne l'intelligence ? C'est donc la Trinité tout entière

(1) « Pour vous, vous n'avez pas besoin que quelqu'un vous instruisse, mais comme son onction vous enseigne tout, et qu'elle est la vérité et non le mensonge, demeurez dans ce qu'elle vous enseigné. » (1 Jean., II, 27.)

num (servi quippe sunt Domini), sic et Filius qui venit in nomine Patris, portat ejus nomen per hoc quod « unigenitus Dei Filius » approbatur. Quia ergo Spiritus sanctus in nomine Filii a Patre mittitur, ostendit quia unitate sit junctus ad Filium : unde et Filii dictus est Spiritus ; per adoptionem suam *filios* faciens eos qui recipere voluissent. Iste autem Spiritus sanctus qui venit in nomine Filii missus a Patre, docebit omnia eos qui in fide Christi perfecti sunt ; omnia autem illa quæ spiritalia sunt et intellectualia veritatis et sapientiæ sacramenta : docebit vero, non sicut artes aliquas et sapientiam studio industriaque didicere, sed quasi ipsa ars atque doc-

trina et sapientia, veritatis Spiritus invisibiliter menti insinuat scientiam divinarum.

GRÉG. (*in homil. ut sup.*) Nisi autem idem Spiritus cordi adsit audientis, otiosus est sermo doctoris : nemo ergo docenti homini tribuat quod ex ore docentis intelligit ; quia nisi intus sit qui doceat, doctoris lingua exterius in vacuum laborat. Sed et ipse conditor non ad eruditionem hominis loquitur, si eadem homini per unctionem Spiritus non loquatur. AUG. (*ut sup.*) Nunquid autem dicit Filius et docet Spiritus sanctus ? ut dicente Filio verba capiamus, docente autem Spiritu sancto, eadem verba intelligamus ? Omnis igitur et dicit et do-

qui parle et qui enseigne; mais si l'action de chacune des divines personnes ne nous était présentée comme distincte et séparée, la faiblesse humaine ne pourrait en aucune manière la comprendre.

S. GRÉG. (*hom. 30.*) Examinons encore pourquoi le Sauveur dit de l'Esprit saint : « Il vous suggérera toutes les choses, » etc., ce qui paraît indiquer un ministère inférieur. Mais il faut nous rappeler que le mot *suggérer* a quelquefois le sens de *fournir*, de *donner*, et on dit de l'Esprit invisible qu'il suggère, non qu'il nous inspire la science puisée dans les régimes inférieurs, mais parce qu'il la tire des profondeurs cachées aux yeux des hommes.—S. AUG. Ou bien encore ces paroles : « Il vous suggérera, » c'est-à-dire il vous rappellera, doivent nous faire comprendre que c'est pour nous un devoir de ne jamais oublier que ses salutaires enseignements ont pour objet et pour fin la grâce que l'Esprit nous remet en mémoire (1\*). — THÉOPHYL. L'Esprit saint a donc tout ensemble enseigné et remis en mémoire; il a enseigné les vérités que Jésus-Christ n'avait pas voulu faire connaître à ses disciples, parce qu'ils n'étaient pas capables de les comprendre; et il les a fait ressouvenir de celles que le Sauveur leur avait enseignées, mais dont ils avaient perdu la mémoire par suite de l'obscurité des choses elles-mêmes ou de la lenteur de leur intelligence.

S. CHRYS. Ces discours du divin Maître jetaient le trouble dans leur âme, en leur représentant les persécutions et les combats qu'ils auraient à soutenir après que Jésus les aurait quittés; il les console donc de nouveau en leur disant : « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. » — S. AUG. Il nous laisse la paix dans ce monde, afin qu'elle

(1\*) Nous avons remplacé cette phrase équivoque : « ad gratiam pertinere quia nos commemorat Christus, » par le texte même de saint Augustin : « ad gratiam pertinere quam nos commemorat Spiritus. »

et Trinitas : sed nisi etiam sigillatim commendaretur, eam nullo modo humana capere utcumque posset infirmitas.

GRÉG. (*in homil. 30 ut sup.*) Requiritur vero nobis est cur de eodem Spiritu dicatur : « Suggester vobis omnia, » cum suggerere soleat esse minoris : sed quia *suggerere* aliquando dicitur *subministrare*, invisibilis Spiritus suggerere dicitur; non quod nobis scientiam ab imo inferat, sed ab occulto. AUG. (*ut sup.*) Vel quod addit : *Suggester* (id est, *commemorabit vos*) intelligere debemus etiam quod jubemur non oblivisci, saluberrima monita ad gratiam

pertinere, quam nos commemorat Spiritus. THEOPHYLACT. Spiritus itaque sanctus et docuit et commemoravit : docuit quidem quæcumque non dixerat eis Christus, tanquam non valentibus portare : commemoravit vero quæcumque Dominus dixerat, sed obscuritatis causa vel intellectus tarditate commendare memoriæ nequiverant.

CHRYS. (*ut sup.*) Quia vero et hæc audientes turbabantur, excogitantes odia et prælia sibi imminere post ejus recessum, rursus eos consolatur dicens : « Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis. » AUG. (*ut sup.*) Pacem nobis reliquit in hoc seculo, in qua manentes

nous serve à vaincre nos ennemis et à nous aimer les uns les autres; il nous donnera sa paix dans le siècle futur, où nous régnerons sans avoir à craindre ni les attaques des ennemis, ni les dissentiments avec nos frères. Or, c'est lui-même qui est notre paix, et lorsque nous croyons qu'il est et lorsque nous le verrons tel qu'il est. Mais pourquoi, lorsqu'il dit à ses disciples : « Je vous laisse la paix, » ne dit-il point : Ma paix, tandis que dans la proposition suivante il dit : « Je vous donne ma paix ? » Devons-nous sous-entendre ce pronom *ma* dans la phrase où il n'est pas exprimé? Ou bien y a-t-il ici quelque vérité cachée? Par sa paix, il veut que nous entendions celle dont il jouit lui-même. Quant à la paix qu'il nous laisse pendant cette vie, c'est plutôt notre paix que la sienne. Le Sauveur n'a en lui aucun élément de guerre intérieure, parce qu'il n'y a en lui aucun péché; tandis que la paix que nous pouvons avoir en ce monde ne nous empêche pas de dire : « Pardonnez-nous nos péchés. » De même encore la paix règne entre nous, parce que nous croyons à l'amour mutuel que nous avons les uns pour les autres; mais cette paix n'est point parfaite, parce que nous ne pouvons pénétrer réciproquement les pensées secrètes de nos cœurs. Je sais toutefois que l'on peut entendre ces paroles du Sauveur dans le sens d'une simple répétition de la même pensée. Il ajoute : « Je ne vous la donne pas comme le monde la donne; » c'est-à-dire, je ne la donne pas comme la donnent les hommes qui aiment le monde. Ils s'accordent mutuellement la paix, afin de pouvoir jouir des biens de ce monde sans inquiétude et sans crainte; et s'ils laissent la paix aux justes en ce sens qu'ils ne les persécutent pas, ce ne peut être une paix véritable, parce qu'il ne peut y avoir de véritable entente là où les cœurs sont séparés.— S. CHRYS. D'ailleurs, la paix qui n'est qu'ex-

hostem vincimus; et ut etiam hic invicem diligamus: pacem suam nobis dabit in futuro seculo, quando sine hoste regnabimus, ubi nunquam dissentire possimus. Pax autem nobis ipse est; et cum credimus quia est, et cum videbimus eum sicuti est. Sed quid est quod ubi dicit: « Pacem relinquo vobis, » non addit, *meam*; ubi vero ait: « Do vobis, » ibi dixit *meam*? Utrum subaudiendum est *meam*, et ubi dictum non est? An forte et hic aliquid latet? Pacem enim suam eam voluit intelligi, qualem habet ipse: pax vero ista quam nobis reliquit in hoc seculo, nostra potius dicenda est quam ipsius: illi quippe nihil repugnat in seipso, quia nullum habet omnino peccatum; nos autem talem pacem nunc habemus, in qua ad-

huc dicamus: « Dimitte nobis debita nostra. » Itemque inter nosipsos est nobis pax: quia invicem nobis credimus quod invicem diligamus: sed nec ipsa plena est; quia cogitationes cordis nostri invicem non videmus. Nec ignoro ista Domini verba etiam sic accipi posse, ut ejusdem sententiæ repetitio videantur. Quod vero Dominus adjunxit: « Non quomodo mundus dat, ego do, » etc.; quid est aliud, nisi non quomodo homines dant qui diligunt mundum? Qui propterea sibi dant pacem, ut sine molestia mundo perfruantur: et quando justis dant pacem, ut non eos persequantur, pax esse non potest vera, ubi vera non est concordia; quia disjuncta sunt corda. CHRYS. (*ut sup.*) Pax etiam exterior ad malum fit multoties;

térieure est souvent très-dangereuse, et n'est d'aucune utilité pour ceux qui la possèdent.

S. AUG. (*serm. 59 sur les par. du Seig.*) La paix, c'est la sérénité de l'âme, la tranquillité de l'esprit, la simplicité du cœur, le lien de l'amour, l'union intime de la charité; celui qui n'aura point voulu observer ce divin testament de la paix, ne pourra parvenir à l'héritage du Seigneur, et il ne peut espérer d'être en paix avec Jésus-Christ, s'il est en guerre avec un de ses frères en Jésus-Christ.

ÿ. 27-31. — *Que votre cœur ne se trouble point et ne s'effraie point. Vous avez entendu que je vous ai dit : Je m'en vais et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon Père, parce que mon Père est plus grand que moi. Et je vous le dis maintenant, avant que cela arrive, afin que quand ce sera arrivé vous croyiez. Je ne vous parlerai plus guère, car le prince de ce monde vient et il n'a rien en moi. Mais afin que le monde connaisse que j'aime mon Père et que je fais ce que mon Père m'a ordonné, levez-vous, sortons d'ici.*

S. CHRYS. (*hom. 75 sur S. Jean.*) Ces paroles du Sauveur à ses disciples : « Je vous laisse ma paix, » leur faisaient pressentir son départ et pouvaient leur inspirer un sentiment de trouble; il se hâte donc de leur dire : « Que votre cœur ne se trouble point et ne s'effraie point. » Ce double sentiment était produit en eux l'un par l'amour, l'autre par la crainte.

S. AUG. (*Traité 78 sur S. Jean.*) Ce qui pouvait être pour eux une cause de trouble et d'effroi, c'est que Jésus les quittait (quoiqu'il dût revenir), et que pendant cet intervalle, le loup pouvait profiter de l'absence du pasteur pour fondre sur le troupeau : « Vous avez entendu, leur dit le Sauveur, que je vous ai dit : Je m'en vais et reviens

et eis qui habent eam, nihil prodest.

AUG. (*de Verb. Dom.*, serm. 59.) Est autem pax serenitas mentis, tranquillitas animi, simplicitas cordis, amoris vinculum, consortium charitatis : nec poterit ad hæreditatem Domini pervenire, qui testamentum pacis noluerit observare : nec potest concordiam habere cum Christo, qui discors voluerit esse cum Christiano.

*Non turbetur cor vestrum, neque formidet : audistis quia ego dixi vobis : Vado et venio ad vos. Si diligeretis me, gauderetis utique quia vado ad Patrem, quia Pater major me est. Et nunc dixi vobis priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis. Jam non multa loquar vobiscum : venit enim princeps mundi*

*hujus, et in me non habet quidquam : sed ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio ; surgite, eamus hinc.*

CHRYS. (*homil. 74, in Joan.*) Quia dixerat : « Pacem relinquo vobis » (quod erat recedentis), hoc poterat eos conturbare : ideo dicit : « Non turbetur cor vestrum, neque formidet ; » quoniam hæc quidem ex dilectione, illa vero ex formidine patiebantur.

AUG. (*Tract. 78, in Joan.*) Hinc autem turbari et formidare poterat cor illorum quod ibat ab eis (quamvis venturus ad eos) ne forsitan gregem lupo hoc intervallo invaderet pastoris absentia. Unde sequitur : « Audistis quia ego



à vous. » Il s'en allait en tant qu'homme, et il restait en tant que Dieu (1). Mais pourquoi ce trouble et cet effroi, puisqu'en se dérobaient à leurs regards, Jésus n'abandonnait pas leur cœur? Or, pour leur faire comprendre que c'était comme homme qu'il leur avait dit : « Je m'en vais et je reviens à vous; » il ajoute : « Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Père, » etc. C'est en tant qu'il n'était pas égal au Père, que le Fils devait aller à son Père, d'où il devait revenir juger les vivants et les morts. Mais en tant qu'il est égal à celui qui l'a engendré, il ne se sépare jamais de son Père, mais il est tout entier avec lui en tout lieu en vertu de cette divinité qu'aucun lieu ne peut limiter. Aussi le Fils de Dieu, égal à son Père dans la forme de Dieu (car il s'est anéanti lui-même sans perdre la forme de Dieu, mais en prenant la forme de serviteur), (*Philip.*, 11), est plus grand que lui-même, puisque la forme et la nature de Dieu qu'il n'a point perdues, sont plus grandes que la forme et la nature de serviteur qu'il a prises. A ne considérer que cette forme de serviteur, le Fils de Dieu est inférieur, non-seulement au Père, mais à l'Esprit saint; sous ce rapport Jésus-Christ enfant était inférieur à ses parents, puisqu'il leur était soumis dans son enfance, comme l'Evangile nous l'apprend. (*Luc.*, 11.) Reconnaissons donc en Jésus-Christ deux natures, la nature divine, qui le fait égal au Père, et la nature humaine, qui le rend inférieur au Père. Or, ces deux natures ne font point deux Christs, mais un seul Christ; de sorte qu'il n'y a pas en Dieu quaternité, mais trinité. Or, Notre-Seigneur dit : « Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon

(1) Saint Augustin ajoute : « Il s'en allait dans la nature qui était circonscrite dans un seul lieu, il restait dans celle qui remplit tout de son immensité. »

dixi vobis : Vado, et venio ad vos : » ibat autem per id quod homo erat; et manebat per id quod Deus erat. Cur itaque turbaretur et formidaret cor, quando sic deserebat oculos ut non desereret cor? Ut autem intelligerent secundum id quod homo erat, eum dixisse : « Vado et venio, » ad hoc subiecit atque ait : « Si diligeretis me, gauderetis utique, quia vado ad Patrem, » etc. Per quod ergo Filius non est æqualis Patri, per hoc erat iturus ad Patrem, a quo et venturus est iudicaturus vivos et mortuos : per illud autem in quo est æqualis genitenti, nunquam recedit a Patre, sed eum illo est ubique totus pari Divinitate, quam nullus continet locus. Ipse ergo Filius Dei, æqualis Patri in forma Dei (quia semetipsum exinanivit, non

formam Dei amittens, sed formam servi accipiens) (*ad Philipp.*, 2), major est etiam scipso; quia major est forma Dei quæ amissa non est, quam forma servi quæ accepta est. Hæc igitur est forma servi in qua Dei Filius minor est, non Patre solo, sed etiam Spiritu sancto : secundum hanc formam servi, puer Christus etiam parentibus minor erat, quando parvus majoribus, sicut scriptum est (*Luc.*, 2), subditus erat. Agnoscamus igitur geminam substantiam Christi, divinam scilicet, quæ æqualis est Patri, et humanam, quæ major est Patre; utrumque autem simul non duo, sed unus est Christus, ne sit quaternitas, sed Trinitas Deus. Ideo ergo dixit : « Si diligeretis me, gauderetis utique, quia vado ad Patrem : » quia naturæ humanæ gratulan-

Père. » Félicitons, en effet, la nature humaine, de ce que le Fils unique de Dieu a daigné la prendre pour la placer dans les cieus, au sein de l'immortalité, de ce que la terre a été élevée si haut, et de ce que la poussière, devenue incorruptible, s'est assise à la droite de Dieu le Père. Qui ne se réjouirait, s'il aime Jésus-Christ, qui ne s'applaudirait de voir sa nature revêtue de l'immortalité dans la personne du Christ, et d'espérer obtenir lui-même un jour cette immortalité par les mérites de Jésus-Christ ?

S. HIL. (*de la Trin.*, IX.) Ou bien encore, si le Père est plus grand que moi, en vertu de l'autorité de celui qui donne, est-ce que le Fils ne lui est pas inférieur, par-là même qu'il reconnaît avoir reçu de son Père ? Oui, celui qui donne est plus grand, mais le Fils n'est pas inférieur, puisque son Père lui donne d'être un seul et même Dieu avec lui. — S. CHRYS. Ou peut encore donner cette explication : Les Apôtres ne savaient pas en quoi consistait cette résurrection qu'il leur avait prédite, en leur disant : « Je m'en vais et je reviens à vous, » et ils n'avaient pas encore de lui une idée convenable, tandis qu'ils regardaient le Père comme infiniment plus grand et plus élevé. Il leur dit donc : « Vous craignez que je ne sois pas assez puissant pour me secourir moi-même, et vous ne pouvez croire que je revienne vous voir après ma mort sur la croix ; mais au moins vous devriez vous réjouir de m'entendre dire que je vais à mon Père qui est plus grand que moi, et qui est assez puissant pour renverser tous les obstacles. » Il accommodait ainsi son langage à la faiblesse de ses disciples, et c'est pour cela qu'il ajoute : « Et je vous le dis maintenant, avant que cela arrive, afin que quand ce sera arrivé, vous croyiez. »

S. AUG. (*Traité 79 sur S. Jean.*) Que veulent dire ces paroles ? Est-

dum est, eo quod assumpta est a Verbo unigenito, ut immortalis constitueretur in caelo ; atque ita fieret terra sublimis, ut incorruptibilis pulvis sederet ad dexteram Patris. Quis non hinc gaudeat, qui sic diligit Christum ; ut et suam naturam jam immortalem gratuletur in Christo, atque id ipsum se speret futurum esse per Christum ?

HILAR. (*lib. IX, de Trinit.*) Vel aliter : si donantis auctoritate, Pater major me est, nunquid per doni confessionem minor Filius est ? Major itaque donans est, sed minor jam non est, cui unum esse donantur. CHRYS. (*ut sup.*) Vel aliter : nondum noverant apostoli quid sit resurrectio quam prædixerat, dicens :

« Vado et venio ad vos ; » neque qualem oportebat de eo opinionem habebant ; Patrem vero magnum esse aestimabant. Dicit igitur eis : Etsi de me formidatis ut non sufficiente mihi ipsi assistere, neque confiditis quod post crucem iterum vos videbo ; tamen audientes quoniam ad Patrem vado, oportebat lætari de reliquo, quoniam ad majorem vado, et potentem omnia molesta dissolvere. Hæc autem omnia ad imbecillitatem discipulorum dicebantur : et ideo subdidit : « Et nunc dixi vobis priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis. »

AUGUST. (*Tract. 79, in Joan.*) Quid est hoc ? cum magis credere homo de-

ce que l'homme ne doit pas croire bien plutôt ce qui lui est proposé comme l'objet de sa foi avant son accomplissement? Le véritable mérite de la foi, c'est de croire ce qu'on ne voit point, car cet Apôtre à qui Jésus a dit : « Vous avez cru parce que vous avez vu, a vu une chose et en a cru une autre, il a vu en Jésus-Christ un homme, et il a cru qu'il était Dieu. On dit bien, il est vrai, qu'on croit ce que l'on voit, qu'on en croit à ses propres yeux, mais ce n'est point là cette foi qui s'établit dans nos cœurs; les choses que nous voyons ne sont que le moyen par lequel nous croyons celles que nous ne voyons pas. Ces paroles : « Quand cela sera arrivé, » signifient donc qu'après qu'il sera mort, ils le verront de nouveau plein de vie, et qu'en le voyant ils croiront fermement qu'il était le Christ, Fils de Dieu, qui a pu opérer un tel prodige et le prédire avant de l'accomplir. Et ils le devaient croire, non d'une foi nouvelle, mais d'une foi plus complète, ou si l'on veut, d'une foi qui avait faibli au moment de sa mort, mais qui s'était ranimée lors de sa résurrection.

S. HIL. (*de la Trin.*, ix.) Notre-Seigneur leur fait connaître ensuite ce qui devait lui mériter la gloire qui devait suivre sa mort : « Je ne vous parlerai plus guère. » — BÈDE. Il s'exprime de la sorte, parce que le moment approchait où on allait se saisir de sa personne et le mettre à mort : « Car le prince de ce monde vient. » — S. AUG. Quel est ce prince du monde si ce n'est le démon? Il n'est point toutefois le prince de toutes les créatures, mais seulement des pécheurs. Aussi lorsque l'Apôtre nous dit : « Nous avons à combattre..... contre les princes de ce monde, » (*Ephés.*, vi, 12) il ajoute : « De ce monde de ténèbres, » c'est-à-dire, du monde composé des hommes impies, « et il n'a rien en moi, » parce que le Fils de Dieu était venu sans péché, et la très-

beat antequam fiat id quod credendum est? Hæc est enim laus fidei, si quod creditur, non videtur : nam et ille cui dictum est : « Quia vidisti, credidisti, » aliud vidit, aliud credidit : vidit hominem, credidit Deum. Sed si dicuntur credi quæ videntur, sicut dicit unusquisque oculis suis se credidisse; non tamen ipsa est quæ in nobis ædificator fides; sed ex rebus quæ videntur, agitur in nobis ut ea credantur quæ non videntur. Illud itaque dicit : « Cum factum fuerit, » quod eum post mortem visuri erant viventem, et ad Patrem ascendentem; quo viso fuerant credituri quod ipse esset Christus Filius Dei, qui hoc potuit facere et prædicere antequam faceret. Credituri autem hoc, non fide nova,

sed aucta; aut certe cum mortuus esset, defecta; cum resurrexisset, relecta.

HILAR. (*lib. ix, de Trinit.*) Gloriæ autem resumendæ meritum continuo subjecit, dicens : « Jam non multa loquar vobiscum. » BED. Ideo sic dicebat, quoniam jam instabat tempus ut comprehenderetur, et ad mortem traderetur : « Venit enim princeps mundi hujus. » AUG. (*ut sup.*) Quis nisi diabolus? Non autem creaturarum, sed peccatorum princeps est diabolus. Unde Apostolus (*ad Ephes.*, 6) cum dixisset : « Adversus rectores mundi, » sequenti verbo exposuit quid dixisset mundi; cum subiungit : « Tenebrarum harum, » id est, hominum impiorum : « et in me non habet quidquam; » quia neque cum

sainte Vierge n'avait pas conçu et enfanté sa chair d'une source empoisonnée par le péché. Mais alors, pouvait-on lui dire : Pourquoi devez-vous souffrir la mort, si vous êtes sans péché, puisque la mort est la peine du péché ? Il prévient cette objection en ajoutant : « Mais afin que le monde connaisse que j'aime mon Père, et que selon le commandement que mon Père m'a donné, ainsi je fais ; levez-vous, sortons d'ici. » En effet, il était encore à table avec ses disciples, lorsqu'il leur adressait le discours qui précède ; il dit : « Allons, » en se dirigeant vers le lieu où on devait se saisir de sa personne pour le livrer à la mort, bien qu'il n'eût aucunement mérité la mort ; mais son Père lui commandait de mourir, et il voulait donner l'exemple de l'obéissance par amour.

S. AUG. (*contr. le disc. des Ar.*, II.) L'obéissance du Fils, à la volonté et aux ordres de son Père, n'est point une preuve même parmi les hommes, de la diversité et de l'inégalité de nature entre le Père qui commande et le Fils qui obéit, et il y a ici quelque chose de plus, c'est que Jésus-Christ n'est pas seulement Dieu, en quoi il est égal à son Père, mais il est homme aussi, et par conséquent d'une nature inférieure à celle de son Père. — S. CHRYS. (*hom. 76 sur S. Jean.*) On peut dire encore que ces paroles : « Levez-vous, sortons d'ici, » sont le commencement d'un autre ordre d'idées. Le temps, comme le lieu, étaient pour les disciples une cause naturelle de crainte et d'effroi. Ils étaient dans un endroit connu et ouvert de toutes parts ; la nuit était profonde, et ils ne prêtaient qu'une médiocre attention aux paroles du Sauveur, tournant les yeux de côté et d'autre, et s'imaginant toujours voir entrer ceux qui devaient les attaquer. Ce que le Sauveur venait de leur dire : « Je ne vous parlerai plus guère, car le prince de ce monde est venu, » ajoutait à leur frayeur. Jésus les

peccato Deus venerat, nec ejus carnem de peccati propagine Virgo pepererat. Et tanquam ei diceretur : « Cur ergo morieris, si non habes peccatum, cui debetur mortis supplicium ? » continuo subjungit : « Sed ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio. Surgite, eamus hinc : » discumbens enim discumbentibus loquebatur. *Eamus* autem (dixit) ad illum locum unde fuerat tradendus ad mortem, qui nullum habebat meritum mortis ; sed habebat ut moretetur, mandatum Patris.

AUG. (*Contr. Serm. Arian.*, cap. 11.) Quod autem voluntati et præcepto Patris obediens est Filius, nec in homini-

bus demonstrat diversam imparemque naturam Patris præcipientis, et Filii obedientis : hoc accedit quod Christus, non tantum Deus est, qua natura æqualis est Patri, sed etiam homo, qua natura minor est Patre. CHRYS. (*homil. 75, in Joan.*) Vel hoc quod dicit : « Surgite, eamus hinc, » principium est alterius sententiæ : consequens enim erat eos formidare, et a tempore, et a loco ; in villa manifesta existentes ; etenim nox profunda erat ; et erat consequens eos, non attendere his quæ dicebantur, sed semper circumvolvare oculos et imaginari eos qui aggressuri eos erant ; et maxime audientes : « Adhuc modicum vobiscum sum ; » et, « venit princeps

voyant sous cette impression en entendant ses paroles, les conduit dans un autre lieu, où la pensée qu'ils étaient plus en sûreté leur laisserait plus de liberté d'esprit pour écouter attentivement les grandes vérités qu'il avait à leur révéler.

---

mundi hujus. » Quia igitur hæc et hu- | æstimantes se in cautela esse cum otio  
 jusmodi audientes, turbabantur ut mox | de reliquo audiant : magna enim dog-  
 capiendi, ducit eos in locum aliū, ut | mata erant audituri.

---

## CHAPITRE XV.

### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-3. — Comment nous sommes unis à Jésus-Christ en vertu du mystère de l'Incarnation. — Dans quel sens Notre-Seigneur dit-il qu'il est la vraie vigne? — Comment il distingue la majesté divine de son Père de l'humble nature dont il est revêtu. — Comment il est vrai que nous cultivons Dieu et que Dieu nous cultive. — Quel est le fruit de la vigne. — Comment ceux qui sont parfaits ont besoin de l'opération de ce céleste vigneron. — Comment nous avons tous besoin d'être émondés et purifiés dans cette vie. — Pourquoi Jésus ne dit pas à ses disciples : Vous êtes purs à cause du baptême.
- ÿ. 4-7. — Les apôtres devaient prêter leur concours à la grâce. — Etaient-ils en Jésus-Christ de la même manière qu'il était en eux? — Nécessité d'un secours divin pour faire le bien. — D'où vient tout le fruit de nos bonnes œuvres. — La branche peut-elle produire par elle-même quelque peu de fruit? — Quel sera le sort de celui qui ne demeure pas en Jésus-Christ. — Il n'y a pour la branche d'autre alternative que de porter du fruit ou d'être jetée au feu. — Comment demeure-t-on en Jésus-Christ? — Quand pouvons-nous espérer que ses paroles demeurent en nous?
- ÿ. 8-11. — Quel est le fruit que devaient porter les apôtres. — Comment nous devons renvoyer exclusivement à Dieu la gloire de nos bonnes œuvres. — Quel est pour nous le principe de ces bonnes œuvres. — Par ces paroles : *Si vous m'aimez, gardez mes commandements*, Notre-Seigneur veut-il indiquer la cause ou les effets de l'amour que nous avons pour lui? — De quel amour veut-il parler ici? — Quel est le sens des paroles suivantes : *Comme moi-même j'ai gardé les commandements de mon Père*. — Comment le Père aime le Fils. — Faut-il entendre ces paroles du Fils de Dieu fait homme? — De quels préceptes est-il ici question? — Quelle est la joie de Jésus-Christ en nous. — Quelle est la joie dont il nous prédit le parfait accomplissement.
- ÿ. 12-16. — Quels sont les commandements que les disciples doivent observer. — Pourquoi le Sauveur nous recommande-t-il le précepte de l'amour comme le précepte spécial et unique? — Comment la charité qu'il leur recommande est distincte de l'amour naturel que les hommes ont les uns pour les autres. — La grande et unique preuve d'amour est d'aimer ceux qui nous sont contraires, à l'exemple de Jésus-Christ. — Jusqu'où doit aller cet amour. — Comment on doit se préparer aux actes héroïques de la charité. — Pourquoi, bien qu'il y ait deux préceptes de charité, l'amour de Dieu et l'amour du prochain, l'Écriture cite souvent l'un pour l'autre. — Pourquoi celui qui garde la volonté de Dieu est-il appelé son ami? — Comment le caractère des bons serviteurs est aussi celui des amis de Dieu. — Comment le bon serviteur peut réunir à la fois les deux titres de serviteur et d'ami. — Il y a deux sortes de servitudes, comme il y a deux sortes de craintes. — Dans quel sens devons-nous entendre que le Sauveur a fait connaître à ses disciples tout ce qu'il a entendu dire à son Père? — Comment il faut se garder d'attribuer à ses mérites l'insigne honneur d'être appelé l'ami de Dieu. — Comment nous avons été choisis de Dieu avant la création du monde. — Est-ce en prévision

que nous serions bons ou qu'il nous rendrait bons lui-même? — Comment Notre-Seigneur, par les paroles qui suivent : *Je vous ai établis pour que vous alliez et que vous rapportiez du fruit*, prouve qu'il ne choisissait pas ceux qui étaient bons, mais qu'il rendait bons ceux qu'il avait choisis. — Quelle espèce de fruit ils doivent produire. — Comment les travaux qui ont pour objet la vie éternelle survivent à la mort. — Le fruit que nous devons produire, c'est l'amour qui n'est encore que dans le désir et ne jouit pas encore de son objet.

γ. 17-21. — Précepte formel de la charité. — Pourquoi les apôtres, loin de se plaindre des persécutions, doivent s'en réjouir. — Les membres ne doivent pas s'élever au dessus de leur chef. — Nouveau motif que le Sauveur leur donne pour contrebalancer leurs craintes, c'est une preuve incontestable de vertu, d'être haï du monde. — Ce qu'il faut entendre sous le nom de monde. Dans quel sens le monde aime ce qui est à lui. — Quel genre d'affection peut avoir pour lui-même le monde de la perte, qui n'a que de la haine pour le monde de la rédemption. — Comment le blâme des méchants est une véritable approbation de notre vie. — Notre-Seigneur, pour encourager ses serviteurs à supporter patiemment la haine du monde, ne leur propose point d'exemple plus grand et plus efficace que le sien. — Nouveau motif de consolation, les outrages qu'ils reçoivent s'adressent en même temps à Dieu le Père et à lui-même. — Dans quel sens Notre-Seigneur a pu dire : *Ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom*.

γ. 22-25. — Souveraine injustice des persécuteurs des disciples de Jésus-Christ. — Les Juifs étaient-ils sans péché avant que le Sauveur fût venu leur parler? — Quel est ce péché dont ils ne seraient pas coupables s'il n'était pas venu. — Ceux vers qui Jésus-Christ n'est pas venu et qui n'ont point entendu sa parole, ont-ils une excuse de leur péché, et s'ils en ont une, pourra-t-elle les soustraire au châtement ou du moins adoucir celui qu'ils auraient mérité? — Comment le Sauveur ôte aux Juifs ce prétexte dont ils se couvraient, que c'était pour défendre l'honneur de Dieu le Père qu'ils le persécutaient lui-même. — Comment les Juifs pouvaient-ils haïr Dieu le Père, qu'ils ne connaissaient pas, de l'aveu de Notre-Seigneur? — Comment pouvaient-ils haïr Dieu et la vérité sans en avoir une juste idée. — Les œuvres que Jésus-Christ a faites au milieu des Juifs les laissent sans excuse. — Pourquoi Notre-Seigneur dit-il *les œuvres que nul autre n'a faites*, alors que d'autres ont opéré les mêmes miracles et des prodiges qui n'ont été faits ni par Jésus-Christ ni par aucun autre? — Ce qui est ici le privilège exclusif du Sauveur, c'est le nombre des miracles et l'autorité, la puissance avec laquelle il les opérait. — Comment ce n'est point par défaut de prévoyance qu'il permet que ses disciples soient exposés à tant de dangers. — Pourquoi les Psaumes sont ici désignés sous le nom de loi. — Caractère de la haine des Juifs, c'est d'être gratuite sans sujet. — Différence entre ne pas faire le bien et haïr celui qui l'enseigne.

γ. 26-27. — Comment Notre-Seigneur rassure ses disciples contre la crainte de n'être ni écoutés ni crus par ceux dont il vient de parler. — Eclatant témoignage que l'Esprit saint rendra et qu'ils rendront eux-mêmes de lui. — Pourquoi donne-t-il à l'Esprit saint le nom de Consolateur? — Comment cet Esprit est envoyé par le Fils. — Pourquoi l'appelle-t-il l'Esprit de vérité? — Pourquoi dit-il qu'il procède du Père? — Qu'est-ce que la procession du

Saint-Esprit? — L'Esprit saint procède-t-il aussi du Fils? — L'Esprit saint est l'Esprit du Père et du Fils. — Pourquoi ne dit-on pas de l'Esprit saint qu'il est né, mais qu'il procède. — L'Esprit saint ne procède pas du Père dans le Fils et du Fils dans les créatures, qu'il sanctifie; il procède en même temps du Père et du Fils.

ÿ. 1-3. — *Je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron. Toute branche qui ne porte point de fruit en moi, il la retranchera; et celle qui porte du fruit, il l'émondera, afin qu'elle en porte davantage. Déjà vous êtes purs à cause des paroles que je vous ai dites.*

S. HIL. (*de la Trin., IX.*) Notre-Seigneur se lève et se hâte d'aller consommer le mystère de sa passion par l'amour qui le porte à exécuter les ordres de son Père. Cependant il veut expliquer auparavant le mystère de son incarnation, en vertu de laquelle nous lui sommes unis, comme les branches sont unies à la vigne: « Je suis la vraie vigne, » dit-il à ses disciples. — S. AUG. (*Traité 80 sur S. Jean.*) Le Sauveur parle ici comme étant le chef de l'Eglise, dont nous sommes les membres, comme le médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme. (I *Timoth., 5.*) En effet, les branches de la vigne sont de même nature que la tige. Mais lorsque Notre-Seigneur dit: « Je suis la vraie vigne, » a-t-il ajouté le mot vraie par opposition à la vigne, qu'il prend ici pour terme de comparaison? Car on lui donne le nom de vigne dans un sens figuré et non au littéral, de même qu'on lui donne les noms d'agneau, de brebis et d'autres encore, où la réalité extérieure existe bien plutôt dans les choses qui sont prises comme objets de comparaison. En disant: « Je suis la vraie vigne, » il a donc voulu séparer de cette vigne, à laquelle Dieu dit, par son Prophète: « Comment vous êtes-vous changée en amertume, ô vigne étrangère? »

#### CAPUT XV.

*Ego sum vitis vera, et Pater meus agricola est. Omnem palmitem in me non ferentem fructum, tollet eum; et omnem qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum plus afferat. Jam vos mundi estis propter sermonem quem locutus sum vobis.*

HILAR. (*lib. IX de Trinit.*) Ad consummandum corporeæ passionis sacramentum, per dilectionem efficiendi mandati paterni festinat, exurgens: corporeæ tamen assumptionis statim mysterium pandens (per quam ei tanquam in vite, modo palmitis innesemus) adjecit: « Ego sum vitis vera. » AUG. (*Tract. 80,*

*in Joan.*) Quod secundum hoc dixit quod est caput Ecclesiæ, nosque membra ejus, mediator Dei et hominum homo Christus Jesus (I *ad Timoth., 2.*) Unius quippe naturæ sunt vitis et palmites. Sed cum dicit: « Ego sum vitis vera, » nunquid ut adderet *vera*, ad eam vitem retulit, unde ista similitudo translata est? Sic autem dicitur *vitis* per similitudinem, non per proprietatem, sicut *agnus*, *ovis*, et cætera hujusmodi, ut magis ipsa sint vera, ex quibus ducuntur istæ similitudines. Sed dicendo: « Ego sum vitis vera, » ab illa se dicitur, cui dicitur (*Hierem., 2.*): « Quomodo conversa es in amaritudinem vitis alie-



(*Jérém.*, II, 21) (1). Et comment serait-elle la vraie vigne, elle qui, au lieu de fruits qu'on attendait, n'a produit que des épines? (*Is.*, v.)

S. HIL. (*de la Trin.*, IX.) Mais le Sauveur a soin de distinguer la majesté divine de son Père de l'humble nature dont il s'est revêtu dans son incarnation, et il le représente comme étant le vigneron intelligent qui cultive cette vigne : « Et mon Père est le vigneron. » — S. AUG. Nous cultivons Dieu, et Dieu nous cultive; mais nous cultivons Dieu non pour le rendre meilleur, nous le cultivons en l'adorant et non en le labourant; tandis que Dieu nous cultive pour nous rendre meilleurs que nous ne sommes; c'est notre âme qui est l'objet de cette culture, et il ne cesse d'extirper tous les mauvais germes de notre cœur, de l'ouvrir par sa parole comme avec le soc de la charrue, d'y jeter la semence de ses commandements, et d'en attendre le fruit de la piété.

S. CHRYS. Mais Jésus-Christ se suffit à lui-même, tandis que les disciples ont un grand besoin de la main du laboureur; aussi ne dit-il rien de la vigne elle-même, il ne parle que des branches : « Toute branche qui ne porte point de fruit en moi, il la retranchera. » Ce fruit c'est la vie de la grâce, et Notre-Seigneur nous apprend ainsi que sans les œuvres, nous ne pouvons lui être unis. — S. HIL. (*de la Trin.*, IX.) Quant aux branches inutiles et infructueuses, il les coupera et les jettera au feu. — S. CHRYS. Ceux mêmes qui sont arrivés à une haute vertu ont besoin de l'opération de ce céleste vigneron, et c'est pour cela qu'il ajoute : « Et la branche qui porte du fruit il l'émondra, afin qu'elle en porte davantage. » Il veut parler ici des tribulations qui

(1) Saint Augustin suit ici la version des Septante, la Vulgate porte : « Comment êtes-vous devenu pour moi un plant bâtarde? » L'Eglise dans l'office de la Passion a conservé la version des Septante. La citation d'Isaïe qui suit est empruntée également à la version des Septante, car on lit dans la Vulgate : « J'ai attendu qu'elle portât de bons raisins, et elle n'en a produit que de mauvais? »

na? » Nam quo pacto est vitis vera, quæ expectata est ut faceret uvam, fecit autem spinas? (*Isai.*, 5.)

HILAR. (IX *de Trinit.*) Sed a coporeæ hujus humilitatis assumptione formam paternæ majestatis alienans, agricolam Patrem curiosum hujus vitis ostendit, dicens : « Et Pater meus agricola est. »

AUG. (*ut sup.*) Colimus enim Deum, et colit nos Deus : sed sic Deum colimus, ut non meliorem eum faciamus, colimus enim eum adorando, non arando : quod autem ille nos colit, meliores nos reddit : cultura ipsius est in nos, quod non cessat verbosus nos extirpare mala semina de cordibus nostris, aperire cor nostrum tanquam aratro sermo-

nis, plantare semina præceptorum, expectare fructum pietatis.

CHRYS. (*ut supra.*) Et quia Christus sibi sufficit, discipuli vero multo indigent agricolæ auxilio, propterea de vite nihil dicit, sed de palmitibus; cum subdit : « Omnem palmitem in me non ferentem fructum, tollet eum. » Fructum autem hic vitam occulte insinuat, ostendens quod sine operibus non potest aliquid esse in eo. HILAR. (*lib. IX de Trin.*) Inutiles autem et inferaces palmitis desecans, igni deputabit arsurus. CHRYS. (*ut supra.*) Et quia etiam qui valde virtuosus sunt, indigent agricolæ opere, adjungit : « Et omnem qui fert fructum purgavit eum, ut fructum plus afferat. »

les attendaient, et il leur enseigne que les épreuves les rendront plus forts et plus vigoureux, de même qu'on rend la branche de la vigne plus féconde en la taillant et en l'émondant.

S. AUG. Mais qui peut se glorifier d'être si pur dans cette vie, qu'il n'ait point besoin d'être purifié encore davantage, puisque si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous trompons nous-mêmes? (I *Jean*, 1, 1.) Dieu purifie donc ceux qui sont déjà purs, afin que cette pureté plus grande soit aussi la cause d'une plus grande fécondité. Or, Notre-Seigneur Jésus-Christ est la vigne, sous le même rapport qui lui fait dire : « Mon Père est plus grand que moi. » (*Jean*, XIV.) Mais lorsqu'il dit : « Mon Père et moi ne sommes qu'un, » (*Jean*, X) il est également le vigneron. Et il n'est point vigneron, comme ceux qui ne peuvent que donner leur travail extérieur, son opération va jusqu'à produire l'accroissement intérieur. Aussi se représente-t-il aussitôt comme celui qui émonde aussi la vigne : « Déjà, leur dit-il, vous êtes purs, à cause des paroles que je vous ai dites. » Voilà donc qu'il émonde les branches, ce qui est l'office du vigneron et non de la vigne. Mais pourquoi ne dit-il pas : Vous êtes déjà purs, à cause du baptême dans lequel vous avez été lavés? Parce que, dans l'eau du baptême, c'est la parole qui purifie (1). Otez la parole, et l'eau n'est plus que de l'eau ordinaire. La parole vient se joindre à l'eau, et forme le sacrement. Or, d'où peut venir à l'eau cette si grande vertu de purifier le cœur en touchant le corps, si ce n'est de la parole, et non pas de la parole simplement dite, mais de la parole qui est crue? Il faut dis-

(1) C'est-à-dire que dans le sacrement de baptême qui s'administre avec de l'eau, la vertu de purifier est dans la parole plutôt que dans l'eau, parce que la parole : « Je te baptise, » etc., est la forme du sacrement, tandis que l'eau n'est que la matière et que c'est la forme qui donne à la matière sa perfection.

Hoc dixit propter tribulationes eorum quæ tunc inducebantur, ostendens quod tentationes fortiores eos faciebant; sicut et purgare (hoc est circumcidere) palmitem, eum magis germinare facit.

AUG. (*ut sup.*) Quis autem est in hac vita sic mundus, ut non sit magis magisque mundandus; ubi « si dixerimus quia peccatum non habemus, nosmetipsos seducimus. » (I *Joan.*, 1.) Mundat itaque mundos, id est, fructuosos, ut tanto sint fructuosiores quanto sunt mundiores. Secundum hoc ergo vitis est Christus quod ait (*Joan.*, 11) : « Pater major me est : » secundum illud autem quod ait (*Joan.*, 10) : « Ego et Pater unum sumus, » et ipse agricola est : nec

talis quales sunt qui extrinsecus operando exhibent ministerium; sed talis ut det etiam intrinsecus incrementum. Unde continuo etiam seipsum mundatorem palmitum ostendit, dicens : « Jam vos mundi estis propter sermonem quem locutus sum vobis. » Ecce ipse mundator est palmitum; quod est agricolæ non vitis officium. Sed quare non ait : « Mundi estis propter baptismum, quo abluti estis, » nisi quia et in aqua verbum mundat? detrahe verbum, et quid est aqua, nisi aqua? Accedit verbum ad elementum, et fit sacramentum : unde ista tanta virtus aquæ, ut corpus tangat et cor abluat, nisi faciente verbo; non quia dicitur, sed quia creditur? nam in ipso

tinguer, en effet, dans la parole, le son qui passe de la vertu qui demeure. Cette parole de la foi a une telle puissance dans l'Eglise de Dieu, que par celui qui croit, qui offre, qui bénit, qui répand l'eau, elle purifie l'enfant, qui est encore incapable de croire. — S. CHRYS. Ou bien encore, tel est le sens de ces paroles : Vous êtes purs, à cause des paroles que je vous ai dites. C'est-à-dire, vous avez reçu la lumière de la doctrine, et vous êtes délivrés des erreurs judaïques.

ŷ. 4-7. — *Demeurez en moi et moi en vous. Comme la branche ne peut porter de fruit par elle-même si elle ne demeure unie à la vigne, ainsi vous ne le pouvez non plus si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne et vous êtes les branches. Si quelqu'un demeure en moi et moi en lui, il portera beaucoup de fruit; car sans moi vous ne pouvez rien faire. Celui qui ne demeure pas en moi sera jeté dehors comme le sarment, et il séchera, et on le ramassera, et on le jettera au feu, et il brûlera. Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez tout ce que vous voudrez et il vous sera accordé.*

S. CHRYS. (*hom. 75 sur S. Jean.*) Après leur avoir déclaré qu'ils étaient purs à cause des instructions qu'il leur avait données, il leur enseigne à faire ce qui dépend d'eux pour prêter leur concours à la grâce: « Demeurez en moi, et moi en vous. » — S. AUG. (*Traité 81 sur S. Jean.*) Ils n'étaient pas en lui de la même manière qu'il était en eux, car cette union réciproque ne pouvait être utile qu'à eux seuls. Les branches sont unies étroitement à la vigne, mais sans lui rien communiquer; tandis que c'est d'elle qu'ils tirent le principe de leur vie. La vigne, au contraire, est unie aux branches de manière à leur communiquer sa sève vivifiante, sans rien recevoir d'eux. Ainsi cette demeure de Jésus-Christ dans les apôtres et des apôtres dans Jésus-

verbo aliud est sonus transiens, alius virtus immanens : hoc verbum fidei tantum valet in Ecclesia Dei, ut per ipsum credentem, offerentem, benedicientem, tingentem, mundet infantem, quamvis credere non valeant. CHRYS. (*ut sup.*) Vel dicit : « Mundi estis, propter sermonem quem locutus sum vobis, » id est, interim lumen doctrinæ jam suscepistis, et a judaico errore eruti estis.

*Manete in me, et ego in vobis : sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, nisi manserit in vite, sic nec vos nisi in me manseritis. Ego sum vitis, et vos palmites : qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum quia sine me nihil potestis facere. Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palme, et*

*arescet; et colligent eum, et in ignem mittent; et ardet. Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint, quodcumque volueritis petitis, et fiet vobis.*

CHRYS. (*homil. 75, in Joann.*) Quia jam mundos eos dixerat propter sermonem quem locutus fuerat eis, docet quod oportet de reliquo incipere ea quæ ab eis sunt : et ideo dicit : « Manete in me, » etc. AUG. (*Tract. 81, in Joann.*) Non eo modo illi in ipso, sicut ille in illis : utrumque enim prodest, non ipsi, sed illis : ita sunt quippe in vite palmites, ut vili non conferant, sed inde accipiant unde vivant : ita vero vitis est in palmitibus, ut vitale alimentum subministret eis, non sumat eis : ac per hoc ut ma-

Christ, n'a d'autre but que leur avantage et non celui de Jésus-Christ. C'est pour cela qu'il ajoute : « De même que la branche ne peut porter de fruit si elle ne demeure unie à la vigne, ainsi vous ne le pouvez non plus si vous ne demeurez en moi. » Quel magnifique éloge de la grâce ! Comme il est propre à instruire les cœurs des humbles et à fermer la bouche des superbes ! N'est-ce pas contredire cette vérité que de ne pas croire à la nécessité d'un secours divin pour faire le bien, et ceux qui sont dans cette erreur que font-ils ? Loïn d'affirmer et de défendre le libre arbitre, ils ne font que le ruiner. Celui qui s'imagine pouvoir porter du fruit par lui-même, n'est pas uni à la vigne ; celui qui n'est pas dans la vigne n'est pas dans Jésus-Christ, et celui qui n'est pas dans Jésus-Christ n'est pas chrétien. — **ALCUN.** Tout le fruit des bonnes œuvres vient comme de sa racine, de celui qui nous a délivrés par sa grâce, et nous donne par son secours une force nouvelle pour nous faire produire du fruit en plus grande abondance. Aussi Notre-Seigneur revient sur cette vérité, en lui donnant un plus grand développement : « Je suis la vigne, et vous êtes les branches ; si quelqu'un demeure en moi (par la foi, l'obéissance, la persévérance), et moi en lui, (par les lumières que je répands dans son âme, par ma grâce et le don de persévérance), celui-là, (à l'exclusion de tout autre), portera beaucoup de fruit. » — **S. AUG.** Et que personne ne s'imagine que la branche puisse produire par elle-même quelque peu de fruit, car Notre-Seigneur ajoute : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire. » Il ne dit pas : Vous pourrez faire peu de chose, car si la branche ne demeure attachée à la vigne, et ne tire de sa racine la sève qui lui donne la vie, elle ne peut absolument produire aucun fruit. Or, bien que Jésus-Christ ne pût être la vigne, s'il n'était homme, cependant il ne

nentem in se habent Christum, et manerent in Christo, discipulis prodest utrumque, non Christo : unde subdit : « Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, nisi manserit in vite, sic nec vos, nisi in me manseritis. » Magna gratiæ commendatio ! Corda instruit humilium, ora obstruit superbiorum. Nonne huic resistunt veritati, ad bona opera faciendâ Deum sibi necessarium non putantes, non assertores, sed precipitatores liberi arbitrii ? Qui enim a semetipso se fructum aestimat ferre, in vite non est ; qui in vite non est, in Christo non est ; qui in Christo non est, Christianus non est. **ALCUN.** Omnis enim fructus boni operis ab illa radice procedit, qui nos sua gratia liberavit, et suo auxilio pro-

vehit, ut fructum plus afferre valeamus. **GLOS.** Unde cum repetitione et superiorum explanatione subdit : « Ego sum vitis et vos palmites : qui manet in me (credendo, obediendo, perseverando), et ego in eo (illuminando, subveniendo ; perseverantiam donando), hic (et non alius) fert fructum multum. » **AUG.** (*ut sup.*) Sed ne quisquam putaret saltem parvum aliquem fructum posse a semetipso palmitem ferre, subdit : « Quia sine me nihil potestis facere ; » non ait : « Parum potestis facere ; » quia nisi palmes in vite manserit, et vixerit de radice, quantumlibet fructum a semetipso non potest ferre. Quamvis autem Christus vitis non esset, nisi homo esset, tamen istam gratiam palmitibus

pourrait communiquer une si grande vertu aux branches, s'il n'était également Dieu.

S. CHRYS. Vous voyez que le Fils procure autant de grâces aux disciples que le Père. Le Père émonde les branches, le Fils les tient unies avec lui, et leur donne ainsi la vertu de produire des fruits. Et cependant nous avons vu qu'il appartient aussi au Fils d'émonder, de même que le Père qui a engendré la racine, nous donne aussi de demeurer attaché à la racine; c'est donc déjà un grand malheur que de ne pouvoir rien faire absolument; toutefois Notre-Seigneur ne s'arrête pas là, et il ajoute : « Celui qui ne demeure pas en moi, sera jeté comme le sarment (c'est-à-dire, qu'il n'aura aucune part aux soins du vigneron), et il séchera (c'est-à-dire, qu'il perdra le peu de sève qu'il avait reçue de la racine, et qu'il sera privé de tout secours et de la vie), et on le ramassera. » — ALCUIN. (Ce sont les anges qui le recueilleront), et on le jettera au feu, et il brûlera. — S. AUG. Car plus le bois de la vigne est précieux, s'il demeure uni à la vigne, plus il est vil et méprisable s'il vient à en être détaché. Il n'y a pour la branche d'autre alternative que d'être unie à la vigne ou d'être jetée dans le feu. Si elle ne reste point attachée à la vigne, elle sera jetée au feu; qu'elle demeure donc unie à la vigne pour éviter le feu.

S. CHRYS. Notre-Seigneur explique ensuite ce que c'est que de demeurer en lui : « Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez tout ce que vous voudrez, et il vous sera accordé. » Ce qu'il demande, c'est le témoignage des œuvres. — S. AUG. Ses paroles demeurent en nous, lorsque nous accomplissons ses commandements et que nous aimons ses promesses, mais si ses paroles ne restent que dans la mémoire, et qu'on n'en trouve au-

non præberet, nisi etiam Deus esset.

CHRYS. (*ut supra.*) Vide ergo Filium non minus Patre conferentem ad discipulorum procuracionem. Nam Pater quidem purgat; ipse vero in se tenet; quod facit palmites fructificare. Sed tamen et purgare Filii monstratum est, esse; et manere in radice est Patris qui radicem genuit. Igitur magnum quidem damnum est nihil posse facere; verum non usque ad hoc sistit, sed ulterius producit sermonem, dicens: « Si quis in me manserit, mittetur foras sicut palmas (id est; agricolæ non potietur manu), et arescet (hoc est, si quid habebat a radice, amittet, denudatus ejus auxilio et vita), et colligent eum. ALCUIN. (Messores angeli);

« et in ignem (æternum) mittent; et ardet. » AUG. (*ut supra.*) Ligna enim vitis tanto sunt contemptibilia (si in vite non manserint) quanto gloriosiora, si manserint: unum ex duobus palmitti congruit; aut vitis, aut ignis; si in vite non est, in igne erit: ut ergo in igne non sit, in vite sit.

CHRYS. (*ut supra.*) Deinde ostendens quid est manere in eo, subdit: « Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint, » etc. Eam enim quæ per opera ostensionem quærit. AUG. (*ut sup.*) Tunc enim sunt dicenda verba ejus in nobis manere, quando facimus quæ præcepit, et diligimus quæ promisit: quando autem verba ejus manent in memoria, nec

eune trace dans la vie, le sarment ne fait plus partie de la vigne, parce qu'il ne tire plus sa vie de la racine. Or, que peuvent vouloir ceux qui demeurent en Jésus-Christ, que ce qui a rapport à leur salut? En effet, ce que nous voulons lorsque nous sommes unis à Jésus-Christ, est tout différent de ce que nous voulons, lorsque nous sommes encore attachés au monde. Il arrive quelquefois que la partie de nous-mêmes qui demeure encore dans le monde, nous suggère des prières dont nous ne voyons pas l'opposition avec notre salut, mais loin de nous la pensée que nous obtenions ce que nous demandons, si nous demeurons en Jésus-Christ, qui n'exauce que les prières qui nous sont utiles. La prière qui commence par ces mots : « Notre Père, » fait partie des paroles de Jésus-Christ, dont il est ici question, prenons donc soin de ne pas nous écartier dans nos demandes des paroles et de l'esprit de cette divine prière, et tout ce que nous demanderons nous sera infailliblement accordé.

ÿ. 8-11. — *C'est la gloire de mon Père que vous portiez beaucoup de fruit et que vous deveniez mes disciples. Comme mon Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés. Demeurez dans mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme moi-même j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure dans son amour. Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie soit en vous, et que votre joie soit pleine et parfaite.*

S. CHRYS. (*hom. 75 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur venait de déclarer à ses disciples, que ceux qui lui (1\*) tendaient des embûches et ne demeuraient pas en Jésus-Christ, seraient condamnés au feu; il leur prédit maintenant qu'ils seront à l'épreuve de toutes les attaques, et

(1\*) Le texte grec porte ἀὐτοῦ, à lui, au lieu de ἰψῆς, à eux, qui se trouve dans la traduction suivie par saint Thomas.

inveniuntur in vita, non computatur palmes in vite, quia vitam non attrahit ex radice. Quid autem velle possunt manendo in Salvatore, nisi quod non alienum est a salute? Aliud quippe volumus, quia sumus in Christo; et aliud volumus, quia sumus adhuc in hoc seculo. De mansione autem hujus seculi nobis aliquando subrepat ut hoc petamus quod nobis non expedire nescimus: sed absit ut fiat nobis si manemus in Christo, qui non facit quando petimus nisi quod expedit nobis. Ad verba autem ejus pertinet oratio, *Pater noster*: ab hujus orationis verbis et sensibus non receda-

mus in petitionibus nostris; et quicquid petierimus, fiet nobis.

*In hoc clarificatus est Pater meus ut fructum plurimum afferatis, et efficiamini mei discipuli. Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos: manete in dilectione mea: si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea; sicut et ego Patris mei præcepta servavi, et maneo in ejus dilectione. Hæc locutus sum vobis, ut gaudium meum in vobis sit, et gaudium vestrum impleatur.*

CHRYS. (*homil. 75, in Joan.*) Ostendit supra Dominus quoniam qui ei insidiabantur, ardebunt, non manentes in Christo: deinde ostendens quoniam ipsi in-

qu'ils porteront beaucoup de fruits : « C'est la gloire de mon Père que vous portiez beaucoup de fruit, » c'est-à-dire, si la gloire de mon Père est intéressée à ce que vous portiez du fruit, il ne négligera pas sa gloire; or, celui qui produit du fruit est disciple de Jésus-Christ, comme l'ajoute Notre-Seigneur : « Et que vous devenez mes disciples. » — THEOPHYL. Le fruit que devaient porter les Apôtres sont les nations qu'ils ont enchainées à la foi par leurs enseignements, et dont ils ont fait autant d'instruments de la gloire de Dieu. — S. AUG. (*Traité 82 sur S. Jean.*) Que l'on traduise, c'est l'honneur ou la gloire, *clarificatus, sive glorificatus*, l'un et l'autre de ces deux mots sont la traduction du même mot grec *δοξα*, en latin, *gloria*, gloire; j'ai cru utile de faire cette remarque, pour que nous ne soyons pas tentés de tourner à notre propre gloire le mérite de nos bonnes œuvres, comme s'il venait de nous, car il vient de sa grâce, et nous devons lui en renvoyer exclusivement la gloire. Qui pourrait, en effet, nous faire produire du fruit, si ce n'est celui dont la miséricorde nous a prévenus? Aussi le Sauveur ajoute-t-il : « Comme mon Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés. » Voilà pour nous le principe de toutes les bonnes œuvres. Et d'où pourraient-elles venir, si ce n'est de la foi qui opère par la charité? Et comment aurions-nous pu l'aimer, s'il ne nous aimait le premier? Quant à ces paroles : « Comme mon Père m'a aimé, moi aussi je vous aime, » elles n'emportent pas l'égalité de nature entre nous et Jésus-Christ, comme elle existe entre son Père et lui, elles signifient simplement la grâce du médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ homme. C'est cette médiation qu'il veut exprimer, lorsqu'il dit : « Comme mon Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés, » car le Père nous aime aussi, mais en Jésus-Christ.

expugnabiles erunt (ita scilicet ut multum fructificent) ait : « In hoc clarificatus est Pater meus, » etc. Quasi dicat : Si ad gloriam Patris pertinet quod vos fructificetis, non contemnet gloriam suam, qui autem fructum facit, ille est discipulus Christi : unde subdit : « Et efficiamini mei discipuli. » THEOPHYL. Fructus autem apostolorum sunt gentes, quæ per eorum doctrinam astrictæ sunt fidei, nec non ad Dei redactæ sunt gloriam. AUG. (*Tract. 82, in Joan.*) Sive enim *clarificatus, sive glorificatus*, dicatur; ex uno verbo Græco utrumque translatum est : *δοξα* enim Græce dicitur, Latine *gloria* est : quod ideo commemorandum putavi, ne hoc nostræ gloriæ tribuamus, tanquam ex nobis ipsis habeamus : ejus

est enim hæc gratia : et ideo in hoc, non nostra, sed ejus est gloria : a quo enim faciemus fructum nisi ab illo, cujus misericordia prævenit nos? Unde subditur : « Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. » Ecce unde sunt nobis opera bona. Nam unde nobis essent, nisi per fidem quæ per dilectionem operatur? Unde autem diligeremus, nisi prius diligeremur? quod autem ait : « Sicut dilexit me Pater, et ego diligo vos; » non æqualitatem naturæ ostendit nostræ et suæ (sicut et Patris, et ipsius), sed gratiam, qua mediator est Dei et hominum, homo Christus Jesus : mediator quippe monstratur, cum dicit : « Pater dilexit me, et ego diligo vos : » nam Pater utique diligit et nos, sed in ipso.

S. CHRYS. Si donc le Père vous aime, prenez confiance, et s'il y va de la gloire du Père, efforcez-vous de produire du fruit. Et pour prévenir toute négligence de leur part, il ajoute : « Demeurez dans mon amour. » Comment? « Si vous gardez mes commandements, » etc. — S. AUG. Qui doute que l'amour ne précède l'observation des commandements? Celui qui n'aime pas, n'a aucun motif de garder les commandements. Ce n'est donc point le principe et la cause, mais les effets de l'amour que le Sauveur veut nous indiquer ici, afin que personne ne s'illusionne en affirmant qu'il aime Dieu, sans garder ses commandements? Toutefois ces paroles : « Demeurez dans mon amour, » ne précisent pas de quel amour Notre-Seigneur veut parler, de celui que nous avons pour lui, ou de celui qu'il a pour nous; et ce n'est que par ce qui précède que nous pouvons le savoir. En effet, après avoir dit : « Je vous ai aimés, » il ajoute aussitôt : « Demeurez dans mon amour, » c'est-à-dire, dans l'amour dont il les a aimés. Or, que signifient ces paroles : « Demeurez dans mon amour? » persévérez dans ma grâce? Et que veut-il dire quand il ajoute : « Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour? » Le signe certain que vous persévérez dans l'amour que j'ai pour vous, c'est la fidélité à observer mes commandements. Ce n'est donc point pour mériter son amour que nous observons ses commandements, mais nous ne pouvons les observer, s'il ne nous aime le premier. C'est la grâce qui est révélée aux humbles et qui demeure cachée aux superbes. Mais quel est le sens des paroles suivantes : « Comme moi-même j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour? » Le Sauveur veut aussi parler de l'amour que son Père a pour lui. Mais devons-nous entendre que le Père aime son Fils par

CHRYS. (*ut sup.*) Si igitur Pater amat vos, confidite : si Patris est gloria fructificate. Deinde ut non pigros eos faciat subdit : « Manete in dilectione mea. » Qualiter autem hoc erit, ostendit subdens : « Si præcepta mea servaveritis, » etc. AUG. (*ut sup.*) Quis ambigat quod dilectio præcedat observantiam præceptorum? Unde enim præcepta servet non habet qui non diligit : quod ergo hic ait, ostendit, non unde dilectio generetur, sed unde monstretur, ut nemo se fallat dicendo quod eum diligit, si ejus præcepta non servat. Quamvis quod dicit : « Manete in dilectione mea, » non apparet quam dixerit dilectionem, utrum qua eum diligimus, an qua ipse nos diligit. Sed ex verbo superiore dignoscitur : dixerat quippe : « Ego dilexi vos, »

et continuo subjecit : « Manete in dilectione mea : » illa utique qua dilexit eos. Quid est ergo : « Manete in dilectione mea, » nisi, « manete in gratia mea? » et quid est : « Si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea, » nisi, « ex hoc scietis quod in dilectione mea qua vos diligo, manetis, si mea præcepta servatis? » Non ergo ut diligit, prius præcepta ejus servamus, sed nisi nos diligit, præcepta ejus servare non possumus : hæc est gratia quæ humilibus patet, superbos latet. Sed quid illud est quod adjungit : « Sicut et ego præcepta Patris mei servavi, et maneo in ejus dilectione? » Utique eam hic dilectionem Patris intelligi voluit qua eum diligit Pater. Sed nunquid et hæc gratia intelligenda est qua Pater diligit Filium ;



grâce, dans le même sens que nous sommes redevables à la grâce de l'amour du Fils, alors que nous sommes les enfants de Dieu, non par nature, mais par grâce, tandis que le Fils unique est Fils par nature et non par grâce? Ou bien faut-il entendre ces paroles du Fils de Dieu fait homme? Oui, sans doute, car ces paroles : « Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous aime, » expriment la grâce du médiateur; or c'est comme homme et non comme Dieu que Jésus-Christ est médiateur de Dieu et des hommes (1). Nous pouvons donc dire en toute vérité, que bien que la nature humaine n'ait point de rapport avec la nature divine, cependant elle a été unie à la personne du Fils de Dieu, par un effet de la grâce, et d'une grâce si extraordinaire, qu'il n'en est ni de plus grande, ni même d'égale. En effet, cette union de la nature divine avec la nature humaine, n'est la récompense d'aucun mérite de la part de l'homme, et c'est de cette union, au contraire, que les mérites des hommes ont découlé comme de leur source. — ALCUIN. Or l'Apôtre nous apprend de quels préceptes le Sauveur a voulu ici parler lorsqu'il dit : « Jésus-Christ s'est rendu obéissant à son Père jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. » (*Philipp.*, II, 8.)

S. CHRYS. (*hom. 77 sur S. Jean.*) Mais comme sa passion qui approchait et de tristes paroles étaient de nature à troubler et interrompre leur joie; le Sauveur ajoute : « Je vous ai dit ces choses afin que ma joie soit en vous, et que cette joie soit pleine et parfaite, » c'est-à-dire, bien que la tristesse doive s'emparer de vous, je la dissiperai et je la changerai à la fin en joie. — S. AUG. (*Traité 83.*) Quelle est cette joie de Jésus-Christ en nous, si ce n'est celle dont il daigne se réjouir à notre occasion? Et quelle est notre joie dont il nous prédit

(1) « Il n'y a qu'un Dieu et un médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme. » (*1 Timoth.*, II, 5.)

sicut gratia est, qua nos diligit Filius? cum simus nos filii Dei gratia, non natura; unigenitus autem natura, non gratia. An hoc etiam in ipso Filio ad hominem referendum est? Ita sane: nam dicendo: « Sicut dilexit me Pater, et ego diligo vos, » gratiam mediatoris ostendit: mediator autem Dei et hominum (non in quantum Deus, sed in quantum homo) est Christus. Igitur hoc recte possumus dicere, quod cum ad naturam Dei non pertineat humana natura, ad personam tamen Filii Dei per gratiam pertinet; qua nulla est major, nulla prorsus æqualis: neque enim illam susceptionem ulla hominis merita præcesserunt,

sed ab illa susceptione merita ejus cuncta cœperunt. ALCUIN. Quæ autem præcepta dixerit, exponit Apostolus dicens (*ad Philipp.*, 2): « Christus factus est obediens Patri usque ad mortem, mortem autem crucis. »

CHRYS. (*homil. 77, in Joan.*) Deinde quia futura passio et tristitia verba interruptura erant eorum letitiam, subjungit: « Hæc locutus sum vobis, ut gaudium meum in vobis sit, » etc. Quasi dicat: Etsi incidat tristitia, hanc auferam, ut ad finem veniat gaudium. AUG. (*Tract. 83, in Joan.*) Quod est autem gaudium Christi in vobis, nisi quod dignatur gaudere de nobis? Et quid est

le parfait accomplissement, si ce n'est la participation à son propre bonheur? La joie qu'il avait à notre sujet était déjà parfaite, quand il nous prédestinait dans sa prescience divine, mais cette joie n'était pas encore en nous, parce que nous n'existions pas encore. Elle a commencé à être en nous, lorsqu'il nous a appelés à la foi, et nous disons à juste titre que cette joie est notre joie, puisque c'est elle qui doit faire un jour notre félicité, elle commence avec la foi qui nous régénère, elle sera pleine et parfaite avec la résurrection qui sera notre récompense.

ÿ. 12-16. — *Voici mon commandement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. Personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appellerai plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître; mais je vous ai appelés mes amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père je vous l'ai fait connaître. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et vous ai établis, pour que vous alliez et rapportiez du fruit, et que votre fruit demeure, en sorte que tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom il vous le donne.*

THÉOPHYL. Notre-Seigneur avait prédit à ses disciples que s'ils observaient ses commandements, ils demeureraient dans son amour, il leur enseigne ici quels sont les commandements qu'ils doivent observer: « Voici mon commandement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres. » — S. GRÉG. (*hom. 27 sur les Evang.*) Toutes les pages des saintes Lettres sont remplies des commandements de Dieu, comment donc le Sauveur nous recommande-t-il ici le précepte de l'amour comme le précepte spécial et unique, si ce n'est parce que tous les

gaudium nostrum quod dicit implendum, nisi ejus habere consortium? Gaudium autem jam ipse perfectum de nobis habebat, quando nos præsciendo et prædestinando gaudebat: sed illud gaudium in nobis non erat, quia nec nos in quibus esse posset, eramus: cœpit autem esse in nobis, quando vocavit nos: et hoc « gaudium nostrum » merito dicimus, quo nos beati futuri sumus; quod inchoatur in fide nascentium, implebitur autem in præmio resurgentium.

*Hoc est enim præceptum meum ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis. Jam non dicam*

*vos servos, quia servus nescit quid faciat dominus ejus: vos autem dixi amicos, quia omnia quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis. Non vos me elegistis, sed ego eleghi vos, et posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat: ut quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det vobis.*

THEOPHYL. Quia prædixerat quod si mandata mea custodieritis, tunc in me permanebitis, hic ostendit quæ mandata observare oporteat, dicens: « Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, » etc. GRÉG. (*in homil. 27, in Evang.*) Cum autem cuncta sacra eloquia dominicis sint plena præceptis, quid est quod de dilectione quasi de speciali mandato hic dicit, nisi quia omne man-

commandements ont pour but unique la charité, et qu'ils se réduisent tous à un seul, parce que tout précepte ne peut s'appuyer solidement que sur la charité? De même que toutes les branches de l'arbre sortent d'une seule racine, ainsi toutes les vertus sont produites par la charité, et les branches, figure des bonnes œuvres, ne peuvent se couvrir de verdure, si elles ne sont unies à la racine de la charité. Les commandements du Seigneur sont nombreux et variés, quant à la diversité des œuvres, mais ils se réduisent à un seul, si l'on considère la racine de la charité qui les produit. — S. AUG. (*Traité 83 sur S. Jean.*) Là où est la charité, quelle chose peut nous manquer? mais si la charité n'existe pas, quelle compensation peut nous rester? Or, cette charité est distincte de l'amour que les hommes ont les uns pour les autres, en tant qu'ils sont hommes, et Notre-Seigneur prend soin d'établir cette distinction, en ajoutant : « Comme je vous ai aimés, » car dans quel dessein Jésus-Christ nous a-t-il aimés, si ce n'est pour nous faire régner avec lui dans les cieux? Aimons-nous donc les uns les autres pour le même motif, afin que notre amour nous sépare de ceux dont l'amour réciproque n'a point pour fin l'amour de Dieu, et qui ne s'aiment pas véritablement. Ceux au contraire qui s'aiment les uns les autres pour tendre d'un commun accord à la possession de Dieu, s'aiment d'un amour véritable.

S. GRÉG. La grande et unique preuve d'amour, c'est d'aimer ceux qui nous sont contraires. C'est ainsi que la vérité elle-même, tout en souffrant le supplice ignominieux de la croix, donne à ses persécuteurs un témoignage touchant d'amour dans cette prière : « Mon Père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font ; » (*Luc, XXIII*) amour porté au plus haut degré, comme il le dit lui-même : « Per-

datum de sola dilectione est; et omnia præcepta unum sunt, quia quicquid præcipitur, in sola charitate solidatur? Ut enim multi arboris rami ex una radice prodeunt, sic multæ virtutes ex una charitate generantur; nec habet aliquid viriditatis ramus boni operis, si non manet in radice charitatis. Præcepta enim dominica multa sunt per diversitatem operis, et unum in radice charitatis. AUG. (*Tract. 83, in Joan. ut sup.*) Ubi ergo charitas est, quid est quod possit desse? ubi autem non est, quid est quod possit prodese? Discernitur autem ista dilectio ab ea qua se invicem diligunt homines, sicut homines: unde adjunctum est: « Sicut dilexi vos: » ut quid

enim nos dilexit Christus, nisi ut possimus regnare cum Christo? Ad hoc ergo et nos invicem diligamus; ut dilectionem nostram discernamus a cæteris, qui non ad hoc se invicem diligunt ut Deus diligatur; quia nec vere diligunt; qui autem se propter habendum Deum diligunt, ipsi se diligunt.

GREG. (*homil. ubi supra.*) Una autem et summa est probatio charitatis, si et ipse diligatur qui adversatur: nam et ipsa veritas et crucis patibulum sustinet, et tamen ipsis suis persecutoribus affectum dilectionis impendit; dicens (*Luc., 23*): « Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt: » ejus dilectionis summam exprimit, cum subjungit: « Majo-

sonne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. » Notre-Seigneur était venu mourir pour ses ennemis, et cependant il déclare qu'il doit donner sa vie pour ses amis, et il nous apprend ainsi que lorsque nous pouvons gagner nos ennemis par notre affection, nos persécuteurs eux-mêmes deviennent nos amis.

S. AUG. (*Traité* 84.) Le Sauveur avait dit précédemment : « Voici mon commandement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés, » la conséquence de ce précepte se trouve exprimée dans la première Epître de saint Jean : « De même que Jésus-Christ a donné sa vie pour nous, nous devons aussi donner notre vie pour nos frères. » (I *Jean*, III, 16.) C'est ce que les martyrs ont fait dans leur ardent amour pour Jésus-Christ; aussi à la table de Jésus-Christ (1), nous n'en faisons pas mémoire comme des autres fidèles, en priant pour eux; mais nous les prions bien plutôt de nous obtenir la grâce de marcher sur leurs traces, car ils ont donné à leurs frères le témoignage d'amour qu'ils avaient reçu eux-mêmes de la table du Seigneur. — S. GRÉG. Mais comment celui qui, en temps de paix, ne peut sacrifier sa tunique pour Dieu, pourra-t-il donner sa vie lorsque viendra la persécution? Si donc la vertu de charité veut être incivible au moment de l'épreuve, il faut qu'en temps de paix elle se nourrisse et s'entretienne par l'exercice de la miséricorde.

S. AUG. (*de la Trin.*, VIII, 8.) C'est par la seule et même vertu de

(1) C'est-à-dire à l'autel de Jésus-Christ, qui est appelé sa table, parce que nous y sommes nourris de son corps et de son sang, comme nous avons eu occasion de le remarquer dans le cours de cet ouvrage d'après la doctrine constante des Pères grecs et latins. Saint Augustin applique ici très-ingénuement ces paroles du livre des Proverbes : « Lorsque vous serez assis à la table d'un homme puissant, considérez avec attention ce qui sera servi devant vous, » (XXIII) et sachez que vous devez préparer un semblable festin. Il fait allusion à cette particularité que dans le canon de la messe, les martyrs seuls sont nommés et invoqués à cause de la communion étroite qu'ils ont eue avec la mort de Jésus-Christ qui est renouvelée sur l'autel.

rem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. » Mori pro inimicis Dominus venerat, et tamen positurum se animam pro amicis dicebat; ut nobis ostenderet quia cum diligendo lucrum facere de inimicis possumus, etiam ipsi amici sunt qui persequuntur.

AUG. (*Tract.* 84, in *Joan.*) Quia ergo superius dixerat : « Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos; » fit ex hoc consequens, quod idem Joannes in epistola sua dicit (I *Joan.*, 3, vers. 16) : « Ut quemadmodum Christus pro nobis animam suam posuit, sic et nos debemus animas pro fratribus po-

nerere. » Hoc martyres ardenti dilectione fecerunt : ideo ad mensam Christi non sic eos commemoramus (quemadmodum alios), ut etiam pro eis oremus; sed magis ut orent ipsi pro nobis et eorum vestigiis hæreamus : talia enim suis fratribus exhibuerunt, qualia de Domini mensa pariter acceperunt. GREG. (*ut supra.*) Qui vero tranquillitatis tempore non dat pro Deo tunicam suam, qualiter in persecutione daturus est animam suam? Virtus ergo charitatis ut invicta sit in perturbatione, nutriatur per misericordiam in tranquillitate.

AUGUST. (*lib.* VIII, *de Trin.*, cap. 8.) Ex una autem eademque charitate Deum

charité que nous aimons Dieu et notre prochain, avec cette unique différence que nous aimons Dieu pour Dieu, et que nous aimons le prochain et nous-mêmes pour Dieu. On comprend donc que bien qu'il y ait deux préceptes de charité qui renferment toute la loi et les prophètes (c'est-à-dire l'amour de Dieu et l'amour du prochain), l'Écriture cite souvent l'un pour l'autre, parce qu'en effet, celui qui aime Dieu, est disposé à faire ce que Dieu lui commande; il doit donc aimer son prochain pour obéir au commandement que Dieu lui en fait. Et c'est pour cela que Notre-Seigneur ajoute : « Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. »

S. GRÉG. Un ami, *amicus*, est comme le gardien de l'âme, *animi custos*, et voilà pourquoi celui qui garde la volonté de Dieu en accomplissant ses préceptes, est appelé son ami. — S. AUG. (*Traité 85 sur S. Jean.*) Quelle admirable condescendance! comme on ne peut être bon serviteur si l'on n'accomplit les préceptes de son maître, il veut que le caractère spécial des bons serviteurs, soit aussi le signe distinctif de ses amis. Le bon serviteur peut donc à la fois être serviteur et ami. Mais comment comprendre que le bon serviteur puisse réunir à la fois les deux titres de serviteur et d'ami, le Sauveur l'explique lui-même : « Je ne vous appellerai plus serviteur, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître. » Est-ce à dire que nous cessons d'être serviteurs, parce que nous serons de bons serviteurs? Est-ce qu'un maître ne confie pas aussi ses secrets à un serviteur, dont il a mis la fidélité à l'épreuve? Je réponds qu'il y a deux sortes de servitudes, comme il y a deux sortes de craintes. Il y a la crainte que la charité parfaite bannit complètement du cœur (I *Jean*, iv, 18); et cette crainte entraîne avec elle la servitude qu'il faut mettre dehors

proximumque diligimus; sed Deum propter Deum, nos autem et proximum propter Deum. Cum ergo duo sint præcepta charitatis, in quibus tota lex pendet et prophætæ (dilectio Dei et proximi), non immerito plerumque Scriptura pro utroque unum ponit: quia qui diligit Deum, consequens est ut faciat quæ præcepit Deus: consequens ergo est ut proximum diligat, quia et hoc præcepit Deus. Unde et hic sequitur: « Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis. »

GREG. (XXVII *Moral.*, cap. 8, vel in *antiq.*, cap. 11.) Amicus quippe quasi *animæ custos* dicitur: unde non immerito qui voluntatem Dei custodire in præceptis illius dicitur, ejus amicus vo-

catur. AUG. (*Tract.* 85, in *Joan.*) Magna dignatio! Cum servus bonus esse non possit, si præcepta Domini sui non fecerit, hinc amicos suos voluit intelligit unde boni servi possunt probari. Potest igitur esse et servus et amicus, qui servus est bonus. Quomodo autem intellecturi sumus, et servum, et amicum esse servum bonum, declarat cum subdit: « Jam non dicam vos servos, quia servus nescit quid faciat Dominus ejus: » itane tunc servi non erimus, quando boni servi fuerimus? Nunquid servo bono et probato Dominus ejus non etiam sua secreta committit? Sed sicut sunt duo timores, sic sunt due servitudes: est timor quem perfecta charitas mittit foras (I *Joan.*, 4) in quo etiam est ser-

avec la crainte; et il y a une autre crainte chaste et pure, et qui demeure éternellement. (*Ps.* XVIII.) Notre-Seigneur avait donc en vue ceux qui servent sous l'impression de la première servitude, lorsqu'il dit : « Je ne vous appellerai plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas, » etc. Il ne veut point parler de ce serviteur animé d'une crainte chaste, et à qui son maître dit : « Courage, bon serviteur, entrez dans la gloire de votre Seigneur; » (*Matth.*, XXIV.) mais du serviteur qui agit par ce sentiment de crainte que l'amour parfait chasse du cœur, et dont il est dit : « Le serviteur ne demeure pas toujours dans la maison, mais le fils y demeure éternellement. » Puisque donc Dieu nous a donné le pouvoir d'être ses enfants (*Jean*, I), ne soyons plus serviteurs, soyons des enfants, de sorte que par une admirable transformation, nous soyons serviteurs sans être serviteurs; or, nous savons que c'est le Seigneur qui produit ce changement ineffable, tandis que le serviteur qui ne sait pas ce que fait son maître, l'ignore. Lorsqu'il fait quelque bien, il s'élève comme s'il en était l'unique auteur, et se glorifie en lui-même, plutôt que de renvoyer toute la gloire à son maître.

« Je vous ai appelés mes amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître. » — THEOPHYL. C'est-à-dire, le serviteur ne connaît pas les pensées de son maître, mais pour vous que je considère comme mes amis, je vous ai communiqué tous mes secrets. — S. AUG. (*Traité 85 sur S. Jean.*) Mais dans quel sens devons-nous entendre qu'il a fait connaître à ses disciples tout ce qu'il a entendu dire à son Père? Il y a sans doute beaucoup de choses que le Sauveur n'a point dites à ses disciples, parce qu'ils n'étaient pas capables de les comprendre; mais il dit qu'il leur a fait connaître toutes

vitus simul foras cum ipso timore mittenda : et est alius timor castus. permanens in seculum seculi. (*Psal.* 18.) Ad primam ergo servitutem servos pertinentes intuebatur Dominus dicens : « Jam non dicam vos servos, quia nescit servus, » etc. Non ille utique servus ad timorem pertinens castum, cui dicitur (*Matth.*, 24) : « Euge, serve bone, intra in gaudium Domini tui; » sed ille servus pertinens ad timorem foras a charitate mittendum, de quo alibi dicitur (*Jean.*, 8) : « Servus non manet in domo in æternum; filius autem manet in æternum. » Quoniam itaque dedit nobis potestatem filios Dei fieri (*Jean.*, 1), non servi, sed filii simus; ut miro modo servi non servi esse possimus : ut autem tales

simus hoc Dominum facere scimus : hoc servus ille nescit qui nescit quid faciat dominus ejus; et cum aliquid boni facit, sic extollitur quasi hoc ipse faciat, et non dominus ejus; et in se, non in domino gloriatur.

Sequitur : « Vos autem dixi amicos, quia omnia que audivi a Patre meo, nota feci vobis. » THEOPHYLACT. Quasi dicat : Servus non novit consilia sui domini; vos autem cum amicos reputem, secreta mea vobis communicavi. AUG. (*Tract.* 86, in *Jean.*) Quo autem pacto intellecturi sumus eum, omnia nota fecisse discipulis, quæcumque audivit a Patre? Cum propterea multa non dicat eis, quia scit eos modo portare non posse : sed omnia se nota fecisse disci-

les vérités qu'il sait leur devoir un jour révéler avec cette plénitude de science, dont saint Paul a dit : « Alors je connaîtrai comme je suis connu. » (I *Cor.*, XIII, 12.) Car de même que nous attendons l'immortalité de la chair et le salut éternel de nos âmes, nous espérons également la révélation et la connaissance de toutes les vérités que le Fils unique a entendues de son Père. — S. GRÉG. (*hom. 27 sur les Evang.*) Ou bien, toutes ces choses qu'il a entendues de son Père, et qu'il a voulu faire connaître à ses serviteurs, ce sont les joies que la charité répand dans nos âmes, et les fêtes éternelles de la patrie céleste que Dieu imprime tous les jours dans nos cœurs par les aspirations de son amour, car l'amour que nous avons pour les biens célestes, nous en donne déjà la connaissance, parce que l'amour est lui-même une espèce de connaissance. Il leur a donc fait tout connaître, parce qu'il les avait arrachés à tous les désirs de la terre pour les faire brûler du feu de l'amour divin. — S. CHRYS. (*hom. 77 sur S. Jean.*) Ou bien encore, toutes ces vérités sont celles qu'ils devaient apprendre et savoir. Notre-Seigneur dit qu'il a entendu, et nous montre par-là qu'il ne dit rien qui ne soit entièrement conforme à la volonté de son Père.

S. GRÉG. Mais que celui qui parvient à cet honneur insigne d'être appelé l'ami de Dieu, se garde bien d'attribuer à ses mérites les dons célestes qu'il reçoit, car poursuit le Sauveur : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis. » — S. AUG. (*Tr. 86 sur S. Jean.*) Quelle grâce ineffable ! Qu'étions-nous, en effet, avant d'avoir choisi Jésus-Christ, si ce n'est des enfants d'iniquité et de perdition ? Nous n'avions pas encore cru en lui, pour mériter par notre foi d'être choisis par lui, car s'il avait choisi ceux qui ont cru, il aurait donc choisi ceux qui déjà l'avaient choisi. Loin donc d'ici les

pulis dicit, quæ se novit nota esse facturum in illa plenitudine scientiæ de qua dicit Apostolus (I *ad Corinth.*, XIII, 12) : « Tunc cognoscam, sicut et cognitus sum. » Sicut enim immortalitatem carnis et salutem animarum futuram expectamus, ita omnium notitiam quæcumque unigenitus audivit a Patre, futuram expectare debemus. GREG. (*in homil. 27, in Evang.*) Vel omnia quæ audivit a Patre, quæ nota fieri voluit servis suis, sunt gaudia internæ charitatis et festa superne patriæ, quæ nostris quotidie mentibus per aspirationem sui amoris imprimunt : dum enim audita super cælestia amamus, amata jam novimus ; quia amor ipse notitia est. Omnia ergo nota eis fecerat, quia a terrenis

desideriis immutati, amoris summi facibus ardebant. CHRYS. (*homil. 76, in Joan.*) Vel omnia dicit quæcumque eos audire oportebat. Per hoc autem quod dicit se audisse, ostendit quod nihil alienum loquitur, sed quæ Patris.

GREG. (*ut sup.*) Sed quisquis ad hanc pervenit dignitatem, ut amicus Dei vocetur, dona quæ percipit super se, non suis meritis tribuat. Unde subditur : « Non vos me elegistis, sed ego elegi vos. » AUG. (*Tract. 86, in Joan.*) Hæc ineffabilis gratia ! Quid enim eramus quando Christum nondum elegeramus, nisi iniqui et perditii ? Neque enim credideramus in eum ut eligeret nos : nam si credentes elegit, eligentes elegit. Hic certe locum non habet vana illorum ra-

vains raisonnements de ceux qui prétendent que nous avons été choisis avant la création du monde, parce que Dieu, dans sa prescience, avait prévu que nous serions bons, et non qu'il nous rendrait bons lui-même. En effet, s'il nous avait choisis, parce qu'il prévoyait que nous serions bons, il aurait également prévu que nous devions le choisir les premiers, car c'est la seule manière dont nous pouvions être bons, à moins qu'on n'appelle bon celui qui n'a pas choisi le bien. Qu'a-t-il donc pu choisir dans ceux qui n'avaient rien de bien? En effet vous ne pouvez dire : J'ai été choisi parce que je croyais déjà, car si vous croyiez alors en lui, c'est vous qui l'aviez choisi. Ne dites pas non plus : Avant de croire, je faisais déjà le bien, et j'ai mérité par-là d'être choisi, car quelle bonne œuvre peut exister avant la foi? Que nous reste-t-il donc à dire? C'est que nous étions mauvais et que nous avons été choisis pour devenir bons par la grâce de celui qui nous a choisis. — S. AUG. (*de la prédes. des saints*, xvii.) Ils ont donc été élus avant la création du monde, en vertu de cette prédestination dans laquelle Dieu prévoyait tout ce qu'il devait faire, et nous avons été choisis du milieu du monde par suite de cette vocation qui réalisait la prédestination de Dieu, « car ceux qu'il a prédestinés, il les a appelés. (*Rom.*, viii.)

S. AUG. (*Traité 86 sur S. Jean.*) Remarquez donc bien qu'il ne choisissait pas ceux qui étaient bons, mais qu'il rendait bons ceux qu'il avait choisis : « Et je vous ai établis pour que vous alliez et que vous rapportiez du fruit. » C'est ce fruit dont il avait dit plus haut : « Sans moi vous ne pouvez rien faire, » car il est lui-même la voie dans laquelle il nous a placés pour que nous y marchions. — S. GRÉG. (*hom.* 27.) Je vous ai établis (par ma grâce), je vous ai comme plantés afin

tiocinatio, qui ideo nos dicunt electos ante mundi constitutionem; quia præcivit nos Deus futuros bonos; non seipsum nos {facturum bonos : quoniam si propterea nos elegisset, quia bonos futuros esse præscierat, simul etiam præcisset quod eum nos fuisset prius electuri : non enim aliter possumus esse boni; nisi forte dicendus est bonus, qui non elegit bonum. Quid ergo elegit in non bonis? Non est ut dicas : « Ideo electus sum quia jam credebam : » si enim credebam in eum, jam elegeras eum. Nec est ut dicas : « Antequam crederem, jam bona operabar; ideo electus sum : » quid enim est boni operis ante fidem? Quid ergo dicturi sumus, nisi quia mali eramus, et electi sumus ut

boni per gratiam nos eligentis essemus. AUG. (*de Prædestin. sanct.*, cap. 17.) Electi sunt itaque ante mundi constitutionem ea prædestinatione, in qua Deus sua futura facta præcivit : electi autem de mundo ea vocatione qua Deus id quod prædestinavit, implevit : quos enim prædestinavit, hos et vocavit. (*ad Rom.*, 8.)

AUGUST. (*super Joan.*, tract. 86.) Et videte quemadmodum non eligebat bonos, sed quos elegit faciebat bonos. Nam sequitur : « Et posui vos ut eatis, et fructum afferatis. » Iste est fructus de quo jam dixerat : « Sine me nihil potestis facere : » ipse est via in qua nos posuit ut eamus. GREG. (*in homil.* 27 *ut supra.*) « Postui ego vos (scilicet ad gra-



que vous alliez (par la volonté qui est comme la marche pour l'âme), et que vous rapportiez du fruit (par les bonnes œuvres). Il leur fait connaître quelle espèce de fruit ils doivent produire, lorsqu'il ajoute : « Et que votre fruit demeure. » En effet, tous nos travaux pendant cette vie, peuvent à peine suffire à nos besoins jusqu'à la mort; et la mort vient d'un seul coup anéantir tout le fruit de notre travail sur la terre; mais les travaux qui ont pour objet la vie éternelle, survivent à la mort, et le fruit de ces travaux commence à paraître, lorsque le fruit des œuvres charnelles est à jamais anéanti. Produisons donc de ces fruits qui demeurent et qui prennent naissance à la mort qui détruit et renverse tout. — S. AUG. Le fruit que nous devons produire, c'est donc l'amour qui n'est que dans le désir et ne jouit pas encore entièrement de son objet; et tout ce que nous demandons sous l'inspiration de ce désir au nom du Fils unique, nous est donné par le Père : « Et tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera; » or, nous demandons au nom du Sauveur, lorsque nous demandons ce qui est utile au salut de notre âme.

ÿ. 17-21. — *Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres. Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a hait le premier. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui; mais parce que vous n'êtes point du monde et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre. Mais ils vous feront tous ces mauvais traitements à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent point celui qui m'a envoyé.*

S. AUG. (*Traité 87 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur venait de dire :

tiam), plantavi « ut eatis (volendo, quia velle jam mente ire est), et fructum afferatis (operando.) » Qualem vero fructum afferre debeant significat cum addit : « Et fructus vester maneat : » omne enim quod secundum præsens seculum laboramus, vix usque ad mortem sufficit : mors namque interveniens fructum nostri laboris abscedit : quod vero pro æterna vita agitur, etiam post mortem servatur; et tunc apparere incipit, cum laborum carnalium fructus ceperit non videri. Tales ergo fructus operemur qui maneant; qui, cum mors cuncta interimit, ipsi exordium a morte sumant. AUG. (*ut sup. in Joan.*) Dilectio ergo est fructus noster, que nunc est in desiderio, nondum in saturitate; et ipso desiderio quodcumque petierimus in nomine

unigeniti Filii dat nobis Pater : unde sequitur : « Et quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis : » hoc petimus in nomine Salvatoris, quod pertinet ad rationem salutis.

*Hæc mando vobis, ut diligatis invicem. Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit. Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret : quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus. Mementote sermonis mei, quem ego dixi vobis : Non est servus major domino suo : si me persecuti sunt, et vos persequentur : si sermonem meum servaverunt, et vestrum servabunt. Sed hæc omnia facient vobis propter nomen meum, quia nesciunt eum qui misit me.*

AUG. (*Tract. 87. in Joan.*) Dixerat Dominus : « Posui vos ut eatis et fruc-

« Je vous ai établis pour que vous alliez et que vous rapportiez du fruit. » La charité est le fruit que nous devons produire, et Jésus-Christ nous en fait un précepte formel : « Ce que je vous commande, est de vous aimer les uns les autres. » C'est pour cela que l'Apôtre nous dit : « Le fruit de l'esprit, c'est la charité, » (*Galat.*, v) et il nous représente toutes les autres vertus sortant de cette source et se rattachant à ce lien de la charité. Notre-Seigneur nous recommande donc avec raison la charité, comme si elle était le seul précepte sans laquelle tout le reste est inutile et qui amène nécessairement avec elle tous les autres biens qui constituent la bonté de l'homme.

S. CHRYS. (*hom. 77 sur S. Jean.*) On peut encore rattacher autrement ces paroles à ce qui précède : « Je vous ai dit que je donnais ma vie pour vous, et que je vous ai choisis le premier. Ce n'est point pour vous faire un reproche que je vous ai parlé de la sorte, mais pour vous engager à un tendre amour les uns pour les autres. Et comme il est toujours pénible d'être en butte à la persécution et aux outrages, il leur prouve que loin de s'en plaindre, ils doivent s'en réjouir : « Si le monde vous hait, leur dit-il, sachez qu'il m'a hait le premier, » c'est-à-dire, je sais que la haine est toujours dure à supporter, mais souffrez-la à cause de moi. — S. AUG. Pourquoi, en effet, les membres s'élèveraient-ils au-dessus de leur chef? Vous refusez de faire partie du corps, si vous ne voulez pas souffrir la haine du monde avec votre chef; or, nous devons souffrir patiemment cette haine pour l'accomplissement du précepte de l'amour, car le monde doit nécessairement nous haïr en voyant que nous ne voulons point de ce qu'il aime, ainsi que le dit le Sauveur : « Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui. » — S. CHRYS. Comme le motif de souffrir pour Jésus-

tum afferatis. » Charitas autem fructus noster est, de quo itaque fructu mandans nobis dicit : « Hæc mando vobis, ut diligatis invicem. » Unde et Apostolus (*ad Gal.*, 5) : « Fructus (inquit) spiritus charitas; » ac deinde cætera tanquam ex isto capite exorta et religata contexit. Merito itaque sic dilectionem sæpe commendat, tanquam solam præcipienda sit; sine qua non possunt prodesse cætera bona; et que non potest haberi sine cæteris bonis quibus homo efficitur bonus.

CHRYS. (*homil. 76, in Joann.*) Vel aliter continua: dixi quoniam animam meam pro vobis pono, et quia primum vobis elegi: hæc autem omnia non exprobrans dixi, sed ad dilectionem vos in-

ducens ut diligatis invicem: deinde quia persecutionem pati et a multis exprorari difficile erat, ostendit consequenter quod non dolere, sed lætari oportet: unde sequitur: « Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit: » quasi dicat: Scio hoc esse durum, sed propter me patiemini. AUG. Cur enim se membra supra verticem extollunt? recusarum esse in corpore, si non vis mundi odium sustinere cum capite: pro dilectione autem patienter debemus etiam mundi odium sustinere: necesse est enim ut nos oderit, quos cernit nolle quod diligit: unde sequitur: « Si de mundo fuissetis, mundus quod sum erat diligeret. » CHRYS. (*ut sup.*) Quia enim propter Christum pati nondum erat

Christ ne suffisait pas encore pour contrebalancer leurs craintes, il en ajoute un autre, c'est que c'est une preuve incontestable de vertu d'être haï du monde, et nous devrions gémir et nous attrister si nous en étions aimés, car ce serait un signe évident de notre dépravation.

S. AUG. Ces paroles s'appliquent à toute l'Eglise, qui est souvent désignée sous le nom du monde, comme dans ce passage : « Dieu était dans le Christ, se réconciliant le monde. » (II *Cor.*, v, 19.) (1) L'Eglise est donc le monde entier, et c'est le monde entier qui hait l'Eglise. C'est donc le monde qui hait le monde, le monde ennemi qui hait le monde réconcilié, le monde réprouvé qui hait le monde sauvé, le monde souillé qui aït le monde purifié. (*Tr.* 88.) Mais puisque les méchants tourmentent aussi les méchants (ainsi les rois et les juges impies, tout en persécutant les bons, punissent aussi les homicides et les adultères); ces paroles du Sauveur : « Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui, » doivent s'entendre dans ce sens, que le monde est dans ceux qui punissent de tels crimes, et qu'il est aussi dans ceux qui les aiment. Le monde a donc de la haine pour ce qui est à lui, en tant qu'il châtie les coupables, et il aime ce qui vient de lui en ce qu'il favorise les mêmes crimes. (*Traité* 87.) Si l'on demande quelle affection peut avoir pour lui-même ce monde de perdition qui n'a que de la haine pour le monde de la rédemption, je répondrai qu'il s'aime d'une affection qui n'a rien de vrai, parce qu'il aime ce qui lui est nuisible. Il déteste en lui la nature et n'aime que le vice. Aussi nous est-il défendu d'aimer ce qu'il aime en lui-même, tandis

(1) De même encore dans les passages suivants : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour juger le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui. » (I *Jean*, III, 17.) « Nous avons pour avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste, et il est lui-même la victime de propitiation pour nos péchés, et non-seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde. » (I *Jean*., II, 2.)

eis sufficiens mitigationis causa, illa causa dimissa hanc adjecit; ostendens quod est virtutis argumentum a mundo odio haberi: unde dolere oporteret, si a mundo diligeremini: hoc enim esset malitiæ vestræ ostensivum.

AUG. (*ut supra.*) Univerſæ autem hoc dicit Ecclesiæ, quam plurimum *mundi* nomine appellat; sicut est illud (II *ad Corinth.*, 5, vers. 19): « Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi? » Totus ergo mundus Ecclesia est, et totus mundus odit Ecclesiam. Mundus igitur odit mundum, inimicus reconciliatum, damnatus salvatum, inquinatus mundatum. Et (*Tract.* 88.): Quæri ergo potest si etiam mali faciunt persecutionem malis (sicut impii reges et judices,

cum essent persecutores piorum, utique et homicidas et adulteros puniebant), quomodo intelligendum est quod Dominus ait: « Si de mundo essetis, mundus quod suum est diligeret, » nisi quia mundus est in eis a quibus talia scelera puniuntur, et mundus est in eis, a quibus diliguntur? Mundus ergo odit quod suum est ex ea parte hominum qua sceleratis nocet; et diligit quod suum est ex ea parte qua ipsis favet. Et iterum (*Tract.* 87): Si etiam quæratnr quomodo se diligit « mundus perditionis » qui odit « modum redemptionis: » diligit utique falsa dilectione, non vera, quoniam quod ei nocet, hoc diligit; odit naturam, diligit vitium. Unde et nos prohibemur diligere in illo quod ipse diligit; et ju-

que Dieu nous commande d'aimer ce qu'il déteste, c'est-à-dire, qu'il nous est défendu d'aimer en lui le vice, et commandé d'aimer la nature. Or, c'est pour tirer les disciples de ce monde de perdition que Dieu les a choisis, et il les a choisis, non à cause de leurs mérites, puisqu'ils n'avaient aucune bonne œuvre à présenter, ni à cause de leur nature, qui avait été profondément viciée dans la racine, mais il les a choisis uniquement par grâce : « Parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. » — S. GREG. (*hom. 9 sur Ezéch.*) Le blâme des méchants est une approbation de notre vie, c'est une marque évidente que nous commençons à avoir quelque justice, lorsque nous commençons à déplaire à ceux qui ne plaisent pas à Dieu ; car personne ne peut dans une seule et même chose être agréable tout à la fois à Dieu et à ses ennemis ; c'est renier le titre d'ami de Dieu que de plaire à ses ennemis, et on est ouvertement opposé aux ennemis de la vérité, lorsqu'on est intérieurement soumis au règne de cette même vérité.

S. AUG. (*Traité 88 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur, pour encourager ses serviteurs à supporter patiemment la haine du monde, ne leur a point proposé d'exemple plus grand et plus efficace que le sien : « Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître ; s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. » etc. — LA GLOSE. Ils ont suivi la même conduite pour la calomnie, selon ces paroles : « Le pécheur observera le juste. » (*Ps. xxxvi.*) — THÉOPHYL. S'ils ont persécuté le Seigneur, à plus forte raison, vous persécuteront-ils, vous, ses serviteurs ; s'ils ne l'avaient point persécuté et qu'ils eussent gardé sa parole, ils auraient aussi

bemur diligere quod ipse odit in seipso : vitium quippe in illo diligere prohibemur, jubemurque naturam. Ut autem de hoc mundo damnato non essent, electi sunt inde ; non meritis suis (quorum nulla bona præcesserunt opera), non natura quæ tota fuerat in ipsa radice vitata, sed gratia : unde sequitur : « Quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus. » GREG. (*super Ezéch., in homil. 9.*) Nam perversorum derogatio vite nostræ approbatio est ; quia jam ostenditur nos aliquid justitiæ habere, si illis displicere incipimus qui non placent Deo : nemo enim potest in una eademque re omnipotentis Domino atque deo hostibus gratius existere : nam se Deo amicum dene-

gat, qui ejus placet inimico, et inimicis veritatis adversabitur, qui eidem veritati in mente subjugatur.

AUG. (*Tract. 88, in Joan.*) Exhortans autem Dominus suos servos ad mundi odia perferenda patienter, nullum eis majus et melius quam de seipso proponit exemplum : unde sequitur : « Mementote sermonis mei quem ego dixi vobis : Non est servus major domino suo : si me persecuti sunt, et vos persecuentur, » etc. GLOS. Idem observaverunt, ut calumniarentur, juxta illud (*Psal. 36*) : « Observabit peccator justum. » THEOPHYLACT. Vel aliter : si Dominum (inquit) persecuti sunt, vos etiam servos multo magis. Si non persecuti fuissent, sed sermonem illius custodivis-

gardé la vôtre. — S. CHRYS. C'est-à-dire, en d'autres termes : Ne vous troublez point, si vous avez part à mes souffrances, parce que vous n'êtes pas au-dessus de moi. — S. AUG. Lorsque le Sauveur dit : « Le serviteur n'est pas au-dessus de son maître, » il veut parler du serviteur qui est rempli de cette crainte chaste et sainte qui demeure éternellement. (*Ps.* XVIII.)

S. CHRYS. Il leur donne encore un nouveau motif de consolation, c'est que les outrages qu'ils reçoivent s'adressent en même temps à Dieu le Père : « Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent point celui qui m'a envoyé. » — S. AUG. Quelles sont toutes ces choses? celles dont il vient de parler, la haine, les mauvais traitements, et le mépris qu'on fera de leur parole : « Ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, » n'est-ce pas dire équivalamment : c'est moi qu'ils poursuivront de leur haine dans votre personne, c'est moi qu'ils persécuteront en vous persécutant, et ils ne garderont pas votre parole, parce qu'elle est la mienne. Ceux qui vous feront ces mauvais traitements à cause de mon nom, sont donc d'autant plus malheureux, que le bonheur de ceux qui les souffrent à cause de mon nom est plus grand. Les méchants les font endurer également aux méchants, et ils sont misérables les uns comme les autres, ceux qui font souffrir comme ceux qui souffrent. Mais comment Notre-Seigneur a-t-il pu dire : « Ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, » alors que ces impies n'agissent point pour le nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire, par un motif de justice, mais par amour de l'iniquité? Si on applique exclusivement ces paroles aux justes, voici comme on peut résoudre cette question : « Vous souffrirez toutes ces choses à cause de mon nom. » Mais si on entend ces pa-

sent; vestrum etiam custodirent. CHRYS. (*ut sup.*) Quasi dicat : Non vos turbari oportet, si communicabitis meis passionibus, quia vos non estis me potiores. AUG. (*ut sup.*) Hic autem ubi dicitur : « Non est servus major domino, » illum significat servum pertinentem ad timorem castum vel sanctum, qui permanet in seculum seculi. (*Psal.* 18.)

CHRYS. (*ut sup.*) Deinde et aliam mitigationem ponit, quoniam et Pater cum eis contumeliam patitur cui injuriatur : unde sequitur : « Sed hæc omnia facient vobis propter nomen meum, quia nesciunt cum qui misit me. » AUG. (*ut sup.*) Quæ omnia, nisi quæ dixit, scilicet, « odio habebunt, et persequentur, sermonemque contemnent? » Quid est

autem aliud dicere : « Propter nomen meum, » quam me in vobis odio habebant ; me in vobis persequentur ; sermonem vestrum, quia meus est, ideo non servabant? Tanto igitur miseriorum qui propter hoc nomen ista faciunt, quanto beatiorum qui propter hoc nomen ista patiuntur. Faciunt autem et ista mali malis ; sed utrique miseri, et qui faciunt, et qui patiuntur. Quomodo autem hoc erit verum : « Hæc omnia facient vobis propter nomen meum? » cum illi, non propter nomen Christi faciunt, hoc est propter justitiam, sed propter iniquitatem suam. Hæc questio ita solvitur, si totum referatur ad justos, tanquam dictum sit : « Hæc omnia patiemini ab eis propter nomen meum : »

roles dans ce sens : « Ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom. » qui est en vous l'objet de leur haine, » on peut leur donner cette signification : A cause de la justice qu'ils ne peuvent s'empêcher de haïr dans votre personne. Par la même raison, lorsque les bons sont obligés de persécuter les méchants, ils le font, et à cause de la justice dont ils défendent les intérêts en châtiant les méchants, et à cause de l'iniquité qu'ils détestent dans leur personne. Notre-Seigneur ajoute : « Parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé, » et cette connaissance est celle dont il est écrit : « Vous connaître, c'est la parfaite prudence (1). »

v. 22-25. — *Si je n'étais pas venu et que je ne leur eusse point parlé, ils n'auraient point de péché; mais maintenant ils n'ont point d'excuse de leur péché. Celui qui me hait, hait aussi mon Père. Si je n'avais point fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient point de péché; mais maintenant ils les ont vues et ils me haïssent, moi et mon Père, afin que la parole qui est écrite dans leur loi soit accomplie : Ils m'ont haï sans sujet.*

S. CHRYS. (*hom. 77 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur console encore et encourage ses disciples par cette pensée, que c'est par une souveraine injustice qu'ils feront toutes ces choses et contre ses disciples et contre lui : « Si je n'étais pas venu, et que je ne leur eusse point parlé, ils n'auraient point de péché. » — S. AUG. (*Traité 89 sur S. Jean.*) Jésus-Christ a parlé aux Juifs, et non aux autres peuples. C'est donc dans les Juifs qu'il a voulu personnifier ce monde qui hait Jésus-Christ et ses disciples, et ce ne sont pas seulement les Juifs, c'est nous-mêmes

(1) Cette citation ne se trouve nulle part en ces termes dans la sainte Ecriture; elle paraît composée de deux textes réunis; de celui-ci : « Occuper sa pensée de la sagesse, c'est la parfaite prudence : » (*Sag.*, vi) et de cet autre : « Vous connaître est la parfaite justice. » (*Sag.*, xv, 3.)

si autem « propter nomen meum, » sic accipitur tanquam diceret : « Propter nomen meum quod in vobis oderunt; » ita potest accipi, et « propter justitiam quam in vobis oderunt, » similiter recte dici possunt et boni, cum persecutionem faciunt malis, et propter justitiam facere, quam diligendo persequuntur malos; et propter iniquitatem, quam oderunt in ipsis malis. Quod autem addidit : « Quia nesciunt eum qui misit me, » secundum eam scientiam dictum est, qua dicitur : « Scire te, sensus est consummatus. »

*Si non venissem et locutus fuisset eis, peccatum non haberent : nunc autem excusationem non habent de peccato suo. Qui me odit, et*

*Patrem meum odit Si opera non fecissem in eis quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent : nunc autem et viderunt et oderunt et me et Patrem meum : sed ut adimpleatur sermo qui in lege eorum scriptus est : Quia odio habuerunt me gratis.*

CHRYS. (*homil. 76, in Joan.*) Ponit iterum Dominus aliam discipulorum mitigationem, ostendens quoniam injuste, et in ipsum, et in discipulos talia operabuntur. Unde dicit : « Si non venissem et locutus fuisset eis, peccatum non haberent, » etc. AUG. (*Tract. 89 in Joan.*) Judæis locutus est Christus, non aliis gentibus. In eis ergo voluit intelligi mundum qui odit Christum et discipulos ejus; imo vero non eos solos, sed

qu'il veut désigner ici sous le nom de monde. Mais est-ce donc que les Juifs, à qui le Christ a parlé, étaient sans péché avant qu'il fût venu au milieu d'eux dans un corps mortel? Non, sans doute; le Sauveur, sous le nom général de péché, ne veut point qu'on comprenne toutes sortes de péchés, mais un péché plus grand que tous les autres, un péché auquel se rattachent tous les autres péchés, un péché sans lequel tous les autres peuvent être remis, c'est le péché d'incrédulité à l'égard de Jésus-Christ, qui est venu afin que tous croient en lui. Or, s'il n'était pas venu, ils ne seraient pas coupables de ce péché; car autant son avènement a été salutaire à ceux qui ont cru en lui, autant il a été funeste à ceux qui ont refusé de croire. « Mais maintenant ils n'ont point d'excuse de leur péché. » On peut ici se demander si ceux vers qui Jésus-Christ n'est pas venu, qui n'ont point entendu sa parole, ont une excuse de leur péché; car s'ils n'en ont point, pourquoi le Sauveur dit-il que les Juifs n'ont point d'excuse? parce que Jésus-Christ est venu et qu'il leur a parlé. Et, s'ils ont une excuse, pourra-t-elle les soustraire au châtement, ou du moins adoucir celui qu'ils auraient mérité? Je réponds à cette question qu'ils sont excusables non point de tout péché, mais du péché d'incrédulité à l'égard de Jésus-Christ. Quant à ceux vers qui il est venu dans la personne de ses disciples, ils ne sont point de ce nombre, et on ne peut les ranger avec ceux dont le châtement sera moins rigoureux, eux qui ont refusé absolument de recevoir la loi de Jésus-Christ, et qui, autant que cela dépendait d'eux, auraient voulu l'anéantir. Cette excuse peut encore être apportée par ceux qui ont été prévenus par la mort avant d'avoir entendu annoncer l'Évangile de Jésus-Christ; mais ils ne peuvent cependant pas échapper

nos quoque ad eundem mundum pertinere monstravit. Nunquid ergo sine peccato erant Judaei, quibus Christus locutus est, antequam Christus in carne venisset? Sed magnum quoddam peccatum, non omne peccatum, sub generali nomine vult intelligi: hoc est enim peccatum quo tenentur cuncta peccata; quod nemoque si non habeat, dimittuntur ei cuncta peccata: hoc autem est quia non crediderunt in Christum; qui propterea venit ut credatur in eum. Hoc ergo peccatum, si non venisset, non ulique haberent: adventus enim ejus quantum credentibus salutaris, tantum non credentibus exitialis factus est. Sequitur: « Nunc autem excusationem non habent de peccato suo: » potest autem movere quærentes, utrum hi ad quos non venit Christus, nec locutus est eis,

habeant excusationem de peccato suo: si enim excusationem non habent de peccato suo; cur hic dictum est propterea istos non habere, quia venit et locutus est eis? Si autem habent, utrum ad hoc habent, ut a penis alienentur, aut ut mitius puniantur? Ad hæc inquisita respondeo eos habere excusationem, non de omni peccato suo, sed de hoc peccato suo, quod in Christum non crediderunt. Sed non in eo sunt numero illi ad quos per discipulos venit: non sunt enim in pœna leviori ponendi, qui omnino legem Christi accipere noluerunt; et eam (quantum ad ipsos attinet) omnino nullam esse voluerunt. Hanc etiam excusationem possunt habere, qui priusquam Evangelium Christi audirent, vite hujus fine præventi sunt: sed non ideo possunt effugere damnationem:

à la damnation, car tous les hommes qui ne seraient point sauvés par le Sauveur, qui est venu chercher ce qui avait péri, feraient sans aucun doute partie des réprouvés; bien qu'on puisse admettre que le châtiement des uns sera plus léger, et celui des autres plus rigoureux. En effet, on périt véritablement aux yeux de Dieu, lorsqu'on est séparé par un châtiement éternel de cette félicité qu'il donne à ses saints. La différence des supplices entre eux répond donc à la variété multiple des péchés. Comment cela se fait-il? La profondeur des jugements de la sagesse divine est ici au-dessus de toute conjecture comme de toute parole humaine.

S. CHRYS. (*hom. 77 sur S. Jean.*) Comme les Juifs alléguaient presque toujours que c'était pour défendre l'honneur de Dieu le Père qu'ils persécutaient le Sauveur, il leur ôte ce prétexte en leur déclarant: « Celui qui me hait, hait aussi mon Père. » — ALCUIN. De même, en effet, que celui qui aime le Fils, aime aussi le Père (parce qu'il n'y a qu'un amour du Père et du Fils, comme il n'y a qu'une nature), ainsi celui qui hait le Fils, hait aussi le Père.—S. AUG. (*Traité 90 sur S. Jean.*) Mais Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit plus haut: « Ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé? » Comment peuvent-ils donc haïr celui qu'ils ne connaissent pas? Car si, sous le nom de Dieu, ce n'est pas Dieu lui-même qu'ils poursuivent de leur haine, mais je ne sais quelle divinité imaginaire qu'ils se sont formée, ce n'est plus Dieu lui-même qui est l'objet de leur haine, mais ce que leur erreur ou leur vaine crédulité leur représentent comme tel. Si au contraire ils ont sur Dieu des idées justes et vraies, comment peut-on dire qu'ils ne le connaissent pas? Il peut arriver quelquefois, il est vrai, que nous ayons de l'affection ou de la haine pour des hommes que nous ne

quicumque enim homines nisi in eo Salvatore salventur qui venit querere quod perierat, ad perditionem sine dubio pertinebunt: quamvis dici possit alios leviores, alios graviorem poenam passuros. Ille enim perire Deo dicitur, qui ab illa beatitudine quam dat sanctis suis, per supplicium separatur. Tanta est autem diversitas suppliciorum, quanta est diversitas peccatorum; que quomodo se habeat, altius judicat sapientia divina quam conjectura scrutatur aut effatur humana.

CHRYS. (*homil. 76, in Joan., ut sup.*) Quia vero hinc inde causabantur (sive ubique obtendebant) quoniam propter Patrem eum persequebantur, destruens eorum excusationem, dicit: « Qui me

odit, et Patrem meum odit, » etc. ALCUIN. Sicut enim qui diligit Filium, diligit et Patrem (quia una est dilectio Patris et Filii sicut una natura), ita et qui odit Filium, odit Patrem. AUGUST. (*Tract. 90, in Joannem.*) Sed cum superius dixerit: « Nesciunt eum qui me misit, » quomodo possunt odisse quem nesciunt? Si enim Deum, non quod est ipse, sed nescio quid aliud eum, suspiciantur aut credunt, et hoc oderunt; non utique ipsum oderunt, sed quod sua mendaci suspicione vel vana credulitate concipiunt: si autem quod est, hoc de illo sentiunt, quomodo eum nescire dicuntur? et de hominibus quidem fieri potest, ut eos saepe quos nunquam vidimus oderimus vel diligamus. fama



connaissions que sur le bien ou le mal que nous en avons appris, mais comment pourrait-on dire d'un homme qu'on nous fait connaître, qu'il nous est inconnu ? Ce ne sont pas sans doute les traits de son visage qui nous le font connaître, mais la connaissance qu'on nous donne de ses habitudes et de sa vie ; autrement il faudrait dire qu'on ne peut se connaître soi-même, puisqu'on ne peut voir les traits de son visage. Cependant la plupart du temps nous nous trompons sur ceux que nous connaissons de cette manière, car souvent l'histoire, et plus souvent encore la renommée, nous induisent en erreur. Dans l'impossibilité où nous sommes de pénétrer dans la conscience des hommes, nous pouvons au moins, pour n'être pas dupes d'une opinion mensongère, avoir une connaissance véritable et certaine des choses elles-mêmes. Quand donc on ne se trompe pas sur les choses ; qu'on blâme ce qui est réellement vice, et qu'on approuve ce qui est véritablement vertu, si l'erreur ne porte que sur les personnes, c'est une faiblesse qui tient à l'humanité et qui est digne de pardon. Il peut, en effet, arriver qu'un homme vertueux ait de la haine pour un homme également bon dont il ignore la vertu, et alors ce n'est pas cet homme, mais l'idée qu'il s'en fait, qui est l'objet de sa haine ; ou plutôt il peut arriver qu'il aime cet homme sans le connaître, parce qu'il aime le bien qui se trouve en cet homme. De même, un homme injuste peut avoir de la haine pour un homme vertueux, et l'aimer lorsqu'il le suppose injuste, en aimant alors en lui non pas ce qu'il est véritablement, mais l'idée qu'il s'en forme. Or, la même chose peut arriver pour Dieu. Ainsi, qu'on ait demandé aux Juifs s'ils aimaient Dieu, ils auraient répondu qu'ils l'aimaient sans faire un mensonge, mais en étant simplement dupes de la fausse idée qu'ils s'en formaient ; car comment peut-on aimer le Père de la vérité lorsqu'on a de la haine

de aliquo sermocinante vel bene vel male : sed quomodo de quo notitia nobis intimatur, discendus est ignotus ? Non enim ejus facie corporali nobis intimatur : sed tunc nobis ad cognitionem patet, quando ejus mores et vita non latent ; alioquin nec seipsum nosse quisquam potest qui videre faciem suam non potest. Sed plerumque in eis nostra credulitas fallitur, quia nunquam et historia et multo magis fama mentitur. Pertinet autem ad nos (ne perniciose opinione fallamur) ut quia non possumus hominum indagare conscientiam, de ipsis rebus habeamus veram certamque sententiam. Quando ergo non erratur in rebus, ut recta sit improbatio vitiorum

virtutumque approbatio, si erratur in hominibus, venialis est humana tentatio : proinde sicut fieri potest ut homo bonus hominem bonum oderit nesciens ; hoc est non ipsum, sed quod putat esse ipsum ; vel potius diligit nesciens, cum bonum diligit, quod est ille ; ita fieri potest ut homo injustus hominem oderit justum, et tamen dum eum credit injustum, diligit, non ipsum, sed quod putat esse ipsum : quemadmodum autem homines, sic et Deum. Denique si interrogarentur Judæi utrum diligerent Deum, se diligere responderent, non ex animo mentientes, sed errando potius opinantes : quomodo enim diligerent Patrem veritatis, qui habent odio veritatem ?

pour la vérité? Ils ne veulent pas que leurs actions soient condamnées, et c'est ce que fait la vérité. Ils ont donc donc autant de haine pour la vérité qu'ils en ont pour les châtimens qu'elle inflige à ceux qui l'outragent. Mais ils ne savent pas que c'est la vérité elle-même qui condamne ceux qui leur ressemblent, et parce qu'ils ignorent que cette vérité qui les juge et les condamne, est née de Dieu le Père, ils ont de la haine pour Dieu sans le connaître.

S. CHRYS. Les Juifs n'ont donc aucune excuse; je leur ai transmis ma doctrine par mes paroles (1\*), je l'ai confirmée par mes œuvres, comme le recommande la loi de Moïse, qui fait un devoir à tous d'obéir à celui qui s'annonce comme docteur lorsque sa doctrine inspire une véritable piété, et qu'elle est confirmée par des miracles extraordinaires. C'est pour cela qu'il ajoute : « Si je n'avais point fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient point péché. » — S. AUG. (*Traité 91 sur S. Jean.*) C'est-à-dire le péché qu'ils ont commis en refusant de croire à ses enseignemens et à ses œuvres. Mais pourquoi ajoute-t-il : « Que nul autre n'a faites ? » Nous ne voyons point de plus grands miracles dans la vie de Jésus-Christ que la résurrection des morts, et nous savons que les anciens prophètes ont ressuscité des morts, en particulier Elie (III Rois, xvii) : Elisée, pendant sa vie (IV Rois, 4), et jusque dans son tombeau (IV Rois, 13). Cependant Jésus-Christ a fait quelques miracles que nul autre n'a faits, par exemple, lorsqu'il a nourri cinq mille hommes avec cinq pains; lorsqu'il a marché sur les eaux, et donné à Pierre le pouvoir d'y marcher lui-même; lorsqu'il a changé l'eau en vin; lorsqu'il a ouvert les yeux

(1\*) Nous avons suivi le texte original de saint Chrysostome, au lieu de cette traduction adoptée par saint Thomas et qui laisse à désirer pour le sens et pour la clarté : « Per hoc quod eam quæ a sermonibus doctrinam tribuebant; sed et eam quæ ab operibus adjecti secundum, » etc.

Nolunt enim sua facta damnari : et hoc habet veritas. Tantum igitur oderunt veritatem quantum oderunt suas penas, quas talibus irrogat : nesciunt autem illam esse veritatem, quæ tales quales ipsi sunt, damnat : ac per hoc quia veritatem qua judicante damnantur, de Patre Deo natam nesciunt, etiam ipsum nesciunt et oderunt.

CHRYS. (*ut supra.*) Sic igitur non habent (inquit) excusationem, verborum doctrinam ipsis tribui, operibus verba confirmavi secundum Moysis legem, qui talia, et facienti, et dicenti obtemperare jussit omnes, cum et ad pietatem ducat, et miracula exhibeat maxima : unde subdit : « Si opera non fecissem in eis

quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent. » AUG. (*Tract. 91, in Joan.*) Hoc scilicet peccatum quod in eum loquentem et operantem non crederunt. Sed quid est quod addidit, « quæ nemo alius fecit ? » Nulla quippe in operibus Christi videntur esse majora quam suscitatio mortuorum; quod scimus antiquos etiam fecisse prophetas. Fecit hoc Elias (III Reg., 17); fecit Elisæus, et cum in hac carne viveret (IV Reg., 4), et cum in suo monumento jaceret (IV Reg., 13); fecit tamen aliqua Christus quæ nemo alius fecit, cum de quinque panibus quinquæ millia hominum pavit; cum super aquas ambulavit et Petro ut hoc faceret præstitit; cum aquam in vinum transmuta-

de l'aveugle-né, et fait beaucoup d'autres miracles, qu'il serait trop long d'énumérer ici. Mais on nous répond que d'autres ont opéré des prodiges qui n'ont été faits ni par Jésus-Christ, ni par aucun autre. Quel autre que Moïse, par exemple, a conduit tout un peuple à travers les eaux divisées de la mer, a fait descendre du ciel la manne pour le nourrir, et jaillir l'eau du rocher pour étancher sa soif? Quel autre que Jésus, fils de Navé, a partagé les eaux du Jourdain pour livrer un passage au peuple de Dieu, et par ses prières a mis comme un frein au soleil dans sa course? Quel autre qu'Elisée a rendu la vie à un mort par le seul contact de son propre cadavre? J'en ometts bien d'autres, et je pense que ces exemples suffisent pour prouver que les autres saints ont opéré des prodiges que personne n'a faits. Mais on ne sait point que, parmi les anciens, aucun d'eux ait jamais guéri avec autant d'autorité et de puissance les vices nombreux, les maladies et les infirmités multipliées des hommes. Car, sans dire ici que d'un seul mot il guérissait tous ceux qui se présentaient à lui, saint Marc nous raconte que « partout où il entrait, dans les bourgs, dans les villages ou dans les villes, on mettait les malades sur les places publiques, et on le suppliait de leur laisser toucher seulement la frange de son vêtement; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris. » (*Marc*, vi, 56.) Voilà ce que personne autre que lui n'a fait en eux, car c'est ainsi qu'il faut traduire ces paroles : *in eis*, *en eux*, et non *parmi eux*, ou *devant eux*; parce qu'il les a guéris eux-mêmes. Et si un autre que lui semble avoir opéré les mêmes prodiges, on peut dire encore que nul autre n'a fait ce qu'il a fait, car tous les miracles semblables qu'un autre a pu opérer, il les a opérés en vertu de la puissance du Sauveur; tandis que Jésus les a faits sans le concours d'aucun autre. Et, bien que le

vit; cum aperuit ocnlos ceci nati, et alia multa que commemorare longum est. Sed respondetur nobis et alios fecisse que ipse non fecit et que nemo alius fecit. Quis nisi Moyses diviso mari populum duxit, manna de celo esurientibus impetravit, aquam de petra sitiensibus fudit? Quis nisi Jesus Nave (id est, Josue) populo transituro Jordanis fluenta divisit, et currentem solem oratione frenavit? Quis praeter Eliseum sepulto cadavere suo cadaver alterius reddidit vita? Praetereo caetera, quoniam haec satis esse arbitror quibus demonstretur et alios sanctos quaedam opera miranda fecisse que nemo alius fecit. Sed qui tam multa vitia et malas valetudines vexationesque mortalium tanta potes-

tate sanaret, nullus omnino legitur antiquorum fecisse. Ut enim faceretur quod jubendo sicut occurrebant salvos singulos fecit, Marcus dicit (*cap. 6*): « quod quocumque introibat in vicos, vel in villas, aut in civitates, in plateis ponebant infirmos, et deprecabantur ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent, et quotquot tangebant eum, salvi fiebant. » Haec nemo alius fecit in eis: sic enim intelligendum est quod ait: « in eis; » non, « inter eos, » vel, « coram eis, » sed, prorsus « in eis; » quia sanavit eos; nemo tamen alius fecit, quicumque talia opera in eis fecit; quoniam quisquis alius homo aliquid eorum fecit, ipso faciente fecit; haec autem ipse non illis facientibus fecit. Sed haec etsi Pater, et

Père et le Saint-Esprit aient pris part à ces miracles, on peut dire encore que nul autre ne les a faits, parce qu'il n'y a dans la Trinité qu'une seule et même nature. Les Juifs auraient donc dû répondre à de si grands bienfaits par l'amour plutôt que par la haine, et c'est ce que le Sauveur leur reproche : « Maintenant ils ont vu ces œuvres, et ils me haïssent, moi et mon Père, afin que la parole qui est écrite dans leur loi soit accomplie : ils m'ont haï sans sujet. » — S. CURYS. Il prévient ainsi l'objection que ses disciples auraient pu lui faire. Pourquoi nous avez-vous jetés au milieu de tant de dangers ? N'avez-vous donc pas prévu tous ces combats, toute cette haine ? Il leur répond en leur citant cette prophétie : « Afin que la parole qui est écrite dans leur loi soit accomplie. » — S. AUG. (*de la Trin.*, xvii.) Tous les livres de l'Ancien Testament sont souvent désignés dans les saintes Ecritures sous le nom de loi, et c'est le sens que le Sauveur lui donne ici, lorsqu'il dit : « Il est écrit dans leur loi, » c'est-à-dire dans les Psaumes. (*Ps.* lxxviii, 5.)

S. AUG. (*Traité* 91.) Il dit leur loi, non pas qu'ils l'aient faite eux-mêmes, mais parce qu'elle leur a été donnée. Haïr sans sujet ou gratuitement, c'est haïr sans espérance d'aucun avantage, sans crainte d'aucun danger, c'est le caractère de la haine des impies pour Dieu; c'est aussi le caractère de l'amour des justes qui n'attendent point d'autres biens que Dieu, parce qu'il sera lui-même tout dans tous. (*I Cor.*, xv, 28.) — S. AUG. (*Moral.*, xxv, 11 ou 16 *dans les anc. man.*) Il y a une grande différence entre ne pas faire le bien et haïr celui qui enseigne le bien, de même qu'entre pécher par précipitation et pécher de propos délibéré. Il nous arrive souvent par suite de notre faiblesse de ne point faire le bien que nous aimons; mais pécher de propos délibéré, c'est ne pas faire le bien, et de plus n'avoir aucun

Spiritus sanctus fecit, nemo alius fecit; quia totius Trinitatis una substantia est: his ergo beneficiis amorem non odium retribuere debuerunt: et hoc eis exprobrans adjungit, dicens: « Nunc autem viderunt et oderunt, » etc. CURYS. (*ut supra.*) Hoc autem dicit ne discipuli dicant: Cur igitur intra tot nos induxisti mala? Nonne praelia et odium prævidisti? Sed et prophetiam inducit, cum subdit: « Sed ut adimpleatur sermo qui in lege eorum scriptus est. » AUG. (*lib.* xv, *de Trinit.*, cap. 17.) Legis nomine aliquando simul omnia Veteris Testamenti sanctarum Scripturarum significantur eloquia: et ita Dominus hic dicit: « In lege eorum

scriptum est, » cum legatur in Psalmis.

AUG. (*sup. Joan.*, *tract.* 91, *ut sup.*) Eorum autem legem dicit, non ab ipsis inventam, sed ipsis datam. Gratis autem odit, qui nullum ex odio commodum quærit vel incommodum fugit: sic oderunt Deum impii, sic diligunt justi; ut alia præter illum bona non expectent, quoniam ipse erit « in omnibus omnia. » (*I ad Corinth.*, 15.) GREG. (*XXV Moral.*, cap. 11, vel *in antiqu.*, cap. 16.) Aliud est autem bona non facere, aliud bonorum odisse doctorem, sicut aliud est ex præcipitatione, aliud ex deliberatione peccare: ex infirmitate enim plerumque solet accidere amare bonum, sed implere non posse; ex studio autem peccare, est

amour pour le bien. De même donc qu'on est quelquefois plus coupable d'aimer le péché que de le commettre, ainsi c'est souvent une faute plus grave de haïr la justice que de ne point en pratiquer les actes. Or, il y en a un certain nombre dans l'Eglise qui, non-seulement ne font pas le bien, mais le persécutent, et qui haïssent dans les autres le bien qu'ils n'ont pas le courage de pratiquer, et leur péché n'est pas un péché de faiblesse ou d'ignorance, mais un péché commis avec intention et de propos délibéré.

ÿ. 26, 27. — *Mais lorsque sera venu le Paraclét que je vous enverrai du sein du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi. Et vous aussi vous rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement.*

S. CHRYS. (*hom. 77 sur S. Jean.*) Les disciples pouvaient dire au Sauveur : S'ils ont entendu de votre bouche des paroles que nul autre n'a dites, s'ils ont vu des prodiges que personne autre n'a faits, sans en retirer la moindre utilité; si au contraire ils n'ont eu que de la haine pour votre Père et pour vous, pourquoi donc nous envoyer, et comment espérer que nous soyons dignes de foi? Notre-Seigneur dissipe la crainte que pouvaient faire naître ces pensées, en leur faisant cette promesse consolante : « Lorsque sera venu le Paraclét que je vous enverrai du sein du Père, etc., il rendra témoignage de moi. » — S. AUG. (*Tr. 92 sur S. Jean.*) C'est-à-dire, les Juifs m'ont haï et m'ont mis à mort, bien qu'ils aient vu de leurs yeux les œuvres que j'ai faites, mais le Paraclét rendra de moi un si éclatant témoignage, qu'il fera croire en moi ceux mêmes qui n'auront pu me voir. (*Traité 93.*) En même temps que l'Esprit de vérité me rendra témoignage, vous aussi me rendrez témoignage, lui dans les cœurs, et vous par vos paroles, lui

bonum nec facere, nec amare. Sicut ergo nonnunquam gravius est, peccatum diligere quam perpetrare, ita nequius est odisse iustitiam quam non fecisse. Sunt ergo nonnulli in Ecclesia, qui, non solum bona non faciunt, sed etiam persequuntur; et que ipsi facere negligunt, etiam in aliis detestantur: horum peccatum, non ex infirmitate aut ignorantia, sed ex solo studio perpetratur.

*Cum autem venerit Paraclétus, quem ego mittam vobis a Patre, Spiritum veritatis qui a Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me: et vos testimonium perhibebitis, quia ab initio mecum estis.*

CHRYS. (*homil. 76, in Joan.*) Possent

discipuli Domino dicere: Si verba a te audierunt quæ nullus dixit; si opera viderunt quæ nullus alius fecit, et tamen non profuerunt; si oderunt et Patrem tuum, et te cum eo; cuius gratia nos mittis? qualiter digni fide erimus? Ne igitur hæc cogitantes turbentur, consolationem inducit, dicens: « Cum autem venerit Paraclétus, quem ego mittam, etc., ille testimonium perhibebit de me. » AUG. (*Tract. 92, in Joan.*) Tanquam diceret: Odio me habuerunt, et occiderunt videntes; sed tale de me testimonium Paraclétus perhibebit, ut eos faciat in me credere non videntes; et (*Tract. 93*): Et quia ille testimonium perhibebit, et vos perhibebitis: ille in cordibus ves-

par ses inspirations, vous par vos prédications. (*Traité 92.*) Vous pourrez alors prêcher hautement ce que vous connaissez, vous qui avez été avec moi dès le commencement, ce que vous ne pouvez faire maintenant, parce que vous n'avez pas encore reçu la plénitude de l'Esprit saint; car c'est dans la charité qui a été répandue dans vos cœurs par l'Esprit saint qui vous a été donnée (*Rom.*, v), que vous puiserez le courage nécessaire pour me rendre témoignage. L'Esprit saint, en effet, en rendant lui-même témoignage, et en inspirant à ces nouveaux témoins un courage à toute épreuve, a banni complètement la crainte du cœur des amis de Jésus-Christ, et a converti en amour la haine de ses ennemis.

DIDYME. (*de l'Esprit saint*, II.) (1) Le Sauveur donne à l'Esprit saint le nom de consolateur, nom significatif de ce qu'il produit dans les âmes, parce que, non-seulement il affranchit de toute espèce de trouble ceux qu'il en trouve dignes, mais il les remplit encore d'une joie ineffable; car les cœurs où l'Esprit saint fixe son séjour, jouissent d'une joie éternelle. Cet Esprit consolateur est envoyé par le Fils, non comme Dieu envoyait les anges, les prophètes ou les Apôtres, mais comme il convenait à la sagesse et à la vérité d'envoyer l'Esprit de Dieu qui a une nature indivisible avec cette même sagesse et cette même vérité. En effet, le Fils qui est envoyé par le Père, n'en est pour cela ni séparé, ni divisé, il demeure dans son Père, et son Père demeure en lui. Ainsi l'Esprit saint envoyé par le Fils, soit du Père, sans aller d'un lieu dans un autre; car de même que le Père ne peut être contenu dans un espace limité, puisque son infinité s'étend au

(1) Cette citation se trouve dans la traduction que saint Jérôme a fait des ouvrages grecs de Didyme, tome VI de l'édition de Paris de 1623, ou tome IV de l'édition de 1619.

tris, vos in vocibus vestris; ille inspirando, vos sonando: et iterum (*Tract.* 92): unde poteritis predicare quod nostis, qui ab initio mecum estis, quod modo non facitis, quia illius Spiritus plenitudo nondum adest vobis: dabit enim vobis fiduciam testimonium perhibendi charitatis Dei diffusa in cordibus vestris per Spiritum sanctum, qui dabitur vobis. (*ad Rom.*, cap. 5.) Ille quippe testimonium perhibens, et testes fortissimos faciens, abstulit amicis Christi timorem, et inimicorum odium convertit in amorem.

DIDY. (*de Spiritu sancto*, lib II.) Spiritum autem sanctum venientem, *consolatorem* dicit, ab operatione ei nomen imponens; quia, non solum eos quos se dignos esse reperit, ab omni perturba-

tionem reddit alienos, verum incredibile quoddam gaudium eis tribuit: sempiterna quippe lætitia in eorum corde versatur, quorum Spiritus sanctus habitator est. Iste Spiritus consolator a Filio mittitur, non secundum angelorum, aut prophetarum, aut apostolorum ministerium, sed ut mitti decet a sapientia et veritate Spiritus Dei indivisam habentem cum eadem sapientia et veritate naturam: etenim Filius missus a Patre, non separatur atque disjungitur ab eo, manens in illo et habens illum in semetipso: quin Spiritus sanctus supradicto modo missus a Filio, de Patre egreditur, non aliunde ad alia transmigrans: quomodo enim Pater non consistit in loco, cum ultra omnem corporum sit natu-

delà de tous les espaces matériels, ainsi l'Esprit de vérité ne peut être circonscrit par aucune limite, parce qu'il est incorporel et qu'il est au-dessus de toutes les créatures raisonnables.

S. CHRYS. Notre-Seigneur l'appelle, non l'Esprit saint, mais l'Esprit de vérité, pour montrer combien son témoignage est digne de foi. Il déclare qu'il procède du Père, c'est-à-dire, qu'il sait toutes choses avec une entière certitude, comme le Sauveur dit de lui-même dans un autre endroit : « Je sais d'où je viens et où je vais. » — DIDYME. Il aurait pu dire qu'il procédait de Dieu ou du Tout-Puissant, il laisse ces dénominations et choisit de préférence celle de Père, non sans doute que le Père soit différent du Dieu tout-puissant; mais parce que l'Esprit de vérité sort de lui en vertu de cette propriété et de cette intelligence qui est propre au Père. Or, en même temps que le Fils envoie l'Esprit de vérité, le Père l'envoie également, puisqu'il vient par un seul et même acte de la volonté du Père et du Fils. — THÉOPHYL. Nous voyons ailleurs que le Père envoie l'Esprit saint, ici le Sauveur, en déclarant qu'il l'enverra lui-même, prouve qu'il a une même puissance avec le Père. Et afin qu'on ne crût pas qu'il était opposé au Père, et qu'il envoyait l'Esprit saint en vertu d'une puissance différente, il ajoute : « Qui procède du Père, » pour nous apprendre que non-seulement le Père consent à cette mission, mais qu'il la donne lui-même. Lorsque vous entendez dire que l'Esprit saint procède, n'allez pas croire que cette procession soit une mission extérieure comme celle qui est donnée aux esprits qui servent le Seigneur (*Hébr.*, 1, 14); cette procession est une propriété toute différente, attribut exclusif de cet esprit principal. La procession du Saint-Esprit n'est autre que l'origine de son être, il ne faut donc pas prendre la procession

ram et ita Spiritus veritatis nequaquam locorum fine clauditur; cum sit incorporealis et excellens universam creaturam.

CHRYS. (*ut sup.*) Propterea vero, non « Spiritum sanctum, » sed « Spiritum veritatis » eum vocavit, ut ostendat quod erit fide dignus : dicit autem « quia a Patre procedit, » hoc est omnia certissime novit, quemadmodum ipse ait de seipso : « Quoniam novi nude venio et quo vado. » DIDY. (*ubi sup.*) Sed cum posset dicere « a Deo » sive « omnipotente, » nihil horum tetigit; sed ait, *Patre*, non quod Pater a Deo omnipotente sit alius; sed secundum proprietatem et intellectum parentis, egredi ab eo dicitur Spiritus veritatis : mittente

autem Filio Spiritum veritatis, simul mittit et Pater, cum eadem voluntate Patris et Filii Spiritus veniat. THEOPH. Et alias quidem Patrem dicit mittere Spiritum : nunc autem cum se missurum dicit, æquipollentiam denotat. Ne autem censeretur reniti contra Patrem velut ab alia potestate transmittens Spiritum, addidit, *a Patre*; quasi acceptante Patre et pariter destinante. Cum audis quod procedit, ne intelligas processionem missionem esse illatam extrinsecus, qua mittuntur administratorii Spiritus (*ad Hebr.*, cap. 1), sed quandam differentem, et excellentem, ac separatam proprietatem processionem appellat, uni principali Spiritui attributum : originalis enim consistentia Spiritus est pro-

pour la mission, car la procession est l'acte en vertu duquel l'Esprit reçoit du Père sa nature divine.

S. AUG. (*Traité* 96.) On nous fera peut-être ici cette question : L'Esprit saint procède-t-il aussi du Fils? Le Fils est Fils du Père seulement, et le Père est exclusivement le Père du Fils; or, l'Esprit saint n'est pas l'Esprit d'une seule des deux premières personnes divines, il est l'Esprit des deux, puisque Jésus-Christ dit expressément : « L'Esprit de votre Père qui parle en vous, » (*Matth.*, x, 20) et que l'Apôtre nous dit de son côté : « Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans vos cœurs. » (*Gal.*, iv, 6.) Et je ne vois pas d'autre raison pour laquelle on lui donne le nom d'Esprit, car si on nous interroge sur ce que nous pensons de chacune des autres personnes, il n'y a que le Père et le Fils à qui nous puissions donner ce nom d'Esprit. Or, ce nom qui est le nom commun des deux premières personnes, a dû être donné proprement à celui qui n'est pas l'Esprit de l'un deux, mais qui est le principe d'union des deux personnes divines. Pourquoi donc n'admettrions-nous pas que l'Esprit saint procède du Fils, puisqu'il est aussi l'Esprit du Fils? S'il ne procédait pas de lui, le Fils de Dieu n'aurait pas soufflé sur ses disciples après sa résurrection, en leur disant : « Recevez le Saint-Esprit, » c'est aussi de cette vertu de l'Esprit saint que l'Évangéliste veut parler, quand il dit : « Une vertu sortait de lui et les guérissait tous. » (*Luc.*, vi, 19.) Mais si l'Esprit saint procède du Père et du Fils, pourquoi le Fils déclare-t-il qu'il procède du Père? C'est parce qu'il a coutume de rapporter tous ses attributs divins à celui de qui vient sa nature divine. C'est dans ce même sens qu'il dit ailleurs : Ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais la doctrine de celui qui m'a envoyé. Si donc on doit regarder comme

cessus : non ergo *procedere* pro ipso *mitti* sumendum est, sed idem ac ex Patre naturalem essentialiam obtinere.

AUG. (*Tract.* 96, *in Joan.*) Hic aliquis forsitan querit utrum et a Filio procedat Spiritus sanctus. Filius enim solius Patris est Filius; et Pater solius Filii est Pater; Spiritus autem sanctus non est unius eorum Spiritus, sed amborum; quandoquidem dicit ipse Christus (*Matth.*, 10, vers. 20) « Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis. » Et dicit Apostolus (*ad Gal.*, 4, vers. 6) : « Misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra. » Nec ob aliud æstimo ipsum proprie vocari *Spiritum*; cum etiam si de singulis interrogemur, non possumus nisi et Patrem et Filium *Spiritum* dicere. Quod ergo communiter vocantur et singuli, hoc

proprie vocari oportuit eum qui non est unus eorum, sed in quo communitas apparet amborum. Cur ergo non credamus quod etiam de Filio procedat Spiritus sanctus eum Filii quoque ipse sit Spiritus? Si enim ab eo non procederet, nec post resurrectionem discipulis suis insufflasset, dicens : « Accipite Spiritum sanctum. » De hac quoque virtute credendus est dicere Evangelista (*Luc.*, 6, vers. 19) : « Virtus de illo exhibit et sanabat omnes. » Si ergo, et de Patre, et de Filio procedat Spiritus sanctus, cur Filius dixit : « De Patre procedit, » nisi quemadmodum solet ad eum referre, quod et ipsius est, de quo ipse est? Unde illud est quod ait : « Mea doctrina non est mea, sed ejus qui me misit. » Si igitur hæc intelligitur ejus doc-



sa doctrine la doctrine qu'il déclare être non la sienne, mais celle de son Père, à plus forte raison doit-on entendre que l'Esprit saint procède de lui, lorsqu'il dit : « Qui procède du Père, » et non : Il procède de moi. C'est du Père que le Fils a reçu d'être Dieu, c'est du Père aussi qu'il a reçu d'être le principe d'où procède l'Esprit saint. C'est ce qui nous explique aussi pourquoi on ne dit pas de l'Esprit saint qu'il est né mais qu'il procède ; car s'il était appelé Fils, il faudrait dire qu'il est le Fils des deux personnes divines, ce qui serait une absurdité, car on ne peut être le Fils de deux personnes, que lorsque ces deux personnes sont le père et la mère, or, loin de nous de supposer quelque chose de semblable entre Dieu le Père et Dieu le Fils. Disons plus, même parmi les hommes, le fils ne procède pas en même temps du père et de la mère, car au moment où il procède du père dans la mère, il ne procède pas de la mère. Quant à l'Esprit saint, il ne procède pas du Père dans le Fils et du Fils dans les créatures qu'il sanctifie, il procède en même temps du Père et du Fils, car nous ne pouvons dire que l'Esprit saint ne soit pas la vie, puisque le Père est la vie, et que le Fils aussi est la vie, et ainsi de même que le Père qui a la vie en lui-même, a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même (*Jean*, v), ainsi a-t-il donné au Fils que la vie procède de lui, comme elle procède du Père.

trina, quam tamen dixit non suam, sed Patris, quanto magis et intelligendus est de ipso procedere Spiritus sanctus ubi sic ait : « De Patre procedit, » ut non diceret : « De me non procedit. » A quo autem habet Filius ut sit Deus ; ab illo habet utique ut procedat ab eo Spiritus sanctus. Hinc utenque etiam illud intelligitur, cur non dicatur natus esse, sed potius procedere Spiritus sanctus ; quoniam si et ipse *Filius* diceretur, amborum utique Filius diceretur : quod absurdissimum est : Filius quippe nullus est duorum, nisi patris et matris : absit autem ut inter Deum Patrem et

Deum Filium tale aliquid suspicemur ; quia nec filius hominum simul ex patre et ex matre procedit ; sed cum in matrem procedit ex patre, non tunc procedit et ex matre : Spiritus autem sanctus, non de Patre procedit in Filium, et de Filio procedit ad sanctificandum creaturam, sed simul de utroque procedit : neque enim possumus dicere quod non sit vita Spiritus sanctus ; cum vita sit Pater, vita sit Filius : ac per hoc sicut Pater cum habeat vitam in semetipso, dedit et Filio vitam habere in semetipso (*Joan.*, 5) : sic ei dedit vitam procedere de illo, sicut procedit et de ipso.

## CHAPITRE XVI.

### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- §. 1-3. — Comment les paroles de Notre-Seigneur devaient prévenir tout scandale dans l'esprit des disciples. — Quel grand mal était-ce pour les apôtres d'être chassés des synagogues, puisqu'ils devaient en sortir d'eux-mêmes? — Cette expulsion devait-elle les affliger à ce point qu'ils auraient mieux aimé mourir que de n'en plus faire partie? — Comment Notre-Seigneur les console de cette expulsion et de la mort à laquelle les Juifs les condamneront. — Nouveau motif de consolation, ils souffrent pour son Père et pour lui. — Deux raisons pour lesquelles il leur a prédit ces épreuves. — Pourquoi ne leur a-t-il pas fait tout d'abord ces prédictions? — Ces prédictions doivent-elles être placées avant ou après la Cène? — Distinction qu'il faut faire entre les choses qu'il leur a prédites dès le commencement et celles qu'il ne leur prédit qu'au moment de les quitter.
- §. 6-11. — D'où venait la tristesse profonde des disciples en entendant ces paroles. — Comment Notre-Seigneur les console. — Pourquoi il était avantageux pour eux qu'il s'en allât. — Jésus-Christ ne pouvait-il envoyer l'Esprit saint tout en demeurant sur la terre? — Quel est le sens de ces paroles : *Si je ne m'en vais, le Paraclet ne viendra pas à vous?* — Comment, lorsque la forme de serviteur eut été éloignée des yeux de la chair, l'Esprit saint leur procura ce bonheur singulier de pouvoir contempler des yeux de l'intelligence la nature même de Dieu. — Avantages de la venue de l'Esprit saint. — Dans quel sens l'Esprit saint a-t-il convaincu le monde? — Est-ce à dire qu'il a convaincu ceux que Jésus-Christ n'avait pu convaincre? — Que signifient ces paroles : *En ce qui touche le péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi?* — Différence entre croire que Jésus est le Christ et croire en Jésus-Christ. — Comment le monde est-il convaincu en ce qui touche la justice? — Caractère de la justice des croyants. — Autre explication que l'on peut donner de ces paroles : *Ils n'ont pas cru en lui et il s'en va vers son Père*; le péché est donc pour eux et la justice pour lui. — Jésus-Christ s'en est-il allé seul à son Père? — Comment le monde est convaincu de jugement et dans quel sens le prince de ce monde est déjà jugé. — De quelle autre manière l'Esprit saint a encore convaincu le monde de péché, en lui ôtant toute excuse et par les prodiges qu'il a opérés au nom du Sauveur que le monde avait rejetés. — Comment le Sauveur, en retournant vers son Père, a prouvé que sa vie était irréprochable. — Comment les démons eux-mêmes ont connu que le prince de ce monde était déjà jugé.
- §. 12-15. — Comment les hérétiques se sont efforcés d'étayer leurs audacieuses inventions sur ces paroles du Sauveur : *J'ai encore beaucoup de choses à vous dire*, etc. Pouvons-nous espérer connaître maintenant ces vérités que les disciples ne pouvaient alors porter? — Peut-on dire qu'il s'agisse ici des hautes vérités contenues dans les Epîtres des apôtres? — S'agit-il des secrets de la doctrine chrétienne, des vertus spirituelles dont il ne faut point parler aux âmes peu avancées? — Notre-Seigneur nous promet ici ce qui doit avoir lieu dans la vie future, où toute vérité nous sera révélée. — On peut encore dire que l'Esprit saint devait faire connaître aux disciples ce qu'ils auraient à

souffrir dans la suite pour le nom de Jésus-Christ. — Quel est le sens de ces paroles de Jésus-Christ : *L'Esprit saint ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il entendra.* — Ce que c'est qu'entendre pour l'Esprit saint. — Lorsqu'il s'agit de la Trinité, les expressions *dire, parler, entendre*, ne ne doivent pas être prises dans leur signification ordinaire. — On ne peut conclure de là que l'Esprit saint soit inférieur au Père. — Comment doit-on prendre cette expression : *Il entendra*, au futur. — C'est l'Esprit saint qui a donné la connaissance de l'avenir aux prophètes et à tant de saints personnages. — Ces paroles peuvent aussi signifier : Il vous remettra en mémoire les joies de la céleste patrie. — Comment Notre-Seigneur élève l'esprit et les pensées de ses disciples. — Quelle est la vérité que l'Esprit saint leur enseignera. — Comment l'Esprit saint a fait connaître que le Fils était égal au Père. — Dans quel sens faut-il entendre ces paroles : *Il recevra de moi ce qui est à moi et il vous l'annoncera?* — Il reçoit ce qui était propre à sa nature, et on ne peut en conclure qu'il soit inférieur au Fils. — Comment faut-il entendre ces paroles : *Tout ce qu'a mon Père est à moi?* — Est-ce une même chose pour l'Esprit saint de recevoir du Fils et de procéder du Père?

ÿ. 16-22. — Comment le Sauveur prépare ses disciples à l'idée de sa séparation prochaine. — A quelle circonstance fait-il allusion en leur disant : *Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus?* — Comment il les console en même temps. — Pourquoi ils ne comprenaient point ces paroles. — Comment on peut les entendre des trois jours qu'il fut déposé dans le sépulcre, et des quarante jours qui suivirent sa passion et sa résurrection. — Comment Notre-Seigneur répond au doute que ses paroles avaient fait naître. — Comment les paroles du Seigneur peuvent s'appliquer à tous les chrétiens qui tendent aux joies éternelles par les larmes et les souffrances. — Comparaison qu'il leur apporte pour leur montrer que cette tristesse sera courte et que leur joie n'aura point de fin. — Enfancement douloureux de l'Eglise, opposé à cette joie que personne ne pourra lui ravir.

ÿ. 23-28. — Comment Notre-Seigneur montre de nouveau à ses disciples qu'il leur est avantageux qu'il s'en aille. — Que signifient ces paroles : *En ce jour-là vous ne m'interrogerez plus sur rien.* — Puissance du nom de Jésus-Christ. — A quel temps le Sauveur a-t-il accompli cette promesse qu'il fait à ses disciples de leur parler ouvertement de son Père? — Nouveau motif de confiance, ils recevront dans leurs tentations le secours d'en haut. — Notre amour pour le Fils de Dieu est-il le motif de l'amour de son Père pour nous? — Comment la foi parfaite que nous avons en Jésus-Christ n'a plus besoin d'intercession parfaite. — Notre-Seigneur établit à la fois sa naissance divine et son incarnation. — Pourquoi Notre-Seigneur entretient continuellement ses disciples dans la pensée de sa résurrection. — Comment, après la résurrection du Sauveur, lui ont-ils fait des questions et tout à la fois adressé des prières. — A quel temps faut-il rapporter ces paroles : *En ce jour-là vous ne me demanderez plus rien?* — Notre-Seigneur s'engage-t-il à leur accorder toutes sortes de choses indifféremment? — Quelle est la prière véritablement faite au nom de Jésus-Christ. — Pourquoi leur dit-il : *Il vous donnera*, et non simplement *il donnera*? — Dans quel sens faut-il entendre que les apôtres n'avaient encore rien demandé en son nom? — Comment tout ce qu'on demande en dehors de la joie éternelle des cieux n'est rien. — Quelle

est cette heure où il ne leur parlera plus en paraboles. — Comment et dans quel temps leur parlera-t-il ouvertement de son Père?

ÿ. 29-33. — Pourquoi les apôtres disent-ils au Sauveur qu'ils reconnaissent maintenant qu'il parle ouvertement et ne se sert plus de paraboles? — D'où vient qu'au lieu de lui dire, ce qui paraîtrait bien naturel : Vous n'avez pas besoin d'interroger sur aucune chose, ils lui disent au contraire : *Il n'est pas besoin que personne vous interroge?* — Pourquoi reconnaissent-ils maintenant qu'il est sorti de Dieu? — Le Sauveur leur donne des avis proportionnés à leur faiblesse. — A quel temps devaient-ils être dispersés chacun de leur côté et le laisser seul? — Pourquoi conclut-il tout son discours par ces paroles : *Je vous ai dit ces choses afin que vous ayez la paix en moi?* — A quelle heure devait commencer pour eux cette oppression du monde, et devait-elle se continuer de la même manière? — Quand se réalisèrent pour les apôtres ces paroles du Sauveur : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.*

ÿ. 4-5. — *Je vous ai dit ces choses, afin que vous ne soyez point scandalisés. Ils vous chasseront des synagogues, et l'heure vient où quiconque vous fera mourir croira faire une chose agréable à Dieu. Et ils vous traiteront de la sorte, parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi. Mais je vous ai dit ces choses, afin que lorsqu'en sera venue l'heure, vous vous souveniez que je vous les ai dites. Je ne vous les ai pas dites dès le commencement, parce que j'étais encore avec vous.*

S. AUG. (*Traité 93 sur S. Jean.*) Après avoir promis à ses disciples l'Esprit saint, qui devait faire d'eux autant de témoins de la vérité, le Sauveur ajoute : « Je vous ai dit ces choses, afin que vous ne soyez pas scandalisés. » Et en effet, lorsque la charité de Dieu est répandue dans nos cœurs par l'Esprit saint qui nous a été donné (*Rom.*, v), une paix abondante se répand en même temps dans l'âme de ceux qui aiment la loi de Dieu, et il n'y a point pour eux de scandale. (*Ps.* cxviii, 165.) Il leur prédit ensuite les épreuves qui les attendent : « Ils vous chasseront des synagogues. » — S. CHRYS. (*hom.* 77 sur S. Jean.) Ils avaient déjà pris de concert la résolution de chasser de la synagogue

## CAPUT XVI.

*Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizamini. Absque synagogis facient vos : sed venit hora ut omnis qui interfecit vos arbitretur obsequium se præstare Deo. Et hæc facient vobis, quia non avertunt Patrem neque me. Sed hæc locutus sum vobis, ut cum venerit hora eorum, reminiscamini quia ego dixi vobis. Hæc autem vobis ab initio non dixi, quia vobiscum eram.*

AUGUST. (*Tract.* 93, *in Joan.*) Merito

promisso Spiritu sancto, quo in eis operante fierent testes ejus, subjunxit : « Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini. » Cum enim charitas Dei diffunditur in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis (*ad Rom.*, 5) : fit pax multa diligentibus legem Dei ; ut non sit illis scandalum. (*Psal.* 118.) Deinde quæ passuri essent exprimens, ait : « Absque synagogis facient vos. » CHRYS. (*homil.* 76, *in Joan.*) Jam enim composuerant. ut si quis confessus fue-

quiconque confesserait Jésus-Christ. — S. AUG. Mais quel grand mal pour les Apôtres d'être chassés des synagogues des Juifs, puisqu'ils devaient en sortir d'eux-mêmes, alors que personne ne les chasserait dehors? Il a donc voulu leur apprendre par-là que les Juifs ne devaient point recevoir Jésus-Christ, dont les disciples ne devaient point se séparer. Si, en effet, ils avaient voulu le reconnaître, comme il n'y avait point d'autre peuple de Dieu que la race d'Abraham, les Eglises de Jésus-Christ n'auraient pas été différentes des synagogues des Juifs. Mais ils ont refusé de recevoir Jésus-Christ, et la conséquence naturelle, c'est que restant eux-mêmes en dehors de Jésus-Christ, ils devaient chasser de leurs synagogues ceux qui ne consentaient pas à quitter Jésus-Christ. Le Sauveur ajoute encore : « Et l'heure vient où quiconque vous fera mourir, croira faire une chose agréable à Dieu, » paroles qui ont pour objet de consoler ceux qui seraient chassés des synagogues des Juifs. Est-ce donc que cette expulsion de la synagogue devait les affliger à ce point, qu'ils auraient mieux aimé mourir que de n'en plus faire partie? Non, sans doute, une crainte semblable ne pouvait trouver place dans le cœur de ceux qui cherchaient, non la gloire des hommes, mais la gloire de Dieu. Voici donc le sens de ces paroles : « Ils vous chasseront des synagogues, mais ne craignez pas votre isolement; vous serez exclus de leurs réunions, il est vrai, mais vous en rassemblez un si grand nombre en mon nom, que les Juifs, craignant l'abandon de leur temple et de toutes les cérémonies de l'ancienne loi, vous mettront à mort, croyant en cela faire une chose agréable à Dieu, parce que leur zèle pour la gloire de Dieu, n'est pas un zèle dirigé par la science » (*Rom.*, x, 2), paroles qu'il faut entendre des Juifs, dont Notre-Seigneur dit : « Ils vous chasseront de leurs sy-

rit Christum, extra synagogam fieret. AUG. (*ut supra.*) Quid autem mali erat apostolis expelli de Judaicis synagogis, quasi non fuerint inde exituri, etiam si eos nullus expelleret? Sed hoc voluit denuntiare quia Judæi Christum non fuerant recepturi, a quo isti non fuerant recessuri: nam quia non erat ullus alius populus Dei quam illud semen Abrahamæ, si cognoscere Christum, non aliæ fierent ecclesie Christi, aliæ synogogæ Judæorum: quod quia noluerunt, quid restabat, nisi ut remanentes extra Christum, extra synagogam facerent eos qui non reliquerunt Christum? Deinde cum hoc eis dixisset, adjecit: « Sed venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo. » Quæ verba ita subjecit tanquam ex hoc con-

solaretur eos qui de synagogis Judaicis pellerentur. An forte de synagogis illa separatio sic eos fuerat turbatura, ut mori vellent potius quam in hac vita sine Judæorum congregationibus morari? Absit ut sic turbarentur qui Dei, non hominum gloriam requirebant. Iste itaque sensus est in his verbis: « Extra synagogam facient vos: » sed nolite solitudinem formidare: separati quippe a congregationibus eorum, tam multos in nomine meo congregabitis, ut illi metuentes ne templum quod erat apud eos, et omnia legis veteris sacramenta deserantur, sic interficiant vos, ut Deo arbitrentur se præstare obsequium; zelum Dei habentes; sed non secundum scientiam: hoc enim de Judaicis dictum debemus accipere, de quibus dixerat:

nagogues. » En effet, lorsque les Gentils ont mis à mort les témoins, c'est-à-dire, les martyrs de Jésus-Christ, ce n'est pas à Dieu, mais à leurs fausses divinités qu'ils ont cru faire une chose agréable, tandis que ceux qui, parmi les Juifs, mirent à mort les prédicateurs de Jésus-Christ, crurent faire un acte agréable à Dieu, dans la crainte que ceux qui se convertiraient à Jésus-Christ, abandonneraient le culte du vrai Dieu. Voilà pourquoi dans l'ardeur d'un zèle qui n'était pas selon la science, ils mettaient à mort les disciples de Jésus-Christ, croyant en cela faire une œuvre agréable à Dieu.

S. CHRYS. Jésus leur donne ensuite un nouveau motif de consolation : « Et ils vous traiteront de la sorte, parce qu'ils ne connaissent ni mon Père, ni moi, » c'est-à-dire, qu'il vous suffise comme consolation de penser que vous souffrez pour moi et pour mon Père. — S. AUG. Il leur apprend ensuite que la cause pour laquelle il leur a prédit ces épreuves, c'est de prévenir le trouble qu'auraient jeté dans leurs cœurs non préparés des maux qu'ils n'avaient pas prévus, bien qu'ils dussent être de courte durée : « Je vous ai dit ces choses, afin que lorsqu'en sera venue l'heure, vous vous souveniez que je vous les ai dites. » Cette heure, c'était l'heure des ténèbres, l'heure de la nuit, mais la nuit des Juifs n'a pu obscurcir de ses ténèbres les clartés du jour de Jésus-Christ qui en était séparé. — S. CHRYS. Un autre motif pour lequel il leur annonce ces épreuves à l'avance, c'est afin de bien les convaincre que l'avenir lui était présent, comme il le déclare par ces paroles : « Afin que lorsqu'en sera venue l'heure, vous vous souveniez que je vous les ai dites. Il ne veut pas non plus qu'ils pussent dire qu'il n'avait cherché qu'à les flatter et à leur dire des choses agréables. Mais pourquoi ne leur a-t-il pas fait tout d'abord ces prédictions ? En

« Extra synagogam faciunt vos. » Nam testes (id est, martyres) Christi, etiam occisi sunt a Gentilibus, non tamen illi arbitrari sunt Deo, sed diis suis falsis obsequium se præstare; Judæorum autem omnis qui occidit prædicatores Christi, Deo se putavit præstare obsequium; credens quod desererent Deum Israel quicunque converterentur ad Christum. Hinc ergo accensi et zelum Dei habentes, sed non secundum scientiam, obsequium se Deo præstare credentes, occidebant eos.

CHRYS. (*ut sup.*) Deinde consolationem inducit, dicens: « Et hæc faciunt vobis quia non noverunt Patrem neque me: » quasi dicat: Sufficit vobis in consolationem, propter me et Patrem

hæc pati. AUG. (*ut sup.*) Ne autem ignaros atque imparatos animos mala improvisa (quamvis cito transitura) turbarent; hæc fuisse causam, ut hæc eis prænunderent, ostendit subdicens: « Hæc locutus sum vobis ut cum venerit hora eorum, » etc. Hora eorum hora tenebrosa, hora nocturna; sed nox Judæorum separatam a se diem Christianorum, nulla confusione fuscavit. CHRYS. (*ut sup.*) Sed et propter aliam causam hoc prædixit, ut non dicerent quoniam non prævidit futura: et hoc significat, cum dicit: « Reminiscentur quia dixi vobis; » et ut non possent dicere, quoniam blandiens nobis ea quæ ad gratiam sunt dicebat solum; cujus autem gratia hoc a principio non dixit, osten-

voici la raison : « Je ne vous ai pas dit ces choses dès le commencement, parce que j'étais avec vous, » c'est-à-dire, vous étiez sous ma garde, vous pouviez m'interroger quand vous vouliez ; tous les efforts de vos ennemis se concentraient sur moi ; il était donc inutile de vous en parler tout d'abord, mais au moins si je ne l'ai pas fait, ce n'est pas que j'ignorais que ces épreuves dussent arriver.

S. AUG. (*Tr. 94 sur S. Jean.*) Selon les trois autres évangélistes, Notre-Seigneur fit cette prédiction avant la cène, tandis que saint Jean la place après la cène. Ne peut-on pas résoudre cette difficulté, en disant que les trois premiers évangélistes font observer que sa passion était proche, lorsqu'il fit ces prédictions ? Il ne les fit donc pas dès le commencement qu'il était avec eux. Cependant saint Matthieu rapporte que le Sauveur prédit ces événements, non-seulement aux approches de sa passion, mais encore dès le commencement. Comment donc expliquer ces paroles : « Je ne vous les ai pas dites dès le commencement, » etc., si ce n'est en faisant une exception pour les choses qu'il attribue ici à l'Esprit saint, et qu'il ne leur a pas fait connaître dès le commencement, par exemple qu'il devait leur être envoyé et rendre témoignage, lorsqu'ils seraient persécutés. En effet, il était alors au milieu d'eux, et sa présence seule était pour eux une véritable consolation. Mais lorsque le moment vint de les quitter, il devait leur annoncer la venue de l'Esprit saint, qui, en répandant dans leurs cœurs la charité de Dieu, leur donnerait le courage de prêcher hautement le Verbe de Dieu. — S. CHRYS. (*hom. 78 sur S. Jean.*) On peut dire encore qu'il leur avait prédit les persécutions qu'ils devaient endurer, mais non pas que leur mort serait regardée comme une œuvre agréable à Dieu, ce qui devait être pour eux un sujet d'étonnement extraordinaire ; ou bien encore, il leur annonça dès le commencement,

dit, dicens : « Hæc autem ab initio non dixi, quia vobiscum eram, » quia scilicet in custodia mea eratis, et licitum erat interrogare quando volebatis, et super me totum prælium vertebatur : unde superfluum erat hoc a principio vobis dicere : non autem quia hæc tunc non noveram, propterea non dixi.

AUGUST. (*Tract. 94, in Joan.*) Sed alii tres evangelistæ eum prædixisse ista demonstrant antequam ventum esset ad cenam, qua peracta secundum Joannem ista locutus est. An forte hinc ista solvitur quæstio, quia et illi eum narrant proximum fuisse passioni cum hoc diceret ? Non ergo ab initio quando cum illis erat. Sed Matthæus, non solum im-

minente passione, verum etiam ab initio hæc denunciata esse commemorat. Quid sibi ergo vult quod hic dicit : « Hæc autem ab initio non dixi, » etc., nisi quia ea quæ hic dicit de Spiritu sancto, quod sit venturus ad eos, et testimonium perhibiturus (quando mala passuri sunt) hæc eis ab initio non dixit ? Quoniam cum ipsis erat, et ejus præsentia consolabantur ? Abscessurus autem oportebat ut diceret illum esse venturum, per quem charitate diffusa in cordibus suis Verbum Dei cum fiducia prædicarent. CHRYS. (*homil. 77, in Joan.*) Vel prædixit quidem quoniam flagella patientur, non autem quod mors eorum reputaretur, ut Dei cultura ; quod maxime pote-

ce qu'ils devaient souffrir de la part des Gentils, et leur prédit ici les persécutions que leur préparaient les Juifs.

ÿ. 6-11. — *Et maintenant je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande : Où allez-vous? Mais, parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur. Cependant je vous ai dit la vérité; il vous est avantageux que je m'en aille, car, si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde en ce qui touche le péché, la justice et le jugement; le péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi; la justice, parce que je m'en vais à mon Père et que vous ne me verrez plus; le jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé.*

S. CHRYS. (*hom. 78 sur S. Jean.*) La tristesse s'était emparée de l'esprit des disciples encore bien imparfaits, en entendant les dernières paroles de leur divin Maître; il les en reprend, et leur en fait un reproche : « Et maintenant je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande : Où allez-vous? » En effet, lorsqu'ils l'entendirent déclarer que celui qui les mettrait à mort croirait faire une chose agréable à Dieu, ils gardèrent un profond silence, et ne lui adressèrent plus aucune question, c'est pour cela qu'il ajoute : « Mais parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur, » etc. Ce n'était pas pour eux une consolation médiocre que de voir que le Seigneur connaissait la grandeur de leur tristesse produite par la pensée de son départ prochain, par la perspective des maux qu'ils devaient souffrir, et l'ignorance où ils étaient s'ils pourraient les supporter courageusement.

S. AUG. (*Traité 94 sur saint Jean.*) On bien encore, ils lui avaient demandé précédemment où il allait, et il leur avait répondu qu'il

rat eos attonitos facere : vel quia illic ea quæ a gentilibus debebant pati, dixit; hic autem et Judaica (vel quæ passuri erant a Judæis) adjecit.

*Et nunc vado ad eum qui misit me; et nemo ex vobis interrogat me, quo vadis? Sed quia hæc locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum. Sed ego veritatem dico vobis, expedit vobis ut ego vadam : si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos. Si autem abiero, mittam eum ad vos : et cum venerit ille, arguet mundum de peccato, et de justitia, et de judicio : de peccato quidem, quia non crediderunt in me; de justitia vero, quia ad Patrem vado, et jam non videbitis me; de judicio autem, quia princeps hujus mundi jam judicatus est.*

CHRYS. (*hom. 77, in Joan.*) Quia dis-

cupulos nondum perfectos tristitia impugnat, eos Dominus increpando dirigit, dicens : « Et nunc vado ad eum qui me misit, et nemo ex vobis interrogat me, quo vadis? » Audientes enim quoniam qui interficiet vos, opinabitur se obsequium præstare Deo, ita siluerunt, ut nihil ei loquerentur : et ideo subditur : « Sed quia hæc locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum, » etc. Non parva autem est hæc mitigatio, scire eos quoniam sciverat Dominus tristitiæ eorum superabundantiam, et propter desertionem ejus, et propter mala quæ didicerant se passuros, et nesciebant si possent viriliter ferre.

AUG. (*Tract. 94, in Joan.*) Vel quia superius interrogaverunt eum quo esset



allait où ils ne pouvaient le suivre actuellement; maintenant il leur déclare qu'il s'en ira, sans qu'aucun d'eux lui demande où il va : « Aucun de vous ne me demande : Où allez-vous? » Car lorsqu'il monta aux cieux, ils l'accompagnèrent de leurs regards, mais sans chercher à savoir où il allait. Or, le Seigneur voyait l'effet que produisaient ses paroles dans leur cœur; comme ils n'avaient pas encore cette consolation intérieure que le Saint-Esprit devait répandre dans leur âme, ils craignaient de perdre la présence visible de Jésus-Christ; et comme d'après sa déclaration, ils ne pouvaient douter qu'ils la perdraient, leur affection encore tout humaine s'attristait de ce que leurs yeux allaient être privés de ce qui faisait leur consolation : « Mais parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur. » Jésus savait ce qui leur était le plus avantageux; car la vue intérieure que l'Esprit saint devait leur donner comme consolation, était bien préférable : « Cependant je vous dis la vérité, il vous est avantageux que je m'en aille. » — S. CHRYS. C'est-à-dire, dùt votre tristesse être mille fois plus grande, il vous faut entendre cette vérité, c'est qu'il vous est utile que je me sépare de vous. Or, quelle est cette utilité? « Car si je ne m'en vais pas, le Paraclét ne viendra pas à vous. » S. AUG. (*de la Trin.*, 1, 9.) S'il parle de la sorte, ce n'est point qu'il y ait inégalité entre le Verbe de Dieu et l'Esprit saint, mais parce que la présence du Fils de l'homme au milieu d'eux était comme un empêchement à la venue de celui qui ne lui était pas inférieur, parce qu'il ne s'était pas anéanti lui-même jusqu'à prendre la forme d'esclave. (*Philipp.*, 11.) Il fallait donc faire disparaître à leurs yeux la forme de serviteur, qui les portait à croire que Jésus-Christ n'était pas

iturus, et responderat eis se iturum quo ipsi tunc venire non possent; nunc ita se promittit iturum, ut nullus eorum quo vadat, interroget : et hoc est quod dicit : « Et nemo ex vobis interrogat me, quo vadis? » etc. Euntem enim in cælum, non verbis quæsierunt, sed oculis deduxerunt. Videbat autem Dominus quid sua verba in eorum cordibus agerent : spiritualem quippe nondum interioribus habentes consolationem (quam per Spiritum sanctum fuerant habituri) id quod exterius in Christo videbant, amittere metuebant : et quia se amissuros esse, illo vera denuntiante, dubitare non poterant, contristabatur humanus affectus, quia carnalis desolabatur aspectus. Unde sequitur : « Sed quia hæc locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum. » Noverat autem ille quid eis po-

litus expediret; quia visus interior ipse est melior quo eos consolaturus erat Spiritus sanctus : unde subdit : « Sed ego veritatem dico vobis : expedit vobis ut ego vadam, » etc. CHRYS. (*ut supra.*) Quasi dicat : Etsi millies contristemini, oportet vos audire quia me recedere a vobis confert. Quid autem conferat ostendit subdens : « Si enim non abiero, Paraclétus non veniet ad vos. » AUGUST. (*lib. 1, de Trin.*, cap. 9.) Hæc autem dixit, non propter inæqualitatem Verbi Dei et Spiritus sancti, sed tanquam impedimento esset presentia Filii hominis apud eos, quo minus veniret ille qui minor non esset; quia non semetipsum examinavit sicut Filius formam servi accipiens (*ad Philipp.*, 2) : oportebat ergo auferretur ab eorum oculis forma servi, quam intuentes hoc solum Christum esse pu-

ce qu'ils voyaient des yeux du corps : « Mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. » — S. AUG. Est-ce qu'il ne pouvait l'envoyer, tout en demeurant sur la terre, lui sur qui nous savons que l'Esprit saint descendit et demeura lorsqu'il fut baptisé et qui ne fut jamais séparé de lui? Quel est donc le sens de ces paroles : « Si je ne m'en vais, le Paraclet ne viendra pas à vous, » si ce n'est, vous n'êtes pas capables de recevoir le Saint-Esprit, tant que vous continuez à ne connaître Jésus-Christ que selon la chair. Mais lorsque Jésus-Christ les eut privés de sa présence corporelle, non-seulement l'Esprit saint, mais le Père et le Fils vinrent fixer spirituellement en eux leur séjour. — S. GRÉG. (*Moral.*, VIII, 13 ou 17 dans les anc. éd.) Il semble leur dire ouvertement : « Si je ne dérobe pas mon corps aux yeux de votre affection, il me sera impossible de vous conduire à l'intelligence invisible par l'Esprit consolateur. — S. AUG. (*sur les par. du Seig.*) Or, après que la forme de serviteur que le Sauveur a prise dans le sein de la Vierge, eut été éloignée des yeux de la chair, l'Esprit consolateur leur procura ce bonheur singulier de pouvoir contempler avec les yeux purifiés de leur intelligence la nature de Dieu elle-même, par laquelle le Fils était égal à son Père, alors même qu'il daigna se manifester dans la chair.

S. CHRYS. Mais quelle est donc l'objection que font ici ceux qui ne se forment point de l'Esprit saint des idées justes et convenables? Est-il donc utile que le Seigneur s'en aille pour que le serviteur vienne? Or, le Sauveur répond, en nous faisant connaître les avantages de la venue de l'Esprit saint : « Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde en ce qui touche le péché, » etc. — S. AUG. (*Traité 95 sur S. Jean.*) Est-ce donc que Jésus-Christ n'a pas convaincu le monde? Serait-ce parce qu'il

tabant, quod videbant. Unde sequitur : « Si autem abiero, mittam eum ad vos. » AUG. (*ut sup.*) Nunquid autem hic positus eum non poterat mittere? Quem scimus super eum baptizatum venisse, atque mansisse : ino vero a quo scimus eum nunquam separabilem fuisse. Quid est ergo : « Si non abiero, Paracletus non veniet ad vos, » nisi, non potestis capere Spiritum quandiu secundum carnem nosse persistitis Christum? Christo autem discedente corporaliter, non solum Spiritus sanctus, sed et Pater, et Filius illis affuit spiritualiter. GREG. (*lib. VIII, Moral.*, cap. 13, vel *in Antiqua.*, c. 17.) Ac si aperte diceret : Si ab intentionis vestræ oculis corpus non subtraho, ad intellectum vos invisibilem per consola-

torium Spiritum non perduco. AUGUST. (*de Verbis Domini.*) Hanc autem beatitudinem Spiritus Paracletus attulit, ut ab oculis carnis forma servi remota, quam de Virginis utero accepit, in ipsam formam, in qua Patri æqualis (etiam cum in carne dignatus est apparere) permansit, purgata mentis acie tenderetur.

CHRYS. (*ut sup.*) Quid autem hic dicunt, qui non convenientem de Spiritu Sancto habent opinionem? Nunquid expedit dominatorem abire, et servum accedere? Quæ autem sit utilitas adventientis Spiritus ostendit, cum subditur : « Et cum venerit ille, arguet mundum de peccato, » etc. AUG. (*Tract. 95, in Joan.*) Nunquid autem Christus non arguit mundum? An forte quia Christus in Ju-

n'a fait entendre sa voix qu'aux Juifs, qu'on ne pourrait dire qu'il a convaincu le monde, tandis que l'Esprit saint, au contraire, dans la personne de ses disciples répandus par tout l'univers (1), n'a pas seulement convaincu une nation, mais le monde tout entier ? Mais qui oserait dire que l'Esprit saint a convaincu le monde par la bouche des disciples, tandis que Jésus-Christ ne peut le convaincre ; alors que l'Apôtre s'écrie : « Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de Jésus-Christ qui parle par ma bouche ? » (II *Cor.*, XIII, 3.) Jésus-Christ peut donc convaincre ceux que l'Esprit saint convainc lui-même. Mais Notre-Seigneur dit : « Il convaincra le monde, » c'est-à-dire, il répandra la charité dans vos cœurs, et en dissipant toutes vos craintes, vous donnera la liberté de convaincre le monde. Il explique ensuite ce qu'il venait de dire : « En ce qui touche le péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi. » Notre-Seigneur ne parle que de ce péché à l'exclusion de tous les autres, parce que tant qu'il reste, les autres péchés ne peuvent être pardonnés, et que s'il vient à être effacé, tous les autres le sont avec lui. — S. AUG. (*serm.* 61 *sur les par. du Seig.*) Mais il y a une grande différence entre croire que Jésus est le Christ, et croire en Jésus-Christ ; les démons eux-mêmes n'ont pu s'empêcher de croire qu'il était le Christ, mais celui qui croit en Jésus-Christ, espère en même temps en Jésus-Christ, aime Jésus-Christ. — S. AUG. (*Traité* 95.) Le monde est donc convaincu de péché, parce qu'il ne croit pas en Jésus-Christ, et il est convaincu aussi en ce qui touche la justice de ceux qui croient, car le seul exemple des fidèles est la condamnation des infidèles : « Il convaincra le monde en ce qui touche la justice, parce que je m'en

(1) En accomplissement de ces paroles du Sauveur : « Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit venant sur vous ; et vous serez témoins pour moi à Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » (*Actes*, I, 8.)

dæorum tantum gente locutus est, mundum non videtur arguisse? Spiritus autem sanctus in discipulis ejus toto orbe diffusis, non unam gentem intelligitur arguisse, sed mundum? Sed quis audeat dicere quod per discipulos Christi arguat mundum Spiritus sanctus, et non arguat Christus? cum clamet Apostolus (II *ad Corinth.*, 13) : « An experimentum queritis ejus qui in me loquitur Christus? » Quos itaque arguit Spiritus sanctus, utique et Christus. Sed dixit : « Ille arguet mundum, » quasi diceret : Ille diffundet in cordibus vestris charitatem. Sic enim timore depulso, arguendi habebitis libertatem. Exponit deinde quod dixerat, dicens : « De peccato quidem, quia non

crediderunt in me : » hoc enim peccatum quasi solum præ cæteris posuit ; quia hoc manente cætera detinentur ; et hoc discedente cætera dimittuntur. AUG. (*de Verbis Domini*, serm. 61.) Sed multum interest utrum quisque credat ipsum esse Christum, et utrum credat in Christum : nam ipsum esse Christum et demones crediderunt : ille vero credit in Christum, qui et sperat in Christum, et diligit Christum. AUG. (*super Joann.*, *Treat.* 95 *ut sup.*) Arguitur ergo mundus de peccato ; quia in Christum non credit ; et arguitur de justitia eorum qui credunt : ipsa quippe fidelium comparatio, infidelium est vituperatio. « De justitia vero, quia ad Patrem vado. » Et

vais à mon Père. » Nous entendons souvent sortir de la bouche des infidèles cette question : Comment pouvons-nous croire ce que nous ne voyons pas ? Il fallait donc définir de la sorte le caractère de la justice des croyants : « Parce que je m'en vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus. » Bienheureux, en effet, ceux qui ne voient point et ne laissent pas de croire, car si la foi de ceux qui ont vu Jésus-Christ a reçu des éloges, ce n'est point parce qu'ils croyaient ce qu'ils voyaient (c'est-à-dire, le Fils de l'homme), mais parce qu'ils croyaient ce qu'ils ne voyaient pas (c'est-à-dire, le Fils de Dieu). Lorsqu'au contraire, la forme de serviteur eut disparu à leurs regards, alors cette parole du prophète fut entièrement accomplie : « Le juste vit de la foi (1). » Votre justice donc qui convaincra le monde, consistera à croire en moi, alors que vous ne me verrez plus ; et lorsque vous me verrez tel que je serai alors, vous ne me verrez plus tel que je suis maintenant au milieu de vous, c'est-à-dire, vous ne me verrez plus soumis à la mort, mais environné d'immortalité. Et en effet, en leur disant : « Vous ne me verrez plus, » il leur prédit qu'ils ne verront plus désormais le Christ tel qu'ils le voient.

S. AUG. (*serm. 61 sur les par. du Seigneur.*) On peut donner encore cette explication : Il n'ont pas cru en lui, et il s'en va vers son Père ; le péché est donc pour eux, et la justice pour lui. En effet, lorsqu'il est venu du sein de son Père vers nous ; c'est un acte de miséricorde, mais c'est par un effet de sa justice qu'il retourne à son Père, selon ces paroles de l'Apôtre : « C'est pour cela que Dieu l'a exalté. » (*Philipp., II.*) Mais s'il s'en va seul à son Père, quelle utilité pouvons-nous en retirer ? S'en est-il allé seul, parce que le Christ ne fait qu'un avec tous ses membres, comme le

(1) *Habac.*, II, 4 ; *Rom.*, I, 17 ; *Galat.*, III, 12 ; *Hebr.*, X, 38.

quoniam ista vox infidelium esse consuevit, « quomodo credimus quod non videmus ? » Ideo credentium justitiam sic oportuit definire : « Quia ad Patrem vado, et jam non videbitis me. » Beati enim qui non vident et credunt : nam et qui viderunt Christum, non in eo laudata est fides eorum, quia credebant quod videbant (id est, Filium hominis), sed quia credebant quod non videbant (id est, Filium Dei.) Cum vero et ipsa forma servi subtracta eorum esset aspectibus, tunc ex omni parte impletum est : « Justus ex fide vivit. » Erit itaque vestra justitia, de qua mundus arguetur ; quoniam in me quem non videbitis, credetis : et quando

me videbitis quod nunc ero, non videbitis me quod sum vobiscum modo, id est, non videbitis mortalem, sed sempiternum : dicendo enim : « Jam non videbitis me, » velut nunquam eos de cætero visuros Christum prænuñtiavit.

AUG. (*de Verbis Domini*, serm. 61, *ut sup.*) Vel aliter : illi non crediderunt : ipse ad Patrem vadit : illorum ergo peccatum, ipsius autem justitia : quod enim a Patre ad nos venit, misericordia est : justitia vero, quod ad Patrem vadit ; secundum illud Apostoli (*ad Philip.*, 2) : « Propter quod et Deus exaltavit illum. » Sed si solus, vadit ad Patrem, quid nobis prodest ? An ideo solus, quia Christus

chef ne fait qu'un avec son corps? Le monde est donc convaincu de péché dans la personne de ceux qui ne croient pas en Jésus-Christ, et il est convaincu en ce qui touche la justice dans ceux qui ressuscitent comme membres de Jésus-Christ : « Et en ce qui touche le jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé, » c'est-à-dire, le démon, le prince des méchants, dont le cœur est tout entier fixé dans ce monde, objet de leurs affections. Par-là même qu'il a été jeté dehors, il a été jugé, et le monde est convaincu de ce jugement, parce qu'il se plaint inutilement du démon, lui qui ne veut point croire en Jésus-Christ. En effet, ce prince du monde qui est jugé, c'est-à-dire, jeté dehors, et à qui Dieu permet de nous attaquer extérieurement pour nous exercer à la vertu, a été vaincu, non-seulement par des hommes, mais par de simples femmes, par des enfants, par de tendres vierges qui ont souffert le martyre pour Jésus-Christ. — S. AUG. (*Tr. 95 sur S. Jean.*) Ou bien encore, il est déjà jugé, parce qu'il est irrévocablement condamné au feu éternel. Or, le monde est convaincu de ce jugement, parce qu'il est jugé lui-même avec son chef dont il imite l'orgueil et l'impiété. Que tous les hommes croient donc en Jésus-Christ, pour n'être point convaincus du péché d'incrédulité qui est comme un lien qui retient tous les autres péchés; qu'ils passent au nombre des fidèles, pour n'être point convaincus en ce qui touche la justice de ceux dont ils n'imitent point la conduite, et qu'ils se mettent en garde contre le jugement à venir, afin de n'être pas jugé avec le prince du monde qu'ils ont imité malgré son jugement et sa condamnation.

S. CHRYS. (*hom. 78 sur S. Jean.*) Ou bien encore : « Il convaincra le monde de péché, » c'est-à-dire, il leur ôtera toute excuse, et leur prou-

mus est cum omnibus membris suis, tanquam caput cum corpore suo? Arguitur ego mundus de peccato in eis qui non credunt in Christum : et de justitia in eis qui resurgunt in membris Christi; sequitur : « De judicio autem quia princeps mundi hujus jam judicatus est; » id est, diabolus princeps iniquorum, qui corde non habitant nisi in hoc mundo, quem diligunt. Hoc autem ipso quod foras missus est, judicatus est, et de hoc judicio mundus arguitur, quia frustra de diabolo queritur, qui non vult credere in Christum; quem judicatum id est, foras missum, et propter nostram exercitationem forinsecus oppugnare permisum, non solum viri, sed etiam mulieres et pueri, et teneræ virgines, marty-

rio vicerunt. AUGUST. (*supr. Joan., Tract. 95 ut supra.*) Vel « judicatus est, » quoniam judicio ignis æterni irrevocabiliter destinatus est. Et de hoc judicio mundus arguitur; quoniam cum suo principe judicatur, quem superbum atque impium imitatur. Credunt itaque homines in Christum, ne arguantur de peccato infidelitatis suæ, quo peccata omnia detinentur : transeant in numerum fidelium, ne arguantur de justitia eorum quos justificatos non imitantur : caveant futurum judicium, ne cum mundi principe judicentur, quem judicatum imitantur.

CHRYS. (*homil. 77, in Joan.*) Vel aliter : « arguet mundum de peccato, » id est, omnem eorum excusationem absin-

vera qu'ils sont coupables de n'avoir pas voulu croire en moi, alors qu'ils verront l'Esprit saint descendre sur les fidèles d'une manière ineffable par la seule invocation de mon nom. — S. AUG. (*Quest. sur le Nouv. et l'Anc. Test., quest. 89.*) (1) L'Esprit saint a encore convaincu le monde de péché par les prodiges qu'il a opérés au nom du Sauveur, que le monde avait rejeté. Pour le Sauveur lui-même, ayant réservé la justice, il n'a point hésité de retourner à celui qui l'avait envoyé, et en retournant vers lui, il a prouvé qu'il en était venu : « Et en ce qui touche la justice, parce que je m'en vais à mon Père. » — S. CHRYS. C'est-à-dire, qu'en retournant à mon Père, je leur prouverai que ma vie était irréprochable, et qu'ils ne pourront dire encore comme autrefois : « Cet homme est un pécheur, et ne vient pas de Dieu. » Lorsqu'ils verront d'ailleurs que j'ai triomphé de mon ennemi (ce que je n'aurais pu faire si j'avais été un pécheur), il leur sera impossible de dire que je suis possédé du démon, que je suis un séducteur. En apprenant que le démon a été condamné à cause de ce qu'il avait fait à mon égard, ils sauront qu'ils pourront désormais le fouler aux pieds, et ils seront convaincus à n'en pouvoir douter de ma résurrection, parce qu'il n'a pu me retenir dans les liens de la mort. — S. AUG. (*Quest. de l'Anc. et du Nouv. Test.*) Les démons eux-mêmes en voyant les âmes délivrées des enfers (2) monter vers les cieux, ont connu que le prince de ce monde était déjà jugé, et que par suite du crime qu'il avait commis dans le jugement du Sauveur, il était condamné lui-même à perdre tout ce qu'il avait en sa possession, c'est ce

(1) C'est-à-dire l'auteur inconnu de ces questions, qui sont peu dignes du génie de saint Augustin.

(2) Les enfers sont pris ici pour les limbes qui sont comme des lieux inférieurs placés au-dessous de la terre. C'est dans ce sens que Jacob disait : « Je descendrai avec mon fils (ad inferos), dans le fond de la terre. » Mais ces enfers ne sont pas ceux où il n'y a plus de rédemption et dont le Psalmiste dit : « Vous avez délivré mon âme de l'enfer le plus profond (de inferno inferiori). » (Ps. LXXXV. 14.)

det, et ostendet eos peccasse non credentes in me; dum videbunt Spiritus sancti donationem ineffabilem invocato me fieri. AUGUST. (*de Quest. Novi et Veteris Testam., quest. 89.*) Hoc etiam modo Spiritus sanctus de peccato arguit mundum, quia in nomine Salvatoris qui reprobatus est a mundo, virtutes operatus est: Salvator autem reservata justitia, non trepidavit reverti ad eum qui se miserat: per id quod regressus est, probavit se inde venisse. Unde sequitur: « Et de justitia quia vado ad Patrem. » CHRYS. (*ut supra.*) Id est, ire ad Patrem, erit argumentum quod irreprehensibilem agebam vitam; ut non possint

adhuc dicere quoniam « hic homo peccator est, et non est ex Deo: » rursus quoniam expugnavi adversarium (nequam autem peccator existens expugnassem), non possunt dicere quod demonium habeo et quod seductor sum: quoniam autem condemnatus est propter me, scient quod conculeabunt eum postea; et resurrectionem meam manifeste scient; non enim me valuit detinere. AUG. (*de Quest. Veteris et Novi Testam., ut supra.*) Videntes etiam demones animas de inferis ire ad cœlos, cognoverunt judicatum esse jam principem hujus mundi, ut reus factus in causa Salvatoris quæ tenebat amitteret. Hæc qui-

que les Apôtres virent à l'ascension de Jésus-Christ, mais ce qui leur fut pleinement découvert, lorsque l'Esprit saint descendit sur eux.

ÿ. 12-13. — *J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter maintenant. Mais lorsque cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité, car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu et vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi et vous l'annoncera. Tout ce qu'a mon Père est à moi, c'est pourquoi j'ai dit qu'il recevra ce qui est à moi et vous l'annoncera.*

THÉOPHYL. Notre-Seigneur développe les paroles qu'il vient de leur dire : « Il vous est utile que je m'en aille, » en ajoutant : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, » mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. » — S. AUG. (*Traité 97 sur S. Jean.*) Tous les hérétiques se sont efforcés d'étayer sur ces paroles de l'Evangile leurs audacieuses inventions que la raison repousse avec horreur, comme si ces inventions étaient justement les vérités que les disciples ne pouvaient porter, et que l'Esprit saint leur eut enseigné ce que l'esprit immonde rougit d'enseigner et de prêcher en public. (*Tr.* 96.) Mais on ne peut établir de comparaison entre les infamies qu'aucune pudeur humaine ne peut supporter, et les vérités salutaires que la faiblesse de l'esprit humain n'est pas capable de comprendre. Les unes ne se trouvent que dans les corps livrés à l'impureté, les autres sont au-dessus de toute nature corporelle et sensible. (*Même traité.*) Mais qui de nous se croira capable de comprendre les vérités que les disciples ne pouvaient porter alors? Il ne faut donc point s'attendre à ce que je les explique. On me dira peut-être, il en est beaucoup maintenant qui pourraient com-

dem ascendente Salvatore visa sunt, sed superveniente in discipulis Spiritu sancto palam aperteque manifestata sunt.

*Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis portare modo. Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem : non enim loquetur a semetipso, sed quæcumque audiet, loquetur ; et quæ ventura sunt, annuntiabit vobis. Ille me clarificabit ; quia de meo accipiet et annuntiabit vobis. Omnia quæcumque habet Pater, mea sunt : propterea dixi quia de meo accipiet, et annuntiabit vobis.*

THEOPHYLACT. Quia supra dixerat Dominus : « Expedi vobis ut ego vadam, » jam hoc amplificat, dicens : « Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis portare. » AUG. (*Tract.* 97, *in Joan.*) Omnes hæretici audacias figmentorum suorum

(quas maxime exhorret sensus humanus) hac occasione evangelicæ sententiæ colorare conantur ; quasi hæc ipsa sint quæ tunc discipuli portare non poterant ; et ea docerit Spiritus sanctus quæ palam docere atque prædicare spiritus erubescit inmundus. Et (*Tract.* 96, *versus finem*) : Sed alia sunt mala quæ portare non potest qualiscumque pudor humanus ; et alia sunt bona quæ portare non potest parvus sensus humanus. Ista fiunt in corporibus impudicis : illa remota sunt a corporibus universis. Et (*eodem Tract.*, paulo post principium) : Quis autem nostrum audeat eorum se dicere jam capaxem, quæ illi capere non valebant ? ac per hoc nec a me expectanda sunt ut dicantur. Sed dicit aliquis : Si multi possunt audire quod tunc non poterat

prendre ce que saint Pierre n'était pas alors capable de porter, de même qu'il en est beaucoup qui sont aujourd'hui capables de recevoir la couronne du martyre, surtout depuis qu'ils ont reçu l'Esprit saint qui, alors n'avait pas encore été envoyé. J'accorde qu'il en soit beaucoup qui, depuis la venue de l'Esprit saint, puissent porter les vérités dont les disciples étaient incapables avant de l'avoir reçu. Est-ce une raison pour que nous sachions ce qu'il n'a pas voulu dire? Et puisqu'il a cru devoir les taire, qui de nous entreprendra de les dire? (*Plus bas.*) Savons-nous pour cela les vérités qu'il n'a pas cru devoir révéler? Il est également de la dernière absurdité de dire que les disciples étaient alors incapables de porter les hautes vérités que renferment leurs Epîtres (1) écrites beaucoup plus tard, et dont on ne voit pas que le Seigneur leur ait parlé. Ces hommes qui appartiennent à des sectes perverses et corrompues, comme les Manichéens, les Sabelliens, les Ariens, ne peuvent supporter les vérités de la foi catholique qui se trouvent dans les saintes Ecritures et condamnent leurs erreurs, de même que nous ne pouvons supporter leurs mensonges sacrilèges. Qu'est-ce, en effet, que de ne pouvoir supporter quelque chose? C'est ne pouvoir l'envisager avec un esprit égal et tranquille. Mais quel est le fidèle, quel est même le catéchumène qui, avant d'avoir reçu avec le baptême le Saint-Esprit, ne lise pas ou n'entende pas d'un esprit égal, bien qu'il ne les comprenne pas, les vérités qui n'ont été écrites qu'après l'ascension du Sauveur? (*Traité 97, vers la fin.*) On me dira encore : Est-ce que les hommes versés dans la spiritualité n'ont pas dans leur doctrine des vérités qu'ils taisent aux hommes charnels, et qu'ils font connaître à ceux qui se conduisent selon l'es-

(1) Telles que sont par exemple les vérités sublimes que l'apôtre saint Paul expose avec tant de profondeur dans ses Epîtres aux Romains et aux Hébreux.

Petrus, sicut multi possunt martyrio coronari, quod tunc non poterat Petrus, presertim jam misso Spiritu sancto, qui tunc nondum erat missus. Ecce concedamus multos eo modo portare posse jam misso Spiritu sancto quæ tunc eo non misso non poterant portare discipuli : « Nunquid ideo scimus quæ sint quæ dicere noluit ? Aut cum hæc ipse tacuerit, quis nostrum dicat ? Et inferius : » Nunquid ideo scimus quæ sint quæ dicere noluit ? Absurdissime quoque mihi videtur dici tunc non potuisse portare discipulos, quæ de altissimis rebus invenimus in apostolicis litteris, quæ postmodum scriptæ sunt ; nec ea Dominum dixisse narratur. Perversarum qui-

dem sectarum homines ferre non possunt quicquid in Scripturis sanctis de fide catholica reperitur ; quod contra eorum proferatur errores (ut Manichæi, Sabelliani, Ariani), sicut nos ferre non possumus sacrilegas eorum vanitates. Quid enim est ferre non posse, nisi æquo animo non habere ? Quis autem fidelis vel etiam catechumenus antequam Spiritum sanctum baptizatus accipiat, non æquo animo legit atque audit, etiam si non intelligit ea quæ post ascensionem Domini scripta sunt ? Et (*Tract. 97, versus finem*) : Dicet autem aliquis : Nihil ne spirituales viri habent in doctrina, quod carnalibus taceant, et spiritualibus eloquantur ? Et (*Tract. 98, ante*



prit? (*Traité 98, avant le milieu.*) Il n'y a aucune nécessité de taire aux fidèles qui ne font que commencer les secrets de la doctrine chrétienne, pour les exposer en particulier aux âmes plus avancées. (*Le milieu.*) Les hommes spirituels ne doivent pas garder devant les chrétiens même charnels, un secret absolu sur les vérités spirituelles, parce qu'elles font partie de la foi catholique qui doit être annoncée à tous les hommes. Cependant, dans l'exposé qu'ils en font, ils doivent prendre garde qu'en voulant faire entrer ces vérités dans l'esprit de ceux qui n'en sont pas capables, ils leur inspirent le dégoût pour la parole de vérité plutôt que de leur en donner l'intelligence. (*Même traité après le commencement.*) Ne soupçonnons donc pas dans ces paroles du Seigneur, je ne sais quelles vérités secrètes qui pourraient être dites par celui qui enseigne, mais que ne pourrait supporter son disciple; mais comprenons que pour les choses mêmes qui, dans la doctrine chrétienne, font partie de l'enseignement commun des fidèles, si Jésus-Christ voulait nous les expliquer comme il les développe à ses anges, quels sont ceux qui pourraient supporter cette révélation, fussent-ils des plus avancés dans la spiritualité, ce que n'étaient pas encore les Apôtres? Certainement tout ce qu'on peut savoir de la créature est au-dessous du Créateur, et cependant qui garde le silence sur le Créateur? Dans quel endroit du monde n'est-il pas connu de tous les hommes? Et cependant alors que tous parlent de lui, quel est celui qui le comprend comme il doit être compris? (*Traité 96.*) Et quel est celui qui, pendant cette vie, peut connaître toute la vérité? Est-ce que l'Apôtre ne dit pas : « Nous ne connaissons maintenant qu'imparfaitement? » (I *Cor.*, XIII.) Disons donc que comme l'Esprit saint nous conduit à cette plénitude de vérité dont parle le même Apôtre, en ajoutant : « Mais alors nous le verrons face à face; » ce

*medium*) : Nulla quidem necessitas est, ut aliqua secreta doctrinæ taceantur fidelibus parvulis, seorsum dicenda majoribus. Et (*post medium*) : Sed spiritualia spiritualia carnalibus non omnino taceant propter catholicam fidem, quæ omnibus prædicanda est; nec tamen sic edisserant, ut volentes ea perducere ad intelligentiam non capacium, facilius fastidire faciant in veritate sermonem quam in sermone percipi veritatem. Et (*eodem Tract., paulo post principium*) : Non ergo in his Domini verbis nescio quæ secreta suspicemur, quæ cum dici a docente possint, portari a discipulo non possint : sed ea ipsa quæ in doctrina religionis in quorumlibet hominum noti-

tia dicimus, si vellet nobis Christus dicere (sicut ea dicit angelis suis) quinam homines portare possent, etiamsi essent spirituales? quales adhuc apostoli non erant : nam utique quicquid de creatura sciri potest, minus est ipso Creatore : et quis eum tacet? Ubi non ab omnibus nominatur? Et eum eum nemo tacet, quis est qui eum sicut intelligendus est, capiat? Et (*Tract. 96, versus finem*) : Quis autem vivens in corpore posset omnem cognoscere veritatem? Cum dicat Apostolus (I ad *Cor.*, 13) : « Ex parte scimus; » sed quia per Spiritum sanctum fit ut ad ipsam quoque plenitudinem veniamus de qua idem dicit apostolus ibidem : « Tunc autem facie ad fa-

n'est pas seulement ce qui doit se faire en cette vie ; mais la révélation pleine et entière qui doit avoir lieu dans la vie future que Notre-Seigneur nous promet par ces paroles : « Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité, » ou : « Il vous fera parvenir à toute vérité. » Ces paroles nous font comprendre que la plénitude de la vérité nous est réservée pour l'autre vie, et que dans celle-ci l'Esprit saint enseigne aux fidèles les choses spirituelles d'une manière proportionnée à leurs dispositions, tout en excitant dans leur cœur un désir de plus en plus vif pour ces mêmes vérités. — DIBYME. (*de l'Esprit saint*, II.) Ou bien Notre-Seigneur veut dire que ses disciples ne savaient pas encore tout ce qu'ils auraient à souffrir dans la suite pour son nom ; il ne leur en faisait connaître qu'une partie, réservant pour plus tard la connaissance des épreuves plus grandes qu'ils ne pouvaient porter alors, avant que leur chef leur en eût donné l'exemple par l'enseignement de sa croix. Ils étaient encore asservis aux figures, à l'ombre et aux images de la loi, et ils ne pouvaient regarder la vérité dont la loi n'était que l'ombre. Mais lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité ; et par sa doctrine et par son enseignement, vous fera passer de la mort de la lettre à l'esprit de vie dans lequel seul se trouve la vérité de toutes les Ecritures.

S. CHRYS. (*hom. 78.*) Ces paroles : « Vous ne pouvez porter maintenant ces vérités, » (mais vous le pourrez plus tard) et ces autres : « L'Esprit saint vous conduira à toute vérité (1), » pouvaient donner aux Apôtres la pensée que l'Esprit saint était plus grand que lui, il se hâte donc d'ajouter : « Car il ne parlera pas de lui-même, » etc. — S. AUG. (*Traité 99 sur S. Jean.*) Ces paroles sont

(1) Suivant le texte grec : Ὁδηγήσει ὑμᾶς εἰς πᾶσαν ἀλήθειαν.

ciem, » non quod est in hac tantum vita, sed quod usque ad illam perfectionem futurum est, Dominus nobis promisit dicens : « Cum autem venerit Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem ; » vel, « deducet vos in omnem veritatem. » Quo verbo intelligimus ejus nobis plenitudinem in alia vita reservari : ipse autem Spiritus sanctus et nunc docet fideles quanta quisque potest capere spiritualia, et in eorum cordibus desiderium majus accendit. DIBY. (*de Spiritu sancto*, lib. II. *ut jam supra.*) Vel hoc dicit, quod auditores verborum ejus nondum fuerant omnia consecuti, que postea pro nomine ejus sufferre poterant ; sed aliqua tradens eis, illa que majora erant, in posterum distulit : que tunc

portare non poterant, nisi primitus in capite nostro magisterium et forma erudicis preiret. Adhuc etiam typo legis, et umbræ, et imaginibus servientes non poterant veritatem (ejus umbram lex portabat) inspicere. Cum autem venerit Spiritus veritatis, diriget vos in omnem veritatem ; sua doctrina et institutione vos transferens a morte litteræ ad spiritum vivificantem ; in quo solo omnis Scripturæ veritas posita est.

CHRYS. (*hom. 77, in Joan.*) Quia ergo dixerat : « Nunc non potestis portare (tunc autem poteritis) : » et quoniam « Spiritus sanctus ducet vos in omnem veritatem ; » ne hoc audientes majorem Spiritum sanctum existiment, subjungit : « Non enim loquetur a semetipso, »

semblables à celles que le Sauveur dit de lui-même : « Je ne puis faire rien de moi-même, mais je juge suivant ce que j'entends, » toutefois il parlait ainsi en tant qu'homme. — Or, comme l'Esprit saint n'est pas devenu créature par son union à un être créé, comment entendre de lui ces paroles de Notre-Seigneur? Nous devons les entendre dans ce sens que l'Esprit saint n'existe point par lui-même, car le Fils est né du Père, et l'Esprit saint procède du Père; or quelle différence entre procéder et naître, c'est ce qui demanderait de longues discussions et ce qu'il serait téméraire de définir. Entendre pour l'Esprit saint, c'est savoir, et savoir, c'est être. Puisque donc l'Esprit saint n'existe pas de lui-même, mais par celui de qui il procède, il reçoit la science et la propriété d'entendre de celui duquel il reçoit l'être. L'Esprit saint entend donc toujours parce qu'il sait toujours; c'est donc de celui qui lui a donné l'être qu'il a entendu, qu'il entend et qu'il entendra.

DIDYME. (*De l'Esprit saint.*) Notre-Seigneur dit donc : « Il ne parlera pas de lui-même, » c'est-à-dire sans la volonté de mon Père et la mienne; parce qu'il tire son existence de mon Père et de moi, et c'est de mon Père et de moi qu'il a reçu d'être et de parler. Pour moi, je dis la vérité, c'est-à-dire je lui inspire ce que je dis, car il est l'Esprit de vérité. Lorsqu'il s'agit de la Trinité, il ne faut point entendre ces expressions *dire* et *parler* dans leur signification ordinaire, mais dans le sens qui seul peut convenir aux natures incorporelles, et surtout à la Trinité qui inspire sa volonté dans le cœur des fidèles et de ceux qui sont dignes d'entendre sa voix. Pour le Père parler, et pour le Fils entendre, est le signe d'une entière égalité de nature, et d'une

etc. AUG. (*Tract. 99, in Joan.*) Simile est hoc ei quod de seipso dixit : « Non possum a meipso facere quidquam, sed sicut audio iudico : » sed illud secundum hominem posse accipi dicimus. « Et inferius : » Cum igitur Spiritus sanctus nulla susceptione cuiusquam creaturæ, creatura sit factus; quomodo de illo hoc intelligendum est? « Et rursus inferius : » Sic itaque debemus accipere ut intelligamus, non eum esse a seipso : nam Filius de Patre natus est, et Spiritus sanctus de Patre procedit : quid autem illic intersit inter « procedere et nasci, » et longum est disserere, et temerarium definire. *Audire* autem illi *scire* est; *scire* vero *esse* : quia ergo non est a semetipso, sed ab illo a quo procedit, a quo illi est essentia, ab illo scientia; ab illo igitur audientia. Semper

itaque audit Spiritus sanctus, quia semper scit : ab illo ergo audit, audit et audiet, a quo est.

DIDY. (*de Spiritu sancto, ut supra.*) Ait ergo : « Non loquetur a semetipso ; » hoc est, sine me et sine meo et Patris arbitrio ; quia non ex se est, sed ex Patre et me est : hoc enim ipsum quod subsistit et loquitur, a Patre et a me illi est. Ego veritatem loquor, id est, inspiro quæ loquor ; siquidem « Spiritus veritatis » est. *Dicere* autem *et loqui* in Trinitate, non secundum consuetudinem nostram accipiendum est, sed juxta formam incorporealiū naturarum, et maximo Trinitatis ; quæ voluntatem suam inserit cordibus credentium, et eorum qui audire eum sunt digni. Loqui ergo Patrem et audire Filium, ejusdem naturæ in Patre et Filio consensusque significatio est : Spiritus

parfaite unité de volonté. Quant à l'Esprit saint, qui est l'Esprit de vérité, l'Esprit de sagesse, lorsque le Fils parle, on ne peut dire qu'il entend ce qu'il ne sait pas, puisqu'il est lui-même ce qui sort du Fils, la vérité qui procède de la vérité, le consolateur qui émane du consolateur, le Dieu esprit de vérité qui procède de Dieu. Et afin que personne ne lui attribuât une volonté différente de celle du Père et du Fils, Notre-Seigneur ajoute : « Ce qu'il entendra, il le dira. »

S. AUG. (*De la Trin.*, II, 13.) On ne peut conclure de là que l'Esprit saint soit inférieur au Père et au Fils, car ces paroles doivent s'entendre de lui en tant qu'il procède du Père. — S. AUG. (*Traité 99 sur S. Jean.*) Il ne faut pas s'étonner que le verbe « il entendra » soit au futur, le Saint-Esprit entend de toute éternité parce qu'il sait de toute éternité. Or quand il s'agit d'un être éternel sans commencement comme sans fin, quel que soit le temps qu'on emploie, il n'est pas contraire à la vérité. Quoique cette nature immuable ne soit pas susceptible de passé et de futur, mais seulement du présent, cependant on ne parle point contre la vérité en disant : « Il a été, il est, et il sera, » il a été, car il n'a jamais cessé d'être; il sera, parce que son existence n'aura jamais de fin; il est, parce qu'il existe toujours.

DIDYME. (*De l'Esprit saint.*) C'est encore par l'Esprit de vérité que la science certaine de l'avenir est accordée à de saints personnages, c'est sous l'inspiration de cet Esprit dont ils étaient remplis que les prophètes prédisaient, et voyaient comme présents des événements qui ne devaient arriver que bien longtemps après : « Et il vous annoncera les choses à venir. » — BÈDE. Il est certain qu'un grand nombre de saints personnages remplis de la grâce de l'Esprit saint

vero sanctus, qui est « Spiritus veritatis, Spiritusque sapientiæ, » non potest Filio loquente audire quæ nescit; cum hoc ipsum sit quod profertur a Filio; id est, procedens Veritas a Veritate; Consolator manans a Consolatore; Deus de Deo Spiritus veritatis procedens. Denique ne quis illum a Patris et Filii voluntate et societate discerneret, scriptum est : « Sed quæ audiet, loquetur. »

AUGUST. (*lib. II, de Trin.*, cap. 13.) Non autem hinc efficitur ut minor sit Spiritus sanctus : secundum hoc enim dictum est quod de Patre procedit. AUG. (*super Joan.*, tract. 99 supra.) Nec moveat quod verbum futuri temporis positum est : illa quippe audientia sempiterna est, quia sempiterna est scientia :

in eo autem quod sempiternum est, sine initio et sine fine; cujuslibet temporis verbum ponatur, non mendaciter ponitur? Quamvis enim natura illa immutabilis non recipiat « fuit et erit, » sed tantum est, non tamen mendaciter dicimus, « fuit, et est, et erit : » fuit, quia nunquam defuit; erit, quia nunquam deerit; est, quia semper est.

DIDY. (*de Spiritu sancto, ut supra.*) Per Spiritum etiam veritatis, futurorum sanctis viris scientia certa conceditur : unde et prophete hoc eodem repleti Spiritu prænuñtiabant, et quasi præsentia intuebantur, quæ erant deinceps futura. Unde sequitur : « Et quæ ventura sunt, annuntiabit vobis. » BÈDE. Constat quia multi, Spiritus sancti gratia repleti,

ont connu et annoncé les événements à venir. Mais comme il en est un grand nombre aussi en qui brille l'éclat des plus pures vertus, et à qui la science des choses à venir n'est point donnée, on peut entendre ces paroles : « Il vous annoncera les choses à venir » dans ce sens qu'il vous remettra en mémoire les joies de la céleste patrie. L'Esprit saint fait connaître encore aux apôtres les épreuves qu'ils devaient endurer pour le nom de Jésus-Christ, et les biens qui devaient être la récompense de ces mêmes épreuves.

S. CHRYS. (*hom. 78.*) C'est ainsi que Notre-Seigneur élève l'esprit et les pensées de ses disciples, car rien n'excite à un plus haut degré la curiosité et les désirs de la nature humaine, comme la connaissance de l'avenir. Il les délivre donc de cette sollicitude en leur révélant les épreuves qui les attendent, afin qu'ils n'y tombent point sans y être préparés. Il leur explique ensuite quelle est cette vérité dont il a dit : « L'Esprit saint vous enseignera toute vérité, » en ajoutant : « Il me glorifiera, » etc. — S. AUG. (*Traité 6 sur S. Jean.*) C'est-à-dire qu'en répandant la charité dans les cœurs des fidèles, et en les rendant des hommes spirituels, l'Esprit saint leur a fait connaître que le Fils était égal au Père, lui qu'ils ne connaissaient auparavant que selon la chair, et que dans leurs pensées tout humaines, ils ne considéraient que comme un homme (1). Ou bien encore : « Il me glorifiera, » parce que la charité remplissant les apôtres de confiance, et bannissant la crainte de leurs cœurs, ils ont annoncé Jésus-Christ aux hommes, et répandu la connaissance de son nom dans tout l'univers,

(1) On ne peut objecter ici ce que nous lisons dans saint Matthieu, que Pierre avait déjà confessé la divinité de Jésus-Christ, par ces paroles : « Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant, » comme l'expliquent communément les saints Pères, et comme on peut le conclure des paroles de Jésus-Christ lui-même : « Ce n'est ni la chair ni le sang qui vous l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux; » car on peut entendre ici une révélation encore obscure qui n'emportait pas une connaissance pleine et entière de la divinité de Jésus-Christ, telle que l'Esprit saint devait ensuite la leur donner.

quæ ventura erant agnoverunt. Sed quia nulli variis conuscant virtutibus, nec tamen quæ ventura sunt agnoscent, potest hic sermo sic accipi : « Quæ ventura sunt, vobis annuntiabit; » id est, gaudia vobis cælestis patriæ ad memoriam reducet. Ventura vero apostolis nuntiavit mala, scilicet quæ pro confessione Christi erant passuri; et bona quæ pro eisdem malis erant percepturi.

CHRYS. (*hom. 77 ut sup.*) Elevavit igitur per hoc eorum mentem, cum ad nihil ita avidum sit humanum genus, ut ad sciendum futura : ab hac igitur eos eruit sollicitudine, ostendens quoniam futura eis

pericula prædicat, ut non incidant in ea non observantes. Deinde ostendens quam dixerit « omnem veritatem, » in quam Spiritus sanctus deducet, subjungit : « Ille me clarificabit. » AUG. (*Tract. 100, in Joan.*) Quia scilicet diffundendo in credentium cordibus charitatem, spiritualesque faciendo, declaravit eis qualiter Patri Filius esset æqualis, quem secundum carnem prius tantummodo noverant, et hominem sicut homines cogitabant. Vel certe quia per ipsam charitatem fiducia repleti, et timore depulso, annuntiaverunt hominibus Christum; ac si fama ejus diffusa est toto orbe

car le Sauveur attribue ici à l'Esprit saint ce que les apôtres devaient faire sous son inspiration. — S. CHRYS. Et comme il leur avait dit précédemment : « Vous n'avez qu'un seul maître qui est le Christ; » (*Matth.*, XXIII) pour les disposer à recevoir les leçons de l'Esprit saint, il ajoute : « Il recevra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera. » — DIDYME. Il faut entendre ce mot *recevoir* dans un sens qui puisse convenir à la nature divine; car de même que le Fils en donnant, ne perd point ce qu'il donne, et n'éprouve aucun dommage de ce qu'il accorde aux autres; ainsi l'Esprit saint ne reçoit point ce qu'il n'avait pas auparavant, car s'il a reçu ce qu'il n'avait pas, en communiquant lui-même cette même grâce à un autre, il s'est appauvri de ce qu'il donnait. Comprendons donc que l'Esprit saint a reçu du Fils ce qui était propre à sa nature, qu'il n'y a point ici une personne qui donne et une personne qui reçoit, mais une seule et même nature, car le Fils lui-même reçoit du Père les propriétés qui font sa nature; en effet, le Fils n'est rien en dehors de ce qui lui est donné par son Père, de même qu'on ne peut concevoir la nature de l'Esprit saint en dehors de ce qui lui est donné par le Fils.

S. AUG. (*Traité 6 sur S. Jean.*) Il ne faut point toutefois penser, comme l'ont fait quelques hérétiques, que l'Esprit saint soit moindre que le Fils, parce que le Fils reçoit du Père, et que le Saint-Esprit reçoit du Fils en suivant certains degrés qui établiraient une différence entre leurs natures, aussi le Sauveur se hâte de résoudre cette difficulté et d'expliquer ces paroles en ajoutant : « Tout ce qu'a mon Père est à moi. — DIDYME. C'est-à-dire, quoique l'Esprit de vérité procède du Père, cependant, comme tout ce qui est à mon Père est à moi, l'Esprit du Père est le mien, et il recevra de ce qui est à moi.

terrarum? Quod enim facturi erant in Spiritu sancto, hoc eundem Spiritum dixit esse facturum. CHRYS. (*ut sup.*) Et quia Dominus dixerat (*Matth.*, 23) : Magister vester unus est Christus : » ut et Spiritus sanctus suscipiatur ab eis subiunxit : « Quia de meo accipiet, » etc. DIDY. (*ut supra.*) Accipere hic (ut divinæ naturæ conveniat) intelligendum est, quomodo enim filius dans non privatur his quæ tribuit, neque cum damno suo impartitur aliis, sic et Spiritus sanctus non accipit quod ante non habuit : si enim prius quod non habebat, accepit, translato in alium munere vacuus largitor effectus est. Sic igitur Spiritum sanctum a Filio accipere id quod suæ naturæ fuerat, cognoscendum est; et non aliam dantem et accipientem, sed unam signi-

ficare substantiam : siquidem et Filius eadem a Patre suscipere dicitur, in quibus ipse subsistit : neque enim quid aliud est Filius exceptis his quæ ei dantur a Patre : neque alia est Spiritus sancti substantia præter id quod datur a Filio.

AUG. (*Tract.* 100, *in Joan.*) Non autem propterea (sicut quidam hæretici putaverunt) minor est Filio. Spiritus sanctus, quia Filius accipiat a Patre Spiritus sanctus a Filio, quasi quibusdam gradibus naturarum : unde ipse questionem solvens, cur hoc dixerit explanat, dicens : « Omnia quæ habet Pater, mea sunt, » etc. DIDY. (*ut sup.*) Quasi dicat : Licet a Patre procedat Spiritus veritatis, tamen (quia omnia quæ habet Pater, mea sunt), et ipse Patris Spiritus, meus est, et de meo accipiet. Cave autem ne eum

Gardez-vous, en entendant ces paroles de soupçonner ici une chose ou une propriété quelconque qui serait possédée par le Père et par le Fils; tout ce que le Père a dans sa nature, c'est-à-dire dans son éternité, dans son immutabilité, dans sa bonté, le Fils l'a également. Rejetons donc bien loin tous ces filets des raisonneurs et des sophistes qui viennent nous dire : « Donec le Père est le Fils; » s'il avait dit : Tout ce qu'a Dieu est à moi, leur impiété pourrait y trouver matière à ces inventions sacrilèges, mais comme il a dit : « Tout ce qu'a mon Père est à moi, » en proclamant le nom de son Père, il déclare lui-même qu'il est Fils, et il se garde bien, lui qui est le Fils, d'usurper la paternité, bien que par la grâce de l'adoption, il soit lui-même le Père d'un grand nombre de saints.

S. HIL. (*De la Trin.*, VIII.) Notre-Seigneur n'a donc point laissé dans l'incertitude si le Saint-Esprit venait du Père ou du Fils; il a reçu du Fils d'être envoyé, et il procède du Père. Mais je demande si c'est une même chose pour l'Esprit saint de recevoir du Fils et de procéder du Père? On devra certainement reconnaître que c'est une seule et même chose de recevoir du Fils et de recevoir du Père; car lorsque Notre-Seigneur dit: « Tout ce qu'a mon Père est à moi, » et qu'il dit en même temps que l'Esprit saint recevra de ce qui est à lui, il enseigne par-là même qu'il doit recevoir également du Père. Il dit cependant qu'il recevra de ce qui est à lui, parce que tout ce qui est à son Père est à lui. Cette unité ne peut donc admettre de différence, peu importe de qui on reçoit, puisque ce qui est donné par le Père est considéré comme donné par le Fils.

ÿ. 16-22. — *Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me verrez, parce que je m'en vais à mon Père. Alors*

ista dicuntur, putes rem esse aliquam et possessionem, quæ a Patre habeatur ac a Filio; verum quæ habet Pater juxta substantiam (id est, æternitatem, immutabilitatem, bonitatem), hæc eadem habet et Filius. Procul hinc absint dialecticorum tendiculæ: dicunt enim: « Ergo et Pater est Filius; » si autem dixisset: « Omnia quæcunque habet Deus, mea sunt, » haberet occasionem impietas confingendi: cum vero dixerit: « Omnia quæ habet Pater, mea sunt; » Patris nomine se Filium declaravit; paternitatem qui Filius erat, non usurpavit; quamvis et ipse per adoptionis gratiam multorum sanctorum sit Pater.

HILAR. (*lib. VIII, de Trinit.*) Non ergo in incerto Dominus reliquit, utrum ex

Patre an ex Filio Spiritus Paracletus esse putetur: a Filio enim accepit quod ab illo mittitur; et a Patre procedit. Et interrogo utrum idipsum sit a Filio accipere quod a Patre procedere? Certe idipsum atque unum esse existimabitur « a Filio accipere, » quod si acciperet a Patre: cum enim ait: Omnia quæcunque habet Pater sua esse, et idcirco dixisse de suo accipiendum esse; docet etiam a Patre accipienda; a se tamen accipi, quia omnia quæ Patris sunt sua sunt. Non habet hæc vitas diversitatem; nec defert a quo acceptum sit, quod datum a Patre, datum referatur Filio.

*Modicum, et jam non videbitis me; et iterum modicum, et videbitis me, quia vado ad Patrem. Invenit ergo et discipulis ejus ad in-*

plusieurs de ses disciples se dirent l'un à l'autre : *Qu'est-ce qu'il nous dit : Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me verrez, parce que je n'en vais à mon Père? Ils disaient donc : Qu'est-ce qu'il dit : Encore un peu de temps? Nous ne savons ce qu'il veut dire. Jésus, connaissant qu'ils voulaient l'interroger, leur dit : Vous vous demandez les uns aux autres ce que j'ai dit : Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me verrez. En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez, et le monde se réjouira tandis que vous serez dans la tristesse; mais votre tristesse se changera en joie. Une femme, lorsqu'elle enfante, a de la tristesse, parce que son heure est venue; mais lorsqu'elle a mis un enfant au jour, elle ne se souvient plus de ses douleurs à cause de sa joie, parce qu'un homme est né au monde. Vous donc aussi, vous avez maintenant de la tristesse, mais je vous reverrai et votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie.*

S. CHRYS. (*hom. 79 sur S. Jean.*) Après avoir répandu la joie dans l'âme de ses disciples, par la promesse qu'il leur a faite de leur envoyer l'Esprit saint, le Sauveur les attriste de nouveau en leur disant : « Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus. » Il agit de la sorte pour les préparer, par ce langage triste et sévère, à l'idée de sa séparation prochaine; car rien n'est plus propre à calmer l'âme plongée dans la tristesse et l'affliction, comme la pensée fréquente des motifs qui ont produit en elle cette tristesse (1\*). — BÈDE. (*hom. 1, pour le 2<sup>e</sup> Dim. ap. l'oct. de Pâq.*) Il dit : « Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, » parce qu'il fut arrêté cette nuit par les Juifs,

(1\*) La pensée de saint Thomas qui est directement en opposition avec le texte même et la pensée de saint Chrysostome, est sans doute que la pensée fréquente des événements qui nous attristent nous dispose à les supporter plus facilement quand ils sont arrivés. Quoi qu'il en soit, nous aurions préféré suivre le texte même de saint Chrysostome, si ce texte ne se trouvait complètement interverti dans la citation latine qu'en fait saint Thomas. Saint Chrysostome commence ainsi son homélie : *Τὴν ὀδυνημένην ψυχὴν καὶ ὑπὸ ἀθυρίας κατεχομένην πολλῆς οὐδὲν οὕτως εὐθὺς καταβάλλειν, ὡς τὰ τὴν λύπην τίκοντα ἄγματα στερόμενα συνεχῶς.* « Rien n'est plus propre à abattre l'âme affligée et plongée dans une tristesse profonde, comme de lui rappeler continuellement les paroles qui sont la cause de son chagrin. »

*vicem : Quid est hoc quod dicit nobis : Modicum, et non videbitis me; et iterum modicum, et videbitis me, et quia vado ad Patrem? Dicebant ergo : Quid est hoc quod dicit nobis : Modicum? Nescimus quid loquitur. Cognovit autem Jesus quia volebant eum interrogare; et dixit eis : De hoc quæritis inter vos; quia dixi : Modicum, et non videbitis me; et iterum modicum, et videbitis me : amen, amen, dico vobis, quia plorabitis et flebitis vos; mundus autem gaudebit : vos autem contristabimini; sed tristitia vestra vertetur in gaudium. Mulier cum parit, tristitiam habet; quia venit hora ejus : cum autem peperit puerum, jam non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum : et vos igitur nunc quidem tristitiam habetis : iterum autem*

*videbo vos, et gaudebit cor vestrum, et gaudium vestrum nemo tollet a vobis.*

CHRYS. (*hom. 78, in Joan.*) Postquam Dominus discipulos relevavit per ea quæ de Spiritu sancto promisit, rursus eorum oppressit sensum, dicens : « Modicum, et jam non videbitis me. » Hoc autem facit ut assuefaciat eos per tristium auditionem, bene ferre suam separationem, eam enim quæ dolet animam et tristitia multa detinetur, nihil ita consuevit quietare, ut quæ tristitiam pariunt verba revoluta continue. BÈDE. (*in homil. 1, Dom. 2 post. Oct. Paschæ.*) Dicit enim : « Modicum, et jam non videbitis me : »



crucifié le jour suivant, enseveli vers le soir, et qu'il disparut ainsi aux regards des hommes. — S. CHRYS. En méditant sérieusement ces paroles : « Parce que je m'en vais à mon Père, » on y trouve un motif de consolation, car Notre-Seigneur montre ainsi qu'il ne doit point périr sans retour, et que sa mort n'est qu'un passage de ce monde à son Père. Il les console encore en ajoutant : « Et encore un peu de temps, et vous me verrez; » car il leur apprend ainsi qu'il reviendra, que la séparation sera courte, et que la réunion avec eux durera éternellement.

S. AUG. (*Traité 100 sur S. Jean.*) Ces paroles du Sauveur étaient obscures pour les disciples avant l'accomplissement des événements qu'elles avaient pour objet. Aussi : « Plusieurs de ses disciples se dirent l'un à l'autre : Qu'est-ce qu'il nous dit : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus : et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je vais à mon Père? » — S. CHRYS. Ils ne comprenaient pas, soit à cause de la tristesse qui les empêchait de penser à ce qu'il leur disait, soit à cause de l'obscurité des paroles elles-mêmes, qui paraissaient renfermer deux choses contradictoires, mais qui ne l'étaient pas en réalité; car, si nous vous voyons, pouvaient-ils dire, comment vous en allez-vous? Et si vous vous en allez, comment pourrions-nous vous voir? C'est pour cela qu'ils se demandent l'un à l'autre : « Qu'est-ce qu'il nous dit : Encore un peu de temps? Nous ne savons ce qu'il veut dire. » — S. AUG. Dans ce qui précède, Notre-Seigneur, en leur disant : « Je vais à mon Père, » sans ajouter : « Dans un peu de temps, vous ne me verrez plus, » leur avait parlé ouvertement. Mais ce qui put alors leur paraître obscur, et qui leur fut bientôt dévoilé, nous est aussi parfaitement connu. En effet, la passion et la mort du Sauveur

quia tentus est nocte illa a Judæis, et in mane crucifixus est, et vespere sepultus ab humanis est seclusus obtutibus. CHRYS. (*ut sup.*) Si vero quis diligenter scrutabitur, hoc consolationis est dicere : « Quoniam ad Patrem vado : » hoc enim est ostendere quod non perierit, sed mors ejus translatio sit. Et aliam consolationem eis imposuit, cum adjecit : « Et iterum modicum, et videbitis me; » ostendens quoniam, et redibit, et in paucis erit separatio, et continua quæ cum eis erat coexistentia.

AUG. (*Tract. 100, in Joan.*) Hæc autem verba Domini obscura erant discipulis, antequam id quod dicit, esset impletum; unde sequitur : « Dixerunt ergo ex discipulis ejus ad invicem : Quid est hoc quod dicit nobis : Modicum et jam

non videbitis me, et iterum modicum, et videbitis me, quia vado ad Patrem? »

CHRYS. (*ut supra.*) Hoc autem non intelligebatur; aut propter tristitiam quæ amovebat a mente eorum ea quæ dicebantur; aut propter immanifestationem eorum quæ dicebantur : ideoque videbatur eis duo contraria ponere quæ non sunt contraria : si enim videbimus te (aiunt), quomodo vadis? Si vero vadis, qualiter te videbimus? Propterea dicunt : « Quid est hoc quod dicit nobis : Modicum? Nescimus quid loquitur. »

AUG. (*ut sup.*) Nam in precedentibus, quia non dixerat : « Modicum, » sed dixerat : « Ad Patrem vado, » aperte illis visus est loqui : nunc ergo quod illis tunc obscurum fuit et mox manifestatum est, jam nobis utique manifestum est : post

arrivèrent quelque temps après, et ils ne le virent plus; puis, peu de temps après, il ressuscita et ils le virent de nouveau. Il leur dit aussi : « Et vous ne me verrez plus, » parce qu'ils ne devaient plus voir Jésus-Christ dans la nature mortelle dont il était revêtu.

ALCUIX. On peut dire encore que ce peu de temps pendant lequel ils ne le verront pas, ce sont les trois jours qu'il fut déposé dans le sépulchre, et que ce peu de temps après lequel ils le reverront, ce sont les quarante jours qui suivirent sa passion et sa résurrection, et pendant lesquels il leur apparut plusieurs fois jusqu'au jour de son ascension. Pendant ce court espace de temps, vous me verrez, jusqu'au jour où je m'en irai à mon Père; car je ne dois pas toujours rester corporellement sur cette terre, mais je dois remonter dans le ciel avec l'humanité que j'ai prise dans mon incarnation.

« Jésus, connaissant qu'ils voulaient l'interroger, leur dit : Vous vous demandez les uns aux autres ce que j'ai dit : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez. « En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez. » Ce bon Maître, qui voit leur ignorance, répond au doute que ses paroles avaient fait naître, en leur expliquant le sens de ce qu'il vient de leur dire. — S. AUG. On peut entendre ces paroles de la tristesse des apôtres après la mort du Sauveur, et de la joie que leur fit éprouver sa résurrection; et le monde alors (c'est-à-dire les ennemis de Jésus-Christ, qui le firent mourir), se réjouit de la mort du Sauveur, tandis que ses disciples étaient dans la tristesse. « Le monde se réjouira, » etc. — ALCUIX. Ces paroles du Seigneur peuvent s'appliquer à tous les chrétiens qui tendent aux joies éternelles par les

paululum enim passus est, et non viderunt eum; rursus post paululum resurrexit, et viderunt eum. Dicit autem : « Et jam non videbitis me, » quia scilicet mortalem Christum ulterius non viderunt.

ALCUI. Vel aliter : Modicum tempus est futurum, quo non videbitis me; id est, illud triduum quo in sepulchro quievit; et iterum est modicum futurum tempus quo videbitis me; id est, illi quadraginta dies in quibus eis sæpius post passionem suam usque ad tempus ascensionis suæ apparuit : et ideo illo modico tempore videbitis me quia vado ad Patrem; quia non semper in terra corporaliter sum mansurus, sed per humanitatem quam assumpsi ascensurus in cælum.

Sequitur : « Cognovit autem Jesus quia volebant eum interrogare, et dixit eis : De hoc queritis inter vos; quia dixi vobis : Modicum, et non videbitis me : amen, amen, dico vobis, quia plorabitis et flebitis vos. » Ignorantiam ipsorum pius magister intelligens secundum illorum dubitationem respondit; quasi expositurus quid esset quod dixit. AUG. (*ut supra.*) Quod sic accipi potest; quia contristati sunt discipuli de morte Domini, et confestim de resurrectione lætati; mundus autem (quo nomine significati sunt inimici, a quibus Christus occisus est), tunc utique lætatus est occiso Christo, quando sunt discipuli contristati. Unde sequitur : « Mundus autem gaudebit, » etc. ALCUI. Sed et cunctis fidelibus convenit hic sermo Domini, qui per la-

larmes et les souffrances de cette vie; tandis que les justes pleurent, le monde se réjouit, parce qu'il ne connaît que les joies de la vie présente, et n'espère en aucune façon les joies de l'autre vie.

S. CHRYS. Notre-Seigneur voulant ensuite leur montrer que la tristesse engendre la joie, comme aussi que cette tristesse sera courte, tandis que leur joie n'aura point de fin, emprunte cette comparaison aux choses du monde : « Une femme, lorsqu'elle enfante, a de la tristesse, parce que son heure est venue; mais lorsqu'elle a mis un enfant au jour, elle ne se souvient plus de ses douleurs, à cause de sa joie, parce qu'un homme est né au monde. » — S. AUG. Cette comparaison n'est pas difficile à comprendre, parce que les termes en sont connus, puisque c'est celui même qui la propose qui en fait l'application : « Vous donc aussi, vous avez maintenant de la tristesse; mais je vous reverrai, et votre cœur se réjouira. » Le travail de l'enfantement est ici comparé à la tristesse, et la délivrance à la joie, qui est ordinairement d'autant plus grande, que ce n'est pas une fille, mais un garçon qu'on a mis au monde. Il ajoute : « Et personne ne vous ravira votre joie, » parce que Jésus est lui-même leur joie, et que, comme le dit l'Apôtre : « Jésus-Christ, ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus, et la mort n'a plus d'empire sur lui. » (*Rom.*, VI, 9.) — S. CHRYS. Par la comparaison qui précède, il veut aussi exprimer, d'une manière figurée, qu'il s'est délivré des étreintes de la mort, et qu'il a lui-même régénéré le nouvel homme. Et il ne dit pas qu'il n'aura point de tribulation, mais qu'il ne s'en souviendra point, tant sera grande la joie qui lui succédera : et il en sera de même pour les saints. Il ne dit pas non plus : Parce qu'un enfant, mais : « Parce qu'un homme est venu au monde, » annonçant ainsi, en termes couverts, sa résurrection. —

crimas pressurasque presentes ad gaudia æterna contendunt : fletibus autem justis, mundus gaudet; quia in presenti delectantur, alterius vitæ nulla gaudia sperantes.

CHRYS. Deinde ostendens quoniam tristitia parit gaudium, et quoniam tristitia brevis, lætitia vero infinita est, ad exemplum venit mundanum, dicens : « Mulier cum parit, tristitiam habet, quia venit hora ejus; cum autem peperit puerum, jam non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum. » AUG. (*ut sup.*) Ista similitudo ad intelligendum non videtur esse difficilis; quoniam comparatio ejus in promptu est. eo ipso exponente cur dicta sit; nam sequitur : « Et vos igitur nunc quidem tristitiam habetis: iterum autem videbo

vos, et gaudebit cor vestrum. » Parturitio quippe tristitiæ. partus autem gaudium comparatur; quod tunc majus esse consuevit, quando non puella, sed puer nascitur. Quod vero subdit : « Et gaudium vestrum nemo tollet a vobis. » quia gaudium ipsorum ipse Jesus est; significat quod ait Apostolus (*ad Rom.*, cap. 6) : « Christus resurgens ex mortuis, jam non moritur. » CHRYS. (*ut sup.*) Significat etiam prædicto exemplo, quoniam solvit ipse mortis pressuras, et novum hominem regeneratum esse fecit : et non dixit quoniam non erit ei tribulatio, sed quod neque meminit ejus; tantum est quod succedit gaudium : ita erit et sanctis. Et non dixit : « Quoniam natus est puer, » sed, « quoniam homo; » occulte suam resurrectionem insinuans.

S. AUG. Mais je crois qu'il est mieux d'entendre de la vision et de la joie des cieux, ces paroles : « Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus ; » et alors, ce peu de temps, c'est toute la durée du siècle présent. C'est pour cela que Notre-Seigneur ajoute : « Parce que je vais à mon Père, » paroles qui se rapportent à la première proposition : « Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus ; » et non à la seconde : « Encore un peu de temps, et vous me verrez, » car c'est en allant à son Père qu'il est devenu invisible pour eux. Il leur dit donc, à ceux qui le voyaient corporellement : « Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, » parce qu'il devait aller à son Père, et qu'ils ne devaient plus le voir désormais dans cette nature mortelle, qu'ils voyaient de leurs yeux, lorsqu'il leur tenait ce langage. Ce qu'il ajoute : « Et encore un peu de temps, et vous me verrez, » est une promesse qui s'adresse à toute l'Eglise. Ce peu de temps nous paraît bien long, parce qu'il dure encore ; mais lorsqu'il sera écoulé, nous comprendrons alors combien courte a été sa durée.

ALCUN. Cette femme, c'est la sainte Eglise qui est féconde en bonnes œuvres, et qui engendre à Dieu des enfants spirituels. Cette femme, tant que dure pour elle le travail de l'enfantement (c'est-à-dire, tant qu'elle s'applique à faire des progrès dans la vertu, tant qu'elle est exposée aux tentations et aux épreuves), a de la tristesse, parce que l'heure de la souffrance est venue pour elle ; car il n'est personne qui ait de la haine pour sa propre chair. (*Ephés.*, v, 30.) (1) — S. AUG. Et cependant jusque dans l'enfantement de cette joie, notre tristesse elle-même n'est pas sans quelque joie, car, comme le dit l'Apôtre :

(1) On ne trouve pas dans Alcuin cette citation des paroles de l'Apôtre qui ont été dites à une autre occasion.

AUG. (*ut sup.*) Vel de futuris visione et gaudio (quæ superius dicta sunt) melius existimo intelligi : « Modicum, et jam non videbitis me : » modicum enim est hoc totum spatium quo præsens pervolat seculum : ideo nunquam addidit : « Quia vado ad Patrem : » quod ad superiorem sententiam referendum est, ubi ait : « Modicum, et jam non videbitis me : » non ad posteriorem, ubi ait : « Modicum, et jam videbitis me : » eundo quippe ad Patrem facturus erat ut eum non viderent. Illis ergo ait : « Modicum, et jam non videbitis me, » qui eum corporaliter tunc videbatur ; quia iturus erat ad Patrem, et eum deinceps mortalem visuri non erant, qualem cum ista loquebatur, videbant. Quod vero addi-

dit : « Et iterum modicum, et videbitis me, » universæ promisit Ecclesiæ. Hoc autem modicum longum nobis videtur, quoniam adhuc agitur : cum finitum fuerit, tunc sentiemus quam modicum fuerit.

ALCUN. Mulier autem, sancta Ecclesia est, propter fecunditatem bonorum operum ; et quia spirituales Deo filios generat. Hæc mulier dum parit (id est, dum in mundo, virtutum profectibus insistit), dum undique tentatur et affligitur, tristitiam habet de hoc quia venit hora ejus ut patiatur : quia « nemo carnem suam odio habuit. » AUG. (*ut sup.*) Nec tamen in hujus gaudii parturitione sine gaudio tristes sumus ; sed sicut Apostolus ait (*ad Rom.*, 12) : « Spe gaudentes ; » quia

« Nous nous réjouissons en espérance, » (*Rom.*, XII) parce qu'en effet, la femme à laquelle Jésus-Christ nous compare, se réjouit beaucoup plus de l'enfant qu'elle doit mettre au monde, qu'elle n'est triste des douleurs actuelles qu'elle ressent. — ALCUIN. Mais lorsqu'elle a mis au monde son enfant (c'est-à-dire, lorsqu'ayant triomphé de toutes ses épreuves, elle arrive à recueillir les palmes de la victoire), elle ne se souvient plus des douleurs qui ont précédé, tant est grande la joie de la récompense qui lui est donnée. En effet, de même qu'une femme se réjouit d'avoir mis un homme au monde, ainsi l'Eglise est remplie d'une juste allégresse, en voyant le peuple des fidèles qu'elle a enfanté à la vie éternelle. — BÈDE. Il ne doit point nous paraître étrange d'entendre parler de la naissance de celui qui sort de cette vie, car de même qu'on dit de celui qui sort du sein de sa mère pour voir cette lumière sensible, qu'il naît à la vie; ainsi on peut dire de celui qui, délivré des liens de la chair, est élevé jusqu'à la contemplation de la lumière éternelle, qu'il naît à une nouvelle vie, et c'est pour cela que les fêtes des saints sont appelées les anniversaires, non de leur mort, mais de leur naissance.

ALCUIN. Notre-Seigneur dit à ses Apôtres : « Je vous verrai de nouveau, » c'est-à-dire, je vous prendrai avec moi, ou bien : « Je vous verrai de nouveau, » c'est-à-dire, j'apparaîtrai de nouveau à vos regards, « et votre cœur se réjouira. » — S. AUG. (*Traité 1.*) L'Eglise enfante maintenant par ses désirs le fruit de tous ses travaux, elle l'enfantera alors par la contemplation. Elle enfantera par conséquent un enfant mâle, parce que tous les devoirs de la vie active se rapportent à ce fruit de la contemplation; le seul fruit vraiment libre est celui qu'on recherche pour soi, et qui ne se rapporte pas à un autre, la vie active lui est subordonnée, car toutes les bonnes œuvres se rap-

et ipsa mulier parturiens cui comparati sumus, plus gaudet de mox futura prole, quam tristis est de presentis dolore. ALC. Sed cum peperit (id est, cum devicto laborum certamine ad palmam pervenerit), jam non meminit pressuræ præcedentis, propter gaudium fidelium perceptæ retributionis; quia natus est homo in mundum. Sicut enim mulier nato in hunc mundum homine lætatur, ita Ecclesia nato in vitam æternam fidelium populo, digna exultatione repletur. BEDA. (*in hom. Dom. 2 post Oct. Paschæ.*) Nec tantum debet videri, si natus dicatur qui ex hac vita migraverit: sicut enim consuevit nasci dicitur, cum quis de utero matris procedens, in hanc lucem

ingreditur, ista potest natus appellari, qui solutus a vinculis carnis, ad lucem æternam sublimatur: unde sanctorum solemnia, non *funebria*, sed *natalitia* vocantur.

ALCUI. Quod autem dicit: « Iterum videbo vos, » id est, « assumam vos ad meipsum; » vel, « iterum videbo vos, » id est, « iterum videndus apparebo, et gaudebit cor vestrum. » AUG. (*ut supra.*) Hunc enim totius laboris sui fructum Ecclesia nunc parit desiderando, tunc et paritura cernendo: et ideo *masculum*: quoniam ad istum fructum contemplationis cuncta officia referuntur actionis: solus enim liber est qui propter se appetitur et non refertur ad aliud: huic

portent à lui, c'est la fin qui nous suffit; ce fruit sera donc éternel, car la seule fin qui puisse nous suffire est celle qui n'a pas de fin. C'est de cette fin qui doit combler tous nos désirs que le Sauveur nous dit à juste titre : « Et personne ne vous ravira votre joie. »

ÿ. 23-28. — *Et en ce jour-là vous ne m'interrogerez plus sur rien. En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'à présent, vous n'avez rien demandé en mon nom : Demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine. Je vous ai dit ces choses en paraboles. Vient l'heure où je ne vous parlerai plus en paraboles, mais où je vous parlerai ouvertement de mon Père. En ce jour-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis point que je prierai mon Père pour vous. Car mon Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. Je suis sorti de mon Père et je suis venu dans le monde; je quitte de nouveau le monde et je vais à mon Père.*

S. CHRYS. (*hom. 79 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur montre de nouveau à ses disciples qu'il leur est avantageux qu'il s'en aille, en leur disant : « Et en ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus sur rien. » — S. AUG. (*Traité 101 sur S. Jean.*) Le mot *rogare* ne signifie pas seulement *demandeur*, mais aussi *interroger*, et le verbe qui se trouve dans l'Évangile grec, dont le nôtre est une traduction, peut signifier également l'un et l'autre (1). — S. CHRYS. Il leur dit donc : « En ce jour-là (c'est-à-dire, lorsque je serai ressuscité), vous ne m'interrogerez plus, » c'est-à-dire, vous ne direz pas : Montrez-nous votre Père, et où allez-

(1) C'est le verbe ἐρωτήσατε, d'ἐρωτᾶν, qui d'après l'acception plus ordinaire chez les Grecs, signifie proprement *interroger*, plutôt que *prier*, quoiqu'il ait cette dernière signification dans plusieurs endroits des évangiles (*Matth.*, xv, 23; *Luc.*, vii, 1; viii, 31; *Jean*, iv, 40), sans parler du verset qui nous occupe. (*Actes*, xxiii, 47.) Les auteurs ecclésiastiques lui ont donné la même signification d'après les Évangiles. Il est probable cependant que ce verbe avait cette même signification dans quelques auteurs profanes, comme on peut le conclure de ce qu'on lit dans le *Trésor de la langue grecque* et dans Hermogène, bien qu'ils n'en eussent aucun exemple.

servit actio : ad hoc enim refertur quicquid bene agitur et ibi est finis qui sufficit nobis : æternus igitur erit ; neque enim finis nobis sufficit, nisi ejus nullus est finis. De hoc igitur quod sufficit nobis, rectissime audivimus : « Gaudium vestrum nemo tollet a vobis. »

*Et in illo die, me non rogabitis quidquam. Amen, amen, dico vobis ; si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Usque modo non petistis quidquam in nomine meo : petite, et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum. Hæc in proverbis locutus sum vobis : venit hora cum jam non in proverbis loquar vobis, sed palam de Patre meo annuntiabo vobis. In illo die, in nomine meo petetis : et non dico vobis quia ego rogabo Patrem de vobis : ipse*

*enim Pater amat vos ; quia vos me amastis, et credidistis quia a Deo exivi : exivi a Patre, et veni in mundum ; iterum relinquo mundum, et vado ad Patrem.*

CHRYS. (*hom. 78, in Joan.*) Rursus ostendit Dominus quod expedit eum abire, cum dicit : « Et in illo die, me non rogabitis quidquam. » AUG. (*Tract. 101, in Joan.*) Hoc verbum quod est *rogare*, non solum *petere*, verum etiam *interrogare* significat ; et Græcum Evangelium nude hoc translatum est, tale habet verbum quo utrumque possit intelligi. CHRYS. Dicit ergo : « Et in illo die (scilicet cum resurrexero), me non rogabitis quidquam ; » id est, non dicetis : « Ostende nobis Patrem ; et quo vadis ? »

vous? car l'Esprit saint vous l'apprendra. Ou bien encore, vous ne me demanderez rien, c'est-à-dire, vous n'aurez pas besoin de médiateur pour obtenir l'effet de vos prières, mon nom seul suffira, et en l'invoquant, vous recevrez tout ce que vous demanderez : « En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. » Il fait voir ainsi la puissance de son nom, puisque sans le voir, sans le prier, il suffira de prononcer ce nom pour qu'il opère des merveilles auprès de son Père. Ne vous regardez donc point comme abandonnés, parce que je ne serai plus avec vous; mon nom seul vous inspirera une plus grande confiance : « Jusqu'à présent, vous n'avez rien demandé en mon nom, demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine. » — THÉOPHYL. Votre joie sera entière et parfaite, lorsque vos vœux seront pleinement satisfaits.

S. CHRYS. Comme ses paroles étaient encore couvertes d'un certain voile pour ses disciples, il ajoute : « Je vous ai dit ces choses en paraboles, vient l'heure où je ne vous parlerai plus en paraboles, » c'est-à-dire, il viendra un temps (c'est le temps de sa résurrection), où vous comprendrez parfaitement ce que je vous dirai, et où je vous parlerai ouvertement de mon Père; et, en effet, pendant quarante jours, il s'entretint avec tous ses disciples réunis du royaume de Dieu. Maintenant, leur dit-il, vous êtes remplis de crainte, et ne prêtez point d'attention à ce que je vous dis, mais lorsque vous me verrez ressuscité, vous pourrez apprendre toutes choses sans qu'il y ait pour vous d'obscurité.

THÉOPHYL. Il leur donne encore un nouveau motif de confiance, c'est qu'ils recevront dans leurs tentations le secours d'en haut : « En ce

Quoniam scietis per Spiritum sanctum : vel, « non rogabitis me; » id est, non indigebitis mediatore ad impetrandum, sed sufficet nomen meum, quod invocantes omnia accipietis. Unde sequitur : « Amen, amen, dico vobis, » etc. Ostendit autem nominis virtutem, si non visus neque rogatus, sed nominatus solum apud Patrem facit mirabilia. Non ergo (ait) existimetis (quia de reliquo non ero vobiscum) vos derelictos esse : nomen enim meum majorem dabit vobis securitatem. Unde sequitur : « Usque modo non petistis quidquam in nomine meo : petite et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum. » THEOPHYL. Alacritas enim vestra tunc erit integerrima, cum ad votum vobis petita succedent.

CHRYS. (*ut sup.*) Quia igitur obumbrata erant quæ dicta sunt, subjunxit : « Hæc in proverbis locutus sum vobis : venit hora quando non jam in proverbis loquar vobis, » etc. Id est, erit tempus quando scietis omnia manifeste (dicit autem resurrectionis tempus), « sed palam de Patre meo annuntiabo vobis : » etenim quadraginta diebus disputavit cum eis congregatis, loquens de regno Dei. Et nunc (inquit) in timore existentes, non attenditis his quæ dicuntur : tunc autem resuscitatum videntes, poteritis palam omnia discere.

THEOPHYLACT. Adhuc præbet illis fiduciam, quoniam recipient in tentationibus auxilium desuper, cum subdit : « In illo die, in nomine meo petetis : » adeo

jour-là, vous demanderez en mon nom, » c'est-à-dire, je vous déclare que mon Père vous aime à ce point, que vous n'aurez plus besoin de mon intervention : « Et je ne vous dis point que je prierai mon Père pour vous, » etc. Mais ce ne doit pas être pour eux une raison de s'éloigner du Sauveur, comme s'ils n'en avaient plus besoin, et c'est pour cela qu'il ajoute : « Parce que vous m'avez aimé, » c'est-à-dire, mon Père vous aime, parce que vous m'avez aimé, si donc vous veniez à vous détacher de mon amour, vous perdriez immédiatement l'amour de mon Père.

S. AUG. (*Traité 102 sur S. Jean.*) Mais notre amour pour le Fils de Dieu est-il le motif de l'amour de son Père pour nous? N'est-ce point, au contraire, son amour pour nous qui est la cause de notre amour? C'est ce que nous dit l'évangéliste saint Jean, dans une de ses Epîtres : « Aimons Dieu, parce qu'il nous a aimés le premier. » (I *Jean*, iv.) Le Père nous aime donc, parce que nous aimons le Fils, en vertu du pouvoir que le Père et le Fils nous ont donné de les aimer. Dieu aime en nous son œuvre, mais Dieu n'aurait pas fait en nous ce qui est digne de son amour, si avant de le faire il ne nous avait aimés le premier. — S. HIL. (*de la Trin.*, vi.) La foi parfaite que nous avons en Jésus-Christ, Fils de Dieu, n'a plus besoin d'intercession auprès de Dieu, car elle croit qu'il est sorti de Dieu et qu'elle l'aime, et elle mérite ainsi d'être écoutée et d'être aimée par elle-même, parce qu'elle professe hautement la naissance divine du Fils et son incarnation : « Et parce que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. » C'est, en effet, à sa naissance divine et à son avènement en ce monde, que le Sauveur fait allusion dans ces paroles : « Je suis sorti de mon Père, et je suis venu en ce monde; » la première de ces deux choses s'est accomplie dans sa nature divine, la seconde dans son incarnation; car ces deux expressions : « Venir de son Père, et sortir de son Père, »

asserò vobis Patrem meum favere quod ueque interventu meo ulterius indigebitis. Unde subdit : « Et non dico vobis, quia ego rogabo Patrem, » etc. Porro ne resiliant a Domino, velut eo ulterius non egentes, subjungit : « Quia vos me amastis; » quasi dicat : Ob hoc diligit vos Pater, quia vos me dilexistis : cum itaque excideritis ab amore meo, confestim et a paterno decidetis.

AUGUST. (*Tract. 102, in Joan.*) Sed nunquid ideo amat ille, quia nos amamus? An potius quia ille amat, ideo nos amamus? Hoc in epistola sua ipse Evangelista dicit (I *Joan.*, 4) : « Nos diligamus, quia ipse prior dilexit nos. »

Amat ego nos Pater, quia nos amamus Filium; cum a Patre et Filio accepimus ut et Patrem amemus et Filium. Amavit ipse quod fecit; sed non in nobis faceret quod amaret, nisi antequam id faceret, nos amaret. HILAR. (*lib. vi, de Trinit.*) Caret etiam apud Patrem intercessionis necessitate perfecta de Filio fides; quæ quod a Deo exierit credit, atque amat; et per seipsam jam et audiri meretur et amari, natum ex Deo Filium missumque confessa. Unde sequitur : « Et credidistis quia a Deo exivi. » Nativitas itaque ejus et adventus ostenditur, cum subdit : « Exivi a Patre, et veni in mundum : » alterum in dispensatione, alterum in na-



n'ont plus la même signification; autre chose, en effet, est pour le Fils de sortir du Père par une naissance qui lui donne toute la substance divine; autre chose est d'être venu du Père en ce monde pour y consommer les mystères de notre salut. Mais comme sortir de Dieu n'est autre chose que d'avoir par naissance la nature divine, celui qui a le privilège de cette naissance ne peut être que Dieu.

S. CHRYS. Comme la promesse de la résurrection du Sauveur était un véritable adoucissement à leurs peines, aussi bien que de lui entendre dire qu'il sortait de Dieu et qu'il retournait à Dieu, il les entretient continuellement dans cette pensée : « Je quitte de nouveau le monde et je vais à mon Père. » Il leur donnait ainsi la certitude d'un côté qu'ils avaient en lui une foi droite et pure, et de l'autre qu'ils seraient désormais sous sa protection. — S. AUG. Il est sorti du Père, parce qu'il vient du Père, et il est venu dans le monde, parce qu'il est apparu au monde dans le corps qu'il avait pris dans le sein de la vierge Marie. Il a quitté le monde corporellement, et il est retourné vers son Père, en conduisant son humanité dans les cieux; mais il n'a point cessé de gouverner le monde par sa présence, parce qu'il est sorti de son Père pour venir dans le monde sans quitter le sein de son Père. Or, nous voyons que les Apôtres et les disciples de de Jésus-Christ lui ont adressé, après sa résurrection, et des questions et des prières; des questions, lorsqu'ils lui demandèrent avant son ascension, en quel temps il rétablirait le royaume d'Israël (*Actes*, 1), des prières lorsque Etienne le vit dans les cieux à la droite du Père, et le pria de recevoir son esprit. (*Actes*, VI.) Et qui oserait dire que nous ne devons plus le prier depuis qu'il est immortel, tandis qu'on devait le prier pendant sa vie mortelle? Je pense donc que ses pa-

tura est : a Patre enim venisse, et a Deo exisse, non est significationis ejusdem; cum aliud sit a Deo in substantiam nativitatis exisse; aliud a Patre in hunc mundum ad consummanda salutis nostre sacramenta venisse. Cum autem exire a Deo sit ex nativitate subsistere, quid aliud quam Deus esse posset?

CHRYS. (*ut supra.*) Quia vero resurrectionis sermo non modicum eos mitigabat; et cum hoc « audire quod a Deo exivit, et illuc vadit; » continue ea circumvolvit. Unde sequitur : « Iterum relinquo mundum et vado ad Patrem : » nam hoc quidem certificabat quoniam recte in ipsum credebant : hoc vero quoniam sub munitione ejus futuri erant. AUGUST. (*ut supra.*) Exiit enim a Patre,

quia de Patre est; in mundum venit, quia mundo suum corpus ostendit, quod de Virgine assumpsit. Mundum reliquit corporali discessione; perrexit ad Patrem hominis ascensione; nec mundum deseruit presentie gubernatione; quia sic in mundum venit exiens a Patre, ut non desereret Patrem. Sed Dominum nostrum Jesum Christum posteaquam resurrexit, et interrogatum legitimus et rogatum; nam interrogatus est a discipulis ascensurus in celum, quando regnum restitueret Israel (*Actor.*, 1); rogatus est a Stephano cum esset in celo, ut spiritum ejus susciperet (*Actor.*, 6); et quis audeat dicere rogandum non esse immortalem, rogari debuisse mortalem? Puto ergo quod dicit : « In illa die, me non

roles : « En ce jour-là vous ne me demanderez plus rien, » ne doivent pas être rapportées au temps qui suivit sa résurrection, mais à celui où nous le verrons tel qu'il est (I *Jean*, III), vision qui n'est pas de cette vie que le temps mesure, mais qui est le privilège de cette vie éternelle, dans laquelle nous n'aurons plus aucune prière, aucune question à faire, parce qu'il ne nous restera plus rien à désirer, rien à connaître.

ALCUN. Voici donc le sens des paroles du Sauveur : Dans la vie future, vous ne me demanderez plus rien, mais durant le pèlerinage de cette vie de misères et d'épreuves, si vous demandez quelque chose à mon Père, il vous l'accordera. Comme il le déclare expressément : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. » — S. AUG. Il ne veut point dire toutes sortes de choses indifféremment, mais quelque chose qui ne soit pas comme un rien en comparaison de la vie éternelle. Or, toute prière dont l'objet est contraire aux intérêts de notre salut, n'est pas faite au nom du Sauveur, car par ces paroles : « En mon nom, » il faut entendre, non pas le son extérieur des lettres et des syllabes dont ce nom est composé, mais la signification véritable de ce nom. Donc celui qui a de Jésus-Christ des idées autres que celles qu'il faut avoir du Fils unique de Dieu, ne demande point en son nom, bien que ses lèvres prononcent le nom de Jésus-Christ, parce qu'il demande au nom de celui qui est présent à sa pensée, au moment de sa prière. Celui, au contraire, qui a de Jésus-Christ des idées justes et droites, demande véritablement en son nom, et reçoit infailliblement l'objet de ses prières, s'il ne demande rien de contraire au salut éternel de son âme. Or, il reçoit dans le temps où Dieu juge devoir l'exaucer, car il est des choses que Dieu ne nous refuse pas,

rogabitur quidquam, » non ad illud tempus referendum esse quod resurrexit; sed ad illud quando « videmus eum sicuti est, » (I *Jean*., 3) que visio non temporalis vitæ est, sed æternæ; ubi jam nihil rogemus nihil interrogemus; quia nihil desiderandum remanebit, nihil querendum latebit.

ALCUN. Sic ergo dicit: In futuro me non rogabitur quidquam; sed interim dum in peregrinatione hujus miseræ conversamini, si petieritis Patrem, dabit vobis. Unde subdit: « Amen, amen, dico vobis: si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. » AUGUST. (*ut sup.*) Hoc quod ait: « Si quid, » non quodlibet intelligitur, sed aliquid quod

non in beatæ vitæ comparatione sit nihil: non autem petitur in nomine Salvatoris quicquid petitur contra rationem salutis; non enim sonum litterarum aut syllabarum, sed quod sono recte ac veraciter intelligitur, hic accipiendum est, cum dicit: « In nomine meo. » Unde qui hoc sentit de Christo quod non est de unico Filio Dei sentiendum, non petit in ejus nomine; quamvis non taceat syllabis Christum; quia in ejus nomine petit quem cogitat cum petit: qui vero quod est de illo sentiendum, sentit, ipse in ejus nomine petit, et accipit quod petit, si non contra suam salutem sempiternam petit. Accipit autem quando debet accipere: quedam enim non negantur, sed ut

mais qu'il diffère de nous donner dans un temps plus favorable. Il faut encore entendre ces paroles : « Il vous donnera, » des grâces exclusivement propres à ceux qui demandent; car tous les saints (1) sont exaucés dans les prières qu'ils font pour eux-mêmes, mais non dans celles qu'ils adressent à Dieu pour tous les autres, parce qu'en effet, le Sauveur ne dit pas en général : Il donnera, mais : « Il vous donnera. » Quant aux paroles qui suivent : « Jusqu'à présent, vous n'avez rien demandé en mon nom, » on peut les entendre de deux manières : Ou bien, vous n'avez rien demandé en mon nom, parce que vous n'aviez pas de ce nom la connaissance que vous deviez en avoir, ou bien vous n'avez rien demandé, parce que ce qui a fait l'objet de vos prières doit être considéré comme rien, en comparaison de ce que vous auriez dû demander. C'est donc pour les engager à ne plus demander des choses de rien, mais une joie pleine et entière, qu'il ajoute : « Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine. » Cette joie pleine n'est point une joie sensible, mais une joie toute spirituelle, et elle sera pleine, lorsqu'elle sera si grande, qu'on ne pourra plus y rien ajouter.

S. AUG. (*de la Trin.*, I, 2.) Cette joie pleine au-dessus de laquelle il n'y a plus rien, sera de jouir de la présence de Dieu dans la Trinité, à l'image de laquelle nous avons été créés. — S. AUG. (*Traité 102 sur S. Jean.*) C'est donc au nom de Jésus-Christ qu'il nous faut demander tout ce qui tend à nous faire obtenir cette joie éternelle, et jamais la miséricorde divine ne trompera la confiance de ses saints qui persévèrent dans la demande d'un si grand bien (2). Tout ce qu'on de-

(1) Il est question évidemment ici des saints qui vivent encore sur la terre, car qu'auraient à demander pour eux les saints qui règnent dans les cieux, bien que nous les voyions demander à Dieu dans l'*Apocalypse* (vi) de venger leur sang répandu?

(2) Nous voyons plus clairement encore ici qu'il s'agit non des saints qui règnent dans le ciel,

congruo dentur tempore, differuntur. Ita sane intelligendum est quod ait : « Dabit vobis; » ut ea beneficia significata sciatur bis verbis, quæ ad eos qui petunt proprie pertinent : exaudiuntur quippe omnes sancti pro seipsis; non autem pro omnibus; quia non utenique dictum est, « dabit, » sed, « dabit vobis. » Quod autem sequitur : « Usque modo non petistis quidquam in nomine meo. » duobus modis intelligi potest : vel quia in nomine meo non petistis (quod nomen non sicut cognoscendum est, cognovistis), vel, « non petistis quidquam; » quoniam in comparatione rei quam petere debuistis, pro nihilo habendum est quod petistis. Ut igitur in nomine

ejus non nihil, sed gaudium plenum petant, subdit : « Petite et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum, » Hoc quod dicit : « Gaudium plenum, » non carnale, sed spirituale gaudium est; et quando tantum erit ut aliquid ei jam non sit addendum, tunc erit plenum.

AUGUST. (*lib. 1, de Trinit.*, cap. 2.) Hoc est autem plenum gaudium vestrum quo amplius non est; frui Deo in Trinitate, ad cujus imaginem facti sumus. AUG. (*super Joannem.*, tract. 102.) Quicquid ergo petitur quod pertinet ad hoc gaudium consequendum, hoc est in nomine Christi petendum : isto enim bono in petendo perseverantes, sanctos suos nequaquam misericordia divina fraudat-

mande en dehors de ce bien, n'est rien, non pas que l'objet de nos prières soit nul absolument, mais parce qu'en comparaison d'un si grand bien, tout ce que l'on peut désirer n'est rien.

« Je vous ai dit ces choses en paraboles, mais vient l'heure où je ne vous parlerai plus en paraboles, mais où je vous parlerai ouvertement de mon Père. » Je dirais volontiers que cette heure dont il parle est la vie future où nous le verrons à découvert, comme le dit l'Apôtre : « Nous le verrons face à face. » (I *Cor.*, XIII, 12.) Et alors ces paroles du Sauveur : « Je vous ai dit ces choses en paraboles, » se rapporteraient à ce que dit saint Paul : « Nous ne voyons maintenant que comme dans un miroir et sous des images obscures, » je vous parlerai ouvertement de mon Père, parce que c'est par le Fils qu'on peut voir le Père, « car personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils a voulu le révéler. » (*Matth.*, XI.) — S. GRÉG. (*Moral.*, XX, 5, ou dans les anc. éd., 8.) Il leur annonce qu'il leur parlera ouvertement de son Père, parce qu'en leur découvrant l'éclat de sa majesté, il leur fera voir comment il est égal dans sa naissance à celui qui l'a engendré, et comment l'Esprit saint est coéternel au Père et au Fils dont il procède. — S. AUG. Mais les paroles qui suivent semblent s'opposer à l'explication que nous venons de donner : « En ce jour, dit le Sauveur, vous demanderez en mon nom, » car que pourrions-nous demander dans le siècle futur, quand nos désirs seront rassasiés de l'abondance de tous les biens? car la demande suppose toujours une indigence quelconque. Il est donc mieux d'entendre ces paroles dans ce sens, que Jésus rendra ses disciples spirituels de charnels, et d'esclaves de leurs sens qu'ils étaient. En effet l'homme ani-

mais des saints qui sont encore sur la terre et qui ne sont point encore en possession de cette joie éternelle.

bit : quicquid autem aliud petitur, nihil petitur; non quia nulla res est, sed quia in tantæ rei comparatione quicquid aliud concupiscitur, nihil est.

Sequitur : « Hæc in proverbii locutus sum vobis : venit hora cum jam non in proverbii loquar vobis; sed palam de Patre meo annuntiabo vobis, » Possem dicere hanc de qua loquitur, horam futurum seculum intelligi, ubi videbimus palam; quod Apostolus dicit (I *ad Cor.*, 13) : « Facie ad faciem; » ut quod ait : « Hæc in proverbii locutus sum vobis, » hoc sit quod ab Apostolo dictum est ibi : « Videmus nunc per speculum in ænigmatæ. » Annuntiabo autem vobis, quia per Filium Pater videbitur : neque enim

Patrem quis cognoscit nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare. (*Matth.*, XI.) GREG. (*lib. XXX Moral.*, cap. 5, vel in *Antiq.* cap. 8.) Palam quippe de Patre annuntiare se asserit; quia per patefactam tunc majestatis suæ speciem, et quomodo ipse gignenti non impar oriatur, et quomodo utrorumque Spiritus utriusque coæternus procedat, ostendet. AUG. (*ut supra.*) Sed istam sensum videtur impedire quod sequitur : « In illo die, in nomine meo petetis; » in futuro enim seculo, quid petituri sumus, quando satiabitur in bonis desiderium nostrum? Relinquitur itaque ut intelligatur Jesus discipulos suos de carnalibus vel animalibus

mal (1) ne se représente que sous des images matérielles et sensibles tout ce qu'il entend dire de la nature de Dieu. Tous les enseignements de la sagesse sur la nature incorporelle et immuable de Dieu sont pour lui autant de paraboles, non qu'il les prenne positivement pour des paraboles, mais parce qu'il n'a d'autres pensées que ceux qui entendent des paraboles sans les comprendre. Mais lorsque l'homme devenu spirituel commence à juger tout avec discernement, bien que dans cette vie il ne puisse voir que comme dans un miroir et en partie, il comprend que Dieu n'est pas un corps, mais un esprit, et cela sans l'aide d'aucun sens, d'aucune image sensible, mais par une perception claire et distincte de son intelligence. Lorsque le Fils nous parle ainsi à découvert de son Père, et nous fait voir en même temps qu'il a une même nature avec lui, alors nous demandons véritablement en son nom, parce que ce nom représente alors à notre esprit la vérité même qu'il exprime. Nous pouvons comprendre alors que Notre-Seigneur Jésus-Christ, en tant qu'homme, prie pour nous son Père, et que, comme Dieu, il nous exauce conjointement avec son Père, ce qu'il paraît indiquer dans les paroles suivantes : « Et je ne vous dis pas que je prierai mon Père pour vous. » Il n'y a, en effet, que l'œil spirituel de l'âme qui puisse s'élever jusqu'à cette vérité que le Fils ne prie pas le Père, mais que le Père et le Fils exaucent ensemble les prières qui leur sont adressées.

ÿ. 29-33. — *Ses disciples lui dirent : Voilà que maintenant vous parlez ouvertement et sans vous servir d'aucune parabole. A présent, nous voyons que vous savez toutes choses et que vous n'avez pas besoin que personne vous inter-*

(1) Saint Augustin fait ici allusion à ces paroles de saint Paul : « L'homme animal ne conçoit point les choses qui sont de l'esprit de Dieu... Mais l'homme spirituel juge tout. » (1 Cor., II, 14, 15.)

se spirituales esse facturum. Homo autem animalis sic audit quæcumque audit de Dei natura, ut aliud quam corpus cogitare non possit. Ideo proverbia illi sunt quæcumque dicta sapientiæ de incorporea immutabilique substantia; non quod tanquam proverbia deputet; sed quia sic cogitat, quomodo qui proverbia solent audire neque intelligere. Cum vero spiritualis cœperit omnia dijudicare, etiamsi in hac vita velut speculum et ex parte perspicit, tamen nullo corporis sensu, nulla imaginaria cogitatione, sed mentis certissima intelligentia capit Deum non corpus esse, sed spiritum. Itapalam de Patre annuntiante Filio, ut ejusdem substantiæ concipiatur et ipse qui tunc annuntiat, nunc in ejus nomine petunt qui

petunt; quia in sono ejus nominis non aliud quam res ipsa est quæ hoc nomine vocatur, intelligent. Hi possunt cogitare Dominum nostrum Jesum Christum (in quantum homo est pro nobis interpellare Patrem; in quantum Deus est, nos exaudire cum Patre : quod enim significasse arbitror, ubi ait : « Et non dico vobis, quia ego rogabo Patrem pro vobis. » Ab hoc quippe intuendum quomodo non roget Patrem Filius, sed simul exaudiat rogantes Pater et Filius, non nisi spiritualis oculus mentis ascendit, etc (ut supra.)

*Dicunt ei discipuli ejus : Ecce nunc palam loqueris, et proverbium nullum dicis : nunc scimus quia seis omnia, et non opus est tibi ut quis te interroget : in hoc credimus quia a Deo*

*roge; en cela nous croyons que vous êtes sorti de Dieu. Jésus leur répondit : Vous croyez maintenant? Voici que vient l'heure, et déjà elle est venue, où vous serez dispersés chacun de votre côté et où vous me laisserez seul; et je ne suis pas seul, parce que mon Père est avec moi. Je vous ai dit ces choses afin que vous ayez la paix en moi. Dans le monde, vous aurez des tribulations; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.*

S. CHRYS. (*hom. 79 sur S. Jean.*) Les disciples de Jésus consolés et ranimés par l'assurance qui leur est donnée qu'ils sont les amis du Père, lui avouent qu'ils reconnaissent maintenant qu'il sait toutes choses : « Ses disciples lui dirent : Voilà que maintenant vous parlez ouvertement, et sans vous servir d'aucune parabole. » — S. AUG. (*Traité 103 sur S. Jean.*) Le Sauveur leur annonce et leur promet seulement que l'heure vient où il ne leur parlera plus en paraboles, d'où vient donc qu'ils lui tiennent ce langage, sinon qu'ils ne comprennent pas les paraboles dont il se sert, et que leur ignorance est si grande, qu'ils ne la connaissent même pas? — S. CHRYS. Notre-Seigneur, dans les paroles qui précèdent, a répondu aux secrètes pensées de leur esprit, et c'est pour cela qu'ils lui disent : « Maintenant nous voyons que vous savez toutes choses. » Voyez comme ils étaient encore imparfaits; après tant et de si grandes preuves qu'il leur avait données, ils lui disent : « C'est maintenant seulement que nous savons; » ils semblent lui en faire un mérite. « Et il n'est pas besoin que personne vous interroge, » c'est-à-dire, avant même que nous vous le disions, vous saviez ce qui était pour nous un sujet de trouble, et vous nous avez rassurés en nous disant que votre Père nous aimait.

S. AUG. Les apôtres étaient convaincus maintenant que le Sauveur savait toutes choses, d'où vient donc qu'au lieu de lui dire, ce qui

*existi. Respondit eis Jesus : Modo creditis : ecce venit hora et jam venit ut dispergamini unusquisque in propria, et me solum relinquantis; et non sum solus, quia Pater mecum est. Hæc locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis : in mundo pressuram habebitis; sed confidite : ego vici mundum.*

CHRYS. (*homil. 78, in Joan.*) Quia discipulos hoc maxime respirare fecit quod erant Patris amici : propterea dicunt se cognoscere quod omnia nosset : unde sequitur : « Dicunt ei discipuli ejus : Ecce nunc palam loqueris, et proverbium nullum dicis. » AUG. (*Tract. 103, in Joan.*) Cum adhuc promittatur futura illa hora, in qua sine proverbii loquetur, cur isti hoc dicunt, nisi quia illa quæ scit

ipsis non intelligentibus esse proverbialia, usque adeo non intelligunt, ut nec saltem non se intelligere intelligent? CHRYS. (*ut supra.*) Quoniam autem ad id quod in eorum mente erat, respondit, subdunt : « Nunc scimus quoniam scis omnia. » Vides qualiter imperfecte se habebant, qui post tot et tanta demonstrata dicunt : « Nunc scimus; » et hoc dicunt tanquam ei quamdam gratiam tribuentes : « et non est opus tibi ut quis te interroget, » hoc est antequam audias nosti ea quæ scandalizant nos, et quiescere nos fecisti, dicens : « Quoniam Pater vos amat. »

AUG. (*ut sup.*) Quid ergo vult sibi, quod ei quem sciebant nosse omnia cum

paraissait bien plus naturel : Vous n'avez pas besoin d'interroger sur aucune chose, ils lui disent au contraire : « Il n'est pas besoin que personne vous interroge ? » Ou plutôt comment se fait-il que les deux choses eurent lieu, c'est-à-dire que le Seigneur les interrogea, et qu'ils l'interrogèrent à leur tour ? La solution de cette difficulté est facile, car ce n'était que pour eux et non pour lui qu'il les interrogeait, ou qu'il en était interrogé lui-même. En effet, il ne les interrogeait pas pour en apprendre quelque chose, mais bien plutôt pour les enseigner eux-mêmes ; et ses disciples, qui l'interrogeaient pour en apprendre ce qu'ils voulaient savoir, avaient besoin d'être instruits à l'école de celui qui savait toutes choses. Pour lui au contraire il n'avait aucun besoin qu'on l'interrogeât pour qu'il connût ce que chacun d'eux voulait savoir de lui ; car avant même qu'on lui fit aucune question, il connaissait l'intention de celui qui allait l'interroger. Ce n'était point sans doute une chose extraordinaire pour le Seigneur de prévoir les pensées des hommes, mais pour des hommes faibles il y avait un certain mérite à dire comme ils le font : « En cela nous croyons que vous êtes sorti de Dieu. » — S. HIL. (*De la Trin.*, VI.) Ils croient qu'il est sorti de Dieu, parce qu'il fait des œuvres que Dieu seul peut faire. Le Sauveur leur avait déjà dit plusieurs fois : « Je suis sorti de Dieu, et je suis venu de mon Père en ce monde, et cette déclaration si souvent répétée, n'avait excité en eux aucun sentiment d'admiration ; aussi ils n'ajoutent pas : Vous êtes venu de votre Père en ce monde ; car ils savaient qu'il avait été envoyé de Dieu, mais ils ne savaient pas qu'il était sorti de Dieu, ils ne commencèrent à comprendre cette ineffable naissance du Fils de Dieu que grâce à ces derniers enseignements du Sauveur, et c'est alors qu'ils recon-

dicere deuisse videantur : « Non est opus tibi ut quidquam interrogas, » dicendum potius putaverunt : « Non est opus tibi ut quis te interroget ? » Quid quod utrumque legimus factum ; et interrogasse scilicet Dominum, et interrogatum fuisse. Sed hoc cito solvitur, quia hoc, non ei, sed illis potius opus erat quos interrogabat, vel a quibus interrogabatur : neque enim aliquos ille interrogabat, ut ab eis aliquid disceret, sed eos potius doceret ; et qui interrogabant eum, volentes ab eo aliquid discere, illis profecto id opus erat, ut scirent ab eo aliqua qui noverat omnia : ille autem non opus habebat ut quod ab eo scire quisque vellet, per ipsius cognosceret interrogationem ; quia priusquam interrogaretur, interrogaturi

noverat voluntatem. Prævidere autem cogitationes hominum magnum Domino non erat ; sed magnum parvulis erat, qui subdunt : « In hoc credimus, quia a Deo existi. » HILAR. (*lib. VI, de Trinit.*) Per id enim credunt quod a Deo exiit, quia ea que Dei sunt, agit : nam cum Dominus utrumque dixisset : « A Deo exivi, et a Patre veni in hunc mundum : » nihil admirationis in eo habuerunt quod frequenter audierunt : unde non addunt : « A Patre venisti in hunc mundum ; » sciebant enim a Deo missum, exisse tamen a Deo nesciebant : inenarrabilem vero illam Filii nativitatem per virtutem dicti istius intelligentes, tunc primum ceperunt advertere, cum illum sine proverbii proliterentur

naissent qu'il ne leur parlait plus en paraboles. Ce n'est point en effet à la manière des enfantements humains, qu'un Dieu naît d'un Dieu, c'est plutôt une sortie qu'un enfantement, car il vient seul d'un principe unique, il n'en est pas une partie, un amoindrissement, une diminution, une dérivation, une extension, une affection, c'est la naissance d'un être vivant sortant d'un être vivant, il n'est point choisi pour recevoir le nom de Dieu, il n'est point sorti du néant pour arriver à l'existence, il est sorti d'un être immuable, et cette sortie doit s'appeler une naissance, mais non un commencement.

S. AUG. Le Sauveur leur donne ensuite des avis proportionnés à l'état de faiblesse et d'enfance où se trouvait encore en eux l'homme intérieur (1) : « Jésus leur répondit : Vous croyez maintenant? » — BÈDE. Ce que l'on peut entendre de deux manières : comme une affirmation, ou comme une ironie; comme une ironie dans ce sens : Il est bien tard pour commencer à croire; car voici l'heure, etc., comme une affirmation c'est-à-dire : « Vous croyez maintenant; il est vrai, mais voici que vient l'heure, et déjà elle est venue où vous serez dispersés chacun de votre côté, et où vous me laisserez seul. » — S. AUG. En effet lorsqu'on se saisit de sa personne, ils n'abandonnèrent pas seulement extérieurement son corps au pouvoir de ses ennemis; mais ils renoncèrent intérieurement à la foi qu'ils avaient en lui. — S. CHRYS. Il leur dit : « L'heure est venue que vous soyez dispersés, » c'est-à-dire quand je serai livré à mes ennemis, car la crainte qui s'emparera de vous sera si grande, que vous ne pourrez fuir tous ensemble; mais pour moi il n'en résultera aucun mal. « Et je ne suis pas seul, parce que mon Père est avec moi. » — S. AUG.

(1) II Corinth., iv, 16; Ephes., iv, 12.

esse locutum : non enim per consuetudinem humani partus Deus ex Deo nascitur, cujus a Deo exitio potius quam partus est : est enim unus ex uno; non est portio, non est defectio, non est diminutio, non derivatio, non protensio, non passio, sed viventis naturæ ex vivente nativitas est; non creatura in Dei nomine electa; non ut esset cœpit ex nihilo, sed exiit a manente, et *exisse* significationem habet nativitatis, non inchoationis.

AUG. (*ut supra.*) Denique ipsa eorum ætate adhuc secundum interiorem hominem parva et infirma eos admonet. Unde subditur : « Respondit eis Jesus : Modo creditis. » BÈDE. Quod duobus modis pro-

nuntiari potest : affirmando scilicet, et insultando; si insultando, hic est sensus : « Tardius ad credendum evigilastis : ecce enim venit hora, » etc.; si affirmando; sensus est : « Verum est quod creditis : sed ecce venit hora ut dispergamini unusquisque in propria, et me solum relinquatis. » AUG. (*ut supra.*) Non enim quando comprehensus est, tantummodo carne sua ejus carnem verum etiam mente reliquerunt fidem. CHRYS. (*ut supra.*) Dicit autem *dispergamini*; scilicet quando tradar : tantum enim vobis dominabitur timor, ut neque simul possitis recedere : sed ego ex hoc nullum patiar malum. Unde subdit : « Et non sum solus, quia Pater mecum est. » AUG.



Il voulait que leur foi prît de l'accroissement et que leur intelligence s'élevât jusqu'à comprendre que le Fils était sorti du Père, mais sans le quitter. Il conclut son discours par ces paroles : « Je vous ai dit ces choses, afin que vous ayez la paix en moi. » — S. CHRYS. C'est-à-dire afin que vous ne me repoussiez jamais de votre cœur, car ce n'est pas seulement lorsque je serai pris par mes ennemis que vous serez assaillis par le malheur; tant que vous serez dans le monde, vous serez opprimés, c'est-à-dire, persécutés, c'est ce qu'il leur prédit en ces termes : « Dans le monde vous aurez des tribulations. » — S. GRÉG. (*Moral.*, XXVI, 12, ou 11 dans les anc. éd.) Il semble leur dire : Placez en moi toute votre consolation et votre force intérieure, car pour le monde, vous n'avez à en attendre que l'oppression et la persécution la plus cruelle.

S. AUG. Cette oppression devait commencer pour eux à cette heure dont Jésus leur disait : « Vient l'heure-où vous serez dispersés chacun de votre côté, » mais elle ne devait pas se continuer de la même manière. Car ce qu'il ajoute : « Et que vous me laissiez seul, » ne devait point s'appliquer aux persécutions qu'ils auraient à endurer dans le monde, après son ascension; alors, au contraire, loin de l'abandonner, il veut qu'ils lui demeurent attachés et qu'ils mettent en lui leur paix. Il leur dit encore : « Ayez confiance. » — S. CHRYS. C'est-à-dire que votre âme ressuscite et revienne à la vie, car il ne faut pas que les disciples restent dans la tristesse et les alarmes, alors que leur Maître a triomphé de leurs ennemis. C'est pour cela qu'il ajoute : « Parce que j'ai vaincu le monde. » — S. AUG. Lorsqu'ils eurent reçu l'Esprit saint, c'est en Jésus-Christ qu'ils mirent toute leur confiance, et c'est par lui qu'ils remportèrent la victoire; car on ne pourrait dire que le Sauveur a vaincu le monde, si ses membres étaient vain-

(*ut sup.*) Ad hoc intelligendum eos volebat extendi et crescere, ne sic a Patre Filium cogitarent exisse, ut putarent etiam recessisse: deinde sermonem concludit dicens: « Hæc locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis. » CHRYS. (*ut supra.*) Id est, ut non abiciatis me a mente vestra: non enim nunc solum quando comprehendar, fiet vobis adversa, sed donec eritis in mundo, pressuram habebitis, id est, tribulationem: et hoc est quod subdit: « In mundo pressuram habebitis. » GREG. (*lib. XXVI, Moral.*, cap. 12, vel *in Antiqu.*, c. 11.) Quasi dicat: Sit vobis de me interius quod consolando reficiat; quia erit de mundo exterius quod sæviendo graviter premat.

AUGUST. (*ut sup.*) Illud initium habitura fuerat ista pressura, de quo dicit: « Venit hora ut dispergamiini unusquisque in propria, » sed non eo modo erat perseveratura: quod enim adjunxit: « Et me solum relinquantis, » non vult eos tales esse in consequenti pressura, quam post ejus ascensionem fuerant in mundo habituri ut relinquant eum, sed ut in illo pacem habeant permanentes in eo: unde sequitur: « Sed confidite. » CHRYS. (*ut sup.*) Id est, resurgite mente: magistro enim superante inimicos, non oportet discipulos anxiiari. Unde subditur: « Quia ego vici mundum. » AUG. (*ut sup.*) Dato autem Spiritu sancto, confiderunt et vicerunt non nisi in illo: non enim vici-

eus par le monde. (*Traité 104.*) Quant à ces paroles : « Je vous ai dit ces choses, afin que vous ayez la paix en moi, » nous ne devons pas seulement les entendre de ce qu'il vient de dire immédiatement à ses disciples, mais de tous ses enseignements, soit de ceux qu'il leur a donnés depuis qu'ils ont commencé à être ses disciples, soit de ce long et admirable discours qui suivit la cène. Le but qu'il s'est proposé dans tous ces discours il l'a dit en termes exprès, c'est qu'ils placent en lui leur paix; cette paix n'aura point de fin comme le temps, mais elle sera elle-même la fin de toutes nos pieuses intentions et de nos saintes actions.

set ille mundum, si membra ejus vinceret mundus. Et (*Tract. 104*): Cum autem dicit: « Hæc locutus sum vobis ut in me pacem habeatis, » non recentiora (paulo ante ab eo dicta), sed omnia debemus accipere; sive quæcumque illis locutus est, ex quo eos cepit habere

discipulos; sive ex quo post cenam exorsus est hunc mirabilem prolixumque sermonem. Hanc enim causam commendavit sermonis sui ut in illo pacem haberent. Hæc pax finem temporis non habebit, sed omnis piæ nostræ intentionis actionisque finis ipsa erit.

## CHAPITRE XVII.

### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-5. — Pourquoi Jésus-Christ fait succéder la prière aux enseignements. — Pourquoi lève-t-il les yeux au ciel? — Pourquoi le Sauveur qui aurait pu prier sans proférer aucune parole, a-t-il voulu adresser à son Père une prière verbale? — Comment il montre qu'il était le suprême ordonnateur du temps et des événements. — Comment l'heure où il devait être couvert d'opprobres était aussi celle où il devait être glorifié. — Jésus-Christ vrai Fils de Dieu par origine. — Si sa passion a été pour lui un principe de gloire, combien plus sa résurrection. — Ce n'est pas une marque de faiblesse dans le Fils qu'il ait besoin d'être glorifié par le Père. — Comment le Fils a pu glorifier le Père, et de quelle manière. — Quand Dieu le Père a-t-il donné à son Fils la puissance sur toute chair? — Comment entendre ces paroles : *Sur toute chair*, puisque tous les hommes n'ont pas embrassé la foi. — Dans quel dessein Dieu lui a-t-il donné cette puissance? — En quoi consiste la vie éternelle. — Preuve incontestable que le Fils est vrai Dieu comme le Père. — L'Esprit saint se trouve également compris dans la proposition du Sauveur. — Plus nous avançons dans la connaissance de Dieu, plus aussi nous avançons vers la vie éternelle. — La glorification de Dieu n'aura plus de fin lorsque la connaissance de Dieu sera pleine et parfaite. — Comment Dieu est glorifié dès cette vie. — Cette gloire n'ajoute rien à la perfection de la divinité. — Pourquoi Notre-Seigneur dit-il : *Je vous ai glorifié sur la terre*? — Pourquoi dit-il : *L'œuvre que vous m'avez donnée*, et non : *L'œuvre que vous m'avez commandée*? — Comment pouvait-il dire alors qu'il avait consommé cette œuvre? — Comment Notre-Seigneur qui a dit précédemment : *Mon Père glorifiez votre Fils afin que votre Fils vous glorifie*, semble demander ici d'être glorifié comme récompense de ce qu'il a le premier glorifié son Père. — Peut-on conclure de ces paroles que la nature humaine a été échangée et transformée dans la nature du Verbe? — Jésus voyant arriver le temps de la gloire à laquelle il était prédestiné demande que cette prédestination reçoive son accomplissement.
- ÿ. 6-8. — Quelle est cette œuvre que le Sauveur dit avoir consommée. — Quels sont les disciples auxquels il a manifesté le nom de Dieu. — Connaissance que les hommes avaient de Dieu, quelle est celle que Jésus-Christ leur donne. — A qui les disciples de Jésus doivent-ils de n'être pas du monde? — Comment entendre ces paroles : *Ils étaient à vous*, et *vous me les avez donnés*, puisque le Père n'a jamais rien possédé que le Fils n'ait possédé lui-même. — Comment cette parole est le Fils de Dieu lui-même. — La connaissance que Jésus-Christ donne à ses disciples est le fruit de la foi. — Comment le Père a donné ces paroles à son Fils considéré soit comme Fils de l'homme, soit comme Fils unique de Dieu.
- ÿ. 9-13. — Comment le Sauveur montre à ses disciples la grandeur de son amour en se rendant leur intercesseur près de son Père. — Quel est le monde pour lequel il ne prie point. — Quand et de quelle manière ses disciples lui ont été donnés par son Père. — Dans quel sens tout ce qui est à son Père est à lui. — Preuve que ses disciples sont sous sa puissance, il a été glorifié en eux. — Pourquoi représente-t-il cette glorification comme un fait accompli?

— Quelle est cette glorification — Comment faut-il entendre ces paroles : *Déjà je ne suis plus dans le monde?* — Dans quel sens Notre-Seigneur souhaite-t-il que ses disciples soient un comme son Père et lui sont un? — En quoi consiste cette unité qu'il demande pour eux à son Père. — De quelle manière le Père et le Fils gardaient les disciples. — Dans quel sens Notre-Seigneur dit-il : *Aucun d'eux n'a péri?* — Quelle est cette joie dont il souhaite la plénitude à ses disciples.

- ŷ. 14-19. — Nouvelle raison qui rend les disciples de Jésus dignes de la protection de son Père, le monde les a eus en haine. — Cause de la haine du monde contre eux. — A qui doivent-ils de n'être plus du monde? — De quel mal le Sauveur demande-t-il à son Père de les préserver? — S'ils ne sont pas du monde, pourquoi a-t-il dit précédemment : *Que vous m'avez donné du monde?* — Comment les disciples n'étaient-ils plus du monde, s'ils n'étaient pas encore sanctifiés dans la vérité? — Quelle est cette sanctification dans la vérité. — Les apôtres envoyés pour remplir la même mission que Jésus-Christ. — Dans quel sens faut-il entendre que Notre-Seigneur se sanctifie lui-même pour eux?
- ŷ. 20-23. — Notre-Seigneur comprend dans sa prière tous ceux qui devaient croire en lui. — Nouveau motif de consolation pour les apôtres, ils seront la cause du salut d'un grand nombre d'autres. — Quels sont ceux qui sont compris dans cette prière du Sauveur. — S'étend-elle à ceux qui n'étaient pas alors avec lui, qui n'ont pas cru par la parole des apôtres, mais qui avaient cru en Jésus-Christ bien auparavant? — Doit-on y comprendre saint Paul, qui déclare qu'il a été fait apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme? — Et le bon larron? — Comment faut-il entendre cette expression : *Leur parole?* — Notre-Seigneur termine sa prière par des vœux d'unité. — Comment il explique plus distinctement ce qu'il a dit de cette unité. — Comment il faut entendre cette expression : *De même que vous mon Père êtes un en moi*, etc. en tenant compte de la distance qui existe entre les hommes et Dieu. — Comment il montre que cette unité doit être attribuée à la grâce. — Les paroles du Sauveur prouvent l'unité parfaite de nature et l'identité de substance divine dans le Père et le Fils. — Que signifient ces paroles : *Afin que le monde croie que vous m'avez envoyé.* — Notre-Seigneur veut-il dire que le monde embrassera la foi lorsque tous nous ne ferons plus qu'un avec le Père et le Fils? — Différentes interprétations. — Comment le Sauveur, après avoir donné en priant une preuve de son humanité, prouve maintenant qu'il est Dieu comme son Père, et qu'il peut accorder lui-même ce qu'il demande. — Quelle est cette gloire que son Père lui a donnée. — Comment il se l'est donnée à lui-même. — On peut aussi entendre par cette gloire, la gloire qui vient des miracles et de la doctrine et qui doit avoir pour fin la parfaite union entre les disciples. — Comment cette gloire a été la cause de cette unité parfaite entre tous les fidèles. — Comment le Sauveur indique en peu de mots l'office de médiateur qu'il remplit entre Dieu et les hommes. — Distinction à faire entre la connaissance parfaite de la mission divine du Sauveur et la croyance à cette mission. — L'amour du Père pour le Fils est la cause de l'amour du Père pour nous.
- ŷ. 24-26. — Quelle est la récompense de la foi. — Elle est promise à tous les membres du corps dont Jésus-Christ est le chef. — Comment concilier ces paroles du Sauveur avec ce qu'il dit dans un autre endroit : *Persome n'est*

monté au ciel que celui qui est descendu du ciel. — Comment entendre ces paroles en considérant Jésus-Christ comme Dieu. — Etre avec Jésus-Christ est le plus grand des biens. — Il veut parler ici de la claire vue des cieux qui nous le fera voir tel qu'il est. — Quelle est cette gloire que le Père lui a donnée. — Pourquoi le monde ne l'a pas connu. — Comment l'amour que nous avons pour Jésus-Christ nous mérite qu'il demeure en nous. — Quel est le monde qui ne l'a pas connu, quel est celui qui l'a connu. — Comment Notre-Seigneur est pour nous la source de la grâce en tant que Dieu et en tant qu'homme. — Comment l'amour dont le Père a aimé le Fils est-il en nous ?

ÿ. 1-5. — *Ayant ainsi parlé, Jésus leva les yeux au ciel et dit : Mon Père, l'heure est venue, glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie, puisque vous lui avez donné puissance sur toute chair, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés. Or, la vie éternelle consiste à vous connaître, vous, le seul Dieu véritable, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. Je vous ai glorifié sur la terre, j'ai consommé l'œuvre que vous m'avez donnée à faire. Et maintenant, mon Père, glorifiez-moi en vous-même de la gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fût.*

S. CHRYS. (*hom. 80 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur venait de dire à ses disciples : « Vous aurez des tribulations dans le monde. » A cet avertissement il fait succéder la prière, pour nous apprendre à tout quitter pour recourir à Dieu seul au milieu de nos tribulations : « Ayant dit ces choses, Jésus leva les yeux au ciel, » etc. — BÈDE. Il faut entendre ici les choses qu'il leur dit pendant la cène, les unes lorsqu'il était encore à table, jusqu'à ces paroles : « Levez-vous, sortons d'ici ; » les autres lorsqu'il fut sorti, jusqu'à la fin de la prière, dont voici le commencement : « Jésus leva les yeux au ciel, et dit : Mon Père, » etc. — S. CHRYS. Il lève les yeux au ciel pour nous apprendre jusqu'où nos prières doivent monter, et que nous devons

## CAPUT XVII.

*Hæc locutus est Jesus; et sublevatis oculis in cælum, dixit: Pater, venit hora; clarifica Filium tuum, ut Filius tuus clarificet te; sicut dedisti ei potestatem omnis carnis, ut omne quod dedisti ei, det eis vitam æternam: hæc autem est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum. Ego te clarificavi super terram; opus consummavi quod dedisti mihi ut facerem: et nunc clarifica me tu, Pater, apud te ipsum, claritate quam habui priusquam mundus esset apud te.*

CHRYS. (*homil. 79, in Joan.*) Quia dixerat Dominus : « In mundo pressu-

ram habebitis, » post admonitionem in orationem convertitur, erudiens nos in tribulationibus omnia dimittentes ad Deum refugere. Unde dicitur : « Hæc locutus est Jesus. » BÈDE. Illa intelligi debent quæ in cœna locutus est; quædam quidem sedendo usque ibi : « Surgite; eamus hinc, » deinde stando usque ad hymni finem, ejus hoc est initium : « Et sublevatis oculis in cælum, dixit : Pater, » etc. CHRYS. (*ut sup.*) Propter hoc in cælum oculos elevavit, ut nos doceret extensionem quæ est in orationibus, ut stantes sursum aspicimus,

les faire en levant au ciel, non-seulement les yeux du corps, mais ceux de l'esprit.

S. AUG. (*Traité 104 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur aurait pu en tant qu'homme, s'il l'avait fallu, prier sans proférer aucune parole; mais en se montrant l'humble suppliant de son Père, il a voulu nous apprendre qu'il n'a pas oublié qu'il était notre maître. Aussi ses disciples trouvent-ils un sujet d'édification, non-seulement dans ses enseignements, mais dans la prière qu'il adresse pour eux à son Père. Et ce fruit précieux est à la fois pour ceux qui entendent cette prière, et pour nous qui devons un jour la lire dans le saint Évangile. Il commence sa prière en ces termes : « Mon Père, l'heure est venue, » et il nous montre ainsi que loin d'être nécessairement soumis au temps, il était le suprême ordonnateur du temps où devaient s'accomplir les actions dont il était l'auteur immédiat ou qui ne se faisaient que par sa permission. N'allons pas croire que cette heure soit venue comme amenée par le destin, c'est Dieu lui-même qui l'avait fixée dans ses décrets, car loin de nous la pensée que les astres aient pu contraindre à mourir le Créateur des astres.

S. HIL. (*de la Trin., III.*) Il ne dit pas : Le jour ou le temps est venu, mais : « L'heure est venue. » L'heure est une partie du jour, et quelle est cette heure? celle où il devait être couvert de crachats, flagellé, crucifié, mais celle aussi où le Père devait glorifier le Fils. La mort vint interrompre le cours de ses œuvres, et tous les éléments du monde ressentirent l'effet de cette mort, la terre trembla sous le poids du Seigneur suspendu à la croix, et elle attesta qu'elle ne pouvait contenir dans son sein celui qui allait mourir. Le centurion s'écrie bien haut : « Il était vraiment le Fils de Dieu. » La prédiction se trouve ainsi justifiée. Le Sauveur avait dit : « Glorifiez votre Fils, »

non oculis carnis solum, sed et mentis.

AUGUST. (*Tract. 104, in Joan.*) Poterat autem Dominus in forma servi, si hoc opus esset, orare silentio; sed ita se Patri exhibere voluit precatorem, ut meminisset nostrum se esse doctorem. Proinde, non solum ad ipsos sermocinatio, sed etiam pro ipsis ad Patrem ratio discipulorum est edificatio. Et, si illorum qui hæc aderant audituri, profecto et nostrum qui fueramus conscripta lecturi. Hoc autem quod ait : « Pater, venit hora, » ostendit omne tempus, et quid quando facere vel fieri sineret, ab illo esse dispositum, qui temporis subditus non est; non autem credatur hæc

hora fato urgente venisse, sed Deo potius ordinante : absit enim ut sidera mori cogerent siderum Condito rem!

HILAR. (*lib. III, de Trinit.*) Non diem autem, non tempus, sed horam venisse dicit. In hora, diei portio est; et quæ erit hæc hora? Jam nunc conspuendus, flagellandus, crucifigendus erat; sed clarificat Pater Filium. Sed de cursu operis defecit, et interitum suum eum eo reliqua mundi elementa senserunt : ad onus Domini in cruce pendentis terra intremuit, et eum qui moriturus erat intra se contestata est non capere. Proclamat Centurio : « Vere Filius Dei erat iste. » Prædictioni consentit affectus : Dominus

et il affirme ainsi qu'il était vraiment son Fils, non-seulement de nom, mais en réalité, en ajoutant le pronom : « Vôtres, » car nous sommes aussi en grand nombre les Fils de Dieu, mais nous ne le sommes pas de la même manière que lui. Il est proprement le Fils de Dieu par origine et non par adoption, en vérité, et non-seulement par dénomination, par sa naissance, et non par création. Aussi après qu'il eut été glorifié, la vérité fut solennellement proclamée, le centurion confessa qu'il était le vrai Fils de Dieu, de manière à ce que personne, parmi les fidèles, ne pût hésiter à reconnaître ce que les bourreaux eux-mêmes n'avaient pu nier. — S. AUG. Mais si sa passion a été pour lui un principe de gloire, combien plus sa résurrection ? Ce qui éclate, en effet, dans sa passion, c'est son humilité bien plutôt que sa gloire. Il faut donc entendre ces paroles : « Mon Père, l'heure est venue, glorifiez votre Fils; » dans ce sens : L'heure est venue de répandre la semence de l'humilité; ne différez pas les fruits de gloire qu'elle doit produire. — S. HIL. (*de la Trin.*, III.) Mais peut-être regardera-t-on comme une marque de faiblesse dans le Fils qu'il ait besoin d'être glorifié par un plus puissant que lui. Et qui, en effet, se refuserait à reconnaître dans le Père une puissance plus grande, sur le témoignage du Sauveur lui-même, qui déclare que son Père est plus grand que lui ? Prenons donc garde qu'un sentiment d'irréflexion nous fasse voir dans la gloire du Père un affaiblissement de la gloire du Fils, car Notre-Seigneur ajoute aussitôt : « Afin que votre Fils vous glorifie. » Il n'y a donc ici aucun signe de faiblesse dans le Fils, puisqu'il doit rendre lui-même la gloire qu'il demande; donc cette prière qu'il fait pour que son Père lui donne une gloire qu'il doit lui rendre à son tour, est une preuve qu'ils ont tous deux une même puissance et une même divinité.

dixerat : « Clarifica Filium tuum : » non solum nomine contestatus est esse se Filium, sed et proprietate qua dicitur : « Tuum : » multi enim nos filii Dei, sed non talis hic Filius : hic enim proprius et verus est Filius : hic enim proprius et verus est Filius : origine, non adoptione; veritate, non nuncupatione; nativitate, non creatione : ergo post clarificationem ejus, veritatem confessio consecuta est : nam « verum Dei Filium » Centurio confitebatur; ne quis credentium ambigeret quod aliquis persequentium non negasset. AUG. (*ut sup.*) Sed si passione clarificatus dicitur, quanto magis resurrectione ? Nam in passione magis ejus humilitas quam claritas commendatur. Quod ergo ait : « Pater venit hora, clarifica Filium

tuum, » sic intelligendum est, tanquam dixerit : « Venit hora seminandæ humilitatis, fructum non differas claritatis. » HILAR. (*lib. III, de Trin.*) Sed forte infirmus reperietur Filius, dum clarificationem potioris expectat : et quis non Patrem potioris confitebitur cum ipse dicat : « Pater major me est ? » Sed cavendum est ne apud imperitos gloriam Filii honor Patris infirmet : nam sequitur : « Ut Filius tuus clarificet te. » Non ergo infirmus est Filius; vicem clarificationis ipse (cum clarificandus sit) redditurus : ergo expositulatio clarificationis dandæ vicissimque reddende eandem in utrumque ostendit Divinitatis virtutem.

S. AUG. (*Traité 105 sur S. Jean.*) Mais on peut demander avec raison comment le Fils a glorifié le Père, puisque la gloire éternelle du Père n'a pu subir d'amoindrissement qui serait la suite de son union avec la nature humaine, ni d'accroissement dans sa perfection toute divine. Sans doute la gloire du Père n'a pu éprouver en elle-même aucune altération, aucun accroissement (1\*), mais elle était comme amoindrie aux yeux des hommes, lorsque Dieu n'était connu que dans la Judée. C'est donc lorsque l'Évangile de Jésus-Christ eut fait connaître le Père aux nations, que le Fils a véritablement glorifié le Père. Il lui dit donc : « Glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie, » c'est-à-dire : Ressuscitez-moi, afin que je vous fasse connaître à tout l'univers. Il explique ensuite plus clairement encore comment le Fils glorifie le Père, en ajoutant : « Puisque vous lui avez donné puissance sur toute chair, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés. » Cette expression, « toute chair, » signifie tous les hommes, c'est-à-dire, que la partie est prise pour le tout (2). Cette puissance sur toute chair a été donnée par le Père à Jésus-Christ en tant qu'homme. — S. HIL. (*de la Trin.*, III.) Car il s'est incarné pour rendre la vie éternelle à tout ce qui était faible, esclave de la chair et de la mort. — S. HIL. (*de la Trin.*, IX.) Ou bien, Dieu a donné ce pouvoir au Fils par sa naissance où il lui a communiqué sa divine essence. Il ne faut point regarder cette communication dans le Père comme un signe de faiblesse, puisqu'il conserve le pouvoir qu'il donne, et que le Fils ne laisse pas d'être Dieu lui-même, tout en recevant le pouvoir de donner la vie éternelle. — S. CHRYS.

(1\*) Nous avons ajoutée cette proposition qui dans saint Augustin complète le sens de la phrase : « Sed in se ipsa claritas Patris nec minui nec augeri potest. »

(2) Suivant l'usage fréquent de l'Écriture : « Toute chair viendra à vous. » (*Ps.* LXIV, 3.) « Que toute chair bénisse votre saint nom. » (*Ps.* CXLIV, 21.) « Toute chair verra que c'est la bouche du Seigneur qui a parlé. » (*Isaïe*, XL, 5.) « Je répandrai mon Esprit sur toute chair. » (*Joël*, II, 28), etc.

AUG. (*Tract.* 105 *in Joan.*) Merito autem quæritur quomodo Patrem clarificaverit Filius, cum sempiterna claritas Patris nec diminuta fuerit in forma humana, nec augeri potuerit in sua perfectione divina; sed apud homines minor erat quando in Judæa tantummodo Deus notus erat (*Psal.* 73) : quia vero per Evangelium Christi factum est ut Pater innotesceret gentibus, Patrem clarificavit et Filius. Dicit ergo : « Clarifica Filium tuum, ut Filius tuus clarificet te; » ac si dicat : « Resuscita me, ut innotescas toti orbi per me. » Deinde magis pandens quomodo clarificet Patrem Filius, subjungit : « Sicut dedisti

ei potestatem omnis carnis, ut omne quod dedisti ei, det eis vitam æternam; » omnem carnem dixit omnem hominem, a parte totum significans : hoc autem quod potestas Christo a Patre data est, omnis carnis, secundum hominem intelligendum est. HILAR. (lib. III, *de Trinit.*) Caro enim factus ipse, vitæ æternitatem erat caducis, et corporeis, et mortalibus redditurus. HILAR. (lib. IX *de Trinit.*) Vel acceptio potestatis sola est significatio nativitatis; in qua accipit id quod est. Non est infirmitati datio deputanda; cum in eo significetur Pater esse quod dederit; et in eo Filius Deus maneat, quod vitæ æternæ dandæ sump-



Notre-Seigneur dit : « Vous lui avez donné la puissance sur toute chair, » pour montrer que sa prédication devait s'étendre, non-seulement aux Juifs, mais à tout l'univers. Mais comment entendre ces paroles : « Sur toute chair, » car tous les hommes n'ont pas embrassé la foi? c'est-à-dire, que le Fils de Dieu a fait tout ce qui dépendait de lui pour déterminer les hommes à croire; si un grand nombre n'ont point écouté sa parole, la faute n'en est pas à celui qui leur parlait, mais à ceux qui ont refusé de recevoir sa parole. — S. AUG. Il leur dit donc : « Puisque vous lui avez donné puissance sur toute chair; que votre Fils vous glorifie, » c'est-à-dire, qu'il vous fasse connaître à toute chair que vous lui avez donnée, car vous ne la lui avez donnée, que pour qu'il lui donne lui-même la vie éternelle.

S. HIL. (*de la Trin.*, III.) Mais en quoi consiste la vie éternelle? le Sauveur va nous l'apprendre : « Or, la vie éternelle consiste à vous connaître, vous le seul Dieu véritable, et celui que vous avez envoyé Jésus-Christ. » La vie, c'est de connaître le vrai Dieu, mais cela seul ne suffit pas. Quelle est la connaissance essentiellement liée à celle-là? « Et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. » — S. HIL. (*de la Trin.*, IV.) Les Ariens prétendent que le Père seul est le seul vrai Dieu, le seul juste, le seul sage, et ils excluent le Fils de toute communion à ces divines perfections. Les choses qui sont propres à un seul, disent-ils, ne peuvent être communiquées à un autre, si donc ces attributs se trouvent dans le Père seul, la conséquence est que le Fils n'est point véritablement Dieu, et que c'est à tort qu'on lui en donne le nom. — S. HIL. (*de la Trin.*, V.) Chacun sait, à n'en pouvoir douter, que la vérité d'une chose se révèle par sa nature et par sa vertu, ainsi le véritable froment est celui qui réduit en farine, cuit sous la forme de pain,

serit potestatem. CHRYS. (*ut sup.*) Dicit autem : « Dedisti ei potestatem omnis carnis, » ut ostendat quod, non ad Judæos solos sua prædicatione, sed ad totum orbem terrarum extenditur. Sed quid est quod dicit « omnis carnis? » non enim utique omnes crediderunt : et quidem (quantum ex eo est) omnes crediderunt; si vero non attendebant his quæ dicebantur, non ejus qui dicebat est criminatio, sed eorum qui non susceperunt. AUG. Dicit ergo : « Sicut dedisti ei potestatem omnis carnis ita te glorificet Filius; » id est, notum te faciat omni carni quam dedisti ei : sic enim dedisti ut omne quod dedisti ei, det eis vitam æternam.

HILAR. (lib. III *de Trinit.*) Sed in quo tandem æternitatis vita est, ostendit cum

subdit : « Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum verum Deum, » etc. Vita est verum nosse Deum, sed solum hoc non facit vitam. Quid ergo connectitur? « Et quem misit Jesum Christum. » HILAR. (lib. VI *de Trinit.*) Dum autem Ariani intelligunt solum Patrem « unum Deum, » solum « justum, » solum « sapientem, » a communiōne horum secundum hos Filium separatur : soli enim (ut aiunt) propria non participantur ab altero : quæ si in Patre solo, et non Filio existimabuntur, necesse est ut Filius Deus falsus et insipientis esse credatur. HILAR. (lib. V *de Trinit.*) Nulli autem dubium est veritatem ex natura et ex virtute esse : verum enim triticum est quod in far comminutum, et in panem coctum, et in cibum

et pris en nourriture présente la nature du pain et en produit les effets; je demande donc ce qui manque au Fils pour qu'il soit vrai Dieu, puisqu'il a tout à la fois la nature et la vertu de Dieu? Il a donné des preuves de la puissance de sa nature, lorsqu'il a créé les choses qui n'existaient pas et les a appelées à l'existence suivant sa volonté. — S. HIL. (*de la Trin.*, IX.) Dira-t-on que par ces paroles : « Vous qui êtes le seul vrai Dieu, » le Sauveur se met en dehors de toute communion, de toute identité avec la nature divine? Oui, sans doute, on pourrait dire qu'il se met en dehors, si après ces paroles : « Vous qui êtes le seul vrai Dieu, » il n'ajoutait : « Et celui que vous avez envoyé Jésus-Christ. » En effet, la foi de l'Église a confessé que Jésus-Christ était vrai Dieu, par la même raison qu'elle reconnaissait que le Père était le seul vrai Dieu, car la naissance divine du Fils unique ne lui a rien fait perdre de la nature divine.

S. AUG. (*de la Trin.*, VI, 9.) Voyons donc si ces paroles du Sauveur : « Afin qu'ils vous connaissent, vous qui êtes le seul vrai Dieu, » signifient que le Père seul est le vrai Dieu, et si au contraire nous ne devons pas en conclure que les trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit soient Dieu. Mais c'est en vertu du témoignage du Sauveur lui-même, que nous disons que le Père est le seul vrai Dieu, que le Fils est le seul vrai Dieu, que l'Esprit saint est le seul vrai Dieu, et que le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, c'est-à-dire, toute la Trinité ne font pas trois Dieux, mais un seul vrai Dieu. — S. AUG. (*Traité 105 sur S. Jean.*) On peut encore disposer la phrase de cette manière : Afin qu'ils reconnaissent pour le seul vrai Dieu vous et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ; et dans cette proposition se trouve compris l'Esprit saint, parce qu'il est l'Esprit du

sumptum reddit ex se et naturam panis et unius, quæro ergo quomodo Filio veritas desit, cui non desit Dei nec natura nec virtus? Naturæ enim suæ virtute usus est, ut essent quæ non erant, et fierent quæ placerent. HILAR. (lib. IX *de Trinil.*) An forte quod ait : « Te solum, » communionem atque unitatem suam a Deo separat? Separat sane, si non ad id quod ait : « Te solum verum Deum, » continue subiecit : « Et quem misisti Jesum Christum : » per id enim Ecclesiæ fides Christum « verum Deum » confessa est, quod « solum verum Deum » confessa Patrem sit : non enim unigenito Deo naturæ demutationem naturalis nativitas intulit.

AUG. (lib. VI *de Trinil.*, cap. 9.) Videndum est ergo an intelligere cogamur,

eum dictum est Patri : « Ut cognoscant te solum verum Deum, » tanquam hoc insinuare voluerit, quia et solus Pater Deus verus est ; ne non nisi ipsa tria simul (Patrem, et Filium, et Spiritum sanctum) intelligeremus esse Deum : nunc ergo ex Domini testimonio, et Patrem « solum verum Deum » dicimus ; et Filium « solum Deum verum ; » et Spiritum sanctum « solum Deum verum ; » et simul Patrem, et Filium, et Spiritum sanctum (id est, simul ipsam Trinitatem), non tres veros Deos, sed « unum verum Deum. » AUG. (*sup. Joan.*, *Tract.* 105.) Vel ordo verborum est, ut « te et quem misisti Jesum Christum, cognoscant solum verum Deum : » consequenter enim et Spiritus sanctus intelligitur ; quia Spiritus est Patris et

Père et du Fils, et l'amour consubstantiel de ces deux personnes divines. Le Fils vous glorifie donc en vous faisant connaître à tous ceux que vous lui avez donnés. Or, si la connaissance de Dieu est la vie éternelle, plus nous avançons dans la connaissance de Dieu, plus aussi nous avançons vers la vie éternelle. La mort n'a plus d'accès dans la vie éternelle, et la connaissance de Dieu sera parfaite, lorsque l'empire de la mort sera complètement détruit. Alors Dieu sera souverainement glorifié, parce que sa gloire sera à son comble. Les anciens ont défini la gloire, la renommée d'un homme, accompagnée d'estime et de louange (1). Or, si la gloire d'un homme peut résulter de sa renommée seule, quelle sera donc la gloire de Dieu, lorsqu'il sera vu tel qu'il est ? C'est pour cela que le Psalmiste a écrit : « Bienheureux ceux qui habitent dans votre maison, ils vous loueront dans les siècles des siècles. La gloire et la louange de Dieu, et par conséquent sa glorification, n'auront plus de fin, parce que la connaissance de Dieu sera pleine et parfaite.

S. AUG. (*de la Trin.*, I, 8.) C'est alors que nous contemplerons dans la vie éternelle la vérité de ce que Dieu disait à Moïse : « Je suis celui qui suis. » (*Exod.*, III.) — S. AUG. (*de la Trin.*, V, 18.) Lorsque notre foi deviendra la vérité au sein de la vie elle-même, alors notre mortalité fera place à l'éternité. — S. AUG. (*Traité 105 sur S. Jean.*) Mais dès cette vie Dieu est glorifié, lorsque la prédication le fait connaître aux hommes par la foi, et c'est pour cela que le Sauveur dit : « Je vous ai glorifié sur la terre. » — S. HIL. (*de la Trin.*, IV.) Cette glorification n'ajoute rien à la perfection de la divinité, mais elle est

(1) C'est la définition qu'en donne Cicéron dans son livre II de l'*Invention*, et à peu près dans les mêmes termes, dans son discours pour *Marcellus*. Saint Jérôme dans son commentaire sur le chapitre V de l'Épître aux *Galates*, renvoie sur ce sujet aux livres des philosophes et aux deux livres que Cicéron a écrits sur la gloire.

Fili tanquam charitas consubstantialis amborum. Sic igitur Filius glorificat te, ut omnibus quos dedisti ei, te cognitum faciat. Porro si cognitio Dei est vita æterna, tanto magis in vita æterna, quanto magis in hac cognitione proficimus; non autem moriemur in vita æterna tunc ergo Dei cognitio perfecta erit, quando nulla mors erit: summa tunc Dei clarificatio, quia summa gloria. A veteribus autem gloria definita est « frequens de aliquo fama cum laude: » at si homo laudatur cum fame creditur, quomodo Deus laudabitur, quando ipse videbitur? Propter quod scriptum est: « Beati qui habitant in domo tua, in secula seculorum lauda-

bunt te: » ibi erit Dei sine fine laudatio, ubi erit Dei plena cognitio; ideo clarificatio.

AUG. (lib. I, de *Trinit.* cap. 8.) Quod dixit famulo suo Moysi (*Exod.*, 3): « Ego sum qui sum, » hoc contemplabimur, cum vivemus in æternum. AUG. (lib. V, de *Trinit.*, cap. 18.) Cum enim fides nostra vivendo fiat veritas, tunc mortalitatem nostram commutatam tenebit æternitas. AUG. (*super Joannem, ubi supra.*) Sed prius hic clarificatur Deus, cum annuntiatum hominibus immolescit, et per fidem credentibus prædicatur: propter quod dicitur: « Ego te clarificavi super terram. » HILAR. (lib. IV de *Trinit.*) Hæc quidem clarificationis vicissitudo non per-

un certain honneur qui résulte de la connaissance de ceux qui l'ignoraient auparavant. — S. CHRYS. C'est avec raison qu'il dit : « Je vous ai glorifié sur la terre, » car il avait été glorifié dans les cieux en recevant la gloire qui est propre à sa nature, et les adorations des anges ; il ne parle donc pas ici de la gloire essentielle à la nature du Père, mais de la gloire qui résulte des hommages que lui rendent les hommes. C'est pour cela qu'il ajoute : « J'ai consommé l'œuvre que vous m'avez donnée à faire. » — S. AUG. (*Traité 105 sur S. Jean.*) Il ne dit pas : L'œuvre que vous m'avez commandée, mais : « Que vous m'avez donnée, » paroles qui sont un éclatant témoignage en faveur de la grâce ; car que possède la nature humaine, même dans le Fils unique, qu'elle n'ait reçu ? Mais comment a-t-il consommé l'œuvre que Dieu lui a donnée à faire, puisqu'il lui restait encore la douloureuse épreuve de sa passion ? Il regarde donc comme consommé ce dont il sait avec certitude que la consommation est proche. — S. CHRYS. Ou bien encore il dit : « J'ai consommé l'œuvre que vous m'avez donnée, » c'est-à-dire, j'ai fait de mon côté tout ce qui me concernait ; on peut dire aussi que tout est consommé, quand la plus grande partie est faite, car la racine de tous les biens avait été plantée et les fruits ne devaient pas tarder à suivre, et il était d'ailleurs essentiellement uni à tout ce qui devait arriver dans la suite.

S. HIL. (*de la Trin., IX.*) Il ajoute ensuite pour nous faire comprendre le mérite de l'obéissance et tout le mystère de sa divine incarnation : « Et maintenant, mon Père, glorifiez-moi en vous-même. » — S. AUG. (*Tr. 105 sur S. Jean.*) Il avait dit précédemment : « Mon Père, l'heure est venue, glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie, » c'est-à-dire, que d'après l'ordre indiqué par ces paroles, le Père devait

tinat ad Divinitatis profectum, sed ad honorem qui ex cognitione ignorantium suscipiebatur. CHRYS. (*homil. 79 ut supra.*) Unde bene dixit : « Super terram : » in caelo enim glorificatus fuerat, et in natura gloriam habens, et ab angelis adoratus : non igitur de illa gloria ait quæ substantiæ ejus est, sed de ea quæ ad culturam hominum pertinet. Unde subdit : « Opus consummavi quod dedisti mihi ut facerem. » AUG. (*Tract. 105, in Joan.*) Non ait : « Jussisti. » sed « dedisti ; » ubi commendatur evidens gratia : quid enim habet quod non accepit etiam in Unigenito humana natura ? Sed quomodo consummavit opus quod accepit ut faciat, cum restet adhuc passionis experimentum ? nisi consummasse se dicit, quod se consummaturum certissime

novit. CHRYS. (*ut supra.*) Vel dicit : « Consummavi, » quasi ea quæ ex parte mea sunt, omnia feci ; aut quia cum id quod maximum est, factum est, dici potest totum jam factum esse : radix enim bonorum submissa, erat quam omnino debebat sequi fructus ; et quia his quæ futura erant, ipse jam aderat et copulabatur.

HILAR. (*lib. IX, de Trinit.*) Post quæ, ut meritum obedientiæ et sacramentum totius dispensationis intelligeremus, adjecit : « Et nunc clarifica me tu, Pater, apud teipsum. » AUG. (*Tract. 105, in Joan.*) Supra dixerat : « Pater, venit hora ; clarifica Filium tuum, ut Filius clarificet te : » in quo verborum ordine ostenderat prius a Patre clarificandum Filium ut Patrem clarificaret Fi-

glorifier le Fils, afin que le Fils pût glorifier ensuite le Père. Ici au contraire il dit : « Je vous ai glorifié, et maintenant glorifiez-moi, » c'est-à-dire, qu'il semble demander d'être glorifié comme récompense de ce qu'il a le premier glorifié son Père. Pour expliquer cette différence, il faut admettre que dans la première proposition, Notre-Seigneur s'est servi du Verbe qui exprimait le temps dans lequel les choses devaient avoir lieu, et que dans la seconde proposition, il s'est servi du passé pour exprimer une chose future, comme s'il avait dit : Je vous glorifierai sur la terre, en consommant l'œuvre que vous m'avez donnée à faire, et maintenant glorifiez-moi vous-même, mon Père. Ces deux propositions ont donc le même sens et ne diffèrent que parce que la seconde renferme le mode de glorification que le Fils demande à son Père : « Glorifiez-moi en vous-même de la gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fût. » L'ordre naturel de cette phrase est celui-ci : Que j'ai eue en vous avant que le monde existât (1\*). Il en est qui ont prétendu que ces paroles signifiaient que la nature humaine dont le Verbe s'est revêtu dans l'incarnation, devait être transformée dans la nature du Verbe, et que l'homme devait être changé en Dieu. Bien plus, si nous examinons de plus près leur sentiment, ils vont jusqu'à dire que l'homme est anéanti en Dieu, car personne n'oserait dire que ce changement double en aucune façon, ou augmente le Verbe de Dieu. Nous disons, nous, que celui qui nie que le Fils de Dieu ait été prédestiné, nie par-là même qu'il soit le Fils de l'homme. Jésus donc voyant arriver le temps de la glorification à laquelle il était prédestiné, demande que cette prédestination reçoive son accomplissement : « Et maintenant glorifiez-moi, » etc. C'est-à-dire, il est

(1\*) Pour bien comprendre cette réflexion de saint Augustin, il faut se rappeler que le texte de la Vulgate porte : « Claritate quam habui priusquam mundus esset apud te. »

lius : modo autem dicit : « Ego te clarificavi, et nunc clarifica me ; » tanquam prior ipse Patrem clarificaverit a quo deinde ut clarificetur, exposcit. Ergo intelligendum est, utroque verbo superius usum eo ordine quo futurum erat ; modo vero usum fuisse verbo præteriti temporis de re futura : velut si dixisset : « Ego te clarificabo super terram ; opus consummando quod dedisti mihi, ut faciam ; et nunc clarifica me tu, Pater : » quæ est omnino eadem sententia, nisi quod hic additur clarificationis modus, cum subditur : « Claritate quam habui priusquam mundus fieret apud te. » Ordo verborum est : quam habui apud te priusquam mundus esset. Hoc quidam

sic intelligendum putaverunt, tanquam humana natura quæ suscepta est a Verbo, converteretur in Verbum, et homo mutaretur in Deum ; imo si diligentius quod opinati sunt cogitemus, homo periret in Deo : non enim quisquam ex ista mutatione hominis vel duplicari Dei Verbum dicturus est vel augeri ; sed quisquis Filium « prædestinatum » negat, hunc Dei eundem « Filium hominis » negat. Et inferius : Cum ergo videret illius prædestinate suæ glorificationis venisse jam tempus, ut et nunc fieret in redditione, quod fuerat in prædestinatione jam factum oravit dicens : « Et nunc clarifica me, » etc. Id est, illam quam habui apud te in prædestinatione tua, tempus est ut

temps que je jouisse en vous en vivant à votre droite, de cette gloire que j'ai eue en vous en vertu de votre prédestination éternelle. — S. HIL. (*de la Trin.*, III.) Ou bien il demandait que la nature qui en lui appartenait au temps, reçût la gloire qui est au-dessus du temps, et que la chair soumise à la corruption fût transformée dans la vertu de Dieu et l'incorruptibilité de l'esprit (1).

§. 6-8. — *J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donné du monde. Ils étaient à vous et vous me les avez donnés, et ils ont gardé votre parole. Maintenant ils savent que tout ce que vous m'avez donné vient de vous; parce que je leur ai donné les paroles que vous m'avez données, et ils les ont reçues, et ils ont reconnu comme il est vrai que c'est de vous que je suis sorti, et ils ont cru que vous m'avez envoyé.*

S. CHRYS. (*hom. 81 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur explique ensuite à ses disciples quelle est cette œuvre qu'il a consommée, c'est-à-dire, la manifestation du nom de Dieu : « J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donnés. » — S. AUG. (*Traité 106 sur S. Jean.*) S'il veut seulement parler ici des disciples avec lesquels il vient de célébrer la cène, il ne peut être question de cette glorification dont il a parlé précédemment, et par laquelle le Fils glorifie le Père. Quelle gloire, en effet, pour Dieu, d'avoir pu être connu de onze ou de douze mortels (2)? Si au contraire ces paroles : « J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donnés du monde, » comprennent dans la pensée du Sauveur, tous ceux qui devaient croire en lui; c'est vraiment alors cette glorification par laquelle le Fils donne la gloire au

(1) Allusion à ces paroles de saint Paul : « La mort a été absorbée dans sa victoire. » (1 *Corinth.*, xv, 54.)

(2) Il s'agit ici de cette connaissance particulière que les apôtres ont eue de Dieu, les douze quand Judas était avec eux; les onze quand il se sépara de leur compagnie, car il y en avait d'autres qui avaient cette connaissance à un certain degré; en particulier les soixante-douze disciples, etc.

apud te habeam claritatem eliam vivens in dextera tua. HILAR. (lib. III, *de Trinit.*) Vel orabat id ut quod ex tempore erat, gloriam ejus quæ sine tempore est claritatis acciperet; ut in Dei virtutem et spiritus incorruptionem transformata carnis corruptio absorberetur.

*Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi in mundo. Tui erant, et mihi eos dedisti ei; sermonem tuum servaverunt. Nunc cognoverunt quia omnia quæ dedisti mihi abs te sunt; quia verba quæ dedisti mihi, dedit eis; et ipsi acceperunt; et cognoverunt vere quia a te eivi; et crediderunt quia tu me misisti.*

CHRYS. (*homil. 80 in Joan.*) Quia

dixerat : « Opus consummavi, » manifestat quale opus ut scilicet nomen Dei manifestaret. Unde dicitur : « Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi. » AUG. (*Tract. 106 in Joan.*) Quod si de his tantum dicit discipulis cum quibus cenavit, non pertinet hoc ad illam clarificationem de qua superius loquebatur, qua Filius clarificat Patrem. Quanta est enim gloria duodecim vel undecim imotescere potuisse mortalibus? Si autem quod ait : « Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de mundo, » omnes intelligi volui qui in eum fuerant credituri; est plane ista clarificatio qua Filius clarificat

Père. Cette proposition : « J'ai manifesté votre nom, » doit donc s'entendre comme cette autre : « Je vous ai glorifié, » c'est-à-dire, que le passé est mis ici pour le futur. Cependant la suite nous autorise à regarder comme plus probable que le Sauveur parlait ici de ceux qui étaient déjà ses disciples, et non de tous ceux qui devaient croire en lui. Dès le commencement de sa prière, le Sauveur veut nous faire comprendre sous le nom de siens, tous ceux à qui il a fait connaître le nom de son Père qu'il a glorifié en leur donnant cette connaissance; ce qu'il a dit précédemment : « Afin que votre Fils vous glorifie, » se trouve expliqué par les paroles qui suivent : « Puisque vous lui avez donné la puissance sur toute chair. » Écoutez maintenant ce qu'il dit de ses disciples : « J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donnés du monde. » Est-ce donc qu'ils ne connaissaient pas le nom de Dieu, lorsqu'ils étaient Juifs? Et où donc lisons-nous : Dieu est connu dans la Judée, et son nom est grand dans Israël? Voici donc comme il faut entendre ces paroles : « J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donnés du monde, » c'est-à-dire, à ceux qui, m'écoutent en ce moment; non pas ce nom de Dieu que vous donnent communément les hommes, mais le nom de Père, nom qui ne peut être manifesté qu'autant que le Fils est manifesté lui-même. Il n'est, en effet, aucune nation qui, avant même de croire en Jésus-Christ, n'ait eu une connaissance quelconque de Dieu, comme étant le Dieu de toutes les créatures. Comme créateur du monde, Dieu était donc connu dans toutes les nations, avant même qu'elles eussent embrassé la foi de Jésus-Christ. Il était connu dans la Judée comme le Dieu, dont le culte était exclusif de toutes les fausses divinités. Mais son

Patrem : et tale est quod ait : « Manifestavi nomen tuum, » quale illud quod supra dixerat : « Ego te clarificavi, » pro tempore futuro (et illic et hic) præteritum ponens : sed de his qui jam erant discipuli (non de omnibus qui in illum fuerant credituri), eum hoc dixisse ea quæ sequuntur, credibilis demonstrat. Ab ipso ergo orationis suæ exordio id fieret demonstravit, dicens : « Sicut dedisti ei potestatem omnis carnis, » etc. Jam nunc quid de illis a quibus tunc audiebatur discipulis suis dicat. audiamus : « Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de mundo. » Non ergo Dei nomen noverant cum es-

sent Judæi : et ubi est quod legitur (*Psal.* 73) : « Notus in Judæa Deus, et in Israel magnum nomen ejus? » Ergo intelligendum est : « Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de mundo, » qui me audiunt hic dicentem; non illud nomen tuum quod vocaris *Deus*; sed illud quod vocaris *Pater meus*, quod nomen manifestari sine ipsius Filii manifestatione non possit : nam quod Deus dicitur universæ creaturæ, etiam omnibus gentibus antequam in Christum crederent, non omnimode esse potuit hoc nomen incognitum. In hoc ergo quod fecit hunc mundum, et antequam imbuerentur in fide Christi, notus in omnibus gentibus Deus : in hoc autem quod non est cum diis falsis colendus, notus in Judæa Deus; in hoc vero quod Pater est hujus Christi, per quem

nom de Père de Jésus-Christ, par lequel il efface les péchés du monde, n'était nullement connu, et c'est ce nom qu'il manifeste à ceux que son Père lui a donnés du monde. Mais comment l'a-t-il manifesté ? Si le temps dont il a dit précédemment : « L'heure vient où je ne vous parlerai plus en paraboles n'était pas encore venue, il faut admettre que le Sauveur a employé ici le passé pour le futur. — S. CHRYS. On peut dire encore qu'il leur avait déjà fait connaître par ses paroles comme par ses actions, que Dieu le Père avait Jésus-Christ pour Fils. — S. AUG. En leur disant : « Vous me les avez donnés du monde, » il leur fait comprendre qu'ils n'étaient pas du monde; toutefois ce n'est pas à leur naissance, mais à la grâce de la régénération qu'ils en étaient redevables. Mais que veulent dire les paroles qui suivent : « Ils étaient à vous, et vous me les avez donnés? » Est-ce que le Père a jamais rien possédé que le Fils n'ait possédé lui-même? Non sans doute; cependant le Fils de Dieu a eu en cette qualité ce qu'il n'avait pas encore comme Fils de l'homme, alors qu'il ne s'était pas encore fait homme dans le sein de sa mère. Lors donc qu'il dit : « Ils étaient à vous, » le Fils de Dieu ne se sépare point de son Père, mais il a coutume de rapporter toute sa puissance à celui de qui il tire cette puissance avec son origine. Et en ajoutant : « Vous me les avez donnés, » il nous montre que c'est comme homme qu'il les a reçus de son Père. Il se les est aussi donnés à lui-même, c'est-à-dire, que Jésus-Christ Dieu a donné avec son Père à Jésus-Christ homme ce qui n'est pas avec le Père, c'est-à-dire, les hommes. En s'exprimant ainsi, il nous fait voir l'étroite union qui existe entre lui et son Père, et que la volonté de son Père est que les hommes croient au Fils, c'est pour cela qu'il ajoute : « Et ils ont gardé votre parole. — BÈDE. Cette parole du Père,

tollit peccata mundi, hoc nomen ejus prius occultum, nunc manifestavit eis quos dedit ei Pater ipse de mundo. Sed quomodo manifestavit? Si nondum venit hora, de qua superius dixerat quod « venit hora cum jam non in proverbii loquar vobis : » proinde intelligendum est, pro tempore futuro præteritum positum. CHRYS. (*ut sup.*) Vel quod ipsum Christum Filium habebat, manifestaverat eis jam, et verbis, et rebus. AUGUST. (*ut sup.*) Per hoc autem quod dicit : « Dediti mihi de mundo, » dictum est de illis, quod non essent de mundo : sed hoc eis regeneratio præstitit, non generatio. Quid est autem quod sequitur : « Tui erant, et mihi eos dediti? » An aliquando habuit Pater aliquid

sine Filio? Absit! Veruntamen habuit aliquando Dei Filius quod nondum habuit idem ipse hominis Filius qui nondum erat homo factus ex matre. Quapropter quod dixit : « Tui erant, » non inde se separavit Dei Filius, sed solet ei tribuere omne quod potest a quo est ipse qui potest. Quod itaque ait : « Et mihi eos dediti, » secundum hominem se accepisse hanc potestatem ut eos haberet ostendit; et etiam ipse sibi eos dedit; hoc est cum Patre Deus Christus homini Christo quod cum Patre non est. CHRYS. (*ut sup.*) Hoc autem dicit, ut ostendat eam quæ ad Patrem unanimitatem; et quoniam placet Patri ut Filio credant : unde sequitur : « Et sermonem tuum servaverunt, » BÈDE. « Sermonem Patris »



c'est lui-même, parce que c'est par lui que le Père a créé toutes choses, et qu'il contient en lui-même toutes les paroles, comme s'il disait : Ils m'ont confié à leur souvenir, de manière à ne jamais m'oublier. Ou bien « ils ont gardé ma parole, » en ce sens qu'ils ont cru en moi : « Et maintenant ils savent que tout ce que vous m'avez donné vient de vous. » Il en est qui prétendent qu'il faut lire : « Maintenant j'ai connu (1) que tout ce que vous m'avez donné vient de vous, » mais ce langage n'aurait pas de sens, car comment le Fils pouvait-il ignorer ce qui appartient au Père? Au contraire, on comprend très-bien qu'il ait dit de ses disciples : « Ils ont appris qu'il n'y a rien en moi qui vous soit étranger, et que toutes les vérités que j'enseigne viennent de vous. »

S. AUG. Le Père lui a tout donné lorsqu'il l'a engendré, pour qu'il possédât tout ce qu'il possède lui-même. — S. CHRYS. Et comment les disciples l'ont-ils appris? Par mes paroles, qui leur enseignaient que je suis sorti de vous; c'est, en effet, ce à quoi nous le voyons s'appliquer dans tout son Evangile : « Parce que je leur ai donné les paroles que vous m'avez données, et ils les ont reçues. » — S. AUG. C'est-à-dire, ils les ont comprises et retenues, car on reçoit véritablement la parole lorsqu'on la comprend intérieurement : « Et ils ont reconnu véritablement que je suis sorti de vous. » Et pour ne pas donner à penser que cette connaissance était déjà le fruit de la claire vision, et non de la foi, il explique quelle est cette connaissance, en ajoutant : « Et ils ont cru (sous-entendez véritablement) que vous m'avez envoyé. » Ils ont donc cru véritablement ce qu'ils ont reconnu véritablement. Car ces paroles : « Je suis sorti de vous, » ont la même signifi-

(1) On trouve en effet dans certains manuscrits ἔγνωκα, j'ai connu, au singulier; mais le texte grec porte plus généralement ἔγνωσαν, ils ont connu, seule version qui soit admissible pour la raison donnée par saint Augustin.

semetipsum appellat, quia per ipsum Pater omnia condidit, et in se continet omnes sermones : ac si diceret : Me memoriam commendaverunt, ut nunquam obliviscantur : vel dicit : « Et sermonem tuum servaverunt, » in eo scilicet quod crediderunt : unde sequitur : « Et nunc cognoverunt quia omnia quæ dedisti, mihi abs te sunt. » Quidam autem dicunt hanc esse litteram : « Nunc cognovi quia omnia quæ dedisti mihi abs te sunt; » sed hoc non habet rationem : quomodo enim poterat ignorare Filius quæ sunt Patris? Sed de discipulis dictum est : quasi dicat : Didicerunt quod nihil est in me alienum extra te ; et quod quæcumque doceo, tua sunt.

AUGUST. (ut sup.) Simul autem Pater

dedit ei omnia cum genuit qui haberet omnia. CHRYS. (ut sup.) Et unde didicerunt? Ex verbis meis quibus docebam eos quoniam a te exivi : hoc enim per totum studebat ostendere Evangelium. Unde sequitur : « Quia verba quæ dedisti mihi dedi eis, et ipsi acceperunt. » AUG. (ut sup.) Id est, intellexerunt atque tenuerunt : tunc enim verbum accipitur, quando mente percipitur : unde sequitur : « Et cognoverunt vere quia a te exivi. » Et ne quisquam putaret istam cognitionem jam per speciem factam non per fidem, exponendo addit : « Et crediderunt » ut subaudiamus, « vero quia tu me misisti ; » hoc itaque crediderunt vere quod cognoverunt vere : idem enim est, « a te exivi, » quod est,

cation que ces autres : « Vous m'avez envoyé. » Il ne faut pas entendre ce que le Sauveur dit ici : « Ils ont cru, en vérité, » dans le même sens que ce qu'il a dit précédemment à ses disciples : « Vous croyez maintenant, l'heure est venue où vous serez dispersés chacun de votre côté; » mais ils ont cru en vérité, c'est-à-dire comme il faut croire, d'une foi ferme, inébranlable, forte, persévérante, qui devait les empêcher de s'enfuir chacun chez eux, et d'abandonner Jésus-Christ. Les disciples n'étaient donc pas encore tels que le Sauveur les représente, en employant le passé pour le futur, et en prédisant l'admirable changement que le Saint-Esprit devait opérer en eux. Il est facile d'expliquer comment le Père a donné ces paroles à son Fils, si l'on entend qu'il les a reçues du Père comme Fils de l'homme, si l'on entend, au contraire, qu'il a reçu ces paroles du Père comme Fils unique, il faut éloigner toute idée de temps, et se garder de croire que le Fils de Dieu ait pu exister un seul instant sans que son Père lui ait donné ces paroles; car tout ce que le Père a donné au Fils, il le lui a donné en l'engendrant.

ŷ. 9-13. — *C'est pour eux que je prie. Je ne prie point pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. Car tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi; et j'ai été glorifié en eux. Et déjà je ne suis plus dans le monde, et eux sont dans le monde, et moi je vais à vous. Père saint, conservez dans votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous. Lorsque j'étais avec eux, je les conservais en votre nom. J'ai gardé ceux que vous m'avez donnés et pas un d'eux n'a péri, hors le fils de perdition, afin que l'Écriture fût accomplie. Mais maintenant je viens à vous et je dis ces choses étant dans le monde, afin qu'ils aient en eux-mêmes la plénitude de ma joie.*

S. CHRYS. (*hom. 81 sur S. Jean.*) Tant de paroles consolantes, que

« tu me misisti. » Quod autem dicit : « Crediderunt vere, » intelligamus dictum esse, non eo modo quo supra dixit : « Modo creditis, venit hora ut unusquisque in propria dispergamini; » sed, « vere, » id est, quomodo credendum est : inconcussa, firme, stabiliter, fortiter; non jam ad propria redituri, et Christum relicturi. Adhuc ergo discipuli non erant tales, quales eos dici verbis præteriti temporis, qua-i jam essent; prænuntians quales futuri essent accepto Spiritu Sancto. Quomodo autem Pater ea verba Filio dederit, facilius quæstio videtur, si secundum quod est Filius hominis accepisse a Patre credatur : si vero secundum id quod est de Patre genitus, acce-

pisse a Patre ista verba cogitatur, nihil ibi temporis cogitatur, quasi prius fuerit et ea non habuerit; quoniam quidquid Deus Pater Deo Filio dedit gignendo dedit.

*Ego pro eis rogo, non pro mundo, sed pro his quos dedisti mihi; quia tui sunt. Et mea omnia tua sunt, et tua mea sunt; et clarificatus sum in eis. Et jam non sum in mundo, et hi in mundo sunt; et ego ad te venio. Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi, ut sint unum sicut et nos. Cum essem cum eis, ego servabam eos in nomine tuo. Quos dedisti mihi ego custodivi, et nemo ex eis impleatur. Nunc autem ad te venio, et hæc loquor in mundo; ut habeant gaudium meum impletum in semetipsis.*

CHRYSOST. (*homil. 80, in Joan.*) Quia

le Seigneur avait prodiguées à ses disciples, n'avaient pu encore pénétrer leurs cœurs; il s'adresse donc pour eux à son Père, afin de leur montrer la grandeur de son amour. « C'est pour eux que je vous prie, » c'est-à-dire je ne me contente pas de leur donner tout ce que j'ai, je me rends encore leur intercesseur près d'un autre, pour leur témoigner un plus grand amour.— S. AUG. (*Traité 107 sur S. Jean.*) Ce monde, dont le Sauveur ajoute: « Je ne prie point pour le monde, » ce sont ceux qui suivent dans leur vie la concupiscence du monde, et qui ne sont point compris dans les décrets de la grâce pour être choisis par lui du milieu du monde. Ce sont ces décrets auxquels le Sauveur fait allusion par ces paroles: « Mais je prie pour ceux que vous m'avez donnés. » Par là même, en effet, que son Père les lui a donnés, ils n'appartiennent plus à ce monde pour lequel il ne prie point. Ne croyons pas, du reste, que parce que le Père les a donnés à son Fils, il ait perdu ceux qu'il a donnés; aussi ajoute-t-il: « Parce qu'ils sont à vous. » — S. CHRYS. Notre-Seigneur répète souvent ces paroles: « Vous me les avez donnés, » pour bien convaincre ses disciples que telle était bien la volonté de son Père, qu'il n'est point venu comme un étranger pour les tromper, mais qu'il les a reçus comme étant à lui. Loin de nous encore la pensée que son pouvoir sur eux est un pouvoir nouveau, et que c'est récemment que son Père les lui a donnés, car il ajoute: « Et tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi. » Que personne donc ne croie, parce que mon Père me les a donnés, qu'ils soient devenus étrangers à mon Père, car tout ce qui est à moi est à lui; ni qu'ils m'étaient étrangers à moi-même, parce qu'ils m'ont été donnés, car ce qui est à lui est à moi.

S. AUG. Nous voyons assez clairement ici comment tout ce qui est

multas a Domino consolationes discipuli audientes nondum persuasi erant, de reliquo Patri loquitur, dilectionem quam ad eos habeat ostendens. Unde sequitur: « Ego pro eis rogo: » quasi dicat: Non solum quæ a me sunt tribuo eis, sed et alium pro hoc rogo; ut ampliorem ostendat amorem. AUGUST. (*Tract. 107 in Joan.*) Cum ergo addidit: « Non pro mundo, » mundum vult intelligi eos qui vivunt secundum concupiscentiam mundi; et non sunt in sorte gratiæ, ut ab illo eligantur ex mundo: quam sortem significat, cum subdit: « Sed pro his quos dedisti mihi. » Per hoc enim quod eos illi Pater jam dedit, factum est ut non pertineant ad eum mundum pro quo non rogat. Neque autem quia Pater

eos Filio dedit, amisit ipse quos dedit: unde subdit: « Quia tui sunt. » CHRYS. (*ut sup.*) Frequenter autem hoc ponit: « Dedisti mihi, » ut discant quoniam Patri hoc placet; et quoniam non ut alienus veniens eos seduxit, sed ut proprius accepit. Deinde ne quis æstimet novum esse ejus principatum, et nuper eos suscepisse a Patre, subjungit: « Et omnia mea tua sunt, et tua mea sunt. » Ac si dicat: Neque audiens aliquis quoniam mihi dedisti, æstimet alienos esse a Patre; mea enim ejus sunt: nec audiens, quoniam tui erant, æstimet alienos eos fuisse a me; quæ enim sunt ejus, mea sunt.

AUG. (*ut sup.*) Satis autem hic apparet quomodo unigeniti Filii sunt omnia

au Père est aussi au Fils unique; c'est parce qu'il est Dieu lui-même; qu'il est né du Père, et qu'il est égal au Père. Ce n'est donc point dans le même sens que le père de l'enfant prodigue disait à l'aîné de ses fils: « Tout ce que j'ai est à vous; » (*Luc*, xv, 31) car ces paroles doivent s'entendre de tous les biens créés qui sont au-dessous de la créature raisonnable. Les paroles du Sauveur, au contraire, comprennent la créature raisonnable elle-même qui ne peut être soumise qu'à Dieu. Comme elle appartient à Dieu le Père, elle ne pourrait appartenir en même temps au Fils qu'autant qu'il serait égal au Père; car on ne peut sans crime assujettir les saints, dont il parle ici, à un autre qu'à celui qui les a créés, qui les a sanctifiés. Mais lorsqu'en parlant de l'Esprit saint le Sauveur dit aussi: « Tout ce qu'a mon Père est à moi, » il entend les perfections qui sont de l'essence même de la divinité du Père, car ce n'est point d'une créature soumise au Père et au Fils que le Saint-Esprit aurait pu recevoir ce que le Sauveur exprime en ces termes: « Il recevra de ce qui est à moi. »

S. CHRYS. Notre-Seigneur donne la preuve de ce qu'il vient d'avancer: « Et j'ai été glorifié en eux. » La preuve, en effet, qu'ils sont sous sa puissance, c'est qu'ils me glorifient en croyant en moi et en vous, car personne ne peut être glorifié en ceux qui ne seraient point soumis à sa puissance. — S. AUG. En leur représentant cette glorification comme un fait accompli, il leur fait voir qu'elle entrainait dans les desseins de la prédestination divine, et il voulait qu'on regardât comme certain ce qui devait nécessairement arriver. Cependant il nous faut examiner s'il s'agit ici de cette glorification dont le Sauveur a dit plus haut: « Et maintenant, mon Père, glorifiez-moi en vous; » car s'il a été glorifié dans son Père, comment l'a-t-il été dans ses disciples?

quæ sunt Patris; per hoc ulique quod etiam ipse Deus est, et de Patre natus, Patri æqualis; non quomodo dictum est majori ex duobus filiis (*Luc.*, 15, vers. 31): « Omnia mea tua sunt; » illud enim de omnibus dictum est creaturis quæ infra creaturam sanctam rationalem sunt. Hoc autem ita dictum est, ne sit hæc etiam ipsa creatura rationalis, quæ non nisi Deo subditur. Hæc ergo cum sit Dei Patris, non simul esset et Filii, nisi Patri esset æqualis: nefas est enim ut sancti de quibus hæc locutus est, cujusquam sint; nisi ejus a quo creati et sanctificati sunt. Hoc autem quod ait cum de Spiritu sancto loqueretur: « Omnia quæ habet Pater, mea sunt, » de his dixit quæ ad ipsam Patris pertinent Divinitatem: neque enim Spiritus sanctus de creatura quæ Patri est subdita et Filio, fuerat accepturus quod ait: « De meo accipiet. »

tem: neque enim Spiritus sanctus de creatura quæ Patri est subdita et Filio, fuerat accepturus quod ait: « De meo accipiet. »

CHRYS. (*ut sup.*) Deinde demonstrationem prædictorum ponit dicens: « Et clarificatus sum in eis: » ex quo patet quoniam potestatem super eos habeo; quoniam glorificant me, tibi credentes et mihi: nullus enim in quibus non habet potestatem, glorificatus est. AUGUST. (*ut sup.*) Dicendo autem jam esse factum, ostendit jam fuisse prædestinatum, et certum haberi voluit quod esset futurum. Sed utrum ipsa sit clarificatio, de qua dixerat: « Et nunc clarifica me tu, Pater, apud teipsum, » requirendum est: si enim apud te, quomodo in

Est-ce lorsqu'il s'est manifesté aux apôtres, et par eux à tous ceux qui ont cru à leur témoignage? Notre-Seigneur ajoute, en effet : « Et déjà je ne suis plus dans le monde, et eux sont dans le monde. »— S. CHRYS. C'est-à-dire, alors même que je ne serai plus présent sous une forme sensible, je serai glorifié dans la personne de ceux qui donnent leur vie pour moi, comme pour mon Père, et qui me font connaître par leurs prédications, comme ils font connaître mon Père.— S. AUG. Si vous ne considérez que le moment où le Sauveur parlait de la sorte, ses apôtres et lui étaient encore dans le monde. Nous ne pouvons pas entendre ces paroles : « Déjà je ne suis plus dans le monde, » du détachement du cœur et du progrès de l'âme dans la vie divine; car, peut-on admettre que Jésus ait jamais eu de l'affection pour les choses du monde? Il ne reste donc plus qu'un sens possible à ces paroles, c'est que Notre-Seigneur affirme qu'il n'est plus présent dans le monde corporellement comme il l'était auparavant. Est-ce que nous ne disons pas tous les jours, d'un homme qui est sur le point de partir, et surtout de celui qui va mourir : Il n'est plus ici? Jésus explique d'ailleurs le sens de ces paroles, en ajoutant : « Et je vais à vous. » Il recommande donc à son Père ceux qu'il allait priver de sa présence corporelle : « Père saint, lui dit-il, conservez dans votre nom ceux que vous m'avez donnés; » c'est-à-dire qu'il prie Dieu en tant qu'homme, pour les disciples que Dieu lui a donnés. Mais pesez bien les paroles qui suivent : « Afin qu'ils soient un comme nous. » Il ne dit pas : Afin qu'eux et nous, nous soyons un, comme nous sommes un nous-mêmes; mais qu'ils soient un dans leur nature, comme nous sommes un nous-mêmes dans notre nature. En effet, comme en Jésus-Christ Dieu et l'homme ne font qu'une seule et même personne, nous comprenons qu'il est homme,

eis? An cum hoc ipsum innotescit eis, et per eos omnibus qui credunt eis quasi testibus suis : unde subdit : « Et jam non sum in mundo, et hi in mundo sunt. » CHRYS. (*ut supra.*) Hoc est : et si non appaream secundum carnem, per hos glorificor qui pro me moriuntur, sicut et pro Patre; et prædicant me sicut et Patrem. AUG. (*ut supra.*) Sed si horam illam qua loquebatur, attendas, utriusque in mundo adhuc erant : non enim secundum profectum cordis et vitæ id accipere possumus; cum dicat : « Jam non sum in mundo : » nunquid ergo fas est ut eum credamus aliquando mundana sapuisse? Restat igitur ut secundum illud quod etiam ipse in mundo prius

erat, in mundo se dixerit jam non esse præsentia corporali. Annon quotidie dicimus : « Jam non est hic, » de aliquo quantocius abituro et maxime morituro? Unde exponens cur hoc dixerit, adjecit : « Ego ad te venio. » Commendat igitur Patri eos quos corporali absentia relicturus est, dicens : « Pater sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi : » nempe sicut homo Deum rogat pro discipulis suis, quos accepit a Deo. Sed attende quod sequitur : « Ut sint unum sicut nos : » non ait : « Ut simus unum ipsi et nos, sicut et nos unum sumus; » ipsi utique in natura sua unum sint, sicut nos in nostra unum sumus : quia enim una eademque persona est Deus et homo,

parce qu'il prie, nous comprenons qu'il est Dieu, parce qu'il ne fait qu'un avec celui qu'il prie. — S. AUG. (*De la Trin.*, iv, 8.) Notre-Seigneur, comme chef de l'Eglise, qui est son corps, aurait pu dire : Eux et moi, nous sommes non pas une seule chose, mais un seul être, car la tête et le corps ne font qu'un en Jésus-Christ. Mais en nous montrant sa consubstantialité divine avec son Père, il veut que nous soyons un en Jésus-Christ, non-seulement dans cette nature qui nous est commune, dans laquelle nous voyons des hommes mortels s'élever à une glorieuse égalité avec les anges, mais qu'ils soient un comme nous, par les sentiments d'un amour réciproque, qui les fonde en un seul esprit dans les ardeurs du feu de la charité, et les fasse tendre au même bonheur par les efforts d'une volonté unanime. Voilà ce que signifient ces paroles : « Afin qu'ils soient un comme nous sommes un, » c'est-à-dire, de même que le Père et le Fils sont un, non-seulement dans une même et simple nature individuelle, mais dans l'unité d'une même volonté; ainsi ceux qui ont le Fils pour médiateur entre Dieu et eux, doivent aussi être un, non-seulement par la communauté d'une même nature, mais par l'union d'une même charité.

S. CURYS. Notre-Seigneur parle ici de nouveau comme homme : « Pendant que j'étais avec eux, je les conservais en votre nom ; » c'est-à-dire par votre puissance; il parle ici, je le répète, d'une manière humaine, en rapport avec les dispositions d'esprit de ses disciples, qui croyaient que la présence corporelle leur était de la plus grande utilité. — S. AUG. (*Traité 107, sur S. Jean.*) Le Fils de Dieu fait homme conservait les disciples au nom de son Père, lorsqu'il était présent corporellement au milieu d'eux; mais alors même le Père conservait

intelligimus hominem in eo quod rogat; et Deum in eo quod unum sint, et ille, et ipse quem rogat. AUG. (*lib. iv, de Trin.*, cap. 8.) Poterat quidem dicere per id quod Ecclesiæ caput est et corpus ejus Ecclesia : « Ego et ipsi, non unum, sed unus sumus, » quia caput et corpus unus est Christus : sed Divinitatem suam consubstantialiam Patri ostendens, vult esse suos unum, sed in Christo; non tantum per eandem naturam, qua homines ex hominibus mortalibus « æquales angelis » fiunt; sed etiam per eandem charitatem in eandem beatitudinem conspirantes concordissima voluntate in unum spiritum quodammodo charitatis igne conflati. Ad hoc enim valet quod ait : « Ut sint unum sicut et nos unum

sumus; » ut quemadmodum Pater et Filius non tantum æqualitate substantiæ, sed etiam voluntate unum sunt, ita et hi inter quos et Deum mediator est Filius, non tantum per hoc quod ejusdem nature sunt, sed etiam per eandem dilectionis societatem, unum sint.

CURYS. (*ut sup.*) Rursus ut homo loquitur, subdens : « Cum essem cum eis, ego servabam eos in nomine tuo : » hoc est per tuum adjutorium : humane enim loquitur, et ad eorum mentem, æstimationum quod majorem quandam haberent utilitatem ab ejus præsentia. AUG. (*Tract. 107 in Joan.*) In nomine enim Patris servabat discipulos Filius homo, cum eis humana præsentia constitutus : sed et Pater in nomine Filii servabat, quos

au nom du Fils ceux dont il exauçait les prières qui lui étaient faites au nom du Fils. Il ne faut point prendre ces paroles dans ce sens matériel, que le Père et le Fils gardent tour à tour les disciples, car le Père, le Fils et le Saint-Esprit nous environnent ensemble d'une égale protection; mais la sainte Ecriture ne peut nous être utile qu'en descendant jusqu'à nous. Comprendons donc qu'en s'exprimant ainsi, Notre-Seigneur établit la distinction des personnes divines, mais non la séparation dans la nature. Lors donc que le Fils gardait ses disciples par sa présence corporelle, le Père n'attendait pas, pour les garder lui-même, que son Fils cessât de remplir cet office, mais tous deux les conservaient en les couvrant de leur puissance divine. Et quand le Fils les priva de sa présence corporelle, il continua de les garder spirituellement avec son Père. Car en les recevant comme homme des mains de son Père, il ne les a pas soustraits à la garde du Père; et le Père, en les confiant à la garde de son Fils, ne les a point donnés sans le concours de celui-là même qui les a reçus; car il les a donnés à son Fils fait homme, mais conjointement avec ce même Fils, Dieu comme lui. « J'ai gardé ceux que vous m'avez donnés, et aucun d'eux n'a péri, si ce n'est l'enfant de perdition, » (c'est-à-dire le traître disciple prédestiné à la perdition), afin que l'Ecriture fût accomplie, c'est-à-dire la prophétie qui a pour objet le perfide Judas (surtout dans le Psaume cviii) (1).

S. CHRYS. Il fut le seul qui périt alors, mais un grand nombre l'imitèrent dans la suite. Notre-Seigneur dit : « Aucun d'eux n'a péri, autant qu'il dépendait de moi, » c'est ce qu'il exprime plus clairement

(1) Saint Pierre dans le discours qu'il tient aux Juifs (*Actes*, 1, 20), applique ces paroles au traître Judas : « Et il est écrit au livre des Psaumes : Que sa demeure soit déserte, et que nul n'y habite, et qu'un autre prenne sa place dans l'épiscopat. » Cette citation est empruntée au *Ps.* lxxviii, 26, quant à la première partie, et au *Ps.* cviii, 8, quant à la seconde, qui est surtout celle que saint Pierre a en vue à cause du remplacement de Judas, par saint Matthias dans l'épiscopat.

in nomine Filii petentes exaudiebat. Neque hoc tam carnaliter debemus accipere, velut vicissim eos servent Pater et Filius: simul enim nos custodiunt, et Pater, et Filius, et Spiritus sanctus; sed Scriptura nos non levat, nisi descendat ad nos. Intelligamus ergo cum ita Dominus loquitur, personas eum distinguere, non separare naturam. Quando ergo servabat discipulos suos Filius presentia corporali, non expectabat Pater ad custodiendum succedere Filio discedenti, sed eos ambo servabant potentia spirituali: et quando eis abstulit Filius presentiam corporalem, tenuit cum Patre

custodiam spiritualem; quia et custodien-  
dos quando Filius homo accepit, custodiae  
paternae non abstulit; et cum Pater Fi-  
lius custodiendos dedit, non dedit sine  
ipso cui dedit, sed dedit homini Filio,  
non sine Deo eodem ipso Filio: « Quos  
dedisti mihi ego custodivi; et nemo ex  
ipsis periit, nisi Filius perditionis (id est,  
traditor Christi perditioni praedestina-  
tus), ut Scriptura impleretur, » qua sci-  
licet de illo (maxime in *Psal.* 108) pro-  
phetatur.

CHRYS. (*ut sup.*) Et nimirum solus ille  
tunc periit, sed multi postea. Dicit autem:  
« Nemo ex eis periit; » id est, quantum

ailleurs, lorsqu'il dit : « Je ne jetterai pas dehors celui qui vient à moi. » (*Jean*, x.) Mais s'ils veulent sortir d'eux-mêmes, je ne veux pas les retenir de vive force et malgré eux : « Et maintenant je viens à vous. » Mais, pourrait-on lui dire, ne pouvez-vous donc pas les conserver tout en vous éloignant d'eux? Il le peut sans doute, mais il leur explique pourquoi il parle ainsi : « Et je dis ces choses étant dans le monde, afin qu'ils aient en eux la plénitude de ma joie, » c'est-à-dire, afin qu'ils ne se laissent point aller au trouble naturel à leurs dispositions encore imparfaites. Il leur fait voir ainsi que c'est pour leur procurer le repos de la joie intérieure qu'il tient ce langage. — S. AUG. Le Sauveur a déjà expliqué plus haut quelle est cette joie dont il dit ici : « Afin qu'ils aient en eux la plénitude de ma joie, » lorsqu'il a dit : « Qu'ils soient un comme nous sommes un. » Cette joie qui est la sienne (c'est-à-dire, qu'il leur a donnée), il leur en prédit l'accomplissement parfait dans leurs cœurs, et c'est pour cela qu'il a dit ces choses étant dans le monde. Cette joie, c'est la paix et la félicité de la vie future. Jésus qui avait dit précédemment qu'il n'était plus dans le monde, nous déclare maintenant qu'il dit ces choses étant dans le monde, il y était encore, parce qu'il n'était pas encore sorti du monde, et il n'y était plus dans un autre sens, parce qu'il devait bientôt le quitter.

ÿ. 14-19. — *Je leur ai donné votre parole et le monde les a eus en haine, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi-même je ne suis point du monde. Je ne demande pas que vous les retiriez du monde, mais que vous les gardiez du mal. Ils ne sont point du monde, comme moi-même je ne suis pas du monde. Sanctifiez-les dans la vérité. Votre parole est vérité. Comme vous m'avez envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde. Et pour*

ex mea parte non perdam : quod manifestius alibi dicit (*Joan.*, 10) : « Non eiciam foras; » si vero per seipsos exirent, non ex necessitate ad me traho. Sequitur : « Nunc autem ad te venio. » Sed quia posset aliquis quærere : « Nunquid non potes eos conservare recedens? » Potest quidem, sed cujus gratia hoc dicat, ostendit; subdens : « Et hæc loquor in mundo ut habeant gaudium meum inpletum in semetipsis : » id est, ut non tumultuentur imperfectiores existentes, per id quod indicavit, quod propter eorum gaudium et requiem omnia hæc infirma loquebatur. AUG. (*ut sup.*) Vel aliter : quod sit hoc gaudium jam superius expressum est, ubi ait : « Ut sint unum

sicut et nos unum sumus : » hoc gaudium suum (id est, a se in eos collatum) in eis dicit implendum; propter quod se locutum dixit in mundo. Hæc est pax et beatitudo futuri seculi. In mundo autem loqui se dicit qui paulo ante dixerat : « Jam non sum in mundo : » quia enim nondum abierat, hic adhuc erat; et quia mox fuerat abiturus, hic quodammodo jam non fuerat.

*Ego dedi eis sermonem tuum, et mundus eos odio habuit, quia non sunt de mundo, sicut et ego non sum de mundo. Non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos a malo. De mundo non sunt, sicut et ego non sum de mundo. Sanctifica eos in veritate. Sermo tuus, veritas est : sicut tu me misisti in mundum, ita et ego misi*



*eux je me sanctifie moi-même, afin qu'eux aussi soient sanctifiés dans la vérité.*

S. CHRYS. (*hom. 82 sur S. Jean.*) Notre-Seigneur donne une seconde raison qui rend ses disciples dignes de la protection toute spéciale de son Père : « Je leur ai donné votre parole, et le monde les a eus en haine, » etc., c'est-à-dire, ils ont été un objet de haine à cause de vous et à cause de votre parole. — S. AUG. Ils n'avaient pas encore éprouvé cette haine par les persécutions auxquelles ils furent en butte dans la suite, mais le Sauveur, suivant sa coutume, annonce les événements qui doivent avoir lieu, en termes qui semblent signifier qu'ils sont déjà arrivés. Il fait connaître ensuite la cause de la haine du monde contre eux : « Parce qu'ils ne sont pas du monde. » C'est par la régénération (1) que cette grâce de séparation leur a été donnée; car par leur naissance naturelle, ils étaient du monde. Dieu leur a donné de n'être plus du monde, comme lui-même n'est plus du monde : « Comme moi-même, ajoute-t-il, je ne suis point du monde. » Le Sauveur n'a jamais été du monde, car même dans sa nature de serviteur, il est né de l'Esprit saint, qui a été le principe de la régénération des autres. Cependant bien qu'ils ne fussent plus du monde, il était nécessaire qu'ils restassent encore dans le monde; aussi Notre-Seigneur ajoute : « Je ne demande pas que vous les ôtiez du monde. » — BÈDE. C'est-à-dire, le temps approche où je disparaîtrai du monde, il est donc nécessaire qu'ils n'en soient pas enlevés eux-mêmes : « Mais je vous prie de les sauver du mal. » Quoiqu'on puisse l'entendre de toute sorte de mal, Notre-Seigneur a surtout en vue le mal qui doit résulter

(1) On peut prendre ici la régénération dans son sens le plus étendu, comme étant simplement la grâce de la justification qui nous donne une nouvelle naissance; ou bien dans son sens propre pour le baptême, qui nous fait renaître dans l'eau et l'Esprit saint, puisque nous avons déjà vu que saint Augustin pensait que les apôtres avaient alors reçu le baptême de Jésus-Christ.

*eos in mundum : et pro eis ego sanctifico me-  
ipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate.*

CHRYS. (*homil. 81, in Joan.*) Rursus Dominus assignat causam propter quam digni discipuli multa diligentia potiri a Patre dicens : « Ego dedi eis sermonem tuum, et mundus eos odio habuit, » etc. Quasi dicat : Propter te odio habiti sunt, et propter sermonem tuum. AUG. (*ut sup.*) Nondum autem id experti fuerant passionibus suis quæ illos postea sunt secutæ ; sed more suo dicit ista, verbis præteriti temporis futura prænuntians. Deinde causam subjicit cur eos oderit mundus, dicens : « Quia non sunt de mundo. » Hoc eis regeneratione col-

latum est ; nam generatione de mundo erant. Donatum est ergo eis ut sicut nec ipse, ita nec ipsi de mundo essent. Unde sequitur : « Sicut et ego non sum de mundo. » Ipse de mundo nunquam fuit, quia etiam secundum formam servi de Spiritu sancto natus est, de quo illi renati. Quamvis autem jam non essent de mundo, adhuc tamen necessarium erat eos esse in mundo : unde subdit : « Non rogo ut tollas eos de mundo. » BÈDE. Quasi dicat : Jam imminet tempus ut tollar ego de mundo, ideoque necesse est ut illi nunc non tollantur de mundo. Quod vero subdit : « Sed ut serves eos a malo, » licet omne malum intelli-

de son éloignement. — S. AUG. Il répète la même pensée qu'il vient d'exprimer : « Ils ne sont pas du monde, comme moi-même je ne suis pas du monde. — S. CHRYS. (*hom.* 83 *sur S. Jean.*) Pourquoi donc a-t-il dit précédemment : « Que vous m'avez donnés du monde? » Il parlait alors de la nature, et sous rapport ils étaient du monde, tandis qu'ici il veut parler des actions mauvaises. Sous ce rapport, ils ne sont point du monde, parce qu'ils n'ont rien de commun avec la terre, et qu'ils sont par avance citoyens des cieux; il leur montre ainsi son amour pour eux en faisant leur éloge à son Père. Lorsqu'en parlant de son Père et de lui, il emploie la particule *comme*, il veut exprimer l'égalité absolue qui résulte de l'unité de nature, mais lorsqu'il emploie ce même mot en parlant de nous et de lui, il laisse une grande distance entre les deux termes de comparaison. La prière qu'il adresse précédemment à son Père : « Sauvez-les du mal, » a pour objet de leur obtenir, non-seulement d'être délivrés de tous les dangers, mais aussi la persévérance dans la foi, c'est pour cela qu'il ajoute : « Sanctifiez-les dans la vérité. » — S. AUG. Car c'est ainsi qu'ils sont sauvés de tout mal, ce qui vient de faire l'objet de sa prière. On peut demander comment ils n'étaient plus du monde, s'ils n'étaient pas encore sanctifiés dans la vérité; est-ce parce que tout sanctifiés qu'ils sont, ils font des progrès dans cette même sainteté avec le secours de la grâce de Dieu? Ces héritiers du Nouveau Testament sont sanctifiés dans la vérité, vérité dont les sanctifications légales de l'Ancien Testament n'étaient que l'ombre, et lorsqu'ils sont sanctifiés dans la vérité, ils sont sanctifiés en Jésus-Christ, qui a dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie. » (*Jean*, xiv.) Aussi le Sauveur ajoute : « Votre parole est vérité, le texte de l'Évangile grec porte *λόγος*, c'est-à-dire, le

possit, maxime vult intelligi malum sessionis. AUG. (*ut sup.*) Repetit autem eandem sententiam dicens : « De mundo non sunt, sicut et ego non sum de mundo. » CHRYS. (*homil.* 8, *in Joan.*) Supra autem dixit : « Quos dedisti mihi de mundo, » illic naturam dicens; hic autem de actibus malis. Dicit autem : « Non sunt de mundo, » quia nihil eis commune cum terra est, sed caelestium facti sunt cives : in quo amorem suum eis ostendit, dum Patri eos laudat. Hoc autem quod dicit, *sicut*, cum in ipso et Pater ponitur paritas ostenditur propter naturæ unitatem; sed cum de nobis et Christo dicitur, multa distantia intermedia inter utrumque existit. Cum autem prius dixit : « Serva eos a malo, » non de pe-

riculorum ereptione ait solum, sed de permanentia in fide : unde subdit : « Sanctifica eos in veritate. » AUG. (*ut supra.*) Sic enim servantur a malo; quod superius oravit ut fieret. Quæri autem potest quomodo de mundo jam non erant, si sanctificati in veritate nondum erant : an quia et sanctificati in eadem proficiunt sanctitate, neque hoc sine adjutorio gratiæ Dei? Sanctificantur autem in veritate hæredes Testamenti Novi, cujus veritatis umbræ fuerunt sanctificationes Veteris Testamenti : et cum sanctificantur in veritate, sanctificantur in Christo qui dixit (*Joan.*, 14) : « Ego sum via, veritas et vita. » Unde sequitur : « Sermo tuus est veritas : » Græcum Evangelium *λόγος* habet, id est, *verbum*. Sanctificavit

Verbe. Le Père a donc sanctifié dans la vérité (c'est-à-dire, dans son Verbe unique), ses héritiers et ses cohéritiers (1).

S. CHRYS. Ou bien encore : « Sanctifiez-les dans la vérité, » c'est-à-dire, sanctifiez-les en leur donnant l'Esprit saint, et la saine doctrine, car la saine doctrine sur Dieu contribue à la sanctification de l'âme, et comme preuve qu'il est ici question de doctrine, il ajoute : « Votre parole est vérité, c'est-à-dire, elle ne renferme point de mensonge, il n'y a rien en elle de simplement figuratif ou de corporel. Cette prière : « Sanctifiez-les dans la vérité, » a encore, ce me semble, une autre signification, c'est-à-dire, séparez-les pour le ministère de la parole et de la prédication. Aussi ajoute-t-il : « Comme vous m'avez envoyé dans le monde, je les ai envoyés moi-même. » — LA GLOSE. Les Apôtres ont été envoyés pour remplir la même mission que Jésus-Christ, voilà pourquoi saint Paul dit : « Dieu était dans le Christ, se réconciliant le monde, et il a placé en nous la parole de réconciliation. » (II *Corinth.*, v, 19.) L'expression *comme* n'a pas la même signification pour lui et pour les Apôtres, elle n'établit la parité qu'autant qu'elle est possible en parlant du Fils de Dieu et des hommes. Notre-Seigneur dit qu'il les a envoyés dans le monde, en employant, selon sa coutume le passé, pour le futur.

S. AUG. Nous avons ici eu une preuve évidente que le Sauveur veut parler des apôtres ; car le nom d'apôtres, qui vient du grec, veut dire en latin, *envoyés*. Or, comme ils sont les membres du corps de l'Eglise, dont Jésus-Christ est le chef, il continue ainsi sa prière : « Et

(1) Le mot latin *sermo* signifie plutôt la parole extérieure, et le mot *verbum* la parole intérieure, lors donc qu'il est question du Fils de Dieu, il est mieux d'employer le mot *verbum*, que le mot *sermo*. Ici d'ailleurs il s'agit de la parole comme expression de la divine vérité, et non comme exprimant directement la personne du Fils de Dieu, ce qui ne serait possible que par une espèce d'analogie, dont saint Augustin paraît vouloir faire usage.

ergo Pater in veritate (id est, in Verbo suo unigenito) suos hæredes ejusque co-hæredes.

CHRYS. (*ut sup.*) Vel aliter : « Sanctifica eos in veritate, » id est, sanctos fac per sancti Spiritus donationem, et recta dogmata : recta enim dogmata de Deo sanctificant animam ; et quia hic de dogmatibus ait : subjunxit : « Sermo tuus veritas est : » hoc est nullum mendacium est in eo ; et nihil typicum ostendit neque corporeum. Videtur autem mihi et aliud ostendere hoc quod dicit : « Sanctifica eos in veritate, » id est, segrega eos sermone et prædicatione. Unde subdit : « Sicut tu me misisti in mundum, ita et ego misi eos. » GLOS. Pro quo enim

Christus missus est, pro hoc et hi : unde Paulus (II *ad Cor.*, 5, vers. 19) : « Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi, et posuit in nobis verbum reconciliationis : » hoc autem quod dicit *sicut*, non similiter de eo et de apostolis ponitur, sed ut erat possibile hominibus. Dicit autem se eos misisse in mundum secundum quod erat ei consuetudo ut futurum velut factum diceret.

AUG. (*ut sup.*) Manifestum est autem per hoc quod nunc adhuc de apostolis loquitur : nam ipsam nomen *apostolorum*, quoniam Græcum est, *missos* significat in Latino ; sed quoniam per hoc quod Christus factus est caput Ecclesiæ, illi membra sunt ejus ; ideo ait : « Et

je me sanctifie moi-même pour eux, » c'est-à-dire je les sanctifie en moi-même, puisqu'ils font partie du corps dont je suis le chef. Et pour nous faire mieux comprendre que ces paroles : « Je me sanctifie moi-même pour eux, » veulent dire qu'il les sanctifie en lui-même, il ajoute : « Afin qu'ils soient eux-mêmes sanctifiés en vérité, » c'est-à-dire en moi, puisque le Verbe est la vérité; c'est dans ce Verbe que le Fils de l'homme a été sanctifié dès le commencement de son existence, lorsque le Verbe s'est fait chair. Il s'est alors sanctifié lui-même en lui-même, c'est-à-dire qu'il s'est sanctifié comme homme en lui-même, comme Verbe, parce que le Verbe et l'homme ne font qu'un seul Christ. Et c'est à cause de ses membres qu'il ajoute : « Et je me sanctifie moi-même pour eux, » (c'est-à-dire je les sanctifie eux-mêmes en moi, parce qu'ils ne font qu'un avec moi), afin qu'ils soient eux-mêmes sanctifiés en vérité. Que signifie cette expression : « Eux-mêmes? » c'est-à-dire comme moi, et dans la vérité, qui n'est autre que moi-même. — S. CHRYS. Ou bien encore : « Je me sanctifie moi-même pour eux; » c'est-à-dire, je m'offre à vous comme victime; car toutes les victimes sont saintes, aussi bien que tout ce qui est consacré à Dieu. Sous l'ancienne loi, cette sanctification n'existait qu'en figure (comme par exemple dans les brebis qu'on immolait), mais maintenant elle existe dans la vérité, c'est pour cela qu'il ajoute : « Afin qu'ils soient sanctifiés en vérité; » car je veux aussi vous les offrir en sacrifice. Il s'exprime de la sorte, ou parce que lui, qui s'offre, est notre chef, ou parce qu'ils sont eux-mêmes appelés à s'immoler comme victimes : « Offrez vos corps, dit l'Apôtre, comme une hostie vivante, sainte, et agréable à ses yeux, » etc. (*Rom.*, XIII, 1.)

ï. 20-23. — *Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui, par*

pro eis ego sanctifico meipsum; » id est, eos in meipso sanctifico, cum et ipsi sint ego : et ut intelligeremus cum dicit : « Pro eis sanctifico meipsum, » hoc eum dixisse quod eos ipse sanctificaret in se, mox addidit : « Ut sint et ipsi sanctificati in veritate; » id est, in me, secundum quod Verbum veritas est : in quo et ipse Filius hominis sanctificatus est ab initio, quando « Verbum caro factum est : » tunc enim sanctificavit se in se; id est, hominem se in Verbo se; quia unus Christus Verbum et homo. Propter sua vero membra dicit : « Et pro eis ego sanctifico meipsum (hoc est ipsos in me; quoniam in me etiam ipsi sunt, et ego), ut sint et ipsi sanctificati in veritate. » Quid est, « et ipsi, » nisi

quemadmodum ego, et in veritate? quod sum ego. CHRYS. (*ut supra*). Vel aliter : « Pro eis sanctifico meipsum; » id est, meipsum offero tibi hostiam; hostiæ enim omnes *sanctæ* dicuntur, et quæcumque Deo dicantur. Quia vero antiquitus in figura sanctificatio erat (ut puta in ove) nunc autem est in ipsa veritate; ideo subdit : « Ut sint et ipsi sanctificati in veritate, » quia et eos tibi facio oblationem. Quod propterea dicit, quia ipse qui offertur est caput eorum; aut quia et ipsi immolantur : exhibete enim, ait Apostolus (*ad Rom.*, 12), « membra vestra hostiam viventem, sanctam, » etc.

*Non pro eis autem rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me; ut*

leur parole, doivent croire en moi, afin que tous ils soient un, comme vous, mon Père, êtes un en moi et moi en vous; qu'eux aussi soient un en nous, et qu'ainsi le monde croie que vous m'avez envoyé. Et je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un. Je suis en eux et vous en moi, afin qu'ils soient consommés en un, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé.

S. AUG. (*Traité 109 sur S. Jean.*) Après avoir prié pour ses disciples, auxquels il avait donné le nom d'apôtres, il comprend aussi dans sa prière tous les autres qui devaient croire en lui: « Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui, par leur parole, doivent croire en moi. » — S. CHRYS. (*hom. 82 sur S. Jean.*) Il donne en même temps un nouveau motif de consolation, en leur apprenant qu'ils seront eux-mêmes la cause du salut d'un grand nombre d'autres: « Mais encore pour ceux qui, par leur parole, doivent croire en mon nom. » — S. AUG. Le Sauveur comprend ici tous ses élus, ceux qui vivaient alors, et aussi ceux qui devaient exister dans la suite, et non-seulement qui ont entendu les prédications des apôtres lorsqu'ils étaient encore sur la terre, mais encore tous ceux qui ne sont venus qu'après leur mort, et nous-mêmes, qui sommes nés si longtemps après; mais qui avons été amenés à la foi en Jésus-Christ par la parole des Apôtres. En effet, les apôtres, qui vivaient avec Jésus-Christ, ont annoncé aux autres ce qu'ils avaient appris de lui, et c'est ainsi que leur parole est parvenue jusqu'à nous, et qu'elle parviendra à tous ceux qui, dans la suite, doivent croire en lui. Il peut sembler, au premier abord, qu'il n'a point compris dans sa prière quelques-uns des siens, ceux par exemple qui n'étaient pas alors avec lui, qui n'ont pas cru par la parole des apôtres, mais qui avaient cru en Jésus-Christ

*omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me, et ego in te; ut et ipsi in nobis unum sint; ut credat mundus quia tu me misisti; et ego claritatem quam tu dedisti mihi, dedi eis; ut sint unum, sicut et nos unum sumus. Ego in eis et tu in me, ut sint consummati in unum, et cognoscat mundus quia tu me misisti, et dilexisti eos, sicut et tu me dilexisti.*

AUG. (*Tract. 109, in Joan.*) Cum orasset Dominus pro discipulis suis, quos et apostolos nominavit, adjunxit et cæteros qui in eum fuerant credituri, dicens: « Non pro eis autem rogo tantum, sed, » etc. CHRYS. (*hom. 81, in Joan.*) Hinc rursus consolatur eos, ostendens aliorum salutis causam futuros, cum dicit: « Qui credituri sunt per verbum eorum in

me. » AUG. (*ut supra.*) Ubi omnes snos intelligi voluit, non solum qui tunc erant in carne, sed etiam qui futuri erant: neque hi tantum qui ipsos cum in carne viverent, apostolos audierunt, sed et post obitum eorum, et nos longe post nati, per verbum eorum credidimus in Christum; quoniam ipsi qui cum illo tunc fuerunt, quod ab illo audierunt, cæteris prædicaverunt; atque ita verbum eorum ad nos usque pervenit; et perventurum est ad posteros quicumque credituri sunt. Potest autem videri in hac oratione, non orasse pro quibusdam suis, pro illis scilicet qui neque tunc erant cum illo, neque per verbum eorum postea, sed in eum ante credide-

bien auparavant. En effet, Nathanaël, Joseph d'Arimatee, et un grand nombre d'autres, dont saint Jean dit qu'ils crurent en Jésus-Christ, n'étaient pas alors avec lui. Je ne parle pas du vieillard Siméon, de la prophétesse Anne, de Zacharie, d'Elisabeth, du saint Précurseur, parce qu'on pourrait me répondre qu'il n'était pas besoin de prier pour ces saints personnages, qui étaient sortis de cette vie avec de grands mérites, ce que l'on peut dire également de tous les anciens justes. Quant aux premiers, il faut admettre que leur foi en Jésus-Christ n'était pas encore aussi parfaite qu'il la voulait. Ce ne fut qu'après sa résurrection, lorsque l'Esprit saint eut éclairé l'ignorance et fortifié la faiblesse des apôtres, que la foi des autres atteignit toute sa perfection. Mais la difficulté existe encore pour l'apôtre saint Paul, qui déclare qu'il a été fait apôtre non de la part des hommes, ni par un homme (1), et le bon larron, qui crut en Jésus-Christ, alors qu'on vit défaillir, dans les docteurs, leur foi, encore si imparfaite. La seule solution que nous puissions donner, c'est de dire que la parole des apôtres c'est la parole de foi qu'ils ont prêchée dans le monde. Notre-Seigneur l'appelle leur parole, parce qu'ils en ont été les premiers et les principaux organes, car depuis longtemps ils l'annonçaient par toute la terre, quand Paul la reçut lui-même par une révélation particulière de Jésus-Christ, et c'est encore cette même parole qui était le fondement de la foi du bon larron. Notre divin Rédempteur a donc compris dans sa prière tous ceux qu'il a rachetés, ceux qui vivaient alors comme ceux qui ne devaient exister que dans la suite.—(Traité 112.) Quel était l'objet ou le motif de cette prière? Le voici: « Afin

(1) Epître aux Galates, chapitre 1.

runt: nunquid etiam cum illo erat tunc Nathanael, Joseph ab Arimatea, et multi alii de quibus Joannes dicit quod crediderunt in eum? Omitto dicere de Simeone sena, de Anna prophetissa, Zacharia, Elisabeth, Joanne præcursore: quoniam responderi potest orandum pro talibus mortuis non fuisse, qui cum magnis suis meritis hinc abierant: hoc enim et de antiquis justis similiter respondetur. Intelligendum est igitur quod nondum ei sic crediderant, quomodo ipse in se credi volebat; sed post ejus resurrectionem Spiritu sancto impartito edoctis et confirmatis apostolis, sic alios credidisse, quemadmodum Christo credi oportebat. Sed restat nobis ad quæstionem adhuc solvendam Paulus Apostolus, qui non ab hominibus, neque

per hominem, se apostolum factum dicit, et latro qui tunc credidit quando in ipsis doctoribus fides quæ fuerat qualiscunque defecit. Proinde relinquatur ut sic intelligamus quod dictum est «per verbum eorum,» ut ipsum verbum fidei quod prædicaverunt in mundo, sic significatum esse credamus. Dictum autem est «verbum eorum,» quoniam ab ipsis est prinitus ac præcipue prædicatum: jam enim ab ipsis prædicabatur in terra quando per revelationem Jesu Christi ipsum verbum eorum Paulus accepit: ac per hoc et ille latro in fide sua verbum eorum habebat: ergo illa oratione pro omnibus quos redemit (sive tunc in carne viventes, sive postea futuros) Redemptor noster oravit. Et (Tract. 110): Quid autem vel quare pro eis ro-

que tous ils soient un. » Il demande ici pour tous ce qu'il a demandé précédemment pour ses apôtres, afin que nous tous, c'est-à-dire eux et nous, nous soyons un. — S. CHRYS. Notre-Seigneur termine son discours par des vœux d'unité, c'est-à-dire comme il l'avait commencé lorsqu'il disait : « Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres. »

S. HIL. (*de la Trin.*, VIII.) Il explique plus distinctement ce qu'il a dit de cette unité, en lui donnant pour exemple le plus sublime modèle d'unité : « Comme vous, mon Père, êtes un en moi, et moi en vous, qu'eux aussi soient un en nous; » c'est-à-dire que de même le Père est dans le Fils, et le Fils dans le Père, nous devons, à leur exemple, être un dans le Père et le Fils. — S. CHRYS. Cette expression *comme* ne signifie pas ici une ressemblance exacte et parfaite elle doit être prise en tenant compte de la distance qui existe entre les hommes et Dieu, comme lorsque le Sauveur nous dit, dans un autre endroit : « Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux. » (*Luc*, VI, 36.)

S. AUG. Il est très-important de remarquer ici que Notre-Seigneur n'a pas dit : Afin que tous nous soyons un, mais : « Afin qu'ils soient un, comme vous, mon Père, vous êtes en moi, et moi en vous. » Sous-entendu : « Nous sommes un. » Le Père est, en effet, dans le Fils, et le Fils dans le Père, de manière à ne faire qu'un, parce qu'ils n'ont qu'une seule et même nature. Quant à nous, nous pouvons bien être un en eux, mais nous ne pouvons pas être un avec eux, parce que nous n'avons pas avec eux une même nature. Ils sont donc en nous, et nous en eux, de manière à ne faire qu'un dans leur nature, comme nous ne faisons qu'un dans la nôtre; car le Père et le Fils sont en nous

garet continuo subjunctis dicens : « Ut omnes unum sint : » hic pro omnibus rogavit, quod et supra pro illis, ut omnes (hoc est, ut nos et illi), unum simus. CHRYS. (*ut supra*.) Et sic in unanimitate sermonem concludit; unde incepit, ibi finiens : nam incipiens dixit : « Mandatum novum do vobis ut diligatis invicem. »

HILAR. (*lib. VIII de Trinit.*) Tum deum unitatis profectus exemplo unitatis ostenditur, cum ait : « Sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint, » ut scilicet sicut Pater in Filio et Filius in Patre est, ita per hujus unitatis formam in Patre et Filio unum omnes essent. CHRYS. (*ut supra*.) Rursus autem et hoc quod dicit, *sicut*,

non accuratæ et exactæ parilitatis in eis est, sed ut hominibus possibile est, sicut et cum dicit (*Luc.*, 6, vers. 36) : « Estote misericordes sicut et Pater vester cœlestis, » etc.

AUGUST. (*ut sup.*) Est autem hic diligenter advertendum, non dixisse Dominum : « Ut omnes unum simus, » sed, « ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me et ego in te; » subintelligitur : « Unum sumus : » ita est enim Pater in Filio et Filius in Patre ut unum sint; quia unius substantiæ sunt : nos vero esse quidem possumus in eis unum, unum tamen cum eis esse non possumus; quia unius substantiæ nos et ipsi non sumus. Sic autem sunt in nobis, vel nos in illis, ut illi unum sint in natura sua, nos unum

comme Dieu est dans son temple, et nous sommes en eux comme la créature est dans le Créateur. Il ajoute : « En nous, » pour nous faire bien comprendre que cette unité, que produit la charité parfaite, doit être attribuée à la grâce de Dieu comme à son principe.— S. AUG. (*de la Trin.*, iv, 9.) Ou bien il parle ainsi, parce que les hommes ne peuvent être un en eux-mêmes, séparés qu'ils sont par diverses passions, par la cupidité, par les souillures qui, dans leurs péchés, couvrent leur âme. Il demande donc qu'ils soient purifiés par le Médiateur, afin qu'ils puissent être un en lui.— S. HIL. (*de la Trin.*, viii.) Les hérétiques font tous leurs efforts pour nous induire en erreur, en nous persuadant que ces paroles : « Mon Père et moi, ne sommes qu'un, » ne signifient pas l'unité parfaite de nature, et l'identité de substance divine dans le Père et le Fils, mais une simple union, qui résulte de leur amour mutuel et du parfait accord de leurs volontés; et ils appuient leur opinion sur ce terme de comparaison pris par Notre-Seigneur lui-même : « Afin qu'ils soient tous un, comme nous sommes un nous-mêmes. » Mais malgré les efforts de l'impiété pour détourner le sens véritable de ces paroles, ce sens n'en reste pas moins le seul qu'on puisse admettre.— Si, en effet, les hommes, par la grâce de la régénération prennent, comme une nouvelle nature, qui leur communique une même vie, une même éternité, on ne peut plus dire qu'ils ne sont un que par la communauté des mêmes sentiments, puisqu'ils le sont par la communauté de la même nature régénérée.— Mais au Père et au Fils seuls il appartient d'être un, en vertu de leur nature; parce qu'un Dieu qui naît d'un Dieu comme son Fils unique, ne peut exister qu'en recevant une seule et même nature de celui qui l'a engendré.

S. AUG. (*Traité 110, sur S. Jean.*) Mais que signifient ces paroles

in nostra : sunt quippe et ipsi in nobis sicut Deus in templo : sumus autem nos in illis sicut creatura in Creatore suo. Ideo ergo addidit, « in nobis, » ut quod unum efficiamur fidelissima charitate, gratiæ Dei noverimus tribuendum esse, non nobis. AUG. (*lib. iv, de Trin.*, c. 9.) Vel quia in seipsis unum esse non possunt, dissociati ab invicem per diversas voluptates, et cupiditates, et immunditiam peccatorum. Unde mundentur per Mediatorem, ut sint in illo unum. HILAR. (*lib. viii, de Trinit.*) Laborantes autem hæretici fallere, ne per id quod dictum est : « Ego et Pater unum sumus, » naturæ in his unitas et indifferens Divinitatis substantia crederetur, sed ex dilec-

tionem mutua voluntatem concordia unum essent, exemplum unitatis istius ex his dictis dominicis protulerunt : « Ut omnes unum sint, » etc. Sed licet ipsum intelligentiæ suæ sensum impietas demutat, non tamen potest intelligentia non exaltare dictorum. Et multo ante : si enim regenerati in unius vitæ atque æternitatis naturam sunt, cessat in his solius unitas assensus qui unum sunt in ejusdem regeneratione naturæ. « Et inferius : » Soli autem Patri et Filio ex natura proprium est ut unum sint; quia Deus ex Deo unigenitus non potest nisi in originis suæ esse natura.

AUG. (*Tract. 110, in Joan.*) Quid est autem hoc quod subdit : « Ut mundus



qu'il ajoute : « Afin que le monde eroie que vous m'avez envoyé? » Est-ce que le monde embrassera la foi, lorsque tous nous ne ferons plus qu'un avec le Père et le Fils? Est-ce que cette union parfaite n'est pas cette paix perpétuelle, qui est plutôt la récompense de la foi que la foi elle-même? Dans cette vie, bien que tous nous soyons un, par les liens d'une même foi, cependant cette unité est bien plutôt l'effet que la cause de notre foi. Que veut-il donc dire par ces paroles : « Qu'ils soient tous un, afin que le monde croie? » Car ils forment eux-mêmes le monde qui doit croire, et c'est d'eux qu'il a dit : « Je ne prie pas pour eux seulement, mais pour ceux qui, par leur parole, doivent croire en moi. » Comment donc devons-nous entendre ces paroles : « Qu'ils soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé? » Le Sauveur ne veut pas dire que leur parfaite unité sera la cause pour laquelle le monde embrassera la foi ; mais c'est une prière qu'il fait à Dieu : « Que le monde croie, » comme lorsqu'il dit : « Qu'ils soient un. » Et si nous suppléons partout le mot : « Je demande, » le sens de cette proposition sera des plus clairs : Je demande que tous ils ne soient qu'un : Je demande qu'ils soient tous un en nous : Je demande que le monde eroie que vous m'avez envoyé. — S. HIL. (*de la Trin.*, IV.) Ou bien le monde doit croire que le Fils a été envoyé par le Père, parce que tous ceux qui doivent croire en lui seront un dans le Fils et dans le Père. — S. CHRYS. Rien n'est plus scandaleux, en effet, que la division entre les chrétiens ; tandis que l'union parfaite entre ceux qui ont une même foi, est un sujet d'édification, et un motif de foi pour ceux qui ne croient point. C'est ce que le Sauveur avait dit dès le commencement : « Tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de la charité les uns pour les autres ; » si la division règne parmi eux,

credat quia tu me misisti? » Nunquid tunc crediturus est mundus quando in Patre et Filio omnes unum erimus? Nonne ista est pax illa perpetua, potius fidei merces quam fides? Sed etsi in hac vita propter ipsam communem fidem omnes qui unum credimus, unum sumus; etiam sic non ut credamus, sed quia credimus, unum sumus : quid est ergo : « Omnes unum sint, ut mundus credat? » Ipsi quippe omnis mundus est credens, cum de his dicat de quibus dixerat : « Non pro his rogo tantum, sed pro his qui credituri sunt per verborum in me. » Quomodo ergo intellecturi sumus? nisi quia non in eo causam posuit, « ut credat mundus quia illi unum sunt; » sed orando dixit : « Ut

mundus credat, » sicut orando dixerat : « Ut unum sint. » Denique si verbum quod ait : *Rogo*, ubique ponamus, erit hujus expositio sententiæ manifestior : « Rogo ut omnes unum sint; rogo ut ipsi in nobis unum sint; rogo ut mundus credat quia tu me misisti. » HILAR. (lib. IV, *de Trin.*) Vel per id mundus crediturus est Filium a Patre missum esse, quod omnes qui credituri in illum sunt, unum in Patre et Filio erant. CHRYS. (*ut supra.*) Nihil enim ita scandalizat omnes ut ab invicem dividi, sed quod credentes fiant unum, hoc aedificat ad fidem : et hoc etiam a principio dixit : « In hoc cognoscent omnes quia mei estis discipuli, si dilectionem habueritis ad invicem : » si enim altercantur, non di-

on ne les reconnaîtra plus pour les disciples d'un Maître pacifique ; et si je ne suis point moi-même ami de la paix, ils ne reconnaîtront point que vous m'avez envoyé.

S. AUG. Notre-Seigneur qui, en priant son Père, venait de donner une preuve de son humanité, prouve maintenant qu'il est Dieu comme son Père, et qu'il peut accorder lui-même ce qu'il demande : « Et je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, » etc. Quelle est cette gloire ? C'est l'immortalité, que la nature humaine devait recevoir dans la personne de Jésus-Christ ; car en vertu des décrets immuables de la prédestination, il se sert du temps passé pour annoncer les événements futurs. Mais cette gloire de l'immortalité, qu'il déclare lui avoir été donnée par son Père, il faut entendre qu'il se l'est aussi donnée à lui-même ; car toutes les fois que le Fils parle d'une œuvre du Père sans s'y associer lui-même, il fait acte d'humilité ; et lorsqu'en parlant de ses propres œuvres il n'y comprend pas le Père, il veut établir l'égalité qui règne entre lui et son Père. D'après cette règle, il ne se met pas ici en dehors des œuvres du Père, en disant : « La gloire que vous m'avez donnée, » et ne présente pas non plus son Père comme étranger à son action, bien qu'il déclare que c'est lui-même qui donne cette gloire. Or, de même qu'en priant son Père pour tous les siens, son dessein a été que « tous fussent un ; » ainsi, en disant : « Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, » il a voulu que cette unité parfaite fût un effet de sa grâce, car il ajoute aussitôt : « Afin qu'ils soient un en nous, comme nous sommes un (1\*). » —

(1\*) Nous avons donné à cette dernière phrase son véritable sens, en remplaçant par le texte même de saint Augustin cette citation incomplète qui faisait disparaître les deux idées sur lesquelles insiste le saint docteur : « Sicut autem ex eo quod Patrem, etc., ita etiam suo beneficio fieri voluit ; unde adjunxit : *Et unum*, » etc., au lieu de « sicut autem ex eo... ita etiam ex hoc, » etc.

centur pacifici magistri esse discipuli : me vero (inquit) non existente pacifico, non confitebuntur a te missum.

AUG. (*ut sup.*) Deinde Salvator noster qui rogando Patrem se hominem demonstrabat : nunc demonstrat seipsum (quoniam cum Patre Deus est) facere quod rogat. Unde subdit : « Et ego claritatem quam tu dedisti mihi, » etc. Quam claritatem ? nisi immortalitatem quam natura humana in illo fuerat acceptura : propter immutabilitatem enim prædestinationis, præteriti temporis verbis futura significat : immortalitatis autem claritatem quam sibi a Patre datam dicit, etiam se sibi dedisse intelligendus est :

cum enim tacet Filius in opere Patris operationem suam, humilitatem commendat ; cum vero in opere suo tacet operationem Patris, paritatem commendat. Isto igitur modo et hoc loco nec se fecit alienum a Patris opere (quamvis dixerat : « Claritatem quam dedisti mihi, » nec Patrem fecit alienum ab opere suo (quamvis dixerat : « Dedi eis, » sicut autem ex eo quod Patrem pro suis omnibus rogavit, hoc fieri voluit ut omnes unum sint ; ita ex hoc etiam suo beneficio quod ait : « Claritatem quam dedisti mihi, dedi eis, » id fieri nihilominus voluit, nam continuo subjunxit : « Ut unum sint in nobis ; sicut et nos unum sumus. »

S. CHRYS. Ou bien, par cette gloire, il entend la gloire qui vient des miracles et de la doctrine, et qui doit avoir pour fin la parfaite union entre eux : « Afin qu'ils soient un en nous, comme nous sommes un. » Car cette gloire, d'être aussi parfaitement unis, est plus grande que la gloire qui vient des miracles. En effet, tous ceux qui ont cru par la prédication des apôtres, sont un, et si la division a régné parmi quelques-uns d'entre eux, ils ne doivent l'imputer qu'à leur négligence, ce que Notre-Seigneur n'a pu ignorer.

S. HIL. (*de la Trin.*, VIII.) Tous les fidèles sont donc un, par le moyen de cette gloire, tour à tour reçue et donnée; mais je ne comprends pas encore comment cette gloire a été la cause de cette unité parfaite entre tous les fidèles. Notre-Seigneur a voulu établir en quelque sorte les degrés et l'ordre par lesquels on peut arriver à cette unité consommée, lorsqu'il dit : « Qu'ils soient un en nous, » c'est-à-dire, que notre divin Médiateur nous enseigne l'unité parfaite, parce qu'il est en son Père par sa nature divine, ce que nous sommes en lui par suite de son incarnation et de sa naissance corporelle, et qu'il est encore en nous par le mystère de son sacrement.—S. CHRYS. Dans un autre endroit, il dit de lui et de son Père : « Nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure, » (*Jean*, XIV) et il ferme ainsi la bouche aux Sabelliens, par la distinction qu'il fait des deux personnes; en même temps qu'il détruit l'erreur des Ariens, en affirmant que son Père ne vient point par lui dans ses disciples, mais qu'il vient lui-même en eux avec son Père.

S. AUG. Cependant il ne veut pas dire que le Père n'est pas en nous, ou que nous ne sommes pas dans le Père; le Sauveur a voulu simplement marquer en peu de mots l'office de médiateur qu'il remplit entre

CHRYS. (*ut sup.*) Vel claritatem dicit gloriam, quæ est per signa et dogmata; et ut unanimes sint : unde subdit : « Ut unum sint in nobis sicut et nos unum sumus, » hæc enim gloria « ut sint unum, » etiam signis major est : universi enim qui per apostolos crediderunt, unum sunt ; et si quidem ex ipsis divisi sunt, hoc eorum desideria fuit : quod tamen eum non latuit.

HILAR. (*de Trinit.*, lib. VIII.) Per acceptum igitur et datum honorem omnes unum sunt : sed nondum apprehendo ratione quoniam datus honor unum omnes esse perficiat. Sed Dominus gradum quemdam atque ordinem consummandæ unitatis exposuit, cum subdit : « Et unum sint in nobis, » ut cum ille in

Patre per naturam Divinitatis esset, nos contra in eo per corporalem ejus nativitatem, et ille iterum in nobis per sacramenti esse mysterium crederetur, perfecta per mediatorem unitas doceretur. CHRYS. (*ut supra.*) Alibi vero ait de se et Patre (*Joan.*, 14) : « Venimus et mansionem apud eum faciemus ; » illic quidem Sabellianorum obstruens ora (dum scilicet ponit duas personas), hic vero Arii suspicionem destruens, cum Patrem, non per se, sed se et Patrem dicit discipulis advenire.

AUG. (*ut supra.*) Neque tamen hoc ita dictum est tanquam Pater non in nobis, aut nos in Patre non simus ; sed per mediatorem inter Deum et hominem se breviter intimavit ; quod vero addit,

Dieu et les hommes. Il ajoute : « Afin qu'ils soient consommés dans l'unité; » et il nous montre ainsi que la réconciliation qui a lieu par ce divin Médiateur, nous conduit à la jouissance de la félicité parfaite. Aussi, je ne crois pas qu'on doive entendre les paroles qui suivent : « Afin que le monde connaisse que vous m'avez envoyé, » dans le même sens que s'il disait, comme précédemment : « Afin que le monde croie; » car, tant que nous croyons ce que nous ne voyons pas, nous ne sommes pas encore consommés dans l'unité comme nous le serons lorsque nous mériterons de voir ce qui fait ici-bas l'objet de notre foi. La connaissance qui sera le fruit de cette consommation n'est donc plus celle que donne la foi, mais celle que produira la claire vue, et les croyants dont parle ici le Sauveur, c'est le monde lui-même, qui d'ennemi qu'il était est devenu l'ami de Dieu. C'est pour cela que Notre-Seigneur ajoute : « Et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé. » En effet, c'est dans son Fils que le Père nous aime, parce que c'est en lui qu'il nous a choisis. Mais nous ne sommes pas pour cela les égaux du Fils unique; car cette locution : *De même que, ainsi*, n'expriment pas toujours l'égalité, mais simplement : Telle chose est, parce que telle autre chose est également (1\*). Ces paroles : « Vous les avez aimés comme je vous ai aimé, » signifient donc : Vous les avez aimés parce que vous m'avez aimé; car, la seule raison pour laquelle le Père aime les membres de son Fils, c'est l'amour qu'il a pour son Fils lui-même. Or, qui pourrait dire combien ce Dieu, qui ne peut rien haïr de ce qu'il a fait (2), aime les membres de son Fils unique, et combien plus encore il aime le Fils unique lui-même ?

(1\*) « Quia est illud, est et illud, » comme porte le texte original, et non pas : « Quod est illud, est et illud, » comme on lit dans toutes les éditions précédentes.

(2) Cette pensée est empruntée au livre de la Sagesse : « Vous aimez tout ce qui est, et vous ne baissez rien de ce que vous avez créé. » (*Sagesse*, xi, 25.)

« ut sint consummati in unum, » ostendit eo perduci reconciliationem quæ fit per Mediatorem, ut perfecta beatitudine perfruamur. Unde id quod sequitur : « Ut cognoscat mundus quia tu me misisti, » non sic accipiendum puto, tanquam iterum dixerit, « ut credat mundus : « quandiu enim credimus quod non videmus, nondum sumus consummati; sicut erimus, cum meruerimus videre quod credimus : quando ergo de consummatione loquitur, talis est intelligenda cognitio qualis erit per speciem, non qualis nunc est per fidem : ipsi quippe credentes sunt mundus; non permanens inimicus, sed ex inimico ami-

cus effectus. Propterea sequitur? « Et dilexisti eos, sicut me dilexisti : » in Filio quippe nos Pater diligit, quia in eo nos elegit : nec ideo pares sumus unigenito Filio : neque enim semper æqualitatem significat quod dicitur : « Sicut illud ita et illud, » sed aliquando tantum : « Quia illud est, est et illud : » ita in hoc loco nihil est aliud : « Dilexisti eos sicut me dilexisti, » nisi « dilexisti eos quoniam et me dilexisti : » non enim alia causa est diligendi membra ejus, nisi quia diligit eum. Cum igitur eorum quæ fecit nihil oderit, quis digne possit eloqui quantum diligit membra unigeniti Filii sui; et quanto amplius ipsum unigenitum ?

ÿ. 24-26. — *Mon Père, je veux que là où je suis ceux que vous m'avez donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient la gloire que vous m'avez donnée; parce que vous m'avez aimé avant la création du monde. Père juste, le monde ne vous a point connu; mais moi je vous ai connu, et ceux-ci ont connu que c'est vous qui m'avez envoyé. Je leur ai fait connaître votre nom et je le leur ferai connaître encore, afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux et moi je sois en eux.*

S. CHRYS. (*hom. 82 sur S. Jean.*) Après avoir prédit qu'un grand nombre croiraient par le ministère des Apôtres, et qu'ils jouiraient d'une gloire extraordinaire, il les entretient de la couronne qui leur est réservée : « Mon Père, je veux que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés soient aussi avec moi. — S. AUG. (*Traité 110 sur S. Jean.*) Il veut parler de ceux que son Père lui a donnés, de ceux qu'il a choisis du milieu du monde, car comme il le dit au commencement de sa prière : « Dieu lui a donné puissance sur toute chair, c'est-à-dire, sur tous les hommes, pour leur donner la vie éternelle, preuve évidente du pouvoir qu'il a reçu sur tout homme pour sauver ceux qu'il veut et laisser qui il veut dans la damnation éternelle. Telle est donc la récompense qu'il a promise à tous ses membres, c'est que là où il est, nous serons avec lui. Or, il est impossible que le Père tout-puissant n'accomplisse pas la volonté exprimée par son Fils tout-puissant (*Traité 111*); et notre piété doit croire sans difficulté ce que notre faiblesse ne nous permet pas de comprendre que le Père et le Fils n'ont qu'une seule et même volonté. A ne voir en Jésus-Christ que la nature humaine, selon laquelle il est né de la race de David; il a pu dire : « Là où je suis, » en se considérant comme étant déjà là où il devait bientôt aller. Il nous promet donc que nous serons un jour

*Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego et illi sint mecum; ut videant claritatem meam quam dedisti mihi; quia dilexisti me ante constitutionem mundi. Pater juste, mundus te non cognovit: ego autem te cognovi; et hi cognoverunt quia tu me misisti: et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam; ut dilectio qua dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis.*

CHRYS. (*homil. 81, in Joan.*) Postquam dixerat quia multi credent per eos et multa gloria potentur, loquitur de reliquo de coronis eis repositis, dicens : « Pater quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego, et illi sint mecum, » etc. AUG. (*Tract. 110, in Joan.*) Ipsi sunt quos a Patre accepit, quos et ipse de mundo elegit : sicut enim ait in hujus orationis exor-

dio : « Dedit ei potestatem omnis carnis (id est, omnis hominis), ut det eis vitam æternam : » ubi ostendit potestatem se omnis hominis accepisse ut liberaret quos voluerit, et damnaret quos voluerit. Quapropter omnibus membris suis promisit hoc præmium, ut ubi est ipse, et nos cum illo simus. Nec poterit non fieri quod omnipotenti Patri se velle dixerit omnipotens Filius : et (*Tract. 111*) unam vero esse Patris et Filii voluntatem, etsi intelligere nondum permittit infirmitas, credat pietas. Quantum ergo attinet ad creaturam in qua factus est ex semine David secundum carnem, eo modo dicere potuit, « ubi ego sum, » ut jam ibi se esse diceret, ubi fuerat

dans les cieux, car cette nature humaine qu'il a prise dans le sein d'une Vierge, il l'a élevée jusque dans les cieux et l'a placée à la droite de son Père. — S. GRÉG. (*Moral.*, xxvii, 8.) Mais alors que signifient ces paroles que la vérité nous dit dans un autre endroit : « Personne n'est monté au ciel que celui qui est descendu du ciel ? » Nous répondons que la vérité n'est point en contradiction avec elle-même, car le Seigneur étant le chef de ses membres, il est seul avec nous après qu'il a rejeté loin de lui la multitude des réprouvés, et puisque nous ne faisons plus qu'un avec lui, on peut dire qu'il retourne seul en nous au ciel d'où il est descendu seul en lui-même.

S. AUG. (*Traité 111 sur S. Jean.*) Si nous considérons au contraire la nature divine par laquelle il est égal à Dieu son Père, et que nous voulions comprendre à ce point de vue le sens de ces paroles : « Là où je suis, je veux qu'ils soient avec moi, » il nous faut éloigner de notre esprit toute image des choses sensibles, et ne pas rechercher où est le Fils égal à son Père, parce qu'on ne peut trouver un lieu où il ne soit pas. Remarquons encore (1\*) que Notre-Seigneur ne se contente pas de dire : « Je veux que là où je suis, ils y soient eux-mêmes ; » mais il ajoute : « Avec moi. » En effet, être avec lui, c'est le plus grand des biens, car si l'on peut être malheureux en étant là où il est, on est nécessairement heureux lorsqu'on est avec lui. Ainsi, pour prendre un exemple dans les choses sensibles, quoique d'un ordre bien différent, de même qu'un aveugle qui se trouve là où brille la lumière, n'est cependant pas avec la lumière, mais en est séparé même en présence de la lumière, ainsi, bien que non-seulement l'infidèle,

(1\*) L'adverbe *propterea* qui commence cette phrase dans le texte, suppose plusieurs phrases intermédiaires qui en motivent l'emploi, tandis qu'il n'a aucun sens, après la suppression de ces développements.

mox futurus. In caelo ergo nos futuros esse promisit : illo enim forma servi levata est quam sumpsit ex Virgine, et ad dexteram Patris collocata. GREG. (lib. XXIII *Moral.*, cap. 8.) Ubi est ergo quod rursus veritas dicit (*Joan.*, 3) : « Nemo ascendit in caelum nisi qui de caelo descendit ? » Quæ sibi in verbis suis non discrepat : quia enim membrorum suorum caput Dominus factus est, repulsa reproborum multitudine, solus etiam est nobiscum ; et sic dum nos cum illo unum jam facti sumus, unde solus venit in se, illuc etiam solus redit in nobis.

AUGUST. (*Tract.* 111, *in Joan.*) Quod vero attinet ad formam Dei in qua æqualis est Patri, si secundum eam velimus

intelligere quod dictum est : « Ubi ego sum, et illi sint mecum, » abscedat ab animo omnis imaginum corporalium cogitatio : et non inquiratur æqualis Patris Filius ubi sit, quoniam nemo invenit ubi non sit. Propterea non ei satis fuit dicere : « Volo ut ubi ego sum, et ipsi sint ; » sed addidit, « mecum : » esse enim cum illo magnum bonum est : nam miseri possunt esse ubi est ille ; sed beati soli sunt enim illo. Et ut de visibili (quamvis longe dissimili) quacunque sumamus exemplum, sicut cæcus etiam si ibi sit ubi lux est, non est tamen ipse cum luce, sed absens est a præsentè ; ita non solum infidelis, sed etiam fidelis, etsi esse nunquam possit

mais encore le fidèle ne puisse jamais être où n'est pas le Christ, il n'est cependant pas avec le Christ contemplé dans sa nature. Nul doute que le chrétien fidèle soit avec Jésus-Christ par la foi, mais le Sauveur voulait parler ici de la claire vue qui nous le fera voir tel qu'il est : c'est pour cela qu'il ajoute : « Afin qu'ils voient la gloire que vous m'avez donnée. » Remarquez : « Afin qu'ils voient, » et non : Afin qu'ils croient; c'est la récompense de la foi, et non la foi elle-même. — S. CHRYS. Il ne dit pas non plus : Afin qu'ils entrent en participation de ma gloire, mais : « Afin qu'ils voient ma gloire, » nous indiquant ainsi en termes couverts que le souverain repos consiste dans les cieux à voir le Fils de Dieu. Or, le Père a donné cette gloire à son Fils lorsqu'il l'a engendré.

S. AUG. Lors donc que nous verrons la gloire que le Père a donnée à son Fils, quand même nous entendrions ici, non pas la gloire que le Père donne à son Fils qui lui est égal, en l'engendrant, mais celle qu'il a donnée à son Fils fait homme après la mort de la croix; lorsque nous verrons cette gloire du Fils, c'est alors qu'aura lieu le jugement, et que l'impie disparaîtra pour ne pas être témoin de la gloire du Seigneur. Quelle est cette gloire? Celle qui lui est propre comme Dieu. En admettant donc que c'est comme Fils de Dieu et Dieu lui-même que le Sauveur dit : « Je veux que là où je suis ils y soient avec moi, » nous serons alors dans le Père avec Jésus-Christ, qui après ces paroles : « Afin qu'ils voient la gloire que vous m'avez donnée, » ajoute aussitôt : « Parce que vous m'avez aimé avant la création du monde. » C'est en Jésus-Christ, en effet, qu'il nous a aimés avant la création du monde, et c'est alors qu'il a réglé dans sa prédestination ce qu'il devait accomplir à la fin du monde. — BÉDE. Il donne le nom de gloire à l'amour dont son Père l'a aimé avant la création du

nbi non sit Christus, non est lamem ipse cum Christo per speciem : nam fidelem non est dubitandum esse cum Christo per fidem : sed hic de specie illa dicebat, in qua « videbimus eum sicuti est. » Unde adjunxit : « Ut videant claritatem meam, » etc. « Ut videant » dixit, non « ut credant : » fidei merces est ista, non fides. CHRYS. (*ut supra.*) Non autem dixit : « Ut participent gloriam meam, » sed, « ut videant ; » hoc occulte insinuans, quoniam omnis requies ibi est Filium Dei videre. Dedit autem ei Pater claritatem quando eum genuit.

AUG. (*ut supra.*) Cum ergo viderimus claritatem quam dedit Pater Filio, etiamsi eam dici hoc loco intelligamus, non

quam Pater æquali Filio (*ignens eum*) dedit, sed quam facti homini Filio dedit post mortem crucis, quando videbimus illum Filii claritatem, tunc fiet judicium, tunc « tolletur impius ne videat claritatem homini. » Quam, nisi illum qua Deus est? si ergo secundum id quod Filius Deus est, accipiamus hoc dictum : « Volo ut ubi ego sum, et ipsi sint mecum. » in Patre cum Christo erimus, qui cum dixisset : « Ut videant claritatem meam quam dedi-ti mihi, » continuo subjungit : « Quia dilexisti me, » etc. In illo enim dilexit et nos ante constitutionem mundi, et tunc prædestinavit quod in fine facturus est mundi. BÉDE. *Claritatem* igitur vocat dilectionem qua

monde, et c'est dans cette gloire qu'il nous aime nous-mêmes avant l'établissement du monde.

THÉOPHYL. Après avoir prié pour les fidèles et leur avoir fait de si magnifiques promesses, Notre-Seigneur place une considération pleine de piété et digne de la mansuétude dont il faisait profession : « Père juste, le monde ne vous a pas connu, » c'est-à-dire, mon désir eût été de voir tous les hommes en possession des biens que j'ai demandés dans cette prière; mais ils ne vous ont point connu, et ne pourront obtenir ni la gloire, ni les couronnes que je leur ai promises. — S. CHRYS. Le langage du Sauveur paraît ici empreint d'un profond sentiment de tristesse, de ce que les hommes n'ont point voulu connaître l'auteur de toute bonté et de toute justice. Les Juifs sont donc dans l'erreur quand ils prétendent vous connaître, et qu'ils me reprochent à moi de ne point vous connaître; c'est le contraire qui est vrai : Pour moi, je vous ai connu, et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé, et je leur ai fait connaître votre nom et le leur ferai connaître, en leur donnant par l'Esprit saint une connaissance parfaite. Or, quand ils auront appris ce que vous êtes, ils sauront que je ne suis point séparé de vous, mais que vous m'avez aimé d'un amour extraordinaire, que je suis votre propre Fils, et que je vous suis uni par les liens les plus étroits. C'est ce que je leur ai enseigné, afin que je demeure en eux, et c'est ainsi qu'ils conserveront infailliblement la foi qu'ils ont en moi, et l'amour qui doit en être le fruit : « Afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux. » Comme s'il disait : C'est l'amour qu'ils auront pour moi, qui leur méritera que je demeure en eux.

S. AUG. Ou bien encore : Qu'est-ce que la connaissance de Dieu, si ce n'est la vie éternelle, qu'il n'a point donnée au monde réprouvé,

ipse dilectus est a Patre ante mundi constitutionem : in illa claritate et nos dilexit ante constitutionem mundi.

THEOPHYLACT. Postquam ergo pro fidelibus oravit, et tot illis prospera promisit, ponit quoddam pium et propria mansuetudine dignum, dicens : « Pater juste, mundus te non cognovit; » quasi dicat : Ego cuperem cunctos homines consequi dicta bona, quæ quidem pro fidelibus imploravi; sed quia ignoraverunt te, ideo non contingent gloriam et coronas. CHRYS. (*ut sup.*) Videtur autem mihi hoc et anxius dicere, quoniam eum qui ita bonus et justus est cognoscere noluerunt : non igitur hoc est quod Judæi dicunt, quoniam ipsi quidem te

cognoscunt, ego vero ignoro; sed e contrario est : unde subdit : « Ego autem cognovi te, et hi cognoverunt quia tu me misisti : et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam, » etc., per Spiritum sanctum eis perfectam cognitionem dando. Si autem didicerint quis est tu, scient quia ego non sum separatus a te, sed valde amatus, et proprius filius, et conjunctus. Hoc vero suasi eis, ut ego maneam in eis; et sic fidem quæ est in me et amorem servabunt certissime. Et hoc est quod subditur : « Ut dilectio qua dilexisti me, sit in ipsis. » Quasi dicat : Ipsis me amantibus ego maneo in eis.

AUG. (*ut supra.*) Vel aliter : quid est eum cognoscere, nisi vita æterna? Quam



mais au monde réconcilié ? Le monde ne vous a donc point connu, parce que vous êtes juste, et qu'il a mérité que vous lui refusiez la grâce de vous connaître ; au contraire, le monde réconcilié vous a connu, parce que vous êtes miséricordieux, et que ce n'est point à ses mérites, mais à votre grâce qu'il doit de vous connaître. Il ajoute : « Pour moi je vous ai connu. » En tant que Dieu, il est par nature la source de la grâce, et en tant qu'homme, né du Saint-Esprit et de la vierge Marie, il l'est devenu par une grâce ineffable. Enfin, comme la grâce de Dieu nous est donnée par Jésus-Christ, il termine en disant : « Et ceux-ci (c'est-à-dire, le monde réconcilié) ont connu, mais parce que vous m'avez envoyé ; cette connaissance leur est donc venue par la grâce. Et je leur ai fait connaître votre nom (par la foi), et je le leur ferai connaître (par la claire vue), afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux. » L'Apôtre s'est servi d'une locution semblable lorsqu'il a dit : « J'ai combattu un bon combat. » (I *Timoth.*, 1, 4.) Il ne dit pas : J'ai combattu d'un bon combat, ce qui serait plus conforme au langage ordinaire. Or, comment l'amour dont le Père a aimé le Fils est-il en nous, si ce n'est parce que nous sommes ses membres, et que Dieu nous aime dans son Fils, qu'il aime tout entier, c'est-à-dire, le chef et les membres, c'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Et moi en eux. » Il est, en effet, en nous comme dans son temple, et nous sommes en lui en tant qu'il est notre chef.

mundo damnato non dedit, reconciliato dedit. Propterea itaque mundus non cognovit, quia justus es : hoc meritis ejus ut non cognosceret, retribuisti : et propterea mundus reconciliatus cognovit, quia misericors es ; et ut cognosceret, non ejus merito, sed gratia subvenisti. Denique sequitur : « Ego autem cognovi te. » Ipse fons gratiæ est Deus natura : homo autem de Spiritu sancto et Virgine, ineffabili gratia. Denique quia gratia Dei per Jesum Christum est, dicitur : « Et hi cognoverunt (ipse est mundus reconciliatus), » sed ideo « quia tu me misisti : » ergo gratia cognoverunt : « et

notum feci eis nomen tuum (per fidem), et notum faciam (per speciem), ut dilectio quam dilexisti me in ipsis sit. » Qualis est ista locutio, tali et Apostolus usus est (I *ad Timoth.*, 4) : « Bonum certamen certavi : » non ait : « Bono certamine (quod usitatus diceretur) ; » quomodo autem dilectio qua Pater dilexit Filium est et in nobis ? nisi quia membra ejus sumus, et in illo diligimur cum ipse diligitur totus ; id est, caput et corpus : et ideo subjunxit : « Et ego in ipsis : » est enim in nobis tanquam in templo suo ; nos autem in illo secundum quod caput nostrum est.

## CHAPITRE XVIII.

### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1, 2. — Notre-Seigneur se rendit-il au torrent de Cédron immédiatement après avoir achevé sa prière? — Rapport du récit de saint Matthieu avec celui de saint Jean. — Pourquoi sort-il et passe-t-il le torrent pendant la nuit? — Pourquoi traverse-t-il ce torrent et se rend-il dans le jardin des Oliviers? — Cherche-t-il à se dérober à ses ennemis? — Raison pour laquelle Jésus recherchait de préférence les montagnes et les jardins. — Pourquoi Judas vient-il dans ce jardin pour se saisir de Jésus?
- ÿ. 3-9. — Quelle était cette cohorte dont Judas était accompagné? — Comment les Juifs avaient-ils pu entraîner cette cohorte dans leurs desseins? — Pourquoi, malgré tous leurs efforts, n'avaient-ils pu précédemment se saisir de Jésus? — Pourquoi le Sauveur leur fait-il cette question : Que cherchez-vous? — Preuve de la puissance de Jésus-Christ, ils sont frappés de cécité et renversés par terre d'une seule parole. — Pourquoi, dans le sens mystique, les élus tombent-ils la face contre terre, tandis que les réprouvés tombent à la renverse? — Comment Notre-Seigneur fait tout pour les détourner de leur criminel dessein. — Comment, en se saisissant de sa personne, ils ne font qu'obéir aux ordres de sa volonté. — Comment et dans quel sens perdrait-il ses disciples s'ils mouraient alors?
- ÿ. 10, 11. — Comment expliquer que Pierre pût avoir un glaive? — Comment celui à qui le Sauveur avait défendu de donner un soufflet devient-il homicide? — Comment Notre-Seigneur, en guérissant cet homme, nous apprend à faire du bien à ceux qui nous font du mal. — Que signifie l'oreille droite de Malchus coupée pour la défense du Sauveur? — Pour quelles raisons Jésus désapprouve l'action de son disciple. — Pourquoi, en parlant de sa mort, se sert-il de la comparaison d'un calice?
- ÿ. 12-14. — Notre-Seigneur permet à ses ennemis de s'emparer de lui. — Comment ses ennemis auraient-ils dû s'approcher de lui s'ils avaient connu leurs intérêts véritables? — Pourquoi conduisent-ils d'abord Jésus chez Anne? — Comment expliquer ce que dit l'Évangile que Caïphe était grand-prêtre cette année-là? — Pourquoi l'Évangéliste rappelle une prophétie d'après laquelle la mort de Jésus devait être le salut du monde.
- ÿ. 15-18. — Les évangélistes ne racontent pas tous dans le même ordre le reniement de Pierre. — Quel est ce disciple qui suivait Jésus avec Pierre? — Pourquoi saint Jean cache son nom dans ce récit et donne la première place à Pierre. — Raison mystérieuse pour laquelle Pierre se tient dehors. — Faiblesse hontuse de Pierre reniant son Maître à la voix d'une servante. — On ne renonce pas Jésus-Christ seulement quand on nie qu'il soit le Christ, mais quand on nie que l'on est chrétien. — Pourquoi Dieu permit cette chute du premier de ses disciples, du maître et du docteur de l'univers. — Peut-on chercher à justifier Pierre en disant qu'il a renoncé Jésus-Christ parce qu'il voulait toujours être avec lui et marcher constamment à sa suite? — Comment expliquer ce brasier autour duquel se chauffaient les gens du grand-prêtre, bien qu'on ne fût pas en hiver? — Comment Pierre avait déjà laissé refroidir dans son âme le feu de la charité.

- ŷ. 19-21. — Pourquoi les ennemis de Jésus l'interrogent sur ses disciples et sur sa doctrine. — Quel est en cela leur dessein. — Comment Notre-Seigneur peut-il dire qu'il a parlé publiquement au monde, lui qui ne parlait pas toujours ouvertement à ses disciples? — Dans quel sens on peut admettre qu'il a parlé dans le secret. — Ils ne pouvaient trouver dans aucune de ses paroles matière à l'accuser.
- ŷ. 22-24. — Notre-Seigneur reçoit un soufflet d'un des serviteurs du grand-prêtre. — Preuve que Anne était grand-prêtre. — Douceur et patience de Jésus dans la réponse qu'il fait à celui qui l'a frappé. — Pourquoi le Sauveur n'a-t-il pas fait ce qu'il a commandé lui-même en tendant l'autre joue à celui qui l'avait frappé? — C'est moins par des actes extérieurs que par les sentiments du cœur que nous devons accomplir les préceptes du Seigneur. — Comment tout ce que font les Juifs contre Jésus-Christ était l'œuvre du désordre et de la violence. — Anne envoie Jésus chargé de chaînes chez Caïphe.
- ŷ. 25-27. — Second renoncement de Pierre devant le brasier où il se chauffait et non point devant la porte. — Comment concilier saint Matthieu et saint Marc avec saint Jean sur le troisième renoncement? — La prédiction de Jésus accomplie. — Accord des quatre évangélistes pour raconter le triple renoncement de Pierre. — Explication allégorique de ces trois renoncements.
- ŷ. 28-32. — Comment expliquer ce que dit l'Évangéliste, que Jésus, envoyé chez Caïphe, fut amené dans le prétoire? — Pourquoi Caïphe renvoie Jésus à Pilate. — Dans quel sens faut-il entendre ici la Pâque dont parle saint Jean? — Aveuglement des Juifs, qui craignent de se souiller en entrant dans le prétoire et qui ne craignent pas de répandre le sang de leur frère innocent. — Sentiments beaucoup plus modérés de Pilate. — Comment il leur fait comprendre l'inconvenance qu'ils commettent en s'emparant du pouvoir de juger, et en ne lui laissant que celui d'infliger le châtiment. — Quels sont ceux qui auraient dû répondre à la question de Pilate pour justifier Jésus? — Comment concilier saint Luc avec saint Jean sur les chefs d'accusation formulés contre le Sauveur? — Pourquoi Pilate abandonne Jésus aux Juifs pour qu'ils le jugent selon leur loi. — Comment expliquer la réponse que lui font les Juifs : Il ne nous est pas permis de mettre à mort personne?
- ŷ. 33-38. — Dans quel dessein Pilate interroge-t-il Jésus en particulier? — Dans quel sens lui demande-t-il s'il est roi? — Raison de la question que lui fait Jésus : Si Pilate dit cela de lui-même ou si d'autres le lui ont appris. — Réponse de Pilate. — Comment Notre-Seigneur cherche à élever les idées de Pilate jusqu'à sa divinité. — Sagesse et opportunité de la réponse du Sauveur. — Dans quel sens son royaume n'est pas de ce monde. — Comment son royaume est dans le monde sans être du monde. — Suit-il de cette réponse que le monde n'est pas gouverné par la providence de Notre-Seigneur? — Comment il répond de manière à ne point nier qu'il soit roi et à ne point avouer qu'il l'est dans ce sens que son royaume fût de ce monde. — Comment Notre-Seigneur est né et venu au monde pour rendre témoignage à la vérité. — En rendant témoignage à la vérité, il se rend témoignage à lui-même. — Celui qui est né de la vérité entend et obéit à la voix du Sauveur. — Notre-Seigneur cherche à persuader à Pilate de prêter l'oreille à ses paroles.
- ŷ. 38-40. — Pourquoi Pilate n'attend pas la réponse de Jésus. — Moyen auquel

il a recours pour le délivrer. — Il donne aux Juifs une double raison pour délivrer Jésus. — Comment Pilate ne pouvait effacer de son esprit que Jésus fût roi. — Comment sa réponse justifie le Sauveur de toute accusation. — Fureur homicide des Juifs, qui demandent la mort de Jésus et la délivrance de Barabbas.

v. 1, 2. — *Après ce discours, Jésus s'en alla avec ses disciples au delà du torrent de Cédron, où il y avait un jardin, dans lequel il entra, lui et ses disciples. Or Judas, qui le trahissait, connaissait aussi ce lieu, parce que Jésus y venait souvent avec ses disciples.*

S. AUG. (*Traité 112 sur S. Jean.*) Le discours que Notre-Seigneur avait adressé à ses disciples après la cène étant terminé, ainsi que la prière qu'il avait faite à son Père, l'évangéliste saint Jean commence ainsi le récit de sa passion : « Après ce discours, Jésus s'en alla avec ses disciples au delà du torrent de Cédron. » Ce ne fut pas immédiatement après avoir achevé cette prière, mais après quelques autres faits intermédiaires que saint Jean passe sous silence, et qui sont rapportés par les autres évangélistes (1). — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, III, 3.) Il s'éleva en effet parmi eux une contestation, lequel d'entre eux devait être estimé le plus grand, ainsi que le raconte saint Luc. Le Sauveur dit encore à Pierre, comme l'ajoute encore le même évangéliste : « Voilà que Satan vous a demandé pour vous cribler, comme le froment, » et les paroles qui suivent. (*Luc*, XXII, 31-38.) Et après avoir réité l'hymne de louange, suivant le récit de saint Matthieu et de saint Marc, ils s'en allèrent à la montagne des Oliviers. La liaison du récit de saint Matthieu se trouve donc ainsi éta-

1) Ainsi ce que saint Matthieu raconte du scandale que devaient éprouver les apôtres (*Matth.*, XXVI, 31); le reniement de Pierre, la discussion qui eut lieu entre les apôtres sur la primauté, les deux glaives à acheter et la tunique à vendre, etc., etc. (*Marc*, XIV, 27; *Luc*, XXII, 24, etc.)

### CAPUT XVIII.

*Hæc cum dixisset Jesus, egressus est cum discipulis suis trans torrentem Cedron, ubi erat hortus, in quem introiit ipse, et discipuli ejus. Sciebat autem et Judas qui tradebat eum, locum: quia frequenter Jesus convenerat illuc cum discipulis suis.*

AUG. (*Tract. 112, in Joan.*) Terminato sermone quem post cenam Dominus ad discipulos habuit, et adjuncta oratione quam dixerat ad Patrem, ejus passionem Joannes evangelista sic exorsus est: « Hæc cum dixisset Jesus, egressus est cum discipulis suis trans torrentem, »

etc. Non autem continuo hoc factum est, cum ejus illa finita esset oratio; sed alia quædam sunt interposita, quæ ab isto prætermittuntur apud alios evangelistas leguntur. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. III, cap. 3.) Facta est enim contentio inter eos, quis eorum videretur esse major, sicut Lucas commemorat. Dixit etiam ipse Petro, sicut ipse Lucas subjungit: « Ecce Satanas expetivit vos, ut cribret sicut triticum, » et cætera quæ ibi sequuntur. « Et hymno dicto (sicut Matthæus et Marcus commemorant), exierunt in montem Oliveti. » Contextuit ergo narrationem Matthæus et dixit:

blie avec celui de saint Jean : « Alors Jésus vint avec eux à une maison de campagne, qui est appelée Gethsémani, c'est le lieu dont parle ici saint Jean, et où il y avait un jardin dans lequel il entra avec ses disciples.

S. AUG. Ces paroles : « Après qu'il eût dit ces choses, » signifient donc simplement que le Sauveur n'est entré dans ce lieu qu'après avoir terminé son discours. — S. CHRYS. (*hom. 83 sur S. Jean.*) Mais pourquoi l'Évangéliste ne dit-il pas : Après avoir terminé sa prière, il se rendit dans ce lieu? Parce que cette prière était une instruction à l'adresse de ses disciples. C'est pendant la nuit qu'il sort, qu'il passe le torrent, et qu'il se hâte vers le lieu connu de son traître disciple; épargnant ainsi la fatigue à ses ennemis, et montrant à ses disciples que sa mort est pleinement volontaire. — ALCUIN. L'Évangéliste dit : « Au delà du torrent de Cédron, » c'est-à-dire des cédres, le mot Cédron étant comme le génitif grec du mot *κέδρων* (1\*). Il traverse le torrent, parce que dans le chemin (c'est-à-dire dans le passage de cette vie), il a bu de l'eau du torrent (de la passion) (2). Il se rend dans un jardin, pour expier le péché qui avait été commis dans un jardin, car le paradis signifie jardin de délices.

S. CHRYS. Ne croyez pas qu'en se rendant dans ce jardin, Jésus cherche à se dérober à ses ennemis, car, dit l'Évangéliste, « Judas qui le trahissait, connaissait aussi ce lieu, parce que Jésus y venait

(1\*) Le mot *Cédron*, en hébreu קדרון, signifie littéralement *le triste*, *le noir*. Peut-être ce ruisseau s'appelle-t-il ainsi parce que c'est un pur torrent d'hiver qui n'a pas d'eaux de sources et n'est entretenu que par les eaux de pluies qui découlent des hauteurs en entraînant de la terre avec elles. Peut-être encore doit-il son nom au sang des victimes qu'il recevait dans son lit, car ce ravin avait été témoin autrefois des horribles sacrifices offerts à Moloch. Ce ruisseau était chargé en outre des immondices que les égouts de la ville amenaient dans son lit. On peut donc dire avec plus de raison qu'Alcuin, que le Cédron tire son nom de la couleur sombre de ses eaux.

(2) Ps. cix, 8. « Il boira dans le chemin de l'eau du torrent. »

« Tunc venit Jesus cum illis villam quæ dicitur Gethsemani : » iste locus est quem commemorat hic Joannes; ubi erat hortus, in quem introivit ipse et discipuli ejus.

AUG. (*super Joannem, ubi supra.*) Ad hoc ergo valeat quod dictum est : « Hæc cum dixisset, « ut non eum ante opinemur ingressum, quam illa verba finiret. CHRYS. (*hom. 82, in Joan.*) Sed propter quid non dixit : « Cessans ab oratione venit illuc? » Quoniam oratio illa fuit loquela propter discipulos facta. De nocte autem vadit, et flumen pertransit, et prope ad locum proditori cognitum : auferens his qui insidiabantur, laborem ;

et ostendens discipulis quoniam volens ad mortem venit. ALCUIN. Dicit autem : « Trans torrentem Cedron, » id est, cedrorum; genitivus enim est Græcus (*κέδρων*). Transit torrentem; qui « de torrente (passionis) in via (id est, in transitu) bibit : » ubi erat hortus, ut peccatum quod in horto commissum fuerat, in horto deleret : paradisus enim « hortus deliciarum » interpretatur.

CHRYS. (*ut supra.*) Ne autem audiens hortum, eum occultari aestimes, subiunxit : « Sciebat autem et Judas qui trahebat eum, locum; quia frequenter Jesus convenerat illuc cum discipulis

fréquemment avec ses disciples. » — S. AUG. C'est dans ce lieu que le loup couvert de la peau de brebis, et supporté au milieu du troupeau par un conseil profond du père de famille apprit à dresser ses embûches au pasteur, et à disperser pour un moment le troupeau. — S. CHRYS. Jésus avait souvent réuni ses disciples à l'écart pour avoir avec eux des entretiens nécessaires et particuliers que d'autres ne devaient pas entendre, qui ne devaient pas être entendus des autres. Il se rend de préférence pour cela sur les montagnes et dans les jardins, parce qu'il cherche un endroit calme et tranquille pour que l'esprit de ses disciples ne soit troublé par aucun sujet de distraction. Judas de son côté vient dans ce jardin, parce que Jésus-Christ y passait très-souvent la nuit; il n'eût pas manqué d'aller chercher dans le Cénacle, s'il eût pensé que le Sauveur s'y livrait au sommeil. — THÉOPHYL. Judas savait aussi qu'aux jours de fête, le Seigneur avait coutume d'adresser à ses disciples des instructions plus relevées, et qu'il choisissait ce jardin pour ces entretiens mystérieux; et comme c'était la grande solennité des Juifs, Judas pensa que Jésus se trouvait dans ce lieu et qu'il y enseignait à ses disciples ce qui avait rapport à la célébration de la fête.

ÿ. 3-9. — *Judas ayant donc pris une cohorte et des gens des pontifes et des pharisiens, il vint là avec des lanternes, des torches et des armes. Mais Jésus, sachant tout ce qui devait lui arriver, s'avance et leur demanda : Qui cherchez-vous? Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. C'est moi, leur dit Jésus. Or Judas, qui le trahissait, était aussi avec eux. Dès qu'il leur eut dit : C'est moi, ils furent renversés et tombèrent par terre. Il leur demanda encore une fois : Qui cherchez-vous? Ils lui dirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur répondit : Je vous l'ai dit, c'est moi; si donc c'est moi que vous cherchez, laissez*

suis. » AUGUST. (*ut sup.*) Ibi ergo lupus ovina pelle contactus, et inter oves alto patrifamilias consilio toleratus didicit, ubi ad tempus exiguum dispergeret iregem, insidiis appetendo pastorem. CHRYS. (*ut supra.*) Multoties autem ibi cum discipulis Jesus singulariter convenerat, de necessariis loquens, et que non erat fas alios audire. Facit autem hoc in montibus et in horis; maxime purum a tumultibus inquirens semper locum, ne mens impediatur ab auditione. Ideo autem Judas illuc venit, quoniam multoties Christus extra pernoctabat: ivisset autem ad domum, si putasset eum ibi invenire dormientem. THÉOPHYL. Noværat etiam Judas Dominum festo tempore consuevisse semper docere discipulos

aliquid sublime: erat autem solitus docere hujusmodi mystica in talibus locis: ac proinde quoniam tunc dies erat sollemnis, arbitratus est illum esse illic, et discipulos docere quæ ad celebritatem spectant.

*Judas ergo cum accepisset cohortem, et a pontificibus et pharisæis ministros, venit illuc cum lanternis, et facibus, et armis. Jesus itaque sciens omnium que ventura erant super eum, processit et dixit ad eos: Quem queritis? Responderunt ei: Jesum Nazarenum. Dicit ei Jesus: Ego sum. Stabat autem et Judas qui tradebat eum, cum ipsis. Et ergo dixit eis: Ego sum, abierunt retrorsum, et ceciderunt in terram. Iterum ergo interrogavit eos: Quem queritis? Illi autem dixerunt: Jesum Nazarenum. Respondit Jesus: Dixi vobis, quia ego sum: si ergo me queritis, sinite hos abire: ut*

*aller ceux-ci, afin que fût accomplie la parole qu'il avait dite : Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés.*

LA GLOSE (1). Après nous avoir expliqué comment Judas put savoir le lieu où Jésus-Christ se trouvait, l'Évangéliste raconte comment il s'y rendit : « Judas ayant donc pris une cohorte, et des gens des pontifes et des pharisiens, » etc. — S. AUG. (*Traité 112 sur S. Jean.*) Cette cohorte était composée non de Juifs, mais de soldats romains. Les ennemis de Jésus l'avaient demandée au gouverneur comme pour s'emparer juridiquement du coupable, au nom de l'autorité légitime, et afin que personne ne cherchât à le délivrer de leurs mains, quoiqu'il y eût d'ailleurs une foule si nombreuse et si bien armée, qu'elle fût capable d'effrayer et au besoin de repousser celui qui oserait prendre la défense du Sauveur. — S. CHRYS. (*hom. 83 sur S. Jean.*) Mais comment purent-ils entraîner cette cohorte dans leurs desseins ? Parce qu'ils avaient affaire à des soldats prêts à tout faire pour de l'argent. — THÉOPHYL. Ils portent avec eux des torches et des lanternes afin que Jésus-Christ ne pût leur échapper à la faveur des ténèbres.

S. CHRYS. Bien souvent ils avaient envoyé des gens pour se saisir de Jésus, sans qu'ils aient pu s'emparer de sa personne, preuve évidente qu'il se livrait volontairement entre leurs mains. Aussi l'Évangéliste ajoute : Mais Jésus sachant tout ce qui devait lui arriver, s'avança et leur demanda : « Qui cherchez-vous ? » etc. — THÉOPHYL. Il leur fait cette question, non pour connaître leurs desseins, puisqu'il savait parfaitement ce qui devait lui arriver, mais pour leur montrer que tout présent qu'il était à leurs yeux, ils ne pouvaient ni le voir

(1) La Glose actuelle ne contient rien de semblable.

*impleretur sermo quem dixit, quia quos dedisti mihi, non peridi ex eis quemquam.*

GLOS. Ostenderat Evangelista quomodo Judas ad locum ubi Christus erat pervenire potuit : nunc ostendit quomodo illuc pervenit, dicens : « Judas ergo cum accepisset cohortem et a pontificibus et pharisæis ministros, » etc. AUG. (*Tract. 112, in Joan.*) Cohors, non Judæorum, sed militum fuit. A præside itaque intelligatur accepta, tanquam ad tenendum reum servato ordine legitimæ potestatis ; ut nullus tenentibus auderet obsistere ; quanquam et manus tanta fuerat congregata et sic armata veniebat, ut vel tereretur, vel etiam repugnaret, si quisquam Christum ; defendere auderet. CHRYS.

(*hom. 82, in Joan.*) Sed qualiter cohorti suaserunt ? Quia milites erant, pecuniarum gratia omnia facere meditates. THEOPHYL. Faces autem afferunt et lanternas ne Christus latens in tenebris fugeret.

CHRYS. (*ut supra.*) Multoties autem alius miserunt comprehendere eum, sed non valuerunt : unde manifestum est quod tunc sponte seipsum dedit. Propter quod subditur : « Jesus autem sciens omnia quæ ventura erant super eum, processit, et dixit ad eos : Quem queritis ? » THEOPHYL. Quærit autem, non ut volens scire (nam utique noverat omnia quæ ventura erant super eum), sed ostendere volens quoniam eum præsens

ni le distinguer : « Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth, Jésus leur dit; c'est moi. » — S. CHRYS. Il est au milieu d'eux, et il frappe leurs yeux de cécité, et l'Évangéliste nous fait bien voir que ce ne sont pas les ténèbres de la nuit qui les empêchèrent de reconnaître Jésus en prenant soin de nous dire qu'ils avaient avec eux des torches et des lanternes. Au défaut même de lumières, ils auraient dû le reconnaître à sa voix, et si cette troupe ne connaissait pas Jésus, comment Judas qui avait continuellement été avec lui pouvait-il ne pas le reconnaître? Aussi l'Évangéliste fait-il remarquer que Judas qui le trahissait, était aussi avec eux. Or, Jésus voulait opérer ce prodige pour leur montrer que sans sa permission, non-seulement ils ne pouvaient pas se saisir de sa personne, mais qu'ils ne pouvaient même le voir quoiqu'il fût présent au milieu d'eux. Lors donc qu'il leur eut dit : C'est moi, ils furent renversés et tombèrent par terre. — S. AUG. Où est maintenant cette cohorte de soldats? où est ce déploiement terrible d'armes menaçantes? Une seule parole, sans qu'il fût besoin d'aucune autre arme, a suffi pour frapper, pour repousser, pour jeter à terre cette troupe nombreuse dont la haine était si ardente et l'appareil armé si effrayant. C'est que Dieu était caché dans ce corps mortel, et le jour éternel était tellement voilé par la nature humaine, que les ténèbres qui voulaient le mettre à mort étaient obligées de le chercher avec des torches et des lanternes. Que fera-t-il donc au jour où il viendra juger le monde, lui qui opère de si grands prodiges au moment où il va lui-même être jugé. Maintenant Jésus-Christ, par son Évangile, fait retentir en tous lieux cette parole : « C'est moi, » et cependant les Juifs attendent l'Antechrist, et se retournent ainsi en arrière pour tomber à la renverse (1),

(1) Peut-être saint Augustin fait ici allusion à ces paroles d'Isaïe : « Ainsi cette parole du Seigneur... Attendez encore, attendez, attendez encore, encore un peu ici, encore un peu ici, s'ac-

esset, ab eis videri non poterat, vel discerni : nam sequitur « Dixit ei Jesus : Ego sum. » CHRYS. (*ut sup.*) In medio enim eorum existens excæcavit eorum oculos : quod enim non tenebræ causa erant, indicavit Evangelista, dicens quoniam habuerunt lampades ; si vero lampades non essent, a voce saltem debebant eum agnoscere ; si vero et illi ignorabant, qualiter Judas ignoravit qui cum eo fuerat continue : et ideo subdit : « Stabat autem et Judas, » etc. Fecit autem hoc Jesus, ostendens quoniam, non solum comprehendere eum non possent, sed nec videre in medio existentem, nisi

ipse concederet : unde subditur : « Ut ergo dixit eis : Ego sum, abierunt retrorsum, » etc. AUG. (*ut supra.*) Ubi nunc militum cohors ? ubi terror et munimen armorum ? Una vox tantam turbam odiis ferocem armisque terribilem sine telo ullo percussit, repulit, stravit : Deus enim latebat in carne ; et sempiternus dies ita membris occultabatur humanis, ut eum laternis et facibus quæreretur occidendus a tenebris. Quid judicaturus faciet, qui judicandus hoc fecit ? Et nunc ubique per Evangelium : « Ego sum, » dicit Christus ; et a Judæis expectatur Antichristus ; ut retro redeant



parce qu'ils sacrifient les biens du ciel aux désirs des choses de la terre.

S. GRÉG. (*hom. 9 sur Ezéch.*) Mais pourquoi les élus tombent-ils la face contre terre, tandis que les réprouvés tombent à la renverse? C'est que tout homme qui tombe à la renverse, tombe en aveugle, tandis que celui qui tombe le visage contre terre, voit l'endroit où il tombe? Comme les méchants tombent dans un milieu qui est pour eux invisible, on dit qu'ils tombent en arrière, parce qu'ils ne peuvent voir ce qui les suit dans ce milieu où ils sont tombés. Les justes au contraire qui s'humilient d'eux-mêmes au milieu de ces choses visibles pour mériter de s'élever jusqu'aux invisibles, tombent la face contre terre, parce que pénétrés de componction et de crainte, ils voient leur propre humiliation.

S. CHRYS. Le Sauveur ne veut pas cependant qu'on puisse penser que c'est lui qui a comme amené les Juifs à le mettre à mort, en se livrant de lui-même à ses ennemis, et il fait tout ce qui était nécessaire pour les détourner de leur criminel dessein. Mais comme ils persévèrent opiniâtement et qu'ils sont tout à fait sans excuse, il se remet lui-même entre leurs mains : « Il leur demanda encore une fois : Qui cherchez-vous? Ils lui dirent : Jésus de Nazareth. »

S. AUG. Ils avaient déjà entendu cette réponse : « C'est moi, » et ils ne s'étaient pas emparé de la personne du Sauveur, parce que telle était la volonté de celui qui peut tout ce qu'il veut. Cependant s'il ne leur avait jamais permis de se saisir de lui, cette troupe n'aurait pas rempli la mission qui lui avait été donnée, et lui-même n'aurait pas accompli le dessein qui l'avait fait descendre sur la terre. Mainte-

complira en eux; de sorte qu'ils sortiront de ce lieu : ils seront renversés en arrière : ils seront brisés et tomberont dans le piège, et ils y seront pris. » (*Isaïe, xxviii, 13.*)

et in terram cadant; quoniam deserentes cœlestia, terrena desiderant.

GRÉG. (*super Ezéch., homil. 9.*) Quid autem hoc est quod electi in faciem, et reprobi retrorsum cadunt, nisi quod omnis qui post se cadit, ibi cadit ubi non videt? qui vero ante se ceciderit, ibi cadit ubi videt. Iniqui ergo quia in invisibilibus cadunt, post se cadere dicuntur; quia ibi corrunt ubi quod tunc eos sequitur, modo videre non possunt: justi vero, quia in istis visibilibus semelipsos sponte dejiciunt, ut in invisibilibus erigantur, quasi in faciem cadunt; quia timore compuncti videntes humiliantur.

CHRYS. (*ut supra.*) Demum ne quis

dicat quoniam ipse Judæos ad hoc induxit ut eum occiderent, seipsum in manibus eorum tradens, manifeste ostendit eis omnia quæ sufficiebant eos revocare. Sed quia permanebant in malitia, et nullam habebant excusationem, tunc seipsum in manibus eorum tradidit. Unde sequitur : « Iterum ergo interrogavit eos : Quem quaeritis? Illi autem, » etc.

AUGUST. (*ut supra.*) Audierant primo : « Ego sum, » sed non comprehenderant; quia hoc noluit qui potuit quicquid voluit : verum si nunquam se ab eis permitteret apprehendi, non quidem illi facerent propter quod venerant, sed nec ipse faceret propter quod venerat: proinde

nant qu'il a donné des preuves suffisantes de sa puissance à ceux qui voulaient s'emparer de lui, mais inutilement, qu'ils se saisissent de sa personne ils ne feront, sans le savoir, qu'obéir à l'ordre de sa volonté : « Si donc c'est moi que vous cherchez, leur dit-il, laissez aller ceux-ci. » — S. CHRYS. C'est-à-dire, si c'est moi que vous cherchez, vous n'avez rien à démêler avec eux; je me livre moi-même entre vos mains, et c'est ainsi que jusqu'à la dernière heure, il donne à ses disciples des témoignages persévérants de son amour pour eux. — S. AUG. Il commande à ses ennemis, et ses ennemis exécutent ses ordres, et ils laissent aller en liberté ceux qu'il leur défend de faire périr. — S. CHRYS. Aussi l'Évangéliste voulant nous montrer que ce n'était point là un acte de leur volonté, mais un effet de la puissance de celui qu'ils venaient d'arrêter, ajoute : « Afin que fût accomplie la parole qu'il avait dite : Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés. » Notre-Seigneur n'avait pas eu en vue dans ces paroles la mort du corps, mais la mort éternelle; l'Évangéliste les applique à la mort même corporelle. — S. AUG. Est-ce que les Apôtres devaient être pour toujours à l'abri de la mort? Pourquoi donc les perdrait-il, s'ils mouraient alors? C'est qu'ils ne croyaient pas encore en lui comme il faut croire pour ne point périr.

§. 10, 11. — *Alors Simon-Pierre, qui avait une épée, la tira, et frappant le serviteur du grand-prêtre, il lui coupa l'oreille droite; et cet homme s'appelaît Malchus. Mais Jésus dit à Pierre : Remets ton épée dans le fourreau. Le calice que mon Père m'a donné, ne le boirai-je donc point?*

S. CHRYS. (*hom. 83 sur S. Jean.*) Pierre, plein de confiance dans ce que le Sauveur venait de dire, et dans le prodige qu'il avait opéré, se

quia tenere volentibus et non valentibus ostendit potestatem suam, jam tenebunt eum, ut faciat de nescientibus voluntatem suam : unde sequitur : « Si ergo me queritis, sinite hos abire. » CHRYS. (*ut sup.*) Quasi dicat : Si me queritis, nihil vobis ad hos commune est : ecce me ipsum trado : usque ad ultimam horam ad suos dilectionis conservantiam demonstrans. AUG. (*ut sup.*) Inimicis hoc jubet; et hoc faciunt quod jubet : sinunt scilicet nunc eos abire quos non vult perire. CHRYS. (*ut sup.*) Unde Evangelista ostendens quod hoc non fuit eorum propositum; sed virtus ejus qui comprehensus fuerat, subjungit : « Ut impleretur sermo quem dixit, quia quos dedisti mihi, non perdidisti, » etc. Perditionem

autem non hanc dixerat quæ est mortis, sed illam æternam : Evangelista vero et de præsentis morte id accepit. AUG. (*ut sup.*) Nunquid autem non erant postea morituri? Cur ergo si tunc morerentur, perderet eos, nisi quia nondum in eum sic credebant, quomodo credunt quicumque non pererunt?

*Simon ergo Petrus habens gladium eduxit eum et percussit pontificis servum, et abscidit auriculam ejus dexteram. Erat autem nomen servo Malchus. Dicit ergo Jesus Petro: Mitte gladium tuum in vaginam: calicem quem dedit mihi Pater, non vis ut bibam illum?*

CHRYS. (*hom. 82, in Joan.*) Petrus confidens in prædicta voce Domini, et in his quæ jam facta erant, armatur adversus

met en défense contre ceux qui étaient venus pour se saisir de Jésus : « Alors Simon-Pierre qui avait une épée, la tira, » etc. Mais comment celui à qui Jésus avait commandé de n'avoir ni bourse ni deux vêtements, peut-il avoir un glaive? Je crois qu'il s'était depuis longtemps muni de ce glaive dans la prévision des dangers qu'il redoutait. — THEOPHYL. Ou bien ce glaive était celui qui avait servi pour découper l'agneau, et que Pierre avait conservé après la cène. — S. CHRYS. Mais comment encore celui à qui le Sauveur avait défendu de donner un soufflet, se rend-il homicide? Jésus lui avait défendu toute vengeance personnelle, mais ici ce n'est point lui, mais son maître qu'il cherche à venger. D'ailleurs les Apôtres n'étaient pas encore parfaits, mais nous verrons plus tard Pierre se laisser frapper sans faire aucune résistance. Ce n'est pas sans raison que l'Évangéliste remarque qu'il coupa l'oreille droite de ce serviteur; il fait ainsi ressortir l'impétuosité de l'Apôtre, qui s'attaque tout d'abord à la tête de cet homme.

S. AUG. (*Traité 112 sur S. Jean.*) L'évangéliste saint Jean est le seul qui nous ait conservé le nom de cet homme : « Et cet homme s'appela Malchus; » comme saint Luc est le seul qui rapporte que le Seigneur toucha son oreille et la guérit. — S. CHRYS. Jésus fait ici un second miracle, et il nous apprend ainsi à faire du bien à ceux qui nous font du mal, en même temps qu'il donne un nouveau témoignage de sa puissance. L'Évangéliste donne le nom de cet homme, pour permettre à ceux qui liraient son récit, de vérifier si le fait était vrai. Il ajoute qu'il était le serviteur du grand-prêtre, pour faire ressortir l'excessive bonté du Sauveur, qui guérit cet homme, et un homme qui venait se saisir de lui, et qui devait bientôt lui donner un soufflet. — S. AUG. Malchus veut dire *qui doit régner*; que signifie donc l'oreille coupée

eos qui supervenerant. Unde dicitur : « Simon ergo Petrus habens gladium, » etc. Sed qualiter qui jussus erat non peram habere neque duo vestimenta, gladium habet? Mihi videtur hunc formidans præparasse dudum. THEOPHYLACT. Vel ad opus agni illo indigens, ferebat hunc etiam post cœnam. CHRYS. (*ut sup.*) Sed qualiter qui jussus erat non alapa dare, homicida sit? Quia maxime non se ulcisci jussus est, hic autem non se ulciscibatur, sed magistrum. Demum nondum perfecti adhuc erant, sed videbis postea Petrum verberatum et humiliter ferentem. Non sine causa autem subdit : « Et abscidit ejus auriculam dexteram. » Videtur mihi enim impetum Apostoli significare; quoniam ad ipsum caput impetum fecit.

AUG. (*Tract. 112, in Joan.*) Solus autem hic Evangelista etiam nomen servi hujus expressit, cum dicit : « Erat autem nomen servo Malchus : » sicut Lucas solus, quod ejus auriculam Dominus tetigerit et sanaverit eum. CHRYS. (*ut supra.*) Tunc enim miraculum fecit; et erudiens nos quoniam eis qui malefaciunt, benefacere oportet, et virtutem revelans suam. Nomen autem propterea posuit Evangelista, ut his qui tunc legerent, liceret quærere si vere factum sit. Servum autem eum summi Pontificis dicit, quia magnum est quod factum est; non solum quia curavit, sed quia curavit eum qui super eum venerat, et paulo post alapam daturus erat. AUG. (*ut supra.*) Malchus autem interpretatur *regnaturus* : quid ergo auris pro Do-

pour la défense du Seigneur, et que le Seigneur guérit lui-même? Elle est la figure du sens de l'ouïe qui est renouvelé après que tout ce qui appartenait au vieil homme a été retranché, afin qu'il serve Dieu dans la nouveauté de l'esprit et non dans la vieillesse de la lettre. (*Rom.*, VII, 6.) Or, qui peut douter que celui qui a reçu cette grâce de Jésus-Christ, doive un jour régner avec Jésus-Christ? C'est un serviteur qui est l'objet de ce miracle, et il est la figure de l'ancienne loi qui n'engendrait que des esclaves, mais lorsqu'il a été guéri, il devient la figure de la liberté spirituelle. (*Galat.*, IV, 24-26.) — THÉOPHYL. L'oreille droite coupée au serviteur du prince des prêtres, est le symbole de la surdité des Juifs, surdité qui régnaît surtout dans les princes des prêtres, et la guérison de cette oreille, signifie que l'intelligence sera rendue aux Juifs dans les derniers temps, lors de l'avènement d'Elie.

S. AUG. Le Sauveur désapprouva l'action de son disciple, et lui défendit d'aller plus loin : « Jésus dit à Pierre : Remets ton épée dans le fourreau. » Il voulait ainsi lui enseigner la patience, et en même temps que ce fait fût écrit pour notre instruction. — S. CHRYS. Ce n'est point seulement en le menaçant que Jésus réprime le zèle de Pierre (comme saint Matthieu le rapporte); mais il lui donne un autre motif plus propre à le consoler : « Ne boirai-je donc point le calice que mon Père m'a donné? » Nouvelle preuve que ce qui arrivait ne devait pas être attribué à la puissance de ses ennemis, mais à sa permission, et que loin d'être opposé à son Père, il lui obéissait jusqu'à la mort.—THÉOPHYL. Il se sert de la comparaison du calice pour montrer combien la mort qu'il allait souffrir pour le salut des hommes, lui souriait comme l'objet de ses plus vifs désirs (1). — S. AUG. Il déclare

(1) De même que pour celui qui a soif rien n'est plus agréable ni plus désirable qu'un calice plein d'une boisson rafraîchissante.

mino amputata vetustate et a Domino sanata significat, nisi auditum amputata renovatum, ut sit in novitate spiritus, et non in vetustate litteræ? Quod cui præstitum fuerit a Christo, quis dubitet regnaturum esse cum Christo? Quod autem servus inventus est, et hoc ad illam pertinet vetustatem quæ in servitum generat; sed cum accessit, sanitas figurata est et libertas. THEOPHYLACT. Vel cæsis auribus dextræ servi principis sacerdotum signum erat surditatis eorum; quæ precipue in principibus sacerdotum inoleverat: quod autem denuo restituta sit auribus, significat ultimam reparationem intellectus in Israeliticis veniente Elia.

AUG. (*ut sup.*) Factum autem Petri Dominus improbat, et progredi ultra prohibuit. Unde sequitur: « Dixit ergo Jesus: Mitte gladium tuum in vaginam: » etenim ille ad patientiam commonendus fuit; et hoc ad intelligentiam conscribendum. CHRYS. (*ut sup.*) Non solum autem minis eum cohibuit (ut Matthæus refert), sed et aliter consolabatur eum, dicens: « Calicem quem dedit mihi Pater, non vis ut bibam illum? » Ostendens quoniam non illorum virtutis quæ fiebant, erant, sed suæ concessionis; et quod non est Deo contrarius, sed obediens usque ad mortem. THEOPHYLACT. In eo autem quod ipsum calicem dicit, quam sibi grata et accep-

que son Père lui a donné à boire le calice de sa passion dans le sens de ces paroles de l'Apôtre : « Il n'a pas épargné son propre Fils, » (*Rom.*, VIII) mais il l'a livré pour nous tous, cependant celui qui doit boire ce calice en est lui-même l'auteur, suivant ces paroles du même Apôtre : « Jésus-Christ nous a aimés, et s'est livré lui-même pour nous. » (*Ephés.*, v.)

ÿ. 12-14. — *Alors la cohorte, le tribun et les satellites des Juifs se saisirent de Jésus et le lièrent. Et ils l'emmenèrent d'abord chez Anne, parce qu'il était beau-père de Caïphe, qui était grand-prêtre cette année-là. Or, Caïphe était celui qui avait donné ce conseil aux Juifs : Il est avantageux qu'un seul homme meure pour tout le peuple.*

THÉOPHYL. Après avoir épuisé tous les moyens propres à détourner les Juifs de leur criminel dessein, sans avoir pu y parvenir. Notre-Seigneur leur permit de s'emparer de lui et de l'emmener : « Alors la cohorte, le tribun et les satellites des Juifs se saisirent de Jésus, » etc. — S. AUG. Ils se saisirent de celui dont ils ne s'étaient point approchés, et ils ne comprirent pas cette invitation du prophète : « Approchez-vous de lui, et vous serez éclairés. » (*Ps.* XXXIII.) S'ils s'étaient approchés de lui dans ces dispositions, ils se seraient emparé de lui, non pour le mettre à mort, mais pour le recevoir dans leurs cœurs. En s'emparant de la sorte de sa personne sacrée, ils s'éloignent beaucoup plus encore de lui, et ils enchaînèrent celui à qui ils auraient bien plutôt demandé de briser leurs propres chaînes; et peut-être s'en trouvait-il parmi eux qui lui dirent plus tard, comme à leur libérateur : « Vous avez rompu mes liens. » (*Ps.* cxv, 6.) Après que les ennemis du Sauveur se furent rendus maîtres de sa personne par la

tabilis pro salute mortalium mors videatur, edisserit. AUG. (*ut sup.*) Quod autem a Patre traditum sibi dicit calicem passionis, illud est quod ait Apostolus (*ad Rom.*, 8) : « Filio proprio non perecit, sed pro nobis omnibus tradidit eum : » verum auctor calicis hujus est etiam ipse qui bibit : unde idem Apostolus dicit (*ad Eph.*, 5) : « Christus dilexit nos et tradidit seipsum pro nobis. »

*Cohors autem, et tribunus, et ministri Judæorum comprehenderunt Jesum, et ligaverunt eum, et adduxerunt eum ad Amiam primum : erat enim socer Caiphæ qui erat pontifex anni illius : erat autem Caiphæ qui consilium dederat Judæis, quia expedit unum hominem mori pro populo.*

THEOPHYLACT. Peractis eunetis qua-

sufficienter se habebant ad prohibendum Judæos, eum illi hoc nequaquam discernent, tunc duci se permisit. Unde dicitur : « Cohors ergo, et tribunus, et ministri, » etc. AUG. (*Tract.* 142, *in Joan.*) Comprehenderunt ad quem non accesserunt; nec audierunt illud (*Psal.* 33) : « Accedite ad eum et illuminamini : » si enim sic accederent, non eum manibus occidendum, sed recipiendum corde comprehenderent : nunc autem quando eum illo modo comprehenderunt, ab eo longius recesserunt. Sequitur : « Et ligaverunt eum ; » a quo solvi potius velle debuerunt : et erant forte in eis, qui postea liberati ab eo dixerunt : « Dirupisti vincula mea » Postea vero quam persecutores tradente Juda Domi-

trahison de Judas, l'Évangéliste, pour montrer que ce traître n'avait pas agi dans un but louable et utile, mais dans une intention criminelle et condamnable, ajoute : « Et ils l'emmenèrent d'abord chez Anne, » etc. — S. CHRYS. Ils triomphent de joie du haut fait qu'ils viennent d'accomplir, et promènent Jésus comme un trophée de leur victoire. — S. AUG. (*Traité 113 sur S. Jean.*) L'Évangéliste donne la raison de cette manière d'agir : « Parce qu'il était beau-père de Caïphe, qui était grand-prêtre cette année-là. » Saint Matthieu, qui voulait abrégé son récit, se contente de dire qu'ils amenèrent Jésus chez Caïphe, car il ne fut conduit chez Anne d'abord, que parce qu'il était le beau-père de Caïphe, et nous pouvons conclure de là que c'est Caïphe qui voulut qu'il en fût ainsi. — BÈDE. Il voulait, ce semble, faire condamner Jésus par un de ses collègues, pontife comme lui, afin de diminuer le crime dont il allait se rendre coupable. Peut-être aussi la maison d'Anne était située de manière à ce qu'on ne pût passer devant sans entrer (1\*), ou bien encore, cela se fit par suite d'un conseil tout divin qui voulait associer dans un même crime ceux qui l'étaient déjà par les liens du sang. Ce que dit ici l'Évangéliste, que Caïphe était grand-prêtre cette année-là, paraît contraire à la loi d'après laquelle il ne devait y avoir qu'un seul grand-prêtre, qui, après sa mort, avait son fils pour successeur, mais il faut se rappeler que le souverain pontificat était alors déshonoré par l'ambition des prétendants. — ALCUIN. En effet, Josèphe rapporte que Caïphe avait racheté cette année de pontificat (2\*). Il n'y a donc rien d'étonnant qu'un grand-

(1\*) Le palais d'Anne était situé sur la pente du mont Sion, à l'entrée de la cité, à un mille de la grotte de Gethsémani. Jésus, pour y arriver avait dû descendre la vallée de Josaphat ; traverser le Cédron, vis-à-vis du tombeau d'Absalon, traverser le faubourg d'Ophel, situé à l'est de la ville et entrer par la porte Sterquiline ou du Fumier. (*La vie de N.-S. J.-C.*, par Sepp, sect. vi, chap. 37 ; et *Histoire générale de l'Église*, par M. l'abbé Darraas, v, 226.)

(2\*) Nous avons déjà expliqué précédemment cette succession annuelle de grands-prêtres. Le motif pour lequel Jésus est d'abord conduit chez Anne, c'est que ce prince des prêtres versé depuis longtemps dans toutes les ruses de la politique, avait eu la principale part au coup de main qu'on

num ligaverunt, ut intelligatur Judas non laudabilis utilitate traditionis hujus, sed sceleris voluntate damnabilis, subditur : « Et adduxerunt eum ad Annam primum, » etc. CHRYS. (*ut sup.*) Præ delectatione enim gloriabantur in his quæ fiebant, quasi trophæum statuentes. AUG. (*Tract. 113, in Joan.*) Nec tacet causam cur ita factum sit, sublevis : « Erat enim socer Caiphæ, » etc. Merito et Matthæus cum id brevius narrare voluisset, eum ad Caipham ductum fuisse commemorat ; quia et ad Annam prius ideo ductus est, quod socer ejus fuerit ; ut intelligendum sit hoc eundem Caipham fieri vo-

luisse. BED. Quatenus dum a consimili pontifice damnaretur, ipse quoque minoris criminis reus haberetur. Vel fortassis sic domus ejus sita erat, ut præterire eam non possent. Sive divinitus actum est ; ut qui erant affines sanguine, sociarentur in scelere. Sed quod dicit quod esset pontifex anni illius, sonat contrarium legi, in qua præceptum erat ut unus esset pontifex summus ; quo mortuo succederet ei filius : sed jam pontificatus ambitione erat infectus. ALCUI. Refert enim Josephus istum Caipham unius anni sacerdotium redemisse : non ergo mirum si iniquus Pontifex inique

prêtre inique ait été l'auteur d'un jugement inique, car souvent celui qui parvient au sacerdoce par avarice, le conserve par des moyens injustes.

S. CHRYS. Mais de peur que l'idée de chaînes et de liens ne jetât le trouble dans notre esprit, l'Évangéliste rappelle une prophétie d'après laquelle la mort de Jésus devint le salut du monde : « Or, Caïphe était celui qui avait donné ce conseil aux Juifs : Il est avantageux qu'un seul homme meure pour tout le peuple. » La force de la vérité est si grande, que ses ennemis eux-mêmes sont obligés de lui rendre hommage.

ŷ. 15-18. — *Cependant Simon-Pierre suivait Jésus, ainsi qu'un autre disciple. Or, comme ce disciple était connu du grand-prêtre, il entra avec Jésus dans la cour du grand-prêtre. Mais Pierre se tenait dehors à la porte. L'autre disciple, qui était connu du grand-prêtre, sortit donc et parla à la portière, et elle fit entrer Pierre. Cette servante, qui gardait la porte, dit à Pierre : Etes-vous aussi des disciples de cet homme? Il lui répondit : Je n'en suis point. Or, les serviteurs et les satellites étaient rangés autour du brasier, parce qu'il faisait froid, et se chauffaient; et Pierre aussi était debout parmi eux et se chauffait.*

S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, III. 6.) Tous les évangélistes ne racontent pas dans le même ordre le renoncement de Pierre, qui vint s'ajouter aux outrages auxquels le Sauveur fut en butte pendant cette nuit. Saint Matthieu et saint Marc ne le placent qu'après le récit de ces outrages, saint Luc raconte tout d'abord le triple renoncement de cet Apôtre. Saint Jean commence le récit de la chute de Pierre, à ces

venait d'exécuter, et il avait su faire prévaloir son opinion dans le conseil, contre l'avis de ceux qui ne voulaient pas qu'on s'emparât de Jésus pendant la fête, dans la crainte d'exciter une sédition parmi le peuple.

judicaverit : sæpe enim qui per avaritiam ad sacerdotium accedit, per injustitiam in eo servatur.

CHRYS. (*ut sup.*) Ne autem audiens vincula auditor tumultuetur, recoluit prophetiæ, quoniam mors ejus salus fuit orbis terrarum : unde sequitur : « Erat autem Caïphas qui consilium dederat Judæis, quia expedit unum hominem mori pro populo : » tanta enim est veritatis superabundantia, ut et inimici eam personent.

*Sequebatur autem Jesum Simon Petrus et alius discipulus : discipulus autem ille erat notus pontifici ; et introivit cum Jesu in atrium pontificis. Petrus autem stabat ad ostium foris.*

*Exiit ergo discipulus alius qui erat notus pontifici, et dixit ostiariæ, et introducit Petrum. Dixit ergo Petro ancilla ostiaria : Nunquid et tu ex discipulis es hominis istius? Dixit ille : Non sum. Stabant autem servi et ministri ad prunas, quia frigus erat, et calefaciebant se. Erat autem cum eis et Petrus stans, et calefaciens se.*

AUG. (*de Cons. evang.*, lib. III, cap. 6.) De Petri tentatione qua inter Domini contumelias facta est, non eodem ordine omnes narrant : nam ipsas primo commemorant Matthæus et Marcus ; deinde Petri tentationem : Lucas vero explicat prius tentationes Petri, demum Domini contumelias : Joannes autem incipit Petri tentationem dicere, cum dicit : « Se-

paroles : « Cependant Simon Pierre suivait Jésus, ainsi qu'un autre disciple avec lui. » — **ALCUI.** Il suivait son Maître par amour, quoique la crainte ne le lui faisait suivre que de loin. — **S. AUG.** Il serait peut-être téméraire d'affirmer quel est ce disciple, puisque l'Évangéliste ne nous dit point son nom, cependant, c'est sous cette dénomination générale que saint Jean a coutume de se désigner, en ajoutant : « Celui qu'aimait Jésus. » Peut-être donc est-ce lui-même dont il est ici question. — **S. CHRYS.** Il cache ici son nom par un sentiment d'humilité. L'action qu'il raconte est des plus glorieuses, puisqu'il est le seul qui suive Jésus, et que tous les autres ont pris la fuite. Cependant il donne à Pierre la première place dans son récit, et il semble céder à la nécessité en parlant de lui-même. Il vous apprend en même temps toute la valeur de son récit sur les faits qui se sont passés dans la cour du grand-prêtre, et dont il a été le témoin oculaire. Mais il se dérobe aux éloges qu'il méritait en ajoutant : « Or, ce disciple était connu du grand-prêtre. » Il ne cherche donc point à se prévaloir comme d'un acte héroïque d'avoir suivi Jésus seul jusque chez le grand-prêtre, et il en donne la raison pour ne pas laisser supposer qu'il a fait preuve en cela de courage et d'élévation de caractère. Quant à Pierre, l'amour le conduisit jusque-là, mais la crainte le retint à la porte : « Mais Pierre se tenait dehors à la porte. » — **ALCUI.** Celui qui devait renier le Seigneur, se tenait dehors, et il n'était pas en Jésus-Christ, parce qu'il n'osait pas reconnaître et confesser hautement Jésus-Christ.

**S. CHRYS.** L'Évangéliste nous fait voir que Pierre lui-même serait entré dans l'intérieur de la maison si on le lui eût permis : « L'autre disciple, qui était connu du grand-prêtre, sortit donc et parla à la portière, et elle fit entrer Pierre. » Il ne le fit pas entrer lui-même,

quebatur autem Jesum Simon Petrus et alius discipulus. » **ALCUI.** EX devotione sequebatur magistrum; quamvis a longe propter timorem. **AUG.** (*ut sup.*) Quis sit autem ille alius discipulus, non temere affirmandum est, quia tacetur: solet autem se idem Joannes ita significare, et addere, « quem diligit Jesus: » fortassis ergo et hic ipse est. **CHRYS.** (*ut sup.*) Se autem occultat humilitatis gratia: et enim hic magnam rectitudinem enarrat, quomodo omnibus fugientibus ipse sequitur; sed præponit sibi Petrum et sui ipsius coactus est meminisse; ut discas quoniam certius aliis enarrat ea quæ facta sunt in atrio, quasi intus existens: succidit autem propriam laudem sub-

dens: « Discipulus autem ille erat notus pontifici: » non enim hoc ut magnum quid de seipso ponit; sed quia dixit quod intravit cum Jesu solus, ut non æstimes hoc excelsæ mentis esse, addit causam. Igitur Petrum venisse illuc, amoris fuit; non intrasse autem intro, timoris. Unde sequitur: « Petrus autem stabat ad ostium foris. » **ALCUI.** Foris stabat qui negaturus erat Dominum; nec erat in Christo qui Christum confiteri non erat ausus.

**CHRYS.** (*ut sup.*) Sed quoniam et Petrus intrasset utique domum, si ei concessum esset, indicavit subdens: « Exiit ergo discipulus ille, et dixit ostiarie, et introduxit Petrum: » ideo autem ipse



parce qu'il suivait Jésus-Christ et se tenait près de lui. « Cette servante qui gardait la porte dit à Pierre : « Etes-vous aussi des disciples de cet homme? Il lui répondit : Je n'en suis point. » Que dites-vous là, ô Pierre? n'est-ce pas vous qui avez dit, il y a peu d'instant : « Et s'il le faut, je donnerai ma vie pour vous? » Qu'est-il donc arrivé, que vous ne puissiez même pas supporter la question d'une simple servante? Ce n'est point un soldat qui vous interroge, c'est une pauvre portière. Et encore ne lui dit-elle pas : Etes-vous le disciple de ce séducteur? mais : « Etes-vous le disciple de cet homme? » question qui paraissait dictée par un sentiment de compassion. Elle lui dit : « Etes-vous aussi? » parce que Jean était dans l'intérieur de la cour.

S. AUG. Mais qu'y a-t-il d'étonnant que Dieu ait prédit la vérité, et que l'homme se soit trompé en présumant trop de lui-même? Or, nous devons remarquer, dans cette première négation de Pierre, qu'on renonce Jésus-Christ non-seulement quand on nie qu'il soit le Christ, mais quand on nie que l'on est chrétien (1). En effet, Notre-Seigneur n'avait pas dit à Pierre : Vous nierez que vous êtes mon disciple, mais : « Vous me renierez moi-même; » Pierre a donc renié Jésus-Christ, en niant qu'il fût son disciple. Et que fit-il autre chose en cela que de nier qu'il fût chrétien? Combien d'enfants et de jeunes filles on a vu, par la suite, mépriser la mort pour confesser hautement le nom de Jésus-Christ, et entrer dans le royaume des cieux en lui faisant violence, ce que ne put faire alors celui qui avait reçu les clefs du royaume des cieux! Voilà pourquoi Notre-Seigneur avait dit : « Laissez ceux-ci s'en aller, car je n'ai perdu aucun de ceux que vous

(1) Lorsqu'on l'est en effet, ajoute saint Augustin, car on ne peut appliquer cette vérité aux infidèles.

eum non introduxit, quia Christo adhærebatur et sequebatur eum. Sequitur : « Dicit ei ancilla ostiaria : Nunquid et tu ex discipulis es hominis istius? Dicit ille : Non sum. » Quid dicis, o Petre? Nonne prius dixisti : « Et si oportuerit, animam meam pro te ponam? » Quid ergo factum est, quoniam nec ostiariæ fers interrogationem? Non erat miles qui interrogabat, sed ostiaria vilis. Neque dixit : « Seductoris discipulus es, » sed, « hominis illius; » quod miserentis erat. Dicit autem : « Nunquid et tu? » quia Joannes intus erat.

AUG. (*ut supra.*) Sed quid mirum si Deus vera prædixit, homo autem falsa præsumpsit? Sane in ista quæ jam cæpta

est negatione Petri debemus advertere, non solum ab eo negari Christum, qui dicit eum non esse Christum, sed ab illo etiam qui negat se esse christianum : Dominus enim non ait Petro : « Discipulum meum te negabis, » sed, « me negabis : » negavit ergo ipsum cum se negavit esse discipulum. Quid autem aliud isto modo quam se negavit christianum? Quam multi postea etiam pueri et puellæ potuerunt mortem pro Christi confessione contemnere, et regnum cælorum fortiter introire? Quod tunc iste non potuit, qui claves regni cæli accepit : ecce unde dictum est : « Sinite hos abire, quia quos dedisti mihi, non peridi ex eis quemquam : » utique enim Petrus si ne-

m'avez donné. » Et si Pierre s'en était allé après avoir renié Jésus-Christ, sa perte était infaillible.

S. CHRYS. (*Serm. sur Pierre et Elie.*) C'est donc par un secret dessein que la Providence permit que Pierre tombât le premier, pour que la vue de sa propre chute lui inspirât plus de douceur pour les pécheurs. En effet, Dieu permit que Pierre, qui était le maître et le docteur de l'univers, succombât et obtint son pardon, pour donner aux juges des consciences la loi et la règle de miséricorde qu'ils devraient suivre à l'égard des pécheurs. C'est pour cela, je pense, que Dieu n'a point confié aux anges la dignité du sacerdoce, parce qu'étant impeccables ils auraient poursuivi sans miséricorde le péché dans ceux qui le commettent. C'est un homme, sujet à toutes les passions, que Dieu établit au-dessus des autres hommes, afin que le souvenir de ses propres faiblesses lui inspire plus de douceur et de bonté pour ses frères.

THÉOPHYL. Il en est qui cherchent, mais vainement, à justifier Pierre, en disant qu'il a renoncé Jésus-Christ parce qu'il voulait toujours être avec lui, et marcher constamment à sa suite. Il savait, disent-ils, que s'il se donnait pour un des disciples de Jésus, il en serait aussitôt séparé, et qu'il ne lui serait plus permis ni de le suivre ni de le voir; il feint donc d'être du nombre des archers du grand-prêtre, de peur que la tristesse de son visage ne le fit reconnaître et chasser dehors : « Or, les serviteurs et les satellites étaient rangés autour d'un brasier, parce qu'il faisait froid, et se chauffaient; et Pierre aussi était debout parmi eux, et se chauffait. » — S. AUG. On n'était point en hiver, et cependant il faisait froid, comme il arrive d'ordinaire à l'équinoxe du printemps. — S. GRÉG. (*Moral.*, II, 2.) Déjà Pierre avait laissé refroidi-

gato Christo hinc iret, quid aliud quam periret?

CHRYS. (*In sermone de Petro et Elia.*) Idcirco autem divinæ providentiæ secretum permisit ut primus ipse laberetur Petrus; quo erga peccantes duriores sententiam proprii casus intuitu temperaret: Petrus enim orbis terrarum doctor et magister peccavit et veniam impetravit, ut hæc indulgentiæ norma et regula judicantibus præberetur. Et post multa: idcirco enim non angelis arbitrator commissam sacerdotii potestatem, ne cum ipsi minime peccarent, in peccatoribus peccatum sine misericordia vindicarent: homo passibilis supra homines ordinatur, ut dum ipse in aliis suas recolat passiones, mitem apud eos se præbeat et benignum.

THEOPHYLACT. Quidam tamen inanem quandam gratiam appropriantes Petro dicunt quod ideo negavit Petrus quoniam volebat semper esse cum Christo, et sequi continue: noverat enim quod si fateretur se esse de Christi discipulis, divideretur ab eo, et non haberet ultra spatium sequendi videndique dilectum; unde simulabat se officium gerere ministrorum, ne vultus maestitia cognitus excluderetur. Unde sequitur: « Stabant autem servi et ministri ad prunas quia frigus erat, et calefaciebant se: erat autem et Petrus stans, » etc. AUG. Non hiems erat, et tamen frigus erat; quale solet etiam æquinoctio verno accidere. GREG. (*Ib.* II, *Moral.*, cap. 2.) Jam autem intus a charitatis calore Petrus torpuerat, et ad amorem præsentis vitæ.

dir dans son âme le feu de la charité, et il réchauffait la fièvre de sa faiblesse à l'amour de la vie présente, comme au feu des persécuteurs.

ÿ. 19-21. — *Le grand-prêtre interrogea donc Jésus touchant ses disciples et sa doctrine. Jésus lui répondit : J'ai parlé publiquement au monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret. Pourquoi m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit, ils savent ce que je leur ai enseigné.*

S. CHRYS. (*hom. 83 sur S. Jean.*) Comme les ennemis de Jésus ne pouvaient produire aucun chef d'accusation contre lui, ils l'interrogent sur ses disciples : « Le grand-prêtre interrogea donc Jésus touchant ses disciples. » Il lui demanda sans doute où ils étaient, dans quel but il les avait réunis ; et son dessein, en cela, était de l'accuser comme séditieux ou comme auteur de nouveautés, et n'ayant personne pour s'attacher à lui, à l'exception de ses seuls disciples (1\*). — THEOPHYL. Il l'interroge encore « sur sa doctrine, » c'est-à-dire en quoi elle consistait, si elle était différente de la loi et opposée à la doctrine de Moïse, afin de trouver l'occasion de le perdre, comme l'antagoniste de Dieu — ALCUIN. Ce n'est point, en effet, par le désir de connaître la vérité qu'il interroge le Sauveur, mais afin d'avoir un motif de l'accuser et de le livrer au gouverneur romain pour le faire condamner ; mais le Seigneur pesa tellement les termes de sa réponse, que, sans taire la vérité, il ne parut pas vouloir se défendre : « Jésus lui répondit : J'ai parlé publiquement au monde, j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent, » etc.

(1\*) ὡς οὐδενὸς ἐτέρου προσέχοντος αὐτῷ, ἀλλ' ἢ μόνων ἐκείνων. La traduction suivie par saint Thomas présente un sens beaucoup moins clair.

quasi ad persecutorum prunas infirmitate æstuante recalcabat.

*Pontifex ergo interrogavit Jesum de discipulis suis et de doctrina ejus. Respondit ei Jesus : Ego palam locutus sum mundo : ego semper docui in synagoga, et in templo quo omnes Judæi conveniunt ; et in occulto locutus sum nihil : quid me interrogas ? Interroga eos qui audierunt quid locutus sim ipsis : ecce hi sciunt quæ dixerim ego.*

CHRYS. (*homil. 82, in Joann.*) Quia Christo nullum crimen inferre poterant, de discipulis interrogabant : unde dicitur : « Pontifex ergo interrogavit Jesum de discipulis suis : » fortassis ubi erant, vel cujus gratia eos collegit : hoc autem dicebat, quasi seditiosum et novarum

rerum factorem eum redarguere volens : quasi nullo alio attendente ei quam ejus discipulis. THEOPHYL. Explorat insuper de doctrina. Unde sequitur : « Et de doctrina ejus, » cujusmodi scilicet foret ; utrum a lege discrepans et adversa Moysi, ut exinde occasione concepta Dei æmulum perdat. ALCUIN. Non enim cognoscendæ veritatis amore interrogat, sed ut causam inveniret qua eum accusare potuisset et tradere Romano præsidii ad damnandum : sed Dominus ita temperavit responzionem, ut nec veritatem taceret, nec se defendere videretur : sequitur enim : « Respondit ei Jesus : Ego palam locutus sum mundo : ego semper docui in synagoga et in templo, » etc.

S. AUG. (*Traité 113 sur S. Jean.*) Ici se présente une question qu'il ne faut point passer sous silence. Notre-Seigneur ne parlait pas ouvertement à ses disciples, mais leur promettait que viendrait un jour où il leur parlerait sans aucun voile; comment donc peut-il dire qu'il a parlé publiquement au monde? D'ailleurs il parlait beaucoup plus clairement à ses disciples quand il s'éloignait avec eux de la foule, car c'est alors qu'il leur expliquait les paraboles qu'il proposait au peuple, sans lui en découvrir le sens. « J'ai parlé publiquement au monde, » ne signifie donc autre chose que : Beaucoup m'ont entendu. On peut dire encore qu'il ne leur parlait pas ouvertement, parce qu'ils ne le comprenaient pas. D'un autre côté, s'il enseignait ses disciples en particulier, ce n'était cependant pas en secret, car on ne parle pas en secret, lorsqu'on enseigne devant tant de témoins, surtout si l'intention de celui qui parle devant peu de personnes, soit qu'elles fassent connaître à un plus grand nombre ce qu'il leur a enseigné. — THEOPHYL. Notre-Seigneur se rappelle ici ces paroles du Prophète: « Je n'ai point parlé en secret, ni dans quelque coin obscur de la terre. » (*Isai.*, XLV, 19.)

S. CHRYS. Ou bien : Il a parlé dans le secret, il est vrai, mais non pas comme ils le pensaient, par crainte, et comme un homme qui cherche à exciter des troubles, mais parce que les vérités qu'il enseignait dépassaient l'intelligence d'un grand nombre. Or, pour rendre son témoignage encore plus digne de foi, il ajoute : « Pourquoi m'interrogez-vous? Interrogez ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit, ils savent ce que je leur ai enseigné. » C'est-à-dire, pourquoi me questionner sur mes disciples? Interrogez mes ennemis, qui m'ont constamment tendu des embûches. Voilà le langage d'un homme plein de

AUGUST. (*Tract. 113, in Joann.*) Non prætereunda nascitur hic quæstio : si enim ipsis discipulis non loquebatur palam, sed horam promittebat qua palam fuerat locuturus, quomodo palam locutus est mundo? Deinde ipsis discipulis suis multo manifestius loquebatur, quando cum eis erat remotus a turbis : tunc enim et parabolas aperiebat, quas clausas proferebat ad alios. Sed intelligendum est ita eum dixisse : « Palam locutus sum mundo; » ac si dixisset : Multi me audierunt : et rursus non erat palam, quia non intelligebant : et quod seorsum discipulis loquebatur, non in occulto tunc loquebatur : quis namque in occulto loquitur, qui coram tot hominibus loquitur? Præsertim si hoc lo-

quitur paucis, quod per eos velit innotescere multis. THEOPHYL. Reminisceat autem hic prophetiæ quæ dicit : « Non in occulto locutus sum, nec in loco terræ tenebrosæ. » (*Isai.*, 45, vers. 19.)

CHRYS. (*ut supra.*) Vel locutus est quidem in occulto; sed non ut hi aestimabant, trepidans, et seditionem faciens; sed ubi multorum auditione superiora erant quæ dicebantur. Volens autem ex superabundantia fide dignum constituere suum testimonium, subdit : « Quid me interrogas : Interroga eos qui audierunt quid locutus sim ipsis : Ecce hi sciunt quæ dixerim ego : » quasi dicat : Tu me de meis interrogas : interroga inimicos meos qui insidiantur mihi. Sunt autem hæc verba confidentis in eorum quæ

confiance dans la vérité de son enseignement, car une démonstration péremptoire (ou une preuve invincible) de la vérité, c'est d'invoquer en sa faveur le témoignage de ses ennemis.— S. AUG. Les choses qu'ils avaient entendues sans les comprendre, ne pouvaient offrir aucun juste sujet d'accusation; et, toutes les fois qu'ils étaient venus le questionner pour le tenter (1) et trouver matière à l'accuser, il leur avait répondu de manière à déjouer toutes leurs ruses, et à frapper d'impuissance toutes leurs calomnies.

ÿ. 22-24. — *Après qu'il eut dit cela, un des satellites là présent donna un soufflet à Jésus, disant : Est-ce ainsi que tu réponds au grand-prêtre? Jésus lui répondit : Si j'ai mal parlé, montrez ce que j'ai dit de mal; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous? Et Anne l'envoya lié à Caïphe le grand-prêtre.*

THÉOPHYL. Après que Jésus eut ainsi invoqué le témoignage des assistants, un serviteur du grand-prêtre voulant se mettre à couvert du soupçon qu'il était un des admirateurs de Jésus, le frappa au visage : « Après qu'il eut dit cela, un des satellites, là présent, donna un soufflet à Jésus, disant : Est-ce ainsi que tu réponds au grand-prêtre? » — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, I, 6.) Nous avons ici une preuve qu'Anne était grand-prêtre, car Jésus n'avait pas encore été envoyé à Caïphe, lorsque cet homme lui fit cette observation, et saint Luc lui-même rapporte au commencement de son Evangile, qu'Anne et Caïphe étaient tous deux grands-prêtres. — ALCUIN. Ici s'accomplit cette prophétie : « J'ai abandonné mes joues à ceux qui

(1) En particulier lorsqu'à l'occasion de la femme surprise en adultère, ils vinrent lui demander si elle devait être lapidée, et cela afin de pouvoir l'accuser; et dans plusieurs autres circonstances où les pharisiens vinrent l'interroger pour le tenter. (*Matth.*, IX, 3; XVI, 1; XXII, 18 et 35; *Marc.*, x, 2; XII, 15; *Luc*, x, 25; XX, 23.)

dicta erant, veritate : hæc est enim veritatis inaltercabilis demonstratio (vel indubitabile argumentum) cum inimicis quis invocat testes. AUG. (*ut supra.*) Ipsa enim quæ audierant, et non intellexerant, talia erant ut non possent juste ac veraciter criminari : et quotiescunque interrogando tentarunt, ut inveniunt unde accusarent eum, sic eis respondit, ut omnes eorum retunderentur doli, et calumniæ eorum frustrarentur.

*Hæc autem cum dixisset, unus assistens ministrorum dedit alapam Jesu, dicens : Sic respondes pontifici? Respondit ei Jesus : Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo ; si*

*autem bene, quid me cædis? Et misit eum Annas ligatum ad Caïpham pontificem.*

THÉOPHYL. Cum Jesus astantium interpellasset testimonium, volens se minister excusare quod non esset de his qui admirabantur Jesum, percussit eum. Unde dicitur : « Hæc autem eum dixisset, » etc. AUGUST. (*de Cons. Evang.*, lib. I, cap. 6.) Hic sane ostenditur quod Annas pontifex erat : nondum enim erat missus ad Caïpham cum hoc diceretur : et hos duos Annas et Caïpham pontifices commemorat etiam Lucas in initio evangelii sui. ALCUIN. Hic impletur prophætia (*Isai.*, 50 *juxta* 70, vers. 6) : « Dedi maxillam meam percipientibus : »

me frappaient. » (*Isaïe*, I, 6.) (1\*) Or, Jésus frappé injustement, répond avec douceur : « Si j'ai mal parlé, montrez ce que j'ai dit de mal; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ? »

THÉOPHYL. C'est-à-dire, si vous trouvez quelque chose à reprendre dans ce que je viens de dire, prouvez que j'ai mal parlé; si vous ne le pouvez pas, pourquoi cet acte de cruauté? Ou bien encore, si l'enseignement que j'ai donné dans les synagogues est blâmable, faites-le connaître au prince des prêtres; si au contraire cet enseignement est irrépréhensible à ce point que vous en étiez dans l'admiration, pourquoi me frappez-vous maintenant, puisque vous ne pouviez vous empêcher d'admirer auparavant?

S. AUG. (*Traité 113 sur S. Jean.*) Quoi de plus vrai, de plus doux, de plus juste que cette réponse? Si nous considérons attentivement celui qui a reçu ce soufflet, qui de nous ne voudrait voir celui qui l'a frappé, ou consumé par le feu du ciel, ou englouti par la terre entr'ouverte, ou la proie d'un démon furieux, ou victime d'un châtement semblable et plus effrayant encore? Quoi de plus facile à celui qui a créé le monde que de mettre sa puissance au service de sa justice, s'il n'avait mieux aimé nous enseigner la patience par laquelle nous triomphons du monde. On nous demandera, peut-être : Pourquoi le Sauveur n'a-t-il pas fait ce qu'il a commandé lui-même aux autres? Ne devait-il pas souffrir cet affront en silence et tendre l'autre joue à celui qui le frappait? Nous dirons que Notre-Seigneur est allé plus loin, en répondant avec douceur et en ne tendant pas seulement l'autre joue à celui qui le frappait, mais en abandonnant son corps tout entier pour être cloué sur la croix. Il nous apprend ainsi que nous

(1\*) La Vulgate traduit : « Dedi... genas meas vellentibus. » J'ai abandonné mes joues à ceux qui m'arrachaient le poil de la barbe. »

sed Jesus injuste percussus mansuete respondit : unde sequitur : « Respondit ei Jesus : Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo ; si autem bene, quid me caedis ? »

THEOPHYLACT. Quasi dicat : Si habes ex his quæ nunc a me relata sunt reprehendere, ostende quod male dixerim : quod si nequis, quid furis ? Vel etiam sic : Si perperam docui cum in synagogis docebam, certifica principem sacerdotum ; quod si recte docui, ita ut etiam vos ministri miraremini, quid me nunc caedis, quem prius admirabaris ?

AUG. (*Tract. 113, in Joan.*) Quid ista responsione verius, mansuetius, justius ?

Si cogitemus quis accepit alapam, nonne vellemus eum qui percussit, aut cœlesti igne consumi, aut terra dehiscente sorberi, aut correptum a dæmonio volutari, aut etiam alia hujusmodi qualibet pœna vel etiam graviori puniri ? Quid horum per potentiam jubere non potuisset, per quem factus est mundus, nisi patientiam eos docere maluisset, qua vincitur mundus ? Hic dicet aliquis : cur non fecit quod ipse præcepit ? Percussenti scilicet non sic respondere, sed maxillam debuit alteram præbere. Quid quod et mansuete respondit, et non solum maxillam alteram iterum percussuro, sed totum corpus figendum præ-

devons accomplir les préceptes de patience qu'il nous a donnés, moins par des actes extérieurs où l'ostentation peut avoir part, que par les sentiments du cœur. Il peut arriver, en effet, qu'un homme présente l'autre joue avec la colère dans le cœur. Notre-Seigneur a donc beaucoup mieux agi en répondant la vérité sans la moindre aigreur, et en se montrant paisiblement disposé à supporter patiemment des outrages plus sanglants encore.

S. CHRYS. (*hom. 83 sur S. Jean.*) Quelle était la conduite naturelle à tenir? C'était, ou de prouver que Jésus avait tort, ou de se rendre à son observation. Mais ce n'est pas ce qu'ils font, car tout ce qui se passait n'avait aucune apparence de l'égalité, mais tout était l'œuvre du désordre et de la violence. Ne sachant plus que faire, ils envoient Jésus chargé de chaînes à Caïphe : « Et Anne l'envoya lié à Caïphe le grand-prêtre. — THÉOPHYL. Ils s'imaginèrent qu'étant plus rusé que son beau-père, il pourrait trouver contre Jésus un chef d'accusation qui mériterait la mort. — S. AUG. D'après saint Matthieu, c'était chez Caïphe qu'on le conduisit dès le commencement, parce qu'il était grand-prêtre de cette année. En effet, Anne et Caïphe remplissaient alternativement chaque année la charge de grand-prêtre, et il est probable que c'est sur la volonté de Caïphe, que Jésus fut d'abord conduit chez Anne, ou que leurs maisons étaient situées de manière qu'on ne pouvait passer devant la maison d'Anne sans y entrer. — BÈDE. De ce que l'Évangéliste dit qu'il l'envoya lié, il ne faut pas conclure qu'il le fût seulement alors pour la première fois. Jésus fut enchaîné lorsqu'on se saisit de lui. Anne l'envoya donc chargé de chaînes à Caïphe, comme on le lui avait amené. Il put se faire aussi qu'on le débarrassât un instant de ses liens pendant qu'on l'interrogeait, et

paravit in ligno? Et hinc potius demonstravit sua illa præcepta patientiæ non ostentatione corporis, sed cordis præparatione faciendâ : fieri enim potest, ut alteram maxillam visibiliter homo præbeat iratus : quanto ergo melius et respondet vera placatus, et ad perferenda graviora tranquillo animo sit paratus.

CHRYS. (*hom. 82 in Joan.*) Quid igitur consequens erat, nisi aut redarguere, aut acceptare quod dictum est? sed hoc non fit : ea enim quæ fiebant, non erant iudicium, sed seditio et tyrannus. Non inveniendes autem quid plus facerent, mittunt eum ligatum ad Caipham. Unde sequitur : « Et misit eum Annas ligatum ad Caipham pontificem. » THÉOPHYL. Suspicientes hunc, cum astutior esset,

excogitare aliquid posse adversum Jesum dignum morte. AUG. (*ut supra, in Joan.*) Ad illum autem sicut Matthæus dicit, ab initio ducebatur, quoniam ipse erat illius anni princeps sacerdotum. Alternis quippe intelligendi sunt solere annis agere pontificatum : et credendum est secundum voluntatem Caiphæ id esse factum, ut Jesum primo ad Annam ducerent ; vel etiam domos eorum ita fuisse positas, ut non deberet Annas a transeuntibus præteriri. BÈDE. Quod autem dicit *ligatum*, non sic intelligendum quod tunc tantum fuerit ligatus : sed tunc ligatus est, cum est captus : itaque ligatum ad Caipham misit, sicut sibi fuerat præsentatus : sive fieri potius ut ad horam solveretur, quatenus discutere

qu'après cet interrogatoire, on l'enchaîna de nouveau pour l'envoyer ainsi à Caïphe.

ÿ. 25-27. — *Cependant Simon Pierre était là debout et se chauffant. Ils lui dirent donc : Et vous, n'êtes-vous pas aussi de ses disciples? Il le nia et dit : Je n'en suis point. Un des serviteurs du grand-prêtre, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, lui dit : Ne vous ai-je point vu avec lui dans le jardin? Pierre le nia de nouveau, et aussitôt le coq chanta.*

S. AUG. (*Tr.* 113 *sur S. Jean.*) Après avoir rapporté comment Anne envoya Jésus enchaîné à Caïphe, l'Évangéliste revient à l'endroit de son récit où il avait laissé Pierre pour raconter le triple reniement de ce disciple dans la maison d'Anne : « Cependant Simon Pierre était là, debout, et se chauffant. » Il rappelle donc ici ce qu'il avait dit plus haut. — S. CHRYS. (*hom.* 83 *sur S. Jean.*) Dans quel engourdissement était plongé cet Apôtre si plein d'ardeur, lorsqu'on voulait s'emparer de Jésus! Le voilà devenu comme insensible, et Dieu le permet, pour vous apprendre combien est grande la faiblesse de l'homme lorsqu'il l'abandonne à lui-même. On le questionne de nouveau, et il nie pour la seconde fois : « Ils lui dirent donc : Et vous, n'êtes-vous pas aussi de ses disciples ? »

S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, III, 6.) Nous voyons ici que ce n'est point devant la porte, mais lorsqu'il se chauffait devant le brasier, que Pierre renia Jésus pour la seconde fois, ce qui n'aurait pu avoir lieu, s'il ne fût rentré après être sorti dehors, comme le raconte saint Matthieu. Ce n'est pas, en effet, lorsqu'il fût sorti dehors, que cette autre servante le vit, mais au moment même où il sortait, et c'est alors qu'elle le remarqua et qu'elle dit à ceux qui étaient là, c'est-à-

tur : post hoc discussus iterum ligaretur; et sic ad Caipham mitteretur.

*Erat autem Simon Petrus stans et calefaciens se. Dixerunt ergo ei : Nunquid et tu es discipulus ejus es? negavit ille, et dixit : Non sum. Dixit ei unus ex servis pontificis coquatus ejus cujus abscedit Petrus auriculam : Nomen ego te vidi in horto cum illo? Iterum ergo negavit Petrus : et statim gallus cantavit.*

AUGUST. (*Tract.* 113, *in Joan.*) Cum dixisset Evangelista quod Jesum ligatum miserat Annas ad Caipham, reversus est ad locum narrationis, ubi reliquerat Petrum, ut explicaret quod in domo Annæ de trina ejus negatione contigerat. Unde dicitur : « Erat autem Simon Petrus stans et calefaciens se. » Illic recapitulat quod ante jam dixerat. CHRYS. (*homil.*

82, *in Joan.*) Vel multo stupore detinebatur qui fervidus erat, ut deducto Jesu de cætero non moveretur; sed hoc fit ut discas, quanta naturæ sit imbecillitas, cum Deus hominem dereliquerit. Et interrogatus rursus etiam negat : unde sequitur : « Dixerunt ergo ei : Nunquid et tu es discipulus ejus es? »

AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. III, c. 6.) Hoc loco invenimus, non ante januam, sed ad focum stantem secundo negasse Petrum; quod fieri non posset, nisi jam redisset posteaquam foras exierat, ut Matthæus dicit : neque enim jam exierat, et foris vidit eum altera ancilla; sed cum exiret eum vidit, id est, cum surgeret et exiret, animadvertit eum; et dixit his qui erant ibi (id est, qui simul erant ad



dire, à ceux qui se chauffaient avec lui dans l'intérieur de la cour : « Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth. » Pierre qui était déjà sorti, ayant entendu ces paroles, rentra, et à toutes les affirmations de ceux qui étaient présents, répondit avec serment : « Je ne connais point cet homme. » L'évangéliste saint Jean raconte ainsi le second reniement de saint Pierre : « Ils lui dirent donc : Et vous, n'êtes-vous pas aussi de ses disciples? » C'est-à-dire, lorsqu'il rentrait, ce qui nous confirme dans la pensée que ce ne fut pas seulement cette autre servante dont parlent saint Matthieu et saint Marc, mais une autre encore dont parle saint Luc, qui firent à Pierre la question qui déterminait le second reniement de cet Apôtre; c'est pour cela que saint Jean emploie ici le pluriel : « Ils lui dirent donc. » Le même Evangéliste poursuivant son récit, raconte ainsi le troisième renoncement : « Un des serviteurs du grand-prêtre lui dit, » etc. Saint Matthieu et saint Marc se servent du pluriel pour désigner ceux qui firent à Pierre cette nouvelle question; saint Luc ne parle que d'un seul, ainsi que saint Jean, qui ajoute cette circonstance, qu'il était parent de celui à qui Pierre coupa l'oreille. Cette divergence s'explique facilement si l'on considère que saint Matthieu et saint Marc ont l'habitude de mettre le pluriel pour le singulier, ou qu'un de ceux qui étaient présents, affirmait avec plus de force, comme ayant vu Pierre dans le jardin, tandis que les autres ne pressaient Pierre que sur l'attestation de celui qui l'avait vu.

S. CHRYS. Mais le jardin ne lui rappelle le souvenir, ni des promesses qu'il y a faites, ni de cet amour si ardent dont il avait protesté à plusieurs reprises : « Pierre le nia de nouveau et aussitôt le coq chanta. » — S. AUG. (*Traité* 113.) Voici la prédiction du médecin qui

ignem intus in atrio) : « Et hic cum Jesu Nazareno erat. » Ille autem qui foras exierat, hoc audito rediens juravit illis contra nitentibus, quia non novi hominem : deinde in eo quod Joannes hic ait : « Dixerunt : Nunquid et tu ex discipulis ejus? » (quod redeunti statim dictum intelligimus); hoc quoque confirmatur, non illam tantum alteram ancillam quam commemorant in hac secunda negatione Matthæus et Marcus, sed et alium quemdam quem commemorat Lucas cum Petro id egisse. Unde Joannes dicit : « Dixerunt ergo ei. » Joannes autem secutus de tertia Petri negatione, ita explicat : « Dicit ei unus ex servis pontificis, » etc. Quod Matthæus et Marcus, non singulari, sed plu-

rali numero enuntiant eos qui cum Petro agebant (cum Lucas unum dicat, Joannes quoque unum, eumque cognatum ejus cujus abscidit Petrus auriculam) facile est intelligere, aut pluralem numerum pro singulari usitatum locutione usurpasse Matthæum et Marcum, aut quod unus maxime tanquam sciens et qui eum viderat, affirmabat; ceteri autem secuti ejus fidem Petrum simul urgebant.

CHRYS. (*ut supra.*) Sed neque hortus in memoriam ejus reduxit ea quæ ibi dicta sunt; neque multa dilectio quam illic per verba multa ostendit. Unde sequitur : « Iterum ergo negavit Petrus; et statim gallus cantavit. » AUG. (*Tract.* 113, *in Joan.*) Ecce medici completa est

est accomplie, et le malade convaincu de présomption, car ce que nous voyons se réaliser, ce n'est pas la promesse de Pierre : « Je donnerai ma vie pour vous, » mais la prédiction de Jésus : « Vous me renierez trois fois. » — S. CHRYS. Les évangélistes s'accordent (1) tous pour raconter le triple reniement de saint Pierre, non pour accuser ce disciple, mais pour nous apprendre quel mal c'est de ne pas tout remettre entre les mains de Dieu, et de placer sa confiance en soi-même.

BÈDE. Dans le sens allégorique, le premier reniement de Pierre figure ceux qui, avant la passion du Sauveur, ont nié qu'il fût Dieu; le second représente ceux qui, après sa résurrection, ont nié à la fois sa divinité et son humanité. De même le premier chant du coq figure la résurrection du chef; le second, la résurrection de tout le corps qui aura lieu à la fin du monde. La première servante, qui fut l'occasion du premier renoncement de Pierre, représente la cupidité; la seconde, le plaisir des sens; le serviteur, ou les serviteurs du grand-prêtre, les démons qui nous portent à renoncer Jésus-Christ.

ÿ. 28-32. — *Ils amenèrent donc Jésus de chez Caïphe dans le prétoire. Or, c'était le matin; et eux n'entrèrent point dans le prétoire, afin de ne point se souiller et de pouvoir manger la pâque. Pilate donc vint à eux dehors et dit : Quelle accusation portez-vous contre cet homme? Ils lui répondirent : Si ce n'était point un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré. Pilate leur dit : Prenez-le vous-même et jugez-le selon votre loi. Les Juifs lui répondirent : Il ne nous est pas permis de mettre personne à mort; afin que fût accomplie la parole que Jésus avait dite touchant la mort dont il devait mourir.*

S. AUG. (*Traité 114 sur S. Jean.*) L'Évangéliste revient à l'endroit

(1) Ils s'accordent tous les quatre pour la substance du récit et le nombre des reniements; ils

prædictio! ægroti convicta præsumptio! Non enim factum est quod iste dixerat : « Animam meam pro te ponam; » sed factum est, quod ille prædixerat : « Ter me negabis. » CHRYS. (*ut sup.*) Evangelistæ vero concorditer negationem Petri scripserunt; non discipulum accusantes, sed nos erudire volentes, quantum malum sit, non Deo totum concedere, sed in semetipso confidere.

BEDA. Mystice autem per primam Petri negationem illi designantur qui ante passionem ipsius negaverunt eum esse Deum : per secundam vero illi qui post resurrectionem ejus in Divinitate pariter et humanitate offenderunt. Item per primam galli cantum ipsius designatur captivitas resurrectio. Per secundam illa quæ in fine celebrabitur totius corporis. Per

primam autem ancillam quæ Petrum negare coegit, designatur cupiditas : per secundam carnalis delectatio : per unum seu plures servos, dæmones qui suadent Christum negare.

*Adducunt ergo Jesum a Caïpha in prætorium : erat autem mane. Et ipsi non introierunt in prætorium ut non contuminerentur, sed manducarent Pascha. Exiit ergo Pilatus ad eos foras et dixit : Quam accusationem assertis adversus hominem hunc? Responderunt et dixerunt ei : Si non esset hic malfactor, non tibi tradidissemus eum. Dicit ergo eis Pilatus : Accipite eum vos, et secundum legem vestram judicate eum. Dixerunt ergo ei Judæi : Nobis non licet interficere quemquam : ut sermo Jesu impleretur quem dixit, significans qua morte esset moriturus.*

AUG. (*Tract. 114, in Joan.*) Redit

de son récit qu'il avait interrompu pour raconter le reniement de Pierre : « Ils amenèrent donc Jésus de chez Caïphe dans le prétoire. » Déjà nous avons vu Jésus envoyé chez Caïphe par Anne, son collègue et son beau-père. Mais puisqu'il est envoyé chez Caïphe, pourquoi l'amener dans le prétoire? Saint Jean veut simplement dire qu'on l'amena dans la maison qu'habitait le gouverneur romain Pilate. — BÈDE. Le prétoire est ainsi appelé, parce qu'il est la demeure et le siège du préteur; or, les préteurs sont des préfets ou des commandants à qui on donne ce nom, parce qu'ils sont chargés d'intimer aux citoyens les ordres du souverain. — S. AUG. Ou bien donc Caïphe, pour une cause urgente, quitta la maison d'Anne, où tous deux s'étaient réunis pour entendre les dépositions contre Jésus, et se dirigea vers le prétoire, en laissant à son beau-père l'interrogatoire de Jésus, ou bien Pilate avait établi le prétoire dans la maison même de Caïphe, parce que cette maison était assez grande pour loger à la fois et séparément Caïphe et le gouverneur romain. — S. AUG. (*de l'accord des Evang.*) C'est à Caïphe, que Jésus était amené tout d'abord, et il n'y arriva cependant qu'en dernier lieu; on l'amenait comme un coupable déjà convaincu, Caïphe, d'ailleurs avait déjà résolu sa mort, il le livre donc sans aucun délai à Pilate pour qu'il le fit exécuter.

« Or, c'était le matin. » — S. CHRYS. (*hom. 82 sur S. Jean.*) Jésus fut conduit chez Caïphe avant le chant du coq, et le matin chez Pilate. L'Évangéliste nous donne ici une preuve que l'interrogatoire que Caïphe fit subir à Jésus pendant toute la nuit, ne put fournir contre lui aucun sujet d'accusation, et c'est pour cela qu'il le renvoie à Pilate.

semblent diverger quant aux circonstances du fait, mais cette divergence n'est qu'apparente comme le démontre très-bien saint Augustin.

Evangelista ad locum narrationis suæ ubi reliquerat ut explicaret Petri negationem. Unde dicitur : « Adducunt ergo Jesum a Caipha in prætorium : » ad Caipham quippe ab Anna collega et socero ejus dixerat missum : sed si ad Caipham, cur ad prætorium, quod nihil aliud vult intelligi quam ubi præses Pilatus habitavit. BÈDE. *Prætorium* enim dicitur sedes prætoris : prætores vero dicuntur præfecti sive præceptores, eo quod civibus præcepta donent. AUGUST. (*ut supra.*) Aut igitur aliqua urgente causa de domo Annæ (quo ad audiendum ambo convenerant) Caiphæ perierat ad prætorium Pilatus præsidis, et socero suo Jesum reliquerat audiendum; aut in domo Caiphæ prætorium accepe-

rat; et tanta domus erat, ut seorsum habitantem dominum suum, seorsum Judicem ferret. AUG. (*de Cons. Evangel.*, lib. III, cap. 7.) Tamen ad ipsum Caipham ab initio ducebatur, ad quem in extremo perductus est : sed quia jam tanquam convictum reum adducebant, Caiphæ autem antea visum fuerat ut Jesus moreretur, nulla mora interposita est quin occidendus Pilato traderetur.

Sequitur : « Erat autem mane. » CHRYS. (*homil. 82, in Joan.*) Antequam gallus cantaret, ad Caipham ducitur; mane vero ad Pilatum : per que demonstrat Evangelista quoniam per totum intermedium noctis a Caipha interrogatus in nullo redarguitur; et ideo misit eum Pilato : sed illa aliis dimittens enar-

Mais saint Jean laisse aux autres évangélistes le soin de nous raconter ces détails, et en vient immédiatement à ce qui suivit les événements de la nuit : « Et eux n'entrèrent point dans le prétoire. » — S. AUG. C'est-à-dire, dans la partie de la maison occupée par Pilate, en supposant que ce fût la maison de Caïphe (1\*). Or, pour quel motif ne voulurent-ils point y entrer? Afin de ne point se souiller et de pouvoir manger la Pâque. — S. CHRYS. C'était le jour, en effet, où les Juifs célébraient la Pâque, que Jésus avait célébré un jour auparavant (2\*), parce qu'il voulait que sa mort eût lieu le sixième jour où se célébrait l'ancienne Pâque. Ou bien le mot Pâque s'étend ici à toute la fête. — S. AUG. Les jours des azymes étaient commencés, et pendant ces jours on ne pouvait entrer dans la maison d'un païen, sans contracter l'impureté légale. — ALCUIN. La Pâque, proprement dite, était le jour où on immolait l'agneau pascal, le soir du quatorzième jour de la lune; les sept jours suivants s'appelaient les jours des azymes pendant lesquels les Juifs ne devaient avoir chez eux aucun pain fermenté. Cependant nous voyons le jour de Pâque compté parmi les jours des azymes dans l'évangile de saint Matthieu, où nous lisons : « Le premier jour des azymes, les disciples s'approchèrent de Jésus, et lui dirent : Où voulez-vous que nous préparions ce qui est nécessaire pour manger la Pâque? » (*Matth.*, xxvi, 17.) Le nom de Pâque

(1\*) Cette supposition n'est pas admissible; Pilate habitait le palais situé à l'angle nord-ouest de la grande enceinte extérieure du temple, près de la tour ou forteresse Antonia avec laquelle ce palais communiquait. Le lieu où il tenait ses audiences et rendait la justice était vers la partie orientale du palais, c'est la première station du Chemin de la Croix. Quelques auteurs cependant distinguent la maison privée de Pilate qui était le palais, sur l'emplacement duquel s'éleva aujourd'hui le château des rois latins de Jérusalem, du prétoire où il rendait la justice et qui était dans la forteresse Antonia vulgairement appelée par les chrétiens la maison de Pilate.

(2\*) Le sentiment le plus commun et le seul admissible est que Jésus a célébré la Pâque non pas un jour avant la Pâque légale, mais le jour même où les Juifs la célébraient. Les évangélistes sont positifs sur ce point. Nous avons déjà vu saint Matthieu (xxvi, 17.) Saint Marc est plus exprès encore : « Le premier jour des azymes où les Juifs immolaient la pâque; » (*Marc*, xiv, 12) et saint Luc ne l'est pas moins : « Vint le jour des azymes où il était nécessaire d'immoler la pâque. » (*Luc*, xxi, 7.) Le sentiment d'Alcuin, qu'on donnait le nom de Pâque aux jours des azymes, est confirmé par ce que nous lisons au chapitre xii, verset 4 des *Actes*, qu'Hérode tenait Pierre en prison pendant les jours des azymes, voulant après la pâque le produire devant le peuple.

randa, ipse quæsit quod deinceps est : sequitur enim : « Et ipsi non introierunt in prætorium. » AUG. (*ut sup. in Joan.*) Hoc est in eam partem domus quam Pilatus tenebat, si ipsa erat domus Caiphæ. Cur autem non introierunt, exponit subdens : « Ut non contaminarentur, sed manducarent Pascha. » CHRYS. (*ut supra.*) Quoniam tunc Judæi faciebant Pascha, ipse vero ante unam diem tradidit Pascha, reservans suam occisionem sextæ feriæ, quando vetus Pascha fiebat : vel Pascha dicit totum festum. AUG. (*ut*

*sup. in Joan.*) Dies enim agi cœperant azymorum, quibus diebus contaminatio illis erat in alienigenæ habitaculum intrare. ALCUIN. Pascha enim proprie dicitur dies illa qua agnus ad vesperam decima quarta luna occidebatur : septem vero dies sequentes *dies azymorum* dicebantur, in quibus nihil fermentatum in domibus eorum debuit inveniri : sed tamen dies paschalis invenitur inter dies azymorum ut apud Matthæum : « Prima autem die azymorum, accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Ubi vis pare-

est aussi donné aux jours des azymes, comme nous le voyons ici : « Afin de pouvoir manger la Pâque. » Or, la Pâque ici ne signifie point l'immolation de l'agneau, qui avait lieu le soir du quatorzième jour de la lune, mais la grande solennité qui se célébrait après l'immolation de l'agneau; Notre-Seigneur avait donc célébré la Pâque comme les autres Juifs, le quatorzième jour de la lune, et fut crucifié le quinzième jour, qui était le jour de la grande solennité, et son immolation commença le quatorzième jour de la lune, du moment où on se saisit de lui dans le jardin des Olives.

S. AUG. O aveuglement impie ! Ils craignaient de se souiller en entrant dans le prétoire d'un juge païen et ils ne craignent pas de répandre le sang de leur frère innocent, car ils ne savaient pas que celui qu'ils voulaient faire mourir était le Seigneur et l'auteur de la vie, et il faut attribuer ce crime plutôt à leur ignorance qu'à une volonté réfléchie.

THÉOPHYL. Pilate quelqu'ait été le mode de procédure qu'il suivait à l'égard de Jésus, en sort avec des sentiments beaucoup plus modérés. « Pilate vint à eux dehors et leur demanda : Quelle accusation portez-vous contre cet homme ? » — BÈDE. C'était la coutume chez les Juifs quand ils avaient condamné un coupable à mort, de le remettre chargé de chaînes au gouverneur, afin que le gouverneur le voyant en cet état, comprît qu'il était condamné à la peine de mort. — S. CHRYS. Cependant bien que Pilate vit Jésus enchaîné et amené devant lui par une foule aussi nombreuse, il ne crut pas que ce fût là une preuve péremptoire ou irrécusable de culpabilité, il les interroge donc : « Quelle accusation leur demande-t-il, portez-vous contre cet homme ? » Il leur fait sentir l'inconvenance qu'ils commettent en s'em-

mus tibi comedere Pascha ? » Pascha etiam dies azymorum inveniantur nominati ; sicut hic : « Ut non manducarent Pascha : » Pascha enim non immolationem agni hic notat, quæ fiebat decima quarta luna ad vesperam. sed magnam sollemnitatem quæ quindecima celebrabatur post agni immolationem : decima quarta enim luna Dominus (sicut et alii Judæi) Pascha celebravit : decima quinta quando magna sollemnitas celebrabatur, est crucifixus : decima quarta vero luna cœpit esse immolatio, ex quo captus est in horto.

AUG. (*ut sup. in Joan.*) O impia cæcitas ? Alienigenæ Judicis prætorio contaminari timebant ; et fratris innocentis sanguinem fundere non timebant ? Nam

quod etiam Dominus erat et vitæ dator, qui occidebatur, non eorum conscientia, sed nescientia deputetur.

THEOPHYLACT. Sed Pilatus utcumque procedens mitius ipse inde idem egreditur : unde sequitur : « Exivit ergo Pilatus ad eos foras, » etc. BÈDE. Hæc autem erat consuetudo Judæorum, ut quem mortis reum judicarent, vinctum præsidi traderent ; ut dum præses vinctum cerneret, intelligeret morti addictum. CHRYS. (*ut sup.*) Sed videns eum ligatum et a tot ductum, non aestimavit hoc argumentum esse inalterabile (vel indubitabile) accusationis, sed interrogat : « Et dixit eis : Quam accusationem affertis adversus hominem hunc ? » Inconveniens enim dicit esse

parant du pouvoir de juger, et en ne lui laissant que celui d'infliger le châtement; mais les Juifs refusent d'aborder de front l'accusation, et n'allèguent que de vagues présomptions : « Ils lui répondirent : Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré. » — S. AUG. Qu'on interroge et qu'ils répondent, ceux qu'il a délivrés des esprits impurs, les malades qu'il a guéris, les lépreux qu'il a purifiés, les sourds à qui il a rendu l'ouïe, les aveugles dont il a ouvert les yeux, les muets dont il a délié la langue, les morts qu'il a ressuscités, et ce qui surpasse tous ces miracles les insensés à qui il a donné la sagesse, et qu'ils disent si Jésus est un malfaiteur. Mais ceux qui portaient cette accusation étaient ces ingrats dont le Prophète avait fait cette prédiction : « Ils me rendaient le mal pour le bien. » (*Ps.* xxxiv, 12.) — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, III, 8.) (1) Il nous faut examiner si saint Luc n'est pas en contradiction avec saint Jean lorsqu'il raconte que les Juifs formulèrent contre le Sauveur des chefs certains d'accusation : « Et ils commencèrent à l'accuser, en disant : Nous avons trouvé celui-ci pervertissant notre nation, défendant de payer le tribut à César, et disant qu'il est le Christ roi. » (*Luc*, xxii, 2.) D'après saint Jean, au contraire, les Juifs paraissent ne vouloir formuler aucune accusation aussi particulière, afin que Pilate s'en rapportant exclusivement à leur parole, cessât de leur demander ce dont ils l'accusaient, et qu'il le regardât comme coupable par cela seul qu'ils avaient cru devoir le livrer entre ses mains. Or nous devons admettre et le récit de saint Jean et celui de saint Luc; car il y eut dans cette circonstance bien des questions et des réponses échangées; chaque évangéliste a fait entrer dans sa narration ce qu'il a jugé

(1) Ces paroles sont celles de David parlant de lui-même, mais on peut aussi les appliquer au Sauveur, surtout à cause de ce qui précède : « Des témoins injustes s'étant élevés, m'ont interrogé sur des choses que je ne connaissais pas. »

judicium eos rapuisse, supplicium autem illi concedere : sed illi reuertes ex directo accusationem, conjecturis quibusdam utuntur. Unde sequitur : « Responderunt et dixerunt : Si non esset hic malefactor, » etc. AUG. (*ut supra in Joan.*) Interrogentur atque respondeant ab immundis spiritibus liberati, languidi sanati, leprosi mundati, surdi audientes, muti loquentes, cæci videntes, mortui resurgentes, et (quod omnia superat) stulti sapientes, utrum sit malefactor Jesus : sed ista dicebant, de quibus per Prophetam jam ipse prædixerat (*Psal.* 34, 12) : « Retribuebant mihi mala pro bonis. » AUG. (*de Cons. Evang.*, lib.

III, cap. 8.) Sed videndum est ne contra sit quod Lucas dicit certa in eum dicta esse crimina : « Cæperunt autem illum (inquit) accusare, dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dari Cæsari, et dicentem se Christum regem esse : » sed secundum Joannem videntur Judæi noluisse dicere crimina, ut eorum auctoritatem secutus Pilatus, quid ei objicerent desineret quærere, sed ob hoc tantum nocentem crederet quod sibi ab eis tradi meruisset : ergo intelligere debemus et hoc dictum esse, et illud quod Lucas commemoravit : multa enim dicta, et multa responsa sunt : unde in narratione

plus utile, et saint Jean lui-même a rapporté certaines accusations dirigées contre Jésus, comme nous le verrons en son lieu : « Pilate leur dit donc : Prenez-le vous-même, et jugez-le selon votre loi. » — THÉOPHYL. C'est-à-dire, puisque vous voulez qu'il soit jugé selon vos désirs, et qu'à vous entendre, il semble que vous n'ayez jamais rien fait de répréhensible, prenez-le et condamnez-le, quant à moi, je ne consentirai jamais à juger de la sorte. — ALCUIN. Ou bien encore il veut leur dire : Vous avez une loi, et vous savez ce qu'elle prononce en pareille circonstance, faites donc selon que vous le croyez juste.

« Les Juifs lui répondirent : Il ne nous est pas permis de mettre à mort personne. » — S. AUG. Mais est-ce que la loi ne défend pas d'épargner les malfaiteurs, et surtout les séducteurs qui cherchent à détourner du culte du vrai Dieu comme était Jésus dans leur pensée (1)? Si donc ils répondent qu'il ne leur est pas permis de mettre personne à mort, c'est, entendons-le bien, à cause de la solennité du jour qu'ils avaient commencé à célébrer. L'excès de votre malice vous a-t-il fait perdre entièrement toute raison que vous vous croyiez purs du sang innocent parce que vous voulez le faire répandre par un autre? — S. CHRYS. Ou bien ils répondent qu'ils ne peuvent le mettre à mort, parce que leur pouvoir était singulièrement diminué depuis qu'ils étaient soumis à la domination romaine. Ou bien encore, Pilate leur ayant dit : « Jugez-le suivant votre loi, ils veulent lui prouver que le crime que Jésus a commis n'est pas contre la loi juive, et ils répondent : « Il ne nous est pas permis, » c'est-à-dire, il n'a point péché contre notre loi, mais son crime est un crime contre la sûreté publique, puisqu'il s'est dit roi. On peut dire encore qu'ils désiraient

(1) *Deutér.*, XIII, 5, 6-7 et suiv.

sua quisque posuit quod satis esse judicavit : nam et ipse Joannes dicit quædam quæ objecta sunt ; quæ suis locis videbimus. Itaque sequitur : « Dicit ergo eis Pilatus : Accipite eum vos, » etc. THEOPHYL. Quasi dicat : Quoniam ad votum judicium poscitis, et superbitis (ac si nihil unquam profanum egeritis), accipite vos et damnate ; ego nequaquam talis Judex efficiar. ALCUIN. Vel hoc dicit, quasi dicat : Vos qui legem habetis, scitis quid lex de talibus judicet ; secundum quod justum esse scitis, ita facite.

Sequitur : « Dixerunt ergo Judæi : Nobis non licet interficere quemquam. » AUG. (*ut sup. in Joan.*) Sed nunc lex præcepit ne malefactoribus (præsertim seductoribus a Deo, qualem istum puta-

bant) parcant? Sed intelligendum est eos dixisse non sibi licere interficere quemquam, propter festi diei sanctitatem quam celebrare jam cœperant. Itane omnem sensum nimia malitia perdidistis, ut ideo vos a sanguine innocentis impollutos esse credatis, quia eum fundendum alteri traditis? CHRYS. (*ut sup.*) Vel ideo ipsi eum non interfecerunt, quia multum de potestate eorum abscissum erat eis qui romanis regibus subjacebant. Vel aliter : quia dixerat eis : « Secundum legem vestram interficite eum, » volentes ostendere quod peccatum ejus non est judaicum, dicunt : « Non licet nobis : » non enim secundum legem nostram peccavit, sed crimen ejus est publicum, quia se *regem* dixit : vel quia

faire mourir Jésus du supplice de la croix pour le couvrir d'ignominie par ce genre de mort; or il ne leur était pas permis de crucifier, mais l'exemple d'Etienne qui fut lapidé par eux montre qu'ils pouvaient mettre à mort d'une autre manière. Aussi l'Évangéliste ajoute : « Afin que fût accomplie la parole que Jésus-Christ avait dite, touchant la mort dont il devait mourir, » parce qu'il était défendu aux Juifs de crucifier, ou bien l'Évangéliste s'exprime ainsi parce que Jésus devait être mis à mort, non-seulement par les Juifs mais par les Gentils. — S. AUG. Nous lisons en effet dans saint Marc (1) que Jésus dit à ses disciples : « Voilà que nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres, aux scribes et aux anciens, ils le condamneront à mort et le livreront aux Gentils. » (*Marc*, x, 23.) Or Pilate était romain, et les empereurs romains l'avaient établi gouverneur de la Judée. Ce fut donc pour accomplir cette prédiction de Jésus, qu'il serait livré aux Gentils et qu'ils le mettraient à mort, qu'ils ne voulurent point le recevoir des mains de Pilate, et qu'ils lui dirent : « Il ne nous est pas permis de mettre personne à mort. »

§. 33-38. — *Pilate étant donc rentré dans le prétoire, appela Jésus et lui dit : Etes-vous le roi des Juifs? Jésus répondit : Dites-vous cela de vous-même ou d'autres vous l'ont-ils dit de moi? Pilate reprit : Est-ce que je suis Juif? Votre nation et vos prêtres vous ont livré à moi. Qu'avez-vous fait? Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde; si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs combattraient pour que je ne fusse pas livré aux Juifs; mais, je vous l'assure, mon royaume n'est pas d'ici. Alors Pilate lui dit : Vous*

(1) Non-seulement dans saint Marc, mais dans saint Matthieu (xx) et dans saint Luc (xviii). Il ne s'agit pas ici du genre de supplice que devait endurer le Sauveur, comme dans ces autres paroles de saint Jean : « Et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi, » (ce qu'il disait pour marquer de quelle mort il devait mourir) (*Jean*, xii, 32, 33), mais il n'est question que des personnes qui devaient le mettre à mort.

eum crucifigi cupiebant, ut etiam modo mortis eum diffamant : non autem licebat eis crucifigere : sed quod alio modo interficiebant, monstrat Stephanus ab eis lapidatus. Et ideo subdit : « Ut sermo Jesu impleretur, » etc. Quoniam scilicet Judæis crucifigere non licebat : aut dicit hoc Evangelista, quoniam non ab eis solum, sed a gentibus debebat interfici. AUG. (*ut sup. in Joan.*) Sic enim legimus apud Marcum, ubi ait : « Ecce ascendimus Hierosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum et scribis, et tradent eum gentibus : » Pilatus autem Romanus erat, eumque in Judæam

Romani præsidem miserant. Ut ergo iste sermo Jesu impleretur, id est, ut eum sibi traditum gentes interficerent, noluerunt eum accipere, dicentes : « Nobis non licet interficere quemquam. »

*Introivit ergo iterum in prætorium Pilatus, et vocavit Jesum, et dixit ei : Tu es rex Judæorum? Respondit Jesus : A temetipso hoc dicis? An alii dixerunt tibi de me? Respondit Pilatus : Nunquid ego Judæus sum? Gens tua et pontifices tui tradiderunt te mihi. Quid fecisti? Respondit Jesus : Regnum meum non est de hoc mundo : si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utique decertarent, ut non traderer Judæis : nunc autem regnum meum non est hinc. Dixit itaque ei Pilatus :*



*êtes donc roi? Jésus répondit : Vous le dites, je suis roi. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage de la vérité; quiconque est de la vérité entend ma voix. Pilate lui demanda : Qu'est-ce que la vérité?*

S. CHRYS. (*hom. 83 sur S. Jean.*) Pilate qui voulait arracher Jésus à la haine des Juifs, ne traina pas le jugement en longueur : « Etant donc rentré dans le prétoire, il appela Jésus. » Il se le fait amener en particulier, parce qu'il entrevoyait dans le Sauveur quelque chose de grand, et il se proposait de tout examiner avec un soin scrupuleux après s'être mis en dehors de l'agitation tumultueuse des Juifs. « Il lui dit donc : Etes-vous roi des Juifs? » Pilate fait voir ici que les Juifs avaient accusé Jésus de s'être dit roi des Juifs. — S. CHRYS. Ou bien Pilate l'avait appris par le bruit public, et comme les Juifs n'avaient formulé contre lui aucune autre accusation, pour ne point prolonger inutilement cet interrogatoire, il lui fait connaître ce qu'ils lui reprochaient le plus habituellement.

« Jésus lui répondit : Dites-vous cela de vous-même, ou d'autres vous l'ont-ils dit de moi? » Le Sauveur semble reprocher indirectement à Pilate de juger ici à la légère et sans discernement comme s'il lui disait : Si vous dites cela de vous-même, donnez les preuves de ma rébellion, et si d'autres vous l'ont dit de moi, faites une enquête dans les formes. — S. AUG. (*Traité 115 sur S. Jean.*) Jésus savait très-bien et ce qu'il demandait à Pilate et la réponse que celui-ci allait lui faire, cependant il veut qu'il lui fasse cette question, non pour se renseigner lui-même, mais pour que cette question fût conservée par écrit et parvint ainsi à notre connaissance. — S. CHRYS. Ce n'est donc point par ignorance qu'il interroge, mais pour faire

*Ergo rex es tu? Respondit Jesus : Tu dicis quia rex sum ego : ego in hoc natus sum, et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati : omnis qui est ex veritate, audit vocem meam. Dicit ei Pilatus : Quid est veritas?*

CHRYS. (*homil. 82, in Joan.*) Pilatus ab odio Judæorum eripi volens, iudicium non protraxit in longum : unde dicitur : « Introivit ergo iterum in prætorium Pilatus, et vocavit Jesum, » etc. Seorsum, eo quod magnam habebat de eo suspicionem ; proponebat autem omnia exquisite rimari amoto strepitu Judæorum. Unde sequitur : « Et dixit ei : Tu es rex Judæorum? » ALCUI. His verbis ostendit Pilatus Judæos objecisse hoc criminis, ut diceret se esse regem Judæorum. CHRYS. (*ut supra.*) Vel hoc

Pilatus a multis audierat : quia vero nihil illi habebant dicere, ut non multa fieret investigatio, quod communiter dicebatur, hoc in medium ducere vult.

Sequitur : « Respondit Jesus : A temetipso hoc dicis? an alii tibi dixerunt? » etc. THEOPHYL. Inuit ex hoc Pilatum esse vecordem, ac indiscrete iudicantem : ac si diceret : Si hoc ex teipso loqueris, pande signa meæ rebellionis : at si ab aliis percepisti, inquisitionem fac ordinatam. AUG. (*Tract. 115, in Joan.*) Sciebat utique Dominus, et quod ipse interrogavit, et quod ille responsurus fuit ; sed tamen dici voluit non ut ipse sciret, sed ut conscriberetur quod voluit ut sciretur. CHRYS. (*ut sup.*) Non ergo ignorans interrogat, sed ab ipso accusari Judæos volens : unde sequitur :

condamner les Juifs par la bouche même de Pilate : « Pilate reprit : Est-ce que je suis juif ? » — S. AUG. Il se justifie du soupçon qu'il eut parlé ainsi de lui-même, et prouve que ce sont les Juifs qui ont accusé près de lui Jésus de cette prétention : « Votre nation et vos prêtres vous ont livré à moi. En ajoutant : Qu'avez-vous fait ? » il fait assez voir que c'était là le crime dont on l'accusait, et il semble lui dire : Si vous niez que vous ayez aspiré à la royauté, qu'avez-vous fait pour m'être livré ? Comme s'il n'était pas étonnant qu'on eût amené devant son tribunal pour être condamné un homme qui se disait roi.

S. CHRYS. Le Sauveur cherche à relever les idées de Pilate qui n'était pas absolument mauvais, il veut lui prouver qu'il n'est pas simplement un homme, mais qu'il est en même temps Dieu et le Fils de Dieu ; et il éloigne tout soupçon d'avoir aspiré à la royauté (ce qu'avait craint jusqu'à présent Pilate) : « Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde, » etc. — S. AUG. Voilà ce que le bon maître a voulu nous apprendre, mais il fallait auparavant nous faire connaître la vaine opinion que les hommes, Gentils ou Juifs de qui Pilate l'avait apprise, s'étaient formée de sa royauté. Ils prétendaient qu'il méritait la mort pour avoir cherché à s'emparer injustement de la royauté. Ou bien encore comme ceux qui sont en possession du pouvoir voient ordinairement d'un œil jaloux ceux qui peuvent leur succéder, les Romains ou les Juifs pouvaient craindre que ce nouveau royaume ne fût opposé à leur domination. Si le Sauveur avait répondu aussitôt à la question de Pilate, il eût paru répondre exclusivement pour les Gentils qui avaient de lui cette opinion ; mais après la réponse de Pilate, il répond d'une manière plus opportune et

« Respondit Pilatus : Nunquid ego Judæus sum ? » AUG. (*ut supra.*) Ab-tulit a se suspicionem, qua posset putari a semetipso dixisse, id se a Judæis audisse demonstrans : unde subdit : « Gens tua et pontifices tui tradiderunt te mihi. » Deinde dicendo : « Quid fecisti ? » satis ostendit illud ei pro crimine objectum : tanquam diceret : Si te *regem* negas, quid fecisti ut tradereris mihi ? Quasi mirum non esset si puniendus judicii traderetur qui se diceret regem.

CHRYS. (*ut sup.*) Reducit autem Pilatum non valde malum existentem ; et vult ostendere quod non est homo nudus, sed Deus et Dei Filius, et (quod formidaverat Pilatus) dissolvit tyrannidis suspicionem : unde sequitur : « Respon-

dit Jesus : Regnum meum non est de hoc mundo, » etc. AUG. (*ut sup.*) Hoc est quod bonus magister scire nos voluit : sed prius nobis demonstranda fuerat vana hominum de regno ejus opinio ; sive gentium, sive Judæorum, a quibus id Pilatus audierat ; quasi propterea fuisset morte plectendus quod illicitum affectaverit regnum : vel quoniam solent regnantis invidere regnantes, et videlicet cavendum erat ne hujus regnum (sive Romanis, sive Judæis) esset adversum. Quod si interrogante Pilato continuo respondisset, non etiam Judæis, sed solis gentibus hoc de se opiuantibus respondisse videretur : sed post responsionem Pilati jam Judæis, et gentibus opportunius aptiusque respondit : quasi di-

plus utile aux Juifs et aux Gentils, et tel est le sens de sa réponse : Ecoutez, Juifs et Gentils, je ne gêne en rien votre domination en ce monde, que voulez-vous davantage? Venez prendre possession par la foi d'un royaume qui n'est pas de ce monde. En effet, de quoi se compose son royaume? De ceux qui croient en lui. C'est à eux que Jésus dit : « Vous n'êtes pas de ce monde, » bien que sa volonté fût qu'ils demeurassent au milieu du monde. Aussi ne dit-il pas : Mon royaume n'est pas dans ce monde, mais : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Tout ce qui dans l'homme a été créé de Dieu il est vrai, mais qui a été engendré de la race corrompue d'Adam, est du monde, mais tout ce qui a été ensuite régénéré en Jésus-Christ fait partie de son royaume et n'est plus du monde. « C'est ainsi que Dieu nous a arrachés de la puissance des ténèbres, et nous a transférés dans le royaume de son Fils bien-aimé. » (*Coloss.*, 1, 13.) — S. CHRYS. Ou bien encore Notre-Seigneur veut dire que sa royauté n'a pas la même origine que la royauté des princes de la terre, et qu'il tient d'en haut un pouvoir qui n'a rien d'humain, et qui est beaucoup plus grand et plus éclatant. C'est pour cela qu'il ajoute : « Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs combattraient pour que je ne fusse pas livré aux Juifs. » Il fait voir ici la faiblesse des royautés de la terre qui tirent leur force de leurs ministres et de leurs serviteurs ; mais le royaume dont l'origine est toute céleste se suffit à lui-même, et n'a besoin d'aucun appui. Si telle est donc la puissance de ce royaume, c'est de sa pleine volonté qu'il s'est lui-même livré à ses ennemis.

S. AUG. Après avoir prouvé que son royaume n'était pas de ce monde, Jésus ajoute : « Mais mon royaume n'est pas d'ici. » Il ne dit pas : Mon royaume n'est pas ici, car il est vraiment sur la terre jus-

cat : « Andite, Judæi et gentes, non impedio dominationem vestram in hoc mundo : quid vultis amplius? Venite credendo ad regnum quod non est de hoc mundo. » Quid est enim ejus regnum, nisi credentes in eum? Quibus dicit (*Joan.*, 15) : « De hoc mundo non estis ; » quamvis eos esse vellet in mundo : unde et hic non ait : « Regnum meum non est in hoc mundo, » sed, « non est de hoc mundo. » De mundo enim est, quidquid hominum a Deo quidem creatum, sed ex Adam vitiosa stirpe generatum est : factum est autem regnum, non jam de mundo, quidquid inde in Christo regeneratum est. Sic enim nos Deus « eruit de potestate tenebrarum, et transtulit in regnum filii charitatis sue. »

CHRYS. (*ut supra.*) Vel hoc dicit, quoniam non tenet regnum ut hic reges terreni tenent, sed quoniam desuper habet principatum qui non est humanus, sed multo major et clarior. Unde subdit : « Si ex hoc mundo esset regnum meum, » etc. Ostendit hic regni ejus quod apud nos est, imbecillitatem ; quoniam a ministris habet fortitudinem, superius vero regnum sufficiens est sibi ipsi, nullo indigens. Si igitur majus est illud regnum, volens captus est seipsum tradens.

AUG. (*ut sup.*) Cum autem probasset regnum suum non esse de hoc mundo, subdit : « Nunc autem regnum meum non est hinc ; » non dicit : « Non est hic : » hic enim est regnum ejus, usque ad finem seculi : habens intra se com-

qu'à la fin du monde; l'ivraie s'y trouve mêlée avec le bon grain jusqu'à la moisson, et cependant il n'est pas de ce monde, parce qu'il est dans ce monde comme dans un lieu d'exil. — THEOPHYL. Ou bien encore, il ne dit pas : « Mon royaume n'est pas ici, » mais « il n'est pas d'ici, » parce qu'il règne dans le monde, que sa providence le gouverne, et qu'il y règle tout suivant sa volonté. Toutefois son royaume n'est pas composé d'éléments terrestres, mais son origine est céleste et il existe avant tous les siècles. — S. CHRYS. Les hérétiques prennent de là occasion de dire que le Sauveur est étranger à la direction du monde. Mais de ce qu'il déclare que son royaume n'est pas d'ici, il ne s'ensuit nullement que le monde ne soit point gouverné par sa providence; ces paroles signifient donc simplement que son royaume n'est soumis ni aux lois du temps, ni aux imperfections de notre humanité (1\*).

« Alors Pilate lui dit : Vous êtes donc roi? Jésus répondit : Vous le dites, je suis roi. » Notre-Seigneur ne craignait pas de déclarer qu'il fût roi, mais il répond de manière à ne point nier qu'il soit roi, et à ne point avouer qu'il l'est dans ce sens que son royaume fût de ce monde. En effet, que répond-il à Pilate? « Vous le dites, » c'est-à-dire, vous êtes de la terre, et votre langage ne peut être que terrestre. Il ajoute : « Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. » Il ne faut point faire longue la syllabe de ce pronom *hoc* comme si le sens était : « Je suis né dans cette condition, » mais la faire brève de manière qu'elle présente cette signification : « Je suis né pour cela, » de même qu'il dit : « C'est pour cela que je suis venu au monde (2\*). » Il est donc évident que le Sauveur a

(1\*) οὗκ οὕτως ἀνθρώπινον οὐδὲ ἐπίγειον.

(2\*) Cette observation de saint Augustin ne peut avoir d'application que pour le latin. Ni le grec εἰς τοῦτο, ni le français ne peuvent donner lieu à la moindre ambiguïté.

mixta zizania. usque ad messem; sed tamen non est hinc, quia peregrinatur in mundo. THEOPHYL. Vel ideo non dicit : « Non est hic, » sed, « non est hinc : » nam regnat in mundo, et utitur illius provisione (sive providentia), et juxta votum cuncta disponit : non est autem ab infimis constitutum regnum ejus; sed cœlitus est ante secula. CHRYS. (ut sup.) Hinc autem hæretici accipientes occasionem, alienum eum esse a mundi conditione dicunt. Sed cum dicit : « Regnum meum non est hinc, » non privat mundum a sua providentia et prelatione, sed ostendit regnum suum non esse humanum. neque corruptibile.

Sequitur : « Dixit itaque ei Pilatus : Ergo rex es tu? Respondit Jesus : Tu dicis, » etc. AUG. (ut supra.) Non quia regem se timuit confiteri, sed ita dictum est, ut neque regem se negel, neque regem se talem esse fateatur, cujus regnum putetur esse de hoc mundo : dictum est enim : « Tu dicis : » ac si diceretur : Carnalis carnaliter dicis. Deinde subjungit : « Ego in hoc natus sum, » etc. Non est producenda hujus pronominis syllaba, quod ait : « In hoc natus sum » (tanquam dixerit : « In hac re natus sum, ») sed corripienda; tanquam dixerit : « Ad hoc natus sum, » sicut et ait : « Ad hoc veni in mundum : » unde

voulu parler ici de sa naissance temporelle et de sa venue comme homme dans le monde, et non de sa naissance éternelle et sans commencement comme Dieu. — THÉOPHYL. On peut dire encore que le Seigneur interrogé par Pilate s'il était roi lui répondit. « Je suis né pour cela, c'est-à-dire pour être roi, car par cela seul que je suis né d'un roi, j'affirme que je suis roi moi-même. — S. CHRYS. (*hom.* 84 *sur S. Jean.*) Mais s'il est né roi, il n'a donc rien qu'il n'ait reçu. « Je suis venu, poursuit-il, pour rendre témoignage à la vérité, » c'est-à-dire pour persuader tous les hommes de la vérité. Considérez ici la grande douceur du Sauveur, tandis qu'on le traitait comme un malfaiteur, il a supporté cet outrage en silence; mais quand on l'interroge sur son royaume, alors il répond à Pilate, il cherche à l'instruire et à élever son esprit vers des idées plus hautes, et veut le convaincre que toute sa conduite a été exempte de subterfuges et d'artifices : « Je suis venu pour rendre témoignage à la vérité. »

S. AUG. Lorsque Jésus-Christ rend témoignage à la vérité, il se rend témoignage à lui-même; car il a dit, en termes exprès : « Je suis la vérité. » Mais comme la foi n'est pas le partage de tous, il ajoute : « Quiconque est de la vérité, entend ma voix. » Il l'entend avec les oreilles intérieures du cœur, c'est-à-dire il obéit à une voix, ou si vous voulez, il croit en moi. Par ces paroles : « Quiconque est de la vérité, » le Sauveur veut faire ressortir l'importance de la grâce par laquelle il nous appelle selon son décret. (*Rom.*, VIII.) Si nous considérons la nature dans laquelle nous avons été créés, quel est celui qui n'est pas de la vérité, puisque c'est la vérité qui a créé tous les hommes? Mais tous ne reçoivent pas de la vérité la grâce nécessaire pour obéir à la

manifestum est eum temporalem natiuitatem suam hic commemorasse, qua incarnatus venit in mundum; non illam sine initio qua Deus erat. THEOPHYL. Vel aliter : quæsito per Pilatum si Dominus esset rex : « Ego (inquit) in hoc natus sum, » id est, « ad hoc » quia rex sum : hoc enim ipso quod a rege productus sum, me quoque testor fore regem. CHRYS. (*homil.* 83, *in Joan.*) Si igitur rex natus est, nihil nisi accipiens habet : « Ad hoc (inquit) veni ut testimonium perhibeam veritati; » hoc est, ut hoc ipsum suadeam omnibus. Et notandum est quod suam humilitatem ostendit, dum dicentibus, « quoniam malefactor est, » ferebat silens; quando vero interrogatus est de regno, tunc locutus est ad Pilatum, erudiens eum, et reducens

ad altiora; et ostendit se nihil versutum operatum esse per hoc quod dicit : « Ut testimonium perhibeam veritati. »

AUG. (*ut supra.*) Cum autem Christus testimonium perhibeat veritati, testimonium perhibet sibi : ejus quippe est vox : « Ego sum veritas; » sed quia non omnium est fides, adjungit atque ait : « Omnis qui est ex veritate, audit vocem meam. » Audit utique interioribus auribus; id est, obedit meæ voci : ac si diceret : « Credit mihi; » quod vero ait : « Omnis qui est ex veritate, » gratiam commendavit, qua secundum propositum vocat (*ad Rom.*, 8); nam si naturam cogitemus in qua creati sumus, eum omnes veritas creaverit, quis non est ex veritate? Sed non omnes sunt quibus ut obediant veritati ex ipsa veritate præ-

vérité. S'il avait dit : Quiconque entend ma voix est de la vérité, on pourrait croire qu'on est de la vérité, parce qu'on obéit à la vérité; mais il dit, au contraire : « Quiconque est de la vérité, entend ma voix. » Il entend, il est vrai; toutefois il n'est pas de la vérité, parce qu'il entend sa voix, mais il entend sa voix parce qu'il est de la vérité, et que la vérité lui a donné cette grâce. — S. CHRYS. En parlant de la sorte, il attire à lui Pilate, et cherche à lui persuader de prêter l'oreille à ses paroles, et il l'amène, par ce peu de paroles, à lui demander ce que c'est que la vérité : « Pilate lui demanda : Qu'est-ce que la vérité? » — THEOPHYL. La vérité avait presque disparu du milieu des hommes, et elle était comme inconnue à tous, à cause de leur incredulité.

§. 38-40. — *Et ayant dit cela, il sortit encore pour aller vers les Juifs et leur dit : Je ne trouve en lui aucun crime. Mais c'est la coutume parmi vous que je vous accorde, à la fête de Pâques, la délivrance d'un criminel : voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs? Alors ils crièrent de nouveau tous ensemble : Non pas celui-ci, mais Barabbas. Or, Barabbas était un voleur.*

S. AUG. (*Traité 115 sur S. Jean.*) Aussitôt que Pilate eut fait cette question : « Qu'est-ce que la vérité? » il lui vint à l'esprit (je pense que c'était la coutume parmi les Juifs,) qu'on leur accordât, à la fête de Pâques, la délivrance d'un criminel; il n'attendit donc pas que Jésus lui répondit, pour ne pas perdre de temps, du moment qu'il se fut rappelé la coutume qui lui permettait de le délivrer à la fête de Pâques, ce qui, de toute évidence, était son plus vif désir, comme le prouve la nouvelle démarche qu'il fit : « Et, ayant dit cela, il sortit encore pour aller vers les Juifs, » etc. — S. CHRYS. Il savait que la ré-

tatur; si enim dixisset : « Omnis qui audit vocem meam, ex veritate est, » ideo dictus ex veritate putaretur quia obtemperat veritati; non autem hoc dicit, sed ait : « Omnis qui est ex veritate, audit vocem meam. » Audit utique; ac per hoc non ideo est ex veritate, quia ejus audit vocem; sed ideo audit quia ex veritate est, quia hoc illi donum ex veritate collatum est. CHRYS. (*ut sup.*) Hæc autem dicens attrahit eum et suadet fieri eorum quæ dicuntur auditorem : ita denique et eum cepit his brevibus verbis ut quæreret, « quid est veritas. » Sequitur enim : « Dixit ei Pilatus : Quid est veritas? » THEOPHYL. Nam fere ab hominibus evanuerat, et cunctis erat incognita, dum essent increduli.

*Et cum hoc dixisset, iterum exivit ad Judæos, et dixit eis : Ego nullum invenio in eo causam : est autem consuetudo vobis ut unum dimittam vobis in Pascha : vultis ergo dimittam vobis regem Judæorum? Clamaverunt rursus omnes, dicentes : Non hunc, sed Barabbam : erat autem Barabbas latro.*

AUGUST. (*Tract. 115, in Joan.*) Cum dixisset Pilatus : « Quid est veritas? » credo in mentem illi venisse continuo consuetudinem Judæorum, qua solebat eis dimitti unus in Pascha; et ideo non expectavit ut responderet ei Jesus, ne mora fieret, cum recolisset morem quo posset eis in Pascha dimitti; quod cum valde voluisse manifestum est. Unde dicit : « Et cum dixisset, iterum exivit, » etc. CHRYS. (*ut supra.*) Sciebant enim

ponse à la question qu'il avait faite demandait du temps, et qu'il fallait au plus tôt arracher Jésus à la fureur des Juifs; et c'est pourquoi il sort de nouveau du prétoire pour parler aux Juifs. — ALCUIN. On peut-être encore il n'attendit pas la réponse, parce qu'il était indigne de l'entendre.

« Et il leur dit : Je ne trouve en lui aucun crime. » Il ne leur dit pas : Puisqu'il est coupable et digne de mort, donnez-lui sa grâce à l'occasion de la fête; il proclame d'abord son innocence, puis il les prie, du reste, s'ils ne veulent point le délivrer à cause de son innocence, de le faire en considération de la fête : « C'est la coutume, parmi vous, que je vous accorde, à la fête de Pâques, la délivrance d'un criminel, » etc. — BÈDE. Cette coutume n'était pas prescrite par la loi, elle venait d'une ancienne tradition des Juifs qui, en souvenir de leur délivrance d'Égypte, délivraient chaque année un criminel à la fête de Pâques. Pilate emploie donc à leur égard le langage de la persuasion : « Voulez-vous que je vous délivre le Roi des Juifs? » — S. AUG. On ne pouvait arracher de son cœur que Jésus fût le Roi des Juifs, il semble que la vérité elle-même, qu'il avait demandé à connaître, l'eût gravée dans son cœur comme elle le fit écrire sur l'inscription de la croix.

THÉOPHYL. La réponse de Pilate, qui justifie Jésus de toute accusation, est admirable, et c'est en vain que les Juifs cherchent à le travailler, en lui représentant le Sauveur comme ayant désiré la royauté, car le représentant des Romains n'aurait jamais acquitté et mis en liberté un homme qui se serait déclaré roi en face de la puissance des empereurs romains. Lors donc qu'il leur dit : « Délivrerai-je le Roi des Juifs? » il proclame publiquement l'innocence de Jésus, et plaisante

quidem quoniam hæc indigebat tempore interrogatio; oportebat autem eum eripere ab impetu Judæorum; ideoque et exivit. ALCUI. Vel non expectabat audire responsum, quia forte indignus fuit audire.

Sequitur : « Et dixit eis : Ego nullam in eo invenio causam. » CHRYS. (*ut sup.*) Non dixit. Quia peccavit et dignus est morte, donate eum festo; sed primum eum excusans, tunc rogat ex abundantia, ut si nollent eum ut innocentem dimittere, saltem obnoxium donarent tempori : ideoque induxit : « Est autem consuetudo vobis, » etc. BÈDE. Hæc consuetudo non erat legis præceptum, sed ex antiqua Patrum traditione descendit, ut ob recordationem liberationis ex

Ægypto, unum etiam in die Paschæ dimitterent vincetum : deinde exhortative dicit : « Vultis ergo dimittam vobis regem Judæorum? » AUG. (*ut supra.*) Avelli enim ex ejus corde non potuit, Jesum regem Judæorum esse; tanquam hoc ibi sicut in titulo ipsa veritas fixerit, de qua quid esset, interrogavit.

THEOPHYL. Pulchre autem Pilatus respondet per hoc quod in nullo Jesus erraverit, sed frustra inquietatur ab eis velut regnum desiderans : non enim eum qui se *regem* assereret, ac amulum romanæ potestatis, Romanorum vicarius absolvisset : quamobrem in hoc quod dixit : « Regem Judæorum absolvam, » prorsus innoxium Jesum prodit, illudque Judæos : quasi dicat : quem vos

les Juifs en leur tenant ce langage : « Celui que vous accusez d'avoir voulu se faire roi, j'ordonne de le mettre en liberté, comme complètement innocent du crime dont vous le chargez. » — S. AUG. Mais à ces mots, « ils crièrent de nouveau, tous ensemble : Non pas celui-ci, mais Barabbas. » Or, Barabbas était un voleur. Nous ne vous faisons pas un reproche, ô Juifs, de mettre en liberté un criminel, à l'occasion de la fête de Pâques ! Mais nous vous faisons un crime d'avoir mis à mort un innocent ; et cependant si vous n'agissiez de la sorte, la véritable Pâque n'aurait pas lieu (1). — BÈDE. Ils ont sacrifié le Sauveur et demandé la grâce d'un brigand ; et, en punition de cet attentat, le démon exerce impunément sur eux des brigandages. — ALCUIN. Barabbas signifie *le fils de leur maître*, c'est-à-dire du diable ; car c'est le diable qui fut le maître de ce voleur dans ses crimes, comme il fut celui des Juifs dans leur trahison.

(1) C'est-à-dire l'immolation de Jésus-Christ, dont saint Paul a dit : « Jésus-Christ notre agneau pascal a été immolé pour nous. » (1 *Corinth.*, v, 7.)

---

crimibamini, ut <i>regem</i> se putantem; huic absolvi jubeo, quasi talem non existentem. AUG. ( <i>ut sup.</i> ) Sed hoc audito clamaverunt : unde sequitur : « Clamaverunt omnes rursum, dicentes : Non hunc, sed Barabbam : erat autem Barabbas latro. » Non reprehendimus, o Judæi, quod per Pascha liberastis nocentem, sed quod occidistis innocentem :	quod tamen nisi fieret, verum Pascha non fieret. BEDA. Quia ergo reliquerunt Salvatorem et petiverunt latronem, usque hodie diabolus sua atrocina exercet in ipsos. ALCUI. Barabbas autem interpretatur : « Iste filius magistri eorum, » id est, diaboli ; quia huic latroni in suo scelere, Judæis in sua perfidia <i>magister</i> fuit.
---	--



## CHAPITRE XIX.

### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ŷ. 1-5. — Quel fut le dessein de Pilate en faisant flageller Jésus. — Les soldats le revêtent des insignes dérisoires de la royauté. — Comment ces indignes traitements sont pour nous des actions pleines de mystères. — Pourquoi les soldats en agissaient ainsi à l'égard de Jésus. — Enseignements que nous donne le silence et la patience de Jésus. — Dessein de Pilate en présentant aux Juifs Jésus couronné d'épines.
- ŷ. 5-8. — L'envieuse fureur des Juifs loin de s'apaiser ne fait que s'accroître. — Pourquoi Pilate leur dit-il : *Prenez-le vous-mêmes et crucifiez-le?* — Ils accusent Jésus de s'être fait Fils de Dieu. — Crainte de Pilate, quel en est le motif.
- ŷ. 9-11. — Pourquoi Jésus ne répond point aux nouvelles questions de Pilate. — Le silence de Jésus preuve de son innocence. — Comment Pilate est lui-même son propre juge en disant au Sauveur qu'il a le pouvoir de le crucifier et le pouvoir de le délivrer. — La réponse de Jésus ne justifie pas entièrement la conduite de Pilate. — Ce que Notre-Seigneur nous enseigne et par son silence et par sa réponse : *Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi, s'il ne vous était donné d'en haut.* — Comment celui qui l'a livré est plus coupable que Pilate. — Pilate fait de nouveaux efforts pour délivrer Jésus.
- ŷ. 12-16. — Les Juifs en menaçant Pilate de César cherchent à lui inspirer une crainte plus grande encore. — Il leur est impossible de prouver que Jésus ait voulu se faire roi. — Influence du nom de César sur Pilate. — Quel était ce jour de la préparation dont il est ici question. — A quelle heure Notre-Seigneur fut-il crucifié? — Conciliation du récit de saint Marc avec celui des autres évangélistes sur ce point. — Dessein de Pilate en présentant de nouveau Jésus aux Juifs et leur disant : *Voilà votre roi.* — Juste châtiment des Juifs qui en repoussant le règne de Jésus-Christ ont appelé sur eux le règne de César. — Pilate se laisse vaincre par la crainte et leur livre Jésus pour être crucifié.
- ŷ. 16-18. — Quels étaient ces soldats qui prirent Jésus et l'emmenèrent. — Pourquoi les Juifs chargent le Sauveur lui-même de porter le bois de sa croix. — Il avait été en cela figuré par Isaac. — Comment expliquer ce que dit un autre évangéliste qu'ils forcèrent Simon de porter la croix. — Comment Notre-Seigneur relève la croix aux yeux des chrétiens en la portant lui-même sur ses épaules. — D'où vient le nom de Calvaire. — Pourquoi Notre-Seigneur est crucifié avec deux voleurs. — La croix de Jésus est un tribunal.
- ŷ. 19-22. — Pourquoi Pilate fait mettre au haut de la croix cette inscription : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs.* — Mystère que renferme cette inscription. — Pourquoi était-elle écrite en trois langues? — Que représentaient ces trois langues. — Réclamations des Juifs sur cette inscription. — Action de Dieu sur le cœur de Pilate qui maintient ce qu'il a fait écrire.
- ŷ. 23, 24. — Comment ce sont bien plutôt les Juifs que les soldats qui ont crucifié Jésus. — Les quatre soldats qui le crucifièrent partagent ses vêtements et tirent au sort sa tunique. — Pourquoi la tunique de Jésus fut tirée au sort. — Accomplissement littéral de la prophétie. — Conciliation des évangélistes entre

eux sur le partage des vêtements de Jésus et le tirage au sort de sa tunique. — Que représente le partage des vêtements en quatre parts, et la tunique tirée au sort. — Une action accomplie par des hommes pervers peut être la figure d'une bonne chose. — Explication allégorique de la largeur, de la longueur, de la hauteur, de la profondeur de la croix.

ŷ. 24-27. — Pourquoi saint Jean est le seul qui nous rapporte les paroles que Jésus adresse à sa mère du haut de la croix. — Notre-Seigneur fait sur la croix non seulement son testament public, mais son testament particulier et domestique. — Pourquoi Marie se tient au pied de la croix, alors que tous les apôtres ont pris la fuite. — Leçon qu'elle donne aux mères. — C'est le sexe le plus faible qui fit paraître le plus de courage. — Comment entendre que Marie-Madeleine s'est tenue loin de la croix, comme le rapportent saint Matthieu et saint Luc, et qu'elle fut au pied de la croix suivant le récit de saint Jean. — Pourquoi Notre-Seigneur paraît ne faire attention qu'à sa mère. — D'où venait l'affection plus particulière de Jésus pour Jean. — Magnifique témoignage d'honneur que le Seigneur lui donne. — Comment Jésus nous apprend les tendres soins que la piété filiale doit inspirer aux enfants pour leurs parents. — Pourquoi Jésus au moment où il est crucifié, fait tout avec le plus grand calme, tandis qu'avant le crucifiement, son âme paraissait en proie au trouble. — Comment faut-il entendre que Jean reçut Marie chez lui?

ŷ. 28-30. — Dernière prophétie accomplie par Jésus sur la croix avant de mourir. — Le spectacle du crucifiement, loin d'adoucir les Juifs ne fait qu'augmenter leur cruauté. — Comment ils purent lui présenter sur la croix une éponge pleine de vinaigre. — Puissance avec laquelle Jésus rend le dernier soupir. — Pourquoi il remet son esprit à Dieu et à son Père.

ŷ. 31-37. — Scrupules, inquiétudes des Juifs déicides au sujet du jour du sabbat. — Sens précis du mot *parascève*. — Pourquoi demandent-ils à Pilate qu'on brise les jambes du suppliciés? — Comment ils concourent eux-mêmes à l'accomplissement des prophéties. — L'outrage des soldats sur le corps inanimé de Jésus donne lieu à un miracle éclatant. — Pourquoi l'Évangéliste s'est servi de cette expression : *Il lui ouvrit le côté avec sa lance*. — C'est de ce côté ouvert que sont sortis les sacrements de l'Église et que nos saints mystères tirent leur origine. — D'où vient la coutume de mêler l'eau avec le vin dans la célébration du saint sacrifice. — Preuve que Notre-Seigneur était véritablement mort. — Pourquoi l'Évangéliste atteste la vérité de son témoignage à l'occasion de cet outrage fait au corps du Sauveur. — Il confirme par deux témoignages de l'Écriture les deux faits dont il atteste la vérité.

ŷ. 38-42. — Providence particulière avec laquelle Dieu veille à ce que ce soit un juste qui rende à Jésus le devoir de la sépulture. — Pourquoi ne voyons-nous ici aucun des douze apôtres? — Pourquoi Pilate accorde sans difficulté à Joseph ce qu'il demandait. — Comment les Juifs ne s'y opposent pas. — — Nicodème se joint à Joseph. — Nicodème était venu plusieurs fois trouver Jésus. — Pourquoi ils apportent des parfums pour embaumer le corps de Jésus. — Se conformer dans les derniers devoirs que l'on rend aux morts, aux usages particuliers à chaque nation. — Comment saint Jean n'est point ici en contradiction avec les autres évangélistes. — D'où est venue la coutume de consacrer le corps de Jésus-Christ sur une toile de lin. — Pourquoi se hâtent-ils de déposer le corps du Sauveur dans un tombeau qui était proche, et dans un tombeau où personne encore n'avait été mis? — Que nous enseigne

ce sépulcre nouveau où fut déposé le corps du Sauveur. — Excès de pauvreté auquel Jésus s'est réduit pour notre amour. — Comment nous pouvons imiter ceux qui ont rendu à Jésus les devoirs de la sépulture.

ÿ. 1-3. — *Alors Pilate prit Jésus et le fit flageller. Et les soldats, ayant tressé une couronne d'épines, la mirent sur sa tête et le revêtirent d'un manteau d'écarlate. Puis ils venaient à lui et disaient : Salut, roi des Juifs ; et ils lui donnaient des soufflets. Pilate sortit de nouveau et dit aux Juifs : Voici que je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucune cause de mort. Jésus sortit donc portant la couronne d'épines et le manteau d'écarlate, et Pilate leur dit : Voilà l'homme.*

S. AUG. (*Traité 116 sur S. Jean.*) Les Juifs ayant demandé à grands cris qu'à l'occasion de la fête de Pâques, Pilate leur délivrât non pas Jésus, mais Barabbas, « alors, dit l'Évangéliste, Pilate prit Jésus et le fit flageller. » Il est vraisemblable que Pilate n'eut en cela d'autre pensée que de rassasier la cruauté des Juifs, par la vue de ce châtiment ignominieux, et de les empêcher de pousser la fureur jusqu'à demander la mort de Jésus. C'est dans le même dessein qu'il permit, ou peut-être même qu'il ordonna aux soldats de sa cohorte de faire ce que rapporte l'Évangéliste. Il raconte, en effet, ce que firent les soldats, mais il ne dit point que ce fut par l'ordre de Pilate : « Et les soldats, ayant tressé une couronne d'épines, la mirent sur sa tête, et le revêtirent d'un manteau d'écarlate. Puis ils venaient à lui, et disaient : Je vous salue, roi des Juifs. » — S. CHRYS. Comme pour répondre à ce que Pilate vient de dire, que Jésus était roi des Juifs, ils le revêtent des insignes dérisoires de la royauté. — BÈDE (1). Pour diadème, ils lui mettent sur

(1) Cette citation ne se trouve pas textuellement dans Bède, mais dans des termes à peu près semblables dans les commentaires sur les quatre Évangiles, et dans l'homélie sur le troisième

### CAPUT XIX.

*Tunc ergo apprehendit Pilatus Jesum et flagellavit. Et milites plectentes coronam de spinis imposuerunt capiti ejus : et veste purpurea circumdederunt eum : et veniebant ad eum, et dicebant : Ave, rex Judæorum. Et dabant ei alapas. Exiit iterum Pilatus foras, et dixit eis : Ecce adduco vobis eum foras, ut cognoscatis quia nullam invenio in eo causam. Exiit ergo Jesus portans spineam coronam et purpureum vestimentum : et dixit eis : Ecce homo.*

AUG. (*Tract. 116, in Joan.*) Cum Judæi clamassent non Jesum sibi dimitti a Pilato velle propter Pascha, sed Barabbam latronem, subditur : « Tunc ergo apprehendit Pilatus Jesum, et flagella-

vit. » Hoc Pilatus non ob aliud fecisse credendus est, nisi ut ejus injuriis Judæi satiati sufficere sibi aestimarent, et usque ad ejus mortem sævire desisterent. Ad hoc pertinet quod idem præses etiam cohortem suam permisit facere quæ sequuntur, aut fortassis et jussit. Dixit enim quid deinde fecerint milites : Pilatum tamen id jussisse non dixit : sequitur enim : « Et milites plectentes coronam de spinis imposuerunt capiti ejus, et veste purpurea circumdederunt eum, et dicebant : Ave, rex Judæorum. » CHRYS. (*ut supra.*) Quia enim Pilatus dixit eum « regem Judæorum, » scilicet ei contumeliæ de reliquo apponunt. BÈD.

la tête une couronne d'épines, et pour la pourpre dont se servaient autrefois les rois, ils lui jettent sur les épaules un lambeau de pourpre. Le récit de saint Jean n'est point ici en contradiction avec ce que dit saint Matthieu, qu'on jeta sur lui un manteau d'écarlate; car, selon la remarque d'Origène, l'écarlate et la pourpre ont une même origine; les exeroissances qui contiennent la cochenille laissent couler, par les incisions qu'on leur fait, des gouttes de sang, qui servent à teindre à la fois la pourpre et l'écarlate. Bien que ce fût par dérision que les soldats traitent ainsi le Sauveur, ils accomplissaient pour nous des actions pleines de mystères. La couronne d'épines signifiait que Jésus se chargeait de nos péchés, que la terre de notre corps produit comme autant d'épines; le manteau de pourpre est la figure de la chair, esclave de ses passions. Notre-Seigneur est encore revêtu de pourpre, lorsqu'il se glorifie des triomphes remportés par les martyrs.

S. CHRYS. Ce n'était point pour obéir aux ordres du gouverneur que les soldats en agissaient ainsi, mais pour plaire aux Juifs. Ce n'était point sur son ordre qu'ils étaient venus pendant la nuit se saisir de Jésus, mais ils se portaient à tous les excès pour être agréables aux Juifs, qui leur avaient promis de fortes sommes d'argent. Cependant, au milieu de tant et de si énormes outrages, Jésus garde le silence. Pour vous, ne vous contentez pas d'entendre le récit d'un tel spectacle, mais qu'il soit toujours présent à votre esprit, et imitez le Roi de l'univers et le Seigneur des anges, souffrant avec patience de semblables outrages, et les supportant sans ouvrir la bouche. — S. AUG. C'est ainsi que Jésus-Christ accomplissait ce qu'il avait prédit de lui-même; c'est ainsi qu'il enseignait les martyrs à supporter tout ce que

*jour de la semaine sainte.* Bède cependant n'y fait pas mention d'Origène, dans les ouvrages duquel on ne trouve pas l'observation qui lui est ici attribuée.

Nam pro diademate spineam illi imposuerunt coronam; et pro purpureo vestimento quo reges veteres utebantur, vestem purpuream ei circumdant: ubi non debet videri contrarium quod Matthæus dicit circumdedit chlamydem coccineam; quia (ut Origenes refert) unius sunt materiæ coccus et purpura: cocculæ enim inciduntur, et ex his guttæ sanguinis fluunt; ex quibus utriusque generis tingitur vestimentum. Et quamvis hoc milites illudendo facerent, nobis tamen operabantur mysteria: nam per spineam coronam nostrorum designatur peccatorum susceptio, quæ sicut spinas terra nostri corporis germinat: in vestimento purpureo caro passionibus sub-

jecta significatur: purpura etiam vestitur cum de triumphis sanctorum martyrum gloriatur.

CHRYS. (*ut sup.*) Non autem inunctio principis erat faciebant, sed ad gratiam Judaicam hoc faciebant; quia neque circa initium ab illo jussi iverunt nocte, sed Judæis pecuniarum gratia gratificantes omnia audebant. Tot autem et talibus factis ipse stabat silens. Tu vero audiens hæc in mente habe continue; et Regem orbis terrarum, et angelorum Dominum videns contumeliam patientem, et omnia ferentem silentio imitare. AUG. (*ut sup.*) Sic enim implebantur quæ de se dixerat Christus: sic martyres informabantur ad omnia quæ persecutores libuit facere

la cruauté des persécuteurs pourrait inventer contre eux ; c'est ainsi que le royaume qui n'était pas de ce monde triomphait de ce monde superbe, non pas en livrant des combats sanglants, mais en souffrant avec patience et humilité.

S. CHRYS. Pilate, dans l'espérance que la vue de ces sanglants outrages mettrait un terme à la fureur des Juifs, leur présente Jésus couronné d'épines : « Pilate sortit de nouveau, et dit aux Juifs : Voici que je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucune cause de mort. » — S. AUG. Nous avons ici une preuve que ce ne fut pas à l'insu de Pilate que les soldats exercèrent ces actes de cruauté, soit qu'il les ait ordonnés, soit qu'il les ait simplement permis, pour le motif que nous avons indiqué plus haut, afin que ses ennemis pussent boire à longs traits ces sanglants outrages, et éteindre ainsi la soif qu'ils avaient de son sang. « Jésus sortit donc portant une couronne d'épines et un manteau d'écarlate. » Il paraît, non pas dans l'éclat de la royauté, mais au milieu des opprobres dont il est rassasié. « Et Pilate leur dit : Voilà l'homme ; » c'est-à-dire, si vous portez envie au roi, épargnez du moins celui que vous voyez si profondément humilié, et que toute votre envie s'apaise et tombe devant cet excès d'ignominie.

ÿ. 5-8. — *Les princes des prêtres et leurs satellites ne l'eurent pas plutôt vu qu'ils crièrent : Crucifiez-le, crucifiez-le ! Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes et le crucifiez, car moi je ne trouve pas en lui de cause qui mérite la mort. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi, et, selon cette loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu. Pilate, ayant entendu ces paroles, fut encore plus effrayé.*

S. AUG. (*Traité 116 sur S. Jean.*) L'envieuse fureur des Juifs contre

perferenda : sic regnum quod de hoc mundo non erat, superbum mundum non atrocitate pugnandi, sed patiendi humilitate vincebat.

CHRYS. (*ut supra.*) Ut autem convitium quod a militibus factum erat in eum, videntes respirent a passione, coronatum Jesum adduxit ad eos. Unde sequitur : « Exiit iterum Pilatus foras, et dixit eis : Ecce adduco vobis eum foras, ut cognoscatis quia nullam invenio in eo causam. » AUG. (*ut supra.*) Hinc apparet non ignorante Pilato hæc a militibus facta, sive jusserit ea, sive permisit ; illa scilicet causa quam supra diximus, ut hæc ejus ludibria inimici libentissime biberent, et ulterius saugui-

nem non sitirent. Unde sequitur : « Exiit ergo Jesus, portans spineam coronam, et purpureum vestimentum. » Non clarus imperio, sed plenus opprobrio. Sequitur : « Et dixit eis : Ecce homo. » Quasi dicat : Si regi invidetis, jam parcite, quia dejectum videtis : fervet ignominia, frigescat invidia.

*Cum ergo vidissent eum pontifices et ministri, clamabant dicentes : Crucifige, crucifige eum, Dixit eis Pilatus : Accipite eum vos et crucifigite : ego enim non invenio in eo causam. Responderunt ei Judæi : Nos legem habemus, et secundum legem debet mori, quia Filium Dei se fecit ; cum ergo audisset Pilatus hunc sermonem, magis timuit.*

AUG. (*Tract. 116, in Joan.*) Judæo-

Jésus-Christ ne fait que s'enflammer et s'accroître encore davantage : « Les princes des prêtres et leurs satellites ne l'eurent pas plutôt vu, qu'ils crièrent : Crucifiez-le, crucifiez-le. » — S. CHRYS. (*hom. 84 sur S. Jean.*) Pilate, voyant l'inutilité de ses efforts, leur dit : « Prenez-le vous-mêmes, et crucifiez-le. » C'est le langage d'un homme qui manifeste son horreur pour une action, et qui semble engager à faire ce qu'il n'a pas voulu accorder; car les Juifs ne lui avaient amené Jésus que pour qu'il fût condamné par le jugement du gouverneur lui-même; or il arriva tout le contraire, c'est-à-dire qu'il est déclaré innocent au tribunal du gouverneur. C'est ce qu'il leur dit en propres termes : « Je ne trouve pas en lui de cause qui mérite la mort. » C'est-à-dire qu'il ne cesse de le justifier de toutes les accusations portées contre lui. Il est donc évident que ce n'est que pour satisfaire leur fureur qu'il a livré Jésus à ces premiers et sanglants outrages. Mais rien de tout cela ne fut capable d'émouvoir et de fléchir les Juifs, semblables à des chiens affamés. « Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi, et selon cette loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu. » — S. AUG. Voici un sujet d'envie plus grande encore. L'usurpation de la puissance royale, par des moyens illicites, n'était rien auprès de cette ambition sacrilège. Cependant Jésus ne s'était arrogé injustement ni l'un ni l'autre de ces titres, il les possède tous les deux en vérité, il est le Fils unique de Dieu, et Dieu l'a établi roi sur Sion, sa montagne sainte (*Ps. 11*), et il lui serait facile de donner actuellement des preuves de cette double puissance, s'il ne préférerait montrer que sa patience est d'autant plus grande que sa puissance est plus étendue. — S. CHRYS. Pendant qu'il est ainsi l'objet de leurs disputes, il accomplit cette prophétie : « Il n'a pas ouvert la bouche, et dans son humi-

rum invidia pro Christi ignominia non frigescit, sed inardescit potius et inarescit, unde dicitur : « Cum ergo vidissent eum pontifices et ministri, clamabant dicentes : Crucifige eum. » CHRYS. (*hom. 83, in Joan.*) Vidit ergo Pilatus omnia inaniter fieri. Unde sequitur : « Dicit eis Pilatus : accipite eum vos, et crucifigite. » Execrantis est hoc verbum, et ad rem non concessam eos impellentis : ipsi enim ducebant eum ut eum præsidis judicio hoc fieret. Contigit autem contrarium, scilicet judicio præsidis eum magis absolvi. Unde subditur : « Ego enim non invenio in eo causam : » continue enim eum ab accusationibus eruit. Unde manifestum est quoniam et priora propter illorum concessit insaniam. Sed

Judæos canes nil horum in verecundiam convertit : nam sequitur : « Respondent ei Judæi : Nos legem habemus, et secundum hanc legem debet mori, quia Filium Dei se fecit. » AUG. (*ut supra.*) Ecce alia major invidia ! Parva quidem illa videbatur velut affectatæ illicite ausu regie potestatis : et tamen neutrum sibi Jesus mendaciter usurpavit ; sed utrumque verum est : et unigenitus est Dei Filius ; et Rex a Deo constitutus super Sion montem sanctum ejus (*Psal. 2*) : et utrumque nunc demonstraret, nisi quanto erat potentior, tanto mallet esse patientior. CHRYS. (*ut sup.*) Ad invicem enim ipsis disputantibus silebat, implems propheticum illud (*Isai., 53*), quod « non aperuit os suum ; et in humilitate judi-

liation son jugement a été supprimé. » (1) — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, II, 8.) Cette accusation des Juifs peut se rattacher à celle que rapporte saint Luc : « Nous l'avons trouvé soulevant notre nation, » et à laquelle on peut ajouter : « Parce qu'il s'est fait Fils de Dieu. »

S. CHRYS. Pilate est effrayé de ce nouveau chef d'accusation ; il craint que ce qu'il vient d'entendre dire ne soit vrai, et qu'il ne s'expose à commettre une plus grande injustice : « Pilate ayant entendu ces paroles, dit l'Évangéliste, fut encore plus effrayé. » — BÈDE. Pilate est effrayé, non point parce qu'il entend parler de la loi (puisqu'il était païen), mais parce qu'il craint de mettre à mort le Fils de Dieu. S. CHRYS. Les Juifs, au contraire, n'eurent point horreur de ce qu'ils venaient de dire, et ils mettent à mort le Sauveur pour une cause qui aurait dû les faire tomber tous en adoration devant lui.

§. 9-11. — *Et étant rentré dans le prétoire, il dit à Jésus : D'où êtes-vous ? Mais Jésus ne lui fit aucune réponse. Pilate lui dit donc : Vous ne me parlez point. Ignorez-vous que j'ai le pouvoir de vous crucifier et le pouvoir de vous délivrer ? Jésus répondit : Vous n'auriez sur moi aucun pouvoir s'il ne vous était donné d'en haut. C'est pourquoi celui qui m'a livré à vous est coupable d'un plus grand péché. De ce moment, Pilate cherchait à le délivrer.*

S. CHRYS. (*hom. 84 sur S. Jean.*) Pilate, saisi de crainte, adresse à Jésus une nouvelle question : « Et, étant rentré dans le prétoire, il dit à Jésus : D'où êtes-vous ? » Il ne lui demande plus : Qu'avez-vous fait ? Mais Jésus ne lui fit aucune réponse. Pilate lui avait entendu dire qu'il était né, et qu'il était venu pour rendre témoignage à la

(1) Saint Chrysostome suit ici la version des Septante, la Vulgate traduit : « De angustia et de judicio sublatus est. » Il est mort au milieu des angoisses, à la suite d'un jugement.

cium ejus sublatus est. » AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. II, cap. 8.) Hoc autem potest congruere ei quod Lucas commemorat in accusatione Judæorum dictum : « Hunc invenimus subvertentem gentem nostram ; » ut adjungatur : « Quia Filium Dei se fecit. »

CHRYS. (*ut supra.*) Deinde Pilatus quidem timet ab ipsis auditis, et formidavit ne forte verum esset quod dicebatur, et videretur inique agere : unde sequitur : « Cum ergo audisset Pilatus hunc sermonem, magis timuit. » BED. Non timuit quia legem audivit (quia alienigena erat), sed magis timuit ne Filium Dei occideret. CHRYS. (*ut sup.*) Illi vero hoc dicentes, non horruerunt, sed interficiunt eum pro quibus oportuerat adorare.

*Et ingressus est prætorium iterum, et dixit ad Jesum : Unde es tu ? Jesus autem responsum non dedit ei. Dixit ergo ei Pilatus : Mihi non loqueris ? Nescis quia potestatem habeo crucifigere te, et potestatem habeo dimittere te ? Respondit Jesus : Non haberes potestatem adversum me ullam, nisi tibi datum esset desuper : propterea qui me tradidit tibi, majus peccatum habet. Et exinde quærebat Pilatus dimittere eum.*

CHRYS. (*homil. 83, in Joan.*) Pilatus timore concussus, rursus inquisitionem facit. Unde dicitur : « Et ingressus est prætorium iterum, et dixit ad Jesum : Unde es tu ? » Non autem ultra interrogat : « Quid fecisti ? » Sequitur : « Jesus autem responsum non dedit ei : » qui enim audivit quoniam in « hoc natus sum et ad hoc veni, ut testimonium per-

vérité, et que son royaume n'était pas de ce monde; son devoir était donc de résister courageusement à ses ennemis, et de le délivrer; mais au contraire il se laisse entraîner par les injustes fureurs des Juifs : Jésus ne lui fait donc aucune réponse, parce que les questions de Pilate n'étaient pas sérieuses. D'ailleurs ses œuvres lui rendaient un témoignage assez élatant, et il ne voulait point triompher de ses accusateurs par ses discours et par l'habileté de ses moyens de défense pour montrer qu'il était venu volontairement pour souffrir.

S. AUG. Ce silence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans plusieurs circonstances, est rapporté par tous les évangélistes. Jésus se tait, en effet, devant le prince des prêtres, devant Hérode et devant Pilate lui-même. Il accomplit ainsi pleinement cette prophétie : « Il est demeuré dans le silence, sans ouvrir la bouche, comme un agneau est muet devant celui qui le tond, » (*Isaïe*, LIII) en ne répondant pas à ceux qui l'interrogent. Il a répondu, sans doute, à plusieurs des questions qui lui étaient faites, cependant la comparaison de l'agneau reste vraie pour les circonstances où il n'a pas voulu répondre; ainsi son silence est une preuve, non de sa culpabilité, mais de son innocence, et il a été devant ses juges, non comme un coupable convaincu de ses crimes, mais comme un innocent, immolé pour les péchés des autres.

S. CHRYS. Jésus, continuant de se taire, « Pilate lui dit : Vous ne me parlez pas, ignorez-vous donc que j'ai le pouvoir de vous crucifier et le pouvoir de vous délivrer? » Voyez comme Pilate est lui-même ici son propre juge. En effet, si tout dépend de vous, pourquoi ne délivrez-vous pas celui en qui vous ne trouvez aucune cause de mort? Après que Pilate eut ainsi prononcé sa propre condamnation, Jésus

libeam veritati; » et quoniam « regnum meum non est hinc, » cum debuisset resistere et eripere eum, hoc quidem non fecit; sed secutus est Judaicum impetum. Propterea ergo nihil ei respondit, quoniam inaniter omnia interrogabat. Sed et aliter, operibus attestantibus ei, nolebat per sermones vincere et excusationes componere, ostendens quoniam sponte ad hoc venit.

AUG. (*ut sup.*) Hoc autem silentium Domini nostri Jesu Christi non semel factum collatis omnium evangelistarum narrationibus reperitur; et apud principem sacerdotum, et apud Herodem, et apud ipsum Pilatum; ut non frustra de illo prophetia præcesserit (*Isai.*, 53) : « Sicut agnus coram tondente sine voce, sic non aperuit os suum : » tunc utique

quando interrogantibus non respondit : quanvis enim quibusdam interrogantibus sæpe responderit, tamen propter illa in quibus noluit respondere ad hoc data est de agno similitudo, ut in suo silentio non reus, sed innocens haberetur; id est, non sicut male sibi conscius qui de peccatis convincebatur suis, sed sicut mansuetus qui pro peccatis immolabatur alienis.

CHRYS. (*ut sup.*) Quia igitur siluit, sequitur : « Dixit ergo ei Pilatus : Mihi non loqueris? Nescis quia potestatem habeo crucifigere te, et potestatem habeo dimittere te? » Vide qualiter seipsum condemnavit : si enim in te totum positum est, ejus gratia nullam causam inveniens, non absolvis? Quia igitur adversus seipsum protulit sententiam, respon-



lui répondit : « Vous n'auriez sur moi aucun pouvoir, s'il ne vous était donné d'en-haut. » Il lui apprend ainsi que les événements qui le concernent ne suivent pas la marche ordinaire des choses, et ne découlent pas de causes naturelles, mais de raisons secrètes et surnaturelles; ne croyez pas cependant que le Sauveur justifie entièrement pour cela la conduite de Pilate : « C'est pourquoi, ajoute-t-il, celui qui m'a livré à vous est coupable d'un plus grand péché. » Mais, me direz-vous, si ce pouvoir a été donné d'en-haut, ni Pilate, ni les Juifs ne sont coupables d'aucun crime? Vaine objection, car ce pouvoir lui a été donné dans ce sens qu'il lui a été accordé, c'est-à-dire que Dieu a permis tout ce qui arrivait, mais Pilate et les Juifs n'en sont pas pour cela moins coupables.

S. AUG. Notre-Seigneur répond ici à la question qui lui était faite; lors donc qu'il ne répondra pas, ce n'est ni par conscience de sa culpabilité, ni par artifice, mais parce qu'il est semblable à l'agneau, qui se tait devant ceux qui le tondent; et, lorsqu'il croit devoir répondre, c'est pour enseigner, comme pasteur. Recueillons donc ici la leçon que Notre-Seigneur nous donne, et qu'il nous enseigne encore par son Apôtre : « Il n'y a point de puissance qui ne soit de Dieu; » (*Rom.*, XIII, 1) et celui qui, poussé par un noir sentiment d'envie, livre au pouvoir un innocent pour le faire mettre à mort, est plus coupable que le dépositaire du pouvoir lui-même qui condamne cet innocent, parce qu'il craint le pouvoir qui lui est supérieur. En effet, le pouvoir que Dieu avait donné à Pilate était subordonné à celui de César. C'est pour cela que Jésus lui dit : « Vous n'auriez sur moi aucun pouvoir (c'est-à-dire le moindre pouvoir tel que celui que vous avez), si ce pouvoir, quel qu'il soit, ne vous avait été donné d'en-haut. » Mais comme je connais l'étendue de ce pouvoir (qui ne va pas jusqu'à être complètement indépendant), je déclare que « celui qui m'a

dit Jésus : « Non haberes potestatem adversum me ullam, nisi tibi datum esset desuper : » ostendens quoniam non simpliciter et secundum aliorum consequentiam hoc fit, sed mystice consummatur. Ne igitur hoc audiens, testes eum ab omni erutum crimine, subdit : « Propterea qui tradidit me tibi, majus peccatum habet. » Et nimirum si datum erat, neque hic neque illi obnoxii sunt criminibus : inaniter dicis : hoc enim datum est (id est, concessum), ac si diceret : Permisit hoc fieri si datum fuerit propterea extra nequitiam suam.

AUGUST. (*ut supra.*) Ecce respondit : proinde ubi non respondebat, non sicut

reus sive dolosus, sed sicut ovis silebat : ubi respondebat, sicut pastor docebat. Discamus ergo quod dixit, quod per Apostolum docuit, quia « non est potestas nisi a Deo : » (*ad Rom.*, 13) et quia plus peccat, qui potestati innocentem occidendum livore tradit, quam potestas ipsa si eum timore alienius majoris potestatis occidit. (Talem quippe Deus dederat illi potestatem, ut esset etiam sub Cæsaris potestate); quapropter inquit : « Non haberes adversum me potestatem ullam (id est, quantum ad te habes) nisi hoc ipsum quicquid est, tibi esset datum desuper. » Sed quia scio quantum sit (non enim tantum est, ut tibi omni

livré entre vos mains est coupable d'un plus grand péché. » C'est par un sentiment d'envie qu'il m'a livré à votre pouvoir, tandis que c'est par un sentiment de crainte que vous exercez contre moi ce pouvoir. Jamais on ne doit sacrifier à la crainte la vie d'un innocent, mais c'est un bien plus grand crime de la sacrifier à l'envie. Aussi Notre-Seigneur ne dit pas : Celui qui m'a livré entre vos mains est coupable de péché (comme si Pilate lui-même ne l'était pas), mais : il est coupable d'un plus grand péché ; » paroles qui devaient faire comprendre à Pilate qu'il était loin d'être exempt de faute. — THEOPHYLACTE. « Celui qui m'a livré, » c'est-à-dire Judas, ou la foule. Devant cette réponse si claire de Jésus : « Si je ne me livrais moi-même, et si mon Père ne vous l'accordait, vous n'auriez sur moi aucun pouvoir, » Pilate fait de plus grands efforts pour délivrer Jésus. « De ce moment, Pilate cherchait à le délivrer. » — S. AUG. Lisez ce qui précède, et vous trouverez que déjà il avait cherché les moyens de mettre Jésus en liberté. L'expression : « Depuis lors, de ce moment, de là, » signifie : à cause de cela, pour ce motif (1), c'est-à-dire pour ne pas se rendre coupable de péché, en condamnant à mort un innocent qui était livré entre ses mains.

ÿ. 12-16. — *Mais les Juifs criaient : Si vous le délivrez, vous n'êtes point ami de César; car quiconque se fait roi se déclare contre César. Pilate ayant entendu ces paroles, fit amener Jésus dehors, et il s'assit sur son tribunal, au lieu qui est appelé Lithostrotos, et en hébreu Gabatha. C'était le jour de la préparation de la Pâque, vers la sixième heure, et Pilate dit aux Juifs: Voilà votre roi. Mais eux criaient: Otez-le, ôtez-le du monde, crucifiez-le! Pilate*

(1) L'expression grecque ἐκ τούτου, paraît désigner le temps plutôt que la cause.

modo liberum sit.) propterea « qui tradidit me tibi, majus peccatum habet. » Ille quippe me tuæ potestati tradidit invidendo; tu vero eandem potestatem in me exerciturus es metuendo: nec timendo quidem præsertim innocentem hominem homo debet occidere; sed id zelando facere multo majus malum est quam timendo: et ideo non ait: « Qui me tibi tradidit, ipse habet peccatum, » (tanquam ille non haberet) sed ait: « Majus peccatum habet, » ut etiam se habere intelligeret. THEOPHYL. Dicit autem, « qui tradidit me tibi, » id est, Judas, vel etiam turba. Cum ergo patens responsum Jesus ediderit, quod nisi ego memetipsum præberem, et Pater concederet, non haberes potestatem in me, ex hoc potius ipsum absolvere Pilatus

satagebat. Unde sequitur: « Et exinde quærebat Pilatus dimittere eum. » AUG. (ut supra.) Lege superiora, et invenies jamdudum eum quærere dimittere Jesum. Exinde itaque intelligendum est, « propter hoc (id est, ex hac causa), » ne haberet peccatum occidendo innocentem sibi traditum.

*Judæi autem clamabant, dicentes: Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris: omnis enim qui se regem facit, contradicit Cæsari. Pilatus autem cum audisset hos sermones, adduxit foras Jesum, et sedit pro tribunali, in loco qui dicitur Lithostrotos, hebraice autem Gabatha (erat autem parasceve Paschæ hora quasi sexta); et dicit Judæis: Ecce rex vester. Illi autem clamabant: Tolle, tolle, crucifige eum. Dicit eis Pilatus: Regem vestrum crucifigam? Responderunt pontifices: Non habemus regem*

leur demanda : *Crucifierai-je votre roi? Les pontifes répondirent : Nous n'avons de roi que César. Alors il le leur livra pour être crucifié.*

S. AUG. (*Tr. 116 sur S. Jean.*) Les Juifs s'imaginèrent qu'en menaçant Pilate de César, ils lui inspireraient une crainte plus grande encore, et qu'ils obtiendraient de lui la condamnation de Jésus plus efficacement que lorsqu'ils lui avaient dit : « Nous avons une loi, et selon notre loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu. » Mais les Juifs criaient : « Si vous le délivrez, vous n'êtes point ami de César, car quiconque se fait roi n'est pas ami de César. » — S. CHRYS. (*Homél. 84 sur S. Jean.*) Mais comment pouvez-vous prouver qu'il a voulu se faire roi? Par la pourpre dont il était revêtu? par son diadème? par ses chars? par ses soldats? Est-ce qu'il ne marchait pas toujours seul avec ses douze disciples, ne se servant que de ce qu'il y avait de plus commun pour sa nourriture, pour son vêtement, pour son habitation?

S. AUG. La crainte de la loi des Juifs n'avait eu aucune influence sur Pilate pour le déterminer à faire mourir Jésus-Christ; il avait craint bien plus de livrer à la mort le Fils de Dieu. Mais il ne put se résoudre à ne pas tenir compte de César, de qui venait son pouvoir, comme il avait fait pour la loi d'un peuple étranger. Aussi, dit l'Évangéliste, « Pilate, ayant entendu ces paroles, fit amener Jésus dehors, et il s'assit sur son tribunal au lieu qui est appelé *lithostrotos*, en hébreu *gabatha*. » — S. CHRYS. Pilate quitte les Juifs pour examiner plus sérieusement encore cette affaire, ce qu'indiquent ces paroles : « Il s'assit sur son tribunal. » — LA GLOSSE (1). Le tribunal est pour les juges ce que le trône est pour les rois, ce que la chaire est pour

(1) Cette citation ne se trouve pas dans la Glose actuelle.

*nisi Cæsarem. Tunc ergo tradidit eis illum, ut crucifigeretur.*

AUG. (*Tract. 116, in Joan.*) Majorem timorem se ingerere putaverunt Judæi Pilato terrendo de Cæsare, ut occideret Christum, quam superius, ubi dixerunt : « Nos legem habemus, et secundum legem debet mori, quia Filium Dei se fecit. » Unde dicitur : « Judæi autem clamabant dicentes : Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris. Omnis enim qui se regem facit, » etc. CHRYS. (*homil. 83, in Joan.*) Sed unde habetis hoc demonstrare? A purpura, a diademate, a curru, a militibus? Nomen solus semper cum duodecim discipulis incedebat per om-

nia vilia transiens, et cibum, et stolam, et habitationem?

AUG. (*ut supra.*) Pilatus autem eorum legem non timuit ut occideret; sed magis Filium Dei timuit ne occideret. Nunc vero non sic potuit contemnere Cæsarem auctorem potestatis suæ, quemadmodum legem gentis alienæ: unde subditur : « Pilatus autem cum audisset hos sermones, adduxit foras Jesum, et sedit pro tribunali in loco qui dicitur Lithostrotos, Hebraice autem Gabatha. » CHRYS. (*ut supra.*) Exiit quidem ut scrutaturus rem: sedere enim pro tribunali hoc ostendebat. GLOS. Sicut enim tribunal est *judicium*, sic thronus vel solium *regum*,

les docteurs. — BÈDE. Le mot *lithostrotos*, qui signifie *terrain pavé de pierres*, était un lieu élevé comme l'indique le mot hébreu (1\*).

C'était le jour de la préparation de la Pâque, vers la sixième heure. — ALGUIN. Le mot *parasceve* veut dire *préparation*. C'est le nom que l'on donnait au sixième jour de la semaine, parce que l'on préparait en ce jour ce qui était nécessaire pour le jour du sabbat, comme Dieu l'avait recommandé pour la manne : « Le sixième jour, vous en recueillerez le double. » (*Exod.*, XVI.) L'homme a été créé le sixième jour, et Dieu s'est reposé le septième, c'est pour cela que le Sauveur a voulu souffrir le sixième jour, et reposer le septième jour dans le sépulcre : « C'était vers la sixième heure. » — S. AUG. (*Trait.* 117 sur S. Jean.) Pourquoi donc saint Marc rapporte-t-il que ce fut à la troisième heure qu'ils le crucifièrent? C'est-à-dire, qu'il fut crucifié à la troisième heure par les langues des Juifs, et qu'il le fut à la sixième heure par les mains des soldats. Il nous faut donc comprendre que la cinquième heure était passée, et la sixième commencée lorsque Pilate s'assit sur son tribunal à la sixième heure, comme le dit saint Jean, et que cette sixième heure s'écoula tout entière, pendant le trajet du Calvaire, le crucifiement et les différentes circonstances qui se passèrent au pied de la croix. C'est depuis cette heure jusqu'à la neuvième que le soleil s'obscurcit, et que les ténèbres se répandirent sur toute la terre, comme l'affirment les trois évangélistes saint Matthieu, saint Marc et saint Luc. Mais comme les Juifs ont cherché à rejeter

(1\*) Les Romains avaient importé dans les villes soumises à leur sceptre, quelques-unes de leurs habitudes militaires. On sait que César, au milieu de son camp, faisait paver en mosaïque le lieu où il plaçait son tribunal. Les gouverneurs imitèrent ce luxe dans les cités où ils régnaient. (*Hist. génér. de l'Eglise*, par l'abbé Darras, tome V, page 215.) Le *lithostrotos* était donc une place revêtue d'un carrelage en mosaïque, située devant le prétoire, au nord-ouest de la citadelle et du temple, devant l'ancien palais Antonia. Le tribunal de Pilate y était construit de pierres taillées, et c'est sur ce tribunal que d'après un ancien usage, on prononçait haut et publiquement la peine capitale.

et cathedra *doctorum*. BED. Lithostrotos autem qui dicitur quasi « lapide stratus, » erat locus sublimis.

Sequitur : « Erat autem parasceve Pasche hora quasi sexta. » ALGUIN. Parasceve, id est, *preparatio*. Hoc nomine dicebatur sexta sabbati, in qua preparabant necessaria sabbato; ut de manna dictum est (*Exod.*, 16) : « Sexta die colligetis duplum. » Quia enim sexta die homo est factus, et in septima requievit Deus, ideo sexta die pro homine patitur, sabbato quiescit in sepulcro. Sequitur : « Hora autem erat quasi sexta. » AUG. (*Tract.* 117, in Joan.) Quid est ergo

quod Marcus dicit : « Erat hora tertia quando crucifixerunt eum ? » nisi quia hora tertia crucifixus est Dominus linguis Judæorum, hora sexta manibus militum; ut intelligamus horam quintam jam fuisse transactam, et aliquid de sexta coeptum, quando sedit pro tribunali Pilatus; que dicta est a Joanne « hora quasi sexta; » et cum duceretur et crucifigeretur, et juxta ejus crucem gerebantur que gesta narrantur, hora sexta integra completeretur: ex qua hora usque ad nonam sole obscurato, tenebras factas trium evangelistarum (Matthæi, Marci et Lucæ) contestatur auctoritas.

sur les Romains (c'est-à-dire sur Pilate et ses soldats), le crime d'avoir mis à mort Jésus-Christ, saint Marc passe sous silence l'heure à laquelle les soldats crucifièrent le Sauveur, et rappelle de préférence la troisième heure, pour nous faire comprendre que ce ne sont pas seulement les soldats qui l'ont crucifié, mais encore les Juifs qui ont demandé à grands cris, à la troisième heure, qu'il fût crucifié. On peut encore expliquer autrement cette difficulté en prenant cette sixième heure comme la sixième heure de la préparation et non la sixième heure du jour (1\*). En effet, saint Jean ne dit pas : C'était vers la sixième heure du jour, mais : « C'était vers la sixième heure de la préparation. » Le mot *parasceve* signifie en latin *præparatio*, et, comme le dit l'Apôtre : « Jésus-Christ, notre Agneau pascal, a été immolé. » (I *Corinth.*, v.) Or, si nous comptons la préparation de cette pâque, depuis la neuvième heure de la nuit, où les princes des prêtres prononcèrent l'arrêt de mort du Sauveur, en disant : « Il est digne de mort, » jusqu'à la troisième heure du jour, où l'évangéliste saint Marc rapporte qu'il fut crucifié, nous trouvons six heures, trois heures de nuit et trois heures de jour. — THÉOPHYL. Il en est qui résolvent cette difficulté en rejetant cette variante sur la négligence d'un copiste parmi les Grecs, chez qui les lettres de l'alphabet font

(1\*) Il est une autre explication beaucoup plus claire et il nous paraît surprenant qu'elle ne soit pas venue à l'esprit d'un si savant docteur. Il faut se rappeler que les Juifs divisaient alors en quatre parties la présence du soleil sur l'horizon, parties qui étaient plus longues dans la saison d'été que dans la saison d'hiver. Ces divisions du jour se nommaient première, troisième, sixième et neuvième heure. La première commençait au lever du soleil et durait environ trois de nos heures; la troisième commençait trois heures après le soleil levé, et finissait à midi; la sixième commençait à midi et se terminait à peu près au moment où il est pour nous trois heures après midi; alors commençait la neuvième heure, qui finissait au coucher du soleil; de sorte que la dernière heure de la quatrième division était la douzième du jour. Il est facile de comprendre maintenant comment saint Matthieu a pu dire que Jésus-Christ avait été crucifié à la troisième heure, parce que cette troisième heure n'était pas encore complètement écoulée, tandis que saint Jean rapporte qu'il le fut vers la sixième heure, parce que cette sixième heure n'était pas encore commencée, car d'après la coutume des Juifs ci-dessus mentionnée, la troisième heure se prolongeait jusqu'à la sixième, comme la première jusqu'à la troisième, la sixième jusqu'à la neuvième.

Sed quoniam Judæi facinus interfecti Christi a se in Romanos (id est, Pilatum et ejus milites) transferre conati sunt, propterea Marcus ea hora qua Christus a militibus crucifixus est, prætermittit, tertiam potius horam recordatus expressit, ut non tantum milites reperiantur crucifixisse Jesum, verumetiam Judæi qui ut crucifigeretur hora tertia clamaverunt. Est et alia hujus solutio questionis, ut non hinc accipiatur hora sexta diei, sed parasceves; quia neque Joannes ait : « Erat hora diei quasi sexta : » sed ait : « Erat parasceve hora quasi sexta : »

parasceve autem Latine *præparatio* est : « Pascha enim nostrum, » ut dicit Apostolus (I *Cor.*, 5), « immolatus est Christus. » Cujus Paschæ præparationem, si ab hora noctis nona computemus, quando videntur principes sacerdotum pronuntiassent Domini immolationem (dicentes : « Reus est mortis ») usque ad horam diei tertiam, qua crucifixum esse Christum Marcus Evangelista testatur, sex horæ sunt : tres nocturnæ, et tres diurnæ. THÉOPHYL. Solvunt autem quidam quod ex peccato scriptoris contigerit apud Græcos, apud quos litteræ al-

l'office de chiffres. En effet, la lettre grec appelée γάρμα, qui est caractérisée par la γ, désigne la troisième heure, tandis qu'une autre lettre qui a quelque ressemblance avec la première, c'est-à-dire, la lettre ζ, signifie la sixième heure. Or, il a pu très-bien arriver que, par la négligence des copistes, un de ces signes ait été employé pour l'autre.

S. CHRYS. Pilate était sorti sous le prétexte de procéder à un nouvel interrogatoire, mais au fond il n'en fait rien, et il abandonne Jésus aux Juifs, espérant les fléchir par cette condescendance : « Et il dit aux Juifs : Voilà votre roi. » — THEOPHYL. C'est-à-dire : Voilà cet homme que vous accusez de vouloir usurper la royauté; dans cet état d'humiliation, il ne peut rien entreprendre de semblable. — S. CHRYS. Tout ce que Pilate leur avait déjà dit devait suffire pour apaiser leur fureur, mais ils craignaient qu'une fois délivré, Jésus n'entraînât de nouveau la multitude après lui; car l'ambition est pleine d'artifices, et elle est capable de conduire une âme à sa perte. Aussi les Juifs redoublent-ils leurs instances : « Mais eux criaient : Otez-le, ôtez-le du monde. » Ils s'efforcent de le faire mourir de la plus ignominieuse des morts, et c'est pour cela qu'ils ajoutent : « Crucifiez-le, » tant ils redoutent que sa renommée survive à sa mort. — S. AUG. Pilate cherche encore à surmonter la terreur que lui a inspiré le nom de César : « Pilate leur demanda : Crucifierai-je votre roi? » Il veut fléchir par la considération de leur propre ignominie ceux qu'il n'a pu adoucir par le spectacle des ignominies de Jésus-Christ.

« Les pontifes répondirent : Nous n'avons de roi que César. » — S. CHRYS. Dieu ne les a livrés au châtement que parce qu'ils l'avaient

phabeti accipiuntur ut ἐπίσημα, sive indices numerorum : nam littera Græca, nomine γάρμα, cujus talis est figura γ, tertiam horam importat. Quædam autem alia, cujus figura talis est ζ, sextam horam importat. Ex negligentia ergo scriptorum præcedens figura cedere potuit in sequentem.

CHRYS. (ut sup.) Pilatus ergo ut scrutaturus exiens, nullam tamen scrutationem faciens, tradit eum, æstimans movendos esse eos. Unde sequitur : « Et dicit Judæis : Ecce rex vester. » THEOPHYL. Quasi dicat : Ecce qualem hominem fatemini, quod imperium vestrum capesceret humilis, ut nihil tale possit tentare. CHRYS. (ut supra.) Et nimirum quæ dicta sunt, erant sufficientia ut facerent eos de cætero ab ira cessare;

sed trepidabant ne dimissus rursus turbam ducat : amor etenim principatus versutum quid est et animam sufficiens perdere. Propterea magis insistunt. Unde sequitur : « Illi autem clamabant : Tolle, tolle. » Interficere enim eum conantur exprobratissima morte. Unde subditur : « Crucifige eum; » formidantes ne aliqua ejus post ipsum fiat memoria. AUG. (ut supra.) Adhuc autem Pilatus terrorem quem de Cæsare ingesserant, superare conatur. Unde subditur : « Dixit eis Pilatus : Regem vestrum crucifigam? » De ignominia eorum volens eos frangere quos de ignominia Christi mitigare non potuit.

Sequitur : « Responderunt pontifices : Non habemus regem nisi Cæsarem. » CHRYS. (ut sup.) Volentes seipsos sub-

choisi de leur pleine volonté. Ils ont repoussé unanimement le règne de Dieu, et Dieu les a rendus victimes de leur propre jugement. Ils ont repoussé le règne de Jésus-Christ et ils ont appelé sur eux le règne de César.

S. AUG. Enfin Pilate se laisse vaincre par la crainte : « Alors, il le leur livra pour être crucifié. » Il aurait paru, en effet, se déclarer ouvertement contre César en persistant à vouloir donner un autre roi à ceux qui déclaraient n'avoir d'autre roi que César, et en accordant l'impunité à celui dont ils lui demandaient la mort parce qu'il avait osé aspirer à la royauté. L'Évangéliste ne dit pas : Il le leur livra pour qu'ils le crucifiasent, mais : « Afin qu'il fût crucifié, » en vertu du jugement et du pouvoir du gouverneur. Mais il dit positivement que Jésus leur fut livré pour montrer qu'ils étaient étroitement associés au crime dont ils s'efforçaient d'éloigner d'eux le soupçon ; car jamais Pilate ne serait arrivé à cette extrémité s'il n'avait voulu en cela satisfaire leurs plus vifs désirs.

§. 16-18. — *Ils prirent donc Jésus et l'emmenèrent. Et, portant sa croix, il vint au lieu qui est appelé Calvaire, et en hébreu, Golgotha, où ils le crucifièrent et avec lui deux autres, un de chaque côté et Jésus au milieu.*

LA GLOSE (1). Sur l'ordre qui leur fut donné par le gouverneur, les soldats se saisirent de Jésus pour le crucifier : « Ils prirent donc Jésus et l'emmenèrent. » — S. AUG. (*Traité 116 sur S. Jean.*) On peut entendre ici que ce furent les soldats qui faisaient partie de la garde du gouverneur, car plus bas l'Évangéliste s'exprime sans ambiguïté :

(1) Cette citation n'est pas dans la Glose actuelle.

miserunt supplicio, propterea et Deus tradidit eos : quia enim concorditer negaverunt regnum Dei, dimisit eos in suum judicium incidere : regnum enim Christi refusantes, id quod Cæsaris est super seipsos vocabant.

AUG. (*ut supra.*) Sed Pilatus timore mox vincitur : unde sequitur : « Tunc ergo tradidit eis illum, ut crucifigeretur. » Apertissime enim contra Cæsarem venire videretur, si regem se non habere nisi Cæsarem profitentibus alium regem vellet ingerere, dimittendo impunitum quem propter hos ausus ei tradiderunt occidendum. Non autem dictum est : « Tradidit eis illum, ut crucifigerent illum, » sed, « ut crucifigeretur, » scilicet judicio ac potestate præsidis. Sed

ideo illis traditum dixit Evangelista, ut eos crimine implicatos, a quo alieni esse conabantur, ostenderet : non enim faceret hoc Pilatus, nisi ut id quod eos cupere cernebat, impleret.

*Susciperunt autem Jesum, et eduxerunt eum. Et bajulans sibi crucem, exiit in eum qui dicitur Calvarie locum, hebraice autem Golgotha, ubi crucifixerunt eum, et cum eo alios duos hinc et inde, medium autem Jesum.*

GLOS. Ad mandatum præsidis milites Christum susceperunt crucifigendum : unde dicitur : « Susceperunt autem Jesum, et eduxerunt eum » AUG. (*Tract. 116, in Joan.*) Potest enim hoc jam referri ad milites apparitores præsidis : nam postea evidentius dicitur : « Milites

« Lorsque les soldats l'eurent crucifié. » Mais quand il attribuerait exclusivement aux Juifs l'exécution tout entière du crime, ce ne serait que justice, car ils sont véritablement les auteurs de la condamnation qu'ils ont arrachée à Pilate.

S. CHRYS. (*Homél. 85 sur S. Jean.*) Mais comme aux yeux des Juifs le bois de la croix était un bois souillé qu'ils évitaient avec soin et qu'ils n'auraient jamais consenti à toucher, ils en chargèrent Jésus lui-même comme un criminel condamné à mort : « Et portant sa croix, » etc. C'est ce qui déjà avait eu lieu dans celui qui était la figure du Sauveur, Isaac, qui avait porté lui-même le bois de son sacrifice : mais alors le sacrifice figuratif ne s'accomplit que dans la volonté du père (1), tandis qu'il dut s'accomplir ici en réalité, parce que c'était la vérité. — THEOPHYL. De même qu'Isaac fut délivré et qu'un bélier fut immolé en sa place, de même la nature divine demeure ici impassible, et il n'y a eu d'immolé que l'humanité, qui fait comparer le Sauveur à un bélier, comme étant le fils d'Adam, semblable à un bélier qui s'est égaré. Mais comment expliquer ce que dit un autre évangéliste, qu'ils forcèrent Simon de porter la croix? — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, III, 10.) Les deux choses se sont faites successivement, d'abord ce que dit saint Jean, et ensuite ce que rapportent les trois autres évangélistes; il faut donc admettre qu'il portait lui-même sa croix au moment où il se dirigeait vers le lieu du Calvaire.

S. AUG. (*Traité. 117 sur S. Jean.*) Quel grand spectacle! Mais aux yeux de l'impiété, quel immense sujet de moquerie! aux yeux de la piété, quel grand et touchant mystère! L'impiété tourne en dérision ce Roi qu'elle voit, au lieu de se prosterner, porter le bois de son supplice;

(1) Ἀλλὰ τότε μὲν μέχρι τῆς γνώμης τοῦ Πατρὸς ἔστη τὸ πρᾶγμα.

ergo cum crucifixissent eum : » quamvis Evangelista etiam si totum Judæis tribuit, merito facit : ipsi enim fecerunt quidquid ut fieret, extorserunt.

CHRYS. (*hom. 84, in Joan.*) Sed quia lignum ut profanum putabant et vitabant, et neque tangere ipsum sustinebant, crucem Jesu ut condemnato imponunt : unde sequitur : « Et bajulus sibi crucem, » etc. Ita et in typo factum est : Isaac etenim ligna portavit : sed tunc quidem usque ad patris beneplacitum res processit : nunc autem in rebus effectum obtinuit : Veritas enim erat. THEOPHYL. Sed quemadmodum ut illic Isaac dimissus est, et mactatus est aries, sic et hic divina natura manet impassi-

bilis, sed humanitas secundum quam aries dicitur tanquam errantis arietis Adæ Filius, hic mactata est. Sed qualiter alius Evangelista dicit, quod angariaverunt Simonem ut crucem portaret. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. III, cap. 10.) Utrumque factum invenimus : primo id quod Joannes dicit : deinde quod cæteri tres : unde intelligitur quod ipse sibi portabat crucem, cum exiret in locum memoratum.

AUGUST. (*super Joan., tract. 117.*) Grande spectaculum ! sed si spectet impietas, grande ludibrium ! si pietas, grande mysterium ! Ridet impietas, regem pro virga regni lignum sui portare supplicii : videt pietas regem bajulantem



la piété contemple ce Roi qui porte cette croix où il devait se clouer lui-même avant de la placer sur le front des rois. Cette croix le rendra un objet de mépris pour les impies, mais les cœurs des saints y placeront toute leur gloire. Il relève donc la croix en la portant sur ses épaules, et il portait ainsi le chandelier de cette lampe qui devait répandre sa lumière et ne point demeurer sous le boisseau. — S. CHRYS. Semblable aux triomphateurs, il portait sur ses épaules le signe de sa victoire.

Il en est qui prétendent qu'Adam est mort et enseveli dans cet endroit qui est appelé Calvaire, et que Jésus avait voulu établir le trophée de sa victoire là où la mort avait inauguré son règne. — S. JÉR. (*Sur S. Matth.*) Cette opinion flatte agréablement l'esprit du peuple, mais elle est dénuée de vérité. Car, c'est hors de la ville et au delà des portes que l'on tranchait la tête à ceux que l'on condamnait à mort, d'où ce lieu a pris le nom de Calvaire (ou lieu de ceux qui sont décapités). Quant à Adam, nous lisons dans le livre de Josué, fils de Navé, qu'il a été enseveli entre Ebron et Arbée.

S. CHRYS. Or, ils le crucifièrent avec des voleurs, dit l'Évangéliste : « Ils le crucifièrent, et avec lui deux autres, un de chaque côté, et Jésus au milieu, » accomplissant ainsi malgré eux (1\*) la prophétie d'Isaïe : « Il a été mis au nombre des scélérats ; » (*Isaïe*, LIII) et c'est que ce qu'ils faisaient pour l'outrager servait au triomphe de la vérité. Le démon voulait obscurcir l'éclat de cette mort, mais il ne put y parvenir. Il y avait trois crucifiés, mais personne n'attribua à un autre qu'à Jésus les miracles qui se firent. Tous les efforts du démon

(1\*) Nous ajoutons « malgré eux, » d'après le texte original *ἄκοντες καὶ ἐν τούτῳ τὴν προφητείαν πληροῦντες*, comme donnant à la pensée de saint Chrysostome son sens véritable.

lignum, ad seipsum figendum, quod fixurus fuerat eliam in frontibus regum; in eo spernendus oculis impiorum, in quo erant gloriatura corda sauetorum : ipsam crucem suam gestaus humero commendabat ; et lucernæ arsuræ quæ sub medio ponenda non erat, candelabrum ferebat. CHRYS. (*ut sup.*) Et sicut victores, ita et ipse in humeris portabat victoriæ signum.

Quidam autem dicunt quod in illo loco, qui *Calvaria* dicebatur, Adam mortuus est et sepultus ; ut in loco ubi mors regnavit, illic et Jesus trophæum statuerit. HIERON. (*sup. Matth.*) Favorabilis interpretatio et mulcens aurem populi, nec tamen vera : extra urbem enim

et foris portam loca sunt in quibus truncantur capita damnatorum : et *Calvaria* (quasi decollatorum) sumpsere nomen : Adam vero sepultum juxta Ebron et Arbæe in Jesu filii Nave volumine legimus.

CHRYS. (*ut sup.*) Crucifigebant autem eum cum latronibus. Unde sequitur : « Et cum eo alios duos hinc et inde, medium autem Jesum : » in hoc prophetiam implentes, quoniam « cum iniquis reputatus est. » (*Isai.*, 53.) Quæ enim conviciantes faciebant, hæc veritati conferebant. Volebat enim demou quod fiebat obumbrare, sed non valuit : tribus enim in cruce affixis, miracula quæ fiebant, nulli nemo ascripsit nisi soli Jesu : ita inanes diaboli artes factæ sunt : nec

furent donc inutiles; et, loin d'obscurcir sa gloire, il la fit briller d'un plus vif éclat, car le miracle que fit Jésus en convertissant un des voleurs et en lui ouvrant les portes du ciel est bien plus grand que celui d'ébranler et de fendre les rochers.

S. AUG. (*Trait. 31 sur S. Jean, vers la fin.*) Cependant, si vous voulez y faire attention, la croix de Jésus fut un tribunal; le juge était placé au milieu de deux criminels: l'un des deux crut et fut sauvé; l'autre insulta son juge et fut condamné. Il commençait à faire dès lors ce qu'il doit accomplir un jour à l'égard des vivants et des morts, en plaçant les uns à sa droite et les autres à sa gauche.

ÿ. 19-22. — *Pilate fit aussi une inscription qu'il fit mettre au haut de la croix, et où était écrit: Jésus de Nazareth, le roi des Juifs. Beaucoup de Juifs lurent cette inscription, parce que le lieu où Jésus fut crucifié était près de la ville, et qu'elle était écrite en hébreu, en grec et en latin. Les princes des prêtres dirent donc à Pilate: N'écrivez point: Le roi des Juifs, mais qu'il s'est dit roi des Juifs. Pilate répondit: Ce qui est écrit est écrit.*

S. CHRYS. (*Hom. 84 sur S. Jean.*) De même que l'on met sur les trophées des inscriptions qui rappellent les victoires des triomphateurs, ainsi Pilate place une inscription sur la croix de Jésus: « Pilate fit aussi une inscription qu'il fit mettre au haut de la croix. » Il veut par là prendre la défense de Jésus-Christ et séparer sa cause de celle des voleurs, et tout à la fois se venger des Juifs, en faisant ainsi connaître publiquement l'excès de leur malice, qui les a portés à s'élever contre leur propre roi: « Il y était écrit: Jésus de Nazareth, roi des Juifs. » — BÈDE. Il était ainsi démontré que le règne de Jésus-Christ, loin d'être détruit comme le pensaient les Juifs, était bien plutôt affermi.

solum non obtulit gloriæ ejus, sed contulit non parum: nam latronem in cruce convertere, et in paradisum inducere, non minus fuit quam concutere petras.

AUG. (*Tract. 31, in Joannem sub finem.*) Tamen et ipsa crux, si attendas, tribunal fuit: in medio enim judice constituto, unus latro qui credidit, liberatus; alter qui insultavit, damnatus est: jam significabat quod facturus est de vivis et mortuis: alios positurus ad dexteram, alios vero ad sinistram.

*Scriptis autem et titulum Pilatus, et posuit super crucem: erat autem scriptum: Jesus Nazarenus, Rex Judæorum. Hunc ergo titulum multi legerunt Judæorum, quia prope civitatem erat locus ubi crucifixus est Jesus. Et erat scriptum hebraice, græce et latine. Dicebant ergo*

*Pilato pontifices Judæorum: Noli scribere: Rex Judæorum; sed, quia ipse dixit: Rex sum Judæorum. Respondit Pilatus: Quod scripsi, scripsi.*

CHRYS. (*homit. 84, in Joan.*) Sicut in trophæo litteræ ponuntur victoriam ostendentes, ita Pilatus titulum cruci Christi inscripsit. Unde dicitur: « Scripsit autem et titulum Pilatus, » etc. Simul quidem pro Christo respondens, ut eum a communionem latronum discerneret: simul autem et de Judæis ulciscens: ostendens scilicet ipsorum malitiam, dum in suum regem insurrexerunt: unde sequitur: « Erat autem scriptum: Jesus Nazarenus, Rex Judæorum. » BÈDE. In quo monstratur jam tunc regnum ipsius, non (ut ipsi putabant) destructum, sed

—S. AUG. (*Trait. 118 sur S. Jean.*) Mais est-ce que Jésus est seulement le roi des Juifs? n'est-il pas aussi le roi des Gentils? Oui sans doute, il l'est aussi des Gentils, car après avoir dit par la bouche du prophète : « J'ai été établi roi par lui sur Sion, sa montagne sainte (1), » il ajoute : « Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage. » (*Ps. xx.*) Il nous faut donc voir dans cette inscription un grand mystère, c'est-à-dire, que l'olivier sauvage a pris part à la sève et au suc de l'olivier (*Rom., xi, 17*), et que ce n'est pas l'olivier franc qui a pris part à l'amertume de l'olivier sauvage. Jésus-Christ est donc le roi des Juifs, mais des Juifs circoncis de cœur plutôt qu'extérieurement, de cette circoncision qui se fait par l'esprit, et non par la lettre.

« Beaucoup de Juifs lurent cette inscription, parce que le lieu où Jésus fut crucifié était près de la ville. » — S. CHRYS. Il est vraisemblable qu'un grand nombre de Gentils s'étaient rendus avec les Juifs à Jérusalem pour la fête de Pâque, et afin que tous pussent lire cette inscription, elle fut écrite non dans une seule langue, mais dans trois langues différentes : « Elle était écrite en hébreu, en grec et en latin. » — S. AUG. Ces trois langues étaient alors les plus répandues : la langue hébraïque, qui était celle des justes, qui se glorifiaient de leur loi; la langue grecque, celle des sages parmi les païens; la langue latine, qui était celle des Romains, dont la domination s'étendait alors sur presque toutes les nations de la terre. — THÉOPHYL. Cette inscription en trois langues signifiait que le Christ était le roi des trois sciences,

(1) Ce psaume prophétique a pour objet Jésus-Christ, et on doit lui appliquer tout ce que David dit en son propre nom, comme saint Paul le prouve en particulier dans le livre des *Actes* (xiii, 33); en appliquant à la résurrection du Sauveur ces paroles : « Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui; » et encore dans son *Épître aux Hébreux*, où il s'exprime ainsi : « Quel est l'ange à qui Dieu ait jamais dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui? » (*Hébr., i, 5.*)

potius augmentatum. Aug. (*Tract. 118, in Joan.*) Sed Judæorum tantum rex Christus est, an etiam gentium : imo et gentium : cum enim dixisset (*Psal. 2*) : « Ego autem sum constitutus rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, » subjecit : « Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem. » Magnum ergo volumus intelligi in hoc titulo sacramentum ; quia scilicet oleaster factus est particeps pinguedinis oleæ (*ad Rom., cap. 11*), non olea particeps facta est amaritudinis oleastri. Rex ergo Judæorum Christus, secundum Judæorum circumcisionem; non carnis, sed cordis; non littera, sed spiritu. (*ad Rom., 2.*)

Sequitur : « Hanc ergo titulum multi legerunt Judæorum, quia prope civitatem erat locus, » etc. CHRYS. Credibile autem est multos Gentiles simul cum Judæis propter festum convenisse : et ideo ut nullus ignoraret, non in una lingua, sed in tribus scripsit : unde subditur : « Et erat scriptum Hebraice, Græce et Latine. » AUG. (*ut sup.*) Hæc quippe tres linguæ ibi præ cæteris eminebant : Hebræa propter Judeos in lege Dei gloriantes ; Græca propter gentium sapientes ; Latina propter Romanos multos et pene omnibus tunc gentibus imperantes. THEOPHYL. Significat autem superscriptio triplici sermone figurata

la science pratique, la physique et la théologie. La langue latine figure la science pratique, les Romains ayant déployé, dans leurs expéditions, une puissance et une habileté sans égale; la langue grecque est le symbole de la science physique, parce qu'en effet les Grecs ont consacré tous leurs efforts à la découverte des phénomènes de la nature; enfin la langue hébraïque signifie la théologie, parce que c'est aux Juifs qu'a été confiée la connaissance des choses divines.

S. CHRYS. L'envie des Juifs poursuit Jésus-Christ jusque sur la croix : « Les princes des prêtres dirent donc à Pilate : N'écrivez point : Le roi des Juifs; mais qu'il s'est dit roi des Juifs. » Car cette inscription semble affirmer la proposition qu'elle exprime; mais si l'on ajoute : Qu'il s'est dit roi des Juifs, on y verra une preuve de son audacieuse et criminelle ambition. Mais Pilate persévère dans son premier dessein : « Pilate répondit : Ce qui est écrit est écrit. » — S. AUG. O puissance ineffable de l'action de Dieu jusque dans les cœurs de ceux qui la méconnaissent! Ne semble-t-il pas qu'une voix secrète, un silence qui avait son éloquence faisait retentir aux oreilles de son âme ce qui avait été prédit si longtemps auparavant dans le livre des Psaumes : « Ne changez pas l'inscription du titre (1)? » Mais que dites-vous, prêtres insensés! Cette inscription cessera-t-elle d'être vraie, parce que Jésus a dit : « Je suis roi des Juifs? » Si l'on ne peut changer ce que Pilate a écrit, pourra-t-on changer ce qui est affirmé par la vérité elle-même? Pilate a écrit ce qu'il a écrit, parce que le Seigneur a véritablement dit ce qu'il a dit.

(1) Dans le texte des Bibles actuelles nous lisons : « Ne disperdas, David in tituli inscriptionem : » « N'extermines pas, David a mis cette inscription pour titre » (*Ps.* LVI, LVII, LVIII,) ou simplement : « Ne corrumpas : » « Ne détruisez pas, » sans aucune autre addition, (*Ps.* LXXIV.)

Dominum esse regem practicæ, physicæ, necnon theologicæ : nam per Latinas litteras figuratur *practica* ; eo quod Romanorum imperium potentissimum satisque officiosum in expeditionibus fuerit; per Græcas vero litteras *physica* figuratur : Græci namque naturalium speculationem insudaverunt; demum per Hebraicas *theologia* prætenditur; dum Judæis est credita rerum divinarum agnitio.

CHRYS. (*ut sup.*) Judæi autem crucifixo invidabant. Unde sequitur : « Dicebant ergo Pilato : Noli scribere : Rex Judæorum; sed quia ipse dixit : Rex sum Judæorum. » Nam hæc quidem enuntiatio est et communis sententia : si vero adjiciatur : « Quoniam ipse dixit, »

ipsius petulantia et extollentia ostenderetur crimen esse. Sed Pilatus in priori stetit mente : unde sequitur : « Respondit Pilatus : Quod scripsi, scripsi. » AUG. O ineffabilem vim divinæ operationis etiam in cordibus ignorantium : Nonne occulta vox quædam Pilato intus quodam (si dici potest) clamoso silentio personabat, quod tanto ante in psalorum litteris prophetatum est : « Ne corrumpas tituli inscriptionem? » Sed quid loquimini, insani pontifices? Nunquid enim propterea non erit verum, quia Jesus ait : « Rex sum Judæorum; » si corrumpi non potest quod Pilatus scripsit; corrumpi potest quod Veritas dixit? Ideo enim Pilatus quod scripsit, scripsit; quia Dominus, quod dixit, dixit.

ÿ. 23, 24. — *Les soldats, après avoir crucifié Jésus, prirent ses vêtements (et ils en firent quatre parts, une pour chaque soldat) et sa tunique. C'était une tunique sans couture, d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas. Ils se dirent donc entre eux : Ne la divisons point, mais tirons au sort à qui elle sera : afin que s'accomplisse cette parole de l'Écriture : Ils se sont partagé mes vêtements et ils ont jeté ma robe au sort.*

S. AUG. (*Traité 118 sur S. Jean.*) Sur le jugement rendu par Pilate, les soldats placés sous ses ordres crucifièrent Jésus, comme le dit l'Évangéliste : « Les soldats, après avoir crucifié Jésus, » etc. Et cependant si nous considérons les intentions, si nous prêtons l'oreille aux cris qui se font entendre, ce sont bien plutôt les Juifs qui l'ont crucifié. Les trois autres évangélistes ont raconté plus succinctement ce fait et le tirage au sort des vêtements du Sauveur, tandis que saint Jean entre ici dans de plus grands détails : « Ils prirent ses vêtements et ils en firent quatre parts, » etc. On voit par là que ce furent quatre soldats qui crucifièrent Jésus par les ordres de Pilate : « Et sa tunique; » sous-entendez : « Ils prirent » pour donner à la phrase ce sens : « Ils prirent aussi sa tunique. » L'Évangéliste s'exprime de la sorte pour nous faire comprendre que les soldats partagèrent les autres vêtements sans les tirer au sort, ce qu'ils ne firent que pour la tunique, qu'ils prirent avec ses autres vêtements sans la partager. « Et cette tunique, poursuit-il, était sans couture, d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas. » — S. CHRYS. (*hom. 85 sur S. Jean.*) Saint Jean nous fait ici une description de la tunique du Sauveur, et comme c'est l'usage dans la Palestine de faire les vêtements avec deux morceaux d'étoffe que l'on réunit ensemble, il veut nous montrer que telle était la tunique de Jésus, pour nous

*Milites ergo cum crucifixissent eum, acceperunt vestimenta ejus, et fecerunt quatuor partes, unicuique militi partem, et tunicam. Erat autem tunica inconsutilis, desuper contexta per totum. Dixerunt ergo ad invicem : Non scindamus eam, sed sortiamur de illa ejus sit : ut Scriptura impleretur, dicens : Partiti sunt vestimenta mea sibi, et in vestem meam miserunt sortem.*

AUG. (*Tract. 118, in Joan.*) Judicante Pilato, milites qui ei parebant, crucifixerunt Jesum. Unde dicitur : « Milites ergo eum crucifixissent eum, » etc. Et lamén si voluntates, si clamores eorum cogitamus, Judæi magis crucifixerunt. Sed de partitione sortitioneque vestimentorum ejus, cæteri evangelistæ breviter et clause ; iste vero apertissime locutus

est : nam sequitur : « Et fecerunt quatuor partes, » etc. Unde apparet quatuor fuisse milites, qui in eo crucifigendo Præsidi paruerunt. Sequitur : « Et tunicam; » subaudiendum est « acceperunt, » ut iste sit sensus : « Acceperunt autem et tunicam; » et sic locutus est, ut de cæteris vestimentis nullam sortem missam esse videamus, sed de tunica quam simul cum cæteris acceperunt, sed non similiter diviserunt : de hac enim sequitur exponens : « Erat autem tunica inconsutilis, desuper contexta per totum. » CHRYS. (*homil. 85, in Joan.*) Ipsam speciem tunicæ Evangelista historice designat : quia enim in Palæstina duos pannos connectentes subtexunt indumenta, ostendit Joannes quod talis

faire comprendre indirectement la pauvreté de ses vêtements. — THEOPHYL. D'autres disent que dans la Palestine on tisse la toile non comme chez nous en mettant le tissu au-dessous et la chaîne au-dessus de manière que le tissu se dirige vers le haut, mais dans un sens tout contraire (1\*).

S. AUG. L'Évangéliste nous apprend ensuite pourquoi cette tunique fut tirée au sort : « Ils se dirent donc entre eux : Ne la divisons point, » etc. Ils avaient donc divisé en parties égales les autres vêtements, ce qui avait rendu superflu le tirage au sort ; mais pour cette tunique, ils ne pouvaient en avoir chacun une partie qu'en la coupant en quatre lambeaux qui leur eussent été complètement inutiles. Pour éviter cet inconvénient, ils aimèrent mieux que le sort la rendit la part d'un seul. Les oracles des prophètes viennent rendre ici témoignage au récit évangélique : « Afin que s'accomplît cette parole de l'Écriture : Ils se sont partagé mes vêtements, » etc. — S. CHRYS. Voyez quelle précision dans sa prophétie ; le Prophète ne prédit pas seulement ce que les soldats ont partagé, mais ce qui n'a pu être l'objet d'un partage, en effet, ils ont partagé les vêtements, mais ils ont tiré au sort la tunique qu'ils n'ont pas voulu diviser.

S. AUG. Le récit de saint Matthieu ainsi conçu : « Ils se partagèrent ses vêtements en les tirant au sort, » a voulu nous faire entendre que ce partage s'étendit à tous les vêtements et à la tunique elle-même qu'ils tirèrent au sort. Saint Luc s'exprime en termes à peu près sem-

(1\*) La tunique du Sauveur qui suivant l'opinion des anciens Pères avait été faite par la bienheureuse Vierge Marie, était sans couture, d'un seul tissu, d'un seul fil, qui du haut en bas, du commencement jusqu'à la fin, tressé par une même main sans interruption aucune, en avait formé le tout avec ses proportions. Les deux versions arabe et syriaque rendent peut-être plus clairement le véritable sens du texte évangélique : « Cette tunique était sans aucune couture dessus, elle était d'un seul tissu dans son entier. »

erat tunica Jesu ; occulte vilitatem vestimentorum insinuans. THEOPHYL. Alii vero dicunt quod apud Palæstinam telas contextunt, non velut apud nos textuntur, existente superius stamine, inferius vero textura panni, ut sic versus partem supremam textura procedat, sed contrario modo.

AUG. (*ut sup.*) Cur autem de illa sortem miserint narrat dicens : « Dixerunt ergo ad invicem : Non scindamus eam, » etc. Apparet itaque in aliis vestimentis æquales eos habuisse partes, ut sortiri necesse non fuerit : in illa vero una non eos habere potuisse singulas partes, nisi scinderetur, ut pannos ejus inutiliter tollerent ; quod ne facerent, ad unum eam

pervenire sortitione maluerunt. Hujus evangeliste narrationi consonat etiam propheticum testimonium. Unde subjungit : « Ut Scriptura impleretur dicens (*Psal.* 58) : « Partiti sunt vestimenta mea sibi, » etc. CHRYS. Intuere prophetiæ certitudinem : non enim quod partiti sunt solum, sed et quod non partiti sunt, dixit Propheta ; nam vestimenta quidem dividerunt, sed sorti commiserunt tunicam quam dividere noluerunt.

AUGUST. (*ut supra.*) Mathæus autem dicendo : « Diviserunt vestimenta ejus sortem mittentes, » totam divisionem vestimentorum voluit intelligi et ad illam tunicam pertinere de qua sortem miserunt : tale est quod etiam ait Lucas :

blables : « Partageant ensuite ses vêtements, ils les jetèrent au sort, » c'est-à-dire qu'en partageant ses vêtements, ils en vinrent à la tunique qu'ils tirèrent au sort. Saint Luc a mis le mot *sort* au pluriel *sortes* pour le singulier *sortem*. Le récit de saint Marc seul paraît faire quelque difficulté : « Ils se partagèrent ses vêtements, les tirant au sort, pour savoir ce que chacun en emporterait. » Il semble par là qu'ils aient tiré au sort la totalité des vêtements, et non la tunique seule; mais cette ambiguïté n'est due qu'à la concision du récit. Ces paroles : « Les tirant au sort » équivalent à celles-ci : « Les tirant au sort au moment du partage. » Il ajoute : « Pour savoir ce que chacun en emporterait, » c'est-à-dire, pour savoir qui emporterait sa tunique, et le sens complet de la phrase serait celui-ci : « Ils tirèrent ses vêtements au sort pour savoir qui emporterait sa tunique qui restait après le partage égal des autres vêtements. Les vêtements du Sauveur partagés en quatre parts représentent l'universalité de l'Eglise qui s'étend aux quatre parties du monde (1), et qui se trouve également répandue dans chacune d'elles. La tunique tirée au sort figure l'unité de toutes les parties unies entre elles par le lien de la charité. Mais si la charité nous ouvre une voie plus excellente (I *Corinth.*, XII), si elle est supérieure à la science (*Ephés.*, III), si elle est le premier de tous les commandements selon ces paroles de saint Paul : « Par-dessus tout ayez la charité, » (*Coloss.*, III) c'est avec raison que le vêtement qui en est le symbole est d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas. L'Evangéliste ajoute : « Jusqu'en bas, » car il faut nécessairement avoir la charité pour appartenir à ce grand tout qui s'appelle l'Eglise catho-

(1) Saint Augustin entend ici les quatre points cardinaux, l'orient, l'occident, le nord et le midi, comme saint Athanase l'avait remarqué avant lui.

« Dividentes vestimenta ejus miserunt sortes. » Dividentes enim venerunt ad tunicam, de qua facta est sortitio : dicendo autem *sortes* pluralem numerum pro singulari posuit. Marcus autem solus videtur intulisse aliquam questionem : dicendo enim : « Mittentes sortem super eis quis quid tolleret, » tanquam super omnibus vestimentis, non super sola tunica sors missa sit, sic locutus videtur, sed hæc brevis obscuritatem facit. Sic enim dictum est : « Mittentes sortem super eis, » ac si diceretur : « Mittentes sortem cum dividerentur. » Cum autem dicit : « Quis quid tolleret, » id est, « quis tunicam tolleret ; » tanquam si totum ita diceretur : « Mittentes sortem super eis, quis tunicam quæ par-

tibus æqualibus superfuerat, tolleret. » Quadripartita autem vestis Domini nostri Jesu Christi quadripartitam figuravit ejus Ecclesiam, quatuor scilicet partibus in orbe diffusam, et in eisdem æqualiter (id est, concorditer) distributam. Tunica vero illa sortita omnium partium significat unitatem, quæ charitatis vincolo coniunctur. Si autem charitas et supereminentiorem habet viam (I *ad Cor.*, 12), et supereminet scientiæ (ad *Eph.*, 3), et super omnia præcepta est, secundum illud (ad *Colos.*, 3) : « Super omnia autem hæc charitatem habete, » merito vestis qua significatur, desuper contexta perhibetur : et addidit « per totum ; » quia nemo ejus expers qui pertinere videtur ad totum a quo toto *catholica* vo-

lique. Elle est sans couture pour qu'elle ne puisse se séparer, et elle devient la possession d'un seul, parce qu'elle ramène tous les hommes à l'unité. Le tirage au sort est une figure de la grâce de Dieu, car lorsqu'on règle une chose par le sort on ne tient compte ni de la qualité des personnes ni de leurs mérites, mais on laisse la décision aux dispositions secrètes des jugements de Dieu.

S. CHRYS. Ou bien encore, selon l'interprétation de quelques-uns, cette tunique sans couture, d'un seul tissu dans toute son étendue, figure dans le sens allégorique que ce n'est pas seulement un homme mais un Dieu qui est crucifié.

THÉOPHYL. On peut dire encore que cette tunique sans couture est la figure du corps de Jésus-Christ qui est comme tissu dans sa partie supérieure, car l'Esprit saint est survenu dans la Vierge Marie; et la vertu du Très-Haut l'a couverte de son ombre. Le très-saint corps de Jésus-Christ est donc indivisible; car bien qu'il soit distribué à tous pour sanctifier l'âme et le corps de chaque fidèle, cependant il est dans tous en entier et d'une manière indivisible. Comme le monde visible est composé de quatre éléments, on peut voir dans les vêtements du Sauveur partagés en quatre parties égales les créatures visibles que les démons se partagent entre eux, toutes les fois qu'ils mettent à mort le Verbe de Dieu qui habite en nous, et qu'ils s'efforcent de nous entraîner dans leur malheureux sort par les charmes trompeurs des plaisirs du monde.

S. AUG. De ce que cette action est accomplie par des hommes pervers, il ne s'ensuit pas qu'elle ne puisse être la figure d'une bonne chose, car alors que dirons-nous de la croix elle-même qui a été préparée par les impies? Et cependant nous y voyons figurées ces

catur, Ecclesia. *Inconsutilis* autem ne aliquando dissuatur: et ad unum pervenit, quia in unum omnes colligit. In sorte autem Dei gratia commendata est: cum enim sors mittitur, non personæ cuiusque vel meritis, sed occulto iudicio Dei ceditur.

CHRYS. (*ut sup.*) Vel sicut quidam dicunt « tunica inconsutilis desuper contexta per totum, » secundum allegoriam ostendit quoniam non simpliciter homo erat qui crucifixus est, sed et desuper Deitatem habebat.

THEOPHYL. Vel aliter: vestis inconsutilis denotat corpus Christi; quod a superiori parte contextum est: Spiritus enim sanctus supervenit; et virtus Al-

tissimi Virgini obumbravit. Hoc ergo sacrosanctum Christi corpus indivisibile constat. Nam etsi dividatur per singulos sanctificans uniuscujusque animam simul et corpus, integre tamen et indivisibiliter consistit in omnibus. At quoniam ex quatuor elementis mundus consistit, intelligenda est per Christi vestimenta visibilis creatura quam inter se dividunt dæmones, quoties morti tradunt verbum Dei quod habitat in nobis, ac satagunt nos suæ partis efficere per mundanas illecebras.

AUG. (*ut sup.*) Nec ideo ista non aliquid boni significasse quis dixerit, quia per malos facta sunt: quid enim de ipsa cruce dicturi sumus quæ similiter ab



dimensions mystérieuses dont parle l'Apôtre, c'est-à-dire, « la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur. » (*Ephés.*, III, 18.) La largeur est dans le bois transversal sur lequel les bras du crucifié sont étendus; elle figure les bonnes œuvres qui s'accomplissent dans toute l'expansion de la charité. La longueur est dans la partie qui descend jusqu'à terre et signifie la persévérance qui est égale à la longueur du temps. La hauteur est dans le sommet qui s'élève au-dessus de la partie transversale; elle figure la fin surnaturelle à laquelle nous devons rapporter toutes nos œuvres. La profondeur enfin est dans la partie qui s'enfonce dans la terre; cette partie est cachée, c'est elle cependant qui soutient toutes les parties apparentes de la croix; c'est ainsi que le principe de toutes nos bonnes œuvres sort des profondeurs de la grâce de Dieu que personne ne peut comprendre. Mais quand même la croix de Jésus-Christ ne figurerait autre chose que ce que l'apôtre saint Paul exprime en ces termes : « Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés; » (*Galat.*, V, 24) quel grand bien ce serait déjà! Enfin qu'est-ce que le signe de Jésus-Christ, si ce n'est sa croix? Si on n'imprime ce signe sur les fronts des fidèles, si on ne le trace sur l'eau qui les régénère, sur l'huile du chrême qui sert à l'onction sainte, sur le sacrifice qui les nourrit, aucun de ces sacrements n'est administré suivant les règles de leur institution divine.

§. 24-27. — *Voilà ce que firent les soldats. Cependant, debout près de la croix de Jésus, étaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine. Jésus ayant donc vu sa mère, et debout près d'elle le disciple qu'il aimait, il dit à sa mère : Femme, voilà votre Fils. Ensuite, il dit*

impiis facta est? Et tamen ea significari recte intelligitur quod ait Apostolus (*ad Eph.*, 3) : « Quæ sit latitudo, longitudo, altitudo et profundum : » lata est quippe in transverso ligno quo extenduntur pendentes manus, et significat opera bona in latitudine charitatis; longa est a transverso ligno usque ad terram, et significat perseverantium in longitudine temporis; alta est in cacumine quo transversum lignum sursum versus excedit, et significat supernum finem, quo cuncta opera referuntur; profunda est in ea parte que in terra legitur, ibi quippe occulta est, sed cuncta ejus apparentia inde consurgunt; sicut bona nostra de profunditate gratiæ Dei quæ comprehendi non potest, universa

procedunt. Sed etsi crux Christi hoc solum significet quod ait Apostolus (*ad Galat.*, cap. 5) : « Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum passionibus et concupiscentiis, » quam magnum bonum est! Postremo quid est signum Christi nisi crux Christi? Quod signum nisi adhibeatur sive frontibus credentium, sive ipsi aquæ ex qua regeneratur, sive oleo quo chrismate unguuntur, sive sacrificio quo aluntur, nihil eorum rite perficitur.

*Et milites quidem hæc fecerunt. Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus, et soror matris ejus Maria Cleopha, et Maria Magdalenæ. Cum vidisset ergo Jesus matrem et discipulum stantem quem diligebat, dixit matri suæ : Mulier, ecce filius tuus; deinde dixit disci-*

au disciple : *Voilà votre mère. Et, depuis cette heure-là, le disciple la prit chez lui.*

THÉOPHYL. Pendant que les soldats s'occupaient de leurs misérables intérêts, Jésus étendait sa sollicitude sur sa sainte Mère : « Voilà ce que firent les soldats. Cependant, debout près de la croix de Jésus était sa mère, » etc. — S. AMBR. (*Lettre à l'Eglise de Verceil.*) Marie, mère de Jésus se tenait debout au pied de la croix de son Fils, saint Jean est le seul qui nous apprenne cette circonstance. Les autres évangélistes ont décrit le monde ébranlé au moment où le Sauveur fut crucifié, le ciel couvert de ténèbres, le soleil refusant sa lumière, le ciel ouvert au bon larron pieusement repentant. Mais saint Jean nous apprend ce dont les autres n'ont point parlé, les paroles qu'il a, du haut de la croix, adressées à sa mère. Il a estimé qu'il était plus merveilleux que Jésus triomphant de ses douleurs ait donné à sa mère ce témoignage de tendresse, que d'avoir fait don du ciel au bon larron; car si la grâce qu'il accorde au bon larron est une preuve de sa miséricorde, cet hommage public d'affection extraordinaire que le Fils rend à sa mère témoigne une piété filiale bien plus grande et plus admirable. « Femme, lui dit-il, voilà votre Fils, » et au disciple : « Voilà votre mère. » Jésus-Christ testait du haut de la croix, et son affection se partageait entre sa mère et son disciple. Le Sauveur faisait alors non-seulement son testament pour tous les hommes, mais son testament particulier et domestique, et ce testament recevait la signature de Jean, digne témoin d'un si grand testateur. Testament qui avait pour objet, non une somme d'argent, mais la vie éternelle, qui n'était point écrit avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant (II *Corinth.*, III) : « Ma langue, disait le Psalmiste, est comme

*pulo : Ecce mater tua. Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua.*

THEOPHYL. CUM milites quæ ad propriam spectabant sociordiam, prosequerantur; ipse de genitricis cura sollicitus est. Unde dicitur: « Et milites quidem hæc fecerunt: stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus. » etc. AMBR. (*in Epist.*) Maria, mater Domini, ante crucem stabat Filii: nullus me hoc docuit nisi sanctus Joannes Evangelista. Mundum alii concussum in passione Domini conscripserunt; cælum tenebris obductum; refugisse solem; in paradysum latronem, sed post piam confessionem receptum. Joannes docuit quod alii non docuerunt, quemodmodum in cruce po-

situs matrem appellaverit; pluris putans quod victor suppliciorum pietatis officia matri exhibebat, quam quod regnum cæleste donabat: nam si religiosum est quod latroni donatur venia, multo uberioris pietatis est quod a Filio mater tanto affectu honoratur: « Ecce (inquit) Filius tuus; ecce mater tua. » Testabatur de cruce Christus, et inter matrem atque discipulum dividebat pietatis officia: condebat Dominus, non solum publicum, sed etiam domesticum testamentum: et hoc ejus testamentum signabat Joannes dignus tanto testatore testis. Bonum testamentum non pecuniæ, sed vitæ æternæ; quod non atramento scriptum est, sed Spiritu Dei vivi. (II *ad Cor.*, 3.)

la plume de l'écrivain qui écrit très-vite. » (*Ps.* XLIV.) Il ne convenait pas non plus que Marie fût au-dessous de ce qu'exigeait la dignité de mère de Dieu; aussi tandis que les Apôtres ont pris la fuite, elle se tient debout au pied de la croix, elle jette des regards pieusement attendris sur les blessures de son Fils, parce qu'elle considère non la mort de ce Fils chéri, mais le salut du monde. Ou bien encore, comme elle savait que la mort de son Fils devait être la rédemption du monde, elle croyait en formant ainsi la cour de ce divin Fils ajouter par sa propre mort au sacrifice qu'il offrait pour tous les hommes : mais Jésus n'avait pas besoin qu'on vint lui prêter secours pour la rédemption du monde, lui qui a sauvé tous les hommes sans le secours de personne; ce qui lui fait dire par la bouche du Roi-prophète : « J'ai été comme un homme sans aide, libre entre les morts. » (*Ps.* LXXXVII.) Il accepte le témoignage d'affection de sa mère, mais il n'implore le secours d'aucune créature. Mères pieuses, imitez cette Vierge sainte qui dans la mort de son Fils unique et bien-aimé vous donne un si grand exemple de vertu maternelle; car jamais vous n'avez eu des enfants plus chéris, et cette divine Vierge ne pouvait avoir, comme vous, l'espérance de donner le jour à un autre fils.

S. JÉR. (*Contre Helvid.*) Cette Marie qui est appelée dans saint Marc et dans saint Matthieu la mère de Jacques et de Joseph, fut l'épouse d'Alphée et la sœur de Marie, mère du Seigneur. Saint Jean l'appelle Marie de Cléophas, nom qui lui vient soit de son père, soit de sa famille, soit de quelque autre cause. Si vous étiez tenté de croire que Marie, mère de Jacques le Mineur, et celle qui est ici appelée Marie de Cléophas sont deux personnes différentes, il faut vous rappeler que la coutume de l'Écriture est de donner différents noms à

« Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis. » (*Psal.* 44.) Sed nec Maria minor quam matrem Christi decebat, fugientibus apostolis ante crucem stabat, et piis spectabat oculis Filii vulnera; quia spectabat, non in pignoris mortem, sed in mundi salutem: aut fortasse quia cognoverat per filii mortem mundi redemptionem, aula regalis etiam sua morte putabat se aliquid publico addituram muneri: sed Jesus non egebat adjutore ad redemptionem omnium, qui omnes sine adjutore servavit. Unde et dicit (*Psal.* 87): « Factus sum homo sine adjutorio inter mortuos liber. » Suscepit quidem affectum parentis, sed non quesivit alterius auxilium. Hanc imitandam matrem sanctam.

quæ in unico filio dilectissimo tantum maternæ virtutis exemplum dedit: neque enim vos dulciores liberos habetis; neque illud virgo quærebat solatium, ut alium posset generare filium.

HIER. (*contra Helvid.*) Maria ista quæ in Marco et Matthæo « Jacobi et Joseph mater » dicitur, fuit uxor Alphæi et soror Mariæ, matris Domini, quam « Mariam Cleophae » nunc Joannes cognominat, a patre sive a gentilitate familiæ, aut quæcumque alia causa ei nomen imponens. Si autem inde tibi alia atque alia videtur quod alibi dicatur « Maria Jacobi minoris mater, » et hic « Maria Cleophae, » discite Scripturam consuetudine eundem hominem diversis nominibus

une seule et même personne. — S. CHRYS. Remarquez ici que c'est le sexe le plus faible qui fit paraître le plus de courage; les femmes restent au pied de la croix pendant que les disciples se sont enfuis.

S. AUG. (*De l'acc. des Evang.*, III, 21.) Si saint Matthieu et saint Luc n'avaient pas désigné nominativement Marie-Madeleine, nous aurions pu dire que parmi ces femmes les unes s'étaient tenues près de la croix, et les autres plus éloignées, car saint Jean seul fait ici mention de la mère du Sauveur. Mais comment entendre que la même Marie-Madeleine s'est tenue loin de la croix (comme le rapportent saint Matthieu et saint Luc) et qu'elle fût au pied de la croix, suivant le récit de saint Jean? Il faut dire que malgré l'intervalle qui les sépare de la croix, on pouvait dire qu'elles en étaient rapprochées, parce qu'elles en étaient à portée, et en même temps qu'elles en étaient loin en comparaison de la foule qui en était plus rapprochée avec le centurion et les soldats. On peut encore admettre que les pieuses femmes qui étaient présentes avec la mère du Seigneur s'éloignèrent de la croix après que Jésus eut recommandé sa mère à son disciple, pour se dégager de la multitude qui les entourait, et considérer de plus loin le spectacle qu'elles avaient sous les yeux, ce qui fit dire aux autres évangélistes qui ne parlent d'elles qu'après la mort du Sauveur qu'elles se tenaient loin de la croix. Qu'importe d'ailleurs à la vérité du récit, que tous les évangélistes donnent les noms de quelques-unes de ces femmes, et que chaque évangéliste fasse mention spéciale de quelques autres?

S. CHRYS. D'autres femmes aussi se tenaient près de la croix, et le Sauveur paraît ne faire attention qu'à sa mère, nous apprenant ainsi que nos mères ont droit à des égards plus particuliers. Lorsque nos

appellari. CHRYS. (*ut sup.*) Et considera quod imbecillius genus (scilicet mulierum) virilius apparuit juxta crucem stando fugientibus discipulis.

AUGUST. (*de Cons. Evang.*, lib. III, cap. 21.) Nisi autem Matthæus et Lucas « Mariam Magdalenam » nominassent, potuissimus dicere alias a longe, alias juxta crucem fuisse: nullus enim eorum præter Joannem matrem Domini commemoravit. Nunc ergo quomodo intelligitur eadem Maria Magdalene, et a longestisse cum aliis mulieribus (sicut Matthæus et Lucas dicunt), et juxta crucem fuisse, sicut Joannes dicit? Nisi quia in tanto intervallo erant ut *juxta* dici possent, quia in conspectu ejus præsto aderant; et a *longe* in comparatione turbæ pro-

pinquius circumstantis cum centurione et militibus. Possimus etiam intelligere quod illæ quæ simul aderant cum matre Domini, postquam eam discipulo commendavit, abire jam cœperant, ut a densitate turbæ se eruerent; et cætera quæ facta sunt, longius intuerentur, ut cæteri evangelistæ, qui post mortem Domini eas commemoraverunt, jam *longe stantes* commemorarent. Quid autem interest ad veritatem quod quasdam mulieres pariter omnes, quasdam singuli nominaverunt.

CHRYS. (*ut sup.*) Et cum aliæ mulieres astarent, nullius alterius meminit nisi matris; docens nos plus aliquid matribus præbere. Sicut enim parentes circa spiritualia adversantes neque nosse oportet

parents cherchent à s'opposer à nos intérêts spirituels, nous ne devons pas même les connaître; mais aussi lorsqu'ils n'y mettent aucun obstacle, nous devons leur donner de préférence aux autres tous les témoignages d'affection qu'ils peuvent désirer. C'est ce que fait Jésus. « Jésus ayant donc vu sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, il dit à sa mère : Femme, voilà votre Fils. » — BÈDE. Saint Jean se donne à connaître par l'affection que Jésus avait pour lui, non pas sans doute qu'il en fût aimé à l'exclusion des autres, mais parce qu'il était l'objet d'une affection plus particulière qu'il devait à sa virginité. En effet, il était vierge lorsqu'il fut appelé par Jésus, et il demeura vierge toute sa vie.

S. CHRYS. Quel magnifique témoignage d'honneur le Seigneur donne à son disciple! Mais une sage modestie lui fait garder le silence sur cet honneur dont il est l'objet. Si en effet il avait voulu s'en prévaloir, il eût fait connaître le motif de l'affection que Jésus avait pour lui, motif qui devait se rattacher à une cause d'un ordre supérieur. Le Sauveur ne dit rien autre chose à saint Jean; il ne le console pas dans sa tristesse, parce que ce n'était pas le temps de faire de longs discours de consolation. Sa mère reçoit de lui une marque d'honneur non moins remarquable. Dans la tristesse profonde où elle était plongée, il fallait lui chercher un appui et un soutien pour remplacer Jésus, qui allait la quitter; il la confie donc lui-même à son disciple, afin qu'il en prenne soin : « Ensuite il dit à son disciple : Voici votre mère. » — S. AUG. (*Traité 119 sur S. Jean.*) C'était l'heure dont Jésus, avant de changer l'eau en vin, avait dit à sa mère : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? Mon heure n'est pas encore venue. » Au moment de faire une œuvre toute divine, il semble repousser comme lui étant inconnue la mère, non pas de sa divinité,

tet; ita quando nihil impediunt, omnia decet eis præbere et aliis eos præferre : unde subditur : « Cum vidisset ergo Jesus matrem et discipulum stantem quem diligebat, dixit matri suæ : Mulier, ecce filius tuus. » BÈDE. Dilectionis indicio Evangelista suam demonstrat personam; non quod exceptis cæteris solus, sed præ cæteris familiarius propter privilegium castitatis a Domino amabatur; quoniam virgo ab eo vocabatur, virgo permansit in ævum.

CHRYS. (*ut sup.*) Papæ! Quanto discipulum honoravit honore! Sed ipse seipsum occultat moderate sapiens : si enim vellet gloriari, et causam utique adjecisset propter quam amabatur et

enim conveniens est magnam quandam et mirabilem esse causam. Ideo autem nihil aliud Joanni loquitur, neque consolatur tristantem, quoniam tempus non erat verborum consolationi opportunum. Sed neque parum erat honorari eam tali honore : quia vero conveniens erat matrem existentem dolore oppressam procurationem quærere (quia ipse aberat) discipulo qui diligebatur tradidit diligentiam habituro. Unde sequitur : « Deinde dixit discipulo : Ecce mater tua. » AUG. (*Tract. 119, in Joan.*) Hæc nimirum est illa hora de qua Jesus aquam conversurus in vinum dixerat matri (*Joan.*, 2) : « Quid mihi et tibi est, mulier? Nondum venit hora mea; » tunc enim divina facturus, non

mais de son humanité ou de son infirmité. Maintenant, au contraire qu'il endure des souffrances propres à la nature humaine, il recommande celle dans le sein de laquelle il s'est fait homme avec l'affection qu'inspire la nature. Il nous donne ainsi un enseignement d'une haute moralité; il nous apprend par son exemple, comme un bon maître, les tendres soins que la piété filiale doit inspirer aux enfants pour leurs parents; et le bois où sont cloués les membres du Sauveur mourant a été aussi comme la chaire du haut de laquelle le divin Maître nous a enseigné.

S. CHRYS. C'est ainsi qu'il confond l'impudente erreur de Marcion. Si, en effet, il n'est point né selon la chair, il n'a pas eu de mère, alors pourquoi cette sollicitude extraordinaire dont elle est l'objet? Considérez encore comment, au moment où il est crucifié, Jésus fait tout avec le plus grand calme: il confie sa mère à son disciple, il accomplit les prophéties, il donne l'espérance du ciel au bon larron. Au contraire, avant son crucifiement, son âme paraît en proie au trouble. Il donnait ainsi la preuve, d'un côté de la faiblesse de la nature humaine, de l'autre de la force supérieure de son âme. Il nous apprend ainsi à ne point nous laisser abattre, si au milieu des adversités le trouble vient à s'emparer de notre âme, et lorsque nous serons entrés dans la lice à supporter toutes les épreuves comme faciles et légères.

S. AUG. En quittant sa mère, il prenait soin de lui laisser en quelque sorte un autre fils, et saint Jean nous fait connaître la raison de cette conduite dans les paroles suivantes: « Dès ce moment le disciple la reçut chez lui. » (*In sua.*) Mais quel est ce « chez lui » dans lequel Jean reçut la mère du Sauveur? Est-ce qu'il n'était pas du

Divinitatis, sed humanitatis, vel infirmitatis matrem velut incognitam repellibat; nunc autem humana jam patiens, ex qua factus fuerat homo, affectu commendabat humano. Moralis igitur insinuatur locus, et exemplo suo instruit præceptor bonus, ut a filiis piis impendatur cura parentibus, tanquam lignum illud ubi erant fixa membra morientis, etiam cathedra fuerit magistris docentis.

CHRYS. (*ut supra.*) Hæc etiam Marcionis obstruit inverecundiam: si enim non genitus est secundum carnem, neque matrem habuit, cujus gratia tantam circa eam solam facit providentiam? Intuere autem qualiter cum crucifigeretur, universa imperturbate agebat, discipulos

loquens de matre; prophetias implens; latroni bonam spem tribuens. Antequam autem crucifigeretur, trepidans videtur: nam illic quidem naturæ imbecillitas demonstrata est; hic autem virtutis superabundantia ostendebatur. Sed et nos per hoc erudit si ante adversa conturbamur, non propterea desistere; cum vero agonem ingressi fuerimus, omnia suslinere ut facilia et levia.

AUG. (*ut sup.*) Quia ergo matri quam relinquebat, alterum pro se filium quodammodo providebat, cur hoc fecerit, ostendit in hoc quod subditur: « Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua. » Sed in qua sua Joannes matrem Domini accepit? Neque enim non ex eis erat

nombre de ceux qui avaient dit : « Voici que nous avons tout quitté pour vous suivre ? » Il la reçut donc chez lui, non pas dans ses propriétés, parce qu'il n'en avait pas, mais dans son affection, qui le portait à prodiguer à la mère de Jésus tous les offices personnels. — BÈDE. Une autre version porte : « Le disciple la reçut comme sienne ; » (*in suam*) quelques-uns disent comme étant sa mère, mais il est plus naturel de sous-entendre le mot *curam*, il la reçut pour être l'objet de sa sollicitude (1).

ÿ. 28-30. — *Après cela, Jésus sachant que toutes choses étaient accomplies, pour accomplir encore une parole de l'Écriture, dit : J'ai soif. Et comme il y avait là un vase plein de vinaigre, les soldats en remplirent une éponge, et l'environnant d'hyssope, la lui présentèrent à la bouche. Jésus ayant donc pris le vinaigre, dit : Tout est accompli. Et baissant la tête, il rendit l'esprit.*

S. AUG. (*Traité 119 sur S. Jean.*) L'homme qui apparaissait aux regards endurait toutes les souffrances qui étaient réglées par le Dieu qui demeurait caché. « Après cela, Jésus sachant que toutes choses étaient accomplies, afin que l'Écriture, » c'est-à-dire cette prédiction de l'Écriture : « Et dans ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre, » (*Ps. LXVIII*) reçut aussi son accomplissement, il dit : « J'ai soif. » Il semble dire par là aux Juifs : Vous avez oublié ce dernier trait, donnez-moi ce que vous êtes. Les Juifs étaient en effet un vinaigre dégénéré du vin des patriarches et des prophètes. Or, il y avait là un vase plein de vinaigre, c'est-à-dire que les Juifs, dont le cœur, semblable à une éponge, renfermait mille cavités tortueuses comme autant de repaires de malice, puisèrent à plein vase et remplirent

(1) Cette variante n'est nullement autorisée, il faut admettre la première version *in sua*, εἰς τὴν ἑαυτοῦ.

qui dixerant ei : « Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te. » Suscepit ergo eam in sua non prædia (quæ nulla propria possidebat), sed officia quæ propria dispensatione exequenda curabat. BÈDE. Alia littera habet : « Accepit eam discipulus in suam : » quidam volunt « in suam matrem ; » sed congruentius subauditur « in suam curam. »

*Postea sciens Jesus quia omnia consummata sunt, ut consummaretur Scriptura, dixit : Sitio. Vas autem erat positum aceto plenum. Illi ergo spongiam plenam aceto hyssopo circumponentes obtulerunt ari ejus. Cum ergo accepisset Jesus acetum, dixit : Consummatum est : et inclinans capite, tradidit spiritum.*

AUG. (*Tract. 119, in Joan.*) Patiebatur

hæc omnia qui apparebat homo, et ipse idem disponebat hæc omnia qui latebat Deus. Unde dicitur : « Postea sciens quoniam omnia consummata sunt, ut consummaretur Scriptura, » id est, quod Scriptura prædixerat (*Psal. 68*) : « Et in siti mea potaverunt me aceto, » dixit : « Sitio ; » tanquam diceret : « Hoc minus fecistis, date quod estis : » Judei quippe ipsi erant acetum degenerantes a vino patriarcharum et prophetarum. « Vas ergo positum erat aceto plenum : » tanquam enim de pleno vase, id est, de iniquitate mundi hujus impletum cor habentes (velut spongiam) cavernosis quodammodo atque tortuosis latibus fraudulentum. Unde sequitur : « Illi autem spon-

leur cœur de l'iniquité du monde : « Les soldats remplirent une éponge de vinaigre, et, l'environnant d'hyssope, la lui présentèrent à la bouche. » — S. CHRYS. (*Homél. 85 sur S. Jean.*) Le spectacle qu'ils avaient sous les yeux, loin de les adoucir, ne fit qu'augmenter leur cruauté, et pour étancher sa soif, ils lui donnent le breuvage des condamnés, c'est pour cela qu'ils font usage d'hyssope.

S. AUG. L'hyssope dont ils entourent l'éponge est une petite plante qui a une vertu purgative; elle représente justement l'humilité de Jésus-Christ qu'ils entourèrent de leurs criminelles intrigues et qu'ils crurent avoir circonvenue; car c'est l'humilité de Jésus-Christ qui nous purifie. Il ne faut pas s'étonner qu'ils aient pu approcher une éponge de la bouche de Jésus qui, sur la croix, était élevé bien au-dessus de la terre, car d'après les autres évangélistes qui nous rapportent cette circonstance, que celui-ci passe sous silence, ils le firent à l'aide d'un roseau, afin que le breuvage contenu dans l'éponge pût arriver à la hauteur de la croix. — THÉOPHYL. Il en est qui pensent que ce roseau fut tout simplement l'hyssope, parce que cette plante a des branches qui ressemblent au roseau.

« Jésus ayant donc pris le vinaigre dit : Tout est accompli. » Qu'est-ce qui est accompli? Ce que les prophètes avaient prédit si longtemps auparavant. — BÈDE. Mais comment concilier ce que dit ici saint Jean : « Après qu'il eut pris ce vinaigre, » avec ce que rapporte un autre Évangéliste : « Qu'il n'en voulut point boire? » Cette difficulté est facile à résoudre. Jésus prit le vinaigre non pour le boire, mais pour accomplir ce qui était écrit. — S. AUG. Et comme il ne restait plus rien de ce qui devait s'accomplir avant sa mort, l'Évangéliste ajoute : « Et baissant la tête, il rendit l'esprit, » après avoir

giam plenam aceto hyssopo circumponentes obtulerunt ori ejus.» CHRYS. (*hom. 84, in Joan.*) Neque enim ex his quæ videbant, facti sunt mansueti, sed sæviebant magis, et eum potabant, condemnatorum pocula offerentes, propterea enim hyssopus apponitur.

AUG. (*ut sup.*) Hyssopum autem cui circumposuerunt spongiam aceto plenam, quoniam herba est humilis et pectus purgat, Christi humilitatem congruenter accipimus; quam circumdederunt et se circumvenisse putaverunt: Christi namque humilitate mundamur. Nec moveat quomodo spongiam ori ejus potuerunt admovere, qui in cruce fuerat exaltatus a terra: sicut enim apud alios evangelistas legitur, quod hic præ-

termisit, in arundine factum est; ut in spongia talis potus ad crucis sublimia levaretur. THEOPHYL. Quidam vero hyssopum dicunt vocari arundinem: nam frondes habet arundini consimiles.

Sequitur: « Cum ergo accepisset Jesus acetum, dixit: Consummatum est.» AUG. (*ut sup.*) Quid? nisi quod prophetia tanto ante prædixerat. BÈDE. Hic quæri potest, quomodo hic dicitur: « Cum accepisset acetum; » cum alius Evangelista dicat: « Noluit bibere. » Sed hoc facile solvitur, quoniam non accepit ut biberet, sed ut quod scriptum erat impleret. AUG. (*ut supra.*) Deinde quia nihil remanserat quod antequam moreretur, fieri adhuc oporteret. Sequitur: « Et inclinato capite, tradidit spiritum; »



fait toutes les choses dont il attendait l'accomplissement pour mourir, agissant en tout comme celui qui avait le pouvoir de donner sa vie et le pouvoir de la reprendre. — S. GRÉG. (*Moral.*, XI, 3.) L'esprit est mis ici pour l'âme, car si par esprit l'Évangéliste entendait autre chose que l'âme, il s'en suivrait que l'âme serait restée après le départ de l'esprit. — S. CHRYS. Ce n'est point parce qu'il expire qu'il baisse la tête, mais c'est après qu'il a baissé la tête qu'il expire, et l'Évangéliste veut nous montrer par toutes ces circonstances que Jésus est le maître de toutes choses. — S. AUG. Quel autre s'endort si précisément quand il veut comme Jésus est mort au moment qu'il a voulu? Quelle espérance, mais aussi quelle crainte doit inspirer la puissance qu'il fera éclater au jour du jugement, alors que celle qu'il manifeste en mourant est déjà si grande (1)? — THÉOPHYL. Le Sauveur remet son esprit à Dieu et à son Père, pour nous apprendre que les âmes des saints ne restent point dans les tombeaux, mais qu'elles reviennent dans les mains du Père de tous les hommes, tandis que les âmes des pécheurs sont envoyées dans un lieu de supplices, c'est-à-dire dans l'enfer.

ÿ. 31-37. — *Or, de peur que les corps ne demeurassent sur la croix le jour du sabbat, parce que c'en était la veille et la préparation, et que ce jour était le grand jour du sabbat, les Juifs prièrent Pilate qu'on leur rompît les jambes et qu'on les ôtât de la croix. Il vint donc des soldats qui rompirent les jambes au premier, et de même à l'autre, qu'on avait crucifié avec lui. Puis, étant venus à Jésus et voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes, mais un des soldats lui ouvrit le côté avec une lance et il en sortit aussitôt du sang et de l'eau. Celui qui l'a vu en rend témoignage, et son*

(1) Cette puissance est un objet d'espérance pour les bons qu'elle doit délivrer de tous maux, un objet de crainte pour les méchants qu'elle doit punir par des châtimens éternels.

peractis omnibus quæ ut peragerentur expectabat; tanquam ille qui « potestatem habebat ponendi animam suam, et iterum sumendi eam. » GRÉG. (lib. XI, *Moral.*, cap. 3.) Spiritus autem hic pro anima ponitur: si enim aliud spiritum quam animam Evangelista diceret, ex-eunte spiritu anima remansisset. CHRYS. (*ut sup.*) Non autem quoniam expiravit, inclinavit caput, sed quia inclinavit caput, tunc expiravit: per quæ omnia indicavit Evangelista quoniam omnium Dominus ipse erat. AUG. (*ut supra.*) Quis enim ita dormit quando voluerit, sicut Jesus mortuus est quando voluit? Quanta speranda vel timenda potestas est iudicantis, si apparuit tanta morientis?

THEOPHYL. Tradidit autem Dominus spiritum Deo et Patri, ostendens quod nequaquam sanctorum animæ conversantur in tumultis, imo deveniunt ad manus Patris omnium; peccatoribus ad locum pœnarum delatis, videlicet ad infernum.

*Judæi ergo quoniam parasceve erat, ut non remaneret in cruce corpora sabbato (erat enim major dies ille sabbati), rogaverunt Pilatum ut frangerentur eorum crura et tollerentur. Venerunt ergo milites; et primi quidem frugerunt crura, et alterius qui crucifixus est cum eo. Ad Jesum autem cum venissent, ut viderunt eum jam mortuum, non frugerunt ei crura, sed unus militum lancea latus ejus aperuit; et continuo exiit sanguis et aqua. Et qui vidit, testimonium perhibuit; et verum est testimonium ejus; et ille scit quia*

*témoignage est véritable ; et il sait qu'il dit vrai afin que vous le croyiez aussi. Car ces choses se sont faites afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie : Vous ne briserez aucun de ses os. Il est dit encore dans un autre endroit de l'Écriture : Ils verront celui qu'ils ont percé.*

S. CHRYS. (*Homél. 85 sur S. Jean.*) Les Juifs, qui ne craignaient pas d'avalier le chameau et rejetaient le moucheur, après avoir audacieusement consommé un si grand attentat, manifestent des scrupules, des inquiétudes au sujet du jour du sabbat. « Les Juifs, de peur que les corps ne demeurassent sur la croix le jour du sabbat, » etc. — BÈDE. Le mot *paraseve*, qui veut dire préparation, indique ici le sixième jour de la semaine, et on lui donnait ce nom parce qu'en ce jour, les Israélites devaient préparer une double provision d'aliments; parce que le lendemain était le grand jour du sabbat, à cause de la grande solennité de Pâque. — S. AUG. (*Traité 120 sur S. Jean.*) Ce ne sont point les jambes des suppliciés qui devaient être enlevées, mais ceux à qui on les brisait pour les faire mourir devaient être détachées de la croix pour ne point profaner ce grand jour de fête par le spectacle de leur supplice prolongé sur la croix. — THÉOPHYL. D'ailleurs la loi défendait que le supplice d'un homme condamné à mort se prolongeât au delà du coucher du soleil. Peut-être aussi ne voulurent-ils pas être regardés comme des bourreaux ou des homicides dans ce jour de fête.

S. CHRYS. Voyez ici combien est grande la force de la vérité; les Juifs eux-mêmes, par leurs efforts, concourent à l'accomplissement des prophéties : « Il vint donc des soldats qui rompirent les jambes au premier, et de même à l'autre qu'on avait crucifié avec lui. Puis étant venu à Jésus, et voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes; mais un des soldats lui ouvrit le côté avec une

*vera dicit, ut et vos credatis. Facta sunt enim hæc ut Scriptura impleretur : Os non comminuetis ex eo; et iterum alia scriptura dicit : Videbant in quem transfecerunt.*

CHRYS. (*homil. 84. in Joan.*) Judæi qui camelum translutiebant, culicem autem colliquabant, cum tantam fuissent operati audaciam, de die diligenter vel sollicitè ratioeiuantur. Unde dicitur : « Judæi ergo quoniam paraseve erat, ut non remaneret in cruce corpora sabbato, » etc. BÈDE. Paraseve (id est, *preparatio*) dicta est sexta feria; quia eo die duplices sibi cibos filii Israel præparabant : « erat enim magnus dies ille sabbati. » (scilicet propter sollemnitatem paschalem.) « Rogaverunt Pilatum ut frangerentur eorum crura. » AUG. (*Tract.*

120, *in Joan.*) Non crura tollerentur, sed hi quibus ideo frangebantur ut morerentur, auferrentur ex ligno; ne pendentes in crucibus magnum diem festum sui diurni cruciatus horrore fœdarent. THEOPHYL. Sic enim jubebatur in lege non occidere solem in hominis supplicio; vel quia noluerunt in die festo tor-tore aut homicidæ censi.

CHRYS. (*ut sup.*) Vide autem qualiter valida est veritas; per eorum enim studia prophetia completur. Unde subditur : « Venerunt ergo milites, et primi quidem frerunt crura, et alterius qui crucifixus est cum eo : ad Jesum autem cum venissent, ut viderent eum jam mortuum, non frerunt ei crura, sed unus militum lancea latus ejus aperuit. »

lance. » — THEOPHYL. Pour complaire aux Juifs, les soldats percent de leur lance le corps de Jésus-Christ et poursuivent de leurs outrages ce corps même inanimé ; mais cet outrage donne lieu à un miracle éclatant, car n'est-ce pas un véritable miracle que le sang coule d'un corps privé de la vie ? — S. AUG. L'Évangéliste se sert ici d'une expression choisie à dessein ; il ne dit pas il frappa ou il blessa son côté, mais il ouvrit son côté avec une lance, pour nous apprendre qu'il ouvrirait ainsi la porte de la vie d'où sont sortis les sacrements de l'Église, sans lesquels on ne peut avoir d'accès à la véritable vie. « Et il en sortit aussitôt du sang et de l'eau. » Ce sang a été répandu pour la rémission des péchés, cette eau vient se mêler pour nous au breuvage du salut ; elle est à la fois un bain qui purifie et une boisson rafraîchissante. Nous voyons une figure de ce mystère dans l'ordre donné à Noé d'ouvrir sur un des côtés de l'arche une porte par où pussent entrer les animaux qui devaient échapper au déluge, et qui représentaient l'Église. (*Gen.*, vi, 46.) C'est en vue du même mystère que la première femme fut faite d'une des côtes d'Adam pendant son sommeil (*Gen.*, ii, 22), et nous voyons ici le second Adam s'endormir sur la croix après avoir incliné la tête pour qu'une épouse aussi lui fût formée par ce sang et cette eau qui coulèrent de son côté après sa mort. O mort qui devient pour les morts un principe de résurrection et de vie ! Quoi de plus pur que ce sang ? Quoi de plus salutaire que cette blessure ? — S. CHRYS. C'est donc de ce côté ouvert que nos saints mystères tirent leur origine ; lors donc que vous approchez de l'autel pour boire ce calice redoutable, approchez dans les mêmes dispositions que si vous deviez appliquer vos lèvres sur le côté même de Jésus-Christ. — THEOPHYL. Ceux qui refusent de mêler l'eau avec le vin dans la célébration des saints mystères trouvent donc ici leur con-

THEOPHYL. Ut Judæis complacent, lanceant Christum, circa corpus exanime contumelias inferentes, sed contumelia in miraculum redundavit : sanguinem enim de corpore extincto manare miraculosum est. AUG. (*ut supra.*) Vigilanti verbo Evangelista usus est, ut non diceret : « Latus ejus percussit, » aut, « vulneravit, » sed, « aperuit, » ut illic quodammodo vite ostium panderetur, unde sacramenta Ecclesiæ manaverunt, sine quibus ad vitam, quæ vere vita est, non intratur. Unde sequitur : « Et continuo exivit sanguis et aqua. » Ille sanguis in remissionem fusus est peccatorum ; aqua illa salutare temperat poculum ; hoc et

nuntiabat, quod Noe in latere arcae ostium facere jussus est, quo intrarent animalia quæ non erant diluvio peritura, quibus præfigurabatur Ecclesia : propter hoc prima mulier facta est de viri latere dormientis ; et hic secundus Adam, inclinato capite, in cruce dormivit, ut inde formaretur ei conjux, per id quod de latere dormientis effluxit. O mors, unde mortui reviviscunt ! Quid isto sanguine mundius ? quid isto vulnere salubrius ? CHRYS. (*ut supra.*) Et quia hinc suscipiunt principium sacramenta, cum accesseris ad tremendum calicem, ut ab ipsa bibiturus Christi costa ita accedas. THEOPHYL. Erubescant igitur qui vinum in sacris non lymphant

damnation, car ils paraissent ne pas croire que l'eau ait coulé du côté du Sauveur. Essaiera-t-on de dire qu'il restait encore un léger principe de vie dans le corps de Jésus, ce qui explique le sang qui sortit de son côté; mais l'eau qui en sort maintenant est une preuve sans réplique qu'il était mort. Aussi l'Évangéliste prend-il soin d'ajouter : « Et celui qui l'a vu en rend témoignage. » — S. CHRYS. C'est-à-dire, il ne l'a point appris des autres, il était présent, il en a été le témoin oculaire; « et son témoignage est véritable. » Il fait cette réflexion à l'occasion de ce nouvel outrage fait au corps du Sauveur, et non après le récit de quelque prodige extraordinaire pour fixer davantage l'attention. En s'exprimant de la sorte, il ferme aussi par avance la bouche des hérétiques, prédit les mystères que l'avenir devait dévoiler, et arrête ses regards sur le trésor inépuisable qu'ils renferment.

« Et il sait qu'il dit vrai, afin que vous croyiez aussi. » — S. AUG. Celui qui a vu ce miracle le sait, et son témoignage doit servir d'appui à la foi de celui qui ne l'a pas vu. Saint Jean confirme par deux témoignages de l'Écriture les deux faits dont il atteste la vérité. Après avoir dit : « Ils ne brisèrent point les jambes à Jésus, » il ajoute : « Ces choses se sont faites afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie : Vous ne briserez aucun de ses os, » etc. (*Exod.*, XII, 46.) C'est ce qui était recommandé à ceux qui, dans l'ancienne loi, célébraient la pâque par l'immolation d'un agneau, qui était la figure de la passion du Sauveur. Saint Jean avait dit aussi : « Un des soldats ouvrit son côté avec une lance, » et à l'appui il cite cet autre témoignage : « Il est dit encore dans un autre endroit de l'Écriture : Ils jetèrent leurs regards sur celui qu'ils ont percé; » (*Zach.*, XII, 11)

mysteriis : videntur enim non credere quod aqua de latere fluxerit. Potest tamen quis calumniose dicere quod aliqua virtus vitalis erat in corpore, et ideo sanguis effluxit : aqua vero manans inexpugnabile signum fuit. Et ideo Evangelista subjungit : « Et qui vidit, testimonium perhibuit. » CHRYS. (*ut sup.*) Quasi dicat : Non ab aliis audivit, sed ipse præsens vidit : « et verum est testimonium ejus : » quod convenienter subjungit, convitium Christi enarrans, non magnum aliquod et admirabile signum, ut sic suspensus sermo redderetur; sed ipse hoc dixit, hæreticorum ora præcludens, et futura personans mysteria, et eum qui latebat in eis inspiciens thesaurum.

Sequitur : « Et ille scit quia vera dicit,

ut et vos credatis. » AUG. (*ut supra.*) Scit enim qui vidit, cujus credat testimonio qui non vidit. Duo autem testimonia de Scripturis reddidit singulis rebus quas factas fuisse narravit. Nam quia dixerat : « Non frugerunt crura Jesu, » subdit : « Facta sunt enim hæc ut impleretur Scriptura dicens (*Exod.*, 12, vers. 46) : Os non comminuetis ex eo, » etc. Quod præceptum est eis qui celebrare Pascha jussi sunt ovis immolatione in veteri lege, quæ dominicæ passionis umbra præcesserat : item quia subjunxerat : « Unus militum lancea latus ejus aperuit, » ad hoc pertinet alterum testimonium quod subdit dicens : « Et iterum alia scriptura dicit (*Zach.*, 12) : Videbunt in quem transfixerunt : » ubi promissus est Chris-

Prophétie qui annonçait que le Christ paraîtrait au monde avec cette chair dans laquelle il a été crucifié (1). — S. JÉR. (*Préface sur le Pentateuque.*) Ce second témoignage est emprunté au prophète Zacharie.

ŷ. 38-42. — *Après cela, Joseph d'Arimathie, qui était disciple de Jésus, mais en secret, parce qu'il craignait les Juifs, pria Pilate de lui permettre d'enlever le corps de Jésus. Et Pilate le lui ayant permis, il vint et enleva le corps de Jésus. Nicodème, qui était venu trouver Jésus la première fois durant la nuit, y vint aussi avec environ cent livres d'une composition de myrrhe et d'aloès. Et ayant pris le corps de Jésus, ils l'enveloppèrent dans des linceuls avec des aromates, comme les Juifs ont coutume d'ensevelir. Or, il y avait dans le lieu où il avait été crucifié un jardin, et dans ce jardin un sépulcre tout neuf, où personne n'avait été encore mis. Et comme c'était le jour de la préparation du sabbat des Juifs et que ce sépulcre était proche, ils y mirent Jésus.*

S. CHRYS. (*hom. 85 sur S. Jean.*) Joseph pensant que la mort de Jésus avait suffi pour calmer la fureur des Juifs, se présente avec confiance pour rendre au Sauveur les honneurs de la sépulture : « Après cela Joseph d'Arimathie, qui était disciple de Jésus, » etc. — BÈDE. Arimathie n'est autre que Ramatha (2), patrie d'Helcana et de Samuel. C'est par une providence toute particulière que Dieu avait veillé à ce que Joseph fût juste pour être digne de recevoir le corps du Seigneur. C'est ce que nous indique l'Évangéliste par ces paroles : « Qui était disciple de Jésus, » etc. — S. CHRYS. Il ne faisait point partie des douze Apôtres, mais des soixante-douze disciples. Et comment se fait-il que nous ne voyions ici aucun des douze ? Dira-t-on

(1) Il y a une légère variante dans le texte de la Vulgate : « Aspicient ad me quem confixerunt, » ainsi que dans le texte grec ἐπιβλέψοντα πρὸς με εἰς ὃν ἐξεκέντησαν.

(2) Ou Ramatham Sophim. (1 Rois, 1, 1.) Helcana fut le père de Samuel.

tus in ea qua crucifixus est carne futurus. HIER. (*Præfat. in Pentateuchum.*) Hoc autem testimonium sumptum est de Zacharia.

*Post hæc autem rogavit Pilatum Joseph ab Arimathæa, eo quod esset discipulus Jesu, occultus autem propter metum Judæorum, ut tolleretur corpus Jesu. Et permisit Pilatus. Venit ergo et tulit corpus Jesu. Venit autem et Nicodemus qui venerat ad Jesum nocte primam, ferens mixturam myrrhæ et aloes quasi libras centum. Acceperunt ergo corpus Jesu, et ligaverunt eum linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire. Erat autem in loco ubi crucifixus est, hortus; et in horto monumentum novum, in quo nondum quisquam positus erat. Ibi ergo propter parasceven Judæo-*

*rum, quia juxta erat monumentum, posuerunt Jesum.*

CHRYS. (*homil. 84, in Joann.*) Æstimans Joseph extinctum esse Judæorum furorem Christo crucifixo, cum fiducia accessit, ut deponendum fuit procuraret. Unde dicitur : « Post hæc autem rogavit Pilatum Joseph ab Arimathæa, » etc. BÈDE. Arimathæa ipsa est Ramatha civitas Helcanæ et Samuelis. Carlitus autem provisum est ut esset justus, quatenus corpus Domini accipere mereretur. Unde sequitur : « Eo quod esset discipulus Jesu, » etc. CHRYS. (*ut sup.*) Non ex duodecim, sed ex septuaginta : sed quomodo nullus ex duodecim accessit ?

que la crainte des Juifs les retenait, mais Joseph avait les mêmes raisons de craindre, c'est pour cela que l'Évangéliste ajoute : « Mais en secret, parce qu'il craignait les Juifs. » Toutefois comme il jouissait d'une grande réputation et qu'il était connu de Pilate, il obtint de lui ce qu'il demandait : « Et Pilate lui permit d'enlever le corps de Jésus, » qu'il ensevelit non pas comme le corps d'un condamné, mais comme celui d'un personnage des plus célèbres et des plus éminents : « Il vint donc et prit le corps de Jésus (1). » — S. AUG. (*De l'accord des Évang.*, III, 22.) En rendant à Jésus les derniers devoirs, il n'est point arrêté par la pensée des Juifs, bien qu'il prit soin de se mettre à l'abri de leur jalousie haineuse lorsqu'il écoutait les enseignements du Sauveur. — BÈDE. Leur fureur était apaisée en partie par la joie qu'ils éprouvaient de l'avoir emporté contre Jésus-Christ; Joseph ne craint donc plus de venir demander le corps de Jésus-Christ, démarche qu'il paraissait faire non comme disciple, mais pour remplir à son égard un acte de religion en lui rendant ces derniers devoirs qu'on n'accorde pas seulement aux bons, mais qu'on ne refuse même pas aux méchants. Nicodème vient se joindre à lui : « Nicodème qui était venu trouver Jésus la première fois, » etc. — S. AUG. L'expression *primum*, la première fois, ne doit pas se joindre à ces paroles : « Portant cent livres d'une composition de myrrhe, » mais au membre de phrase qui précède, car Nicodème était venu trouver Jésus pour la première fois la nuit, comme saint Jean le raconte dans les premiers

(1 Les suppliciés, chez les Juifs, comme le remarque justement M. Foisset (*Hist. de Jésus-Christ*), d'après les textes contemporains, n'étaient point déposés dans des tombeaux de famille. Il fallait pour cela une permission; mais d'après le droit romain, elle était accordée sans peine, à moins qu'il ne s'agit d'un crime de lèse-majesté. *Dig.*, l. 1 et 3. *De cadaveribus puitorum.*) C'est précisément cette restriction qui rendait hardie la démarche de Joseph : « Audacter introivit ad Pilatum, » dit saint Marc, « et petit corpus Jesu. » Mais Pilate, on l'a vu, ne croyait pas Jésus coupable de lèse-majesté, bien qu'il eut la faiblesse de le condamner comme tel, et il fit présent à Joseph du corps du supplicié, au lieu de lui vendre cette faveur, comme Cicéron reproche à Verrès de l'avoir fait en Sicile.

Et si timorem Judæorum quis pro causa assumpserit, hic eodem detinebatur timore. Unde dicitur : « Occultus autem propter metum Judæorum. » Sed valde insignis erat, et Pilato notus : unde et gratiam accepit : et hoc est quod subditur : « Et permisit Pilatus : » et sepelivit de reliquo, non ut condemnatum, sed ut magnum quemdam et mirabilem. Unde subditur : « Venit ergo et tulit corpus Jesu. » AUG. (*de Cons. evangel.*, lib. III, cap. 22.) In extremo enim illo officio funeri exhibendo minus curavit de Judæis, quamvis soleret in Domino audiendo eorum inimicitias devitare. BED. Sedata

enim utcumque eorum sævitia, eo quod se adversus Christum prævaluisse gaudebant, corpus Christi petiit; quoniam non videbatur causa discipulatus, sed pietatis venisse, ut funeri officium impenderet, quod homines, non solum bonis, sed etiam malis solent impendere. Adjungitur autem ei et Nicodemus : unde sequitur : « Venit autem et Nicodemus qui venerat, » etc. AUG. (*ut supra.*) Non ita distinguendum est, ut dicamus « primum ferens mixturam myrrhæ, » sed ut quod dictum est, *primum*, ad superiorem sensum pertineat : venerat enim ad Jesum Nicodemus nocte primum, quod idem

chapitres de son Evangile. Ce ne fut donc pas la seule fois mais la première fois que Nicodème vint alors trouver Jésus, car il vint plusieurs fois dans la suite pour écouter ses divins enseignements et devenir son disciple.

S. CHRYS. Ils apportent avec eux des aromates qui ont la vertu de conserver très-longtemps les corps et de les préserver de la corruption, car ils ne considéraient encore le Sauveur que comme un homme, mais ils faisaient preuve d'un amour extraordinaire pour lui. — BÈDE. Il faut remarquer que c'était un parfum simple, parce qu'il ne leur était point permis d'en faire un qui fût composé de divers aromates.

« Ils prirent donc le corps de Jésus, et ils l'ensevelirent, » etc. — S. AUG. L'Evangéliste nous apprend ici que dans les derniers devoirs que l'on rend aux morts, il faut se conformer aux usages particuliers à chaque nation. Or, les Juifs avaient coutume d'embaumer les corps avec divers parfums, afin de les préserver plus longtemps de la corruption. — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, III, 23.) Saint Jean n'est point ici en contradiction avec les autres évangélistes, ils ne parlent point il est vrai de Nicodème, mais ils n'affirment pas pour cela que Joseph seul ait enseveli le corps du Sauveur, bien qu'ils ne fassent mention que de lui seul. Ils disent encore que Joseph l'ensevelit dans un linceul, nous défendent-ils pour cela d'admettre que Nicodème ait pu apporter d'autres linges et de justifier ainsi la vérité du récit de saint Jean d'après lequel le corps de Jésus fut enseveli non dans un seul mais dans plusieurs linceuls. D'ailleurs le suaire dont sa tête fut enveloppée et les bandelettes dont son corps fut entouré, et qui étaient

Joannes narravit in prioribus evangelii sui partibus. Hic ergo intelligendum est ad Jesum, non tunc solum, sed tunc primum venisse Nicodemum: venisse autem postea, ut fieret audiendo discipulus.

CHRYS. (*ut supra.*) Ferunt autem pigmenta quæ maxime ad corpus apta sunt quam plurimo tempore conservandum, et non permittendum cito subijci corruptioni: adhuc enim ut de nudo homine opinabantur; sed tamen nullam dilectionem demonstrabant. BÈD. Notandum est autem quod simplex unguentum fuerit; quia ex diversis aromatibus licentiam conficiendi non haberent.

Sequitur: « Acceperunt ergo corpus Jesu, et ligaverunt eum, » etc. AUG. (*ut supra.*) In quo Evangelista admonuit in hujusmodi officiis quæ mortuis exhiben-

tur morem uniuscujusque gentis esse servandum. Erat autem illius gentis consuetudo, ut mortuorum corpora variis aromatibus condirentur, ut diutius servarentur illasa. AUG. (*de Cons. Evang.*, lib. III, cap. 23.) Neque autem hic Joannes aliis repugnat: neque enim illi qui Nicodemum tacerunt, affirmaverunt a solo Joseph Dominum sepultum; quamvis solius commemorationem fecerint; aut quia illi una sindone a Joseph involutum dixerunt, propterea prohibuerunt intelligi et alia lintea potuisse afferri a Nicodemo et superaddi, ut verum narret Joannes, quod non uno linteo, sed linteis involutus sit: quamvis et propter sudarium quod capiti adhibebatur, et institas quibus corpus totum alligatum est (quia omnia de lino erant), etiam si

de lin aussi bien que le suaire, permettent de dire en toute vérité : Ils l'enveloppèrent dans des linges, quand même il n'y aurait eu qu'un lineeul, car on appelle linges généralement tout ce qui est fait de lin. — BÈDE. C'est de là qu'est venue la coutume de l'Eglise de consacrer le corps de Jésus-Christ non sur des étoffes de soie ou d'or, mais sur une toile de lin d'une éclatante blancheur.

S. CHRYS. Comme le temps pressait, (car Jésus était mort à la neuvième heure), et le soir devait bientôt arriver, pendant qu'ils iraient chez Pilate, et qu'ils descendraient de la croix le corps du Sauveur ils le déposent donc dans un tombeau qui était proche : « Or il y avait dans le lieu où il avait été crucifié, un jardin, et dans ce jardin un sépulcre tout neuf, où personne n'avait été encore mis ; » ce qui se fit par une providence toute spéciale, afin qu'on ne pût supposer que c'était un autre que Jésus qui était ressuscité. — S. AUG. De même que ni avant ni après lui, nul autre ne fut conçu dans le sein de la Vierge, ainsi, aucun autre corps ni avant ni après le sien, ne fut déposé dans ce tombeau. — THÉOPHYL. C'était un sépulcre nouveau, et cette circonstance nous apprend que nous sommes renouvelés par la sépulture de Jésus-Christ qui détruit le règne de la mort et de la corruption. Voyez encore à quel excès de pauvreté Jésus s'est réduit pour notre amour, il n'avait point de demeure pendant sa vie ; après sa mort, il est enseveli dans un tombeau d'emprunt, et il faut que Joseph vienne couvrir la nudité de son corps dépouillé de tous ses vêtements.

« Et comme c'était le jour de la préparation du sabbat des Juifs, et que ce sépulcre était proche, ils y mirent Jésus. » — S. AUG. L'Évangéliste veut nous faire entendre qu'ils se hâtèrent de l'ensevelir, pour

una sindon ibi fuit, veracissime dici potuit : « Ligaverunt eum linteis : » linteae quippe generaliter dicuntur quae lino texuntur. BÈDE. Hinc Ecclesiae consuetudo descendit ut corpus Domini non in sericis et auro textis consecratur, sed in sindone munda.

CHRYS. (*ut sup.*) Quia vero brevitate temporis urgebantur (nona enim hora mortuo Christo, deinde accedentibus ad Pilatum, et deponentibus Christi corpus vespera imminabat), ideo ponunt eum in proximum monumentum. Unde subditur : « Erat autem in loco ubi crucifixus est hortus, et in horto monumentum novum : » quod dispensatione divina factum est, ne alterius alicujus qui cum eo jaceret, aestimaretur resurrectio facta

esse. AUG. (*ut sup.*) Sicut etiam in Mariae Virginis utero nemo ante illum, nemo post illum conceptus est ; ita in hoc monumento, nemo ante illum et nemo post illum sepultus est. THÉOPHYLACT. Per hoc etiam quod novum fuit sepulcrum, mystice datur intelligi, quod per Christi sepulcrum omnes innovamur, morte et corruptione destructa. Attende etiam abundantiam pro nobis susceptae paupertatis : nam qui domum in vita non habuit, post mortem quoque in alieno sepulcro reconditur, et nudus existens a Joseph operitur.

Sequitur : « Ibi ergo propter parasceven Judæorum, quia juxta erat monumentum, posuerunt Jesum. » AUG. (*ut sup.*) Acceleratam vult intelligi sepulcrum, ne advesperasceret ; quando jam



ne pas être surpris par la nuit, car alors, le temps de la préparation *parasceve*, que les Juifs appellent en latin le temps des pains sans levain ne leur eût pas permis de remplir cet office. — S. CHRYS. Ils choisirent ce tombeau qui était proche, afin que les disciples pussent y venir plus facilement et observer attentivement ce qui s'y passerait. Ce sépulcre fut encore choisi afin que les ennemis du Sauveur qui en étaient gardiens fussent eux-mêmes témoins qu'il avait été enseveli, et pour convaincre de mensonge le bruit qu'ils devaient faire courir que son corps avait été enlevé.

BÈDE. Dans le sens mystique le nom de Joseph veut dire *qui est augmenté* par l'accroissement des bonnes œuvres, et c'est pour nous un avertissement de nous rendre dignes de recevoir le corps du Seigneur. — THÉOPHYL. Maintenant encore Jésus-Christ est mis à mort par les avarés dans la personne des pauvres qui souffrent la faim. Soyez donc un nouveau Joseph, et couvrez la nudité de Jésus-Christ, ensevelissez-le par la méditation dans le tombeau spirituel de votre âme. Couvrez-le d'un mélange de myrrhe et d'aloès, deux substances amères, en méditant sérieusement ces paroles : « Allez maudits au feu éternel, » qui est ce qu'il y a de plus amer.

propter parasceven (quam « cœnam puram » Judæi Latine usitatus apud nos vocant) facere tale aliquid non licebat. CHRYS. (*ut supra.*) Propinquum autem fuit sepulcrum, ut discipuli possent cum facilitate accedere, et consideratores fieri eorum quæ eveniebant, prope existente loco; et ut sepulturæ testes essent etiam inimici custodientes sepulcrum, et ut falsus ostenderetur is qui de furto adin-

tatur *auctus* per augmentum boni operis; ad quod monemur, ut corpus Domini digne percipere mereamur. THEOPH. Nunc etiam quodammodo Christus apud avaros mortificatur, in paupere famem patiente. Esto ergo, Joseph, et tege Christi nuditatem; non semel, sed jugiter in tuo tumulto spirituali, considerando reconde; cooperi, et immisce myrrham et aloen amaricantia, considerando vocem illam : « Ite, maledicti, in ignem æternum, » qua nihil amarius æstimo.

BEDA. Mystice autem Joseph interpre-

## CHAPITRE XX.

### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

ÿ. 1-9. — Pourquoi saint Jean ne parle-t-il que de Marie Madeleine comme étant venue au sépulcre? — Quel est ce premier jour d'après le sabbat. — Saint Jean n'est-il pas en contradiction avec saint Marc sur l'heure où les saintes femmes vinrent au sépulcre? — Comment ces ténèbres qui n'étaient pas encore dissipées étaient la figure de ce qui se passait dans l'âme de Marie Madeleine. — Pourquoi Notre-Seigneur qui est sorti du tombeau sans rompre les sceaux, permet-il que la pierre qui le couvrait soit renversée après qu'il est ressuscité? — Dans quel sentiment Madeleine court-elle apprendre cette nouvelle aux disciples? — Pourquoi saint Jean se désigne-t-il ordinairement sous la dénomination du disciple que Jésus aimait? — Docilité des apôtres aux paroles de Madeleine. — Quels sont ceux qui parmi eux se rendent plus promptement au sépulcre. — Quel est celui qui arrive le premier. — Comment l'état dans lequel ils trouvent les linges qui avaient servis à envelopper le corps du Seigneur, est une preuve évidente de sa résurrection. — Jean ne croyait pas encore à la résurrection du Sauveur. — Leçon mystérieuse que renferme ce récit détaillé. — Que représentent Pierre et Jean. — Pourquoi Pierre arrive le premier. — Que figurent les linges et le suaire. — Pierre et Jean figure de l'action et de la contemplation.

ÿ. 10-18. — Changement admirable qui s'est opéré dans Madeleine. — Puissance de l'amour qui la retient près du tombeau du Sauveur. — Dans quel endroit se tenait-elle? — Cause des larmes que verse Madeleine. — Comment elle cherche à se consoler. — Pourquoi elle regarde dans le tombeau. — Comment sa persévérance lui fit trouver ce qu'elle cherchait avec tant d'ardeur. — Pourquoi les anges lui apparaissent-ils vêtus de blanc? — Pourquoi l'un de ces anges est-il assis à la tête et l'autre aux pieds, et que représentent ces deux anges. — Pourquoi les anges défendent-ils les larmes à Madeleine? — Dans quel sens dit-elle : *Ils ont enlevé mon Seigneur?* — Preuve qu'elle ne savait rien encore de la résurrection. — Pourquoi Marie qui vient de parler aux anges, se retourne en arrière sans attendre leur réponse. — Comment Jésus apparaît aux anges. — Pourquoi Jésus demande-t-il à Madeleine la cause de ses larmes? — Comment le prend-elle pour le jardinier? — Pourquoi veut-elle emporter le corps de Jésus dans un autre endroit? — Comment le Sauveur était vraiment pour elle un jardinier spirituel. — Caractère d'un amour ardent. — Pourquoi Jésus l'appelle-t-il en second lieu par son nom propre? — Comment expliquer que Marie se retourna lorsque Jésus lui adressa la parole. — Dans quel sens elle donne au jardinier le nom de Seigneur, et à Jésus celui de Maître. — Pourquoi Jésus défend-il à Madeleine de le toucher, tandis qu'il se laisse toucher par ses disciples? — Les hérétiques peuvent-ils s'appuyer sur ces paroles : *Allez dire à mes frères*, etc., pour soutenir que Jésus-Christ n'est pas Dieu? — Retour des saintes femmes. — Comment le crime du genre humain est effacé dans les mêmes circonstances où il a été commis. — Preuve que les anges et le Sauveur parlèrent aux pieuses femmes à deux reprises différentes. — Comment Jésus se présente à tous ceux qui commencent à marcher dans le chemin des vertus. — Que représentent Marie

Madeleine et l'autre Marie. — Pourquoi la femme qui a la première annoncé aux disciples la joyeuse nouvelle de la résurrection, nous est-elle représentée comme ayant été délivrée de sept démons? — Que figure en particulier Madeleine plus empressée que les autres d'aller voir le tombeau de Jésus-Christ. — Signification allégorique de son nom.

ÿ. 19-25. — Pourquoi Notre-Seigneur apparaît à ses disciples le soir même du jour où il était ressuscité. — La foi doit-elle s'étonner que le corps de Jésus traverse les portes qui étaient fermées? — Pourquoi les disciples ne le prennent pas pour un fantôme. — Pourquoi leur montre-t-il ses mains et ses côtés? — Comment la gloire du corps de Jésus-Christ ressuscité n'en fut jamais séparée, mais demeura voilée. — Pourquoi souhaite-t-il de nouveau la paix à ses disciples? — Comment il les envoie comme son Père l'a envoyé. — L'Esprit saint qu'il leur donne en soufflant sur eux, est-il différent de celui qu'il leur a envoyé après sa résurrection? — Pourquoi le leur donne-t-il d'abord étant sur la terre, avant de le leur envoyer du ciel? — Peut-on dire qu'il ne leur a pas donné l'Esprit saint, mais qu'il les a seulement préparés à le recevoir? — Pouvoir de remettre et de retenir les péchés qu'ils reçurent alors. — Quels sont ceux qui tiennent maintenant leur place. — Obligation pour le prêtre de ne pas se contenter de bien régler sa vie personnelle. — Bienveillance, égards que les fidèles doivent aux prêtres. — Comment les fidèles n'ont aucun dommage à craindre dans la distribution des grâces dont ils sont les dispensateurs. — Signification du nom de Thomas appelé Didyme. — Était-ce par l'effet du hasard qu'il se trouvait alors absent? — Comment son incrédulité nous a été plus utile que la foi des autres disciples. — Comment concilier ce que dit saint Luc que les deux disciples d'Emmaüs trouvèrent les anges réunis avec l'absence de Thomas dont parle saint Jean. — En quoi le doute de Thomas est répréhensible.

ÿ. 26-31. — Bonté du Sauveur qui daigne apparaître de nouveau pour le salut d'une seule âme. — Comment Jésus prouve à Thomas qu'il connaissait le doute dont il était travaillé. — Comment un corps incorruptible pouvait porter la marque des clous. — Pourquoi a-t-il voulu conserver les cicatrices de ses blessures? — Comment il les montrera un jour à ses ennemis. — Comment l'amour que nous avons pour les saints martyrs nous fait désirer de voir sur leurs corps dans les cieux les cicatrices des blessures qu'ils ont reçues. — Comment le corps de Jésus-Christ ressuscité est-il accessible au toucher? — Ce que voyait et touchait Thomas, et ce qu'il confessait. — Comment il se montre théologien parfait. — Pourquoi Notre-Seigneur ne lui dit pas : Vous m'avez touché, mais vous m'avez vu. — Pourquoi dit-il à Thomas : *Parce que vous avez vu, vous avez cru*, puisque la foi est une pleine conviction des choses qu'on ne voit pas? — A qui s'adressent ces paroles : Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. — De quels miracles saint Jean veut-il parler lorsqu'il dit : *Jésus fit encore devant ses disciples beaucoup d'autres miracles?* etc.

ÿ. 1-9. — *Le jour d'après le sabbat, premier jour de la semaine, dès le matin, avant que les ténèbres fussent dissipées, Marie-Madeleine vint au sépulchre, et elle rit qu'on en avait ôté la pierre. Elle courut donc et vint trouver Simon-Pierre et cet autre disciple que Jésus aimait, et leur dit : Ils ont enlevé le Seigneur du sépulchre, et nous ne savons où ils l'ont mis. Pierre donc sortit avec l'autre disciple, et ils vinrent au sépulchre. Ils couraient tous deux ensemble, et l'autre courut plus vite que Pierre et arriva le premier au sépulchre. Et s'étant penché, il vit les linceuls posés à terre; mais il n'entra pas. Simon-Pierre, qui le suivait, arriva ensuite et entra dans le sépulchre, et vit les linges posés à terre et le suaire qui couvrait sa tête non point avec les linges, mais plié en un lieu à part. Alors l'autre disciple qui était arrivé le premier au sépulchre entra aussi, et il vit et il crut; car ils n'avaient pas encore compris ce que dit l'Écriture, qu'il fallait qu'il ressuscitât d'entre les morts.*

S. CHRYS. (*hom. 85 sur S. Jean.*) Le sabbat ou la loi commandait à chacun de rester en repos (1), étant passé, Madeleine ne put résister plus longtemps au désir qui la pressait; elle vint donc à la première aurore pour trouver quelque consolation en voyant le lieu où Jésus avait été enseveli : « Le jour d'après le sabbat, » etc. — S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, III, 12.) Marie-Madeleine vint au sépulchre sous l'impulsion d'un amour plus ardent que celui des autres femmes qui avaient servi le Sauveur, et c'est la raison pour laquelle saint Jean ne parle ici que d'elle, à l'exception des autres femmes qui étaient venues avec elle d'après le récit des autres évangélistes.

S. AUG. Ce premier jour de la semaine est celui que les chrétiens

(1) Le texte de saint Chrysostome porte simplement : ἐπειδὴ τὸ σάββατον παρήλθεν. οὐκ ἤνέσχετο ἡσυχάζειν.

## CAPUT XX.

*Uno autem sabbati, Maria Magdalene venit mane cum adhuc tenebræ essent ad monumentum, et vidit lapidem revolutum a monumento. Currenit ergo, et venit ad Simonem Petrum, et ad alium discipulum quem amabat Jesus, et dixit illis : Tulerunt Dominum de monumento, et nescimus ubi posuerunt eum. Exiit ergo Petrus, et ille alius discipulus, et venerunt ad monumentum. Currebant autem duo simul, et ille alius discipulus præcurrenit citius Petro, et venit primus ad monumentum. Et cum se inclinasset, vidit posita linteamina : non tamen introiit. Venit ergo Simon Petrus sequens eum, et introiit in monumentum. Et vidit linteamina posita, et sudarium quod fuerat super caput ejus, non cum linteaminibus positum, sed separatim involutum in unum locum. Tunc ergo introiit et ille discipulus qui*

*venerat primus ad monumentum, et vidit, et credidit : nondum enim sciebant Scripturam, quia oportuit eum a mortuis resurgere.*

CHRYS. (*homil. 84, in Joan.*) Quia jam transierat sabbatum, in quo impediebatur a lege, non potuit Maria Magdalene quiescere; sed venit profundo diluculo, consolationem quamdam a loco sepulturæ invenire volens : unde dicitur : « Una autem sabbati, Maria Magdalene, » etc. AUG. (*de Cons. Evangel.*, lib. III, cap. 12.) Venit quidem Maria Magdalene sine dubio cæteris mulieribus quæ Domino ministraverant, plurimum dilectione ferventior; ut non immerito Joannes solam commemoraret, tacitis eis quæ cum illa fuerant, sicut alii testantur.

AUG. (*super Joan. ubi supra.*) Una

appellent maintenant le jour du Seigneur, à cause de la résurrection du Sauveur, et que saint Matthieu désigne sous le nom de premier jour du sabbat. — BÈDE. Le premier jour du sabbat, c'est-à-dire, le lendemain du sabbat, ou le premier jour qui suit le sabbat. — THÉOPHYL. Ou bien encore, comme les Juifs donnaient le nom de sabbat à tous les jours de la semaine, ils appelaient le premier du sabbat, le premier des jours du sabbat ou de la semaine. Ce jour est le symbole de la vie future, qui ne sera composée que d'un seul jour que la nuit n'interrompra jamais, car Dieu en est le soleil, et ce soleil ne se couche jamais. C'est donc dans ce jour que le Seigneur a voulu ressusciter et revêtir son corps de l'incorruptibilité dont nous nous revêtrons nous-mêmes dans la vie future.

S. AUG. (*de l'accord des Evang.*) Ce que rapporte saint Marc : « Qu'elles vinrent de grand matin le soleil étant déjà levé, » n'est point en contradiction avec ce que dit ici saint Jean : « Alors que les ténèbres n'étaient pas encore dissipées, » car à la naissance du jour il reste encore quelque obscurité qui se dissipe d'autant plus que la lumière du jour s'avance davantage. Il ne faut pas du reste entendre ces paroles de saint Marc, dans ce sens que le soleil paraissait déjà sur l'horizon, mais dans le sens où nous disons, lorsque nous voulons qu'une chose soit faite le plus tôt possible : « Vous la ferez au soleil levé, » c'est-à-dire à l'heure où il est près de se lever. — S. GRÉG. (*hom. 22 sur S. Jean.*) L'expression : « Lorsque les ténèbres n'étaient pas encore dissipées, » est pleine de justesse ; Marie, en effet, cherchait dans le sépulcre le Créateur de toutes choses qu'elle avait vu mourir dans son corps sur la croix, et comme elle ne le trouve point, elle croit qu'on l'a dérobé ou enlevé. Il est donc

autem sabbati est, quem jam « diem dominicum » propter Domini resurrectionem mos christianus appellat; quem Matthæus « primam sabbati » nominavit. BED. Dicitur ergo : « Una sabbati; » hoc est, altera sive prima die post sabbatum. THEOPHYL. Vel aliter : hebdomadæ dies Judæi *sabbata* nominabant; *unam* autem *sabbati* (vel *sabbatorum*) primam ex diebus sabbati vel hebdomadæ appellabant. Futuri autem seculi exemplar est hic dies, quoniam futuri seculi una dies est nequaquam nocte interpolata : Deus enim ibi sol est qui nunquam occidit. In hac igitur Dominus resurrexit, incorruptibilitatem corporis assumens; sicut nos in futuro seculo incorruptione induemur.

AUGUST. (*de Cons. Evangel., ubi su-*

*pra.*) Quod autem Marcus dicit : « Valde mane oriente jam sole, » non repugnat ei quod hic dicitur : « Cum adhuc tenebræ essent, » die quippe surgente, aliquæ reliquæ tenebrarum tanto magis extenuantur, quanto magis oritur lux. Nec sic accipiendum est quod ait Marcus : « Valde mane orto jam sole; » tanquam sol ipse jam videretur super terram : sed potius sicut dicere solemus eis quibus volumus significare temporis aliquid faciendum, « orto jam sole, » id est, de proximo adveniente in has partes. GREG. (*in homil. 22, in Joan.*) Congruè autem dicitur : « Cum adhuc tenebræ essent : » Maria enim auctorem omnium quem carne viderat mortuum, quærebat in monumento, et quia hunc minime invenit, furatum (vel sublatum) credidit : ad-

vrai de dire que les ténèbres duraient encore lorsqu'elle se rendit au sépulchre.

« Et elle vit la pierre ôtée du tombeau. » — S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*) Ce que saint Matthieu seul rapporte du tremblement de terre, du renversement de la pierre et de l'effroi des gardes avait donc eu déjà lieu.

S. CHRYS. Le Seigneur était ressuscité sans renverser la pierre du sépulchre, sans rompre les sceaux qu'on y avait apposés, mais comme le fait de la résurrection devait être connu avec certitude d'un grand nombre d'autres, le tombeau est ouvert après que Jésus est ressuscité, afin que chacun puisse croire à la vérité de ce qui est arrivé. Cette circonstance frappe vivement Madeleine; aussi à la vue de la pierre ôtée du tombeau, elle n'entra pas dedans, elle ne prit pas le temps de regarder, mais courut avec un empressement mêlé d'amour, apprendre cet événement aux disciples. Elle n'avait encore aucune idée claire de la résurrection, et croyait seulement qu'on avait changé le corps de place. — LA GLOSE. Elle court donc apprendre cette nouvelle aux disciples, pour les engager, ou à chercher avec elles, ou du moins à partager sa douleur : « Elle courut donc et vint trouver Simon-Pierre et cet autre disciple que Jésus aimait, » etc. — S. AUG. (*Traité 119 sur S. Jean.*) (1) Saint Jean se désigne ordinairement par l'affection que Jésus avait pour lui, non pas que Jésus n'aimât les autres disciples, mais parce que le Sauveur avait pour lui un amour plus particulier et plus intime.

« Et elle leur dit : Ils ont enlevé le Seigneur du sépulchre, et nous ne savons où ils l'ont mis. » — S. GRÉG. (*Moral.*, III, 10 ou 9 dans

(1) Saint Augustin s'exprime ainsi dans une occasion différente de celle dont il est ici question, c'est-à-dire lorsque Jésus vit du haut de la croix sa mère et le disciple qu'il aimait.

huc ergo erant tenebræ cum venit ad monumentum.

Sequitur : « Et vidit lapidem revolutum a monumento. » AUG. (*de Cons. evangel.*, ubi supra.) Jam ergo factum erat quod solus Matthæus commemorat de terræmotu et lapide revoluto, conterritisque custodibus.

CHRYS. (*ut sup.*) Surrexit quidem Dominus, lapide et signaculis sepulchro in-jacentibus : quia vero oportebat et alios certiorari, aperitur monumentum post resurrectionem, et ita creditur quod factum est : hoc denique et Mariam movit : videns enim lapidem sublatum, non intravit, neque prospexit, sed ad discipulos

ex multo amore cum velocitate cucurrit. Nondum autem de resurrectione noverat aliquid manifestum, sed putabat translationem corporis esse factam. GLOS. Et ideo cucurrit nuntiare discipulis, ut aut secum quærerent, aut secum dolerent ; et hoc est quod sequitur : « Cucurrit ergo, et venit ad Simonem Petrum, et ad alium discipulum, » etc. AUG. (*Tract.* 119, in Joan.) Ita se commemorare solet quod eum diligebat Jesus, qui utique omnes, sed ipsum præ cæteris et familiarius diligebat.

Sequitur : « Et dixit eis : Tulerunt Dominum de monumento, et nescimus ubi posuerunt eum. » GREG. (lib. III, *Moral.*,

*les anc. édit.*) En parlant de la sorte, Madeleine prend la partie pour le tout; c'était le corps seul du Sauveur qu'elle était venu chercher, et elle s'afflige comme si on eût enlevé le Seigneur tout entier.

S. AUG. (*Traité 120 sur S. Jean.*) Quelques exemplaires grecs portent : « Ils ont enlevé mon Seigneur, » ce qui paraît être l'expression d'un amour plus ardent ou d'un plus grand attachement. Mais nous n'avons pas trouvé cette addition dans un grand nombre de manuscrits que nous avons sous la main (1). — S. CHRYS. L'Évangéliste ne veut point ravir à cette femme la gloire qui lui est due, et ne croit pas qu'il y ait de la honte pour eux que Madeleine leur ait appris la première cette nouvelle. Aussitôt donc qu'elle leur eût parlé, ils se rendent en toute hâte au tombeau.

S. GRÉG. (*hom. 22 sur les Evang.*) Ce sont ceux dont l'amour est plus grand qui courent aussi plus vite que les autres, c'est-à-dire, Pierre et Jean : Pierre sortit avec l'autre disciple, et il vint au sépulchre. — THÉOPHYL. Demanderez-vous comment ils osèrent venir au tombeau en présence de ceux qui le gardaient? C'est une question qui suppose bien de l'ignorance, car après que le Seigneur fut ressuscité, et qu'en même temps que la terre tremblait, un ange apparut sur la pierre du sépulchre, les gardes s'enfuirent pour annoncer aux pharisiens ce qui venait d'avoir lieu. — S. AUG. Après avoir dit : « Ils vinrent au tombeau, » saint Jean revient sur ses pas pour raconter comment ils y arrivèrent : « Ils couraient tous deux ensemble, et l'autre courut plus vite que Pierre, et arriva le premier au sépulchre. »

(1) On ne trouve pas davantage cette addition dans les manuscrits plus nouveaux; ce n'est que plus bas que nous lisons dans les bibles latines : « Ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis. » (vers. 13.)

cap. 10, vel *in antiqu.*, cap. 9.) Hoc autem dicens totum pro parte insinuat : solum quippe corpus Domini quæsitura venerat, et quasi totum Dominum sublatum deplorat.

AUG. (*Tract. 120, in Joan.*) Nonnulli autem codices græci etiam habent : « Tulerunt Dominum meum, » quod videri dictum potest propensiore charitatis vel famulatus affectu. Sed hoc in pluribus codicibus, quos in promptu habemus, non invenimus. CHRYS. (*ut sup.*) Evangelista vero non privavit mulierem hanc laude; nec verendum existimavit quod ab ea prius addicerent. Audientes ergo illi cum multo studio monumentum insistant.

GRÉG. (*in hom. 22, in Evang.*) Illi autem præ cæteris cucurrerunt, qui præ cæteris amaverunt; videlicet Petrus et Joannes. Unde sequitur : « Exiit ergo Petrus, et ille alius discipulus, » etc. THÉOPHYL. Sed si quæras quomodo tantibus custodibus venerant ad monumentum, rudis quæstio : quoniam postquam Dominus resurrexit, et una cum terramotu adfuit angelus in sepulchro, recesserunt custodes ammittentes phariseis. AUGUST. (*ut sup.*) Cum autem jam dixisset : « Venerunt ad monumentum, » regressus est ut narraret quomodo venerunt, atque ait : « Currebant autem duo simul, et ille alius discipulus præcurrenit citius Petro, et venit prior ad monumen-

Il nous apprend ainsi qu'il arriva le premier, mais il raconte tout ce qui le concerne, comme s'il s'agissait d'un autre.

S. CHRYS. Aussitôt qu'il fut arrivé, il considère les linges qui avaient été laissés dans le tombeau : « Et s'étant penché, il vit les linceuls posés à terre. » Toutefois il ne pousse pas plus loin ses recherches, et s'en tient là. Pierre, au contraire, beaucoup plus ardent, entre dans le tombeau, examine tout avec soin, et voit quelque chose de plus : « Simon-Pierre qui le suivait, arriva ensuite et entra dans le sépulchre, et vit les linges posés à terre, et le suaire qui couvrait sa tête, non point avec les linges, mais plié en un lieu à part. » Il y avait dans toutes ces circonstances une preuve évidente de la résurrection. Car en supposant qu'on eût enlevé son corps, on ne l'eût pas dépouillé de ses linceuls, et ceux qui seraient venus le dérober, n'auraient pas pris tant de soin d'ôter le suaire, de le rouler et de le placer dans un endroit à part, séparé des linceuls; mais ils auraient tout simplement enlevé le corps tel qu'il se trouvait. Pourquoi saint Jean nous a-t-il fait remarquer précédemment que Jésus avait été enseveli avec une grande quantité de myrrhe, qui fait adhérer fortement les linges au corps, c'est pour que vous ne soyez pas dupe de ceux qui vous affirment que le corps du Sauveur a été enlevé, car celui qui serait venu pour le dérober, n'aurait point perdu le sens à ce point que de dépenser tant de soins et de temps pour une chose parfaitement inutile.

Jean entre dans le tombeau après Pierre : « Alors l'autre disciple qui était arrivé le premier au sépulchre, entra aussi, et il vit, et il crut, » etc. — S. AUG. Il en est qui pensent que Jean croyait déjà que Jésus était ressuscité, mais ce qui suit indique le contraire. Il vit que

tum : » ubi ostendit quod ipse prior venerit, sed tanquam de alio cuncta narrat.

CHRYS. (*ut sup.*) Veniens autem considerat linteamina posita : unde sequitur : « Et cum se inclinasset, vidit posita linteamina. » Nihil tamen ipse plus perscrutatur, sed desistit : et hoc est quod subditur : « Non tamen introivit : » Petrus vero ut fervidus, introiens universa inspexit diligenter, et amplius vidit : unde sequitur : « Venit ergo Simon Petrus, et introivit in monumentum, et vidit linteamina posita, et sudarium quod fuerat super caput ejus, non cum linteaminibus positum, sed separatim involutum in unum locum. » Quod erat resurrectionis signum : neque enim (siquidem enim transtulissent) corpus ejus denudassent ;

neque (si furati essent) hujus rei fuissent solliciti ut levarent sudarium et involverent, et ponerent in unum locum seorsum a linteaminibus ; sed simpliciter, ut se habebat, suscepissent corpus : ideo enim Joannes præmiserat quoniam sepultus est cum myrrha, quæ conglutinatur corpori linteamina ; ut non decipiatis ab his qui dicunt eum furto sublatum esse : non enim ita insensatus esset qui furaretur, ut circa rem superfluum tantum stadium consumeret.

Post Petrum autem Joannes introivit : unde sequitur : « Tunc ergo introivit et ille discipulus, » etc. AUG. (*ut supra.*) Nonnulli putant hoc Joannem credidisse quod Jesus resurrexit ; sed quod sequitur hoc non indicat. Vidit ergo inane monu-



le tombeau était vide, et il crut à ce que Madeleine leur avait rapporté : « Car, ajoute le récit évangélique, ils n'avaient pas encore compris ce que dit l'Écriture, qu'il fallait qu'il ressuscitât d'entre les morts. » Jean ne croyait donc pas encore à la résurrection du Sauveur, puisqu'il ne savait pas encore qu'il dût ressusciter. Le Seigneur leur en avait parlé souvent, mais bien qu'il s'exprimât dans les termes les plus clairs, l'habitude qu'ils avaient d'entendre des paraboles, les empêchait de comprendre ce qu'il leur disait et leur faisait donner un autre sens à ses paroles.

S. GRÉG. (*hom. 22 sur les Ev.*) Gardons-nous de croire que ce récit aussi détaillé ne renferme quelques mystères. En effet, Jean, le plus jeune des deux disciples, représente la synagogue juive; Pierre, le plus âgé, est la figure de l'Église des nations, car bien que la synagogue ait précédé l'Église des nations, pour ce qui concerne le culte de Dieu, toutefois, dans l'ordre naturel, le peuple des Gentils précède la synagogue des Juifs (1). Ils coururent tous deux ensemble, parce que depuis le temps de leur naissance jusqu'à celui de leur déclin, le peuple des Gentils et la synagogue ont suivi une voie commune, quoiqu'avec des sentiments bien différents. La synagogue arrive la première au sépulcre, mais elle n'y entre pas, c'est qu'en effet, elle a bien reçu de Dieu les commandements de la loi, elle a entendu les prophéties qui avaient pour objet l'incarnation et la passion du Seigneur, mais elle a refusé de croire en lui lorsqu'il fut mort. Simon-Pierre, au contraire, vient et entre dans le sépulcre, parce que l'Église des Gentils est venue la dernière à la suite de Jésus-Christ, et a connu et cru qu'il était

(1) Ce n'est en effet que depuis Abraham que les Juifs ont été réunis en un seul peuple sous le nom d'Hébreux, pour offrir au vrai Dieu le culte qui lui est dû; mais le peuple des Gentils existait bien auparavant, et c'est de lui que fut choisie la postérité d'Abraham, qui par ordre de Dieu reçut comme caractère distinctif le signe de la circoncision.

mentum, et credidit quod dixerat mulier: nam sequitur: « Nondum enim sciebant Scripturam, » etc. Non ergo eum credidit resurrexisse, quem nesciebat oportere resurgere; quando autem ab ipso Domino audiebant, quamvis apertissime diceretur, consuetudine tamen audiendi ab illo parabolas, non intelligebant; et aliquid aliud eum significare crede-

baat. GREG. (*in homil. 22, ubi sup.*) Hæc autem tam subtilis Evangelistæ descriptio a mysteriis vacare credenda non est. Per Joannem juniorem Synagoga Judæorum, per senioresem vero Petrum Ecclesia gentium designatur; quia etsi ad Dei cul-

tum est prior synagoga Judæorum quam Ecclesia gentium, ad usum tamen sceni prior est multitudo gentium quam synagoga Judæorum. Cucurrerunt autem simul, quia ab ortus sui tempore usque ad occasum pari et communi via (etsi non pari et communi sensu) gentilitas cum synagoga decurrit. Venit synagoga prius ad monumentum, sed minime intravit; quia legis quidem mandata percepit, prophetias de incarnatione ac passione dominica audivit, sed credere in mortuum noluit. Venit autem Simon Petrus, et introivit in monumentum, quia secuta posterior Ecclesia gentium Christum Jesum, et cognovit carne mortuum

mort dans sa nature humaine, mais qu'il était vivant dans sa nature divine. Le suaire qui enveloppait la tête du Seigneur ne se trouve point avec les linceuls, parce que Dieu est la tête du Christ, et que les mystères incompréhensibles de la divinité sont en dehors de l'intelligence de notre faible humanité, et que sa puissance est au-dessus de toute nature créée. Le suaire n'est pas seulement séparé, mais roulé; en effet, un linge qui est roulé ne laisse voir aucune de ses deux extrémités, et il est ainsi la figure de la divinité sublime qui n'a point eu de commencement et ne doit point avoir de fin. L'Évangéliste ajoute avec raison, qu'il était placé dans un endroit seul, parce que Dieu ne se trouve pas dans les âmes divisées (1), et que ceux-là seuls méritent de recevoir sa grâce qui ne se séparent pas les uns des autres par les scandales que produisent les sectes. Le linge qui couvre la tête sert à essuyer la sueur de ceux qui travaillent, et ce suaire peut être considéré comme la figure du travail de Dieu, qui demeure toujours dans son repos et dans son immutabilité, et qui nous déclare cependant qu'il ne cesse de travailler, parce qu'il supporte le lourd fardeau des iniquités des hommes (2). Le suaire qui enveloppait la tête est trouvé plié en un lieu à part, parce que la passion de notre divin Rédempteur est bien éloignée de nos propres souffrances, car Jésus a souffert sans être coupable, ce que nous souffrons en expiation de nos crimes. Il s'est soumis volontairement à la mort dont nous sommes les victimes involontaires. Après que Pierre est entré, Jean entre à son tour, parce qu'à la fin du monde, les Juifs se réuniront au peuple fidèle pour embrasser la foi du Rédempteur.

(1) « Dieu n'est pas un Dieu de dissension, mais un Dieu de paix. » (1 Corinth., xiv, 33.)

(2) Saint Grégoire fait ici allusion à ces paroles du prophète Malachie : « Vous avez fatigué le Seigneur par vos discours.... En ce que vous avez dit : Tous ceux qui font le mal passent pour bons aux yeux du Seigneur. » (Malach., iii, 27.)

et viventem credidit Deum. Sudarium autem capitis Domini cum linteamentibus non invenitur; quia « caput Christi Deus; » et Divinitatis incomprehensibilia sacramenta ab infirmitatis nostræ cognitione disjuncta sunt; ejusque potentia creaturæ transcendit naturam. Non solum autem *separatim*, sed *involutum* inveniri dicitur; quia linteæ quod involvitur, nec initium nec finis aspicitur; celsitudo autem Divinitatis nec cepit esse nec desinit. Bene autem additur « in uno loco, » quia in scissura mentium Deus non est, et illi ejus gratiam habere meretur, qui se ab invicem per sectarum scandala non dividunt. Sed quia so-

let per sudarium laborantium sudor detergi, potest et sudarii nomine intelligi labor Dei, qui etsi semper quietus in se atque immutabilis permanet, laborare se tamen denuntiat, cum duras hominum pravitates portat. Sudarium ergo quod super caput ejus fuerat, seorsum invenitur; quia ipsa Redemptoris nostri passio longe a nostra passione disjuncta est; quoniam ipse sine culpa pertulit quod nos cum culpa toleramus: ipse sponte morti succumbere voluit, ad quam nos venimus invitati. Postquam autem intravit Petrus, ingressus est et Joannes; quia in fine mundi ad Redemptoris fidem etiam Judæa colligetur.

THÉOPHYL. Ou bien encore, Pierre est la figure de l'esprit actif et prompt, Jean, le symbole de l'esprit contemplatif et instruit dans la connaissance des choses de Dieu. Or, souvent l'esprit contemplatif est le premier par sa facilité à comprendre les charités divines, mais l'esprit actif l'emporte sur cette pénétration d'intelligence par sa ferveur persévérante et sa constante application, et son regard pénètre le premier la profondeur des divins mystères.

ÿ. 11-18. — *Mais Marie se tenait dehors près du sépulcre, versant des larmes. Or, tout en pleurant, elle se pencha et regarda dans le sépulcre; et elle vit deux anges vêtus de blanc là où avait été mis le corps de Jésus, l'un à la tête, l'autre aux pieds. Ils lui demandèrent : Femme, pourquoi pleurez-vous? Elle leur répondit : Parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis. Ayant dit cela, elle se retourna et vit Jésus debout, et elle ne savait pas que c'était Jésus. Jésus lui demanda : Femme, pourquoi pleurez-vous? Qui cherchez-vous? Elle, pensant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. Jésus lui dit : Marie. Elle, se retournant, lui dit : Rabboni (c'est-à-dire Maître). Jésus lui dit : Ne me touchez pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père, mais allez à mes frères et dites-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, mon Dieu et votre Dieu. Marie-Madeleine vint donc annoncer aux disciples : J'ai vu le Seigneur, et il m'a dit ces choses.*

S. GRÉG. (*hom. 25 sur les Evang.*) Marie-Madeleine, qui avait été connue pour une femme pécheresse (1) dans la ville, dans son amour pour la vérité, lava de ses larmes les taches de sa vie criminelle, et

(1) L'opinion de saint Grégoire que la pécheresse de saint Luc est la même que nous voyons si pleine d'ardeur près du sépulcre du Sauveur, a été adoptée par la Faculté de Paris, comme devant être préférée à toutes les autres. Décret de l'année 1521, où en condamnant Lefèvre d'Étaples, elle a défendu à tous ses membres sous peine de la privation de leurs grades de soutenir le sentiment contraire.

THEOPHYL. Vel aliter : intellige Petrum « activum et promptum ; » Joannem vero « contemplativum et docilem erga rerum divinarum peritiam : » plerumque autem prævenit contemplativus noliitia et docilitate ; sed activus instantia fervoris et sedulitate præcedit illius acumen ; et prius inspicit divinum mysterium.

Abierunt ergo iterum discipuli ad semetipsos. Maria autem stabat ad monumentum foris plorans. Dum ergo fleret, inclinavit se, et prospexit in monumentum. Et vidit duos angelos in albis sedentes, unum ad caput et unum ad pedes, ubi positum erat corpus Jesu. Dixerunt illi : Mulier, quid ploras ? Dicit eis : Quia tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum. Hæc cum dixisset, conversa est retror-

sum ; et vidit Jesum stantem, et non sciebat quia Jesus est. Dicit ei Jesus : Mulier, quid ploras ? Quem quæris ? Illa existimans quia hortulanus esset, dicit ei : Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum, et ego eum tollam. Dicit ei Jesus : Maria. Conversa illa, dicit ei : Rabboni (quod dicitur Magister.) Dicit ei Jesus : Noli me tangere : nondum enim ascendi ad Patrem meum : vade autem ad fratres meos, et dic eis : Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum, Deum meum et Deum vestrum. Venit Maria Magdalene annuntians discipulis, quia vidit Dominum, et hæc dixit mihi.

GRÉG. (*in homil. 25, in Evangel.*) Maria autem Magdalene, quæ fuerat in civitate peccatrix, amando veritatem lavit lacrymis maculas criminis ; et vox veritatis impletur quæ dicitur (*Luc., 7*) :

vit s'accomplir en elle ces paroles de la vérité : « Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. » (*Luc*, VII.) Elle était restée précédemment dans le froid mortel du péché, elle brûle maintenant des flammes de l'amour le plus ardent. Considérez, en effet, combien grande était la force de son amour qui la retient près du tombeau du Sauveur, alors que tous ses disciples l'ont abandonné, comme le rapporte l'Évangéliste : « Les disciples s'en revinrent de nouveau chez eux. » — S. AUG. C'est-à-dire, dans le lieu qu'ils habitaient et d'où ils étaient accourus au tombeau. Les hommes s'en sont retourné, mais un amour beaucoup plus fort enchaîne près du tombeau le sexe qui est le plus faible : « Mais Marie se tenait dehors, près du sépulcre, versant des larmes. » — S. AUG. (*de l'acc. des Ev.*, III, 24.) Elle se tenait près du sépulcre de pierre, mais dans le lieu fermé dans lequel elles étaient déjà entrées, et qui formait comme un jardin autour du tombeau.

S. CHRYS. (*hom.* 86 sur *S. Jean.*) Ne soyez point surpris que Marie pleure amèrement auprès du tombeau, tandis que nous ne voyons pas que Pierre ait versé des larmes, car les femmes sont naturellement portées à la compassion et aux pleurs. — S. AUG. Les yeux qui avaient cherché le Seigneur sans le trouver étaient donc baignés de larmes et ils s'affligeaient beaucoup plus de ce que le corps du Sauveur avait été enlevé du tombeau, que de ce qu'il avait été mis à mort sur la croix, car on ne possédait même plus alors le tombeau (1) de ce divin Maître dont la vie avait été si cruellement tranchée.

S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, III, 24.) Marie avait vu avec les autres femmes l'ange assis à droite sur la pierre renversée du tom-

(1) Saint Augustin prend souvent le mot *memoria*, dans le sens de monument.

« Dimissa sunt ei peccata multa, quia dilexit multum; quæ enim prius frigida peccando remanserat, postmodum amando fortiter ardebat : » et paulo post : qua in re pensandum est, ejus mentem quanta vis amoris accenderat, quæ a monumento Domini etiam discipulis recedentibus non recedebat : dicitur enim : « Abierunt ergo iterum discipuli ad semetipsos. » AUG. (*Tract.* 121, in *Joan.*) Id est, ubi habitabant, et unde ad monumentum ecurrerant. Viris autem redeuntibus, infirmiore sexum in eodem loco fortior figebat affectus. Unde sequitur : « Maria autem stabat ad monumentum foris plorans. » AUG. (*de Cons. Evangel.*, lib. III, cap. 24.) Id est, ante illud saxei sepulcri locum : sed tamen

intra illud spatium in quod jam ingressæ fuerant ; hortus quippe illic erat.

CHRYS. (*homil.* 85, in *Joan.*) Ne mireris autem quod Maria amare flebat ad sepulcrum, Petrus vero nihil tale passus est : compassibile enim est muliebri genus et natura flebile. AUG. (*ut supra.*) Oculi igitur qui Dominum quæsierant et non invenerant, lacrymis vacabant ; amplius dolentes quod fuerit ablatum de monumento, quam quod fuerat occisus in ligno, quoniam magistri tanti ejus vita subtracta fuerat, nec memoria remanebat.

AUGUST. (*de Cons. Evangel.*, lib. III, cap. 24.) Viderat autem cum aliis mulieribus angelum sedentem a dextris super lapidem revolutum a monumento

beau, et à sa voix elle regarde en pleurant dans le tombeau. — S. CHRYS. La vue du tombeau d'une personne chère est un adoucissement à la douleur de l'avoir perdue, aussi voyez comment Marie cherche à se consoler en se penchant et en regardant de plus près le lieu où a reposé le corps du Sauveur. — S. GRÉG. (*hom. 25.*) Ce n'est pas assez pour son amour de l'avoir vu une fois, et sa vive affection redouble ses désirs et lui fait multiplier ses recherches. — S. AUG. (*Traité 121 sur S. Jean.*) Sa douleur n'avait point de bornes, elle n'en croyait ni à ses yeux ni à ceux des disciples, ou plutôt une inspiration divine la portait à regarder dans l'intérieur du tombeau. — S. GRÉG. Elle a cherché le corps du Sauveur sans le trouver, elle a persévéré dans ses recherches et elle a fini par le trouver. Ses désirs retardés dans la jouissance de leur objet n'en devinrent que plus ardents, et dans leur ardeur ils se saisirent de ce qu'ils cherchaient. En effet, le retard ne fait qu'accroître les saints désirs, et ceux qu'il rend moins ardents n'étaient pas de vrais désirs. Or voyons dans cette femme dont l'affection est si forte et qui se penche de nouveau vers le tombeau qu'elle avait déjà considéré, quelle est la récompense de cet amour ardent qui la porte à multiplier ses recherches : « Et elle vit deux anges vêtus de blanc, » etc. — S. CHRYS. Comme l'esprit de cette femme n'était pas encore assez élevé pour que la vue des linceuls lui fit conclure que Jésus était ressuscité, elle voit des anges revêtus d'habits de joie et qui devaient porter la consolation dans son âme.

S. AUG. Mais pourquoi l'un de ces anges est-il assis à la tête et l'autre aux pieds? Ceux qui sont appelés anges en grec portent en latin le nom de messagers; cette manière d'apparaître ne signifierait-

ad cujus verba cum fleret, prospexit in monumentum. CHRYS. (*ut supra.*) Magnum enim ad mitigationem est monumentum apparens : vide denique eam (*ut plus requiescere*), et inclinantem se et volentem locum videre ubi jacuit corpus. Unde sequitur : « Dum ergo fleret, inclinavit se, et prospexit in monumentum. » GREG. (*in homil. 25, ut sup.*) Amanti enim semel aspexisse non sufficit, quia vis amoris intentionem multiplicat inquisitionis. AUG. (*Tract. 121, in Joan.*) Nimium enim dolebat; nec suis, nec discipulorum oculis facile putabat esse credendum : an potius divino instinctu in animo ejus effectum est ut prospiceret? GREG. (*ut supra.*) Quesivit enim corpus et minime invenit : perseveravit ut quæreret; inde et con-

tigit ut inveniret, actumque est ut desideria dilata crescerent, et crescentia raperent quod invenissent : sancta enim desideria dilatione crescent : si autem dilatione deficient, desideria non fuerunt. Ista itaque quæ sic amat, quæ se ad monumentum quod prospexerat iterum inclinavit, videamus quo fructu vis amoris in ea ingeminat opus inquisitionis. Sequitur enim : « Et vidit duos angelos in albis, » etc. CHRYS. (*ut sup.*) Quia enim non erat excelsa mulieris mens ut ex sudariis perciperet resurrectionem, angelos videt in læto habitu, ut et ipsa a passione mitigetur.

AUG. (*ut sup. in Joan.*) Quid autem quod unus ad caput et alter ad pedes sedebat? An quoniam qui Græce *angeli* dicuntur, Latine sunt *nuntii* isto modo

elle donc pas que l'Évangile de Jésus-Christ devait être annoncé des pieds jusqu'à la tête, c'est-à-dire, du commencement jusqu'à la fin? — S. GRÉG. Ou bien encore l'ange qui est assis à la tête représente les apôtres annonçant au monde ces sublimes paroles : « Au commencement était le Verbe, » et celui qui est assis aux pieds figure les mêmes apôtres prêchant cette autre vérité : « Et le Verbe s'est fait chair. » Nous pouvons encore voir dans ces deux anges les deux Testaments qui annoncent d'un commun accord l'incarnation, la mort et la résurrection du Sauveur, le premier des deux Testaments est comme assis à la tête, et le second aux pieds.

S. CHRYS. Les anges qui apparaissent ne disent rien de la résurrection, mais amènent indirectement le discours sur cette vérité. La vue de ces vêtements éclatants et extraordinaires pouvait inspirer à Marie un sentiment d'effroi, ils lui disent donc : « Femme, pourquoi pleurez-vous? » — S. AUG. Les anges lui défendent les larmes, et lui annoncent la joie qui devait bientôt inonder son âme, car lui demander : « Pourquoi pleurez-vous? » c'est lui dire : « Ne pleurez pas. » — S. GRÉG. C'est qu'en effet les saintes Ecritures qui excitent en nous les larmes de l'amour, sèchent ces mêmes larmes, en nous donnant l'espérance du Rédempteur. — S. AUG. Marie, persuadée qu'ils ignorent ce qu'ils lui demandent, leur fait connaître la cause de ses larmes : « Elle leur répondit : Parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur. » Elle appelle son Seigneur, le corps inanimé du Sauveur, en prenant la partie pour le tout, dans le sens où nous confessons tous que Jésus-Christ, Fils de Dieu a été enseveli, bien que son corps seul ait été mis dans le tombeau. « Et je ne sais où ils l'ont mis. » Ce qui augmentait sa douleur,

Christi Evangelium velut a capite usque ad pedes, id est, ab initio usque in finem, significabant esse nuntiandum? GREG. (*ut sup.*) Vel ad caput sedet angelus cum per apostolos prædicatur quia « in principio erat Verbum : » et quasi ad pedes sedet cum dicitur : « Verbum caro factum est. » Possimus etiam per duos angelos duo Testamenta agnoscere; quæ dum pari sensu incarnatum et mortuum ac resurrexisse Dominum nuntiant, quasi Testamentum prius ad caput, et Testamentum posterius ad pedes sedet.

CHRYS. (*ut sup.*) Angeli autem apparentes nihil de resurrectione dicunt; sed paulatim in eum qui de resurrectione est, intrant sermonem. Quia enim mulier ultra consuetudinem præclarum habitum viderat, ne turbetur audivit compassionis vocem : unde sequitur : « Di-

cunt illi : Mulier, quid ploras? » Angeli lacrymas prohibebant; et futurum quodammodo gaudium nuntiabant : ita enim dixerunt : « Quid ploras? » ac si dicerent : « Plorare noli. » GREG. (*ut sup.*) Ipsa enim sacra eloquia quæ in nobis lacrymas amoris excitant, easdem lacrymas consolantur, dum nobis Redemptoris nostri spem repromittunt. AUG. (*ut sup. in Joan.*) At illa eos putans interrogasse nescientes, causas prodidit lacrymarum : unde sequitur : « Dicit eis quia tulerunt Dominum meum. » Dominum suum, vocat Domini sui corpus exanime; a toto partem significans; sicut omnes confitemur Jesum Christum Filium Dei sepultum, cum sola ejus sepulta sit caro. Sequitur : « Et nescio ubi posuerunt eum : » hæc erat causa majoris doloris, quia nesciebat quo iret

c'est qu'elle ne savait où aller pour la consoler. — S. CHRYS. Elle ne savait encore rien de la résurrection, et s'imaginait que le corps avait été enlevé. — S. AUG. (*De l'accord des Evang.*, III, 24.) Il faut admettre ici que les anges se levèrent, et apparurent debout, comme saint Luc le dit en termes exprès.

S. AUG. (*Traité 121 sur S. Jean.*) Mais le moment était venu ou selon la prédiction des anges qui lui avaient dit : « Ne pleurez pas, » la joie devait succéder aux larmes : « Ayant dit cela, elle se retourna, » etc. — S. CHRYS. Pourquoi Marie qui vient de parler aux anges, se retourne-t-elle en arrière sans attendre leur réponse? C'est à mon avis qu'au moment où elle parlait aux anges, Jésus-Christ apparut derrière elle, et que les anges à la vue de leur souverain Maître, manifestèrent par leur attitude, leur regard et leurs mouvements qu'ils avaient vu le Seigneur, et c'est ce qui porta Marie à se retourner. — S. GRÉG. Remarquez que Marie qui doutait encore de la résurrection du Seigneur, se retourne en arrière pour voir Jésus, parce qu'en doutant ainsi, elle tournait pour ainsi dire le dos au Seigneur à la résurrection duquel elle ne croyait pas. Mais comme malgré le doute de son esprit, elle aimait le Sauveur, elle le voyait sans le connaître : « Elle vit Jésus debout et elle ne savait pas que ce fut Jésus. » — S. AUG. Jésus apparut aux anges comme leur souverain maître, mais à Marie sous un autre aspect pour ne point jeter l'effroi dans son âme, car ce n'est pas tout d'un coup, mais insensiblement qu'il fallait la ramener à des idées plus élevées.

« Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous? » — S. GRÉG. Il lui demande la cause de sa douleur pour accroître ses désirs et em-

ad consolandum dolorem. CHRYS. (*ut sup.*) Nondum autem de resurrectione aliquid noverat, sed adhuc translationem imaginabatur. AUGUST. (*de Cons. Evang.*, lib. III, cap. 24.) Hic intelligendi sunt surrexisse angeli; ut etiam stantes viderentur, sicut Lucas eos visos esse commemorat.

AUG. (*super Joan.*, tract. 121, *ut sup.*) Sed hora jam venerat qua id quod nuntiatum quodammodo fuerat, ab angelis flere prohibentibus, gaudium succederet fletibus : unde sequitur : « Hæc cum dixisset, conversa est retrorsum. » CHRYS. (*ut sup.*) Sed quare ad angelos loquens, et nondum ab eis aliquid audiens, convertitur retrorsum? Mihi videtur quod hæc ea dicente, Christus post eam apparuit, et angeli considerantes dominatorem, et figura, et inspectione, et motu

confestim ostenderunt quoniam Dominum viderunt; et hoc est quod mulierem converti retrorsum fecit. GREG. (*ut sup.*) Notandum etiam quod Maria quæ adhuc de Domini resurrectione dubitabat, conversa retrorsum est ut videret Jesum, quia videlicet per eandem dubitationem suam quasi tergum in Domini faciem miserat, quem resurrexisse minime credebat; sed quia amabat et non cognoscebat eum : unde sequitur : « Et vidit Jesum stantem, et nesciebat, » etc. CHRYS. (*ut sup.*) Angelis enim ut dominator apparuit, mulieri vero non ita, ne eam ex prima visione stupeficeret; non enim oportebat eam repente ad excelsa reducere, sed paulatim.

Sequitur : « Dicit ei Jesus : Mulier, quid ploras? » GREG. (*ut sup.*) Interrogatur doloris causa, ut augetur deside-

braser son âme d'un amour plus ardent en lui faisant prononcer le nom de celui qu'elle cherchait. — S. CHRYS. Comme Jésus lui était apparu sous une forme ordinaire, elle crut que c'était le jardinier : « Elle, pensant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si vous l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis et je l'emporterai, » c'est-à-dire : si c'est par crainte des Juifs que vous l'avez enlevé, dites-le moi, et je le prendrai pour le mettre en sûreté. — THÉOPHYL. Elle craignait que les Juifs ne se portassent à de nouveaux excès sur son corps même inanimé, et elle voulait le transporter dans un autre endroit qui leur fût inconnu.

S. GRÉG. Mais ne peut-on pas dire que cette femme tout en se trompant ne fut pas dans l'erreur en croyant que Jésus était le jardinier? N'était-il pas pour elle un jardinier spirituel, lui qui par la force de son amour avait semé dans son cœur les germes féconds de toutes les vertus? Mais comment se fait-il, qu'en voyant celui qu'elle prenait pour le jardinier, et sans lui avoir dit qui elle cherchait, elle lui fait cette question : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé? etc. Tel est le caractère d'un amour ardent, il ne suppose point que personne puisse ignorer celui qui est l'objet constant de ses pensées. Après l'avoir d'abord appelé de son nom de femme sans en avoir été reconnu, le Sauveur l'appelle par son nom propre : « Jésus lui dit Marie, » comme s'il lui disait : Reconnaissez celui qui vous reconnaît. Marie, en s'entendant appeler par son nom, reconnaît son divin Maître, car celui qu'elle cherchait extérieurement, était le même qui lui inspirait intérieurement le désir de le chercher : « Elle, se retournant, lui dit : Rabboni, c'est-à-dire Maître. » — S. CHRYS. De même qu'il était quelquefois présent au milieu des Juifs, sans qu'il en fût

rium; quatenus cum nominaret quem quæreret in amorem ejus ardentius æstualet. CHRYS. (*ut supra.*) Et quia in communi figura apparuit, æstimavit eum hortulanum esse: unde sequitur: « Illa æstimans quia hortulanus esset, dicit ei: Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum; et ego eum tollam: » hoc est: Si propter timorem Judæorum levasti eum, dicito mihi, et ego eum accipiam. THEOPHYLACT. Timebat enim ne Judæi etiam in corpus exanime sævirent; et ideo volebat in alium locum incognitum illud transponere.

GREG. (*ut supra.*) Forsitan autem nec errando hæc mulier erravit, quæ Jesum hortulanum credidit: an non ei spiritualiter hortulanus erat, qui in ejus peccatore per amoris sui vim semina virtu-

tum virentia plantabat? Sed quid est quod viso eo quem hortulanum credidit (cui necdum dixerat quem quærebat) ait: « Domine, si tu sustulisti eum? » Sed vis amoris hoc agere solet in animo, ut quem ipse semper cogitat, nullum alium credat ignorare. Postquam autem eam Dominus communi vocabulo appellavit ex sexu, et agnitus non est; vocal ex nomine; unde sequitur: « Dicit ei Jesus: Maria; » ac si diceret: « Recognosce eum a quo recognosceris. » Maria ergo quia vocatur ex nomine, recognoscit auctorem; quia et ipse erat qui quærebatur exterius, et ipse qui eam interius ut quæreret, docebat. Unde sequitur: « Conversa illa, dicit ei: Rabboni (quod dicitur magister.) » CHRYS. (*ut supra.*) Sicut enim Judæis quandoque immani-



reconnu, ainsi même en parlant, il ne se faisait connaître que lorsqu'il le voulait. Mais comment expliquer ce que dit l'Évangéliste, que Marie se retourna, lorsque Jésus lui adressa la parole? Je pense que lorsqu'elle fit cette question : « Dites-moi où vous l'avez mis? » elle se tourna vers les anges pour leur demander la cause de leur étonnement, et lorsqu'ensuite Jésus-Christ l'appelle par son nom, elle se retourne vers lui, et se découvre à elle par sa parole. — S. AUG. On peut dire encore qu'en se retournant d'abord extérieurement elle prit Jésus pour un autre, mais lorsqu'elle se tourne vers lui par le mouvement de son cœur, elle le reconnaît pour ce qu'il est. Que personne du reste n'accuse cette femme de donner au jardinier le nom de Seigneur, et à Jésus celui de Maître (1\*). Ici, elle adressait une prière, là elle reconnaît, d'un côté elle témoigna des égards à un homme de qui elle attendait un service; de l'autre, elle reconnaît le docteur qui lui avait appris à faire le discernement des choses humaines et des vérités divines. C'est donc dans un tout autre sens qu'elle prend le nom de Seigneur dans cette phrase : « Ils ont enlevé mon Seigneur, » et dans cette autre : « Seigneur, si vous l'avez enlevé (2). »

S. GRÉG. L'Évangéliste ne nous dit pas ce que fit ensuite Marie-Madeleine, mais nous pouvons facilement le supposer par les paroles que le Sauveur lui adresse : « Jésus lui dit : Ne me touchez point, » et qui prouvent qu'elle voulait embrasser les pieds de celui qu'elle venait de reconnaître. Mais pourquoi ne veut-il point qu'elle le touche? Il en donne la raison : « Car je ne suis pas encore remonté vers mon Père (3\*). »

(1\*) Nous avons cru devoir pour rendre la pensée de saint Augustin plus claire ajouter ce membre de phrase : « Ibi enim rogabat, hic agnoscebat, » etc.

(2) Les prophètes ont souvent donné le nom de Seigneur à ceux qui n'étaient que des hommes, mais ils prenaient ce nom dans un tout autre sens lorsqu'ils le donnaient à celui dont il est écrit : « Le Seigneur est son nom, » (Ps. LXVII, 5) comme saint Augustin le remarque en cet endroit.

(3\*) Le texte grec porte Μη μου άπτου, (non mihi te implica.) D'après une remarque assez juste de M. Foisset, la Vulgate a improprement traduit : « Noli me tangere. » Le verbe άπτω,

festus erat et præseis, ita et loquens cum volebat seipsum notum faciebat. Qualiter autem *conversam* dicit, cum Christus ad eam, loqueretur? Mihi videtur quod dicente ea : « Ubi posuisti eum, » conversa est ad angelos ut interrogaret cur stupefacti essent : deinde Christus vocans eam, convertit eam ad seipsum, et per vocem manifestum seipsum fecit. AUG. (*ut sup. in Joan.*) Vel quia prius conversa corpore quod non erat putavit; nunc corde conversa, quod erat agnovit. Nemo autem calumniatur mulierem quod hortulanum dixerit *dominum*, et Jesum *magistrum* : ibi enim

honorabat hominem, a quo beneficium postulabat; hic recolebat doctorem a quo discerneret humana et divina dicebat. Aliter ergo Dominum dixit : « Sustulerunt Dominum meum ; » aliter autem : « Domine, si tu sustulisti eum. »

GREG. (*ut sup.*) Jam vero ab Evangelista non subditur quid mulier fecit, sed ex eo invenitur quod audivit : sequitur enim : « Dicit ei Jesus : Noli me tangere : » in his namque verbis ostenditur quod Maria amplecti voluit ejus vestigia quem recognovit. Sed cur tangi non debeat, ratio quoque additur, cum subjungitur : « Nondum enim ascendi ad Patrem

— S. AUG. Mais si on ne peut le toucher alors qu'il est sur la terre, comment les hommes pourront-ils le toucher lorsqu'il sera remonté dans le ciel? D'ailleurs, avant de remonter dans le ciel, n'a-t-il pas engagé lui-même ses disciples à le toucher, en leur disant : « Touchez et voyez qu'un esprit n'a ni chair ni os, » ainsi que le rapporte saint Luc. (xxiv) Or, qui donc oserait pousser l'absurdité jusqu'à dire qu'à la vérité il a consenti à être touché par ses disciples avant de remonter vers son Père, mais qu'il n'a voulu être touché par des femmes que lorsqu'il serait remonté dans le ciel? Mais ne voyons-nous pas que les femmes elles-mêmes, parmi lesquelles était Marie-Madeleine, ont touché le corps du Sauveur après sa résurrection, avant qu'il fut remonté vers son Père, comme le raconte saint Matthieu : « Et voilà que Jésus se présenta devant elles et leur dit : Je vous salue. Elles s'approchèrent, et, embrassant ses pieds, elles l'adorèrent. » (*Matth.*, xxviii, 8.) Il faut donc entendre cette défense (1\*) dans ce sens que Marie-Madeleine était la figure de l'Eglise des Gentils, qui n'a cru en Jésus-Christ que lorsqu'il fut remonté vers son Père. On peut dire encore que Jésus a voulu que la foi qu'on avait en lui, foi par laquelle on le touche spirituellement, allait jusqu'à croire que son Père et lui ne faisaient qu'un. Car celui qui a fait en lui d'assez grands progrès pour reconnaître qu'il est égal à son Père, monte en quelque manière jusqu'au Père par les sentiments intérieurs de son âme. Comment, en effet, la foi de Madeleine en Jésus-Christ n'aurait-elle pas été charnelle, puisqu'elle ne le pleurait encore que comme

ne signifie pas *toucher*, mais *nouer, entrelacer, accrocher, suspendre* : ἀπτομαι (voix moyenne, d'où l'impératif ἀπτοῦ) veut dire *s'entrelacer à, s'accrocher à, se suspendre à*. Cf. Mauduit et Sherlock. C'est aussi l'interprétation du docteur d'Allioi.

(1\*) Jésus ne reprend pas ces femmes comme il a repris Madeleine, dit encore l'auteur que nous venons de citer. C'est une preuve de plus en faveur de notre interprétation du mot ἀπτοῦ. Ce que le Sauveur a repris en Madeleine ce n'est pas de ce qu'elle lui baisait les pieds, comme le firent les autres femmes, mais bien de ce qu'elle ne pouvait en détacher ses bras ni ses lèvres. Or ce n'était pas le moment d'arrêter son Maître par ces transports.

meum. » AUG. (*ut supra.*) Sed si stans in terra non tangitur, sedens in cœlo quomodo ab homine tangetur? Qui certe antequam ascenderet, discipulis suis se obtulit tangendum, dicens : « Palpate et videte quia spiritus carnem et ossa non habet; » ut Lucas testatur (*cap. 24*). Quis autem tam sit absurdus, ut dicat eum a discipulis quidem antequam ascendisset ad Patrem, se voluisse tangi, a mulieribus autem noluisse. nisi cum ascendisset ad Patrem? Sed leguntur etiam femine post resurrectionem, antequam ad Patrem ascendret, tetigisse Jesum, in quibus erat etiam ipsa Mag-

dalena; narrante Matthæo quod occurrerit illis Jesus dicens : « Avete, » illæ autem tunc accesserint et tenuerint pedes ejus : Aut ergo hoc sic dictum est, ut in illa femina figuraretur Ecclesia de gentibus, quæ in Christum non credit, nisi eum ascendisset ad Patrem; aut sic in se credi voluit Jesus, hoc est sic spiritualiter tangi, quod ipse et Pater unum sunt : ejus quippe intus sensibus quodammodo ascendit ad Patrem, qui sic in eo profecerit ut Patri agnoscat æqualem. Quomodo autem hæc non carnaliter adhuc in eum credebat, quem sicut hominem flebat? AUGUST. (lib. I

un homme (1\*)? — S. AUG. (*de la Trin.*, I, 9.) Le toucher est comme le dernier degré de la connaissance; aussi Jésus ne voulait pas qu'il fût comme le dernier terme de l'affection si vive de Marie-Madeleine pour lui, et que sa pensée s'arrêtât à ce qui frappait ses regards.

S. CHRYS. Ou bien encore, cette femme voulait dans ses rapports avec le Sauveur, se conduire comme avant sa passion, et la joie qu'elle éprouvait, fermait son esprit à toute pensée élevée, bien que le corps de Jésus-Christ fût revêtu de propriétés bien supérieures depuis sa résurrection. C'est donc pour la détourner de ces pensées trop naturelles, qu'il lui dit : « Ne me touchez point; » il veut ainsi qu'elle apprenne à lui parler avec une moins grande familiarité; c'est pour la même raison que ses rapports avec ses disciples ne sont plus les mêmes qu'avant sa passion, afin qu'ils aient pour lui une plus grande vénération. Ces paroles : « Je ne suis pas encore monté vers mon Père, » indiquent qu'il se hâte de se rendre au plus tôt vers lui. Or, il ne fallait plus voir et traiter de la même manière celui qui devait bientôt se rendre dans les cieus et cesser tout rapport extérieur avec les hommes, et c'est ce qu'il veut faire entendre, en ajoutant : « Allez à mes frères, et dites-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. » — S. HIL. (*de la Trin.*, XI.) Parmi tant d'autres impiétés, les hérétiques prétendent s'appuyer sur ces paroles du Seigneur, pour soutenir que son Père étant le Père de ses disciples, et son Dieu leur Dieu, il n'est pas Dieu lui-même. Ils ne réfléchissent pas qu'il a pris la nature du serviteur, tout en conservant la

(1\*) Le sens littéral le plus clair et le plus naturel de ces paroles, n'est pas que Jésus défendait à Madeleine de le toucher, puisqu'elle le touchait déjà, comme saint Matthieu le dit expressément; mais qu'il lui défendait seulement de céder à l'amour ardent qui lui faisait tenir embrassés les pieds du Sauveur; parce qu'il voulait qu'elle portât sans tarder aux apôtres la nouvelle de sa résurrection. C'est là la véritable raison pour laquelle il lui dit : « Ne me touchez pas, » comme le prouvent les paroles suivantes : « Mais allez trouver mes frères, » etc. Cette explication plus littérale à notre avis est toutefois sans préjudice des interprétations mystiques données par les saints Pères.

*de Trinit.*, cap. 9.) Tactus autem tanquam finem facit notionis : ideoque volebat in eo esse finem intenti cordis in se, ut quod videbatur, tantummodo putaretur.

CHRYS. (*ut sup.*) Vel aliter : volebat hæc mulier adhuc cum Christo esse, sicut et ante passionem, et præ gaudio nihil magnum excogitabat ; quamvis caro Christi multo melior facta fuerit resurgendo. Ab hac ergo intelligentia eam abducens, dixit : « Noli me tangere, » ut cum multa reverentia ei loquatur : unde nec discipulis apparet de reliquo cum eis conversans, ut reverentius ei attendant. Dicens autem : « Nondum enim

ascendi, » ostendit quoniam illuc prope-rat et festinat. Eum autem qui illuc debet abire, et non ultra cum hominibus conversari, non oportebat illam eadem videre mente qua et ante; et hoc manifestat consequenter, dicens : « Vade autem ad fratres meos, et dic eis : Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum, Deum meum et Deum vestrum. » HILAR. (lib. XI, *de Trinit.*) Inter cæteras impietates suas, etiam hoc dicto Domini abuti solent hæretici; ut per id quod pater ejus, pater eorum est, et Deus ejus, Deus eorum est, in natura Dei non sit; sed in forma Dei manens, formam servi assumpsit. E

nature divine. Or, puisque c'est dans la forme de serviteur que Jésus-Christ s'adresse à des hommes, nul doute qu'à ne considérer que sa nature humaine et la forme d'esclave dont il s'est revêtu, son Père ne soit aussi leur Père, et son Dieu leur Dieu. Il s'exprime encore de la même manière lorsqu'il leur dit en commençant : « Allez à mes frères. » Ils sont les frères de Dieu selon la chair, car en tant que Fils unique de Dieu, il n'a point de frères. — S. AUG. Remarquez d'ailleurs que Jésus ne dit point : Notre Père, mais : « Mon Père, et votre Père. » Il est donc mon Père dans un autre sens qu'il est le vôtre; il est mon Père par nature, il est le vôtre par grâce. Il ne dit pas non plus : Notre Dieu, mais : « Mon Dieu, » auquel je suis inférieur comme homme, et : « Votre Dieu, » et je suis le médiateur entre vous et lui.

S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, III, 24.) Madeleine sortit alors du tombeau, c'est-à-dire, du jardin qui entourait le tombeau creusé dans le roc. Avec elle sortirent les autres femmes que saint Marc nous représente saisies de crainte et d'effroi, et toutes gardent un profond silence. Marie-Madeleine, poursuit l'Évangéliste, vint trouver les disciples et leur dit : « J'ai vu le Seigneur, et il m'a dit cela. » — S. GRÉG. Le crime du genre humain est effacé dans les mêmes circonstances où il a été commis, c'est dans un jardin que la femme a communiqué la mort à l'homme, c'est en sortant d'un sépulchre qu'une femme vient annoncer la vie aux hommes, et celle qui s'était rendu l'organe des paroles de mort du serpent, rapporte aujourd'hui les paroles du souverain auteur de la vie (1).

(1) La comparaison ou l'antithèse serait ici plus complète en prenant pour un des deux termes le jardin même dans lequel était creusé le tombeau. On pourrait dire alors : De même qu'Eve est sortie du jardin de vie pour annoncer la mort à son mari, de même nous voyons ici une femme sortir d'un jardin de mort pour annoncer la vie aux hommes.

cum hæc ad homines in servi forma Christus Jesus loquatur, non ambigitur quin pater sibi ut cæteris sit ex ea parte qua homo est, et Deus sibi ut cunctis sit ex ea natura qua servus est. Denique hunc eundem sermonem cœpit, dicens : « Vade ad fratres meos : » fratres autem ex carne sunt Deo : cæterum unigenitus Deus sine fratribus est. AUG. (*ut sup. in Joan.*) Vel aliter : non ait « patrem nostrum, » sed, « patrem meum, » et « patrem vestrum : » aliter ergo « meum, » aliter « vestrum ; » natura « meum, » gratia « vestrum. » Neque dixit : « Deum nostrum, » sed, « Deum meum, » sub quo ego homo ; et « Deum vestrum, »

inter quos et ipsum mediator sum.

AUG. (*de Cons. Evangel.*, lib. III, cap. 24.) Tunc ergo egressa est a monumento, hoc est ab illo loco ubi erat horii spatium ante lapidem effossum ; et cum illa alia, quas secundum Marcum invaserat tremor et pavor ; et nemini (scilicet aliorum) quidquam dicebant. Unde et hic dicitur : « Venit Maria Magdalene, annuntians discipulis, » etc. GREG. (*ut supra.*) Ecce humani generis culpa ibi absconditur, unde processit : quia enim in paradiso mulier viro propinavit mortem, e sepulchro mulier viris annuntiavit vitam ; et dicta sui vivificatoris narrat, quæ mortiferi serpentis verba narraverat.

S. AUG. (*de l'accord des Evang.*, III, 24.) D'après le récit de saint Matthieu, c'est alors que Madeleine revenait avec les autres femmes, que Jésus se présenta devant elles et leur dit : « Je vous salue. » Il faut conclure de là que les anges aussi bien que le Sauveur, parlèrent aux pieuses femmes, lorsqu'elles allèrent au tombeau, à deux reprises différentes ; une première fois lorsque Marie prit Jésus pour le jardinier, et une seconde fois, lorsqu'il se présenta de nouveau devant elles pour les affermir par cette double apparition ; c'est donc alors que Marie-Madeleine, non pas seule, mais avec les autres femmes dont parle saint Luc, vint annoncer cette nouvelle aux disciples.

BÈDE. (*sur S. Matth.*, XXVII.) Dans le sens allégorique ou tropologique, Jésus se présente à tous ceux qui commencent à marcher dans le chemin des vertus, et il les salue en leur donnant les secours nécessaires pour arriver au salut éternel. Les deux femmes qui portent le même nom et qui, animées des mêmes sentiments de piété et d'amour (c'est-à-dire, Marie-Madeleine et l'autre Marie), viennent visiter le tombeau du Sauveur, figurent les deux peuples fidèles, le peuple des Juifs et le peuple des Gentils, qui manifestent le même zèle et le même empressement pour célébrer la passion et la résurrection du Rédempteur. (*Sur S. Marc.*) C'est avec raison que la femme qui a la première annoncé aux disciples éplorés la joyeuse nouvelle de la résurrection du Sauveur, nous est représentée comme ayant été délivrée de sept démons, c'est-à-dire, de tous les vices (1); elle nous apprend ainsi, que nul de ceux dont le repentir est véritable, ne doit désespérer du pardon de ses fautes, en la voyant elle-même élevée à un si

(1) Parce que le nombre sept représente l'universalité, comme saint Grégoire l'a remarqué avant Bède, lorsqu'il a vu dans le nombre sept, c'est-à-dire dans les sept jours qui composent la semaine l'universalité du temps.

AUG. (*de Cons. Evangel.*, lib. III, cap. 24.) Dum autem cum aliis veniret, tunc secundum Matthæum occurrit illis Jesus, dicens : « Averte. » Sic ergo colligimus angelorum colloctionem bis numero eas habuisse venientes ad monumentum, et etiam ipsius Domini : semel scilicet, quando Maria *hortulanum* putavit eum, et iterum cum eis occurrit in via, ut eas repetitione firmaret. Et sic venit Maria Magdalene annuntians discipulis, non solum ipsa, sed et alie quas Lucas commemorat.

BEDA. (*scilicet super Matth.* 27.) Mystice autem seu moraliter, occurrit Jesus cum salutatione omnibus virtutum iter inchoantibus, præbendo auxilium ut ad

salutem perpetuam pervenire queant. Dux porro unius nominis ejusdemque devotionis et amoris femine (nempe Maria Magdalena et altera Maria) quæ dominium venerunt invisere sepulcrum, duas fidelium plebes (judaicam scilicet ac Gentilium) designant, quæ uno ac simili studio passionem et resurrectionem sui Redemptoris celebrare desiderant. Et (*super Marcum.*) Recte mulier quæ viris lugentibus ketitiam dominicæ resurrectionis prima nuntiavit, a septem demonibus curata esse memoratur (id est, ab universis vitiis liberata), ne quis digne penitens de admissorum venia desperaret, videns eam subito in tantum culmen merito fidei ac dilectionis esse

haut degré de foi et d'amour, qu'elle est jugée digne d'annoncer aux Apôtres eux-mêmes le miracle de la résurrection. — LA GLOSE. Marie-Madeleine qui se montre bien plus empressée que tous les autres d'aller voir le tombeau de Jésus-Christ, représente toute âme qui désire vivement connaître la vérité divine, et qui mérite ainsi d'obtenir cette connaissance. Mais elle doit alors faire connaître aux autres la vérité qui lui a été révélée, à l'exemple de Madeleine, qui annonce la résurrection aux disciples, pour éviter la juste condamnation d'avoir tenu caché son talent. (*Sur S. Marc.*) Il ne vous est pas permis de renfermer cette joie dans le secret de votre cœur, mais vous devez la faire partager à ceux qui partagent votre amour (1). Dans le sens allégorique, Marie qui signifie *maîtresse, illuminée, illuminatrice, étoile de la mer*, est la figure de l'Eglise. Elle s'appelle aussi Madeleine, c'est-à-dire, élevée comme une tour, car le mot Magdal, en hébreu, a la même signification que le mot *turris* en latin. Or, ce nom qui est dérivé du mot tour, convient parfaitement à l'Eglise, dont il est dit dans le Psaume LX : « Vous êtes devenu pour moi une forte tour contre l'ennemi. » L'exemple de Marie-Madeleine, annonçant la résurrection de Jésus-Christ aux disciples, nous avertit tous et surtout ceux à qui a été confié le ministère de la parole, de transmettre soigneusement à notre prochain ce que nous avons reçu nous-mêmes par révélation divine.

ÿ. 19-25. — *Sur le soir du même jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples se trouvaient rassemblés étant fermées, de peur des Juifs, Jésus vint et se tint au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec*

(1) Ce qui suit ne se trouve point dans le vénérable Bède et nous ne l'avons trouvé non plus dans aucun autre auteur.

promotam ut apostolis ipsis miraculum resurrectionis evangelizet. GLOS. (*super Joan.*) Per istam quæ præ omnibus fuit sollicita videre Christi sepulcrum, significatur quælibet persona de cognitione veritatis divinæ valde sollicita, quæ per hoc talem assequi cognitionem promeretur : et talis debet veritatem agnitam aliis nuntiare, sicut Maria discipulis nuntiavit : ne de abscondito talento debeat merito reprehendi. (Et jam antea *super Matth.*) : Concessum vobis non est, hoc gaudium in occulto cordis tenere, sed similiter amantibus pandere. Item alibi : mystice quoque Maria (quæ interpretatur « domina, illuminata, illuminatrix, stella maris »), designat Ecclesiam ; quæ

Magdalena quoque, id est, *turrensis*, dici potest : *Magdal* enim idem est Hebraice quod Latine *turris* dicitur : hoc autem nomen derivatum a turri non immerito Ecclesiæ convenit, propter illud quod dicitur in Psalm. 60 : « Factus es mihi turris fortitudinis : » in eo autem quod hæc mulier discipulis Christum resurrexisse nuntiavit, omnes monentur (maxime quibus est commissum prædicandi officium), ut quod eis cælitus revelatum fuerit, studiose proximis proponant.

*Cum ergo sero esset die illo una sabbatorum, et fores essent clausæ ubi erant discipuli congregati, propter metum Judæorum, venit Jesus, et stetit in medio, et dixit eis : Pax*

*vous! Ce qu'ayant dit, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples furent remplis de joie en voyant le Seigneur. Il leur dit de nouveau : La paix soit avec vous! Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Ayant dit ces paroles, il souffla sur eux et leur dit : Recevez l'Esprit saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. Or, Thomas, un des douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois dans ses mains la marque des clous, et si je ne mets mon doigt à la place des clous et ma main dans son côté, je ne croirai point.*

S. CHRYS. (*hom. 86 sur S. Jean.*) En apprenant de la bouche de Marie-Madeleine la nouvelle de la résurrection, les disciples devaient ou refuser d'y croire, ou en y ajoutant foi, s'attrister de ce que le Seigneur ne les avait pas jugés dignes de le voir eux-mêmes ressuscité. Jésus ne les laisse pas une seule journée dans ces pensées, et comme la nouvelle qu'ils avaient apprise qu'il était ressuscité, partageait leur esprit entre le désir de le voir et la crainte, lorsque le soir fut venu. il se présenta au milieu d'eux : « Sur le soir du même jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples se trouvaient rassemblés, étant fermées, » etc. — BÈDE. Nous avons ici une preuve de la grande timidité des Apôtres qui les tient rassemblés les portes fermées de peur des Juifs, dont la crainte les avait déjà dispersés : « Jésus vint et se tint au milieu d'eux. » Il leur apparaît le soir, parce que leur crainte devait alors être plus grande encore. — THÉOPHYL. Peut-être aussi voulut-il attendre ce moment pour les trouver tous réunis. Il entre les portes fermées, pour leur montrer qu'il était ressuscité de la même manière en traversant la pierre qui recou-

*vobis. Et cum hoc dixisset, ostendit eis manus et latus. Gavisi sunt ergo discipuli viso Domino; dixit ergo eis iterum : Pax vobis. Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. Hæc cum dixisset, insufflavit, et dixit eis : Accipite Spiritum Sanctum. Quorum remisistis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt. Thomas autem unus ex duodecim qui dicitur Didymus, non erat cum eis quando venit Jesus. Dixerunt ergo ei alii discipuli : Vidimus Dominum. Ille autem dixit eis : Nisi videro in manibus ejus firuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam.*

CHRYS. (*homil. 85, in Joan.*) Audientes discipuli quod Maria nuntiavit, consequens erat ut aut discrediderent, aut credentes dolerent; quoniam eos non reputavit dignos sua visione. Hæc igitur

recogitantes neque per unam diem dimissit pertransire; sed ex eo quod sciebant jam suscitatum esse, videre sitientibus et timidis existentibus, cum sero factum esset, ipsis astitit. Unde dicitur : « Cum ergo sero esset die illo una sabbatorum, et fores essent clausæ, » etc. BÈDE. In hoc infirmitas apostolorum monstratur qui foribus clausis intus congregati resident propter timorem Judæorum, quorum metu fuerant prius dispersi : « Venit Jesus et stetit in medio. » Ideo autem sero apparuit, quia consequens erat tunc maxime eos timidos esse. THEOPHYLACT. Vel quia prestolabatur ut omnes convenirent. Ostiis vero clausis, ut ostendat quia eodem modo resurrexit adiacente lapide super monumentum. AUG. (*in Serm. Pasch.*)

vrait le sépulchre. — S. AUG. (*serm. sur la fête de Pâque.*) (1) Il en est quelques-uns que ce fait étonne au point de mettre leur foi en péril, ils opposent aux miracles divins les préjugés de leurs raisonnements, et argumentent ainsi : Si c'était vraiment un corps, si le corps qui a été attaché à la croix est véritablement sorti du sépulchre, comment a-t-il pu traverser les portes qui étaient fermées ? Si vous comprenez le comment, ce ne serait plus un miracle, là où la raison fait défaut, la foi commence à s'élever.

S. AUG. (*Traité 121 sur S. Jean.*) Les portes fermées ne purent faire obstacle à un corps où habitait la Divinité, et celui dont la naissance laissa intacte la virginité de sa Mère, put entrer dans ce lieu sans que les portes fussent ouvertes.

S. CHRYS. Il est surprenant que la pensée ne soit point venue aux disciples que c'était un fantôme, mais Marie-Madeleine, en leur annonçant que Jésus était ressuscité, avait animé et développé leur foi. Il se manifesta lui-même ensuite à leurs yeux, et par ses paroles il affermit leur âme encore chancelante : « Et il leur dit : La paix soit avec vous, » c'est-à-dire, ne vous troublez point. Il rappelle ici ce qu'il leur avait dit avant sa passion : « Je vous donne ma paix ; » et encore : « C'est en moi que vous aurez la paix. »

S. GRÉG. (*hom. 26 sur les Evang.*) Comme la foi de ses disciples avait encore quelque doute sur la vérité du corps qu'ils avaient devant les yeux, Notre-Seigneur, ajoute l'Évangéliste, leur montra aussitôt ses mains et son côté. — S. AUG. Les clous avaient percé ses mains, la lance avait ouvert son côté, et il avait voulu conserver les cic-

(1) Cette citation ne se trouve pas en termes exprès dans saint Augustin, nous lisons quelque chose d'analogue dans les sermons du temps 149 et 159.

Nonnulli autem de hac re ita moventur, ut pene periclitentur; afferentes contra miracula divina, præjudicia ratiocinationum suarum: sic enim disputant: Si corpus erat, si hoc surrexit de sepulchro quod pependit in ligno, quomodo per ostia clausa intrare potuit? Si comprehendis modum, non est miraculum: ubi deficit ratio, ibi est fidei ædificatio.

AUG. (*super Joan., tract. 121, ut sup.*) Moli quidem corporis, ubi Divinitas erat, ostia clausa non obstiterunt: ille quippe non eis apertis intrare potuit, quo nascente virginitas matris inviolata permansit.

CHRYS. (*ut supra.*) Sed mirabile est qualiter phantasma eum non æstima-

runt; sed hoc fuit, quia mulier præveniens in eis multam fidem operata est. Sed et ipse per visum se manifestum eis ostendit; et voce, eorum fluctuantem mentem firmavit. Unde sequitur: « Et dixit eis: Pax vobis, » id est, ne tumultuemini. In quo etiam commemoratum verbum quod ante crucem dixerat: « Pacem meam do vobis; » et rursus: « In me pacem habebitis. »

GRÉG. (*homil. 26, in Evangel.*) Et quia ad illud corpus, quod videri poterat, fides intuentium dubitabat, ostendit eis protius manus et latus: unde sequitur: « Et cum hoc dixisset, » etc. AUGUST. (*ut supra.*) Clavi enim manus fixerant, lancea latus aperuerat: ibi ad dubitan-



trices de ses blessures pour guérir de la plaie du doute le cœur de ses disciples. — S. CHRYS. Il accomplit la prédiction qu'il leur avait faite avant sa passion : « Je vous verrai de nouveau, et votre cœur se réjouira. » Aussi l'Évangéliste remarque, « qu'ils furent remplis de joie voyant le Seigneur. » — S. AUG. (*de la cité de Dieu*, xxii, 19.) Cette gloire éclatante comme le soleil dont les justes brilleront dans le royaume de leur Père (*Matth.*, xiii), demeura voilée dans le corps de Jésus-Christ ressuscité, mais n'en fut point séparée. La faiblesse des yeux de l'homme n'aurait pu le considérer dans cet éclat, et il suffisait d'ailleurs alors à ses disciples de le voir de manière à pouvoir le reconnaître.

S. CHRYS. Toutes ces circonstances donnaient à leur foi une certitude absolue; mais comme ils devaient avoir à soutenir contre les Juifs une lutte acharnée, il leur souhaite de nouveau la paix : « Il leur dit de nouveau : La paix soit avec vous. » — BÈDE. Ce souhait redoublé est une confirmation de la paix qu'il leur souhaite; et il le répète à deux fois parce que la vertu de charité a un double objet, ou bien parce que c'est lui « qui des deux peuples n'en a fait qu'un. » (*Ephés.*, ii, 14.) — S. CHRYS. Il nous montre en même temps l'efficacité de la croix qui a dissipé toutes les causes de tristesse et a été pour nous la source de tous les biens, et c'est là la véritable paix. C'est ainsi qu'il avait fait porter précédemment aux saintes femmes ces paroles de joie, parce que ce sexe était comme dévoué à la tristesse par suite de cette malédiction prononcée contre lui : « Vous enfanterez dans la douleur. » (*Genes.*, iii.) Mais maintenant que tous les obstacles sont renversés et toutes les difficultés aplanies, le Sauveur ajoute : « Comme mon Père m'a envoyé, moi-même je vous envoie. » — S. GRÉG. Le Père a en-

tium corda sananda, vulnerum sunt servata vestigia. CHRYS. (*ut supra*.) Et quia ante crucem eis dixerat : « Iterum videbo vos, et gaudebit cor vestrum, » hoc opere impletur; unde sequitur : « Gavisus sunt ergo discipuli viso Domino. » AUG. (lib. xxii, *de Civit. Dei*, cap. 19.) Claritas qua justis fulgebunt sicut sol in regno Patris sui (*Matth.*, 13), in Christi corpore cum resurrexit, ab oculis discipulorum potius abscondita fuisse quam defuisse credenda est; non enim eam ferret humanus atque infirmus aspectus, quando ille a suis ita deberet attendi, ut posset agnosci.

CHRYS. (*ut sup.*) Universa autem hæc eos ad fidem certissimam inducebant : quia vero prælium implacabile habebant

ad Judæos, rursus eis pacem annuntiat : unde sequitur : « Dixit ergo eis iterum : Pax vobis. » BÈDE. Iteratio, confirmatio est : sed ideo repetit, quia gemina est virtus charitatis; vel quia ipse est qui fecit utraque unum. (*ad Ephes.*, 2.) CHRYS. (*ut sup.*) Simul quoque demonstrat crucis efficaciam per quam solvit omnia tristitia, et contulit omnia bona; et hoc est pax. Mulieribus autem supra annuntiatum est gaudium, quia in tristitia illud genus erat, et hanc suscepit maledictionem; dicente Domino (*Genes.*, 3) : « In dolore paries : » quia ergo universa prohibentia sunt destructa, et directa sunt omnia de reliquo, subdit : « Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. » GRÉG. (*ut supra*.) Pater quidem Filium misit,

voyé son Fils lorsqu'il a décrété qu'il s'incarnerait pour la rédemption du genre humain. C'est pour cela qu'il dit à ses disciples : « Comme mon Père m'a envoyé, moi-même je vous envoie. » C'est-à-dire en vous envoyant au milieu de tous les pièges que vous tendront les persécuteurs, je vous aime du même amour dont mon Père m'a aimé lorsqu'il m'a envoyé pour supporter toutes les souffrances que j'ai eu à endurer. — S. AUG. (*Traité 121 sur S. Jean.*) Nous savons que le Fils est égal à son Père, mais nous reconnaissons à ces paroles le langage du Médiateur. Il nous montre en effet qu'il est Médiateur en leur disant : « Mon Père m'a envoyé, et moi je vous envoie. » — S. CHRYS. C'est ainsi qu'il relève leur courage par la pensée des événements qui ont eu lieu et de la dignité de celui qui les envoie. Il n'adresse plus ici de prière à son Père, c'est de sa propre autorité qu'il leur communique une puissance toute divine : « Ayant dit ces paroles, il souffla sur eux et leur dit : Recevez l'Esprit saint. » — S. AUG. (*de la Trin.*, IV, 20.) Ce souffle extérieur ne fut point la substance de l'Esprit saint, mais une figure propre à nous faire comprendre que l'Esprit saint procédait non-seulement du Père, mais aussi du Fils. Car, qui serait assez dénué de raison pour prétendre que l'Esprit saint que Jésus donna à ses disciples en soufflant sur eux est différent de celui qu'il leur a envoyé après sa résurrection? — S. GRÉG. Mais pourquoi le donne-t-il d'abord étant sur la terre à ses disciples, avant de le leur envoyer du ciel? C'est parce qu'il y a deux préceptes de la charité, le précepte de la charité de Dieu, le précepte de la charité du prochain. L'Esprit saint nous est donné sur la terre pour nous porter à l'amour du prochain; il nous est envoyé du haut du ciel pour nous inspirer l'amour de Dieu. De même que la charité est une, bien qu'elle ait deux préceptes pour objet, ainsi il n'y a qu'un

qui hunc pro redemptione generis humani incarnari constituit. Itaque dicitur : « Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. » Id est, ea charitate vos diligo, cum interscandalum persecutorum mitto, qua me charitate Pater diligit, quem venire ad tolerandas passiones fecit. AUG. (*Tract. 121, in Joan.*) Æqualem autem Patri Filium novimus; sed hic verba Mediatoris agnoscimus: medium quippe se ostendit dicendo: « Ille me, et ego vos. » CHRYS. (*ut supra.*) Sic igitur elevavit eorum animum, et ab his quæ facta sunt, et a dignitate mittentis; et non adhuc deprecatur ad Patrem fit: sed sua auctoritate dat eis virtutem: unde sequitur: « Hæc cum dixisset, insufflavit et dixit eis: Accipite Spiritum

sanctum. » AUG. (*lib. IV, de Trin.*, c. 20.) Flatus ergo ille corporeus substantia Spiritus sancti non fuit, sed demonstratio per congruam significationem, non tantum a Patre, sed etiam a Filio procedere Spiritum sanctum. Quis enim demertissimus diceret alium fuisse Spiritum quem sufflans dedit, et alium quem post resurrectionem suam misit? GREGOR. (*ut supra.*) Cur autem prius in terra discipulis datur, postmodum de cælo mittitur? Nisi quod duo sunt præcepta charitatis: dilectio videlicet Dei, et dilectio proximi. In terra datur Spiritus, ut diligatur proximus; e cælo datur Spiritus, et diligatur Deus: sicut ergo una est charitas et duo præcepta, ita unus est Spiritus et duo

seul esprit donné dans deux circonstances différentes, la première fois par le Sauveur, lorsqu'il était encore sur la terre; la seconde fois lorsqu'il fut envoyé du ciel, car c'est l'amour du prochain qui nous apprend à nous élever jusqu'à l'amour de Dieu (1).

S. CHRYS. Quelques-uns prétendent que Notre-Seigneur n'a point donné l'Esprit saint à ses disciples, mais qu'il les prépara, en soufflant sur eux, à recevoir l'Esprit saint. En effet, si à la vue seule d'un ange Daniel fut saisi d'effroi, que n'auraient pas éprouvé les disciples en recevant ce don ineffable, si Jésus n'avait pris soin de les y préparer? On ne se trompera point du reste en disant qu'ils reçurent alors la puissance d'une grâce toute spirituelle, non point pour ressusciter les morts et faire des miracles, mais pour remettre les péchés, comme paraissent l'indiquer les paroles suivantes : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. »

S. AUG. La charité de l'Eglise que l'Esprit saint répand dans nos cœurs (*Rom.*, v) remet les péchés de ceux qui entrent en participation de cette divine charité, mais elle les retient à ceux qui n'y ont aucune part. C'est pour cela qu'après avoir dit : « Recevez l'Esprit saint, » le Sauveur parle aussitôt du pouvoir de remettre et de retenir les péchés.

S. GRÉG. Il faut remarquer que ceux qui ont reçu d'abord l'Esprit saint pour vivre dans l'innocence et prêcher d'une manière utile à quelques-uns, ont reçu ensuite visiblement ce même Esprit, pour que les effets de leur zèle fussent moins restricts et s'étendissent à un

(1) Ce n'est point que l'amour du prochain en tant qu'il découle de la charité, précède l'amour de Dieu, puisqu'il nous fait aimer nos amis en Dieu et nos ennemis pour Dieu, et que par conséquent l'amour de Dieu lui est antérieur; mais comme l'amour du prochain nous est plus intime, et qu'il impressionne plus notre âme que l'amour de Dieu, on dit qu'il est comme un degré, comme un acheminement vers l'amour de Dieu.

data; prius a consistente Domino in terra; postmodum datur ex cœlo, quia in proximi amore dicitur qualiter perveniri debeat ad amorem Dei.

CHRYS. (*ut supra.*) Quidam autem dicunt quoniam non Spiritum dedit, sed aptos eos ad susceptionem Spiritus per insufflationem constituit. Si enim angelum videns Daniel excessum mentis passus est (*cap.* 10), quid ineffabilem illam gratiam suscipientes passi essent, nisi discipulos suos primitus instruxisset? Nequaquam autem quis peccabit dicens tunc suscepisse eos quamdam potestatem spiritualis gratiæ, non ut mortuos suscitent et miracula faciant, sed ut dimittant peccata: unde sequitur: « Quo-

rum remisistis peccata, remittuntur eis, et quorum, » etc.

AUGUST. (*ut sup. in Joan.*) Ecclesiæ charitas quæ per Spiritum sanctum diffunditur in cordibus nostris (*ad Rom.*, cap. 5), participum suorum peccata dimittit: eorum autem qui non sunt ejus participes, tenet: ideo postquam dixit: « Accipite Spiritum sanctum, » continuo de peccatorum remissione et retentione subjecit.

GREG. (*ut supra.*) Sciendum vero est quod hi qui prius Spiritum sanctum habuerunt, ut ipsi innocenter viverent, et in prædicatione quibusdam prodescent, idcirco hunc post resurrectionem Domini patenter acceperunt, ut prodesse,

plus grand nombre. J'aime à considérer à quel degré de gloire Jésus élève ceux qu'il avait appelé à de si grands devoirs d'humilité. Voici que non-seulement il leur donne toute espèce de sécurité pour eux-mêmes, mais ils reçoivent en partage la magistrature du jugement suprême et le pouvoir de remettre les péchés aux uns et de les retenir aux autres. Les évêques qui sont appelés au gouvernement de l'Eglise tiennent maintenant leur place et ont aussi le pouvoir de lier et de délier. C'est un grand honneur, mais c'est en même temps un bien lourd fardeau, car quelle charge plus pénible pour celui qui ne sait tenir les rênes de sa propre vie, de prendre en main la direction de la vie des autres! — S. CHRYS. Le prêtre qui se contente de bien régler sa vie personnelle, mais ne prend point un soin vigilant de la vie des autres, est condamné au feu de l'enfer avec les impies. En considérant la grandeur du danger auquel les prêtres sont exposés, ayez donc pour eux beaucoup de bienveillance (1) et d'égards, quand même ils ne seraient point de condition très-élevée, car il n'est pas juste qu'ils soient jugés sévèrement par ceux qui sont soumis à leur pouvoir. Quand même leur vie serait souverainement coupable, vous n'avez aucun dommage à craindre dans la distribution des grâces dont ils sont les dispensateurs, car dans les dons qui viennent de Dieu, ce n'est point le prêtre, ce n'est ni un ange, ni un archange qui peuvent agir; c'est du Père, du Fils et du Saint-Esprit que décculent toutes les grâces. Le prêtre ne fait que prêter sa langue et sa main. Il n'eût pas été juste, en effet, que par suite de la conduite criminelle des ministres de Dieu, les sacrements de notre salut perdissent de leur efficacité pour ceux qui ont embrassé la foi.

(1) Le mot grec εὐνοίας, signifie plutôt *bienveillance*, que *dévouement*. Ce membre de phrase : « Etiamsi non valde nobiles fuerint; » ne se trouve pas dans saint Chrysostome.

non paucis, sed pluribus possent. Libet ergo intueri illi discipuli ad tanta opera humilitatis vocati, ad quantum culmen glorie sint perducti. Ecce non solum de seipsis securi fiunt, sed etiam principatum superni iudicii sortiuntur; ut vice Dei quibusdam peccata retineant, quibusdam vero relaxent! Horum nunc in Ecclesia episcopi locum tenent, et solvendi ac ligandi auctoritatem suscipiunt, qui gradum regiminis sortiuntur. Grandis honor, sed grave pondus istius est honoris: durum quippe est, ut qui nescit tenere moderamina vite sue, iudex fiat vite alienae. CHRYS. (*ut sup.*) Sacerdos enim si propriam bene dispensaverit vitam, aliorum vero non cum dili-

gentia curam habuerit, cum perniciosus in gehennam vadit. Scientes igitur periculi magnitudinem, multam tribuite eis devotionem, etiamsi non valde nobiles fuerint: non autem justum est eos ab his qui in principatu subjiuntur, iudicari. Et si enim vita eorum fuerit valde destructibilis, in nullo læderis in his quæ sunt eis commissa a Deo: non enim sacerdos, neque angelus aut archangelus operari aliquid potest in his quæ sunt data a Deo; sed Pater, et Filius, et Spiritus sanctus omnia dispensant; sacerdos autem suam linguam et manum tribuit: non enim justum est propter alterius malitiam circa symbola nostra salutis lædi eos qui ad fidem veniunt.

Tous les disciples étant rassemblés, Thomas seul manquait, depuis le moment où ils s'étaient tous dispersés. « Or Thomas, un des douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. » — ALCUIN. Le mot grec *Didyme* veut dire *double* en latin, et ce disciple est ainsi appelé à cause de ses doutes dans la foi. Le mot *Thomas* signifie abîme, parce qu'il a pénétré ensuite avec une foi certaine les profondeurs de la divinité. Or, ce n'était point par l'effet du hasard que ce disciple était alors absent, car la conduite de la divine bonté paraît ici d'une manière merveilleuse, elle voulait que ce disciple inéredule, en touchant les blessures du corps du Sauveur, guérit en nous les blessures de l'inéredulité. En effet, l'inéredulité de Thomas nous a plus servi pour établir en nous la foi que la foi elle-même des disciples qui eurent sans hésiter. L'exemple de ce disciple qui revient à la foi en touchant le corps du Sauveur chasse de notre âme toute espèce de doute et nous affermit à jamais dans la foi. — BÈDE. On peut demander pourquoi saint Jean nous dit que Thomas était alors absent, tandis que saint Luc rapporte que les deux disciples qui revenaient d'Emmaüs à Jérusalem trouvèrent les onze réunis. Cette difficulté s'explique en admettant qu'il y eut un intervalle pendant lequel Thomas sortit pour un instant, et que ce fut alors que Jésus se présenta au milieu de ses disciples.

S. CHRYS. (*Homél. 87 sur S. Jean.*) C'est la marque d'un esprit léger de croire trop facilement et sans examen, mais c'est le caractère d'un esprit peu intelligent de porter ses recherches au delà de toute mesure et de vouloir trop approfondir, et c'est en quoi Thomas se rendit coupable. Les apôtres lui disent : « Nous avons vu le Seigneur, » et il refuse de le croire, moins encore par défiance de ce qu'ils lui di-

Omnibus autem discipulis congregatis, solus Thomas deficiebat a dispersione quæ jam facta erat : unde dicitur : « Thomas autem, unus ex duodecim qui dicitur Didymus, non erat cum eis quando venit Jesus. » ALCUI. Didymus Græce, Latine *geminus*, propter dubium cor in credendo : Thomas *abyssus*, quia altitudinem Divinitatis certa fide penetravit. GREG. (*ut sup.*) Non autem casu gestum est ut electus ille discipulus tunc deesset : egit namque miro modo superna clementia, ut discipulus dubitans dum in magistro suo vulnera palparet carnis, in nobis vulnera sanaret infidelitatis. Plus enim nobis infidelitas Thomæ ad fidem quam fides credentium discipulorum profuit ; quia dum ille ad fidem pal-

pando reducit, nostra mens omni dubitatione postposita in fide solidatur. BEDA. Quæri autem potest quare hic Evangelista tunc Thomam defuisse dicit, cum Lucas scribat quod duo discipuli euntes in Emmaus, reversi in Hierusalem invenerunt undecim congregatos : sed datur intelligi quoddam fuisse intervallum, quoad horam Thomas egressus sit, et Jesus veniens in medio eorum stetit.

CHRYS. (*homil. 86, in Joan.*) Sicut autem simpliciter et qualitercumque credere facilitatis est, ita multum investigare est grossissima mentis : propter hoc Thomas accusatur. Apostolis enim dicentibus quoniam « vidimus Dominum, » non credidit ; non tantum illis

saient que parce qu'il regardait la chose comme impossible. « Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Il leur répondit : Si je ne vois dans ses mains la marque des clous qui les ont percées, et si je ne mets mon doigt dans le trou des clous et ma main dans la plaie de son côté, je ne le croirai point. » Son esprit, plus grossier que celui des autres, voulait arriver à la foi par le sens le plus matériel, c'est-à-dire par le toucher. Le témoignage de ses yeux ne lui suffisait même pas; aussi ne se contente-t-il pas de dire : Si je ne vois, mais il ajoute : « Si je ne mets mon doigt, » etc.

ÿ. 26-31. — *Huit jours après, les disciples étant encore dans le même lieu et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et il se tint au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous ! Il dit ensuite à Thomas : Portez ici votre doigt et considérez mes mains; approchez aussi votre main et mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle. Thomas répondit et lui dit : Mon Seigneur et mon Dieu. Jésus lui dit : Vous avez cru, Thomas, parce que vous avez vu : heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru. Jésus a fait beaucoup d'autres miracles en présence de ses disciples qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ceux-ci sont écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom.*

S. CHRYS. (*hom. 87 sur S. Jean.*) Considérez la bonté du divin Maître; il daigne apparaître et montrer ses blessures pour le salut d'une seule âme. Les disciples qui lui avaient appris que le Sauveur était ressuscité étaient assurément bien dignes de foi, aussi bien que le Sauveur lui-même qui l'avait prédit; cependant comme Thomas exige une nouvelle preuve, Jésus ne veut pas la lui refuser. Toutefois il ne lui apparaît pas aussitôt, mais huit jours après, afin que le témoi-

discredens, quantum rem putans impossibile esse : unde sequitur : « Dixerunt ergo ei alii discipuli : Vidimus Dominum; ille autem dixit eis : Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam : » aliis enim grossior existens, eam quæ est per sensum grossissimum (scilicet tactum) quærebat fidem, et neque oculis credebat : unde non suffecit eum dicere : « Nisi videro, » sed addidit : « Et misero digitum, » etc.

*Et post dies octo iterum erant discipuli ejus intus, et Thomas cum eis : venit Jesus januis clausis, et stetit in medio, et dixit eis : Pax vobis. Deinde dicit Thomæ : Infer digitum tuum huc, et vide manus meas, et affer manum tuam, et mitte in latus meum; et noli esse in-*

*credulus, sed fidelis. Respondit Thomas, et dixit : Dominus meus et Deus meus. Dicit ei Jesus : Quia vidisti me, Thoma, credidisti : beati qui non viderunt et crediderunt. Multa quidem et alia signa fecit Jesus in conspectu discipulorum suorum, quæ non sunt scripta in libro hoc. Hæc autem scripta sunt ut credatis quia Jesus est Filius Dei, et ut credentes vitam habeatis in nomine ejus.*

CHRYS. (*homil. 86, in Joan.*) Considera dominatoris elementiam qualiter pro una anima ostendit seipsum vulnera habentem, et accedit ut salvet unum. Et nimirum discipuli annuntiantes digni erant fide, et ipse promittens; sed tamen quia plus Thomas quæsit, neque hoc eum privavit Christus : non autem statim ei apparet, sed post dies octo; ut in medio a discipulis admonitus, accen-

gnage des disciples rendit ses désirs plus vifs, et que sa foi fût plus affermie dans la suite : « Huit jours après, dit l'Évangéliste, les disciples étaient encore dans le même lieu, et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et il se tint au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous. » — S. AUG. (*Serm. sur la Pass. ou serm. 3 pour l'oct. de Pdq.*, 159 *du temps.*) Vous me demandez : Puisqu'il est entré les portes étant fermées, que sont devenues les propriétés naturelles du corps? Et moi je vous réponds : Lorsqu'il a marché sur la mer, qu'était devenue la pesanteur de son corps? Le Seigneur se conduisait ainsi comme étant le souverain Maître; a-t-il donc cessé de l'être parce qu'il est ressuscité?

S. CHRYS. Jésus apparaît donc, et il n'attend pas que Thomas l'interroge, et pour lui montrer qu'il était présent lorsqu'il exprimait ses doutes aux autres disciples, il se sert des mêmes paroles. Il commence par lui faire les reproches qu'il méritait : « Il dit ensuite à Thomas : Portez ici votre doigt et considérez mes mains; approchez aussi votre main et mettez-la dans mon côté. » Puis il l'instruit en ajoutant : « Et ne soyez plus incrédule, mais fidèle. » Vous voyez qu'ils étaient travaillés par le doute de l'incrédulité avant d'avoir reçu l'Esprit saint, mais ils furent ensuite affermis pour toujours dans la foi. Ce serait une question digne d'intérêt d'examiner comment un corps incorruptible pouvait porter la marque des clous, mais n'en soyez pas surpris, c'était un effet de la bonté du Sauveur qui voulait ainsi convaincre ses disciples que c'était bien lui qui avait été crucifié (1\*).

S. AUG. (*du symb. aux catéch.*, II, 8.) Jésus aurait pu, s'il avait

(1\*) Les paroles de Notre-Seigneur à saint Thomas prouvent clairement qu'il avait eu aussi les pieds cloués à la croix, et non attachés seulement avec des cordes, comme plusieurs ennemis de l'Église l'ont prétendu.

deretur in majus desiderium, et fidelior fieret in futurum. Unde dicitur : « El post dies octo iterum erant discipuli ejus intus, et Thomas cum eis : venit Jesus januis clausis, et stetit in medio eorum, et dixit eis : Pax vobis. » AUG. (*in Serm. Passion. seu serm. 3, in Oct. Paschæ quæ est, 159 de Temp.*) Queris a me et dicis : Si per ostia clausa intravit, ubi est corporis modus? El ego respondeo : Si super mare ambulavit; ubi est corporis pondus? Sed fecit illud Dominus tanquam Dominus : nunquid igitur quia resurrexit, destitit esse Dominus?

CHRYS. (*ut supra.*) Astat itaque Jesus, et non expectat a Thoma interrogari; sed ut ostendat quoniam cum loqueba-

tur ad condiscipulos, aderat, eisdem verbis usus est. El primo quidem increpat vel improperat. Unde sequitur : « Deinde dicit Thomas : Infer digitum tuum huc et vide manus meas, et affer manum tuam, et mitte in latus meum : » secundo autem erudit dicens : « Et noli esse incredulus, sed fidelis. » Vide quoniam infidelitalis erat ambiguitas, antequam Spiritum sanctum acciperent; postea autem non; sed firmi erant de reliquo. Dignum autem est querere qualiter corpus incorruptibile typos habebat clavornm; sed ne tumulteris : condescensionis enim erat, ut dicerent quoniam ipse erat qui crucifixus fuerat.

AUG. (*de Symb. ad catechum.*, lib II,

voulu, faire disparaître de son corps ressuscité et glorifié toute marque de cicatrice, mais il savait les raisons pour lesquelles il conservait ces cicatrices dans son corps. De même qu'il les a montrées à Thomas, qui ne voulait point croire à moins d'avoir touché et d'avoir vu, ainsi il montrera un jour ces mêmes blessures à ses ennemis, non plus pour leur dire : « Parce que vous avez vu, vous avez cru, » mais pour qu'ils soient convaincus par la vérité qui leur dira : « Voici l'homme que vous avez crucifié, vous voyez les blessures que vous avez faites; vous reconnaissez le côté que vous avez percé, c'est par vous et pour vous qu'il a été ouvert, et cependant vous n'avez pas voulu y entrer. » — S. AUG. (*de la cité de Dieu*, xxii, 20.) Je ne sais pourquoi l'amour que nous avons pour les saints martyrs nous fait désirer de voir sur leur corps, dans le royaume des cieux, les cicatrices des blessures qu'ils ont reçues pour le nom de Jésus-Christ, et j'espère que ce désir sera satisfait. Car ces blessures, loin d'être une difformité, seront un signe de gloire, et bien qu'empreintes sur leur corps, elles feront éclater la beauté, non point du corps, mais de leur courage et de leur vertu. Et quand même les martyrs auraient eu quelques-uns de leurs membres coupés ou retranchés, ils ne ressusciteront pas sans que ces membres leur soient rendus, car il leur a été dit : « Un cheveu de votre tête ne périra pas. » (*Luc*, xxi, 18.) Si donc il est juste que dans cette vie nouvelle, on voie les marques de ces glorieuses blessures dans leur chair douée de l'immortalité, les cicatrices de ces blessures apparaîtront sur les membres qui leur seront rendus, à l'endroit même où ils ont été frappés ou coupés pour être retranchés. Tous les défauts du corps disparaîtront alors, il est vrai, mais on ne peut considérer comme des défauts ou des taches les témoignages du courage des martyrs.

cap. 8.) Posset autem (si vellet) de corpore suscitato et clarificato omnem maculam cujuslibet cicatricis abstergere; sed sciebat quare cicatricis in suo corpore reservaret: sicut enim demonstravit Thomæ non credenti nisi tangeret et videret, ita etiam iniuriis suis vulnera demonstraturus est sua: non quod eis dicatur sicut Thomæ: « Quia vidistis, credidistis; » sed ut convincens eos, Veritas dicat: Ecce hominem quem crucifixistis; videtis vulnera quæ infixistis; agnoscitis latus quod pupugistis, quoniam per vos et propter vos apertum est, nec tamen intrare voluistis. AUG. (lib. xxii, *de Civit. Dei*, cap. 20.) Nescio autem quomodo etiam sic afficimur amore martyrum beatorum, ut velimus in illo regno in eorum corporibus videre vul-

nerum cicatrices, quæ pro Christi nomine pertulerunt: et fortasse videbimus. Non enim deformitas in eis, sed dignitas erit, et quædam (quamvis in corpore, non corporis, sed virtutis pulchritudo fulgebit. Nec ideo tamen si aliqua martyribus amputata et ablata sunt membra, sine ipsis membris in resurrectione erunt mortuorum quibus dictum est (*Luc.*, 21, vers. 18): « Capillus capitis vestri non peribit. » Sed si hoc decebit in illo novo seculo, ut indicia gloriosorum vulnerum in illa immortali carne cernantur, ubi membra ut præciderentur, percussa vel secta sunt, ibi cicatrices (sed eisdem membris redditus non perditis) apparebunt. Quamvis igitur omnia quæ acciderant corpori vitia, tunc non erunt, non sunt tamen appellanda vitia, virtutis indicia.



S. GRÉG. (*hom. 20.*) Notre-Seigneur offre au toucher cette même chair, avec laquelle il était entré les portes demeurant fermées. Nous voyons ici deux faits merveilleux et qui paraissent devoir s'exclure, à ne consulter que la raison; d'un côté, le corps de Jésus ressuscité est incorruptible, et de l'autre cependant, il est accessible au toucher. Or, ce qui peut se toucher doit nécessairement se corrompre, et ce qui est impalpable ne peut être sujet à la corruption. Notre-Seigneur, en montrant dans son corps ressuscité, ces deux propriétés de l'incorruptibilité et de la tangibilité, nous fait voir que sa nature est restée la même, mais que sa gloire est différente. — S. GRÉG. (*Moral., xiv, 39 ou 31 dans les anc. édit.*) Après la gloire de la résurrection, notre corps deviendra subtil par un effet de la puissance spirituelle dont il sera revêtu, mais il demeurera palpable en vertu de sa nature première, et il ne sera pas, comme l'a écrit Euty chius, impalpable et plus subtil que l'air et les vents.

S. AUG. Thomas ne voyait et ne touchait que l'homme, et il confessait le Dieu qu'il ne pouvait ni voir ni toucher; mais ce qu'il voyait et ce qu'il touchait le conduisait à croire d'une foi certaine ce dont il avait douté jusqu'alors: « Thomas répondit et lui dit: Mon Seigneur et mon Dieu. » — THÉOPHYL. Celui qui avait d'abord été un incrédule, après l'épreuve du toucher, se montre un parfait théologien, en proclamant en Jésus-Christ deux natures et une seule personne, en disant: « Mon Seigneur, » il reconnaît la nature humaine, et en ajoutant: « Mon Dieu, » la nature divine, et ces deux natures dans un seul et même Dieu, et Seigneur.

« Jésus lui dit: Vous avez cru parce que vous m'avez vu. » —

GRÉG. (*in homil. 20, ut supra.*) Palpandum autem carnem Dominus præbuit, quam clausis januis introduxit. Qua in re duo mira et juxta humanam rationem valde sibi contraria ostendit: dum post resurrectionem corpus suum, et incorruptibile, et tamen palpabile demonstravit: nam et corrumpi necesse est quod palpatur, et palpari non potest quod non corrumpitur. Et incorruptibilem ergo se et palpabilem demonstravit, ut profecto post resurrectionem esse ostenderet corpus suum et ejusdem naturæ, et alterius gloriæ. GRÉG. (*lib. xiv, Moral., cap. 39, vel in Antiqu. c. 31.*) Corpus etiam nostrum in illa resurrectionis gloria erit quidem subtile per effectum spiritualis potentiæ; sed palpabile per veritatem naturæ; non autem

(sicut Euty chius scripsit) impalpabile, et ventis aereque subtilius.

AUG. (*ut sup. in Joan.*) Videbat autem Thomas tangebatur hominem, et confitebatur Deum, quem non videbat neque tangebatur; sed per hoc quod videbat atque tangebatur, illud jam remota dubitatione credebat: unde sequitur: « Respondit Thomas, et dixit ei: Dominus meus et Deus meus. » THEOPHYL. Qui prius infidelis fuerat, post lateris tactum, optimum se theologum ostendit: nam duplicem naturam unicamque hypostasim Christi edisseruit. Dicendo enim: « Dominus meus, » humanam naturam; dicendo vero: « Deus meus, » divinam confessus est, et unum, et eundem Deum, et Dominum.

Sequitur: « Dixit ei Jesus: Quia vi-

S. AUG. Il ne lui dit pas : Vous m'avez touché, mais vous m'avez vu, parce que la vue est comme un sens général qui, dans le langage ordinaire, comprend les quatre autres sens. C'est ainsi que nous disons : Ecoutez et voyez quel son harmonieux, sentez et voyez quelle odeur agréable, touchez et voyez quelle chaleur? C'est ainsi que Notre-Seigneur lui-même dit à Thomas : « Mettez-là votre doigt, et voyez mes mains, » ce qui ne veut dire autre chose que : « Touchez et voyez. » Thomas cependant n'avait pas les yeux au bout du doigt. Les deux opérations de la vue et du toucher sont donc exprimées dans ces paroles du Sauveur : « Parce que vous m'avez vu, vous avez cru. » On pourrait dire encore que Thomas n'osa pas toucher le corps de Jésus, bien qu'il le lui offrit.

S. GRÉG. (*hom. 26.*) L'Apôtre nous dit : « La foi est le fondement des choses que l'on doit espérer, et une pleine conviction de celles qu'on ne voit point. » (*Hébr.*, XI, 1.) Il est donc évident que ce que l'on voit clairement n'est pas l'objet de la foi, mais de la connaissance. Pourquoi donc le Sauveur dit-il à Thomas, qui avait vu et touché : « Parce que vous avez vu, vous avez cru? » C'est qu'il crut autre chose que ce qu'il voyait. Ses yeux ne voyaient qu'un homme, et il confessait un Dieu. Les paroles qui suivent : « Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru, » répandent une grande joie dans notre âme, car c'est nous que Notre-Seigneur a eus particulièrement en vue, nous qui croyons dans notre esprit en celui que nous n'avons pas vu de nos yeux, si toutefois nos œuvres sont conformes à notre foi. Car la vraie foi est celle qui se traduit et se prouve par les œuvres. — S. AUG. Le Sauveur parle ici au passé, parce que dans les décrets de sa prédestination, il regardait comme déjà fait ce qui devait arriver.

disli me, credidisti. » AUG. (*ut supra in Joan.*) Non ait : « Tetigisti me, » sed, « vidisti me : » quoniam generalis quodammodo est sensus visus : nam et per quatuor alios sensus nominari solet ; velut cum dicimus : Audi, et vide quam bene sonet ; olfac, et vide quam bene sapiat ; tange, et vide quam bene caleat. Unde et hic Dominus dicit : « Infer digitum tuum huc, et vide manus meas : » quid aliud ait quam « tange et vide ? » Nec tamen ille oculos habebat in digito. Ergo sive intuendo, sive etiam tangendo, hoc agit : « Quia vidisti me (inquit), credidisti : » quamvis dici possit non autem fuisse discipulum tangere, cum se offerret ille tangendum.

GREG. (*in homil. 26, ut supra.*) Sed cum Apostolus dicat (*ad Hébr.*, c. 11) :

« Fides est substantia sperandarum rerum, argumentum non apparentium, » profecto liquet quia quæ apparent, jam fidem non habent, sed agnitionem. Dum ergo vidit Thomas, dum palpavit, cur ei dicitur : « Quia vidisti me, credidisti? » Sed aliud vidit, aliud credidit : hominem vidit, et Deum confessus est. Lætificat autem valde quod sequitur : « Beati qui non viderunt, et crediderunt. » In qua sententia nos specialiter significati sumus, qui enim quem carne non vidimus, mente retinemus : si tamen fidem nostram operibus sequimur. Ille enim vere credit, qui exercet operando quod credit. AUG. (*ut supra in Joan.*) Præteriti autem temporis usus est verbis, tanquam ille qui id quod erat futurum, in sua noverat prædestinatione jam factum. CURYS.

— S. CHRYS. Lors donc qu'un chrétien est tenté de dire : Que n'ai-je été dans ces temps heureux pour voir de mes yeux les miracles de Jésus-Christ, qu'il se rappelle ces paroles : « Bienheureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru. » — THEOPHYL. Notre-Seigneur désigne ici ceux de ses disciples qui ont cru sans toucher les blessures faites par les clous et la plaie du côté.

S. CHRYS. Comme le récit de saint Jean est moins étendu que celui des autres évangélistes, il ajoute : « Jésus fit encore devant ses disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. » Les autres évangélistes n'ont pas non plus raconté tout ce qu'ils ont vu, mais simplement tout ce qui suffisait pour amener les hommes à la foi. Je crois du reste que saint Jean ne veut parler ici que des miracles qui ont eu lieu après la résurrection, c'est pour cela qu'il dit : « En présence de ses disciples » avec lesquels seuls il eût des rapports après sa résurrection. Ne croyez pas du reste que ces miracles n'étaient faits que dans l'intérêt des disciples, » car ajoutez l'Évangéliste : « Ceux-ci sont écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Christ Fils de Dieu, » et il parle ici de tous les hommes. Et remarquez que cette foi est utile, non pas à celui qui en est l'objet, mais à nous-mêmes qui croyons : « Afin que croyant, vous ayez la vie en son nom. »

(*ut sup.*) Cum ergo aliquis nunc dixerit : « Utinam in temporibus illis fuisset, et vidissem Christum miracula facientem, » excogitet : « Beati qui non viderunt, et crediderunt. » THEOPHYLACT. Exprimit autem et hinc discipulos, qui nec plagas clavorum nec latus palpantes crediderunt.

CHRYS. (*ut sup.*) Quia vero Joannes pauciora aliis evangelistis dixerat, subjungit : « Multa quidem et alia signa fecit Jesus in conspectu discipulorum suorum, quæ non sunt scripta in libro hoc. » Sed nec alii omnia dixerunt, sed quæ erant sufficientia attrahere ad fidem au-

diendes. Mihi autem videtur hic dicere ea quæ post resurrectionem facta sunt signa; et ideo dicit : « In conspectu discipulorum suorum, » cum quibus solis post resurrectionem conversatus est. Deinde ut discas quoniam non solum discipulorum gratia signa fiebant, induxit : « Hæc autem scripta sunt, ut credatis quia Jesus est Christus Filius Dei; » communiter ad humanam naturam loquens. Et ut ostendat quoniam non illi cui creditur, sed nobis ipsis utile est credere, subdit : « Et ut credentes vitam habeatis in nomine ejus, » id est, per Jesum : ipse enim est vita.

## CHAPITRE XXI.

### SOMMAIRE ANALYTIQUE.

- ÿ. 1-11. — Pourquoi l'Évangéliste s'exprime-t-il de la sorte : *Après cela, Jésus se manifesta*? — Pourquoi fait-il mention expresse de l'endroit où il leur apparut? — Pourquoi les apôtres étaient-ils retournés à leurs occupations de pêcheurs? — Pourquoi Pierre en particulier qui avait quitté ses filets pour suivre Jésus-Christ y revient-il après sa conversion? — Comment les apôtres ont pu légitimement se livrer aux occupations de leur profession. — Pourquoi Matthieu ne reprit-il pas son ancienne profession? — Pourquoi choisissent-ils le temps de la nuit pour aller pêcher? — Pourquoi cette pêche fut-elle infructueuse avant l'arrivée de Jésus-Christ? — Comment Notre-Seigneur se découvre insensiblement à eux, miracles qui se succèdent. — Caractère différent de Pierre et de Jean. — Dans quel sens faut-il entendre que Pierre était nu? — Comment Pierre va-t-il à la rencontre de Jésus? — Miracle d'un genre particulier que Notre-Seigneur opère sur le rivage. — Comment prouve-t-il à ses disciples qu'ils ne sont point dupe d'une illusion fantastique? — Comment cette pêche miraculeuse est la figure du mystère qui s'opérera dans l'Eglise lors de la résurrection des morts. — Pourquoi Jésus après sa résurrection se tient-il sur le rivage, tandis qu'avant sa résurrection il marche sur les flots de la mer pour aller les trouver? — Cette pêche figure ce que sera l'Eglise à la fin du monde, comme la première figurait ce qu'est l'Eglise dans la vie présente. — Comment Notre-Seigneur confie dès lors à Pierre le soin et la direction de son Eglise. — Explication allégorique du nombre des poissons qui furent pris dans cette pêche. — Pourquoi le filet ne se rompt pas dans cette seconde pêche.
- ÿ. 12-14. — Pourquoi Jésus après sa résurrection consent-il à manger avec ses disciples? — Comment les corps ressuscités seront affranchis non de la faculté, mais du besoin de boire et de manger. — Pourquoi aucun des disciples n'ose demander à Jésus qui il est. — Que figurent dans le sens allégorique, le poisson roti, et les sept disciples qui prirent part à cette pêche, le dernier repas que Jésus fait avec sept de ses disciples. — Comment faut-il entendre ce que dit l'Évangéliste que ce fut la troisième fois que Jésus apparut à ses disciples? — Diverses apparitions du Sauveur après sa résurrection, rapportées par les évangélistes.
- ÿ. 15-17. — Jésus confie à Pierre le gouvernement de son Eglise. — Pourquoi lui demande-t-il s'il l'aime avant de lui donner la charge de paître ses brebis? — Pourquoi lui fait-il trois fois la même question? — Pourquoi Pierre s'attriste de cette question qui lui est trois fois répétée. — Pourquoi Pierre ne répond pas : *Vous savez que je vous aime plus que ceux-ci*. — Quelle différence entre paître les agneaux et paître les brebis. — Motifs qui doivent animer celui qui paît les brebis de Jésus-Christ. — Ne point regarder les brebis comme nous appartenant.
- ÿ. 18, 19. — Jusqu'où nous devons aimer Jésus-Christ. — Pourquoi Notre-Seigneur rappelle-t-il à Pierre le temps de sa jeunesse? — Genre de mort qu'il lui prédit pour le temps de sa vieillesse. — Dans quel sens faut-il entendre ces paroles : *Un autre vous conduira où vous ne voudrez pas*? — Comment les

souffrances et la mort endurées pour Jésus-Christ sont-elles un honneur et une gloire? — Comment Pierre souffrira la mort pour Jésus-Christ qu'il a renié après avoir promis témérairement de donner sa vie pour lui.

γ. 19-23. — Pourquoi Jésus, après cette prédiction, commande-t-il à Pierre seul de marcher à sa suite? — Pourquoi Jésus aimait Jean d'un amour tout particulier. — Sens de la réponse que Notre-Seigneur fait à Pierre au sujet de Jean. — Jésus a-t-il voulu dire que Jean ne mourrait point? — Tradition d'après laquelle Jean ne serait pas mort. — Pourquoi le Sauveur avait pour Jean un amour plus particulier, alors que Pierre aimait son divin Maître plus que les autres disciples. — Deux vies différentes dans l'Eglise, qui sont personnifiées dans les deux apôtres Pierre et Jean. — On peut encore entendre les paroles de Notre-Seigneur dans ce sens que saint Jean ne finirait point sa vie par le martyre. — Pourquoi l'Évangéliste rappelle-t-il ici la circonstance de la Cène? — Comment peut-on encore entendre ces paroles : *Jusqu'à ce que je vienne?*

γ. 24, 25. — Pourquoi saint Jean n'hésite pas à produire ici son propre témoignage. — Preuve qu'il n'a pas écrit dans le but unique d'être agréable à Jésus-Christ. — Dans quel sens faut-il entendre ces paroles : Que le monde entier ne pourrait contenir les livres qu'il faudrait écrire sur toutes les actions et les miracles de Jésus-Christ?

---

v. 1-11. — Après cela, Jésus apparut de nouveau à ses disciples près de la mer de Tibériade. Or, il se manifesta de la sorte. Simon-Pierre et Thomas, appelé Didyme, et Nathanaël, qui était de Cana en Galilée, les fils de Zébédée et deux autres de ses disciples se trouvaient ensemble. Simon-Pierre leur dit : Je vais pêcher. Ils lui dirent : Nous y allons aussi avec vous. Ils s'en allèrent donc et montèrent dans la barque, et cette nuit-là ils ne prirent rien. Mais le matin venu, Jésus parut sur le rivage; cependant ses disciples ne connurent point que c'était Jésus. Jésus leur dit : Enfants, n'avez-vous rien à manger? Ils répondirent : Non. Il leur dit : Jetez le filet à droite de la barque et vous en trouverez. Ils le jetèrent, et ils ne pouvaient plus le tirer tant il était chargé de poissons. Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur. Simon-Pierre ayant entendu que c'était le Seigneur, se ceignit de sa tunique (car il était nu) et se jeta à la mer. Les autres disciples vinrent avec la barque (car ils n'étaient éloignés de la terre que d'environ deux cents coudées), en tirant le filet plein de poissons. Lorsqu'ils furent descendus à terre, ils virent des charbons allumés et un poisson placé dessus, et du pain. Jésus leur dit : Apportez quelques-uns des poissons que vous venez de prendre. Simon-Pierre monta donc dans la barque et tira à terre le filet plein de cent cinquante-trois grands poissons. Et quoiqu'il y en eut un si grand nombre, le filet ne se rompit point.

S. AUG. (*Traité 122 sur S. Jean.*) Les dernières paroles de l'Évangéliste semblaient indiquer la fin de son récit. Cependant il nous raconte encore comment Notre-Seigneur se manifesta près de la mer de Tibériade : « Après cela, Jésus apparut de nouveau près de la mer de Tibériade. » — S. CHRYS. (*hom. 89 sur S. Jean.*) Saint Jean dit : « Après cela, » parce que Notre-Seigneur ne restait pas continuellement avec ses disciples comme auparavant. Il se sert de cette expression : « Il se manifesta, » parce que ses disciples n'auraient pu le voir, s'il

#### CAPUT XXI.

Postea manifestavit se iterum Jesus ad mare Tiberiadis; manifestavit autem sic. Erant simul Simon Petrus, et Thomas qui dicitur Didymus, et Nathanael qui erat a Cana Galilææ, et filii Zebedæi; et alii ex discipulis ejus duo. Dixit ei Simon Petrus: Vado piscari. Dicunt ei: Venimus et nos tecum. Et exierunt, et ascenderunt in navim, et illa nocte nihil prendiderunt. Mane autem facto stetit Jesus in littore; non tamen cognoverunt discipuli quia Jesus est. Dicit ergo eis Jesus: Pueri, nunquid pulmentarium habetis? Responderunt ei: Non. Dicit eis: Mittite in dexteram navigii rete, et invenietis. Miserunt ergo, et jam non valebant illud trahere pro multitudine piscium. Dicit ergo discipulus ille quem diligebat Jesus Petro: Dominus est. Simon Petrus cum audisset quia Dominus est, tunica succinxit se (erat enim nudus), et misit se in

mare. Alii autem discipuli navigio venerunt (non enim longe erant a terra, sed quasi cubitis ducentis) trahentes rete piscium. Ut ergo descenderunt in terram, viderunt prunas, positas, et piscem super positum, et panem. Dicit ei Jesus: Afferte de piscibus quos prendidistis nunc. Ascendit Simon Petrus, et traxit rete in terram plenum magnis piscibus centum quinquaginta tribus. Et cum tanti essent, non est scissum rete.

AUG. (*Tract. 122, in Joan.*) Quod immediate Evangelista præmiserat, veluti hujus libri indicat finem; sed narratur hic deinde quemadmodum se manifestaverit Dominus ad mare Tiberiadis. Unde dicitur: « Postea manifestavit se iterum Jesus ad mare Tiberiadis. » CHRYS. (*hom. 88, in Joan.*) Dicit autem postea; quia non continue cum eis ambulabat ut antea. Dicit autem « Manifestavit se; » quia

n'avait consenti à se rendre visible par un effet de sa bonté, puisque son corps était incorruptible. Il fait mention expresse de l'endroit où il leur apparut, pour nous montrer que le Sauveur avait diminué de beaucoup leurs craintes, puisqu'ils s'éloignent à une assez grande distance de leur demeure. En effet, ils ne restaient plus renfermés, mais ils allaient dans la Galilée, pour éviter tout danger de la part des Juifs.

BÈDE. Suivant sa coutume, l'Évangéliste commence par exposer le fait, puis il raconte la manière dont il eut lieu : « Or, il se manifesta de cette sorte. » — S. CHRYS. Comme le Seigneur n'était pas continuellement avec eux, qu'ils n'avaient pas encore reçu l'Esprit saint, qu'aucune charge ne leur avait été confiée, et qu'ils n'avaient pas autre chose à faire, ils se livraient à leurs occupations de pêcheur : « Simon-Pierre et Thomas, appelé Didyme, et Nathanaël, qui était de Cana, en Galilée (qui avait été appelé par Philippe), et les fils de Zébédée (Jacques et Jean), et deux autres de ses disciples se trouvaient ensemble. Simon-Pierre leur dit : « Je vais pêcher. » — S. GRÉG. (*hom. 24 sur les Evang.*) On peut demander pourquoi Pierre, qui exerçait le métier de pêcheur avant sa conversion, revient à ses filets après sa conversion, alors que la vérité elle-même nous dit : « Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est point propre au royaume de Dieu. » — S. AUG. Si les Apôtres avaient agi de la sorte aussitôt la mort de Jésus, et avant sa résurrection, nous aurions lieu de penser qu'ils cédaient au découragement qui s'emparait de leur âme. Au contraire, c'est après avoir vu Jésus-Christ sorti du tombeau plein de vie; c'est après avoir examiné les traces que les blessures avaient laissées sur son corps, c'est après qu'il leur a donné l'Es-

non viderent nisi condescenderet; quia incorruptibile erat corpus. Locī etiam meminī, ostendens quoniam plurimum timoris eis Dominus abstulerat; ut de reliquo ipsi longe a domo procedant: non enim ultra in domo conclusi erant, sed in Galilæam ierant, periculum declinantes Judaicum.

BEDA. More autem solito Evangelista prius retulit causam; deinde quemadmodum res gesta sit, enarret: unde sequitur: « Manifestavit autem sic, » etc. CHRYS. (*ut supra.*) Quia vero neque Dominus cum eis continue erat, neque Spiritus datus erat, neque aliquid tunc erat eis commissum, neque aliquid habebant agere, artem piscatoriam tractabant: unde sequitur: « Erant simul Simon Petrus, et Thomas, qui dicitur Didymus,

et Nathanael, qui erat a Chana Galilæe (qui scilicet, vocatus est a Philippo), et filii Zebedæi (scilicet Jacobus et Joannes), et alii ex discipulis ejus duo: dicit eis Simon Petrus: Volo piscari. » GREG. (*in homil. 24, in Evang.*) Quæri potest cur Petrus qui piscator ante conversionem fuit, post conversionem ad piscationem rediit; cum Veritas dicat (*Luc.*, 9, vers. 62): « Nemo mittens manum ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei. » AUG. (*ut supra.*) Quod si fecissent discipuli defuncto Jesu, priusquam resurrexisset a mortuis, putaremus eos illa quæ animos eorum occuparat, desperatione fecisse: nunc vero post eum sibi de sepulcro redditum vivum, et post inspecta vulnerum loca, post acceptum ejus insufflatione Spi-

prit saint en soufflant sur eux, qu'ils redeviennent ce qu'ils étaient auparavant, pêcheurs non d'hommes, mais de poissons. Je réponds donc qu'il ne fut point défendu aux Apôtres de pourvoir à leur subsistance par l'exercice d'un métier légitime, tout en sauvegardant la dignité de leur apostolat, s'ils n'avaient point d'ailleurs d'autres moyens d'existence. En effet, si saint Paul refusa d'user du pouvoir qui lui était commun avec les autres prédicateurs de l'Évangile, et voulut combattre à ses propres frais, pour ne point être un obstacle à la conversion des peuples complètement étrangers au nom de Jésus-Christ, en leur laissant supposer que l'intérêt était le mobile de sa prédication; si cet Apôtre, dont l'éducation avait été tout autre, par suite de ce principe, voulut apprendre un métier qu'il ne connaissait pas, afin qu'en vivant du travail de ses mains (1), il ne fût à charge à aucun de ceux qu'il enseignait, à combien plus juste titre saint Pierre, qui avait été précédemment pêcheur, pût-il reprendre le métier qu'il savait, si pour le moment il ne trouvait point d'autre ressource pour vivre. On me dira peut-être : Et pourquoi n'en a-t-il point trouvé, lorsque la promesse du Seigneur est formelle : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné comme par surcroît. » Je réponds que le Seigneur a parfaitement accompli sa promesse, car quel autre a conduit les poissons dans les filets où ils ont été pris? Et très-certainement c'est lui qui permit que la nécessité contraignît ses disciples de retourner à la pêche, parce qu'il voulait les rendre témoins du miracle qu'il se proposait d'opérer. — S. GRÉG. Ils purent donc reprendre sans aucune faute après leur conversion, des occupations auxquelles ils se livraient

(1) Le métier que saint Paul apprit pour subvenir à sa subsistance, fut celui de fabricant de tentes (*Actes*, xviii, 3), qui était le métier qu'exerçaient ses hôtes. Il donne les raisons de cette conduite dans sa première Epître aux *Thessaloniens*, ii, 9; et dans la seconde, iii, 8.

tum sanctum, subito fiunt (sicut fuerant), non hominum, sed piscium piscatores. Respondendum est ergo non eos fuisse prohibitos ex arte sua licita victum necessarium quærere, sui apostolatus integritate servata; si quando undeviverent, aliud non haberent; si enim beatus Paulus ut ea potestate quam profecto cum cæteris Evangelii prædicatoribus habebat, non cum cæteris uteretur, sed stipendio sui militaret, ne gentes a nomine Christi penitus alienas, doctrina ejus quasi venalis offenderet, aliter educatus artem quam non noverat, dididit, ut cum suis manibus transigatur doctor, nullus gravaretur auditor; quanto

magis beatus Petrus qui jam piscator fuerat, quod noverat fecit, si ad præsens illud tempus aliud unde viveret non invenit. Sed respondebit quispiam : « Et cur non invenit, » cum Dominus promiserit, dicens (*Matth.*, 6) : « Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia opponentur vobis ? » Prorsus etiam Dominus quod promisit, implevit : nam quis alius pisces qui caperentur, apposuit; qui non ob aliud credendus est eis ingessisse penuriam qua cogentur ire piscatum, nisi dispositum volens exhibere miraculum ? GREG. (*in homil.* 24, ut sup.) Negotium ergo quod ante conversionem sine peccato extitit,



très-licitement avant leur conversion. Voilà pourquoi Pierre, après sa conversion retourne à la pêche, mais Matthieu ne reprend point sa place au bureau des impôts, car il est des professions que l'on ne peut absolument, ou sans de grandes difficultés, exercer sans péché. Il faut donc que le cœur véritablement converti se détache complètement de tout ce qui peut l'entraîner au péché.

S. CHRYS. Les autres disciples suivaient Pierre : « Ils lui dirent : Nous y allons aussi avec vous ; » car ils ne formaient tous qu'une seule société, et voulaient tous ensemble être témoins de la pêche : « Ils s'en allèrent donc, et montèrent dans la barque. » Ils pêchaient pendant la nuit, parce qu'ils étaient encore dominés par la crainte des Juifs (1\*). — S. GRÉG. Les disciples éprouvèrent de grandes difficultés dans cette pêche, afin qu'à l'arrivée de leur divin Maître, ils fussent remplis d'une grande admiration : « Et cette nuit-là ils ne prirent rien. »

S. CHRYS. Tandis qu'ils se fatiguent ainsi avec le regret de ne rien prendre, Jésus leur apparaît : « Mais le matin venu, Jésus parut sur le rivage. » Il ne se découvre pas tout d'abord, mais veut auparavant lier conversation avec eux. Il leur parle donc en premier lieu un langage tout humain : « Enfants (2), n'avez-vous rien à manger ? » Il semble, par cette question, avoir l'intention de leur acheter quelque chose; mais comme il les voit saisis de crainte, il leur donne un signe qui pût le faire reconnaître : « Il leur dit : Jetez le filet à droite de la

(1\*) Nous osons, sans contredire le saint docteur, donner une raison plus juste et plus vraie du temps choisi par les apôtres pour la pêche, c'est que ce temps est le plus favorable pour le succès de la pêche, tandis que dans le jour la lumière, le bruit, l'agitation, font fuir les poissons dans la profondeur de la mer.

(2) Παῖδια, *petits enfants*. Le Sauveur les appelle ainsi pour leur exprimer sa tendre affection pour eux.

hoc etiam post conversionem repetere culpa non fuit. Unde post conversionem suam ad piscationem Petrus redit : Matthæus vero ad telonii negotium non resedit : sunt enim pleraque negotia quæ sine peccatis exhiberi aut vix aut nullatenus possunt. Quæ ergo ad peccatum impliciant, ad hæc necesse est ut post conversionem animus non revertatur.

CHRYS. (*ut supra*.) Alii autem discipuli sequebantur Petrum : unde sequitur : « Dicunt ei : Venimus et nos tecum : » colligati enim de reliquo subinvicem erant; et simul volebant piscationem videre. Sequitur : « Et exierunt, et ascenderunt in navim : » in nocte autem piscabantur, quia adhuc formidolosi erant.

GREG. (*ut supra*.) Facta est autem discipulis piscationis magna difficultas, ut veniente magistro, fieret admirationis magna sublimitas. Unde sequitur : « Et illa nocte nihil prendiderunt. »

CHRYS. (*ut supra*.) Laborantibus autem et afflictiis discipulis assistit Jesus. Unde sequitur : « Mane autem facto, stetit Jesus in littore, » etc. Non enim seipsum mox eis ostendit; sed voluit et allocutionem cum eis inire. Et primo loquitur eis humanius : nam sequitur : « Dicit eis Jesus : Pueri, numquid pulmentarium habetis? » Hoc autem dicit, quasi ab eis aliquid emere vellet : ut autem timuerunt, eis signum ostendit, per quod cognoscerent : sequitur enim : « Dixit eis :

barque, et vous en trouverez. » Les miracles se succèdent alors en grand nombre; le premier, c'est qu'ils prennent une quantité énorme de poissons : « Ils le jetèrent et ils ne pouvaient plus le tirer tant il était chargé de poissons. » Dans la manière dont ils reconnaissent Jésus-Christ, Pierre et Jean font voir chacun la différence de leur caractère. Le premier était plus ardent, le second d'une intelligence plus élevée, l'un avait plus d'initiative, l'autre plus de discernement (1\*); aussi est-il le premier à reconnaître Jésus-Christ : « Le disciple que Jésus aimait, dit à Pierre : C'est le Seigneur. » — BÈDE. C'est par ce miracle que Jésus, comme en beaucoup d'autres endroits, manifeste sa personne divine. Or, Jean reconnaît le premier le Seigneur, soit à cette pêche miraculeuse, soit au son d'une voix qui lui était connue, soit au souvenir de la première pêche. — S. CHRYS. Pierre avait plus d'ardeur, et il met plus d'empressement à venir à Jésus-Christ : « Simon-Pierre ayant entendu que c'était le Seigneur, se ceignit de sa tunique (car il était nu), » etc.

BÈDE. Saint Jean dit que Pierre était nu par opposition aux autres vêtements dont il faisait usage. C'est ainsi qu'en voyant un homme couvert d'un simple vêtement, nous lui disons : Pourquoi donc êtes-vous ainsi nu? On peut aussi admettre que suivant la coutume des pêcheurs, il s'était dépoillé de tous ses vêtements pour pêcher plus librement. — THÉOPHYL. Pierre se ceignit aussitôt, par un sentiment de pudeur; il se ceignit d'un vêtement de lin dont les pêcheurs de la Phénicie et de Tyr s'enveloppent, et dont ils se couvrent, qu'ils aient

(1\*) Le texte latin de la *Chaîne d'or* déduit ici le parallèle que saint Chrysostome établit entre Pierre et Jean, et que nous avons cru devoir reproduire pour rendre plus complètement le sens. Voici le texte grec : 'Ο μὲν γὰρ θερμότερος, ὁ δὲ ὑψηλότερος ἦν, καὶ ὁ μὲν ἄξύτερος ἦν, ὁ δὲ διορατικώτερος. Διὰ τοῦτο ὁ μὲν Ἰωάννης πρῶτος ἐπέγνω τὸν Ἰησοῦν.

Mittite in dexteram navigii rete, et invenietis. » Multa autem consequenter facta sunt : quorum primum est multos pisces esse comprehensos : unde sequitur : « Miserunt ergo rete; et jam non valebant illud trahere præ multitudine piscium. » Sed in Christi cognitione Petrus et Joannes suos proprios modos ostenderunt : Joannes enim perspicacior erat, et ideo primo cognovit Christum : unde sequitur : « Dicit ergo discipulus ille quem diligebat Jesus Petro : Dominus est. » BED. Hoc indicio (sicut sæpe ita et hic) suam demonstrat personam. Cognovit autem primus Dominum, sive miraculo istius piscationis, sive sono præcognitæ vocis, sive primæ reminiscens piscationis. CHRYS. (ut sup.) Petrus autem

ferventior erat : et ideo promptius venit ad Christum : sequitur enim : « Simon Petrus cum audisset quia Dominus est, tunica succinxit se (erat enim nudus), » etc.

BEDA. Dicitur autem Petrus nudus fuisse ad comparationem cæterorum vestimentorum, quibus uti solebat; sicut solemus dicere cum aliquem simplici vestimento videmus indutum : « Quare nudus incedis? Sive potest intelligi quod more piscatorum studio piscandi nudus incesserit. THEOPHYL. Quod vero se præcinxit Petrus, pudoris est signum; præcinxit autem se lineo amictu, quem Phœnices et Tyrii piscatores circumvolvunt sibi; et sive nudi sint, sive vestiti, etiam cæteris indumentis apponunt. BED. Eo-

ou non d'autres vêtements. — BÈDE. Pierre vient à la rencontre de Jésus avec la même ardeur qu'il faisait éclater dans toutes ses actions : « Et il se jeta à la mer ; les autres disciples vinrent avec la barque. » Il n'est point cependant nécessaire d'entendre que Pierre ait marché sur les flots, il vint trouver Jésus, soit en nageant, soit en marchant dans l'eau, car on était près de la terre. « Car, remarque saint Jean, ils n'étaient pas éloignés de la terre. » — LA GLOSE. Il y a ici une transposition évidente, car nous lisons à la suite : « En tirant le filet rempli de poissons. » Voici l'ordre naturel de la phrase : « Les autres disciples vinrent dans la barque, en tirant le filet rempli de poissons, car ils n'étaient pas loin de la terre (1\*). »

S. CHRYS. Un autre miracle les attendait sur le rivage : « Lorsqu'ils furent descendus à terre, ils virent des charbons allumés, » etc. Notre-Seigneur n'opère plus ici sur une matière préexistante (2), mais il fait quelque chose de plus merveilleux, il donne l'être à ce qui n'existait pas, et il montre ainsi qu'avant sa passion, c'était par suite d'une mystérieuse économie qu'il faisait ses miracles en se servant d'une matière déjà existante. — S. AUG. (*Traité 123 sur S. Jean.*) Il ne faut point entendre ces paroles dans ce sens, que le pain fut placé sur les charbons, mais voici ce que l'Évangéliste veut dire : « Ils virent des charbons allumés, et un poisson placé dessus, et ils virent du pain. » — THÉOPHYL. Pour leur prouver qu'ils ne sont pas dupe d'une illusion fantastique, il leur commande de lui apporter quelques-uns des poissons qu'ils avaient pris : « Jésus leur dit : Apportez quelques-uns des poissons que vous venez de prendre. » Un troisième miracle fut que le filet ne se rompit point sous l'énorme quantité de poissons

(1\*) On peut aussi ouvrir comme dans la traduction du texte, une parenthèse qui laisse subsister l'enchaînement naturel des faits.

(2) Saint Chrysostome fait ici allusion au miracle de la multiplication des pains.

dem autem ardore quo et multa alia fecerat, venit ad Jesum : unde sequitur : « Et misit se in mare ; alii autem discipuli navigio venerunt : » non tamen intelligendum est Petrum super fluctus venisse, sed aut notando, aut pedibus propriis, quia erant prope terram : sequitur enim : « Non longe enim erant a terra. » GLOS. interpositio est : sequitur enim : « Trahentes rete piscium ; » ut sit ordo litteræ : « Alii discipuli navigio venerunt trahentes rete piscium : non longe enim erant a terra. »

CHRYS. (*ut sup.*) Deinde aliud signum ponitur, cum subditur : « Ut ergo descenderunt in terram, viderunt prunas

positas, » etc. Non enim adhuc ex materia superposita operatur ; sed ad id quod est mirabilis ducit ; ostendens quoniam et ex subjecta materia ante crucem miracula faciebat propter quamdam dispensationem. AUGUST. (*Tract. 123, in Joan.*) Non est hic intelligendum et panem fuisse prunis superpositum ; sed quasi diceret : « Viderunt prunas positas, et piscem superpositum prunis ; et viderunt panem. » THEOPHYL. Ut autem ostenderet non esse phantasma quod factum est, jubet ex piscibus ab eis captis afferri. Sequitur enim : « Dicit eis Jesus : Afferte ex piscibus quos prendidistis nunc. » Deinde et aliud dignum fuit quo

qu'il renfermait : « Simon-Pierre monta donc dans la barque, et tira à terre ce filet plein de cent cinquante-trois grands poissons. Et quoiqu'il y en eût un si grand nombre, le filet ne se rompit point. »

S. AUG. (*Traité 122 sur S. Jean.*) Dans le sens mystique, cette pêche miraculeuse est la figure du mystère qui s'opérera dans l'Eglise lors de la résurrection des morts. C'est à mon avis pour faire ressortir plus clairement ce mystère que saint Jean paraît vouloir terminer son Évangile par cette réflexion qui devient comme l'introduction du récit qui va suivre et lui donne ainsi plus d'importance. Ce qui donne un nouveau caractère de vérité à ce sentiment, c'est que le récit évangélique paraissait terminé, et que ce fait est comme le commencement d'un nouveau récit. Les sept disciples qui prirent part à cette pêche sont, par leur nombre de sept, la figure de la fin du temps, dont la révolution s'accomplit dans un espace de sept jours. — THÉOPHYL. Tant que dura la nuit, avant le lever du soleil de justice, qui est Jésus-Christ, les prophètes ne purent rien prendre, car bien que leurs efforts n'eussent pour but que la réforme du seul peuple juif, ce peuple ne laissait pas de tomber fréquemment dans l'idolâtrie.

S. GRÉG. (*hom. 24.*) Mais pourquoi, pendant que ses disciples se consument en efforts au milieu de la mer, Jésus, après sa résurrection, se tient-il sur le rivage, lui qui, avant sa résurrection, marche sur les flots mêmes de la mer pour aller les trouver? La mer est la figure du siècle présent qui se brise au choc de l'agitation des événements et des flots de cette vie corruptible, tandis que la terre ferme du rivage est le symbole de la stabilité du repos éternel. Comme les disciples étaient encore au milieu des flots de cette vie mortelle, ils avaient à supporter les fatigues de la mer, mais notre

ex multitudine piscium rete non est scissum. Sequitur enim : « Ascendit Simon Petrus, et traxit rete ad terram plenum magnis piscibus centum quinquaginta tribus; et cum tanti essent, non est scissum rete. »

AUGUST. (*Tract. 122, in Joan.*) Mystice autem in captura piscium commendavit Ecclesiæ sacramentum, qualis futura est in ultima resurrectione mortuorum. Et ad hoc commendandum valet, quod tanquam finis est interpositus libri, quod esset etiam secuturæ narrationis quasi proœmium. Quod autem septem discipuli fuerunt in illa piscatione, suo septenario numero finem significant temporis; universum quippe septem diebus volvitur tempus. THEOPHYL. Cum autem

nox erat, ante Solis Christi præsentiam prophetæ nihil ceperunt; quia etsi unam nationem Israel corrigere conarentur, illa tamen frequenter in idololatriam habebatur.

GRÉG. (*in homil. 24, ut sup.*) Quæri autem potest cur discipulis in mari laborantibus, post resurrectionem suam in littore stetit qui ante resurrectionem suam coram discipulis in fluctibus maris ambulavit. Sed mare « præsens seculum » significat, quod se casuum tumultibus et undis vitæ corruptibilis illudit; per soliditatem autem littoris perpetuitas quietis æternæ figuratur. Quia igitur discipuli adhuc fluctibus mortalis vitæ inerant, in mari laborabant; quia autem Redemptor noster jam corruptionem

Rédempteur, qui avait dépouillé la corruption de la chair, se tenait sur le rivage après sa résurrection. — S. AUG. Le rivage est comme la fin de la mer et figure la fin du monde. De même que Notre-Seigneur veut nous signifier dans cet endroit ce que sera l'Eglise à la fin du monde; ainsi dans une autre pêche qui a précédé, il a voulu nous figurer l'Eglise telle qu'elle est pendant cette vie. Aussi lors de cette première pêche, Jésus ne se tenait pas sur le rivage, mais montant sur une barque qui était celle de Simon-Pierre, il le pria de s'éloigner du rivage. Dans cette même circonstance, les filets ne sont pas jetés à droite de la barque, pour ne pas signifier les bons seulement, ni à gauche, pour ne pas figurer exclusivement les mauvais, mais indifféremment à droite ou à gauche : « Jetez, dit Jésus, vos filets pour pêcher, » (*Luc*, v) afin de figurer ainsi le mélange des bons et des mauvais. Ici, au contraire, il dit : « Jetez votre filet à la droite de la barque, » pour signifier seulement ceux qui se tiendront à la droite, c'est-à-dire, les bons exclusivement. Le Sauveur fit le premier miracle au commencement de sa prédication, et le second après sa résurrection. La première pêche représente le mélange des bons et des mauvais, dont l'Eglise est maintenant composée; et la seconde, les bons seulement, dont elle sera formée pour l'éternité après la résurrection des morts, qui aura lieu à la fin du monde. Ceux qui auront part à la résurrection de la vie (c'est-à-dire, ceux qui seront à droite), et qui sont morts (1\*) dans les filets du nom chrétien, ne paraîtront que sur le rivage (c'est-à-dire, à la fin du monde après la résurrection). Aussi les disciples ne purent tirer les filets pour verser comme la première fois dans la barque, les poissons qu'ils avaient pris. Ces pois-

(1\*) Nous préférons le sens du mot « defunguntur, » qu'on lit dans le texte de saint Augustin, au lieu de « defiguntur, » que portent toutes les éditions précédentes de la *Chaîne d'or*.

carnis excesserat, post resurrectionem suam in littore stabat. AUGUST. (*ut sup*). Littus etiam finis est maris, ideo finem significat seculi : sicut enim hoc loco qualiter in fine seculi futura sit; ita Dominus alia piscatione significavit Ecclesiam qualiter nunc sit : unde ibi Jesus non stabat in littore, sed « ascendens in unam navim quæ erat Simonis, rogavit a terra reducere pusillum : » in alia piscatione non mittuntur retia in dexteram, ne solos significent bonos, nec in sinistram, ne solos malos, sed indifferenter : « Laxate (inquit) retia vestra in captivam ; » ut permixtos intelligamus bonos et malos ; hic autem inquit : « Mittite in dexteram navigii rete, » ut significa-

ret eos qui stabant ad dexteram, solos bonos. Illud fecit in initio prædicationis suæ : hoc post resurrectionem suam : hinc ostendens illam captivam piscium bonos et malos significare, quos nunc habet Ecclesia : istam vero tantummodo bonos quos habebit in æternum ; completa in fine hujus seculi resurrectione mortuorum. Illi autem qui pertinent ad resurrectionem vitæ (id est, dexteram), et inter Christiani nominis retia denunguntur, non nisi in littore (id est, in fine seculi cum resurrexerint) apparebunt : ideo non valuerunt sic trahere retia, ut in navem refunderent quos ceperant pisces, sicut de aliis factum est. Habet autem istos dexteros Ecclesia post finem

sons qui sont pris à la droite de la barque, l'Eglise les conserve cachés dans le sommeil de la paix, comme dans les profondeurs de la mer, jusqu'à ce que le filet soit tiré sur le rivage. Dans la première pêche il y avait deux barques, et dans celle-ci, les disciples étaient à deux cents coudées du rivage; on peut dire que c'est la figure des élus des deux peuples, du peuple de la circoncision et du peuple des Gentils (comprenant chacun le nombre cent). — BÈDE. Ou bien encore, ces deux cents coudées représentent les deux préceptes de la charité, car c'est par l'amour de Dieu et du prochain que nous approchons de Jésus-Christ. Le poisson rôti est la figure de Jésus-Christ dans sa passion; il a daigné se cacher dans les eaux du genre humain, il s'est laissé prendre dans les filets de notre mortalité; il a été pour nous comme un poisson par son humanité, et il est devenu pour nous un pain en nous fortifiant par sa divinité.

S. GRÉG. C'est à Pierre qu'a été confié le soin de la sainte Eglise, et c'est à lui spécialement qu'il est dit : « Paissez mes brebis. » Ce que le Sauveur lui dira bientôt en termes exprès, il le lui dit maintenant par les faits. C'est Pierre qui tire les poissons sur la terre ferme du rivage, parce que c'est lui qui montre aux fidèles l'éternelle et immuable patrie; c'est ce qu'il a fait par ses paroles, c'est ce qu'il a fait par ses Epîtres, c'est ce qu'il fait encore tous les jours par l'éclat de ses miracles. L'Évangéliste ne se contente pas de nous dire que le filet était plein de poissons, mais il en précise le nombre : « Il était plein de cent cinquante-trois poissons. » — S. AUG. Dans la première pêche, on ne parle pas du nombre des poissons, et nous y voyons comme un accomplissement de cette prédiction du Roi-prophète : « J'ai voulu annoncer vos œuvres, leur multitude m'a paru innom-

hujus vite in somno pacis (velut in profundo) latentes, donec ad litus piscatione duabus naviculis, hoc isto loco ducentis cubitis (tanquam centum et centum) existimo figuratum, propter utriusque generis electos; et circuncisionis, et præputii. BEDA. Vel per ducentos cubitos gemina charitatis virtus exprimitur: per dilectionem enim Dei et proximi Christo appropinquamus. Piscis autem assus, est Christus passus: ipse latere dignatus est in aquis generis humani: capi voluit laqueo nostræ mortis: et qui nobis factus est piscis humanitate, extitit nobis panis, nos reficiens sua Divinitate.

GREG. (ut supra.) Petro autem sancta

Ecclesia est commissa: unde ipsi specialiter dicitur: « Pascite oves meas. » Quod ergo postmodum aperitur in voce, nunc significatur in opere: ipse enim pisces ad soliditatem littoris pertrahit, quia stabilitatem æternæ patriæ fidelibus ostendit: hoc egit verbis, hoc epistolis, hoc agit quotidie miraculorum signis. Sed cum rete magnis piscibus plenum dicitur, additur et quantis: et hoc est quod subditur: « Plenum magnis piscibus centum quinquaginta tribus. » AUGUST. (ut supra.) In alia piscatione numerus piscium non exprimitur; tanquam illud ibi fiat quod prædictum est per Prophetam (Psalm. 39): « Annuntiavi et locutus sum, multiplicati sunt super numerum: » hic vero certus est numerus,

brable. » (*Ps.* xxxix, 6.) Ici, au contraire, le nombre est précisé, et il faut en donner la raison. Le nombre qui figure la loi est le nombre dix, à cause du décalogue; mais lorsque la grâce vient s'unir à la loi (c'est-à-dire, l'esprit à la lettre), le nombre sept vient s'ajouter au nombre dix. En effet, le nombre sept est comme le symbole de l'Esprit saint, qui est surtout l'auteur de notre sanctification. Cette sanctification se montre pour la première fois dans le repos du septième jour. (*Gen.*, II.) Le prophète Isaïe fait l'éloge de l'Esprit saint, en énumérant ses sept dons ou ses sept opérations. (*Isaïe*, xi.) Lors donc qu'au nombre dix de la loi vient s'ajouter le nombre sept, symbole de l'Esprit saint; ces deux nombres réunis forment le nombre dix-sept; si l'on décompose ce nombre en commençant par l'unité et en ajoutant toujours à chacune de ces parties, depuis un jusqu'à dix-sept le nombre additionnel on arrive au nombre total de cent cinquante-trois (1\*). — S. GRÉG. (2) Multiplions le nombre sept et dix-sept par trois, et nous trouvons cinquante-un. Or, c'est dans la cinquantième année que tout le peuple se reposait de tout travail. Mais le véritable repos est dans l'unité, car le véritable repos ne peut se trouver au milieu des déchirements produits par la division.

S. AUG. Il ne faudrait pas conclure de là qu'il n'y aura que cent cinquante-trois saints qui ressusciteront à la vie éternelle, car tous ceux qui ont part à la grâce de l'Esprit saint, sont compris dans ce nombre qui renferme trois fois le nombre cinquante, et de plus le nombre trois, symbole du mystère de la sainte Trinité. Or, le nombre

(1\*) Saint Augustin fait ce calcul dans le plus grand détail : « Ajoutez à un le nombre deux, vous avez trois ; si à trois vous ajoutez trois et quatre, vous avez dix ; » etc. Nous admettons en principe le symbolisme mystérieux des nombres dans la sainte Ecriture, cependant nous oserions dire que cette explication est peut-être plus subtile que fondée sur la vérité.

(2) Saint Augustin parle ici dans le sens de saint Paul, qui désigne généralement la loi sous le nom de *lettre*, et la grâce de l'Evangile sous le nom d'*esprit*. (*Rom.*, II, 27, 29; VII, 6; *I Cor.*, III, 6.)

cujus reddenda est ratio : numerus enim qui legem significat, *decem* est, propter decalogum : cum autem accedit ad legem gratia (id est, ad litteram spiritus) quodammodo denario numero additur septenarius : septenario quippe numero significatur Spiritus sanctus, ad quem sanctificatio proprie pertinet : primum enim in lege sonuit sanctificatio in die septimo (*Genes.*, 2) : Isaias etiam propheta eum commendat opere vel munere septenario. (*cap.* 41.) Cum itaque legis denario Spiritus sanctus per septenarium numerum accedit, fiunt 10 et 7, qui numerus ab uno usque ad seipsum computatis omnibus crescit ad centum quinquaginta tres pervenit. GREG. (*ut sup.*) Ducamus etiam per trigonum (sive per triangulum) 10 et 7, et veniunt quinquaginta unum : in quinquagesimo autem anno cunctus populus ab omni operatione quiescebat ; sed vera requies in unitate : ubi enim scissura divisionis est, vera requies non est.

AUG. (*ut sup.*) Non ergo tantummodo centum quinquaginta tres sancti ad vitam resurrecturi significantur aeternam, sed omnes ad gratiam Spiritus pertinentes hoc numero figurantur ; qui etiam numerus ter habet quinquagenarium numerum, et insuper ipsa tria, propter mysterium Trinitatis. Quinquagenarius

cinquante est le produit du nombre sept multiplié par sept, et auquel on ajoute l'unité. Cette unité indique qu'ils ne doivent faire qu'un (1\*). Ce n'est pas sans raison que l'Évangéliste fait la remarque que les poissons étaient grands, car lorsque Notre-Seigneur eut dit : « Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir (en donnant l'Esprit saint qui devait la faire accomplir); » il ajoute un peu plus loin : « Celui qui fera et enseignera sera grand dans le royaume des cieux. » (*Matth.*, v.) Lors de la première pêche, le filet se rompait en figure des schismes qui devaient déchirer l'Église. Ici, au contraire, comme les schismes seront impossibles dans la paix suprême dont jouiront les saints, l'Évangéliste a dû faire remarquer que, malgré le grand nombre et la grosseur des poissons, le filet ne se rompit point. Il semble faire allusion à la première pêche où le filet se rompit, et vouloir faire ressortir par cette comparaison la supériorité de la pêche actuelle.

ÿ. 12-14. — *Jésus leur dit : Venez, mangez. Et nul de ceux qui étaient assis n'osait lui demander : Qui êtes-vous? sachant que c'était le Seigneur. Et Jésus vint, prit le pain et le leur donna, et le poisson pareillement. Ce fut la troisième fois que Jésus apparut à ses disciples depuis qu'il était ressuscité des morts.*

S. AUG. (*Traité 123 sur S. Jean.*) La pêche étant terminée, le Seigneur invite ses disciples à manger : « Jésus leur dit : Venez, mangez. » — S. CHRYS. (*hom. 87 sur S. Jean.*) Nous ne voyons pas ici

(1\*) Au lieu de : « Unus autem additur ut eos significet esse unum, » le texte même de saint Augustin porte : « Ut eo significetur unum esse, qui per septem propter operationem septenariam demonstratur; et novimus Spiritum sanctum post ascensionem Domini quinquagesimo die missum. » Nous n'avons pas ici suivi ce texte qui aurait exigé tout le développement que donne ici saint Augustin.

autem multiplicatis septem per septem et unius adjectione complectur : unus autem additur, ut eos significet esse unum. Non autem frustra dictum est quod erant magni : cum enim dixisset Dominus (*Matth.*, 5) : « Non veni solvere legem, sed implere (daturus Spiritum utique per quem lex posset impleri), » paucis verbis interpositis, ait : « Qui fecerit et docuerit, magnus vocabitur in regno cælorum. » In prima autem piscatione rete propter significanda schismata rumpebatur : hæc vero quoniam in illa summa pace sanctorum nulla erunt schismata, pertinet ad Evangelistam consequenter dicere : « Et cum tanti essent (id est, tam magni), non est scissum rete : »

tanquam illud respiceret ubi scissum; et in illius mali comparatione commendaret hoc bonum.

*Dicit eis Jesus : Venite et prandete. Et nemo audebat discumbentium interrogare eum : Tu quis es? scientes quia Dominus est. Et venit Jesus, et accepit panem, et dabat eis, et piscem similiter. Hoc jam tertio manifestatus est Jesus discipulis suis, cum resurrexit a mortuis.*

AUG. (*Tract. 123, in Joan.*) Peracta piscatione, Dominus eos ad prandium vocat. Unde dicitur : « Dicit eis Jesus : Venite ad prandium. » CHRYS. (*hom. 86, in Joan.*) Hic quidem non dicit quod comedit cum eis, sed Lucas hoc dicit.



qu'il ait mangé avec eux, mais saint Luc le dit expressément. Il le fit du reste, non pas que sa nature eût encore besoin d'aliments, mais pour s'accommoder à la faiblesse de ses disciples et leur donner ainsi une nouvelle preuve de sa résurrection. — S. AUG. (*de la cité de Dieu*, XIII, 22.) Quant aux corps des justes, tels qu'ils seront après la résurrection, ils n'auront plus besoin de l'arbre de vie pour se garantir des maladies et de la décrépitude qui conduisent à la mort, ni des aliments matériels qui apaisent le besoin si souvent pénible de la faim et de la soif, parce qu'ils seront revêtus du don assuré d'une immortalité qu'ils ne pourront plus perdre, immortalité qui, en les affranchissant de la nécessité de se nourrir, leur en laissera la faculté. En effet, les corps ressuscités seront affranchis, non de la faculté, mais du besoin de boire et de manger. C'est ainsi que Notre-Seigneur, après sa résurrection, voulut boire et manger avec ses disciples dans une chair toute spirituelle, quoique très-véritable, non par le besoin qu'il avait de nourriture, mais en vertu de la faculté qui lui en était restée.

« Et nul de ceux qui étaient assis n'osait lui demander : Qui êtes-vous ? » — S. AUG. (*Traité 123 sur S. Jean.*) C'est-à-dire, nul d'entre eux n'osait élever des doutes sur la réalité de la personne du Sauveur, car l'évidence de la vérité était si grande, qu'aucun d'eux n'osait, non-seulement nier, mais même douter que ce fût lui, car s'ils avaient eu quelque doute, ils l'auraient interrogé. — S. CHRY. Ou bien l'Évangéliste fait cette réflexion, parce que les disciples n'osaient plus lui parler avec la même liberté qu'auparavant; ils étaient assis en silence et dans l'attitude du plus grand respect, les yeux fixés sur lui, et à la vue des propriétés différentes de son corps, ravis d'admiration

Hoc autem fiebat, non ut natura indigente cibis de reliquo, sed condescensione ad demonstrationem resurrectionis facta. AUGUST. (lib. XIII, *de civitate Dei*, cap. 22.) Corpora autem justorum quæ in resurrectione futura sunt, neque ligno vitæ indigebunt, quo fiat ut nullo morbo vel senectute inveterata moriantur; neque ullis aliis corporalibus alimentis, quibus esuriendi atque sitiendi qualicumque molestia devitetur; quoniam certo et inviolabili munere immortalitatis induentur, ut non nisi velint, possibilitate non necessitate vescantur: non enim potestas, sed egestas edendi et bibendi talibus corporibus auferetur: sicut et Salvator noster post resurrectionem jam quidem in spirituali carne, sed

tamen vera, cibum ac potum cum discipulis sumpsit; non alimentorum indigentia, sed ea qua et hoc poterat potestate.

Sequitur: « Et nemo audebat discumbentium interrogare eum: » ac si diceretur: AUG. (*super Joan.*, tract. 122, *ut sup.*) Nemo audebat dubitare quod ipse esset: tanta enim erat evidentia veritatis, ut eorum, non solum negare, sed nec dubitare quidem ullus auderet; quoniam si quisquam dubitaret, utique interrogaret. CHRY. (*ut sup.*) Vel hoc dicit, quia de reliquo non similiter confidebant ei loqui ut prius; sed cum silentio et reverentia multa sedebant, attendentes in eum, et formam quidem alteratam videntes, et multa admiratione

et d'étonnement, ils auraient voulu l'interroger. Mais comme ils savaient que c'était le Seigneur, la crainte les arrêtait, et ils se contentaient de manger ce qu'il leur distribuait avec une autorité souveraine. Il ne lève point ici les yeux au ciel, et il n'agit plus comme un homme, pour leur apprendre que ce qu'il faisait autrefois était la suite de ses abaissements volontaires : « Et Jésus vint, prit le pain, et le leur donna, » etc.

S. AUG. Dans le sens mystique, le poisson rôti représente Jésus-Christ dans sa passion. Il est le pain descendu du ciel, et l'Eglise lui est incorporée pour avoir part au bonheur éternel. Il leur dit : « Apportez quelques-uns des poissons que vous venez de prendre, afin que nous tous qui avons cette espérance, nous sachions que nous entrons en participation d'un si grand mystère dans la personne de ces sept disciples (nombre où l'on peut voir l'universalité des fidèles), et que nous sommes associés à leur félicité.

S. GRÉG. Ce dernier repas que Jésus fait avec sept de ses disciples, nous enseigne que ceux-là seuls qui sont remplis des sept dons de l'Esprit saint, auront part avec lui à l'éternel festin. Le cours du temps s'accomplit et se mesure par espaces de sept jours, et ce nombre est souvent pris pour le symbole de la perfection. Ceux donc qui, dans ce dernier et éternel festin, se nourriront de la présence de la vérité, sont ceux que le zèle pour leur perfection élève au-dessus des choses de la terre.

S. CHRYS. Le Sauveur ne restait pas longtemps avec ses disciples, et n'avait plus avec eux les mêmes rapports que précédemment, c'est pour cela que l'Évangéliste ajoute : « Ce fut la troisième fois que

plenam, valde stupefacti volebant interrogare. Sed formido in hoc quod sciebant quod Dominus est detinebant interrogationem; et solum comedebant quæ eis dabat cum pleniori potestate. Hic autem non respicit in cælum, neque humana illa facit, ostendens quoniam condescensionis gratia fiebant. Unde subditur : « Et venit Jesus, » etc.

AUG. (*ut sup. in Joan.*) Mystice autem piscis assus Christus est passus : ipse est et panis qui de cælo descendit : huic incorporatur Ecclesia, ad participandum beatitudinem sempiternam : propter hoc dictum est : « Afferte de piscibus quos apprehendistis nunc ; » ut omnes qui hanc spem gerimus, per illum septenarium numerum discipulorum (per quem

potest in hoc loco nostra universitas intelligi figurata) tanto sacramento nos communicare nossemus, et eidem beatitudini sociari.

GRÉG. (*ut supra.*) Per hoc etiam quod cum septem discipulis ultimum convivium celebrat, eos tantummodo qui septiformi gratia sancti Spiritus pleni sunt, futuros secum in æterna refectioe nuntiat. Septem quoque diebus omne hoc tempus evolvitur ; et sæpe septenarium numero perfectio designatur. Illi ergo ultimo convivio de presentia veritatis epulantur, qui nunc perfectionis studio terrena transcendunt.

CHRYS. (*ut sup.*) Quia vero non continuo cum eis conversabatur, nec similiter ut prius, subdit Evangelista, dicens :

Jésus apparut à ses disciples, depuis qu'il était ressuscité des morts. — S. AUG. Ce nombre de trois doit s'entendre, non de l'ordre des apparitions elles-mêmes, mais des jours où elles eurent lieu (1\*). Ainsi il leur apparut le jour même de sa résurrection, puis huit jours après, lorsque Thomas crut après l'avoir vu de ses yeux, et encore le jour de cette pêche miraculeuse, et ensuite aussi souvent qu'il le voulut jusqu'au quarantième jour où il monta au ciel. — S. AUG. (*de l'acc. des Evang.*, III, 25.) Nous trouvons dans les quatre évangélistes, dix apparitions du Seigneur après sa résurrection. Il apparut la première fois aux saintes femmes, près du sépulcre; la seconde, lorsqu'elles revenaient du sépulcre; la troisième fois à Pierre; la quatrième aux deux disciples qui allaient à Emmaüs; la cinquième à plusieurs disciples dans Jérusalem; la sixième aux onze Apôtres et à Thomas; la septième sur les bords de la mer de Tibériade; la huitième aux onze Apôtres, sur une montagne de Galilée, selon saint Matthieu; la neuvième, comme le rapporte saint Marc, à ce dernier repas après lequel ils ne devaient plus manger avec lui sur la terre; la dixième fois enfin, le jour même de son ascension, alors qu'il n'était déjà plus sur la terre, mais qu'il s'élevait dans les cieux (2\*).

ÿ. 15-17. — *Lors donc qu'ils eurent mangé, Jésus dit à Simon-Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ceux-ci? Il lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux. Il lui dit de nouveau : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux.*

(1\*) Saint Augustin veut dire ici, comme il l'explique d'ailleurs dans le contexte, que souvent il y eut plusieurs apparitions dans un même jour : « Nam ipso primo die non semel visus est, » etc.

(2\*) Nous avons donné au chapitre xxiv de saint Luc, et d'après le P. Patrizzi, la suite des apparitions du Sauveur dans un ordre tant soit peu différent de celui-ci.

« Hoc jam tertio manifestatus est Jesus discipulis suis, cum resurrexisset a mortuis. » AUG. (*ut supra in Joann.*) Quod non ad ipsas demonstrationes, sed ad dies referre debemus; id est, primo die cum resurrexisset; et post dies octo quando Thomas vidit et credidit; et hoc die quando hoc de piscibus fecit; et deinde quoties voluit usque ad diem quadragesimum quo ascendit in cœlum. AUGUST. (*de Cons. Evang.*, lib. III, cap. 25.) Invenimus autem apud quatuor evangelistas decies commemoratum Dominum visum esse post resurrectionem: semel ad monumentum a mulieribus; iterum eisdem regredientibus a monumento in itinere; tertio Petro; quarto

duobus euntibus in castellum; quinto pluribus in Hierusalem, ubi non erat Thomas; sexto ubi vidit eum Thomas; septimo ad mare Tiberiadis; octavo omnibus undecim in monte Galilææ secundum Matthæum; nono, ut dicit Marcus, novissime recumbentibus, quia jam non erant in terra cum illo convivaturi; decimo, ipso die ascensionis, non jam in terra, sed elevatum in nube.

*Cum ego prandissent, dixit Simoni Petro Jesus : Simon Joannis, diligis me plus his? Dicit ei : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pisce oves meas. Dicit ei iterum : Simon Joannis, diligis me? Ait illi : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei iterum : Pisce agnos meos. Dicit ei tertio : Simon Joan-*

*Il lui dit, pour la troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? Pierre fut contristé de ce que Jésus lui demandait pour la troisième fois : M'aimez-vous? et il lui dit : Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes brebis.*

THÉOPHYL. Après le repas, Jésus confie à Pierre, et non pas à d'autres, le gouvernement de toutes les brebis qui étaient dans le monde : « Lors donc qu'ils eurent mangé, Jésus dit à Simon-Pierre, » etc. — S. AUG. (*Traité 123 sur S. Jean.*) Le Sauveur interroge, bien qu'il sût ce qu'il demandait, car il savait parfaitement que, non-seulement Pierre l'aimait, mais qu'il l'aimait plus que tous les autres.

ALCUIN. Simon est appelé fils de Jean, parce que son père s'appelait Jean. Dans le sens mystique, Simon veut dire *obéissant*, et *Jean* signifie grâce. C'est à juste titre que Pierre est appelé *obéissant à la grâce de Dieu*, pour faire voir que s'il aime Jésus-Christ d'un amour plus ardent, ce n'est point à ses mérites, mais à la grâce de Dieu qu'il en est redevable.

S. AUG. (*Serm. sur la pass.*) (1) Lorsque le Seigneur fut sur le point d'être mis à mort, Pierre fut saisi de crainte et renia son divin Maître, car c'est la crainte de la mort qui lui fit renier Jésus-Christ; mais maintenant qu'il est ressuscité, que pourrait-il craindre encore, puisque la mort a reçu elle-même dans sa personne le coup de la mort? « Il lui répondit donc : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. » Sur cette assurance que Pierre lui donne de son amour, Jésus lui confie le soin de son troupeau. Il lui dit : « Paissez mes brebis, » comme si Pierre n'avait point d'autre occasion de manifester son

(1) On trouve quelque chose de semblable dans un sermon *sur la Passion, pour le quatrième jour de la semaine sainte*, le 124 du temps; comme aussi dans le sermon 50 *sur les paroles du Seigneur*.

*nis, amas me? Contristatus est Petrus, quia dixit ei tertio : Amas me? Et dixit ei : Domine, tu omnia nosti, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce oves meas.*

THEOPHYLACT. Finito prandio, commissionem ovium mundi Petro commendat, non aliis : unde dicitur : « Cum ergo prandissent, dixit Simoni Petro Jesus, » etc. AUG. (*Tract. 123, in Joan.*) Sciens Dominus, interrogat : sciebat enim Dominus quod, non solum eum diligeret; verum etiam quod plus omnibus eum diligeret Petrus.

ALCUI. Dicitur autem « Simon Joannis, » id est, filius Joannis carnalis patris. Mystice autem Simon *obediens*,

Joannes *gratia* : et merito hoc nomine vocatur ; id est, « obediens gratiæ Dei ; » ut ostendatur quod ardentiori eum charitate amplectitur, non meriti humani, sed muneris esse divini.

AUG. (*in Serm. Passion.*) Cum autem Dominus moreretur, timuit et negavit ; resurgens autem Dominus, amorem inseruit et timorem fugavit : nam quando negavit, mori timuit : resurgente Domino, quid timeret, in quo mortem mortuam reperiret? Unde sequitur : « Ait illi : Etiam Domine, tu scis quia amo te. » Confitenti autem amorem suum, oves suas commendavit. Unde sequitur : « Dicit ei : Pasce agnos meos : » tanquam non

amour pour Jésus-Christ, qu'en devenant un pasteur fidèle de ses brebis sous l'autorité du Prince de tous les pasteurs (1). — S. CHRYS. (*hom. 88 sur S. Jean.*) Rien ne nous rend plus dignes de la bienveillance divine comme le soin que nous prenons du prochain. Notre-Seigneur donne cette charge à Pierre de préférence à tous les autres Apôtres, parce qu'il était le premier entre tous les Apôtres, la bouche des disciples, et la tête du sacré collège, et c'est pour cela qu'après lui avoir pardonné son reniement, il l'établit le chef de ses frères. Il ne lui reproche pas de l'avoir renié, mais il lui dit : « Si vous m'aimez, soyez à la tête de vos frères, montrez maintenant cet amour dont vous avez fait constamment preuve, et sacrifiez pour mes brebis cette vie que vous étiez prêt, disiez-vous, à donner pour moi. »

« Jésus lui dit de nouveau : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous ? » — S. AUG. (*Traité 123 sur S. Jean.*) C'est avec raison que Jésus demande à Pierre : « M'aimez-vous ? » et que sur la réponse qu'il lui fait : « Je vous aime. » Jésus lui dit : « Paissez mes agneaux. » Nous voyons ici que l'amour et la dilection sont une seule et même chose, car la troisième fois le Seigneur ne lui dit pas : *Diligis me*, avez-vous pour moi de la dilection ? mais : *Amas me*, m'aimez-vous (2). Jésus lui dit une troisième fois : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous ? » Jésus demande à Pierre pour la troisième fois s'il l'aime, à son triple renoncement correspond une triple confession, il faut que sa langue devienne l'organe de son amour comme elle l'a été de sa crainte, et que le témoignage de sa parole soit aussi explicite en pré-

(1) C'est le nom que saint Pierre lui-même donne au Sauveur : « Lorsque apparaîtra le Prince des pasteurs ; » (1 Ep., v, 4) de même qu'il l'appelle précédemment le « pasteur des âmes. » (chap. II, 5.)

(2) La même variante existe dans le texte grec. Notre-Seigneur une première et une seconde fois dit à Pierre : ἀγαπάς με, « diligis me ? » et la troisième fois il lui dit : φιλεῖς με, « amas me ? »

esset, ubi ostenderet Petrus amorem suum in Christum, nisi esset Pastor fidelis sub principe omnium Pastorum. CHRYS. (*hom. 87, in Joan.*) Quod enim maxime omnium tribuit nobis eam que desuper est, benevolentiam, est proximorum procuratio. Præteriens autem Dominus alios, Petro de talibus loquitur : eximius enim apostolorum erat Petrus, et os discipulorum, et vertex collegii : unde et negatione deleta committit ei prælationem fratrum. Et negationem quidem ei non exprobrat, sed dicit : « Si diligis me, » præsisse fratribus et ferventem amorem quem per omnia demonstrasti, nunc ostende, et animam

quam dixisti te esse positurum pro me, hanc da pro ovibus meis.

Sequitur : « Dicit ei iterum : Simon Joannis, diligis me, » etc. AUG. (*Tract. 123, in Joan.*) Merito dicitur Petro : « Diligis me ; » et respondet : « Amo te ; » eique dicitur : « Pasc agnos meos. » Ubi etiam demonstratur unum atque idem esse amorem et dilectionem : nam etiam Dominus novissime non ait : « Diligis me ? » sed, « amas me ? » Sequitur enim : « Dicit ei tertio : Simon Joannis, amas me ? » Tertio utrum Petrus eum diligat, Dominus interrogat : redditur enim negationi trine trina confessio, ne minus amori lingua serviat, quam ti-

sence de la vie qu'il l'a été devant la mort qui le menaçait. — S. CHRYS. Trois fois Jésus lui fait la même question, et trois fois aussi il lui renouvelle la même recommandation, pour nous apprendre quel prix il attache à la direction de ses brebis, et que c'est à ses yeux la preuve la plus grande d'amour. — THÉOPHYL. C'est de là qu'est venu l'usage de la triple promesse exigée de ceux qui demandent à recevoir le baptême (1).

S. CHRYS. A cette troisième question, le trouble s'empare de l'âme de Pierre : « Pierre fut contristé de ce que Jésus lui demandait pour la troisième fois : M'aimez-vous ? » Il tremble au souvenir de sa conduite passée, il craint de se tromper en croyant qu'il aime Jésus, et de mériter de nouveau la rude leçon qu'il a reçue par suite de la trop grande confiance qu'il avait dans ses propres forces. C'est donc auprès de Jésus-Christ qu'il cherche son refuge : « Et il lui dit : Seigneur, vous connaissez toutes choses, » c'est-à-dire, les secrets les plus intimes du cœur pour le présent et pour l'avenir. — S. AUG. (*Serm. 50 sur les par. du Seig.*) Ce qui l'attriste, c'est de se voir renouveler cette question par celui qui savait parfaitement ce qu'il demandait et qui avait inspiré à Pierre les assurances qu'il donnait de son amour. Il répond donc en toute vérité, et c'est du fond de son cœur qu'il fait sortir ces accents d'un véritable amour : « Vous savez que je vous aime. » — S. AUG. (*Traité 124 sur S. Jean.*) Pierre n'ajoute pas : Plus que ceux-ci, il ne répond que sur ce qu'il sait de lui-même, car il ne pouvait connaître le degré d'amour qu'avaient les autres disciples pour Jésus, puisqu'il ne pouvait lire dans le fond de leur cœur : « Jésus lui dit : Paissez mes brebis, » c'est-à-dire, donnez un té-

(1) Lorsqu'on leur demande par trois fois s'ils renoncent au démon, et s'ils croient en Jésus-Christ.

mori, et plus vocis eliciisse videatur mors imminens quam vita præsens. CHRYS. (*ut sup.*) Tertio etiam interrogat, et tertio injungit eadem; ostendens quantum appretiatur prælationem propriarum ovium; et quoniam hoc est maxime ejus amoris signum. THEOPHYL. Ex tunc etiam inolevit consuetudo, ut ter confiteantur qui veniunt ad baptismum.

CHRYS. (*ut sup.*) Deinde tertio interrogatus, conturbatus est. Unde sequitur : « Contristatus est Petrus, quia dixit ei tertio : Amas me. » Rursus formidans priora ne forte æstimans se diligere si non diligit, corripitur sicut et prius correptus est, multum se æstimans fortem : unde ad ipsum Christum refugit :

unde sequitur : « Et dicit ei : Domine, tu omnia scis; » id est, ineffabilia cordis præsentia et futura. AUG. (*de verbis Domini*, serm. 50.) Inde ergo contristatus est quod sæpe interrogatus esset ab eo qui sciverat quod interrogabat; et donaverat, quod audiebat. Veraciter ergo respondit, et de intimo cordis protulit amantis vocem, dicens : « Tu scis quia amo te. » AUG. (*super Joannem, tract. 124.*) Non autem addidit « plus his : » hoc enim respondit quod de seipso sciebat : non enim quantum ab alio quolibet diligeretur scire poterat, qui cor alterius videre non poterat. Sequitur : « Dicit ei : Pisce oves meas; » quasi dicat : Sit amoris officium pascere dominicum gre-

moignage de votre amour en paissant le troupeau du Seigneur, comme vous avez donné une preuve de votre timidité en reniant le pasteur.

THÉOPHYL. On peut établir une différence entre les agneaux et les brebis; les agneaux sont ceux qui commencent à faire partie du troupeau; les brebis sont les âmes qui ont atteint la perfection. — ALCUIN. Paître les brebis, c'est fortifier ceux qui croient en Jésus-Christ, pour que leur foi ne vienne pas à défaillir, pourvoir, lorsqu'il le faut, aux nécessités temporelles de ceux qu'on dirige, s'opposer à leurs ennemis, et ramener ceux d'entre eux qui s'égarerent. — S. AUG. (*Traité 123 sur S. Jean.*) Ceux qui paissent les brebis de Jésus-Christ, dans l'intention d'en faire leurs propres brebis plutôt que de les attacher à Jésus-Christ, sont convaincus de s'aimer au lieu d'aimer Jésus-Christ, d'être conduits par le désir de la gloire, de la domination ou de l'intérêt plutôt que par la charité qui ne se propose que d'obéir, de secourir et de plaire à Dieu. Gardons-nous donc de nous aimer nous-mêmes, au lieu d'aimer Jésus-Christ; en paissant ses brebis, cherchons ses intérêts plutôt que les nôtres. Celui qui s'aime au lieu d'aimer Dieu, ne s'aime pas véritablement, car puisqu'il ne peut vivre par lui-même, en n'aimant que soi il se condamne à la mort. Ce n'est donc point s'aimer véritablement que de s'aimer d'un amour qui fait perdre la vie. Lorsqu'au contraire on aime celui qui nous fait vivre, en ne s'aimant pas soi-même, on s'aime beaucoup plus, puisqu'on refuse de s'aimer pour aimer davantage celui qui est pour nous le principe de la vie. — S. AUG. (*Serm. sur la pass.*) Il s'est trouvé des serviteurs infidèles qui ont divisé le troupeau de Jésus-Christ, et qui, par leurs rapines, se sont amassé une certaine fortune. Vous les entendez dire : Ce sont là mes brebis, que venez-vous faire près de mes brebis, prenez garde que je vous retrouve parmi mes brebis. Si nous tenons

gem, sicut fuit timoris indicium negare Pastorem.

THEOPHYL. Potest autem quis assignare differentiam inter agnos et oves : agni sunt « qui introducuntur, » oves vero *perfecti*. ALCUIN. Pascere autem oves est credentes in Christum, ne a fide deficient, confortare; terrena subsidia, si necesse est, subditis providere; adversariis obsistere; errantes subditos corrigere. AUG. (*Tract. 123, in Joan.*) Qui autem hoc animo pascunt oves Christi, ut suas velint esse non Christi, se convincuntur amare non Christum, ut gloriandi, vel dominandi, vel acquirendi cupiditate; non obediendi, et subve-

niendi, et Deo placendi charitate. Non ergo nos; sed ipsum amemus, ei in pascentis ovibus ejus, ea quæ sunt ejus, non quæ nostra quæramus : quisquis enim seipsum non Deum amat, non amat se : qui enim non potest vivere de se, moritur utique amando se : non ergo se amat, qui ne vivat, se amat. Cum vero ille diligitur de quo vivitur, non se diligit magis diligit, qui propterea non se diligit, ut eum diligat de quo vivit. ARG. (*in Serm. Passion.*) Extiterunt autem quidam servi infideles qui dividerunt gregem Christi, et furtis suis pecunia sibi fecerunt; et audis eos dicere : Oves meæ sunt ille, quid queris ad oves

nous-mêmes ce langage, et qu'à leur exemple, nous disions aussi : Mes brebis; c'en est fait, Jésus-Christ a perdu ses brebis.

ÿ. 18, 19. — *En vérité, en vérité, je vous le dis, lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même et vous alliez où vous vouliez; mais lorsque vous serez vieux, vous étendrez les mains, et un autre vous ceindra et vous conduira où vous ne voudrez pas. Or, il dit cela, indiquant par quelle mort il devait glorifier Dieu.*

S. CHRYS. (*hom. 88 sur S. Jean.*) Après avoir enseigné à Pierre le véritable caractère de l'amour qu'il devait avoir pour lui; il lui prédit le martyre qu'il devait souffrir pour son nom, et nous apprend ainsi comment nous devons l'aimer nous-mêmes : « En vérité, en vérité, je vous le dis, lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même, et vous alliez où vous vouliez. » Jésus lui rappelle le temps de sa jeunesse, parce qu'en effet, pour les affaires de la terre, le jeune homme seul a de la valeur, le vieillard n'en a presque point. Dans les choses divines, au contraire, c'est dans la vieillesse que la vertu a plus d'éclat, plus d'habileté, plus d'application, sans que l'âge y apporte aucun obstacle. Or, comme Pierre voulait toujours être au milieu des dangers avec Jésus-Christ, le Sauveur lui dit : « Ayez confiance, j'accomplirai votre désir; ce que vous n'avez pas souffert dans votre jeunesse, vous le souffrirez dans votre vieillesse; » preuve que Pierre n'était alors ni jeune ni vieux, mais dans la force de l'âge.

ORIG. (*sur S. Matth.*) Remarquez qu'il n'est pas facile de trouver quelqu'un de ceux qui sont prêts à quitter immédiatement cette vie. C'est pour cela que Jésus dit dès maintenant à Pierre : « Lorsque vous serez devenu vieux, vous étendrez vos mains. »

meas, non te inveniam ad oves meas; si sic et nos dicamus meas, et illi dicant suas, perdidit Christus oves suas

*Amen, amen, dico tibi : cum esses junior, cingebas te, et ambulabas ubi volebas; cum autem senueris, extendes manus tuas, et alius te cinget, et ducet quo tu non vis. Hoc autem dicit significans qua morte clarificaturus esset Deum.*

CHRYSOS. (*hom. 87, in Joan.*) Cum dixisset Petro Dominus de amore quem habebat ad ipsum, prænuñtiat ei martyrium quod pro ipso debebat sustinere; erudire nos volens quomodo eum amare oportet. Unde dicit : « Amen, amen, dico tibi : cum esses junior, cingebas te, et ambulabas ubi volebas. » Meminit prioris vitæ, quia in secularibus rebus juve-

nis quidem utilis est; qui vero senuerit, inutilis : in divinis autem non ita est, sed cum supervenerit senectus, tunc virtus clarior, tunc utilitas industrior, in nullo ab ætate prohibita : quia ergo Petrus semper volebat in periculis esse cum Christo, dicit ei : Confide; ita implebo tuum desiderium, ut quæ passus non es juvenis existens, oporteat te pati senem : unde sequitur : « Cum autem senueris : » per quod ostenditur quod neque tunc juvenis erat neque senex, sed vir perfectus.

ORIG. (*super Matth.*) Et attende quod non facile invenitur quis ex eis qui apti fuerint ad hoc opus, ut cito transeat de hac vita : unde nunc Petro dicitur : « Cum senueris, extendes manus tuas. »



S. AUG. (*Traité 123 sur S. Jean.*) C'est-à-dire vous serez crucifié, et pour vous conduire au supplice, un autre vous ceindra et vous conduira où vous ne voudrez pas. Jésus prédit d'abord l'événement et ensuite la manière dont il devait s'accomplir. Ce n'est pas lorsqu'il fut crucifié, mais avant d'être attaché à la croix, qu'il fut conduit là où il ne voulait pas. Il voulait bien être dépouillé de son corps pour être avec Jésus-Christ, mais, s'il eût été possible, il aurait désiré entrer dans la vie éternelle sans passer par les angoisses de la mort. C'est malgré lui qu'il fut conduit au supplice, mais c'est par sa volonté qu'il a triomphé des horreurs de cette mort et qu'il s'est dépouillé de ce sentiment de crainte et de répugnance pour la mort, sentiment tellement inhérent à notre nature que la vieillesse même ne put l'éteindre dans saint Pierre. Mais quelles que soient les souffrances dont la mort se montre environnée, nous devons en triompher par la force de l'amour que nous avons pour celui qui, étant notre vie, a voulu souffrir la mort pour nous. Car s'il n'y avait que peu ou point de souffrance à endurer pour mourir, la gloire des martyrs serait beaucoup moins grande. — S. CHRYS. Jésus lui dit : « Vous serez conduit là où vous ne voudrez point, » à cause de ce sentiment naturel à l'âme qui fait qu'elle se sépare malgré elle du corps par un sage conseil de la Providence divine qui s'oppose ainsi aux funestes desseins d'un grand nombre qui auraient fini leurs jours par une mort violente. L'Évangéliste élève ensuite plus haut nos pensées : « Jésus dit cela indiquant par quelle mort il devait glorifier Dieu. » Il ne dit pas : De quelle mort il devait mourir, pour nous apprendre que c'est un honneur et une gloire de souffrir pour Jésus-Christ. Or, jamais le chrétien ne consentirait à souffrir la mort pour Jésus-Christ si son esprit n'avait la certitude qu'il est vraiment Dieu. Aussi la mort des saints est-elle pour nous une preuve certaine de la gloire de Dieu.

AUG. (*Tract. 123, in Joan.*) Hoc est, crucifigeris, ad hoc autem ut venias, alius te cinget et ducet quo non vis. Prius dixit quod fieret, et deinde quomodo fieret : non enim crucifixus, sed crucifigendus quo nollet est ductus. Solutus quippe a corpore esse volebat cum Christo ; sed (si fieri posset) præter mortis molestiam vitam concupiscebat æternam ; ad quam molestiam nolens venit, sed volens eam vicit ; et reliquit hunc infirmitatis affectum quo nemo vult mori usque adeo naturalem, ut eum beato Petro nec senectus auferre potuerit. Sed molestia quantacunque sit mortis, debet eam vincere vis amoris ; quo amatur ille, qui cum sit vita nostra, etiam mor-

tem voluit ferre pro nobis ; nam si nulla esset mortis vel parva molestia, non esset tam magna martyrii gloria. CHRYS. (*ut sup.*) Dicit ergo : « Quo non vis, » propter naturalem compassionem animæ, quæ invita separatur a corpore ; Deo hoc utiliter dispensante, ut non nulli sibi mortem inferant violentam. Deinde erigens auditorem Evangelista induxit : « Hoc autem dixit significans qua morte clarificaturus esset Deum ; » non dixit : « Moriturus esset, » ut discas quoniam pati pro Christo gloria est patientis et honor. Nisi autem certificaretur animus quia vere Deus est, minime ejus intuitu mortem toleraret ; quo fit ut sanctorum mors divinæ sit gloriæ certitudo.

S. AUG. (*Traité 123 sur S. Jean.*) Telle fut donc la fin de Pierre. Après avoir renié Jésus-Christ, il l'aima de tout son cœur, et, sous l'impulsion de cet amour parfait il souffrit la mort pour celui pour qui, par une précipitation coupable, il avait promis de sacrifier sa vie. Il fallait d'abord, en effet, que Jésus-Christ souffrit la mort pour le salut de Pierre avant que Pierre donnât sa vie pour la foi de Jésus-Christ qu'il annonçait.

ÿ. 19-23. — *Et après avoir ainsi parlé, il lui dit : Suivez-moi. Pierre, s'étant retourné, vit venir après lui le disciple que Jésus aimait, qui, pendant la Cène, s'était reposé sur son sein et dit : Seigneur, qui est celui qui vous trahira. Pierre donc, l'ayant vu, dit à Jésus : Seigneur, mais celui-ci que deviendra-t-il? Jésus lui répondit : Je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne; que vous importe? Vous, suivez-moi. Le bruit courut donc parmi les frères que ce disciple ne mourrait point. Et Jésus ne dit pas : Il ne mourra point; mais : Je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne; que vous importe?*

S. AUG. (*Traité 124 sur S. Jean.*) Après avoir prédit à Pierre par quelle mort il devait glorifier Dieu, il l'invite à marcher à sa suite : « Et après avoir ainsi parlé, il lui dit : « Suivez-moi. » Mais pourquoi le Sauveur dit-il à Pierre seul : « Suivez-moi, » sans adresser la même invitation aux autres qui étaient présents et qui le suivaient comme des disciples suivent leur maître? Or, si par ces paroles Jésus l'appelle au martyre, Pierre est-il donc le seul qui ait souffert pour la vérité chrétienne? Est-ce que Jacques n'était pas là, lui que nous savons avoir été mis à mort par Hérode? On répondra peut-être à cela que Jacques n'ayant pas été crucifié, Jésus put dire exclusivement à Pierre : « Suivez-moi, » parce que non-seulement il

AUG. (*Tract. 123, in Joan.*) Hunc invenit exitum ille negator et amator, ut pro ejus nomine perfecta dilectione moreretur, cum quo se moriturum perversa festinatione promiserat : hoc enim oportebat ut prius Christus pro Petri salute, deinde Petrus pro Christi prædicatione moreretur.

*Et cum hoc dixisset, dixit ei : Sequere me. Conversus Petrus vidit illum discipulum quem diligebat Jesus, sequentem; qui et recubuit in cæna supra pectus ejus, et dixit : Domine, quis est qui tradet te? Hunc ergo cum vidisset Petrus, dixit Jesu : Domine, hic autem quid? Dixit ei Jesus : Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te? Tu me sequere. Exiit ergo sermo iste inter fratres quia discipulus ille non moritur. Et non dixit ei Jesus, non mori-*

*tur; sed sic eum volo manere donec veniam, quid ad te?*

AUG. (*Tract. 124, in Joan.*) Cum prænuntiasset Dominus Petro qua morte clarificaturus esset Deum, invitavit eum ad sui sequelam : unde dicitur : « Et cum hoc dixisset, dixit ei : Sequere me. » Cur dicitur Petro : « Sequere me, » nec dicitur cæteris qui simul aderant, qui eum sicut magistrum discipuli sequebantur? Sed si « ad passionem » intelligendum est, nunquid solus pro christiana veritate passus est Petrus? Nonne ibi erat Jacobus qui ab Herode manifestatur occisus? Verum aliquis dixerit quoniam non est Jacobus crucifixus, merito dictum esse Petro : « Sequere me, » qui

devait souffrir la mort, mais la mort de la croix, à l'exemple de Jésus-Christ.

THÉOPHYL. Pierre ayant appris qu'il devait souffrir la mort pour Jésus-Christ, lui demande si Jean doit mourir de la même mort. « Pierre s'étant retourné vit le disciple que Jésus aimait, » etc. — S. ARG. Il se nomme le disciple que Jésus aimait parce qu'en effet Jésus avait pour lui un amour plus intime et plus tendre que pour les autres, et c'est pour cela que, pendant la cène, il le fit reposer sur sa poitrine. Je crois que le Sauveur a voulu ainsi nous donner une haute idée de l'excellence de l'Évangile que Jean devait annoncer. Il en est qui pensent (et ce ne sont pas les interprètes les moins distingués des saintes Écritures) que l'amour plus particulier de Jésus pour Jean avait pour cause la chasteté que cet Apôtre avait toujours inviolablement gardée depuis sa première enfance (1).

« Pierre donc, l'ayant vu, dit à Jésus : Seigneur, mais celui-ci, que deviendra-t-il ? » — THÉOPHYL. C'est-à-dire, suivant l'explication de quelques interprètes, est-ce qu'il ne doit pas mourir aussi ?

« Jésus lui dit : Je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne ; que vous importe ? » — S. ARG. Et il lui répète : « Suivez-moi, » paroles qui semblent nous indiquer que Jean ne le suivrait point, parce qu'il voulait qu'il restât jusqu'à ce qu'il vînt lui-même. Il semble qu'on ne pourrait facilement admettre d'autre interprétation de ces paroles que celle qui vint à l'esprit des disciples qui étaient présents : « Le bruit courut donc parmi les frères que ce disciple ne mourrait point. » Mais Jean lui-même combat cette interprétation en

(1) Voilà pourquoy l'Église dans l'office de la fête de ce disciple, dit : « Il a été choisi vierge par le Seigneur, et il en a été aimé beaucoup plus que les autres ; » et encore : « Jésus l'aimait, parce que le privilège particulier de la chasteté l'avait rendu digne d'un plus grand amour. »

non solum mortem, sed et mortem crucis sicut Christus expertus est.

THEOPHYLACT. Audiens autem Petrus quia mortem pro Christo passurus est, querit de Joanne an moriatur : unde sequitur : « Conversus Petrus vidit illum discipulum quem diligebat Jesus, » etc. ARG. (*ut supra.*) Seipsum dicit discipulum quem diligebat Jesus quia ipsum præ cæteris et familiarius diligebat ; ita ut in convivio suprapectus suum discumbere faceret. Credo ut istius Evangelii, quod per eum fuerat prædicaturus, divinam excellentiam hoc modo altius commendaret. Sunt qui senserint (et hi non contemptibiles sacri eloqui tractatores) a Christo Joannem propterea plus amatum,

quia ab ineunte pueritia castissimus vixerit.

Sequitur : « Hunc ergo cum vidisset Petrus, dixit Jesu : Domine, hic autem quid ? » THEOPHYL. Id est, nunquid non moriatur et ipse ? ut quidam exponunt.

Sequitur : « Dixit ei Jesus : Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te ? » ARGUS. (*ut sup.*) Et repetitum est : « Tu me sequere : » tanquam ille ideo non sequeretur, quoniam eum manere voluit donec veniat. Quis facile aliud dictum esse credat, quam quod fratres crediderunt qui tunc erant ? Sequitur enim : « Exiit ergo sermo iste inter fratres quia discipulus ille non moritur. » Sed hanc opinionem Joannes ipse abstulit sub-

ajoutant : « Et Jésus ne lui dit pas : Il ne mourra point, mais je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? » On peut insister cependant si l'on veut, et dire qu'à la vérité Notre-Seigneur n'avait pas dit que « ce disciple ne mourrait point, » mais que c'est le sens qui résulte des paroles rapportées par saint Jean. — THÉOPHYL. On peut dire encore : Jésus-Christ n'a point nié que Jean dût mourir (car tout ce qui naît doit mourir), mais il lui a dit simplement : Je veux qu'il demeure, c'est-à-dire qu'il vive jusqu'à la fin du monde, et c'est alors qu'il souffrira pour moi le martyre. Voilà pourquoi il en est qui prétendent que Jean vit encore, et qu'il doit être mis à mort par l'antechrist, après avoir annoncé le nom de Jésus-Christ avec Elie et Enoch (1). On montre, il est vrai, son tombeau, mais il y est entré vivant pour en sortir bientôt après.

S. AUG. Il en est même qui vont jusqu'à dire que dans son tombeau, que l'on montre encore à Ephèse, Jean y est enseveli dans le sommeil plutôt que dans la mort, et ils en donnent pour preuve que la terre qui recouvre son tombeau se soulève et fait comme jaillir des flots de poussière (2\*), ce qu'ils attribuent obstinément à l'effet de sa respiration. Mais pourquoi le Sauveur aurait-il accordé, comme une grâce privilégiée au disciple qu'il aimait plus que les autres, un sommeil du corps aussi prolongé, tandis que par la gloire éclatante du martyre il a délivré Pierre du fardeau de ce corps terrestre et l'a mis en possession de ce bonheur que saint Paul désirait si vivement lorsqu'il disait : « Je désire d'être dégagé des liens du corps pour être avec Jésus-Christ? » (*Philipp.*, I, 23.) Si donc il faut en croire la re-

(1) Cependant nous ne le voyons pas réuni à ces deux témoins dont il est dit dans l'*Apocalypse* : « Et je donnerai mon esprit à mes deux témoins, et revêtus de cilices, ils prophétiseront mille deux cent soixante jours; » (*Apocal.*, XI, 3) ce qui fait les trois ans et demi de l'Antechrist.

(2\*) « *Suamque vilam scaturigine pulveris indicare,* » dit saint Augustin.

dens : « Et non dixit Jesus : Non moritur; » sed, « sic eum volo manere donec veniam, quid ad te? » Sed cui placet, adhuc resistat, et dicat verum esse quod ait Joannes, non dixit Dominum quod discipulus ille non moritur; sed tamen significatum esse talibus verbis, qualia eum dixisse narravit. THEOPHYL. Vel dicat : Christus non negavit Joannem moriturum (nam quidquid oritur, moritur), sed dixit : « Volo eum manere, » id est, vivere usque ad mundi finem; et tunc pro me patietur martyrium; et ideo factentur adhuc illum vivere, ab Antichristo vero debere occidi, et una cum Elia et Enoch prædicaturum nomen Christi. Sed etsi assignetur ejus sepulcrum, vi-

vens quidem illud intravit, postea discessit.

AUG. (*ut supra.*) Vel forte aliquis in illo sepulcro ejus (quod est apud Ephesium) dormire potius eum quam mortuum jacere contendat; assumens argumentum quod illic terra sensim scaturire et quasi ebullire perhibetur; atque hoc ejus anhelitu fieri pertinaciter asseverans. Sed cur ejus discipulo, quem præ cæteris diligebat, pro magno munere longum in corpore donaverit somnum, cum beatum Petrum per ingentem martyrii gloriam ab onere corporis absolverit, eique concesserit quod Paulus se concupiscere dixit (*ad Philipp.*, I) : « Cupio dissolvi et esse cum Christo. »

nommée sur le fait en question, nous dirons que Dieu le permit pour relever la mort de son disciple qui n'a pas été rehaussée par la gloire du martyr, ou pour toute autre cause qui nous est inconnue. Cependant il reste toujours à résoudre cette question : Pourquoi le Seigneur a-t-il pu dire d'un homme qui devait mourir : « Je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne ? »

Il nous est également intéressant d'examiner pourquoi le Sauveur avait pour Jean un amour plus particulier, alors que Pierre aimait son divin Maître plus que les autres. Autant que je puis en juger, je serais porté à dire que celui qui a pour Jésus-Christ un plus grand amour vaut mieux que les autres, tandis que celui qui est plus aimé de Jésus-Christ est plus heureux, si je voyais comment défendre en cela la justice de notre divin Rédempteur. Je vais donc essayer de résoudre cette importante et difficile question. L'Eglise connaît deux vies différentes que la prédication divine lui a enseignées, l'une est la vie de la foi, l'autre la vie de la claire vision; la première est personnifiée dans l'apôtre Pierre, à cause de la primauté de sa dignité apostolique; l'autre dans l'apôtre Jean. Jésus dit à Pierre : « Suivez-moi, » tandis qu'en parlant de Jean, il dit : « Je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, » paroles dont voici le sens : Pour vous, suivez-moi en supportant, à mon exemple, les souffrances de cette vie; quant à lui, qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne le mette en possession des biens éternels. Ou pour parler plus clairement encore : Que la vie active parfaite me suive en imitant l'exemple que je lui ai donné dans ma passion, et que la vie contemplative, qui ne fait que commencer ici-bas, demeure jusqu'à ce que je vienne lui donner toute sa perfection. Cette expression *demeurer* ne doit pas s'entendre dans le sens de rester, être permanent, mais dans le sens d'attendre, parce que la

Si autem vere ibi sit quod semper sparsit fama; aut ideo fit, ut eo modo commendetur pretiosa mors ejus, quoniam non eam commendat martyrium; aut propter aliquid aliud quod nos latet: manet tamen quæstio cur dixerit Dominus de homine morituro: « Sic eum volo manere donec veniam. »

Illud etiam movet ad querendum cur Joannem plus dilexerit Dominus, cum ipsum Dominum plus dilexerit Petrus. Quantum ipse sapio, meliorem qui plus diligit Christum, feliciorum vero quem plus diligit Christus, facile responderem, si justitiam liberatoris nostri quemadmodum defenderem, perviderem. Aggrediar igitur de solvenda quæstione tam

ingenti. Duas vitas sibi divinitus prædicatas novit Ecclesia; quarum una est in fide, altera in specie: ista significata est per Apostolum Petrum propter apostolatus sui primatum: illa per Joannem. Ideo huic dicitur: « Sequere me: » de illo vero dicitur: « Sic eum volo manere donec veniam; » quasi dicat: « Tu me sequere per imitationem perferendo temporalia mala: ille maneat donec sempiterna venio redditurus bona: » quod apertius dici potest: perfecta me sequatur actio informata meæ passionis exemplo; inchoata vero contemplatio maneat donec venio, perficienda cum venero: quod non sic intelligendum est, quasi dixerit remanere vel permanere, sed expectare;

vie dont Jean est la figure aura son parfait accomplissement lorsque Jésus-Christ viendra. Or, dans cette vie active, plus nous aimons Jésus-Christ, plus aussi nous sommes délivrés facilement du mal. Cependant Jésus nous aime moins dans l'état où nous sommes, et il nous en délivre pour que nous n'y restions pas éternellement. Dans la vie du ciel, au contraire, il nous aime davantage, parce qu'il n'y aura plus rien en nous qui lui déplaît et dont il doive nous délivrer. Que Pierre donc aime Jésus-Christ afin que nous soyons délivrés de cette vie mortelle; que Jean soit aimé par lui, afin que nous possédions l'immortalité sans crainte de la perdre. Si vous demandez maintenant pourquoi Jean, qui figurait la vie où Jésus est plus aimé, l'aimait cependant moins que Pierre, je répondrai : C'est parce que le Sauveur a dit : « Je veux qu'il demeure (c'est-à-dire qu'il attende) jusqu'à ce que je vienne, » c'est parce que nous n'avons pas encore, mais que nous attendons dans l'avenir cet amour plus parfait que Jésus nous donnera lorsqu'il viendra. Voilà ce qui nous est figuré dans la personne de Pierre, qui aime davantage Jésus-Christ, mais qui en est moins aimé, parce que le Sauveur nous aime moins dans l'état d'épreuve que dans la vie bienheureuse; et nous-mêmes nous aimons moins la contemplation de la vérité telle qu'elle doit se dévoiler un jour, parce que nous n'en avons encore ni la connaissance, ni la possession. C'est ce qui nous est figuré par Jean, qui aime Jésus-Christ moins que Pierre (1\*). Que personne cependant ne songe à séparer ces deux illustres apôtres, car tous deux vivaient de cette vie qui se personnifiait dans Pierre, comme tous deux devaient vivre un jour de cette vie dont Jean était la figure.

LA GLOSE. Ou bien encore ces paroles : « Je veux qu'il demeure

(1\*) Il faut en effet pour qu'il y ait corrélation entre les deux termes de la comparaison ajouter avec saint Augustin : « Illec significata est per Joannem minus amantem. »

quoniam quod per eum significatur, eum venerit Christus, implebitur. In hac autem activa quanto magis Christum diligimus, tanto facilius liberamur a malo : at ipse nos minus diligit quales nos sumus, et hinc ideo liberat, ne semper tales simus; ibi vero amplius nos diligit, quoniam quod ei displiceat, et quod a nobis auferat, non habebimus. Amet ergo eum Petrus, ut ab ista mortalitate liberemur; ametur ab eo Joannes, ut in illa immortalitate servemur. Cur ergo Joannes minus eum diligebat quam Petrus, si eam vitam significabat, in qua est multo amplius diligendus? nisi quia propterea dictum est : « Volo eum manere

(id est, expectare) donec veniam; » quando et ipsum amorem qui tunc multo amplior erit, nondum habemus, sed expectamus futurum; ut dum ipse venerit habeamus. Hoc ergo per Petrum significatum est plus amantem, sed minus amatum; quia minus nos amat Christus miseris quam beatos : veritatis autem contemplationem qualis tunc futura est, minus amamus, quia nunc nondum novimus nec habemus. Nemo tamen istos insignes apostolos separet : et in eo quod significabat Petrus, ambo erant, et in eo quod significabat Joannes, ambo futuri erant.

GLOS. Vel aliter : « Sic eum volo ma-

ainsi, » veulent dire : Je ne veux pas qu'il termine sa vie par le martyre, mais qu'il attende en paix la délivrance de son corps, lorsque je viendrai le mettre en possession de la félicité éternelle.

THÉOPHYL. Ou bien autrement, par ces paroles : « Suivez-moi, » le Seigneur le place à la tête de tous les fidèles; et ce mot : « Suivez-moi, » emporte l'imitation générale de toutes ses paroles, de toutes ses actions. Il lui prouve aussi par là l'amour qu'il a pour lui, car ce sont ceux que nous aimons le plus que nous voulons voir à notre suite.

S. CHRYS. Si l'on me demande comment se fait-il donc que Jacques ait occupé le siège de Jérusalem? Je répondrai, parce que Pierre a été établi maître du monde entier. « Pierre s'étant retourné, vit le disciple que Jésus aimait, qui, pendant la cène, s'était reposé sur sa poitrine, et lui avait demandé : Seigneur, quel est celui qui vous trahira? » Ce n'est pas sans raison que l'Évangéliste rappelle cette circonstance de la cène, il veut nous faire voir quelle grande confiance animait Pierre après son renoncement. Pendant la cène, il n'avait pas osé interroger le Sauveur, mais avait fait signe à Jean de l'interroger à sa place, et c'est à lui qu'est confiée la suprême juridiction sur ses frères. Et non-seulement il ne laisse plus à un autre le soin d'interroger son divin Maître sur ce qui le concerne, mais lui-même l'interroge désormais sur ce qui peut intéresser les autres. Comme le Seigneur venait de lui faire les plus grandes promesses, de lui confier le soin de l'univers entier, de lui prédire son martyre, et de constater solennellement que l'amour de Pierre pour lui était plus grand que celui des autres, Pierre, dans le désir que Jean entre en partage d'aussi grandes prérogatives, dit à Jésus : « Mais celui-ci, que deviendra-

nera, » id est, nolo eum per martyrium consummare, sed expectare eum in placidam absolutionem carnis suæ quando ego veniens recipiam eum in aeterna beatitudine.

THEOPHYL. Vel aliter: totum hoc quod dicit Dominus Petro: « Se puere me, » eunctorum fidelium prælatorum ei instituit. Simul autem et sequi intelligas hic imitationem in cunctis, et verbis, et operibus: ostendit etiam affectionem ad ipsum, quia qui nobis astrictiores sunt, hos sequi nos volumus.

CHRYS. (ut sup.) Si vero dixerit quis: « Qualiter igitur Jacobus thronum assumpsit Hierosolymorum? » illud utique dicam quoniam Petrum orbis terrarum intronizavit magistrum. Sequitur: « Con-

versus Petrus vidit illum discipulum quem diligebat Jesus, qui et recubuit in cena super pectus ejus, et dixit: Domine, quis est qui tradet te? » Non sine causa recolit illam accusationem; sed ut ostendat quantum Petrus habebat fiduciam post negationem: qui enim in cena non audebat interrogare, sed Joanni interrogationem commisit, huic et præpositura fratrum credita est: et non solum non committit alteri interrogare quæ ad ipsum pertinent, sed de reliquo ipse pro aliis magistrum interrogat. Quia igitur magna ei prædixerat Dominus, et orbem terrarum commiserat, et martyrium prænuñtiaverat, et amorem protestatus est ampliorem, volens et Joannem communicatorem accipere dixit:

t-il? » C'est-à-dire : Est-ce qu'il ne suivra pas la même voie? En effet, Pierre aimait beaucoup Jean, et leur union nous est attestée par l'Évangile et par le livre des Actes. C'est ainsi que Pierre veut rendre à Jean ce que Jean a fait autrefois pour lui. Il croit que Jean voudrait bien demander ce qui doit lui arriver, mais qu'il n'ose le faire, il interroge donc le Sauveur à sa place. Mais ils devaient être chargés la direction de tout l'univers, et ne pouvaient plus rester réunis comme ils l'avaient été jusqu'à présent, ce qui eût été un véritable préjudice pour le monde tout entier; le Seigneur répond donc à Pierre, selon le texte grec : « Si je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? Quant à vous, suivez-moi, » c'est-à-dire, ne vous occupez que de l'œuvre qui vous est confiée, et accomplissez-la soigneusement, pour celui-ci, si je veux qu'il demeure, que vous importe?

THÉOPHYL. Il en est qui entendent ces paroles : « Jusqu'à ce que je vienne, » dans ce sens : Jusqu'à ce que je vienne contre les Juifs qui m'ont crucifié, et que je les frappe par les armes des Romains. On rapporte, en effet, que cet Apôtre vécut dans ces mêmes lieux jusqu'au temps de Vespasien, sous lequel la ville de Jérusalem devait être prise. Ou bien encore : « Jusqu'à ce que je vienne, » c'est-à-dire, jusqu'à ce que je l'envoie annoncer l'Évangile. Quant à vous, je vous destine le pontificat du monde entier, et c'est pour cela que je vous dis : « Suivez-moi; » pour lui qu'il demeure ici jusqu'au jour où je lui donnerai sa mission comme à vous.

S. CHRYS. L'Évangéliste exprime ensuite et redresse l'opinion des disciples, comme nous l'avons dit plus haut (1).

(1) C'est-à-dire que Jean ne devait pas mourir, comme ils le concluaient des paroles du Sauveur. Mais saint Jérôme atteste que cet évangéliste est mort, et l'Église admet ce sentiment; cependant

« Hic autem quid? » Quasi dicat : « Nunc eadem nobiscum veniet via? » Valde enim Joannem amabat Petrus; et per Evangelium ostenditur eorum colligatio, et in Actibus apostolorum. Sic igitur nunc vicem reddit Petrus Joanni : æstimans enim eum velle interrogare de seipso, nec audere, ipse pro eo suscipit interrogationem. Quia vero debent orbis terrarum reddidit Petrus Joanni : æstimans enim eum velle interrogare de seipso, nec audere, ipse pro eo suscipit interrogationem. Quia vero debent orbis terrarum reddidit Petrus Joanni : æstimans enim eum velle interrogare de seipso, nec oportebat eos de reliquo sibi invicem esse conjunctos (quod esset damnum orbi terrarum), propterea Dominus dicit secundum litteram Græcæ : « Si eum volo manere donec veniam, quid ad te? Tu me sequere; » quasi dicat : « Opus tibi commissum attende et perface : hunc

vero si voluero manere hic, quid ad te? »

THEOPHYL. Quod vero dicitur : « Donec veniam, » quidam sic intellexerunt, ac si diceret : Quousque contra Judaeos qui me crucifixerunt veniam, percussis illos baculo Romanorum : atque enim hunc apostolum usque ad Vespasiani tempus cum Hierusalem capienda erat, in locis illis conversatum. Vel dicit : « Donec veniam, » id est, donec hunc volens dirigam ad prædicandum. Te namque nunc dirigo ad orbis pontificatum; et in hoc, sequere me; ipse vero maneat hic donec et eum educam sicut te.

CHRYS. (ut supra.) Deinde Evangelista discipulorum opinionem ponit et corrigat, ut supra dictum est.



ÿ. 24, 25. — *C'est ce même disciple qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites, et nous savons que son témoignage est vrai. Jésus fit encore beaucoup d'autres choses; si on les écrivait en détail, je ne pense pas que le monde entier pût contenir les livres qu'il faudrait écrire.*

S. CHRYS. (*hom. 88 sur S. Jean.*) Comme le récit de saint Jean est appuyé sur les faits et les documents les plus certains, il n'hésite pas à produire son propre témoignage : « C'est ce même disciple qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites. » Nous avons pour habitude, lorsque nous rapportons des faits d'une véracité incontestable, de produire à l'appui notre propre témoignage; c'est ce que fait à plus forte raison celui qui écrivait sous l'inspiration du Saint-Esprit. Voilà pourquoi les autres Apôtres disaient eux-mêmes : « Nous sommes témoins de ces faits (1). » Saint Jean ajoute : « Et qui les a écrites. » Il est le seul qui parle de la sorte (2\*), parce qu'il a écrit le dernier sur l'ordre qu'il en a reçu de Jésus-Christ. Voilà pourquoi il parle si fréquemment de l'amour de Jésus-Christ pour lui, faisant ainsi connaître indirectement la cause secrète qui le porte à écrire, et appuyant son récit sur le privilège particulier d'être l'ami de Jésus-Christ : « Et nous savons que son témoignage est vrai, » car il avait été présent à tous les événements qu'il raconte; il était là lorsque Jésus-Christ fut crucifié; c'est à lui que le Sauveur daigne confier sa mère, preuve du grand amour que Jésus avait pour lui, et de la certitude de tous les faits qu'il raconte. Si quelques-uns restent incrédules, ce

saint Thomas regarde comme probable qu'il est dans le ciel en corps et en âme. (*Liv. IV des Sent.*, dist. 4, quest. 1, art. 3.)

(1) *Actes*, II, 32; V, 32; X, 37.

(2\*) Toutes les éditions de la *Chaîne d'or*, même celle de Nicolai, portent : « quod non solus ipse dicit; » leçon évidemment fautive, contraire au texte de saint Chrysostome οὗτος μόνος ταῦτά ζησι, et au sens général de la phrase.

*Hic est discipulus ille qui testimonium perhibet de his, et scripsit hæc. Et scimus quia verum est testimonium ejus. Sunt autem et alia multa quæ fecit Jesus; quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos qui scribendi sunt, libros.*

CHRYS. (*homil. 87, in Joan.*) Quia ex multa certitudine scripsit Joannes, non recusat sui ipsius testimonium in medium ferre : unde dicit : « Hic est discipulus ille qui testimonium perhibet de his, et scripsit hæc : » consuetudo enim est, cum valde vera dicamus, nostrum testimonium non denegare, et nullo magis ille qui Spiritu sancto scribebat. Unde

et alii apostoli dicebant : « Nos sumus testes horum. » Sequitur : « Et scripsit hæc : » quod ipse solus dicit, quia posterior ad scribendum venit Christo memento : unde et frequenter ostendit Christi ad se amore, occulte insinuans causam ex qua ad scribendum processit; et fide dignum faciens hunc sermonem a sua dignitate. Sequitur : « Et scimus quia verum est testimonium ejus : » omnibus enim aderat; et neque cui crucifigeretur, defuit; et mater ei commissa est, quæ sunt signa amoris; et quod cum certitudine sciat omnia. Et, si aliqui non credant, induentur ad credendum ex hoc

qu'il dit en terminant doit les amener à la foi : « Jésus fit encore beaucoup d'autres choses. » Il est donc évident que je n'ai pas écrit dans le but unique d'être agréable à Jésus-Christ, puisque tant de faits qui existent, j'en ai raconté beaucoup moins que les autres évangélistes; j'en ai laissé un très-grand nombre, choisissant de préférence les injures et les outrages faits à sa personne. Or, celui qui écrit pour donner de la gloire à son héros, doit au contraire passer sous silence ce qui, dans sa vie, porte un caractère d'ignominie, et ne s'attacher qu'aux faits éclatants. — S. AUG. (*Traité 124 sur S. Jean.*) Il ajoute : « Si on les écrivait en détail, je ne pense pas que le monde entier pût contenir les livres qu'il faudrait écrire. » Il ne faut pas entendre ces paroles dans ce sens, que l'étendue du monde entier ne suffirait point à contenir tous ces livres (1\*), mais que la capacité des lecteurs du monde entier ne suffirait pas à les comprendre. On peut dire aussi que souvent les expressions, tout en respectant la vérité des choses, paraissent cependant aller au delà, ce qui arrive, non point lorsqu'on met dans son jour une chose obscure ou douteuse, mais quand on exagère ou qu'on atténue une vérité claire par elle-même. Cependant, en parlant ainsi, on ne s'écarte pas de la voie de la vérité, car ces expressions qui vont au delà de ce qu'on veut dire, ne trahissent nullement l'intention de tromper dans celui qui les a employées. Cette manière de parler, s'appelle en grec hyperbole, et cette figure ne se rencontre pas seulement ici, mais dans d'autres endroits de l'Écriture. — S. CHRYS. Ou bien encore, il faut rapporter ces paroles à la puis-

(1\*) Corneille de Lapierre remarque cependant que cette locution hyperbolique a été presque réalisée par les faits; les discours et les livres composés sur la vie et sur les mystères du Sauveur, ne sont-ils pas vraiment innombrables? Comptez, si vous le pouvez, les discours prononcés, les livres, les commentaires, les différents ouvrages écrits chaque année sur les actions et les mystères de la vie du Sauveur, n'est-il pas vrai que si le monde durait éternellement, la même chose se reproduirait chaque année, et que tous ces discours, tous ces livres réunis ne pourraient être contenus dans le monde entier.

quod subditur : « Sunt autem et alia multa quæ fecit Jesus : » unde manifestum est quod nequaquam scripsi ut Christo gratiam præstarem; cum (tot existentibus) non tot scripserim quot ceteri; sed horum plura reliqui, contumelias et convitia in medium proponens; cum autem qui ad gloriam alterius scribit, oportet e contrario ea quæ sunt exprobrabiliora, occultare; quæ vero sunt clara, proponere. AUG. (*Tract. 124, in Joan.*) Quod autem subdit : « Quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos qui scribendi sunt libros : » non spatio locorum credendum est mundum capere non posse, sed capacitate legentium comprehendere non posse; quamvis salva rerum fide plerumque verba excedere videantur fidem; quod non fit, quando aliquid quod erat obscurum vel dubium exponitur, sed quando id quod apertum, vel augetur, vel extenuatur; nec tamen a tramite significandæ veritatis erratur; quoniam sic verba rem quæ indicatur, excedunt, ut voluntas loquentis nec fallentis appareat; hunc loquendi modum Græco nomine *hyperbolen* vocant; qui modus sicut in hoc loco, ita in nonnullis aliis divinis litteris invenitur. CHRYS. Vel hoc

sance divine de celui qui accomplissait ces œuvres admirables ; en effet il lui était beaucoup plus facile de faire les œuvres qu'il voulait, qu'il ne nous l'est à nous de les raconter, car il est le Dieu béni au-dessus de toutes choses dans les siècles des siècles.

---

referendum est ad ejus potentiam qui faciebat virtutem : sicut enim nobis facile est loqui, ita et illi (et multo facilius) fa-	cere quæ volebat, quia ipse est super omnia Deus benedictus in secula seculorum. AMEN.
---	--

FIN DU TOME HUITIÈME.



# TABLE SYNOPTIQUE

DE

LA CONCORDE DES QUATRE ÉVANGÉLISTES.

## PREMIÈRE PARTIE

COMPRENANT TOUS LES ÉVÈNEMENTS QUI PRÉCÈDENT LA VIE PUBLIQUE  
DE JÉSUS-CHRIST.

### SECTION PREMIÈRE. — Préparation évangélique.

	S. MATTHIEU.	S. MARC.	S. LUC.	S. JEAN.
I. Génération éternelle du Verbe.				1, 1-18
II. Préface de saint Luc.			1, 1, 4	
III. Vision de Zacharie.			1, 5-25	
IV. Conception miraculeuse de saint Jean.			1, <i>ibid.</i>	
V. Annonciation.			1, 26-56	
VI. Soupçon et songe de saint Joseph.	1, 18-25			
VII. Visitation.			1, 39-56	
VIII. Naissance de saint Jean-Baptiste.			1, 57, 80	
IX. Généalogie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.	1, 1-17		III, 23-38	

### SECTION II. — Naissance et enfance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

X. Naissance de Jésus-Christ.			II, 7-20
XI. Circoncision.			II, 21
XII. Présentation de Notre-Seigneur Jésus-Christ au temple.			II, 22-38
XIII. Adoration des Mages.	II, 1, 12		
XIV. Fuite en Egypte.	II, 23-15		
XV. Massacre des Innocents.	II, 16-18		
XVI. Le retour d'Egypte.	II, 19-23		
XVII. Jésus, enfant trouvé dans le temple, vie cachée de Jésus.	II, 41, 52		

## SECONDE PARTIE.

VIE PUBLIQUE DE JÉSUS-CHRIST.

### SECTION PREMIÈRE. — Depuis le Baptême de Jésus-Christ jusqu'à la première Pâque. Préparation à l'Apostolat.

XVIII. Prédication de saint Jean-Baptiste.	III, 1-12	1, 1-8	III, 1-14	
XIX. Baptême de Jésus-Christ.	III, 13-17	1, 9-11	III, 21-23	1, 32, 33
XX. Jeûne et tentation. Ambassade du Sanédrin à Jean-Baptiste.	IV, 1-11	1, 12-13	IV, 1-13	
XXI. Témoignages rendus à Jésus par Jean-Baptiste.				1, 19-34
XXII. Premiers disciples de Jésus.				1, 35-51
XXIII. Noces de Cana.				II, 1-13

## SECTION II. — Première année de ministère public.

	S. MATTHIEU.	S. MARC.	S. LUC.	S. JEAN.
XXIV. Première Pâque. Marchands chassés du temple.				ii, 14-22
XXV. Entretien avec Nicodème.				iii, 1-21
XXVI. Dernier témoignage de Jean-Baptiste en faveur de Jésus-Christ.				iii, 23-56
XXVII. Entretien avec la Samaritaine.				iv, 1-42
XXVIII. Retour en Galilée, première prédication à Nazareth.			iv, 16-30	iv, 43, 44
XXIX. Guérison du fils de l'officier de Capharnaüm.				iv, 46-54
XXX. Première pêche miraculeuse. Vocation des premiers apôtres.	iv, 13-22	i, 16-20	v, 1-11	
XXXI. Délivrance d'un possédé à Capharnaüm.		i, 21-28	iv, 31-37	
XXXII. Guérison de la belle-mère de saint Pierre. Miracles divers.	viii, 16	i, 29-34		
XXXIII. Jésus parcourt la Galilée pour la première fois, lépreux guéri.	iv, 23-24	i, 35-38	iv, 42, 43	
XXXIV. Retour à Capharnaüm. Guérison d'un paralytique.	ix, 1-8	ii, 1-12	v, 17-26	
XXXV. Vocation de saint Matthieu. Discussion sur le jeûne.	ix, 9-17	ii, 13-32	v, 27-39	
XXXVI. L'hémorroïsse. Résurrection de la fille de Jaïre.	ix, 18-26	v, 21-43	viii, 41-56	

## SECTION III. — Deuxième année de ministère public.

XXXVII. Second voyage à Jérusalem, seconde Pâque.				v, 1
XXXVIII. Malade de la piscine.				v, 1-47
XXXIX. Epis rompus le jour du sabbat.	xii, 1-8	ii, 23-28	vi, 1-5	
XL. Main desséchée guérie le jour du sabbat.	ix, 9-21	iii, 1-12	vi, 6-11	
XLi. Election des douze apôtres.	x, 1-4	iii, 13-19	vi, 12-16	
XLii. Sermon sur la montagne.	v-vi, vii		vi, 17-26	
1. Béatitude et malédictions.	v, 3-12		vi, 20-26	
2. Apôtres, sel et lumière.	v, 13-26			
3. Loi non détruite.	v, 17-19			
4. Justice plus parfaite que celle des Pharisiens.	v, 20; vi, 1			
5. Aumône.	vi, 2-4			
6. Prière.	vi, 5-15			
7. Jeûne.	vi, 16-18			
8. Mépris des richesses.	vi, 19, 20, 24			
9. Foi en la providence de Dieu.	vi, 25-34			
10. Serment.	v, 33-57			
11. Charité, condescendance.	v, 21-26; 36-41			
12. Amour des ennemis.	v, 43, 48		vi, 33-36	
13. S'abstenir de juger.	vii, 1-3-5		vi, 37, 38; 41, 42	
14. Chasteté.	vii, 27-32			
15. Fin du discours sur la montagne.	vii, 6-29		vi, 39-49	
XLiii. Second lépreux guéri.	viii, 1-4		v, 12-16	
XLiv. Serviteur du Centurion.	viii, 15-13		vii, 2-10	
XLv. Résurrection du fils de la veuve de Naïm.			vii, 11, 17	

	S. MATTHIEU.	S. MARG.	S. LUC.	S. JEAN.
XLVI. Les disciples du précurseur envoyés à Jésus. Eloge de saint Jean-Baptiste par le Sauveur.	xi, 2-24		vii, 18-34 et x, 13-15	
XLVII. Les villes maudites de la décapole.	xi, 16-24		vii, 29-35	
XLVIII. Election des soixante-douze disciples.	xi, 25		x, 1-24	
XLIX. La pécheresse aux pieds de Jésus.			vii, 36-50	
L. Possédé muet et aveugle. Blasphèmes des Pharisiens. Jésus prédit sa résurrection.	xii, 22-50	iii, 20-35	viii, 1-3 et xi, 14-32 viii, 4-18	
LI. Paraboles de la semence, de l'ivraie et du grain de sénevé.	xiii, 1-35	iv, 1-34	xiii, 18-21 et viii, 22-34	
LII. Tempête apaisée sur le lac de Génésareth.	viii, 18-27		ix, 57-62 et	
LIII. Décollation de saint Jean-Baptiste.	xiv, 6-12	vi, 19-29		

## SECTION IV. — Troisième année de ministère public.

LIV. Possédés guéris chez les Géro-séniens.	viii, 28-34	v, 1-20	viii, 26-39	
LV. Dernière prédication à Nazareth.	xiii, 54, 58	vi, 1-6	iv, 23	
LVI. Nouveau voyage en Galilée. Les apôtres envoyés en mission.	ix, 35-38	vi, 6-12	viii, 1-6	
LVII. Singulière opinion d'Hérode sur Jésus.	xiv, 1, 2	vi, 14-16	ix, 7, 9	
LVIII. Jésus au désert, première multiplication des pains.	xiv, 12-21	vi, 30-44	ix, 10-17	vi, 1-15
LIX. Jésus marche sur les flots et y soutient Pierre.	xiv, 22-36	vi, 45-56		vi, 16-21 vi, 22-72
LX. Discours sur l'Eucharistie.				
LXI. Fausses traditions des Pharisiens.	xv, 1-20	vii, 1-23		
LXII. Jésus dans la partie septentrionale de la Galilée. La Chananéenne.	xv, 21-28	vii, 24-30		
LXIII. Retour sur le bord oriental du lac de Génésareth. Sourd-muet guéri.		vii, 31-37		
LXIV. Seconde multiplication des pains. Jésus nourrit quatre mille hommes avec sept pains.	xv, 29-38	viii, 1-9		
LXV. Seconde demande d'un miracle dans le ciel. Aveugle de Bethsaïde.	xv, 39 et xvi, 1-4		viii, 10-26	
LXVI. Jésus parcourt les environs de Césarée de Philippe. Confession et primauté de saint Pierre.	xvi, 13-27	viii, 27-38	ix, 18-27	
LXVII. Transfiguration sur le mont Thabor.	xvii, 1-6	ix, 1-9	ix, 28, 36	
LXVIII. Guérison d'un épileptique.	xvii, 14-22	ix, 13-28	ix, 37-45	
LXIX. Résurrection prédite. Dernier retour à Capharnaüm. Les apôtres discutent qui d'entre eux est le plus grand. Homme qui chasse les démons au nom de Jésus. Enseignements sur l'humilité, sur le scandale. Parabole de la brebis égarée.	xviii, 1-14	ix, 29-47	ix, 46-50	

	S. MATHIEU.	S. MARC.	S. LUC.	S. JEAN.
LXX. Jésus paie le tribut pour lui et pour Pierre.	xvii, 23-25			
LXXXI. Correction fraternelle. Pouvoir de l'Eglise. Pardon des injures.	xviii, 15-35			
LXXXII. Jésus quitte Capharnaüm. Les Samaritains lui refusent passage. Mission des soixante-douze disciples.	viii, 18-22		ix, 51-62 et x, 1-16 x, 25-37	
LXXXIII. Parabole du Samaritain.			x, 38-42	
LXXXIV. Jésus dans la maison de Marthe.			xi, 1-32	
LXXXV. Instruction sur la prière. Muet guéri.			xi, 37-54	
LXXXVI. Anathèmes contre les Phariséens.			xii, 1-50	
LXXXVII. Jésus prié de faire un partage. Enseignements contre l'avarice. Exhortations à la vigilance.			xiii, 1-9	
LXXXVIII. Galiléens massacrés par l'ordre de Pilate. Exhortation à la pénitence. Parabole du figuier stérile.			xiii, 10-21 xiii, 22-30	
LXXXIX. Guérison d'une femme courbée depuis dix-huit ans. Paraboles du sénevé et du levain évangélique.			xiii, 31-35	
LXXX. Porte étroite. Juifs rejetés.			xiv, 1-24	
LXXXI. Menace d'Hérode. Passion prédite. Ruine de Jérusalem.			xiv, 25-33 et xv, 1-32	
LXXXII. Hydropique guéri le jour du sabbat. Parabole du festin.			xvi, 1-12 xvi, 14-31 xvii, 11-19	
LXXXIII. Tour à bâtir. Jésus mange avec les Publicains. Brebis égarée. Drachme perdue. Enfant prodigue.			xvii, 20-35	
LXXXIV. Parabole de l'économe infidèle.			xviii, 1-14	
LXXXV. Parabole du mauvais riche.			x, 17-24	vii, 2-3
LXXXVI. Les dix lépreux guéris.				vii, 1-10
LXXXVII. Paroles de Jésus sur l'avènement du règne de Dieu.			ix, 51-52	vii, 10, 11
LXXXVIII. Paraboles du juge et de la veuve, du Pharisien et du Publicain.				vii, 11-36 viii, 1-11
LXXXIX. Retour des soixante-douze disciples de leur mission.				viii, 12-59
XG. Jésus refuse d'aller ostensiblement à la fête des Tabernacles.				ix, 1-38 ix, 19-41 et x, 1-21
XCI. Vers le milieu de la fête, il se montre publiquement dans le temple et fait diverses instructions.				
XCH. Dernier jour de la fête. Jésus annonce l'effusion de l'Esprit saint. On veut en vain l'arrêter. Nicodème prend sa défense.				
XCIH. La femme adultère.				
XCLV. Jésus annonce clairement qu'il est Dieu.				
XCV. Il guérit un aveugle de naissance.				
XCVI. Parabole du bon pasteur.				
XCVII. Jésus se retire dans la Pérée. Enseignements sur le divorce et la virginité.	xix, 1-12	x, 1-12		xvi, 14-18



	S. MATTHIEU.	S. MARC.	S. LUC.	S. JEAN.
XCVIII. — Laissez venir à moi les petits enfants. Que faut-il faire pour acquérir la vie éternelle. Récompense de ceux qui ont tout quitté pour suivre Jésus.	XIX, 13-29 XX, 1-16	X, 13-30	XVIII, 15-30	
XCIX. Parabole de la vigne. C. Jésus à la fête de la Dédicace. Il affirme sa divinité. Il échappe à la lapidation une seconde fois.				X, 22-42 X, 41-42 et XI, 1-46
CI. Résurrection de Lazare.				XI, 47-56
CII. Première assemblée du Sanhédrin contre Jésus. Il se retire à Ephrem.				
CIII. D'Ephrem il revient à Jérusalem par la Samarie. Il prédit encore sa passion.	XX, 12-19	X, 32-34		XVIII, 31-34
CIV. Prétention des fils de Zébédée. Esprit de domination interdit aux apôtres.	XX, 20-28	X, 35-45		
CV. Guérison d'un aveugle près de Jéricho.			XVIII, 35-43	
CVI. Entrée à Jéricho. Conversion de Zachée, le Publicain.			XIX, 1-10 XIX, 11-27	
CVII. Parabole des mines d'argent.				
CVIII. Deux aveugles guéris au sortir de Jéricho.	XX, 29-34	X, 46-52		
CIX. Six jours avant la fête de Pâques Jésus arrive à Béthanie. Marie lui parfume les pieds.	XXVI, 6-13	XIV, 3-9		XII, 1-11

## SECTION V. — Quatrième Pâque. — Dernière semaine de la vie mortelle de Jésus.

CX. Premier jour de la dernière semaine. Entrée triomphante de Jésus à Jérusalem.	XXI, 1-16	XI, 1-10	XIX, 29-44	XII, 12-19
CXI. Etrangers curieux de voir Jésus. Il prédit sa mort et sa gloire.	XXI, 17	XI, 11		XII, 20-50
CXII. Second jour de la dernière semaine. Jésus se rendant de Béthanie à Jérusalem maudit le figuier stérile et chasse encore les marchands du temple.	XXI, 18-19	XI, 10-19	XIX, 45-48	
CXIII. Troisième jour de la dernière semaine. Le figuier maudit se dessèche subitement. Vertu de la foi et de la prière. Jésus interrogé sur l'origine de sa puissance. Parabole des deux fils, des vigneronniers homicides et du festin nuptial.	XXI, 20-46	XI, 20-23	XX, 1-19	
	et XXII, 1-14	et XII, 1-12		
CXIV. Jésus confond les Hérodiens, les Sadducéens, les Pharisiens.	XXII, 15-46	XII, 13-37	XX, 26-44	
CXV. Anathèmes contre les Docteurs de la loi et contre les Pharisiens.	XXIII, 1-39	XII, 38-40	XX, 45-47	
CXVI. Tronc des offrandes. Denier de la veuve. Troisième prédiction de la ruine de Jérusalem. Fin du monde. Dernier avènement de Jésus-Christ.	XXIV, 1-41	XII, 41-44	XXI, 1-33	
		et XIII, 1-32		
CXVII. Nouvelle exhortation à la vigilance. Parabole des vierges.	XXIV, 42-51	XIII, 33-37	XXI, 34-36	
CXVIII. Parabole des talents. Jugement dernier.	XXV, 14-46		XXI, 37, 38	

	S. MATTHIEU.	S. MARC.	S. LUC.	S. JEAN.
CXIX. Quatrième jour de la dernière semaine. Complot des Juifs contre Jésus. Pacte de Judas.	XXVI, 1-16	XIV, 1-11	XXII, 1-6	
CXX. Cinquième jour de la dernière semaine. Première cène. Manducation de l'agneau pascal.	XXVI, 17-20	XIV, 12-17	XXII, 7-14	
CXXI. Le lavement des pieds.				XIII, 1-17
CXXII. Deuxième cène. Institution de l'Eucharistie.	XXVI, 26-29	XIV, 22-25	XXII, 15-20	
CXXIII. Judas sort du cénacle après avoir été désigné comme un traître.	XXVI, 21-25	XIV, 18-21	XXII, 21-23	XIII, 18-30
CXXIV. Contestation entre les apôtres, le premier est celui qui sert. Aimez-vous les uns les autres. Reniement de Pierre prédit. Il a mission d'affermir ses frères.			XXII, 34-38	XIII, 31-38
CXXV. Discours de Jésus après la cène.				XIV-XVI
CXXVI. Prière de Jésus après la cène.				XVI, 1-26
CXXVII. Jésus au jardin des oliviers.	XXVI, 36-46	XIV, 32-42	XXII, 40-46	XVIII, 1
CXXVIII. Sixième jour de la dernière semaine. Jésus est pris.	XXVI, 47-56	XIV, 32-52	XXII, 39-53	XVIII, 2-11
CXXIX. Jésus chez Anne.				XVIII, 12-24
CXXX. Jésus devant Caïphe.	XXVI, 57-68	XIV, 53-65		
CXXXI. Reniement de saint Pierre.	XXVI, 69-75	XIV, 66-72	XXII, 56-62	XVIII, 15-27
CXXXII. Jésus paraît de nouveau devant le grand Sanhédrin			XXII, 66-71	
CXXXIII. Désespoir et mort de Judas.	XXVII, 3-10			
CXXXIV. Jésus devant Pilate.	XXVII, 11-14	XV, 1-5	XXIII, 1-7	XVIII, 28-38
CXXXV. Jésus chez Hérode.			XXIII, 8-12	
CXXXVI. Barabbas préféré à Jésus.	XXVII, 15-23	XV, 6-14	XXIII, 16-25	XVIII, 39, 40
CXXXVII. Flagellation. Couronnement d'épines. <i>Ecce homo</i> . Derniers efforts de Pilate. Condamnation de Jésus.	XXVII, 24-31	XV, 15-21		XIX, 1-16
CXXXVIII. Le chemin du Calvaire. Le crucifiement. La mort.	XXVII, 32-56	XV, 20-41	XXIII, 26-49	XIX, 17-30
CXXXIX. Descente de croix et ensevelissement; gardes apostés.	XXVII, 57-66	XV, 42-47	XXIII, 50-56	XIX, 31-42
CXL. Résurrection de Jésus-Christ et apparition à Marie-Madeleine et aux autres femmes.	XXVIII, 1-15	XVI, 1-11	XXIV, 1-12	XX, 1-18
CXLI. Apparition de Jésus à Pierre, puis aux disciples d'Emmaüs.		XVI, 12	XXIV, 13-33	
CXLII. Jésus se montre aux onze apôtres.		XVI, 13	XXIV, 33-48	XX, 19-23
CXLIII. Jésus se montre à Thomas.				XX, 24-29
CXLIV. Le lac de Tibériade, dernière pêche miraculeuse. Primauté de saint Pierre, prédiction de son martyre.				XXI, 1-19
CXLV. Dernières apparitions. Derniers enseignements.	XXVIII, 16-20	XVI, 14-18	XXIV, 49	
CXLVI. Jésus monte au ciel.		XVI, 19	XXIV, 50-52	XX, 30-31
CXLVII. Conclusion de l'histoire évangélique.		XVI, 20	XXIV, 52-53	XXI, 24-25

# TABLE DES ÉVANGILES

QUI SE LISENT A LA MESSE PENDANT TOUTE L'ANNÉE

SELON LE MISSEL ROMAIN.

## PROPRE DU TEMPS.

<b>AVENT . . .</b> — I <sup>er</sup> Dimanche,	<i>Luc</i> , XXI,	25-33
II <sup>e</sup> Dimanche,	<i>Matth.</i> , XI,	2-10
III <sup>e</sup> Dimanche,	<i>Jean</i> , I,	19-28
Mercredi des Quatre-Temps,	<i>Luc</i> , I,	26-38
Vendredi —	<i>Luc</i> , I,	39-47
Samedi —	<i>Luc</i> , III,	1-6
IV <sup>e</sup> Dimanche,	<i>Luc</i> , III,	1-6
Veille de Noël,	<i>Matth.</i> , I,	18-21
<b>NOEL . . .</b> — Messe de minuit,	<i>Luc</i> , II,	7-14
— de l'aurore,	<i>Luc</i> , II,	15-20
— du jour,	<i>Jean</i> , I,	1-14
Dimanche dans l'octave,	<i>Luc</i> , II,	33-40
Jour de l'octave,	<i>Luc</i> , II,	15-20
Circoncision,	<i>Luc</i> , II,	21
Veille de l'Épiphanie,	<i>Matth.</i> , II,	19-23
<b>EPIPHANIE.</b> — Pour le jour de l'Épiphanie,	<i>Matth.</i> , II,	1-12
Dimanche dans l'octave,	<i>Luc</i> , II,	40-52
Jour de l'octave,	<i>Jean</i> , I,	29-34
II <sup>e</sup> Dimanche après l'Épiphanie,	<i>Jean</i> , II,	1-11
III <sup>e</sup> — — —	<i>Matth.</i> , VIII,	1-13
IV <sup>e</sup> — — —	<i>Matth.</i> , VIII,	23-27
V <sup>e</sup> — — —	<i>Matth.</i> , XIII,	24-30
VI <sup>e</sup> — — —	<i>Matth.</i> , XIII,	31-35
Dimanche de la Septuagésime,	<i>Matth.</i> , XX,	1-16
Mardi de la Septuagésime. — Prière de Notre-Seigneur au mont des Oliviers,	<i>Luc</i> , XXII,	39-44
Dimanche de la Sexagésime,	<i>Luc</i> , VIII,	4-15
Mardi de la Sexagésime. — Passion de Notre-Seigneur,	<i>Jean</i> , XIX,	28-35
Dimanche de la Quinquagésime,	<i>Luc</i> , XVIII,	31-43
<b>CARÊME . . .</b> — Mercredi des Cendres,	<i>Matth.</i> , VI,	16-21
Jendi,	<i>Matth.</i> , VIII,	5-13
Vendredi,	<i>Matth.</i> , V, 43; VI, 4	
— Couronne d'épines,	<i>Jean</i> , XIX,	5
Samedi,	<i>Marc</i> , VI,	47-56
I <sup>er</sup> Dimanche,	<i>Matth.</i> , IV,	1-11
Lundi,	<i>Matth.</i> , XXV,	31-46
Mardi,	<i>Matth.</i> , XXI,	10-17
Mercredi. — Quatre-Temps,	<i>Matth.</i> , XII,	38-50
Jeudi,	<i>Matth.</i> , XV,	21-28

CARÊME. . . —	Vendredi. — Quatre-Temps,	<i>Jean</i> , v,	1-15
	— La Lance et les Clous,	<i>Jean</i> , XIX,	28-35
	Samedi. — Quatre-Temps,	<i>Matth.</i> , XVII,	1-9
II <sup>e</sup> Dimanche,	Lundi,	<i>Matth.</i> , XVII,	4-9
	Mardi,	<i>Jean</i> , VIII,	21-29
	Mercredi,	<i>Matth.</i> , XXIII,	1-12
	Jeudi,	<i>Matth.</i> , XX,	17-28
	Vendredi,	<i>Luc</i> , XVI,	19, 31
	— Saint Suaire,	<i>Matth.</i> , XXI,	33-46
	Samedi,	<i>Marc</i> , XV,	42-46
III <sup>e</sup> Dimanche,	Lundi,	<i>Jean</i> , VIII,	1-11
	Mardi,	<i>Luc</i> , XI,	14-28
	Mercredi,	<i>Luc</i> , IV,	23-30
	Jeudi,	<i>Matth.</i> , XVIII,	15-22
	Vendredi,	<i>Matth.</i> , XV,	1-20
	— Les Cinq-Plaies,	<i>Luc</i> , IV,	38-44
	Samedi,	<i>Jean</i> , IV,	5-42
IV <sup>e</sup> Dimanche,	Lundi,	<i>Jean</i> , XIX,	28-35
	Mardi,	<i>Jean</i> , VIII,	1-11
	Mercredi,	<i>Jean</i> , VI,	1-15
	Jeudi,	<i>Jean</i> , II,	13-25
	Vendredi,	<i>Jean</i> , VII,	14-31
	— Le Précieux-Sang,	<i>Jean</i> , IX,	1-38
	Samedi,	<i>Luc</i> , VII,	11-16
Dimanche de la Passion.	Lundi,	<i>Jean</i> , XI,	1-45
	Mardi,	<i>Jean</i> , IX,	30-35
	Mercredi,	<i>Jean</i> , VIII,	12-31
	Jeudi,	<i>Jean</i> , VIII,	46, 59
	Vendredi,	<i>Jean</i> , VII,	32-29
	— Les Sept-Douleurs de la Ste.-Vierge,	<i>Jean</i> , VII,	1-23
	Samedi,	<i>Jean</i> , X,	22-39
Dimanche des Rameaux. — Bénédiction des	Palmes,	<i>Luc</i> , VII,	36-50
	Messe,	<i>Jean</i> , XI,	47-54
	Lundi-Saint,	<i>Jean</i> , XI,	25-27
	Mardi-Saint,	<i>Jean</i> , XII,	10-36
	Mercredi-Saint,	<i>Matth.</i> , XXI,	1-9
	Jeudi-Saint,	<i>Matth.</i> , XXVI, XXVII,	
	Vendredi-Saint,	<i>Jean</i> , XI,	4-9
	Samedi-Saint,	<i>Marc</i> , XIV, XV,	
		<i>Luc</i> , XXII, XXIII,	54
		<i>Jean</i> , XIII,	4-15
		<i>Jean</i> , XVIII, XIX,	
		<i>Matth.</i> , XXVIII,	1-7
PAQUES,		<i>Marc</i> , XVI,	1-7
	Lundi,	<i>Luc</i> , XXIV,	13-35
	Mardi,	<i>Luc</i> , XXIV,	36-47
	Mercredi,	<i>Jean</i> , XXI,	1-14
	Jeudi,	<i>Jean</i> , XX,	11-18
	Vendredi,	<i>Matth.</i> , XXVIII,	16-20
	Samedi,	<i>Jean</i> , XX,	1-9
Dimanche de Quasimodo.		<i>Jean</i> , XX,	19-31
II <sup>e</sup> Dimanche après Pâques,		<i>Jean</i> , X,	11-16
III <sup>e</sup> Dimanche après Pâques,		<i>Jean</i> , XVI,	16-22
Patronage de saint Joseph,		<i>Luc</i> , III,	21-23

PAQUES. . . — IV <sup>e</sup> Dimanche après Pâques,	<i>Jean</i> , XVI,	5-14
V <sup>e</sup> Dimanche après Pâques,	<i>Jean</i> , XVI,	23-30
Rogations,	<i>Luc</i> , XI,	5-13
Veille de l'Ascension,	<i>Jean</i> , XVII,	1-11
Dimanche dans l'Octave,	<i>Jean</i> , XV, 26; XVI,	4
Veille de la Pentecôte,	<i>Jean</i> , XIV,	15-21
 PENTECOTE,	 <i>Jean</i> , XIV,	 23-31
Lundi,	<i>Jean</i> , III,	16-21
Mardi,	<i>Jean</i> , X,	1-12
Mercredi. — Quatre-Temps,	<i>Jean</i> , VI,	44-52
Jeudi,	<i>Luc</i> , IX,	1-46
Vendredi. — Quatre-Temps,	<i>Luc</i> , V,	17-25
Samedi. — Quatre-Temps,	<i>Luc</i> , IV,	38-44
Dimanche de la Trinité,	<i>Matth.</i> , XXVIII,	18-20
1 <sup>er</sup> Dimanche après la Pentecôte,	<i>Luc</i> , VI,	36-42
Jeudi. — Fête du très-saint Sacrement,	<i>Jean</i> , VI,	56-59
2 <sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte,	<i>Luc</i> , XIV,	16-24
Vendredi. — Fête du Sacré-Cœur de Jésus,	<i>Jean</i> , XIX,	30-35
3 <sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte,	<i>Luc</i> , XV,	1-10
4 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Luc</i> , V,	1-11
5 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Matth.</i> , V,	20-24
6 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Marc</i> , VIII,	1-9
7 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Matth.</i> , VII,	15-21
8 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Luc</i> , XVI,	1-9
9 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Luc</i> , XIX,	11-17
10 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Luc</i> , XVIII,	9-14
11 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Marc</i> , VII,	31-37
12 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Luc</i> , X,	23-27
13 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Luc</i> , XVII,	11-19
14 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Matth.</i> , VI,	24-33
15 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Luc</i> , VII,	11-16
16 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Luc</i> , XIV,	1-11
17 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Matth.</i> , XXII,	35-46
Mercredi. — Quatre-Temps,	<i>Marc</i> , IX,	16-28
Vendredi. — Quatre-Temps,	<i>Luc</i> , VII,	36-50
Samedi. — Quatre-Temps,	<i>Luc</i> , XIII,	6-17
18 <sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte,	<i>Matth.</i> , IX,	1-8
19 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Matth.</i> , XXII,	1-14
20 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Jean</i> , IV,	16-53
21 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Matth.</i> , XVIII,	23-35
22 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Matth.</i> , XXII,	15-21
23 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Matth.</i> , IX,	18-26
24 <sup>e</sup> Dimanche —	<i>Matth.</i> , XXIV,	15-35

## PROPRE DES SAINTS.

## Janvier.

14. S. Hilaire, év. et doct.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
15. S. Paul, ermite,	<i>Matth.</i> , XI,	25-30
17. S. Antoine, ab.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40
18. Chaire de saint Pierre, à Rome,	<i>Matth.</i> , XVI,	13-19

19. S. Canut, m.,	<i>Matth.</i> , X,	44-52
20. SS. Fabien et Sébastien, m.,	<i>Luc</i> , VI,	17-23
21. S. Agnès, v. m.,	<i>Matth.</i> , XXV,	1-13
22. SS. Vincent et Anastase, m.,	<i>Luc</i> , XXI,	9-19
23. Fiançailles de la Sainte-Vierge avec saint Joseph.	<i>Matth.</i> , I,	18-21
23. S. Raymond de Pennafort, conf.,	<i>Matth.</i> , XXV,	13, 14
24. S. Timothée, év. et m.,	<i>Luc</i> , XIV,	26-33
25. Conversion de saint Paul,	<i>Matth.</i> , XIX,	27-29
26. S. Polycarpe, év. et m.,	<i>Matth.</i> , X,	26-33
27. S. Jean Chrysostôme, év. et doct.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
29. S. François de Sales, év.,	<i>Matth.</i> , XXV,	14-23
30. S. Pierre Nolasque,	<i>Luc</i> , XII,	32-34

**Février.**

1. S. Ignace, év. et m.,	<i>Jean</i> , XII,	24, 26
2. Purification de la Sainte-Vierge,	<i>Luc</i> , II,	22-32
4. Ste. Jeanne de Valois, veuve,	<i>Matth.</i> , XIII,	44-52
5. Ste. Agathe,	<i>Matth.</i> , XIX,	3-12
7. S. Romuald, ab.,	<i>Matth.</i> , XIX,	27-29
8. S. Jean de Matba, c.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40
10. Ste. Scholastique, v.,	<i>Matth.</i> , XXV,	1-13
14. S. Tite, év. c.,	<i>Luc</i> , X,	1-9
23. S. Pierre Damien, év. et doct.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
24. S. Matthias, ap.,	<i>Matth.</i> , XI,	25-30

**Mars.**

4. S. Casimir, conf.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40
7. S. Thomas d'Aquin, conf. et doct.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
8. S. Jean de Dieu, c.,	<i>Matth.</i> , XXII,	44-46
9. Ste. Françoise Romaine, veuve,	<i>Matth.</i> , XIII,	44-52
13. S. Grégoire-le-Grand, pape et doct.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
17. S. Patrice, év. c.,	<i>Matth.</i> , XXV,	14-23
18. S. Gabriel, arch.,	<i>Luc</i> , I,	26-38
19. S. Joseph, c.,	<i>Matth.</i> , I,	18-21
21. S. Benoît, ab.,	<i>Matth.</i> , XIX,	27-29
25. Annonciation de la Sainte-Vierge,	<i>Luc</i> , I,	26

**Avril.**

2. S. François de Paule, c.,	<i>Luc</i> , XII,	32-34
4. S. Isidore, év. et doct.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
5. S. Vincent Ferrier, c.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40
11. S. Léon, pape, conf. et doct.,	<i>Matth.</i> , XVI,	13-19
13. S. Herménegilde, m.,	<i>Luc</i> , XIV,	26-33
21. S. Anselme, év. et doct.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
23. S. Georges, m.,	<i>Jean</i> , XV,	1-7
24. S. Fidèle de Sigmaringen, m.,	<i>Jean</i> , XV,	1-7
25. S. Marc, évang.,	<i>Marc</i> , XVI,	15-18
26. SS. Clet et Marcellin, m.,		
28. S. Vital, m.,	<i>Jean</i> , XV,	1-7
29. S. Pierre, m.,	<i>Ibid.</i>	
30. Ste. Catherine de Sienne, v.,	<i>Matth.</i> , XXV,	1-13

**Mai.**

1. SS. Philippe et Jacques, ap.,	<i>Jean</i> , XIV,	1-3
2. S. Athanase, év. et doct.,	<i>Matth.</i> , X,	23-28
3. Invention de la Sainte-Croix,	<i>Jean</i> , III,	1-15
4. Ste. Monique, veuve,	<i>Luc</i> , VII,	11-16
5. S. Pie V, pape, c.,	<i>Matth.</i> , XXV,	14-23
6. S. Jean devant la Porte-Latine,	<i>Matth.</i> , XX,	20-23
7. S. Stanislas, év. m.,	<i>Jean</i> , XV,	1-7
8. Apparition de saint Michel, arch.,	<i>Matth.</i> , XVIII,	1, 10
9. S. Grégoire de Nazianze, év. et doct.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
10. S. Antonin, év. c.,	<i>Matth.</i> , XXV,	14-23
12. SS. Nérée et Achillée, m.,	<i>Jean</i> , IV,	46-53
16. S. Ubalde, év. c.,	<i>Matth.</i> , XXV,	14-23
17. S. Pascal Baylon, c.	<i>Luc</i> , XII,	35-40
18. S. Venant, m.,	<i>Jean</i> , XV,	1-7
19. S. Pierre Célestin, pape, c.,	<i>Matth.</i> , XIX,	27-29
20. S. Bernardin de Sienna, c.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40
24. Notre-Dame-Auxiliatrice,	<i>Luc</i> , XI,	27-28
25. S. Grégoire VII, pape, c.,	<i>Matth.</i> , XXIV,	42-47
26. S. Philippe de Néri, c.,	<i>Luc</i> , XII,	35-41
27. Ste. Madeleine de Pazzi, v.,	<i>Matth.</i> , XXV,	1-13
31. Ste. Angèle de Mérici, v.	<i>Ibid.</i>	

**Juin.**

1. S. Pothin, év. et ses comp., m.	<i>Jean</i> , XV,	5-11
3. Ste. Clotilde, veuve,	<i>Matth.</i> , XIII,	44-52
4. S. François Caracciolo, c.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40
6. S. Norbert, év. c.,	<i>Matth.</i> , XXV,	14-23
8. S. Médard, év. c.,	<i>Matth.</i> , XXIV,	42-47
10. Ste. Marguerite, reine d'Ecosse, veuve,	<i>Matth.</i> , XIII,	44-52
11. S. Barnabé, apôtre,	<i>Matth.</i> , X,	16-22
12. S. Jean de S. Facond, c.,	<i>Luc</i> , XIII,	35-40
13. S. Antoine de Padoue, c.,	<i>Ibid.</i>	
14. S. Basile, év. et doct.,	<i>Luc</i> , XIV,	26-33
16. S. Jean-François-Régis, c.,	<i>Luc</i> , XII, 35-40; ou <i>Matth.</i> , IX,	35-38
19. SS. Gervais et Protais, m.,	<i>Luc</i> , XII,	4-8
20. Ste. Julienne Falconieri,	<i>Matth.</i> , XV,	1-13
21. S. Louis de Gonzague, c.,	<i>Matth.</i> , XXII,	29-40
23. Veille de saint Jean-Baptiste,	<i>Luc</i> , I,	5-17
24. S. Jean-Baptiste,	<i>Luc</i> , I,	57-68
25. S. Guillaume, ab. c.,	<i>Matth.</i> , XIX,	27-29
26. SS. Jean et Paul, m.,	<i>Luc</i> , XII,	1-8
28. Veille de saint Pierre et de saint Paul,	<i>Jean</i> , XXI,	15-19
29. SS. Pierre et Paul, apôtres,	<i>Matth.</i> , XVI,	13-19
30. Commémoraison de saint Paul, ap.,	<i>Matth.</i> , X,	16-22

**Juillet.**

1 <sup>er</sup> Dimanche. — Fête du Précieux-Sang,	<i>Jean</i> , XIX,	30-35
2. Visitation,	<i>Luc</i> , I,	39-47
8. Ste. Elisabeth, reine de Portugal, veuve,	<i>Matth.</i> , XIII,	44-52
12. S. Jean Gualbert, c.,	<i>Matth.</i> , V,	43-46
14. S. Bonaventure, év. et doct.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
15. S. Henri, empereur, c.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40

16.	Notre-Dame du Mont-Carmel,	<i>Luc</i> , XI,	27-48
17.	S. Alexis, c.,	<i>Matth.</i> , XIX,	27-29
18.	S. Camille de Lellis, c.,	<i>Jean</i> , XV,	12-16
19.	S. Vincent de Paul, c.,	<i>Luc</i> , X,	1-9
20.	S. Jérôme Emilien, c.,	<i>Matth.</i> , XIX,	13-21
22.	Ste. Marie-Madeleine,	<i>Luc</i> , VIII,	36-50
23.	S. Apollinaire, év. m.,	<i>Luc</i> , XXII,	24-30
25.	S. Jacques, apôtre.	<i>Matth.</i> , XX,	20-23
26.	Ste. Anne,	<i>Matth.</i> , XIII,	44-52
29.	Ste. Marthe, v.,	<i>Luc</i> , X,	28-42
31.	S. Ignace,	<i>Luc</i> , X,	1-9

**Août.**

1.	S. Pierre ès-liens.	<i>Matth.</i> , XVI,	13-19
2.	S. Alphonse de Liguori, év. c.,	<i>Luc</i> , VIII,	1-9
4.	S. Dominique, c.,	<i>Luc</i> , XIII,	35-40
5.	Notre-Dame des Neiges,	<i>Luc</i> , XI,	27, 28
6.	Transfiguration de Notre-Seigneur,	<i>Matth.</i> , XVII,	1-9
7.	S. Cajetan, c.,	<i>Matth.</i> , VI,	24, 33
9.	Veille de saint Laurent,	<i>Matth.</i> , XVI,	24-27
10.	S. Laurent, m.,	<i>Jean</i> , XII,	24-26
12.	Ste. Claire, v.,	<i>Matth.</i> , XXV,	1-14
14.	Veille de l'Assomption,	<i>Luc</i> , XI,	27, 28
15.	Assomption de la Sainte-Vierge, Dimanche dans l'octave. — S. Joachim,	<i>Luc</i> , X,	38-42
16.	S. Hyacinthe, c.,	<i>Matth.</i> , I,	1-16
	S. Roch, c.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40
20.	S. Bernard, c. doct.,	<i>Luc</i> , XII,	32-34
21.	Ste. Jeanne-Françoise de Chantal, veuve, Dimanche après l'octave. — Saint-Cœur de Marie,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
23.	S. Philippe Bénéti, c.,	<i>Matth.</i> , XIII,	44-52
24.	S. Barthélemi, ap.,	<i>Luc</i> , XI,	27, 28
25.	S. Louis, roi de France, c.,	<i>Luc</i> , XII,	32-34
27.	S. Joseph Calazanz, c.,	<i>Luc</i> , VI,	42-19
28.	S. Augustin, év. doct.,	<i>Luc</i> , XIX,	12-26
29.	Décollation de saint Jean-Baptiste,	<i>Matth.</i> , XVIII,	1-5
30.	Ste. Rose de Lima, v.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
31.	S. Raymond Nonnat, c.,	<i>Marc</i> , VI,	17-29
		<i>Matth.</i> , XXV,	1-13
		<i>Luc</i> , XII,	35-40

**Septembre.**

2.	S. Etienne, roi de Hongrie, c.,	<i>Luc</i> , XIX,	12-26
3.	S. Laurent Justinien, év. c.,	<i>Matth.</i> , XXV,	14-23
8.	Nativité de la Sainte-Vierge, Dimanche dans l'octave. — Saint Nom de Marie.	<i>Matth.</i> , I,	1-16
10.	S. Nicolas de Tolentino, c.,	<i>Luc</i> , I,	26-37
11.	Exaltation de la Sainte-Croix, 1 <sup>re</sup> Dimanche. — Notre-Dame des Sept-Douleurs.	<i>Luc</i> , XII,	32-34
16.	SS. Corneille et Cyprien, m.,	<i>Jean</i> , XII,	31-36
17.	Stigmates de saint François d'Assise,	<i>Jean</i> , XIX,	25-27
18.	S. Joseph Cupertino, c.,	<i>Matth.</i> , XVI,	25-27
19.	S. Janvier et ses compagnons, m.,	<i>Matth.</i> , XVI,	24-27
20.	S. Eustache et ses comp., m.,	<i>Matth.</i> , XXII,	1-14
21.	S. Matthieu, ap.,	<i>Matth.</i> , XXIV,	3-43
22.	S. Thomas de Villeneuve, év. c.,	<i>Luc</i> , VI,	13-19
		<i>Matth.</i> , IX,	9-13
		<i>Matth.</i> , XXV,	14-23



S. Maurice et ses comp., m.,	<i>Luc</i> , XXI,	9-19
24. La bienheureuse Vierge Marie de la Rédemption,	<i>Luc</i> , XI,	27-48
25. Fête du très-saint Rédempteur,	<i>Jean</i> , III,	13-18
27. SS. Cosme et Damien, m.,	<i>Luc</i> , VI,	13-18
28. S. Venceslas, m.,	<i>Matth.</i> , X,	34-42
29. Dédicace de saint Michel, arch.,	<i>Matth.</i> , XVIII,	1-10
30. S. Jérôme, c. doct.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19

**Octobre.**

I <sup>er</sup> Dimanche. — Saint Rosaire,	<i>Luc</i> , XI,	27, 28
II <sup>e</sup> Dimanche. — Maternité de la Sainte-Vierge,	<i>Luc</i> , II,	43-51
III <sup>e</sup> Dimanche. — Pureté de la Sainte-Vierge,	<i>Luc</i> , I,	26-35
IV <sup>e</sup> Dimanche. — Patronage de la Sainte-Vierge,	<i>Luc</i> , XI,	27, 28
1. S. Remi, év. c.,	<i>Matth.</i> , XXV,	14-23
2. Saints Anges gardiens,	<i>Matth.</i> , XVIII,	1-10
4. S. François d'Assise, c.,	<i>Matth.</i> , XI,	25-30
6. S. Bruno, c.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40
8. Ste. Brigitte, veuve,	<i>Matth.</i> , XIII,	44-52
9. S. Désiré et ses compagnons, m.,	<i>Luc</i> , XII,	1-8
10. S. François de Borgia, c.,	<i>Matth.</i> , XIX,	27-29
13. S. Edouard, roi, c.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40
14. S. Callixte, pape, m.,	<i>Matth.</i> , X,	26-32
15. Ste. Thérèse, v.,	<i>Matth.</i> , XXV,	1-13
17. Ste. Hedwige,	<i>Matth.</i> , XIII,	44-52
18. S. Luc, évang.,	<i>Luc</i> , X,	1-9
19. S. Pierre d'Alcantara, c.,	<i>Luc</i> , XII,	32-34
20. S. Jean de Kanty, c.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40
21. S. Hilarion, c.	<i>Matth.</i> , XIX,	27-29
24. S. Raphaël, arch.,	<i>Jean</i> , V,	1-4
25. SS. Crépin et Crépinien, m.,	<i>Luc</i> , VI,	17-23
28. SS. Simon et Jude, apôtres,	<i>Jean</i> , XV,	17-25
31. Veille de la Toussaint,	<i>Luc</i> , VI,	17-23

**Novembre.**

1. Toussaint,	<i>Matth.</i> , V,	1-12
2. Commémoration des morts,	<i>Jean</i> , V,	25-29
4. S. Charles Borromée, év. c.,	<i>Matth.</i> , XXV,	14-23
Dimanche après l'oct. — Dedic. de toutes les Eglises,	<i>Luc</i> , XIX,	1-10
9. Dédicace de la Basilique du Sauveur,	<i>Ibid.</i>	
10. S. André Avellin, c.,	<i>Luc</i> , XI,	35-40
11. S. Martin, év. c.,	<i>Luc</i> , XI,	33-36
12. S. Martin, pape, m.,	<i>Luc</i> , XIV,	26-33
13. S. Stanislas Kostka, c.,	<i>Matth.</i> , XIX,	13-21
15. Ste. Gertrude, v.,	<i>Matth.</i> , XXV,	1-13
17. S. Grégoire le thaumaturge, év. c.,	<i>Matth.</i> , XI,	22-24
18. Dédicace des Basiliques des SS. apôtres Pierre et Paul,	<i>Luc</i> , XIX,	1-10
19. Ste. Elisabeth, reine de Hongrie, veuve,	<i>Matth.</i> , XII,	44-52
20. S. Félix de Valois, c.,	<i>Luc</i> , XII,	32-34
21. Présentation de la Sainte-Vierge,	<i>Luc</i> , XI,	27, 28
22. Ste. Cécile, v. m.,	<i>Matth.</i> , XXV,	1-13
23. S. Clément, pape, m.,	<i>Matth.</i> , XXIV,	42-47
24. S. Jean de la Croix, c.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40
25. Ste. Catherine, v. m.,	<i>Matth.</i> , XXV,	1-13
30. S. André, apôt.,	<i>Matth.</i> , IV,	18-22

## Décembre.

1. S. Eloi, év. c.,	<i>Matth.</i> , XXIV,	42-47
2. Ste. Bibiane, v. m.,	<i>Matth.</i> , XXV,	1-13
3. S. François-Xavier, c.,	<i>Marc</i> , XVI,	15-18
4. S. Pierre-Chrysologue, év. et doct.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
6. S. Nicolas, év. c.,	<i>Matth.</i> , XXV,	14, 23
7. S. Ambroise, év. et doct.,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
8. Immaculée Conception,	<i>Luc</i> , I,	26-38
11. S. Damase, pape,	<i>Matth.</i> , XXIV,	42-47
13. Ste. Lucie, v. m.,	<i>Matth.</i> , XIII,	44-52
18. Attente de l'enfantement de la Sainte-Vierge.	<i>Luc</i> , I,	26-38
21. S. Thomas, apôtre,	<i>Jean</i> , XX,	24-29
26. S. Etienne, m.,	<i>Matth.</i> , XXIII,	34-39
27. S. Jean, apôtre,	<i>Jean</i> , XXI,	19-24
28. Saints Innocents,	<i>Matth.</i> , II,	13-18
29. S. Thomas de Cantorbéry, év. c.,	<i>Jean</i> , X,	11-16
31. S. Sylvestre, pape, c.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40

## COMMUN DES SAINTS.

Veille d'un apôtre.	<i>Jean</i> , XV,	12-17
Martyr év.,	<i>Jean</i> , XIV,	26-33
Id.	<i>Matth.</i> , XVI,	24-27
Id. non év.,	<i>Matth.</i> , X,	34-42
(Temps pascal),	<i>Jean</i> , XV,	1-7
Id.,	<i>Jean</i> , XV,	5-8
Martyrs,	<i>Luc</i> , XXI,	9-19
Id.,	<i>Luc</i> , VI,	17-23
(Temps pascal),	<i>Jean</i> , XV,	5-11
Confesseur év.,	<i>Matth.</i> , XXV,	13-14
Id.,	<i>Matth.</i> , XXIV,	42-47
Id. docteur,	<i>Matth.</i> , V,	13-19
Confesseur non év.,	<i>Luc</i> , XII,	35-40
Id.,	<i>Luc</i> , XII,	32-34
Id. abbé,	<i>Matth.</i> , XIX,	27-29
Vierge,	<i>Matth.</i> , XXVI,	1-13
Id.,	<i>Matth.</i> , XIX,	3-11
Sainte Femme.	<i>Matth.</i> , XIII,	44-52

FIN DE LA TABLE DES ÉVANGILES.







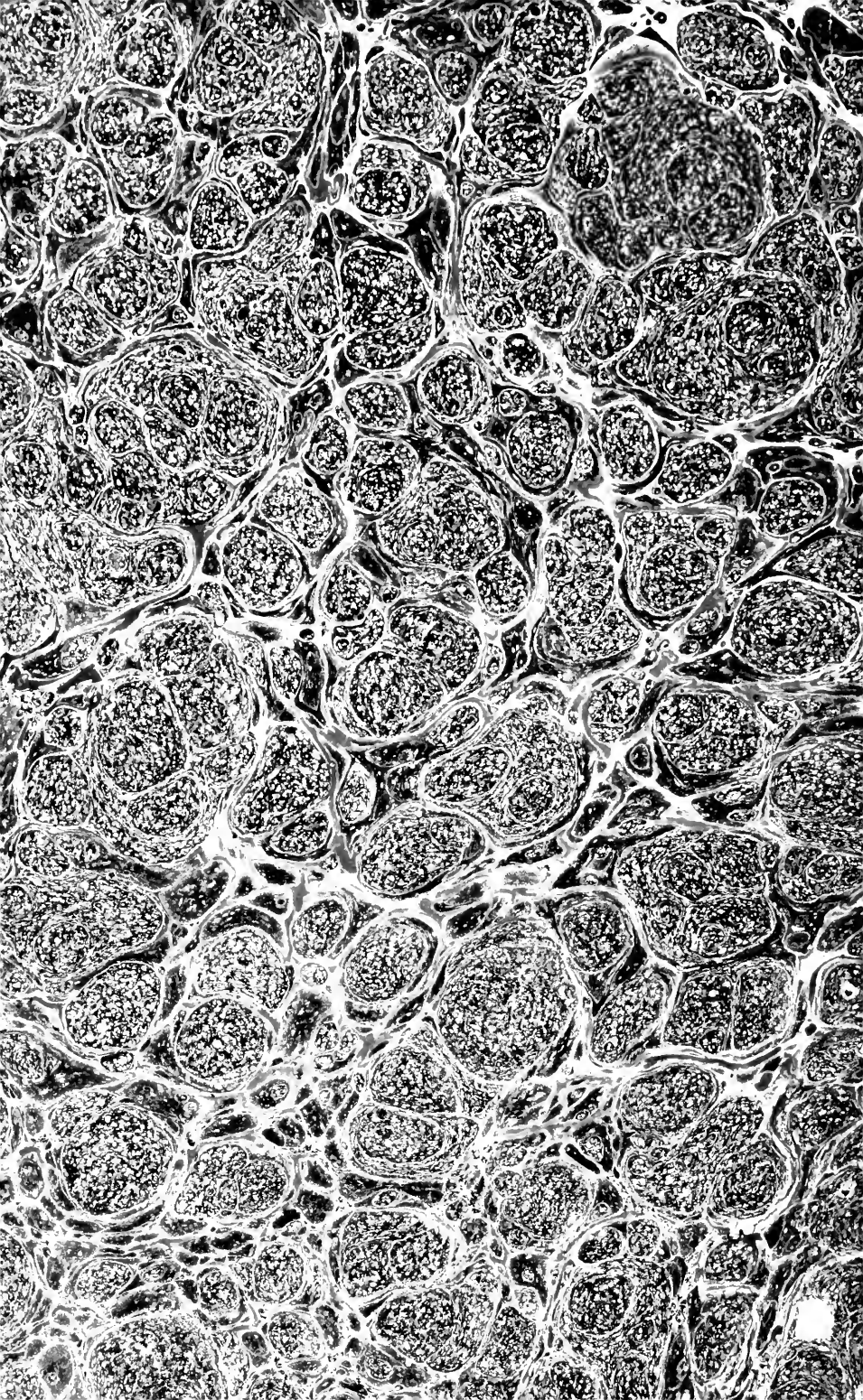












THOMAS AQUINAS, St.  
Explication suivie des  
quatre evangiles.

BQ  
6856  
.C3F6  
v.8

